Parc Jean-Drapeau

Réaménagement du parc Jean-Drapeau, zone à potentiel archéologique préhistorique 3, plaine des Jeux, BjFj-84







Inventaire, surveillance et fouilles archéologiques, 2023-2024

ethnoscop

Avril 2024

Réaménagement du parc Jean-Drapeau, zone à potentiel archéologique préhistorique 3, plaine des Jeux, BjFj-84

Inventaire, surveillance et fouilles archéologiques, 2023-2024

Ethnoscop inc., 2024

Parc Jean-Drapeau

Photographie de la page couverture :

(Haut) Évaluation d'une découverte autochtone préhistorique, station 1, vue vers le sud-ouest (BjFj-84-23-NUM1-046) ; (Bas-gauche) Terrain de la zone à potentiel 3 au sud de l'abri à pique-nique (BjFj-84-23-NUM1-036) ; (Bas-droite) Sous le sentier asphalté, une seconde découverte autochtone préhistorique a été évaluée, station 2, vue vers le sud (BjFj-84-23-NUM4-011)

RÉSUMÉ

Un inventaire, une surveillance et des fouilles archéologiques ont été réalisés en 2023 par la firme Ethnoscop dans le cadre de travaux de réaménagement lancés par la Société du parc Jean-Drapeau, lesquels sont réalisés dans les limites du site patrimonial de l'île Sainte-Hélène (BjFj-84). Plus spécifiquement, l'intervention devait avoir lieu à l'intérieur de la zone à potentiel archéologique no.3. Le site (BjFj-84) correspond à la superficie d'origine de l'île avant son agrandissement au XXe siècle.

La première portion de ces travaux a consisté en un inventaire archéologique étendu où ont été réalisés 131 sondages. L'intervention réalisée au sud de la plaine des Jeux et à l'ouest du Complexe aquatique du Parc Jean-Drapeau visait à vérifier l'existence de ressources archéologiques en lien avec des occupations autochtone préhistoriques. Une forte possibilité de trouver des témoins de cet acabit existait compte tenu de la présence de deux sites archéologiques préhistoriques connus à proximité, d'abord le site du Pavillon (BjFj-129) et ensuite le site de la Roseraie (BjFj-128) situé sur l'autre versant de l'île. L'inventaire archéologique s'est avéré fructueux, permettant notamment la mise au jour de trois stations témoignant d'une occupation ou d'une fréquentation autochtone préhistorique. Une évaluation sommaire des découvertes a eu lieu, menant à la délimitation de l'ampleur des phénomènes. Une journée d'inventaire complémentaire a également été nécessaire afin de vérifier si la station autochtone préhistorique 2 se poursuivait sous le sentier asphalté au centre de la zone.

À l'hiver et au printemps 2024, une surveillance archéologique des travaux d'excavation a également été mené alors que le réaménagement du parc était amorcé. Dans ce contexte, les vestiges de brique d'un très petit bâtiment vraisemblablement rectangulaire ont été isolés non loin du Complexe aquatique et du chemin du Tour-de-l'Isle. Il est possible que ces vestiges soient associés à d'anciennes fontaines d'eau démantelées datant de la première moitié du XXe siècle. Quelques rangs de briques du sommet des vestiges ont dû être démolis afin que l'excavation du sentier projeté puisse atteindre sa profondeur nominale. Au mois de mars, parce que la noue d'infiltration à construire menaçait potentiellement une nouvelle composante autochtone préhistorique de la station 2, une fouille préalable des sols a été menée dans l'emprise des travaux. Malheureusement, aucun autre témoin de cette occupation n'a été trouvé.

La zone à potentiel no. 3 peut désormais accueillir les projets d'aménagement prévus sans compromettre l'intégrité de son substrat archéologique. Cet énoncé n'est toutefois pas valide dans certains contextes :

- Des fouilles archéologiques sont requises à l'intérieur et périphérie des trois nouvelles stations autochtones préhistoriques ainsi que dans les limites du site du Pavillon

(BjFj-129). Une surveillance archéologique des travaux pourrait aussi être recommandée.

- Les parties de la zone à potentiel no.3 ne se trouvant pas dans l'aire d'intervention devrait toujours faire l'objet d'un inventaire archéologique avant que soit entrepris toute opération potentiellement dommageable pour les sols d'intérêt.

Pour l'avenir, tout projet d'excavation se déroulant à l'intérieur du périmètre du site patrimonial de l'île Sainte-Hélène (BjFj-84) devrait préalablement être soumis à l'examen d'un archéologue qualifié.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VII

LISTE DES PHOTOGRAPHIES VIII

LISTE DES PLANS XI

LISTE DES TABLEAUX XI

LISTE DES PARTICIPANTS XIII

1. INTRODUCTION 1

1.1 Mandat 1

1.2 Méthodes de travail 5

2. CONTEXTE 7

2.1 Cadre naturel 7

2.2 Période préhistorique 13

2.3 Période historique 18

2.3.1 Une île “découverte” par Champlain 18

2.3.2 Famille LeMoyne 18

2.3.3 Lors de la Conquête 19

2.3.4 Volonté de fortifier le site 20

2.3.5 Occupation des lieux par l’armée britannique 21

2.3.6 Parc municipal 22

2.4 Interventions archéologiques antérieures 24

2.4.1 Découvertes de 1938 24

2.4.2 Intervention de 1963 25

2.4.3 Inventaire de 1993 25

2.4.4 Inventaire et surveillance archéologique de 1995 25

2.4.5 Inventaire et surveillance archéologique de 1999 25

2.4.6 Répertoire documentaire des bâtiments patrimoniaux de 2000 26

2.4.7 Étude de potentiel archéologique historique et plan directeur de 2001 26

2.4.8 Interventions archéologiques de 2000 à 2004 27

2.4.9 Inventaire et surveillance archéologique de 2007 31

2.4.10 Relevés et surveillance archéologique de 2008 31

2.4.11 Inventaire et surveillance archéologique de 2009 32

2.4.12 Relevés, inventaire et surveillance archéologique de 2010 32

2.4.13 Étude et surveillance archéologique de 2011 33

2.4.14 Inventaire et surveillance archéologique de 2012 et 2013 33

2.4.15 Inventaire et surveillance archéologique de 2016 34

2.4.16 Surveillance archéologique de 2019 35

2.4.17 Surveillance archéologique de 2022 35

3. RÉSULTATS 37

3.1 Inventaire archéologique de la zone à potentiel autochtone préhistorique 3 (opérations 64 à 69 et sous-opération 74A) 37

3.1.1 Secteur 1 43

3.1.2 Secteur 2 48

3.1.3 Secteur 3 54

3.1.4 Secteur 4 57
3.1.5 Secteur 5 66
3.1.6 Secteur 6 72
3.1.7 Secteur 7 80
3.2 Surveillance, inventaire complémentaire et fouille durant les travaux d'aménagement (opérations 74 et 75) 83
3.2.1 Sous-opération 74A : inventaire complémentaire déjà mentionné au point 3.1.4 (Secteur 4) 83
3.2.2 Sous-opération 74B : Vestige de briques 74B1 84
3.2.3 Sous-opération 74C : nouveau décapage mécanique afin d'effectuer les fouilles préalables sous le sentier asphalté. 88
4. DISCUSSION ET INTERPRÉTATION 93
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 96
BIBLIOGRAPHIE 99
ANNEXES 103
Annexe A Catalogue des photographies 105
Annexe B Inventaire des artefacts et des écofacts 107

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Extrait de *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9* de Sitwell, H. S. montrant où se trouve le secteur 1. (BanQ G/3452/M65/1869/C657 CAR) 43

Figure 2 Profil stratigraphique de la paroi nord du sondage 64D, secteur 1,BjFj-84..... 47

Figure 3 Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage 64K, secteur 2, BjFj-84..... 52

Figure 4 Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage 64Y, secteur 2, BjFj-84..... 53

Figure 5 Profil stratigraphique de la paroi est du sondage 65V, secteur 3, BjFj-84..... 56

Figure 6 Installation du lit de pose d'un sentier au cours de la crise économique des années 1930, Ile Sainte-Hélène. (Source BAnQ; Fonds La Presse : 06M_P833S3D1033_0001_1)..... 63

Figure 7 Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage 65T, secteur 4, BjFj-84 65

Figure 8 Profil stratigraphique de la paroi nord du sondage 67P, secteur 5, BjFj-84 69

Figure 9 Plan de 1876 et extrait d'un plan de 1937, montrant d'abord un magasin de cartouches puis deux bâtiments, dont un lié notamment au transport par bus près de l'emplacement du sondage 67P (Source « Carte de l'île Sainte-Hélène »; J. A. Crevier 1876 et « General plan of St. Helen's Island showing water maisn and sewers » A. Montchamp 1937)..... 70

Figure 10 Extrait d'une photographie aérienne datant de 1967 superposée à la trame actuelle. Elle montre l'étendu du stationnement asphalté en lien avec l'Expo 67. (Source : Archives de la Ville de Montréal, 1967-K101-1A-009-e3000) 71

Figure 11 Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage 67V, secteur 6, BjFj-84 77

Figure 12 Profil stratigraphique de la paroi nord du sondage 68Q, secteur 6, BjFj-84 78

Figure 13 Profil stratigraphique de la paroi est du sondage 67Z, secteur 7, BjFj-84..... 82

Figure 14 Extrait d'un plan de 1949 " The staking – Plan for St. Helens Island : M^{c}Fazean-Everly-Pose and Associates" montrant au moins trois abandons de fontaines proposés (flèches rouges). 87

Figure 15 Coupe stratigraphique des puits 75A, 75B et 75C, paroi sud, BjFj-84..... 92

Figure 16 Aspect bosselé de la partie sud de l'île, suggérant que d'importants travaux ont eu lieu. (Fonds Edgar Gariépy 1910-1956, *Vue de la ville à partir de l'Île Sainte-Hélène*, Archives de Montréal - CA M001 BM042-Y-1-P0869, Montréal). 95

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 À l'est du chemin du Tour-de-l'Isle et de la piste cyclable, de petites tranchées d'inventaire ont été réalisées, menant à l'identification de l'ancien horizon organique naturel, vue vers le nord (BjFj-84-23-NUM1-003) 43

Photo 2 Paroi est de la tranchée et du sondage manuel 64E, vue vers le nord-est (BjFj-84-23-NUM2-006) 44

Photo 3 Réalisation du sondage 64K, dans la moitié sud du secteur 2, vue vers le nord (BjFj-84-23-NUM1-009) 48

Photo 4 En aménageant les tranchées exploratoires, des remblais relativement peu épais ont été retirés afin de pouvoir réaliser les sondages archéologiques, vue vers le nord-ouest (BjFj-84-23-NUM2-021) 48

Photo 5 Évaluation de la découverte archéologique, station 1 de BjFj-84, vue vers le sud-est (BjFj-84-23-NUM1-044) 49

Photo 6 Fragment proximal d'un outil lithique de quartz et fragments de céramique autochtone trouvées respectivement dans les puits de sondage 64K et 66Q de la station 1 de BjFj-84 (Source Ethnoscop) 49

Photo 7 L'inventaire archéologique a atteint le sommet de la zone à potentiel no. 3 dans le secteur 3. Quelques perturbations sont présentes à cet endroit, notamment un abreuvoir et des sentiers asphaltés, vue vers le sud-ouest (BjFj-84-23-NUM1-016) 54

Photo 8 La sous-opération 64Z montre, sous le remblai hétérogène, que l'ancien horizon organique de surface est présent et qu'il semble intègre, vue vers le sud-est (BjFj-84-23-NUM2-064) 54

Photo 9 L'excavation de la tranchée 65G n'a révélé essentiellement que de la pierre concassée, vue vers le nord-ouest (BjFj-84-23-NUM1-019) 55

Photo 10 Aspect du puits de sondage 65Z situé au centre du secteur d'inventaire no. 4, vue vers le nord (BjFj-84-23-NUM2-091) 57

Photo 11 Fragments de céramique autochtone trouvées dans les puits de sondage 65R (en haut à droite), 65Y (en haut à gauche et dans 69L (en bas). Station 2, BjFj-84 (Source Ethnoscop) 58

Photo 12 Réalisation des sondages d'évaluation dans le périmètre de la station 2, vue vers le nord-ouest (BjFj-84-23-NUM1-115). Les flèches rouges pointent vers le puits positifs 65R et 68Y. 58

Photo 13 Tout juste au nord de la découverte menant à la création de la station 2, un sentier asphalté limitait l'évaluation de l'étendue de l'occupation ancienne, vue vers le sud (BjFj-84-23-NUM2-085) 59

Photo 14 Le sentier asphalté repose sur une épaisse couche de brèche ou de gabbro, vue vers le nord-ouest (BjFj-84-23-NUM4-002) 60

Photo 15 Sous le sentier, dans le tiers est de l'aire décapée pour la poursuite de l'inventaire (74A), l'ancien horizon naturel de surface subsistait partiellement, vue vers le sud (BjFj-84-23-NUM4-011) 60

Photo 16 Sous un remblai de rehaussement hétérogène, l'ancien horizon organique de surface a pu être fouillé. Malheureusement, l'aménagement du sentier semble l'avoir partiellement arasé. Sondage 69K, vue vers le sud (BjFj-84-23-NUM4-021). La flèche bleue indique le sommet de l'horizon naturel de surface. 61

Photo 17 Excavation du sondage 66A. Au moins 0,95 m de remblai ont dû être retirés préalablement à ce qu'un sondage manuel puisse être implanté, vue vers le nord (BjFj-84-23-NUM1-031) 66

Photo 18 Tranchée 66M ayant été creusée profondément sans toutefois atteindre le sol naturel, vue vers le nord-est (BjFj-84-23-NUM1-040)....66

Photo 19 En plus des arbres et de quelques lampadaires, une conduite d'égout passe entre les tranchées 68J et 68K. Au moins deux tranchées n'ont pas été creusées à cet emplacement, vue vers le nord (BjFj-84-23-NUM1-050)....67

Photo 20 Aspect de l'île Sainte-Hélène à l'ouest du Complexe aquatique du parc Jean-Drapeau, secteur 6, vue vers le nord (BjFj-84-23-NUM1-080) 72

Photo 21 Réalisation de la tranchée 68H permettant de prospecter l'horizon naturel, vue vers le sud-est (BjFj-84-23-NUM1-087)....72

Photo 22 La tranchée 68P a pu être réalisée à l'intérieur d'un petit boisé relativement dense, vue vers le sud (BjFj-84-23-NUM2-216)....73

Photo 23 Emplacement du sondage 68N lequel est coincé entre le boisé et le site BjFj-129, vue vers le sud-est (BjFj-84-23-NUM1-106) 73

Photo 24 Localisation de la station autochtone préhistorique 3, vue vers le nord-ouest (BjFj-84-NUM1-114). La flèche rouge pointe vers les puits 68Q et 68V. 74

Photo 25 Trouvé dans le puits 68Q, deux éclats de chert gris témoignent d'une occupation autochtone préhistorique à proximité, station 3 de BjFj-84 (Source Ethnoscop)....75

Photo 26 À la suite de la découverte d'artefacts préhistoriques, un second sondage a pu être réalisé à l'intérieur de la tranchée, vue vers le nord-ouest (BjFj-84-23-NUM2-225 75

Photo 27 Située dans la partie boisée du secteur 7, la réalisation de la tranchée 68B n'a révélé que de la pierre concassée, vue vers l'est (BjFj-84-23-NUM1-077) 80

Photo 28 Près du complexe aquatique, les sols sont apparus sablonneux et pierreux. Les sondages fouillés n'ont pas permis d'identifier une trame archéologique, vue vers le nord-est (BjFj-84-23-NUM2-152)....80

Photo 29 Remise en état temporaire du sentier à l'aide de criblure de pierre, vue vers l'ouest (BjFj-84-23-NUM4-027) 83

Photo 30 Sous la base de l'excavation, six assises ont été laissées en place de même que le plancher de ciment, vue vers le sud-est (BjFj-84-24-NUM1-012) 84

Photo 31 L'excavation du sentier n'aura pas permis de dégager l'ensemble de la longueur du vestige 74A1, vue vers le nord (BjFj-84-24-NUM1-020)....85

Photo 32 Décapage mécanique des remblais permettant de dégager une aire de fouille ou la noue `d'infiltration est prévue, vue vers le sud-est (BjFj-84-24-NUM1-027)....88

Photo 33 Début de la fouille du puits 75E. À cette étape-ci, les puits 75A, 75B et 75C étaient

presque tous complétés, vue vers le sud-est (BjFj-84-24-NUM1-038). 89

Photo 34 Aire de fouille nettoyée. Au nord (à droite), il est possible de voir la tranchée du tuyau d'eau abandonné (flèche rouge), laquelle est moucheté de jaune, vue vers le nord-ouest (BjFj-84-24-NUM1-030).....90

LISTE DES PLANS

Plan 1 Localisation générale 2

Plan 2 Localisation des sites archéologiques et des interventions archéologiques antérieures à l'île Sainte-Hélène 3

Plan 3 Croquis géomorphologique et potentiel archéologique préhistorique 9

Plan 4 Localisation du site BjFj-84 sur une spatiocarte 11

Plan 5 Sites archéologiques préhistoriques dans la région de Montréal 15

Plan 6 Localisation des sous-opérations 39

Plan 7 Secteurs d'inventaire 41

Plan 8 Localisation des sous-opérations, portion nord 46

Plan 9 Localisation des sous-opérations, portion centrale 64

Plan 10 Localisation des sous-opérations, secteur sud 76

Plan 11 Vestiges de briques 86

Plan 12 Aire de fouille 74C 91

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal 17

Tableau 2 Inventaire archéologique, zone à potentiel no. 3, Ile Sainte-Hélène, BjFj-84 40

Tableau 3 Artefacts autochtone préhistorique retrouvées dans le périmètre de la Station 1, BjFj-84 50

Tableau 4 Artefacts autochtone préhistorique retrouvées dans le périmètre de la Station 2, BjFj-84 62

Tableau 5 Artefacts autochtone préhistorique retrouvées dans le périmètre de la Station 3, BjFj-84 79

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Société du parc Jean-Drapeau

Étienne Renaud	Chargé de projets, Direction gestion de projets
Laurence Sirard	Chargée de projets, Direction gestion de projets
Sylvain Morin	Technicien de chantier senior, Infrastructures et gestion de projets
Marie-Michèle Bleau	Stagiaire en archéologie, Direction planification et partenariats stratégiques

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

Martin Royer	Coordonnateur, rédacteur des sections 2.3 et 2.4 et réviseur du rapport
Mathieu Sévigny	Archéologue chargé de projet, surveillance archéologique et rédacteur du rapport de recherche
Karine Fournier	Assistante archéologue
Geneviève Lévesque	Assistante archéologue
Nadine Chénier	Archéologue de terrain
Marie-Ève Thibodeau	Archéologue de terrain
Samuel Bourgela	Archéologue de terrain
Jonathan Choronzey	Archéologue de terrain
Luis Trudel-Lopez	Archéologue de terrain
Hamy Fontaine-Sabourin	Archéologue de terrain
Marie Trottier	Archéologue de terrain
Solène Boisard	Archéologue de terrain
Hugo Comète	Archéologue de terrain
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Au printemps 2023, la Société du parc Jean-Drapeau projetait le réaménagement des sentiers et un renouvellement des équipements du parc dans la plaine des jeux de même qu'en partie sud de celle-ci. La majeure partie de ce secteur consistait en la zone à potentiel archéologique autochtone préhistorique no.3 (Ethnoscop 2001b : 17), laquelle se situe à l'intérieur des limites du site patrimonial de l'île Sainte-Hélène (BjFj-84) (Plan 1 etPlan 2). Ces travaux comprenaient, entre autres, des excavations destinées à l'installation de lampadaires, à l'implantation de leurs conduites d'alimentation électrique, à la plantation de nouveaux arbres et également l'aménagement de passerelles, de nouveaux sentiers, d'éléments de mobilier original et une noue d'infiltration. Compte tenu de la présence possible de témoins autochtones préhistoriques dans cet espace où sont projetés les aménagements, laquelle est attesté par la présence du site préhistorique BjFj-129 en partie sud de la zone, Ethnoscop a été mandatée afin de réaliser d'abord un inventaire archéologique de l'ensemble de la zone, suivi d'une surveillance archéologique de certains travaux d'excavation, notamment ceux projetés à l'intérieur des limites du site archéologique préhistorique BjFi-129. L'ensemble de cette intervention archéologique avait pour objectifs de vérifier la présence de ressources archéologiques pouvant être menacées par les travaux d'aménagement et, en cas de découverte, de les évaluer et les caractériser.

Cet inventaire archéologique a été effectué dans le cadre du permis de recherche archéologique 23-ETHN-04, lequel a nécessité ultérieurement une modification afin d'intégrer une journée complémentaire d'inventaire archéologique, des activités de surveillance archéologique et une fouille. Ce faisant, des enregistrements archéologiques supplémentaires allaient pouvoir être consignés. L'équipe d'archéologues, qui a atteint huit personnes, a été présente sur les lieux au cours de huit journées non consécutives, soit du 25 avril au 5 mai et également le 23 août 2023 pour la journée d'inventaire complémentaire. La surveillance archéologique a quant à elle été effectuée les 7 et 9 février 2024. Enfin, la fouille s'est déroulée les 5 et 7 mars 2024.

Plan 1 Localisation générale

8x11

Plan 2 Localisation des sites archéologiques et des interventions archéologiques antérieures à l'île Sainte-Hélène

11x17

1.2 Méthodes de travail

Comme des travaux d'aménagement envisagés avaient lieu à l'intérieur des limites du site patrimonial BjFj-84 et qu'il fallait vérifier la présence de ressources archéologiques éventuelles, il a été recommandé de procéder à un inventaire archéologique de certains espaces visés par les travaux. Cette recommandation s'inscrit dans la vision du Plan directeur de mise en valeur élaboré en 2001 (Ethnoscop), lequel présente dans ses orientations une série de prescriptions dont plusieurs visent la protection et la conservation du patrimoine archéologique de l'île. La prospection devait être menée de façon systématique en ayant un support mécanisé afin de retirer les remblais de surface. Une fois les remblais retirés, il était permis de vérifier le contenu de l'horizon organique de surface, advenant que celui-ci était présent. Les puits de sondages ont été géolocalisés et les dimensions et altitudes ont été levées. Dans la plupart des puits de sondage, des relevés stratigraphiques ont été dressés, permettant de caractériser les sols présents. Suivant cette intervention, une surveillance archéologique des travaux d'excavation réalisés à l'intérieur des limites du site BjFj-129 allait également être nécessaire, d'abord dans l'optique de s'assurer que la trame archéologique n'allait pas être mise à mal et ensuite de s'assurer, dans l'éventualité où l'ancien horizon naturel de surface allait être dégagé, que l'opportunité pourrait être saisie afin de vérifier le contenu du sol.

Les données ont été consignées dans un carnet d'arpentage et des fiches d'enregistrement de sondages en utilisant le système de Tikal, lequel suivait *grosso modo* l'ordre de réalisation des tranchées. Ce système, communément utilisé en archéologie au Québec, comprend un numéro d'opération distinct de celui des interventions antérieures, auquel s'ajoute une lettre servant à désigner chacune des sous-opérations ou unités réalisées pendant l'intervention en question. Un numéro de lot sert finalement à désigner les différents éléments tels les couches de sol ou les vestiges mis au jour. Dans le cas présent, les opération 64 à 69 désignent l'ensemble des travaux d'inventaire archéologique réalisés à l'intérieur de la zone à potentiel archéologique no. 3 et en périphérie. L'opération 74 a quant à elle servi à consigner les enregistrements d'inventaire complémentaire, de surveillance et de fouilles archéologiques réalisés durant la réalisation des travaux d'aménagement. Les sous-opérations 64A à 69J désignent précisément chacun des sondages et comprennent également la tranchée plus grande réalisée lors de l'excavation mécanique des remblais. À l'exception des puits de sondage qui ont été creusés uniquement de façon manuelle, la majorité des sondages ont donc été débutés de façon mécanique puis complété manuellement. Seule la réalisation des puits de sondages 69E à 69J a requis que le sentier asphalté et son infrastructure soient retirés avant de pouvoir expertiser les sols (sous-opération 74A). L'asphalte a dû être retirée du site alors que de la poussière de pierre a été utilisée pour remettre en état les surfaces à l'étape du remblaiement. Ces activités ont été conduites lors de la journée d'inventaire complémentaire.

Pendant la réalisation des travaux d'aménagement, vers la fin de l'hiver 2024, la découverte de vestiges archéologiques a été rapportée par les ouvriers qui travaillaient au remplacement

des sentiers non loin du chemin du Tour-de-l'Isle, près de l'entrée du Chemin du bas-Contour. Des enregistrements ont pu être faits, permettant de décrire les vestiges de briques 74B1, lesquels se trouvaient à l'intérieur de la sous-opération 74B. Par la suite, une fouille archéologique a été menée préalablement à la construction de la nouvelle noue d'infiltration passant au sud et au sud-est de l'abri à pique-nique. À cette occasion, le sentier a été décapé de nouveau afin d'atteindre la membrane géotextile de localisation qui avait été disposée à cet emplacement à cet effet. L'aire ainsi formée a été enregistrée comme 74C. Dans cette superficie de la noue d'infiltration qui a été dégagée, six puits de fouille de l'opération 75 ont été excavés durant le printemps 2024 (75A à 75F).

2. CONTEXTE

2.1 Cadre naturel

Le survol présenté ici est tiré en grande partie du rapport de l'intervention archéologique réalisée au stationnement P12 et aux Vespasiennes réalisée en 2022 (Ethnoscop 2023), lequel s'inspirait intégralement du rapport de recherche de l'intervention de l'été 2019 lors des travaux de réfection électromécanique réalisés au musée Stewart (Ethnoscop 2020). Le survol est aussi largement inspiré du plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène (Ethnoscop 2001b).

L'île Sainte-Hélène est située dans le goulot d'étranglement entre les élargissements où se concentrent les îles de Boucherville au nord et le bassin de La Prairie au sud. Les rivages de l'île Sainte-Hélène sont donc tout près de l'île de Montréal à l'ouest et de la ville de Longueuil vers l'est. Sa superficie d'origine, celle qu'ont connue les Autochtones, les seigneurs français et les militaires, était de 123 acres. Cette superficie a aujourd'hui triplé en raison de la construction de la Voie maritime du Saint-Laurent et des aménagements de l'Exposition universelle de 1967. Désormais, elle englobe les îles Ronde, aux Fraises (Verte), Moffat, aux Gorets et Saint-Lambert.

L'île est formée en majeure partie de brèche ou de gabbro, un conglomérat constitué d'éléments anguleux réunis par un ciment. Le géologue T.H. Clark en fait ainsi la description : « Cette brèche consiste en une masse très dure et compacte de fragments, la plupart angulaires, appartenant aux roches précambriennes et aux roches de toutes les formations sédimentaires des environs » (Clark 1972). De couleur gris pâle à verdâtre à l'extraction, la pierre exposée à l'air libre s'oxyde et devient brun rougeâtre. Elle compose actuellement l'essentiel de l'arsenal abritant le musée Stewart et plusieurs autres bâtiments de l'île.

Le relief plissé de l'île (Plan 3) se présente selon plusieurs lignes d'interfluve (lignes réunissant les points les plus hauts d'une colline). Une telle ligne passe d'ailleurs sous l'arsenal et n'est

presque plus visible à cause des divers travaux effectués au fil du temps. Elle comprend la carrière exploitée lors de la restauration des bâtiments militaires en 1936-1939, alors que la plupart des plans anciens montrent un bossellement à l'endroit de l'échangeur du pont Jacques-Cartier. Cette ligne d'interfluve se termine par un abrupt du côté du fort et sa plongée coïncide avec l'emplacement de l'ancien quai militaire.

L'analyse des formes du paysage offre un tableau mettant en évidence certaines causalités relatives aux différentes installations militaires – la grande poudrière bien abritée dans le creux du talweg ou encore l'ancien glacis au sud de la caserne, dont la pente s'organise suivant la pente naturelle du talweg. À ces aspects du paysage s'ajoute une forme inondée par le Saint-Laurent, un ensellement (rabaissement d'une ligne d'interfluve) qu'on peut ici associer à un saut ou à un rapide. Or, cet ensellement provoque « toute une série d'embêtements à la navigation » (Blanchard 1953 : 238) et est même décrié par Bouchette en 1815 :

> « *le plus grand désagrément de ce port [*de Montréal*] est le rapide de Ste. Marie, à environ 1 mille au-dessous, dont le courant est si fort que sans un grand vent de nord-est, les vaisseaux ne peuvent aller contre, et ils sont quelquefois retenus des semaines entières à environ deux milles seulement du lieu où ils doivent décharger leur frêt* » (Bouchette 1815).

Ces rapides font immédiatement face au fort de l'île Sainte-Hélène. Si on ajoute l'existence de récifs, de hauts-fonds et d'un puissant courant relié justement à cette position d'étranglement du fleuve Saint-Laurent, on obtient un lieu défensif naturel qui peut relativement bien convenir à des ouvrages militaires à la période historique et qui pouvait aussi s'avérer un emplacement stratégique à la préhistoire.

L'aire d'intervention de 2023-2024 correspond à l'entièreté de la zone à potentiel autochtone préhistorique no.3 (Plan 4), laquelle se situe au sud de la plaine des Jeux et est bordée au sud-est par le pavillon des Baigneurs. L'aire est bien évidemment située à l'intérieur des limites du site archéologique BjFj-84 qui désigne la superficie originelle de l'île avant son agrandissement. Une pente faible mais généralement ascendante vers le nord-est s'élève vers les monts Boulé, Champlain et Vaudreuil, constituant le point culminant de l'île. Avant l'agrandissement de l'île, le flanc ouest de la zone à potentiel devait se trouver à une faible distance (< 50 m) de la rive du fleuve Saint-Laurent.

Plan 3 Croquis géomorphologique et potentiel archéologique préhistorique

11x17

Plan 4 Localisation du site BjFj-84 sur une spatiocarte

11x17

2.2 Période préhistorique

Les premières occupations humaines connues dans l'archipel montréalais remontent à la période de l'Archaïque récent. Cette période, que l'on divise entre Archaïque récent laurentien et Archaïque récent post-laurentien, débute autour de 6 000 ans avant aujourd'hui [AA] et s'étend jusque vers 3 000 ans AA. Selon l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, des sites de cette période sont présents sur quelques-unes des îles du fleuve Saint-Laurent entre l'île de Montréal et la rive sud (Plan 5), mais la plupart de ces découvertes ne sont associées qu'à quelques objets souvent hors contexte. Des objets de cette période auraient été mis au jour sur l'île Sainte-Thérèse (BkFi-1) et sur l'île des Sœurs (BiFj-1 et BiFj-49). Ces trouvailles s'ajoutent à celles sur l'île de Montréal (BiFj-85, BjFj-18, 85, 107 et 196 et BiFl-5), sur l'île Jésus (BjFk-3) et sur la rive sud entre La Prairie et la Pointe-du-Buisson.

Les sites du Sylvicole (3 000 à 490 ans AA) sont plus nombreux. Ils s'accompagnent de changements importants dans la technologie, le mode de subsistance et le mode de vie, avec l'adoption progressive de la céramique, de l'agriculture et d'un mode de vie de plus en plus sédentaire. Divisée en trois sous-périodes (inférieur, moyen et supérieur), elle s'étend de la fin de la période de l'Archaïque jusqu'à l'arrivée des Européens et comprend toute une variété d'occupations et de traditions culturelles qui ont été maintes fois décrites en détail. C'est à la fin de cette période, pendant le Sylvicole supérieur, que sont occupés les deux sites autochtones connus de l'île Sainte-Hélène (Ethnoscop 2005a; b). Le site de la Roseraie (BjFj-128), sur la rive orientale de l'île, consiste en une occupation datant du milieu et de la fin du Sylvicole supérieur (entre 1200 et 1600 de notre ère). Il est situé à une altitude entre 10,60 m et 11,20 m au-dessus du niveau moyen des mers (NMM). Le site du Pavillon (BjFj-129), lequel est localisé sur la pointe sud de l'île originelle et se positionne à une élévation d'environ 14 m NMM, comporte des occupations attribuées au milieu du Sylvicole supérieur (entre 1200 et 1400 de notre ère). Ces deux sites ont livré chacun une certaine quantité de fragments d'objets en céramique, dont deux fragments de pipes sur le siteBjFj-129, ainsi que quelques outils et éclats en pierre taillée qui démontrent l'utilisation de chert noir ou gris et de la cornéenne.

Avec des élévations situées entre 13 et 22 m NMM[1], les premières émersions de la zone à potentiel archéologique no.3 ont pu survenir vers 7 500 ans AA, soit pendant l'Archaïque moyen, alors que le niveau du proto-Saint-Laurent descend autour de 15 m. Les secteurs les moins élevés de l'île Sainte-Hélène qui ont été expertisés ont pu être définitivement accessibles il y a environ 4 000 ans AA. À cette époque, le niveau du Proto-Saint-Laurent vient d'effectuer une première remontée isostatique pour atteindre environ 20 m (NMM) autour de 5 500 ans AA. Par la suite, il effectue une baisse graduellement, non sans encore remonter

[1] Cette élévation correspond à la surface actuelle du sol mesurée avant la réalisation des travaux. Malgré les divers travaux d'aménagement réalisés dans le parc, la surface du sol naturel se situe en général autour de 1 m sous la surface actuelle.

durant une poignée de fluctuations occasionnelles qui s'effectuent chacune pendant quelques centaines d'années (tableau 1).

Vers 4 000 ans AA, le sud du Québec est fréquenté par des groupes de l'Archaïque récent, bien qu'aucune occupation de cet acabit ne soit connue sur l'île Sainte-Hélène. Il semble cependant beaucoup plus probable que l'endroit n'ait été accessible et intéressant que beaucoup plus tard, soit pendant le Sylvicole, alors que le fleuve Saint-Laurent a plus ou moins atteint son niveau actuel. Malgré le retrait du fleuve et une légère pente descendante vers le sud-ouest, l'endroit devait être facilement accessible, tout en offrant une belle surface d'accueil, laquelle permettait notamment un accès à une position plus en hauteur.

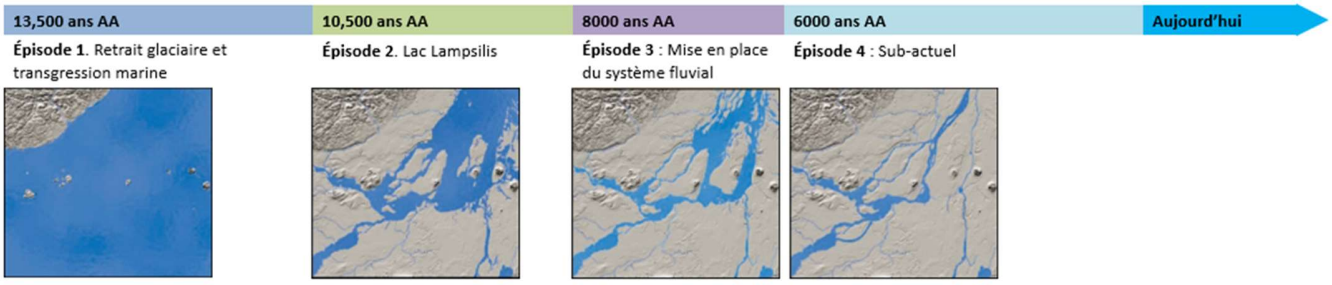
Plan 5 Sites archéologiques préhistoriques dans la région de Montréal

11x17

Tableau 1 Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal[2]

ÉVÉNEMENT	ÉPISODE	TEMPS*	INLANDSIS, GLACIERS	RÉGIME DES EAUX	AIRE D'ÉTUDE
—		13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	—	—
Retrait glaciaire et transgression marine	**1a**	13 500 à 13 000	Glaciers appalachiens individualisés : Maine, Côte du sud, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Provinces Maritimes	Mer de Goldthwait à l'est de Québec, lac proglaciaire à Candona au sud de la latitude de Lachute	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 m d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
	1b	12 900 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé sur le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du lac à Candona. La mer de Champlain inonde quasi instantanément le sud de la Laurentie.	Au mont Royal, seule la section des trois sommets située au-dessus de 187 m émerge, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
	1c	12 750	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 800 à 11 400 ans AA.	La mer de Champlain lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées jusqu'à Saint-Faustin.
	1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Sainte-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 ans AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m. Le débit des rivières est faible; climat sec.
—	**1** vers **2**	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	Dessalure de la mer de Champlain. Fin du régime estuarien à Québec : 10 600 ans AA.	Rivage de Rigaud à environ 64 m : saumâtre. *Débâcles* tous les 200 ans environ.
Lac Lampsilis	**2a**	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel à Montréal. Afflux du lac Agassiz fréquents.	➢ 10 600 AA : début du lac Lampsilis à 52 m. ➢ 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m. ➢ 9 600 AA : rivage de Montréal à 30-35 m.
	2b	9 000	Le front se situe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier gaspésien disparu.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel. Afflux du lac Agassiz moins fréquents et plus forts.	➢ 9 000 AA : replat à 23-25 m exondé. ➢ 8 900 AA : début du lac à la Loutre. ➢ 8 400 AA : rivage de St-Barthélemy à 18 m.
Mise en place du système fluvial	**3a**	8 000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien.	7500 AA : fin du lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du proto-fleuve, puis remontée vers 6 500 ans AA
	3b	7 000	Le glacier résiduel subsiste à l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	Proto-Saint-Laurent. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
Subactuel	**4a**	6 000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	Débit et régime semblables à l'actuel	Remontée du fleuve depuis 6 800 ans AA
	4b	5 000 et moins	—	Saint-Laurent subactuel, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois étapes cycliques. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

* Chronologie par étalonnage des dates ^{14}C en années de 365,25 jours AA : Avant l'Actuel, *i.e.* l'année 1950.



[2] Tableau conçu par Jean Poirier† d'*Ethnoscop Inc.* et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, *Géographie, Université de Montréal*, en octobre 2016. Mis à jour par Pierre J.H. Richard, été 2022.

2.3 Période historique

Tout comme le point 2.1 du présent ouvrage, le survol de la période historique présenté ici est tiré en grande partie du rapport de l'intervention archéologique réalisée au stationnement P12 et aux Vespasiennes réalisée en 2022 (Ethnoscop 2023), lequel s'inspirait intégralement du rapport de recherche de l'intervention de l'été 2019. Encore une fois, le rappel historique qui y est effectué reproduit les grandes lignes de l'historique produit en 2001 (Ethnoscop 2001a).

2.3.1 Une île "*découverte*" par Champlain

Bien que Jacques Cartier l'ait inévitablement aperçue en atteignant le secteur de Montréal en 1535, la première mention de l'île Sainte-Hélène provient de Samuel de Champlain, qui la remarque en mai 1611 : « Au milieu du fleuve y a une isle d'environ trois quarts de lieues de circuit, capable d'y bastir une bonne & forte ville, & l'avons nommée l'isle de saincte Élaine » (Giguère 1973 : 393). Ce toponyme lui a sans doute été inspiré par sa femme, Hélène Boulé (1598-1654). Fille de Nicolas Boulé, le secrétaire de la Chambre de Louis XIII, elle marie Champlain à l'âge de 12 ans (Gauthier 1963 : 3). Cependant, elle n'a probablement jamais mis les pieds sur l'île qui porte son nom.

Champlain aurait quant à lui fréquenté quelque peu l'île et y aurait même semé du blé (Gauthier 1963 : 6). Il mentionne dans ses écrits y avoir assisté à des inhumations huronnes (Leduc 1989 : 5). Les Autochtones l'occupaient probablement avant l'arrivée des Européens. Dès 1613, un poste de traite aurait été établi sur l'île, qui sert alors de point de ralliement aux expéditions de Champlain vers l'ouest. Il existe peu d'informations quant à la présence autochtone sur l'île au cours de la période historique. On sait toutefois qu'en 1664, deux Français y furent tués par des individus des Premières Nations et qu'en 1687, 400 d'entre eux s'y seraient réunis pour rejoindre 832 soldats et 1100 miliciens dans une expédition contre les Iroquois.

2.3.2 *Famille LeMoyne*

En 1635, la seigneurie de la Citière est concédée par la Compagnie de la Nouvelle-France au directeur des finances et conseiller du roi (plus tard gouverneur) Jean de Lauson, en faveur de son fils François. Cette seigneurie, qui « s'étend de la rivière Châteauguay à la rivière Saint-François et du fleuve Saint-Laurent jusqu'à 10 lieues dans la mer [...] » (Courville et Labrecque 1988 : 138) , comprend l'île Sainte-Hélène, qui jusque-là appartenait au roi. La famille Lauson ne l'occupera jamais.

Charles LeMoyne, « négociant, capitaine, procureur, greffier de la sénéchaussée de Ville-Marie, actionnaire de la Compagnie du Nord et marguillier de Ville-Marie » (Pinard 1989 : 37), se voit concéder en 1657 une partie de la seigneurie de la Citière. En 1665, une deuxième concession accordée à LeMoyne comprend les îles Sainte-Hélène et Ronde.

La famille LeMoyne y aurait, avant 1685, construit une hutte, « une petite maison en pièce sur pièce, sans planches ni maçonnerie » (Pinard 1989 : 24). Outre Pierre d'Iberville, Jacques de Sainte-Hélène et Paul de Maricourt, on compte parmi les fils de LeMoyne Charles LeMoyne de Longueuil (1656-1729), l'aîné de la famille. Il devient seigneur en 1684 et entreprend une brillante carrière militaire, se distinguant entre autres en 1687 contre les Tsonnontouais et en 1690, avec son frère Sainte-Hélène, à Québec contre Phips (Dupré 1969 : 420); cette dernière expédition a rassemblé 600 hommes, partis de l'île. LeMoyne convainc le gouverneur Frontenac – son concurrent dans la traite des fourrures – de demander à Louis XIV d'ériger en baronnie la seigneurie de Longueuil, ce que le roi accorde en 1700.

Sur l'île, une autre construction en bois est ajoutée vers 1702 (Ethnoscop 1994 : 6). Au cours des années suivantes, l'occupation de l'île par le seigneur et sa famille semble se faire plus intensive; du moins, en 1723, y trouve-t-on plusieurs bâtiments et cultures, soit une maison, un pressoir à cidre doté d'ailes, des vignes, des vergers et des terres en pâturage (Pinard 1989 : 25).

La maison (souvent nommée manoir), entourée de jardins, est érigée dans la partie sud-est de l'ancien périmètre de l'île, soit tout près de l'endroit où existe aujourd'hui la Biosphère. Les fruits du verger permettent une production pouvant atteindre 150 barils de cidre. L'établissement agricole de LeMoyne est complété par une étable-écurie et une bergerie. Par ailleurs, s'ajoute à la pointe nord-ouest de l'île, vers 1730, un moulin à eau faisant farine décrit par Pehr Kalm en 1749 (Kalm, Rousseau, Béthune et Morisset 1977 : 190-191).

2.3.3 *Lors de la Conquête*

Des batteries et des retranchements sont érigés sur l'île en août 1760 par une partie du régiment de Béarn (Tari 1994 : 12)[3]. Le 6 septembre 1760, le chevalier François de Lévis, vainqueur de la bataille de Sainte-Foy, arrive à Montréal; Lévis n'ayant reçu aucun renfort venu de France durant son siège de Québec, il dut quitter les lieux à l'arrivée de vaisseaux arborant pavillon anglais. Le 8 septembre, le gouverneur Vaudreuil signe la capitulation de Montréal, devant l'arrivée de trois armées britanniques en provenance de Québec, de la rivière Richelieu et du fleuve. Lévis, en désaccord avec les termes de la capitulation, se réfugie

[3] Certains de ces ouvrages sont demeurés longtemps visibles, ainsi que le révèlent des plans des XIX^e^ et XX^e^ siècles.

à l'île Sainte-Hélène et ordonne « […] aux 3 000 soldats sous ses ordres, dont 500 à l'île Sainte-Hélène, de brûler leurs drapeaux où que soient leurs bataillons. Lévis accomplit ce geste historique dans l'île et y est depuis personnellement identifié » (Leduc 1989 : 6). Cet événement, raconté ailleurs avec force détails (Achintre et Crevier 1876 : 14-17), ne serait qu'une légende, comme l'a démontré l'archiviste Pierre-Georges Roy (cité dans Gauthier 1963 : 7).

En épousant Marie-Charles-Joseph LeMoyne, baronne de Longueuil, David Alexander Grant devient en 1770 seigneur de Longueuil. Lors de l'invasion américaine, le gouverneur Guy Carleton rassemble 1000 soldats sur l'île afin de combattre l'ennemi cantonné à Longueuil; Carleton perd la bataille qui s'ensuit sur le versant sud de l'île et Montréal devient possession américaine pendant sept mois (Leduc 1989 : 7). Outre cette escarmouche, rien ne serait venu troubler la quiétude de l'île au cours de son occupation par la famille Grant. Celle-ci y fait construire vers 1780 des moulins hydrauliques. Un inventaire de 1806 précise que, sur la propriété du seigneur alors ceinturée d'un mur en pierre, se trouvent une serre, une étable, une glacière, une grange ainsi que la maison de la baronne (Pinard 1989 : 25)

2.3.4 *Volonté de fortifier le site*

La guerre anglo-américaine de 1812 a été déclenchée par les États-Unis en réaction à « l'enrôlement forcé des marins américains par la Grande-Bretagne, la violation de la neutralité américaine dans la guerre napoléonienne par la Grande-Bretagne et le refus de Londres de mettre un terme au blocus des côtes européennes » (Tari 1994 : 13). À cette époque, les fortifications de Montréal sont en cours de démolition[4].

La ville est au centre d'un réseau de communication s'étendant de Québec, au nord-est, à Kingston, au sud-ouest. À la suite de l'invasion américaine, les officiers britanniques réalisent l'importance stratégique du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs. Ainsi, ils considèrent qu'il faut « établir une communication adéquate et bien protégée entre les deux parties de la colonie pour assurer un déplacement et une concentration rapides des effectifs et du matériel de guerre » (Charbonneau, Desloges et Lafrance 1982 : 70). Dans ce réseau, Montréal est perçue comme un centre de ravitaillement, rôle qu'elle a joué dès sa fondation par la traite des fourrures. Vers 1820, la défense de Montréal est assurée par des forts ou fortins construits à Lacolle, Philipsburg et Coteau-du-Lac et par des ouvrages militaires érigés à l'Île-aux-Noix (fort Lennox), à Chambly (fort français utilisé comme entrepôt au XIX^{e} siècle), à Sorel et, loin en aval, à Québec où l'on entreprendra bientôt la construction de la citadelle.

[4] La démolition a été entreprise bien avant la guerre de 1812, soit en 1801 alors qu'à Londres on considérait que la position de Québec était suffisante pour défendre l'entrée du fleuve Saint-Laurent.

Sur l'île de Montréal, la démolition des ouvrages militaires commence à créer certaines difficultés, puisque l'on considère que la région doit conserver sa fonction de dépôt. Ainsi, « dès 1815, les militaires prévoient un accroissement de la circulation des munitions entre le Haut et le Bas-Canada en période de paix pour l'approvisionnement de la région des Grands Lacs » (Tari 1994 : 19). Cette année-là, le commodore Owen propose la construction d'ouvrages défensifs entre Kingston et Montréal, le creusement d'un canal (Lachine) pour faciliter la navigation et l'aménagement de dépôts sur trois îles, dont Sainte-Hélène. Le lieutenant-colonel Elias Walker Durnford, l'ingénieur militaire le plus réputé de son époque et concepteur de la citadelle de Québec, estime dans un rapport rédigé en 1816 que la poudre et les munitions doivent sortir de Montréal pour être logées sur une des îles en face de la ville. En avril 1818, William Grant cède l'île Sainte-Hélène au gouvernement en échange de terrains; en novembre, le duc de Richmond approuve à son tour le transport des marchandises militaires sur cette île. L'année suivante, une plainte du magasinier F. Sisson rappelle la nécessité de ce déménagement. Le duc de Wellington, célèbre vainqueur de Napoléon à Waterloo et *Master General of Ordnance* de 1819 à 1827, recommande aussi un tel déménagement et propose de plus que l'île soit fortifiée « de la même manière que l'île aux Noix avec des escarpes, des contrescarpes ainsi que des palissades » (Tari 1994 : 22).

Des hauteurs de l'île, il est possible de surveiller l'amont et l'aval du fleuve, la ville de Montréal et la rive sud par laquelle les Américains, remontant le Richelieu, peuvent attaquer. Les navires doivent nécessairement passer par le seul chenal existant, situé entre l'île Sainte-Hélène et Montréal, où le courant Sainte-Marie les oblige à ralentir. Les vaisseaux ennemis deviennent alors des cibles faciles à atteindre. De plus, l'île a l'avantage d'être isolée, ce qui constitue en soi une défense.

2.3.5 Occupation des lieux par l'armée britannique

À l'origine, plutôt qu'en faire une place forte, les militaires transforment l'île en dépôt d'armes et de munitions alimentant le Haut-Canada. Entrepris sous le règne de George III et terminés sous celui de George IV, les travaux permettent l'érection, de 1819 à 1823, d'un arsenal, d'un magasin, d'une caserne et de deux poudrières, l'une dite d'entreposage et l'autre de distribution.

D'importantes tensions sociales et politiques, notamment les Rébellions de 1837-1838, marquent les années 1830 et 1840. Face au nouvel ennemi (la population), les effectifs militaires augmentent considérablement dans l'île (Tari 1994 : 70). Parallèlement, les relations avec les États-Unis s'enveniment autour de discussions frontalières. On désire aussi réorienter les fonctions de l'île Sainte-Hélène : de simple dépôt d'armes, elle doit devenir un véritable poste défensif pour assurer la protection de Montréal. En 1845, l'arsenal est converti en caserne et en prison militaire; l'année suivante, le colonel William Holloway propose une série

d'améliorations : la construction de forts, de batteries, de tours Martello et de petits blockhaus « autour des rives de l'île » pour empêcher tout débarquement (Tari 1994 : 83). Même si ce projet est autorisé par le *Board of Ordnance*, tous les travaux militaires sont interrompus à la fin de l'année, à la suite d'une entente frontalière avec les États-Unis. La prison (arsenal) est incendiée en 1848; elle est reconstruite un an après, en même temps qu'on érige un blockhaus et qu'on aménage un lac artificiel. En 1851, on trouve les bâtiments suivants sur l'île (Tari 1994 : 130) : deux poudrières, deux dépôts de munitions, un magasin, deux entrepôts, une caserne, cinq ateliers (armurier, charpentiers, charrons et forgeron), un magasin des ingénieurs, un magasin du commissariat et une grange pour la paille. Il ne s'agit là que des bâtiments du service du matériel; c'est pourquoi cette liste ne comprend pas, entre autres, l'arsenal et l'hôpital.

2.3.6 *Parc municipal*

Trois ans après la Confédération, l'armée britannique quitte le Canada et le nouveau gouvernement doit dès lors assumer lui-même la défense du pays. L'île Sainte-Hélène et les bâtiments qui y existent sont cédés aux autorités fédérales qui y installent une milice. On déménage les poudres et on détruit les armes et les munitions (Tari 1994 : 147).

La Ville de Montréal obtient, en 1874, la permission du gouvernement fédéral d'utiliser l'île comme parc, à la condition que les secteurs à usage militaire (arsenal, magasin, caserne, poudrières, etc.) soient clôturés et interdits au public; de plus, l'autorisation peut être révoquée en tout temps. Quelques installations (abris, pompes, pavillons, glacière et bains) visant à agrémenter le séjour des visiteurs apparaissent à cette époque (Achintre et Crevier 1876 : 49-51).

En 1882, un « Rapport sur les Edifices Publics » décrit seize bâtiments présents sur l'île; plusieurs de ces bâtiments sont restaurés la même année. Au cours des décennies suivantes, des promoteurs désirent transformer l'île en un parc d'attraction (Leduc 1989 : 11), ce qui semble aller à l'encontre des vues du gouvernement fédéral qui y maintient une petite garnison. Enfin, en 1908, la Ville de Montréal achète l'île au coût de 200 000 $; le gouvernement se réserve toutefois deux parcelles de terrain, qui devront demeurer libres de toute construction. Certaines clauses de l'acte de vente stipulent par ailleurs que la Ville devra utiliser l'île comme parc public ou parc d'exposition. Aucun autre usage n'est permis et le gouvernement se réserve le droit de reprendre possession de certaines installations militaires – ce qu'il fera de 1914 à 1920 (Première Guerre mondiale), de 1939 à 1946 (Deuxième Guerre mondiale) et en 1970 (Crise d'octobre).

La Ville devient propriétaire de l'île en entier en 1927. Elle doit conserver les bâtiments historiques, mais obtient le droit de démolir certains édifices en bois; le magasin militaire et la résidence des ouvriers seront ainsi rasés afin de permettre la construction du pont du Havre (Tari 1994 : 160). À la même époque, quelques travaux de réparation sont entrepris.

Le début des années 1930 voit surgir une volonté de préservation des bâtiments de l'île manifestée non seulement par les autorités municipales, mais également par des citoyens. En 1931, l'architecte-paysagiste Frederick G. Todd, qui a alors à son actif la restauration des plaines d'Abraham à Québec, dresse un plan d'embellissement de l'île; jugé trop grandiose, ce plan prévoyait de ne faire qu'une seule bande de terre avec les îles Sainte-Hélène, Ronde et Verte (aux Fraises), ce qui ne se réalisera que plus de 30 années plus tard, pour Expo 67. Le plan initial de Todd ne se concrétise donc pas et les vieilles constructions militaires continuent ainsi de se dégrader, situation dénoncée tant par des fonctionnaires de la Ville que par des amants du patrimoine.

La Grande Dépression qui suit le krach boursier de 1929 empêche la réalisation des travaux de restauration. Cependant, avec l'arrivée de Maurice Duplessis, « le gouvernement du Québec décide qu'il était plus sage de verser des salaires à des chômeurs plutôt que de les garder aux secours directs » (Leduc 1989 : 13). Fort d'une équipe d'un millier d'hommes, Todd met en œuvre, de 1936 à 1939, un nouveau projet moins ambitieux, mais comprenant tout de même la restauration des principaux bâtiments militaires et la construction de la tour de Lévis; les travaux, interrompus durant la Deuxième Guerre mondiale, reprennent de 1949 à 1953, période au cours de laquelle sont aménagés le pavillon des Baigneurs, le pavillon des Sports (chalet de l'île Sainte-Hélène), l'estrade de la plaine des Jeux, des aires de jeux et de pique-niques et le réseau routier. D'autres installations apparaîtront par la suite dont, entre 1947 et 1961, le bâtiment (un restaurant à l'origine) à l'arrière des estrades de la plaine des Jeux et, vers 1962, les estrades elles-mêmes.

2.4 Interventions archéologiques antérieures

Les pages qui suivent sont tirées du rapport de l'intervention archéologique réalisée au stationnement P12 et aux Vespasiennes réalisée en 2022 (Ethnoscop 2023), lui-même tiré du rapport de l'intervention de 2019 (Ethnoscop 2020). Ce dernier reprenait le résumé proposé par Royer (2009) en y ajoutant les interventions ultérieures. Est-ce utile de présenter de nouveau ce long résumé des interventions antérieures. La mention plus haut serait suffisante pour diriger le lecteur vers les rapports antérieurs. À cela j'ajouterais un résumé de l'intervention de 2022, laquelle se trouve actuellement au point 2.4.17.

2.4.1 Découvertes de 1938

Au début des années 1930, il a été rapporté que des fondations du « manoir » étaient apparentes (Audet-Lapointe 1933 : 68), mais il s'agissait plutôt des ruines du mur d'enceinte des jardins. Les premières découvertes archéologiques sur l'île Sainte-Hélène sont effectuées à la fin des années 1930 par les ouvriers s'affairant à la mise en œuvre du plan de restauration de Todd. Ces découvertes ont été rapportées par les journaux de l'époque (*Le Devoir*, *The Standard* et *La Patrie*). Outre la mise au jour présumée des vestiges de la résidence d'été du seigneur Charles Lemoyne et d'autres aménagements (« *ruined ramparts, barracks, passages, tunnels and buildings that no one knew existed* »), de nombreux objets furent ramassés, dont plus de 200 pièces de monnaie provenant des Amériques, de l'Europe et de l'Asie et dont la datation s'étendrait du début du XVIII^{e} siècle au XX^{e} siècle :

> *Taken in conjunction with the position in which they are found and the dates they bear, these coins all help to illustrate the history of St Helen's Island which is a cross section of the history of Canada. The two old Spanish coins and the older French ones were found deep down in the lower excavations, buried beneath a century's refuse. On the other hand, scattered around on the surface were cents and small coins of post-war France, as well as coins of such countries as Czecko-Slovakia* (Blanchard 1938).

La grande variété de provenances des pièces modernes témoigne vraisemblablement de la diversité d'origine des touristes ayant visité l'île. Cependant, une certaine variété existe aussi parmi les pièces les plus anciennes. Leur présence s'expliquerait par le fait que, la production de monnaie étant coûteuse, une valeur d'échange officielle était accordée à un grand nombre de devises étrangères et plusieurs d'entre elles circulaient ainsi au pays. Outre des pièces de monnaie, des boutons, des insignes d'uniformes militaires, des clés, des pinces, des ciseaux, des haches, des baïonnettes, des boulets et des balles ont été découverts lors des travaux de 1936-1939.

2.4.2 Intervention de 1963

En 1963, le site de l'Exposition universelle alors à venir a fait l'objet d'un examen. Le rapport (Pendergast 1963) mentionne qu'aucun site n'a alors été découvert, sans préciser si l'intervention s'est limitée à une inspection visuelle ou si elle a compris la fouille de sondages.

2.4.3 Inventaire de 1993

Une première intervention archéologique bien documentée, mais de portée limitée (six sondages), a été réalisée à l'île Sainte-Hélène en 1993 (Ethnoscop 1994), préalablement à la mise en œuvre de travaux de réfection des systèmes de récupération des eaux usées par la Communauté urbaine de Montréal (plan 2). Furent alors mis au jour quelques dépôts contemporains de l'utilisation du complexe militaire ainsi que divers aménagements de circulation et de drainage des XIX^{e} et XX^{e} siècles; on trouva par ailleurs, dans la plaine des Jeux, des débris de dépendances de la cour de l'ingénieur du roi.

2.4.4 Inventaire et surveillance archéologique de 1995

En 1995, des sondages mécaniques et manuels ont été pratiqués dans les secteurs de la grande poudrière et du fort, lors de travaux d'implantation d'égouts sanitaire et pluvial par la Communauté urbaine de Montréal (Ethnoscop 1997). Ces sondages ont permis la découverte, à l'est de la grande poudrière, de murs de fondation en béton de la résidence du gouverneur de l'île, une fonction créée à la fin du XIX^{e} siècle (plan 2). Au nord-ouest de la petite poudrière furent mis au jour les restes d'un entrepôt érigé dès 1823, une conduite d'aqueduc du XIX^{e} siècle et des couches de construction du fort. Une surveillance archéologique a permis la poursuite du dégagement des murs de fondation en béton à l'est de la grande poudrière, puis la découverte de trois murs de fondation d'une dépendance de la maison du gouverneur de la prison (à distinguer de celle du gouverneur de l'île) et d'artefacts témoignant de l'occupation des lieux au XIX^{e} siècle. Par ailleurs, une canalisation en pierre construite en 1823 a été trouvée à l'ouest de la petite poudrière. C'est à la suite de l'intervention de 1995 que le code Borden BjFj-84 a été attribué à l'île Sainte-Hélène.

2.4.5 Inventaire et surveillance archéologique de 1999

Une surveillance archéologique et des sondages ont été pratiqués à divers endroits sur l'île Sainte-Hélène en 1999, dans le cadre de la construction d'un nouveau réseau par la Commission des services électriques de la Ville de Montréal (Ethnoscop 2001a). Dans la cour de l'arsenal, les murs de fondation ouest, sud et est des magasins ont été dégagés ainsi que la

base d'un mur de refend. Un mur de fondation d'un porche, des canalisations en bois et en pierre tout comme une cuve à paratonnerre ont de plus été trouvés à l'intérieur de l'enceinte de la grande poudrière. La surveillance archéologique le long des anciens chemins Maisonneuve, Loranger et McLaren et de l'allée Hingston ainsi que dans la plaine des Jeux a donné peu de résultats; il en est de même pour l'inventaire préhistorique réalisé un peu à l'est de cette plaine et aux abords des chemins Loranger et McLaren. Ainsi, bien qu'une grande portion de l'île ait alors été échantillonnée, seuls les secteurs du fort et de la grande poudrière ont permis des découvertes significatives.

2.4.6 *Répertoire documentaire des bâtiments patrimoniaux de 2000*

Le répertoire documentaire des bâtiments militaires, réalisé en 2000 pour la Société du parc Jean-Drapeau (Ethnoscop 2000) avant la mise en œuvre de travaux de restauration, comprend des fiches traitant des principaux ouvrages patrimoniaux alors présents sur l'île, soit l'arsenal, la petite poudrière, la caserne, le corps de garde, le lavoir, l'enceinte, la grande poudrière, le blockhaus (depuis démoli) et le cimetière. Pour chaque ouvrage, une description est offerte, suivie d'un survol de son évolution, d'une présentation du potentiel archéologique et documentaire, puis d'un dossier cartographique et photographique. Cette étude est particulièrement utile pour bien comprendre l'évolution architecturale de chacun des bâtiments et aménagements.

2.4.7 *Étude de potentiel archéologique historique et plan directeur de 2001*

Malgré leur grande valeur patrimoniale, les ouvrages analysés dans le répertoire (Ethnoscop 2000) n'offrent pas une vision complète du complexe militaire au cours du Régime anglais. Une étude de potentiel archéologique historique couvrant l'ensemble de l'île a été produite dans la foulée du rapport des interventions de 1999; par cette étude (Ethnoscop 2001b), il a été déterminé que 126 ressources archéologiques potentielles pouvaient être préservées sur l'île, représentant autant de bâtiments et d'aménagements s'ajoutant aux neuf dont traite le répertoire. Pour chacune de ces ressources, on indique les dates de construction et de démolition, sa nature, son emplacement, son intégrité et son état actuel ainsi que les activités connues ayant pu la perturber. L'étude fournit aussi des recommandations ainsi que des références bibliographiques, une liste de plans anciens et un plan de localisation. Bien que sommaire, ce document a permis pour une première fois de constater toute la richesse archéologique présumée de l'île. C'est à la suite de son dépôt qu'est apparue la désignation « site militaire de l'île Sainte-Hélène », au lieu de « fort de l'île Sainte-Hélène ».

À la suite de cette étude de potentiel archéologique, un plan directeur de mise en valeur a été produit pour la Société du parc Jean-Drapeau afin de définir « les orientations et les interventions nécessaires à la conservation et à la mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène, et cela afin de restituer au site les caractères permanents de son identité [...] » (Ethnoscop 2001b : 3). Le document, réalisé par une équipe formée d'un géomorphologue, d'une historienne de l'art, d'un architecte-paysagiste, d'une géographe-cartographe, d'un archéologue historien, d'un architecte et d'un historien, dresse l'histoire de l'île et l'état actuel des ressources archéologiques, paysagères et architecturales. Il présente aussi les orientations de mise en valeur, la stratégie d'intervention et les modes de réalisation du plan. En ce qui concerne plus particulièrement l'archéologie, il rappelle le potentiel archéologique de l'île, résume les découvertes antérieures, décrit les ressources et démontre leur intérêt. Il dresse également un programme d'inventaire et de fouilles échelonné sur huit années et débouchant sur la publication d'une synthèse. Ce plan a guidé les travaux de restauration effectués sur le site militaire au cours des années 2000.

2.4.8 Interventions archéologiques de 2000 à 2004

En 2000, des problèmes de drainage ont rendu nécessaires de brèves surveillances archéologiques dans le rempart sud et contre l'épaule gauche de l'arsenal. Dans le rempart sud, d'anciens drains ont été mis au jour dans de grandes tranchées. Leur extrémité était précédée d'un ouvrage retenant les terres latérales : il s'agit de contreforts de soutènement construits dans les années 1930. La reconstruction du rempart avait entraîné la disparition des anciens remblais. Toutefois, certains sols appartenant au rempart d'origine avaient été préservés, presque à la hauteur du fossé qui avait également été remodelé. Près de l'épaule gauche de l'arsenal, un drain en pierre qui devait y être présent n'a pas été trouvé; ce drain avait peut-être été détruit lors de la pose d'une conduite d'égout le long de l'arsenal. Quant aux murs de fondation de l'arsenal, on a constaté qu'ils semblent avoir été reconstruits en même temps que le bâtiment lui-même, en 1863-1864.

Dans la foulée du dépôt du plan directeur d'aménagement (Ethnoscop 2001b), un inventaire a été effectué de 2001 à 2004. Les résultats de cet inventaire ont démontré l'ampleur du potentiel archéologique du site et sa valeur scientifique. Les secteurs du fort, de la cour à bois au sud-est du fort, de la plaine des Jeux, de l'hôpital au sud de la plaine des Jeux, les parties nord et nord-est de l'île, les abords de la Biosphère et du chalet de l'île Sainte-Hélène ainsi que le secteur de la grande poudrière ont ainsi été inventoriés (Ethnoscop 2005a; b).

Dans l'enceinte de la petite poudrière, l'intervention a permis de décrire le mode de construction des paratonnerres qui protégeaient le bâtiment, de bien comprendre le système de drainage et de déterminer la nature des revêtements de surface de la période militaire. Ces découvertes ont contribué de façon significative à la mise en valeur des lieux, par exemple dans la conception du nouveau paratonnerre et la définition du type de revêtement de surface à mettre en place.

L'existence, l'emplacement et le mode de construction de plusieurs bâtiments (cuisine, entrepôt à bois, caveaux et latrines des hommes) ont également été déterminés dans les autres sections du fort. La fouille de deux sondages bordant la caserne n'a pas permis la mise au jour de vestiges de porches. Celle du sondage à côté du puits laisse croire que la partie inférieure de ce dernier pourrait dater du début des années 1820. Plus à l'est, des murs de fondation d'une cuisine transformée en salle d'ablutions et d'un entrepôt à bois ont été découverts. Près du flanc droit de l'arsenal, un sondage fouillé afin de découvrir des vestiges d'une plate-forme à canon s'est avéré négatif; toutefois, il est possible que quelques couches anciennes du rempart ouest aient été trouvées.

Immédiatement au nord des latrines des femmes du lavoir, la fouille d'une fosse à cendres a causé une certaine surprise puisque, en plus de confirmer l'existence bien incertaine de cette fosse, de très nombreux artefacts y ont été recueillis. Il a été démontré que la proximité entre le lavoir et la fosse s'explique par le fait que le lessi (la base de la lessive) est composé de soude et de sels extraits des cendres. Il a toutefois été constaté que cette fosse ne servait pas qu'à recueillir des cendres, puisque l'on y avait jeté plusieurs types de déchets (matériaux de construction, restes de table, objets brisés, etc.). Les couches fouillées se rattachent, d'une part, à la construction de la fosse, à la reconstruction de l'arsenal en 1863-1864 et à la restauration du site en 1882 et, d'autre part, à l'utilisation de la fosse comme dépotoir. Ainsi, alors que les matériaux de construction témoignent des travaux précités, les autres débris ont probablement été jetés par les femmes et les filles fréquentant le lavoir et par les gardiens de la prison militaire, dont les quartiers étaient situés au rez-de-chaussée du flanc droit et de l'extrémité sud de la face droite de l'arsenal. Les assemblages d'artefacts sont caractérisés, entre autres objets, par les fixations et la quincaillerie d'architecture, la vaisselle de table et, dans une moindre mesure, par de petits objets rattachés à l'habillement, comme des boutons et des épingles; quelques artefacts se rattachent plutôt aux soins médicaux et aux loisirs.

Les vestiges recherchés dans le secteur des magasins et du terrain de manœuvre, soit ceux de corps de garde, d'un mur mitoyen dans les magasins et d'un puits, n'ont pas été découverts. Cet insuccès n'est apparemment pas dû à des perturbations majeures, inexistantes dans la plupart des sondages, mais plutôt à l'imprécision des plans anciens à partir desquels la stratégie d'intervention a été établie. Dans les magasins, seul un plancher de bois a été trouvé; compte tenu de la profondeur à laquelle ce plancher est apparu, on peut affirmer que les caves des magasins devaient être hautes d'environ 2 m. À l'est de l'arsenal, les sondages réalisés à l'extérieur de l'enceinte du fort, en particulier ceux à l'emplacement de latrines et du caveau à légumes, ont démontré que le potentiel archéologique du site n'est pas confiné au fort lui-même. En effet, l'un des murs de fondation du caveau a été trouvé, tout comme ce qui pourrait constituer le fond des latrines.

En 2002, la fouille des latrines des femmes dans l'enceinte de la petite poudrière a constitué la principale intervention archéologique. De nombreux dépôts, contenant une très riche collection d'artefacts et d'écofacts, ont alors été identifiés. Par la présence d'objets et

d'inclusions caractéristiques, ces dépôts témoignent de la fréquentation des latrines par les femmes et leurs enfants au cours des années 1850 et 1860, de la transformation des latrines en dépotoir à la fin des années 1860, de leur utilisation à ce titre par les miliciens canadiens au cours des années 1870 et de la reconstruction du toit en 1882. Les artefacts se rattachent à la préparation, à la consommation et à l'entreposage d'aliments, à l'habillement, aux parures et aux chaussures, à l'hygiène et aux soins de beauté, aux soins médicaux, à la consommation de tabac, à l'éclairage, à la décoration et au mobilier, à la construction, à la guerre, à l'écriture et aux jeux. Les assemblages démontrent hors de tout doute la présence d'enfants sur l'île. Parmi les écofacts, il faut signaler la présence d'une bonne variété de graines et de nombreux os. La fouille des latrines des officiers, construites comme les précédentes vers 1851, n'a pas été aussi fructueuse. En effet, ces latrines avaient été entièrement vidées, et ce, probablement à la fin des années 1930, lorsque le mur d'enceinte a été reconstruit. À l'ouest de l'enceinte actuelle, des vestiges d'un mur d'enceinte construit au début des années 1820 et démoli vers 1851 ont été découverts.

Un relevé photographique et une description architecturale du caveau présent au sud de la caserne ont aussi été réalisés en 2002. On a pu établir que le caveau lui-même aurait été bâti par les militaires britanniques, mais qu'une bonne partie du passage y menant a été construite ou reconstruite à la fin des années 1930.

En 2003, l'inventaire a été guidé par les impacts que pouvait avoir la mise en œuvre de travaux pour la tenue du 11e Championnat de la Fédération internationale de natation amateur. Plusieurs secteurs ont alors été expertisés : l'hôpital, au sud-est de la plaine des Jeux; la partie sud de l'île; la plaine des Jeux; la cour de l'ingénieur du roi, le terrain au sud-est du fort. Le volet préhistorique de l'inventaire a permis d'explorer partiellement deux des trois zones à potentiel archéologique préhistorique. La zone à potentiel archéologique préhistorique 1, au sud du stationnement du fort, est recouverte d'une épaisse couche de remblais divers, du moins dans le secteur étudié. La zone à potentiel archéologique préhistorique 3, située dans la partie sud de l'île et constituant la même qui a fait l'objet d'une expertise intensive au cours du présent mandat, semble avoir été privée de son tissu archéologique ancien par des décapages dans sa moitié est, alors que ce potentiel a été confirmé par la présence d'un site archéologique dans sa partie ouest. Le site du Pavillon (BjFj-129) recèle les vestiges d'une occupation associée aux Iroquoiens du Saint-Laurent et date du milieu du Sylvicole supérieur, soit entre 1200 et 1400 ans de notre ère. L'inventaire a mis au jour des tessons de poterie caractéristiques de cette époque, quelques objets lithiques en chert[5] noir et les traces d'un foyer.

[5] Le chert est une pierre siliceuse et dense qui a la propriété de pouvoir être taillée en produisant des cassures conchoïdales. Le grain est très fin voire aphanitique, ne pouvant être discerné qu'avec une loupe binoculaire. Son éclat varie de mat à cireux alors que son opacité peut parfois être translucide, semi-translucide ou opaque. Cette matière se décline en une variété de couleurs. Les cherts de la formation géologique du groupe de Trenton, lequel affleure dans les régions de Hull et Lanaudière prennent une teinte noire. Le chert peut être d'origine sédimentaire ou volcanique selon son mode de formation (Codère 1996).

L'assemblage d'artefacts compte 113 éléments, dont 64 rejets de débitage lithique, deux outils lithiques fragmentaires, 35 fragments de poterie et deux fragments de pipes. Les deux matières premières qui composent le débitage sont un chert noir lustré à fines inclusions fossilifères et un chert gris apparenté à la variante Onondaga. Le fragment de bord récupéré dans la sous-opération 1C est diagnostique du Sylvicole supérieur médian, entre 1200 et 1400 de notre ère. Il appartient à un vase orné d'un parement et d'une crestellation dont le décor est réalisé à la cordelette, alors que l'empreinte linéaire et l'incision sont réservées à l'encadrement. Le tout suit un agencement de traits obliques et horizontaux.

Une aire de rubéfaction et une fosse adjacente ont été localisées dans la sous-opération 1C. Son prolongement vers le nord (sous-opération 2A) n'a pas pu être mieux circonscrit puisqu'un sentier, aménagé au cours du XX^{e} siècle, vient tronquer les niveaux d'occupation préhistorique. Bien qu'un éclat ait été récupéré dans la sous-opération 1D, la dénivellation de la surface d'origine est accentuée, passant de 14 m à 13,30 m NMM sur une distance de 7 m (pente de 10 %), suffisamment pour considérer que l'occupation ne s'étend guère plus au nord. Les artefacts ont principalement été récupérés dans les sous-opérations 2H et 2G. La limite ouest du site pourrait suivre la topographie naturelle et correspondre plus ou moins à l'emplacement de la sous-opération 1D.

En ce qui concerne la période historique, les vestiges d'une vingtaine de bâtiments et d'aménagements ont été recherchés, avec peu de succès puisque seules deux latrines ont pu être trouvées. Ces faibles résultats s'expliqueraient par un décapage important survenu à la fin des années 1930, par l'imprécision grandissante des plans anciens au fur et à mesure que l'on s'éloigne du fort et par les contraintes quant à l'implantation des sondages (présence d'arbres, de services publics et de surfaces asphaltées).

Lors de la poursuite de l'inventaire en 2004, le site préhistorique du Pavillon a été mieux délimité et celui de la Roseraie (BjFj-128), datant de 1200 à 1600 ans de notre ère, a été découvert dans la zone à potentiel archéologique préhistorique 2, au nord du chalet de l'île Sainte-Hélène. Les niveaux d'occupations préhistoriques sont relativement bien protégés sous un remblai d'une épaisseur de 0,60 à 0,80 m. Seule une tranchée de 8,50 m de longueur sur 1 m de largeur expertise l'occupation préhistorique de ce site pour l'instant. La surface du dépôt qui recèle des artefacts et des écofacts se situe entre 11,25 m et 10,90 m NMM. Le matériel est éparpillé sur une épaisseur de 0,20 m. L'assemblage mis au jour comporte 247 artefacts et écofacts, soit 51 fragments de poterie, 146 rejets de débitage lithique, six outils lithiques et 44 restes osseux. Au moins quatre vases ont été dénombrés dans la collection de poterie. L'un des deux fragments de bord récupérés comporte une crestellation qui surplombe un décor complexe dominé par les incisions et les empreintes linéaires. L'autre fragment de bord est également dominé par les empreintes linéaires. Ces registres décoratifs semblent concorder avec la période du Sylvicole supérieur récent (1400 à 1600 de notre ère), mais n'y sont pas exclusifs et pourraient recouper la fin de la période précédente (1200 à 1400 de notre ère). De plus, la variété de traitement utilisé (côtelé, cordé et gaufré) pour la finition de la

panse des vases est plutôt caractéristique de la période du Sylvicole supérieur médian. La composante lithique est formée de deux variétés de chert, l'un noir lustré à fines inclusions fossilifères et l'autre gris foncé apparenté à la variante Onondaga, puis de cornéenne[6] du Mont-Royal. Une cuvette dont la base s'enfonce dans l'horizon stérile, lequel prend une teinte rubéfiée à sa surface, a également été identifiée. Il demeure envisageable qu'elle ait pu servir d'aire de combustion malgré l'absence de pierres et de restes osseux. L'étendue du site BjFj-128 et sa fonctionnalité demeurent à investiguer, mais il est clair que cet emplacement est propice à des établissements saisonniers.

La plupart des ressources archéologiques de la période historique que l'on recherchait en 2004 ont été mises au jour. Ainsi, l'inventaire archéologique historique a permis la découverte de vestiges dans les secteurs de la baronnie et de la résidence du gouverneur de la prison. Même si les restes de la résidence d'été du seigneur n'ont pas été trouvés, des vestiges trouvés à l'est de la roseraie et au sud-ouest du chalet de l'île Sainte-Hélène témoignent de l'occupation du secteur de la baronnie par les militaires britanniques; comme dans la résidence du gouverneur de la prison, les dépôts archéologiques sont relativement intacts. À l'intérieur de l'enceinte de la grande poudrière, deux systèmes de paratonnerre se sont succédé. En outre, la découverte des vestiges d'un caveau à légumes dans le jardin des officiers, au sud-est de l'arsenal, révèle une fois de plus le potentiel archéologique des abords du fort.

2.4.9 Inventaire et surveillance archéologique de 2007

Des interventions archéologiques effectuées en 2007 au sud-ouest de la Biosphère, lors de la construction d'une maison solaire, de la relocalisation d'arbres et de l'enfouissement d'une conduite électrique, n'ont pas permis de découvertes significatives (Ethnoscop 2011a). Le profil stratigraphique des sondages se résume à d'importantes couches de remblaiement, atteignant parfois 1 m d'épaisseur, déposées sur le sol stérile dont la surface a été décapée.

2.4.10 Relevés et surveillance archéologique de 2008

Des relevés et une surveillance archéologique ont été effectués lors de travaux de Gaz Métro au nord-est de la Biosphère, au printemps 2008 (Ethnoscop 2013a). Dans l'ensemble, les tranchées de Gaz Métro ont été creusées dans des sols déjà remaniés lors de la mise en place des conduites existantes. De plus, ces tranchées se trouvent partiellement dans des espaces gagnés sur le fleuve au cours des années 1960 ou sur l'ancienne rive. Le potentiel

[6] La cornéenne est une pierre dense, résistante et à grain très fin voire aphanitique et qui résulte d'un métamorphisme de contact. Elle présente généralement un éclat mat et un aspect opaque. En cassure fraîche, elle prend une teinte gris foncé et développe une patine en surface lorsqu'exposée. Comme elle est riche en fer, cette patine prend une teinte brun grisâtre orangé. La cornéenne est présente sur le pourtour des collines montérégiennes, dont le mont Royal qui comporte le site d'extraction BjFj-97 (Codère 1996).

archéologique y était donc relativement faible. Un vestige de maçonnerie, peut-être l'enceinte de la baronnie, a tout de même été mis au jour.

En mai 2008, des travaux d'excavation entrepris pour installer de nouveaux panneaux indicateurs dans le secteur de la Biosphère ont fait l'objet d'une surveillance archéologique (Ethnoscop 2011b). Le potentiel archéologique de ce secteur est principalement lié à la présence de la baronnie, propriété de Charles LeMoyne au cours du XVIII^{e} siècle. Les troupes militaires britanniques ont également occupé cet endroit après la Conquête. Aucune découverte ne fut cependant réalisée.

2.4.11 Inventaire et surveillance archéologique de 2009

Des travaux de réfection d'égout et d'aqueduc effectués sous surveillance archéologique aux abords de l'arsenal au printemps et à l'automne 2009 ont mené à la mise au jour d'un plus grand nombre de vestiges qu'initialement attendu (Ethnoscop 2011c). Parmi les vestiges dont la présence était soupçonnée figurent ceux de latrines, à la capitale, et ceux du coin sud-est des magasins, non loin de la porte cochère du flanc droit de l'arsenal. Avec les murs déjà dégagés en 1999, la localisation du coin sud-est des magasins permet d'établir la position exacte de ceux-ci. En outre, la découverte des latrines démontre, comme lors des interventions précédentes, que des vestiges de diverses dépendances sont préservés aux abords des magasins et de l'arsenal. De plus, des sections d'un drain de pierres ancien, d'un caniveau de briques, d'un dallage de briques ainsi que plusieurs pieux de bois et diverses maçonneries s'ajoutent à ces découvertes.

Lors d'un inventaire effectué à l'automne 2009 derrière la capitale avant l'aménagement d'un ascenseur, plusieurs vestiges formant un bassin de captation et de décantation, un canal d'amenée et un réservoir d'eau ont été découverts, décrits et protégés, en plus de ce qui serait un puits. Seules les latrines recherchées n'ont pas été mises au jour; d'ailleurs, il est fort probable qu'elles n'aient jamais été construites (Ethnoscop 2011d).

2.4.12 Relevés, inventaire et surveillance archéologique de 2010

Dans le cadre des travaux de construction de l'ascenseur dans le terrain de manœuvre, des relevés d'un segment du mur de fondation sud de la face droite de l'arsenal ont été réalisés en juin 2010. En août suivant, un ouvrage circulaire de briques (puits des années 1860?) a été découvert lors d'une surveillance archéologique près de la face droite (Ethnoscop 2011a).

Au cours de l'été 2010, un inventaire aux abords du chalet de l'île Sainte-Hélène a permis la mise au jour, du côté sud du chalet, de vestiges architecturaux associés à l'occupation militaire

anglaise du secteur de la baronnie. Du côté nord, les lambeaux du sol naturel organique, enfouis à 0,90 m sous la surface actuelle, n'ont pas montré de témoins matériels antérieurs à la fin du XIXe siècle, mais ont néanmoins révélé que ce sol s'étend vers le nord et l'est, en suivant le dénivelé d'origine du terrain (Ethnoscop 2012a).

2.4.13 Étude et surveillance archéologique de 2011

La présence d'un sol naturel au nord du chalet de l'île Sainte-Hélène a été de nouveau attestée lors d'une surveillance archéologique à l'hiver 2011 (Ethnoscop 2012a). En outre, un avis a été émis au mois d'août 2011 quant à la nature du couronnement d'origine du mur d'enceinte de la grande poudrière, soit un ouvrage de bois à deux versants avec légers débords recouvert de tôle à la canadienne.

2.4.14 Inventaire et surveillance archéologique de 2012 et 2013

Une surveillance archéologique de travaux d'enfouissement de conduites électriques près de la Biosphère a été exécutée au printemps 2012. Un mur de fondation, associé à l'occupation seigneuriale ou militaire de la baronnie, a alors été découvert au sud de la roseraie (Ethnoscop 2012b).

Des travaux de réfection des réseaux d'égout et d'aqueduc présents sous les chemins du Tour-de-l'Isle et de la Poudrière ont été effectués de l'automne 2012 jusqu'au printemps 2013. Un inventaire et une surveillance archéologique ont alors été réalisés pour protéger les ressources archéologiques identifiées lors d'études et d'interventions archéologiques antérieures. L'inventaire mené dans trois zones à potentiel archéologique préhistorique n'a pas permis de trouver de vestiges liés à des occupations de cette période. Sur les treize sondages effectués, seulement trois contenaient des sols bruns et organiques susceptibles de correspondre à l'horizon en place et de renfermer de tels vestiges. Ces résultats tendent à indiquer un important remodelage du terrain le long du chemin du Tour-de-l'Isle ayant entraîné un dérasement sur une certaine épaisseur des horizons de sol en place. Dans la moitié est du chemin de la Poudrière au sud de la grande poudrière, aucun vestige architectural n'a été mis au jour. Par contre, un rehaussement déposé vers 1829 y a peut-être été trouvé, tout comme des débris de la démolition, survenue vers 1865, du magasin de l'ingénieur construit vers 1829, ainsi que des niveaux de circulation du XIXe siècle. Le long du mur d'enceinte sud de la grande poudrière, aucune trace des guérites érigées en 1849 n'a été découverte; par contre, des drains de pierres des années 1820 ont été mis au jour lors de l'inventaire et de la surveillance archéologique qui a suivi. Dans la partie nord-est de l'île, cette surveillance n'a pas permis de trouver de vestiges des retranchements français (Ethnoscop 2013b).

À l'automne 2013, une surveillance archéologique a eu lieu lors de travaux de Gaz Métro un peu au sud du pont Jacques-Cartier, soit dans la partie nord-est de l'île originelle. Aucune ressource archéologique n'a alors été mise au jour, mais les sols d'origine de l'île ont été dégagés à des profondeurs de 0,80 à 1,90 m sous la surface (Ethnoscop 2014).

2.4.15 Inventaire et surveillance archéologique de 2016

En 2016, dans la portion sud de l'île Sainte-Hélène, la Société du parc Jean-Drapeau souhaitait aménager un amphithéâtre naturel permettant la réalisation d'événements culturels et sociaux. Essentiellement prévu dans la partie sud de l'île où des remblais ont été disposés dans le fleuve, l'aménagement de cet amphithéâtre comprenait également des travaux à proximité des actuelles vespasiennes, un secteur plus au nord pouvant correspondre à la pointe sud de l'île d'origine. La zone d'intervention, située à une quinzaine de mètres au sud du site préhistorique du Pavillon (BjFj-129), pouvait receler des ressources archéologiques qui, le cas échéant, seraient menacées par les travaux. Afin de vérifier la présence de telles ressources, un inventaire archéologique (opération 58) a été proposé, comprenant de longues tranchées excavées mécaniquement à l'intérieur desquelles des sondages manuels devaient être réalisés (Ethnoscop 2017a). Cet inventaire effectué à l'automne 2016 n'a cependant pas permis de révéler des ressources archéologiques, qu'elles soient préhistoriques ou historiques. L'excavation des tranchées a établi qu'aucun sol dissimulant une trame archéologique ancienne n'était présent à cet emplacement. Pour cette raison, aucun sondage manuel n'a été réalisé et les travaux projetés ont pu aller de l'avant tel que prévu.

Aussi, en novembre 2016, la Société des célébrations du 375e anniversaire de Montréal a installé un système d'éclairage permanent afin de projeter un jeu de lumière sur la Biosphère en prévision des festivités de l'année 2017. Les travaux impliquaient l'excavation de huit tranchées d'environ 2,75 m de côté sur environ 2,80 m de profondeur, à l'intérieur desquelles devaient être enfouies des bases en béton pour supporter les mâts d'éclairage. Une tranchée d'environ 0,50 m de profondeur, reliant ces mâts entre eux, devait en outre être effectuée pour y installer les conduits d'alimentation électrique. Compte tenu du potentiel archéologique préhistorique et historique du secteur, une surveillance archéologique des excavations a été exercée (Ethnoscop 2017b). Les tranchées d'installation des mâts d'éclairage (sous-opérations 59A à 59H) n'ont livré aucun indice d'occupation autochtone, et ce, malgré la proximité du site BjFj-128. Concernant l'occupation historique du secteur, seule la tranchée 59H, située au nord-est de la Biosphère, renfermait une couche contenant des débris de démolition, probablement ceux de la résidence d'été du seigneur Lemoyne. Un réexamen des photographies aériennes des années 1930 et 1940 a par ailleurs permis de localiser les ruines de cette résidence un peu au nord-nord-est de la Biosphère.

2.4.16 Surveillance archéologique de 2019

En 2019, les travaux de réfection électromécanique à l'intérieur et autour du musée Stewart occupant le bâtiment de l'arsenal ont été effectués sous surveillance archéologique (Ethnoscop 2020). La surveillance des travaux concernait notamment le raccordement d'un nouvel évier dans l'aile B de l'arsenal (sous-opération 60A), le remplacement d'un égout bouché à l'extérieur de cette même aile (sous-opération 60B), l'installation et le raccordement d'un nouvel égout dans le secteur de l'aile D (sous-opération 60C) et l'excavation nécessaire à l'installation de nouveaux équipements à l'extérieur de l'aile C (sous-opération 60D). Cette surveillance archéologique n'a pas mené à la découverte de nouveaux vestiges, mais elle a permis de dresser certains relevés et observations qui contribuent à une meilleure connaissance du site.

2.4.17 Surveillance archéologique de 2022

Enfin, en 2022, la Société du parc Jean-Drapeau a effectué des travaux d'installation de lampadaires et de leurs conduites d'alimentation électrique à proximité des vespasiennes voisines du stationnement P12 (opérations 61 et 62), ainsi que l'installation d'un abreuvoir près d'un abri à pique-nique au sud-ouest de la plaine des Jeux (opération 63). Au nord de la sous-opération 61J, les interventions archéologiques réalisées à proximité des vespasiennes et du stationnement P12 ont permis de localiser une large dépression, pouvant possiblement être associée aux retranchements de 1760. Les excavations mécaniques ont également révélé la présence de l'ancien horizon naturel de surface dans la plupart des sous-opérations. Aucune trace d'une occupation autochtone n'a été décelée.

Aux abords de l'abri à pique-nique, des relevés ont été dressés à la suite de la découverte de vestiges architecturaux (sous-opération 63A). En effet, dans la partie sud-ouest de la plaine des Jeux, quelques vestiges de briques ont été dégagés lors d'excavations en lien avec l'installation d'un abreuvoir. Ces vestiges, dont ceux d'une chambre de vannes, dateraient du milieu du XXe siècle.

3. RÉSULTATS

3.1 Inventaire archéologique de la zone à potentiel autochtone préhistorique 3 (opérations 64 à 69 et sous-opération 74A)

Une multitude d'emplacements de travaux projetés dans la zone à potentiel no. 3 ont fait l'objet d'une intervention préalable sous la forme d'un inventaire archéologique. Cette prospection, en vue de vérifier la présence de ressources archéologiques, a été menée en deux temps, c'est-à-dire d'abord dans la totalité de la zone à potentiel no. 3 et ensuite à un emplacement ciblé.

Dans un premier temps, l'ensemble de la zone à potentiel archéologique no. 3, qui allait être possiblement mis à mal par les travaux d'aménagement, a fait l'objet d'un inventaire archéologique qui se voulait systématique. À cet endroit, des sondages, débutés mécaniquement puis complétés manuellement, ont été réalisés. En effet, dans la mesure du possible, un espacement ne dépassant pas plus de 15 m entre chacun des puits de sondage a tenté d'être respecté. La présence de services enfouis, d'équipements de mobilier urbain, de sentiers asphaltés ou recouverts de gravier, d'infrastructures routières ou encore d'arbres, a fait en sorte que le positionnement de certains sondages a dû être décalé, accroissant du même coup certains intervalle inter-sondages.

Dans la plupart des cas, l'excavation de ces sondages a été débuté à l'aide d'une petit pelle excavatrice Kubota KX-040 afin de retirer les remblais présents. De manière générale, de petites tranchées ont été aménagées, ayant 2 m ou moins de longueur et 1,50 m de largeur (Plan 6). Par la suite, une fois les couches d'intérêt atteintes, nommément l'ancien horizon organique de surface, des sondages manuels d'environ 0,5 m par 0,5 m ont été réalisés dans l'optique de vérifier le contenu de cette matrice. Les artefacts constitués d'objets de tout acabit ont été récupérés puis ensachés selon la codification de Tikal. Par la suite, ils ont été conservés pour des fins d'analyse.

Dans un deuxième temps, un inventaire archéologique complémentaire a été mené pour que soit vérifié le contenu du sol sous une section d'un sentier asphalté, laquelle était située au sud-est de l'abri à pique-nique. En effet, une manifestation préhistorique, découverte tout juste au sud, était susceptible de se prolonger dans cette direction. D'importants travaux prévus, associés à l'implantation d'une noue d'infiltration partiellement sous ce sentier requérait qu'une vérification soit d'abord effectuée. Le décapage du sentier asphalté a été fait sous l'enregistrement de Tikal 74A et un nombre de cinq sondages complémentaires ont pu être réalisé (69J à 69N).

Finalement, trois nouvelles stations autochtones préhistoriques ont été identifiées dans cet espace ciblé par les travaux d'aménagement. Plus bas, il sera possible de consulter un descriptif plus détaillé des travaux, des contextes rencontrés et des découvertes qui ont été faites. Pour compléter ce survol, une interprétation des résultats sera mise de l'avant.

Au total, 131 puits de sondage ont été excavés. De ceux-ci, 25 tranchées se sont terminées à cette étape et n'ont eu recours qu'à l'excavation mécanique; les sols d'intérêt n'étaient pas présents ou ils présentaient de trop grandes perturbations. Ensuite, 85 tranchées excavées mécaniquement ont vu la réalisation d'un sondage manuel à l'intérieur de leur limite ou dans leur périmètre immédiat. Enfin, malgré la très fréquente présence de remblai, il faut noter que 22 sondages manuels ont pu être excavés sans avoir recours à l'excavatrice mécanique, soit en débutant directement à la surface du sol actuel (Tableau 2).

En fonction des résultats obtenus, sept secteurs regroupant des puits de sondage ou des puits exploratoires présentant des caractéristiques similaires ont pu être définis (Plan 7). Les secteurs 2, 4 et 6 ont révélé des composantes autochtones préhistoriques tandis que les secteurs 5 et 7 sont apparus fortement perturbés.

Plan 6 Localisation des sous-opérations

11 x 17

Tableau 2 Inventaire archéologique, zone à potentiel no. 3, Ile Sainte-Hélène, BjFj-84

Tableau 2 sondages - Good

Plan 7 Secteurs d'inventaire

3.1.1 Secteur 1

Le secteur 1 longe la route et la piste cyclable asphaltés; se trouvant à l'est du chemin du Tour-de-l'Isle et faisant face à la ville de Montréal (Plan 8). Il est constitué d'un replat vraisemblablement rehaussé de façon artificielle (Photo 1) mais parce qu'il présente des courbes de niveau relativement espacées, le plan de Sitwell de 1865-1869 suggère qu'une surface subhorizontale existait à cet endroit, offrant une surface d'accueil naturelle presque plane dans la pente généralement descendante vers l'ouest de ce versant de l'île. D'ailleurs, déjà à cette époque, l'endroit était utilisé pour y faire passer un chemin de terre; soit l'ancêtre du chemin du Tour-de-l'Isle (Figure 1). À proximité, dans la tranchée 48A réalisée sous la rue, les travaux archéologiques qui ont été menés au printemps 2012 ont permis d'identifier non seulement un alignement de pierre possiblement en lien avec l'ancien chemin ceinturant l'île, mais aussi l'horizon organique en place. Ce dernier présentait toutefois un pendage descendant vers l'ouest relativement prononcé. Dans cette tranchée, l'horizon organique se trouvait à environ 0,80 m de la surface asphaltée (Ethnoscop 2013b : 73).



Photo 1 À l'est du chemin du Tour-de-l'Isle et de la piste cyclable, de petites tranchées d'inventaire ont été réalisées, menant à l'identification de l'ancien horizon organique naturel, vue vers le nord (BjFj-84-23-NUM1-003)

Le secteur 1 a vu la réalisation de neuf tranchées contenant huit sondages manuels. En effet, seule la tranchée 64H n'a pas permis de mettre au jour un horizon pédologique apparaissant suffisamment intéressant pour qu'il puisse faire l'objet d'une fouille manuelle. Dans la plupart des cas, l'horizon organique du sol naturel est apparu sous un remblai constitué de couches hétérogènes, dont l'amplitude variait de 0,55 à 0,90 m d'épaisseur. Il est possible de douter des résultats

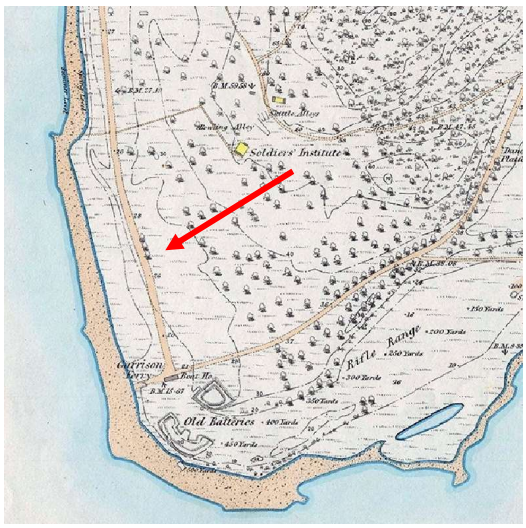


Figure 1 Extrait de *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9* de Sitwell, H. S. montrant où se trouve le secteur 1. (BanQ G/3452/M65/1869/C657 CAR)

de la tranchée 64B. En effet, cette sous-opération a révélé une couche organique à seulement 0,21 m de la surface, ce qui est apparu un peu haut malgré la présence d'artefacts d'une ancienneté relative. Il est possible que cette variabilité soit dû à une oscillation naturelle du relief d'origine

Règle générale, l'horizon organique est apparu constitué de limon argileux variant de brun à brun foncé (Photo 2). Aucun objet autochtone préhistorique n'a été trouvé dans cette couche cependant, quelques artefacts historiques témoignant de l'occupation eurocanadienne ont été dégagés (voir catalogue des artefacts en annexe). Parmi ceux-ci, l'ancien horizon organique de surface du sondage 64B a livré de la terre cuite fine blanche et du verre altéré par la chaleur. L'horizon similaire retrouvé dans les sondages 64D, 64E, 64F et 64G a surtout révélé du verre à bouteille et à cheminée de lampe et notamment un fragment de pipe de terre cuite fine argileuse blanche dans ce dernier puits (Plan 8 Localisation des sous-opérations, portion nord



Photo 2 Paroi est de la tranchée et du sondage manuel 64E, vue vers le nord-est (BjFj-84-23-NUM2-006)

Figure 2).

Plan 8 Localisation des sous-opérations, portion nord

Figure 2 Profil stratigraphique de la paroi nord du sondage 64D, secteur 1,BjFj-84

3.1.2 Secteur 2

Le secteur 2 est compris entre le secteur 1 et le secteur 3 (voir pPlan 8). Sa surface actuelle est droite, plane et apparait légèrement surélevée, possiblement en raison de l'aménagement de murets de soutènement bordant ainsi le secteur à l'est et à l'ouest (Photo 3). D'ailleurs, dans la plupart des 16 sondages réalisés au sud du sentier gravissant lentement l'île en direction du nord-est, il a été possible d'observer l'apport d'un remblai de rehaussement sous la surface de la pelouse ou de l'ancien sentier de criblure de pierre qui était passablement dissimulé au moment de l'intervention. Au total, 20 puits de sondages ont été réalisés dans ce secteur. D'emblée, seul la tranchée 64T n'a pas révélé l'ancien horizon naturel de surface. Dans cette dernière sous-opération, aucun sondage manuel n'a été réalisé.



Photo 3 Réalisation du sondage 64K, dans la moitié sud du secteur 2, vue vers le nord (BjFj-84-23-NUM1-009)

Dans chacun des autres sondages, le sol d'intérêt archéologique a été identifié sous un remblai hétéroclite, variant généralement d'une épaisseur de 0,20 à 0,35 m dans la partie nord (Photo 4) et de 0,35 à 0,45 m dans la moitié sud du secteur 2. Parfois, comme c'est le cas pour les sous-opérations 64P et 64W, cette couche était moins facilement identifiable, laissant croire à un apport de matrice ou à des perturbations plus intenses survenues à trame archéologique.



Photo 4 En aménageant les tranchées exploratoires, des remblais relativement peu épais ont été retirés afin de pouvoir réaliser les sondages archéologiques, vue vers le nord-ouest (BjFj-84-23-NUM2-021)

Station autochtone préhistorique 1

La réalisation des sondages manuels a permis la découverte d'une occupation de nature autochtone préhistorique. En effet, un premier sondage positif a été réalisé à l'intérieur de la petite tranchée 64K, alors qu'un fragment d'un outil autochtone de quartz, vraisemblablement une partie proximale d'une pièce bifaciale présentant un pédoncule arrondi, a été dégagés à la base de l'horizon organique (lot 64K05). Tout juste au-dessus, la partie supérieure de l'horizon naturel recelait un petit assemblage de culture

matérielle eurocanadienne, notamment des fragments d'assiettes ou de contenants de terre cuite fine blanche vitrifiée et non vitrifiée, de terre cuite fine de type Pearlware, d'un clou forgé et de verre à bouteille (lot 64K04) (Figure 3). En périphérie immédiate, d'autres sondages d'évaluation ont été réalisés, d'abord en retirant les remblais de surface à un minimum de cinq endroits en périphérie de la découverte (Photo 5 et voir page couverture).



Photo 5 Évaluation de la découverte archéologique, station 1 de BjFj-84, vue vers le sud-est (BjFj-84-23-NUM1-044)

Ce sont donc neuf autres sondages manuels d'évaluation qui ont pu être réalisés, dont sept ont été entamés à l'aide de l'excavatrice mécanique (66Q, 66R, 66S, 66T, 66U, 66V et 66W). Le Tableau 3 présente les découvertes ayant été réalisée à l'intérieur du périmètre de la station 1. En plus de ces sept sous-opérations, les sondages 66X et 66Y ont été creusées manuellement, soit à la pelle carrée en débutant directement à la surface de la pelouse. Certains sondages d'évaluation se sont avérés positifs : c'est le cas des sondages 66Q et 66R à environ 2 à 3 m au sud-ouest et de 66T à près de 5 m à l'est. Quelques artefacts eurocanadiens relativement anciens ont été trouvés à l'intérieur de l'horizon naturel de surface, notamment de la terre cuite fine de type *Pearlware*, *Creamware*, de la terre cuite fine argileuse blanche, du grès grossier à glaçure saline brune, du verre à bouteille et du fer forgé. C'est à la base de celui-ci qu'ont encore été trouvés les témoins autochtones préhistoriques. En plus de livrer quelques fragments de charbon de bois, le sondage 66Q a révélé 12 tessons de céramique autochtone, tous des tessons de corps, 10 fragments sont non décorés mais montrent toutefois des traces de traitement de surface au battoir gaufré. Ce traitement de surface fait son apparition au début du Sylvicole supérieur (Chapdelaine 1989). Deux autres tessons exfoliés présentent des empreintes linéaires parallèles. Enfin, deux éclats lithiques ont également été récupérés. Le plus petit est équivoque mais l'autre semble correspondre à de la cornéenne et



Photo 6 Fragment proximal d'un outil lithique de quartz et fragments de céramique autochtone trouvées respectivement dans les puits de sondage 64K et 66Q de la station 1 de BjFj-84 (Source Ethnoscop)

pourrait être d'origine anthropique (Photo 6). Immédiatement au nord-ouest, le sondage 66R a été réalisé afin de confirmer l'étendue du phénomène. La fouille de ce dernier sondage a livré cinq petits tessons de corps non décorés. Le plus volumineux d'entre eux semble présenter un traitement de surface lissé. Dans le sondage 66T, un seul tesson de corps exfolié a été trouvé. Sans faire de cette découverte un site archéologique à part entière, la codification de « station 1 » a été attribuée à cette manifestation préhistorique du site BjFj-84, afin de l'identifier et de la distinguer des autres occupations plus récentes.

Lot	Matière première	Objet	No. frag.	Commentaires
64K05	Quartz	Fragment d'outil lithique	1	Partie proximale d'une pièce bifaciale de quartz. Épaisseur : 7,9 mm et longueur résiduelle : 29, 1 mm. Présence possible d'un pédoncule arrondi.
66Q01	Bois	Charbon de bois	10	Fragments de charbon de bois
66Q01	Cornéenne	Éclat	2	Deux éclats dont 1 présentant du cortex. Superficie d'environ 320 et 1400 mm2. Il est possible que l'éclat de 320 mm2 ne soit pas anthropique.
66Q01	Céramique de type autochtone	Fragment d'un vase	10	Tessons de corps dont certains présentent un traitement de surface de battoir gaufré. Certains tessons sont exfoliés, Les plus volumineux mesurent 7,5 mm d'épaisseur.
66Q01	Céramique de type autochtone	Fragment d'un vase	2	Tessons de corps présentant des empreintes linéaires parallèles; possiblement plus de 4. Les tessons sont exfoliés
66R01	Céramique de type autochtone	Fragment d'un vase	5	Tessons de corps de céramique dont un présente une surface lissée.
66T05	Céramique de type autochtone	Fragment d'un vase	1	Tesson de corps exfolié non décoré.

Tableau 3 Artefacts autochtone préhistorique retrouvées dans le périmètre de la Station 1, BjFj-84

À l'est de la station 1, au sommet du mur de soutènement, un puits de sondage réalisé sur le plateau surélevé a révélé un sol naturel similaire à celui ayant révélé les témoins d'une occupation autochtone. Sans surprise, parce que le terrain est visiblement rehaussé à cet endroit, une quantité plus importante de remblai recouvrait l'horizon organique. Dans ce cas-ci, au moins 1,15 m de remblais recouvrait un sol naturel rapporté et remanié d'environ 0,12 à 0,15 m d'épaisseur, sous lequel était enfoui un bel horizon organique composé de limon brun foncé, homogène et compact, contenant quelques cailloux et pierres de petites dimensions. Seul un fragment de terre cuite fine blanche et sept fragments de verre vert foncé à bouteille ont été trouvé dans cette couche (Figure 4).

Ailleurs dans le secteur 2, la plupart des sondages ont révélé un petit échantillon de culture matérielle témoignant essentiellement des XIX^{e} et du XX^{e} siècles. En effet, quelques fragments ont été récupéré, entre autres de terre cuite fine de type Creamware, Pearlware, blanche et argileuse blanche, de la terre cuite grossière façon nord-est de l'Angleterre 2, du grès grossier,

notamment une variété Derbyshire 5, de la porcelaine fine dure orientale, du verre à bouteille varié et du fer laminé et tréfilé, essentiellement des clous. Il s'agit là d'un assemblage relativement commun pour cette île qui est le théâtre d'une occupation eurocanadienne continue depuis le Régime français mais d'une manière plus générale, plus spécifiquement l'occupation anglaise dans ce secteur, voire l'époque moderne.

Figure 3 Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage 64K, secteur 2, BjFj-84

Figure 4 Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage 64Y, secteur 2, BjFj-84

3.1.3 Secteur 3

Le secteur 3 s'étend sur la partie la plus élevée de la zone à potentiel 3. En effet, les sondages réalisés à l'extrémité nord est du secteur débutait à une altitude voisine de 22 m (NMM) (Photo 7). Se trouvant à l'est des secteurs 1 et 2, le secteur 3 doit être réaménagé en y installant des lampadaires et du nouveau mobilier urbain, notamment de petites clôtures entourant une zone végétalisée. Par ailleurs, les sentiers devaient aussi faire l'objet de travaux d'excavation.



Photo 7 L'inventaire archéologique a atteint le sommet de la zone à potentiel no. 3 dans le secteur 3. Quelques perturbations sont présentes à cet endroit, notamment un abreuvoir et des sentiers asphaltés, vue vers le sud-ouest (BjFj-84-23-NUM1-016)

À l'extrémité nord-est de l'emprise des travaux, quelques tranchées archéologiques d'inventaire avaient déjà été réalisée en 2003 (opération 20). À l'époque, l'intervention visait à retrouver les vestiges d'un hôpital militaire se trouvant dans un bâtiment érigé vers 1830. Le bâtiment, qui est ensuite utilisé comme école, comme corps de garde et comme résidence au cours du XIXe siècle, aurait été détruit au début du XXe siècle. L'intervention avait livré des résultats relativement mitigés, seuls de la démolition et une fosse pouvant correspondre notamment à des latrines avaient été identifiée (Ethnoscop 2005b : 445).

L'inventaire archéologique qui a été conduit a permis la réalisation de 26 sondages (voir Plan 8). Dans cette portion de la zone à potentiel archéologique no. 3, une quantité relativement faible de remblais a généralement été enregistrée (voir Tableau 2). Dans la moitié nord du secteur, la couche de remblai recouvrant les sols d'intérêt variait de 0,05 à 0,30 m (Photo 8) alors que dans la partie sud, ce remblai s'épaississait graduellement pour atteindre 0,45 m à son extrémité sud dans la tranchée d'inventaire



Photo 8 La sous-opération 64Z montre, sous le remblai hétérogène, que l'ancien horizon organique de surface est présent et qu'il semble intègre, vue vers le sud-est (BjFj-84-23-NUM2-064)

65P. En conséquence, plusieurs puits de sondage (n=12) ont pu être creusé uniquement de façon manuelle. À l'intérieur du sondage 65C, la découverte d'un débris de quartz suspect mais probablement d'origine naturelle, a fait en sorte que des sondages supplémentaires ont été nécessaires à proximité (69E, 69F, 69G et 69H). Aucun autre de ces sondages d'évaluation n'a révélé de témoins pouvant attester la présence d'une occupation autochtone préhistorique à cet endroit. L'origine naturelle du débris a donc pu être validée.

Dans la partie est, le creusement de la tranchée 65G a révélé une profonde perturbation atteignant environ 1 m sous la surface, laquelle était comblée de pierre concassée (Photo 9). Au fond, une membrane géotextile a été dégagée. Il était clair qu'une excavation importante est survenue récemment en périphérie de ce sondage. Un peu de la même façon, le sondage 65J, qui a été creusé jusqu'à 0,80 m de profondeur, n'a pas permis d'atteindre l'ancien horizon de surface. Autrement, l'intervention a permis de démontrer que les horizons naturels étaient encore généralement en place. La sous-opération 65V, qui est relativement simple, est un bon exemple d'une séquence stratigraphique type du secteur (Figure 5).



Photo 9 L'excavation de la tranchée 65G n'a révélé essentiellement que de la pierre concassée, vue vers le nord-ouest (BjFj-84-23-NUM1-019)

Figure 5 Profil stratigraphique de la paroi est du sondage 65V, secteur 3, BjFj-84

3.1.4 Secteur 4

Coincé au centre-est de la zone à potentiel no. 3, le secteur 4 est relativement étroit et constitue un prolongement du secteur 3 surtout dans ses caractéristiques pédologiques, c'est-à-dire qu'une quantité relativement faible de remblais recouvrent l'horizon naturel et organique de surface. Quelques sentiers asphaltés meublaient cet espace au moment de l'intervention, de sorte que l'espacement entre les sondages a dû être ajusté afin que la plupart des sondages soient creusés à l'intérieur des surface gazonnées. En effet, le parc devait conserver son aspect fonctionnel et sécuritaire puisqu'il continuait à être ouvert et fréquenté durant l'intervention archéologique. Un total de 20 sondages a été réalisé. De ce nombre, huit d'entre eux n'ont pas eu recours à une assistance mécanique; ils ont pu être creusés manuellement de la surface (Plan 9)

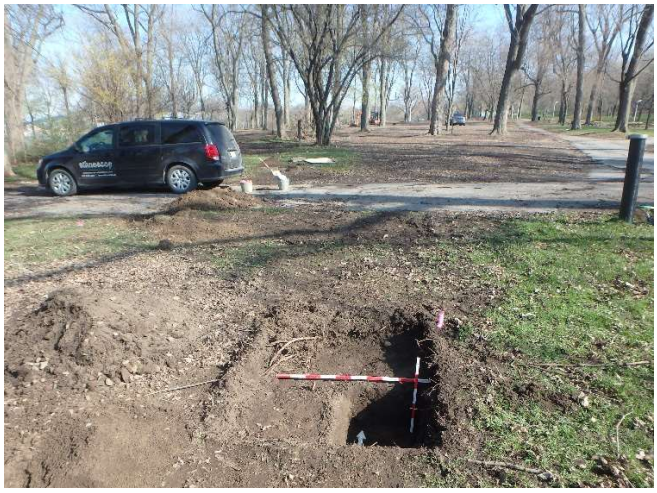


Photo 10 Aspect du puits de sondage 65Z situé au centre du secteur d'inventaire no. 4, vue vers le nord (BjFj-84-23-NUM2-091)

La plupart des tranchées et des puits ont pu révéler l'ancien horizon naturel de surface. Celui-ci n'est pas apparu homogène, de sorte qu'il était beaucoup plus foncé et organique dans la moitié nord du secteur alors qu'il était plus sableux et brun dans la moitié sud. Des remblais très hétérogènes ont été notés sous la surface, témoignant de plusieurs perturbations découlant d'aménagements divers à cet endroit. Cependant, certaines tranchées ont montré un faciès homogène, nécessitant qu'un retrait limité du remblai de surface (Photo 10). Règle générale, un remblai variant de 0,30 à 0,60 m d'épaisseur a été retiré dans l'ensemble du secteur 4 (Figure 7).

Station autochtone préhistorique 2

Pour une seconde fois au cours de cette intervention, l'inventaire archéologique qui a été réalisé à l'intérieur du secteur 4 a révélé une station d'occupation autochtone préhistorique. En effet, la fouille du sondage 65R a d'abord permis de trouver un tesson de corps autochtone préhistorique exfolié portant une empreinte linéaire à sa surface comme décoration. L'analyse de l'objet a révélé qu'un dégraissant de quartz a été utilisé lors de la fabrication de l'objet. Ce témoin se trouvait à la base de l'ancien horizon organique du sol naturel, soit tout juste en

surface de l'horizon naturel non remanié. L'horizon organique mesurait un peu plus de 0,15 m d'épaisseur et la fouille s'est prolongée plus en profondeur afin de s'assurer que les sols sous-jacents étaient bien en place et archéologiquement stérile.

Cette découverte a entrainé la réalisation d'une série de sondage d'évaluation en périphérie et également, plus tard dans l'été, une prolongation de l'inventaire sous le sentier asphalté (sous-opération 74A, voir aussi point 3.2.1). Comme dans le cas de la station 1, les sols des sondages d'évaluation réalisés tout près du puits positif ont été tamisés à l'aide de tamis ayant un grillage espacé de ¼ de pouce. Les sondages supplémentaires ont surtout révélé un assemblage de culture matérielle eurocanadienne pouvant attester d'une fréquentation de cet espace durant les XIX^{e} et XX^{e} siècles, dont certains éléments résolument modernes. À un peu plus de



Photo 12 Réalisation des sondages d'évaluation dans le périmètre de la station 2, vue vers le nord-ouest (BjFj-84-23-NUM1-115). Les flèches rouges pointent vers le puits positifs 65R et 68Y.



Photo 11 Fragments de céramique autochtone trouvées dans les puits de sondage 65R (en haut à droite), 65Y (en haut à gauche et dans 69L (en bas). Station 2, BjFj-84 (Source Ethnoscop)

3 m au sud-ouest du puits positif 65R, le sondage 68Y a livré des témoins en lien avec l'occupation autochtone préhistorique (Photo 12). En plus de permettre la trouvaille d'un os blanchis, la fouille de l'horizon organique débutant à 0,42 m de la surface a permis de récolter deux tessons de céramique non décorés, lesquels semblent appartenir à un seul vase. Les tessons montrent des traces noirâtres à l'intérieur, s'apparentant à de la carbonisation (Photo 11).

Comme il a été vu plus haut, lorsque les plans des travaux ont été finalisés et que la construction d'une noue d'infiltration était prévue tout juste au nord de cette station, il a été nécessaire de poursuivre l'inventaire sous le sentier asphalté au cours de l'été (sous-opération 74A). Cette intervention complémentaire était nécessaire afin de savoir si la station 2 se poursuivait dans cette direction (Photo 13). Advenant la découverte de témoins, des fouilles préalables allaient pouvoir être recommandées dans l'optique d'enregistrer et sauvegarder les ressources archéologiques. L'inventaire complémentaire a donc débuté par le bris et l'enlèvement de l'asphalte du sentier. Une superficie d'un peu moins de 50 m² a donc été décapée mécaniquement, formant ainsi la sous-opération 74A (voir Plan 6 et Plan 9) Cette surface de bitume reposait une petite couche de pierre calcaire concassée d'au plus 0,10 m d'épaisseur puis, plus bas, d'un épais lit de pose d'une profondeur d'environ 0,40 m, constitué de blocs de gabbro d'origine locale (Photo 14). Il est possible de croire que ce remblai de pierres puisse découler des aménagements de l'architecte paysagiste Frederic G. Todd durant les années 30 (Figure 6).



Photo 13 Tout juste au nord de la découverte menant à la création de la station 2, un sentier asphalté limitait l'évaluation de l'étendue de l'occupation ancienne, vue vers le sud (BjFj-84-23-NUM2-085)



Photo 14 Le sentier asphalté repose sur une épaisse couche de brèche ou de gabbro, vue vers le nord-ouest (BjFj-84-23-NUM4-002)

Le retrait mécanique des remblais a rapidement révélé que les 2/3 ouest de 74A avait été irrémédiablement perturbés, c'est-à-dire que les sols d'intérêts y ont été arasé lors de l'aménagement des sentiers. En effet, l'excavation a pu s'arrêter à 0,60 m de profondeur, en surface d'une couche de limon argileux brun jaune, correspondant généralement au sol naturel archéologiquement stérile. Par ailleurs, passant dans un axe est-ouest une tranchée d'un tuyau d'eau abandonné était également présente en partie nord de la sous-opération. Toutefois, en partie est de 74A, l'ancien horizon naturel de surface a pu être identifié, lequel aurait possiblement été préservé à cet endroit en raison d'une dépression naturelle. De manière générale, ce sol était présent sur une distance de 4,50 m dans l'axe nord-sud et au moins 3,70 m en est-ouest. Encore ici, la tranchée du tuyau d'eau venait tronquer la partie nord de la sous-opération (Photo 15).



Photo 15 Sous le sentier, dans le tiers est de l'aire décapée pour la poursuite de l'inventaire (74A), l'ancien horizon naturel de surface subsistait partiellement, vue vers le sud (BjFj-84-23-NUM4-011)

Dans cet espace réduit, il a été possible de réaliser cinq sondages d'évaluation (sous-opération 69J à 69N). Au centre de cela, le puits de sondage 69L s'est avéré positif. En effet, pas moins de 12 tessons de céramique ont été trouvé enfouis dans l'horizon organique, à environ 0,75 m sous la surface actuelle du parc. Au centre sud de ce lambeau de sol, la couche organique s'est avérée relativement épaisse (Photo 16) De cet assemblage, 10 tessons sont non décorés et deux portent des décorations faites d'incisions. L'un d'eux pourrait correspondre à un rebord inférieur de parement puisqu'il montre des amorces d'encoches et des lignes obliques formant des croisillons. L'autre montre des lignes parallèles aussi constituées

d'incisions (voir photo artefacts). Enfin, deux petites grenailles s'apparentant vraisemblablement à de l'ocre ont été récupérée dans ce même puit (Tableau 4). Par ailleurs, on peut aussi noter qu'un fragment de fourneau de pipe de terre cuite fine argileuse blanche a été trouvé dans ce même horizon.



Dans l'ensemble du secteur 4, malgré aucune ressource archéologique eurocanadienne n'était attendue (Ethnoscop 2001b : 33), bon nombre de sondages ont aussi révélé quelques témoins variés d'une occupation humaine débutant au XIX^{e} siècle mais s'échelonnant de tout évidence jusqu'au XX^{e} siècle. Du verre à vitre et à bouteille, ce dernier surtout vet et vert foncé, des fragments de contenants de terre cuite fine de plusieurs types (blanche, creamware), du grès grossier, des clous laminés et tréfilés ont a été trouvés dans les sondages 65S et 65T, mais aussi dans 65Y, 65Z, 68X, 68Y, 69A et 69C. Au sud du chemin du Tour-de-l'Isle, à l'intérieur des sondages 67A et 67S, aucun objet n'a été récupéré.

Photo 16 Sous un remblai de rehaussement hétérogène, l'ancien horizon organique de surface a pu être fouillé. Malheureusement, l'aménagement du sentier semble l'avoir partiellement arasé. Sondage 69K, vue vers le sud (BjFj-84-23-NUM4-021). La flèche bleue indique le sommet de l'horizon naturel de surface.

Tableau 4 Artefacts autochtone préhistorique retrouvées dans le périmètre de la Station 2, BjFj-84

Lot	Matière première	Objet	No. frag.	Commentaires
65R04	Céramique de type autochtone	Fragment d'un vase	1	Tesson de corps exfolié présentant un dégraissant de quartz. La surface montre une empreinte linéaire.
68Y04	Céramique de type autochtone	Fragment d'un vase	2	La céramique est constituée de deux tessons de corps non décorés. Sur les deux tessons, on note des traces de carbonisation à l'intérieur du vase.
69L01	Céramique de type autochtone	Fragment d'un vase	10	La céramique est constituée de dix tessons de corps non décorés.
69L01	Céramique de type autochtone	Fragment d'un vase	2	Deux tessons exfoliés portant des décorations faites d'incisions. L'un pourrait correspondre à un rebord inférieur de parement montrant des lignes obliques formant des croisillons et des encoches. L'autre montre des lignes parallèles aussi constituées d'incisions. Sylvicole supérieur
69L01	Ocre	Résidu	2	Deux petits fragments d'ocre



Figure 6 Installation du lit de pose d'un sentier au cours de la crise économique des années 1930, Ile Sainte-Hélène. (Source BAnQ; Fonds La Presse : 06M_P833S3D1033_0001_1)

Plan 9 Localisation des sous-opérations, portion centrale

Figure 7 Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage 65T, secteur 4, BjFj-84

3.1.5 Secteur 5

Immédiatement à l'ouest du secteur 4 et au sud des secteurs 1 et 2 se trouve le secteur 5. Celui-ci couvre une très grande superficie largement occupée par l'intersection du chemin du Tour-de-l'Isle et des voies menant à l'avenue du port, l'avenue Einstein et au chemin du Bas-Contour. L'endroit a donc été fortement aménagé, vraisemblablement rehaussé, et comprend notamment, en plus des infrastructures routières, quelques conduites d'aqueduc et d'égout, lesquels débordent dans les terrains adjacents (Ethnoscop 2023 : 49). En tout, 20 sondages ont été excavés dans ce secteur.



Photo 17 Excavation du sondage 66A. Au moins 0,95 m de remblai ont dû être retirés préalablement à ce qu'un sondage manuel puisse être implanté, vue vers le nord (BjFj-84-23-NUM1-031)

Dans ce secteur, de manière générale, les sondages de l'opération 66 ont révélés des remblais. Cependant, les sondages 66A, 66B et 66C, lesquels sont situés relativement près de la station 2, ont révélé ce qui semble être l'ancien horizon naturel de surface à une profondeur atteignant près d'un mètre (Photo 17). À l'exception du sondage 66J, le sol naturel non remanié n'a pas été atteint, malgré le retrait mécanique des remblais sur une épaisseur minimal de 1,30 m, parfois plus, atteignant à quelques occasions 1,50 m (Photo 18).



Photo 18 Tranchée 66M ayant été creusée profondément sans toutefois atteindre le sol naturel, vue vers le nord-est (BjFj-84-23-NUM1-040)

Au sud du chemin du Tour-de-l'Isle, en prévision à la construction d'une petite clôture qui doit ceinturer le site BjFj-129 dans l'optique de limiter le piétinement et l'érosion liée aux activités du parc, une série de sondages rapprochés devait être menée. La clôture, qui doit éventuellement comprendre un petit piquet implanté à chaque 2 m de distance, a été vérifié à un intervalle de deux piquets, c'est-à-dire en conservant une distance minimale de 4 m entre chaque sondage, lorsque qu'il n'y avait pas présence d'arbre à l'emplacement du sondage projeté. Lorsqu'un arbre ou un autre élément du mobilier urbain étaient présents, le prochain puits de sondage a été implanté environ 4 m plus loin (Photo 19). C'est dans ce contexte qu'ont été réalisés les puits 66J à 66P, 67N et 67P, 68J à 68M et 68S (voir Plan 6 etPlan 9).



Photo 19 En plus des arbres et de quelques lampadaires, une conduite d'égout passe entre les tranchées 68J et 68K. Au moins deux tranchées n'ont pas été creusées à cet emplacement, vue vers le nord (BjFj-84-23-NUM1-050)

En partie sud, le sondage 67P a également révélé une couche de remblai de l'ordre métrique (Figure 8). En dessous, il était possible d'observer une couche régulière de fragments d'asphalte et de béton qui avait d'abord été interprété comme de la pierre, formant ainsi un dallage grossier ou, du moins une surface de circulation (couche 2). Le retrait de cette surface plus ou moins régulière a permis d'effectuer un sondage manuel. La troisième couche s'articulait comme un remblai de rehaussement mais la suivante correspondait à l'horizon de surface du sol naturel. Aucun objet n'a été trouvé à cet endroit. La présence d'une couche de circulation ou d'un dallage n'a pu être expliquée formellement. Cependant, des plans de 1876 et 1937 montrent respectivement des bâtiments à proximité : le plus ancien suggère la présence d'un magasin de cartouches (no. 42), ou encore d'un entrepôt de combustibles (Ethnoscop 2001b : 37), alors que le plus récent montre un bâtiment muni de sanitaires (*Comfort*) mais également une station d'autobus (*Bus*) à proximité (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Compte tenu de la nature des composantes de la couche, il semble plus plausible d'associer cet ouvrage, s'il en est un, à une occupation moderne de cet espace durant le XX^{e} siècle.

Plus au sud, le long du segment de clôture à construire le long du versant sud-ouest du site BjFj-129, les résultats émanant des tranchées 68K à 68M, de même que de 68S se sont avérés

décevants. Dans 68J, le sol naturel ayant été arasé a été identifié sous près de 1,30 m de remblais hétérogènes. Dans 68L et 68M, les profondes tranchées exploratoires se sont terminées sur une couche régulière d'asphalte, laquelle reposait entre 1,25 m et 1,45 m de la surface actuelle. Tout porte à croire qu'il s'agit là de l'intersection du stationnement asphalté associé à l'Expo 67 et d'une route d'accès, laquelle traversait le site BjFj-129 (Figure 10). Enfin, le sondage 68S a pu être débuté, montrant initialement quelques remblais modernes. À la demande de la SPJD, la tranchée a été rapidement abandonnée car elle gênait le libre passage de véhicules d'entretien et d'aménagement d'un événement prochain dans le parc.

Figure 8 Profil stratigraphique de la paroi nord du sondage 67P, secteur 5, BjFj-84

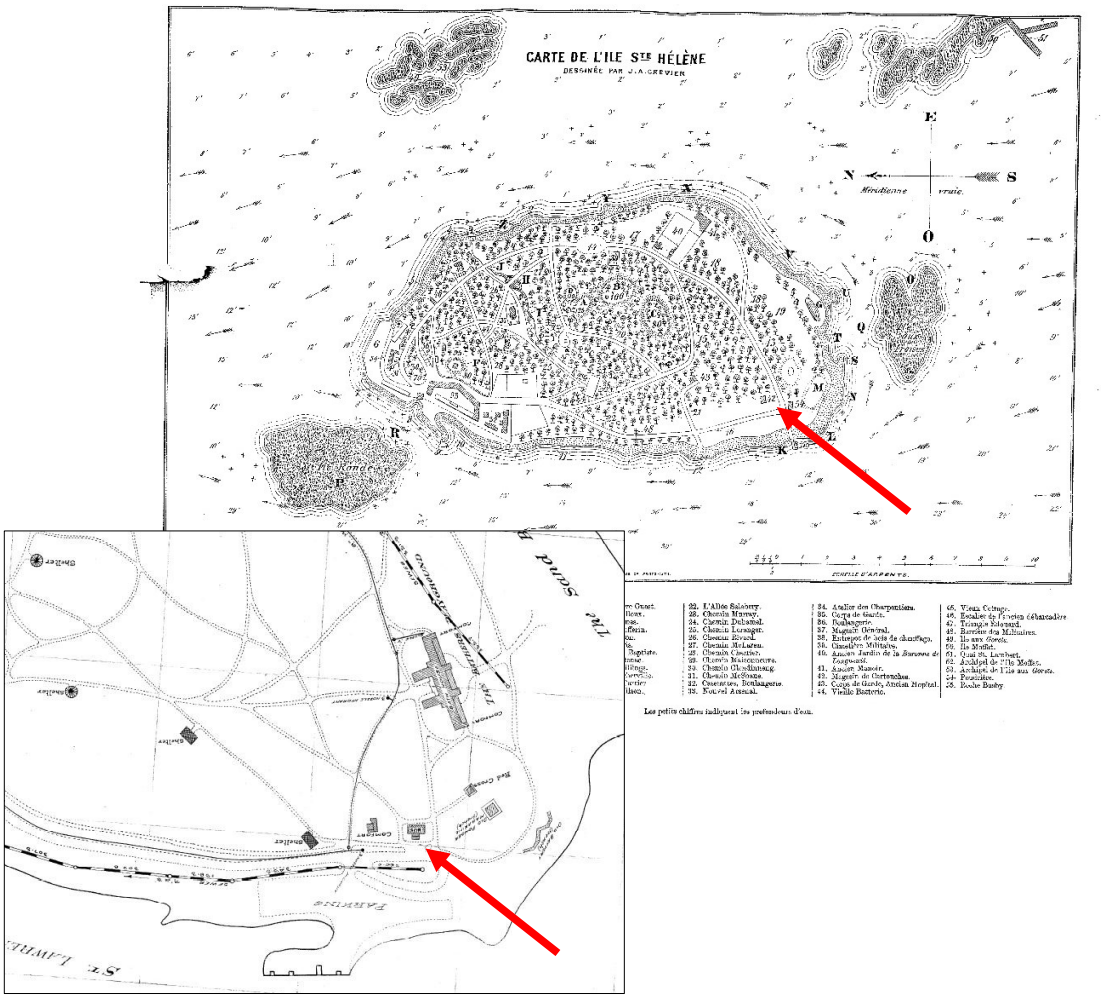


Figure 9 Plan de 1876 et extrait d'un plan de 1937, montrant d'abord un magasin de cartouches puis deux bâtiments, dont un lié notamment au transport par bus près de l'emplacement du sondage 67P (Source « Carte de l'île Sainte-Hélène »; J. A. Crevier 1876 et « General plan of St. Helen's Island showing water maisn and sewers » A. Montchamp 1937)



Figure 10 Extrait d'une photographie aérienne datant de 1967 superposée à la trame actuelle. Elle montre l'étendu du stationnement asphalté en lien avec l'Expo 67. (Source : Archives de la Ville de Montréal, 1967-K101-1A-009-e3000)

3.1.6 Secteur 6

Incluant sa superficie et débordant au sud et à l'est du site préhistorique BjFj-129, le secteur 6, conjointement au secteur 7, occupent l'essentiel de la pointe sud de l'île. À cet endroit, des travaux sommaires de fortification sont érigés à la hâte à l'été 1760 par de militaires français, en ayant comme objectif de contrecarrer l'avancée implacable des troupes britanniques qui ont fait capituler Québec l'automne précédent. C'est dans ce contexte qu'ont été érigés des batteries constituées essentiellement de terre. Celles-ci vont demeurer vraisemblablement en place jusqu'à la première moitié du XX^{e} siècle.



Photo 20 Aspect de l'île Sainte-Hélène à l'ouest du Complexe aquatique du parc Jean-Drapeau, secteur 6, vue vers le nord (BjFj-84-23-NUM1-080)

Dans l'ensemble du secteur 6, 21 tranchées ont été réalisée. Chacune d'entre elle a dû être débutée à l'aide de la pelle mécanique. L'une de ces excavations a permis la réalisation de deux puits de sondage manuel, menant le décompte à 22 sondages archéologiques (Plan 10). Un des objectifs de l'inventaire était d'abord de vérifier si le site BjFj-129 se poursuivait dans cette direction. Cette partie du parc compte de nombreux arbres matures, de même que des vestiges de sentiers caractérisé par la présence d'un peu de pierre concassée, lesquels sont encore utilisés de nos jours surtout par les équipes d'entretien du parc (Photo 20).

La plupart du temps, l'ancien horizon naturel de surface a pu être identifié puis fouillé. À quelques occasions, en l'occurrence dans le cas des sondages 67D, 67R, 68G et 68T, les sols sont apparus plus sablonneux et grossiers, moins organiques et parfois plus pâles. Il s'agissait là d'une anomalie car, dans l'ensemble, sous des remblais dont l'épaisseur pouvait varier de 0,30 m à près de 1 m, le contenu de l'horizon organique du sol naturel a pu être vérifié (Photo 21). Dans cette partie de l'île, il se caractérisait fréquemment par une couche de limon brun foncé, parfois sablonneux, de nature homogène et relativement ferme, contenant quelques



Photo 21 Réalisation de la tranchée 68H permettant de prospecter l'horizon naturel, vue vers le sud-est (BjFj-84-23-NUM1-087)

cailloutis et cailloux. Le sondage 68T a permis d'enregistrer des fragments de contenant de Creamware, du verre à vitre et à bouteille, une possible aiguille et, entre autres, deux fragments de pipe de terre cuite fine argileuse blanche. À l'est, dans le sondage 67Q, un câble électrique non répertorié a été brisé mais il a fait l'objet d'une réparation le jour même par une équipe du parc. Ce même puits a révélé l'horizon organique naturel mais il s'est avéré négatif.

Situé dans la portion centrale de ce secteur, le sondage 67V représente assez fidèlement les sols qui ont pu être enregistrés dans les environs (Figure 11). Un corpus relativement varié a été récolté, comprenant de la terre cuite grossière locale, de la terre cuite fine de type Creamware, Pearlware, blanche, du grès grossier Derbyshire 1, du verre à bouteille, quelques clous forgés, laminés et plusieurs tréfilés



Photo 22 La tranchée 68P a pu être réalisée à l'intérieur d'un petit boisé relativement dense, vue vers le sud (BjFj-84-23-NUM2-216)

Bordé par le site de Pavillon au nord et limité par le phare du Cosmos au sud, un petit boisé ou bosquet d'arbres en régénération était présent et a limité en quelques sortes la réalisation de puits de sondage. Dans l'ensemble, cet emplacement est apparu rehaussé et fortement perturbé. La tranchée 68P a pu être creusée à l'intérieur des limites d'une éclaircie (Photo 22). Un total de 1,20 m de remblais recouvrait les sols d'intérêt, lesquels possédaient un bel aspect et sont apparus invitant. Un petit assemblage d'objet a pu être récupéré, notamment un fragment de terre cuite fine blanche vitrifiée, plusieurs tessons de verre à bouteilles et à contenant et deux ossements blanchis. Parce qu'ils sont générés à l'intérieur d'un feu, la production d'os blanchis et calcinés est une caractéristique fréquente des sites autochtones préhistoriques. Tout juste au nord du boisé, le puits de sondage 68N a pu être fait (Photo 23). L'horizon naturel, qui présentait étrangement une pente descendante vers le nord-ouest, y a été trouvé à une profondeur de 0,87 m. Seul du verre a été trouvé dans le sondage qui a été fait. En direction de l'est les puits 68U et 68R ont aussi été descendu jusqu'à l'atteinte d'une couche organique. La fouille de 68U a permis la récolte de fragments de terre cuite fine argileuse, de quelques



Photo 23 Emplacement du sondage 68N lequel est coincé entre le boisé et le site BjFj-129, vue vers le sud-est (BjFj-84-23-NUM1-106)

ossements et d'une amorce de percussion ou d'une douille. Par ailleurs, le sondage 68W a aussi livré une telle amorce de percussion. Sans savoir si un lien de causalité existe, ces sondages se trouve à proximité de la borne de 450 yards d'un champ de tir, lequel est représenté notamment sur les plans de Sitwell et de Ford datant respectivement de 1867 et de 1869. Enfin, le sondage 68R s'est avéré négatif.

Station autochtone préhistorique 3

Au sud de ce bosquet d'arbre (Photo 24) , sous près de 0,90 m de remblai, la fouille de l'ancien horizon de surface du sol naturel dans le puits de sondage 68Q a livré deux éclats lithiques d'une superficie d'environ 100 mm² chacun (Figure 12). Selon l'observation macroscopique qui a été faite, la matière première pourrait correspondre à du chert gris (Photo 25). Le puits de fouille a également livré un fragment de terre cuite fine blanche, du fer et quelques ossements frais de mammifère. À l'intérieur de la même tranchée mais du côté ouest, un second sondage, la sous-opération 68V, a pu être amorcée (Photo 26). Un petit éclat lithique équivoque et fracturé, vraisemblablement fait de cornéenne, a aussi été récupéré. Du cortex est visible sur une de ses faces (Tableau 5). D'autres petits fragments d'os frais ont également été collectés mais il est difficile d'en attribuer l'origine. Ces découvertes constituent suffisamment de preuve pour identifier la présence d'une troisième station autochtone préhistorique à cet endroit.



Photo 24 Localisation de la station autochtone préhistorique 3, vue vers le nord-ouest (BjFj-84-NUM1-114). La flèche rouge pointe vers les puits 68Q et 68V.



Photo 25 Trouvé dans le puits 68Q, deux éclats de chert gris témoignent d'une occupation autochtone préhistorique à proximité, station 3 de BjFj-84 (Source Ethnoscop)

Seuls les puits de sondages 68U et 68W ont été fait de manière rapprochée afin de tenter de déterminer l'ampleur de la manifestation autochtone préhistorique. Malheureusement, aucun autre témoin autochtone préhistorique n'a été trouvé. Il est tout de même utile de réitérer que deux minuscules fragments d'os blanchis ont été extrais à 10 m à l'ouest, à l'intérieur du sondage 68P. Ces découvertes limitées ont été faites à environ 18 m des limites du site BjFj-129 mais à environ 35 m des tranchées s'étant révélées positives (1C, 1D, 2A, 2G et 2H). Comme le site du Pavillon (BjFj-129) correspond à une occupation perturbée du Sylvicole supérieur et qu'il présente, entre autres, de la céramique, il est plus prudent de ne pas intégrer cette découverte autochtone préhistorique à celle enregistrée au site du Pavillon (BjFj-129). En ce sens, il est préférable de nommer et d'identifier cette manifestation ancienne comme la station préhistorique 3 du site BjFj-84. Cependant, il est tout de même possible de noter qu'au moins deux outils taillés y ont été trouvés et 64 produits de débitage lithique. Parmi les matières premières, la collection comptait notamment du chert gris. En conséquence, il ne serait pas étonnant que d'autres investigations et davantage de recherche puissent mener au regroupement de ces composantes.



Photo 26 À la suite de la découverte d'artefacts préhistoriques, un second sondage a pu être réalisé à l'intérieur de la tranchée, vue vers le nord-ouest (BjFj-84-23-NUM2-225

Plan 10 Localisation des sous-opérations, secteur sud

Figure 11 Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage 67V, secteur 6, BjFj-84

Figure 12 Profil stratigraphique de la paroi nord du sondage 68Q, secteur 6, BjFj-84

Tableau 5 Artefacts autochtone préhistorique retrouvées dans le périmètre de la Station 3, BjFj-84

Lot	Matière première	Objet	No. frag.	Commentaires
68Q02	Chert gris	Éclats	2	Éclats vraisemblablement de chert gris. Superficies d'environ 100 mm2 chacun.
68V	Cornéenne	Éclat	1	Éclat possiblement fracturé. Semble présenter une infime portion de cortex. Superficie d'environ 100 mm2
68P07	Os	Ossements	2	Minuscules fragments blanchis. Origine préhistorique?

3.1.7 Secteur 7

Le secteur 7 se présentait sous deux aspects, l'un gazonné à proximité du Complexe aquatique, l'autre boisé, couvert d'un jeune foret en régénération dont l'entretien ne semble pas être effectué. Dans cette dernière partie qui couvre plus de la moitié sud du secteur, l'excavatrice a pu circuler sur des sentiers actuels et d'anciens sentier afin de réaliser les tranchées mais celles-ci ont été excavées là où elles étaient le moins susceptibles de nuire aux arbres et à leurs racines (Photo 27). Par ailleurs, de nombreux services enfouis étaient présents, dont notamment quelques conduites électriques, plus particulièrement à proximité du bâtiment de service.



Photo 27 Située dans la partie boisée du secteur 7, la réalisation de la tranchée 68B n'a révélé que de la pierre concassée, vue vers l'est (BjFj-84-23-NUM1-077)

Ce sont 14 tranchées qui caractérisent le secteur d'inventaire 7 (voir Plan 10). Toutefois, seules sept d'entre-elles ont permis la réalisation de sondages manuels. En effet, à de nombreuses reprises, les sols sont apparus très perturbés, voire absents. C'est d'abord le cas de l'extrémité nord-est du secteur, où la tranchée 67E a révélé que la construction et la rénovation du Complexe aquatique a probablement mis à mal le tissu pédologique d'origine (Photo 28). Par la suite, les cinq tranchées réalisées dans la partie sud du secteur, à proximité d'un n'ont révélé que des remblais, conséquence probable des aménagements lors de l'expo 67 et d'un fort rehaussement du terrain de l'île. En effet, antérieurement aux grands travaux modifiant l'aspect de l'île, cette partie se trouvait près de la pointe sud, à un peu plus de 20 m de la rive et à l'intérieur des limites du champ de tir visible sur les certains plans de la seconde moitié du XIX^{e} siècle.



Photo 28 Près du complexe aquatique, les sols sont apparus sablonneux et pierreux. Les sondages fouillés n'ont pas permis d'identifier une trame archéologique, vue vers le nord-est (BjFj-84-23-NUM2-152).

Si l'horizon de surface du sol naturel se trouve effectivement sous ces épais remblais, il aurait fallu que les excavations soient réalisées avec des boites de tranchées ou encore en

aménageant des pentes sécuritaires pour descendre plus profondément. En menant les tranchées plus bas, une très grande quantité de déblais aurait été générée. L'intervention n'avait pas été prévue ainsi et la densité des arbres ne permettait pas d'entreposer d'immense tas de terre. La plupart du temps, les excavations se sont faites sur 1,20 m, parfois jusqu'à 1,50 m.

Quelques puits situés à proximité du secteur 6 ont livré des sols pouvant s'articuler comme l'ancien horizon de surface. C'est le cas des sous-opération 67G et 67Z. Les couches d'intérêt archéologique ont été rencontrées à respectivement 0,50 m et 0,65 m de la surface. Dans ce dernier puits, c'est une couche de limon organique brun foncé qui a été fouillée (Figure 13; couche 5). Elle a permis la récolte d'un fragment de terre cuite fine blanche, de grès grossier à la façon Derbyshire 3, de verre à vitre et d'un clou découpé. Dans le puits 67G, ce sont des fragments de terre cuite grossière qui ont été trouvés. Ceux-ci semblent provenir de briques communes. Autrement, un fragment de terre cuite fine blanche et du verre à vitre ont été conservés.

Figure 13 Profil stratigraphique de la paroi est du sondage 67Z, secteur 7, BjFj-84

3.2 Surveillance, inventaire complémentaire et fouille durant les travaux d'aménagement (opérations 74 et 75)

3.2.1 Sous-opération 74A : inventaire complémentaire déjà mentionné au point 3.1.4 (Secteur 4)

Un inventaire complémentaire, consignée sous le code alphanumérique de Tikal 74A, a été fait au mois d'août 2023 afin de vérifier si la station 2 se poursuivait au nord sous le sentier asphalté (voir aussi point 3.1.4 : Secteur 4). Le retrait mécanique de la surface asphalté, couvrant une superficie d'un peu moins de 50 m², a nécessité qu'un camion soit présent afin de disposer de la surface de bitume. Ce même camion a livré initialement de la criblure de pierre afin de remettre en état le sentier d'une façon temporaire (Photo 29).

Il n'est pas nécessaire de réitérer ici l'ensemble des détails puisqu'ils ont déjà été évoqués au point 3.1.4. Comme il s'agit-là de la suite de l'inventaire, il a été jugé opportun d'énoncer les résultats à la section précédente. Il est peut-être utile de rappeler que l'ouverture de cette aire aura permis de fouiller cinq sondages (sous-opérations 69J à 69N) car les sols avaient été arasés dans le deux tiers ouest de cette aire ouverte. Un seul de ces sondages s'est avéré positif (sous-opération 69L), repoussant ainsi les limites présumées de l'étendue de la manifestation autochtone préhistorique (station 2).



Photo 29 Remise en état temporaire du sentier à l'aide de criblure de pierre, vue vers l'ouest (BjFj-84-23-NUM4-027)

3.2.2 *Sous-opération 74B : Vestige de briques 74B1*

Les travaux d'aménagement ont été lancés durant l'hiver 2023-2024 afin de bénéficier du gel des sols pour permettre une circulation plus aisée des machineries dans le parc; en l'occurrence de rendre ces déplacements moins dommageables pour les arbres et support pédologique. Au début février 2024, lors du creusement d'un sentier non loin du Complexe aquatique du Parc Jean-Drapeau (voir Plan 9 : sous-opération 74B), quelques briques communes sont apparus dans les déblais et l'équipe d'excavation a eu la bonne présence d'esprit de signaler la découverte. Il faut noter que la plupart des travaux se sont déroulés sans la présence de l'archéologue car, d'une part, l'analyse des travaux projetés avait révélé que bon nombre d'aménagements n'allaient pas nécessiter des excavations en profondeur et d'autre part, l'inventaire archéologique qui a été réalisé au printemps 2023 a permis de déclasser la majeure partie de la zone à potentiel archéologique no. 3, du moins la partie visée par l'inventaire où les travaux d'aménagement sont projetés. En effet, au terme de l'inventaire, des recommandations visant d'éventuels travaux en profondeur ont été émises seulement en lien avec les trois stations qui ont été découvertes. D'emblée, l'intégrité des stations 1 et 3 n'est pas apparue menacée.



Photo 30 Sous la base de l'excavation, six assises ont été laissées en place de même que le plancher de ciment, vue vers le sud-est (BjFj-84-24-NUM1-012)

Un premier constat a donc été fait par l'archéologue le 7 février. Certains enregistrements ont pu être amorcés bien que le vestige 74B1 ne fût que très partiellement apparent. Le vestige possédait une forme vraisemblablement rectangulaire, présentant des murs de briques communes faits de deux rangs. Le tout créait un espace vide à l'intérieur, lequel mesurait 0,77 m sur 1,10 m (2,5 pieds x 3,5 pieds). La largeur totale de l'ouvrage était de 1,52 m (5 pieds) et la longueur totale de pouvait pas être déterminée. À l'occasion, ce sont 6 assises restantes qui ont été conservées sous la base de l'excavation. D'autres assises étaient visibles en paroi sud, permettant d'établir que l'ouvrage comportait possiblement une dizaine d'assise au total et qu'il ne reposait qu'à 0,25 m sous la surface du parc. Une petite prospection informelle a permis d'établir qu'un fond de ciment est présent à la base des espaces vides (Photo 30). Enfin, les briques communes qui composent l'ouvrage mesuraient 0,21 m x 0,10 m x 0,06 m.

Le sentier a été creusé aux dimensions du devis de construction le 9 février 2024 sous surveillance archéologique. Il a notamment été permis d'établir que le petit bâtiment mesure plus de 3,50 m de longueur et qu'au moins quatre espaces vides sont comblés à l'intérieur (Plan 11) (Photo 31). Par ailleurs, le mode de construction a été précisé : on distinguait clairement une succession d'assises en alternance où les briques étaient disposées en panneresse sur l'une, et ensuite l'autre en boutisse. Un dernier nettoyage a permis de préciser que seul un mur au centre possède trois rangs de briques. Pour conclure l'intervention, l'ensemble de l'ouvrage a fait l'objet d'un arpentage.



Photo 31 L'excavation du sentier n'aura pas permis de dégager l'ensemble de la longueur du vestige 74A1, vue vers le nord (BjFj-84-24-NUM1-020)

La fonction exacte de cet étroit bâtiment a pu être précisée. Au départ, une hypothèse de travail a été émise voulant qu'il s'agissait-là possiblement d'une ancienne chambre de vannes comme celle qui a été trouvée en 2022 dans la tranchée 63A (Ethnoscop 2023 : 46), où très semblable à celle dégagée à l'intérieur de la tranchée 2E du site BjFj-129 en 2004 (Ethnoscop 2005a : 34). Cette dernière est apparue entourée d'une couche d'asphalte, suggérant qu'il s'agir d'un ouvrage ou d'un bâtiment relativement moderne. Toutefois, pour ce qui est du vestige 74B1, des recherches en archives réalisées par Vincent Gérard de la SPJD ont permis de jeter un regard sur plan de travaux de réaménagement du parc datant de 1949. Un extrait de ce plan montre qu'une fontaine d'eau aurait été démantelée et abandonée à cet endroit. Par ailleurs, une situation similiare existe à l'intérieur des limites du site BjFj-129 et au centre des sous-opération 67M, 67R, 67Q et 67T, où figurent des mentions en lien avec l'abandon de fontaines. Celles-ci apparaissent également comme de petits bâtiments rectangulaires (Figure 14).

Plan 11 Vestiges de briques

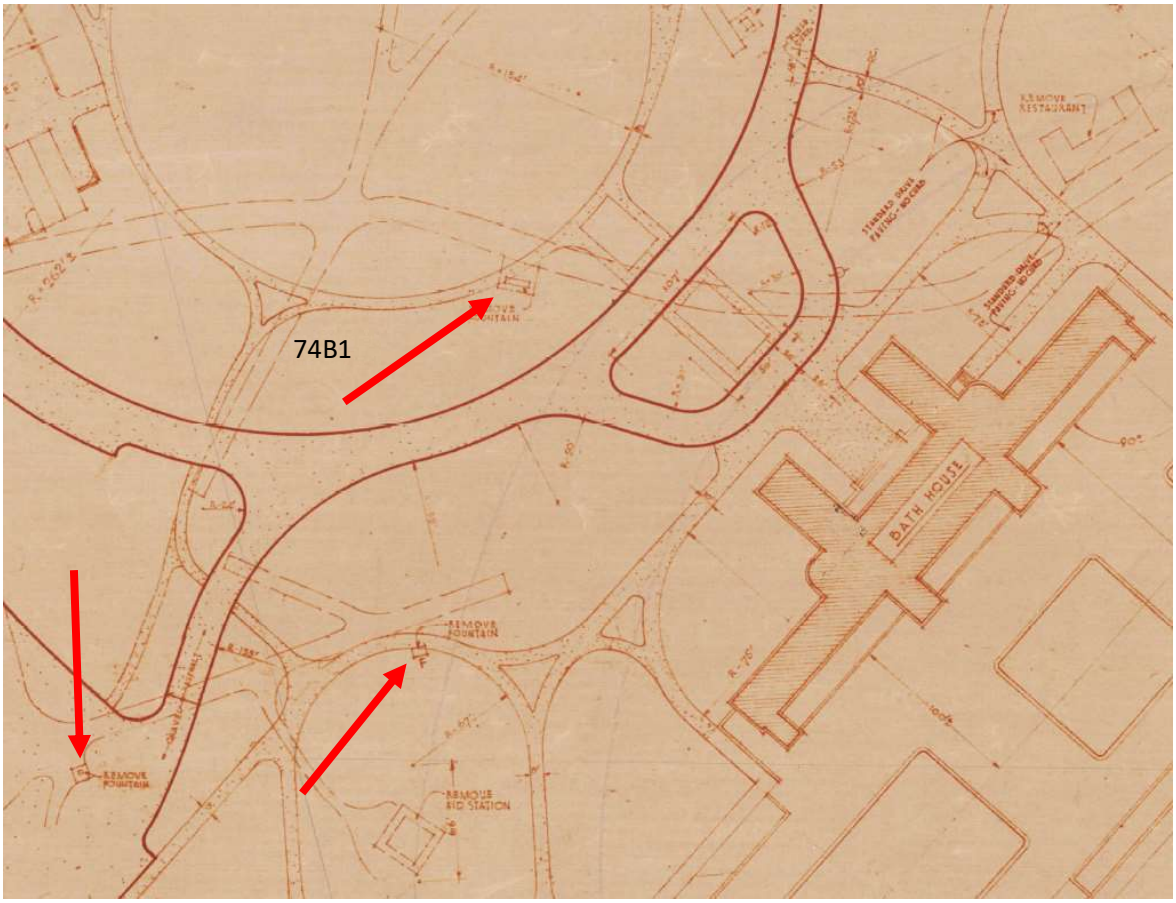


Figure 14 Extrait d'un plan de 1949 " The staking – Plan for St. Helens Island : McFazean-Everly-Pose and Associates" montrant au moins trois abandons de fontaines proposés (flèches rouges).

3.2.3 *Sous-opération 74C : nouveau décapage mécanique afin d'effectuer les fouilles préalables sous le sentier asphalté.*

Tout juste avant de construire la noue d'infiltration, des fouilles ont été conduites afin de sauvegarder les ressources archéologiques potentielles qui étaient menacées par les travaux d'excavation. En effet, l'inventaire complémentaire sous le sentier, qui s'est matérialisé par l'aire de décapage 74A, s'est avéré positif dans un seul sondage manuel. Des cinq puits, seul le puits 69L a révélé des 12 tessons de céramique autochtone préhistorique.



Photo 32 Décapage mécanique des remblais permettant de dégager une aire de fouille ou la noue `d'infiltration est prévue, vue vers le sud-est (BjFj-84-24-NUM1-027)

Le 5 mars 2024, le sentier qui avait été temporairement remis en état à l'été a fait l'objet d'un re-décapage jusqu'à l'atteinte de la membrane géotextile ayant été laissée en place comme marqueur (Photo 32). À cette occasion, des piquets d'arpentage marquait précisément l'emplacement de la noue d'infiltration à construire; l'excavation a pu être réalisée dans l'emprise exacte des travaux (Plan 12). Deux jours plus tard, l'archéologue chargé de projet accompagné d'une technicienne archéologue procédaient aux fouilles du tissus archéologiques.

En centrant l'intervention sur le puits positif de l'inventaire complémentaire, une superficie totale de 6 m² de fouilles a pu être implantée (opération 75). Les trois puits au sud ont été fouillés dans leur intégralité sans qu'aucun témoin additionnel de soit trouvé (Photo 33). En tenant compte de ces résultats surprenant, seuls des demi-mètre carrés ont été fouillés au nord, entre la bande sud et une tranchée d'un tuyau d'eau abandonné qui était bien visible (Photo 34). Au total, malgré le tamisage des sols, 4,5 m² ont été fouillés sans qu'aucun objet autochtone préhistorique ne soit identifié.

La paroi sud de la sous-opération 74C a été consignée, laissant apparaitre, au centre, une cavité, ou dépression, dans laquelle les 12 tessons ont été trouvés (sondage 69L). À cet endroit précis, l'ancien horizon naturel de surface est apparu plus épais qu'à la normale, noir et organique (Figure 15). Il est difficile d'expliquer pourquoi douze fragments ont pu se retrouver dans cette cuvette. Une hypothèse veut qu'un ancien chablis ait fait basculer des sols provenant d'un emplacement plus au sud. Dans ce scénario hypothétique, ce chablis aurait laissé une dépression en surface du sol naturel. Quelques tessons plus volumineux pourraient ensuite s'être fracturés dans le sol, produisant ainsi les « grenailles » qui ont été récoltées au cours de l'inventaire complémentaire.



Photo 33 Début de la fouille du puits 75E. À cette étape-ci, les puits 75A, 75B et 75C étaient presque tous complétés, vue vers le sud-est (BjFj-84-24-NUM1-038).



Photo 34 Aire de fouille nettoyée. Au nord (à droite), il est possible de voir la tranchée du tuyau d'eau abandonné (flèche rouge), laquelle est moucheté de jaune, vue vers le nord-ouest (BjFj-84-24-NUM1-030)

Plan 12 Aire de fouille 74C

Figure 15 Coupe stratigraphique des puits 75A, 75B et 75C, paroi sud, BjFj-84

4. DISCUSSION ET INTERPRÉTATION

L'intervention archéologique qui a été menée dans l'emprise des travaux de la zone à potentiel no. 3 a porté fruit. En réalité, l'expression ne rend pas suffisamment justice aux découvertes qui ont été faites car il est très intéressant que trois nouvelles occupations préhistoriques aient été trouvées à l'intérieur des limites de cette zone à potentiel. Ces nouvelles manifestations préhistoriques viennent enrichir le corpus de connaissances des sites autochtones de l'archipel d'Hochelaga; fournissant du même coup plusieurs avenues de recherche pertinentes qui pourront éventuellement être explorées lors de projets futurs.

Sur la base des quelques observations qui ont été faites, il semble que les occupations identifiées aux stations 1 et 2 puissent être attribuées à la période culturelle du Sylvicole supérieur. En effet, certains tessons de la station 1 présente un traitement de surface au battoir gaufré, un type de traitement faisant son apparition au Sylvicole supérieur (Chapdelaine 1989). Pour ce qui est de la station 2, celle qui a été mise au jour dans le secteur 4, un des tessons suggère la présence d'un parement, lequel est décoré d'incisions et pourrait être bordé d'encoches à sa base. En s'appuyant sur cette observation, il semble plausible d'attribuer également cette occupation au Sylvicole supérieur. En extrapolant une aire probable des stations sur la base des sondages s'étant avérés positifs, il est proposé que la station 1 puisse couvrir une superficie totale de 50 m^2. En surface, elle bénéficie actuellement de la protection d'un remblai d'un peu plus de 0,40 m d'épaisseur, l'isolant des travaux et de ceux de faible ampleur. En direction du sud-est, il est estimé que la station 2 s'étend sur une superficie de 45 m^2. Les enregistrements révèlent qu'elle est recouverte d'au moins 0,30 m de remblai.

L'une comme l'autre, les stations 1 et 2 ont essentiellement livré des collections de céramiques. Toutefois, c'est la trouvaille d'une extrémité proximale d'une pièce bifaciale de quartz qui est à l'origine de la découverte de la station 1. La station 3 n'a quant à elle révélé que quelques témoins lithiques et deux minuscules fragments d'os blanchis. Pour l'instant, cette manifestation ne peut être associée à une période culturelle précise mais il apparait envisageable qu'un ancien foyer puisse se situer non loin de là. En conséquence, la station 3 demeure associée à la période dite autochtone préhistorique indéterminée. Selon les données très préliminaires et partielles, elle pourrait s'étendre sur une superficie évaluée à seulement 10 à 15 m^2. Dans cette partie du parc, près de 0,90 m de remblais sont présents au sommet de la station 3.

Parce qu'elle ne se trouve pas très loin des tranchées positives du site du Pavillon (BjFj-129), il peut être tentant d'associer les éclats lithiques de la station 3 à ce premier site découvert en 2003. À cet effet, ce sont 64 témoins lithiques qui avait été mis au jour à cette époque (Ethnoscop 2005a : 41). Par soucis de prudence, aucun regroupement n'est fait pour le moment. L'absence de traces d'occupation préhistorique séparant le site BjFj-129 de la

station 3 correspondent à un hiatus d'au moins 30 m. En d'autres mots, il s'agit là d'une distance relativement considérable existant entre chacune des composantes. Afin d'obtenir des réponses aux interrogations et de trancher dans ce débat, plus d'investigations devront d'abord être menées.

Le contexte à l'île Ste-Hélène est particulier : il s'agit d'un des rares exemples montréalais d'un site archéologique englobant et comprenant d'autres sites. En effet, le site BjFj-84, qui englobe les limites de l'île d'origine, contenait jusqu'alors deux sites préhistoriques distincts à l'intérieur des limites de son périmètre. Il s'agissait des sites de la Roseraie et du Pavillon, respectivement représenté par les Borden BjFj-128 et BjFj-129. Le premier se situe à l'est, au nord de l'ancien restaurant Hélène-de-Champlain alors que le second occupe la portion sud de la zone à potentiel no. 3, tout juste à l'ouest du Complexe aquatique Jean-Drapeau. Brisant légèrement la tradition et le mode d'attribution des sites préhistoriques sur l'île Sainte-Hélène, les trois nouvelles composantes autochtones préhistoriques isolées qui ont été mises au jour ont été intégrées au site BjFj-84, site auquel on se réfère fréquemment comme le « site militaire » ou site patrimonial de l'île Sainte-Hélène.

À la lumière des résultats de cette intervention, il semble que le potentiel archéologique autochtone préhistorique puisse être revu et ajusté. L'étendu de la station 2 montre qu'il est possible de retrouver des occupations autochtones préhistoriques à l'extérieur de la zone à potentiel archéologique no. 3. Toutefois, on peut penser que les chances de trouver décroissent généralement en suivant un ratio inversement proportionnel à l'éloignement de la rive d'origine. Des inventaires supplémentaires pourraient être menés afin de parfaire les connaissances archéologiques de l'île Sainte-Hélène. Dans le cas présent, la réalisation projetée d'une surveillance archéologique des travaux, la faible ampleur de ceux-ci et la présence de remblais de rehaussement recouvrant les sols ont été jugés suffisantes et ne justifiait pas la poursuite d'un inventaire archéologique hors zone.

Certains secteurs sont apparus plus perturbés, c'est le cas du secteur 5 où passent le chemin du Tour-de-l'Isle et de nombreux services, le secteur 6 et bien entendu, le secteur 7. Dans la partie sud de l'île, de nombreux aménagements ont eu lieu à travers les siècles. En plus des bâtiments modernes et des aménagement liés à l'Expo 67, c'est aussi le cas pour des batteries françaises situées à proximité au Régime français mais également d'un champ de tir au XIX^{e} siècle et d'une éventuelle poudrière vers le dernier quart du XIX^{e} siècle (Ethnoscop 2001b : 37; ressources 58 et 63). Une photographie ancienne montrant l'aspect de la pointe sud de l'île nous a été référé par M. Vincent Gérard de la SPJD (Figure 16). N'étant pas datée précisément, cette photo vraisemblablement prise durant le premier quart du XX^{e} siècle révèle, au premier plan, un sentier surélevé effectuant une courbe légère vers l'ouest. En arrière-plan, il est possible de distinguer des monticules recouverts de verdure. Peuvent-ils être associés aux batteries érigées à la hâte par les Français vers 1760 sur la pointe sud de l'île? Ces batteries

devaient se trouver aux environs de la station préhistorique 3, augurant dans ce cas-ci des contextes pédologiques remaniés.



Figure 16 Aspect bosselé de la partie sud de l'île, suggérant que d'importants travaux ont eu lieu. (Fonds Edgar Gariépy 1910-1956, *Vue de la ville à partir de l'Île Sainte-Hélène*, Archives de Montréal - CA M001 BM042-Y-1-P0869, Montréal).

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au cours de 2023, la Société du parc Jean-Drapeau a mandaté la firme Ethnoscop afin de mener une campagne d'inventaire, de surveillance et de fouilles archéologiques dans le cadre des travaux de réaménagement du site patrimonial de l'île Sainte-Hélène (désigné BjFj-84). Ces activités se sont concentrées à l'intérieur des limites de la zone à potentiel archéologique préhistorique 3, correspondant à la portion sud-ouest de l'étendue d'origine de l'île avant son expansion au cours du XXe siècle.

L'inventaire a impliqué la réalisation de 131 sondages, visant à identifier d'éventuelles ressources archéologiques associées à des occupations autochtones préhistoriques. Cette démarche s'appuyait notamment sur la proximité de deux sites archéologiques bien documentés, le site du Pavillon (BjFj-129) et le site de la Roseraie (BjFj-128), témoignant d'occupations humaines préhistoriques sur l'île. L'intervention a porté fruit et a généré des résultats inédits, lesquels ont mis en évidence trois nouvelles stations archéologiques indiquant une fréquentation ou une occupation de cet espace par des populations autochtones à la période préhistorique. Une évaluation préliminaire de ces découvertes a également permis de définir l'étendue des phénomènes observés. C'est notamment dans ce contexte qu'il fut établi que la station autochtone préhistorique 2 se prolongeait sous un sentier asphalté au centre de la zone à potentiel archéologique.

Au cours de l'hiver et du printemps 2024, une surveillance archéologique a été conduite lors des travaux de réaménagement du parc. Un vestige de briques (74B1), témoignant vraisemblablement d'un petit bâtiment rectangulaire, a été découvert à proximité du Complexe aquatique et du chemin du Tour-de-l'Isle. Il est possible de l'associer à une ancienne fontaine d'eau datant de la première moitié du XXe siècle. Le retrait partiel de six rangs de briques a été nécessaire afin de permettre l'aménagement de l'infrastructure du sentier prévu. En mars, à la limite nord de la station 2, une fouille préalable des sols a été entreprise dans l'optique de préserver d'éventuels témoins qui étaient susceptible d'être menacés par la construction d'une noue d'infiltration (sous-opération 74C). Malheureusement, aucune autre trace de cette occupation préhistorique n'a été identifiée lors de cette intervention.

Recommandations

Les interventions de 2023 ont produit des résultats hors du commun. Parce qu'elle a fait l'objet d'une expertise suffisante, l'aire visée par l'intervention dans la zone à potentiel no. 3 peut désormais accueillir les travaux d'aménagement prévus sans qu'une trame archéologique soit menacée. Cet énoncé est valable à l'extérieur des sites d'occupation qui ont été définis et à l'intérieur de l'emprise des travaux qui a été dûment vérifiée au cours de ce mandat (voir Plan 6 : aire d'intervention). En effet, à l'intérieur et en périphérie des trois nouvelles stations et du site du Pavillon (BjFj-129), des fouilles archéologiques doivent être menées avant tous travaux d'excavation projetés. Ces fouilles sont requises si les excavations prévues sont suffisamment profondes pour menacer l'ancien horizon naturel de surface, dans lequel les témoins et les vestiges se trouvent. Par ailleurs, dépendamment des travaux prévus, une surveillance archéologique des travaux pourrait aussi être recommandée. Enfin, dans la portion restante de la zone à potentiel no.3 qui n'a pas fait l'objet de l'intervention, un inventaire archéologique préalable devrait être conduit avant tout travaux susceptibles de menacer les sols d'intérêt.

Dans l'avenir, tout projet d'excavation dans l'ensemble du site patrimonial de l'île Sainte-Hélène (BjFj-84) devrait d'abord être soumis à l'analyse d'un archéologue. Celui-ci veillera à identifier, le cas échéant, le mode d'intervention archéologique approprié à l'égard des ressources archéologiques qui pourraient être menacées.

BIBLIOGRAPHIE

ACHINTRE, A. et J. A. CREVIER
1876 *L'Ile Ste. Hélène. Passé, présent et avenir*. Montréal, Le National.

AUDET-LAPOINTE, Lionel
1933 « L'île Sainte-Hélène », *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal, Montréal, Thérien Frères,* p. 61-91.

BLANCHARD, Raoul
1953 *L'ouest du Canada Français. Montréal et sa région*. Montréal, Beauchemin.

BOUCHETTE, Joseph
1815 *Description topographique de la province du Bas Canada*. Londres, W. Faden.

CHAPDELAINE, Claude
1989 « La poterie du Nord-est américain, un cas d'inertie technique », *Anthropologie et Sociétés,* vol. 13, n° 2, p. 127-142.

CHARBONNEAU, André, Yvon DESLOGES et Marc LAFRANCE
1982 *Québec, ville fortifiée du XVIIe au XIXe siècle*. Québec, Éditions du Pélican.

CLARK, T.H.
1972 « Île Sainte-Hélène et la Ronde », *Rapport géologique n° 152, Région de Montréal, Québec.* p. 148-150, Ministère des Richesses naturelles, Direction générale des mines, Service de l'exploration géologique.

CODÈRE, Yvon
1996 *Des pierres et des hommes*. Ministère de la Culture et des Communications.

COURVILLE, Serge et Serge LABRECQUE
1988 *Seigneuries et fiefs du Québec*. Québec, CÉLAT.

DUPRÉ, Céline
1969 *« Le Moyne de Longueuil, Charles », Dictionnaire biographique du Canada*. Volume 2. Sainte-Foy, Université Laval.

ETHNOSCOP
1994 *Île Sainte-Hélène. Surveillance archéologique. Rapport*. Montréal, Communauté urbaine de Montréal.

1997 *Interventions archéologiques sur l'île Sainte-Hélène, BjFj-84, dans le cadre des travaux d'interception sur le réseau d'élimination des eaux usées en 1995*. CUM.

2000 *Restauration du fort de l'île Sainte-Hélène. Répertoire documentaire des bâtiments militaires*. Montréal, Société du parc des Îles.

2001a *Île Sainte-Hélène, 1999. BjFj-84, MTL99-06-8. Contrat 916, projet 4819*. Montréal, Commission des services électriques de la ville de Montréal.

2001b *Plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène*. Montréal, Parc Jean-Drapeau, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications.

2005a *Inventaire archéologique au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BjFj-84 et occupations préhistoriques, BjFj-128 et BjFj-129, Montréal, 2004*. Montréal, Parc Jean-Drapeau.

2005b *Inventaire et fouilles archéologiques au site militaire de l'île Sainte-Hélène. BjFj-84. Montréal 2000-2003*. Montréal, Parc Jean-Drapeau.

2011a *Inventaire et supervision archéologiques dans le cadre de la construction d'une maison solaire, de la relocalisation d'arbres et de la mise en place d'une conduite électrique à l'ouest de la biosphère. Île Sainte-Hélène (BjFj-84)*. Ville de Montréal.

2011b *Surveillance archéologique dans le cadre de l'installation de nouveaux panneaux indicateurs, secteur de la Biosphère, parc Jean-Drapeau, Île-Sainte-Hélène (BjFj-84)*. Pattison Sign Groupet Société du parc des Îles.

2011c *Supervision archéologique des travaux de réfection de l'égout à l'arsenal de l'Île Sainte-Hélène (BjFj-84), Parc Jean Drapeau*. Ville de Montréal.

2011d *Inventaire et supervision archéologiques près de la capitale de l'arsenal de l'Île Sainte-Hélène (BjFj-84), Parc Jean-Drapeau*. Ville de Montréal.

2012a *Projet de rénovation du chalet de l'île Sainte-Hélène, Montréal, sites BjFj-84 et BjFj-128. Interventions archéologiques 2010 et 2011.* Ville de Montréal.

2012b *Surveillance archéologique lors de l'enfouissement de conduites électriques près de la Biosphère, Île Sainte-Hélène (BjFj-84)*. Pompes et Forages Villemaire.

2013a *Relevés et supervision archéologique dans le cadre de l'installation d'une conduite de gaz sur l'île Sainte-Hélène (BjFj-84 et BjFj-128), Montréal, Printemps 2008*. Gaz Métro.

2013b *Inventaire et supervision archéologiques dans le cadre des travaux de réfection du chemin du Tour de l'Isle, Île Sainte-Hélène (BjFj-84), Montréal, 2012-2013*. Ville de Montréal.

2014 *Purge pont Jacques-Cartier, Île Sainte-Hélène (BjFj-84). Surveillance*

archéologique, automne 2013. Gaz Métro.

2017a *Plan d'aménagement et de mise en valeur du parc Jean-Drapeau (PAMV), phase 1 - amphithéâtre et allée Calder. Inventaire archéologique, BjFj-84*. Montréal, Parc Jean-Drapeau.

2017b *Illumination de la Biosphère, Ile Sainte-Hélène. Surveillance archéologique, site BjFj-84*. Société des célébrations du 375e anniversaire de Montréal.

2020 *Travaux de réfection électromécanique du Musée Stewart. Supervision archéologique*. Parc Jean-Drapeau.

2023 *Restauration des vespasiennes du stationnement P12 et implantation d'un abreuvoir dans la plaine des Jeux, BjFj-84. Interventions archéologiques, 2022*. Montréal, Parc Jean-Drapeau.

GAUTHIER, Paul
1963 *L'Île Sainte-Hélène dans l'histoire de Montréal*. Montréal, Ville de Montréal.

GIGUÈRE, Georges-Émile
1973 *Oeuvres de Champlain*. Volume 1. Montréal, Édition du jour.

KALM, Pehr, Jacques ROUSSEAU, Guy BÉTHUNE et Pierre MORISSET
1977 *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Montréal, CLF.

LEDUC, Paul
1989 *Historique des Iles, étude no. 10, janvier 1989. L'avenir des Îles Sainte-Hélène et Notre-Dame*. Montréal, Ville de Montréal.

PINARD, Guy
1989 *« L'Île Sainte-Hélène ". Montréal son histoire son architecture*. Montréal, La Presse.

ROYER, Martin
2009 *Le fort et les poudrières du complexe militaire de l'île Sainte-Hélène*. Québec, Université Laval.

TARI, Katy
1994 *Les fortifications de l'Île Sainte-Hélène*. Montréal, Musée Stewart.

Annexes

Annexe A Catalogue des photographies

Annexe B Inventaire des artefacts et des écofacts

Annexe A Catalogue des photographies

Annexe B Inventaire des artefacts et des écofacts

Rapport d'intervention

MAI 2024



Supervision archéologique à l'école Joseph-François-Perrault, 2023 (Parc Lucien-Borne, CeEt-951)

GAIA, Coopérative de travail en archéologie

Centre de services scolaire de la Capitale
Québec

Rapport d'intervention

Supervision archéologique à l'école Joseph-François-Perrault, 2023 (Parc Lucien-Borne, CeEt-918)

Rapport préparé par :

GAIA, coopérative de travail en archéologie
275 rue Prénoveau
Québec (Québec) G2N 2G1
418-928-4242
info@gaia-arch.com
www.gaia-arch.com

2024
Centre de services scolaires de la Capitale

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Centre de service scolaires de la Capitale

Sylvain Tremblay	Gestionnaire de projets adjoint, Services des ressources matérielles

GAIA, coopérative de travail en archéologie

Olivier Lalonde	Archéologue chargé de projet et rédaction du rapport
Benoît Proulx	Archéologue, responsable d'intervention et rédaction du rapport
Antoine Guérette	Archéologue, infographie
Ève-Marie Guénette	Archéologue, fouilleur
Alexandre Morissette	Arpenteur, infographie
Anne Laberge	Archéologue, soutien de laboratoire
Myriam Renaud	Archéologue, assistante en culture matérielle et inventaire archéologique
Anne-Marie Faucher	Révision de rapport

Béland Lapointe

Michel Thibault	Surintendant de chantier

Institutions

MCC	Laboratoire et réserve archéologique du Québec

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Sylvain Tremblay du Centre de services scolaire de la Capitale pour sa collaboration dans l'organisation du projet, ainsi que Michel Thibault pour sa participation active et sincère, ainsi que pour son enthousiasme contagieux sur le terrain. Nous remercions aussi tous les intervenants de GAIA qui ont touchés de près ou de loin à ce projet et qui ont assuré le bon déroulement du projet à toutes ses étapes.

RÉSUMÉ

Le 26 mai 2023, une supervision archéologique a eu lieu dans le stationnement au nord de l'école Joseph-François-Perrault, au 140 chemin Ste-Foy. L'excavation visait à permettre le branchement d'une conduite dans le cadre d'un important projet d'agrandissement de l'école entamé quelques années auparavant. À cette fin, deux tranchées ont été creusées, donc une menant à la découverte de vestiges d'une habitation construite sur la rue Sherbrooke entre 1910 et 1916. En revanche, la deuxième a été creusée dans l'ancien tracé de la rue Simard et n'a mené à aucune découverte d'ordre archéologique. Les travaux qui devaient avoir lieu dans ce secteur ont pu se poursuivre sans encombre.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation i

REMERCIEMENTS ii

RÉSUMÉ iii

Table des matières iv

Liste des figures vi

Liste des photos vii

LISTE DES ABRÉVIATIONS viii

1. Introduction 1

1.1. Contexte d'intervention 1

1.2. Mandat et objectifs 2

1.3. Méthodologie 3

2. État des connaissances 7

2.1. Cadre environnemental 7

2.1.1. Environnement actuel 7

2.1.2. Cadre environnemental ancien 7

2.2. Cadre culturel paléohistorique 10

2.3. Cadre culturel historique 11

2.4. Interventions archéologiques antérieures 17

3. Résultats de l'intervention 19

3.1. Sous-opération 3A 19

3.1.1. Description des sols 20

3.1.2. Description des vestiges 21

3.1.3. Interprétations 24

3.2. Sous-opération 3B 27
3.2.1. Description des sols 28
3.2.2. Interprétations 28
4. Conclusion et recommandations 30
5. Bibliographie 31
Annexe A : Croquis stratigraphiques 33
Annexe B : Catalogue des photographies 36
Annexe C : Inventaire de la culture matérielle 39

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du secteur à l'étude, dans le carré turquoise. 2

Figure 2 : Emplacement approximatif de l'intervention de 2023 marqué d'un curseur bleu, dans les limites du site CeEt-951 illustré d'un polygone vert. 4

Figure 3 : Localisation des sous-opérations 3A et 3B 5

Figure 4 : Plan des sous-opérations 3A et 3B 6

Figure 5 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec. 9

Figure 6 : Extrait du *Plan de la ville de Québec* par Chaussegros de Léry en 1727, sur lequel on n'observe aucun développement près de l'espace aujourd'hui occupé par le chemin Ste-Foy. 13

Figure 7 : Extrait du *Plan of the Town and Suburbs of Quebec, shewing the State of the Fortifications, as they were nearly completed in October 1783* par S. Greathead, illustrant le chemin St-Jean et le chemin de Ste-Foy en voie de développement. 13

Figure 8 : *Plan to accompany Colonel Durnford's letter no 14 of 14 marche1831*, illustrant le découpage des terres autour de la Grande Allée. 14

Figure 9 : Extrait de la carte *Quebec Parish. Canada East. Co Quebec. Sheet IV.9* par H. S. Sitwell v. 1865, illustrant d'un cercle vert une habitation située dans l'aire à l'étude. Orienté vers le nord. 15

Figure 10 : Extrait du Insurance plan de the City of Quebec, Canada (volume II) par Chas. E. Goad, 1898. 16

Figure 11 : Extrait du *Insurance plan of the city of Quebec, Canada*, par Chas. E. Goad, 1910-1922. 16

Figure 12 : Plan de la sous-opération 3A et des vestiges 20

Figure 13 : En haut, extrait du *Insurance plan of the City of Quebec, Canada (volume I)* par Goad en 1910. En bas, extrait du *Insurance plan of the city of Quebec, Canada*, par Chas. E. Goad en 1916. 24

Figure 14 : Extrait du *Insurance plan of the City of Quebec, volume 1* par Underwriters' Survey Bureau en 1957. Les vestiges trouvés dans la sous-opération 3A correspondent à ceux de l'habitation dans le cercle bleu. Orienté vers le nord. 27

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Le secteur d'intervention se situe près des arbres, dans l'aire couverte d'un terreau brun. Vu vers le sud-ouest. 19

Photo 2 : Paroi nord de la sous-opération 3A. 21

Photo 3 : Sous-opération 3A. On y voit les vestiges de béton 3A100 et 3A200 et l'aménagement de briques 3A300. 22

Photo 4 : Gros plan de la conduite de grès 3A250. 23

Photo 5 : Gros plan du vestige de brique 3A300. 23

Photo 6 : Isolateurs de porcelaine provenant de l'épandage des déblais de démolition de l'habitation (3A6). 26

Photo 7 : Quelques artéfacts provenant des sols sous le plancher de béton du sous-sol de l'habitation (3A7). 26

Photo 8 : Paroi nord de la sous-opération 3B. 29

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AA : avant aujourd'hui

ANMM : au-dessus du niveau moyen de la mer

CssC : Centre de services scolaires de la Capitale

MCCQ : ministère de la Culture et des Communications du Québec

BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte d'intervention

Ce rapport présente les résultats d'une supervision archéologique menée dans le stationnement au nord-ouest de l'école Joseph-François-Perrault, au 140 chemin Ste-Foy. L'école occupe, avec le Centre Communautaire Lucien-Borne et le parc Lucien-Borne, un quadrilatère délimité par l'avenue De Salaberry à l'est, le chemin Ste-Foy au sud, la rue Sherbrooke à l'ouest et une pente abrupte donnant sur la basse ville au nord (figure 1). En 2022, les limites du site archéologique CeEt-951 ont été agrandies pour incorporer tout ce quadrilatère, incluant le secteur d'intervention. L'excavation des tranchées décrites dans ce rapport s'insère dans un grand projet d'agrandissement de l'école vers le nord, projet qui était bien entamé en 2023. L'objectif de cette excavation était d'effectuer des branchements de conduites modernes à des conduites existantes. La supervision archéologique a eu lieu le 26 mai 2023.

Le peuplement du quartier Montcalm commence vers le début du 19e siècle et plusieurs bâtiments apparaissent alors dans le quadrilatère aujourd'hui occupé par l'école Joseph-François-Perrault. En 2021, GAIA a été appelée à superviser des travaux d'excavations dans le même secteur et a confirmé la présence de vestiges de ces habitations dans l'aire d'intervention de 2023. Ainsi, la supervision archéologique a été recommandée et le Centre de services scolaires de la Capitale (CssC) a fait appel à GAIA pour mener à bien ces travaux, effectués sous le numéro de permis 23-GAIA-04.

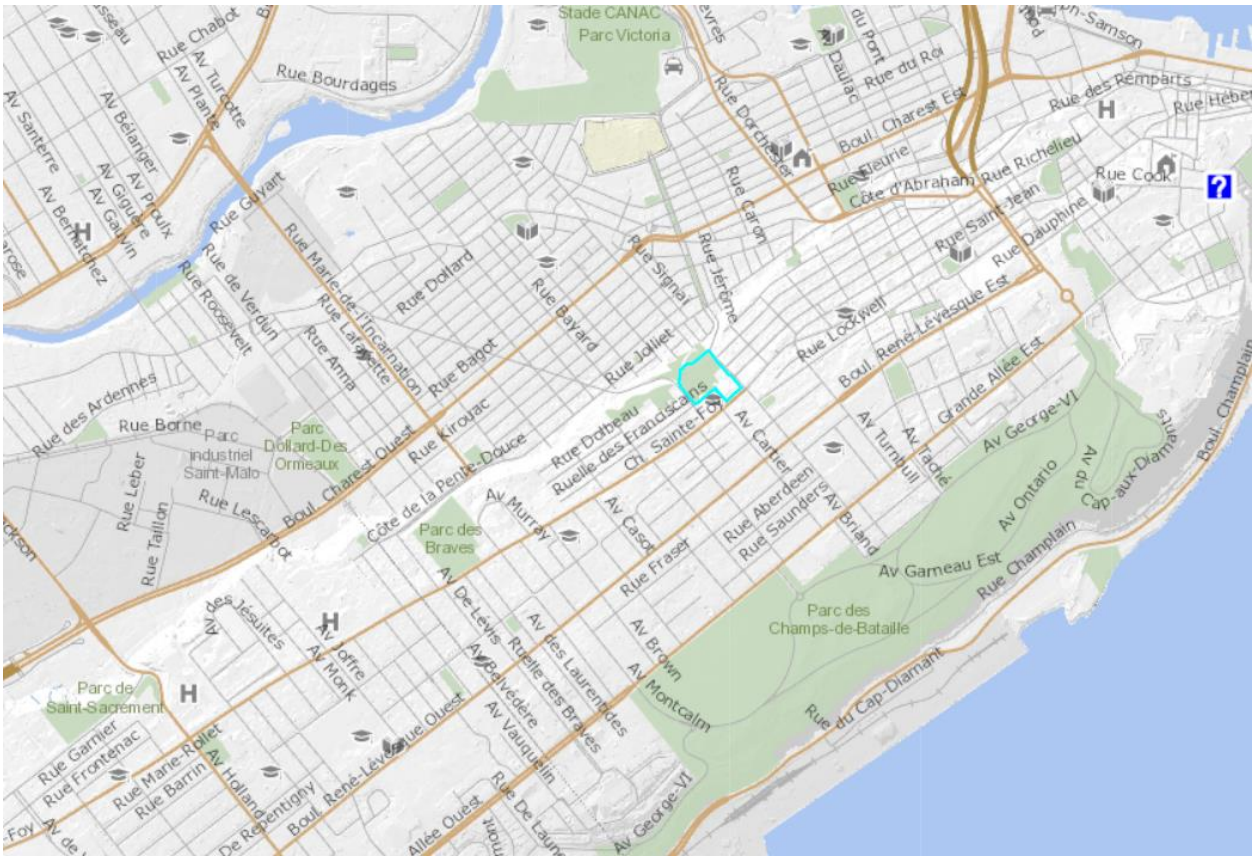


Figure 1 : Localisation du secteur à l'étude, dans le carré turquoise.

(Carte interactive de la Ville de Québec)

1.2. Mandat et objectifs

Le mandat de GAIA, coopérative de travail en archéologie, était d'assurer la supervision des travaux d'excavation dans le secteur d'intervention visé et d'assurer le dégagement des vestiges et des couches stratigraphiques permettant de décrire les découvertes archéologiques faites durant l'intervention. Dans l'éventualité où des vestiges ou contextes archéologiques importants étaient découverts, l'archéologue devait assurer leur protection et leur conservation. Si la destruction s'avérait nécessaire, une décision devait être prise de concert entre GAIA, le Centre de services scolaires de la Capitale (CssC) et le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

1.3. Méthodologie

Selon le système de quadrillage du territoire canadien inventé par Borden au milieu du 20e siècle, l'intervention associée à ce rapport se trouve dans le quadrant CeEt, auquel s'ajoutent les numéros de sites archéologiques spécifiques. Conformément à la méthode d'enregistrement des données archéologiques en vigueur en archéologie historique au Québec, l'enregistrement des données a été réalisé selon le système Tikal (Parcs Canada 2005). Ce système comprend un enregistrement permettant de localiser horizontalement et verticalement les données archéologiques (opération, sous-opération et lot). Dans le cas présent, chaque tranchée correspond à une sous-opération et chaque unité stratigraphique à un numéro de lot. Pour cette intervention, le code Borden attribué au site est CeEt-951 et les numéros d'opérations et de sous-opérations utilisés sont 3A et 3 B. Le plan initial était de creuser une seule grande tranchée, mais la décision a été prise par l'entrepreneur de diviser cette dernière en deux. Les excavations ont tout de même eu lieu dans le secteur visé. En 2021, le MCCQ a donné son aval pour l'agrandissement des limites du site archéologique afin d'y intégrer tout le quadrilatère à l'étude. Toutefois, les limites exactes n'étaient pas disponibles lors de la rédaction de ce rapport. La Figure 2 correspond aux nouvelles limites du site archéologique CeEt-951 proposées par GAIA en 2021.

Des croquis stratigraphiques des parois jugées représentatives (annexe A) viennent complémenter la prise de notes sur le terrain. De plus, chaque découverte d'importance a été relevée et géoréférencée par un arpenteur (figure 3 et Figure 4). Les données altimétriques et planimétriques sont consignées dans un carnet d'arpentage. La description des photos se trouve dans un catalogue (annexe B) et les photos originales sont transmises au Centre de services scolaires de la Capitale. Aux termes du projet, tous les documents originaux ont été remis en version électronique au CssC et au MCCQ. Les artéfacts et écofacts collectés lors de l'intervention ont été lavés et inventoriés, puis déposés au Laboratoire et Réserve en Archéologique du Québec (LRAQ). Une copie de l'inventaire des artéfacts se trouve à l'annexe C. Les vestiges conservés ont été couverts d'une membrane géotextile avant leur enfouissement.



Figure 2 : Emplacement approximatif de l'intervention de 2023 marqué d'un curseur bleu, dans les limites du site CeEt-951 illustré d'un polygone vert. Modifié de Google Earth



Titre

Surveillance archéologique à l'école Joseph-François Perrault, 2023

Description

Localisation de l'opération 3

Identification du projet / dossier	Date	Page
2023-0607/D05-23-0002	2023/06/07	1/2

Centre de services scolaire de la Capitale Québec

FORMAT LÉGAL 8514

Figure 3 : Localisation des sous-opérations 3A et 3B

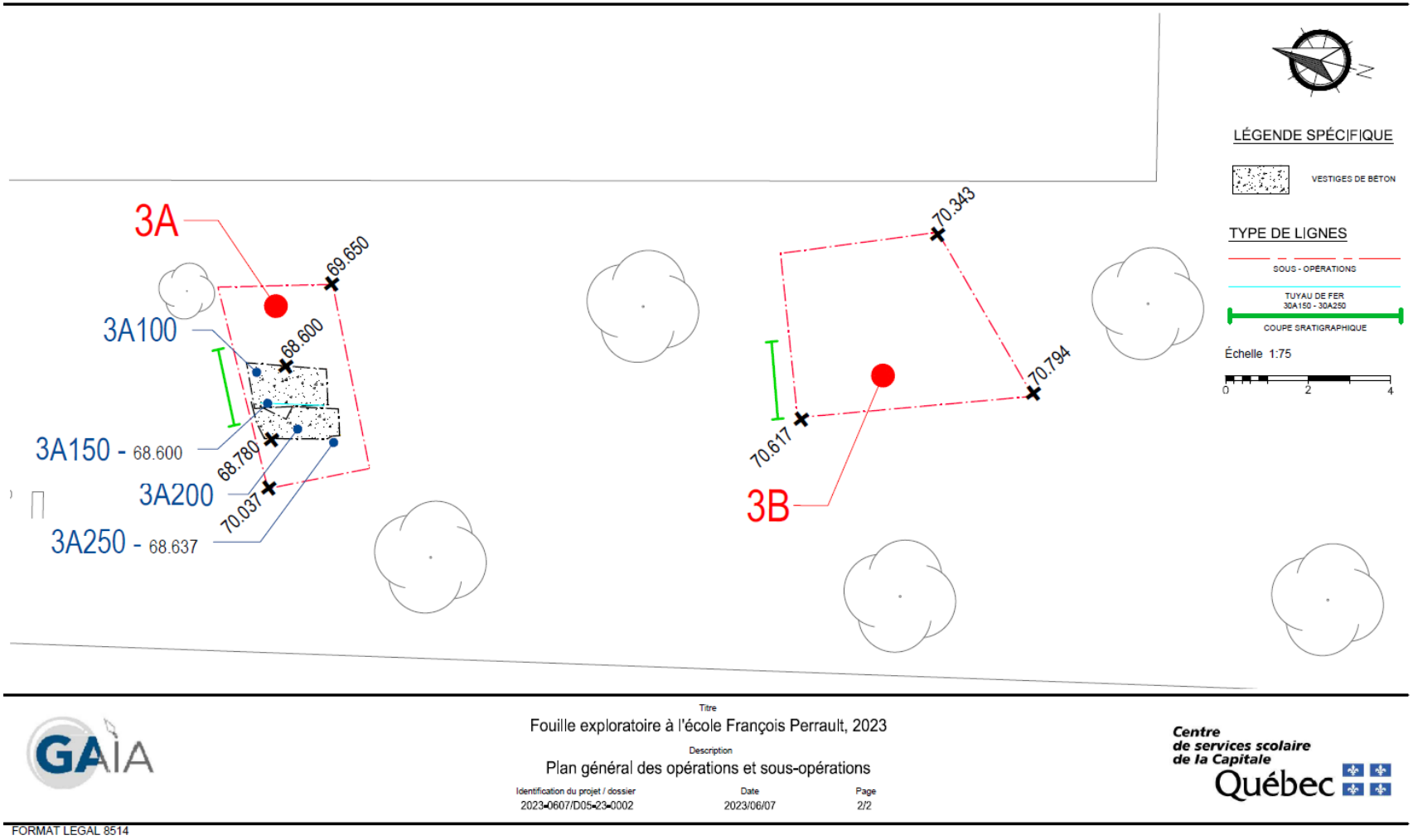


Figure 4 : Plan des sous-opérations 3A et 3B

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1. Cadre environnemental

2.1.1. Environnement actuel

L'aire d'étude se situe sur le plateau de Québec, à une altitude d'environ 100 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer (ANMM). Celui-ci est formé de roches appartenant à la province des Appalaches. Localement, le socle rocheux est principalement composé de calcaire argileux, de shale et de shales à blocs (Castonguay et Nadeau 2012), des pierres tendres qui n'offrent que peu de potentiel technologique ou architectural. Bien que la zone visée par les travaux se trouve en milieu fortement urbanisé, elle se trouve dans le sous-domaine bioclimatique de l'érablière à tilleuls de l'Est (Gouvernement du Québec 2019).

2.1.2. Cadre environnemental ancien

Le paysage actuel de la Ville de Québec est le produit de longs processus géomorphologiques et environnementaux résultant principalement de la dernière période glaciaire. Si les événements quaternaires remontant aux glaciations plus anciennes restent encore à être déchiffrés par les géomorphologues, les processus se rattachant à la plus récente, celle du Wisconsinien, sont assez bien documentés pour en faire ici un bref survol. On reconnaît qu'il y a environ 21 000 ans, la calotte glaciaire nord-américaine atteint son dernier maximum avant d'entamer un déclin irréversible (Parent *et al.* 1985 : 18-20). Pendant plus de cinq mille ans, la marge glaciaire remonte tranquillement vers la frontière canadienne, libérant les terres sur son passage et permettant à la végétation de s'y installer.

Vers 13 500 ans AA (Avant Aujourd'hui) le glacier occupe encore la vaste majorité du territoire québécois, mais l'estuaire et le Golfe du Saint-Laurent est alors libre de glace jusqu'à la hauteur de l'Île d'Orléans. Cette profonde entaille au cœur de l'Inlandsis Laurentidien est occupée par la Mer de Goldthwait qui agit comme une baie de vêlage (Parent *et al.* 1985 : 21). Vers 13 000 AA, l'Inlandsis

s'est retiré au sud de l'actuel fleuve Saint-Laurent. Une portion du glacier qui se trouve dans le détroit de Québec et qui restreint l'entrée des eaux marines en amont se rompt. Les eaux salées envahissent alors les Basses-Terres du Saint-Laurent, donnant naissance à la Mer de Champlain (Parent et Occhietti 1988). L'environnement terrestre sur le pourtour de ces mers est particulièrement inhospitalier. Bien que les données paléoenvironnementales soient rares pour cette période, on estime que la formation végétale dominante aux abords de la mer de Champlain est la toundra (Richard 1985 : 46). Au maximum de cette transgression, la mer de Champlain atteindrait une altitude maximale d'environ 210 mètres sur la rive nord du Saint-Laurent (Parent et Occhietti 1988). Une grande partie de la région, y compris la colline de Québec où se trouve la zone d'étude, se retrouverait sous l'eau. La limite marine se situe alors sur les contreforts des Laurentides où pendant un certain temps les vagues lèchent le front du glacier.

La déglaciation a pour effet de libérer un poids très important sur la croûte terrestre, lui permettant de remonter au fur et à mesure que le glacier se retire. Ce rebond isostatique a pour conséquence de progressivement drainer la mer de Champlain vers l'estuaire du Saint-Laurent (Figure 5). L'apport en eaux de fonte étant toujours important, les eaux salées sont tranquillement remplacées par l'eau douce. Le futur fleuve Saint-Laurent se rétrécit progressivement et se désalinise. Vers 11 400 ans cal. AA, le détroit de Québec mesure près de 10 km de large et s'étend des environs de Pont-Rouge jusqu'à l'île d'Orléans (Pintal 2010 : 15). Dans cet estuaire, un archipel d'îles allongées émerge progressivement. Ces îles forment aujourd'hui les sommets les plus hauts du plateau de Québec et de l'embouchure de la rivière Chaudière (Pintal 2012 : 4). Alors que le glacier se retire au cœur du plateau laurentien, la végétation du secteur d'étude passe tranquillement d'une toundra forestière à un environnement boréal. Le cœur du massif des Laurentides au nord de Québec constitue toujours pour sa part des déserts froids où la toundra perdura plus longtemps (Richard 1985 : 47).

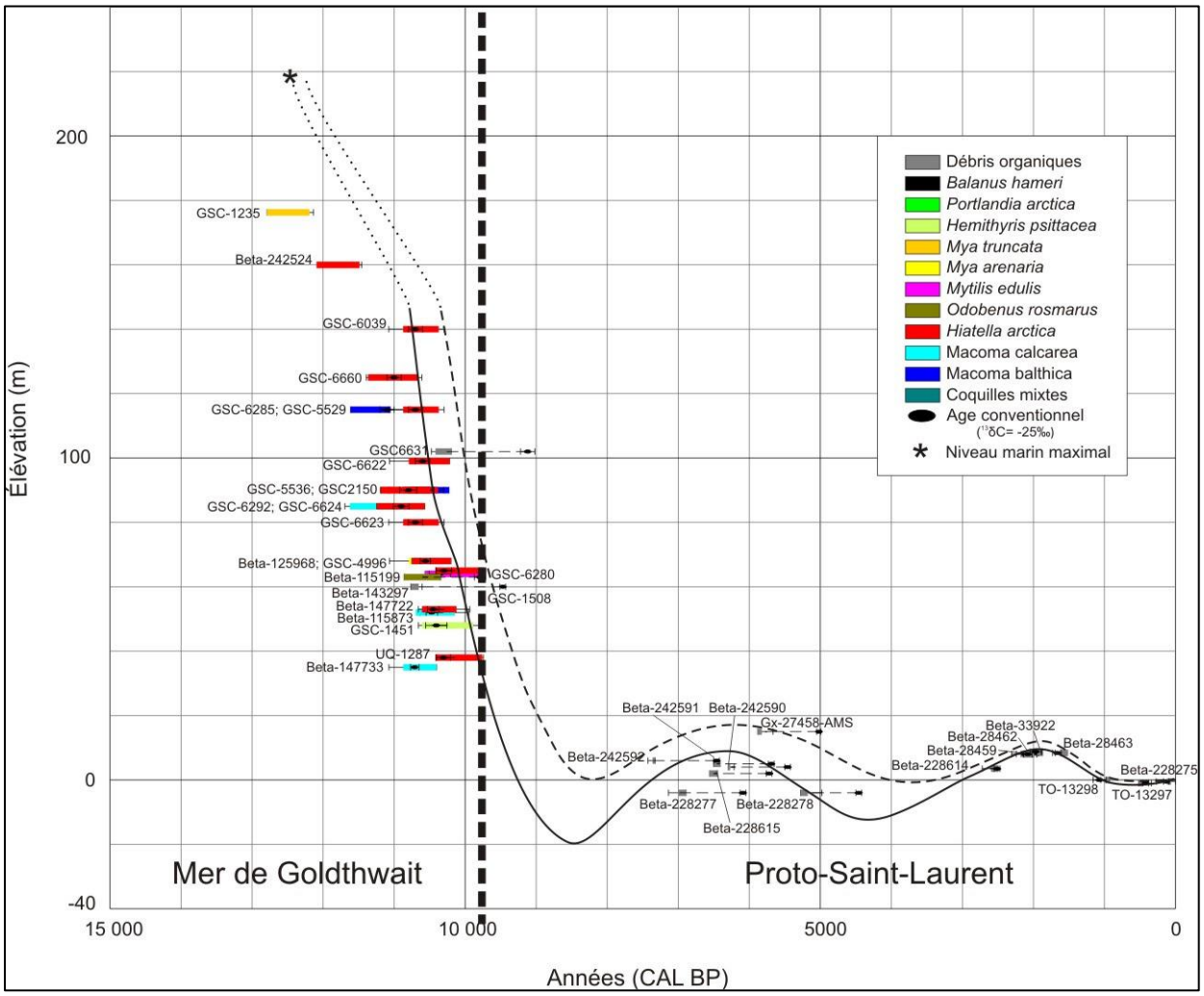


Figure 5 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec.

(Source : Lamarche 2011 : 87)

Entre 11 600 et 10 500 ans cal. AA, on note le retour d'un environnement d'eau douce dans les environs de Québec (Ochietti *et al.* 2001). Le niveau de l'eau se trouve alors autour de 65 mètres ANMM. Cette altitude représente dans le secteur de Québec la limite entre les dépôts marins et les dépôts du Proto-Saint-Laurent, période durant laquelle « s'amorce la chenalisation du bras de mer séparant la Mer de Goldthwait et le Lac à Lampsilis » (Lamarche 2011 : 29). À ce moment, la colline de Québec est émergée sous la forme d'une île, séparée de la rive nord par un chenal empruntant la dépression de Cap-Rouge et la vallée de la rivière Saint-Charles. En amont de Québec, ce Lac à Lampsilis connaîtra plusieurs phases de régressions, associées dans la vallée supérieure du Saint-Laurent à différentes lignes de rivages, soit le rivage de Rigaud (61-74 mètres), de Montréal (30 mètres) et de Saint-Barthélémy (20 mètres).

En raison de phénomènes encore plus ou moins bien compris, le NMR (niveau marin relatif) de l'estuaire et du Proto-Saint-Laurent serait descendu à près de 10 mètres sous le niveau actuel durant l'intervalle 7 000 à 6 000 AA. Dionne (2004) situe ce bas niveau marin aux alentours de 7 000 années cal. AA dans la région de Rivière-du-Loup. À partir de 6 600 ans cal. AA s'amorce une nouvelle transgression marine qui entraînera des répercussions assez importantes non seulement sur la géomorphologie régionale, mais sur l'occupation humaine du territoire. La Transgression Laurentienne (6 600 à 3 200 ans cal. AA) désigne une remontée du NMR jusqu'à environ 15 mètres ANMM dans la région de Québec (Lamarche 2011 : 134). Cela signifie que tout ce qui se trouve sous cette cote d'élévation a été submergé par les eaux du Saint-Laurent, sites archéologiques compris.

Enfin, entre 2 600 et 1 900 ans cal. AA, une dernière transgression fait remonter le Saint-Laurent jusqu'à 5 mètres ANMM. Cette dernière transgression est à l'origine des basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent et que l'on désigne comme le rivage Mitis. Dans la région de Québec, ce rivage se trouve entre 2 et 4 mètres ANMM (Verville 2010 : 3). Enfin, le niveau marin redescendra à celui que l'on connaît aujourd'hui au cours des deux derniers millénaires (Dionne 1987 : 242). Les courbes de régression et de transgressions pour ces périodes récentes demeurent cependant bien peu précises en raison d'un manque de données.

2.2. Cadre culturel paléohistorique

L'occupation humaine dans la région de Québec remonte à plus de 10 500 ans, au moment où la mer de Champlain occupait encore la vallée du Saint-Laurent. La rivière Chaudière, dont l'embouchure se trouve au sud de notre aire d'étude, joua un rôle central dans la colonisation du territoire. On y retrouve les plus vieilles traces d'incursions humaines de la région, qui se manifestent par de petites occupations situées sur des sommets rocheux. Des pessières à cladines commenceraient à coloniser le paysage à partir de 11 000 ans AA, mais doivent se limiter aux dépressions et aux endroits abrités des forts vents qui déferlent dans le détroit (Pintal 2012 : 5). Suivant la déglaciation, le promontoire de Québec, au sommet duquel se trouve le secteur à l'étude, serait habitable à partir d'environ 10 000 ans AA, durant la période culturelle paléoindienne (12 500 à 9 000 AA). Toutefois, l'environnement du côté nord du détroit de Québec serait toujours fortement influencé par la présence du glacier qui se trouvent sur le

plateau laurentien, restreignant ainsi l'implantation des groupes humains. Il faut attendre plusieurs centaines d'années pour qu'une forêt d'épinettes noires s'implante et que les écosystèmes se stabilisent.

L'occupation dans le secteur de l'actuelle ville de Québec devient par conséquent plus importante à partir de la période Archaïque (10 000 à 3 000 AA). Les groupes humains de l'Archaïque s'adaptent à un environnement en voie de se stabiliser. On retrouve des indices isolés de la présence humaine à la préhistoire à divers endroits sur le plateau de Québec, bien que celles-ci demeurent toujours peu diagnostiques. Cependant, le seul exemple d'occupation préhistorique retrouvé *in situ* sur le plateau de Québec provient du site CeEt-387 découvert à la place d'Youville (Groupe Harcart 1988). Sur ce site ont été trouvés une centaine de témoins lithiques, principalement des éclats de chert vert à radiolaires, et un cercle de charbon de bois qui a été daté à 3 960 ± 70 années radiocarbone AA (4 412 ans cal. AA), situant donc l'occupation vers la fin de la période Archaïque.

Des occupations plus récentes ont été documentées sur les basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent, notamment à Place-Royale (CeEt-9) et à Sillery (CeEt-5), où des sépultures remontant au Sylvicole inférieur (3000 à 2 400 AA) et Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ont été découvertes. Durant la préhistoire récente, au Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA), l'occupation des groupes iroquoiens dans la région de Québec s'intensifie et ils se rassemblent dans des villages parfois palissadés pouvant compter plusieurs centaines de personnes. Les Iroquoiens du Saint-Laurent de la région de Québec pratiquent alors un mode de subsistance mixte, incluant la culture du maïs, la chasse et la pêche (Tremblay 2006). Nous savons par les sources historiques qu'au milieu du 16^{e} siècle, un village important, Stadaconé, se trouve sur les bords de la rivière Saint-Charles. À ce jour, aucune trace de celui-ci n'a cependant été trouvée.

2.3. Cadre culturel historique

Le développement urbain du secteur à l'étude ne commence réellement qu'à partir du 19^{e} siècle alors que la ville de Québec est en plein essor démographique. Le peuplement de l'ouest de la ville de Québec se fait en fonction d'un découpage des terres initié dès le début de la colonie, en 1637, à partir de l'axe principal qu'est la Grande Allée.

La « Grande Allée » est une voie de circulation aménagée en 1620 afin de relier la jeune ville de Québec au château Saint-Louis à Cap-Rouge. Elle fait office de colonne vertébrale du système de distribution des terres du plateau de Québec, puisque c'est à partir de son tracé qu'ont été tirées les lignes perpendiculaires délimitant les censives du domaine du Roi (Bergeron Gagnon Inc. 2000a : 4). Le secteur à l'étude fait partie du fief Sainte-Marie, possiblement concédé aux Augustines en 1637 (Bergeron Gagnon Inc. 2000a : 6). Il s'étend de l'escarpement au nord, limite naturelle du plateau de Québec, jusqu'à la Grande Allée au sud. Il est situé entre le fief Saint-Joseph à l'ouest et le fief Saint-Jean à l'est. Cette limite fera d'ailleurs office de délimitation importante dans le développement de la ville puisque c'est l'endroit qu'on désigne comme limite ouest de la ville de Québec.

Le secteur à l'étude est donc concédé tôt dans l'histoire de la colonie, mais aucun développement important n'y est entrepris avant le 19e siècle. Des bâtiments servant à l'exploitation du territoire se trouvent probablement dans le fief Sainte-Marie durant cette longue période menant au 19e siècle, mais ils n'apparaissent pas sur la plupart des plans datant de la première moitié du 18e siècle. Par exemple, sur le plan de Chaussegros de Léry de 1727 (figure 6) on peut y voir la Grande Allée, mais le secteur du chemin de Ste-Foy paraît inoccupé, ou simplement non représenté sur l'illustration. Les habitations commencent à déborder à l'extérieur des fortifications de la ville autour du chemin de Ste-Foy dans la deuxième moitié du 18e siècle (figure 7). En 1804, le faubourg Saint-Jean s'étend à peine au-delà de la rue actuelle de Claire-Fontaine vers l'ouest, et les habitations ne sont pas beaucoup plus nombreuses à l'est (Bergeron Gagnon Inc. 2000a : 36) (figure 8).



Figure 6 : Extrait du *Plan de la ville de Québec* par Chaussegros de Léry en 1727, sur lequel on n'observe aucun développement près de l'espace aujourd'hui occupé par le chemin Ste-Foy.

BanQ : P600,S4,SS2,D593



Figure 7 : Extrait du *Plan of the Town and Suburbs of Quebec, shewing the State of the Fortifications, as they were nearly completed in October 1783* par S. Greathead, illustrant le chemin St-Jean et le chemin de Ste-Foy en voie de développement.

ANC : 4128627



Figure 8 : *Plan to accompany Colonel Durnford's letter no 14 of 14 marche1831*, illustrant le découpage des terres autour de la Grande Allée.

ANC : 4138038

Entre 1831 et 1871, le développement urbain de Québec atteint les limites du site à l'étude. La Ville de Québec connaît un essor démographique, pour passer de 7 299 à 27 264 entre 1795 et 1831. En 1833, on ouvre l'avenue de Salaberry afin de joindre le chemin Ste-Foy à la Grande Allée (Bergeron Gagnon Inc. 2000a : 61). Durant cette période, on voit aussi apparaître une petite agglomération à l'intersection du chemin Ste-Foy et de la côte Sauvageau, aujourd'hui la côte de l'Aqueduc. Il s'agit d'un village ouvrier irlandais, dont le potentiel en main-d'œuvre anglophone disponible attire l'attention des riches propriétaires environnants (Bergeron Gagnon Inc. 2000a : 74). À partir de 1850, les villas anglaises qui caractérisent le paysage de Montcalm laissent place aux cottages suburbains, plus petits et construits plus près des routes, et cet engouement se poursuit jusqu'en 1867 (Bergeron Gagnon Inc. 2000a : 77). Le plan de Sitwell de 1865 illustre d'ailleurs un chemin Ste-Foy bordée par une multitude de ces cottages suburbains, au nord, dans une agglomération qui a pris le nom de *Mount Pleasant* (figure 9).

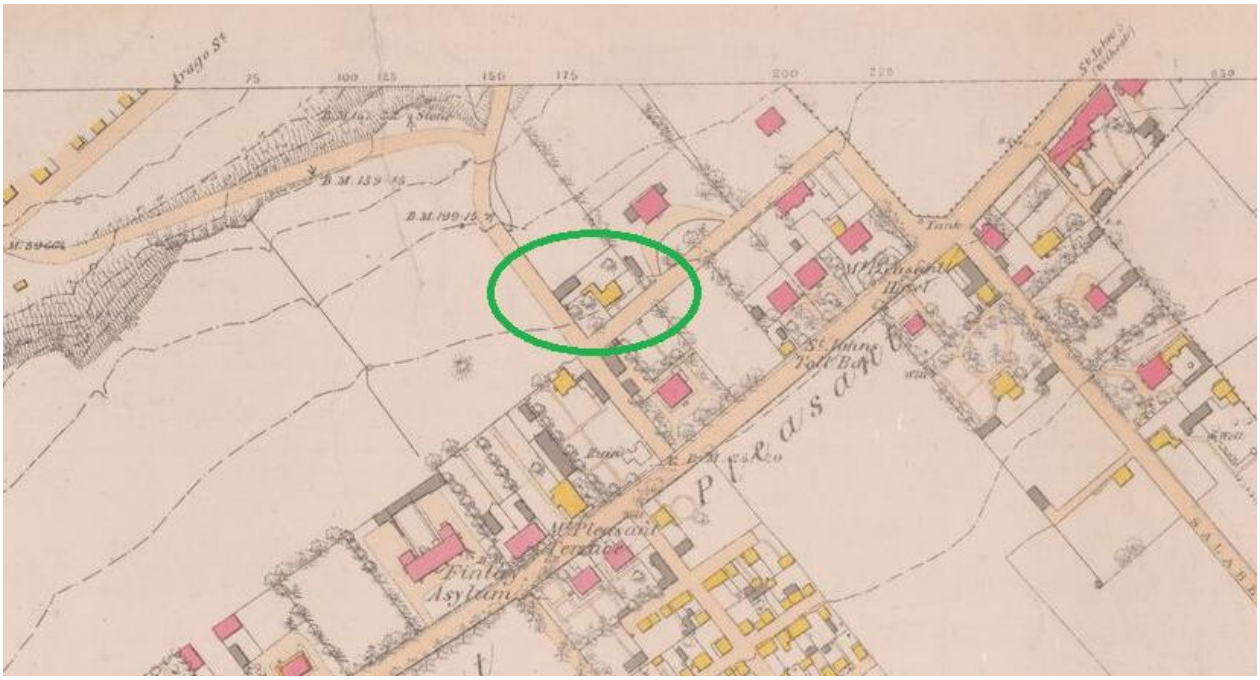


Figure 9 : Extrait de la carte *Quebec Parish. Canada East. Co Quebec. Sheet IV.9* par H. S. Sitwell v. 1865, illustrant d'un cercle vert une habitation située dans l'aire à l'étude. Orienté vers le nord.

BanQ : P600,S4,SS2,D634,P20

C'est aussi sur le plan de Sitwell de 1865 (figure 9) que l'on voit apparaître pour la première fois la rue Simard sur laquelle se trouvent quelques habitations, dont une est située directement dans l'emprise de l'aire à l'étude. Le bâtiment est alors relativement isolé des autres, avec une villa comme seul voisin immédiat, au nord-est. Cette villa, nommée *Edgehill*, occupe cet espace au moins depuis 1847 (Bergeron Gagnon Inc. 2000b : 8). Le noyau urbain de *Mount Pleasant* change peu pour le reste du 19e siècle puisque le chemin Ste-Foy perd alors en prestige aux dépens de la Grande Allée. Le prolongement de la rue de Salaberry à partir de la côte menant en basse ville en 1889 ne suffit apparemment pas à attirer la population dans l'agglomération urbaine (Bergeron Gagnon 2000a : 127).

Le début du 20e siècle est une période mouvementée pour le quartier Montcalm. Le tramway de Québec, actif à partir de 1897, favorise l'étalement urbain et la communauté de Montcalm dépose une demande d'incorporation en ville afin de faire face à ce développement. Ville Montcalm est créée en 1909 et elle rencontre la *Quebec Light Heat & Power Co.* la même année afin de discuter d'un prolongement du réseau de tramway jusqu'à la nouvelle ville. Le projet va de l'avant et le tramway est

opérationnel à partir de 1910, ce qui stimule un nouvel essor démographique dans le secteur à l'étude, comme les plans de Goad de 1898 et de 1910-1922 l'illustrent bien (
figure 10 et figure 11). L'autonomie de Ville Montcalm sera de courte durée cependant puisqu'elle sera intégrée à la Ville de Québec dès 1913. Depuis, Montcalm évolue au sein de la Ville de Québec en tant que quartier résidentiel.

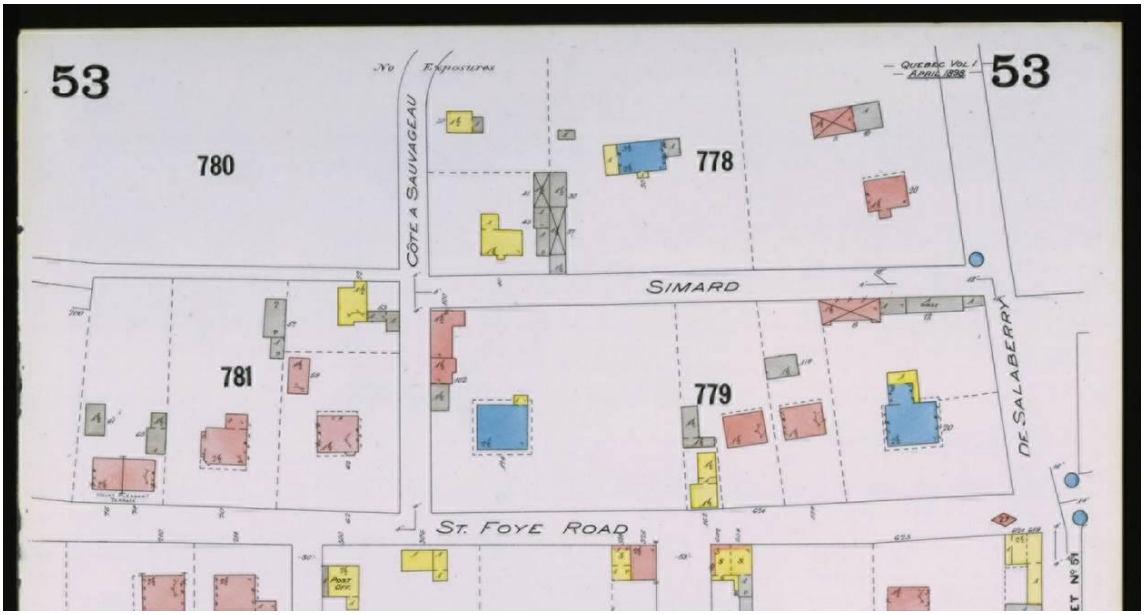


Figure 10 : Extrait du Insurance plan de the City of Quebec, Canada (volume II) par Chas. E. Goad, 1898.

BanQ : 0003028680

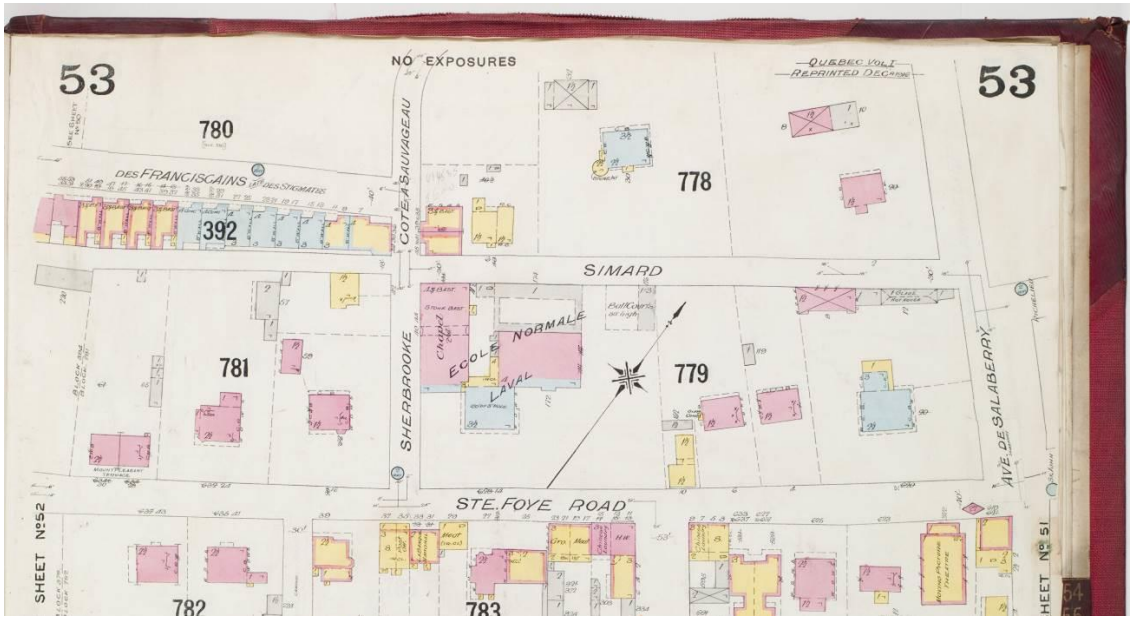


Figure 11 : Extrait du *Insurance plan of the city of Quebec, Canada*, par Chas. E. Goad, 1910-1922.
BanQ : 0000174395

Le 31 octobre 1961, l'école polyvalente Joseph-François-Perrault ouvre ses portes à près de 500 élèves (Centre de services scolaire de la Capitale 2022). Elle est située tout juste au sud du périmètre à l'étude, mais les terrains au nord de l'école sont vraisemblablement libérés pour l'occasion. En effet, l'adresse civique de la maison potentiellement située dans l'aire d'étude, le 130 rue Simard, disparaît de l'annuaire entre 1959 et 1960. Depuis, le grand quadrilatère situé entre l'avenue de Salaberry, le chemin Ste-Foy et la rue Sherbrooke est occupé par l'école, par le centre communautaire Lucien-Borne et par le parc Lucien-Borne, au nord.

2.4. Interventions archéologiques antérieures

Le site archéologique du Parc Lucien-Borne a fait l'objet de deux interventions archéologiques avant 2023. En 2017, l'archéologue Carl Lavoie réalise une surveillance archéologique dans le cadre de travaux de réfection des infrastructures souterraines dans le parc Lucien-Borne, dans l'avenue de Salaberry et dans la rue Saint-Jean. Dans l'emprise du site CeEt-951, l'intervention permet l'identification de fondations d'un bâtiment secondaire. On trouve plusieurs installations à l'extérieur

des limites du site, soit des puits d'accès en briques rouges, des chambres de vannes en pierres et des structures associées à l'ancien tramway de Québec. La plupart de ces vestiges ont été détruits lors des travaux et l'archéologue affirme que le potentiel archéologique existe encore dans le parc Lucien-Borne, mais qu'il est désormais nul dans les rues excavées (Lavoie 2018).

La deuxième intervention à l'intérieur des limites du site archéologique a été menée par GAIA en 2021 dans le stationnement de l'école Joseph-François-Perrault, à une dizaine de mètres à l'est du secteur d'intervention de 2023. Les fondations d'une habitation érigée un peu avant 1865 y ont été mises au jour. Les éléments archéologiques associés à cette découverte ont permis la description de plusieurs événements d'agrandissement et de réfection du bâtiment, jusqu'à sa démolition entre 1969 et 1970.

Au sud-ouest de CeEt-951 se trouve le site archéologique CeEt-597, le site de la rue Sherbrooke. En 1991, une intervention dans l'emprise du site sous le giron d'Ethnoscop mène à la découverte de vestiges qui ne peuvent être associés à un bâtiment précis, ainsi qu'à un niveau de déblais de combustion qui peut être associé à l'incendie d'une des nombreuses villas du 19e siècle ayant ponctué le paysage du chemin Ste-Foy. Ce site archéologique, relativement éloigné de l'aire d'intervention, est le seul situé à proximité du site archéologique du parc Lucien-Borne (Ethnoscop 1991).

Finalement, on souligne l'important apport de la firme Bergeron Gagnon Inc. qui a produit une série d'études exploratoires sur les quartiers Montcalm et Saint-Jean-Baptiste. La première, diffusée en 1994, vise à faire une synthèse historique du quartier Saint-Jean-Baptiste, à définir le potentiel archéologique du secteur et à proposer des mesures de mise en valeur et de conservation du paysage urbain du quartier (Bergeron Gagnon Inc. 1994). Le tour du quartier Montcalm vient en 2000 sous la forme d'une synthèse historique du quartier (2000a) et d'une étude de potentiel archéologique (2000b). Ces ouvrages arrivent à rassembler et à synthétiser l'histoire de grands territoires aujourd'hui fortement peuplés, et leur contribution à la recherche archéologique est d'une aide inestimable.

3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

3.1. Sous-opération 3A

La sous-opération 3A correspond à une tranchée mécanique de 4,15 m sur 2,10 m située dans la bordure gazonnée entre la rue Sherbrooke et le stationnement (photo 1), à l'ouest de la sous-opération 1B fouillée en 2021. La surface gazonnée avait été retirée avant l'arrivée des archéologues. Les vestiges de deux plateformes en béton, d'un aménagement de briques posées à plat, d'un tuyau en grès et d'un conduit en fer ont été mis au jour dans la sous-opération (Figure 12).



Photo 1 : Le secteur d'intervention se situe près des arbres, dans l'aire couverte d'un terreau brun. Vu vers le sud-ouest.

JFP23_BP1_005

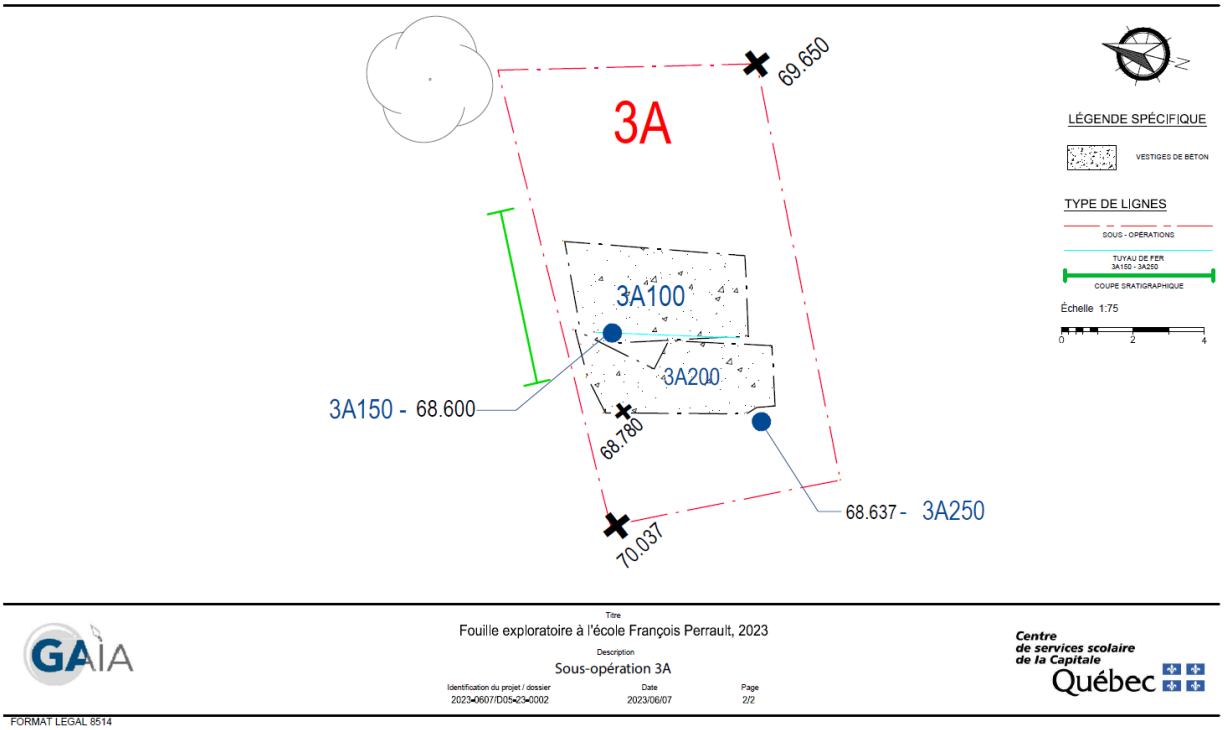


Figure 12 : Plan de la sous-opération 3A et des vestiges

3.1.1. Description des sols

La séquence stratigraphique (stratigraphie de la paroi nord de 3A, annexe A, photo 2), en partant de la surface du sol, débute sur une couche de sable légèrement limoneux brun pâle peu compact contenant des inclusions de gravillons subanguleux (lot 3A1). Elle peut être associée à la couche 3B1, au sud. Le lot 3A1 repose sur une mince couche de poudre de mortier et de brique, compacte, contenant quelques fragments de brique rouge (lot 3A2). Une couche de sable limoneux brune compacte est ensuite observée et compose le lot 3A3. Elle contient des inclusions de fragments de tuyau en terre cuite, de calcaire et de béton. Elle repose sur une couche de sable blond meuble sans inclusions (lot 3A4). Deux niveaux de démolition se succèdent sous cette mince couche de sable. Le premier (lot 3A5) consiste en une couche peu compacte de mortier et de brique rouge. On y observe également des fragments de brique orange. Le deuxième niveau de démolition (lot 3A6) est majoritairement composé de fragments de béton gris avec quelques inclusions de pierre calcaire. Ce dernier repose sur les vestiges 3A100 et 3A200, décrits ci-bas. Finalement, un dernier lot de sédiments (lot 3A7) est observé sous le vestige 3A200. Il s'agit d'un limon sableux brun, compact, comportant des fragments de pierre (grès

vert et schiste). Des huîtres y ont également été observées. Cette couche repose sur un vestige en brique, 3A300.



Photo 2 : Paroi nord de la sous-opération 3A.

JFP23_BP1_027

3.1.2. Description des vestiges

Cinq vestiges ont été mis au jour lors de l'excavation de la sous-opération 3A. Tous sont vraisemblablement associés au même bâtiment, et les vestiges 3A100 et 3A200 constituent deux éléments d'une seule structure (
photo 3).

3A100

Le vestige 3A100 est un plancher en béton couvert d'une couche de peinture rouge foncé. Il mesure 0,12 m d'épaisseur et a été dégagé sur environ 0,50 m de longueur. Il se poursuit sur environ 0,10 m sous le vestige 3A200, formant avec ce dernier une marche d'une hauteur de 0,15 m. Un tuyau en fer (3A150) de 0,03 m de diamètre longe la jonction de 3A100 et 3A200. Il est dégagé sur 1,55 m.

3A200

Le vestige 3A200 correspond également à un plancher de béton couvert de la même peinture rouge que 3A100. Comme indiqué si haut, il est situé à 0,15 m au-dessus de 3A200 et forme une marche avec ce dernier. Le vestige mesure 0,17 m d'épaisseur. Il a été dégagé sur 1,68 m de longueur, et sa partie nord-ouest a été arrachée lors d'un événement antérieur à l'excavation de la tranchée. À son extrémité sud-est, un tuyau en grès partiellement dégagé (3A250) a été mis au jour (photo 4). Posé à la verticale, il est préservé sur 0,10 m de hauteur et possède un diamètre intérieur de 0,15 m.

3A300

Sous le lot 3A7 se trouve un aménagement de briques (3A300). Le vestige n'est visible que dans le coin arraché de 3A200 (photo 5) et est composé de briques rouges posées à la verticale (sur leur petit côté) de manière à former un lit de pose ou un pavage rudimentaire. Les briques font entre 0,08 m et 0,10 m de largeur. Aucun liant n'est observé entre les briques, et celles-ci sont posées de manière irrégulière.



Photo 3 : Sous-opération 3A. On y voit les vestiges de béton 3A100 et 3A200 et l'aménagement de briques 3A300.

JFP23_BP1_021



Photo 4 : Gros plan de la conduite de grès 3A250.

JFP23_BP1_026



Photo 5 : Gros plan du vestige de brique 3A300.

JFP23_BP1_024

3.1.3. Interprétations

Bien que l'intervention n'ait pas permis une investigation exhaustive des vestiges mis au jour, il est possible d'émettre des hypothèses quant à leur nature et leur datation. En effet, les plans d'assurance incendie (Goad 1910-1922) pour le secteur nous informent assez précisément sur les bâtiments qui occupaient la zone des travaux (figure 13). On y remarque que deux immeubles d'habitation mitoyens sont présents au coin des rues Simard et Sherbrooke. Il s'agissait de bâtiments en bois avec façades de briques faisant trois étages et munis d'un sous-sol. Ces bâtiments n'étaient pas illustrés sur l'édition de 1910 du plan d'assurance (Goad 1910), alors qu'ils sont visibles sur la révision de 1916 (Goad 1910-1922). On peut ainsi déduire qu'ils ont été construits entre 1910 et 1916. Nous savons aussi qu'ils ont été détruits entre 1959 et 1960, juste avant l'ouverture de l'école Joseph-François-Perrault en 1961.



Figure 13 : En haut, extrait du *Insurance plan of the City of Quebec, Canada (volume I)* par Goad en 1910. En bas, extrait du *Insurance plan of the city of Quebec, Canada*, par Chas. E. Goad en 1916.
En haut, BAnQ:0003028680. En bas, BAnQ : 0000174395

Les artefacts provenant des lots associés à la démolition du bâtiment (lots 3A5 et 3A6) semblent confirmer ces dates. En effet, l'analyse de ceux-ci révèle des objets essentiellement domestiques typiques de remblais résultant de la démolition d'un bâtiment résidentiel. L'assemblage, comprenant notamment deux isolateurs en porcelaine (photo 6), est composé d'objets fabriqués entre à partir de la fin du 19e siècle. Les lots supérieurs sont associés aux divers aménagements du terrain postérieurs à la construction de l'école.

La sous-opération 3A est située sur le tracé du bâtiment le plus au nord, sis au numéro 763-771 rue Sherbrooke sur le plan d'assurance incendie de 1957 (figure 14). Il est ainsi probable que les vestiges 3A100, 3A200 et 3A300 soient associés à ce dernier : 3A100 et 3A200 seraient ainsi une partie du sous-sol du bâtiment. La nature de 3A300 est moins certaine puisque seule une petite partie de ce dernier a pu être mis au jour. À la lumière de l'irrégularité de l'assemblage et de l'absence de liant entre les briques, il est possible qu'il s'agisse d'une surface de préparation aménagée avant de couler le béton formant le plancher du sous-sol. Cependant, la présence de sol entre les vestiges 3A100 et 3A200 (lot 3A7) ne semble pas supporter cette hypothèse. Il est également possible que le vestige 3A300, ainsi que le lot 3A7 qui y est posé, correspondent à un état antérieur, plus rudimentaire, du sous-sol. L'analyse des artefacts provenant de la couche formée par le lot 3A7 corrobore cette deuxième hypothèse. En effet, la fourchette chronologique obtenue est légèrement plus ancienne que pour les couches des lots 3A5 et 3A6 (19e siècle - début 20e siècle), et l'assemblage ne semble pas correspondre à un remblai (photo 7).



Photo 6 : Isolateurs de porcelaine provenant de l'épandage des déblais de démolition de l'habitation (3A6).
O. Lalonde, 2024



Photo 7 : Quelques artéfacts provenant des sols sous le plancher de béton du sous-sol de l'habitation (3A7).
O. Lalonde, 2024

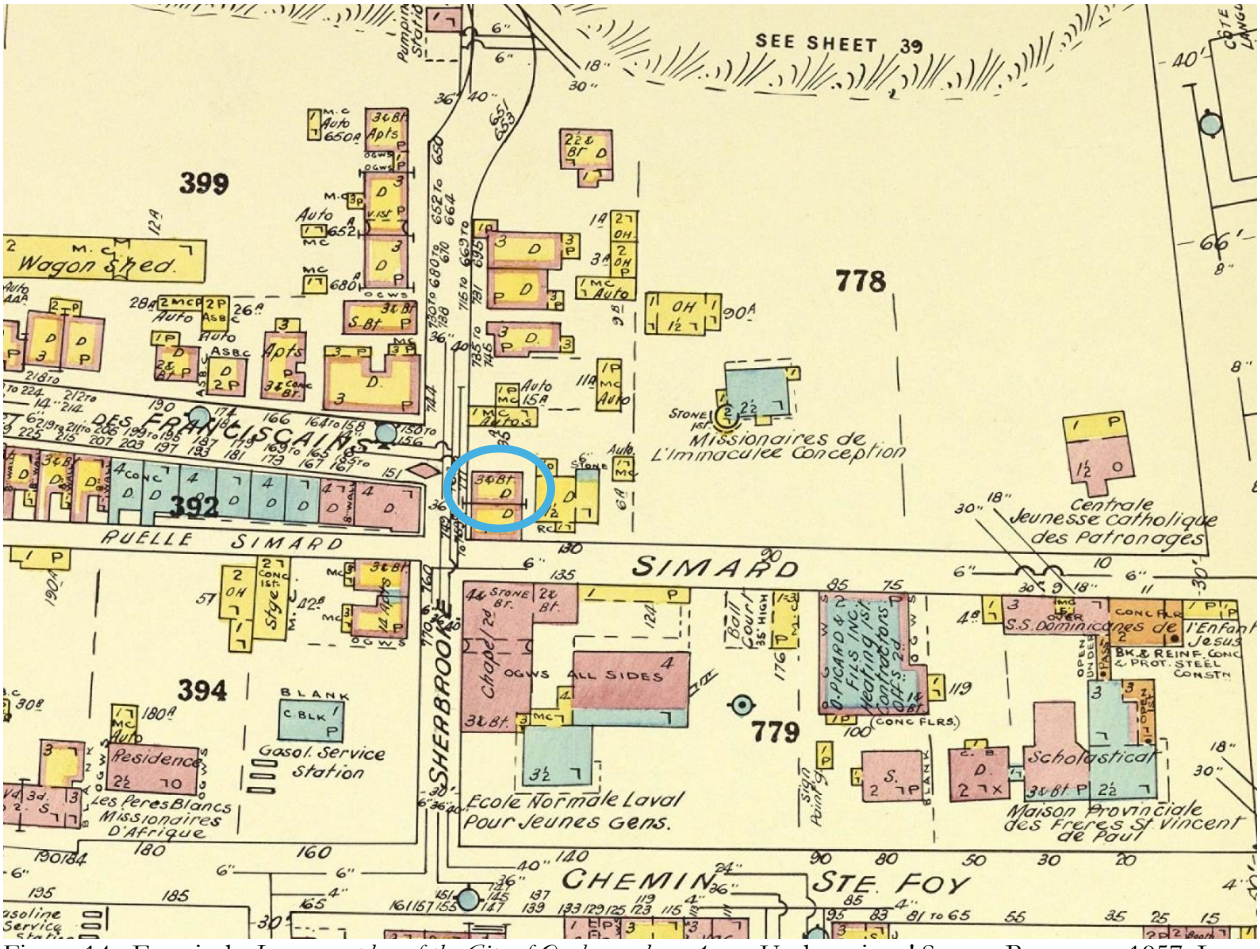


Figure 14 : Extrait du *Insurance plan of the City of Quebec, volume 1* par Underwriters' Survey Bureau en 1957. Les vestiges trouvés dans la sous-opération 3A correspondent à ceux de l'habitation dans le cercle bleu. Orienté vers le nord.

BAnQ: 0000174294

3.2. Sous-opération 3B

La sous-opération 3B est une tranchée mécanique de 3,6 m sur 2,6 m située dans l'aire gazonnée entre la rue Sherbrooke et le stationnement, juste au sud de la tranchée de la sous-opération 3A. La surface gazonnée a été retirée avant l'arrivée des archéologues. Deux tuyaux en fer ont été mis au jour dans la sous-opération, mais aucun vestige associé à des occupations anciennes n'a été observé.

3.2.1. Description des sols

La séquence stratigraphique de la sous-opération 3B est formée de quatre couches de sédiments (stratigraphie de la paroi nord, 3B, photo 8). La première couche à partir de la surface (lot 3B1) est composée d'un sable légèrement limoneux brun pâle peu compact contenant des inclusions de gravillons et de graviers subanguleux. Elle peut être associée au lot 3A1, au nord. Cette couche repose sur un limon sableux brun foncé, plutôt meuble, avec quelques inclusions de graviers anguleux, de racines et de radicelles (lot 3B2). La dernière couche observée (lot 3B3) est composée d'argile limoneuse compacte brune, beige marbré rouille, avec des inclusions de cailloux et de pierres subanguleuses. Les deux tuyaux (3A150 et 3A250) mis au jour ont été posés dans le lot 3B3 : le premier est situé à 1,10 m sous la surface, et le second à 1,5 m. L'excavation a pris fin avec la découverte du second tuyau. Ainsi, la base de la couche 3B3 n'a pas été atteinte.

3.2.2. Interprétations

Aucun vestige n'a été mis au jour dans la sous-opération 3B. L'observation des plans d'assurances incendie du secteur (Figure 14) nous permet cependant d'expliquer cette absence. En effet, la sous-opération 3B est située au sud des bâtiments décrits pour la sous-opération 3A, et se trouve ainsi dans l'ancien tracé de la rue Simard.



Photo 8 : Paroi nord de la sous-opération 3B.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Une supervision archéologique a eu lieu le 26 mai 2023 dans l'aire gazonnée localisée entre la rue Sherbrooke et le stationnement arrière de l'école Joseph-François-Perrault. Des travaux d'agrandissements de l'école étaient en cours depuis plusieurs années et au printemps 2023, des excavations risquaient de perturber le tissu archéologique enfoui. L'entrepreneur a donc mandaté GAIA à titre préventif pour superviser les excavations de deux tranchées, avec pour objectif de recueillir des données stratigraphiques et de décrire les vestiges rencontrés afin de mieux comprendre les anciennes occupations des lieux.

L'intervention a permis de mettre au jour des vestiges associés au sous-sol du bâtiment domestique portant les numéros 763-771 rue Sherbrooke, bâti avant 1916. Les sols archéologiques faisaient quant à eux état de la démolition des bâtiments en question et de l'épandage des déblais sur le site et dans la cave du bâtiment, suivi des aménagements postérieurs à cet événement de démolition. Une sous-opération a été creusée dans le tracé de la rue Simard aujourd'hui disparue, mais aucune trace importante d'occupation ou d'infrastructure de rue n'y a été identifiée.

Les vestiges observés dans la sous-opération 3B n'ont pas eu à être détruits par l'entrepreneur et ils sont restés en place. Il est donc recommandé d'envisager une supervision archéologique advenant de futurs travaux sur son tracé afin de ne pas les perturber. D'autres secteurs du terrain présentent également un potentiel archéologique notable. C'est le cas en particulier pour le secteur au nord-est de l'aire d'intervention, où se tenait la villa Edgehill, construite avant 1847. Ainsi, il est recommandé de consulter un archéologue avant tout travaux d'excavation devant avoir lieu dans ce secteur. En fonction des travaux à mener, un inventaire ou une surveillance pourraient être recommandés.

5. BIBLIOGRAPHIE

Bergeron Gagnon inc. 1994. *Patrimoine du Faubourg Saint-Jean-Baptiste. Connaissance, conservation et mise en valeur*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division design urbain et patrimoine.

Bergeron Gagnon inc. 2000a. *Patrimoine du quartier Montcalm. Histoire de la forme urbaine*. Ville de Québec, Division design et patrimoine du Centre de développement économique et urbain de la Ville de Québec.

Bergeron Gagnon inc. 2000b. *Patrimoine du quartier Montcalm. Le potentiel archéologique, volet historique*. Ville de Québec, Division design et patrimoine du Centre de développement économique et urbain de la Ville de Québec.

Castonguay, S. et L. Nadeau. 2012. *Géologie simplifiée de la région de Québec, Québec*. Commission géologique du Canada, Dossier public 7086. doi:10.4095/290089.

Centre de services scolaire de la Capitale. 2022. *École secondaire Joseph-François-Perrault. Historique*. https://ecole-jfperrault.cssc.gouv.qc.ca/. Consulté le 14-06-2022.

Dionne, Jean-Claude. 1987. « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research*, 29 : 233-244.

Dionne, Jean-Claude. 2004. « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) ». *Géographie physique et Quaternaire*, 56 (1) : 33-44.

Ethnoscop. 1991. Rapport de surveillance archéologique effectuée dans le secteur Jacques-Cartier, Montmorency. Étude réalisée pour Hydro-Québec, groupe Environnement/Exploitation.

GAIA. 2021. *Interventions archéologiques dans le stationnement de l'école Joseph-François-Perrault (CeEt-951, parc Lucien-Borne)*. Rapport d'intervention remis au Centre de services scolaire de la Capitale, Québec.

Gouvernement du Québec. 2019. *Classification écologique du territoire Québécois*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. URL : https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/ (consulté en avril 2022).

Groupe Harcart inc. 1988. *Fouilles et surveillance archéologiques à la Place D'Youville*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine.

Lamarche, Lise. 2011. *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse déposée à l'INRS.

Lavoie, Carl. 2018. *Surveillance archéologique. Réfection des infrastructures souterraines 2017. Projet parc Lucien-Borne – Salaberry – Turnbull – Saint-Jean. Rapport préliminaire*. Rapport d'intervention soumis à la Ville de Québec.

Parcs Canada. 2005. *Parcs Canada manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections Version 1.0*, Parks Canada, Canada.

Parent, Michel, Jean-Marie M. Dubois, Pierre Bail, Armand Larocque et Gérard Larocque. 1985. « Paléogéographie du Québec méridional entrer 12 500 et 8 000 ans BP ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, 15 (1-2) : 17-37.

Parent, Michel et Serge Occhietti. 1988. « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea Invasion in the St. Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, 42 (3) : 215-246.

Pintal, Jean-Yves. 2010. *Étude de potentiel et inventaire archéologique : Sentier des grèves. Arrondissement Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec*. Rapport soumis à la Ville de Québec.

Pintal, Jean-Yves. 2012. « Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation: The Case of the Strait of Quebec », dans Claude Chapdelaine (éd.), *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast*, College Station: Texas A&M University Press.

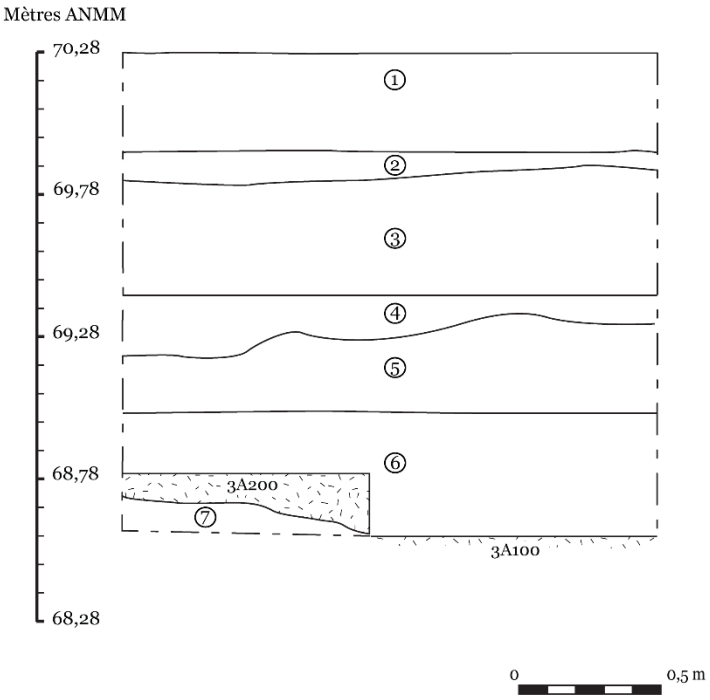
Richard, Pierre J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP : L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, 15 (1-2) : 39-56.

Tremblay, Roland. 2006. *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : Peuple du maïs*. Pointe-à-Callières, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Les Éditions de l'Homme, Montréal.

Verville, Jean-François. 2010. *Paléoenvironnements et fluctuations du niveau marin relatif holocènes dans le bassin versant de la rivière Cap-Rouge, Québec*. Mémoire présenté à l'Université Laval, Québec.

ANNEXE A : CROQUIS STRATIGRAPHIQUES

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-951-3A paroi nord



DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable légèrement limoneux, brun pâle avec cailloux sub-anguleux. *(3A1)*

② Mortier et brique en poudre, beige orangé, compact. Contient des fragments de briques. *(3A2)*

③ Sable limoneux brun compact. Contient des fragments de tuyaux de terracotta, des fragments de calcaire et de béton. *(3A3)*

④ Sable blond meuble. *(3A4)*

⑤ Mortier en poudre et brique orangée, peu compact. Contient des fragments de briques rouges. *(3A5)*

⑥ Béton gris avec inclusions de calcaire, friable. Possiblement une structure désagrégée. *(3A6)*

⑦ Limon sableux brun, compact. Contient des fragments de pierre (grès vert et schiste) et des coquilles d'huître. *(3A7)*

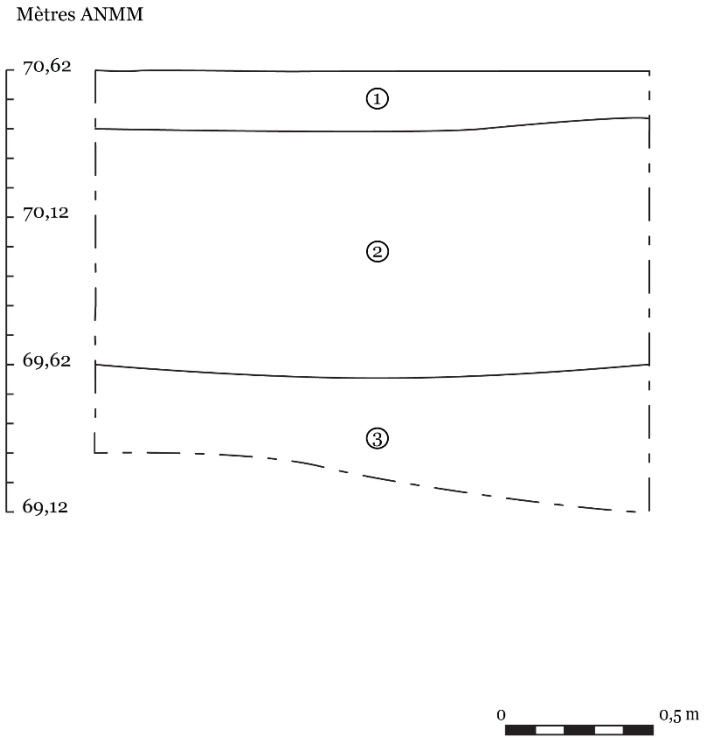
LÉGENDE

Béton

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 7 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-951-3B paroi nord



DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable légèrement limoneux, brun pâle avec cailloux sub-anguleux et anguleux. *(3B1)*

② Limon sableux brun foncé plutôt meuble. Contient des graviers angulaires, des racines et radicelles.*(3B2)*

③ Argile limoneuse brune, beige et rouille, compacte et hétérogène. Contient des caillours et pierres sub-angulaires. *(3B3)*

LÉGENDE

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 7 mai 2024

ANNEXE B : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

# catalogue	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-951-2023-BP-001	3	Aire à l'étude avant excavations	O	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-002	3	Aire à l'étude avant excavations	N	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-003	3	Aire à l'étude avant excavations	NE	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-004	3	Aire à l'étude avant excavations	E	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-005	3	Aire à l'étude avant excavations	S	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-006	3A	Excavation de 3A	N	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-007	3A	découverte de 3A100 et 3A200	S	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-008	3A	découverte de 3A100 et 3A200	SO	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-009	3A	découverte de 3A100 et 3A200	S	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-010	3B	Excavation de 3B	E	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-011	3B	Excavation de 3B	NO	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-012	3B	Excavation de 3B	NO	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-013	3B	Excavation de 3B	NO	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-014	3B	Paroi nord de 3B	NO	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-015	3B	Paroi nord de 3B	NO	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-016	3A	Vestiges 3A100, 3A200, 3A300, 3A150 et 3A250 dégagés	SO	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-017	3A	Vestiges 3A100, 3A200, 3A300, 3A150 et 3A250 dégagés	SO	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-018	3A	Vestiges 3A100, 3A200, 3A300, 3A150 et 3A250 dégagés	NNO	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-019	3A	Vestiges 3A100, 3A200, 3A300, 3A150 et 3A250 dégagés	NNO	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-020	3A	Vestiges 3A100, 3A200, 3A300, 3A150 et 3A250 dégagés	NNO	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-021	3A	Vestiges 3A100, 3A200, 3A300, 3A150 et 3A250 dégagés	O	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-022	3A	Vestiges 3A100, 3A200, 3A300, 3A150 et 3A250 dégagés	O	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-023	3A	Gros plan sur 3A300	S	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-024	3A	Gros plan sur 3A300	S	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-025	3A	Gros plan sur 3A250	S	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-026	3A	Gros plan sur 3A250	SO	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-027	3A	Paroi nord de 3A	NNO	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-028	3A	Paroi nord de 3A	NNO	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-029	3A	Paroi nord de 3A	NNO	26-06-2023	BP

# catalogue	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-951-2023-BP-030	3A	Paroi nord de 3A	NNO	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-031	3A	Briques collectés dans la sous-opération 3A	-	26-06-2023	BP
CeEt-951-2023-BP-032	3A	Briques collectés dans la sous-opération 3A	-	26-06-2023	BP

ANNEXE C : INVENTAIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE

Num. inv.	Op SousOp Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb. art.	Nb. obj.	Commentaires	Datation	Sources
00001	3A5	2.1	Verre incolore	Contenant	2	1	Fragments jointifs de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.		
00002	3A5	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Contenant	1	1	Fragment de corps d'un contenant (probablement une bouteille). Sans marque ni décor.		
00003	3A5	2.3.2.1	V col opaque blanc	Objet décoratif?	1	1	Fragment de bord d'un possible objet décoratif. Décor moulé sur la surface extérieure (à panneau?). Bord ondulé. La surface intérieure est texturée.		
00004	3A6	4.2.4	Plâtre	Revêtement?	1	1	Petit fragment de ce qui ressemble à du plâtre. L'une de ses surfaces présente un résidu de couleur bleu (peinture?)		
00005	3A6	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	2	1	Fragments de fond et corps d'un contenant. Sans marque ni décor.		
00006	3A6	2.1	Verre incolore	Contenant	2	1	Fragments non jointifs de bord d'un contenant (possiblement une bouteille ou un pot). Présence de deux bagues annulaires sur le col.		
00007	3A6	2.1	Verre incolore	Bouteille à boisson gazeuse	2	1	Fragments de corps et base d'une bouteille à boisson gazeuse. Décor moulé à panneau sur la partie basse du corps. Corps s'amincissant à la base,	Après 1916	https://www.coca-colacompany.com/about-us/history/the-history-of-the-coca-cola-contour-bottle

Num. inv.	Op SousOp Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb. art.	Nb. obj.	Commentaires	Datation	Sources
							talon renflé. Inscription imprimée en blanc sur le corps : « [C]O[CA-COLA] » ; Inscription moulée sur la base : « [...] 2 ». Probablement une bouteille de la marque *Coca-Cola*.		
00008	3A6	2.2.1.1	Verre teinté rég. Vert	Vitre	1	1	Petit fragment de verre à vitre.		
00009	3A6	1.3.1.11	PC sans glaçure	Isolateur électrique	1	1	Isolateur électrique de forme tubulaire (type dit *wall tube*). Ce type d'isolateur a été introduit en premier dans les bâtiments de type résidentiel.	À partir de 1892	Tod, Jack. 1977 *A History of the Electrical Porcelain Industry in the United States*. Jack Tod, Phoenix, aZ.
00010	3A6	1.3.1.21	Pc avec glaçure	Isolateur électrique	1	1	Partie supérieure d'un isolateur électrique de forme cylindrique (probablement de type *slit-knot*).	À partir de 1884	Tod, Jack. 1977 *A History of the Electrical Porcelain Industry in the United States*. Jack Tod, Phoenix, aZ.
00011	3A6	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	1	Fragment de tige en métal ferreux de forme rectangulaire qui s'aplatie à l'une de ses extrémités. Mesure environ 10 cm de long et entre 1 et 1,5 cm de diamètre.		
00012	3A6	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	Fragment de tige de clou en fer tréfilé.		
00013	3A7	5.1.4	Coquille	Huitre	4	2	Fragments de coquilles d'huitre.		

Num. inv.	Op SousOp Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb. art.	Nb. obj.	Commentaires	Datation	Sources
00014	3A7	5.1.1	Os	Ossement	1	1	Os d'oiseau.		
00015	3A7	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à plante	1	1	Fragment de bord et corps d'un pot à plante. Pâte orange.		
00016	3A7	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.		
00017	3A7	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	Contenant	1	1	Fragment de corps d'un contenant. Pâte grise, glaçure saline sur la surface extérieure, glaçure brune sur la surface intérieure. Contenant fabriqué au tour (trace de tournage visible sur la surface intérieure).		
00018	3A7	2.3.2.1	V col opaque blanc	Bouton	1	1	Bouton à quatre trous en verre blanc de type *prosser*. Le centre de la surface supérieure est concave. Mesure 1 cm de diamètre.	Entre 1840 et 1930	Sprague, Roderick. 2002 *China or Prosser Button Identification and Dating*. Historical Archaeology, 36(2):111-127.
00019	3A7	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	1	1	Fragment de goulot d'une bouteille à boisson alcoolisée. Lèvre aplatie, bague profilée en v.		
00020	3A99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	Fragment de bord d'un contenant (peut-être une soucoupe?). Décor imprimé en brun à motif floral et peint en bleu, rouge et or. Semble y avoir aussi un décor moulé.		

Num. inv.	Op SousOp Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb. art.	Nb. obj.	Commentaires	Datation	Sources
00021	3A99	5.3.1	Plastique	Jouet	1	1	Fragment de ce qui ressemble à un jouet en plastique, possiblement un petit casque de pompier? De couleur blanche opaque avec le devant du casque en rouge et une inscription moulée en blanc : « SIQ ».		
00022	3A99	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	Fragment d'un objet en cuir à fonction indéterminée. Semble y avoir une ouverture sur l'une de ses surfaces ainsi que des attaches fixées par des éléments en métal ferreux. Peut-être un sac ou une bourse?		

Rapport d'intervention archéologique

MAI 2024



Réfection de l'Avenue du Cardinal-Bégin, Québec. Interventions archéologiques, Cottage Brunton-Pentland (CeEt-980)

GAIA, Coopérative de travail en archéologie

VILLE DE QUÉBEC

REFECTION DE L'AVENUE DU CARDINAL-BEGIN, QUEBEC. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES, COTTAGE BRUNTON-PENTLAND (CEET-980)

Rapport préparé par :

GAIA, coopérative de travail en archéologie
275 rue Prénoveau
Québec (Québec) G2N 2G1
418-928-4242
info@gaia-arch.com
www.gaia-arch.com

Rapport soumis à la Ville de Québec

Mars 2024

Cette intervention archéologique a été réalisée grâce à la collaboration de la Ville de Québec.

Page couverture : Dégagement des vestiges du coin sud-ouest du cottage, sous-opération 2A. Vue vers l'est. (TE-1055-001)

© 2024
Ville de Québec
Tous droits réservés

Résumé

Au printemps 2023, des travaux de réfection du réseau d'égout et d'aqueduc ont été entrepris sous l'avenue du Cardinal-Bégin, dans le quartier Saint-Sacrement, à Québec. Utilisé depuis le milieu XVII^{e} à des fins agricoles, ce secteur a également été le théâtre des affrontements lors de la guerre de Conquête. Au XIX^{e} siècle, son caractère pittoresque amène des membres de la classe bourgeoise anglaise de Québec à y construire de riches demeures prenant la forme de cottages et de villas. Selon un plan de 1867, un de ces cottages se serait trouvé à l'emplacement de l'avenue du Cardinal-Bégin. Dans ce contexte, la Ville de Québec a mandaté GAIA, coopérative de travail en archéologie afin de réaliser un inventaire archéologique et d'accompagner les travaux d'excavation d'une supervision archéologique. Ces travaux ont eu lieu du 15 mai au 7 juin 2023.

Les travaux d'inventaire ont permis d'identifier les vestiges d'un bâtiment sous la rue. Bien que les sols archéologiques aient en grande partie été arasés sur le pourtour extérieur du bâtiment, des contextes associés à l'occupation et à la démolition de ce dernier ont été documentés à l'intérieur des vestiges. La culture matérielle récoltée reflète le mode de vie aisé des occupants et une fourchette chronologique s'étirant du début à la fin du XIX^{e} siècle. La recherche historique a permis d'associer ces vestiges à un cottage construits vers 1820 et occupé entre 1823 et 1836 par Jane Maria Brunton et son époux, le marchand de bois William Pentland. Le cottage Brunton-Pentland aurait succombé à un incendie en 1891 et n'aurait jamais été reconstruit. Ces informations concordent avec les données archéologiques recueillies qui offrent une rare fenêtre sur le mode de vie bourgeois du début du XIX^{e} siècle dans le quartier Saint-Sacrement.

Bien que la majeure partie des vestiges et des contextes archéologiques associés au site du cottage Brunton-Pentland (CeEt-980) aient été retirés lors des travaux de réfection de l'égout et aqueduc de l'Avenue du Cardinal-Bégin, il est pensable que d'autres éléments puissent être préservés sur les terrains adjacents à la rue. Des vestiges ont notamment été conservés sous le trottoir actuel situé devant l'adresse civique 825. Des vestiges de bâtiments secondaires pourraient également toujours se trouver sur des portions non perturbées des terrains des adresses 855 Avenue du Cardinal-Bégin, et 1050 rue Raymond-Casgrain. Par conséquent, nous recommandons qu'une supervision archéologique accompagne d'éventuels travaux d'excavation à ces endroits.

Table des matières

Résumé i
Table des matières ii
Liste des figures iv
Liste des photos v
Équipe de réalisation vi
1. Introduction et mandat 1
2. Méthodologie 4
3. Cadre environnemental 5
3.1. Cadre environnemental ancien 6
4. Cadre paléohistorique 9
5. Cadre historique 10
6. Connaissances et potentiel archéologique 17
7. Résultats 18
7.1. Description des sous-opérations 18
Sous-opération CeEt-980-2A 18
Sous-opération CeEt-980-2B 18
Sous-opération CeEt-980-2C 19
Sous-opération CeEt-980-2D 19
7.2. Séquence évènementielle 22
Évènement 0 : Sol naturel (2A5, 2B6, 2C8, 2D6) 22
Évènement 1 : Construction d'un cottage, vers 1820 (2A100, 2A200, 2A300, 2C100, 2D100, 1A200, 1A300, 1A400 et 1A500) 23
Évènement 2 : Aménagements sur le bâtiment au courant du XIX^{e} siècle (1A300, 1A100, 2D200 et 2D5) 28
Évènement 3 : Occupation du cottage au XIX^{e} siècle (2A4, 2C6 et 2C7) 30
Évènement 4 : Aires de rejet dans la cour du cottage au XIX^{e} siècle. (1A6, 1A7) 36
Évènement 5 : Abandon et démolition du cottage au début du XX^{e} siècle. (2A3, 2C5, 2D4) 40
Évènement 6 : Remblaiement des vestiges du cottage au début du XX^{e} siècle. (2C4, 2D3) 41
Évènement 7 : Arasement du secteur et construction de l'avenue du Cardinal-Bégin (1922 à 1929) (2A1, 2A2, 2B1, 2B2, 2B3, 2B5, 2C1, 2C2, 2D1, 2D2) 42
Évènement 8 : Pose du réseau d'égouts et d'aqueduc (1A3, 2A6) 42
Évènement 9 : Tuyau d'alimentation en gaz naturel (2C3) 44

7.3. Résumé et interprétation des données 44
8. Conclusions et recommandations 47
Bibliographie 48
Annexe A : Catalogue photo 50
Annexe B : Coupes stratigraphiques 55
Annexe C : Inventaire de la culture matérielle (CeEt-980) 64
Annexe D : Morphologies historiques du Site CeEt-980 (Robert Côté) 72

Liste des figures

Figure 1 : Localisation du secteur d'intervention (CeEt-980).....3
Figure 2 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec.....7
Figure 3 : Le secteur de la Banlieue de Québec en 1688. Les lignes représentent les limites approximatives des terres de Pinguet et de La Chenaye.....10
Figure 4 : Secteur d'étude en 1826. Le cottage Brunton-Pentland y est représenté.....12
Figure 5 : Le chemin Ste-Foy et ses villas bourgeoises en 1867. Plusieurs d'entre-elles, dont le cottage Brunton-Pentland (cercle rouge), appartiennent à cette époque à la famille Young.....13
Figure 6 : Plan du secteur en 1922. L'avenue du Cardinal-Bégin n'est pas encore ouverte.....15
Figure 7 : Photo aérienne du secteur en 1929. L'ébauche d'une rue est présente. Le nord est à droite.....16
Figure 8 : Plan de lotissement déposé en 1929.....16
Figure 9 : Localisation des travaux sur l'Avenue du Cardinal-Bégin (CeEt-980).....20
Figure 10 : Plan des opérations et des vestiges.....21

Liste des photos

Photo 1 : Paroi ouest de la sous-opération 2D dans laquelle on aperçoit des litages obliques dans le sol naturel en bas à gauche. Vue vers l'ouest (TE-1055-167) 22
Photo 2 : Vestiges 2A100 (au premier plan), 2A200 (pièce de bois) et 2A300 (en arrière-plan), formant le coin sud-ouest du cottage. Vue vers l'est. (TE-1055-045) 23
Photo 3 : Vestige 2A100, formant le coin sud-ouest du cottage. Vue vers le sud-ouest. (TE-1055-039) 24
Photo 4 : Vestige 2C100, formant le mur nord du cottage. Vue vers le sud. (TE-1055-120) ...24
Photo 5 : Vestige 2D100 formant le mur sud du cottage, le vestige 2D200 (tuyau de fer). Vue vers l'ouest. (TE-1055-147) 25
Photo 6 : Tuile de terracotta et tuyau de fonte formant le vestige 1A100. (TE-1055-190) 30
Photo 7 : Détail d'une concentration d'artefacts dans le lot 2C7. (TE-1055-073) 32
Photo 8 : Fragments d'un dé à coudre extrait du lot 2C7. 33
Photo 9 : Fragment d'un couteau comportant un manche en os découvert dans le lot 2C7. ...33
Photo 10 : Plusieurs parties d'un talon de chaussure en cuir découvert dans le lot 2C7. 34
Photo 11 : Surface du lot 2A4 représentant une couche d'occupation située dans l'entrée de cave à l'arrière du cottage. Vue vers le nord. (TE-1055-010) 35
Photo 12 : Fragment d'une tête de poupée en porcelaine peinte récupérée dans le lot 2B4. 35
Photo 13 : Fourneau de pipe portant la marque « TD » (c. 1780-1840), retrouvée dans le lot 1A6 37
Photo 14 : Cuillère en alliage cuivreux retrouvée dans le lot 1A6. 37
Photo 15 : Vu en coupe du lot 1A7, contenant une grande quantité d'artefacts diagnostiques des XIX^{e} et XX^{e} siècle. Vue vers le sud. (TE-1055-257) 39
Photo 16 : Bouteille à parfum récoltée dans le lot 1A7. 39
Photo 17 : Fragment d'une possible boite à cartouche pour révolver extraite du lot 1A7. 40
Photo 18 : Paroi nord de la sous-opération 2A dans laquelle est bien visible la couche de démolition remplissant l'intérieur des vestiges du cottage. (TE-1055-052) 41
Photo 19 : Vue générale des sols excavés sous l'avenue du Cardinal-Bégin lors de la phase de surveillance. On y voit clairement le remplissage d'une tranchée associée à l'entretien ou à un raccordement. Vue vers le sud. (TE-1055-179) 43

Équipe de réalisation

GAIA, coopérative de travail en archéologie

Antoine Guérette	Chargé de projet, recherche et rédaction
Benoit Proulx	Responsable d'intervention remplaçant (surveillance)
Dominic Drouin	Fouilleur
Clotilde Roger	Fouilleuse
Aida Barbera	Fouilleuse
Ève-Marie Guénette	Fouilleuse
Olivier Lalonde	Fouilleur
Louis-Olivier Lortie	Fouilleur
Laurence Pouliot	Analyse et inventaire des artefacts (annexe C)
Anne-Marie Faucher	Gestion administrative et révision du rapport
Alexandre Morissette	Arpentage et cartographie
Robert Côté	Géohistorien, recherche et rédaction, chaîne de titre (annexe D)

Ville de Québec

Caroline Parent	Archéologue, Service de la culture et du patrimoine
Samir Akchiche	Ingénieur de projet, Ville de Québec
Steve Moisan	Ingénieur de projet, Ville de Québec

Terrassement Portugais Inc.

Tommy Gonçalves-José	Chargé de projet
Michel Durocher	Surintendant
Kevin Paradis	Arpenteur

Pluritec

Michel Bérubé	Chargé de projet
Jean-Sébastien Voisine	Surveillant de chantier

1. Introduction et mandat

Au printemps 2023, des travaux de réfection des infrastructures de l'avenue du Cardinal-Bégin, entre le chemin Sainte-Foy et la rue Raymond-Casgrain, ont été réalisés (figure 1). L'entreprise Terrassement Portugais Inc. a été mandatée en tant que maître d'œuvre des travaux afin de réaliser la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sous la rue. Compte tenu d'un potentiel archéologique élevé dans cette section de l'avenue du Cardinal-Bégin, la Ville de Québec a mandaté GAIA, coopérative de travail en archéologie afin de procéder à un inventaire, puis à une surveillance des travaux. Le potentiel archéologique était associé à la présence d'un cottage construit dans ce secteur dans la première moitié du XIX^{e} siècle. Selon la superposition des plans historiques, ce bâtiment, ainsi que deux dépendances, se trouvaient sous la rue actuelle ou en périphérie.

Le mandat consistait plus précisément à :

- Assurer la supervision archéologique des travaux de réfection des réseaux souterrains en vue de l'identification, de la documentation et (si possible) de la protection des ressources archéologiques;
- Effectuer trois sondages exploratoires à l'emplacement présumé du cottage au début des travaux, puis réaliser des fouilles de sauvetage si nécessaires avec l'approbation de l'archéologue chargé de projet à la Ville;
- Décrire et documenter les vestiges archéologiques impactés par les travaux de construction du projet;
- Documenter les vestiges découverts en lien avec la stratigraphie environnante et la datation fournie par les assemblages d'artefacts, afin de mieux comprendre l'évolution du site et son occupation;
- Récupérer tous les témoins de culture matérielle (artefacts);
- Lors des travaux et des découvertes, proposer des mesures d'atténuation à l'archéologue municipal en matière de protection des vestiges jugés d'importance;

- Identifier les contextes archéologiques pertinents (ex. : assemblages bien datés ou provenant de couches scellées) qui pourraient faire l'objet d'une analyse plus approfondie (étude en culture matérielle et analyses spécialisées);
- Procéder à une recherche historique complémentaire pour identifier les propriétaires qui se sont succédé sur la propriété (chaîne de titres);
- Analyser les données archéologiques et produire un rapport de recherche selon les standards de la Ville de Québec.

L'intervention a été réalisée entre le 15 mai et le 7 juin 2023 sous le permis de recherche archéologique 23-GAIA-03. Elle a impliqué la présence continue de l'archéologue responsable d'intervention, en plus de celles d'un à trois fouilleurs simultanément au cours de la phase d'inventaire. Ce rapport vise à présenter les résultats des phases d'inventaire et de surveillance archéologique menées dans le cadre du projet de réfection du réseau d'égout et d'aqueduc de l'Avenue du Cardinal-Bégin. Nous précéderons cependant cette présentation de données par une mise en contexte géographique, paléohistorique et historique du secteur à l'étude. Une attention particulière a été portée à reconstituer la chaîne de titre de propriété concernant le lot 63 centre-est, recoupant avec l'avenue du Cardinal-Bégin, et les entourages. Les résultats de ces recherches sont intégrés à la présentation du contexte historique et sont en annexe de ce rapport (annexe D). Le catalogue photo ainsi que les relevés stratigraphiques infographiés sont présentés aux annexes A et B. Enfin, l'inventaire de la culture est présenté à l'annexe C.

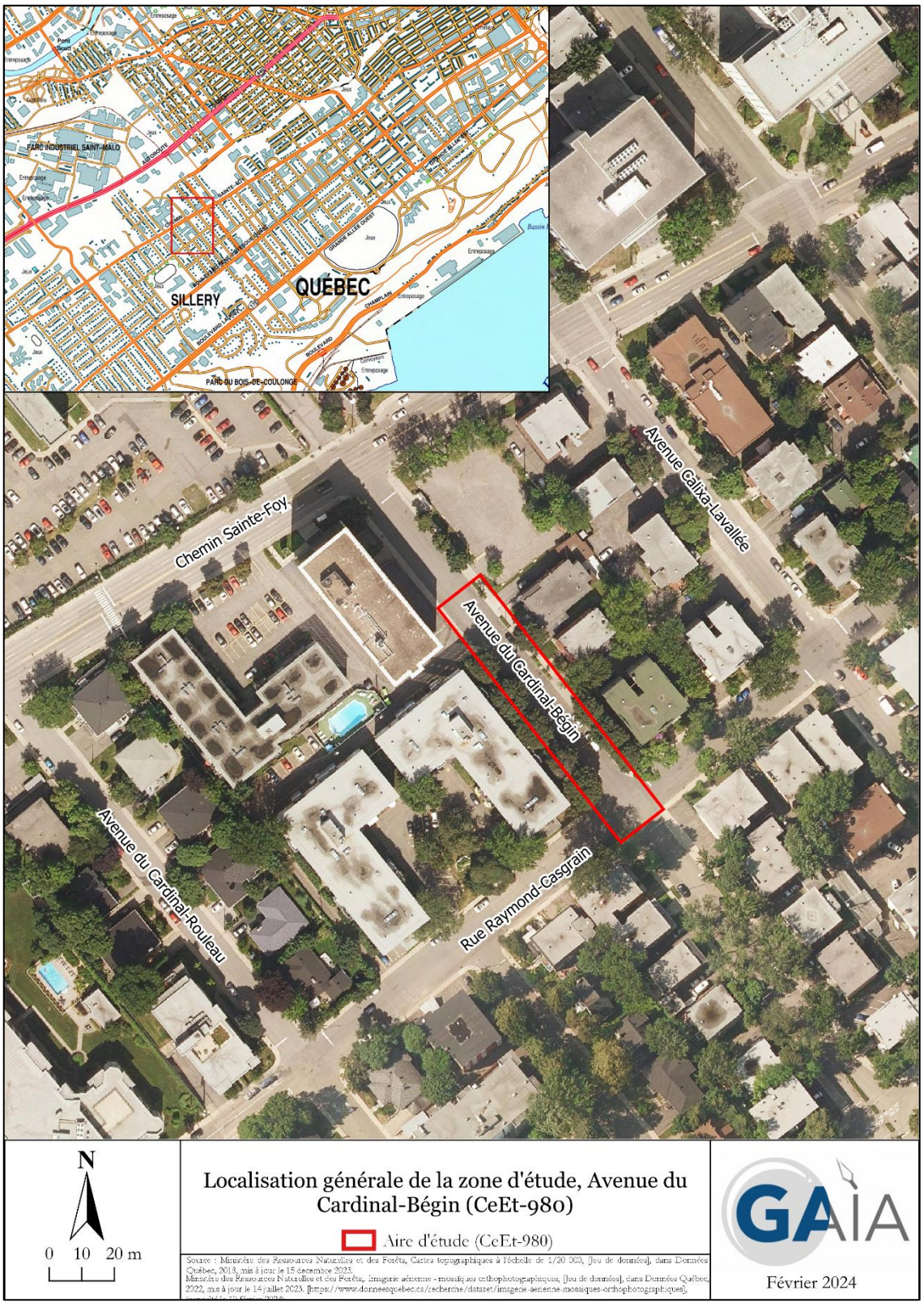


Figure 1 : Localisation du secteur d'intervention (CeEt-980)

2. Méthodologie

La méthodologie appliquée dans le contexte de l'intervention sur l'avenue du Cardinal-Bégin se divise en deux volets. Pour la portion inventaire, des tranchées exploratoires ont été ouvertes à l'aide d'une rétrocaveuse. Pour ce faire, la surface asphaltée des tranchées était d'abord sciée sur une dimension de 3,00 m sur 6,00 m. Les niveaux supérieurs (asphalte, lit de pose et remblais) étaient retirés mécaniquement, puis des sondages de 2,00 m sur 5,00 m étaient implantés dans ces ouvertures pour permettre la fouille manuelle des niveaux archéologiques. Ces sondages ont été fouillés jusqu'à l'atteinte du sol naturel jugé stérile, ou jusqu'à une profondeur de 1,20 m.

En ce qui a trait à la phase de surveillance archéologique, celle-ci s'est faite tout au long des travaux d'excavation jusqu'à l'intersection avec la rue Raymond-Casgrain. Un archéologue se trouvait sur place en tout temps. Les données ont été consignées dans un carnet d'arpentage sous la forme d'observations de terrain, de croquis stratigraphiques et de croquis de sous-opérations. Les coupes et croquis stratigraphiques ont été mis au propre numériquement et sont présentés en annexe (annexe B).

Conformément à la méthodologie utilisée en archéologie historique au Québec, l'enregistrement des couches stratigraphiques (lots) et des vestiges a été réalisé selon le système Tikal (Parcs Canada 2005). Ce système d'enregistrement permet de localiser horizontalement et verticalement les données archéologiques (opération, sous-opération et lot). Le numéro d'opération 1 a été attribué aux enregistrements faits lors de la phase de surveillance, alors que les tranchées exploratoires ont été identifiées comme l'opération 2. Chacune des tranchées a reçu un numéro de sous-opération (2A, 2B, 2C et 2D). Chaque couche observée s'est vue attribuer un numéro de lot, suivant l'ordre de déposition stratigraphique inverse lorsque possible (ex. : en partant du haut 2A1, 2A2, 2A3, etc.). Dans le cadre de la présente intervention, les vestiges ont été différenciés par l'attribution d'un numéro de lot correspondant à un multiple de 100 (ex. : 2A100, 2A200, 2A300, etc.). Les sondages mécaniques de l'opération 2 ont été fouillés manuellement à partir des premiers niveaux jugés intéressants archéologiquement. Une fiche de lot, rassemblant toutes les observations concernant la granulométrie, la couleur et la texture du sol, de même que les inclusions et les artefacts qu'elle contenait, était remplie pour chacune des couches fouillées. Au moins un des profils stratigraphiques de chaque sous-opération a été

dessiné à l'échelle. Toutes les sous-opérations, les vestiges et les relevés stratigraphiques ont été arpentés ou localisés à partir de points géoréférencés.

Les données d'altimétrie relatives à la profondeur des couches ont été mesurées à l'aide d'un niveau optique et d'un point géoréférencé. Ces données ont été compilées dans un carnet d'arpentage au fur et à mesure des travaux. L'arpentage des sous-opérations a été fait à l'aide d'une station totale et les coordonnées intégrées à un plan géoréférencé. Les photographies prises sur le terrain ont été enregistrées dans un catalogue photo (annexe A). Les croquis et coupes stratigraphiques ont été mis au propre numériquement et intégrés à ce rapport. Afin de simplifier la présentation des données dans le rapport, un nord arbitraire a été fixé dans l'axe de la rue en direction du chemin Sainte-Foy. Enfin, les artefacts récoltés ont été nettoyés et inventoriés selon les normes en vigueur à la Ville de Québec et déposés à la Réserve archéologique de la Ville de Québec. L'inventaire complet de la culture matérielle est présenté à l'annexe C.

3. Cadre environnemental

La zone d'étude se situe dans la ville de Québec, dans les limites du quartier Saint-Sacrement. Elle se trouve à une élévation d'environ 78 m ANMM, sur la frange nord du plateau de Québec. Celui-ci est formé de roches appartenant à la province des Appalaches. Localement, le socle rocheux est principalement composé de calcaire argileux, de shale et de shales à blocs (Castonguay et Nadeau 2012), des pierres tendres qui n'offrent que peu de potentiel technologique ou architectural. L'avenue du Cardinal-Bégin est une artère reliant le chemin Sainte-Foy au boulevard René-Lévesque dans un axe nord-ouest sud-est. Bien que la zone visée par les travaux se trouve en milieu fortement urbanisé, la rue est bordée de plusieurs arbres matures. La région de Québec se trouve dans le sous-domaine bioclimatique de l'érablière à tilleuls de l'Est (Ministère des Ressources naturelles et des Forêts 2016).

3.1. Cadre environnemental ancien

Le paysage actuel de la Ville de Québec est le produit de longs processus géomorphologiques et environnementaux résultant principalement de la dernière période glaciaire. Si les évènements quaternaires remontant aux glaciations plus anciennes restent encore à être déchiffrés par les géomorphologues, les processus se rattachant à la plus récente, celle du Wisconsinien, sont assez bien documentés pour en faire ici un bref survol. On reconnaît qu'il y a environ 21 000 ans, la calotte glaciaire nord-américaine atteignait son dernier maximum avant d'entamer un déclin irréversible (Parent et al. 1985 : 18-20). Pendant plus de cinq mille ans, la marge glaciaire remontera tranquillement vers la frontière canadienne, libérant les terres sur son passage et permettant à la végétation de s'y installer.

Vers 13 500 ans AA le glacier occupe encore la vaste majorité du territoire québécois, mais l'estuaire et le Golfe du Saint-Laurent est alors libre de glace jusqu'à la hauteur de l'île d'Orléans. Cette profonde entaille au cœur de l'Inlandsis Laurentidien est occupée par la mer de Goldthwait qui agit comme une baie de vêlage (Parent et al. 1985 : 21). Vers 13 000 AA, l'Inlandsis s'est retiré au sud de l'actuel fleuve Saint-Laurent. Une portion du glacier qui se trouve dans le détroit de Québec et qui restreignait l'entrée des eaux marines en amont se rompt. Les eaux salées envahissent alors les Basses-Terres du Saint-Laurent, donnant naissance à la mer de Champlain (Parent et Occhietti 1988). L'environnement terrestre sur le pourtour de ces mers glaciaires est particulièrement inhospitalier. Bien que les données paléoenvironnementales sont rares pour cette période, on estime que la formation végétale dominante aux abords de la mer de Champlain était la toundra (Richard 1985 : 46). La mer de Champlain aurait atteint une altitude maximale d'environ 210 mètres sur la rive nord du Saint-Laurent (Parent et Occhietti 1988). Au maximum de cette transgression, une grande partie de la région, y compris la colline de Québec où se trouve la zone d'étude, s'est retrouvée sous l'eau. La limite marine se situait sur les contreforts des Laurentides où pendant un certain temps les vagues léchaient le front du glacier.

La déglaciation a pour effet de libérer un poids très important sur la croûte terrestre, lui permettant de remonter au fur et à mesure que le glacier se retire. Ce rebond isostatique eut pour conséquence de progressivement drainer la mer de Champlain vers l'estuaire du Saint-

Laurent (figure 2). L'apport en eaux de fonte étant toujours important, les eaux salées sont tranquillement remplacées par l'eau douce. Le futur fleuve Saint-Laurent se rétrécit progressivement et se désalinise. Vers 11 400 ans cal. AA, le détroit de Québec mesure près de 10 km de large et s'étend des environs de Pont-Rouge jusqu'à l'île d'Orléans (Pintal 2010 : 15). Dans cet estuaire, un archipel d'îles allongées émerge progressivement. Ces îles forment aujourd'hui les sommets les plus hauts du plateau de Québec et de l'embouchure de la rivière Chaudière (Pintal 2012 : 4). Alors que le glacier se retire au cœur du plateau laurentien, la végétation du secteur d'étude passe tranquillement d'une toundra forestière à un environnement boréal. Le cœur du massif des Laurentides au nord de Québec constitue toujours pour sa part des déserts froids où la toundra perdura plus longtemps (Richard 1985 : 47).

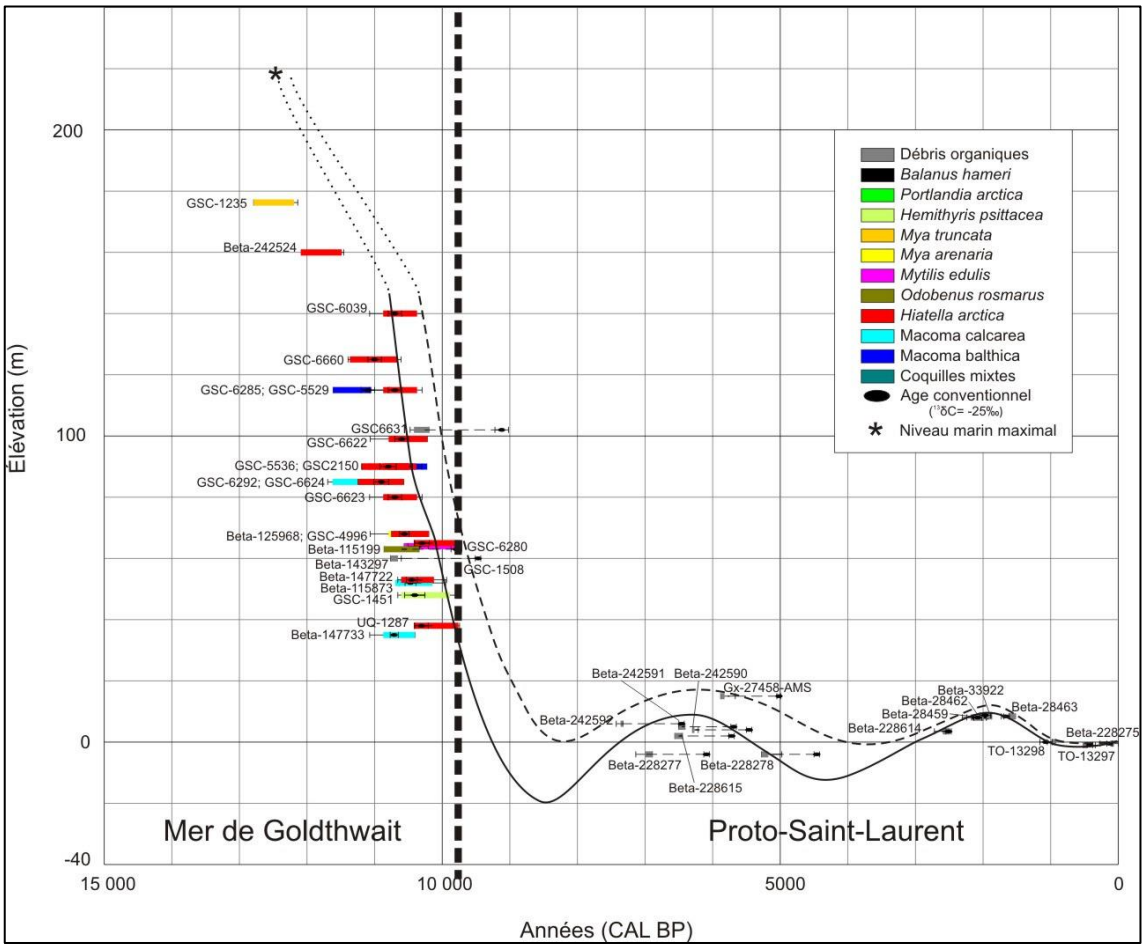


Figure 2 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec.

(Source : Lamarche 2011 : 87)

Entre 11 600 et 10 500 ans cal. AA, on note le retour d'un environnement d'eau douce dans les environs de Québec (Ochietti et al. 2001). Le niveau de l'eau se trouvait alors autour de 65 mètres ANMM. Cette altitude représente dans le secteur de Québec la limite entre les dépôts marins et les dépôts du Proto-Saint-Laurent, période durant laquelle « s'amorce la chenalisation du bras de mer séparant la Mer de Goldthwait et le Lac à Lampsilis » (Lamarche 2011 : 29). À ce moment, la colline de Québec est émergée sous la forme d'une île, séparée de la rive nord par un chenal empruntant la dépression de Cap-Rouge et la vallée de la rivière Saint-Charles. En amont de Québec, ce Lac à Lampsilis connaîtra plusieurs phases de régressions, associées dans la vallée supérieure du Saint-Laurent à différentes lignes de rivages, soit le rivage de Rigaud (61-74 m), de Montréal (30 m) et de Saint-Barthélémy (20 m).

En raison de phénomènes encore plus ou moins bien compris, le NMR de l'estuaire et du Proto-Saint-Laurent serait descendu à près de 10 mètres sous le niveau actuel durant l'intervalle 7 000 à 6 000 AA. Dionne (2004) situe ce bas niveau marin aux alentours de 7 000 années cal. AA dans la région de Rivière-du-Loup. À partir de 6 600 ans cal. AA s'amorce une nouvelle transgression marine qui entraînera des répercussions assez importantes non seulement sur la géomorphologie régionale, mais sur l'occupation humaine du territoire. La Transgression Laurentienne (6 600 à 3 200 ans cal. AA) désigne une remontée du NMR jusqu'à environ 15 mètres ANMM dans la région de Québec (Lamarche 2011 : 134). Cela signifie que tout ce qui se trouvait sous cette cote d'élévation a été submergé par les eaux du Saint-Laurent, site archéologiques compris.

Enfin, entre 2 600 et 1 900 ans cal. AA, une dernière transgression fera remonter le Saint-Laurent jusqu'à 5 mètres ANMM. Cette dernière transgression est à l'origine des basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent et que l'on désigne comme le rivage Mitis. Dans la région de Québec, ce rivage se trouve entre 2 et 4 mètres ANMM (Verville 2010 : 3). Enfin, le niveau marin redescendra à celui que l'on connaît aujourd'hui au cours des deux derniers millénaires (Dionne 1987 : 242). Les courbes de régression et de transgressions pour ces périodes récentes demeurent cependant bien peu précises en raison d'un manque de données.

4. Cadre paléohistorique

L'occupation humaine dans la région de Québec remonte à plus de 10 500 ans, au moment où la mer de Champlain occupait encore la vallée du Saint-Laurent. La rivière Chaudière, dont l'embouchure se trouve pratiquement en face de notre secteur d'étude, joua un rôle central dans la colonisation du territoire. On y retrouve les plus vieilles traces d'incursions humaines de la région, qui se manifestent par de petites occupations situées sur des sommets rocheux. Des pessières à cladines auraient commencé à coloniser le paysage à partir de 11 000 ans AA, mais devaient se limiter aux dépressions et aux endroits abrités des forts vents qui déferlaient dans le détroit (Pintal 2012 : 5). Suivant la déglaciation, le promontoire de Québec, au sommet duquel se trouve le secteur à l'étude, aurait été habitable à partir d'environ 10 000 ans AA, durant la période culturelle paléoindienne (12 500 à 9 000 AA). Toutefois l'environnement du côté nord du détroit de Québec aurait été toujours fortement influencé par la présence du glacier qui se trouvait sur le plateau laurentien, restreignant ainsi l'implantation des groupes humains. Il fallut attendre plusieurs centaines d'années pour qu'une forêt d'épinettes noires s'implante et que les écosystèmes se stabilisent.

L'occupation dans le secteur de l'actuelle ville de Québec devient par conséquent plus importante à partir de la période archaïque (10 000 à 3 000 AA). Les groupes humains de l'Archaïque s'adaptent à un environnement en voie de se stabiliser. On retrouve des indices isolés de la présence humaine à la préhistoire à divers endroits sur le plateau de Québec, bien que celles-ci demeurent toujours peu diagnostiques.

Durant la préhistoire récente, au Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA), des groupes iroquoiens occupent intensément la vallée du Saint-Laurent, dont la région de Québec. Les Iroquoiens du Saint-Laurent de la région de Québec pratiquaient un mode de subsistance mixte, incluant la culture du maïs, la chasse et la pêche (Tremblay 2006). Nous savons par les sources historiques qu'au milieu du XVIe siècle, un village important, Stadaconé, se trouvait sur les bords de la rivière Saint-Charles. À ce jour, aucune trace de celui-ci n'a cependant été mise au jour. Compte tenu de l'altitude élevée du secteur d'étude, des traces d'occupation pouvant remonter à la période paléoindienne ou archaïque pourraient s'y trouver.

5. Cadre historique[1]

Le quartier Saint-Sacrement se trouvait au XVII[e] dans ce qui fut désigné comme la Banlieue de Québec, où plusieurs concessions apparaissent à partir des années 1640. Le secteur de l'avenue du Cardinal-Bégin aurait appartenu à un certain Noël Morin dès 1647. En 1667, on y recense la présence de deux corps de logis, boutique et grange. À partir de 1675, les terres sont cédées à Charles Aubert de la Chenaye, qui acquiert également des terres situées à l'est et à l'ouest pour étendre la vocation agricole du fief Saint-Jean. Dans les années 1680, cette portion de la Banlieue de Québec est ainsi divisée entre les terres d'Aubert de la Chenaye, et d'Henri Pinguet, occupant 2 700 pieds de front, et reliant la Grande-Allée au coteau Ste-Geneviève (figure 3).

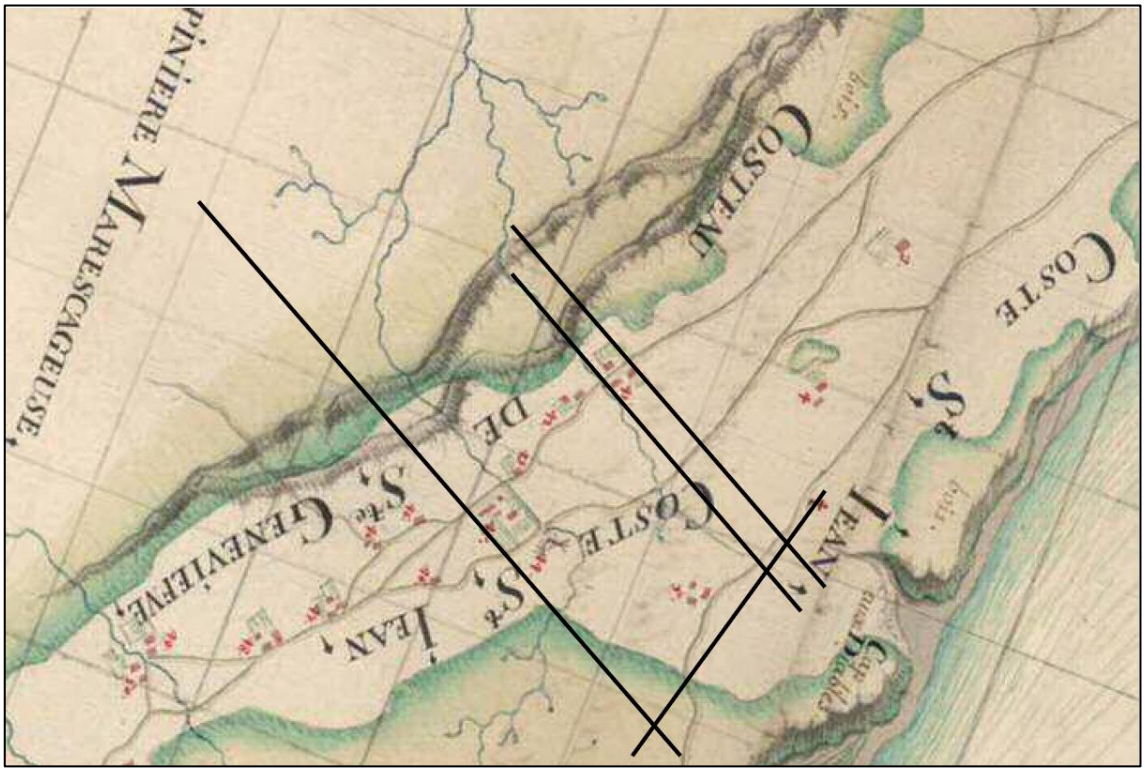


Figure 3 : Le secteur de la Banlieue de Québec en 1688. Les lignes représentent les limites approximatives des terres de Pinguet et de La Chenaye.

(Source : « Carte des Environs de Quebec En la Nouvelle France », Robert de Villeneuve, 1688)

[1] Les informations présentées dans cette section sont tirées en grande partie de l'analyse morpho-historique produite par Robert Côté, et présentée en annexe de ce rapport (annexe D).

Lors de la Conquête britannique, le secteur, en tant que zone agricole entourant la ville, occupe un rôle important lors des batailles. L'année suivant la prise de Québec, durant l'été 1760, le commandant de Lévis tente de recapturer la ville en attaquant par le fief Saint-Jean. Le théâtre de la bataille, qui se soldera par une victoire française le 28 avril 1760, se déroulera autour d'un moulin à tan appartenant à Jean-Baptiste Dumont. Des traces des combats, notamment des restes humains, seront mises au jour dans l'actuel parc des Braves au courant du XIX^{e} siècle. Ces découvertes fortuites permirent de ramener en mémoire les évènements et mèneront à la tenue de cérémonies religieuses et militaires en 1854 afin de réinhumer les dépouilles (Picard et L'Anglais 2012 : 12).

Après la Conquête, le gouverneur James Murray fera l'acquisition des terres dans le secteur, et y bâtira une résidence de campagne à l'ouest du fief Saint-Jean. Du temps de Murray, le fief prendra le nom des terres de Sans Bruit. Après son départ en Angleterre en 1774, les terres de Sans Bruit sont louées à Henry Caldwell. Ce dernier en fera l'achat en 1801 et procèdera à son morcellement. La bande de terre correspondant au lot 63 centre-est, où est située l'avenue du Cardinal-Bégin, sera acquise par le tanneur Louis Gauvreau fils dès 1802. En 1810, ce dernier cèdera son terrain à Joseph Dupont, qui à son tour vendra sa propriété au boulanger William Thomas en 1814. Enfin, en 1823, ce dernier cèdera le terrain comportant une maison, une grange, une étable et une écurie à Jane Maria Brunton, l'épouse du marchand de bois William Pentland[2] (figure 4).

Jane Maria Brunton (1786-1871) et William Pentland (1786-1849) en feront leur demeure principale jusqu'en 1836, moment où Pentland construit un nouveau cottage à Belvidere Place. Le couple met alors son terrain sur le chemin Sainte-Foy en vente, qui est alors décrit comme « *Un terrain bâti, de 1 arpent 14 pieds sur 12 arpents et quelques perches, faisant partie de la terre connue sous le nom de Sans-bruit sur le chemin de Ste. Foy.* » (Le Canadien du 17 juillet 1837). La propriété sera transférée en 1838 à Arthur McDonald.

[2] Bien que William Pentland soit connu dans la sphère publique et médiatique de l'époque, on ne connait rien de la vie de son épouse Jane Maria Brunton. Il est possible que l'acquisition du terrain ait été faite à la volonté de Brunton et à l'aide de sa fortune personnelle. Il est également plausible que l'achat ait été fait à son nom simplement pour la distancer financièrement de son mari et se protéger d'éventuelles poursuites. Quoi qu'il en soit, c'est bel et bien Jane Maria Brunton qui sera la propriétaire officielle de la demeure de 1823 à 1838, et nous avons donc attribué le nom de Brunton-Pentland au cottage.



Figure 4 : Secteur d'étude en 1826. Le cottage Brunton-Pentland y est représenté.

(Source : John Adams [1826], […] *map of Quebec and its environs, from actual & original survey 1822*, BAnQ, 0000473693)

À cette époque, on voit apparaitre de nombreuses demeures somptueuses dans le secteur. La bourgeoisie anglaise, qui se fait grandissante à Québec, s'établit de plus en plus en campagne[3] dans une mouvance inspirée du courant pittoresque, bien en vogue en Angleterre. Cette philosophie tire ses origines du XVIII[e] siècle, au moment où des penseurs tels William Giplin (1724-1804) s'intéressa à la définition de la beauté et adopta le nouveau terme de « picturesque » derivé du mot italien *pittoresco* pour désigner des paysages naturels sauvages et dissymétriques. Ce concept sera d'ailleurs central au courant romantique du XIX[e] siècle. Il sera raffiné, et progressivement appliqué à l'architecture qui jusqu'alors était plongée dans les canons rigides du classicisme. Selon le courant pittoresque et ses dérivés, en focussant sur « l'émotion esthétique, qui devient l'expérience intériorisée de chaque personne, on détruit le postulat classique qui voulait que la beauté pût être définie en lois immuables, extérieures à l'individu. » (Wright 2011 : 13). Des villas et cottages pittoresques commencent à s'implanter en Angleterre au début du XIX[e] siècle, intégrant des styles originaux, et variant selon le lieu et l'environnement. À ce stade, il serait bon de noter que les termes *villa* et *cottage* ont, dans le courant pittoresque,

[3] Au début du XIX[e] siècle, le secteur du quartier Saint-Sacrement était encore largement dominé par un paysage agro-forestier.

des définitions assez souples et entrecroisées. À l'origine, le terme *cottage* rapporte à une maison traditionnelle médiévale de la campagne anglaise, alors que la *villa* fait référence à une demeure plus élaborée d'inspiration italienne. Néanmoins, ces termes seront utilisés souvent indifféremment dans l'architecture pittoresque de l'époque, les deux versions ayant la commune vocation de s'imprégner de l'environnement et du mode de vie paisible et organique que celui-ci procure (Wright 2011).

C'est donc dans ce courant de pensée et dans cette mode architecturale que plusieurs luxueux domaines bourgeois sont construits le long du chemin Sainte-Foy entre les années 1810 et 1870 (figure 5). Parmi les plus notables, on pense à la Belvidere House et à la Monument House situées près de l'intersection des rues actuelles Belvédère et chemin Ste-Foy. Vers l'ouest, on retrouve la villa Balvenia, le Hazel Cottage, la villa Bannockburn et enfin, tout près de notre secteur d'étude, la villa Morton Lodge, érigée en 1821.

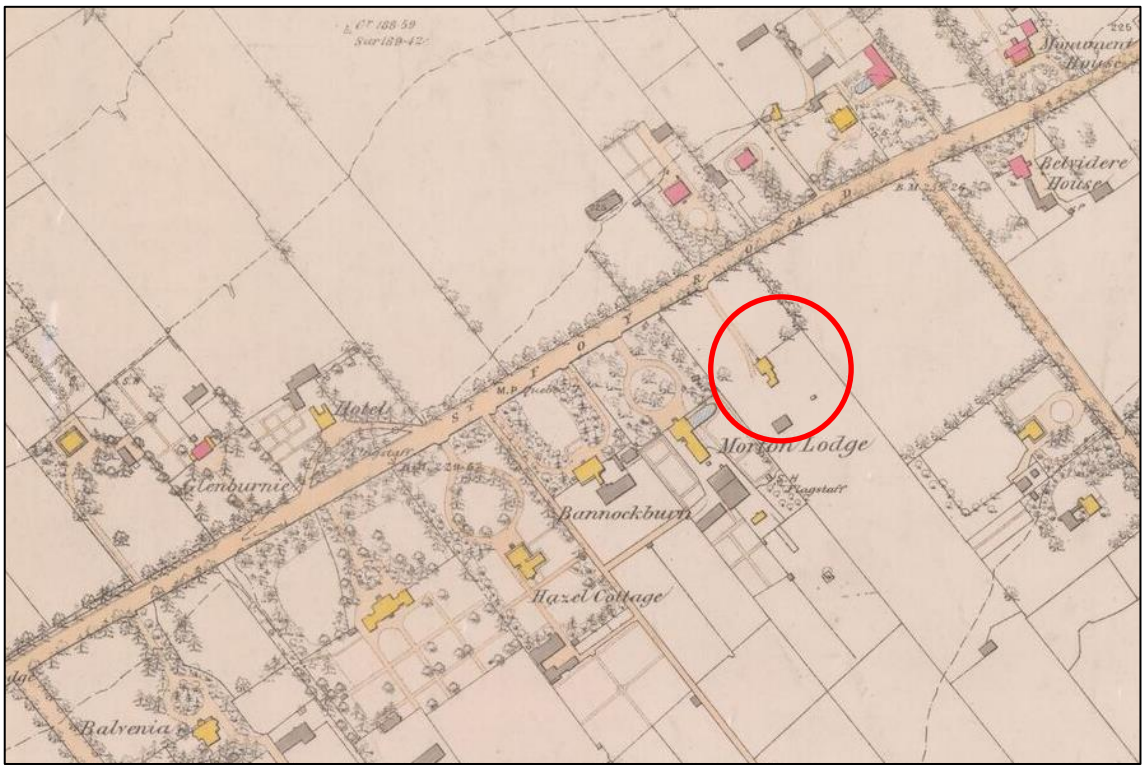


Figure 5 : Le chemin Ste-Foy et ses villas bourgeoises en 1867. Plusieurs d'entre-elles, dont le cottage Brunton-Pentland (cercle rouge), appartiennent à cette époque à la famille Young.

(Source : Extrait du plan Honorius Sisson Sitwell [1867], BAnQ-321486_4-09)

Entre 1845 et 1864, le lot où Jane Maria Brunton avait occupé son premier cottage passe des mains de Arthur McDonald à Thomas Allen Stayner, un maître général de poste résidant à Montréal. Entre 1851 et 1864, le marchand David Douglas Young fera l'acquisition des terrains de Morton Lodge, de Bannockburn, et finalement du cottage Brunton-Pentland et d'un terrain vague au coin du chemin Belvédère. Ce dernier habitera Morton Lodge et affecta sans doute l'ancienne demeure de Jane Maria Brunton pour loger le fermier qui s'occupe de l'entretien des propriétés.

Au décès de D. D. Young en 1869, sa famille met en location les propriétés adjacentes à Morton Lodge. Une grange et une étable en bois sont à ce moment construites dans les environs. Un certain John Hunt, fermier, louera le cottage Brunton-Pentland et travaillera à l'entretien des deux autres villas de la famille Young jusqu'en 1891. Le soir du 30 avril 1891, un incendie se déclare dans le cottage. Le lendemain, on peut lire dans les journaux :

> « Incendie a Sainte-Foye _ Hier soir, vers 9 h 30, un incendie a complètement détruit une maison appartenant à la succession Young, et occupée par M. John Hunt, cultivateur, aux coins du chemin Sainte-Foye et de la route du Belvédère. La famille Hunt a réussi à sauver une partie des meubles, mais a perdu tout le linge, et environ 800 minots de patates ont été endommagés. On ne sait pas comment le feu s'est déclaré. M. Hunt n'était assuré que pour un faible montant. Les flammes se sont communiquées à la maison voisine Morton Lodge, mais les occupants de cette maison ont réussi, après beaucoup de travail, à éteindre les flammes »
>
> (L'Électeur du 1 mai 1891)

Complètement rasé par l'incendie, le cottage Brunton-Pentland ne sera jamais reconstruit. Le fermier John Hunt louera la villa Bannockburn jusqu'en 1894, année ou William Carrier fait l'acquisition des terres de la succession Young. Carrier offrira à John Hunt d'acheter la villa Bannockburn, et pour sa part, reconstruira Morton Lodge, qui prendra dorénavant le nom de villa Victoria.

Au début du XX^{e} siècle, les héritiers de William Carrier occupent la villa Victoria et projettent le développement immobilier des terrains adjacents situés entre la villa et le chemin Belvédère. En 1911, on prévoit l'ouverture d'une rue résidentielle à l'emplacement du cottage Brunton-Pentland mais les constructions se feront trop attendre. En 1929, un nouveau plan de

développement est dessiné par Octave et Napoléon Bédard. On retrouve alors dans le secteur trois édifices bâtis entre 1911 et 1929, dont un bâtiment de nature indéterminée sur le lot 63-31, en bordure de la future avenue du Cardinal-Bégin (figures 6 et 7). Sur le plan de 1929 (figure 8), on trouve toujours les ébauches des rues nommées Dessane, Bégin, et Raymond-Casgrain.

À partir des années 1930, le quartier s'assemble dans la trame urbaine que l'on connait aujourd'hui. L'étalement urbain se fait à la suite du quartier Montcalm qui s'est développé un peu plus tôt. Cela marque la fin de l'époque des villas et des riches domaines bourgeois dans le secteur. Vers le milieu des années 1950, la plupart des villas, notamment les Victoria, Bannockburn et Hazel Cottage, sont démolies et des rues résidentielles sont tracées sur les anciennes propriétés.

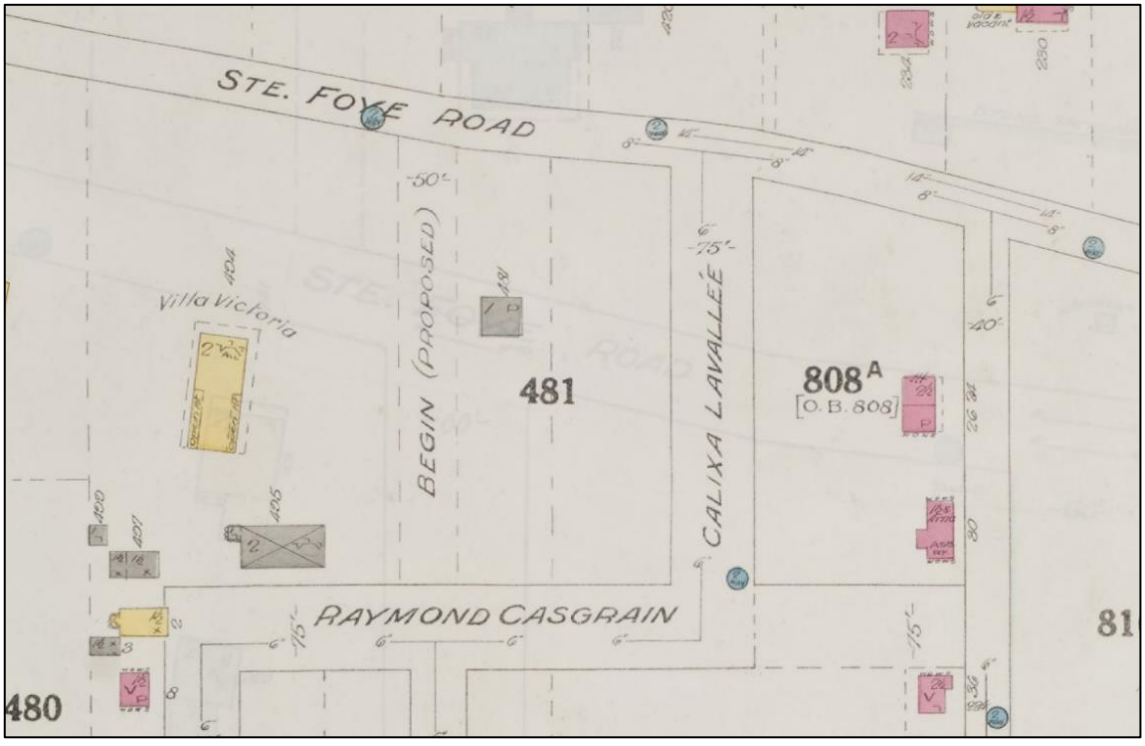


Figure 6 : Plan du secteur en 1922. L'avenue du Cardinal-Bégin n'est pas encore ouverte.

(Source : *Insurance plan of the City of Quebec, Canada,* Charles Edward Goad (1922), Underwriters's Survey Bureau, BAnQ, 0000174395)

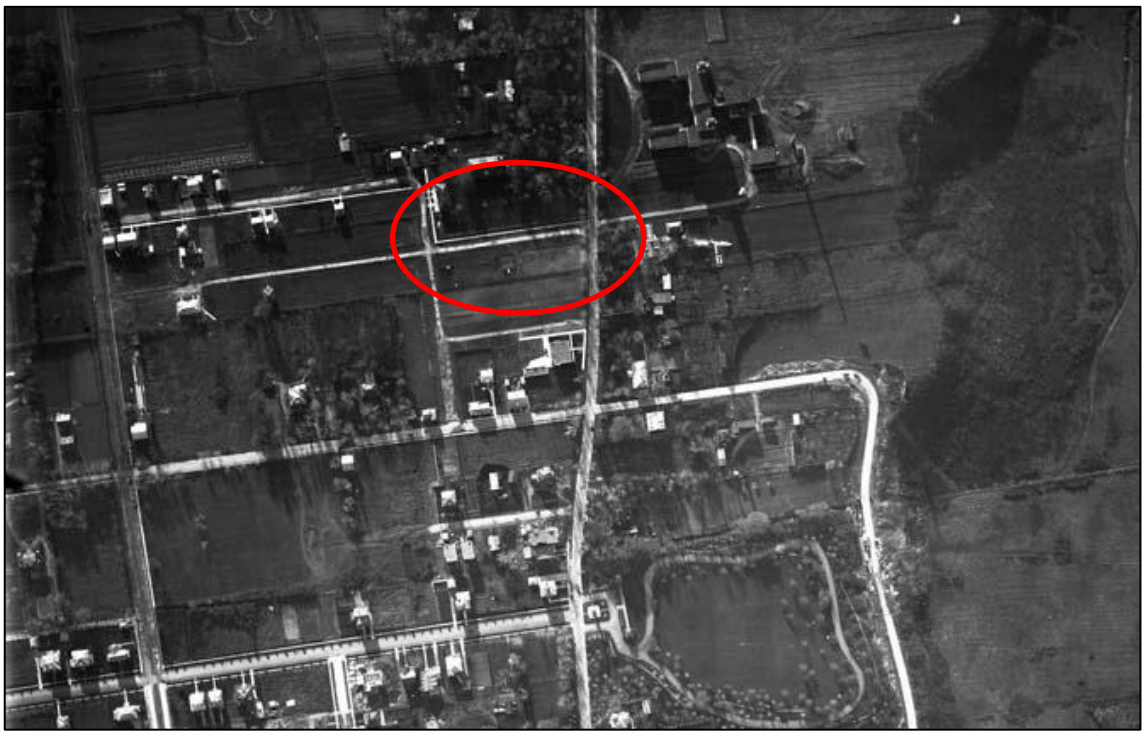


Figure 7 : Photo aérienne du secteur en 1929. L'ébauche d'une rue est présente. Le nord est à droite.

(Source : Fonds Ministères des Terres et Forêts, BAnQ, E21,S110,SS1,SSS1,PK120-23)

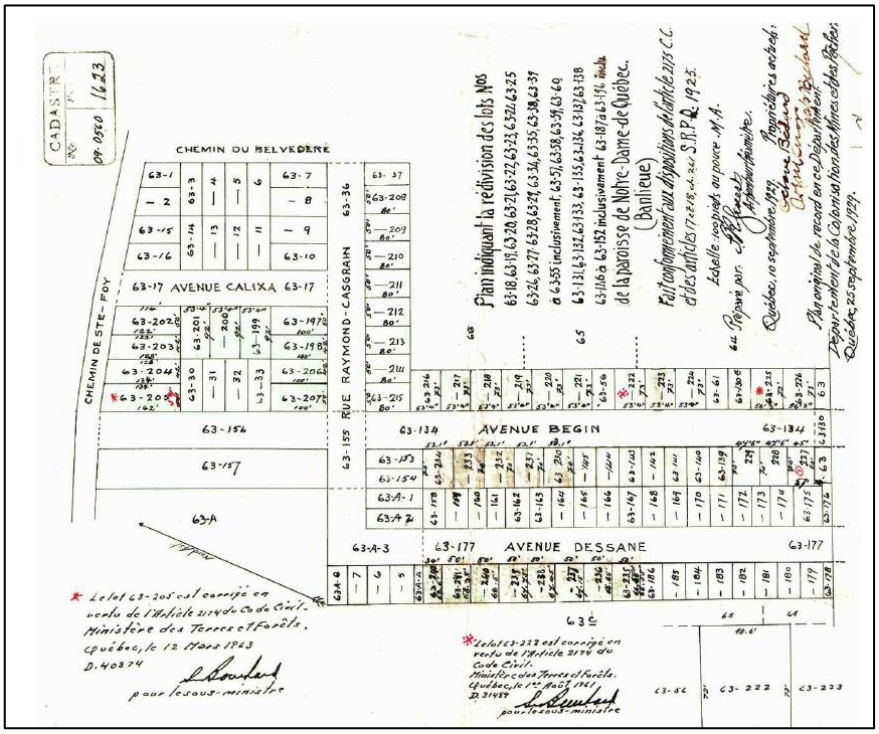


Figure 8 : Plan de lotissement déposé en 1929.

(Source : Plan de l'arpenteur R. Genest du 10 septembre 1929, RFQ-16_63-205)

6. Connaissances et potentiel archéologique

Malgré son potentiel archéologique remontant au XVII^{e} siècle, le quartier Saint-Sacrement n'a connu que très peu d'interventions archéologiques. Au début des années 1990, une première intervention archéologique est effectuée dans le parc des Braves (CeEt-677), se trouvant sur le chemin Ste-Foy, afin de localiser le moulin Dumont, autour duquel se serait déroulé la bataille de Ste-Foy du 28 avril 1760 (Picard 1994). Malgré la découverte d'éclats de meule, aucun vestige du moulin n'avait été identifié lors de l'inventaire. Néanmoins, des vestiges associés à un fournil et à la maison du premier concessionnaire du lot, Henry Pinguet, datant de 1647, ont été documentés (Picard 1994). Une seconde campagne d'inventaire a été menée sur le site en 2010 et 2011. Cette fois, les vestiges du moulin ont été dégagés, ainsi qu'un petit corps de logis associé à Pierre Delaporte, décédé en 1639. Quelques traces de présence autochtone ont également été documentées sur le site, soit une pipe d'argile et un tesson de céramique iroquoienne associé à des charbons et des os blanchis (Picard et L'Anglais 2012).

Plus récemment, une intervention menée en 2021 sur le boulevard René-Lévesque Ouest près de l'intersection avec la rue Belvédère, a permis de documenter les vestiges d'un cottage bâti en 1847. Ce bâtiment, attribué au marchant Léandre Fréchette, offre une fenêtre merveilleusement bien conservée du mouvement pittoresque entretenu entre 1830 et 1870 par la classe bourgeoise de Québec (Ethnoscop 2023). Ce cottage aurait succombé à un incendie vers la fin du XIX^{e} siècle. Peu de temps après, vers 1910, le boulevard St-Cyrile (aujourd'hui René-Lévesque) était élargi et aménagé pour la construction du tramway. Des vestiges de ce premier tramway ont d'ailleurs été documenté lors de l'intervention.

7. Résultats

L'intervention sur l'avenue du Cardinal-Bégin s'est tenue du 15 mai au 7 juin 2023, sur un total combiné de seize jours de terrain. Lors de la phase d'inventaire, trois tranchées exploratoires ont été excavées afin de localiser les vestiges du cottage et évaluer la préservation des sols d'occupation (2A, 2B et 2C). À la suite de la découverte de vestiges et de sols d'occupation préservés, une sous-opération supplémentaire (2D) fut ouverte afin d'étendre l'expertise au reste de la zone de potentiel associée au bâtiment (figures 9 et 10). La phase de surveillance des travaux a été réalisée à partir du 26 mai 2023. Des vestiges et des contextes archéologiques associés aux découvertes faites durant l'inventaire ont été enregistrés durant cette phase, et sont présentés conjointement. Dans cette section, nous décrivons d'abord les caractéristiques techniques des sous-opérations puis nous présentons les contextes archéologiques observés sur le site CeEt-980 sous forme de séquence évènementielle.

7.1. Description des sous-opérations

Sous-opération CeEt-980-2A

La sous-opération 2A a été implantée du côté ouest de la rue, à l'emplacement projeté du coin sud-ouest du cottage. Une tranchée de 2,00 m sur 5,00 m a été décapée mécaniquement, puis une aire de 1,50 sur 4,50 m a été fouillé manuellement à partir des premiers niveaux archéologiques. Au total, six lots de sols deux vestiges de maçonnerie et un vestige en bois ont été enregistrés. Une profondeur de 1,40 m (71,90 m ANMM) sous la surface de l'asphalte a été atteinte.

Sous-opération CeEt-980-2B

La sous-opération 2B a été ouverte quelques mètres au sud de 2A, dans un axe nord-sud. Elle mesurait 3,00 m sur 5,00 m et a entièrement été excavée mécaniquement comme aucun contexte archéologique n'y a été observé. Une profondeur maximale de 2,00 m a été atteinte (71,30 m ANMM). Six lots de sols y ont été enregistré, dont une tranchée d'axe est-ouest observée en paroi de la sous-opération.

Sous-opération CeEt-980-2C

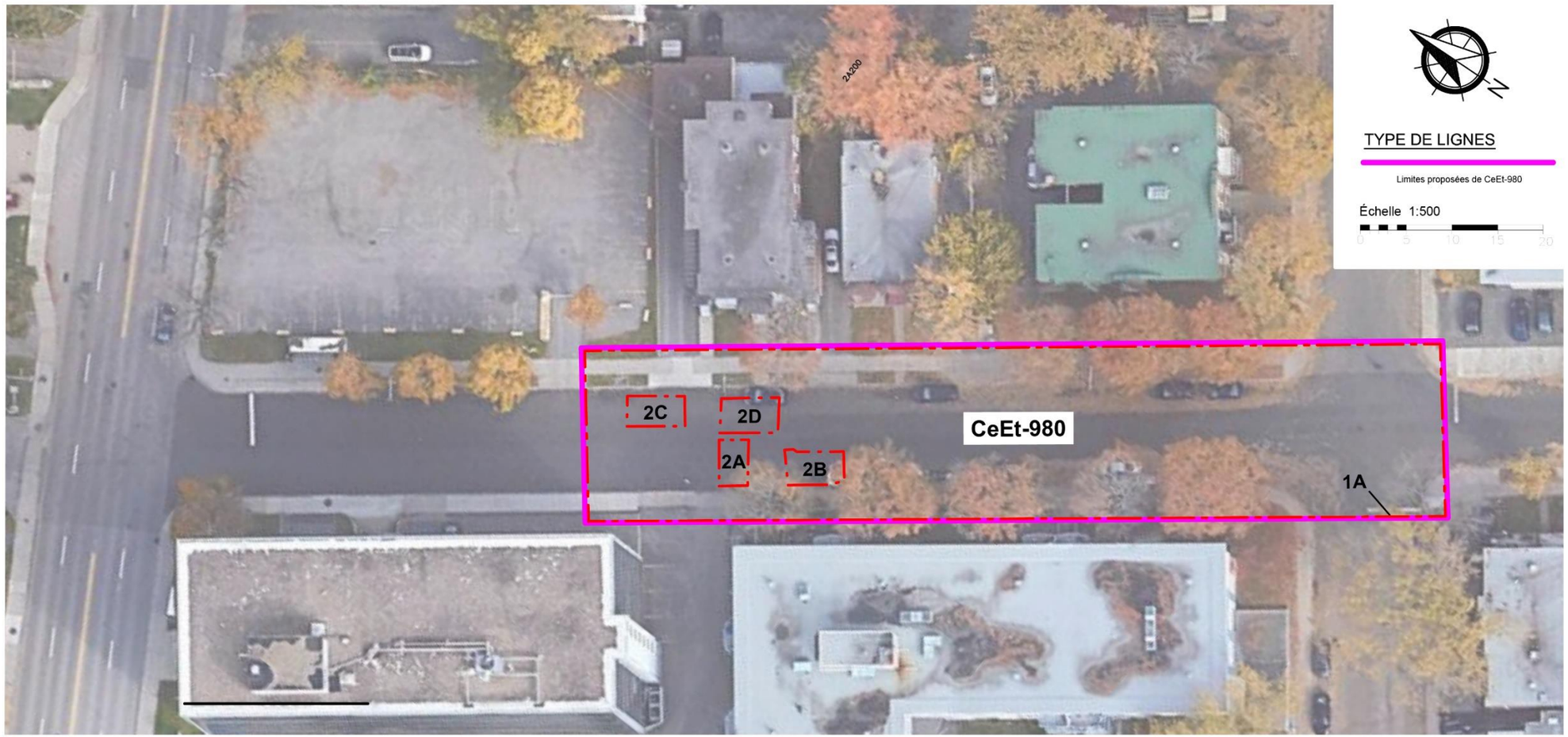
La sous-opération 2C a été implantée du côté est de la rue afin d'intersecter l'emplacement projeté du mur nord du cottage. Mesurant 2,00 m sur 5,00 m, la sous-opération 2C a été décapée à la pelle mécanique sur une profondeur d'environ 0,65 m (72,45 m ANMM), puis fouillée jusqu'à une profondeur totale de 1,33 m (71,77 m ANMM). Un vestige de maçonnerie correspondant au mur nord du cottage y a été enregistré (2C100). De plus, huit lots de sols y ont été décrits.

Sous-opération CeEt-980-2D

La sous-opération 2D a été ouverte au sud de 2C, toujours du côté est de la rue. Le décapage mécanique a été fait sur une surface de 4,00 m sur 6,00 m dans un axe nord-sud. Ce décapage a permis de localiser le mur sud du cottage à l'extrémité nord de la sous-opération, à la suite de quoi une aire de fouille de 3,00 m sur 4,00 m a été implantée. En plus du vestige 2D100, six lots de sols ont été enregistré. L'un d'eux correspond à la tranchée d'installation d'un tuyau en fer, identifié comme le vestige 2D200. Une profondeur maximale de 0,94 m (72,40 m ANMM) a été atteinte.

Surveillance archéologique de travaux (CeEt-980-1A)

Les limites d'excavations associées aux travaux de réfection des infrastructures, et supervisées du 26 mai au 7 juin 2023, correspondent à la sous-opération 1A. Cette dernière couvre toute la largeur de la rue, de l'intersection avec la rue Raymond-Casgrain au sud, jusqu'un peu au nord de l'adresse 825, correspondant aux limites proposées du site CeEt-980. La supervision a mené à la découverte de cinq vestiges, dont trois correspondent à des sections du mur de fondation du cottage. De plus, deux contextes correspondant à des dépôts d'artefacts ont été observés. Les numéros de lot 1A6 et 1A7 leur a été attribué.



GAIA

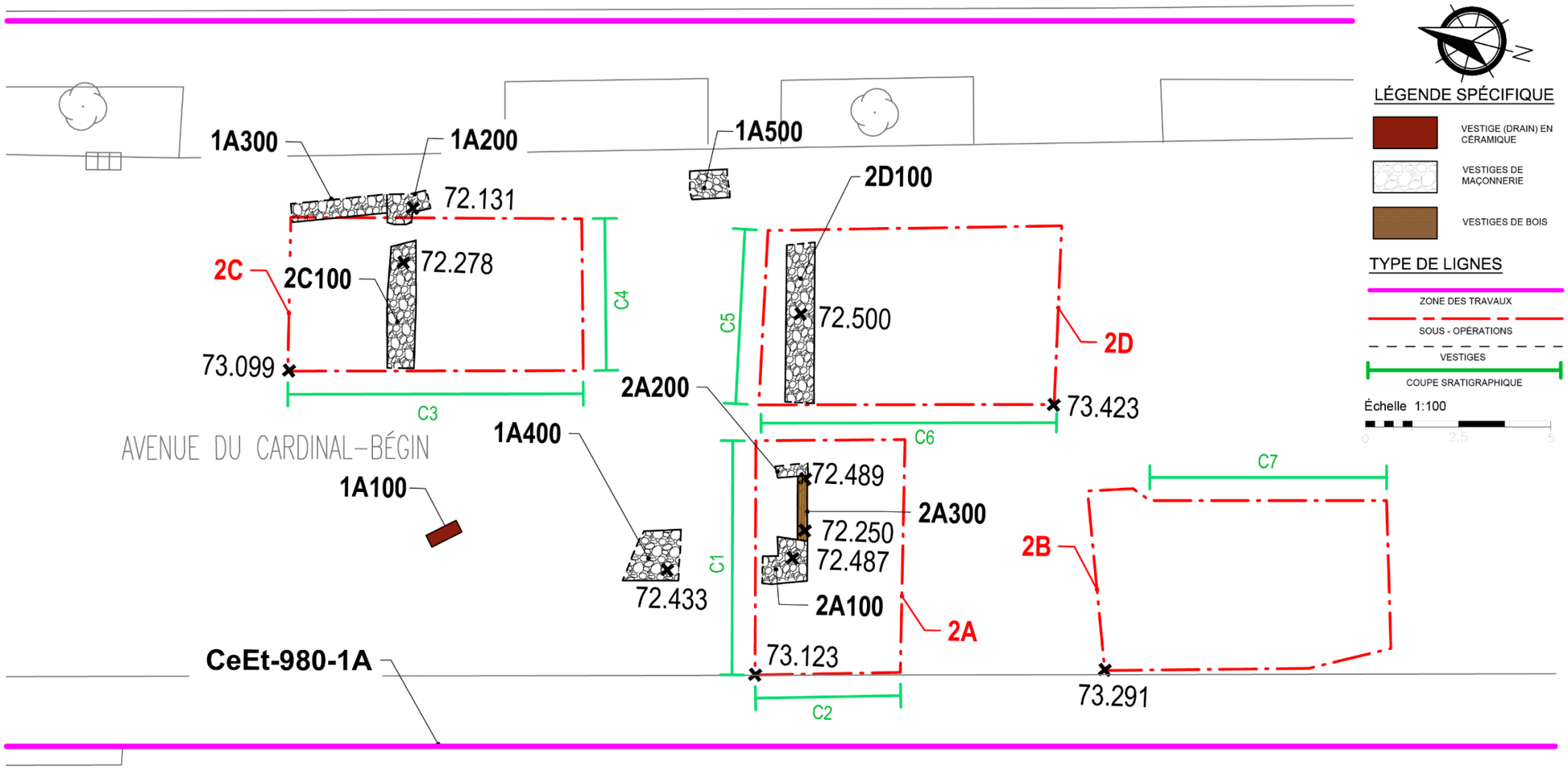
Titre
Localisation des travaux sur l'avenue du Cardinal-Bégin, site CeEt-980

Identification du projet / dossier	Date	Page
20230523/C03-23-0001	2023/05/23	1/2

VILLE DE QUÉBEC

FORMAT LÉGAL 8514

Figure 9 : Localisation des travaux sur l'Avenue du Cardinal-Bégin (CeEt-980)



Titre

Inventaire archéologique, avenue du Cardinal Bégin (CeEt-980), 2023

Description

Plan général des opérations et des vestiges

Identification du projet / dossier	Date	Page
2023-0516/D04-22-0001	2023/06/23	2/2

FORMAT LÉGAL 8514

Figure 10 : Plan des opérations et des vestiges.

7.2. Séquence évènementielle

Évènement 0 : Sol naturel (2A5, 2B6, 2C8, 2D6)

Le sol naturel a été atteint à une altitude qui varie entre 72,86 m (2B) et 72,50 m ANMM (2C). Ce niveau se décrit comme un sable de schiste limoneux brun-gris, meuble à friable. On y retrouvait de petits galets de schiste arrondis très altérés et des litages étaient parfois visibles (photo 1). Ce niveau a été excavé sur plus de 1,20 m de profondeur (dans la sous-opération 2B) sans y observer de changement notable. La surface de cette couche semble avoir été décapée comme la transition entre les niveaux de remblais modernes se faisait à certains endroits de manière abrupte. Seul un artefact a été récolté en surface du lot 2A5 et correspond en toute vraisemblance à une intrusion. Il s'agit d'un fragment de contenant en *Pearlware* (ca. 1783 à 1834). Autrement, ce niveau de sol naturel est considéré comme archéologiquement stérile et aurait été mis en place par des processus glacio-marins lors de la dernière déglaciation.



Photo 1 : Paroi ouest de la sous-opération 2D dans laquelle on aperçoit des litages obliques dans le sol naturel en bas à gauche. Vue vers l'ouest (TE-1055-167).

Évènement 1 : Construction d'un cottage, vers 1820 (2A100, 2A200, 2A300, 2C100, 2D100, 1A200, 1A300, 1A400 et 1A500)

Le premier évènement anthropique visible sur le site CeEt-980 se manifeste par les fondations de pierre du cottage. Celles-ci ont été documentées lors de l'intervention par plusieurs courts segments conservés des murs, découvert lors de la phase d'inventaire (opération 2) ou de surveillance (opération 1) (figure 10). Dans la sous-opération 2A, les fondations du cottage sont formées de deux sections du mur de fondation en maçonnerie (2A100, 2A200) et d'un radier en bois (2A300) (photos 2 et 3). L'ensemble forme le coin sud-ouest du cottage, et une portion de son mur sud. La sous-opération 2C a livré une section du mur nord d'une longueur de 2,80 m (2C100) (photo 4). Le vestige 2D100, se trouvant dans la sous-opération 2D correspond à une portion du mur sud préservé sur une longueur de 3,54 m (photo 5). Lors de la supervision, il fut possible de localiser le mur est du cottage, qui se manifeste par les vestiges 1A200 et 1A500. Le vestige 1A500 n'a cependant seulement été qu'observé en coupe lors des excavation (photo 6).



Photo 2 : Vestiges 2A100 (au premier plan), 2A200 (pièce de bois) et 2A300 (en arrière-plan), formant le coin sud-ouest du cottage. Vue vers l'est. (TE-1055-045)



Photo 3 : Vestige 2A100, formant le coin sud-ouest du cottage. Vue vers le sud-ouest. (TE-1055-039)



Photo 4 : Vestige 2C100, formant le mur nord du cottage. Vue vers le sud. (TE-1055-120)



Photo 5 : Vestige 2D100 formant le mur sud du cottage, le vestige 2D200 (tuyau de fer). Vue vers l'ouest. (TE-1055-147)



Photo 6 : Vue en coupe du vestige 1A500, mur est du cottage, mis au jour lors de la surveillance. Vue vers le sud. (TE-1055-229)

Toutes ces sections de fondation partagent des caractéristiques similaires. La largeur des murs se situe toujours entre 0,61 et 0,68 m. L'ouvrage est constitué d'un assemblage à double parement avec remplissage médian. La maçonnerie est presqu'entièrement construite de blocs de calcaire ébauchés et équarris, alors que moins de 10% des pierres sont en grès. Ces blocs mesurent jusqu'à 0,40 m de long sur 0,30 m de large et 0,20 m de hauteur. On note la présence de cales, et l'appareillage est plus ou moins réguliers. Les pierres sont liées entre-elles par un mortier de couleur crème, compact, contenant des gravillons et des petits nodules de chaux. En général, les vestiges des murs sont préservés sur une à trois assises, soit sur un maximum de 0,61 m de hauteur (2C100). Le sommet des fondations du cottage a été atteint à une altitude qui varie entre 72,56 m (2A100) et 72,36 m (2C100) ANMM. Enfin, la construction semble s'être faite depuis l'intérieur d'une cave ou d'un vide sanitaire creusée dans le sol naturel, comme aucune tranchée n'a été observée lors des fouilles.

La fouille de la sous-opération 2A a permis d'observer un espace régulier entre les deux portions de murs représentés par les vestiges 2A100 et 2A200, où aurait normalement dû se trouver la continuité du mur sud du bâtiment (photo 7). Cet espace mesurait une largeur de 1,28 m. Une pièce de bois (2A300), mesurant environ 0,20 m de large bordait le côté sud de cette ouverture et passait sous les vestiges 2A100 et 2A200. Celle-ci pourrait représenter les restes d'un radier de fondation, mais était préservée sur seulement 0,02 m d'épaisseur, laissant donc plutôt penser à une planche. L'ouverture laissée entre les deux sections de mur pourrait, pour sa part, avoir formé une entrée vers la cave du bâtiment. En effet, à cet endroit se trouvait une couche d'occupation (2A4) inférieure au niveau de démolition du bâtiment (2A3), et qui indique donc que l'ouverture du mur sud n'est pas liée à l'épisode de démolition du bâtiment (évènement 5).



Photo 7 : Ouverture dans le mur sud du cottage, correspondant à une entrée vers la cave du bâtiment. Vue vers le nord. (TE-1055-022)

Enfin, un massif de maçonnerie positionné au centre du mur ouest du bâtiment a été observé en surveillance (photo 8). Ce vestige (1A400) pourrait correspondre à la base d'une cheminée comme il présente une largeur plus importante. Construit d'un même appareillage que les murs de fondations mais présentant une largeur de 1,18 m, cet élargissement du mur pourrait effectivement avoir pu servir à soutenir le poids d'une cheminée intégrée au mur ouest du cottage.



Photo 8 : Vestige 1A400, formant une possible base de cheminée au niveau du mur ouest du cottage. Vue vers l'est (TE-1055-215).

Évènement 2 : Aménagements sur le bâtiment au courant du XIX^e siècle (1A300, 1A100, 2D200 et 2D5)

Divers éléments traduisent des aménagements qui ont modifié la structure initiale du bâtiment au cours de son utilisation. Ces ajouts sont malheureusement difficiles à dater précisément en raison d'un manque de contexte stratigraphique et pourraient donc être contemporains de la construction du cottage.

Le premier élément concerne un mur de fondation qui se prolonge dans l'axe du mur est du cottage, au nord de son coin nord-est. Ce mur de maçonnerie sèche (1A300) a été observé sur une longueur de 2,50 m et une hauteur de 0,35 m. Constitué de grosse pierres de calcaire schisteux ébauchées, le vestige 1A300 présente une facture moins soignée que les murs du carré de fondation principal (photo 9). Les pierres sont moins bien taillées, les blocs sont disposés à tout-venant et ne sont pas liés au mortier. Cette extension des fondations en direction du chemin Sainte-Foy pourrait constituer l'assise d'un perron ou d'une galerie qui se trouvait sur la façade nord du bâtiment.



Photo 9 : Vestiges 1A200 (à droite de l'échelle) et 1A300 (à gauche de l'échelle), formant respectivement le mur est du bâtiment et la fondation d'un possible perron à l'avant du cottage. Vue vers l'est (TE-1055-200).

Les autres aménagements observés au sein de la structure correspondent à des infrastructures liées à l'eau courante et aux eaux usées. Le vestige 1A100, découvert à l'intérieur du carré de fondation près de l'emplacement présumé du coin nord-ouest du cottage, est constitué d'une conduite faite de tuiles de terracotta à laquelle était fixée un tuyau de fonte (photo 10). Malheureusement, son contexte stratigraphique a été très bouleversé lors de l'implantation de l'ancien réseau d'aqueduc et d'égout sous la rue. Il semble que ce vestige ait été initialement lié à la gestion des eaux usées dans le cottage. La conduite de fonte aurait permis d'acheminer les eaux usées à une canalisation se trouvant dans le vide sanitaire du bâtiment. Cette canalisation devait sortir à l'extérieur des fondations au niveau de leur coin nord-ouest.

Le vestige 2D200 correspond à un tuyau de fer d'un diamètre de 0,04 m, traversant le mur sud du bâtiment (2D100) perpendiculairement (photo 5). Ce vestige apparaissait à une élévation de 72,51 m ANMM et a été observé sur une longueur de 1,23 m. Ce type d'installation est généralement associée à l'entrée d'eau potable des bâtiments. Il semble que celle-ci ait été ajoutée

à un certain moment après la construction du cottage, puisque le mur de fondation sud (2D100) a été entaillé, puis rebouché pour permettre le passage de la conduite. En effet, au croisement des deux vestiges, la maçonnerie présente un mode de construction différent dans lequel se trouve notamment des inclusions de briques. La tranchée d'installation du tuyau 2D200 était remplie d'un sol (2D5) constitué d'un limon sableux brun foncé, moyennement compact, contenant des taches d'anthracite, de mortier et de brique. Quelques artefacts furent récoltés dans ce contexte, mais leur nature ne permet malheureusement pas de préciser la datation de l'installation. Il s'agit surtout de fragments de vaisselle domestique en terre cuite fine blanche glaçurée (1805 c. à auj.), en *Creamware* (1762 po. - 1840 c.) et en *Pearlware* (ca. 1783 – ca. 1834).



Photo 6 : Tuile de terracotta et tuyau de fonte formant le vestige 1A100. (TE-1055-190)

Évènement 3 : Occupation du cottage au XIX^e^ siècle (2A4, 2C6 et 2C7)

En raison d'un arasement important du secteur lors de la construction de l'avenue du Cardinal-Bégin au début du XX^e^ siècle (*Évènement 7*), les seuls niveaux de sol pouvant être directement associés à l'occupation du bâtiment se trouvaient à l'intérieur de celui-ci et représentent la surface du sol dans le vide sanitaire ou la cave de l'habitation. Les sols d'occupation qui se

trouvaient à l'extérieur du cottage et qui devaient s'appuyer sur la surface du sol naturel d'origine ont pour leur part tous été arasés. On trouve donc des traces contemporaines de l'occupation du cottage au XIX^{e} siècle dans les sous-opérations 2A et 2C.

Le lot 2C7 a été atteint à une altitude moyenne de 72,26 m ANMM et mesurait une épaisseur maximale de 0,09 m. Cette couche se décrit comme un loam sableux brun foncé, moyennement compact, contenant des éclisses de bois (1-2%), des fragments de pierres calcaires (1%), des charbons de bois (1%), de l'anthracite (1%) et des nodules de mortier (1%). Reposant directement sur un dépôt sédimentaire naturel, il s'agit de la couche anthropique la plus ancienne trouvée sur le site CeEt-980. L'interface inférieure de 2C7 se présentait de manière irrégulière, et la couche comblait plusieurs dépressions arrondies atteignant parfois plus de 0,10 m de profondeur. Dans certaines de ces dépressions, l'on trouvait des concentrations importantes d'inclusions, notamment des fragments de brique, et des artefacts. Une quantité importante de déchets domestiques a été récoltée dans cette couche. Par exemple, on note la présence de plus de 103 fragments de verre de couleur verte de type britannique ou angloaméricain, provenant de plus d'une quinzaine de bouteilles (photo 11). Les céramiques sont également nombreuses (n=83) et formées de types dont les productions s'étalent du début du XVIII^{e} siècle au début du XX^{e} siècle. Toutefois, on note une certaine redondance de types céramique typiques de la fin du XVIII^{e} et du début du XIX^{e} siècle, en l'occurrence les terres cuites fines de type *Creamware* (1762 po. – 1840 c.) et *Pearlware* (ca. 1783 - ca. 1834), et la terre cuite commune à glaçure noire de type Buckley, typique des contextes datés de 1720 à 1775. Parmi les autres artefacts récoltés dans le lot 2C7, on observe des éléments associés à l'architecture du bâtiment, dont de nombreux fragments de verre à vitre (n=136), une pièce de quincaillerie en fer forgé et des clous trop corrodés pour en déterminer le mode de fabrication. Enfin, des objets reflétant la vie courante des occupants du cottage ont été récoltés. On compte notamment les fragments d'un dé à coudre en métal cuivreux (photo 12), un fragment de couteau de table (photo 13) et un talon de chaussure (photo 14). Des restes alimentaires, notamment des os de mammifères et des coquilles d'huître, complètent l'assemblage.

En surface du lot 2C7 une seconde couche d'occupation s'ajoutait dans la moitié est de la sous-opération 2C. Le lot 2C6 se décrit comme un loam sableux brun foncé, compact, contenant des

taches et concentrations de mortier (10%), des pierres calcaires (2-3%), des fragments de briques (1%), des éclisses de bois (2-3%), des charbons de bois (1%), de l'anthracite (1%) et des pierres de schiste (2-3%). La culture matérielle extraite du lot 2C6 est somme toute assez semblable à celle du lot 2C7, mais la présence de clous tréfilés (1890 à auj.) et d'un tesson de terre cuite fine blanche vitrifié portant un décor produit à partir de c. 1833, suggèrent un contexte d'occupation un peu plus récent. Si la couche 2C7 s'inscrit assez clairement dans la première moitié du XIX^{e} siècle, on note que la couche associée au lot 2C6 a été formée durant la seconde moitié de ce siècle.



Photo 7 : Détail d'une concentration d'artefacts dans le lot 2C7. (TE-1055-073)



Photo 8 : Fragments d'un dé à coudre extrait du lot 2C7.



Photo 9 : Fragment d'un couteau comportant un manche en os découvert dans le lot 2C7.



Photo 10 : Plusieurs parties d'un talon de chaussure en cuir découvert dans le lot 2C7.

Le lot 2A4 est situé au niveau d'une possible entrée vers la cave du bâtiment, près de son coin sud-ouest. Ce sol se décrit comme un limon sableux gris foncé, meuble, contenant du mortier (2-3%), des fragments de briques (1%), des pierres calcaires (2-3%) et des fragments de bois (2-3%). Des pièces de bois décomposés étaient partiellement visibles lors de la fouille du lot 2A4, et la présence redondante de clous découpés (n=31) alignés dans un axe perpendiculaire à la fondation porte à croire qu'une structure de bois aurait pu être associé au passage menant vers l'intérieur du bâtiment. La surface de cette couche a été atteinte à 72,43 m ANMM et elle présentait une épaisseur d'environ 0,14 m (photo 15). La culture matérielle récoltée dans le lot 2A4 est formée de tessons de céramiques de types divers, dont la production s'étire du XVIII^{e} au début du XX^{e} siècle, de fragments de bouteilles et de verre à vitre et des os de boucherie. On note aussi la présence de billes de céramique et d'une tête de poupée en porcelaine (photo 16), qui pourraient indiquer la présence d'enfants dans la sphère domestique du cottage.



Photo 11 : Surface du lot 2A4 représentant une couche d'occupation située dans l'entrée de cave à l'arrière du cottage. Vue vers le nord. (TE-1055-010)

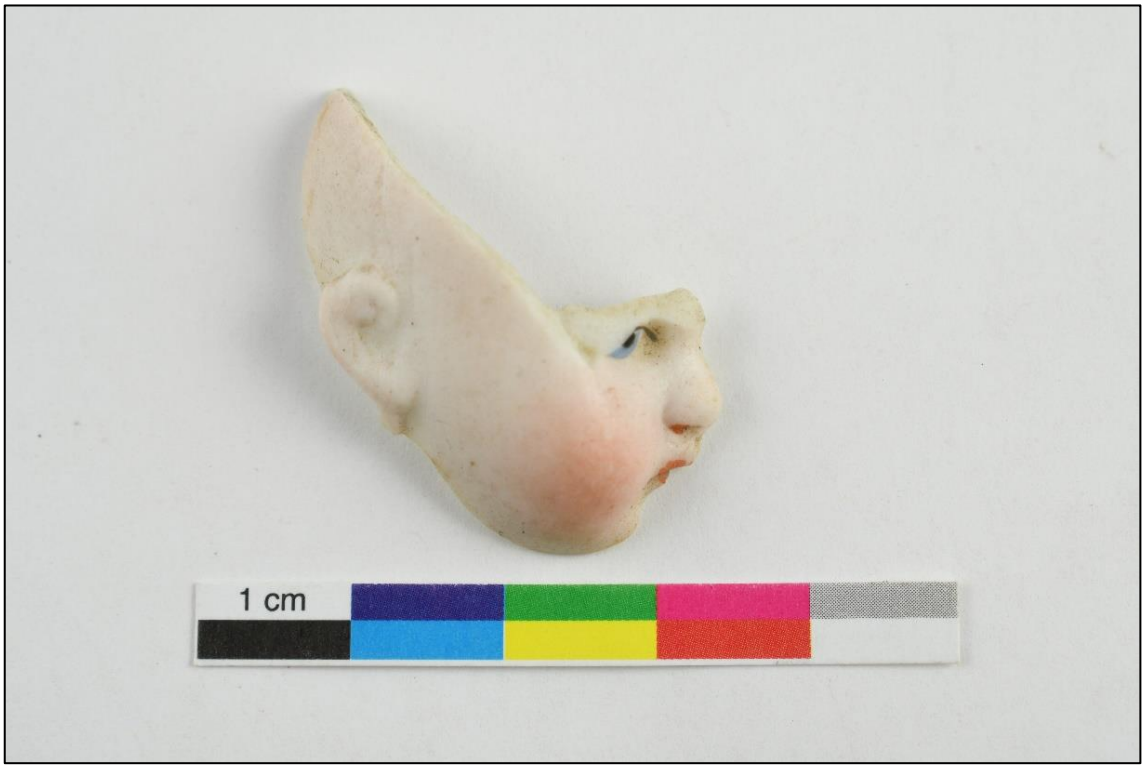


Photo 12 : Fragment d'une tête de poupée en porcelaine peinte récupérée dans le lot 2B4.

Évènement 4 : Aires de rejet dans la cour du cottage au XIX^e^ siècle. (1A6, 1A7)

L'extérieur du bâtiment n'a pas conservé de sols et de contextes archéologiques en place en raison d'un arasement important du secteur lors de l'ouverture de la rue. Toutefois, certains laissent croire qu'ils existaient des contextes de déposition à l'arrière du cottage avant l'avenue des perturbations majeures au début du XX^e^ siècle.

Deux concentrations d'artefacts ont été enregistrées lors de la phase de supervision des travaux d'excavation. La première (lot 1A6) se trouve quelques mètres au sud du mur sud du cottage (2C100). Le lot 1A6 consistait en un loam sableux brun-gris, compact, contenant des fragments de bois (2-3%), de mortier (10%), de charbons (2-3%), de coquilles d'huîtres (1%), de brique (1%) et de pierres calcaires (1%). Cette couche a été observée sur une superficie d'environ 2,50 m sur 1,00 m et sur une épaisseur d'environ 0,15 m. Plusieurs objets représentatifs de la première moitié du XIX^e^ siècle ont été découverts dans ce dépôt, notamment un fourneau de pipe de marque « TD » (c. 1780-1840) (photo 17), des tessons de terre cuite fine *Pearlware* de type *Shelledge* (ca. 1783 – 1834) et des terre cuite fine blanche à décor imprimé noir (c. 1825 à c. 1838). Également, une cuillère en métal cuivreux a été extraite du lot 1A6 (photo 18). Bien que celle-ci peut difficilement être datée, elle présente une fenêtre intéressante sur les objets du quotidien utilisés par les occupants du cottage au XIX^e^ siècle.



Photo 13 : Fourneau de pipe portant la marque « TD » (c. 1780-1840), retrouvée dans le lot 1A6



Photo 14 : Cuillère en alliage cuivreux retrouvée dans le lot 1A6.

Une seconde concentration d'artefacts a été découverte vers le sud de notre aire d'étude, sous la rue et devant l'entrée menant à la cour du 855 avenue du Cardinal-Bégin. Ce dépôt d'objet a été observé dans un contexte perturbé, associé au passage d'une conduite en fer désaffectée. Les objets ont été récupérés dans différentes matrices de sols recouvrant partiellement le remplissage de la tranchée d'égout et d'aqueduc. On considère donc que le contexte archéologique d'origine associé à ce dépôt d'artefacts, une latrine ou une fosse à déchets, a été entièrement détruit lors de divers épisodes de remaniement associés à l'installation d'infrastructures (photo 15). Cette disposition très hétérogène a été désignée comme le lot 1A7, qui se décrit comme un limon sableux brun-rougeâtre, meuble, formant des lentilles dans une matrice de loam brun-gris moyennement compact. Les inclusions étaient formées de pierres, de briques, de mortier et de bois (1%). Les objets récupérés dans ce dépôt sont plutôt variés, et leur datation s'étire du début du XIX^{e} siècle au début du XX^{e} siècle (annexe C). On trouve notamment plusieurs fragments de contenants en céramique et en verre, des os de boucherie, un fer à cheval et une poignée de porte ou de tiroir en céramique. Parmi les objets plus singuliers, on note la présence de deux bouteilles à parfum (photo 16) et d'un fragment d'un objet en fer émaillé portant une marque à effigie de revolver (photo 17). La nature de cet objet reste à démystifier, mais il pourrait s'agir d'une boite de cartouche.



Photo 15 : Vu en coupe du lot 1A7, contenant une grande quantité d'artefacts diagnostiques des XIX^{e} et XX^{e} siècle. Vue vers le sud. (TE-1055-257)



Photo 16 : Bouteille à parfum récoltée dans le lot 1A7.



Photo 17 : Fragment d'une possible boite à cartouche pour révolver extraite du lot 1A7.

Évènement 5 : Abandon et démolition du cottage au début du XX^e siècle. (2A3, 2C5, 2D4)

Cet évènement est visible sur le site par la présence d'une couche de démolition, que l'on trouve principalement à l'intérieur des limites du carré de fondation du cottage. La surface de cette couche apparait à une altitude moyenne de 72,64 m ANMM dans la sous-opération 2A, de 72,33 m ANMM dans la sous-opération 2C et de 72,42 m ANMM dans la sous-opération 2D. Elle se décrit comme un sable formé de mortier émietté beige-crème à jaunâtre, friable, contenant des pierres calcaires (10 à 30%), des fragments de brique (1%) et des lentilles de limon sableux brun. Certains fragments de brique trouvés dans le lot 2C5 portait des traces d'altération thermique sur une de leur face, laissant croire qu'ils proviendraient d'une cheminée. Il est aussi possible qu'elles aient subit une altération dû à l'incendie du cottage daté de 1891. Cette couche mesurait une épaisseur moyenne de 0,09 m et recouvrait la surface des vestiges maçonnés 2A100, 2A200, 2C100 et 2D100. Les artefacts qui y ont été récoltés correspondent notamment à des pièces de quincaillerie d'architecture comme des clous, une penture et des tiges métalliques, mais aussi à des déchets domestiques (os de boucherie, céramiques et fragments de bouteilles). La présence dans l'assemblage de clous tréfilés et d"un contenant en terre cuite fine blanche portant une

marque de fabricant opérant à partir de 1909, permet de situer la démolition du cottage quelque part entre 1909 et 1929, moment où l'avenue du Cardinal-Bégin est ouverte.



Photo 18 : Paroi nord de la sous-opération 2A dans laquelle est bien visible la couche de démolition remplissant l'intérieur des vestiges du cottage. (TE-1055-052)

Évènement 6 : Remblaiement des vestiges du cottage au début du XX^e^ siècle. (2C4, 2D3)

Lors de sa démolition, seules les parties hors sol du cottage semblent avoir été démantelées. Les fondations auraient, pour leur part, été laissées en place et la cave du bâtiment aurait été comblée à l'aide d'un remblai de sol naturel remanié que l'on observe dans les sous-opération 2C et 2D. Les lots 2C4 et 2D3 se décrivent comme un sable de schiste plus ou moins limoneux, brun foncé, meuble et homogène. Ce sol contenait peu d'inclusions, mais on note la présence de pierres calcaires (1%), et de taches de charbons de bois, d'anthracite, de mortier et de fragments de brique. Atteint à une élévation de 72,60 m ANMM, cette couche présentait une épaisseur moyenne de 0,20 m. Très peu d'artefacts y ont été récoltés. Ceux-ci se résument en quelques tessons de *Creamware* et de *Pearlware*, des clous découpés et des os de boucherie.

Évènement 7 : Arasement du secteur et construction de l'avenue du Cardinal-Bégin (1922 à 1929) (2A1, 2A2, 2B1, 2B2, 2B3, 2B5, 2C1, 2C2, 2D1, 2D2)

La construction de l'avenue du Cardinal-Bégin a eu un impact considérable sur la préservation des vestiges du cottage et des sols d'occupations qui y étaient associés. Comme nous l'avons mentionné précédemment, un arasement important a effacé toute trace de la surface du sol naturel dans le secteur. Cet arasement pourrait avoir été réalisé dans le but d'uniformiser la topographie avant d'y construire une rue, ou simplement pour retirer des sols dont la compacité ne convenait pas au support d'une route. Les sols retirés ont par la suite été remplacé par des matériaux granulaires servant de lit de pose à une surface asphaltée. Ces remblais modernes prennent diverses formes dans les sous-opérations fouillées, ce qui indique que la rue a probablement connu plusieurs épisodes de décapage et de pavage. Sur un plan d'assurance de 1922 (figure 6), l'avenue du Cardinal-Bégin existe seulement au sud de la rue Raymond-Casgrain, et sa portion nord, où se trouve notre zone d'étude, reste à être construite. On peut donc considérer que les remblais associés l'assise de la rue, et possiblement l'arasement du secteur, sont postérieurs à 1922 et possiblement même à 1929, année où la rue est représentée sur un plan de lotissement. Bien qu'une ébauche de la portion nord de Cardinal-Bégin apparaisse sur une photographie aérienne de 1929, il est possible que l'arasement ait pris place lors de l'implantation d'une rue asphaltée mise en place au moment où la construction résidentielle ait pris plus d'importance dans le quartier. Les photographies aériennes de 1948 démontrent que la construction résidentielle, l'élargissement et l'asphaltage de la rue aurait été réalisée au courant des années 1930 ou 1940.

Évènement 8 : Pose du réseau d'égouts et d'aqueduc (1A3, 2A6)

La pose des premières infrastructures sanitaires et d'alimentation en eau potable ont probablement accompagné ou précédé les travaux de construction des immeubles résidentiels situés sur l'avenue du Cardinal-Bégin. On peut donc considérer que ces infrastructures ont été installées au courant des années 1930. Lors de la phase de surveillance des travaux, et dans une moindre mesure lors de l'inventaire, des lots de sols ont été associés au remplissage de la tranchée de la conduite d'égout et d'aqueduc. Il n'est cependant pas certain si ces contextes sont réellement associés au premier réseau d'égout et d'aqueduc, ou s'ils correspondent plutôt aux

traces laissées par des réfections ponctuelles des infrastructures au courant du XX^{e} siècle. Ces deux situations semblent avoir été observées lors de l'intervention archéologique. Le lot 2A6, par exemple, qui se décrit comme un sable limoneux brun-gris, meuble, contenant des pierres calcaires (2-5%) et du mortier (1%), a été observé à l'extrémité est de la sous-opération 2A. Ce dernier rempli un creusement ayant coupé le vestige 2A200, et qui plonge vers le centre de la rue. Ce lot serait donc associé aux infrastructures enfouies se trouvant au centre de la rue. À d'autres occasions toutefois, la tranchée associée au réseau d'aqueduc et d'égout était remplie d'un sable de construction jaune homogène (lot 1A3) (photo 19). Ce type de remplissage semble d'origine beaucoup plus récente et pourrait être associé à des réparations ou des raccordements moderne faits sur le réseau d'origine, qui lui daterait potentiellement des années 1930. Ces excavations modernes ont cependant fait disparaitre les traces du creusement lié à la pose des infrastructures d'origine.



Photo 19 : Vue générale des sols excavés sous l'avenue du Cardinal-Bégin lors de la phase de surveillance. On y voit clairement le remplissage d'une tranchée associée à l'entretien ou à un raccordement. Vue vers le sud. (TE-1055-179)

Évènement 9 : Tuyau d'alimentation en gaz naturel (2C3)

En bordure est de la sous-opération 2C, une tranchée d'installation pour une conduite de gaz en plastique a été observée. Celle-ci a été identifiée comme le lot 2C3 et consistait en un sable de remplissage brun jaunâtre friable. L'installation de la conduite de gaz a perturbé le mur nord du cottage (vestige 2C100), et probablement des sections du mur est (photo 9).

7.3. Résumé et interprétation des données

Selon toute vraisemblance, les fondations découvertes sous l'avenue du Cardinal-Bégin lors de l'intervention archéologique correspondent à celles du cottage occupé par Jane Maria Brunton et William Pentland entre 1823 et 1836. La documentation historique nous informe cependant qu'une habitation et des dépendances étaient déjà présentes à cet emplacement lors de l'achat du terrain en 1823. Il est donc possible que Joseph Dupont, qui acquis le lot en 1810, ou même Louis Gauvreau possédant le terrain en 1802, aient construit ce bâtiment et y aient élu domicile. La demeure aurait également pu être construite par William Thomas, qui possède le terrain avant le couple Brunton-Pentland, de 1814 à 1823.

La culture matérielle trouvée dans les rares contextes d'occupation observés témoigne effectivement d'une datation pouvant s'étirer du tout début du XIX^{e} siècle jusqu'au tournant du XX^{e} siècle et correspond donc très bien à la documentation historique. Entre autres, plusieurs céramiques dont les dates de production ne dépassent pas les années 1840 sont présentes.

L'enregistrement de différentes portions des fondations du cottage permet d'en reconstituer l'ensemble. Il semble que le bâtiment était formé d'un carré de fondation mesurant 11,50 m de largeur sur 11,50 m de longueur. Un âtre de cheminée aurait été intégré au centre du mur ouest. Il est possible qu'une autre cheminée se soit trouvée du côté est, mais malheureusement aucun vestige de celle-ci n'a été préservée. La construction aurait été réalisée à partir d'un vide sanitaire ou d'une cave creusée dans le sol naturel. Il n'est pas possible de dire avec certitude la hauteur de cet espace sous le plancher de la demeure, mais celle-ci devait être suffisante pour y circuler comme une déposition importante d'artefacts y a été retrouvée. Un accès vers cette cave était

d'ailleurs présent à l'arrière du cottage. Un porche ou une véranda se serait potentiellement trouvé le long de la façade du cottage donnant sur le chemin Sainte-Foy. Sur le plan de 1867 (figure 5), une rallonge est représentée à l'arrière du cottage. Malheureusement aucune trace de cet ajout n'a été observée lors de l'intervention.

Bien qu'il semble certain que le bâtiment ait connu des aménagements ou des modifications au cours du XIX^{e} siècle, ceux-ci ne sont que très peu visibles dans les données archéologiques comme nous ne disposons que d'une petite portion de la base des fondations. On note cependant l'installation d'un tuyau en fer correspondant potentiellement à une entrée d'eau, ainsi qu'une sortie d'eaux usées.

Pour la période comprise entre 1836 et 1864, nous ne disposons pas d'information relative à l'occupation des lieux, mais le cottage est probablement mis en location par les propriétaires qui se succèdent, Arthur McDonald puis Thomas Allen Stayner. À partir de 1864, le terrain et le cottage qui s'y trouve appartient à David Douglas Young. Ce dernier utilisera le cottage pour y loger un fermier s'occupant de la culture des terres et de l'entretien des autres bâtiments des propriétés familiales, notamment Morton Lodge et le cottage Bannockburn. Nous ne savons pas en quelle année s'installe le fermier John Hunt dans le cottage Brunton-Pentland, mais c'est ce dernier qui est présent lors de l'incendie du 30 avril 1891. Le cottage est alors entièrement détruit, mais l'on réussit à sauver les deux bâtiments secondaires se trouvant à l'arrière.

Seules des traces très ténues d'incendie ont été observées lors de l'intervention archéologique. Dans les lots 2A4, 2C6 et 2C7, interprétés comme des contextes de déposition contemporains de l'occupation du cottage, des fragments de bois et de charbons pourraient être liés à l'incendie d'avril 1891. D'autre part, plusieurs artefacts récoltés dans ces contextes présentent des traces d'altération par la chaleur qui pourraient s'être produite lors de cet évènement (annexe C).

Après la destruction de l'édifice par l'incendie, les parties restantes du cottage auraient été démolies et mises à niveau. La succession Young continuent d'entretenir le terrain et s'en sert toujours potentiellement à des fins agricoles. Les bâtiments sauvés de l'incendie continuent donc possiblement d'être utilisés à cette fin par le fermier John Hunt qui réside désormais au cottage

Bannockburn. Bien que l'intervention archéologique n'ait pas permis de mettre aux jours les vestiges de ces bâtiments, des aménagements pouvant leur être associés ont été observés, notamment une conduite en fer. Celle-ci a été retrouvée dans un contexte perturbé contenant de la culture matérielle plus récente que celle du cottage. En effet, plusieurs artefacts diagnostiques du début du XX^{e} siècle y furent trouvés et indiquent donc une présence dans ce secteur s'étirant au-delà de la date de l'incendie.

Dès 1911, le secteur est visé par des projets de lotissement et d'ouverture de nouvelles rues résidentielles. La portion nord de l'avenue du Cardinal-Bégin est alors imaginée sur papier, mais elle ne sera ouverte qu'à un certain moment entre 1922 et 1929. Entre temps, l'ancienne allée reliant le chemin Sainte-Foy au cottage Brunton-Pentland devait toujours être visible et probablement empruntée pour rejoindre un bâtiment à fonction indéterminée qui s'y construit dans les années 1920. L'ouverture officielle de la rue, et surtout la pose des premières infrastructures d'égouts et d'aqueduc desservant les édifices résidentiels, auront un profond impact sur les vestiges du cottage Brunton-Pentland. Le nivellement du sol réalisé pour l'assise de la rue aura raison d'une bonne portion de la maçonnerie des fondations et entrainera le retrait des sols archéologiques sur tout l'extérieur du bâtiment. Ces grands bouleversements semblent survenir au courant des années 1930, au moment où des immeubles résidentiels sont construits du côté est de l'Avenue Cardinal-Bégin.

8. Conclusions et recommandations

L'intervention archéologique menée dans le cadre du projet de réfection des infrastructures de l'Avenue du Cardinal-Bégin a rempli ses principaux objectifs qui étaient de documenter la présence potentielle dans le secteur d'un cottage construit au XIX^{e} siècle. Les recherches sur le terrain ont effectivement mené à la découverte de plusieurs éléments architecturaux associés au bâtiment apparaissant dans l'iconographie historique dès les années 1820. Plus concrètement, des portions toujours intactes des quatre murs de fondation, de même que d'un perron et d'une possible base de cheminée ont été enregistrés. Bien que la stratigraphie originale du secteur ait été fortement endommagée lors de l'ouverture de la rue dans les années 1930, quelques portions de sols en place représentant des couches d'occupations ont été préservées à l'intérieur du bâtiment. Ces contextes ont livré une culture matérielle essentiellement domestique témoignant du mode de vie aisé des occupants de la demeure tout au long du XIX^{e} siècle. Selon la documentation historique examinée, ce cottage aurait appartenu à Jane Maria Brunton et son mari William Pentland de 1823 à 1838. Le bâtiment aurait cependant déjà été présent lors de l'achat du terrain et aurait donc été érigé par William Thomas, Joseph Dupont ou encore Louis Gauvreau, entre 1802 et 1823. Le cottage aurait été emporté par les flammes en avril 1891 et n'aurait jamais été reconstruit.

Bien que la majeure partie des vestiges et des contextes archéologiques associés au site du cottage Brunton-Pentland (CeEt-980) aient été retirés lors des travaux de réfection de l'égout et aqueduc de l'Avenue du Cardinal-Bégin, il est pensable que d'autres éléments puissent être préservés sur les terrains adjacents à la rue. Notons d'abord qu'une portion du mur est de la villa (1A200) et d'un possible perron (1A300) ont été conservés sous le trottoir actuel situé devant l'adresse civique 825. De plus, des vestiges des bâtiments secondaires apparaissant sur le plan de 1867 (figure 5) et se trouvant à l'arrière du cottage pourraient toujours se trouver sur des portions non perturbées des terrains des adresses 855 Avenue du Cardinal-Bégin, et 1050 rue Raymond-Casgrain. Par conséquent, nous recommandons qu'une note soit ajoutée aux fiches de ces deux terrains dans la base de données géomatiques de la Ville de Québec, afin de prévoir la tenue d'une supervision archéologique advenant des travaux d'excavation à ces endroits.

Bibliographie

Castonguay, S. et L. Nadeau. 2012. *Géologie simplifiée de la région de Québec, Québec*. Commission géologique du Canada, Dossier public 7086. doi:10.4095/290089

Dionne, Jean-Claude. 1987. « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research*, vol. 29, pp. 233-244

Dionne, Jean-Claude. 2004. « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) ». *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 56, No. 1, pp. : 33-44.

Ethnoscop. 2023. *Boulevard René-Lévesque ouest à l'est de l'Avenue Belvédère (CeEt-964). Inventaire et fouille archéologiques, 2021*. Ville de Québec, 126 p.

Lamarche, Lise. 2011. *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse déposée à l'INRS.

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts. 2016. Classification écologique du territoire québécois, [Jeu de données], dans Données Québec, mis à jour le 21 novembre 2023. [https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/systeme-hierarchique-de-classification-ecologique-du-territoire], (consulté le 22 février 2024).

Occhietti, Serge, Michel Chartier H., Claude Hilaire-Marcel, Mario Cournoyer, Stephen L. Cumbaa et Richard Harrington. 2001. « Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9 750 bp : le site de Saint-Nicolas ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 55, no. 1, pp. 23-45.

Parcs Canada. 2005. *Parcs Canada manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections Version 1.0*, Parks Canada, Canada.

Parent, Michel, Jean-Marie M. Dubois, Pierre Bail, Armand Larocque et Gérard Larocque. 1985. « Paléogéographie du Québec méridional entrer 12 500 et 8 000 ans BP ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 15, no. 1-2, pp. 17-37

Parent, Michel et Serge Occietti. 1988. « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea Invasion in the St. Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 42, no 3, pp. 215-246

Picard, LS-Philippe et Paul Gaston L'Anglais. 2012. *Découvertes archéologiques dans le parc des Braves à Québec*. Déposé au bureau de la Commission des Champs de Bataille Nationaux, 57 p.

Picard, Philppe. 1994. *Vestiges du 17e siècle mis au jour dans le parc des Braves (CeEt-677)*. Rapport déposé à la Commission des Champs de Bataille Nationaux, les Amis des Plaines d'Abraham, 37 p.

Pintal, Jean-Yves. 2010. *Étude de potentiel et inventaire archéologique : Sentier des grèves. Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec.* Rapport soumis à la Ville de Québec.

Pintal, Jean-Yves. 2012. « Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation: The Case of the Strait of Quebec », dans Claude Chapdelaine (éd.), *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast*, College Station: Texas A&M University Press.

Richard, Pierre J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP : L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. 15, no. 1-2, pp. 39-56

Tremblay, Roland. 2006. *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : Peuple du maïs.* Pointe-à-Callières, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Les Éditions de l'Homme, Montréal.

Verville, Jean-François. 2010. *Paléoenvironnements et fluctuations du niveau marin relatif holocènes dans le bassin versant de la rivière Cap-Rouge, Québec.* Mémoire présenté à l'Université Laval, Québec.

Wright, Janet. 2011. *L'architecture pittoresque au Canada.* Agence Parcs Canada (1984), 178 p.

Annexe A : Catalogue photo

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
TE-1055-001	IMG_2839	2A	Vue générale, tranchée 2A	E	15-05-2023	AG
TE-1055-002	IMG_2840	2B	Vue générale vers la tranchée 2B	S	15-05-2023	AG
TE-1055-003	IMG_2841	2A	Surface des lots 2A4, 2A5 et 2A100	E	15-05-2023	AG
TE-1055-004	IMG_2842	2A	Surface des lots 2A4, 2A5 et 2A100	N	15-05-2023	AG
TE-1055-005	IMG_2843	2A	Surface des lots 2A4, 2A5 et 2A100	O	15-05-2023	AG
TE-1055-006	IMG_2844	2A	Surface des lots 2A4, 2A5 et 2A100	S	15-05-2023	AG
TE-1055-007	IMG_2845	2A	Surface du lot 2A4	N	15-05-2023	AG
TE-1055-008	IMG_2846	2A	Surface 2A4 et 2A100	N	15-05-2023	AG
TE-1055-009	IMG_2847	2A	Surface du lot 2A5, portion ouest	N	15-05-2023	AG
TE-1055-010	IMG_2848	2A	Surface du lot 2A4 en cours de fouille	N	16-05-2023	AG
TE-1055-011	IMG_2849	2A	Surface du lot 2A4 en cours de fouille	N	16-05-2023	AG
TE-1055-012	IMG_2850	2A	Surface du lot 2A4 en cours de fouille	N	16-05-2023	AG
TE-1055-013	IMG_2851	2A	2A4 en cours de fouille, surface de 2A5	O	16-05-2023	AG
TE-1055-014	IMG_2852	2A	2A4 en cours de fouille, surface de 2A5	O	16-05-2023	AG
TE-1055-015	IMG_2853	2A	2A4 en cours de fouille, surface de 2A5	E	16-05-2023	AG
TE-1055-016	IMG_2854	2B	2B paroi ouest	O	16-05-2023	AG
TE-1055-017	IMG_2855	2B	2B paroi ouest	O	16-05-2023	AG
TE-1055-018	IMG_2856	2B	Détail du lot 2B4	O	16-05-2023	AG
TE-1055-019	IMG_2857	2B	2B paroi est	E	16-05-2023	AG
TE-1055-020	IMG_2858	2B	2B paroi est	E	16-05-2023	AG
TE-1055-021	IMG_2859	2B	2B paroi est	E	16-05-2023	AG
TE-1055-022	IMG_2860	2A	Fond du lot 2A4	N	16-05-2023	AG
TE-1055-023	IMG_2861	2A	Fond du lot 2A4	N	16-05-2023	AG
TE-1055-024	IMG_2862	2A	Fond du lot 2A4	N	16-05-2023	AG
TE-1055-025	IMG_2863	2A	Fond du lot 2A4	N	16-05-2023	AG
TE-1055-026	IMG_2864	2A	Fond du lot 2A4	N	16-05-2023	AG
TE-1055-027	IMG_2865	2A	Fin de fouille, sous-opération 2A	N	16-05-2023	AG
TE-1055-028	IMG_2866	2A	Fin de fouille, sous-opération 2A	O	16-05-2023	AG
TE-1055-029	IMG_2867	2A	Fin de fouille, sous-opération 2A	O	16-05-2023	AG
TE-1055-030	IMG_2868	2A	Fin de fouille, sous-opération 2A	O	16-05-2023	AG
TE-1055-031	IMG_2869	2A	Vestige 2A100	N	16-05-2023	AG
TE-1055-032	IMG_2870	2A	Vestige 2A100	E	16-05-2023	AG
TE-1055-033	IMG_2871	2A	Vestige 2A200	N	16-05-2023	AG
TE-1055-034	IMG_2872	2A	Vestige 2A200	E	16-05-2023	AG
TE-1055-035	IMG_2873	2A	2A200, parement ouest	E	16-05-2023	AG
TE-1055-036	IMG_2874	2A	2A200, parement ouest	E	16-05-2023	AG
TE-1055-037	IMG_2875	2A	2A100, parement est	O	16-05-2023	AG
TE-1055-038	IMG_2876	2A	2A100, parement est	O	16-05-2023	AG
TE-1055-039	IMG_2877	2A	2A100, parement est	O	16-05-2023	AG
TE-1055-040	IMG_2878	2A	2A100, parement est	O	16-05-2023	AG
TE-1055-041	IMG_2879	2A	2A100, parement ouest	E	16-05-2023	AG
TE-1055-042	IMG_2880	2A	2A100, parement ouest	E	16-05-2023	AG
TE-1055-043	IMG_2881	2A	2A100, parement ouest	E	16-05-2023	AG
TE-1055-044	IMG_2882	2A	2A100, parement ouest	E	16-05-2023	AG
TE-1055-045	IMG_2883	2A	2A100, parement ouest	E	16-05-2023	AG
TE-1055-046	IMG_2884	2A	2A paroi nord	N	16-05-2023	AG
TE-1055-047	IMG_2885	2A	2A paroi nord	N	16-05-2023	AG
TE-1055-048	IMG_2886	2A	2A paroi nord	N	16-05-2023	AG
TE-1055-049	IMG_2887	2A	2A paroi nord	N	16-05-2023	AG
TE-1055-050	IMG_2888	2A	2A paroi nord	N	16-05-2023	AG
TE-1055-051	IMG_2889	2A	2A paroi nord	N	16-05-2023	AG
TE-1055-052	IMG_2890	2A	2A paroi nord	N	16-05-2023	AG
TE-1055-053	IMG_2891	2A	2A paroi nord	N	16-05-2023	AG
TE-1055-054	IMG_2892	2A	2A paroi nord	N	16-05-2023	AG
TE-1055-055	IMG_2893	2A	2A paroi est	E	16-05-2023	AG
TE-1055-056	IMG_2894	2A	2A paroi est	E	16-05-2023	AG
TE-1055-057	IMG_2895	2C	2C, surface 2C5 et 2C100	N	17-05-2023	AG
TE-1055-058	IMG_2896	2C	2C, surface 2C5 et 2C100	N	17-05-2023	AG
TE-1055-059	IMG_2897	2C	2C, surface 2C5 et 2C100	O	17-05-2023	AG
TE-1055-060	IMG_2898	2C	2C, surface 2C5 et 2C100	S	17-05-2023	AG
TE-1055-061	IMG_2899	2C	2C, surface 2C5 et 2C100	S	17-05-2023	AG
TE-1055-062	IMG_2900	2C	2C, surface 2C5 et 2C100	S	17-05-2023	AG
TE-1055-063	IMG_2901	2C	Surface 2C6	N	17-05-2023	AG
TE-1055-064	IMG_2902	2C	Surface 2C6	N	17-05-2023	AG
TE-1055-065	IMG_2903	2C	Surface 2C6	O	17-05-2023	AG
TE-1055-066	IMG_2904	2C	Surface 2C6	O	17-05-2023	AG
TE-1055-067	IMG_2905	2C	Surface 2C8	S	17-05-2023	AG
TE-1055-068	IMG_2906	2C	Surface 2C8	S	17-05-2023	AG
TE-1055-069	IMG_2907	2C	Surface 2C8	S	17-05-2023	AG
TE-1055-070	IMG_2908	2C	Concentration d'artefacts en surface de 2C7	N	17-05-2023	AG

TE-1055-071	IMG_2909	2C	Concentration d'artefacts en surface de 2C7	N	17-05-2023	AG
TE-1055-072	IMG_2910	2C	Concentration d'artefacts en surface de 2C7	N	17-05-2023	AG
TE-1055-073	IMG_2911	2C	Concentration d'artefacts en surface de 2C7	N	17-05-2023	AG
TE-1055-074	IMG_2912	2C	Surface de 2C7	O	17-05-2023	AG
TE-1055-075	IMG_2913	2C	Surface de 2C7	O	17-05-2023	AG
TE-1055-076	IMG_2914	2C	Surface de 2C7	N	17-05-2023	AG
TE-1055-077	IMG_2915	2C	Surface de 2C7	N	17-05-2023	AG
TE-1055-078	IMG_2916	2C	Surface 2C7 et 2C8	S	17-05-2023	AG
TE-1055-079	IMG_2917	2C	Surface 2C7 et 2C8	S	17-05-2023	AG
TE-1055-080	IMG_2918	2C	Surface 2C7 et 2C8	S	17-05-2023	AG
TE-1055-081	IMG_2919	2C	Surface 2C8	N	17-05-2023	AG
TE-1055-082	IMG_2920	2C	Surface 2C8	N	17-05-2023	AG
TE-1055-083	IMG_2921	2C	Surface 2C8	N	17-05-2023	AG
TE-1055-084	IMG_2922	2C	Surface 2C8	N	17-05-2023	AG
TE-1055-085	IMG_2923	2C	Surface 2C8	O	17-05-2023	AG
TE-1055-086	IMG_2924	2C	Surface 2C8	O	17-05-2023	AG
TE-1055-087	IMG_2925	2C	2C, fin de fouille	N	18-05-2023	AG
TE-1055-088	IMG_2926	2C	2C, fin de fouille	N	18-05-2023	AG
TE-1055-089	IMG_2927	2C	2C, fin de fouille	O	18-05-2023	AG
TE-1055-090	IMG_2928	2C	2C, fin de fouille	O	18-05-2023	AG
TE-1055-091	IMG_2929	2C	2C, fin de fouille	S	18-05-2023	AG
TE-1055-092	IMG_2930	2C	2C, fin de fouille	S	18-05-2023	AG
TE-1055-093	IMG_2931	2C	2C, fin de fouille	E	18-05-2023	AG
TE-1055-094	IMG_2932	2C	2C, fin de fouille	E	18-05-2023	AG
TE-1055-095	IMG_2933	2C	2C, fin de fouille	E	18-05-2023	AG
TE-1055-096	IMG_2934	2C	2C, paroi est	E	18-05-2023	AG
TE-1055-097	IMG_2935	2C	2C, paroi est	E	18-05-2023	AG
TE-1055-098	IMG_2936	2C	2C, paroi est	E	18-05-2023	AG
TE-1055-099	IMG_2937	2C	2C, paroi est	E	18-05-2023	AG
TE-1055-100	IMG_2938	2C	2C, paroi est	E	18-05-2023	AG
TE-1055-101	IMG_2939	2C	2C, paroi est	E	18-05-2023	AG
TE-1055-102	IMG_2940	2C	2C, paroi sud	S	18-05-2023	AG
TE-1055-103	IMG_2941	2C	2C, paroi sud	S	18-05-2023	AG
TE-1055-104	IMG_2942	2C	2C, paroi ouest	O	18-05-2023	AG
TE-1055-105	IMG_2943	2C	2C, paroi ouest	O	18-05-2023	AG
TE-1055-106	IMG_2944	2C	2C, paroi ouest	O	18-05-2023	AG
TE-1055-107	IMG_2945	2C	2C, paroi ouest	O	18-05-2023	AG
TE-1055-108	IMG_2946	2C	2C, paroi ouest	O	18-05-2023	AG
TE-1055-109	IMG_2947	2C	2C, paroi ouest	O	18-05-2023	AG
TE-1055-110	IMG_2948	2C	2C, paroi ouest	O	18-05-2023	AG
TE-1055-111	IMG_2949	2C	2C, paroi ouest	O	18-05-2023	AG
TE-1055-112	IMG_2950	2C	2C, paroi ouest	O	18-05-2023	AG
TE-1055-113	IMG_2951	2C	2C, paroi ouest	O	18-05-2023	AG
TE-1055-114	IMG_2952	2C	2C, paroi sud	S	18-05-2023	AG
TE-1055-115	IMG_2953	2C	2C, paroi sud	S	18-05-2023	AG
TE-1055-116	IMG_2954	2C	2C, paroi sud	S	18-05-2023	AG
TE-1055-117	IMG_2955	2C	Surface du vestige 2C100	O	18-05-2023	AG
TE-1055-118	IMG_2956	2C	Surface du vestige 2C100	O	18-05-2023	AG
TE-1055-119	IMG_2957	2C	Surface du vestige 2C100	S	18-05-2023	AG
TE-1055-120	IMG_2958	2C	Surface du vestige 2C100	S	18-05-2023	AG
TE-1055-121	IMG_2959	2C	2C100, parement nord	S	18-05-2023	AG
TE-1055-122	IMG_2960	2C	2C100, parement nord	S	18-05-2023	AG
TE-1055-123	IMG_2961	2C	2C100, parement nord	S	18-05-2023	AG
TE-1055-124	IMG_2962	2C	2C100, parement nord	S	18-05-2023	AG
TE-1055-125	IMG_2963	2C	2C100, parement sud	N	18-05-2023	AG
TE-1055-126	IMG_2964	2C	2C100, parement sud	N	18-05-2023	AG
TE-1055-127	IMG_2965	2D	2D paroi sud	S	19-05-2023	AG
TE-1055-128	IMG_2966	2D	2D paroi sud	S	19-05-2023	AG
TE-1055-129	IMG_2967	2D	2D paroi sud	S	19-05-2023	AG
TE-1055-130	IMG_2968	2D	2D paroi sud	S	19-05-2023	AG
TE-1055-131	IMG_2969	2D	Sondage, coin sud-ouest de la sous-opération 2D	S	19-05-2023	AG
TE-1055-132	IMG_2970	2D	Sondage, coin sud-ouest de la sous-opération 2D	E	19-05-2023	AG
TE-1055-133	IMG_2971	2D	Sondage, coin sud-ouest de la sous-opération 2D	E	19-05-2023	AG
TE-1055-134	IMG_2972	2D	Sondage, coin sud-ouest de la sous-opération 2D	E	19-05-2023	AG
TE-1055-135	IMG_2973	2D	Surface 2D4 et 2D5	N	19-05-2023	AG
TE-1055-136	IMG_2974	2D	Surface 2D4 et 2D5	N	19-05-2023	AG
TE-1055-137	IMG_2975	2D	Surface 2D4 et 2D5	O	19-05-2023	AG
TE-1055-138	IMG_2976	2D	Surface 2D4 et 2D5	O	19-05-2023	AG
TE-1055-139	IMG_2977	2D	Surface 2D4 et 2D5	O	19-05-2023	AG
TE-1055-140	IMG_2978	2D	Surface 2D4 et 2D5	O	19-05-2023	AG
TE-1055-141	IMG_2979	2D	Surface 2D4 et 2D5	S	19-05-2023	AG

TE-1055-142	IMG_2980	2D	Surface 2D4 et 2D5	S	19-05-2023	AG
TE-1055-143	IMG_2981	2D	2D, fin de fouille	N	19-05-2023	AG
TE-1055-144	IMG_2982	2D	2D, fin de fouille	N	19-05-2023	AG
TE-1055-145	IMG_2983	2D	2D, fin de fouille	N	19-05-2023	AG
TE-1055-146	IMG_2984	2D	Surface du vestige 2D100	O	19-05-2023	AG
TE-1055-147	IMG_2985	2D	Surface du vestige 2D100	O	19-05-2023	AG
TE-1055-148	IMG_2986	2D	Surface du vestige 2D100	S	19-05-2023	AG
TE-1055-149	IMG_2987	2D	Surface du vestige 2D100	S	19-05-2023	AG
TE-1055-150	IMG_2988	2D	Surface du vestige 2D100	S	19-05-2023	AG
TE-1055-151	IMG_2989	2D	Surface du vestige 2D100	S	23-05-2023	AG
TE-1055-152	IMG_2990	2D	Surface du vestige 2D100	O	23-05-2023	AG
TE-1055-153	IMG_2991	2D	Surface du vestige 2D100	E	23-05-2023	AG
TE-1055-154	IMG_2992	2D	2D100 parement sud	N	23-05-2023	AG
TE-1055-155	IMG_2993	2D	2D100 parement sud	N	23-05-2023	AG
TE-1055-156	IMG_2994	2D	2D100 parement sud	N	23-05-2023	AG
TE-1055-157	IMG_2995	2D	2D100 et 2D200	N	23-05-2023	AG
TE-1055-158	IMG_2996	2D	2D100 et 2D200	N	23-05-2023	AG
TE-1055-159	IMG_2997	2D	2D, fin de fouille	N	23-05-2023	AG
TE-1055-160	IMG_2998	2D	2D, fin de fouille	N	23-05-2023	AG
TE-1055-161	IMG_2999	2D	2D, fin de fouille	E	23-05-2023	AG
TE-1055-162	IMG_3000	2D	2D, fin de fouille	E	23-05-2023	AG
TE-1055-163	IMG_3001	2D	2D, fin de fouille	S	23-05-2023	AG
TE-1055-164	IMG_3002	2D	2D, paroi nord	N	23-05-2023	AG
TE-1055-165	IMG_3003	2D	2D, paroi nord	N	23-05-2023	AG
TE-1055-166	IMG_3004	2D	2D, paroi ouest	O	23-05-2023	AG
TE-1055-167	IMG_3005	2D	2D, paroi ouest	O	23-05-2023	AG
TE-1055-168	IMG_3006	2D	2D, paroi ouest	O	23-05-2023	AG
TE-1055-169	IMG_3007	2D	2D, paroi ouest	O	23-05-2023	AG
TE-1055-170	IMG_3008	2D	2D, paroi ouest	O	23-05-2023	AG
TE-1055-171	IMG_3009	2D	2D, paroi ouest	O	23-05-2023	AG
TE-1055-172	IMG_3010	2D	2D, paroi ouest	O	23-05-2023	AG
TE-1055-173	IMG_3011	1A	Excavations, pose des infrastructures	S	26-05-2023	AG
TE-1055-174	IMG_3012	1A	Excavations, pose des infrastructures	S	26-05-2023	AG
TE-1055-175	IMG_3013	1A	Vue générale des travaux	SE	29-05-2023	AG
TE-1055-176	IMG_3014	1A	Vue générale des travaux	SE	29-05-2023	AG
TE-1055-177	IMG_3015	1A	Coupe des sols sous la rue, tranchée réseau d'égoûts	S	29-05-2023	AG
TE-1055-178	IMG_3016	1A	Coupe des sols sous la rue, tranchée réseau d'égoûts	S	29-05-2023	AG
TE-1055-179	IMG_3017	1A	Coupe des sols sous la rue, tranchée réseau d'égoûts	S	29-05-2023	AG
TE-1055-180	IMG_3018	1A	Maçonnerie, coin nord-ouest de la villa	S	29-05-2023	AG
TE-1055-181	IMG_3019	1A	Maçonnerie, coin nord-ouest de la villa	S	29-05-2023	AG
TE-1055-182	IMG_3020	1A	Couche de démolition visible en paroi	S	29-05-2023	AG
TE-1055-183	IMG_3021	1A	Couche de démolition visible en paroi	S	29-05-2023	AG
TE-1055-184	IMG_3022	2C	Vestige 2C100	E	29-05-2023	AG
TE-1055-185	IMG_3023	1A	Drain ou caniveau 1A100	S	29-05-2023	AG
TE-1055-186	IMG_3024	1A	Drain ou caniveau 1A100	NO	29-05-2023	AG
TE-1055-187	IMG_3025	1A	Drain ou caniveau 1A100	E	29-05-2023	AG
TE-1055-188	IMG_3026	1A	Drain ou caniveau 1A100	E	29-05-2023	AG
TE-1055-189	IMG_3027	1A	Détail du drain 1A100	E	29-05-2023	AG
TE-1055-190	IMG_3028	1A	Détail du drain 1A100	E	29-05-2023	AG
TE-1055-191	IMG_3029	1A	Vestiges 1A200 et 1A300	E	29-05-2023	AG
TE-1055-192	IMG_3030	1A	Vestiges 1A200 et 1A300	E	29-05-2023	AG
TE-1055-193	IMG_3031	1A	Vestiges 1A200 et 1A300	E	29-05-2023	AG
TE-1055-194	IMG_3032	1A	Vestiges 1A200 et 1A300	E	29-05-2023	AG
TE-1055-195	IMG_3033	1A	Vestige 1A200, parement ouest	E	29-05-2023	AG
TE-1055-196	IMG_3034	1A	Vestige 1A200, parement ouest	E	29-05-2023	AG
TE-1055-197	IMG_3035	1A	Vestige 1A200, parement ouest	E	29-05-2023	AG
TE-1055-198	IMG_3036	1A	Vestige 1A200, parement ouest	E	29-05-2023	AG
TE-1055-199	IMG_3037	1A	Vestige 1A200, parement ouest	E	29-05-2023	AG
TE-1055-200	IMG_3038	1A	Vestige 1A200, parement ouest	E	29-05-2023	AG
TE-1055-201	IMG_3039	1A	Vestige 1A200, parement ouest	E	29-05-2023	AG
TE-1055-202	IMG_3040	1A	Vestige 1A200, parement ouest	E	29-05-2023	AG
TE-1055-203	IMG_3041	1A	Vestiges 1A200 et 1A300	E	29-05-2023	AG
TE-1055-204	IMG_3042	1A	Vestiges 1A200 et 1A300	E	29-05-2023	AG
TE-1055-205	IMG_3043	1A	Couche de démolition	O	29-05-2023	AG
TE-1055-206	IMG_3044	1A	Vestige 1A200, vue en plongée	O	29-05-2023	AG
TE-1055-207	IMG_3045	1A	Vestige 1A400, coupe nord	S	29-05-2023	AG
TE-1055-208	IMG_3046	1A	Vestige 1A400, coupe nord	S	29-05-2023	AG
TE-1055-209	IMG_3047	1A	Surface vestige 1A400	N	29-05-2023	AG
TE-1055-210	IMG_3048	1A	Localisation 1A400	N	29-05-2023	AG
TE-1055-211	IMG_3049	1A	Localisation 1A400	E	29-05-2023	AG
TE-1055-212	IMG_3050	1A	Localisation 1A400	E	29-05-2023	AG

TE-1055-213	IMG_3051	1A	Surface 1A400	N	29-05-2023	AG
TE-1055-214	IMG_3052	1A	Surface 1A400	O	29-05-2023	AG
TE-1055-215	IMG_3053	1A	Surface 1A400	O	29-05-2023	AG
TE-1055-216	IMG_3054	1A	Surface 1A400	E	29-05-2023	AG
TE-1055-217	IMG_3055	1A	Surface 1A400	E	29-05-2023	AG
TE-1055-218	IMG_3056	1A	Coupe nord, vestige 1A400	S	29-05-2023	AG
TE-1055-219	IMG_3057	1A	Coupe nord, vestige 1A400	S	29-05-2023	AG
TE-1055-220	IMG_3058	1A	Coupe nord, vestige 1A400	S	29-05-2023	AG
TE-1055-221	IMG_3059	1A	Mur est (1A500)	N	30-05-2023	AG
TE-1055-222	IMG_3060	1A	Mur est (1A500)	N	30-05-2023	AG
TE-1055-223	IMG_3061	1A	Excavation de 1A500	N	30-05-2023	AG
TE-1055-224	IMG_3062	1A	Excavation de 1A500	N	30-05-2023	AG
TE-1055-225	IMG_3063	1A	1A500, coupe sud	S	30-05-2023	AG
TE-1055-226	IMG_3064	1A	1A500, coupe sud	S	30-05-2023	AG
TE-1055-227	IMG_3065	1A	1A500, coupe sud	S	30-05-2023	AG
TE-1055-228	IMG_3066	1A	1A500, coupe sud	S	30-05-2023	AG
TE-1055-229	IMG_3067	1A	1A500, coupe sud	S	30-05-2023	AG
TE-1055-230	IMG_3068	1A	1A500, coupe sud	S	30-05-2023	AG
TE-1055-231	IMG_3069	1A	1A500, coupe sud	S	30-05-2023	AG
TE-1055-232	IMG_3070	1A	Démantelement 1A400	S	30-05-2023	AG
TE-1055-233	IMG_3071	1A	Vue générale des travaux	SE	30-05-2023	AG
TE-1055-234	IMG_3072	1A	Vue générale des travaux	SE	30-05-2023	AG
TE-1055-235	IMG_3073	1A	Nouvelles infrastructures à l'emplacement de la villa	NO	30-05-2023	AG
TE-1055-236	IMG_3074	1A	Nouvelles infrastructures à l'emplacement de la villa	NO	30-05-2023	AG
TE-1055-237	IMG_3075	1A	Nouvelles infrastructures à l'emplacement de la villa	NO	30-05-2023	AG
TE-1055-238	IMG_3076	1A	Nouvelles infrastructures à l'emplacement de la villa	E	30-05-2023	AG
TE-1055-239	IMG_3077	1A	Nouvelles infrastructures à l'emplacement de la villa	E	30-05-2023	AG
TE-1055-240	IMG_3078	1A	Raccordement vers le 845 av. Cardinal-Bégin	E	31-05-2023	AG
TE-1055-241	IMG_3079	1A	Raccordement vers le 845 av. Cardinal-Bégin	E	31-05-2023	AG
TE-1055-242	IMG_3080	1A	Vue générale des travaux	N	31-05-2023	AG
TE-1055-243	IMG_3081	1A	Vue générale des travaux	N	31-05-2023	AG
TE-1055-244	IMG_3082	1A	Vue générale des travaux	N	31-05-2023	AG
TE-1055-245	IMG_3083	1A	Vue générale des travaux	N	31-05-2023	AG
TE-1055-246	IMG_3084	1A	Vue générale des travaux	N	31-05-2023	AG
TE-1055-247	IMG_3085	1A	Vue générale des travaux	N	31-05-2023	AG
TE-1055-248	IMG_3086	1A	Vue générale des travaux	N	31-05-2023	AG
TE-1055-249	IMG_3087	1A	Raccordement vers le 845 av. Cardinal-Bégin	O	31-05-2023	AG
TE-1055-250	IMG_3088	1A	Raccordement vers le 845 av. Cardinal-Bégin	SO	31-05-2023	AG
TE-1055-251	IMG_3089	1A	Paroi est de 1A	E	1-06-2023	AG
TE-1055-252	IMG_3090	1A	Paroi est de 1A, 845 av. C-B.	E	1-06-2023	AG
TE-1055-253	IMG_3091	1A	Paroi est de 1A	E	1-06-2023	AG
TE-1055-254	IMG_3092	1A	Lot 1A7, concentration d'artefacts	E	1-06-2023	AG
TE-1055-255	IMG_3093	1A	Lot 1A7, concentration d'artefacts	E	1-06-2023	AG
TE-1055-256	IMG_3094	1A	Lot 1A7, concentration d'artefacts	E	1-06-2023	AG
TE-1055-257	IMG_3095	1A	Lot 1A7 en coupe, raccordement	S	1-06-2023	AG
TE-1055-258	IMG_3096	1A	Lot 1A7 en coupe, raccordement	S	1-06-2023	AG
TE-1055-259	IMG_3097	1A	Lot 1A7 en coupe, raccordement	S	1-06-2023	AG
TE-1055-260	IMG_3098	1A	Lot 1A7 en coupe, raccordement	S	1-06-2023	AG
TE-1055-261	IMG_3099	1A	Lot 1A7 en coupe, raccordement	S	1-06-2023	AG
TE-1055-262	IMG_3100	1A	Paroi nord, raccordement	N	1-06-2023	AG
TE-1055-263	IMG_3101	1A	Paroi nord, raccordement	N	1-06-2023	AG
TE-1055-264	IMG_3102	1A	Élargissement pour le puisard	O	5-06-2023	AG
TE-1055-265	IMG_3103	1A	Élargissement pour le puisard, paroi ouest	O	5-06-2023	AG
TE-1055-266	IMG_3104	1A	Élargissement pour le puisard, paroi ouest	O	5-06-2023	AG
TE-1055-267	IMG_3105	1A	Élargissement pour le puisard à l'est	S	5-06-2023	AG
TE-1055-268	IMG_3106	1A	Élargissement pour le puisard à l'est	N	5-06-2023	AG
TE-1055-269	IMG_3107	1A	Vue générale, excavations	S	5-06-2023	AG
TE-1055-270	IMG_3108	1A	Vue générale, excavations	O	5-06-2023	AG

Annexe B : Coupes stratigraphiques

Figure 1 : C1 – Coupe stratigraphique, CeEt-980-2A, paroi nord

Figure 2 : C2 – Coupe stratigraphique, CeEt-980-2A, paroi ouest

Figure 3 : C3 – Coupe stratigraphique, CeEt-980-2C, paroi ouest

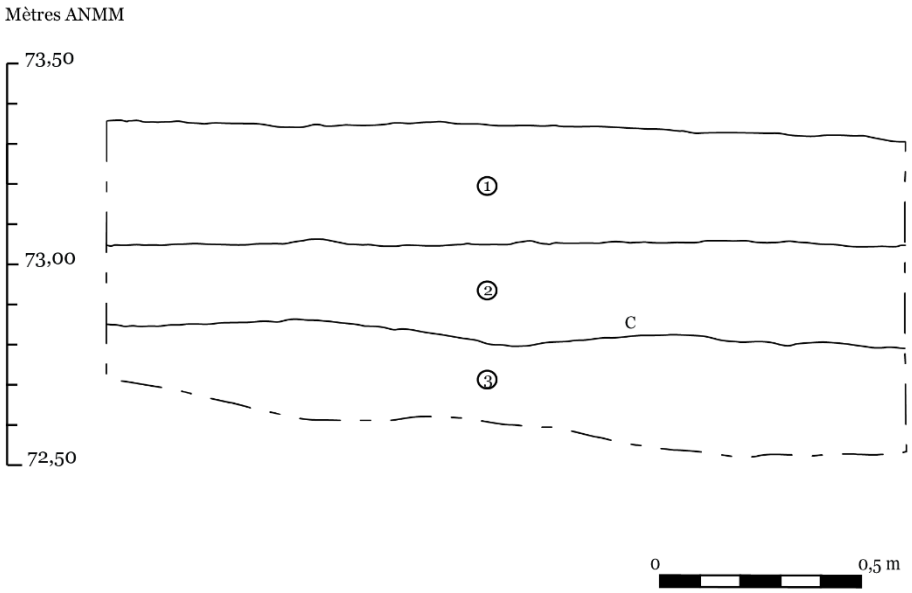
Figure 4 : C4 – Coupe stratigraphique, CeEt-980-2C, paroi sud

Figure 5 : C5 – Coupe stratigraphique, CeEt-980-2D, paroi nord

Figure 6 : C6 – Coupe stratigraphique, CeEt-980-2D, paroi ouest

Figure 7 : C7 – Coupe stratigraphique, CeEt-980-2B, paroi est

COUPE STRATIGRAPHIQUE
CeEt-980-2A, paroi ouest



DESCRIPTION DES COUCHES

① Bordure de trottoir en granite.

② Gravier et sable beige. (2A2)

③ Sable de schiste limoneux brun-gris, moyennement compact. Contient des galets de schiste décomposés. (2A5)

LÉGENDE

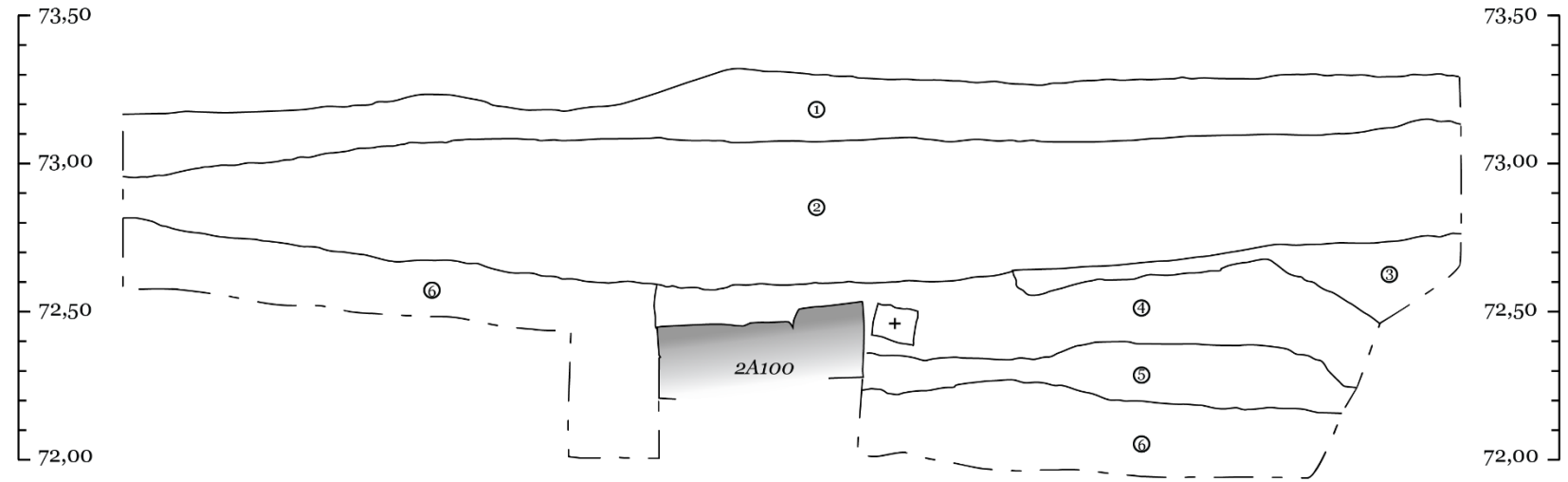
C — Clou

Dessin: D. Drouin

Infographie: A. Guérette

Date: 16 mai 2023

COUPE STRATIGRAPHIQUE
CeEt-980-2A, paroi nord



DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. (2A1)

② Mélange de gravier et de sable brun-gris, compact. Contient des traces de mortier (5-20%). (2A2)

③ Sable limoneux brun-gris, meuble. Contient des pierres calcaires (2-5%) et du mortier (1%). (2A6)

④ Couche de démolition composée de mortier (60-80%), pierres calcaires (10%), briques (1%). (2A3)

⑤ Limon sableux gris-bleuté foncé à brun, moyennement compact. Contient des nodules de mortier (5%), anthracite (1%), bois (2à 5%). (2A4)

⑥ Sable de schiste brun-gris, friable, homogène. (2A5)

LÉGENDE

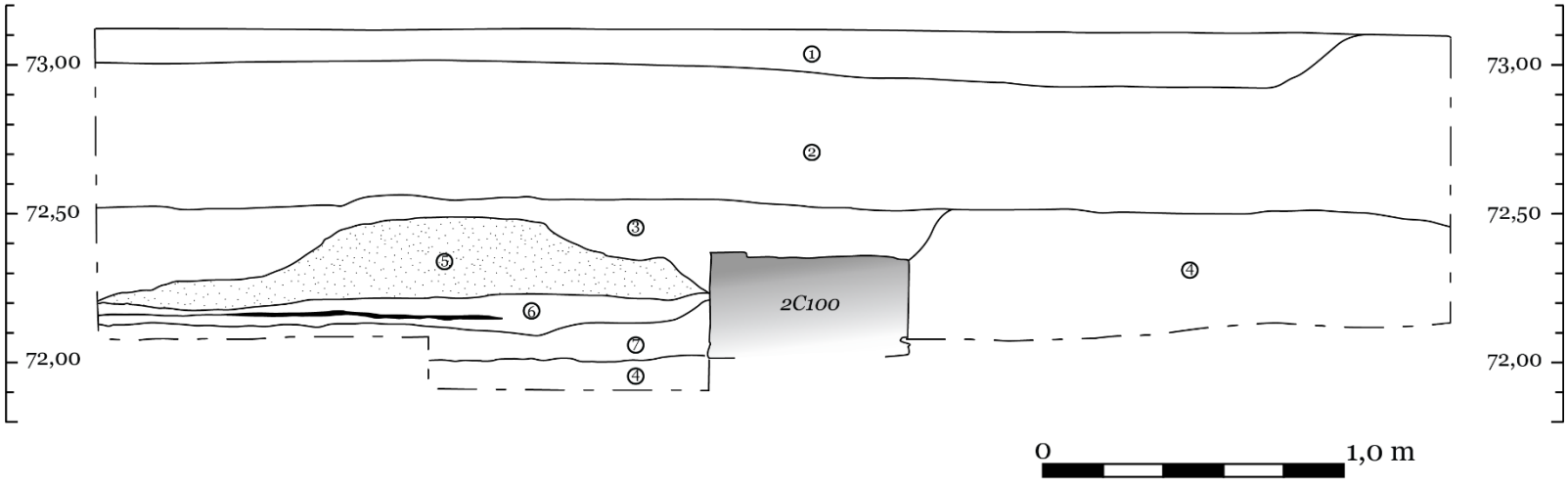
+ Pierre

Dessin: C. Roger et D. Drouin
Infographie: A. Guérette

Date: 15 mai 2023

COUPE STRATIGRAPHIQUE
CeEt-980-2C, paroi ouest

Mètres ANMM



DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. (2C1)

② Gravier et poudre de ciment/béton gris pâle, très compact. (2C2)

③ Limon sableux brun foncé, moyennement compact. Contient des taches de briques (1%), mortier (2-3%), anthracite (1%), charbon de bois (1%). (2C4)

④ Sable de schiste brun-gris foncé, friable, homogène. Litages de sable. (2C8)

⑤ Couche de démolition formée de mortier beige pâle (60-80%). Contient des pierres calcaires (5-10%), briques (1%) et fragments de bois (1%). (2C5)

⑥ Loam sableux brun foncé, compact. Contient des nodules de mortier (2-3%), fragments de bois (2%), charbons de bois (1%), anthracite (1%), brique (1%). Lentille organique formant une mince couche noire. (2C6)

⑦ Sable loameux gris-brun, meuble. Contient des nodules de mortier (2-3%)et gravillons de schiste (10%). (2C7)

LÉGENDE

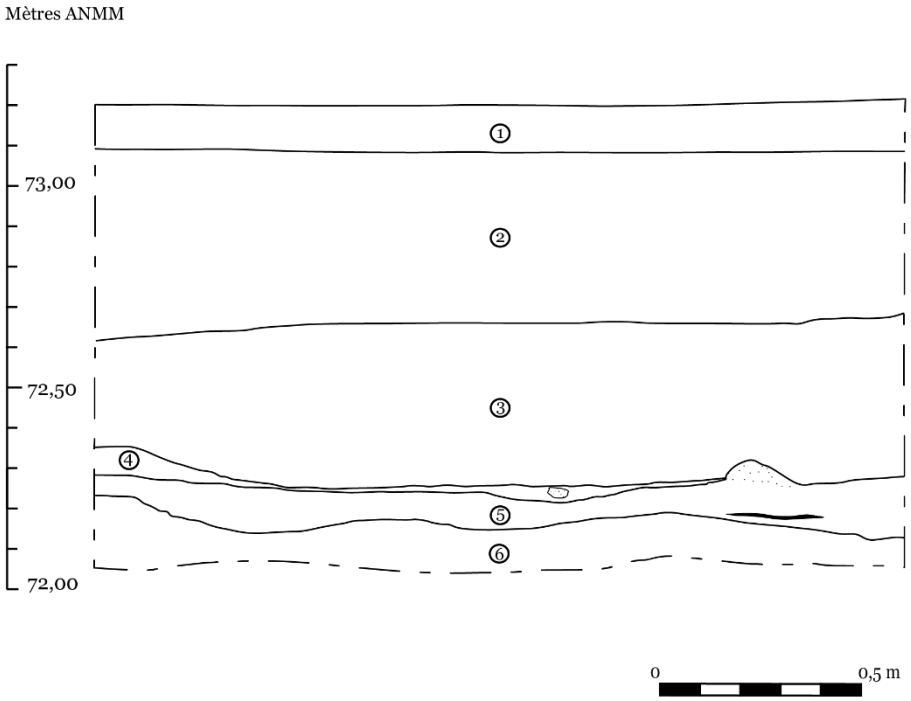
Mortier

Lentille organique

Dessin: C. Roger et A. Barbera
Infographie: A. Guérette

Date: 18 mai 2023

COUPE STRATIGRAPHIQUE
CeEt-980-2C, paroi sud



DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. (2C1)

② Gravier et poudre de ciment ou béton gris pâle, très compact. (2C2)

③ Limon sableux brun foncé, moyennement compact. Contient des taches de briques (1%), mortier (2-3%), anthracite (1%), charbons de bois (1%) et pierres anguleuses (moins de 5 cm) (1%). (2C4)

④ Fine couche de démolition formée d'un mortier beige pâle à grisatre en poudre et en nodules (50%), fragments de briques (1%) et charbon de bois (1%). (2C5)

⑤ Loam sableux brun foncé compact. Contient de rares nodules de mortier (1%), du charbon de bois (1%), brique (1%), lentille organique formant une mince couche noire. (2C6)

⑥ Sable de schiste brun-gris foncé, friable, homogène. Contient des litages de sable. (2C8)

LÉGENDE

Lentille organique

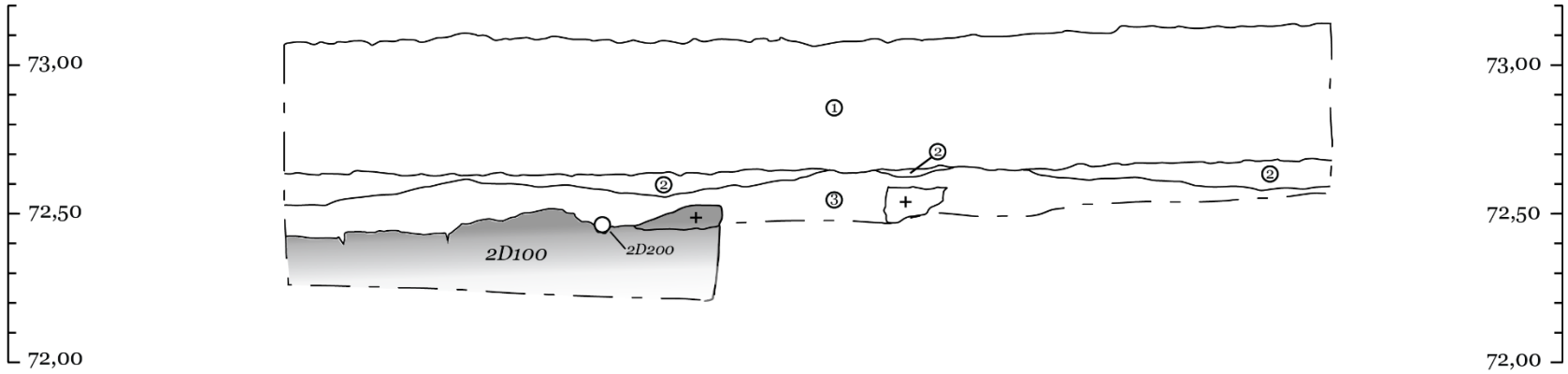
Mortier

Dessin: E-M. Guénette et A. Barbera
Infographie: A. Guérette

Date: 18 mai 2023

COUPE STRATIGRAPHIQUE
CeEt-980-2D, paroi nord

Mètres ANMM



DESCRIPTION DES COUCHES

① Gravier 0-3/4 '' et poudre de ciment très compact. (2D1)

② Limon sableux brun foncé, compact. Contient des fragments de brique (1%), du mortier (1%) et des pierres calcaires (1%). (2D3)

③ Sable brun pâle à crème jaunâtre, composé de mortier (60-80%), friable. Contient des pierres calcaires (5 à 20%), et des fragments de briques (2-5%). (2D4)

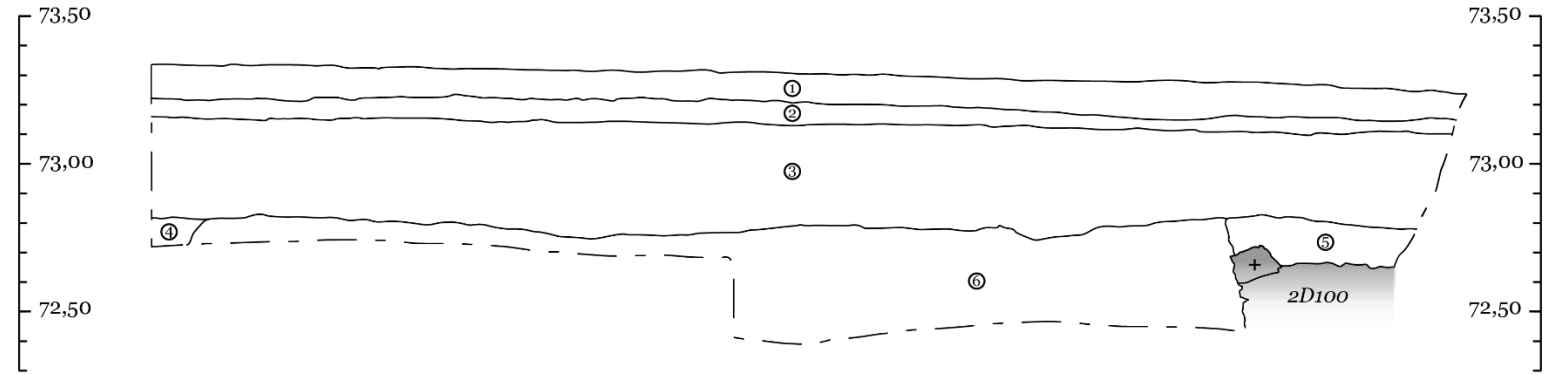
LÉGENDE

+ Pierre

Dessin: E-M Guénette et A. Guérette
Infographie: A. Guérette

Date: 23 mai 2023

COUPE STRATIGRAPHIQUE
CeEt-980-2D, paroi ouest



0 1,0 m

DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. (2D1)

② Sable et gravier brun pâle, compact. Contient des taches de mortier (20%), et de briques (1%). (2D2)

③ Gravier 0-3/4" et ciment pulvérisé, très compact. (2D2)

④ Loam sableux brun foncé, moyennement compact, hétérogène. Contient des graviers (10%), taches de mortier (5%), charbon de bois (2-5%) et fragments de bois (1%).

⑤ Limon sableux brun foncé, moyennement compact. Contient des taches de brique (1%), mortier (2-5%), et charbon de bois (1%). (2D3)

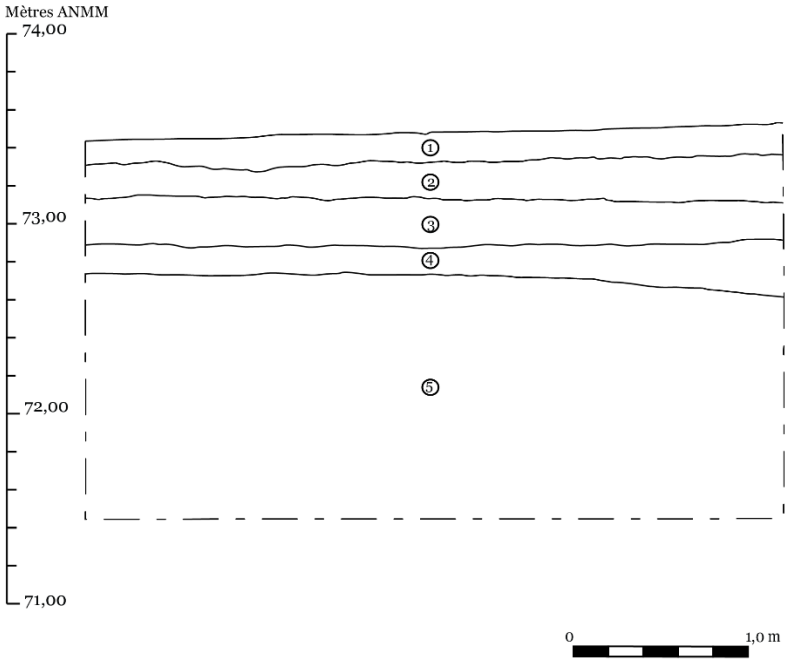
⑥ Sable de schiste brun-gris, friable. Litages de sable inclinés vers le sud. Contient quelques galets de schiste (1%). (2D6)

LÉGENDE

+ Pierre

Dessin: E-M Guénette et A. Guérette
Infographie: A. Guérette

Date: 23 mai 2023



COUPE STRATIGRAPHIQUE

CeEt-980-2B, paroi est

DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. (2B1)

② Sable graveleux brun-gris, compact. Contient des fragments d'asphalte (1%), gravier (20%) et du mortier (5%). (2B2)

③ Gravier de calcaire 0-3/4", compact. Contient des fragments d'asphalte (5%). (2B3)

④ Limon graveleux brun foncé tacheté, compact. Contient des galets de schiste (10%). (2B5)

⑤ Sable de schiste limoneux brun à gris foncé, homogène, meuble. (2B6)

LÉGENDE

Dessin: A. Guérette

Infographie: A. Guérette

Date: 16 mai 2023

Annexe C : Inventaire de la culture matérielle (CeEt-980)

Inventaire de la culture matérielle

Projet: TE-1055, Avenue du Cardinal-Bégin (CeEt-980)

# inv	Op_Sous Op_Lot	Code_mat	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	Notes
001	1A99	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et glaçurée, façon Angleterre du nord-est	Contenant	2	2	1 fragment de bord et 1 fragment de corps montrant le début d'une anse.	ca. 1760 - 1899	
002	1A99	M1.2.2.06	Terre cuite fine glaçurée de type creamware	Assiette	1	1	1 fragment de bord.	1762 po - 1840 c.	
003	1A99	M1.5.2.1	Porcelaine fine européenne à pâte tendre	Indéterminé	1	1	Objet d'un décor de poupée ou une petite cloche. D'après la matière et les objets similaires de poupée, l'objet daterait du début du XXe siècle. Hyp.: Un abat-jour de lampe pour une maison de poupée.	1795 c - aujourd'hui	
004	1A99	M3.03	Métal cuivreux	Ressort	1	1	Petit ressort en métal cuivreux tréfilé.		
005	1A5	M1.2.2.07	Terre cuite fine glaçurée de type pearlware	Assiette	8	4	Une petite assiette incomplète formée par 4 fragments au décor imprimé de type willow bleu, 2 fragments de bord d'assiette au décor imprimé aux motifs foraux, 1 fragment d'assiette au décor peint bleu et 1 fragment de bord de shell edge.	ca. 1783 - ca. 1834	
006	1A5	M1.5.2.1	Porcelaine fine européenne à pâte tendre	Soucoupe ?	1	1	1 fragment de petite soucoupe avec un décor imprimé peint polychrome au motif paysager indéterminé.	1570 c - aujourd'hui ?, spécialement entre 1700 c - 1799 c	
007	1A6	M1.1.2.11	Terre cuite commune glaçurée façon	Contenant	1	1	1 fragment de bord, pâte orangé et décor de type Dion sous la glaçure incolore.	1850 - 1900 c.	
008	1A6	M1.2.2.07	Terre cuite fine glaçurée de type pearlware	Contenant	7	7	3 fragments de base, 1 fragment de bord et 1 fragment de corps ayant un décor imprimé bleu, 1 fragment de bord au décor shelledge bleu et 1 fragment de corps au décor moulé.	ca. 1783 - ca. 1834	
009	1A6	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de bord d'un contenant pouvant correspondre à une tasse avec un décor imprimé noir.	1825 c. - 1838 c.	
010	1A6	M1.2	Terre cuite fine	Contenant	1	1	1 fragment d'un contenant indéteminé, possiblement une faïence, pâte beige fine avec		
011	1A6	M1.2.3.1	Terre cuite fine argileuse blanche,	Pipe	1	1	1 fourneau de pipe en t.c.f. arg. blanche avec l'inscription « TD » sur le côté proximal	1780-1840	
012	1A6	M1.3.2.01	Grès cérame grossier nord-américain	Contenant	1	1	1 fragment de corps, pâte grise et avec un enduit brun à glaçure au sel.		
013	1A6	M3.03	Métal cuivreux	Cuillère	1	1	Une petite cuillère complète en métal cuivreux altérée par le feu ou la chaleur, tige de la cuillère rougie et une couche de cuivre s'est décollée en surface. Photo ?		Altération par la chaleur ou le feu.
014	1A6	E1	Animaux	Ossement	5	1	4 fragments d'os de mammifères et 1 fragment d'os d'oiseaux, présence de traces de boucherie sur certains os.		
015	1A7	M1.2.2.09	Terre cuite fine chamois glaçurée de	Contenant	1	1	1 fragment de corps au décor moulé.	1830 c - 1940 c,	
016	1A7	M1.2.2.07	Terre cuite fine glaçurée de type pearlware	Assiette	4	1	4 fragments d'assiette à bord moulé au décor flow blue à motifs floraux.	ca. 1783 - ca. 1834	
017	1A7	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	21	6	5 fragments de bol au décor peint à l'éponge rose et vert à motifs floraux, 2 fragments d'assiettes différentes au décor imprimé vert à motifs floraux et avec une inscription imprimée incomplète « SEMI-PORC[ELAINE] », 9 fragments d'assiette au décor imprimé brun peint bleu et orange, 4 fragments d'assiette sans décor apparent, 1 fragment de bol sans décor apparent, mais ayant une possible inscription peinte sous le bol « 1[8?]57 ».	1805 c - aujourd'hui	Dates des décors : À l'éponge (1820 c. - 1935 c.), Imprimé vert (1832 c.-1850 c.) et Imprimé brun (1829 c. - 1843 c.).
018	1A7	M1.2.4	Terre cuite fine glaçurée à corps dur et vitrifié	Contenant	7	4	1 fragment de bord d'une possible tasse au décor moulé à motifs floraux, 1 fragment d'anse, 2 fragment de contenants indéterminés et 3 fragments d'une assiette altérée par la chaleur ou le feu (glaçure altérée et noircie) présentant une inscription imprimée noire « IMPERI[AL?] (au-dessus d'une armoirie) / IRONSTONE (sous l'armoirie) ».	1840 c - 1900 c	
019	1A7	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Poignée	1	1	Une poignée incomplète sans décor apparent.	1805 c - aujourd'hui	
020	1A7	M2.1.1	Verre incolore sans plomb	Bouteille à parfum	2	2	2 bouteilles complètes en verre incolore moulée, une de type "eau de floride" et une au corps rectangulaire aux coins arrondis aminci vers le bas ayant une base à 4 pieds présentant une étoile moulée dans un cercle et à l'épaule décorée de cannelures, à col cylindrique et à lèvre à rebord large.	post 1880s (pour le type "eau de floride")	
021	1A7	M2.2	Verre teinté	Bouteille	1	1	1 fragment de corps de bouteille cylindrique en verre teinté turquoise.		
022	1A7	M2.3	Verre transparent, de couleur	Bouteille à	1	1	1 fragment de goulot à capsule en verre transparent brun.	post 1892	

023	1A7	M2.3.1	Verre de couleur verte	Bouteille à boisson alcoolisée	1	1	1 fragment de corps de bouteille cylindrique en verre vert olive.		
024	1A7	M2.4.2	Verre opaque autre	Couvercle ?	2	1	Possible couvercle ou applique circulaire en verre opaque brun à motifs moulée de chevrons, bandes perlées, de lignes et des possibles radis.		
025	1A7	M3.04.1	Fer forgé	Fer à cheval	1	1	Un fer à cheval complet d'approximativement 19 cm de longueur.		
026	1A7	M3.04.2	Fer laminé	Boîte à cartouche ?	1	1	Un fragment de couvercle ou d'un pan d'une possible boîte à cartouche de revolver avec une inscription imprimée bleu sur fond blanc «[...] MA[K?]E [...]REVOLVER[...] » au tour d'une image de revolver dans un cartouche circulaire.	Post 1836.	
027	1A7	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	1	2 fragments d'ossements de gros mammifères présentant des traces de boucherie.		
028	2A99	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Brique	1	1	1 fragment de brique en t.c.c. non. gl. pâte bourgogne couvert de mortier blanc.		
029	2A99	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de contenant en t.c.c. non gl. pâte rougeâtre.		
030	2A99	M1.2.2.07	Terre cuite fine glaçurée de type pearlware	Contenant	3	3	1 fragment de tasse sans décor apparent, 1 fragment de bol avec un décor imprimé bleu indéterminé et 1 fragment d'assiette au décor imprimé bleu à motifs végétaux.	ca. 1783 - ca. 1834	
031	2A99	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	11	5	4 fragments sans décor apparent, 2 fragments d'un possible bol avec un décor peint bleu indéterminé, 2 fragments de bol avec un décor moulé à motifs végétaux et 3 fragments d'assiette au décor imprimé bourgogne et peint de couleur polychrome.	1829 c. - 1842 c.	Datation du décor imprimé bourgogne.
032	2A99	M1.5.2.1	Porcelaine fine européenne à pâte	Contenant	2	1	2 petits fragement en porcelaine fine, dont un de bord et un de corps.	1570 c - aujourd'hui ?,	
033	2A99	M1.3.2.02	Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au sel	Contenant	1	1	1 fragment de corps avec enduit Albany à l'intérieur du contenant.	1810 c - 1930 c, spécialement après 1850 c.	
034	2A99	M2.2	Verre teinté	Vitre	1	1	1 fragment de verre à vitre en verre teinté.		
035	2A99	M2.3	Verre transparent, de couleur	Contenant ?	1	1	1 fragment de corps de contenant moulé en verre transparent bleu.		
036	2A99	M3.04	Métal Ferreux	Indéterminé	1	1	1 fragment allongé de fer possiblement laminé recouvert de concrétions métalliques.		
037	2A99	M3.04.2	Fer laminé	Clou	2	2	2 clous en fer laminé incomplets.	ca. 1790-1890	
038	2A99	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	3 fragments d'ossements de mammifères.		
039	2A3	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Brique	1	1	1 fragment de brique en t.c.c. non. gl. pâte orangé.		
040	2A3	M1.2.2.07	Terre cuite fine glaçurée de type pearlware	Assiette	6	1	Une petite assiette incomplète formée par 6 fragments au décor imprimé bleu à motifs végétaux; fragments dans le lot 2A99 également; présence d'une marque " FIBRE […?] N / WOOLWORTH / ENGLAND "	Post 1909.	
041	2A3	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	4	3	2 fragments de bol au décor moulé dont un de bord, 1 fragment de bord moulé d'assiette et 1 fragment de corps sans décor apparent.	1805 c - aujourd'hui	
042	2A3	M1.5.2.1	Porcelaine fine européenne à pâte tendre	Contenant	2	1	2 fragments de corps de contenant moulé.	1570 c - aujourd'hui ?, spécialement entre 1700 c - 1799 c	
043	2A3	M1.3.2.02	Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au sel	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant fermé avec enduit Albany à l'intérieur et pâte grise rosâtre.	1810 c - 1930 c, spécialement après 1850 c.	
044	2A3	M2.1	Verre incolore	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant.		
045	2A3	M2.2	Verre teinté	Vitre	1	1	2 fragments de verre à vitre teinté bleu-vert légèrement altéré et irisé.		
046	2A3	M2.2	Verre teinté	Contenant	2	2	1 fragment de corps de contenant teinté turquoise et 1 fragment de base de bouteille carrée aux coins chanfreinés en verre teinté turquoise moulé.		
047	2A3	M2.3.1	Verre de couleur verte	Bouteille	1	1	1 fragment de corps de verre à bouteille vert olive.		
048	2A3	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	6	1	6 fragments d'ossements de mammifères dont plusieurs portent des marquent de boucherie.		
049	2A3	M3.04	Métal Ferreux	Clou	3	3	3 clous indéterminés en métal ferreux.		
050	2A3	M3.04.2	Fer laminé	Clou	9	9	9 clous incomplets découpés recouverts de concrétions.	ca. 1790-1890	

051	2A3	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	2	2	2 clous incomplets tréfilés recouverts de concrétions.	post. 1890	
052	2A3	M3.04.2	Fer laminé	Penture	1	1	Pentures et gond d'un système de fermeture incomplet présentant des clous pour la fixation de la penture.		
053	2A4	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Bille	2	2	2 billes en t.c.c. à la pâte rougeâtre d'environ 1,5 cm dans les deux cas.		
054	2A4	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Brique	1	1	1 petit fragment de brique à la pâte orangé.		
055	2A4	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Contenant	2	2	1 fragment de fond à la pâte orangé et 1 fragment de bord de contenant à la pâte brun rougeâtre noircie.		Possible altération par la chaleur ou le feu.
056	2A4	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et glaçurée, façon Angleterre du nord-est	Contenant ?	1	1	1 fragment de corps à la pâte orangé, à l'engobe blanc et au décor brun, fragment plat.	ca. 1760 - 1899	
057	2A4	M1.2	Terre cuite fine	Contenant ?	1	1	1 fragment en t.c.f. complètement altéré par le feu, pâte et glaçure noircies, glaçure fondue, présence de bulles et de craquelures.		Altération par la chaleur ou le feu.
058	2A4	M1.2.2.06	Terre cuite fine glaçurée de type creamware	Contenant	1	1	1 fragment de bord de contenant sans décor apparent.	1762 po - 1840 c.	
059	2A4	M1.2.2.07	Terre cuite fine glaçurée de type pearlware	Contenant	6	4	1 fragment de la base d'un contenant ouvert sans décor apparent, avec une inscription peinte orangé « 1159 » sous le cul, 1 fragment de bord avec un décor moulé constitué de plusieurs lignes, 2 fragments de bord d'une assiette avec un décor moulé et une fine ligne doré sur le bord et 2 fragments de bord d'assiette avec un décor bleu imprimé à motifs de végétaux.	ca. 1783 - ca. 1834	
060	2A4	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	10	7	1 fragment de corps d'une possible assiette avec un décor imprimé brun peint par-dessus de rouge et d'orangé, 1 fragment de bord avec un décor imprimé, soit deux bandes bourgognes, 2 fragments d'objets différents à décor imprimé bleu à motifs floraux et paysagés, 3 fragments de bord de contenant avec un décor moulé de motifs géométriques et floraux et 3 fragments de contenants différents sans décor apparent.	1805 c - aujourd'hui	Dates des décors : Imprimé brun (1829 c. - 1843 c.) et Imprimé bleu (1800 po.).
061	2A4	M1.2.2.12	Terre cuite fine jaune glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de contenant en t.f.j. avec un engobe blanc à l'intérieur.	1830 c - 1945 c.	
062	2A4	M1.2.4	Terre cuite fine glaçurée à corps dur et vitrifié	Assiette	1	1	1 fragment de bord avec un décor moulé à motif de blé.	1840 c - aujourd'hui.	
063	2A4	M1.2.3.1	Terre cuite fine argileuse blanche,	Pipe	1	1	1 fragment de tuyau de pipe.		
064	2A4	M1.5.2	Porcelaine fine	Contenant ?	1	1	1 fragment de contenant indéterminé sans décor apparent.		
065	2A4	M1.5.2.3	Porcelaine fine européenne à pâte dure	Poupée	1	1	1 fragment de tête de poupée présentant la partie droite d'un visage peint.	1795 c - aujourd'hui	
066	2A4	M1.5.2.5	Porcelaine fine chinoise à pâte dure	Assiette	2	1	2 fragments de la base d'une petite assiette remontant ensemble, décor peint rouge		
067	2A4	M2.1	Verre incolore	Contenant	3	3	3 fragments de contenant en verre incolore, dont un fragment de goulot.		
068	2A4	M2.2	Verre teinté	Bouteille	4	3	2 fragments de goulot de bouteilles différentes en verre teinté bleuté et 2 fragments de bouteilles à pans en retrait.		
069	2A4	M2.2.1	Verre teinté vert	Bouteille	1	1	1 fragment de bouteille en verre teinté vert.		
070	2A4	M2.2.1	Verre teinté vert	Vitre	6	3	6 fragments de verre à vitre avec des teintes passant de vert à bleu-vert.		
071	2A4	M2.3	Verre transparent, de couleur	Bouteille	1	1	1 fragment de contenant de bouteille en verre coloré bleu cobalt.		
072	2A4	M2.3.1	Verre de couleur verte	Bouteille	6	4	5 fragments de corps de bouteille en verre de couleur vert olive possédant 4 teintes différentes et 1 fragment de corps de bouteille en verre vert clair.		
073	2A4	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	7	1	7 fragments de gros mammifère.		
074	2A4	M3.03	Métal cuivreux	Indéterminé	3	2	2 fragments de métal cuivreux laminé d'un objet similaire (attache ?) et un fragment de métal cuivreux présentant plus de concrétions métalliques en cuivre laminé replié sur lui-même pour créer un bord d'un objet indéterminé.		
075	2A4	M3.04	Métal Ferreux	Clou	3	3	3 clous indéterminés en métal ferreux.		
076	2A4	M3.04.2	Fer laminé	Clou	31	30	31 clous découpés complets en métal ferreux.	ca. 1790-1890	

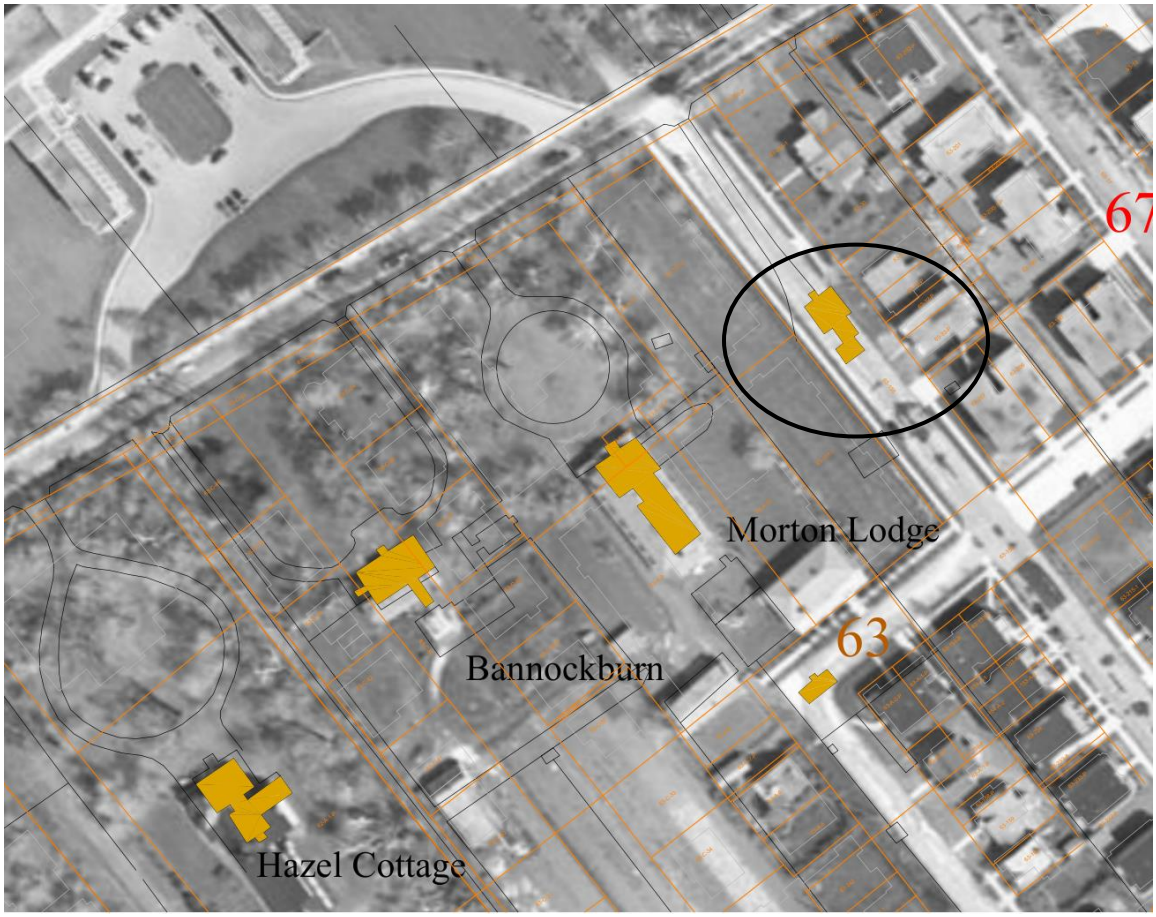
077	2A4	M5.3.3	Plastique	Indéterminé	1	1	Fragment de plastique gris-noir très mince replié sur lui-même. Élagué.	1868 post.	
078	2A5	M1.2.2.07	Terre cuite fine glaçurée de type pearlware	Contenant	1	1	1 fragment de contenant en pearlware avec un décor moulé à bandes et ayant une anse se terminant par un motif de feuilles.	ca. 1783 - ca. 1834	
079	2B4	M1.2.3.1	Terre cuite fine argileuse blanche, non glaçurée	Pipe	1	1	1 fragment de fourneau en t.c.f.b. arg. à décor moulé à cannelures et ayant un écusson moulé possédant l'inscription « TD » en son centre, présence de feuilles sur la ligne de moule.	1847-1876	
080	2B4	M1.2.2.07	Terre cuite fine glaçurée de type pearlware	Contenant	1	1	1 fragment de contenant, très petit.	ca. 1783 - ca. 1834	
081	2B4	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	4	1	1 fragment d'une machoire de mammifères et 4 fragments de dents.		
082	2C4	M1.2.2.06	Terre cuite fine glaçurée de type	Contenant	1	1	1 fragment de bord de contenant sans décor apparent.	1762 po - 1840 c.	
083	2C4	M1.2.2.07	Terre cuite fine glaçurée de type pearlware	Contenant	3	3	3 fragments de contenant indéterminé, dont un fragment présente un décor peint bleu.	ca. 1783 - ca. 1834	
084	2C4	M3.04.2	Fer laminé	Clou	1	1	1 clou découpé complet.	ca. 1790-1890	
085	2C4	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	1	2 fragments d'ossements de gros mammifères présentant des traces de boucherie.		
086	2C5	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de contenant ayant un décor moulé.	1805 c - aujourd'hui	
087	2C5	M2.2	Verre teinté	Bouteille	1	1	1 fragment de bouteille en verre teinté bleu altéré présentant une teinte améthyste.		
088	2C5	M2.3.1	Verre de couleur verte	Bouteille	1	1	1 fragment de bouteille en verre de couleur vert olive.		
089	2C5	M3.04.2	Fer laminé	Clou	6	5	6 clous découpés incomplets recouverts de concrétions métalliques.	ca. 1790-1890	
090	2C5	M3.04	Métal Ferreux	Indéterminé	4	4	2 tiges en fer dont une est repliée et 2 fragments d'objets indéterminés recouverts de concrétions métalliques.		
091	2C6	M.1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de bord de contenant sans décor apparent.		
092	2C6	M1.2.2	Terre cuite fine glaçurée, à corps tendre	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant altéré par le feu ou la chaleur, glaçure noircie et légèrement fondue.		Altération par la chaleur ou le feu.
093	2C6	M1.2.2.02	Terre cuite fine glaçurée de type Astbury	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant, engobe et glaçure décollée, sans décor apparent.	1720 c - 1925 c, spécialement entre 1725 c - 1775 c.	
094	2C6	M1.2.2.06	Terre cuite fine glaçurée de type creamware	Contenant	14	2	14 fragments de contenant, dont 5 fragments de bord.	1762 po - 1840 c.	
095	2C6	M1.2.2.07	Terre cuite fine glaçurée de type pearlware	Contenant	3	2	1 fragment de bord d'assiette au décor shelledge bleu de type néoclassique et 2 petits fragments de corps de contenant.	1800-1830's	
096	2C6	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant ayant un décor imprimé bleu à motifs floraux.	1833 c. - 1849 c.	
097	2C6	M2.2.1	Verre teinté vert	Vitre	8	2	8 fragments de vitre en verre teinté vert de deux différentes teintes.		
098	2C6	M2.3.1.2	Verre de couleur verte de type « britannique ou angloaméricain »	Bouteille	14	3	14 fragments de corps de bouteille en verre de couleur vert olive, deux fragments sont altérés et présentent une surface patinée.		
099	2C6	M3.04	Métal ferreux	Clou	13	13	13 fragments de clous indéterminés recouverts de concrétions métalliques.		
100	2C6	M3.04.2	Fer laminé	Clou	5	5	5 clous découpés incomplets recouverts de concrétions métalliques.	ca. 1790-1890	
101	2C6	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	2	2	2 clous tréfilés incomplets recouverts de concrétions métalliques.	post. 1890	
102	2C6	M3.04.2	Fer laminé	Indéterminé	1	1	1 fragment de plaque de fer laminé.		
103	2C6	E3.2.2	Roches sédimentaires	Pierre silicieuse	1	1	1 fragment de pierre grise silicieuse présentant des grains noires.		
104	2C6	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	6	1	5 fragments d'ossements de mammifères dont certains présentent des traces de boucherie et deux fragments sont altérés, érodés.		
105	2C7	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Brique	2	2	2 petits fragments de brique rouge-orangé.		
106	2C7	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Contenant	10	3	7 fragments d'un possible pot à fleur orangé, 1 fragment de corps à pâte rouge très cuite et 2 fragments de corps à pâte rougeâtre.		
107	2C7	M1.1.2.05	Terre cuite commune glaçurée de Buckley	Contenant	1	1	1 fragment de corps, pâte rouge et glaçure noire.	1720 c - 1775 c	

108	2C7	M1.1.2.10	Terre cuite commune glaçurée façon locale	Contenant	6	3	1 fragment de corps à pâte orangé et glaçure jaune verdâtre, 3 fragments de corps à pâte orangé et glaçure au plomb brun foncé et 2 fragments de corps à pâte orangé, à glaçure jaunâtre et à décor à l'engobe blanc linéaire (possible poterie Poitras entre 1797 et 1842).		
109	2C7	M1.2.2	Terre cuite fine glaçurée, à corps tendre	Contenant	7	7	6 fragments de contenant différents altérés par la chaleur ou le feu, glaçure fondue et altérée par des dépôts ferreux, et un fragment de bord shelledge bleu complètement noircie et durcie.		Altération par la chaleur ou le feu.
110	2C7	M1.2.2.06	Terre cuite fine glaçurée de type creamware	Assiette ?	20	1	20 fragements d'une possible assiette sans décor apparent.	1762 po - 1840 c.	
111	2C7	M1.2.2.07	Terre cuite fine glaçurée de type pearlware	Contenant	28	10	19 fragments d'un possible contenant sans décor apparent, 1 fragment de corps sans décor apparent, 3 fragments de bord d'assiettes différentes au décor shelledge bleu, 1 fragment de bord de bol au décor imprimé bleu à motifs de chinoiserie, 2 fragments différents au décor imprimé bleu indéterminé et 2 fragments différents au décor peint bleu indéterminé.	ca. 1783 - ca. 1834	
112	2C7	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	5	4	1 fragments de bord au décor peint polychrome jaune, brun et gris à motifs géométriques; 2 fragments d'assiette au décor imprimé noir à motifs géométriques et 2 fragments de contenants différents sans décor apparent.	1805 c - aujourd'hui	Dates des décors : Peint polychrome (ca. 1795 -1830) et Imprimé noir (1825 c. - 1838
113	2C7	M1.2.2.12	Terre cuite fine jaune glaçurée	Bol	1	1	1 fragment de bol en t.c.f.j sans décor apparent.	1830 c - 1945 c.	
114	2C7	M1.3.2.01	Grès cérame grossier nord-américain	Contenant	1	1	1 petit fragment de contenant en grès gris pâle avec glaçure au sel.		
115	2C7	M1.2.3.1	Terre cuite fine argileuse blanche, non glaçurée	Pipe	1	1	1 fragment de tuyau de pipe.		
116	2C7	M1.5.2.1	Porcelaine fine européenne à pâte tendre	Pot	1	1	1 fragment de la base d'un contenant bas sans décor apparent.	1570 c - aujourd'hui ?, spécialement entre 1700 c - 1799 c	
117	2C7	M2.1.1.2	Verre incolore au plomb	Bouteille ?	1	1	1 fragment de la base d'une bouteille en verre incolore au plomb présentant un pontil, présence de dépôts ferreux sur l'ensemble de la pièce.		
118	2C7	M2.1.1.2	Verre incolore au plomb	Bouteille ?	1	1	1 fragment de la base d'un col de bouteille, verre patiné.		
119	2C7	M2.1.1.2	Verre incolore au plomb	Coupe ?	1	1	Un pied d'une coupe large, ou d'un contenant surélevé. Pièce moulée.		
120	2C7	M2.2	Verre teinté	Vitre	136	3	136 fragments de verre à vitre légèrement teinté vert à teinté bleuté-turquoise, 3 teintes différentes. Présence de coupes sur certains fragments. 100 fragments conservés, 36 élagués.		
121	2C7	M2.2.1	Verre teinté vert	Bouteille	4	1	4 fragments d'une bouteille moulée à coins chanfreinés et portant une inscription moulée indéterminée en verre teinté vert, verre patiné.		
122	2C7	M2.3.1.2	Verre de couleur verte de type « britannique ou angloaméricain »	Bouteille à boisson alcoolisée	103	15	13 bases et 6 fragments de base, 9 fragments de goulot, 66 fragments de corps, dont 25 fragments très patinés, en verre vert foncé. Présence de dépôts ferreux sur certains goulots. Un goulot d'une possible de bouteille de gin et 6 fragments de goulot à lèvre arrondie et bague profilé en " V " vers le bas ajouté.		
123	2C7	M3.04	Métal Ferreux	Clou	9	9	9 fragments de clous indéterminés recouverts de concrétions métalliques.		
124	2C7	M3.04.1	Fer forgé	Quincaillerie	1	1	1 élément de quincaillerie indéterminé allongé et au bout retourné recouvert de concrétions métalliques.		
125	2C7	M3.04.1	Fer forgé	Indéterminé	1	1	Barre, possiblement forgée, carrée et à l'extrémité se terminant en pointe de 32,5 cm de longueur approximativement recouvert de concrétions métalliques.		
126	2C7	M3.04.2	Fer laminé	Indéterminé	8	8	8 fragments de bandes en fer laminé recouvert de concrétions métalliques.		
127	2C7	M3.04.2	Fer laminé	Couteau	1	1	Un fragment de couteau présentant une portion de la lame et de la soie recouverte de fragments de manche en os, présente plusieurs concrétions métalliques.		
128	2C7	M3.03	Métal cuivreux	Dé à coudre	5	1	5 fragments de dé à coudre en cuivre laminée.		
129	2C7	M5.5.02	Cuir	Chaussure	7	1	Talon composé de cinq épaisseurs de cuir détachés, normallement fixé par des clous carrés, présence de deux empeignes et de deux fragments en cuir.		
130	2C7	E1.1	Mollusque	Huître	5	1	5 fragments d'une huître.		
131	2C7	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	18	1	18 fragments d'ossements de mammifères, dont certains présentent des traces de boucherie et 1 dent d'herbivore.		

123	2C7	M3.04	Métal Ferreux	Clou	9	9	9 fragments de clous indéterminés recouverts de concrétions métalliques.		
124	2C7	M3.04.1	Fer forgé	Quincaillerie	1	1	1 élément de quincaillerie indéterminé allongé et au bout retourné recouvert de concrétions métalliques.		
125	2C7	M3.04.1	Fer forgé	Indéterminé	1	1	Barre, possiblement forgée, carrée et à l'extrémité se terminant en pointe de 32,5 cm de longueur approximativement recouvert de concrétions métalliques.		
126	2C7	M3.04.2	Fer laminé	Indéterminé	8	8	8 fragments de bandes en fer laminé recouvert de concrétions métalliques.		
127	2C7	M3.04.2	Fer laminé	Couteau	1	1	Un fragment de couteau présentant une portion de la lame et de la soie recouverte de fragments de manche en os, présente plusieurs concrétions métalliques.		
128	2C7	M3.03	Métal cuivreux	Dé à coudre	5	1	5 fragments de dé à coudre en cuivre laminée.		
129	2C7	M5.5.02	Cuir	Chaussure	7	1	Talon composé de cinq épaisseurs de cuir détachés, normallement fixé par des clous carrés, présence de deux empeignes et de deux fragments en cuir.		
130	2C7	E1.1	Mollusque	Huître	5	1	5 fragments d'une huître.		
131	2C7	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	18	1	18 fragments d'ossements de mammifères, dont certains présentent des traces de boucherie et 1 dent d'herbivore.		
132	2C7	E1.3.1.5	Mammifères	Os blanchi	4	1	4 petits fragments d'os blanchis.		Altération par la chaleur ou le
133	2C7	M4.3.3	Mortier	Liant	1	1	1 fragment de liant blanchâtre, présentant beaucoup de chaux.		
134	2D - Tranchée du tuyau	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment d'assiette ayant un décor imprimé turquoise foncé à motifs floraux et un fragment de contenant sans décor apparent.	1805 c - aujourd'hui	
135	2D - Tranchée du tuyau	M2.2.1	Verre teinté vert	Bouteille	1	1	1 fragment de bouteille à coins chanfreinés en verre teinté vert.		
136	2D - Tranchée du tuyau	M3.04	Métal Ferreux	Indéterminé	1	1	Possiblement une tige de clou, présence de concrétions métalliques et de dépôts de mortier sur la pièce.		
137	2D3	M3.04	Métal Ferreux	Indéterminé	1	1	1 fragment rectangulaire d'un objet indéterminé en métal ferreux.		
138	2D4	M3.04	Métal Ferreux	Indéterminé	2	2	2 fragments de tiges, possiblement des clous, présence de concrétions métalliques.		
139	2D4	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	1 fragment de côte de mammifères.		
140	2D5	M1.2.2.06	Terre cuite fine glaçurée de type creamware	Contenant	1	1	1 fragment de corps sans décor apparent.	1762 po - 1840 c.	
141	2D5	M1.2.2.07	Terre cuite fine glaçurée de type pearlware	Contenant	1	1	1 fragment de corps avec un décor peint bleu indéterminé.	ca. 1783 - ca. 1834	
142	2D5	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	4	2	2 fragments de corps d'une possible assiette avec un décor imprimé turquoise foncé et 2 fragments de contenant remontant ensemble présentant un décor imprimé brun et peint polychrome par-dessus.	1805 c - aujourd'hui	
143	2D5	M3.04	Métal Ferreux	Indéterminé	2	2	1 fragment de tige, possiblement un clou, présence de concrétions métalliques.		

Annexe D : Morphologies historiques du Site CeEt-980 (Robert Côté)

À l’est de Morton Lodge : le cottage Brunton-Pentland
1. Morphologies historiques du site CeEt-980



Site de la maison de campagne Brunton-Pentland.
(Sitwell 1867 BAnQ-321486_4-09 sur Canadian Pacific Air Lines 1947 BAnQ-03Q, P690)

Robert Côté, géohistorien
Février 2024

Dans la banlieue de Québec

Depuis le fief Sainte-Marie de l'Hôtel-Dieu puis le fief Saint-Joseph appartenant aux Ursulines, on observe la terre des Pinguet puis le fief Saint-Jean concédé à Jean Bourdon en 1639 qui consiste en : *« … soixante arpents de terre, joignant d'un côté Noel Morin, d'autre côté Henri Pinguet, d'un bout la grande allée, d'autre bout le coteau Sainte-Geneviève, … quantité de terre il a dit être en nature de labour, et que les maisons consistant en un grand corps de logis, et un petit corps de logis dans lequel est une chapelle deux granges et trois écuries… »* (BAnQ, acte de foi et hommage de Jean Bourdon au terrier des Indes occidentales du 16 décembre 1667).[4]

Noël Morin occupe en 1666 les terres voisines et contiguës de 58 et 50 arpents à l'ouest du fief où sont érigés trois corps de logis. Il a pour voisin du côté ouest Louis Sédillot qui dispose d'une terre de trois arpents de front et y exploite une ferme avec maison grange et étable (BAnQ-Déclarations au terrier des Indes occidentales du 3 décembre 1667 et 8 juillet 1668). La terre suivante concédée à Robert Caron est alors la propriété de Charles Aubert de la Chenaye (Caron 1921 : 102).

La propriété de Noël Morin est cédée au négociant Charles Bazire et pour Charles Aubert de la Chenaye en 1675 (BAnQ, Greffe Romain Becquet du 1 octobre 1675). Celle de Louis Sédillot dit Montreuil le sera également. Le fief Saint-Jean a été vendu à Charles Bazire, associé de Charles Aubert de la Chenaye en 1677; la terre de la famille Pinguet longe le fief du côté est. Le négociant Aubert de la Chenaye dispose ainsi au milieu des années 1680 des structures mises en place par Bourdon, Morin, Sédillot et sont rattachées au fief Saint-Jean dont la vocation agricole se poursuit dorénavant sur les terres du côté ouest. Un moulin à vent aurait été érigé sur une portion du fief[5] (no 44); il pourrait s'agir du *« moulin à vent avec tour en pierre, à la côte Sainte-Geneviève »* érigé pour Jean Larchevesque en 1680 (BAnQ, Greffe Pierre Duquet du 13 mars 1680). Il serait démonté en 1691 pour être reconstruit entre deux moulins de Charles Aubert de la Chenaye près de la rivière Saint-Charles.

La communication avec la ville s'organise autour de deux voies principales; un chemin tend vers Cap Rouge et l'autre serpente au sommet du coteau Sainte-Geneviève en direction de la chapelle de Sainte-Foy et de la côte Saint-Michel. On fixait déjà en 1667 le tracé de ce dernier chemin :

« …Sur la Requefte de Nicolas baudry, Jean Jobin, Pierre Maufé, Pierre duval, Louis Sedillot, Noel Morin, Noel Pinguet & autres habitans de la Cofte fte geneviefve Et Route ft Michel tendante a ce que les chemins a venir de leurs habitations en cette ville foient reparez ez endroitz ou jl a en ont de befoin, qu'autrement jl ne leur eft pas poffible de charier ny aller et venir en cette ville avec leurs charoys, Comme auffi qu'jl foit dict que chaque habitant laiffera fur foy dix huict pieds pour la largeur duq chemin Et le cloira de perches ou autrement des deux coftez empefcher le degaft du betail paffant en jceluy…lef' Bourdon procureur gé^{nl} pour adviser des lieux pour lefquels il ait le plan a produire de faire paffer ledict chemin, de la largeur qu'jl doit avoir & des reparations neceffaires en yceluy… » (BAnQ, Arrêt portant règlement du 20 juin 1667)

[4] Ces structures seraient localisées au nord sur le coteau Sainte-Geneviève.
[5] Le moulin serait implanté en profondeur de la terre près de la limite des terres de La Norraye appartenant au séminaire soit le trait carré dit des prêtres.



Figure 1 : Portion de la Banlieue de Québec en 1688. Les propriétés Pinguet et La Chenaye font au total environ 2 700 pieds de front[6].
(Source : Extrait de « Carte des Environs de Quebec En la Nouvelle France » Robert de Villeneuve ingénieur du Roy 1688)

Légende :

41 a la Vefve pinguet
42,43,44,45 au fr de la chaynay

Les diverses propriétés de Charles Aubert de la Chenaye dans la banlieue de Québec sont cédées par ses héritiers au médecin Michel Sarrazin en 1709. Ce dernier dispose en 1726 de l'ancien fief Saint-Jean ainsi que des terres en roture ayant appartenu aux héritiers Pinguet et aux représentants de Noel Morin et de Louis Sédillot.

« …Et dans la banlieüe de cette ville quinze arpens de front fur differentes profondeurs dans lesquels font Enclavés trois arpens de front fur quarante arpens de profondeur qui font en fief Vulgairement nommé de ft Jean …ensorte qu'il ne fubsiste en roture que douze arpens de front…fcavoir Quatre arpens et demy de front sur cinquante arpens de profondeur tenant du costé du Nordest au sr Perthuis et au nommé Chamberlan, au sudouest aux terres cy apres declarées, d'un bout le chemin de la grande allée et d'autre bout une piece de terre de quatre arpens appartenant au nommé hedouin. Trois arpens de front sur quarente arpens de profondeur Etant au dessus desdt quatre arpens et demy au sudoüest tenant d'un bout aux terres de la Noraye appartenant au feminaire de Quebec, et d'autre bout a la petite Riviere ft. Charles. Trois autres arpens aussy de front fur quarente arpens de profondeur etant au dessus et au fud oüest des fusdt trois arpens ayant les mèmes tenans et aboutissans par les deux bouts et tenant au Nordest audt fief de ft. Jean. Et un arpent et demy aussy de front sur pareille profondeur

[6] La longueur du pied français équivaut à 0.324 mètre (mesure internationale).

etant…et au fud'oüest dudt fief de ft. Jean tenant de l'autre costé a une terre appartenant auf. Jean De dieu et ayant les mèmes tenans et aboutissans pare les deux bouts que les terres cy devant declarées; comme ayant acquis toutes les dtes terres y compris ledt fief, sous le nom de ft. Jean, ft. Francois et fte Genevieve…pour la fomme de fept mille Livres et quatre cent Livres pour partie du decret qui en a esté fait sur le s. Guillaume Gaillard Curateur a la fuccession vacante du feu s. Aubert de la Chenaye…sur lesquels douze arpens de terre de front sur lesdtes profondeurs jl ya environ quatre vingt arpens de terre labourable et vingt arpens de prairie… »
(BAnQ, déclaration 228 du 1726-07-10)

Les terres font l'objet d'un partage entre les deux enfants héritiers en 1757 de telle sorte que Louise-Charlotte (Jean Hyppolite de Varennes) et Claude-Michel Sarrazin de Létang s'en départiront en faveur du marchand Jacques Cartier Langevin et du patricien Antoine Charles Turpin à la veille de la guerre imminente.

La guerre se transporte en banlieue

Si les bombes pleuvent sur la ville à l'été 1759, c'est dans la campagne autour des fiefs Saint-Joseph et Sainte-Marie que les armées se font face ce 13 septembre.

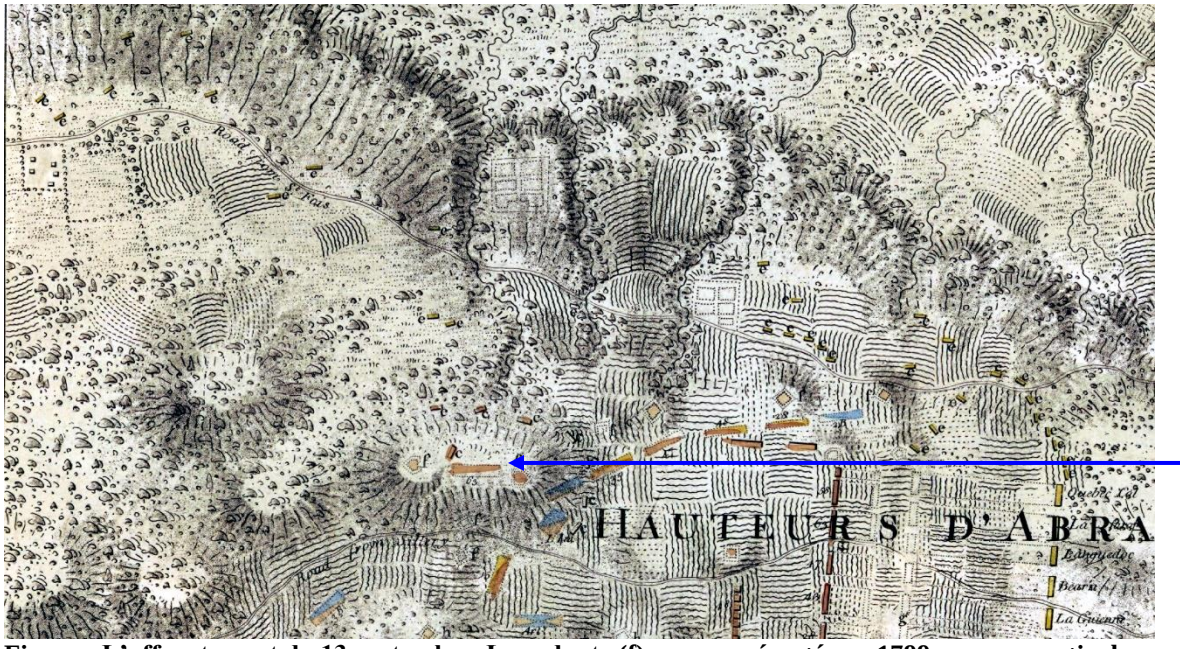


Figure : L'affrontement du 13 septembre. La redoute (f) sera représentée en 1799 sur un monticule tout juste à l'ouest de la route Bourdon.
(Source : Extrait du plan de Desbarres BAnQ-2663540)

C'est lors de la bataille lancée au mois d'août 1760 afin de reprendre Québec, que le commandant De Lévis pénètre dans les anciennes terres associées au fief Saint-Jean. Les assauts pour la prise du moulin à tan Dumont ponctuée d'avancées et de replies par les troupes de Lévis et du général Murray laisseront longtemps des traces de ces affrontements[7].

[7] Au cours des années 1850, divers artefacts et des squelettes ont été recueillis par la Société Saint-Jean Baptiste, formée depuis peu, pour souligner ce fait d'histoire et ériger un monument aux Braves.

Le fief Saint-Jean et les terres voisines qui ont été acquis par le marchand Jacques Cartier Langevin de Marie Joseph Bailly de Messein en 1759 ont été dévastés lors de l'affrontement : *« …eu egard a ce que le dit cartier na point joui de laditte terre a luy vendue par la demanderesse ayant ete cy devant le Champ de bataille et qu'il n'a commencé a en jouir que la fin de lannée derniere… »* (BAnQ, Conseil militaire du 5 août 1761)

Malgré les succès remportés par Lévis, la prise de la ville n'aura pas lieu et la colonie française passera à la couronne britannique.



Figure : La banlieue de Québec au lendemain de la victoire britannique. La route Bourdon dans les Heights of Abraham délimite à l'est les anciennes propriétés Sarrazin et celle du moulin Dumont.
(Source : Extrait de carte dite de Murray ca1761- BAC-nmc 135067)

Un chemin de travers longe la limite ouest du fief Saint-Joseph des Ursulines et portera longtemps l'appellation route Bourdon[8].

Le gouverneur militaire James Murray, après l'achat en 1762 des terres de Saint-Denis et de LaNoraye appartenant au Séminaire, fait l'acquisition d'une partie de la vaste propriété des héritiers Sarrazin et a établi sa maison de campagne un peu à l'ouest du fief Saint-Jean sur le chemin qui conduit à Sainte-Foy (Lamontagne 1952 : 26).

« …cent vingt arpants et demy fy desfus et dans le terrain fcitue au nordouest de la dit grande alle depuis le fief Bourdon jusqu'au fudouest de la terre de Mon fieur le generale il luy a onze

[8] Les limites actuelles du fief Saint-Joseph des Ursulines se situent entre les rues Bourlamaque et Murray. Le tracé de la route Bourdon utilisé pour rejoindre la Grande Allée était fixé depuis 1731.

arpants une perche et fept pieds de largeur fur cinquante fix perches et fix pieds de hauteur ce qui forme foifante douze arpants et trois quart de terre en fuperficie… » (BAnQ, Procès verbal de Ignace Plamondon du 19 octobre 1762)

Le fief Saint-Jean et les terres adjacentes à l'est seront siennes par la suite et seront connues comme les terres de Sans Bruit.

Un second chemin traverse l'ancienne propriété du marchand Jean Taché, occupée par le général James Murray et qui sera acquise par Samuel Holland (lot cadastral 208 Sillery) (il correspondra au chemin Saint-Sacrement).



Figure : La maison de campagne de Samuel Holland sur le chemin de Sainte-Foy.
(BAC-APC, dessin de J. Grant – C2191)

James Murray et ses héritiers sont toujours propriétaires des terres de Sans Bruit en 1781 alors qu'il est retourné en Angleterre. Ses nombreuses propriétés dans la colonie sont administrées en son absence par des représentants qui en font la location. C'est ainsi que la plupart de ses propriétés sont louées pour 99 ans en 1774 à l'ancien major Henry Caldwell dont *« la maison et les terres de Sans Bruit, situées à environ trois milles de Québec le long du chemin Sainte-Foy…À partir de mai 1778, il mit à louer les terres de Sans Bruit comprenant environ 400 arpents de terre défrichée, un grand jardin et des bâtisses »* (Caya 1983 : 143-144).

La Gazette de Québec du 4 janvier 1787.
« …A VENDRE ou à LOUER auffi comme ci-deffus;

''La métairie enfuite de Sans Bruit, fur le chemin de Ste-Foi, à environ un mille et demi de Québec, contenant environ 80 arpens en fuperficie. La fituation en eft très belle pour une maifon de campagne. Il y a déjà un verger, complanté de bons arbres fruitiers. Pour plus ample détail on peut s'adreffer à HENRY CALDWELL, Ecuyer à Belmont… »

En février 1801, Henry Caldwell, qui réside à Belmont dans la paroisse de Sainte-Foy, fera l'acquisition des propriétés Murray qu'il gère à titre de locataire et dès 1802, on procède à un morcellement de la terre de Sans Bruit.

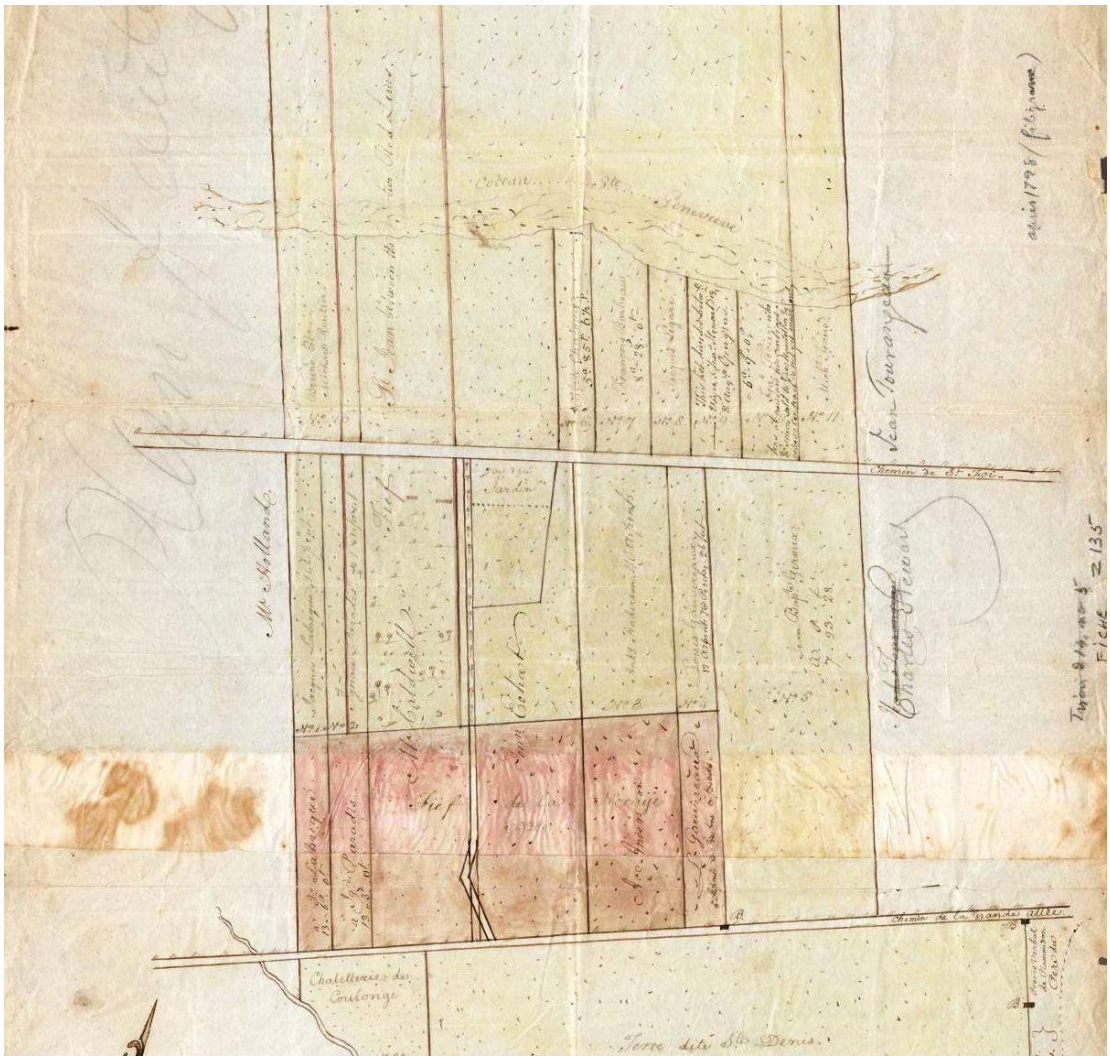


Figure : Plan de morcellement de Sans Bruit en 1802 entre les domaines de Samuel Holland et de Charles Gray Stewart.
(Source : Extrait de plan attribué à Louis Perrault ASQ-z-135)

Les lots no 1 et 2 qui longent la propriété de Samuel Holland ont un arpent de front sur le chemin de Sainte-Foy et sont cédés à Jacques Labrecque et à Ignace Paradis. Henry Caldwell s'est réservé pour lui-même un terrain de trois arpents de front et de profondeur jusqu'à la Grande Allée; il a déjà vendu le terrain voisin de mêmes dimensions à Jonathan Eckart; un chemin de travers pris sur le terrain de Jonathan Eckart sépare les deux terrains.

Anthony Anderson, qui exploite les anciennes fermes des Jésuites sur la rivière Saint-Charles, prend possession de l'emplacement no 3 de trois arpents de fronts mais qui s'est avéré avoir trois arpents deux perches de front. (BAnQ, Plan de Vondenvelden 1804) (lots cadastraux 63-A, 63-C et 62). Le tanneur Louis Gauvreau fils prend alors possession du lot 4 ayant un arpent de front (lot 63 centre est). Suit ensuite l'ancien fief Saint-Jean. Cette portion de quatre arpents sur environ 12 arpents entre le chemin de Sainte-Foy et la Grande Allée est cédée en 1802 au boucher du faubourg Saint-Jean, Jean Baptiste Giroux :

« …un certain lopin ou compeau de terre Situé près cette Ville de Québec et faisant partie de la terre connue Sous le nom de sans bruit, consistant en quatre arpens de front sur onze arpens …perches de profondeur Sur une ligne courant…vingt Sept degrès et un tiers Est variation non…douze degrès trente minute Ouest lelong …duret Ecuyer et Sur douze arpans & …douze pieds de profondeur Sur une …à celle cy defsus, au coté Sud-ouest …Sieur Louis Gauvreau par acquisition de ce jour, borné par devant au niveau Sud du chemin qui conduit à Ste Foi et par derriere au niveau Nord de la grande Allée, contenant led terrein ou compeau de terre quarante Sept arpens, vingt trois perches et cent huit pieds en superficie, suivant le Procès Verbal de Monsieur Louis Perrault Arpenteur … » (BAnQ, Greffe Félix Têtu du 7 juillet 1802).

Une villa en banlieue

Hormis en de rares occasions, les exploitations sont localisées régulièrement sur le parcours du chemin Sainte-Foy. Des premières villas font leur apparition. Un membre de la famille Eckart offre en location en 1812 la villa Poplar Grove de construction récente (lot cadastral 61).

« …To LET, for One or more Years, and possession given to the 1st May next. POPLAR GROVE – Pleasantly situated on the St. Foy road, about 1 ½ miles from Town, consisting of a commodious new built Stone dwelling House well finished, large and convenient cellars, divided by a stone wall, detached barn and six stall stable of wood, all new. – A large garden, arable and pasture land, two wells of excellent water, &c., in the whole about thirty acres. For further particulars apply to ISAAC ROBERTS. Quebec, 12th March, 1812…" (Quebec Gazette du 9 avril 1812)

Le terrain voisin de 4 arpents 3 perches 9 pieds de front du côté ouest sur le chemin Sainte-Foy a été réservé pour Ann, la fille d'Henry Caldwell et comprend plusieurs bâtiments. Morcelé par Alexander Simpson, le vaste terrain sera en partie occupé par la villa Balvenie appartenant à John Laird (lot cadastral 58-A).

« …Country Residence for Sale. THAT Handsome and Commondious Country Residence, known as ''Balvenie'', situate on the St. Foy's Road, about one mile from the Toll Gate. The house is furnished with hot air heating apparatus, and modern conveniences. For further particulars, apply to JOS. U. LAIRD Or to JOHN LAIRD. Quebec, Feb. 1, 1867…" (Morning Chronicle and Commercial and Shipping gazette du 6 février 1867)

À quelque distance à l'est, le marchand James Black a fait l'acquisition d'un terrain d'un acre de front et fait ériger Morton Lodge en 1821 sur une portion de l'ancienne propriété Anderson offerte au morcellement par John Saxton Campbell (lot cadastral 63 centre ouest).

"…all the piece or parcel of ground situate in the Banlieu of the City of Quebec part of the land known by the name of Sans Bruit, bounded in the front thereof by the South Side of the road leading from Quebec to Saint Foi and in the rear by the road called Grande Allée leading from Quebec to Cap Rouge joining to the North East to Louis Gauvreau and to the South West by Jonathan Eckart together with the mansion House and other erections and buildings and improvements erected and made thereon were granted…"

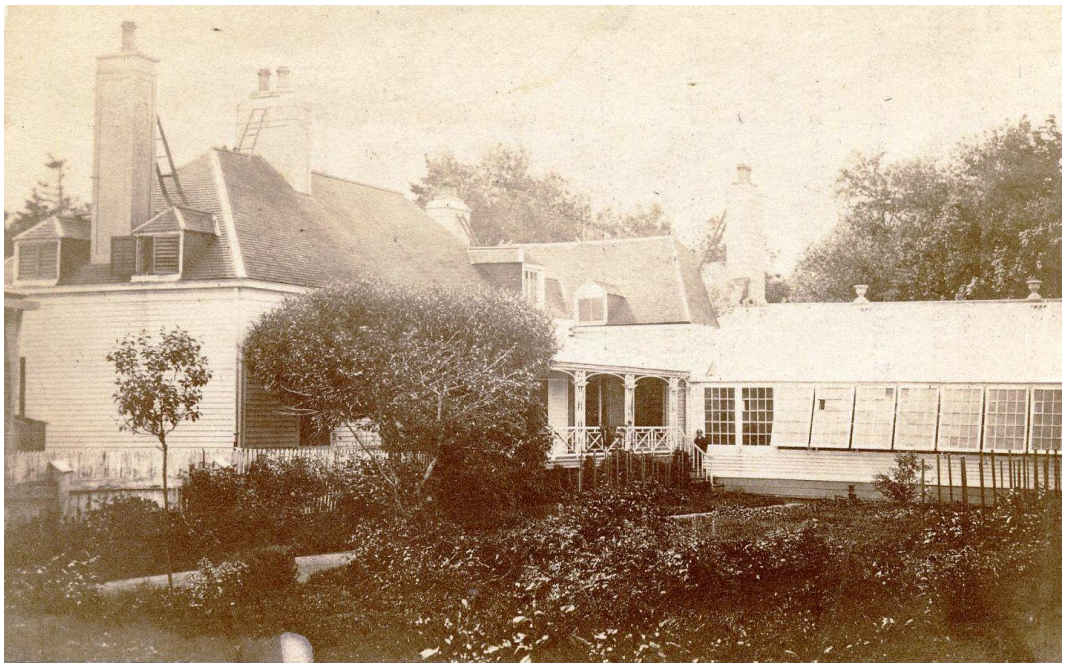


Figure : Vue arrière de la villa Morton Lodge et la serre en 1865.
(Source : Photo J. Ernest Livernois 1865 BAnQ-2729716)

En 1829, le contrôleur des douanes John Bruce fait ériger la villa Bannockburn, une maison en bois à un étage de 56 pieds et demi par 33 pieds et demi sur un terrain voisin de Morton Lodge (lot cadastral 63-C).

Près de la Grande Allée, le lieutenant colonel John Harvey habite la villa Marchmont en 1819. Ce sera ensuite la villa Elm Grove (lot cadastral 218)[9] puis la villa Thornhill érigée en 1823 pour le gérant de la Montreal Bank, Alexander Simpson (lot cadastral 215). Si les villas tendent à s'éloigner de la rive des rues, elles atteignent rarement la ligne médiane des terres entre la Grande-Allée et le chemin Sainte-Foy; y trouvera-t-on quelquefois des bâtiments secondaires. Les individus d'expression anglaise forment la majorité des nouveaux résidents de la banlieue et y ont fait ériger de luxueuses villas entourées de jardins et de vastes terrains.

[9] Le domaine de la villa Elm Grove érigée en 1863 pour Joseph Knight Boswell avait été la propriété du marchand Thomas Curry (Mary Grueber) cédée à Thomas Gibb en 1839; sur le domaine de 3 arpents 3 perches de front se trouvaient « the manor, or dwelling house, and a lodge thereon erected, and others buildings » (BAnQ, Greffe T.L. Macpherson du 23 mai 1839).

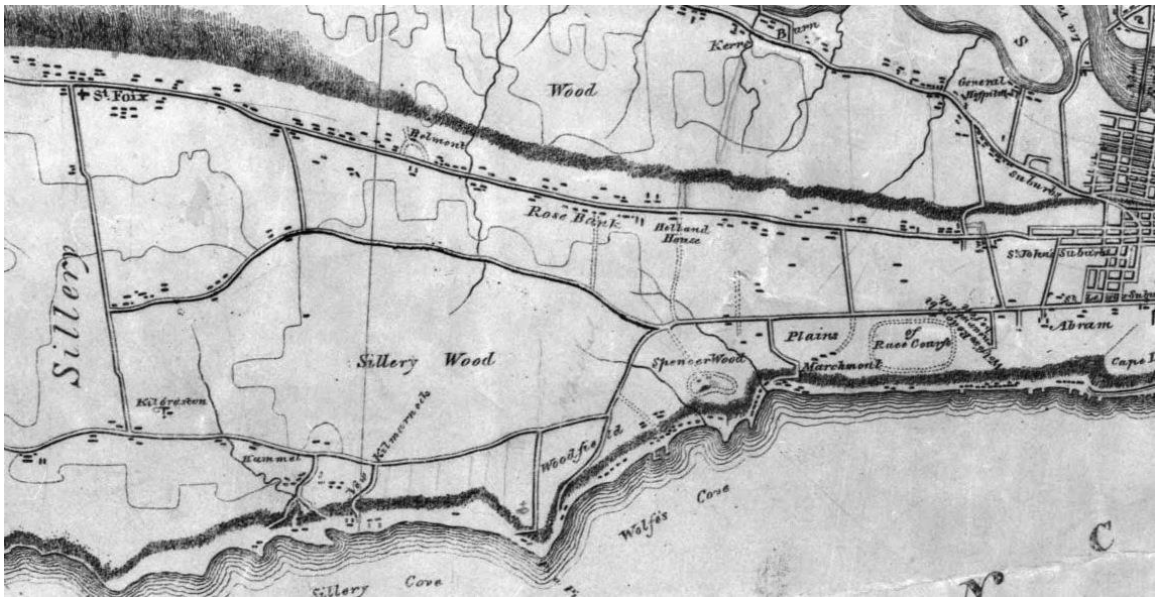


Figure : La banlieue de Québec en 1822.
(BAC- plan de John Adams 1822-nmc-n0020882)

C'est dans cette perspective de développement d'une banlieue résidentielle pour une population plus fortunée qu'Alexander Simpson[10] fait l'acquisition de la terre de quatre arpents de front du boucher Jean Baptiste Giroux en 1832, localisée entre le chemin Sainte-Foy et la Grande Allée :

« … all that certain farm, Lot, or parcel of land situate near the said City of Quebec, forming part and parcel of the land or farm known by the name of Sansbruit consisting or four arpents in front, and in depth consisting that is to say, eleven arpents and five perches upon a line running South twenty seven degrees and one third East (variation not corrected of twelve degrees ands thirty minute West) along the line of separation with Charles Stewart, Esquire, or his representatives and twelve arpents one perche and twelve feet upon a line parallel to the line before described on the South West side along the line in separation with Louis Gauvreau or his representatives; bounded in front by the South line of the road leading from the City of Quebec to Saint Foy and in the rear by the North line of the road of the Grande Allée, and containing forty seven arpents, twenty three perches and one hundred and eight feet in superficie, or thereabouts more or less; together with all and every the dependencies and appartenances, rights, privileges…And it is herely agreed that the said Alexander Simpson his heirs or assigns may divide and subdivide the afore said ground and parcel the same out into buildings lots or emplacements or otherwise and sell and dispose of the said land or ground is divided, sub-divided and parcel out into buildings lots or emplacements…" (BAnQ, Greffe L.T. Macpherson du 21 juillet 1832).

Le plan de lotissement prévoit l'ouverture d'un chemin nommé Belvidere Road qui divisera les emplacements à bâtir entre le chemin Sainte-Foy et la Grande Allée. On y projette d'y lotir 22 emplacements à des fins résidentielles dans le lieu nommé Belvidere Place. Le plan réalisé par John Adams est déposé au mois d'août 1832.

[10] Alexander Simpson, comme il a été mentionné, avait acquis auparavant un vaste terrain de Sans Bruit des héritiers Caldwell pour en faire le lotissement et fait ériger Thornhill en 1823. Il représente le plus important promoteur de ce type de développement avec les Country House dans la banlieue.

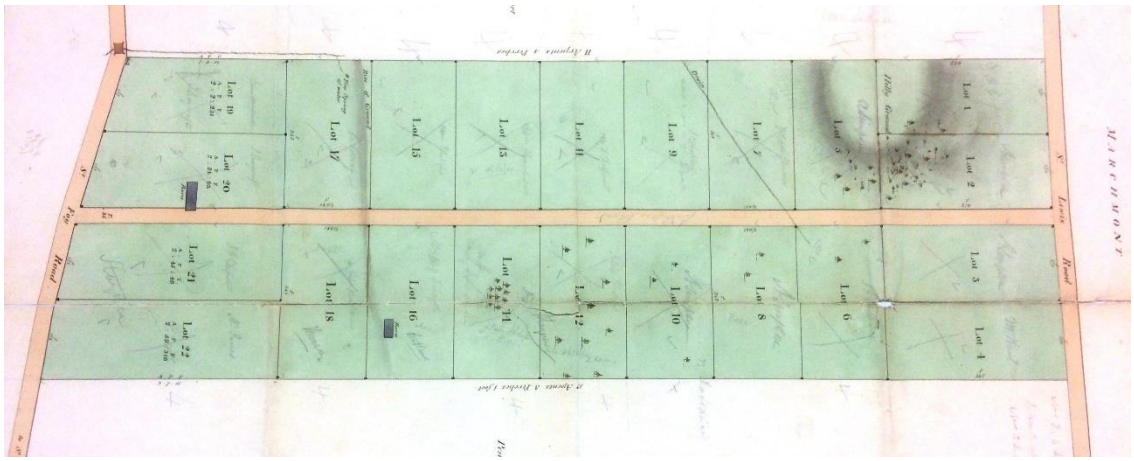


Figure : Plan de lotissement de Belvidere Place en 1832.
(Source : Plan de John Adams 1832 BAnQ-CN301,S197,D19)

Déjà au mois d'octobre, les parcelles onze et neuf situées du côté est du chemin Belvidere et qui font chacune un arpent sur deux sont vendues à Mary Ann Ahern, l'épouse de William Dudly Dupont :

« …two certain lots or parcels of ground, situate lying and being in the parish of Quebec near the City of Quebec, at the place called Belvidere forming part and parcel of the land or farm heretofore generally known as sans Bruit consisting each of two arpents in superficie or thereabouts and designated and described on the plan of the aforesaid place remaining deposited of record in the Office of L.T. M^{c}Pherson, one of us, as the lots numbers nine and eleven bounded and abutted as follows, that-is-to say : the lot number nine in front by Belvidere road herein after mentioned, in rear by Charles Gray Stewart on one side by the lot number seven and on the other side by the said lot number eleven, and the lot number eleven in front and in rear the same as the lot firstly above described, on one side by the said lot number nine and on the other side by the lot number thirteen, together with the right of way, passage, and road free and unrestrained through the aforesaid place called Belvidere by a road of thirty feet wide commencing at and from the St Foy Road and running through the centre of the aforesaid place called Belvidere to the Saint Lewis road, as shewn and described on the aforesaid plan and together with all and every the dependencies and appurtenances, rights, priviledges and members of the said premises…to the whole number of lots land down on the said plan, to wit, twenty two…"(BAnQ, Greffe Josiah Hunt du 30 octobre 1832)

Les parcelles 21 et 22 qui font face au chemin Sainte-Foy seront acquises par le marchand de Montréal Nathaniel Jones en 1835 et qui vient de prendre possession de la villa Morton Lodge. Il vend ses propriétés cette année-là au maître des postes Thomas Allen Stayner (BAnQ, Greffe Errol Boyd Lindsay du 24 octobre 1835).

Entre Belvidere Place à l'est et Morton Lodge au nord-ouest et bientôt Elm Grove au sud-ouest, c'est le lot numéro quatre de la terre de Sans Bruit concédé au tanneur Louis Gauvreau fils qui sera le site d'implantation d'une Country Farm et d'un nouveau cottage (lot 63 centre est) :

« …un certain lopin ou Compeau de terre situé près cette ville de Québec et faisant partie de la terre connue sous le nom de Sans bruit, consistant en un arpent et quatorze pieds de front fur le

chemin qui conduit à Ste foi fur douze arpens une perche et douze pieds de profondeur du coté Nord'est fur une ligne courant vingt fept degrès et un tiers Est variation non corrigée de douze degrès trente minutes ouest le long du Sieur Jean Baptiste giroux, qui a acquis cejour devant les notaires fusd et foufsignés et fur douze arpens et trois perches de profondeur du coté fud-ouest, fur une ligne parallele, aubout de laquelle d profondeur, le dit compeau de terre n'a qu'un arpent de front au niveau du chemin dit la grande Allée, borné pardevant aud chemin de fte foi, par derriere à lad grande Allée, d'un coté au Nord-est aud Jean Baptiste Giroux et d'autre coté au fud-ouest à une autre portion de lad terre de fans bruit promise à fieur Anthony Anderson contenant led terrein douze arpens soixante et dix perches et vingt fix pieds en superficie … » (BAnQ, Greffe Félix Têtu du 7 juillet 1802).

Le cottage Brunton-Pentland

Le terrain est cédé par Louis Gauvreau à Joseph Dupont en 1810 (BAnQ, Greffe Jean Bélanger du 27 août 1810). Les lieux sont acquis par le boulanger William Thomas en 1814 et ce dernier cède sa propriété avec maison grange étable et écurie à Jane Maria Brunton, l'épouse du marchand William Pentland en 1823 :

« …a certain lot or parcel of land situated near the city of Quebec and forming part of the land known under the name of sans bruit consisting of one arpent and fourteen feet in front on the road leading to St. Foy and twelve arpents one perch and twelve feet in depth on the North East side on a line running twenty seven degrees and a third East (variation not corrected of twelve degrees and thirty minutes West) along the premises of Jean Baptiste Giroux and twelve arpents three perches in depth on the South West side on a parelell line at the end of which depth the said lot of land hath only one arpent in front on a level with the road of the Grande Allee bounded and abutted as follows in front by the road of St Foy aforesaid in rear by the Grande Allee on one side towards the North East by the said Jean Baptiste Giroux and on the other side towards the South West by John Saxton Campbell representing Anthony Anderson the said lot or parcel of land containing twelve arpents seventy perches and twenty six feet in superficie according to the proces verbal of Mr Louis Perrault sworn surveyor dated twenty sixth June one thousand Eight hundred and two; together with the dwelling house barn stables Coach house and all and every the dependencies…» (BAnQ, Greffe Laughlan Thomas MacPherson du 28 janvier 1823)

Ce dernier en fera sa résidence de campagne comme il est relaté en 1841[11] : *«…COUNTRY RESIDENCE, FOR SALE OR TO LET, … known as Poplar Avenue… lately occupied by Wm. Pentland, Esquire… »* (Quebec Mercury du 4 décembre 1841).

William Pentland, ayant fait l'acquisition du lot no 16 où se trouvait une grange sur Belvidere Road, offre à la vente par le shérif sa maison de ferme du chemin Sainte-Foy en 1837; il s'est fait construire un nouveau cottage à Belvidere Place pour en faire sa résidence (lot cadastral 65).

« …VENTE PAR LE SHERIF – No. 767 Sandford Hoyt vs William Pentland. Un terrain bâti, de 1 arpent 14 pieds sur 12 arpents et quelques perches, faisant partie de la terre connue sous le nom de Sans-bruit sur le chemin de Ste. Foy. Le 14 août… » (Le Canadien du 17 juillet 1837).

[11] Le nom Poplar Grove, rattaché à l'origine à la villa Eckart (lot cadastral 61), engloberait cette portion du chemin Sainte-Foy.

La propriété est finalement saisie en 1838 à la suite d'une requête du marchand Arthur McDonald sur les biens de William Pentland :

« …A certain lot or parcel of land situate near the city of Quebec, and forming part of the land known under the name of Sans Bruit, consisting of one arpent and fourteen feet in front, on the road leading to St. Foi, and twelve arpents one perch and twelve feet in depth on the north east side, on a line running twenty seven degrees and a third east, (variation not corrected of twelve degrees and thirty minutes west) along the premises of Jean Baptiste Giroux, or his representatives, and twelve arpents three perches in depth on the south west side, on a parallel line, at the end of which depth the said lot of land hath only one arpent in front on a level with the road of the Grande Allée; bounded and abutted as follows: in front by the road of St. Foi aforesaid, in rear by the Grande Allée, on one side towards the north east by the said Jean Baptiste Giroux, or his representatives, and on the other side towards the south west by John Saxton Campbell or his representatives – the said lot or parcel of land containing twelve arpents, seventy perches and twenty six feet in superficies, according to the Procès Verbal of Mr. Louis Perrault, sworn surveyor, dated the twenty sixth day of June, one thousand eight hundred and two – together with the dwelling house, , barn, stables, coach house, and all and every dependencies…To be sold at my office, in the court house, in the said city of Quebec, on the SIXTH day of APRIL next…" (The Quebec Gazette du 6 décembre 1838)

Arthur McDonald, un financier de Hamilton, vend finalement cette propriété au maître général des Postes Thomas Allen Stayner de Montréal en 1845. Ce dernier qui résidait auparavant à Morton Lodge avait cédé sa villa au marchand William Petry en 1844 (BAnQ, Greffe Edward Glackmeyer du 20 avril 1844). Il possède dorénavant trois emplacements contigus sur le chemin Sainte-Foy ayant acquis de Nathaniel Jones en 1835 les emplacements 21 et 22 de Belvidere Place.

Le marchand William Petry vend Morton Lodge au marchand David Douglas Young en 1851 *"…All that certain lot or parcel of land called ''Morton Lodge''…, together with the dwelling house, and other buildings thereon erected…",* (BAnQ, Greffe Louis Prévost du 18 juillet 1851). Le contrôleur des douanes John Bruce fera de même et cédera la villa Bannockburn à David Douglas Young "*…together with the cottage, barn, stable and other buildings thereon erected, with all and every the rights…"* (BAnQ, Greffe Louis Prévost du 2 mai 1856). Puis Thomas Allen Stayner, qui réside maintenant à Toronto, se départit de ses propriétés de Québec en 1864 en faveur du même David Douglas Young, qui réside dorénavant à Morton Lodge :

« …A certain extent or parcel of land held in the tenure of free and common soccage, consisting of two lots numbers 'Twenty-one' and 'Twenty two' and making part and parcel of a farm heretofore known as Sans Bruit and now called Belvidere situated in the Banlieue of the said City of Quebec on the road leading to St. Foye, as more emply designated on a plan thereof deposited by Alexander Simpson in the office of L.T. Macpherson, notary at Quebec, the said lot number 'Twenty one' containing two arpents forty five perches and forty nine feet or thereabouts in superficies and the lot number 'twenty two' containing two arpens fifty nine perches and three hundred and sixteen feet also in superficies and joining each other, the whole extent bounded in front by St. Foy road aforesaid, in rear by the lot designated on the said plan as the number eighteen, on the westerly side by the lot of ground hereinafter described and on the

Easterly side by the Belvidère road, through which road the said purchaser his heirs and assigns will have the right of way and passage free and un restrained at all time. And secondly. A certain other lot or parcel of land and premises at the same place bounded and abutted as follows, that is to say: in front towards the north west by the St. Foy road, in rear towards the south East by the road of the Grande Allée, on one side towards the south west partly by the property of the said purchaser representing William Petry fronting on the St. Foy road and partly by the property of Joseph Knight Boswell representing Thomas Gibb fronting on the Grande Allée and on the other side towards the north East partly by the property hereinabove firstly described and partly by the properties of the representatives of Jean Baptiste Giroux and containing twelve arpens sixty four perches and one hundred and eight feet french measure in superficies, as the same is more particularly described in certain Letters Patent…to Arthur McDonald and Charlotte Walter, his wife, together with the dwelling house and other buildings thereon erected and being, circumstances & dependencies…" (BAnQ, Greffe Noel Hill Bowen du 25 janvier 1864).

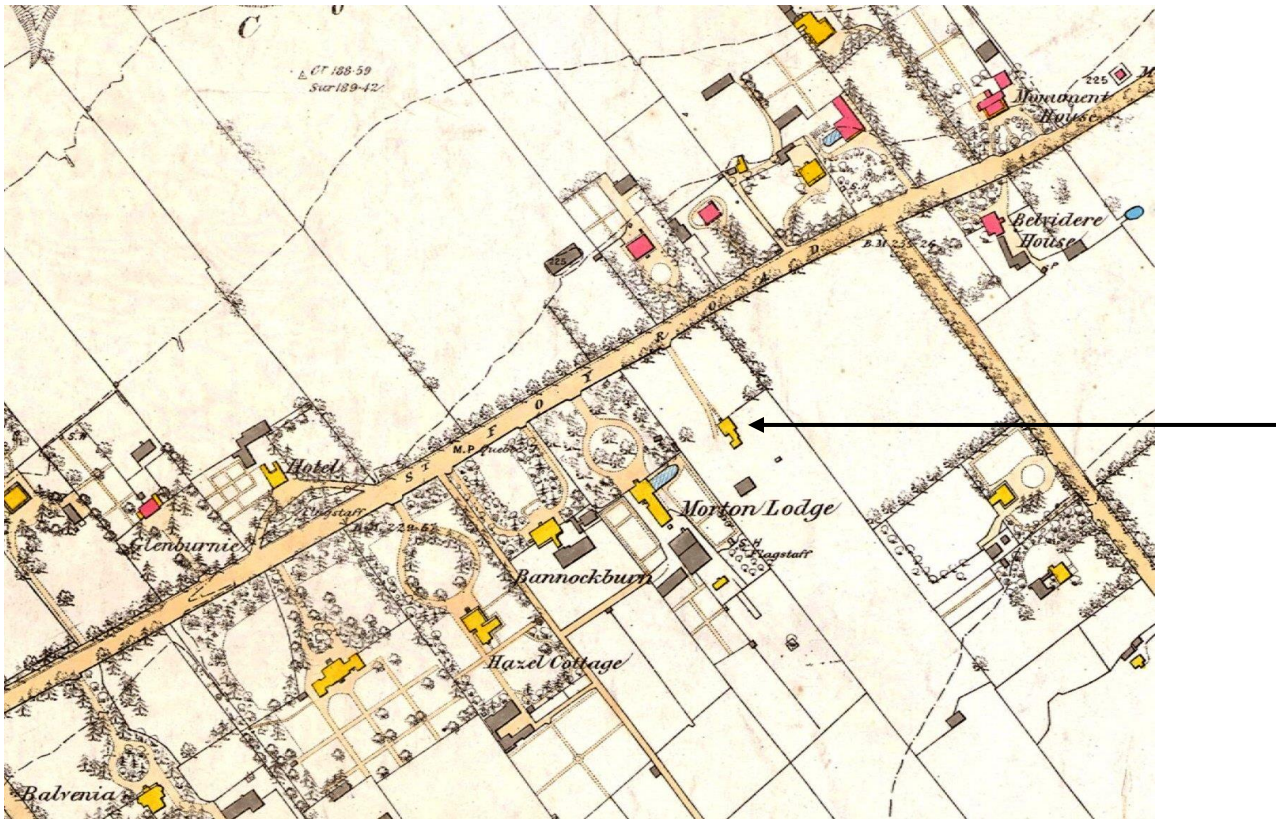


Figure : L'ensemble des propriétés de David Douglas Young en 1867 depuis Bannockburn, Morton Lodge, le cottage Brunton-Pentland et le terrain vacant au coin du chemin Belvédère.
(Source : Extrait du plan Sitwell 1867 BAnQ-BANQ-321486_4-09)

Le cottage Brunton-Pentland[12] est sans doute occupé par le fermier qui voit à l'entretien des propriétés Young dans la banlieue.

[12] L'autre cottage Pentland érigé vers 1836 sur le chemin Belvédère appartient à Henry Hatch (lot cadastral 65).

À la suite du décès de David Douglas Young, ses propriétés adjacentes à sa résidence de Morton Lodge sont offerte à la vente ou à la location.

"…For Sale or to Let – with immediate possession: THE Cottage with garden and land attached, known as 'Bannockburn" adjoining the residence of the late D.D. Young, Esq., on the St. Foy Road. – ALSO – A Cottage and about eighteen acres of land, known as "Sans Bruit" on the St. Foy Road, situated on the East side of the residence of the late D.D. Young, Esq. – ALSO – The House No. 41, St. Genevieve Street, Cape. – ALSO – A property on Champlain Street, Lower Town, formerly used as a Wesleyan Chapel. Apply to J.R. Young A.F.A. Knight, Executors May 14, 1869…" (Morning Chronicle and Commercial and Shipping Gazette du 19 mai 1869).

Elles seront louées puisque la famille Young en conserve encore la propriété pendant plus de 20 ans. Une grange et une étable en bois sont d'ailleurs construites sur les lieux cette année-là. Le fermier John Hunt occupera l'ancien cottage William-Pentland et s'occuperait de l'entretien des deux autres villas jusqu'au soir du 30 avril 1891 relaté par les journaux du lendemain :

"…Incendie – Pendant la veillée, hier soir, un incendie désastreux a détruit de fond en comble la maison occupée par M. John Hunt, cultivateur, et située sur le chemin Ste-Foye, près du Belvedère. Le feu a sévi avec tant de violence que peu d'effets ont été sauvés. Les pertes dépassent $1,000; il a $800 d'assurance sur ses effets; mais nous ignorons pour combien il a d'assurance sur sa maison. Une autre maison de M. Hunt a aussi failli être incendiée. Pendant l'incendie, les voisins sont accourus en grand nombre pour aider les incendiés. Ils ont réussi à circonscrire les flammes et a épargner les bâtisses environnantes… » (L'évévement du 1 mai 1891).

"…Incendie a Sainte-Foye – Hier soir, vers 9 h. 30, un incendie a complètement détruit une maison appartenant à la succession Young, et occupée par M. John Hunt, cultivateur, aux coins du chemin Sainte-Foye et de la route du Belvédère. La famille Hunt a réussi à sauver une partie des meubles, mais a perdu tout le linge, et environ 800 minots de patates ont été endommagés. On ne sait pas comment le feu s'est déclaré. M. Hunt n'était assuré que pour un faible montant. Les flammes se sont communiquées à la maison voisine Morton Lodge, mais les occupants de cette maison ont réussi, après beaucoup de travail, à éteindre les flammes… » (L'Électeur du 1 mai 1891).

La famille du fermier John Hunt occupera par la suite Bannockburn. C'est ce qui est révélé lorsque l'ensemble des propriétés du chemin Sainte-Foy des héritiers Young sont vendues au marchand de farine William Carrier.

« …1º lopin de terrein situé en la Paroisse Notre Dame de Québec, dans la Banlieue de la cite de Quebec, formant le coin sud-Ouest des chemins de Ste Foye et du Belvedère, contenant trois cent cinquante et un pieds six pouces sur le chemin Ste Foye, trois cent quarante quatre pieds au bout de la profondeur, quatre cent trente cinq pieds sur la route du Belvédere, et cinq cent quatre pieds dans l'allignement Ouest adjoignant le No. 63 ci-après décrit. Le dit lot de terrein étant connu sous le numéro soixante sept (67) du Cadastre de la dite Paroisse Notre Dame de Québec, comté de Quebec. 2º Un lot de terre situé au même lieu Paroisse Notre Dame de Quebec, coté sud du chemin Ste Foye adjoignant au Nord Est le lot dessus décrit, mesurant cinq cent quatre vingt un pieds sur le chemin de Ste Foye, six cent trois pieds de large dans la ligne limitative avec les terres de la Paroisse St Colomb de Sillery vers le sud, Onze cent soixante dix neuf pieds dans la ligne est et douze cent soixante pieds du coté Ouest, donnant une superficie de vingt sept arpents une perche, borné à l'Est aux lots Nos 67-66-65 et 64 sur la route de Belvedere, et a l'ouest a une route. Le dit lot de terre étant connu sous le numéro soixante trois (No 63) du

Cadastre de la Paroisse Notre Dame de Quebec, Banlieue de Quebec avec la maison et autres batisses dessus construites et dépendances. 3º Un lot de figure irrégulière, situé en la Paroisse St Colomb de Sillery adjoignant et contigu au lot No 63 dessus décrit…contenant trois arpents trois perches et neuf pieds dans la ligne Nord, un arpent un pied sur le chemin St Louis…le numéro deux cent vingt (220) de la Paroisse St Colomb de Sillery…avec le droit de passage pour le dit acquéreur ses heritiers et ayans cause à perpetuité, par le chemin conduisant du chemin Ste Foye au chemin St Louis entre la propriété dessus vendue et la terre de Botterell…<u>neanmoins l'acquereur sera tenu de souffrir le bail en faveur de John Hunt du lot No qui expirera le premier mai prochain… »</u> (BAnQ,Greffe Louis Leclerc du 14 février 1894)

William Carrier entreprend *« …la construction d'un cottage pour remplacer Morton Lodge et en faire sa résidence… »* (L'électeur du 8 mars 1894). Il offre au fermier John Hunt de lui céder Bannockburn dont le bail est échu en mai. La vente est finalisée en septembre (BAnQ, Greffe Joseph G. Couture du 20 septembre 1894).

A la suite du décès de William Carrier, sa veuve puis ses héritiers vont conserver la propriété du nouveau cottage nommé Villa Victoria (lot cadastral 63-A) et font entreprendre le lotissement urbain du reste de la propriété et l'ouverture de rues pour rejoindre le chemin Belvédère et en direction de la rue Saint-Cyrille où passe le Quebec County Railway. On prévoit le tracé d'une rue sur le site du cottage William-Pentland.

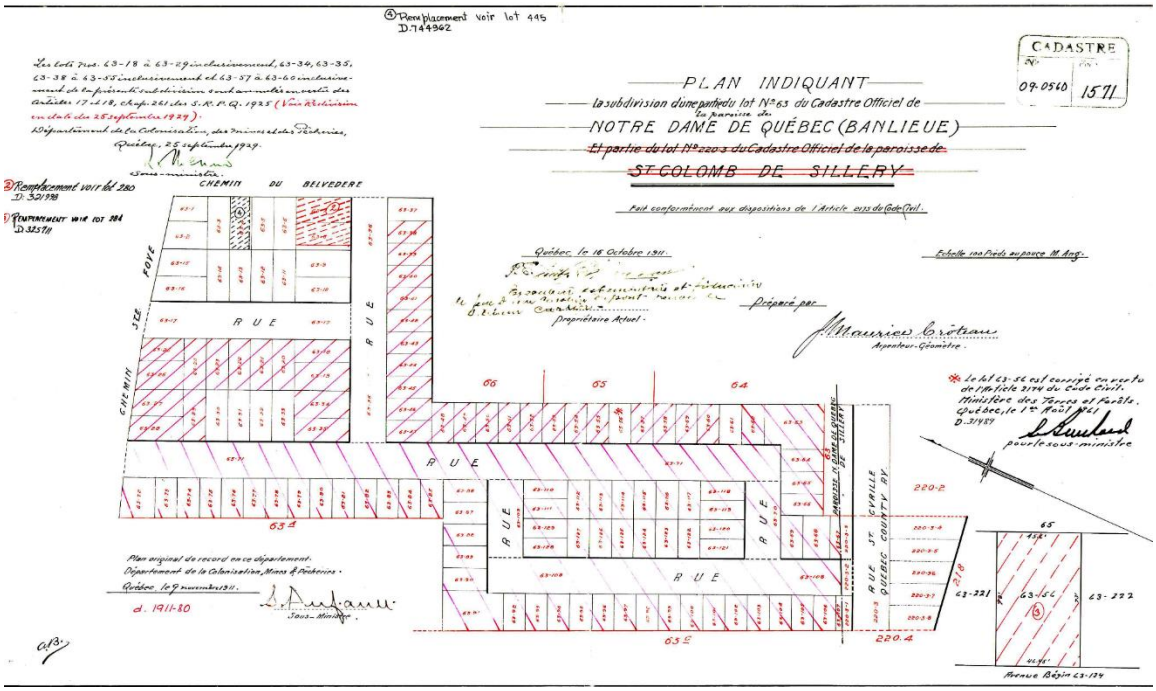


Figure : Plan de lotissement déposé en 1911.
(Source : Plan de l'arpenteur Maurice Croteau du 16 0ctobre 1911 RFQ-16_63-1)

Les héritiers Carrier optent finalement pour la vente du projet à certains promoteurs qui réaliseront le développement contre un montant de 65 000$. Un membre du Parlement provincial Paul Tourigny et le manufacturier Alfred Eugène Marois prennent possession

de la villa et du projet en 1913 (BAnQ, Greffe Adolphe Labrecque du 7 février 1913). Alfred Eugène Marois viendra occuper la villa Victoria.

Des premiers emplacements trouvent preneurs à l'angle des chemins Belvédère et de Sainte-Foy; une maison en brique est en construction en 1913 au no 224 chemin Belvédère (lots cadastraux 63-7 et 63-8). Les autres constructions se feront attendre de telle sorte que lorsque les héritiers Tourigny cèdent leur part à Octave et Napoléon Bédard en 1929, on observe trois édifices dans le secteur de développement initial, des ébauches de rue nommées Dessane, Bégin, Raymond-Casgrain et un édifice à fonction indéterminée le long du prolongement nord de la rue Bégin (lot cadastral 63-31). Un multi-logement a été érigé sur le chemin Sainte-Foy (lots cadastraux 63-15 et 63-16).

Un nouveau plan de lotissement est déposé comportant les corrections et la nouvelle numérotation des emplacements.

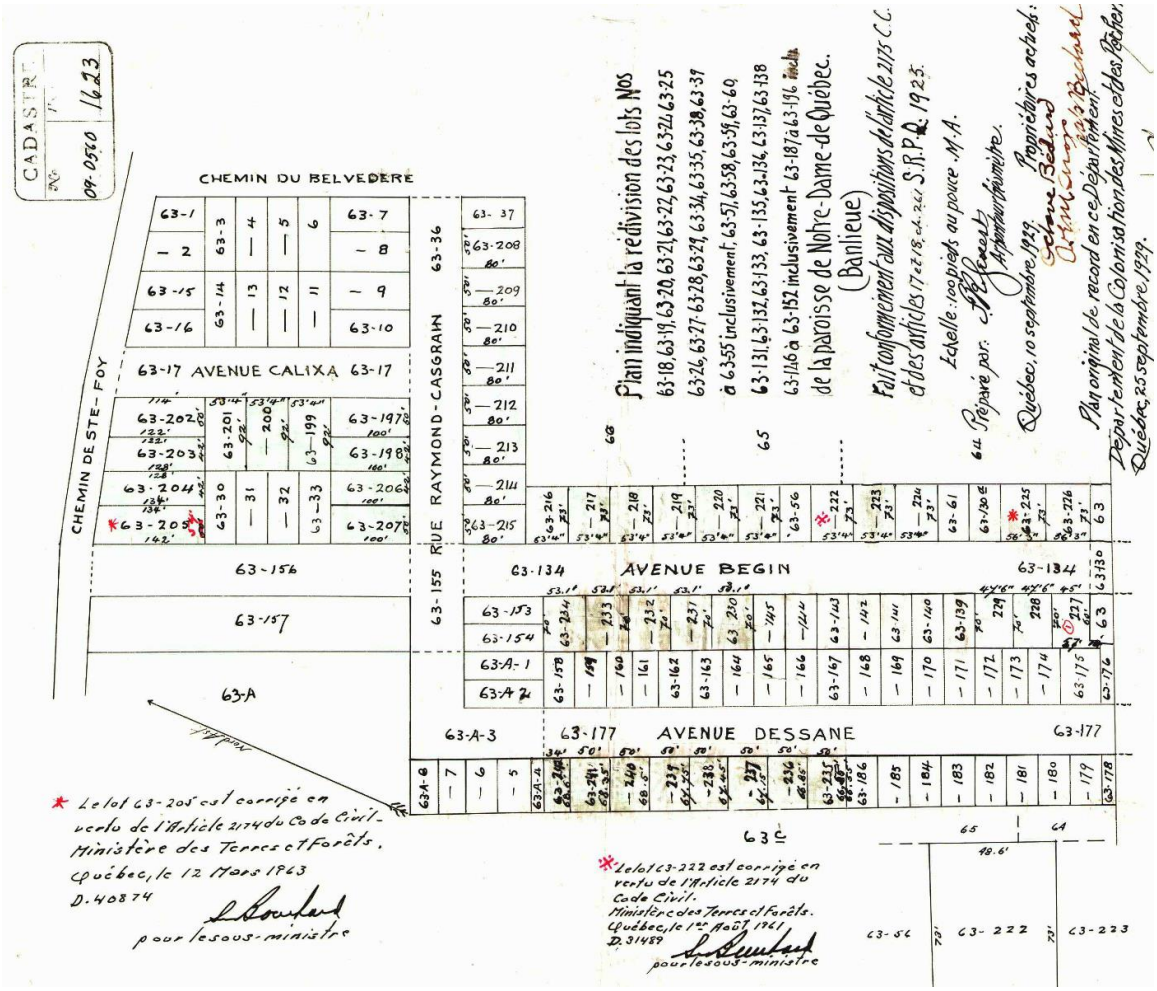


Figure : Nouveau plan de lotissement déposé en 1929.
(Source : Plan de l'arpenteur R. Genest du 10 septembre 1929 RFQ-16_63-205)

Une part du projet de développement est acquise par Roch Julien, un nouveau partenaire en 1930. Ce dernier obtient le permis pour entreprendre la construction de sa résidence :

« …Roch Julien, propriétaire, construit une maison unifamiliale, avec toit comble, de 40 pi sur 59 pi, au coin du chemin Sainte-Foy et de la rue Bégin (cad. 63-204 et 205 Notre-Dame de Québec) au coût de $10 000. J.A. Bigonesse, architecte… » (Permis 4059 Ville de Québec du 30 avril 1930).

Le négociant Roch Julien occupera les lieux au no 435 chemin Sainte-Foy. À l'ouest de la rue Bégin, Alfred Eugène Marois de la firme A.E. Marois Ltée réside à la villa Victoria au no 439 chemin Sainte-Foy en 1932. À sa suite, l'ancienne villa Bannockurn au no 501 chemin Sainte-Foy abrite le jardinier Edward Hunt et le fermier William Hunt.

La construction d'édifices à deux logements et plus se fera soutenue dans les années suivantes alors que l'environnement des deux villas a conservé des traces des anciens aménagements en façade du chemin.



Figure : Les environs de la Villa Victoria en 1947.
(Source : Extrait de relevés aériens Canadian Pacific Air Lines 1947 BAnQ- 03Q_P690P21_30)

C'est cependant la fin d'une époque. La villa Bannockburn est inoccupée en 1955 et la succession Marois cède la villa Victoria à la firme Prévoyants du Canada qui entreprend

sa démolition. Le vieux cottage Bannockburn de la famille Hunt disparaîtra bientôt et la rue Cardinal-Rouleau sera tracée sur ses vestiges. Il en sera de même pour l'Habitant Inn, l'ancien Hazel Cottage, qui sera rasé peu après 1955 pour faire place au Cambrai Curling Club.

Épilogue

Près de l'endroit où Noel Morin fit construire son habitat au milieu du XVII^{e} siècle, ce sera le dernier champs de bataille des troupes françaises et britanniques en 1760. Louis Gauvreau fils, Joseph Dupont ou encore William Thomas y établissent une exploitation agricole dont la résidence servira de maison de campagne ou cottage pour le marchand William Pentland au début des années 1820. Possédé plus tard par le marchand David Douglas Young, le cottage sert de résidence au fermier du domaine constitué des villas Morton Lodge et Bannockburn. La famille du fermier John Hunt réside dans le cottage William-Pentland qui sera détruit dans l'incendie du 30 avril 1891.

Sources consultées :

Caron, abbé Ivanhoe
1921 « Les censitaires du coteau Sainte-Geneviève (Banlieue de Québec) de 1636 à 1800 » dans *Bulletin des recherches historiques*, Vol. XXVII No 4, avril 1921, pp. 97-108; No 6, juin 1921, pp. 161-176.

Casgrain, P.B.
1905 « Le moulin de Dumont » dans *Bulletin des recherches historiques*, Vol XI No. 3 Mars 1905, pp. 65-73

Caya, Marcel
1983 « Henry Caldwell » dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Les Presse de l'Université Laval, Volume V, 1983, pp. 143-145.

Gagnon-Pratte, France
1980 *L'architecture et la nature à Québec au dix-neuvième siècle : les villas*, Ministère des Affaires culturelles, Musée du Québec, 1980, 334 pages.

Lamontagne, P.A.
1952 *L'Histoire de Sillery 1630-1950*, Rédigé par Robert Rumilly, 1952, 117 pages + carte.

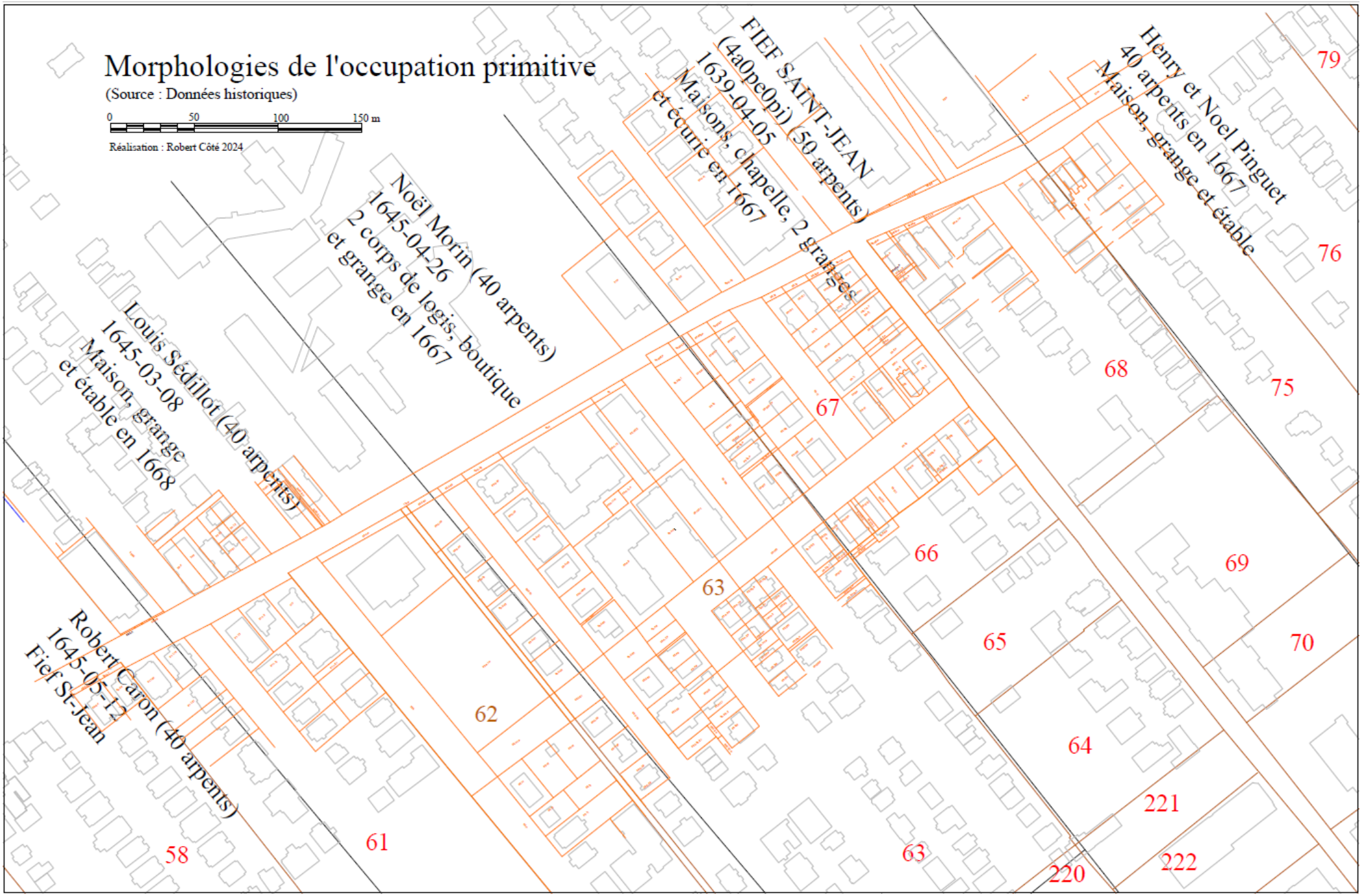
Magnan, Hormidas
1915 *Notes historiques sur la banlieue de Québec*, s.c., 1915, 36 pages.

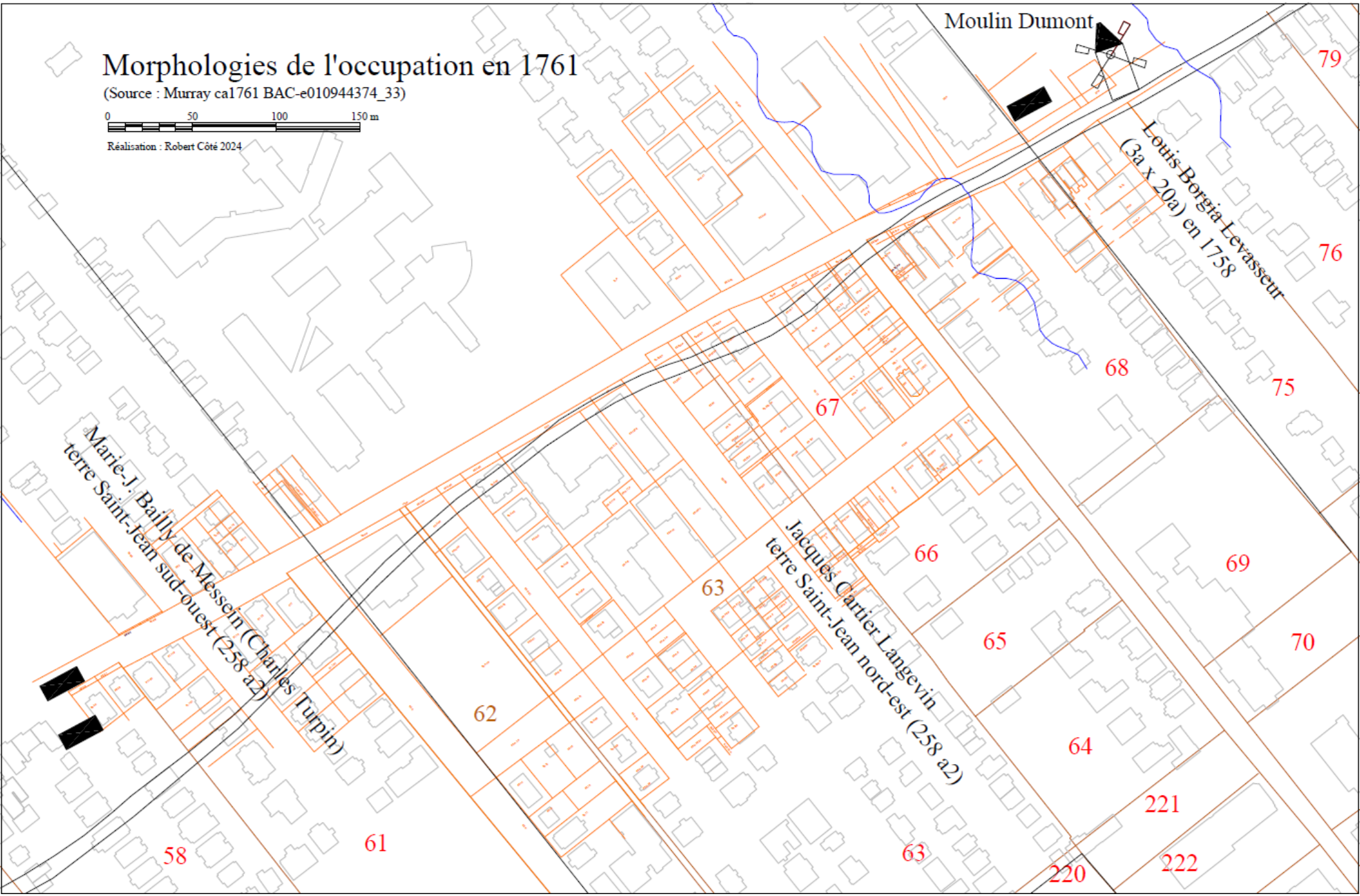
Provost, Honorius
1976 *Recensement de la ville de Québec en 1818 par le curé Joseph Signay*, Société historique de Québec Cahier d'histoire no 29, 1976, 323 pages + carte.

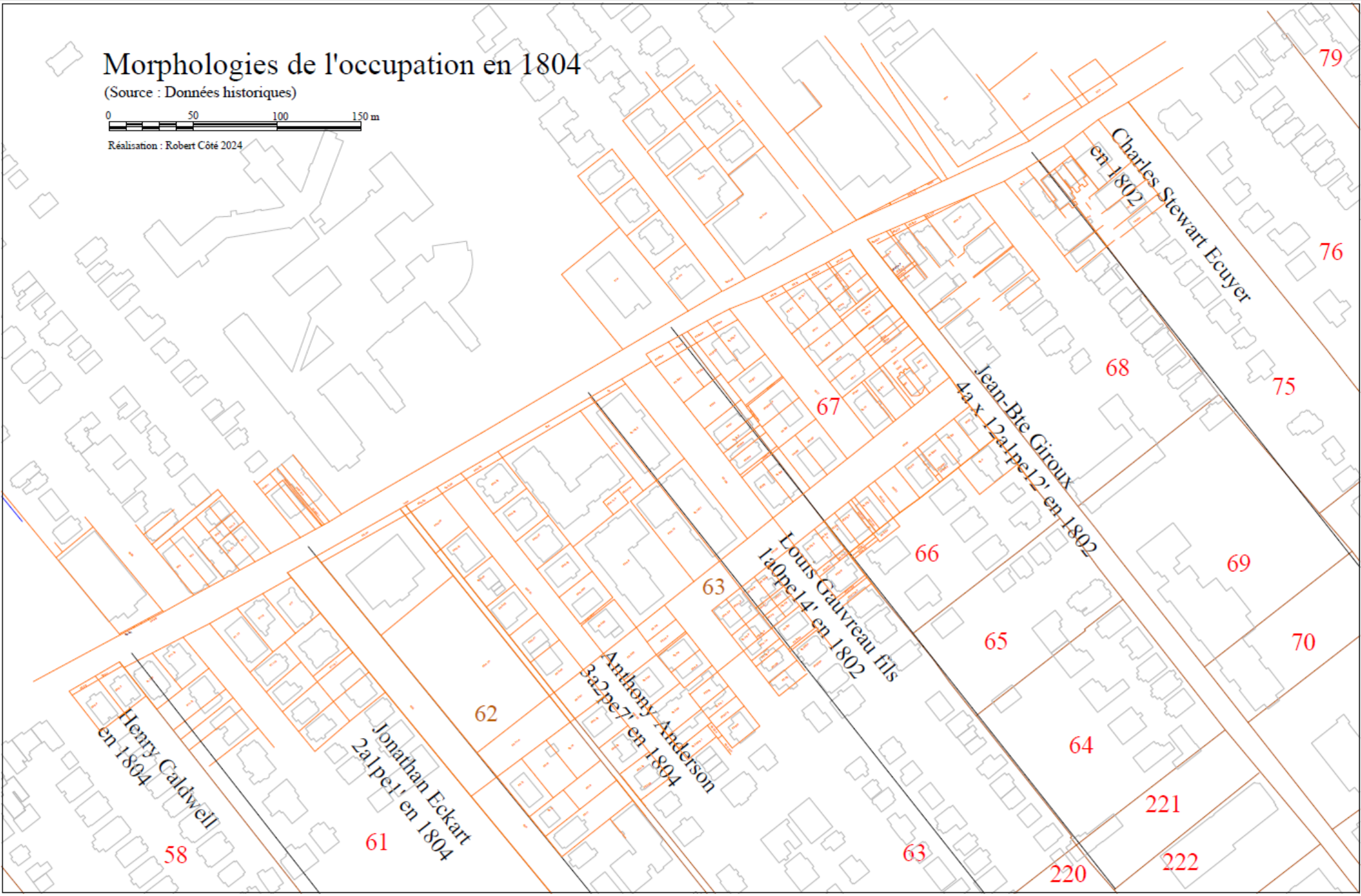
BAC : Bibliothèque et Archives Canada
BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
RFQ : Registre foncier du Québec

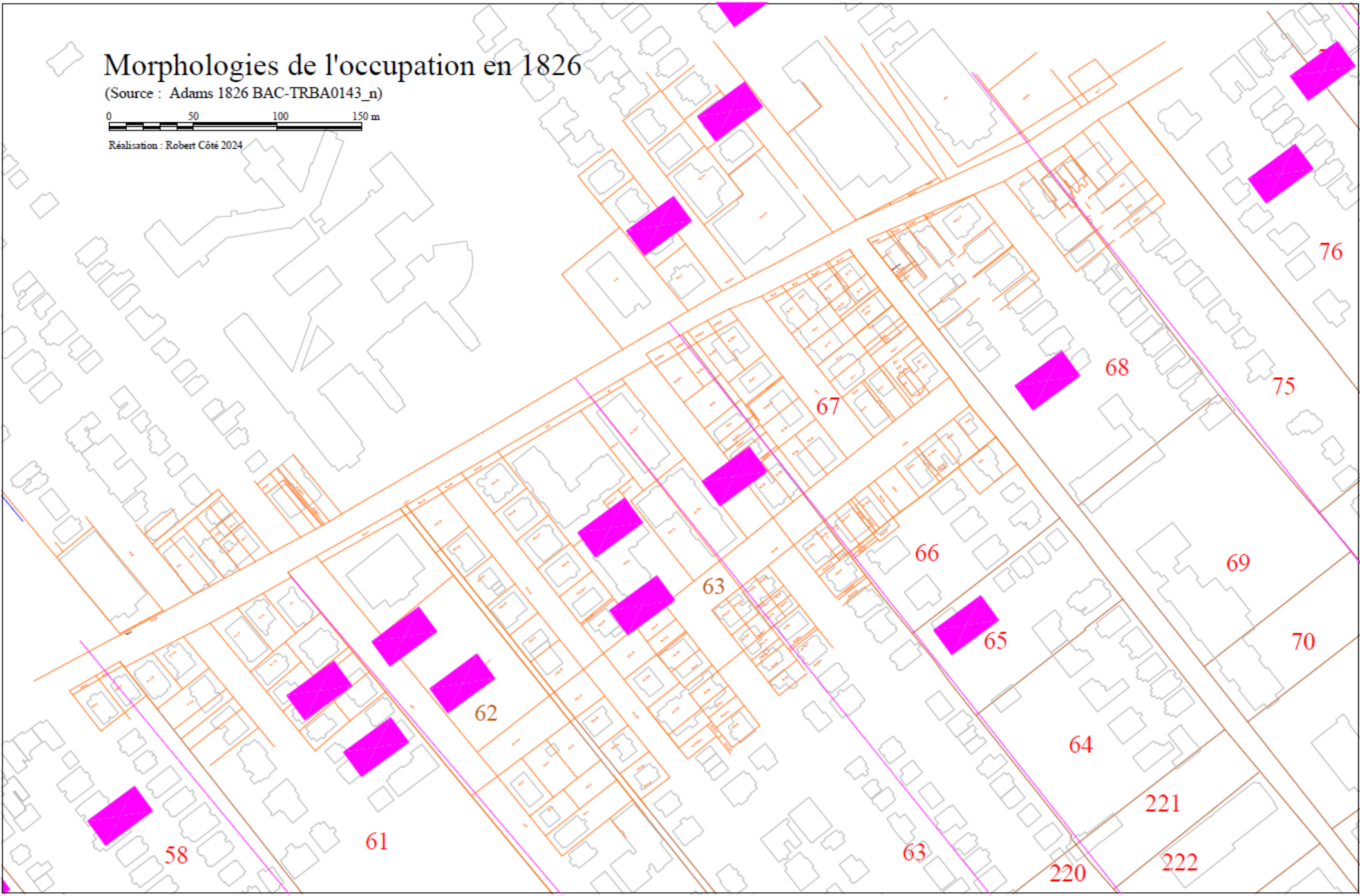
Appendice : Planches des morphologies de l'occupation

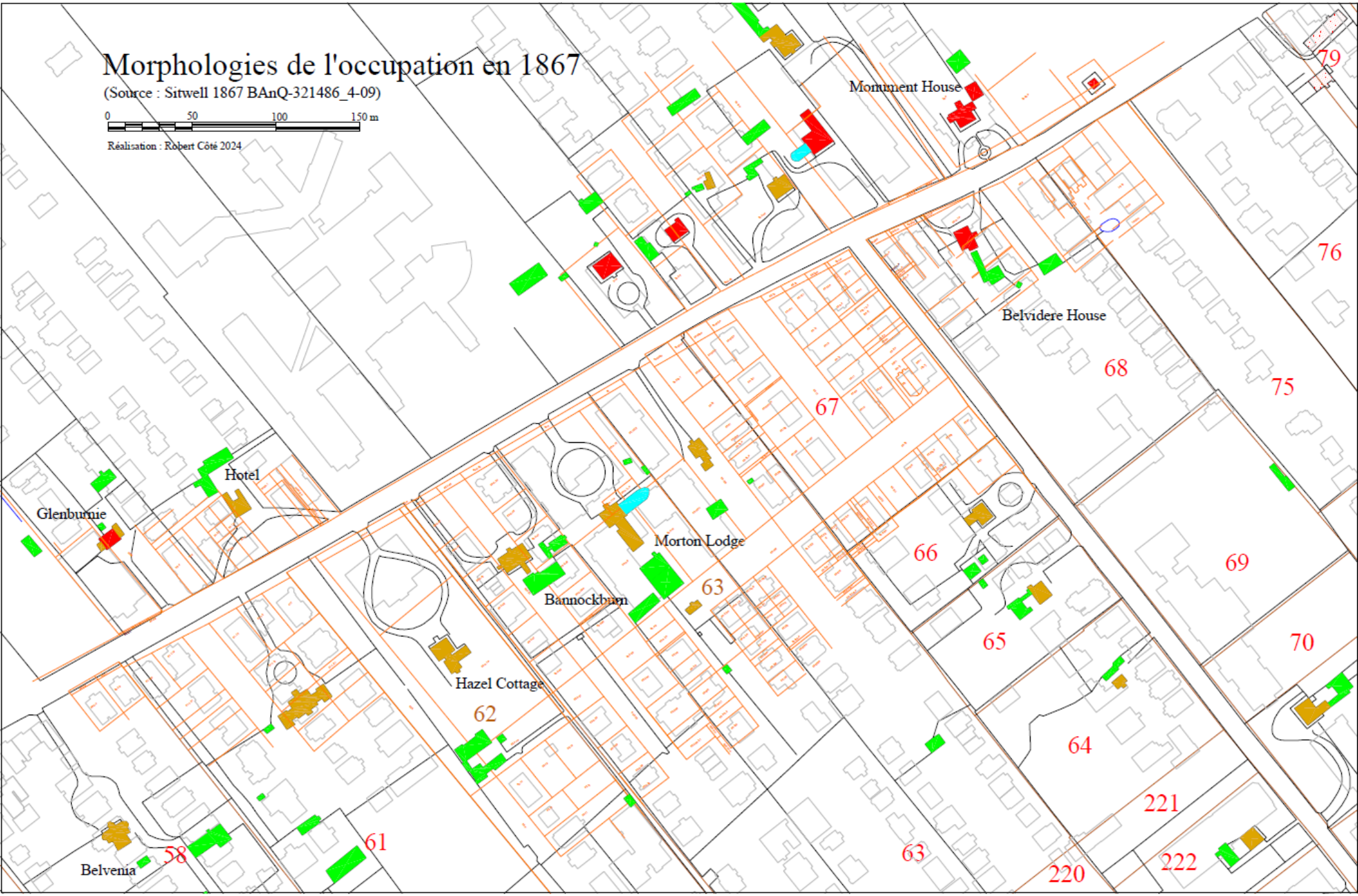
Planche 1 : Morphologies de l'occupation primitive
Planche 2 : Morphologies de l'occupation en 1761
Planche 3 : Morphologies de l'occupation en 1804
Planche 4 : Morphologies de l'occupation en 1826
Planche 5 : Morphologies de l'occupation en 1867
Planche 6 : Morphologies de l'occupation en 1923
Planche 7 : Morphologies de l'occupation en 1947
Planche 8 : Le découpage cadastral 1873-1929

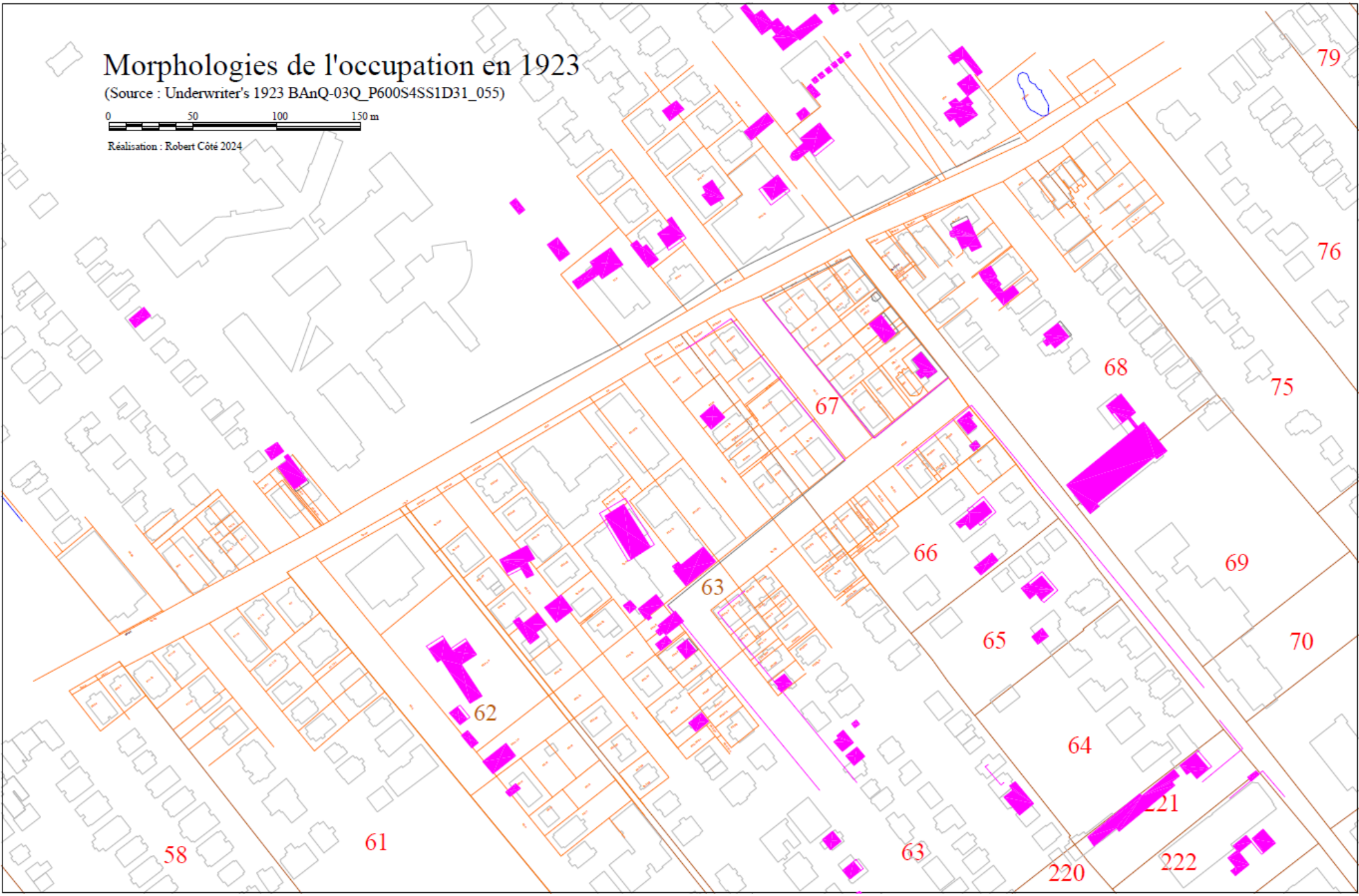

Morphologies de l'occupation primitive
(Source : Données historiques)
0
50
100
150 m
Réalisation : Robert Côté 2024
Noël Morin (40 arpents)
1645-04-26
2 corps de logis, boutique
et grange en 1667
FIEF SAINT-JEAN
(4a0pe0pi) (50 arpents)
1639-04-05
Maisons, chapelle, 2 granges
et écurie en 1667
Henry et Noel Pinguet
40 arpents en 1667
Maison, grange et étable
Louis Sédillot (40 arpents)
1645-03-08
Maison, grange
et étable en 1668
Robert Caron (40 arpents)
1645-05-12
Fief St-Jean
58
61
62
63
63
64
65
66
67
68
69
70
75
76
79
220
221
222


Morphologies de l'occupation en 1761
(Source : Murray ca1761 BAC-e010944374_33)
0
50
100
150 m
Réalisation : Robert Côté 2024
Moulin Dumont
Louis-Borgia-Levasseur
(3a x 20a) en 1758
Marie-J. Baïlly de Messein (Charles Turpin)
terre Saint-Jean sud-ouest (258 a2)
Jacques Cartier-Langevin
terre Saint-Jean nord-est (258 a2)
79
76
75
68
67
66
69
65
70
63
64
62
221
222
61
58
63
220

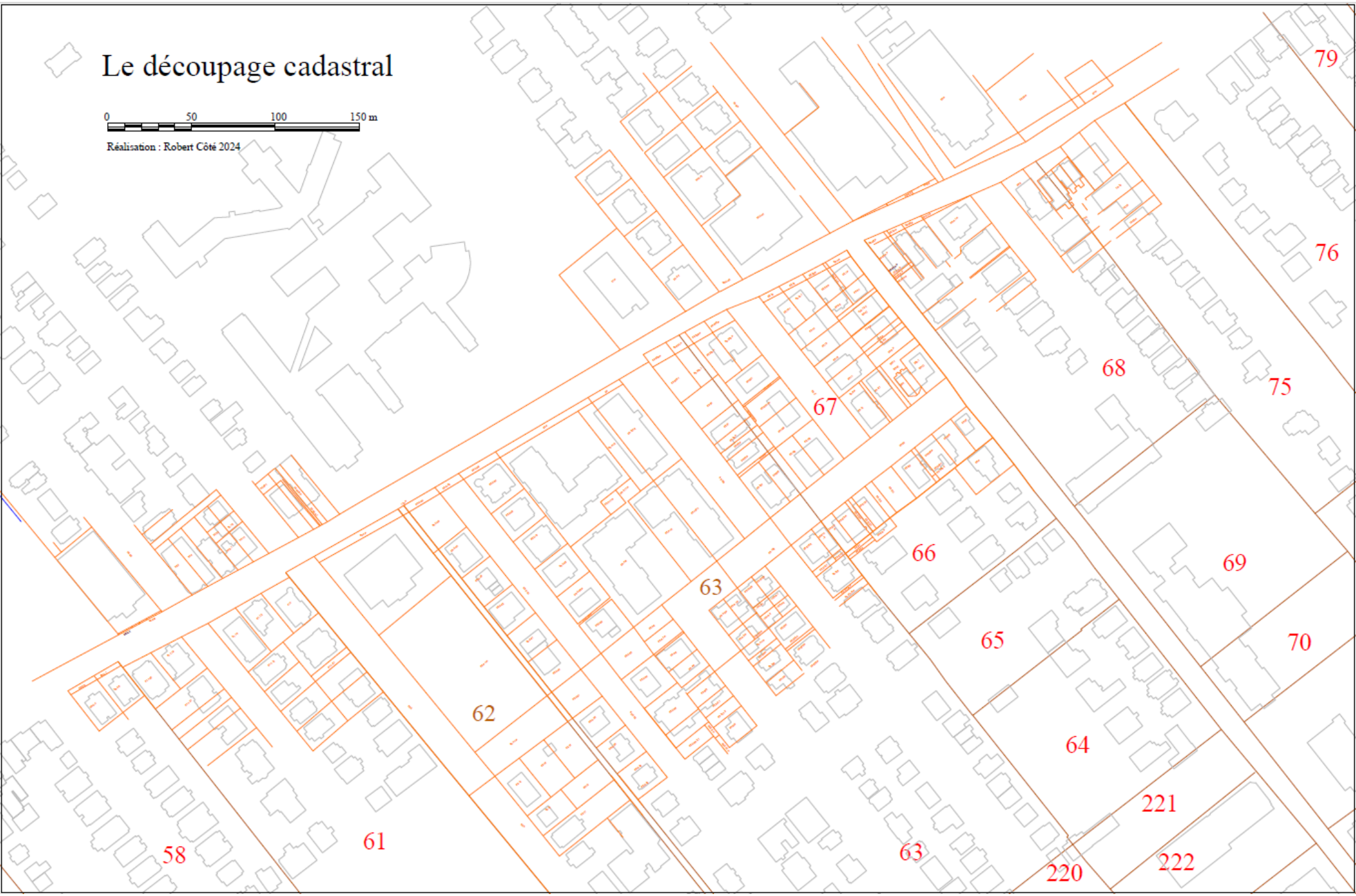

Morphologies de l'occupation en 1804
(Source : Données historiques)
0
50
100
150 m
Réalisation : Robert Côté 2024
Charles Stewart Ecuyer
en 1802
Jean-Bte Giroux
4a x 12a1pe12' en 1802
Louis Gauvreau fils
1a0pe14' en 1802
Anthony Anderson
3a2pe7' en 1804
Jonathan Eckart
2a1pe1' en 1804
Henry Caldwell
en 1804
79
76
75
68
67
66
69
65
70
63
64
62
221
222
61
63
58
220


Morphologies de l'occupation en 1826
(Source : Adams 1826 BAC-TRBA0143_n)
0
50
100
150 m
Réalisation : Robert Côté 2024
58
61
62
63
63
64
65
66
67
68
69
70
75
76
220
221
222

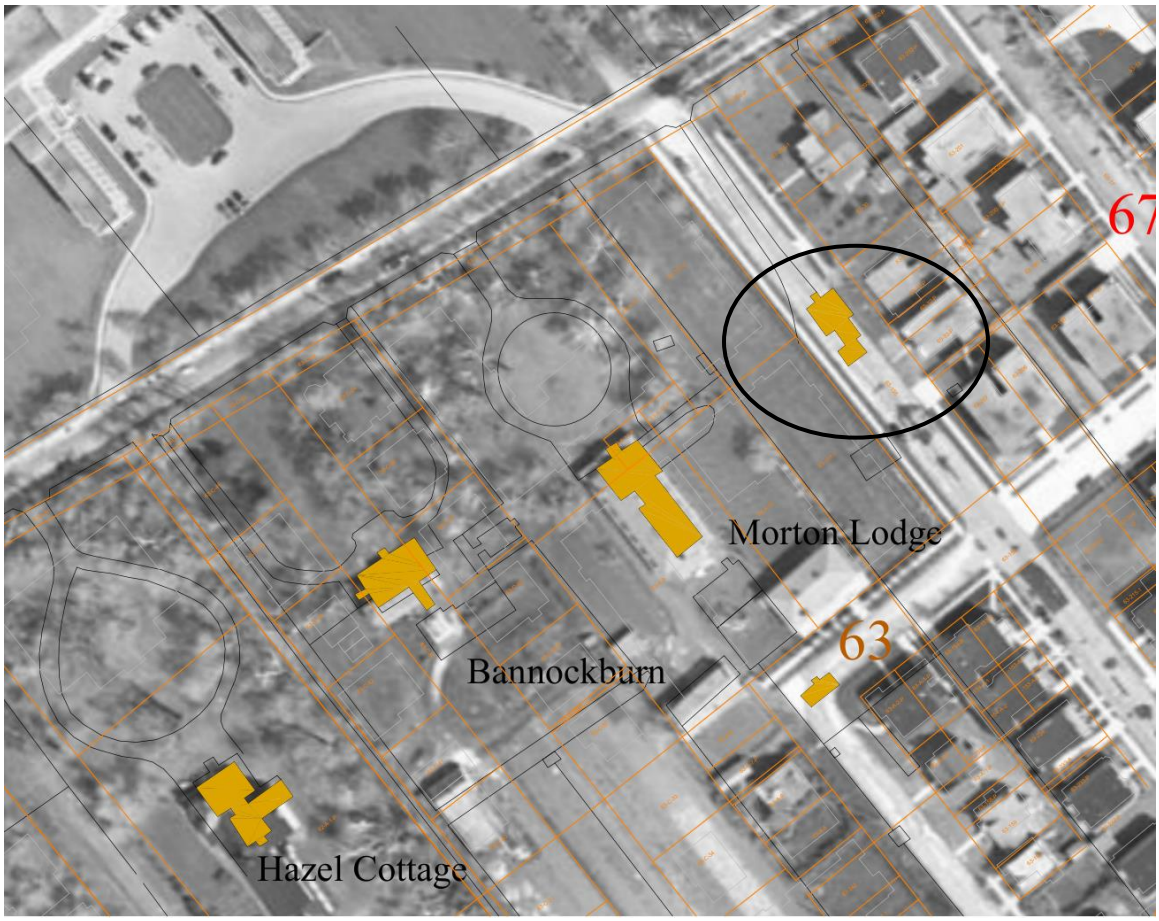

Morphologies de l'occupation en 1867
(Source : Sitwell 1867 BAnQ-321486_4-09)
0
50
100
150 m
Réalisation : Robert Côté 2024
Monument House
Belvidere House
Hotel
Glenburnie
Morton Lodge
Bannockburn
Hazel Cottage
Belvenia
79
76
68
75
67
66
69
63
65
70
64
221
222
220
62
61
58
63


Morphologies de l'occupation en 1923
(Source : Underwriter's 1923 BAnQ-03Q_P600S4SS1D31_055)
0
50
100
150 m
Réalisation : Robert Côté 2024
79
76
75
68
67
66
69
63
65
70
62
64
221
61
58
63
220
222


Morphologies de l'occupation en 1947
(Source : Canadian Pacific Air Line 1947-BAnQ-03Q_P690P21_30)
0
50
100
150 m
Réalisation : Robert Côté 2024
79
76
68
75
67
66
69
63
65
70
64
221
62
61
58
63
220
222


Le découpage cadastral
0
50
100
150 m
Réalisation : Robert Côté 2024
79
76
75
68
67
66
69
63
65
70
62
64
221
61
58
63
220
222

À l'est de Morton Lodge : le cottage Brunton-Pentland
2. Répertoire des titres autour du site CeEt-980



Site de la maison de campagne Brunton-Pentland.
(Sitwell 1867 BAnQ-321486_4-09 sur Canadian Pacific Air Lines 1947 BAnQ-03Q, P690)

Robert Côté, géohistorien
Février 2024

Lots cadastraux 55 à 79 Paroisse Notre-Dame
Fief Saint-Jean et extension ouest

Lignée des propriétaires :
Compagnie à Jean Bourdon (fief St-Jean) 1639 – Henry Pinguet (partie) – Noel Morin (partie) – Louis Sédillot (partie) – Robert Caron (partie) – Charles Aubert de la Chenaye et Charles Bazire, négociants 1675 et 1677 - Michel Sarrazin, médecin 1709 – Héritiers Sarrazin en 1756 – Jacques Cartier Langevin (partie est) 1757 – Charles Turpin (Marie Joseph Bailly de Messein) (partie ouest) 1757 - Louis Borgia Levasseur (partie nord-est) en 1757 – James Murray 1762 et 1763 – Henry Caldwell 1799 -

Concession de 50 arpents du fief St-Jean
Compagnie des Cent Associés par M. de Montmagny à Jean Bourdon
1637-05-23
1639-04-05 sceau

Concession de 30 arpents du fief St-Jean
Cie de la Nouvelle France à Jean Bourdon
1646-08-16
1649-03-29 sceau

Concession de 21 et 25 arpents du fief St-Jean
De Lauzon, gouverneur à Jean Bourdon
1652-02-01 et 1652-02-27

Concession de partie sud de 12 arpents du fief St-Jean
Dargenson, gouverneur à Jean Bourdon
1659-09-12

Permission de bâtir le moulin è vent
De Lauzon à Jean Bourdon
1659-12-31

Concession
Foi et hommage du fief Saint-Jean
Bourdon, Jean, procureur général
1667-12-16
« …icelui fief consistant en soixante arpents de terre, joignant d'un côté Noel Morin, d'autre côté Henri Pinguet, d'un bout la grande allée, d'autre bout le coteau Sainte-Geneviève,…quantité de terre il a dit être en nature de labour, et que les maisons consistant en un grand corps de logis, et un petit corps de logis dans lequel est une chapelle deux granges et trois écuries… »

Vente de 60 arpents (concession 1)
Caron, Robert & uxor à D'Ailleboust de Musseaux
Durand, Jean, notaire

1654-05-24

Vente
D'Ailleboust de Musseaux à Jean Madry pour Charles Aubert de la Chenaye
Audouart, Guillaume, notaire
1659-08-08

Recensement 1666
Pinguet, Henry, 78, habitant veuf; (concession à l'est du fief)
Pinguet, Noel, 35, fils;
Dupont, Marie Magdeleine, 30, sa femme;
Marie Magdeleine, 12;
Jean, 10;
Pierre, 7;
Anne, 5;
Catherine, 3;
Binet, René, 25, domestique engagé;
Delaforest, Urbain, 20, engagé.

Recensement 1666
Le Sueur, Messire Jean, 66, prêtre curé de Saint-Laurent; (le fief Saint-Jean)
Bourdon, Jean, 65, seigneur de Saint-François, procureur général du roi au conseil;
Gasnier, Anne, 32, sa femme;
Jean-François Bourdon sieur de Dombourg, 19;
Bourdon, Jacques sieur d'Auray, 13;
André ?, 30;
Dubuc, Jean, 27;
Benoist, Denis, 20;
Du Vallon, Pierre, 25;
Fandier, Pierre, 18;
Marcereau, Pierre, 14;
Talon, Lucien, 22;
Léonard, Jean, 16; et
Bonnet, Etienne, 22, domestiques;
Fournet, Pierre, 24, meunier engagé.

Recensement 1666
Morin, Noël 57, charron habitant; (1er concession à l'ouest du fief)
Desportes, Hélène 46, sa femme;
Nicolas 22;
Jean-Baptiste 21;
Alphonse 15;
Charles 11;
Marie Magdeleine 9;
Marie Charlotte de Poyetiers, veuve de Joseph Hébert;
Jean Ballié 26, domestique engagé.

Recensement 1666
Cedillot, Louis, 66, habitant; (2ieme concession à l'ouest du fief)
Grimoult, Marie, 60, sa femme;
Jean, 19;
Dubois, Jacques, 23, domestique engagé;
Pelletier, François, 18, engagé.

Déclaration au terrier des Indes
Morin, Noël par Jean Morin (concession 1 ouest)
1667-12-03
« …la conciftance de Cinquante huict arpens de terre en…fur laqlle hrum? de terre le dit morin a fst conftruire trois corps de logis dont deux ont une chambre a feu chacun cave & grenier & le troifiefme fervant de boutique & grenier deffus avec une grange,Et ? arpens et demy clos de pieux fervant de jardin et Court…Conceffion…vingt fix avril 1645…tenir la conciftance de Cinqte arpens de terre joignante lef fufdz …defquels Cinqt arpens ledit Noel Morin père a donné a bail dheritage en rente fonciere ldits arpens A Jean parrault Lequel a vendu depuis a Jean Poitra…Cinqte arpens de terre Aud Noel Morin par appartenant par Adjudication qui luy en a efté faicte par le Confeil de La traitte lors eftably ch le Roy en la Nouvelle France faict en datte du vingtiefme de decembre gby Cinqte Neuf figne Audouart Aubas duquel acte df Coppie collationné fur la main H figné Audouart du contract de vente ftr def? Cinqt Arpens de terre ch Guillaumme bauft? Et Jean Broff? au fieur bourdon ftipullant pour la Communaute, aubas duquel contract…laql adjudication faicte au fr Morin pour la fomme de quatre vingt dix livres, laql quittance du Cinq avril gby foixante…joignantes d'un cofté les terres du fr Bourdon Cr Gnal au Connl fouverain, dautre lef terres de Louis fedilot, par un bout a lagrande Allée, Et dautre bout La Riviere ft Charles… »

Marché
Maurisset, Mathurin, charpentier de moulins envers Charles Aubert de la Chenaye
Rageot, Gilles, notaire
1668-04-02
« …construire un moulin à vent avec fondements sur pilotis et couverture en planche, à la côte Sainte-Geneviève… »

Déclaration au terrier des Indes
Sedillot, Louis (concession 2 ouest)
1668-07-08
« …Quarante arpens de terre a prendre fur trois de front au cofteau faincte geneviefve joignant dun cofté Noel Morin, dautre cofté charles auber fr de lachenaye dun boutleq Cofteau fte geneviefve & daut bout Mathieu amiot dit Villeneufve…conceffion…neufieme mars 1645…Laquelle dite terre eft en valeur en nature de labour & ayant fur jcelle…en laqlle jl faict fa refidence et une ? avec une grange et une eftable… »

Marché

Touchet, Thomas et Simon Bourbault, charpentiers envers Charles Aubert de la Chenaye, marchand
Becquet, Romain, notaire
1669-11-25
« …construire une maison de colombage avec les mêmes dimensions, galerie, escalier, chambre, cabinets et appentis que celle du sieur de la Garenne à Lotainville, à la côte Sainte-Geneviève… »

Marché
Lechevallier, René et Léonard Leblanc, maçons de Beauport envers Mathurin Morisset, charpentier entrepreneur de moulin
Becquet, Romain, notaire
1670-03-25
« …faire la maçonnerie de la tour d'un moulin à vent, appartenant à Charles Aubert de la Chenaye, à la côte Saint-Jean, d'après les dessins de MM et de Ca de la C et le contrat passé devant Gilles Rageot, le 2 avril 1668… »

Cession et donation par testament
Sedilot, Veuve Louis (Marie Grimou) à ses enfants
Becquet, Romain, notaire
1675-09-27

Vente à 3 000 livres et 20 livres de pot de vin et efplingles
Sédilot de Brifval, Adrien, Estienne Sedilot de Desnoyers, Jean Sedilot de Montreuil, Marguerite Sedilot (Jean Aubuchon), Marie Sedilot (René Blanchet) et Yvan Chesnier (feu Jacqueline Sedilot) à Charles Bazire , marchand bourgeois
Becquet, Romain, notaire
1675-09-28
« …une habitation fcize en la Cofte de fainte jeneviefve, Contenant quatre vingt trois arpens de terre ou environ tant en labour, prairie, fredoche que Bois debout, avec maifon logeable, grange, eftable, Court jardin, Clofture & autres choses en dependant… tenant d'une part au fieur acquereur, d'autr au fieur noel morin, aboutiffant par derriere fur le bord de la riviere ft charles, & par devant aboutiffant aux terres des repntans le feu fr de la teferie; eftant en la Cenfive du domaine royal de Cette ville de Quebecq…»

Cession de droits successifs
Aubuchon, Jean (Marguerite Sédillot), marchand de Vilmarie à René Blanchet, son beau-frère du Cap de la Madeleine
Becquet, Romain, notaire
1675-09-28
« …heritiers pour un fix^{me} en la fucceffion defq deffunt fedilot & grimou…marie fedilot…René Bernard fr de Bourjolly…trois mille livres provenant de la vente faite au jourdhuy par le f^{r} aubuchon et fes beau freres au proffit de monfieur Bazire par contrat paffé par devant leq notaire d'une habitaon fcize en la Cofte ft^{e} jeneviefve, de la fucceffion def^{q} deffunct fedilot & marie grimou… »

Vente d'une concession en la Coste Ste Genevieve
Morin, Noel et Germain Morin, prêtre, Jean Morin de Rochebelle, Alphonse Morin de Valcourt, Agnes Morin (Ignace Bonhomme), Louise Morin (Charles Cloutier), Marie Madeleine Morin (Gilles Rageot) et Françoise Hebert (Guillaume Fournier) à Charles Bazire pour Charles Aubert de la Chenaye
Becquet, Romain, notaire
1675-11-01
« …deux tiltres en parchemin qui font des Meffieurs de la compagnie figné & Scellé en datte du vingt neuf^e^ mars gbj^e^ quarante neuf, confirmant les conceffions defq terres faictes auq f^r^ noel morin par monfieur de Montmagny lors gouverneur de ce pais, avec deux proces verbaux d'arpentage & bornage defq terres faict par feu Monf^r^ Bourdon lors arpenteur en datte du vingt cinq^e^ d'aouft gbj^e^ Cinquante fix, Et trois^e^ d'avril gbj^e^ Cinquante neuf… »

Vente de la terre de St-Jean à 3 000 livres
Bourdon, Jean François, fils aîné seigneur de Dombourg à Charles Bazire, receveur général des droits du Domaine du Roy et associé de Charles Aubert de la Chenaye, créancier
Becquet, Romain, notaire
1677-08-28
« …La moitié par jndivis de terre appellée vulgairement ft Jean fcituée en la coste de fte Genevieuve, Banlieüe de cette ville concistant en maison, grange, Estable Court, jardin Moulin a vent faisant de bled, farine avec Environ Cent trente trois arpents de terre plus ou moins dont la plus grande partie est En valleur tant en terres Labourables, prairie, que paccages, bornée dun Costé les terres du fr Noel Pinguet et celles des heritiers du feu fieur Marsolet d'autre Costé led fr acquereur en partie comme répresentant le f Noel Morin et d'autre partye Le sr de laNoraye comme réprefentant le sr de villeneuve, d'un bout le Chemin de la grande allée qui va de Quebec au cap Rouge, et dautre bout la Riviere ft Charles…la moitié aussy par jndivis de tous et chacuns les bestiaux meubles et harnois qui font ou doivent estre entre les mains de Jean dubuc fermier de lad terre ainsy quil est porté tant au bail qu'jnventaire… »

Marché
Le Mire, Jean, charpentier de la rivière Saint-Charles envers Jean Larchevesque
Duquet, Pierre, notaire
1680-03-13
« …construire un moulin à vent avec tour en pierre, à la côte Sainte-Geneviève… »

Saisie et adjudication des terres de St-Jean, St-François et Ste-Geneviève à 7 000 livres
Petit, Pierre, héritier de feu Jean Gobin, marchand par Jacques Barbel, notaire sur Guillaume Gaillard, marchand curateur de la succession vacante de Charles Aubert de la Chenaye à Florent de Lacetière, notaire pour Michel Sarrazin, médecin
Prévosté
1709-10-22

Déclaration 227

Sarrazin, Michel, médecin
1726-07-08
« …fief Vulgairement nommé ft Jean…contenant trois arpens de front fur quarante arpens ou Environ de profondeur tenant du costé du Nordest et du fudoüest aux terres en Rotures appartenant audt s. Comparant, par devant au Nord a la petite Riviere ft. Charles et par derriere au sud au fief de la Noraye appartenant a mrs du feminaire de Quebec… »

Déclaration 228
Sarrazin, Michel, médecin
1726-07-10
« …Et dans la banlieüe de cette ville quinze arpens de front fur differentes profondeurs dans lesquels font Enclavés trois arpens de front fur quarante arpens de profondeur qui font en fief Vulgairement nommé de ft Jean …ensorte qu'il ne fubsiste en roture que douze arpens de front…fcavoir Quatre arpens et demy de front sur cinquante arpens de profondeur tenant du costé du Nordest au sr Perthuis et au nommé Chamberlan, au sudouest aux terres cy apres declarées, d'un bout le chemin de la grande allée et d'autre bout une piece de terre de quatre arpens appartenant au noimmé hedouin. Trois arpens de front sur quarente arpens de profondeur Etant au dessus desdt quatre arpens et demy au sudoüest tenant d'un bout aux terres de la Noraye appartenant au feminaire de Quebec, et d'autre bout a la petite Riviere ft. Charles. Trois autres arpens aussy de front fur quarente arpens de profondeur etant au dessus et au fud oüest des fusdt trois arpens ayant les mèmes tenans et aboutissans par les deux bouts et tenant au Nordest audt fief de ft. Jean. Et un arpent et demy aussy de front sur pareille profondeur etant…et au fud'oüest dudt fief de ft. Jean tenant de l'autre costé a une terre appartenant auf. Jean De dieu et ayant les mèmes tenans et aboutissans pare les deux bouts que les terres cy devant declarées; comme ayant acquis toutes les dtes terres y compris ledt fief, sous le nom de ft. Jean, ft. Francois et fte Genevieve…pour la fomme de fept mille Livres et quatre cent Livres pour partie du decret qui en a esté fait sur le s. Guillaume Gaillard Curateur a la fuccession vacante du feu s. Aubert de la Chenaye…sur lesquels douze arpens de terre de front sur lesdtes profondeurs jl ya environ quatre vingt arpens de terre labourable et vingt arpens de prairie… »

Requête pour un chemin de travers
1731-07-08
« …Jean traverfi habitant de la cofte de fte foy tans pour luy que pour tous les autres habitant de la ditte cofte, et prend La liberte de reprefenter a votre grandeur que de puis plus de 45 année ils ont toujours passé par un chemin qui traverfe celuy de la cofte de ft jean a celuy de la grande allée qui a toujours Ete La grande Route pour venir en cette ville y porter tous ce quils ont a vendre Et l'unique chemin aux perfonnes de la haute ville qui ont affaire dans ces coftes de laquelle commodité Et utilité ont veut les priver aujourdhuy, les proprietaire de fes terre ayant fait boucher ces ancien chemin Et ne veulent plus abfolument que perfonne y paffe, Et comme il eft dune neceffité indifpensable davoir un grand chemin qui traverfe de la ditte cofte ft jean audit chemin de la grande allée y en ayant eu un anciennement refervé marque Et fait entre les terres de feu fieur Bourdon Et de feu Pinguet qui a Eté negligé depuis nombre dannées a caufe des molieres

qui si trouvoient lostomne Et le printemps ce qui avoit occafionné de passer depuis ce temps La par celuy qu'on veut leur oter aujourdhuy ce qui Conftate toujours de la neceffité den avoir un cette juste raifon porte le fupliant au nom de tous… »

Mariage à Québec
Sarrazin, Marie Charlotte et Jean Joseph Hyppolite Gauthier de Varennes, enseigne en pied
1746-02-05

Mariage à Paris
Sarrazin de Létang, Claude-Michel et Catherine Marie de Manceaux
1751-10-18

Vente de droits d'héritage à 11 000 livres sur les terres de St-Jean et St-François
Sarrazin, Louise-Charlotte (Jean Hyppolite Gauthier de Varennes), lieutenant à Jacques Cartier Langevin, marchand
Dulaurent, notaire
1757-05-17

Partage des droits sur les terres de St-Jean et St-François
Sarrazin de Létang, Claude-Michel, ingénieur à Paris représenté par Ignace Perthuis (partie sud-ouest) et Jacques Cartier Langevin (partie nord-est)
Barolet, Claude, notaire
1757-08-13

Vente de partie sud-ouest à 9 000 livres
De Sarrazin, M. (Catherine de Monceau) par Saillant notaire à Charles Turpin (Marie Josephte Bailly de Messein), marchand coiffeur
Saillant, notaire?
1758-05-08
« 318 arpents en superficie »

Déclaration à la censive royale
Cartier, Langevin, Jacques
1758-12-28
« …jl possede En la Cenfive de Sa Majesté une terre fcize Cofte ft Jean de deux Cent Cinquante huit arpens En fuperficie… »

Déclaration à la censive royale
Turpin, Charles
1758-12-28
« …jl possede En la Cenfive de Sa Majesté une terre fcize Cofte ft Jean de deux Cent Cinquante huit arpens En fuperficie… »

Vente?
Turpin, Charles (Marie Joseph Bailly) à Jacques Cartier Langevin, marchand

Decharnay, notaire
1759-03-01

Requête en paiement de 1 100 livres pour 2 années de rente
Bailly, Marie Joseph (Charles Turpin) contre Jacques Cartier Langevin, marchand
Conseil militaire
1761-08-05
« …eu egard a ce que le dit cartier na point joui de laditte terre a luy vendue par la demanderesse ayant ete cy devant le Champ de bataille et qu'il n'a commencé a en jouir que la fin de lannée derniere…le Conseil Condamne…cinq cent cinquante livres en espece pour l'annee qui Echoira au premier feptembre prochain… »

Vente de la terre Saint-Jean
Bailly de Messein, Marie Joseph (Charles Turpin) à James Murray, gouverneur
Panet, Jean, notaire
1762-07-08

Procès-verbal
Murray, James, gouverneur de Québec
Plamondon, Ignace, arpenteur
1762-10-19
« …cinq arpents fix perches fix pieds…onze arpents une perche fept pieds…foixante et deux arpents trois quarts en fuperficie…Mefurage de la terre vendue par le feminaire de quebec a monSr muray gouverneur de quebec… »

Adjudication de la terre de Cartier Langevin
Cour à Antoine Saillant, notaire pour James Murray, gouverneur
Conseil militaire
1763-05-28

Sans Bruit (portion est de lot 63) (lot 67)

Lignée des propriétaires :
James Murray Ferme Sans Bruit 1763 – Henry Caldwell Ferme Sans Bruit 1799 –

Vente à 473 livres 6 shillings et 9 deniers courant (portion est)
Caldwell, Henry, écuyer de Belmont à Jean Baptiste Giroux, boucher du faubourg St-Jean
Têtu, Félix, notaire
1802-07-07
« …un certain lopin ou compeau de terre situé près cette ville de Québec et faisant partie de la terre connue sous le nom de Sans bruit, consistant en quatre arpens de front onze arpens ? perches de profondeur fur une ligne courant vingt fept degrès et un tiers Est variation non corrigée de douze degrès trente minutes ouest le long ? uret Ecuyer et fur douze arpens ? douze pieds de profondeur fur une ligne parallele à celle cy defsus au coté fud-ouest ? fieur Louis Gauvreau par acquisition de ce jour, borné par devant au niveau fud du chemin qui conduit à fte Foi et par derriere au niveau de la grande Allée, contenant led terrein ou compeau de terre quarante fept arpens, vingt trois perches et cent huit pieds en superficie, fuivant le Procès Verbal de Monsieur Louis Perrault Arpenteur en date du vingt fix Juin dernier… »

Vente à 1 333 pounds 6 shillings et 8 pences current (lots 67 et 68 chemin Ste-Foy)
Giroux, Jean Baptiste à Alexander Simpson, Esquire cashier Bank of Montreal
McPherson, Laughlan Thomas, notaire
1832-07-21
« …all that certain farm, Lot, or parcel of land situate near the said City of Quebec, forming part and parcel of the land or farm known by the name of Sansbruit consisting of four arpents in front, and in depth consisting that is to say, eleven arpents and five perches upon a line running South twenty seven degrees and one third East (variation non corrected of twelve degrees and thirty minute West along the line of separation with Charles Stewart, Esquire, or his representatives and twelve arpents one perche and twelve feet upon a line parallel to the line before described on the South West side along the line in separation with Louis Gauvreau or his representatives, bounded in front by the South line of the road leading from the City of Quebec to Saint Foy and in the rear by the North line of the road of the Grande Allée, and containing forty seven arpents, twenty three perches and one hundred and eight feet in superficie, or thereabout more or less; together with all and every the dependencies and appartenances, rights, privileges…And it is herely agreed that the said Alexander Simpson his heirs or assijus may divide and subdivide the aforesaid ground ans parcel the same out into building lots or emplacements or otherwises and sell and dispose of the said land or ground so divided, sub-divided and parcel out into building lots or emplacements…"

Vente du lot 67
Simpson, Alexander à Nathaniel Jones
1835-10-22

Vente des lots 67 et 63-A
Jones, Nathaniel, merchant de Montéal à Thomas Allen Stayner, Deputy Post Master General de Québec
Lindsay, Errol Boyd, notaire
1835-10-24
Enr. 2339 The Quebec Gazette du 25 février 1836
« …A certain extend or parcel of land consisting of two lots; number twenty-one and twenty-two, and making part and parcel of a farm heretofore known as Sans bruit, and now called Belvidère, situate in the banlieue of the said city of Quebec, on the road leading to St. Foy, the said lot number twenty-one, containing two arpents, forty-five perches and forty-nine feet, or thereabouts in superficies, and the lot number twenty-two, two arpents, forty nine perches, and three hundred and sixteen feet, also in superficies, and joining each other; the whole extend bounded in front by St. Foy road aforesaid, in rear by the lot number eighteen, on the westerly side by Mrs Pentland, and on the easterly side by Belvidère road, through….Secondly all that certain lot or parcel of land situate, lying and being in the said banlieue of Quebec, bounded in front by St. Foy road aforesaid, in rear by land in the occupation and possession of John Saxton Campbell, Esquire, on one side towards the east by the representatives of the late William Thomas, and towards the west by John Bruce, esquire, and containing about one acre in front by about seven acres in depth, more or less, as the same is now fenced in, being in a line with the lower part of the garden fence of the said John Saxton Campbell, together with the dwelling house and other buildings thereon erected, and the right of a road from the said St. Foy road, to the road of the Grande Allée…"

Vente à 200 pounds
Stayner, Thomas Allen, de Toronto par Thomas Sutherland Stayner à David Douglas Young, merchant
Bowen, Noel Hill, notaire no 2555
1864-01-25
Enr. 28750 du 1864-02-19
« …A certain extent or parcel of land held in the tenure of free and common soccage, consisting of two lots numbers 'Twenty-one' and 'Twenty two' and making part and parcel of a farm heretofore known as Sans Bruit and now called Belvidere situated in the Banlieue of the said City of Quebec on the road leading to St. Foye, as more emply designated on a plan thereof deposited by Alexander Simpson in the office of L.T. Macpherson, notary at Quebec, the said lot number 'Twenty one' containing two arpents forty five perches and forty nine feet or thereabouts in superficies and the lot number 'twenty two' containing two arpens fifty nine perches and three hundred and sixteen feet also in superficies and joining each other, the whole extent bounded in front by St. Foy road aforesaid, in rear by the lot designated on the said plan as the number eighteen, on the westerly side by the lot of ground hereinafter described and on the Easterly side by the Belvidère road, through which road the said purchaser his heirs and assigns will have the right of way and passage free and un restrained at all time. And secondly. A certain other lot or parcel of land and premises at the same place bounded and abutted as follows, that is to say: in front towards the north west by the St. Foy road, in rear towards the south East by the road of the Grande Allée, on one side towards the

south west partly by the property of the said purchaser representing William Petry fronting on the St. Foy road and partly by the property of Joseph Knight Boswell representing Thomas Gibb fronting on the Grande Allée and on the other side towards the north East partly by the property hereinabove firstly described and partly by the properties of the representatives of Jean Baptiste Giroux and containing twelve arpens sixty four perches and one hundred and eight feet french measure in superficies, as the same is more particularly described in certain Letters Patent…to Arthur McDonald and Charlotte Walter, his wife, together with the dwelling house and other buildings thereon erected and being, circumstances & dependencies…"

Livre de renvoi du lot 63 Notre-Dame de Québec
Gunn, Sarah veuve D.D. Young
Fortin, P., commissaire
1873-11-27
« …Borné au Nord par le Chemin Ste-Foy, au Sud par la ligne limitative sud de la Banlieue et le No 66, à l'Est par le Chemin de Belvédère, et les nos 66, 65, et 64, et à l'ouest par un passage mitoyen, mesurant neuf-cent-trente-deux pieds et six pouces sur le Chemin Ste Foye, six-cent-trois pieds sur la ligne limitative sud de la Banlieue, six-cent-soixante-quinze pieds sur la ligne qui le divise des nos 66, 65, et 64, quatre-cent-trente-cinq pieds sur le Chemin de Belvédère, trois-cent-quarante quatre-pieds sur la ligne qui le divise du no 66, et mille deux cent-soixante-pieds sur la ligne qui le divise du no 62; Contenant en superficie trente-un arpents, et quatre-vingt-dix-neuf perches (31-99-00)… »- P. Subd. 14 oct. 1907 (A.B.C.); P. Subd. 9 Nov. 1911 (1 à 129); P. Subd. 25 juin 1913 (130); Red. 8 février 1915 (130a, 131 à 196); Red. 25 Sept 1929 (197-242)

Mariage
Young fils, David Douglas et Katie Crawford
Austin, Henry Charles, notaire
1879-04-02
Enr. 57535 du 1879-04-15

Déclaration
Young, David Douglas
Enr. B141-67415

Donation de 10 000$ à prendre sur la succession de D.D, Young, père
Young fils, David Douglas, merchant de Saint-Roch Nord à Katie Crawford veuve D.D.Young et George Burns Symes Young curateur
Austin, Henry C., notaire no 8210
1883-05-19
Enr. 67430 du 1883-05-21
« …one undivided ninth share of him …of the following Real Estate belonging to the Estate and Succession of the said late David Douglas Young…the Lots numbers two thousand five hundred and forty five (2545) + two thousand six hundred and ninety for Saint Lewis Ward of the City of Quebec…(2159) for Saint Peters Ward of the aid City of

Quebec. Lots numbers sixty three (63) and sixty seven (67) of the cadastral plan and Book of reference thereto of the Parish Notre Dame of Quebec Banlieue of Quebec…"

L'Électeur du 1 mai 1891
"…Incendie a Sainte-Foye – Hier soir, vers 9 h. 30, un incendie a complètement détruit une maison appartenant à la succession Young, et occupée par M. John Hunt, cultivateur, aux coins du chemin Sainte-Foye et de la route du Belvédère. La famille Hunt a réussi à sauver une partie des meubles, mais a perdu tout le linge, et environ 800 minots de patates ont été endommagées. On ne sait pas comment le feu s'est déclaré. M. Hunt n'était assuré que pour un faible montant. Les flammes se sont communiquées à la maison voisine Morton Lodge, mais les occupants de cette maison ont réussi, après beaucoup de travail, à éteindre les flammes… »

Bail
En faveur de John Hunt
1894

Vente à 6 000 piastres
Young, Héritiers D.D. Young à William Carrier, marchand de fleur (farine)
Leclerc, Louis, notaire no 16018
1894-02-14
Enr. 91404 du 1894-02-17
« …1^{o} lopin de terrein situé en la Paroisse Notre Dame de Québec, dans la Banlieue de la cite de Quebec, formant le coin sud-Ouest des chemins de Ste Foye et du Belvedère, contenant trois cent cinquante et un pieds six pouces sur le chemin Ste Foye, trois cent quarante quatre pieds au bout de la profondeur, quatre cent trente cinq pieds sur la route du Belvédere, et cinq cent quatre pieds dans l'allignement Ouest adjoignant le No. 63 ci-après décrit. Le dit lot de terrein étant connu sous le numéro soixante sept (67) du Cadastre de la dite Paroisse Notre Dame de Québec, comté de Quebec. 2^{o} Un lot de terre situé au même lieu Paroisse Notre Dame de Quebec, coté sud du chemin Ste Foye adjoignant au Nord Est le lot dessus décrit, mesurant cinq cent quatre vingt un pieds sur le chemin de Ste Foye, six cent trois pieds de large dans la ligne limitative avec les terres de la Paroisse St Colomb de Sillery vers le sud, Onze cent soixante dix neuf pieds dans la ligne est et douze cent soixante pieds du coté Ouest, donnant une superficie de vingt sept arpents une perche, borné à l'Est aux lots Nos 67-66-65 et 64 sur la route de Belvedere, et a l'ouest a une route. Le dit lot de terre étant connu sous le numéro soixante trois (No 63) du Cadastre de la Paroisse Notre Dame de Quebec, Banlieue de Quebec avec la maison et autres batisses dessus construites et dépendances. 3^{o} Un lot de figure irrégulière, situé en la Paroisse St Colomb de Sillery adjoignant et contigu au lot No 63 dessus décrit…contenant trois arpents trois perches et neuf pieds dans la ligne Nord, un arpent un pied sur le chemin St Louis…le numéro deux cent vingt (220) de la Paroisse St Colomb de Sillery…avec le droit de passage pour le dit acquéreur ses heritiers et ayans cause à perpetuité, par le chemin conduisant du chemin Ste Foye au chemin St Louis entre la propriété dessus vendue et la terre de Botterell…neanmoins l'acquereur sera tenu de souffrir le bail en faveur de John Hunt du lot No qui expirera le premier mai prochain… »

L'Électeur du 8 mars 1894
« …M. Wm Carrier, marchand de farine en gros, vient de faire l'acquisition de Morton Lodge, propriété de la succession D.D. Young, située chemin Ste-Foye. M. Carrier commencera dès la semaine prochaine la construction d'un cottage pour remplacer Morton Lodge et en faire sa résidence… »

Hérédité
Carrier, Mme Wm
Enr. B208-111132 du 1903-04-21

Vente de partie non subdivisée
Carrier, Succession Wm à Wm Penney
Enr. B269-146787 du 1913-12-15

Annuaire Marcotte 1923-1924
Avenue Belvedère
Rue Calixa Lavallée
Rue Bégin
-(Villa Victoria) Marois Alf. E., de A.E. Marois, Ltée
-Falardeau, Napoléon, tanneur
-Hunt, Edward, gardener
Hunt, Joseph, cochman
Hunt, Wm, farmer
-Hessel Grove
Propriété Châteauvert 653 chemin Ste-Foy
Quebec Ski Club

68-1 et 75-1 Charles Tracy 329 ch Ste Foy en 1928

Permis 2948, Ville de Québec
1929-04-29
« …Jos. Brodrique, propriétaire, construit une maison à deux logements, en bois et en brique, à deux étages, avec toit plat, de 57 pi sur 175 pi, sur un terrain de 95 pi sur 52 pi ?, au coin du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Calixa Lavallée (cad. 63-15,-16 Notre-Dame de Québec) au coût de $15 100… »

Sans Bruit (portion centre est de lot 63)
Cottage Brunton-Pentland

Lignée des propriétaires :
Cie de la Nouvelle France – Noel Morin (Hélène Desportes) (arpents^2 portion est) 1649 – Charles Aubert de la Chenaye 1675 – Michel Sarrazin 1709 – Michel Sarrazin en 1726 – Héritriers Sarrazin en 1757 – Jacques Cartier Langevin, marchand 1757 - James Murray 1763 – Henry Caldwell 1799 – Louis Gauvreau, tanneur (1a14' x 12a3pe) 1802 – Veuve Louis Gauvreau tanneur en 1805 - Joseph Dupont 1810 – William Thomas (Hannah Needham) baker 1814 – William Pentland (Jane Maria Brunton) marchand 1823 – Arthur McDonald (Charlotte Walter) ca1840 – Thomas Allen Stayner, maître de poste 1845 – David Douglas Young (Sarah Gunn) marchand 1864 – Veuve D.D. Young (Sarah Gunn) en 1873 – William Carrier, marchand de farine 1894 – Veuve William Carrier en 1909 – Paul Tourigny et Alfred Eugène Marois 1913 – Morcellement 63-156 (Rue) 1915 -

Vente à 127 livres et 2 deniers courant (portion centre est)
Caldwell, Honorable Henry, écuyer de Belmont à Louis Gauvreau fils, tanneur de la rue St-Jean
Têtu, Félix, notaire
1802-07-07
« …un certain lopin ou Compeau de terre situé près cette ville de Québec et faisant partie de la terre connue sous le nom de Sans bruit, consistant en un arpent et quatorze pieds de front fur le chemin qui conduit à Ste foi fur douze arpens une perche et douze pieds de profondeur du coté Nord'est fur une ligne courant vingt fept degrès et un tiers Est variation non corrigée de douze degrès trente minutes ouest le long du Sieur Jean Baptiste giroux, qui a acquis cejour devant les notaires fusd et foufsignés et fur douze arpens et trois perches de profondeur du coté fud-ouest, fur une ligne parallele, aubout de laquelle d profondeur, le dit compeau de terre n'a qu'un arpent de front au niveau du chemin dit la grande Allée, borné pardevant aud chemin de fte foi, par derriere à lad grande Allée, d'un coté au Nord-est aud Jean Baptiste Giroux et d'autre coté au fud-ouest à une autre portion de lad terre de fans bruit promise à fieur Anthony Anderson contenant led terrein douze arpens soixante et dix perches et vingt fix pieds en superficie,,fuivant le procès verbal de Monsieur Louis Perrault Arpenteur juré de cetted Province en date du vingt fix juin dernier… »

Louis Gauvreau 12 arpents 70 perches 26 pieds vers 1805 selon plan du séminaire ASQ-z-135.

Vente
Gauvreau, Louis à Joseph Dupont
Bélanger, Jean, notaire no 2344
1810-08-27

Vente
Dupont, Joseph et uxor à William Thomas
Bélanger, Jean, notaire no 4380

1814-06-25

William Thomas en 1822 selon acte voisin.

Vente à 1 200 pounds (portion centre est)
Thomas, William (Hannah Needham), baker à Jane Maria Brunton (William Pentland) merchant
MacPherson, Laughlan Thomas, notaire
1823-01-28
« …a certain lot or parcel of land situated near the city of Quebec and forming part of the land known under the name of sans bruit consisting of one arpent and fourteen feet in front on the road leading to St. Foy and twelve arpents one perch and twelve feet in depth on the North East side on a line running twenty seven degrees and a third East (variation not corrected of twelve degrees and thirty minutes West) along the premises of Jean Baptiste Giroux and twelve arpents three perches in depth on the South West side on a parelell line at the end of which depth the said lot of land hath only one arpent in front on a level with the road of the Grande Allee bounded and abutted as follows in front by the road of St Foy aforesaid in rear by the Grande Allee on one side towards the North East by the said Jean Baptiste Giroux and on the other side towards the South West by John Saxton Campbell representing Anthony Anderson the said lot or parcel of land containing twelve arpents seventy perches and twenty six feet in superficie according to the proces verbal of Mr Louis Perrault sworn surveyor dated twenty sixth June one thousand Eight hundred and two; together with the dwelling house barn stables Coach house and all and every the dependencies…"

Décret volontaire de vente par shérif (portion centre est)
Brunton, Jane Maria (William Pentland)
1826-02-11
Enr. 615 Quebec Gazette du 9 mars 1826
« …and on the other side to the south west by John Saxton Campbell, the representative of Anthony Anderson…sold and adjudged, to the highest and last bidder, at my Office, in the Court House in the said cite of Quebec, on MONDAY SEVENTEENTH day of JULY next… »

Quebec Mercury du 29 avril 1837 (portion centre est)?
« …FOR SALE OR TO LET. A HOUSE AND FARM, containing 13 acres of ground, situate on the St. Foy Road, known as Poplar Avenue, exactly one mile beyond the limits of the city. If sold, a Sheriff's title will be granted. For particulars apply to F. D'Estimauville, Esquire, or WM. PENTLAND. Quebec, 18th April 1837…"

Le Canadien du 17 juillet 1837 (portion centre est)
« …VENTE PAR LE SHERIF – No. 767 Sandford Hoyt vs William Pentland. Un terrain bâti, de 1 arpent 14 pieds sur 12 arpents et quelques perches, faisant partie de la terre connue sous le nom de Sans-bruit sur le chemin de Ste. Foy. Le 14 août… »

Saisie sur requête de Arthur McDonald sur les biens de William Pentland (partie centre est)
Pentland, William (Jane Maria Brounton), merchant de Ste-Foy
1838-12-04
Enr. 1462 The Quebec Gazette du 6 décembre 1838
« …A certain lot or parcel of land situate near the city of Quebec, and forming part of the land known under the name of Sans Bruit, consisting of one arpent and fourteen feet in front, on the road leading to St. Foi, and twelve arpents one perch and twelve feet in depth on the north east side, on a line running twenty seven degrees and a third east, (variation not corrected of twelve degrees and thirty minutes west) along the premises of Jean Baptiste Giroux, or his representatives, and twelve arpents three perches in depth on the south west side, on a parallel line, at the end of which depth the said lot of land hath only one arpent in front on a level with the road of the Grande Allée; bounded and abutted as follows: in front by the road of St. Foi aforesaid, in rear by the Grande Allée, on one side towards the north east by the said Jean Baptiste Giroux, or his representatives, and on the other side towards the south west by John Saxton Campbell or his representatives – the said lot or parcel of land containing twelve arpents, seventy perches and twenty six feet in superficies, according to the Procès Verbal of Mr. Louis Perrault, sworn surveyor, dated the twenty sixth day of June, one thousand eight hundred and two – together with the dwelling house, , barn, stables, coach house, and all and every dependencies…To be sold at my office, in the court house, in the said city of Quebec, on the SIXTH day of APRIL next…"

Quebec Mercury du 4 décembre 1841 (portion centre est)
"…COUNTRY RESIDENCE, FOR SALE OR TO LET, And immediate possession given, THAT pleasantly situated property on the St. Foy Road, known as Poplar Grove, lately occupied by Wm. Pentland, Esquire. It extends back to the St. Lewis Road, where another cottage could be built, as there are 13 acres of land. Apply to J.J. SIMS, Upper Town Market Place Agent for the proprietor. Quebec, 22d July, 1841…"

Arthur McDonald (portion centre est 1a14' x 12a3pe) entre William Petry à l'ouest et T.A. Stayner, Dr Hoyt et Wm Pentland à l'est en 1844-08-29 selon plan Thomas Parke.

Annuaire Hawkins 1844-1845
Pentland, Wm Timber broker-Belvedire Road (lot cadastral 65)

Vente (portion centre est)
McDonald, Arthur (Charlotte Walter), cashier de Hamilton par Robert Scott à Thomas Allen Stayner, maître général des postes de Montréal
Griffin Henry, notaire de Montréal
1845-02-18
Enr. 685 du protonotaire Burroughs & Huot
« …all that certain lot of land and premises, situated, lying and being in the banlieue of the city of Quebec, in Lower Canada aforesaid; bounded and abutted as follows, that is to say: in front towards the north west by the St. Foy road, in rear towards the south east by the road of the Grande Allée, on one side towards the south west, partly by the

property belonging to William Petry, fronting on the said St. Foy road, and partly by property belonging to Thomas Gibb, fronting on the Grande Allée, and on the other side toward the north east by the properties of the representatives of Jean Baptiste Giroux…together with all and every the houses, barns, stables and other buildings thereon erected…"

Annuaire Hawkins 1847-1848
Pentland, Wm Belvidere Road (lot cadastral 65)

Vente à 200 pounds
Stayner, Thomas Allen, de Toronto par Thomas Sutherland Stayner à David Douglas Young, merchant
Bowen, Noel Hill, notaire no 2555
1864-01-25
Enr. 28750 du 1864-02-19
« …A certain extent or parcel of land held in the tenure of free and common soccage, consisting of two lots numbers 'Twenty-one' and 'Twenty two' and making part and parcel of a farm heretofore known as Sans Bruit and now called Belvidere situated in the Banlieue of the said City of Quebec on the road leading to St. Foye, as more emply designated on a plan thereof deposited by Alexander Simpson in the office of L.T. Macpherson, notary at Quebec, the said lot number 'Twenty one' containing two arpents forty five perches and forty nine feet or thereabouts in superficies and the lot number 'twenty two' containing two arpens fifty nine perches and three hundred and sixteen feet also in superficies and joining each other, the whole extent bounded in front by St. Foy road aforesaid, in rear by the lot designated on the said plan as the number eighteen, on the westerly side by the lot of ground hereinafter described and on the Easterly side by the Belvidère road, through which road the said purchaser his heirs and assigns will have the right of way and passage free and un restrained at all time. And secondly. A certain other lot or parcel of land and premises at the same place bounded and abutted as follows, that is to say: in front towards the north west by the St. Foy road, in rear towards the south East by the road of the Grande Allée, on one side towards the south west partly by the property of the said purchaser representing William Petry fronting on the St. Foy road and partly by the property of Joseph Knight Boswell representing Thomas Gibb fronting on the Grande Allée and on the other side towards the north East partly by the property hereinabove firstly described and partly by the properties of the representatives of Jean Baptiste Giroux and containing twelve arpens sixty four perches and one hundred and eight feet french measure in superficies, as the same is more particularly described in certain Letters Patent…to Arthur McDonald and Charlotte Walter, his wife, together with the dwelling house and other buildings thereon erected and being, circumstances & dependencies…"

Morning Chronicle and commercial and Shipping Gazette du 19 mai 1869
"…For Sale or to Let – with immediate possession: THE Cottage with garden and land attached, known as 'Bannockburn" adjoining the residence of the late D.D. Young, Esq., on the St. Foy Road. – ALSO – <u>A Cottage and about eighteen acres of land, known as "Sans Bruit" on the St. Foy Road, situated on the East side of the residence of the late</u>

D.D. Young, Esq. – ALSO – The House No. 41, St. Genevieve Street, Cape. – ALSO – A property on Champlain Street, Lower Town, formerly used as a Wesleyan Chapel. Apply to J.R. Young A.F.A. Knight, Executors May 14, 1869…"

Marché???
Hémond, Alexis, entrepreneur envers Charles Wilson
Clapham, John Greaves, notaire no 4732
1869-10-02
"…construire une grange et une étable en bois, appartenant à feu David D. Young, coin chemin Sainte-Foy et Belvédère. 1 p. spécifications… »

Livre de renvoi du lot 63 Notre-Dame de Québec
Gunn, Sarah veuve D.D. Young
Fortin, P., commissaire
1873-11-27
« …Borné au Nord par le Chemin Ste-Foy, au Sud par la ligne limitative sud de la Banlieue et le No 66, à l'Est par le Chemin de Belvédère, et les nos 66, 65, et 64, et à l'ouest par un passage mitoyen, mesurant neuf-cent-trente-deux pieds et six pouces sur le Chemin Ste Foye, six-cent-trois pieds sur la ligne limitative sud de la Banlieue, six-cent-soixante-quinze pieds sur la ligne qui le divise des nos 66, 65, et 64, quatre-cent-trente-cinq pieds sur le Chemin de Belvédère, trois-cent-quarante quatre-pieds sur la ligne qui le divise du no 66, et mille deux cent-soixante-pieds sur la ligne qui le divise du no 62; Contenant en superficie trente-un arpents, et quatre-vingt-dix-neuf perches (31-99-00)… »- P. Subd. 14 oct. 1907 (A.B.C.); P. Subd. 9 Nov. 1911 (1 à 129); P. Subd. 25 juin 1913 (130); Red. 8 février 1915 (130a, 131 à 196); Red. 25 Sept 1929 (197-242)

Mariage
Young fils, David Douglas et Katie Crawford
Austin, Henry Charles, notaire
1879-04-02
Enr. 57535 du 1879-04-15

Déclaration
Young, David Douglas
Enr. B141-67415

Donation de 10 000$ à prendre sur la succession de D.D, Young, père
Young fils, David Douglas, merchant de Saint-Roch Nord à Katie Crawford et George Burns Symes Young curateur
Austin, Henry C., notaire no 8210
1883-05-19
Enr. 67430 du 1883-05-21
« …one undivided ninth share of him …of the following Real Estate belonging to the Estate and Succession of the said late David Douglas Young…the Lots numbers two thousand five hundred and forty five (2545) + two thousand six hundred and ninety for Saint Lewis Ward of the City of Quebec…(2159) for Saint Peters Ward of the aid City of

Quebec. Lots numbers sixty three (63) and sixty seven (67) of the cadastral plan and Book of reference thereto of the Parish Notre Dame of Quebec Banlieue of Quebec…"

Annuaire Boulanger & Marcotte 1890-1891
Hunt, John, cultivateur, St F rd
Thomson, Henry, courtier St F rd
Thomson, Andrew, marchand St F rd
Thomson, George, St F rd
Thomson, John C., merchant, president of W.M.C.A., St F rd

Recensement 1891 Québec Banlieue
Maison S3/12 Famille 91
Thomson, Henry 51 ans priest Civil Service
Maison W3/10 Famille 92
Hunt, John 56 ans farmer 10 employés
Hunt, Mary A. 50 ans
Hunt, John 19 ans laborer
Hunt, Henry 24 ans
Hunt, Edward 17 ans
Hunt, Thomas 16 ans
Hunt, Joseph 14 ans
Hunt, Agnes 21 ans
Hunt, Nromia 13 ans
Maison W2/8 Famille 93
Duval, Bruno 45 ans Civil Service Crown Land

Annuaire Boulanger & Marcotte 1891-1892
Thomson. Henry, Ste Foy Road
Duval, Bruno, employé civil, civil service clerk, Ste Foy road

L'évévement du 1 mai 1891
"…Incendie – Pendant la veillée, hier soir, un incendie désastreux a détruit de fond en comble la maison occupée par M. John Hunt, cultivateur, et située sur le chemin Ste-Foye, près du Belvedère. Le feu a sévi avec tant de violence que peu d'effets ont été sauvés. Les pertes dépassent $1,000; il a $800 d'assurance sur ses effets; mais nous ignorons pour combien il a d'assurance sur sa maison. Une autre maison de M. Hunt a aussi failli être incendiée. Pendant l'incendie, les voisins sont accourus en grand nombre pour aider les incendiés. Ils ont réussi à circonscrire les flammes et a épargner les bâtisses environnantes… »

L'Électeur du 1 mai 1891
"…Incendie a Sainte-Foye – Hier soir, vers 9 h. 30, un incendie a complètement détruit une maison appartenant à la succession Young, et occupée par M. John Hunt, cultivateur, aux coins du chemin Sainte-Foye et de la route du Belvédère. La famille Hunt a réussi à sauver une partie des meubles, mais a perdu tout le linge, et environ 800 minots de patates ont été endommagées. On ne sait pas comment le feu s'est déclaré. M.

Hunt n'était assuré que pour un faible montant. Les flammes se sont communiquées à la maison voisine Morton Lodge, mais les occupants de cette maison ont réussi, après beaucoup de travail, à éteindre les flammes… »

Bail
En faveur de John Hunt
1894

Vente à 6 000 piastres
Young, Héritiers D.D. Young par Robert Campbell, avocat et al dont George Burns Symes Young à William Carrier, marchand de fleur (farine)
Leclerc, Louis, notaire no 16018
1894-02-14
Enr. 91404 du 1894-02-17
« …1º lopin de terrein situé en la Paroisse Notre Dame de Québec, dans la Banlieue de la cite de Quebec, formant le coin sud-Ouest des chemins de Ste Foye et du Belvedère, contenant trois cent cinquante et un pieds six pouces sur le chemin Ste Foye, trois cent quarante quatre pieds au bout de la profondeur, quatre cent trente cinq pieds sur la route du Belvédere, et cinq cent quatre pieds dans l'allignement Ouest adjoignant le No. 63 ci-après décrit. Le dit lot de terrein étant connu sous le numéro soixante sept (67) du Cadastre de la dite Paroisse Notre Dame de Québec, comté de Quebec. 2º Un lot de terre situé au même lieu Paroisse Notre Dame de Quebec, coté sud du chemin Ste Foye adjoignant au Nord Est le lot dessus décrit, mesurant cinq cent quatre vingt un pieds sur le chemin de Ste Foye, six cent trois pieds de large dans la ligne limitative avec les terres de la Paroisse St Colomb de Sillery vers le sud, Onze cent soixante dix neuf pieds dans la ligne est et douze cent soixante pieds du coté Ouest, donnant une superficie de vingt sept arpents une perche, borné à l'Est aux lots Nos 67-66-65 et 64 sur la route de Belvedere, et a l'ouest a une route. Le dit lot de terre étant connu sous le numéro soixante trois (No 63) du Cadastre de la Paroisse Notre Dame de Quebec, Banlieue de Quebec avec la maison et autres batisses dessus construites et dépendances. 3º Un lot de figure irrégulière, situé en la Paroisse St Colomb de Sillery adjoignant et contigu au lot No 63 dessus décrit…contenant trois arpents trois perches et neuf pieds dans la ligne Nord, un arpent un pied sur le chemin St Louis…le numéro deux cent vingt (220) de la Paroisse St Colomb de Sillery…avec le droit de passage pour le dit acquéreur ses heritiers et ayans cause à perpetuité, par le chemin conduisant du chemin Ste Foye au chemin St Louis entre la propriété dessus vendue et la terre de Botterell…neanmoins l'acquereur sera tenu de souffrir le bail en faveur de John Hunt du lot No qui expirera le premier mai prochain… »

L'Électeur du 8 mars 1894
« …M. Wm Carrier, marchand de farine en gros, vient de faire l'acquisition de Morton Lodge, propriété de la succession D.D. Young, située chemin Ste-Foye. M. Carrier commencera dès la semaine prochaine la construction d'un cottage pour remplacer Morton Lodge et en faire sa résidence… »

Hérédité

Carrier, Mme Wm (Caroline Dupont)
Enr. B208-111132 du 1903-04-21

Partie non subdivisée du lot 63 à la succession Dame Carrier en 1907.

Lot 63-71 (Rue) en 1911 selon plan Croteau.

Vente à 65 000$
Carrier, Succession Dame William (feu Caroline Dupont) par P.E. Emile Bélanger à Paul Tourigny, membre du parlement provincial, de Victoriaville et Alfred Eugène Marois, manufacturier de Québec
Labrèque, Adolphe, notaire no 2763
1913-02-07
Enr. B263-143197 du 1913-02-18
« …1º Les lots numéros un, deux…cent vingt-neuf des subdivisions du lot originaire soixante-trois (63-1-2-3…129)…du cadastre officiel de la paroisse de Notre Dame de Québec, Banlieue; avec les bâtisses dessus construites et dépendances. 2º Les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit des subdivisions du lot numéro deux cent vingt-trois? (220-1-2-3-4-5-6-7-7& 8) du Cadastre officiel de la paroisse de St-Colomb de Sillery, Comté de Québec. Les numéros ci-dessus, tant au premier qu'au second paragraphe, comprennent des lots à bâtir et des rues projetées, tel que le tout est établi par un plan préparé par J. Ed. Croteau, Arpenteur Géomètre de Québec le seize octobre mil neuf cent onze… La partie de première part déclare que le numéro soixante-trois (63) du Cadastre ci-dessus avait été subdivisé officiellement le quatorze octobre mil neuf cent sept sous les numéros 63A, 63B et 63C, que les numéros 63A + 63C ont été vendus et que subséquemment les numéros 63B et le numéro soixante –sept (67) ont été annulés…Elle devra se conformer au bail existant en faveur de William E. Sluth expirant au trente avril prochain…»

Livre de renvoi du lot 63-156
Marois, A.E. et Paul Tourigny
Hamel, Édouard, arpenteur-géomètre
1914
« …Borné vers le Nord-Est par les Nos 63-28, 29, 30, 31, 32, 33, 63-35, vers le Sud-Est par le No 63-155 (rue), vers le Sud-Ouest par le No 63-157, vers le Nord-Ouest par le Chemin Ste-Foye. Mesurant soixante-six pieds de largeur sur quatre cent-huit pieds de longueur moyenne, contenant en superficie vingt-six mille neuf cent-vingt-huit pieds (26928). Mesure anglaise… »

Annuaire Marcotte 1923-1924
Avenue Belvedère
Rue Calixa Lavallée
Rue Bégin
-(Villa Victoria) Marois Alf. E., de A.E. Marois, Ltée
-Falardeau, Napoléon, tanneur
-Hunt, Edward, gardener

Hunt, Joseph, cochman
Hunt, Wm, farmer
-Hessel Grove
Propriété Châteauvert 653 chemin Ste-Foy
Quebec Ski Club

Annuaire Marcotte 1932-1933
Brodique, Paul H. voy. De commerce 401 chemin Ste-Foy
Calixa Lavallée
Bégin
Dessane
Brodique, Joseph repr. P.P. Martin Ltée 403 chemin Ste-Foy
Brodique, J. René commis 403
Julien Roch négociant 435 chemin Ste-Foy
Marois, Alf. E. de A.E. Marois Ltée 439 chemin Ste-Foy
Marois, Alex. asst contremaître 439
Marois, Paul Henri, emp. A.E. Marois 439
Hunt, Edward gardener 501 chemin Ste-Foy
Hunt, William farmer 501
Habitant Inn (The) 525 chemin Ste-Foy
Roestad, (Mr & Mrs) propl 525
Roestad, K. engineer 525

Sans Bruit (portion centre ouest de lot 63) (lot 63-A)
Morton Lodge

Lignée des propriétaires :
Cie de la Nouvelle France – Noel Morin (Hélène Desportes) (arpents^2 portion est) 1645 – Charles Aubert de la Chenaye 1675 – Michel Sarrazin 1709 – Michel Sarrazin en 1726 – James Murray 1762 – Henry Caldwell 1799 – Anthony Anderson (3a2pe7' x 12a3pe) en 1804 – Shérif avant 1815 – John Saxton Campbell et al 1815 – James Black en 1821 – James Black 1822 – Joseph Stowe Shaw 1831– Nathaniel Jones, merchant de Montréal 1835 – Thomas Allen Stayner, maître de poste 1835 – William Petry, marchand 1844 – David Douglas Young (1acre x 7 acres) 1851 – Veuve David Douglas Young en 1873 – Héritiers Young en 1894 – William Carrier, marchand de farine (lot 63) 1894 – Veuve William Carrier en 1909 - Paul Tourigny et Alfred Eugène Marois, manufacturier 1913 -

Anthony Anderson (3a2pe7' x 12a3pe) en 1804 selon plan Vondenvelden. (portion est)

Adjudication
Shérif à John Saxton Campbell
1815-06-02

Convention indenture
Campbell, John Saxton, William Hamilton, Jane Hamilton, William Bachelor Coltman, John William Hamilton, Francis George Hamilton
Bélanger, Jean, notaire
1817-11-20
"…being the settlement made previous to and in contemplation of the marriage then intended and which has since been had and solemnized between the said John Saxton Campbell and Jane Hamilton, all the piece or parcel of ground situate in the Banlieu of the City of Quebec part of the land known by the name of Sans Bruit, bounded in the front thereof by the South Side of the road leading from Quebec to Saint Foi and in the rear by the road called Grande Allée leading from Quebec to Cap Rouge joining to the North East to Louis Gauvreau and to the South West by Jonathan Eckart together with the mansion House and other erections and buildings and improvements erected and made thereon were granted…hereditaments…"

Marché de Morton Lodge
Reinfret dit Malouin, Rémi envers James Black
Panet, J.C., notaire no 178
1821-02-09
« …faire les fondations et cheminées en pierre d'une maison, chemin Sainte-Foy… »

Révocation et vente à 250 pounds (lot 63-A)
Campbell, John Saxton (Jane Hamilton), merchant et William Bachelor Coltman, membre du King's Executive Council à James Black, merchant
Huot, Charles, notaire no 1749
1822-11-04

"…all the piece or parcel of ground situate in the Banlieu of the City of Quebec part of the land known by the name of Sans Bruit, bounded in the front thereof by the South Side of the road leading from Quebec to Saint Foi and in the rear by the road called Grande Allée leading from Quebec to Cap Rouge joining to the North East to Louis Gauvreau and to the South West by Jonathan Eckart together with the mansion House and other erections and buildings and improvements erected and made thereon were granted…whereas the said John Saxton Campbell and Jane his wife being desirous to sell some part of the said hereditaments and premises…William Bachelor Coltman to be their true and lawful Attorney for them and in their and each of theirs names to sell and dispose of either by Public Auction or private contract and in one or more lot or lots and by way of absolute sale or in exchange…for the title as Trustees as aforesaid to the said piece or parcel of Ground Mansion House and premises…with the aforesaid James Black for the sale of a part of the said piece or parcel of ground situate, lying and being in the Banlieu of the City of Quebec herein after particularly mentioned and described…bounded in front by the South side of the Saint Foy Road in the rear by the property of the said vendors on one side towards the East by Mr William Thomas' property and towards the West by a Lot of Ground sold by the said vendors to Mr John Bruce containing about one Acre in front and running in depth about feven Acres more or less as the same is now fenced…"

Vente du lot 63-A
À Joseph Stowe Shaw
1831-04-28

La Gazette de Québec du 4 septembre 1832 lot 63-A
Shaw, Jos. Stowe, propriétaire
« …A VENDRE – Le COTTAGE sur le chemin de St. Foy, à 1 ¾ milles de la ville, connu sous le nom de MORTON LODGE, avec 7 ½ arpens de terrein. On a planté un nombre d'arbres fruitiers et des forêts dans les jardins et les bocages à des frais considérables. La maison est commodément divisée pour une petite famille, ayant salon, salle à manger, salle-basse dans l'étage inférieur, et quatre chambres à coucher et une petite salle dont on fait usage pour une bibliothèque. Dans le bas de la maison se trouve cuisine, chambres pour domestiques, caves, &c. Une bonne cave pour des végétaux se trouve sous la grange, et il y a une basse-cour couverte, avec des places pour bois et charbon, remise, poulaillier, places pour cochon, &c. Le propriétaire étant célibataire et souvent en ville, ne peut par conséquent pas veiller à la maison, &c; il serait disposé à vendre à un prix modique, même avec les meubles, &c., telle que la propriété se trouve maintenant avec les animaux et instruments d'agriculture. Possession sera donné immédiatement. S'adresser sur les lieux, ou au bureau du soussigné. JOS. STOWE SHAW. St. Foy, 24 juillet 1832… »

La Gazette de Québec du 6 octobre 1832
« …MAISON DE CAMPAGNE, Meubles, &c.&c. – Par PETER SHEPPARD, le JEUDI 11 courant, à MIDI, sur les lieux : La jolie maison de campagne dite MORTON LODGE sur le chemin de Ste. Foye, appartenant à Joseph Stowe Shaw, écuier : Il y a sept arpents et demie de terre y attenant dans une état supérieur de culture; deux grands jardins, bien

plantés d'arbres fruitiers des meilleures et de différentes descriptions, auprès de la maison :Les appentis, hangars, &c. sont grands et commodes;le bocage contient plusieurs variétés d'arbres et d'arbustes rares, et le tout est en excellent ordre et bien propre à une famille. Les titres sont incontestables. Aussi, tous les articles des batisses et de la terre, &c., chevaux, vaches, &c., instrumens d'agriculture, de jardin, charettes, berlines, traîneaux, carioles, harnois, &c. Tous les meubles de ménage, livres, et un cabinet superbe de coquilles. Un nombre de fleurs, belles et rares, venant des latitudes méridionales, très rares dans cette province. Des catalogues seront circulés avant le jour de la vente. 6 octobre, 1832… »

Vente du lot 63-A
Shaw, Joseph Stowe à Nathaniel Jones
1835-06-26

Vente des lots 67 et 63-A
Jones, Nathaniel, merchant de Montréal à Thomas Allen Stayner, Deputy Post Master General de Québec
Lindsay, Errol Boyd, notaire
1835-10-24
Enr. 2339 The Quebec Gazette du 25 février 1836
Enr. 1842-12-15
« …A certain extend or parcel of land consisting of two lots; number twenty-one and twenty-two, and making part and parcel of a farm heretofore known as Sans bruit, and now called Belvidère, situate in the banlieue of the said city of Quebec, on the road leading to St. Foy, the said lot number twenty-one, containing two arpents, forty-five perches and forty-nine feet, or thereabouts in superficies, and the lot number twenty-two, two arpents, forty nine perches, and three hundred and sixteen feet, also in superficies, and joining each other; the whole extend bounded in front by St. Foy road aforesaid, in rear by the lot number eighteen, on the westerly side by Mrs Pentland, and on the easterly side by Belvidère road, through….Secondly all that certain lot or parcel of land situate, lying and being in the said banlieue of Quebec, bounded in front by St. Foy road aforesaid, in rear by land in the occupation and possession of John Saxton Campbell, Esquire, on one side towards the east by the representatives of the late William Thomas, and towards the west by John Bruce, esquire, and containing about one acre in front by about seven acres in depth, more or less, as the same is now fenced in, being in a line with the lower part of the garden fence of the said John Saxton Campbell, together with the dwelling house and other buildings thereon erected, and the right of a road from the said St. Foy road, to the road of the Grande Allée…"

Confirmation de vente
Cour à Thomas Allen Stayner
1836-04-20
Enr. 2339

Vente (portion centre ouest)

Stayner, Thomas Allen (Louise Sutherland), Esquire of Morton Lodge, Post Master General à William Petry, merchant
Glackmeyer, Edward, notaire
1844-04-20
Enr, B-372 du 1844-04-27
"*…all that certain lot or parcel of land situate, lying and being in the said banlieue of the said City of Quebec, bounded in front towards the north by St. Foy Road, in rear by land, the property of Thomas Gibb as representing John Saxton Campbell, Esquire, on one side towards the east by Arthur McDonald & his wife, representing the late William Thomas & towards the west by John Bruce, esqu*[r]*, & containing about one acre in front by about seven acres in depth, more or less, as the same is now fenced in, together with the house & other buildings thereon erected, & the right of a road from the said St. Foy Road, to the road of the grande Allée, the said road leading between the property of the said John Bruce & that of Jeremiah Leaycraft, Esquire representing Charles Campbell & then continuing through the property of the said Thomas Gibb as representing the said John Saxton Campbell till it meats the said road of la grande allée, as the same is now laid & fenced of & as it has been used…"*

Annuaire Hawkins 1847-1848
Petry, Wm Merchant, L'Anse des Mères, Residence St Foi Road

Vente à 1 500 pounds
Petry, William (Maria Gray), merchant à David Douglas Young
Prévost. Louis, notaire no 3810
1851-07-18
Enr. 12292 du 1851-07-21
"…All that certain lot or parcel of land called ''Morton Lodge'', situate lying and being in the Banlieue of the said city of Quebec bounded in front towards the North by St Foy road, in rear by the property of Andrew Young, Esquire, representing Thomas Gibb who represented John Saxton Campbell, on one side towards the East by Arthur McDonald and his wife representing the late William Thomas, and on the other side towards the West by John Bruce, Esquire, and containing about an acre in front by about seven acres in depth more or less as the same is now fenced in, together with the dwelling house, and other buildings thereon erected and the wright of a road from the said St Foy Road to the road of the Grande Allée the said road leading between the property of the said John Bruce and that of Jeremiah Leaycraft, Esquire, representing Charles Campbell, and thence continuing through the property of the said Andrew Young representing the said Thomas Gibb as aforesaid…"

Annuaire McLaughlin's 1855-1856
Young, D.D., of the firm of G.B. Symes & Co., residence St. Foy Road.

Morning Chronicle and commercial and Shipping Gazette du 19 mai 1869
"…For Sale or to Let – with immediate possession: THE Cottage with garden and land attached, known as 'Bannockburn" adjoining the residence of the late D.D. Young, Esq., on the St. Foy Road. – ALSO – A Cottage and about eighteen acres of land, known as

"Sans Bruit" on the St. Foy Road, situated on the East side of the residence of the late D.D. Young, Esq. – ALSO – The House No. 41, St. Genevieve Street, Cape. – ALSO – A property on Champlain Street, Lower Town, formerly used as a Wesleyan Chapel. Apply to J.R. Young A.F.A. Knight, Executors May 14, 1869…"

Livre de renvoi du lot 63 Notre-Dame de Québec
Gunn, Sarah veuve D.D. Young
Fortin, P., commissaire
1873-11-27
« …Borné au Nord par le Chemin Ste-Foy, au Sud par la ligne limitative sud de la Banlieue et le No 66, à l'Est par le Chemin de Belvédère, et les nos 66, 65, et 64, et à l'ouest par un passage mitoyen, mesurant neuf-cent-trente-deux pieds et six pouces sur le Chemin Ste Foye, six-cent-trois pieds sur la ligne limitative sud de la Banlieue, six-cent-soixante-quinze pieds sur la ligne qui le divise des nos 66, 65, et 64, quatre-cent-trente-cinq pieds sur le Chemin de Belvédère, trois-cent-quarante quatre-pieds sur la ligne qui le divise du no 66, et mille deux cent-soixante-pieds sur la ligne qui le divise du no 62; Contenant en superficie trente-un arpents, et quatre-vingt-dix-neuf perches (31-99-00)… »- P. Subd. 14 oct. 1907 (A.B.C.); P. Subd. 9 Nov. 1911 (1 à 129); P. Subd. 25 juin 1913 (130); Red. 8 février 1915 (130a, 131 à 196); Red. 25 Sept 1929 (197-242)

Mariage
Young fils, David Douglas et Katie Crawford
Austin, Henry Charles, notaire
1879-04-02
Enr. 57535 du 1879-04-15

Déclaration
Young, David Douglas
Enr. B141-67415

Donation de 10 000$ à prendre sur la succession de D.D, Young, père
Young fils, David Douglas, merchant de Saint-Roch Nord à Katie Crawford veuve D.D.Young et George Burns Symes Young curateur
Austin, Henry C., notaire no 8210
1883-05-19
Enr. 67430 du 1883-05-21
« …one undivided ninth share of him …of the following Real Estate belonging to the Estate and Succession of the said late David Douglas Young…the Lots numbers two thousand five hundred and forty five (2545) + two thousand six hundred and ninety for Saint Lewis Ward of the City of Quebec…(2159) for Saint Peters Ward of the aid City of Quebec. Lots numbers sixty three (63) and sixty seven (67) of the cadastral plan and Book of reference thereto of the Parish Notre Dame of Quebec Banlieue of Quebec…"

L'Électeur du 1 mai 1891
"…Incendie a Sainte-Foye – Hier soir, vers 9 h. 30, un incendie a complètement détruit une maison appartenant à la succession Young, et occupée par M. John Hunt,

cultivateur, aux coins du chemin Sainte-Foye et de la route du Belvédère. La famille Hunt a réussi à sauver une partie des meubles, mais a perdu tout le linge, et environ 800 minots de patates ont été endommagées. On ne sait pas comment le feu s'est déclaré. M. Hunt n'était assuré que pour un faible montant. Les flammes se sont communiquées à la maison voisine Morton Lodge, mais les occupants de cette maison ont réussi, après beaucoup de travail, à éteindre les flammes… »

Bail
En faveur de John Hunt
1894

Vente à 6 000 piastres
Young, Héritiers D.D. Young par Robert Campbell, avocat et al dont George Burns Symes Young à William Carrier, marchand de fleur (farine)
Leclerc, Louis, notaire no 16018
1894-02-14
Enr. 91404 du 1894-02-17
« …1º lopin de terrein situé en la Paroisse Notre Dame de Québec, dans la Banlieue de la cite de Quebec, formant le coin sud-Ouest des chemins de Ste Foye et du Belvedère, contenant trois cent cinquante et un pieds six pouces sur le chemin Ste Foye, trois cent quarante quatre pieds au bout de la profondeur, quatre cent trente cinq pieds sur la route du Belvédere, et cinq cent quatre pieds dans l'allignement Ouest adjoignant le No. 63 ci-après décrit. Le dit lot de terrein étant connu sous le numéro soixante sept (67) du Cadastre de la dite Paroisse Notre Dame de Québec, comté de Quebec. 2º Un lot de terre situé au même lieu Paroisse Notre Dame de Quebec, coté sud du chemin Ste Foye adjoignant au Nord Est le lot dessus décrit, mesurant cinq cent quatre vingt un pieds sur le chemin de Ste Foye, six cent trois pieds de large dans la ligne limitative avec les terres de la Paroisse St Colomb de Sillery vers le sud, Onze cent soixante dix neuf pieds dans la ligne est et douze cent soixante pieds du coté Ouest, donnant une superficie de vingt sept arpents une perche, borné à l'Est aux lots Nos 67-66-65 et 64 sur la route de Belvedere, et a l'ouest a une route. Le dit lot de terre étant connu sous le numéro soixante trois (No 63) du Cadastre de la Paroisse Notre Dame de Quebec, Banlieue de Quebec avec la maison et autres batisses dessus construites et dépendances. 3º Un lot de figure irrégulière, situé en la Paroisse St Colomb de Sillery adjoignant et contigu au lot No 63 dessus décrit…contenant trois arpents trois perches et neuf pieds dans la ligne Nord, un arpent un pied sur le chemin St Louis…le numéro deux cent vingt (220) de la Paroisse St Colomb de Sillery…avec le droit de passage pour le dit acquéreur ses heritiers et ayans cause à perpetuité, par le chemin conduisant du chemin Ste Foye au chemin St Louis entre la propriété dessus vendue et la terre de Botterell…neanmoins l'acquereur sera tenu de souffrir le bail en faveur de John Hunt du lot No qui expirera le premier mai prochain… »

L'Électeur du 8 mars 1894
« …M. Wm Carrier, marchand de farine en gros, vient de faire l'acquisition de Morton Lodge, propriété de la succession D.D. Young, située chemin Ste-Foye. M. Carrier

commencera dès la semaine prochaine la construction d'un cottage pour remplacer Morton Lodge et en faire sa résidence… »

Hérédité
Carrier, Mme Wm
Enr. B208-111132 du 1903-04-21

Livre de renvoi du lot 63-A
Carrier, Succession de Dame
DuTremblay, Georges B., arpenteur-géomètre
1907-10-12
« …Borné vers le nord-ouest par le chemin Ste-Foye en front, en arrière au Sud-est par le No 63-B, au nord-est par la partie non subdivisée du No 63 et au Sud-ouest par le No 63-C; mesurant (195) cent quatre-vingt-quinze pieds sur le chemin Ste-Foye, (194) cent quatre-vingt-quatorze pieds en arrière, (537) cinq cent-trente-sept pieds du côté nord-est, et (560) cinq cent soixante pieds su côté sud-ouest; contenant en superficie trois arpents vingt-huit perches et cent trente-sept pieds (3.28.137)… » P. Subd. 8 fév 1915 (1 à 8)

Vente à 11 000$
Carrier, Succession Dame William à Georges Carrier
Enr. B241-131035 du 1910-01-27

Vente à 16 000$
Carrier, Georges à Alfred E. Marois
Enr. B257-139045 du 1912-03-04

Annuaire Boulanger et Marcotte 1912-1913
Belvedère
Marois, Alf., de Tourigny & Marois p chemin Ste-Foy
Hunt, John, farmer chemin Ste-Foy
Wiggs, W.H., of Mechanics Supply Co Ltd chemin Ste-Foy
Châteauvert, V., de J.H. Renaud & Cie chemin Ste-Foy

Édifice résidentiel en bois à 2 étages entouré d'une galerie et nommé Villa Victoria avec bâtiment secondaire en bois à 2 étages sur la rue Raymond Casgrain et d'autres bâtiments en bois à l'ouest en 1923 selon Underwriter's.

Annuaire Marcotte 1923-1924
Avenue Belvedère
Rue Calixa Lavallée
Rue Bégin
-(Villa Victoria) Marois Alf. E., de A.E. Marois, Ltée
-Falardeau, Napoléon, tanneur
-Hunt, Edward, gardener
Hunt, Joseph, cochman
Hunt, Wm, farmer

-Hessel Grove
Propriété Châteauvert 653 chemin Ste-Foy
Quebec Ski Club

Annuaire Marcotte 1932-1933
Brodique, Paul H. voy. De commerce 401 chemin Ste-Foy
Calixa Lavallée
Bégin
Dessane
Brodique, Joseph repr. P.P. Martin Ltée 403 chemin Ste-Foy
Brodique, J. René commis 403
Julien Roch négociant 435 chemin Ste-Foy
Marois, Alf. E. de A.E. Marois Ltée 439 chemin Ste-Foy
Marois, Alex. asst contremaître 439
Marois, Paul Henri, emp. A.E. Marois 439
Hunt, Edward gardener 501 chemin Ste-Foy
Hunt, William farmer 501
Habitant Inn (The) 525 chemin Ste-Foy
Roestad, (Mr & Mrs) propl 525
Roestad, K. engineer 525

Hérédité
Marois et al, Arthur
Enr. 403021 du 1955-07-06

Vente de partie à 110 500$
Marois, Succession A. E. à Prévoyants Canada
Enr. 403022 du 1955-07-06

Vente de partie à 6 499$
Prévoyants du Canada à Cité de Québec
Enr. 421650 du 1956-09-25

Espace vacant bordant les édifices de l'avenue Cardinal Rouleau à l'ouest en 1957 selon Underwriter's.

Vente de partie à 145 697,50$
Prévoyants du Canada à Étienne Bégin
Enr. 428480 du 1957-04-20

Vente de partie à 240 000$
Bégin, Étienne à Sheffield Invest. Corp.
Enr. 477506 du 1960-08-24

Vente sur servitude
Sheffield Invest. Corp. à Mitchel Realty Corp.

Enr. 514928 du 1962-09-22

Sans Bruit (portion ouest de lot 63) (lot 63-C)
Bannockburn

Lignée des propriétaires :
Cie de la Nouvelle France – Noel Morin (Hélène Desportes) (arpents^2 portion est) 1645 – Charles Aubert de la Chenaye 1675 – Michel Sarrazin 1709 – Michel Sarrazin en 1726 – James Murray 1762 – Henry Caldwell 1799 – Anthony Anderson (3a2pe7' x 12a3pe) en 1804 – Shérif avant 1815 – John Saxton Campbell et al 1815 – John Bruce 1822 – John Bruce, contrôleur des douanes en 1856 – David Douglas Young (1acre x 7 acres) 1856 – Veuve David Douglas Young en 1873 – Héritiers Young en 1894 – William Carrier, marchand de farine (lot 63) 1894 – John Hunt, farmer (1 acre x 7 acres) 1894 -

Anthony Anderson (3a2pe7' x 12a3pe) en 1804 selon plan Vondenvelden. (portion centre)

Adjudication
Shérif à John Saxton Campbell
1815-06-02

Révocation et vente (lot 63-C)
Campbell, John Saxton à John Bruce
Huot, Charles, notaire no 1748
1822-11-04

Marché de la villa Bannockburn (portion ouest ou 63-C)
Trépanier, Pierre, menuisier envers John Bruce
Belleau, René Gabriel, notaire no 255
1829-10-09
« …construire une maison en bois à 1 étage de 56 ½' x 33 ½', chemin Sainte-Foy… »

Paiement des lods et ventes au domaine de Sa Majesté
Campbell, John Saxton à John Bruce
1837-07-31
Enr. 1856-02-25

Vente à 1 350 pounds
Bruce, John, contrôleur des douanes à David Douglas Young, merchant
Prévost, Louis, notaire no 6055
1856-05-02
Enr. 17983 du 1856-07-03
« …All that certain lot of ground situated and being in the Banlieu of the City of Quebec, bounded in front by the south side of the Ste Foye road, in rear, by the property of John Saxton Campbell, now represented by Andrew Houston Young, on one side towards the North East by the lot of land sold by John Saxton Campbell to James Black, now represented by the present purchaser, and on the other side towards the South West by the road dividing the said lot from the lot sold by John Saxon Campbell to Charles

Campbell now represented by W.H. Jeffery, containing about one acre in front, , and running in depth about seven acres, more or less, as the same is now fenced in being in a line with the lower part of the garden fence of the said John Saxton Campbell now represented by Andrew Houston Young, together with the right and privilege of a road from the said Ste. Foye road to the road of the Grande Allée, said road leading between the property of the said John Saxton Campbell now represented by the present vendor, and the property of Charles Campbell now represented by William H. Jeffery, and then continuing through the property of the said John Saxton Campbell, now represented by Andrew Houston Young, as the same is now laid out and fenced off…together with the cottage, barn, stable and other buildings thereon erected, with all and every the rights…"

Morning Chronicle and commercial and Shipping Gazette du 19 mai 1869
"…For Sale or to Let – with immediate possession: THE Cottage with garden and land attached, known as 'Bannockburn" adjoining the residence of the late D.D. Young, Esq., on the St. Foy Road. – ALSO – A Cottage and about eighteen acres of land, known as "Sans Bruit" on the St. Foy Road, situated on the East side of the residence of the late D.D. Young, Esq. – ALSO – The House No. 41, St. Genevieve Street, Cape. – ALSO – A property on Champlain Street, Lower Town, formerly used as a Wesleyan Chapel. Apply to J.R. Young A.F.A. Knight, Executors May 14, 1869…"

Livre de renvoi du lot 63 Notre-Dame de Québec
Gunn, Sarah veuve D.D. Young
Fortin, P., commissaire
1873-11-27
« …Borné au Nord par le Chemin Ste-Foy, au Sud par la ligne limitative sud de la Banlieue et le No 66, à l'Est par le Chemin de Belvédère, et les nos 66, 65, et 64, et à l'ouest par un passage mitoyen, mesurant neuf-cent-trente-deux pieds et six pouces sur le Chemin Ste Foye, six-cent-trois pieds sur la ligne limitative sud de la Banlieue, six-cent-soixante-quinze pieds sur la ligne qui le divise des nos 66, 65, et 64, quatre-cent-trente-cinq pieds sur le Chemin de Belvédère, trois-cent-quarante quatre-pieds sur la ligne qui le divise du no 66, et mille deux cent-soixante-pieds sur la ligne qui le divise du no 62; Contenant en superficie trente-un arpents, et quatre-vingt-dix-neuf perches (31-99-00)… »- P. Subd. 14 oct. 1907 (A.B.C.); P. Subd. 9 Nov. 1911 (1 à 129); P. Subd. 25 juin 1913 (130); Red. 8 février 1915 (130a, 131 à 196); Red. 25 Sept 1929 (197-242)

Mariage
Young fils, David Douglas et Katie Crawford
Austin, Henry Charles, notaire
1879-04-02
Enr. 57535 du 1879-04-15

Déclaration
Young, David Douglas
Enr. B141-67415

Donation de 10 000$ à prendre sur la succession de D.D, Young, père

Young fils, David Douglas, merchant de Saint-Roch Nord à Katie Crawford veuve D.D.Young et George Burns Symes Young curateur
Austin, Henry C., notaire no 8210
1883-05-19
Enr. 67430 du 1883-05-21
« …one undivided ninth share of him …of the following Real Estate belonging to the Estate and Succession of the said late David Douglas Young…the Lots numbers two thousand five hundred and forty five (2545) + two thousand six hundred and ninety for Saint Lewis Ward of the City of Quebec…(2159) for Saint Peters Ward of the aid City of Quebec. Lots numbers sixty three (63) and sixty seven (67) of the cadastral plan and Book of reference thereto of the Parish Notre Dame of Quebec Banlieue of Quebec…"

L'Électeur du 1 mai 1891
"…Incendie a Sainte-Foye – Hier soir, vers 9 h. 30, un incendie a complètement détruit une maison appartenant à la succession Young, et occupée par M. John Hunt, cultivateur, aux coins du chemin Sainte-Foye et de la route du Belvédère. La famille Hunt a réussi à sauver une partie des meubles, mais a perdu tout le linge, et environ 800 minots de patates ont été endommagées. On ne sait pas comment le feu s'est déclaré. M. Hunt n'était assuré que pour un faible montant. Les flammes se sont communiquées à la maison voisine Morton Lodge, mais les occupants de cette maison ont réussi, après beaucoup de travail, à éteindre les flammes… »

Bail
En faveur de John Hunt
1894

Vente à 6 000 piastres
Young, Héritiers D.D. Young par Robert Campbell, avocat et al dont George Burns Symes Young à William Carrier, marchand de fleur (farine)
Leclerc, Louis, notaire no 16018
1894-02-14
Enr. 91404 du 1894-02-17
« …1^{o} lopin de terrein situé en la Paroisse Notre Dame de Québec, dans la Banlieue de la cite de Quebec, formant le coin sud-Ouest des chemins de Ste Foye et du Belvedère, contenant trois cent cinquante et un pieds six pouces sur le chemin Ste Foye, trois cent quarante quatre pieds au bout de la profondeur, quatre cent trente cinq pieds sur la route du Belvédere, et cinq cent quatre pieds dans l'allignement Ouest adjoignant le No. 63 ci-après décrit. Le dit lot de terrein étant connu sous le numéro soixante sept (67) du Cadastre de la dite Paroisse Notre Dame de Québec, comté de Quebec. 2^{o} Un lot de terre situé au même lieu Paroisse Notre Dame de Quebec, coté sud du chemin Ste Foye adjoignant au Nord Est le lot dessus décrit, mesurant cinq cent quatre vingt un pieds sur le chemin de Ste Foye, six cent trois pieds de large dans la ligne limitative avec les terres de la Paroisse St Colomb de Sillery vers le sud, Onze cent soixante dix neuf pieds dans la ligne est et douze cent soixante pieds du coté Ouest, donnant une superficie de vingt sept arpents une perche, borné à l'Est aux lots Nos 67-66-65 et 64 sur la route de Belvedere, et a l'ouest a une route. Le dit lot de terre étant connu sous le numéro soixante trois (No

63) du Cadastre de la Paroisse Notre Dame de Quebec, Banlieue de Quebec avec la maison et autres batisses dessus construites et dépendances. 3^{o} Un lot de figure irrégulière, situé en la Paroisse St Colomb de Sillery adjoignant et contigu au lot No 63 dessus décrit…contenant trois arpents trois perches et neuf pieds dans la ligne Nord, un arpent un pied sur le chemin St Louis…le numéro deux cent vingt (220) de la Paroisse St Colomb de Sillery…avec le droit de passage pour le dit acquéreur ses heritiers et ayans cause à perpetuité, par le chemin conduisant du chemin Ste Foye au chemin St Louis entre la propriété dessus vendue et la terre de Botterell…neanmoins l'acquereur sera tenu de souffrir le bail en faveur de John Hunt du lot No qui expirera le premier mai prochain… »

L'Électeur du 8 mars 1894
« …M. Wm Carrier, marchand de farine en gros, vient de faire l'acquisition de Morton Lodge, propriété de la succession D.D. Young, située chemin Ste-Foye. M. Carrier commencera dès la semaine prochaine la construction d'un cottage pour remplacer Morton Lodge et en faire sa résidence… »

Vente de partie à 2 300$
Carrier, William, merchant à John Hunt, farmer de la Banlieue
Couture, Joseph G., notaire no 6575
1894-09-20
Enr. B176-92842 du 1894-10-09
« …All that certain lot of ground situate and being in the banlieue of the city of Quebec, bounded in front by the south side of St Foye road, in rear by the property of John Burstall, on one side towards rhe north east by the said William Carrier and on the other side towards the south west by the road dividing the said lot from number sixty two belonging to John H. Botterell, said lot containing about one acre in front and running in depth about seven acres, more or less, as the same is now fenced in, together with the right and privilege of a road from the said St Foye road to the road of the Grande Allée, said road leading between the property of the said John H. Botterell and the property herely sold, and extending to the said Grande Allée, as the same is now laid on and fenced off, the said John Hunt obliging himself to keep up and good repair one of the fences and also one fourth of the road…together with the buildings thereon erected, circumstances and dependencies, which said lot of land is now known as as forming the westerly part of lot number sixty three (63) upon the official cadastral plan and in the book of reference thereto for the banlieue, parish of Notre Dame de Quebec…"

Livre de renvoi du lot 63-C
Hunt, John
DuTremblay, Georges B., arpenteur-géomètre
1907-10-12
« …Borné en front au nord-ouest par le chemin Ste-Foye en front, en arrière au sud-est par la ligne limitative entre cette paroisse et la paroisse de St. Colomban de Sillery, au nord-est par les Nos 63-A et 63-B, et au sud-ouest par un passage mitoyen; mesurant (189 ½) cent quatre-vingt-neuf pieds et demi sur le chemin Ste-Foye, (191) cent quatre-vingt-onze pieds en arrière, (1200) douze cent pieds sur le côté nord-est, et (1250) douze

cent cinquante pieds sur le côté S.-O.; contenant en superficie sept arpents dix-huit perches et cent dix-huit pieds (7.18.118)… » P. Subd. 31 juillet 1946 (1 à 10 et 21)

Annuaire Boulanger et Marcotte 1912-1913
Belvedère
Marois, Alf., de Tourigny & Marois p chemin Ste-Foy
Hunt, John, farmer chemin Ste-Foy
Wiggs, W.H., of Mechanics Supply Co Ltd chemin Ste-Foy
Châteauvert, V., de J.H. Renaud & Cie chemin Ste-Foy

Édifice résidentiel en bois à 1 ½ étage avec rallonge à 1 étage à l'arrière et 2 bâtiments secondaires en bois à 1 ½ étage en fond de cour en 1923 selon Underwriter's.

Annuaire Marcotte 1923-1924
Avenue Belvedère
Rue Calixa Lavallée
Rue Bégin
-(Villa Victoria) Marois Alf. E., de A.E. Marois, Ltée
-Falardeau, Napoléon, tanneur
-Hunt, Edward, gardener
Hunt, Joseph, cochman
Hunt, Wm, farmer
-Hessel Grove
Propriété Châteauvert 653 chemin Ste-Foy
Quebec Ski Club

Annuaire Marcotte 1932-1933
Brodique, Paul H. voy. De commerce 401 chemin Ste-Foy
Calixa Lavallée
Bégin
Dessane
Brodique, Joseph repr. P.P. Martin Ltée 403 chemin Ste-Foy
Brodique, J. René commis 403
Julien Roch négociant 435 chemin Ste-Foy
Marois, Alf. E. de A.E. Marois Ltée 439 chemin Ste-Foy
Marois, Alex. asst contremaître 439
Marois, Paul Henri, emp. A.E. Marois 439
Hunt, Edward gardener 501 chemin Ste-Foy
Hunt, William farmer 501
Habitant Inn (The) 525 chemin Ste-Foy
Roestad, (Mr & Mrs) propl 525
Roestad, K. engineer 525

Rue Cardinal Rouleau bordée de résidences entre les nos 801 et 821 en 1957 selon Underwriter's.

Sans Bruit (lot cadastral 62 originaire)
Hazel Cottage

Lignée des propriétaires :
Cie de la Nouvelle France – Louis Sédillot 1645 – Charles Bazire et Charles Aubert de la Chenaye 1675 – Michel Sarrazin 1709 – James Murray 1762 - Henry Caldwell 1799 – Anthony Anderson (3a2pe7' x 12a3pe) en 1804 – Shérif – John Saxton Campbell 1815 – Jeremiah Leaycraft en 1828 – Joseph Auld? – John Burstall en 1873 – John H. Botterell en 1878 – John H. Botterell en 1894 – W. H. Wiggs en 1906 -

Anthony Anderson (3a2pe7' x 12a3pe) en 1804 selon plan Vondenvelden. (portion ouest)

Vente
Shérif à John Saxton Campbell
1815

Jérémiah Leaycraft en 1828 selon acte voisin.

Jeremiah Leaycraft en 1839 selon acte voisin.

Joseph Auld?

Livre de renvoi du lot 62 Paroisse Notre-Dame de Québec
Burstall, John
Fortin, P., commissaire
1873-11-27
« ...Borné au Nord par le Chemin Ste-Foye, au Sud par la ligne limitative sud de la Banlieue, à l'Est par un passage mitoyen, et à l'Ouest par les nos 61 et 60; mesurant cent-quatre-vingt treize pieds sur le Chemin Ste Foye, cent-soixante deux pieds sur la ligne limitative sud de la Banlieue, mille-deux-cent-soixante pieds sur le passage précité, et mille deux cent-quatre-vingt seize pieds sur la ligne qui le divise des nos 61 et 60. Contenant en superficie six arpents, soixante-quatorze perches (6-74-00)… »- P. Subd. 4 Sept 1929 (A.); P. Subd. 30 Janv. 1948 (1 et 2); P. Subd. 12 Août 1948 (3); P. Subd. 15 Déc.1949 (4 à 16)

Annuaire Cherrier 1876-1877
Burstall, John, of J. Burstall & Co. Greenknowe, St Foye road.

Annuaire Cherrier 1877-1878a
Burstall, John, of J. Burstall & Co., St Foye road.

Annuaire Cherrier 1878-1879
Botterell, John H., of J.H. Botterell & Co., Hazel cottage, St Foye road.

Annuaire Cherrier 1879-1880
Botterell, John H., of J.H. Botterell & Co., Hazel cottage, St Foye road.

Annuaire Cherrier 1880-1881
Botterell, John H., of J.H. Botterell & Co., Hazel cottage, St Foye road.

Annuaire Cherrier 1888-1889
Botterell, John H., of J.H. Botterell & Co. St Foye road

John H. Botterell en 1894 selon acte voisin.

W.H. Wiggs en 1906 selon plan Staveley.

Édifice résidentiel en bois à 2 ½ étages avec une aile à 2 étages du côté est et rallonge arrière à 1 étage portant le nom de Hessel Grove; petit édifice résidentiel d'accompagnement du côté sud-ouest et autres bâtiments en fond de cour en 1923 selon Underwriter's.

Annuaire Marcotte 1923-1924
Avenue Belvedère
Rue Calixa Lavallée
Rue Bégin
-(Villa Victoria) Marois Alf. E., de A.E. Marois, Ltée
-Falardeau, Napoléon, tanneur
-Hunt, Edward, gardener
Hunt, Joseph, cochman
Hunt, Wm, farmer
-Hessel Grove
Propriété Châteauvert 653 chemin Ste-Foy
Quebec Ski Club

Annuaire Marcotte 1932-1933
Brodique, Paul H. voy. De commerce 401 chemin Ste-Foy
Calixa Lavallée
Bégin
Dessane
Brodique, Joseph repr. P.P. Martin Ltée 403 chemin Ste-Foy
Brodique, J. René commis 403
Julien Roch négociant 435 chemin Ste-Foy
Marois, Alf. E. de A.E. Marois Ltée 439 chemin Ste-Foy
Marois, Alex. asst contremaître 439
Marois, Paul Henri, emp. A.E. Marois 439
Hunt, Edward gardener 501 chemin Ste-Foy
Hunt, William farmer 501
Habitant Inn (The) 525 chemin Ste-Foy
Roestad, (Mr & Mrs) propl 525
Roestad, K. engineer 525

Annuaire Marcotte 1955
Julien, Roch, prop 435 chemin Ste-Foy
Bégin
Villa Victoria 439 chemin Ste-Foy
Michaud, Mme J.A. 445 chemin Ste-Foy
Michaud, Yolande 445
Michaud, Raymond 445
Barma, Raymond 445
Bergeron, Benoit 449 chemin Ste-Foy
Cardinal Rouleau
Habitant Inn 525 chemin Ste-Foy
Morissette, Alice 525
Wiggs, Mme W.H. 525
Morgan, Keith 525

L'Événement journal du 15 septembre 1956
« ..CE SOIR DANSES avec neuf orchestres, musique continuelle, 100 musiciens – 9 HEURES P.M. AU – CAMBRAI CURLING CLUB (Ancien Habitant Inn) 1085 chemin Ste-Foy…Accommodation 3000 personnes… »

Édifice du Cambrai Curling Club de plan équerre dont la portion glacée vers le chemin Sainte-Foy comporte 1 étage et la portion en équerre du côté sud-ouest comporte 2 étages et abrite des allées de quilles; édifice à structure d'acier et de blocs de béton au no 1085 chemin Sainte-Foy en 1957 selon
Underwriter's.

Sans Bruit (Lot cadastral 61 originaire)
Poplar Grove

Lignée des propriétaires :
Cie de la Nouvelle France – Louis Sédillot 1645 – Charles Bazire et Charles Aubert de la Chenaye 1675 – Michel Sarrazin 1709 – James Murray 1762 - Henry Caldwell 1799 – Jonathan Eckart (Elisabeth Roberts) en 1804 – William Torrance (2a2pe2' x 13a) 1828 – J.W. Dunscomb 1851 – Hon. Jean Elie Gingras en 1873 - Victor Châteauvert en 1921? –

Jonathan Eckart (2a2pe2' x 12a3pe) en 1804 selon plan Vondenvelden.

Marché
Wippert, Cyriac, menuisier envers Isaac Roberts
Bélanger, Jean, notaire no 3332
1812-02-25
« …faire la menuiserie pour réparer l'intérieur d'une maison, chemin vers Sainte-Foy… »

Gazette de Québec du 9 avril 1812
Roberts, Isaac propriétaire?
« …To LET, for One or more Years, and possession given to the 1st May next. POPLAR GROVE – Pleasantly situated on the St. Foy road, about 1 ½ miles from Town, consisting of a commodious new built Stone dwelling House well finished, large and convenient cellars, divided by a stone wall, detached barn and six stall stable of wood, all new. – A large garden, arable and pasture land, two wells of excellent water, &c., in the whole about thirty acres. For further particulars apply to ISAAC ROBERTS. Quebec, 12th March, 1812…"

Gazette de Québec du 3 avril 1828
Eckart, Estate feu Jonathan (feu Elisabeth Roberts)
Scott, W.F., notaire
« …Licitation…and the land and premises occupied by Wm Torrance, Esq. in the Banlieue, on the road leading to St. Foy…"

Vente
Eckart et al, Isaac Roberts, gentleman à William Torrance, Esquire of the place commonly called Poplar Grove in the Banlieue
Scott, W.F., notaire
1828-06-26
Enr. 1092 Gazette de Québec du 14 janvier 1830
« …A lot or piece of land situate and being in the banlieue of the City of Quebec, on the south side of the road leading to St. Foy, making part of the lands called Sans Bruit, and commonly called Poplar Grove, containing two arpents two perches and two feet in front on the said road by twelve arpens and nine perches in depth, on the north east side, and thirteen arpens one perch in depth, on the south west side, abutting on the Cap Rouge road commonly called the Grande Allée, on which road the said lot or piece of land has

only two arpens one perch and eight feet in width, bounded in front or towards the north by the said road leading to Ste. Foy, in the rear or towards the south by the said road of Cap Rouge or the Grande Allée, on one side towards the north east by Jeremiah Leaycraft representing Anthony Anderson, and on the other side towards the south west by the Honorable John Caldwell, together with a stone built dwelling house of one story high, and mansards barn and other building thereon erected, and built, and all and singular other the appartenances…"

La Minerve du 9 novembre 1829
"…William Torrance – Inscription d'une vente par Isaac Robert Eckart et autres, d'un lot de terre sur le chemin de Ste. Foy, communément appelé « Poplar Grove », entre Leycraft et Caldwell… »

Marché
Vallée, Francis, menuisier envers William Torrance, bourgeois
Hossack, John Simpson, notaire no 40
1842-07-22
"…construire 2 ailes à sa maison, chemin Sainte-Foy, d'après les plans de Frederick Hacker and Company (architectes). 11 p. spécifications signées 'Frederick Hacker'… »

Vente
Torrance, William à J.W. Dunscomb
1851

Livre de renvoi du lot 61 Paroisse Notre-Dame
Gingras, Honorable Jean Elie
Fortin, P., commissaire
1873-11-27
« …Borné au Nord par le Chemin Ste. Foye, au Sud par le no. 60, à l'Est par le no. 62, à l'ouest par lesa nos. 58-C, 58-D, 58-E, et 58-F; mesurant trois-cent-quatre-vingt-quinze pieds sur le Chemin Ste. Foye, trois-cent quatre-vingt pieds sur la ligne qui le divise du no. 60, mille-quatre-vingt-neuf pieds sur la ligne qui le divise du no. 62 et mille quatre-vingt-onze sur la ligne qui le divise du no. 58. Contenant en superficie, treize arpents (13-00-00)… » P. Subd. 26 juillet 1933 (1à6)

Victor Chateauvert en 1890?

Sans Bruit (lots cadastraux 56-57-58) Paroisse Notre-Dame

Lignée des propriétaires :
Cie de la Nouvelle France - Robert Caron 1645 – Louis DAilleboust 1654 – Charles Aubert de la Chenaye 1659 – Michel Sarrazin 1709 – Charles Turpin (Marie Joseph Bailly de Messein) 1757 - James Murray 1762 - Henry Caldwell 1799 – Ann Caldwell (John Eden) avant 1829 - Alexander Simpson, caissier Montreal Bank (4a3pe9' x 13a7pe) 1829 - Victor Châteauvert en 1921 –

Honorable Henry Caldwell en 1804 selon plan Vondenvelden.

Vente de Sans Bruit
Caldwell, Hon. John et attorney de Ann Caldwell (John Eden) à Alexander Simpson, Cashier of Montreal Branch Bank
Panet, Louis, notaire
1829-10-31 Gazette de Québec du 21 janvier 1830
« …a lot of land situate and being in the Banlieu of Quebec on the road leading to St. Foy, being part of Sansbruit and consisting of two pieces of land, to wit, 1st of a lot containing four arpents three perches and nine feet in front on the south side of the road leading to St. Foy, by thirteen arpents and seven perches in depth more or less, , bounded in front by the said road leading to St. Foy, in the rear by the road called La Grande Allée, on the south-west by the heirs Holland or their representatives, and on the north-east by William Torrance, representing Eckart – 2d…on the north side of the said road leading to St. Foy, containing two arpents and seven perches in front by four arpents and seven perches more or less in depth…on the south-west by one Mondor, and on the north-east by Collin Campbell, as the said lots now are, together with all and every the house, buildings, and other appartenances…"

Robert Mitchel en 1850.

Morning Chronicle and Commercial and Shipping gazette du 6 février 1867.
« …Country Residence for Sale. THAT Handsome and Commondious Country Residence, known as ''Balvenie'', situate on the St. Foy's Road, about one mile from the Toll Gate. The house is furnisned with hot air heating apparatus, and modern conveniences. For further particulars, apply to JOS. U. LAIRD Or to JOHN LAIRD. Quebec, Feb. 1, 1867…"

Livre de renvoi du lot 56
Mitchel, Robert barré par Simon Peters (56' x 504' = 6a6pe^2)

Livre de renvoi du lot 57
Bail, John (209' x 504' = 3a16pe^2)

Livre de renvoi du lot 58A
Laird, John (150' x 518' = 2a34pe234'^{2})

Livre de renvoi du lot 58B
Mitchell, E.L. (122’ x 537’ = 1a83pe315’^{2})

Livre de renvoi du lot 58C
Ross, Dame E.L. (Robert Mitchell) (= 2a4pe^2)

Autour du cottage Brunton-Pentland

Lot cadastral 63-157

L’Électeur du 1 mai 1891
“…Incendie a Sainte-Foye – Hier soir, vers 9 h. 30, un incendie a complètement détruit une maison appartenant à la succession Young, et occupée par M. John Hunt, cultivateur, aux coins du chemin Sainte-Foye et de la route du Belvédère. La famille Hunt a réussi à sauver une partie des meubles, mais a perdu tout le linge, et environ 800 minots de patates ont été endommagées. On ne sait pas comment le feu s’est déclaré. M. Hunt n’était assuré que pour un faible montant. Les flammes se sont communiquées à la maison voisine Morton Lodge, mais les occupants de cette maison ont réussi, après beaucoup de travail, à éteindre les flammes… »

Héritage
Carrier, Veuve William (Caroline Dupont)
Enr. 111131 du 1903-04-21

Partie non subdivisée du lot 63 à la succession Dame Carrier en 1907.

Lots 63-72 à 63-85 en 1911 selon plan Croteau.

Vente à 65 000$
Carrier, Succession Dame William (feu Caroline Dupont) par P.E. Emile Bélanger à Paul Tourigny, membre du parlement provincial, de Victoriaville et Alfred Eugène Marois, manufacturier de Québec
Labrèque, Adolphe, notaire no 2763
1913-02-07
Enr. B263-143197 du 1913-02-18
« …1^o Les lots numéros un, deux…cent vingt-neuf des subdivisions du lot originaire soixante-trois (63-1-2-3…129)…du cadastre officiel de la paroisse de Notre Dame de Québec, Banlieue; avec les bâtisses dessus construites et dépendances. 2^o Les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit des subdivisions du lot numéro deux cent vingt-trois? (220-1-2-3-4-5-6-7-7& 8) du Cadastre officiel de la paroisse de St-Colomb de Sillery, Comté de Québec. Les numéros ci-dessus, tant au premier qu’au second paragraphe, comprennent des lots à bâtir et des rues projetées, tel que le tout est établi par un plan préparé par J. Ed. Croteau, Arpenteur Géomètre de Québec le seize octobre mil neuf cent onze… La partie de première part déclare que le numéro soixante-trois (63) du Cadastre ci-dessus avait été subdivisé officiellement le quatorze octobre mil

neuf cent sept sous les numéros 63A, 63B et 63C, que les numéros 63A + 63C ont été vendus et que subséquemment les numéros 63B et le numéro soixante –sept (67) ont été annulés…Elle devra se conformer au bail existant en faveur de William E. Sluth expirant au trente avril prochain…»

Livre de renvoi du lot 63-157
Marois, A.E. et Paul Tourigny
Hamel, Édouard, arpenteur-géomètre
1914
« …Borné vers le Nord-Est par le No 63-156 (rue), vers le Sud-Est par le No 63-155 (rue), vers le Sud-Ouest par le No 63a (partie non subdivisée), vers le Nord-Ouest par le Chemin Ste-Foye. Mesurant quatre cent-quatorze pieds de front sur soixante-dix pieds de profondeur, contenant en superficie vingt-huit mille neuf cent-quatre-vingt pieds (28980). Mesure anglaise… » P. Subd. le 2 sept 1960 -1-

Annuaire Marcotte 1923-1924
Avenue Belvedère
Rue Calixa Lavallée
Rue Bégin
-(Villa Victoria) Marois Alf. E., de A.E. Marois, Ltée
-Falardeau, Napoléon, tanneur
-Hunt, Edward, gardener
Hunt, Joseph, cochman
Hunt, Wm, farmer
-Hessel Grove
Propriété Châteauvert 653 chemin Ste-Foy
Quebec Ski Club

Annuaire Marcotte 1932-1933
Brodique, Paul H. voy. De commerce 401 chemin Ste-Foy
Calixa Lavallée
Bégin
Dessane
Brodique, Joseph repr. P.P. Martin Ltée 403 chemin Ste-Foy
Brodique, J. René commis 403
Julien Roch négociant 435 chemin Ste-Foy
Marois, Alf. E. de A.E. Marois Ltée 439 chemin Ste-Foy
Marois, Alex. asst contremaître 439
Marois, Paul Henri, emp. A.E. Marois 439
Hunt, Edward gardener 501 chemin Ste-Foy
Hunt, William farmer 501
Habitant Inn (The) 525 chemin Ste-Foy
Roestad, (Mr & Mrs) propl 525
Roestad, K. engineer 525

Espace vacant à l'ouest de l'avenue Bégin en 1957 selon Underwriter's.

Lot cadastral 63-205 (1 304 198)
985 chemin Sainte-Foy en 1957

Héritage
Carrier, Veuve William (Caroline Dupont)
Enr. 111131 du 1903-04-21

Lots 63-28 et 63-29 en 1911 selon plan Croteau.

Vente à 65 000$
Carrier, Succession Dame William (feu Caroline Dupont) par P.E. Emile Bélanger à Paul Tourigny, membre du parlement provincial, de Victoriaville et Alfred Eugène Marois, manufacturier de Québec
Labrèque, Adolphe, notaire no 2763
1913-02-07
Enr. B263-143197 du 1913-02-18
« …1º Les lots numéros un, deux…cent vingt-neuf des subdivisions du lot originaire soixante-trois (63-1-2-3…129)…du cadastre officiel de la paroisse de Notre Dame de Québec, Banlieue; avec les bâtisses dessus construites et dépendances. 2º Les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit des subdivisions du lot numéro deux cent vingt-trois? (220-1-2-3-4-5-6-7-7& 8) du Cadastre officiel de la paroisse de St-Colomb de Sillery, Comté de Québec. Les numéros ci-dessus, tant au premier qu'au second paragraphe, comprennent des lots à bâtir et des rues projetées, tel que le tout est établi par un plan préparé par J. Ed. Croteau, Arpenteur Géomètre de Québec le seize octobre mil neuf cent onze… La partie de première part déclare que le numéro soixante-trois (63) du Cadastre ci-dessus avait été subdivisé officiellement le quatorze octobre mil neuf cent sept sous les numéros 63A, 63B et 63C, que les numéros 63A + 63C ont été vendus et que subséquemment les numéros 63B et le numéro soixante –sept (67) ont été annulés…Elle devra se conformer au bail existant en faveur de William E. Sluth expirant au trente avril prochain…»

Espace vacant à l'intersection du chemin Sainte-Foy et de la rue Bégin projetée en 1923 selon Underwriter's.

Annuaire Marcotte 1923-1924
Avenue Belvedère
Rue Calixa Lavallée
Rue Bégin
-(Villa Victoria) Marois Alf. E., de A.E. Marois, Ltée
-Falardeau, Napoléon, tanneur
-Hunt, Edward, gardener
  Hunt, Joseph, cochman
  Hunt, Wm, farmer
-Hessel Grove
Propriété Châteauvert 653 chemin Ste-Foy
  Quebec Ski Club

Hérédité de ½ indivis
Tourigny et al, J. Conrad
Enr. B376-201739 du 1926-04-30

Vente de ½ indivis à 20 000$
Tourigny, Succession Paul à Octave Bédard et al
Enr. B409-218328 du 1929-08-28
Livre de renvoi du lot 63-205
Bédard, Octave, A.E. Marois et Napoléon Bédard
Genest, F.R. arpenteur géomètre
1929-09-10
« …Borné au nord-ouest par le chemin Ste-Foye, au nord-est par le lot No 63-204, au sud-est par le lot No 63-30, au sud-ouest par le lot No 63-156 (Rue Bégin), mesurant cinquante pieds au sud-est, cent quarante deux au sud-ouest, cent trente-quatre pieds au nord-est, contenant en superficie six mille neuf cents pieds, mesure anglaise (6900)… »
Ptie subd. le 12 mars 1963-1

Vente à 6 201$
Marois et al, A.E. à Roch Julien
Enr. B420-221048 du 1930-03-17

Permis 4059, Ville de Québec
1930-04-30
« …Roch Julien, propriétaire, construit une maison unifamiliale, avec toit comble, de 40 pi sur 59 pi, au coin du chemin Sainte-Foy et de la rue Bégin (cad. 63-204 et 205 Notre-Dame de Québec) au coût de $10 000. J.A. Bigonesse, architecte… »

Annuaire Marcotte 1932-1933
Brodique, Paul H. voy. De commerce 401 chemin Ste-Foy
Calixa Lavallée
Bégin
Dessane
Brodique, Joseph repr. P.P. Martin Ltée 403 chemin Ste-Foy
Brodique, J. René commis 403
Julien Roch négociant 435 chemin Ste-Foy
Marois, Alf. E. de A.E. Marois Ltée 439 chemin Ste-Foy
Marois, Alex. asst contremaître 439
Marois, Paul Henri, emp. A.E. Marois 439
Hunt, Edward gardener 501 chemin Ste-Foy
Hunt, William farmer 501
Habitant Inn (The) 525 chemin Ste-Foy
Roestad, (Mr & Mrs) propl 525
Roestad, K. engineer 525

Annuaire Marcotte 1955

Julien, Roch prop. 435 chemin Ste-Foy

Édifice résidentiel en bois à 1 ½ étage et allonge arrière à 1 étage et garage en bois en fond de cour au sud-est au no 985 chemin Sainte-Foy et 815 avenue Bégin en 1957 selon Underwriter's.

Vente de partie à 3 500$
Julien, Roch à Cité de Québec
Enr. 445183 du 1958-07-16

Hérédité
Julien et al, Dame Roch
Enr. 475383 du 1960-07-08

Vente à 80 000$
Julien et al, Succession Roch à Bestside Investments Ltd
Enr. 514981 du 1963-09-24

Lot cadastral 63-30 (1 304 119)

Héritage
Carrier, Veuve William (Caroline Dupont)
Enr. 111131 du 1903-04-21

Lot 63-30 en 1911 selon plan Croteau.

Vente à 65 000$
Carrier, Succession Dame William (feu Caroline Dupont) par P.E. Emile Bélanger à Paul Tourigny, membre du parlement provincial, de Victoriaville et Alfred Eugène Marois, manufacturier de Québec
Labrèque, Adolphe, notaire no 2763
1913-02-07
Enr. B263-143197 du 1913-02-18
« …1º Les lots numéros un, deux…cent vingt-neuf des subdivisions du lot originaire soixante-trois (63-1-2-3…129)…du cadastre officiel de la paroisse de Notre Dame de Québec, Banlieue; avec les bâtisses dessus construites et dépendances. 2º Les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit des subdivisions du lot numéro deux cent vingt-trois? (220-1-2-3-4-5-6-7-7& 8) du Cadastre officiel de la paroisse de St-Colomb de Sillery, Comté de Québec. Les numéros ci-dessus, tant au premier qu'au second paragraphe, comprennent des lots à bâtir et des rues projetées, tel que le tout est établi par un plan préparé par J. Ed. Croteau, Arpenteur Géomètre de Québec le seize octobre mil neuf cent onze… La partie de première part déclare que le numéro soixante-trois (63) du Cadastre ci-dessus avait été subdivisé officiellement le quatorze octobre mil neuf cent sept sous les numéros 63A, 63B et 63C, que les numéros 63A + 63C ont été vendus et que subséquemment les numéros 63B et le numéro soixante –sept (67) ont été annulés…Elle devra se conformer au bail existant en faveur de William E. Sluth expirant au trente avril prochain…»

Édifice sur le lot 63-31 en 1923 selon Underwriter's

Annuaire Marcotte 1923-1924
Avenue Belvedère
Rue Calixa Lavallée
<u>Rue Bégin</u>
-(Villa Victoria) Marois Alf. E., de A.E. Marois, Ltée sur chemin Ste-Foy
-Falardeau, Napoléon, tanneur
-Hunt, Edward, gardener
  Hunt, Joseph, cochman
  Hunt, Wm, farmer
-Hessel Grove
Propriété Châteauvert 653 chemin Ste-Foy
  Quebec Ski Club

Hérédité de ½ indivis

Tourigny et al, J. Conrad
Enr. B376-201739 du 1926-04-30

Vente de ½ indivis à 20 000$
Tourigny, Succession Paul à Octave Bédard et al
Enr. B409-218328 du 1929-08-28

Vente à 1 300$
Marois et al, A.E. à Roch Julien
Enr. B420-221900 du 1930-05-16

Hérédité
Julien et al, Dame Roch
Enr. 475383 du 1960-07-08

Vente à 80 000$
Julien et al, Succession Roch à Bestside Investments Ltd
Enr. 514981 du 1963-09-24

Lot cadastral 63-31 (1 304 120)
825-831-835 rue Bégin en 1957

Héritage
Carrier, Veuve William (Caroline Dupont)
Enr. 111131 du 1903-04-21

Vente à 65 000$
Carrier, Succession Dame William (feu Caroline Dupont) par P.E. Emile Bélanger à Paul Tourigny, membre du parlement provincial, de Victoriaville et Alfred Eugène Marois, manufacturier de Québec
Labrèque, Adolphe, notaire no 2763
1913-02-07
Enr. B263-143197 du 1913-02-18
« …1º Les lots numéros un, deux…cent vingt-neuf des subdivisions du lot originaire soixante-trois (63-1-2-3…129)…du cadastre officiel de la paroisse de Notre Dame de Québec, Banlieue; avec les bâtisses dessus construites et dépendances. 2º Les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit des subdivisions du lot numéro deux cent vingt-trois? (220-1-2-3-4-5-6-7-7& 8) du Cadastre officiel de la paroisse de St-Colomb de Sillery, Comté de Québec. Les numéros ci-dessus, tant au premier qu'au second paragraphe, comprennent des lots à bâtir et des rues projetées, tel que le tout est établi par un plan préparé par J. Ed. Croteau, Arpenteur Géomètre de Québec le seize octobre mil neuf cent onze… La partie de première part déclare que le numéro soixante-trois (63) du Cadastre ci-dessus avait été subdivisé officiellement le quatorze octobre mil neuf cent sept sous les numéros 63A, 63B et 63C, que les numéros 63A + 63C ont été vendus et que subséquemment les numéros 63B et le numéro soixante –sept (67) ont été annulés…Elle devra se conformer au bail existant en faveur de William E. Sluth expirant au trente avril prochain…»

Le lot 63-31 est vacant en 1923 selon Underwriter's

Hérédité de ½ indivis
Tourigny et al, J. Conrad
Enr. B376-201739 du 1926-04-30

Vente de ½ indivis à 20 000$
Tourigny, Succession Paul à Octave Bédard et al
Enr. B409-218328 du 1929-08-28

Vente à 1 324,80$
Bédard et al, Octave à A.E. Marois
Enr. B410-218842 du 1929-10-04

Vente à 1 900$
Marois et al, A.E. à Gérard Lemieux
Enr. B618-302154 du 1946-03-04

Vente à 3 800$
Lemieux, Gérard à Prot. School Comm.
Enr. B635-313101 du 1947-04-11

Vente à 3 250$
Prot. School Comm. à Frs Marquis
Enr. 335289 du 1949-06-18

Hérédité
Marquis, Chs E..
Enr. 382502 du 1953-11-14

Annuaire Marcotte 1955
Tidy, Geo. 1 Bégin
Charrette, J. Ovila 3 Bégin
Marquis, Rob. 5 Bégin
Marquis. Veuve Frs. 5

Édifice résidentiel en brique abritant logements aux nos 825-831-835 avenue Bégin en 1957 selon Underwriter's.

Vente à 45 500$
Marquis, Chs. E. à C. H. Giguère
Enr. 436214 du 1957-11-12

Lot cadastral 63-32 (1 304 120.1; 1 304 121)

Héritage
Carrier, Veuve William (Caroline Dupont)
Enr. 111131 du 1903-04-21

Vente à 65 000$
Carrier, Succession Dame William (feu Caroline Dupont) par P.E. Emile Bélanger à Paul Tourigny, membre du parlement provincial, de Victoriaville et Alfred Eugène Marois, manufacturier de Québec
Labrèque, Adolphe, notaire no 2763
1913-02-07
Enr. B263-143197 du 1913-02-18
« …1º Les lots numéros un, deux…cent vingt-neuf des subdivisions du lot originaire soixante-trois (63-1-2-3…129)…du cadastre officiel de la paroisse de Notre Dame de Québec, Banlieue; avec les bâtisses dessus construites et dépendances. 2º Les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit des subdivisions du lot numéro deux cent vingt-trois? (220-1-2-3-4-5-6-7-7& 8) du Cadastre officiel de la paroisse de St-Colomb de Sillery, Comté de Québec. Les numéros ci-dessus, tant au premier qu'au second paragraphe, comprennent des lots à bâtir et des rues projetées, tel que le tout est établi par un plan préparé par J. Ed. Croteau, Arpenteur Géomètre de Québec le seize octobre mil neuf cent onze… La partie de première part déclare que le numéro soixante-trois (63) du Cadastre ci-dessus avait été subdivisé officiellement le quatorze octobre mil neuf cent sept sous les numéros 63A, 63B et 63C, que les numéros 63A + 63C ont été vendus et que subséquemment les numéros 63B et le numéro soixante –sept (67) ont été annulés…Elle devra se conformer au bail existant en faveur de William E. Sluth expirant au trente avril prochain…»

Le lot 63-32 est vacant en 1923 selon Underwriter's.

Hérédité de ½ indivis
Tourigny et al, J. Conrad
Enr. B376-201739 du 1926-04-30

Vente de ½ indivis à 20 000$
Tourigny, Succession Paul à Octave Bédard et al
Enr. B409-218328 du 1929-08-28

Vente à 1 324,80$
Bédard et al, Octave à A.E. Marois
Enr. B410-218842 du 1929-10-04

Vente à 1 913,04$
Marois et al, A.E. à Ls. P.Jacques
Enr. B602-295974 du 1945-06-20

Vente de partie à 1 900$
Marois, A.E. à Gérard Lemieux
Enr. B618-302154 du 1946-03-04

Vente de partie à 3 800$
Lemieux, Gérard à Prot. School Comm.
Enr. B635-313101 du 1947-04-11

Vente de partie à 16 000$
Jacques, Ls P. à Achille Couet
Enr. B658-322766 du 1948-03-24

Vente de partie à 3 250$
Prot. School Comm. à Frs Marquis
Enr. 335289 du 1949-06-18

Vente de partie à 14 000$
Couet, Achille à Dlle G. Couet
Enr. 343695 du 1950-04-28

Hérédité
Marquis, Chs E..
Enr. 382502 du 1953-11-14

Annuaire Marcotte 1955
Couet, Jean P. 9 avenue Bégin # 1
Couet, Gertrude #1
Couet, Mme A-Eug. #1
Couet, Ths. #1
Poulin, P.-I. #2
St-Pierre, Mme R. #3
Pinault, Cécile #3
Chamberland, Rosario #4
Vachon, Arline #5

Lot cadastral 63-33 (1 304 086; 1 304 121)
845 avenue Bégin en 1957

Héritage
Carrier, Veuve William (Caroline Dupont)
Enr. 111131 du 1903-04-21

Vente à 65 000$
Carrier, Succession Dame William (feu Caroline Dupont) par P.E. Emile Bélanger à Paul Tourigny, membre du parlement provincial, de Victoriaville et Alfred Eugène Marois, manufacturier de Québec
Labrèque, Adolphe, notaire no 2763
1913-02-07
Enr. B263-143197 du 1913-02-18
« …1º Les lots numéros un, deux…cent vingt-neuf des subdivisions du lot originaire soixante-trois (63-1-2-3…129)…du cadastre officiel de la paroisse de Notre Dame de Québec, Banlieue; avec les bâtisses dessus construites et dépendances. 2º Les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit des subdivisions du lot numéro deux cent vingt-trois? (220-1-2-3-4-5-6-7-7& 8) du Cadastre officiel de la paroisse de St-Colomb de Sillery, Comté de Québec. Les numéros ci-dessus, tant au premier qu'au second paragraphe, comprennent des lots à bâtir et des rues projetées, tel que le tout est établi par un plan préparé par J. Ed. Croteau, Arpenteur Géomètre de Québec le seize octobre mil neuf cent onze… La partie de première part déclare que le numéro soixante-trois (63) du Cadastre ci-dessus avait été subdivisé officiellement le quatorze octobre mil neuf cent sept sous les numéros 63A, 63B et 63C, que les numéros 63A + 63C ont été vendus et que subséquemment les numéros 63B et le numéro soixante –sept (67) ont été annulés…Elle devra se conformer au bail existant en faveur de William E. Sluth expirant au trente avril prochain…»

Le lot 63-33 est vacant en 1923 selon Underwriter's

Hérédité de ½ indivis
Tourigny et al, J. Conrad
Enr. B376-201739 du 1926-04-30

Vente de ½ indivis à 20 000$
Tourigny, Succession Paul à Octave Bédard et al
Enr. B409-218328 du 1929-08-28

Vente à 1 324,80$
Bédard et al, Octave à A.E. Marois
Enr. B410-218842 du 1929-10-04

Vente de partie à 3 000$
Marois et al, A. E. à Mme J. Alf. Cook
Enr. B515-263365 du 1940-09-26

Vente à 1 913,04$
Marois et al, A.E. à Ls. P.Jacques
Enr. B602-295974 du 1945-06-20

Vente de partie à 16 000$
Jacques, Ls P. à Achille Couet
Enr. B658-322766 du 1948-03-24

Vente de partie à 14 000$
Couet, Achille à Dlle G. Couet
Enr. 343695 du 1950-04-28

Édifice résidentiel en brique à 2 étages avec tambour arrière en bois à 2 étages au no 845 avenue Bégin en 1957 selon Underwriter's.

Lot cadastral 63-207 (1 304 086)
980 rue Raymond-Casgrain en 1957

Héritage
Carrier, Veuve William (Caroline Dupont)
Enr. 111131 du 1903-04-21

Vente à 65 000$
Carrier, Succession Dame William (feu Caroline Dupont) par P.E. Emile Bélanger à Paul Tourigny, membre du parlement provincial, de Victoriaville et Alfred Eugène Marois, manufacturier de Québec
Labrèque, Adolphe, notaire no 2763
1913-02-07
Enr. B263-143197 du 1913-02-18
« …1º Les lots numéros un, deux…cent vingt-neuf des subdivisions du lot originaire soixante-trois (63-1-2-3…129)…du cadastre officiel de la paroisse de Notre Dame de Québec, Banlieue; avec les bâtisses dessus construites et dépendances. 2º Les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit des subdivisions du lot numéro deux cent vingt-trois? (220-1-2-3-4-5-6-7-7& 8) du Cadastre officiel de la paroisse de St-Colomb de Sillery, Comté de Québec. Les numéros ci-dessus, tant au premier qu'au second paragraphe, comprennent des lots à bâtir et des rues projetées, tel que le tout est établi par un plan préparé par J. Ed. Croteau, Arpenteur Géomètre de Québec le seize octobre mil neuf cent onze… La partie de première part déclare que le numéro soixante-trois (63) du Cadastre ci-dessus avait été subdivisé officiellement le quatorze octobre mil neuf cent sept sous les numéros 63A, 63B et 63C, que les numéros 63A + 63C ont été vendus et que subséquemment les numéros 63B et le numéro soixante –sept (67) ont été annulés…Elle devra se conformer au bail existant en faveur de William E. Sluth expirant au trente avril prochain…»

Le lot 63-207 est vacant en 1923 selon Underwriter's

Hérédité de ½ indivis
Tourigny et al, J. Conrad
Enr. B376-201739 du 1926-04-30

Vente de ½ indivis à 20 000$
Tourigny, Succession Paul à Octave Bédard et al
Enr. B409-218328 du 1929-08-28

Livre de renvoi du lot 63-207
Bédard, Octave, A.E. Marois et Napoléon Bédard
Genest, F.R. arpenteur géomètre
1929-09-10
« …Borné au sud-est par le lot No 63-36 (rue Raymond-Casgrain) au sud-ouest par le lot No 63-156 (Avenue Bégin), au nord-ouest par le lot No 63-33, au nord-est par le lot No

63-206; mesurant cinquante pieds de largeur sur cent pieds de profondeur; contenant en superficie cinq mille pieds, mesure anglaise (5000')… »

Vente à 1 324,80$
Bédard et al, Octave à A.E. Marois
Enr. B410-218842 du 1929-10-04

Vente de ¼ indivis à 17 000$
Bédard, Octave à Roch Julien
Enr. B418-223212 du 1930-08-25

Permis 10707, Ville de Québec
Cooke, J.A., prop.
1940-09-06
« …CAD0063-33 ptie…CAD0063-34…CAD0063-35 (Notre-Dame de Québec) Prpriétaire(s) : Cooke, J.A. Madame. Constructeur(s) : Lamontagne, F.X. Architecte(s) : Marchand J.…Construire (1) maison à huit logements. Matériaux : Bois; Brique. Type de toiture : Plat Dimension : 60 pi X 57 pi X 40 pi. Dimension du terrain : 92 pi X 105 pi. Coût 24 000,00$. Plan : non NS3080... »

Vente de partie à 3 000$
Marois et al, A. E. à Mme J. Alf. Cook
Enr. B515-263365 du 1940-09-26

Obligation de 15 000$
Cook, Alfred envers Conf. Life Assoc.
Enr. B531-267971 du 1941-07-11

Édifice résidentiel en brique à 3 étages abritant logements avec garages en brique en fond de cour au no 980 rue Raymond-Casgrain en 1957 selon Underwriter's.

En prime…en cas de découverte d'artefacts associés à la bataille

Lot cadastraux 26 et 27 Paroisse Notre-Dame
Parc des Braves et moulin à vent Dumont, négociant et tanneur

Lignée des propriétaires :
Noel Pinguet en 1667 - Charles Perthuis 1712 – Jésuites 1734 – Jean Baptiste Dumont 1741 – Jean-Baptiste Dumont en 1779 – Henry Caldwell 1781 – Jean Guillet dit Tourangeau 1799 -

Concession de 21 arpents
Montmagny, gouverneur à Henry Pinguet
1646-05-15
« …concistance de vingt un arpent de terre ou Environ bornés ainsy qu'il en fuit, fcavoir est d'un bout au sud-est le Coteau fte Genevieve d'autre bout au nord'oüest…les terres par nous refervées pour faire commune d'un Costé au sudoüest…et les Jean Bourdon d'autre Costé au nordest…et les Nicolas Marsollet… »

Concession
Compagnie à Henri Pinguet
Lamy
1649-03-29

Déclaration au terrier des Indes occidentales
Pinguet, Noel pour Henri son père et Pierre son frère
1667-12-03
« …quarante arpents de terre en la banlieue de cette ville au dit Henri Pinguet appartenant pour une moitié et l'autre moitié au Sieurs Noël et Pierre Pinguet cohéritiers, de défunte Louise Loushe leur mère…joignant d'un côté Nicolas Marsolet, d'autre côté les terres du Sieur Bourdon, d'un bout la grande Allée, et d'autre bout la sapinière étant au-dessus du Coteau laquelle il a dit être en plein labour à la charrue et en prairie fait à la main…Et dit que lui dit Noël Pinguet a fait bâtir sur une portion de la dite habitation à lui donnée par son dit père une maison consistant en deux chambres Cave et grenier, une grange et une étable avec cours jardin clos de pieux… »

Déclaration au terrier des Indes occidentales
Pinguet, Noel et Pierre Pinguet son frère
1668-01-31

Vente
Pinguet de Vaucour et Pinguet Destargis à Jacques Jahan dit Laviolette, tanneur
Lacetière, notaire?
1705-06-04

Requête de licitation
Jahan dit Laviolette, mineurs de feu Jacques (Anne Trepagny), tanneur de la côte Ste-Geneviève par Jacques Asselin

1711-06-30
« …une terre de trois arpens de front scize en la Coste ft Jean sur de profondeur depuis et joignant le Chemin de lad Coste jusqu'à cinq arpens pres de la petite Riviere ft Charles, avec la maison, tannerie, moulin atan, four, Etable, cuirs et autres ustansiles fcis sur lad terre… »

Acte de tutelle
Jahan dit Laviolette, mineurs de feu Jacques (Anne Trépagny), tanneur
1711-04-20

Adjudication à 4 825 livres
Jahan dit Laviolette, mineurs de feu Jacques par Asselin à Charles Perthuis Prévosté
1712-03-01
« …terre de trois arpents de front fur lad profondeur avec la maison, tannerie, moulin a tan, Cuirs, peaux de moutons, peaux de vache marine, loup marin, poesle, Chaudiere, marmitte, four, Etable et autres ustancils…d'entretenir le pont qui est fur le Ruisseau qui traverse le grand chemin de ft Michel a toujours et de laisser prendre ausd Vaucour et Detargis sur lade terre les perches et piquets dont jls auront besoin pour clore ce qui leur reste de lade habitation depuis le grand chemin de ft Michel jusqu'à la grande allée… »

Vente
Perthuis, Charles à Pères Jésuites
Pinguet, notaire
1734-10-25

Vente à 4 500 livres
Jésuites à Jean Baptiste Dumont, négociant
Pinguet, notaire
1741-10-25
« …une maison en l'état où elle se trouvait, une tannerie et accessoires, avec divers ustensiles à son usage; une petite maison y attenante, moulin à tan et une grange; tel que le tout avait été passé aux Pères Jésuites, et sujet à la charge d'entretenir le chemin et le pont vis-à-vis sur le ruisseau… » (Casgrain 1905 : 67)

Marché
Drolet, Jacques envers Jean Baptiste Dumont
Boucault de Godefus, Gilbert, notaire
1747-04-25
« …faire la maçonnerie de son moulin à tan, de 15' de hauteur, à Saint-Jean… »

Cession de marché
Drolet, Jacques, charpentier à Thomas Allard , maçon
Boucault de Godefus, Gilbert, notaire
1747-07-15

« …cède le marché pour la maçonnerie du moulin à tan de Jean Baptiste Dumont, à Saint-Jean… »

Déclaration au domaine du Roi
Dumont, Jean Baptiste
1756-12-28
« …trois arpens de terre de front sur vingt arpens de profondeur, à la Côte St-Jean, Coteau Ste Geneviève, à prendre du grand chemin Sainte-Foye jusqu'à cinq arpens de la rivière Saint-Charles, bornés au sud-ouest aux représentants du Dr Sarrazin ''(alors Jacques Belcourt de la Fontaine)'' et au nord-est aux représentants du sieur D'Artigny… » (Casgrain 1905 : 66)

Bail
Louis François Borgia Levasseur à Samuel Sills, négociant
Panet, J. Claude, notaire
1763-12-02
« …un terrain vis-à-vis le front de sa terre et situé du côté nord-ouest du chemin St-Jean, consistant et divisé en trois clos, à une demie lieue de la ville sur le chemin St-Jean, ensemble une maison, grange et étable, cour, jardin et dépendance, tenant au nord-est aux Ursulines, au sud-ouest au Côteau Ste-Geneviève…de réparer la maison, la rendre logeable, y mettre et fournir les chassis… » (Casgrain 1905 : 70)

La Gazette de Québec du 15 avril 1779
« …A VENDRE ou A LOUER, Une terre avec un beau jardin, contenant environ trois arpens de front, fize en la côte St. Jean Banlieue de Québec, au coteau Ste. Geneviève, a prendre du grand chemin de Ste Foi jusqu'à cinq arpens près la Petite Rivière St. Charles, où fe trouve la fin de la profondeur de la dite terre, enfemble tous les bâtimens qui fe trouvent deffus la dite terre, Scavoir ; Un moulin de pierre propre à faire du tan pour la tannerie qui tourne à tous vents; une grange à mettre le foin du produit de la dite terre. La terre produit actuellement environ 4 à 5 milliers de foin avec la facilité d'en faire davantage. L'endroit eft très propre à y faire une tannerie, il y en a eu une de tous tems; les eaux font très excellentes pour la préparation des cuirs, et la meilleure eau qui foit dans la Colonie pour les dits cuirs, et qui ne manque jamais dans les plus grandes féchereffes. Ceux qui auraient envie de la louer ou de l'acheter, pourront l'avoir à des bonnes conditions en f'adreffant au fieur DUMON, Marchand à Québec, propriétaire de la terre… »

Vente
Dumont, Jean Baptiste à Henry Caldwell
Panet, J.A., notaire
1781-11-10

Vente
Caldwell, Henry à Jean Guillet dit Tourangeau
Têtu, Félix, notaire
1799-02-02

Déclaration au domaine du Roi
Guillet dit Tourangeau, Jean
1811-09-28
« …sa propriété est bornée du côté du nord-est, à la veuve Dupont, du côté du sud-ouest, à John Caldwell, et qu'elle s'étend au chemin Saint-Jean, sur trois arpents de front, jusqu'à cinq arpents de la petite rivière Saint-Charles… » (Caron 1921 : 166)

Lots cadastraux 75-76 et 79 Paroisse Notre-Dame

Concession
Compagnie à Henri Pinguet
Lamy
1649-03-29

Déclaration au terrier des Indes occidentales
Pinguet, Noel pour Henri son père et Pierre son frère
1667-12-03
« …quarante arpents de terre en la banlieue de cette ville au dit Henri Pinguet appartenant pour une moitié et l'autre moitié au Sieurs Noël et Pierre Pinguet cohéritiers, de défunte Louise Loushe leur mère…joignant d'un côté Nicolas Marsolet, d'autre côté les terres du Sieur Bourdon, d'un bout la grande Allée, et d'autre bout la sapinière étant au-dessus du Coteau laquelle il a dit être en plein labour à la charrue et en prairie fait à la main…Et dit que lui dit Noël Pinguet a fait bâtir sur une portion de la dite habitation à lui donnée par son dit père une maison consistant en deux chambres Cave et grenier, une grange et une étable avec cours jardin clos de pieux… »

Déclaration au terrier des Indes occidentales
Pinguet, Noel et Pierre Pinguet son frère
1668-01-31

Donation de moitié de terre
Pinguet, Jean, prêtre à Joseph Pinguet sieur de St-Jean son frère
Chambalon, notaire
1711-05-27
« …la moitié franche en une terre et concession scize et scituée, En La Coste de Ste Genevieve contenant le total d'ycelle Environ vingt cinq a trente arpents de terre en superficie plus ou moins, joignant du Costé du sorouest aux terres de Louis Rouer Escuyer Sr Dartigny et du Coste du nordest aux terres des Reverendes meres Religieuses ursulines de cette ditte ville…des dits sieurs Nicolas et Jacques pinguet Chacun par moitié et Egalle portion… »

Vente
Saire, André et uxor à Simon Chamberland
Dubreuil, notaire
1726-11-11

Vente
Pinguet Vaucour, Jacques à Simon Chamberland
Rageot, notaire
1727-12-15

Procès verbal
Religieuses Ursulines et Simon Chamberlant

Beaupré, Noel, arpenteur
1732-06-06
« …fur la Ligne qui fepare les dittes Dames urfulines davec le fieur Chamberlant fur le grand Chemin qui va de ft jean a quebec la quelle Ligne j'ay Redresfé depuis led Chemin jusqu a la grande allée parallele a Celle de Monfieur Bourdon qui Court du nord-oüest au fud Est Cinq degre vers le fud… »
Vente à 1 200 livres
Chamberland, Simon à François Louis Borgia Levasseur
Boucault, notaire
1742-11-26
« …une terre de trois arpens de front fcitué aulieu de la Coste Ste Genevieve avec toute la profondeur a prendre depuis le chemin du Roy vis-à-vis le terrain appartenant cy devant au fr Perthuis jusqu'au chemin du Roy de la Grande allée tenant d'un Costé au fudouest a l'habitation de mr farrazin et apresent fes heritiers et du Costé du nord Est aux terres appartenantes cy devant a M Dartigny et apresent aux dames vrsulines de québec… »

Déclaration au domainre du Roy
Borgia Levasseur
1758-12-18
« …une terre fcise coste ft Jean de trois arpents fur vingt… »

Bail de location
Dumont, Jean Baptiste à Jean Roy
Panet, Jean Claude, notaire
1765-08-17
« …la maison nouvelle qu'il faisait construire sur ce terrain… » (Caron 1921 : 166)

Vente
Roy, Jean à Melchior Poncet

Vente
Poncet, Melchoir à John Parker

Adjudication par décret sur John Parker
Shérif à James Fisher
1792-10-13

Vente
Fisher, James à Henri Reinschinder, aubergiste de la rue Ste-Famille
Voyer, notaire
1792-11-13

Vente
Reinschinder, Henri à Charles Stewart, contrôleur de la douane
1799-04-12

Gazette de Québec du 25 avril 1811.
« …FOR SALE-That pleasantly situated and very commodious HOUSE and FARM, formerly the property and residence of the late CHARLES STEWART Esq. Comptroller of the Customs; distant about one mile and a half from Town, on the ste. FOY ROAD. The house and garden and the farm will be sold separately; an indisputable title will be given, and a great proportion of the purchase money will be left in the hands of the purchaser – Apply to Mrs. STEWART on the premises, or to the Printer of this Paper. Quebec, 17th April, 1811…"

Charles Grey Stewart en 1855 selon plan Hamel.

Partage
Stewart, héritiers Charles Grey
Clapham, notaire
1855-06-01

RUE PLACE GEORGE-V OUEST ET AVENUE WILFRID-LAURIER (4006G, CEET-740, CEET-839 ET VDQ2307)



SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE, PRINTEMPS 2023

Rapport préliminaire

ethnoscop

Avril 2024

Rue Place George-V Ouest et avenue Wilfrid-Laurier (4006G, CEET-740, CEET-839 ET VDQ2307)

Surveillance archéologique, printemps 2023

Ethnoscop
2024

©2024
Ville de Québec
Tous droits réservés

Page couverture : Surveillance archéologique en cours sur l'avenue Wilfrid-Laurier, vue vers le sud-ouest (4006G23R01E-21)

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES V
LISTE DES PHOTOGRAPHIES VII
LISTE DES PLANS VII
LISTE DES PARTICIPANTS IX
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat 1
1.2 Méthodes de travail 3
2. DONNÉES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES 7
2.1 Cadre environnemental ancien et actuel 7
2.2 Cadre culturel autochtone 8
2.3 Cadre culturel euroquébécois 12
3. ÉTUDES DE POTENTIEL ET INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES 25
3.1 4006G 25
3.2 CeEt-740 29
3.3 CeEt-839 33
4. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 35
4.1 4006G9 35
4.2 CeEt-740-15 45
4.3 CeEt-839-69A et VDQ1907-1 50
5. CONCLUSION 53
BIBLIOGRAPHIE 55
ANNEXES
Annexe 1 : Inventaire des artefacts et des écofacts
Annexe 2 : Catalogues des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1. « Plan de Québec de 1670 » (Cloutier 2009 : figure 1) 12

Figure 2. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Quebec », 1727 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] Québec P600,S4,SS2,D593) 13

Figure 3. Henry Hiché, « Plan annexé à un contrat notarié », 1734 (BAnQ) 13

Figure 4. « Extrait d'un plan de la ville de Québec en 1742 où est représenté symboliquement le moulin d'Artigny » (Cloutier 2009 : figure 5) 14

Figure 5. A.E.B. Courchesne, « Plan des terres des Ursulines et des religieuses de l'Hôtel-Dieu situées à l'extérieur des murs de la ville de Québec », 1921 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P56) 15

Figure 6. « Extrait d'un plan de la ville de Québec de 1759 » (Cloutier 2009 : figure 7) 16

Figure 7. « Extrait d'un plan de la ville de Québec de 1760 par Chaussegros de Léry » (Truelle et Cie 2023 : figure 12) 16

Figure 8. « Extrait d'un plan de la ville de Québec de 1779 » (Truelle et Cie 2023 : figure 13) 17

Figure 9. John Adams, « Plan du quartier Saint-Jean-Baptiste montrant les anciennes propriétés des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu à la Haute-ville de Québec entre Bougainville et les fortifications », 1817 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P50) 18

Figure 10. « Place Kincardine » (Woodley 1946 : 40) 18

Figure 11. D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65) 19

Figure 12. « Hotel du Lion d'Or », *The Quebec Daily Telegraph* vol. XIV, n° 158, 15 juillet 1889 (news.google.com/newspapers) 19

Figure 13. Fred C. Würtele, villa Kincardine Place, 1905 (BAnQ, fonds Fred C. Würtele, P546.D3.P43) 20

Figure 14. Fred C. Würtele, manège militaire avec la villa Kincardine à droite, 1901 (BAnQ, fonds Fred C. Würtele, P546,D1,P37) 21

Figure 15. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1923 (BAnQ 0003851855) 21

Figure 16. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 4006G-9B 37

Figure 17. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 4006G-9C 41

Figure 18. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 4006G-9D 42

Figure 19. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 4006G-9E 44

Figure 20. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-740-15A 48

Figure 21. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-740-15B 49

Figure 22. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération VDQ2307-1A 51

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Ancienne conduite d'égout longeant l'avenue Wilfrid-Laurier, vue vers le sud (4006G23R01E-24) 36

Photo 2. Séquence stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 4006G9B, vue vers le sud-ouest (4006G23R01E-11) 36

Photo 3. Couche de calcaire schisteux dans l'avenue Wilfrid-Laurier, vue vers le sud-ouest (4006G23R01E-2) 38

Photo 4. Pièce de bois extraite de la sous-opération 4006G9B (4006G23R01E-14) 39

Photo 5. Artefacts présents dans la sous-opération 4006G9C (photo Isabelle Hade) 40

Photo 6. Paroi est de la sous-opération 4006G9E (4006G23R01E-48) 43

Photo 7. Concentration de briques communes dans la sous-opération CeEt-740-15A, vue vers l'ouest (CeEt-740-23-NUM1-4) 45

Photo 8. Conduite de benzène à l'intersection de la rue Place George-V Est et de l'avenue Wilfrid-Laurier, vue vers le sud-ouest (CeEt-740-23-NUM1-15) 46

Photo 9. Séquence stratigraphique dans la sous-opération CeEt-740-15B, vue vers le sud-ouest (CeEt-740-23-12) 46

Photo 10. Objets recueillis dans la couche CeEt-740-15B4 (photo Isabelle Hade) 47

Photo 11. État des sols dans la sous-opération VDQ2307-1A, vue vers le sud-ouest (VDQ2307-NUM1-4) 50

Photo 12. Anciennes conduites de Bell présentes dans la sous-opération VDQ2307-1A, vue vers le sud-ouest (VDQ2307-NUM1-8) 50

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'intervention 2

Plan 2. Localisation des sites 4006G, CeEt-740 et CeEt-839 sur une spatiocarte 5

Plan 3. Superposition du plan d'Adams de 1817 à la trame actuelle 23

Plan 4. Localisation des sous-opérations 27

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Ville de Québec

Service de la culture et du patrimoine

Caroline Parent	Archéologue

Service de l'ingénierie

Claire Charberet	Ingénieur
Jean-Pierre Gagné	Chargé de projet

Services publics et Approvisionnement Canada

Charlotte Simard	Gestionnaire principale de projets

Parcs Canada

Marie-Michelle Dionne	Archéologue

RÉALISATION

Ethnoscop

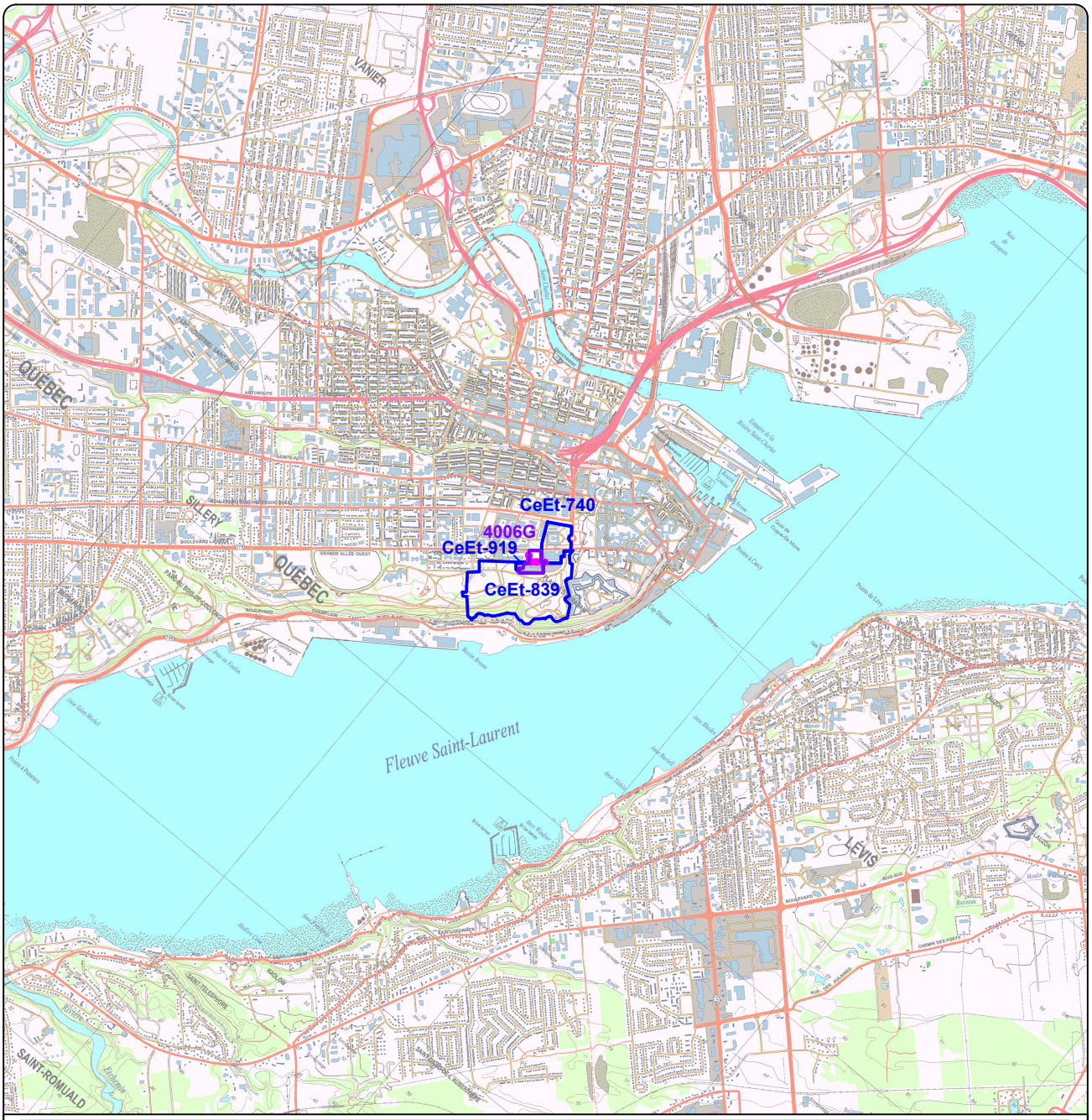
Martin Royer	Coordonnateur, rédacteur des sections 3.2 et 3.3 et réviseur du rapport
Michel Huot	Chargé de projet, rédacteur du rapport
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Dans le cadre de travaux visant la construction d'infrastructures souterraines, des excavations ont été réalisées dans des portions de la rue Place George-V Ouest et de l'avenue Wilfrid-Laurier (plan 1). La Ville de Québec a mandaté la firme Ethnoscop pour mener une surveillance archéologique pendant les travaux. Du 12 avril au 3 mai 2023, des visites ont été faites selon l'avancée des excavations et le potentiel archéologique des secteurs touchés.

Les deux axes concernés bordent le parc George-V au sud et à l'ouest. L'aire d'intervention était susceptible de receler des traces d'occupation française, dont celles d'un moulin à vent construit entre 1710 et 1712. À la fin du XVIII^{e} siècle, le site du moulin est acquis par les autorités militaires et devient un champ d'exercices. Une villa en pierre, Kincardine Place, est construite en bordure de la Grande Allée avant 1819 et un bâtiment secondaire se greffe à l'arrière vers 1875. Le domaine est démoli en 1909. Par ailleurs, un manège militaire en bois est inauguré en 1863 dans la portion nord-ouest du parc, puis est démoli vers 1884. Le champ de parade est devenu la Place George-V en 1917.



RUE PLACE GEORGE-V OUEST ET AVENUE WILFRID-LAURIER, 4006G, CeEt-740, CeEt-839 ET VDQ2307
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 1

LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION

CeEt-740 CODE BORDEN

4006G CODE DE PARCS CANADA

Sources : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques nos 21L14-200-0101 et 21L14-200-0102
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 0,5 1 Km

ÉCHELLE : 1/50 000

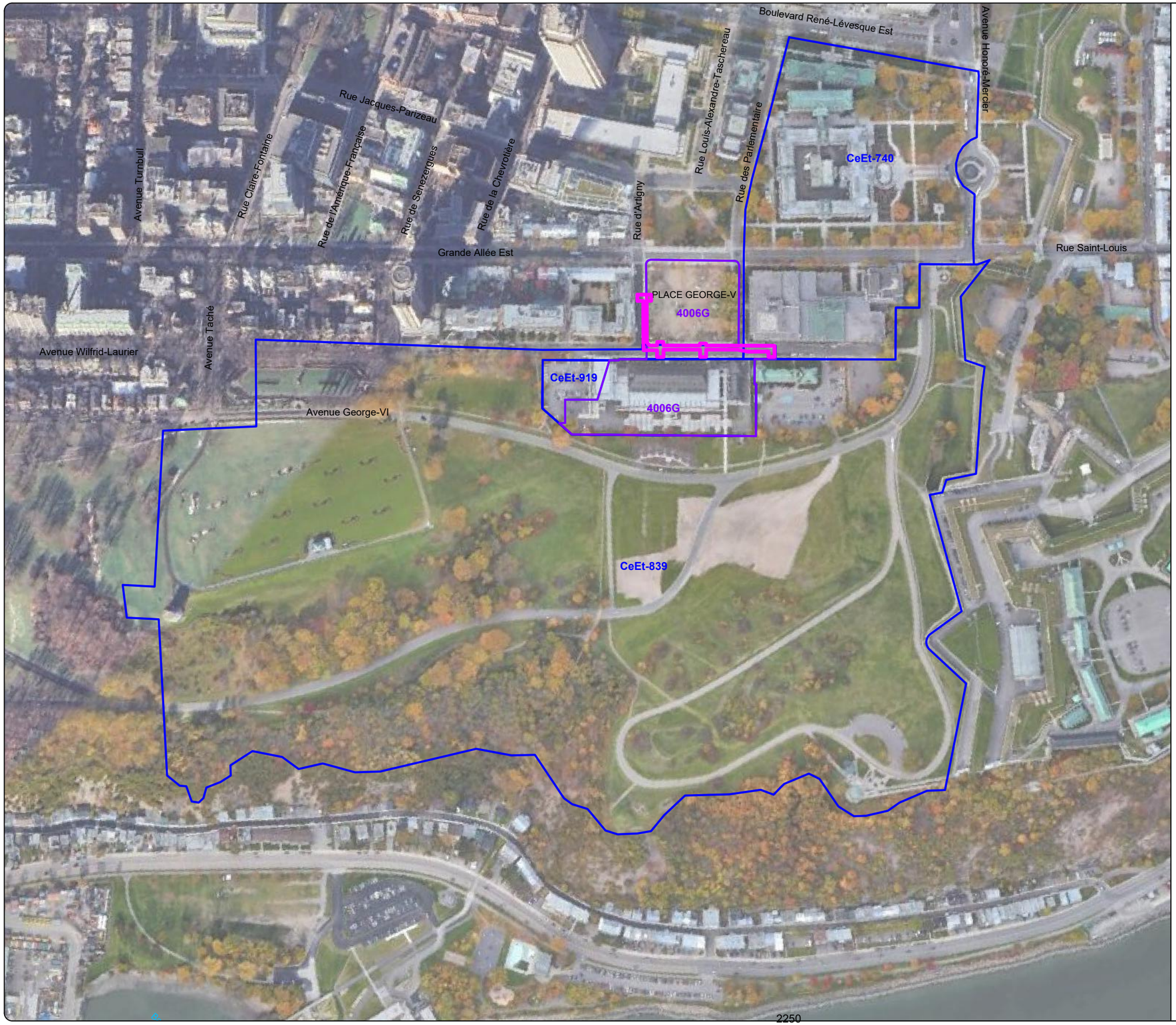
VDQ2307

ethnoscop

1.2 Méthodes de travail

La surveillance archéologique consiste en la collecte de données au fur et à mesure du déroulement des travaux d'excavation de l'entrepreneur. Préconisée particulièrement dans des secteurs où le potentiel archéologique est réduit, elle constitue un moyen efficace d'expertiser de nouveaux espaces ou de déterminer le potentiel archéologique résiduel d'un secteur jugé bouleversé.

Les données récoltées lors du mandat ont été colligées dans un carnet d'arpentage. Le chargé de projet a fait l'enregistrement des données en suivant le système de Tikal. Les travaux ont fait l'objet d'une couverture photographique exhaustive. Enfin, les sous-opérations ont été couvertes par des relevés qui ont été géoréférencés et transférés sur un fichier ACAD afin de produire un plan de l'intervention. L'avenue Wilfrid-Laurier comprend les sous-opérations 4006G9A à 9E et CeEt-740-15A et 15B, la rue Place George-V Ouest les sous-opérations 4006G9F, CeEt-839-69A et VDQ2307-1A et 1B (plan 2). Ce mandat a été réalisé sous le permis de recherche archéologique 23-ETHN-08.



RUE PLACE GEORGE-V OUEST ET AVENUE WILFRID-LAURIER, 4006G, CeEt-740, CeEt-839 ET VDQ2307

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 2

LOCALISATION DES SITES 4006G, CeEt-740 ET CeEt-839 SUR UNE SPATIOCARTE

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION

CeEt-740 CODE BORDEN

4006G CODE DE PARCS CANADA

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/400

Source : Plan base, ville de Québec, fichier PSP220020.dwg
© 2019 Google Earth
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2307

ethnoscop

2. DONNÉES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES

2.1 Cadre environnemental ancien et actuel

Il y a plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), l'aire d'intervention était encore sous les glaces de l'inlandsis laurentien (Ethnoscop 2022). Autour de 11 000 ans AA, ce sont les flots qui recouvraient ce secteur, excluant toute occupation humaine. Jusqu'à environ 9 500 ans AA, le glacier, toujours à proximité, entretenait probablement un pergélisol (partie du sol, sous le mollisol, gelé en permanence); ce climat rigoureux favorisait l'implantation d'une végétation de toundra herbeuse (Ethnoscop 2010 : 7).

Vers 10 600 ans AA, le lac Lampsilis, une immense étendue d'eau douce dont le centre se situait dans le lac Saint-Pierre actuel, s'est formé à Montréal. Le rivage se situait alors à 52 m. À Québec, vers 10 000 ans, le niveau de l'eau franchit l'altitude de 50 m et ces eaux sont salines. En effet, dans ce secteur, les dépôts du lac Lampsilis sont absents; les conditions d'eau salée, comme dans la mer de Goldthwait, vont perdurer jusqu'à la mise en place du Proto-Saint-Laurent (Lamarche 2011 : 15). Durant cette période, le niveau de l'eau décroît très rapidement et, vers 9 600 ans AA, les eaux du lac Lampsilis ont atteint les 30-35 m à Montréal. Pour la région de Québec, environ à la même époque, les eaux franchissent aussi cette altitude. Entre 8 000 ans et 7 000 ans AA, la toundra couvrait encore le centre du massif montagneux des Laurentides au nord de Québec, mais sur les basses terres s'étendait une forêt dense d'épinettes noires (Richard 1985), ce qui rend les conditions écologiques particulièrement propices à l'implantation de groupes humains.

À partir de 7 500 ans AA, un régime fluvial succède au régime marin et lacustre à l'ouest. Les eaux de fonte du glacier n'alimentent plus le système du Saint-Laurent, mais s'écoulent vers la baie d'Hudson (Castonguay Dandeneault 2022 : 15). L'évolution des terrasses fluviales se fait initialement par des rivières plus conséquentes qu'à l'actuel, c'est-à-dire d'un débit plus grand et d'un pouvoir d'érosion plus fort.

Le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes continue à s'abaisser progressivement, mais irrégulièrement. Il descend même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7 000 ans AA (Dionne 2001), avant de remonter lors de la transgression laurentienne qui a débuté vers 6 500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m NMM. Peu après, à l'exception d'une

variation d'altitude, le régime des eaux ressemble de plus en plus au régime actuel. Le niveau de l'eau s'abaisse à nouveau en deçà de l'actuel par la suite pour remonter peu après 2 000 ans AA. Cette dernière remontée, nommée transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992 et Garneau 1997), a atteint une altitude de 5 à 8 m NMM (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1 000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés. Il faut noter qu'en raison de son altitude, l'ensemble de ces variations du niveau hydrique n'a aucune conséquence pour l'aire d'intervention.

Les deux axes concernés par les travaux se trouvent maintenant dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la ville de Québec, dans le quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire. L'espace y est relativement plat et entièrement aménagé. La place George-V est à une altitude moyenne de 87 m au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM). Une occupation y est connue dès la fin du XVII^{e} siècle. Les environs sont maintenant fortement urbanisés, bien qu'on y compte d'autres parcs.

2.2 Cadre culturel autochtone[1]

Le peuplement initial de la région de Québec s'inscrit dans l'histoire plus globale de l'arrivée des premiers groupes humains dans la vallée du Saint-Laurent. Cette région demeure aujourd'hui l'un des tronçons de l'axe laurentien les mieux connus en ce qui concerne la préhistoire. La géographie particulière du rétrécissement de la vallée à cet endroit, à la jonction entre les premières phases lacustres de l'extrémité est du lac Lampsilis en amont et les eaux salées de la mer de Goldthwait en aval, a certainement contribué à la création d'un environnement riche qui, à son tour, a su attirer les populations humaines.

Au moment où la vallée du Saint-Laurent est encore inondée par la mer de Champlain, les groupes paléoindiens anciens, qui pratiquent un mode de subsistance basé sur une mobilité sur de grandes distances, ont pénétré l'est du continent à partir de la région du sud des Grands Lacs. Alors qu'ils sont déjà installés en Nouvelle-Angleterre et même dans les Maritimes, ils étendent leurs explorations et leurs exploitations vers le nord, dans les cols appalachiens s'ouvrant sur le bassin laurentien, où des vestiges ont été découverts. Il est vraisemblable que les chasseurs qui ont laissé des traces dans le bassin supérieur de la rivière Chaudière entre 10 500 et 10 200 ans AA aient descendu ce cours d'eau important jusqu'à son embouchure d'alors, située aux environs des chutes près de Québec. Le climat n'y était alors pas très accueillant pour des installations de longue durée, mais c'est probablement au cours d'expéditions de chasseurs paléoindiens anciens que se seraient manifestées les premières présences humaines dans la région de Québec. Pour l'instant, bien que cette présence soit probable, aucune donnée archéologique ne permet de la confirmer hors de tout doute.

[1] Cette section provient essentiellement d'Ethnoscop 2015.

Des preuves que ce secteur est occupé quelques siècles plus tard, soit possiblement autour de 9 500 ans AA, ont été détectées à Saint-Romuald (Laliberté 1991 et 1993[2] et Pintal 2002). Ces quelques sites permettent d'envisager d'éventuelles présences associées aux épisodes du Paléoindien ancien, plus probablement du Paléoindien récent, bien que ces attributions culturelles restent basées sur peu de données. Parallèlement aux cultures de traditions paléoindiennes, certains groupes humains de cette époque optent pour un mode de vie moins basé sur une mobilité de grandes distances et plus axé sur l'exploitation de territoires qui se stabilise après les grands changements climatiques et environnementaux relativement rapides de la période de déglaciation. Ce sont les toutes premières manifestations des cultures de l'Archaïque, déjà présentes plus au sud. Des groupes des deux grandes traditions culturelles ont vécu de façon contemporaine dans le Nord-Est sur une période d'environ deux millénaires, ceux du Paléoindien récent occupant les marges septentrionales du territoire, encore sous l'influence climatique des glaciers fondants, et ceux de l'Archaïque ancien occupant les environnements stabilisés ou en voie de l'être au sud. Ce côtoiement a dû s'effectuer dans la région de Québec également, car on y a découvert quelques indices qui témoignent de la présence culturelle de l'Archaïque ancien, notamment à Saint-Romuald et à Saint-Augustin-de-Desmaures, présence qui est confirmée entre 9 500 à 8 500 ans AA (Badgley et Boissonnault 1985, Laliberté 1992 et Pintal 2002 et 2003b).

À la suite de l'apparente effervescence d'occupations humaines qui caractérise les premières présences dans la région de Québec, les indices se font plutôt rares pour les deux premiers millénaires suivants. En effet, c'est un véritable hiatus d'environ 2 000 ans qui s'établit, probablement en raison d'une baisse du niveau du Saint-Laurent et de l'estuaire du Saint-Laurent à l'Holocène (Dionne 2002 : 41) et non pas nécessairement d'une baisse de fréquentation de la région par les populations humaines au cours de cet intervalle. Dans la région, une composante est connue au site du manoir Wade à Saint-Romuald, à une altitude de 17 m NMM (Côté *et al.* 2008). À Cap-Rouge, sur le site CeEu-18, quelques objets trouvés à une altitude de 10,60 m NMM pourraient avoir été déposés à cette période, ou plus tard (Plourde 2011).

Vers 6 000 ans AA, alors que la région est caractérisée par une transgression des eaux de l'estuaire du Saint-Laurent atteignant une altitude de 14 m NMM (Castonguay Dandenault 2022 :16, Dionne 1985, 1988 et 1990 et Verville 2010), on connaît deux phases successives d'à peu près un millénaire chacun (la phase Vergennes et la phase Brewerton) qui sont clairement représentées plus haut sur le Saint-Laurent, mais il n'est pas non plus impossible que la proximité des ressources estuariennes ait créé une variante régionale en lien avec cette réalité environnementale. Les sites de cette période sont nettement plus nombreux et plus visibles qu'auparavant, pouvant vraisemblablement se traduire par un certain accroissement démographique lors de ces deux millénaires. Les ressources locales, notamment les bons matériaux lithiques, sont fréquemment exploitées. Plusieurs sites en amont de Québec se trouvent près de rapides, laissant croire que la pêche compose une part non négligeable de la subsistance, mais cet aspect reste encore difficile à caractériser dans le

[2] Les datations fournies par Laliberté sont contestées (Burke *et al*. 2017).

secteur de Québec lui-même. En plus de certains sites à Saint-Romuald (CeEt-471 et CeEt-481), des composantes ont été découvertes au site de la maison Hazeur à la place Royale (Giroux 1992), à l'Hôpital général de Québec (Chrétien et Bernier 2002) et à la pointe sud-ouest de l'île d'Orléans (Girouard *et al.* 1975 et Plourde 1988). Si la mobilité des groupes semble s'effectuer sur de moins grandes distances qu'auparavant, c'est aussi à cette période que se met en place le vaste réseau de distribution du cuivre natif. Ce matériau s'ajoute à un ensemble de traits de la culture matérielle très caractéristiques, qui laissent entrevoir une certaine fréquence de contacts et d'échanges sur un grand territoire.

Vers la fin de l'épisode Brewerton de l'Archaïque laurentien, il y a 4 300 ans AA, le paysage culturel, jusqu'alors relativement homogène, présente de nouvelles manifestations clairement étrangères, regroupées sous le vocable d'Archaïque final ou post-laurentien – à ce moment, le niveau de l'eau semble s'être abaissé de nouveau sous son niveau actuel (Castonguay Dandenault 2022 :16 et Lamarche 2011 : 87). Cette nouveauté pourrait correspondre à une certaine expansion de populations méridionales qui laisseront leurs marques sur un peu plus d'un millénaire, en passant aussi par quelques épisodes. La tradition Lamoka dure plus ou moins 500 ans; pendant les trois premiers siècles, elle est contemporaine de la fin de l'Archaïque laurentien et sera suivie de la tradition Susquehanna, moins bien connue. Il faut s'éloigner légèrement du cœur de Québec pour trouver des manifestations culturelles datant de cette époque. Les plus près ont été trouvées, en l'occurrence, sur la rive est de la rivière Montmorency à Boischatel, puis du côté ouest du lac Saint-Charles (Plourde et Bain 2010 et Slater 1998).

La mise en place du réseau Meadowood, vers 3 000 ans AA, correspond au début de la période Sylvicole, plus précisément ce qui est appelé le Sylvicole inférieur. Ce réseau rayonnera pendant environ 600 ans sur une bonne partie du Nord-Est, avec comme zone d'influence principale les basses terres du Saint-Laurent, l'est de la région des Grands Lacs et la région adjacente au sud, incluant le nord de l'État de New York. La région de Québec était près de la limite orientale de la sphère d'interaction Meadowood. Les populations locales semblent y avoir participé de façon intermittente, avec des particularités bien propres (Chrétien 1995). À la suite de cet épisode, un ensemble de manifestations funéraires bien distinctes et disséminées sur un vaste territoire caractérisera l'épisode Middlesex. Encore ici, les populations de la région de Québec, bien qu'indépendantes culturellement, ne resteront pas étrangères à cette réalité idéologique. Le site d'inhumation de Sillery reste d'ailleurs, à ce jour, la découverte la plus importante d'une manifestation Middlesex au Québec (Clermont 1976 et 1990). Parallèlement à cela, les manifestations culturelles du Sylvicole inférieur les plus près de l'aire d'intervention se trouvent à la place Royale (CÉRANE 1994 et Giroux 1992).

Vers 2 400 ans AA, les grands réseaux du Sylvicole inférieur laissent place à plus de diversité régionale et, pendant les 1 400 ans du Sylvicole moyen, les populations de la vallée du Saint-Laurent, comme ailleurs dans le Nord-Est, s'engagent dans un processus complexe de transformation sociale. Une intensification de la dépendance aux ressources halieutiques mènera éventuellement à la sédentarité et à la production alimentaire. Les particularités

culturelles de la région de Québec perdurent néanmoins, ce qui transparaît assez bien sur le plan archéologique à travers la céramique (Gates St-Pierre 2006). À proximité, les sites de l'îlot des Palais et de la place Royale (CÉRANE 1989 et 1994, Simoneau 2012 et Somcynsky 1980) ont livré des traces attribuées au Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et tardif (1 500 à 1 000 ans AA).

Le Sylvicole supérieur, marqué entre autres par cette sédentarité, débute vers l'an 1000 de notre ère dans la vallée du Saint-Laurent. On reconnaît alors l'ensemble culturel iroquoien, dont les différents groupes se rassembleront en villages de plus en plus gros et éventuellement palissadés. Au moment de l'incursion de Jacques Cartier dans le Saint-Laurent en 1535, les Iroquoiens du Saint-Laurent occupent la vallée de l'estuaire jusqu'au lac Ontario. La région de Québec semble alors former un ensemble politique cohérent, rassemblant de sept à dix villages d'horticulteurs. Ils se différencient cependant de leurs cousins, qui habitent plus en amont sur le Saint-Laurent, par une mobilité plus grande et un attrait certain vers les ressources aquatiques, voire marines. Encore une fois, c'est à la place Royale et à l'îlot des Palais que se trouvent les occupations du Sylvicole supérieur les plus près (Giroux 1992, Simoneau 2012 et Somcynsky 1980). À la place George-V même, un fragment de poterie pouvant dater du Sylvicole supérieur récent (650 à 450 ans AA) a été recueilli en 2021 (Truelle et Cie 2023). Dans un rayon un peu élargi, deux autres composantes contemporaines ont été identifiées, notamment au domaine Maizerets et au site du Promontoire à Sillery (Chrétien et Bertrand 2005, Douville 2005 et Ethnoscop 2021).

Pour des raisons qui demeurent largement inconnues (guerres, épidémies, migrations, fusions avec d'autres groupes), les Iroquoiens du Saint-Laurent abandonnent leurs villages de la vallée du fleuve Saint-Laurent entre la visite de Cartier et l'établissement de Samuel de Champlain en Amérique, soit vers la fin du XVI^{e} siècle[3]. En effet, au début du XVII^{e} siècle, la vallée du Saint-Laurent est sous le contrôle de plusieurs nations autochtones. Ce sont essentiellement des Innus, des Algonquins, des Wolastoqiyik (Malécites) et des Mi'kmak qui sillonnent la région de Québec (Martijn 1991). L'ouverture de la mission de Sillery en 1637 attire également des groupes d'origine abénaquise.

Puis, après avoir été défait par des Iroquois en Ontario, un contingent de Hurons-Wendat se réfugie dans la région de Québec au milieu du XVII^{e} siècle. Ils sont tout d'abord hébergés près du château Saint-Louis (1650-1651) avant d'être relocalisés sur l'île d'Orléans (1651-1656), puis de retour à Québec à la suite d'une attaque d'Iroquois (1656-1668), à Beauport (1668-1669) et à Sainte-Foy (1669-1673, Arkéos 2000 : 32). Face à l'augmentation de la population huronne, un nouvel emplacement leur est concédé à L'Ancienne-Lorette pour y trouver de meilleures zones de chasse. Ils s'établiront définitivement à la jeune Lorette (Wendake) en 1697. Des documents historiques témoignent de la présence huronne sur le

[3] L'histoire de la vallée du Saint-Laurent aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles jouit récemment d'un regain d'intérêt de la part des chercheurs, auquel les Premières Nations du Québec prennent part activement (Lesage et Williamson 2020).

site de la mission jésuite de Lorette[4] (Wendake, CeEu-11) vers la fin des années 1660 ou au début des années 1670 (Noël 2014 : 8).

2.3 Cadre culturel euroquébécois

L'aire d'intervention, positionnée dans et sur le pourtour du Lieu historique national du Canada du Manège-militaire-Voltigeurs-de-Québec, se trouve sur un promontoire qui est l'un des points les plus élevés de la haute-ville de Québec (Cloutier 2009 : 2). Au XVII^{e} siècle, le terrain appartient à Louis Rouer de Villeray, premier conseiller du Conseil souverain. Dès 1670, le domaine de la Cardonnière compte trois bâtiments et de vastes jardins. Cette propriété est positionnée un peu au nord-est de l'aire d'intervention (figure 1). Après le décès du paternel en 1700, son fils Louis D'Artigny en prend possession. Il fait construire un moulin à vent en pierre entre 1710 et 1712, à un endroit qui correspond aujourd'hui à la partie nord-ouest de la place George-V (figure 2). Dans les années 1730 et 1740, un bâtiment et un chemin existent à l'est du moulin (figures 3 et 4).



Figure 1. « Plan de Québec de 1670 » (Cloutier 2009 : figure 1) – le nord est au coin supérieur droit.

[4] Le site porte également le nom de Chapelle Notre-Dame-de-Lorette.



Figure 2. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Quebec », 1727 (BAnQ Québec P600,S4,SS2,D593) – le nord est à droite.

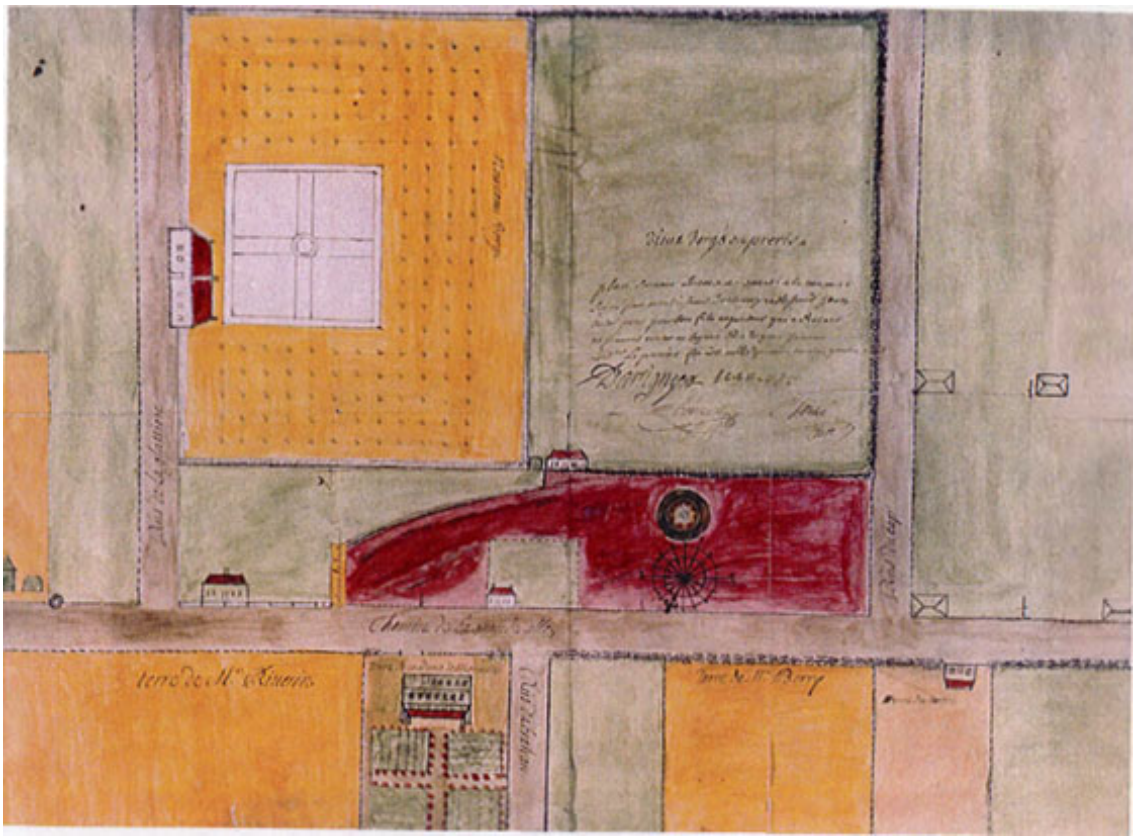


Figure 3. Henry Hiché, « Plan annexé à un contrat notarié », 1734 (BAnQ) – le nord est en bas.



Figure 4. « Extrait d'un plan de la ville de Québec en 1742 où est représenté symboliquement le moulin d'Artigny » (Cloutier 2009 : figure 5) – le nord est à droite.

Selon une copie d'un plan de 1766, le fief de Villeray serait maintenant la propriété de « Madame La Croix » (figure 5). C'est qu'au milieu des années 1750, son mari le chirurgien Hubert-Joseph Lacroix « entreprend la réunification du domaine de Villeray » (Rouleau et Moss 1998 : 11). Né en 1743, son fils marchand Joseph-Hubert Lacroix demeure à Saint-Vincent-de-Paul (Laval) à partir du milieu des années 1770 et y meure en 1821 (Reid 1987). Il semble donc que, même déménagée dans la région de Montréal, la famille Lacroix ait conservé sa terre de Québec.

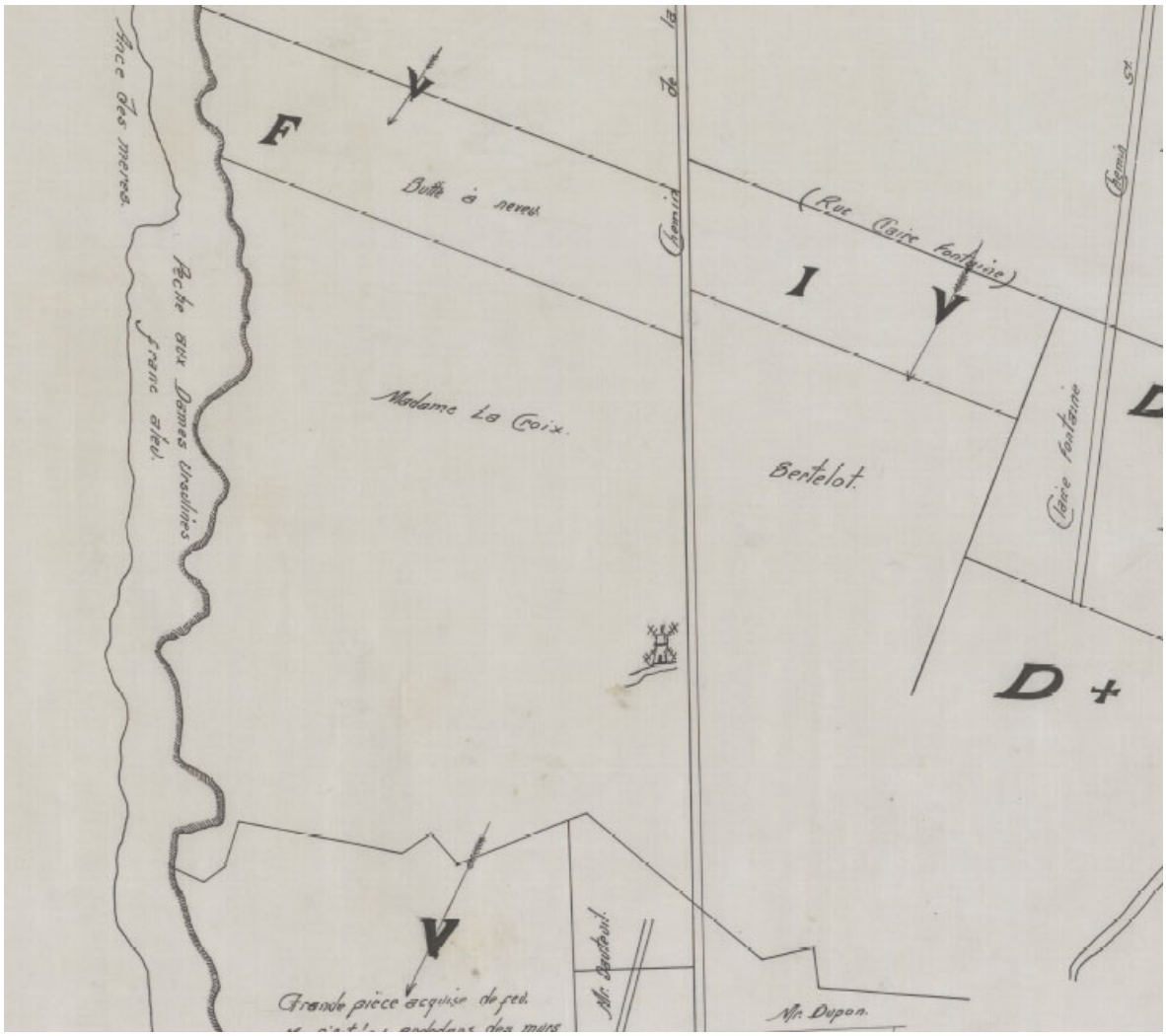


Figure 5. A.E.B. Courchesne, « Plan des terres des Ursulines et des religieuses de l'Hôtel-Dieu situées à l'extérieur des murs de la ville de Québec », 1921 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P56) – le nord est à droite.

Le moulin à vent semble avoir été démoli avant la Guerre de Conquête, du moins il n'est pas visible sur un plan de 1759 où est représenté un blockhaus un peu plus à l'est (figure 6). Un second blockhaus, contenant deux canons, est érigé l'année suivante à la suite de la destruction accidentelle du premier (figure 7). On remarque par ailleurs sur ce plan que les maisons le long du chemin Saint-Louis sont disparues.

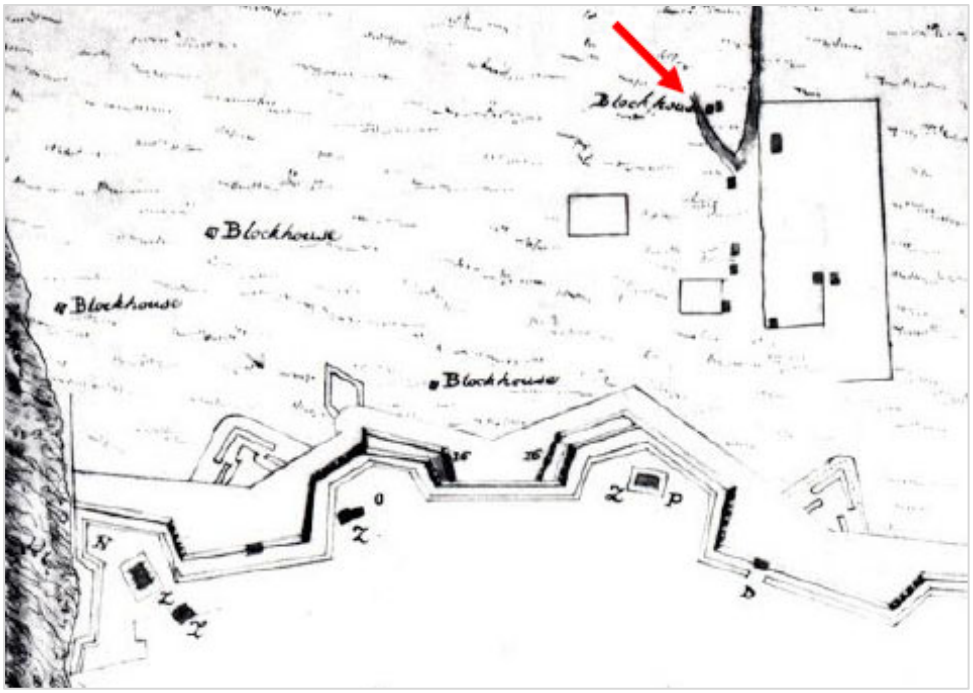


Figure 6. « Extrait d'un plan de la ville de Québec de 1759 » (Cloutier 2009 : figure 7) – le nord est à droite.

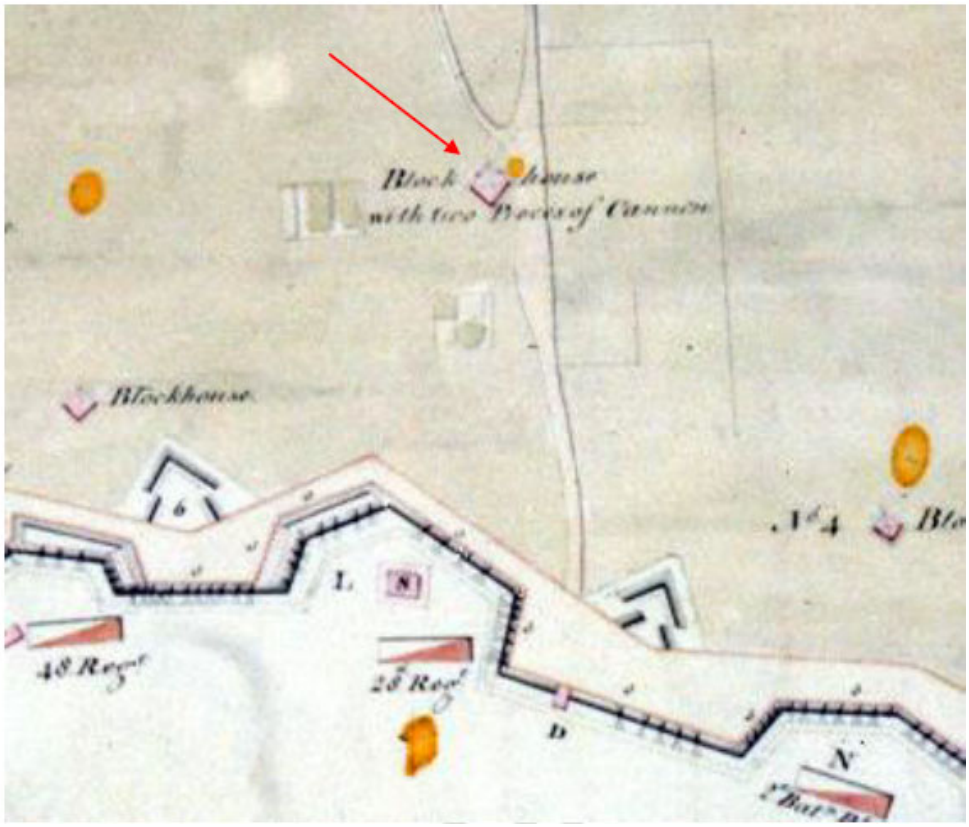


Figure 7. « Extrait d'un plan de la ville de Québec de 1760 par Chaussegros de Léry » (Truelle et Cie 2023 : figure 12) – le nord est à droite.

L'emplacement de la place George-V est acquis par les autorités militaires britanniques à la suite de la Guerre de Conquête. L'espace est clôturé vers la fin du XVIII[e] siècle et sert de champ d'exercices pour l'armée (figure 8).

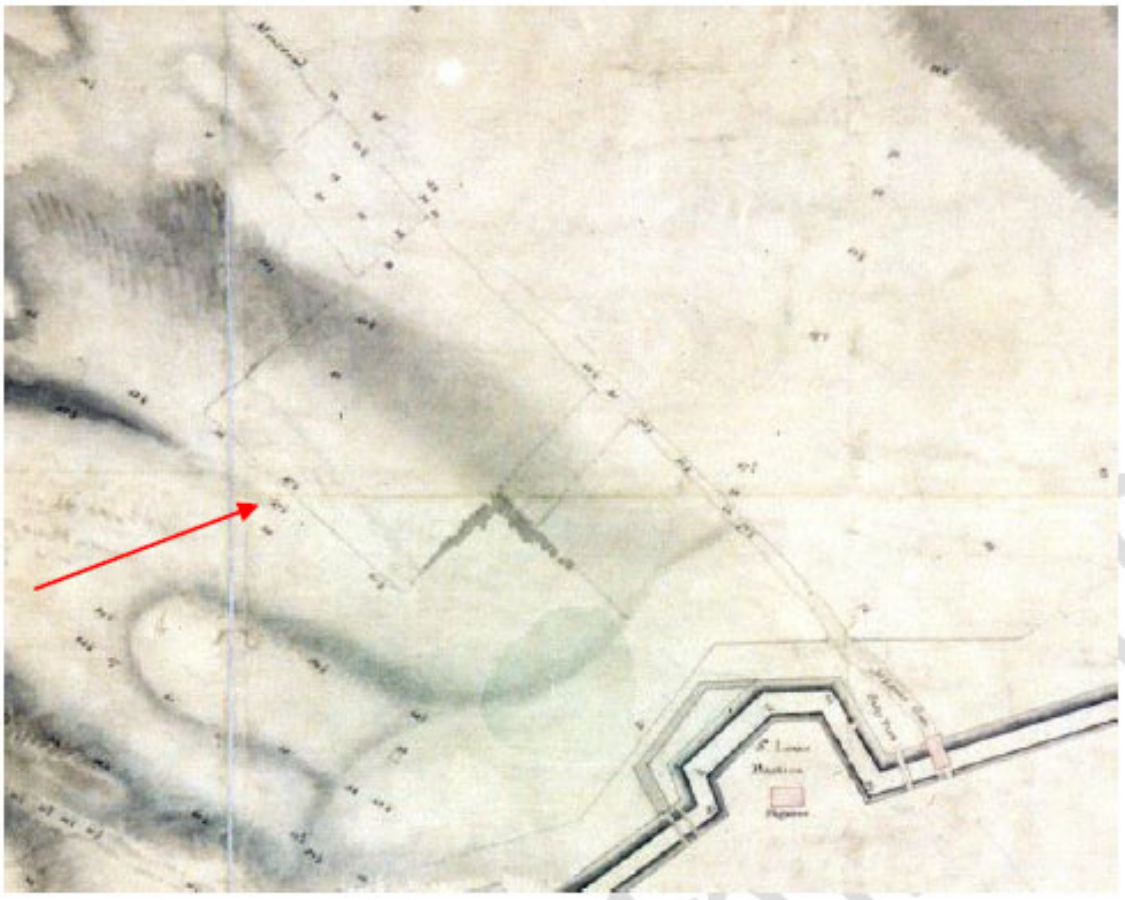


Figure 8. « Extrait d'un plan de la ville de Québec de 1779 » (Truelle et Cie 2023 : figure 13) – le nord est au coin supérieur droit.

Sur un plan de John Adams de 1817, un emplacement appartient à Alex Ferguson, commandant de district du régiment des ingénieurs royaux; on y trouve également au sud-ouest la maison du colonel Elias Walker Durnford et, au nord-est, celle du parlementaire John Stewart (figure 9 et plan 3). La maison de Ferguson, avec façade sur la Grande Allée, est construite en pierre à deux étages et demi (Rouleau et Moss 1998 : 26). Archibald Fraser, descendant d'une famille écossaise, y habite au milieu du XIX[e] siècle (https://histoireurbaine.wordpress.com/2014/11/01/la-villa-kincardine-place-1905/). Une allonge en brique existe à l'arrière en 1841. Le marchand Abraham Joseph devient propriétaire en 1857 et le demeure jusqu'en 1879; la figure 10 daterait de cette période. Il agrandit la villa par l'ajout d'une aile à trois étages en brique (figure 11). La propriété aurait aussi compris un puits, une remise à bois, un caveau à légumes et d'autres dépendances (Cloutier 2009 : 2). Un bâtiment secondaire en brique a été ajouté dans la cour vers 1875. La maison devient l'hôtel du Lion d'Or dans les années 1880 (figure 11), puis l'Hôtel Dufferin au tournant du XX[e] siècle. Le site est acquis par le gouvernement fédéral en 1905 (figure 12) et la villa est démolie l'année suivante.

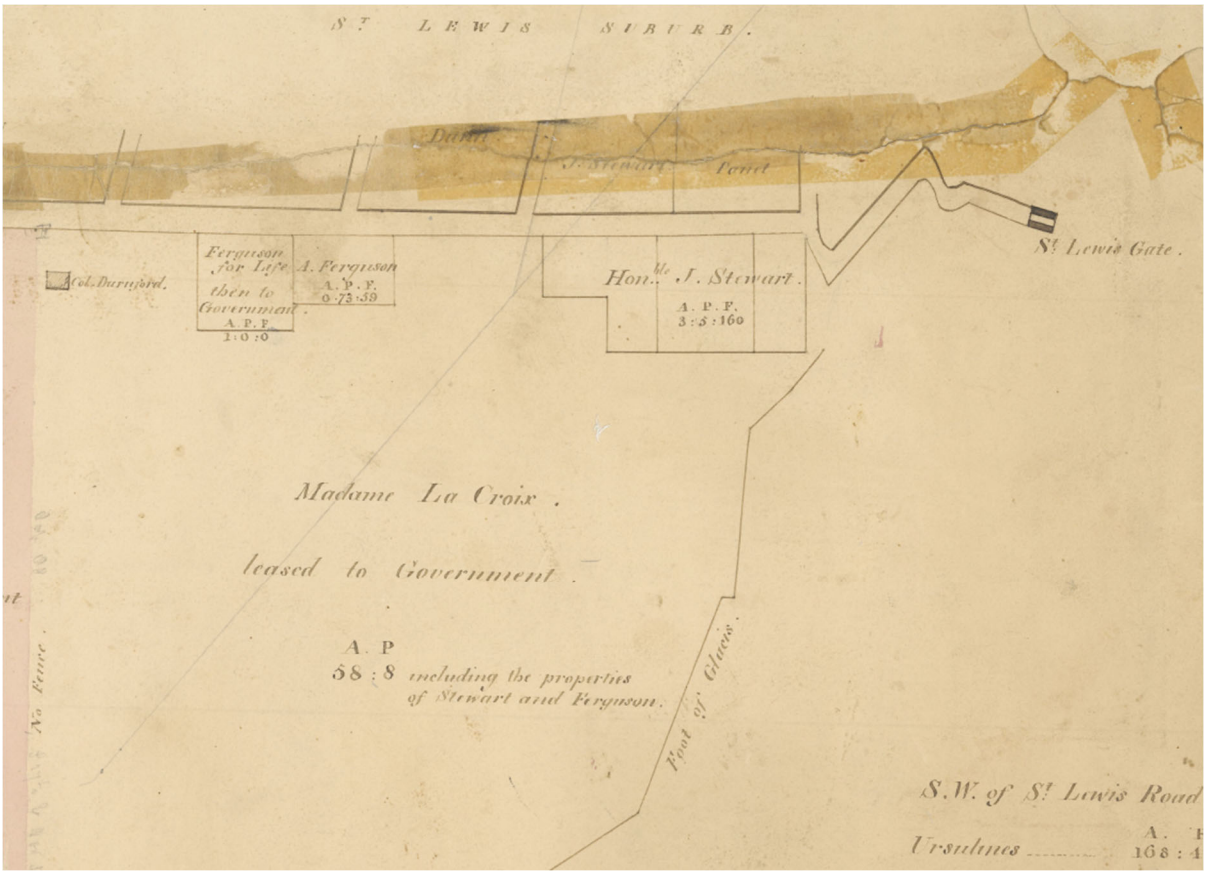


Figure 9. John Adams, « Plan du quartier Saint-Jean-Baptiste montrant les anciennes propriétés des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu à la Haute-ville de Québec entre Bougainville et les fortifications », 1817 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P50)



Figure 10. « Place Kincardine » (Woodley 1946 : 40)

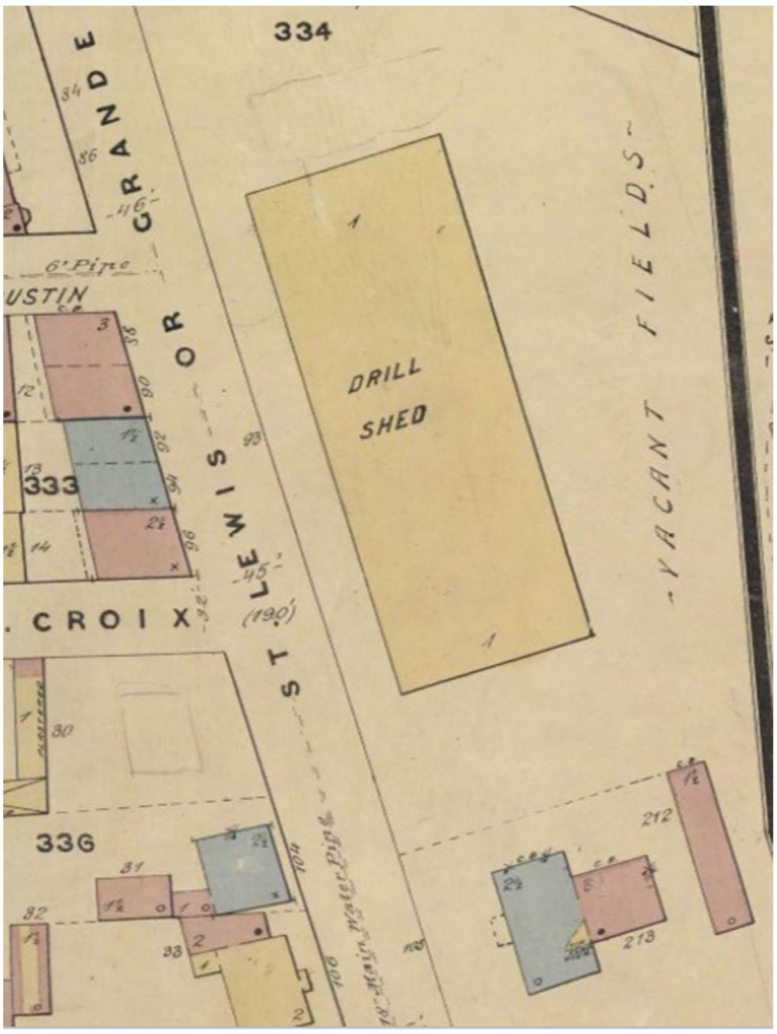


Figure 11. D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65)



Hotels, Summer Resorts, Etc.

HOTEL - DU - LION - D'OR

E. G. BOULE & CO., Proprietors,
Kincardine Place, - Grande Allee.

THIS POPULAR HOTEL, WHICH HAS been removed to the former residence of Mr. Joseph, adjoining the Drill Shed, is much more spacious and offers infinitely greater comfort to guests than formerly. The rooms are larger and the whole establishment has been newly furnished, which, together with the surrounding trees, gives it an air of freshness. The Drawing-Rooms and Rooms are magnificent. The whole house is heated with Hot Water and lighted by Gas.

An excellent table and choice liquors.

Dinner parties will be served at a moment's notice and will have access to the Drawing-Room.

You cannot have a better Hotel in a more charming place, for the situation is admirable.

E. G. BOULE & CO.,
Proprietors.

July 11, 1889. 155-1m

Figure 12. « Hotel du Lion d'Or », *The Quebec Daily Telegraph* vol. XIV, n° 158, 15 juillet 1889 (news.google.com/newspapers)



Figure 13. Fred C. Würtele, villa Kincardine Place, 1905 (BAnQ, fonds Fred C. Würtele, P546.D3.P43)

En ce qui a trait au terrain au nord-est de Kincardine Place, en 1863 un manège militaire en bois temporaire (*Drill Shed*) est construit en devanture de la Grande Allée (figure 11). Il est reconstruit plus au sud au milieu des années 1880 et un nouveau champ de parade est aménagé à l'emplacement de l'ancien manège militaire (figure 14). Ce champ de parade est transformé en parc en 1917 (figure 15).



Figure 14. Fred C. Würtele, manège militaire avec la villa Kincardine à droite, 1901 (BAnQ, fonds Fred C. Würtele, P546,D1,P37)

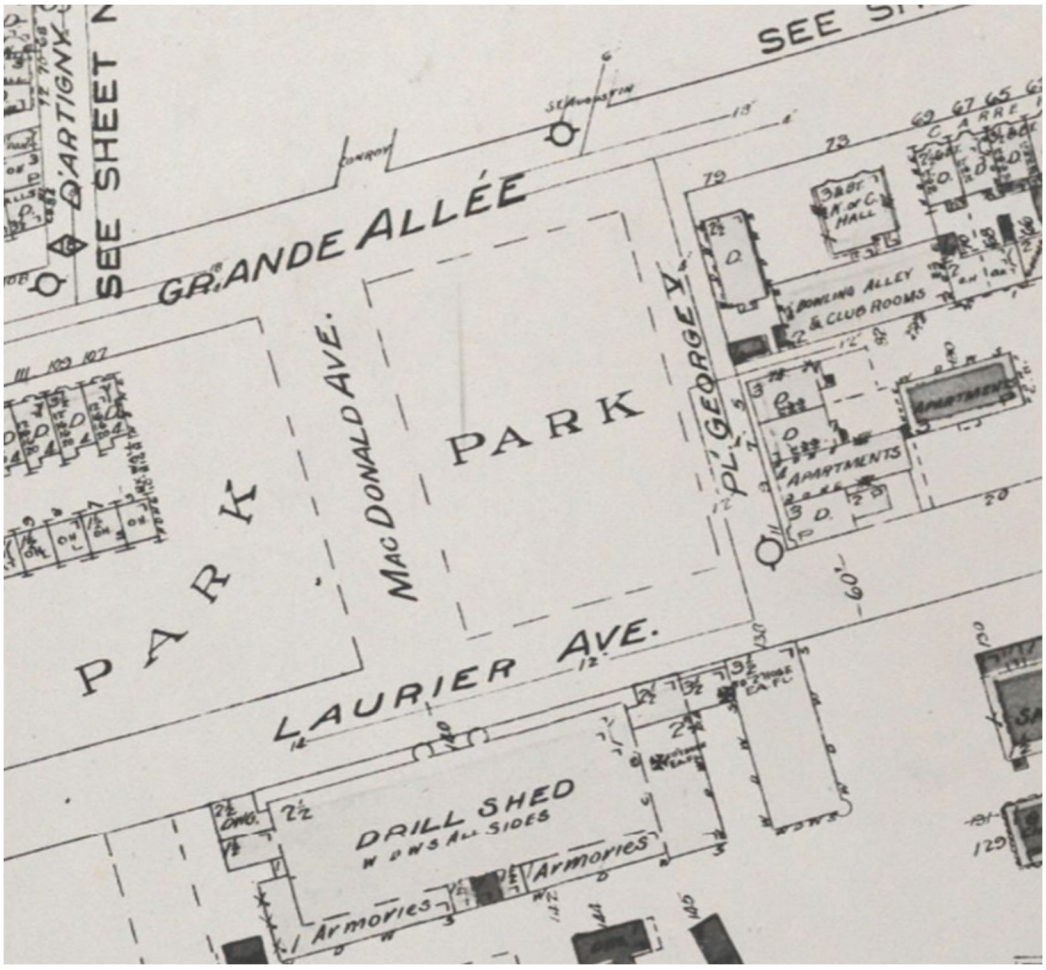
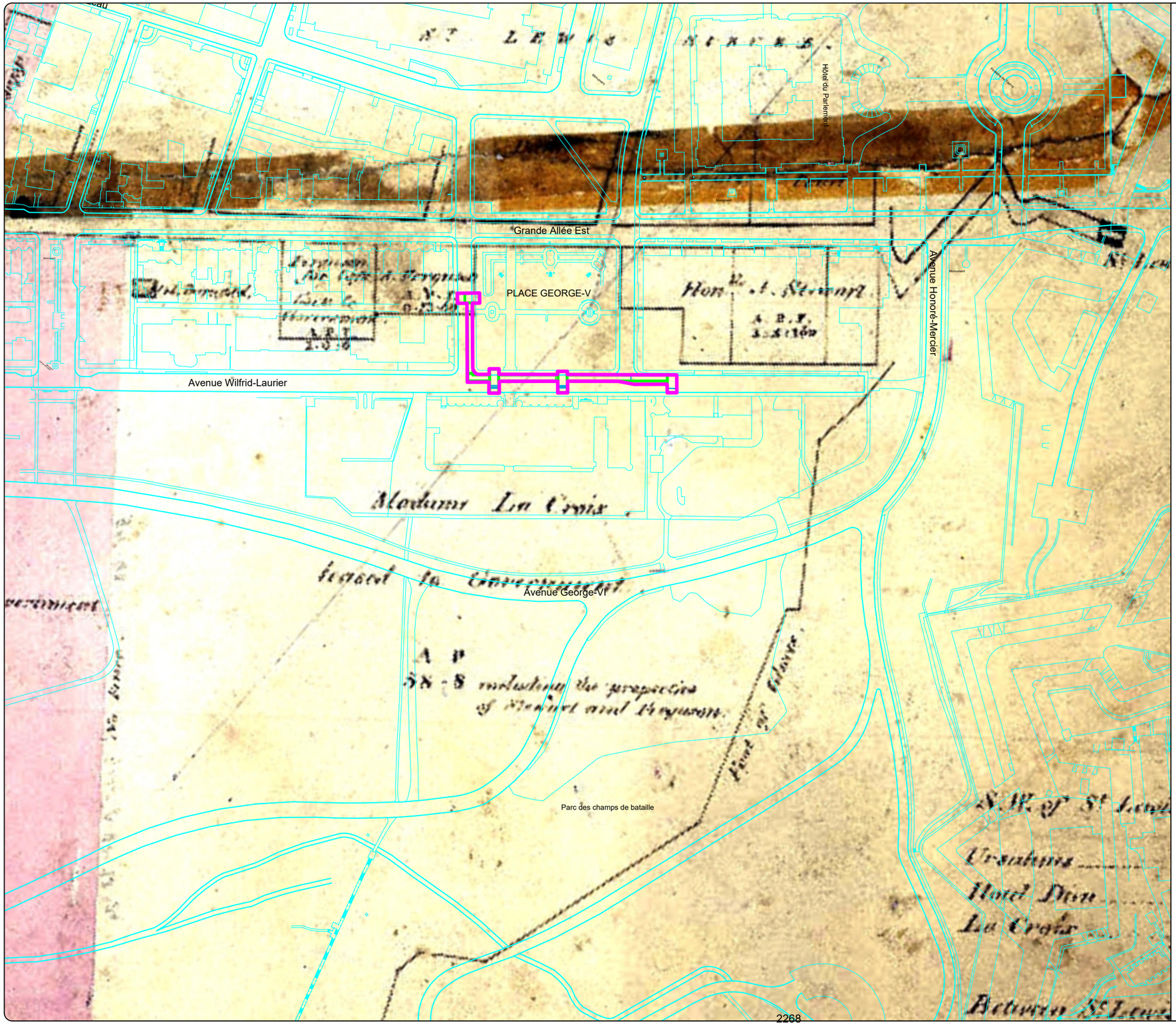


Figure 15. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1923 (BAnQ 0003851855)



RUE PLACE GEORGE-V OUEST ET AVENUE WILFRID-LAURIER, 4006G, CeEt-740, CeEt-839 ET VDQ2307

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 3

SUPERPOSITION DU PLAN D'ADAMS DE 1817 À LA TRAME ACTUELLE

AIRE D'INTERVENTION

0 25 50 m

ÉCHELLE : 1/2500

Source : Plan base, ville de Québec, fichier PSP220020.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2307

ethnoscop

3. ÉTUDES DE POTENTIEL ET INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

3.1 4006G

La place George-V fait partie du Lieu historique national du Canada du Manège-militaire-de-la-Grande-Allée (plan 4). Une étude de potentiel archéologique a identifié 36 ressources archéologiques pouvant se trouver sur le lieu historique national (Cloutier 2009). Deux interventions avaient été réalisées jusqu'à maintenant sur le site 4006G. Une première expertise a eu lieu en 2014 dans le trottoir bordant la Grande Allée (Ross 2014). Aucune donnée archéologique pertinente ne fut enregistrée. La seconde fut menée en 2021 et 2022 (Truelle et Cie 2023). Les deux campagnes ont permis de localiser des vestiges architecturaux et des sols d'occupation datant principalement du XIX^{e} siècle, mais également un fragment de poterie autochtone de la période du Sylvicole supérieur récent et quelques artefacts de la première moitié du XVIII^{e} siècle.

Grande Allée Est

Ross 2014

Truelle et Cie 2023

Place Geoge-V Ouest

Place Geoge-V Est

PLACE GEORGE-V

4006G

Monument

VDQ2307-1B

4006G9F

Bell

VDQ2307-1A

CeEt-740

COMPLEXE "H"

0,50

4006G9D

4006G9B

2,20

CeEt-839-69A

CeEt-647

gaz

4006G9E

4006G9C

1,10

1,30

4006G9A

0,80

1,20

CeEt-740-15B

CeEt-740-15A

benzène

CeEt-839

aqueduc

T.C.C.R.

sanitaire

CeEt-839

4006G

1,50

Avenue Wilfrid-Laurier

aqueduc

1,25

Monument

MANÈGE MILITAIRE

CeEt-919

4006G

CeEt-839

RUE PLACE GEORGE-V OUEST ET AVENUE WILFRID-LAURIER, 4006G, CeEt-740 ET VDQ2307

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 4

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- TUYAU
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 0,80 — POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-740 — CODE BORDEN
- SITE ARCHÉOLOGIQUE DE PARCS CANADA
- 4006G — CODE DE PARCS CANADA

INTERVENTION ANTÉRIEURE

- SOUS-OPÉRATION

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/500

Source : Plan base, ville de Québec, fichier PSP220020.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2307

ethnoscop

3.2 CeEt-740

Rouleau et Moss 1998

L'étude de potentiel archéologique historique produite par la Ville de Québec en 1998 concerne la partie sud du quartier Saint-Jean-Baptiste, soit le secteur délimité par le boulevard René-Lévesque Est au nord, l'axe de l'avenue Honoré-Mercier à l'est, la limite du cap au sud et l'avenue De Salaberry à l'ouest; le site CeEt-740 se trouve au coin nord-est de cet espace. Le rapport de 1998 retrace les grandes lignes de l'occupation du secteur, du milieu du XVII^{e} siècle jusqu'à la fin du XX^{e} siècle. Pour le site CeEt-740, une cinquantaine d'éléments ont été repérés sur les sept plans retracés sur le fond de plan actuel – plusieurs des 52 éléments étant en fait les mêmes d'un plan à l'autre, le nombre réel de bâtiments et d'aménagements distincts est bien moindre. Les auteurs ont pris soin de sélectionner certains des meilleurs plans pour ce secteur, soit Chaussegros de Léry 1716 et 1727, Greathead 1783, Durnford 1831, Sitwell 1867, Hopkins 1879 et Compagnie Franco-Canadienne 1929. Après avoir identifié quelques perturbations (dont des tunnels, l'égout et l'aqueduc sur le site CeEt-740), le potentiel archéologique est dressé. Pour le site patrimonial national de l'Assemblée nationale du Québec, il concerne les maisons en bordure nord de la Grande Allée, la contrescarpe et le ravelin du début du XIX^{e} siècle et un blockhaus de 1760 (hors du site CeEt-740 selon nous), les habitations du côté sud de la rue Sainte-Julie ainsi que le Skating Rink et ses dépendances. Les recommandations formulées ont trait à la mise en œuvre d'interventions archéologiques dans le cadre des travaux alors prévus aux abords de l'hôtel du Parlement.

Simoneau 1998

Lors des travaux d'aménagement en face de l'hôtel du Parlement, des fouilles et une surveillance archéologiques ont été réalisées par la Ville de Québec en 1998 dans l'avenue Honoré-Mercier et sur l'Esplanade du Parlement, à l'est de l'avenue. Ont alors été trouvés des vestiges, sous l'avenue, de la contregarde Saint-Louis (contemporaine du ravelin de Bruyeres) et de la majeure partie de la face gauche de ce ravelin, puis de petits segments de la contrescarpe au-devant, soit entre l'allée vers le parlement et la Grande Allée (Simoneau 2000).

Simoneau 1999 et 2000

Des fouilles et une surveillance archéologiques ont été à nouveau effectuées par la Ville de Québec en 1999 et 2000, lors de la deuxième phase des travaux d'aménagement devant l'hôtel du Parlement (Simoneau 2000). Un sol naturel, probablement le seul de toutes les interventions de 1998 à 2012, a été dégagé en bordure nord de la Grande Allée, un peu en retrait de l'avenue Honoré-Mercier. Tout près, une concentration d'artefacts et des débris de démolition ont été associés à une maison ayant appartenu à Étienne Blanchon au troisième quart du XVIII^{e} siècle. En outre furent découverts le mur de fondation nord et la majeure

partie du mur de fondation ouest d'une maison présente dans la partie sud-est du site CeEt-740 au XVIII[e] siècle. Cette maison, longue de 12 m et probablement une des deux illustrées par Greathead en 1783, aurait été occupée par un officier au cours des années 1760 et au début des années 1770 – c'est du moins ce que laisse croire les artefacts et écofacts récoltés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison, puis analysés par l'Ostéothèque de Montréal (2000) et Goyette (2002). Au-dessus de ce dépôt a été fouillée une couche de dépotoir témoignant du comblement de la dépression laissée par la démolition de la maison, comblement dans lequel furent recueillis de nombreuses bouteilles à vin et divers autres témoins de culture matérielle. Ce dépotoir serait formé de déchets en provenance de la maison voisine à l'ouest qui aurait été occupée par des officiers jusqu'au milieu des années 1780. Au nord de la maison détruite vers 1775, une surface de mortier est peut-être associée à un blockhaus selon Simoneau (2000 : 20); toutefois, les blockhaus les plus près se trouvaient, d'une part, du côté sud du chemin Saint-Louis et, d'autre part, immédiatement à l'est du site CeEt-740. Parmi les autres découvertes figurent d'anciens chemins, des dépôts dans le fossé, des segments de la contrescarpe, des traces du glacis (recouvert par les remblais de construction de l'hôtel du Parlement) et des vestiges d'appentis de part et d'autre de la maison Hearn (au coin sud-ouest du site). Il apparaissait clairement, à la suite des interventions de 1999 et de 2000, que d'autres vestiges des maisons du Régime français devaient être préservés en bordure nord de la Grande Allée.

Rouleau 2001

En 2001, une autre surveillance archéologique a été réalisée par la Ville de Québec (pour la Commission de la capitale nationale du Québec) dans le cadre des travaux d'aménagement autour de l'hôtel du Parlement. Furent alors mis au jour, du côté nord de l'allée du parlement près de son extrémité est, un petit segment de la contrescarpe et la fondation du mur d'enceinte construit vers 1890. Un autre vestige du mur d'enceinte a été trouvé un peu au nord-ouest de la guérite, du côté est de la rue des Parlementaires (Rouleau 2002).

Rouleau 2002

Les derniers travaux d'aménagement des abords de l'hôtel du Parlement, y compris l'installation des monuments Louis-Hippolyte-La Fontaine et Louis-Joseph Papineau, ont été l'objet d'une surveillance archéologique par la Ville de Québec (pour la Commission de la capitale nationale du Québec) en 2002. Un assemblage de culture matérielle du début du XVIII[e] siècle a été recueilli aux abords de la maison présente au coin sud-est du terrain, soit à l'emplacement actuel du monument Louis-Hippolyte-La Fontaine. Des artefacts associés à une présence militaire au début du Régime anglais ont à nouveau été trouvés dans ce secteur, dont deux boutons du *44[th] Regiment of Foot*, présent à Québec de 1780 à 1786 (Rouleau 2003 : 13). Ces artefacts appuient les hypothèses formulées précédemment par Simoneau quant à l'occupation du site par des officiers, ou du moins des soldats. Un autre segment de la contrescarpe a aussi été dégagé en 2002, cette fois près du coin nord-est de la maison du Régime français.

Chrétien et Jobin 2006

En 2006, la mise en place du monument Robert-Bourassa a été l'objet d'une surveillance archéologique par Yves Chrétien. L'épais remblai alors excavé comprenait de bas en haut des débris de démolition des fortifications en 1871, des traces de l'incendie de 1876, des témoins d'autres travaux de démolition des fortifications en 1880 et des sols d'aménagement des abords de l'hôtel du Parlement vers 1890.

Ethnoscop 2012

Compte tenu du fort potentiel archéologique de la bordure nord de la Grande Allée, un inventaire a été réalisé en 2012 par Ethnoscop préalablement à l'installation d'un monument en hommage aux femmes en politique, juste à l'ouest d'une des tranchées de 1999/2000. Selon les découvertes antérieures, ce monument devait être implanté à proximité de deux maisons construites au cours des années 1720. Sous des dépôts du XX^{e} siècle ont successivement été fouillés une couche de construction de l'hôtel du Parlement, un épais remblai de démolition du XIX^{e} siècle (démolition des fortifications) et une couche d'occupation du premier tiers du XIX^{e} siècle. L'intervention a été interrompue à une profondeur de 2,40 m : « Selon toute vraisemblance, les niveaux plus anciens seraient intacts sous la limite des excavations réalisées » (Ethnoscop 2013 : i).

AMB 2011

Dans le cadre de la mise en place de conduites électriques et de chambres souterraines, une surveillance archéologique a été réalisée en 2011 dans l'emprise des rues d'Artigny, Saint-Amable (Jacques-Parizeau) et des Parlementaires. L'intervention était nécessaire en raison de la présence possible de vestiges pouvant être associés aux espaces à vocations domestique ou agricole qui longeaient les propriétés anciennes du secteur. Des vestiges de bâtiments démolis vers 1970 et d'un édifice probablement antérieur à l'incendie de 1876 ont alors été mis au jour autour du parc de la Francophonie (AMB 2013).

Ethnoscop 2015

En 2015, Ethnoscop a réalisé une étude de potentiel archéologique du site patrimonial national de l'Assemblée nationale du Québec. Basée sur une centaine de plans anciens, cette étude a établi qu'en plusieurs endroits, le site CeEt-740 recèle un potentiel archéologique fort, malgré diverses perturbations survenues depuis le XIX^{e} siècle. Ce potentiel a trait à une présence autochtone depuis 9 000 ans AA, aux occupations agrodomestiques du Régime français, aux ouvrages avancés du début du XIX^{e} siècle et aux occupations domestiques des XIX^{e} et XX^{e} siècles. Également en 2015, cinq forages géotechniques devant l'hôtel du Parlement ont traversé successivement des aménagements récents, un rehaussement postérieur à la construction de l'hôtel du Parlement, une aire de circulation peut-être contemporaine aux travaux de construction, un rehaussement antérieur à ces travaux, une aire de circulation et une couche d'occupation du XIX^{e} siècle, le sol naturel et le sol stérile.

Ruralys 2015

Préalablement aux travaux de construction du pavillon d'accueil, un inventaire par tranchées mécaniques a été réalisé en 2015 aux abords de l'escalier monumental. Une aire de circulation du XVIII^{e} ou du XIX^{e} siècle, des résidus de construction de l'hôtel du Parlement et des sols associés à des aménagements paysagers de la fin du XIX^{e} siècle ont alors été excavés (Ruralys 2015).

Ethnoscop 2018

Dans le cadre de la mise en place du monument Le député arrivant à Québec en bordure du boulevard Honoré-Mercier en 2018, une surveillance archéologique a été effectuée par Ethnoscop. Des sols contenant des artefacts des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles ont alors été observés dans la partie sud de l'excavation (Ethnoscop 2020).

Ethnoscop 2021

En 2021, des excavations ont été réalisées sous surveillance archéologique entre la rue des Parlementaires et la façade ouest de l'hôtel du Parlement pour l'installation d'un monument commémoratif et de drains (Ethnoscop 2022). Dans l'ensemble, les emplacements concernés se sont révélés relativement perturbés par divers travaux survenus depuis les années 1970. Cependant, un rehaussement datant de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle et probablement associé à l'aménagement originel de la colline parlementaire a été remarqué à certains endroits, en retrait de l'aile ouest de l'hôtel du Parlement.

3.3 CeEt-839

Sur le site CeEt-839 (vallon des Cove Fields), au sud du site 4006G, un inventaire en 2000 dans la portion est des Plaines d'Abraham (site des grands événements) a mené à la découverte de vestiges des laboratoires de l'Arsenal aménagés à partir des années 1860 et d'assemblages d'artefacts et d'écofacts abandonnés par les régiments casernés à la citadelle au milieu du XIX^{e} siècle (L'Anglais 2001 et Picard 2005). En 2002, une surveillance archéologique près de la jonction des avenues Ontario et George-VI a permis la collecte d'artefacts des XIX^{e} et XX^{e} siècles dans un remblai (Picard 2003). Un autre inventaire sur le site des grands événements en 2013 a été négatif (Bernier 2014).

4. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

L'aire d'intervention a été divisée en trois, selon que les travaux traversaient ou non un site archéologique connu. Les excavations dans l'axe de l'avenue Wilfrid-Laurier ont donc été identifiées sous le code 4006G9 sauf à leurs extrémités, sur les sites CeEt-839 et CeEt-740; celles dans la rue Place George-V Ouest sont représentées par le code VDQ2307-1 – la portion de la tranchée débordant dans la place représente la sous-opération 4006G9F (plan 4).

4.1 4006G9

Les travaux dans l'axe de l'avenue Wilfrid-Laurier ont débuté à l'arrière du complexe H, un peu au nord de l'intersection de la rue Place George-V Est pour remonter jusqu'à la rue Place George-V Ouest. Les extrémités est et ouest de la tranchée sont sur les sites CeEt-740 et CeEt-839. Sur le site 4006G, six sous-opérations ont été délimitées (9A à 9F). L'excavation dans l'artère n'a pas permis de localiser de vestiges architecturaux, mais quelques éléments d'intérêt ont tout de même pu être observés; quant à la sous-opération 9F dans la place, sa séquence stratigraphique est similaire à celle dans la sous-opération adjacente à l'ouest (VDQ2307-1B).

Un ancien système de captation des eaux usées est présent en bordure est de l'avenue Wilfrid-Laurier, dans les sous-opérations 4006G9B et 9D (plan 4). Il est composé de conduites en terre cuite grossière à glaçure de 0,29 m de diamètre, à 1,50 m de profondeur le long de l'aqueduc (photo 1). La sous-opération 9B avait été perturbée par des aménagements modernes, comme en témoigne la déposition des sols (photo 2 et figure 16). Tout de même, on a pu ramasser dans la couche 9B4 (couche 4) des fragments d'un pot à plante et d'une canalisation en terre cuite grossière sans glaçure, de contenants en terre cuite grossière de type Angleterre du Nord-Est et d'un contenant en *creamware*, un fourneau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche inscrit « T[D] », des fragments de contenants en terre cuite fine blanche, en terre cuite fine blanche vitrifiée et en grès grossier à glaçure saline brune, des fragments d'une assiette en porcelaine fine et des clous découpés.



Photo 1. Ancienne conduite d'égout longeant l'avenue Wilfrid-Laurier, vue vers le sud (4006G23R01E-24)

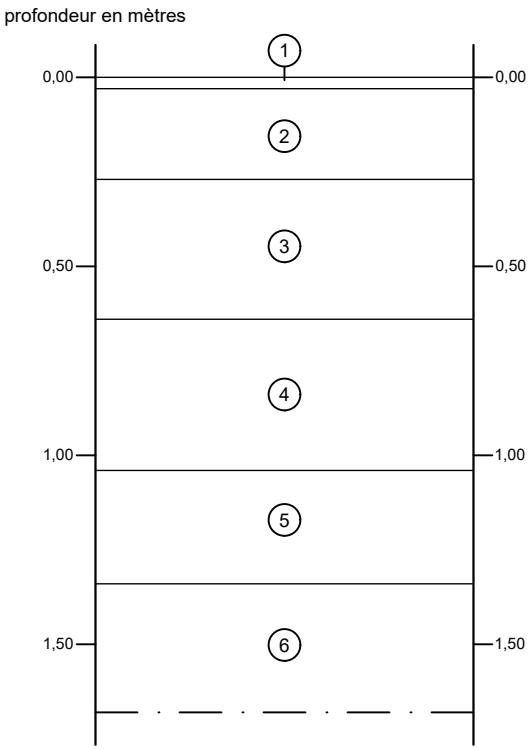


Photo 2. Séquence stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 4006G9B, vue vers le sud-ouest (4006G23R01E-11)

RUE PLACE GEORGE-V OUEST ET AVENUE WILFRID-LAURIER
4006G

SOUS-OPÉRATION 9B, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1 Tourbe
2 Gravier anguleux brun
3 Gravier anguleux et criblure de pierre
4 Loam argileux brun foncé, compact, avec des fragments de schiste et des artefacts
5 Sable brun moderne
6 Massif de béton
— · — Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

VDQ2307

ethnoscop

FIGURE 16

Dans la sous-opération 4006G9C et dans une bonne partie des travaux de l'avenue Wilfrid-Laurier, on note que le lit de pose de la chaussée recouvre une couche de blocs de calcaire schisteux d'épaisseur variable selon les secteurs (photo 3). Un sol d'occupation reposait sur le sol naturel (figure 17). Quelques pièces de bois, dont l'une portait des traces d'incendie, étaient présentes (photo 4). Une concentration d'artefacts et d'écofacts fut rencontrée près de l'extrémité est de la sous-opération : fragments de contenants en terre cuite grossière de type Angleterre du Nord-Est, d'assiettes et d'un autre contenant en terre cuite fine blanche, d'une assiette de service et d'autres contenants en terre cuite fine blanche vitrifiée et d'un bol en terre cuite fine jaune, fragment de couvercle en terre cuite fine chamois et de bouteille d'eau minérale en grès grossier à glaçure saline brune inscrite « [NASS]AU », fragments d'une bouteille à cirage en grès grossier du Derbyshire et d'une assiette de service en porcelaine fine Bone China marquée « COPELAND » (1851-1895), tessons d'une bouteille à médicament en verre teinté turquoise inscrite « [...] & /[...]YMAN/CASTLE » et de bouteilles à alcool en verre vert foncé et ossements (photo 5). Cette collection d'objets témoigne d'une occupation domestique civile de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Dans la même couche d'occupation, un dépôt de charbon de bois et d'anthracite est apparu dans la paroi est de la sous-opération 4006G9D (figure 18).



Photo 3. Couche de calcaire schisteux dans l'avenue Wilfrid-Laurier, vue vers le sud-ouest (4006G23R01E-2)



Photo 4. Pièce de bois extraite de la sous-opération 4006G9B (4006G23R01E-14)



Photo 5. Artefacts présents dans la sous-opération 4006G9C (photo Isabelle Hade)

A : Bouteilles à alcool en verre coloré vert foncé

B : Contenant en terre cuite grossière n-e Angleterre 1

C : Contenant en terre cuite grossière n-e Angleterre 1, décor de bandes d'engobe blanc d'aspect jaune

D : Bouteille à cirage en grès grossier Derbyshire 3

E : Bouteille à médicament en verre teinté turquoise, inscription moulée à l'intérieur : « […] & /[…]YMAN/CASTLE ».

F : Assiette de service en porcelaine fine Bone China standard, décor à motif floral imprimé polychrome (brun et rose) et inscription imprimée en vert sous le fond : « COPELAND »

G : Bouteille d'eau minérale en grès grossier à glaçure saline brune, trace d'inscription moulée en creux : « [NASS]AU ».

H : Contenant en terre cuite fine blanche, décor à motif indéterminé imprimé bleu type Flow blue

I : Assiette ou soucoupe en terre cuite fine blanche, décor à motifs géométriques et végétal imprimé en rouge et rehaussé de peinture bleu

J : Assiette en terre cuite fine blanche, décor moulé de type shell-edge peint en vert

K : Bol en terre cuite fine jaune, décor mocha rouge dans une bande à l'engobe blanc cernée d'une mince bande à l'engobe brun

L : Assiette de service en terre cuite fine blanche vitrifiée

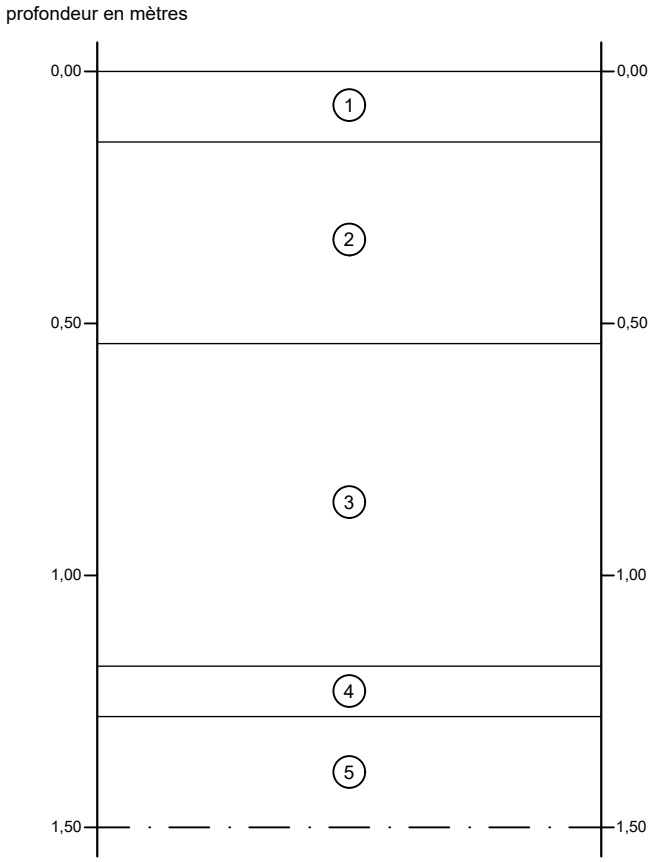
M : Contenants en terre cuite fine blanche vitrifiée

N : Couvercle en terre cuite fine chamois à glaçure claire

RUE PLACE GEORGE-V OUEST ET AVENUE WILFRID-LAURIER
4006G

SOUS-OPÉRATION 9C, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1. Asphalte
2. Gravier anguleux gris
3. Sable brun moderne
4. Loam brun noirâtre, compact, avec des petits fragments de schiste, de l'anthracite et des artefacts
5. Argile brune, compacte; sol naturel stérile

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

VDQ2307

ethnoscop

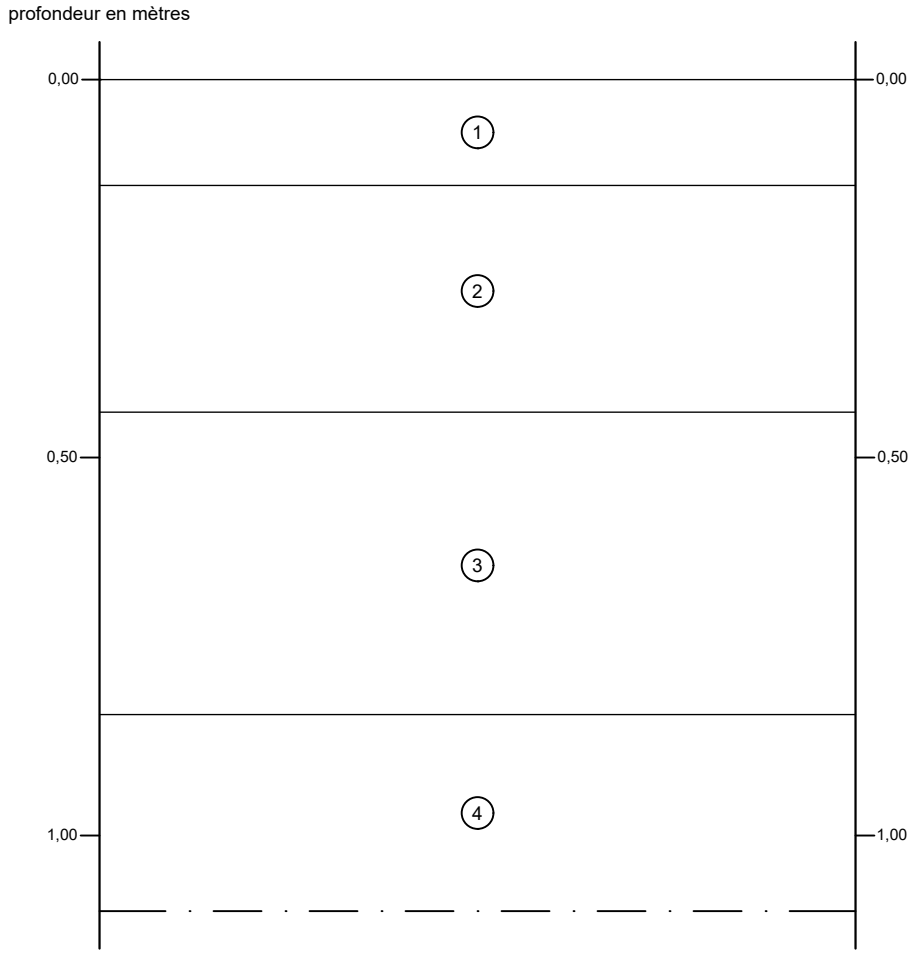
FIGURE 17

RUE PLACE GEORGE-V OUEST ET AVENUE WILFRID-LAURIER

4006G

SOUS-OPÉRATION 9D, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1. Asphalte
2. Gravier anguleux gris
3. Sable brun moderne
4. Blocs de calcaire schisteux à l'interface supérieure et argile brune, compacte, contenant du charbon de bois, de l'anthracite et des artefacts

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/10

VDQ2307

ethnoscop

FIGURE 18

Il fut constaté que le roc remontait vers la surface dans la sous-opération 4006G9E et dans la rue Place George-V ouest (photo 9). Malgré tout, il y demeurait une vingtaine de centimètres de sol naturel (figure 19).

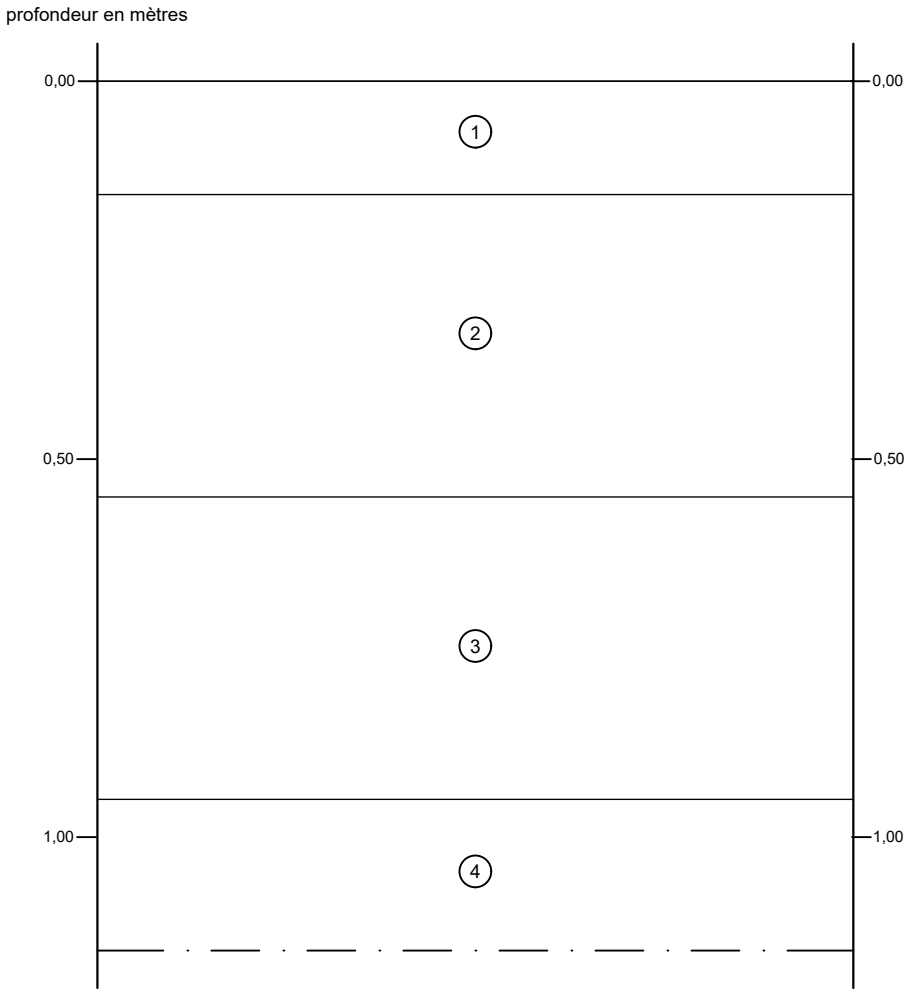


Photo 6. Paroi est de la sous-opération 4006G9E (4006G23R01E-48)

RUE PLACE GEORGE-V OUEST ET AVENUE WILFRID-LAURIER
4006G

SOUS-OPÉRATION 9E, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1. Asphalte
2. Gravier anguleux gris
3. Sable brun moderne
4. Argile brune, compacte; sol naturel

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/10

VDQ2307

ethnoscop

FIGURE 19

4.2 CeEt-740-15

Dans la sous-opération CeEt-740-15A (plan 4), immédiatement sous une conduite de gaz, une concentration de briques communes et un loam brun avec des nodules de mortier et des fragments de calcaire schisteux sont apparus (photo 7). Les artefacts, un fragment de pichet en terre cuite fine blanche vitrifiée, un fragment de bouteille en grès grossier de Bristol et des tessons d'une bouteille à gin en verre vert foncé, témoignent d'une occupation de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Cette couche de 0,50 m d'épaisseur reposait directement sur le roc (figure 20).



Photo 7. Concentration de briques communes dans la sous-opération CeEt-740-15A, vue vers l'ouest (CeEt-740-23-NUM1-4)

À l'intersection avec la rue Place George-V Est, soit dans la sous-opération 15B, une conduite de benzène se trouvait toujours à 0,80 m sous la surface de la chaussée. Elle reposait partiellement sur un support de bois constitué d'une traverse et de deux piliers (photo 8). La conduite a dû être installée vers la fin du XIX^{e} siècle afin d'alimenter en gaz les réverbères du quartier. Quant à lui, le pontage semble avoir été installé au XX^{e} siècle pour supporter le tuyau lors de la mise en place de l'aqueduc qui passe en dessous. Encore dans ce secteur, des lambeaux d'une couche anthropique ancienne furent localisés près du roc (photo 9). Il s'agissait d'un loam brun, compact, contenant des fragments de calcaire schisteux, des nodules de mortier et des fragments de briques communes (figure 21). Quelques artefacts et écofacts y ont été récoltés : des fragments d'une théière en terre cuite fine de type Rockingham et de contenants en terre cuite fine blanche, en terre cuite fine blanche vitrifiée, en grès grossier du Derbyshire et en porcelaine fine dure européenne ainsi que des ossements (photo 10). Là encore, cet assemblage date de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle.



Photo 8. Conduite de benzène à l'intersection de la rue Place George-V Est et de l'avenue Wilfrid-Laurier, vue vers le sud-ouest (CeEt-740-23-NUM1-15)



Photo 9. Séquence stratigraphique dans la sous-opération CeEt-740-15B, vue vers le sud-ouest (CeEt-740-23-12)



Photo 10. Objets recueillis dans la couche CeEt-740-15B4 (photo Isabelle Hade)

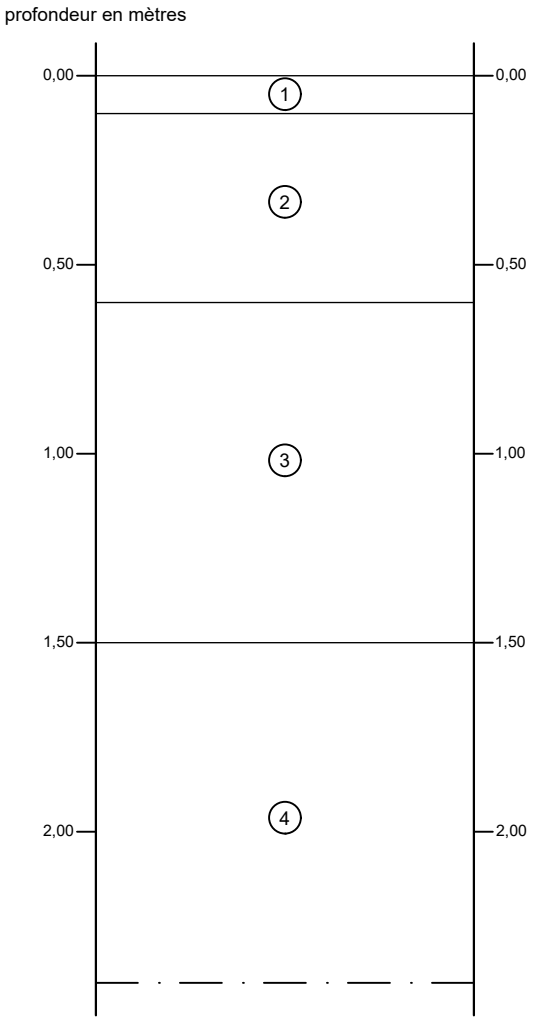
A : Os de mammifère
B : Théière en terre cuite fine chamois à glaçure brune
C : Contenants en terre cuite fine blanche
D : Brique en terre cuite grossière sans glaçure
E : Contenant en terre cuite fine blanche, décor à motifs géométriques imprimé en bleu
F : Assiette (?) en terre cuite fine blanche vitrifiée
G : Contenant en grès grossier du Derbyshire 3
H : Soucoupe en porcelaine fine dure européenne

RUE PLACE GEORGE-V OUEST ET AVENUE WILFRID-LAURIER

CeEt-740

SOUS-OPÉRATION 15A, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1 Asphalte

2 Gravier anguleux gris

3 Sable brun moderne

4 Loam brun, ferme, avec des briques communes, des fragments de schiste, des nodules de mortier et des artefacts

— · — Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

VDQ2307

ethnoscop

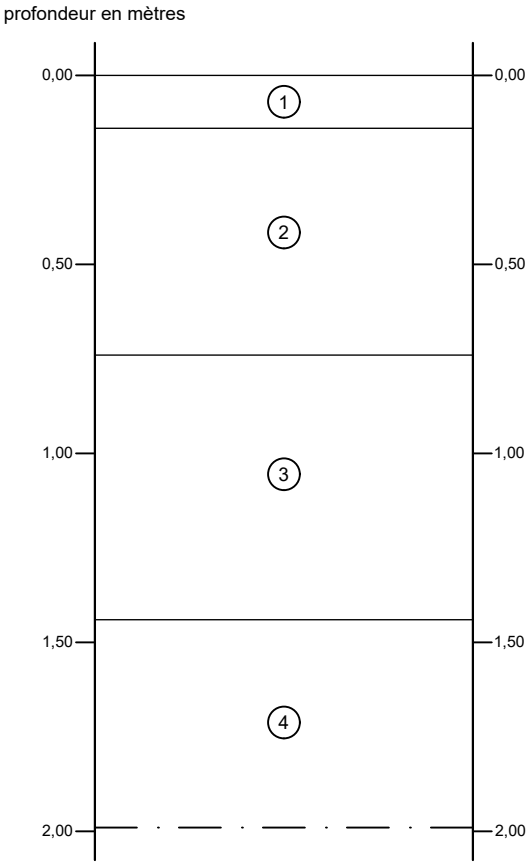
FIGURE 20

RUE PLACE GEORGE-V OUEST ET AVENUE WILFRID-LAURIER

CeEt-740

SOUS-OPÉRATION 15B, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



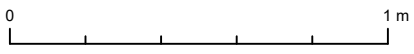
1 Asphalte

2 Gravier anguleux gris

3 Sable brun moderne

4 Loam brun, compact, avec des fragments de schiste et de briques communes ainsi que des artefacts

— · — Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/20

VDQ2307

ethnoscop

FIGURE 21

4.3 CeEt-839-69A et VDQ1907-1

Les travaux dans la rue Place George-V Ouest ont démontré l'absence de potentiel archéologique, à tout le moins dans les zones touchées par les excavations. La plupart du temps, on a atteint le roc sous l'infrastructure de la rue (photo 11 et figure 22). Seules d'anciennes conduites de Bell y furent mises au jour (photo 12).



Photo 11. État des sols dans la sous-opération VDQ2307-1A, vue vers le sud-ouest (VDQ2307-NUM1-4)

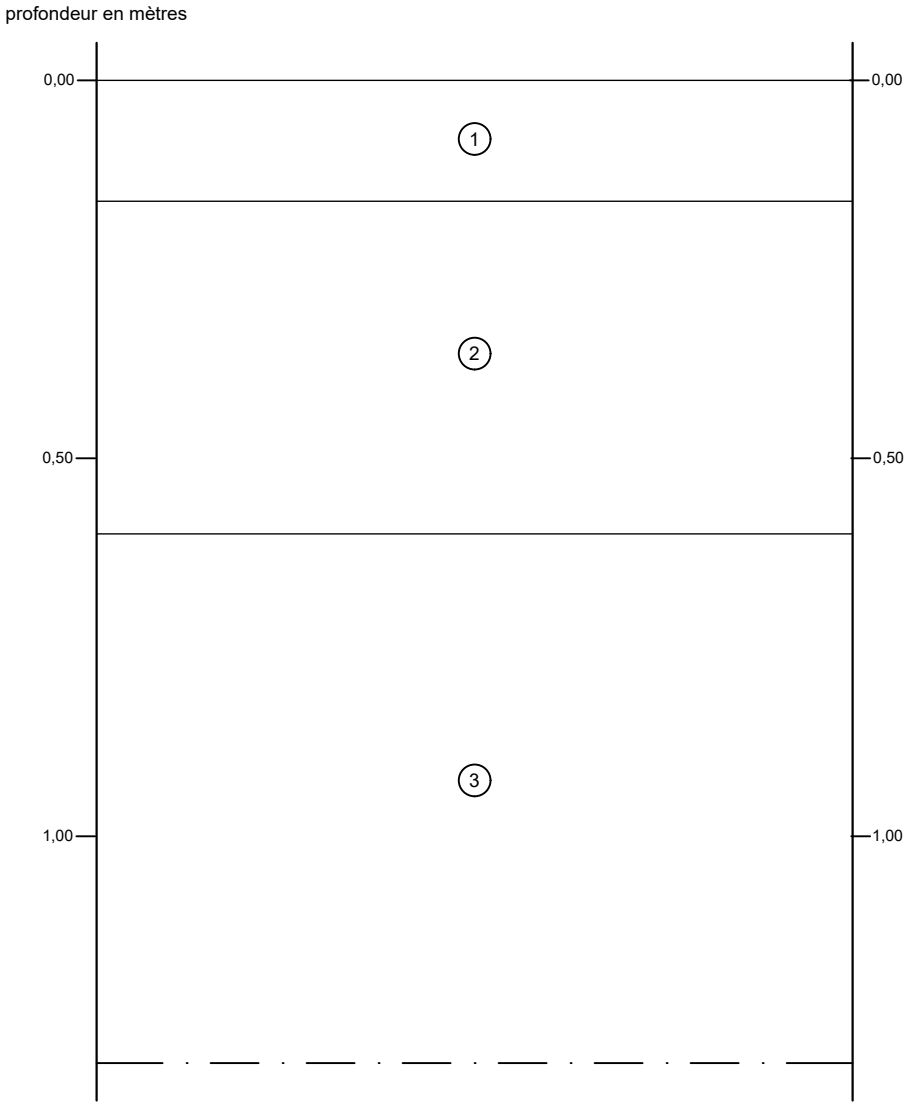


Photo 12. Anciennes conduites de Bell présentes dans la sous-opération VDQ2307-1A, vue vers le sud-ouest (VDQ2307-NUM1-8)

RUE PLACE GEORGE-V OUEST ET AVENUE WILFRID-LAURIER
VDQ2307

SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1 Asphalte
2 Gravier anguleux gris
3 Sable brun moderne
— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/10

VDQ2307

ethnoscop

FIGURE 22

5. CONCLUSION

Les résultats de la surveillance archéologique menée au pourtour de la place George-V au printemps 2023 démontrent que pour la zone expertisée, le potentiel archéologique résiduel est faible dans l'avenue Wilfrid-Laurier et nul dans la partie observée de la rue Place George-V Ouest. Les traces d'une occupation ancienne se limitent à des lambeaux de couches anthropiques contenant une certaine quantité d'artefacts du XIX^{e} siècle et d'anciennes conduites d'utilités publiques. Dans cette optique, aucune recommandation n'est formulée lors de futures excavations dans la zone expertisée. Cependant, le potentiel archéologique demeure fort dans la partie nord de la rue Place George-V Ouest en lien avec d'éventuelles ressources archéologiques liées au moulin à vent d'Artigny et à la villa Kincardine Place.

BIBLIOGRAPHIE

AMB

2013 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec dans la région de Québec en 2011. Projet des Parlementaires -Rue des Parlementaires et Saint-Amable*. Québec, Hydro-Québec. 58 p.

BADGLEY, I. et P. BOISSONNAULT

1985 « Le site CeEu-10: une occupation préhistorique ancienne de la région de Québec », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 15, nos 1-2, p. 151-164. Montréal.

BERGERON GAGNON

2011 *Secteur de la Grande Allée – Caractérisation et évaluation : expertise en vue de l'attribution éventuelle de mesures particulières de protection, rapport synthèse final*. Québec, Ville de Québec. 133 p.

BERNIER, Maggy

2014 *Interventions archéologiques 2013 au parc des Champs-de-Bataille. Surveillance dans le glacis de la Citadelle, au site des grands événements et sondage pour la fête de la nature – Été 2013*. Québec, Construction Défense Canada. 66 p.

BLANCHET, Danielle

1984 *Découvrir la Grande Allée*, Québec, Musée du Québec, 177 p.

BLANCHET, Danielle, Louise FORGET et Sylvie THIVIERGE

1988 *Saint-Jean-Baptiste : entre faubourg et centre-ville*. Québec, Ville de Québec, 72 p.

BOLDUC, A.M., S.J. PARADIS, M. MICHAUD et M. CLOUTIER

2003 *Géologie des formations superficielles, Québec* [document cartographique]. Échelle 1/50 000. Québec, Commission géologique du Canada, Dossier public 3835.

CASTONGUAY DANDENAULT

2022 *Travaux d'enfouissement poste Anne-Hébert -Saint-Augustin-de-Desmaures – Surveillance archéologique – 2021*. Québec, Hydro-Québec. 135 p.

CÉRANE

1989 *L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale (Québec)*. Québec, Les Publications du Québec. 382 p.

1994 *Fouilles archéologiques de la maison Hazeur et analyse des données préhistoriques des sites CeEt-201 et CeEt-601, Place-Royale, Québec*. Québec, SOGIC.

CHÉNIER, Pierre
1979 *L'évolution structurale du rempart nord de la ville de Québec : interprétation des données archéologiques*. Québec, Parcs Canada. 121 p.

CHRÉTIEN, Yves
1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood.* Montréal, Université de Montréal.

2006 *Surveillance archéologique pour le projet du monument Robert-Bourassa sur l'esplanade du Parlement (CeEt-740)*. Québec, Commission de la capitale nationale du Québec. 17 p.

CHRÉTIEN, Yves et Jean JOBIN
2006 *Surveillance archéologique pour le projet du monument Robert Bourassa sur l'esplanade du Parlement*. Québec, Commission de la capitale nationale du Québec.

CHRÉTIEN, Yves et Maggy BERNIER
2002 *Intervention de sauvetage sur le site de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600)*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 33 p.

CHRÉTIEN, Yves et M. BERTRAND
2005 *Inventaire archéologique à Hamelville (CeEt-858) et fouille au site du Promontoire (CeEt-857), Boisé Irving, 2005*. Québec, Commission de la capitale nationale. 53 p.

CLERMONT, Norman
1976 « Un site du Sylvicole inférieur à Sillery », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 6, n° 1, p. 36-44. Montréal.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 20, n° 1, p. 5-17. Montréal.

CLOUTIER, Pierre
2009 *Lieu historique national du Canada du Manège Militaire de la Grande Allée à Québec. Inventaire des ressources archéologiques*. Québec, Parcs Canada. 16 p.

CÔTÉ, Robert, Jean-Yves PINTAL et Alison McGAIN
2008 *Intervention archéologique sur le site du manoir Wade (CeEt-211)*. Lévis, Ville de Lévis. 60 p.

DIONNE, Jean-Claude
2002 « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 56, n° 1, p. 33-44. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

DIONNE, Jean-Claude et F. PFALZGRAF

2001 « Fluctuations holocènes du niveau marin relatif à Rivière-Ouelle, côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent : données complémentaires », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 55, n° 3, p. 289-300. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

DIONNE, Jean-Claude, J.M.M. Dubois et P. Bernatchez

2004 « La terrasse Mitis à la pointe de Mille-Vaches (péninsule de Portneuf), rive nord de l'estuaire maritime du Saint-Laurent : nature des dépôts et évolution du niveau marin relatif à l'holocène », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 58, nos 2-3, p. 281-295. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

DESSAU

2005 *Évaluation du potentiel archéologique de 19 sites militaires.* Ministère de la Défense nationale.

DOUVILLE, Steve

2005 *Le Domaine Maizerets. Analyse des vestiges structuraux, évolution du site et synthèse archéologique.* Québec, Université Laval. 102 p.

ETHNOSCOP

2010 *Intégration de la production éolienne au réseau de transport. Ligne de raccordement à 315 kV des parcs de la Seigneurie de Beaupré. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Hydro-Québec. 59 p.

2013 *Installation d'un monument en hommage aux femmes en politique. Esplanade du Parlement (CeEt-740). Inventaire archéologique, juin 2012*. Québec, Assemblée nationale du Québec. 33 p.

2015 *Site patrimonial national de l'Assemblée nationale du Québec. Étude de potentiel archéologique et analyse de forages géotechniques*. Québec, Assemblée nationale du Québec. 111 p.

2020 *Site patrimonial national de l'Assemblée nationale du Québec. Surveillance archéologique dans le cadre de la mise en place du monument Le député arrivant à Québec. CeEt-740*. Québec, Assemblée nationale du Québec. 45 p.

2022 *Site patrimonial national de l'Assemblée nationale du Québec. Surveillances archéologiques de travaux d'excavation dans la partie ouest du site, 2021. CeEt-740*. Québec, Assemblée nationale du Québec. 79 p.

GATES ST-PIERRE, Christian

2006 *Potières du Buisson : La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel.* Gatineau, Musée canadien des civilisations.

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP)*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GIROUARD, Laurent
1975 *Île d'Orléans, reconnaissance archéologique, 1974*. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 55 p.

GIROUX, Pierre
1992 *Expertise archéologique à la maison Hazeur, Place-Royale, Québec*. Québec, SOGIC. 67 p.

GOYETTE, Manon
2002 *Colline parlementaire 2001. Commentaires sur les assemblages*. Québec, Ville de Québec. 5 p.

LALIBERTÉ, Marcel
1991 *Fouilles archéologiques sur deux sites paléo-indiens potentiels à Saint-Romuald, 1990*. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 40 p.

1992 « Des Paléoindiens dans la région de Québec: quelques évidences tirées des recherches de 1990 à Saint-Romuald », dans *Archéologiques* n^{os} 5-6, p. 46–51. Québec, Association des archéologues du Québec.

1993 *CeEt-481, site du Paléoindien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992*. Saint-Romuald, Ville de Saint-Romuald. 53 p.

LAMARCHE, Lise
2004 *L'histoire géologique récente des variations du niveau de base du lac Saint-Pierre depuis 10 000 ans*. Montréal, Université du Québec à Montréal. 118 p.

2011 *Évaluation paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique.* Québec, INRS.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston
2001 *Une nouvelle page de l'histoire militaire de Québec: témoins archéologiques de régiments britanniques cantonnés à Québec au milieu du XIX^{e} siècle*. Québec, Commission des champs de bataille nationaux. 78 p.

LAPOINTE, Camille
1988 *Fouille et surveillance archéologiques place D'Youville, Québec.* Québec, Ville de Québec.

MARTIJN, Charles
1991 « Gepèg (Québec), un toponyme d'origine micmaque », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 21, nº 3, p. 51-64. Montréal.

OSTÉOTHÈQUE DE MONTRÉAL
2000 *Étude zooarchéologique des restes osseux provenant de la place du Parlement de Québec (CeEt-740)*. Québec, Ville de Québec. 30 p.

PICARD, Louis-Philippe
2003 *Surveillance archéologique. Automne 2002*. Québec, Commission des champs de bataille nationaux. 13 p.

2005 *Sondages et surveillance archéologiques. Site des grands événements et avenue Cap-Diamant*. Québec, Commission des champs de bataille nationaux. 55 p.

PINTAL, Jean-Yves
2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 32, nº 3, p. 41-54. Montréal.

2003a *Inventaire et fouille archéologiques sur le site CeEv-5, halte routière, autoroute 40, arrondissement laurentien, Ville de Québec*. Québec, Ministère des Transports du Québec.

2003b *Un Sault dans l'histoire. Présence amérindienne à Lévis*. Lévis, Ville de Lévis. 13 p.

PLOURDE, Michel
1988 *Évaluation du site préhistorique CfEs-16, Sainte-Pétronille, île d'Orléans*. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 14 p.

1993 *Le potentiel archéologique de l'occupation amérindienne du territoire de la ville de Québec*. Québec, Ville de Québec. 62 p.

2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'Archéométrie*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications.

2011 « Fort d'en bas (CeEu-18 et 20) – Cap-Rouge, expertise en archéologie préhistorique – septembre 2008 », dans *Inventaire archéologique 2008. Le Vieux-Cap-Rouge et le « fort d'en bas »*, p. 113-130. Québec, Ville de Québec.

PLOURDE, Michel et Alison BAIN
2010 *Fouilles archéologiques, Marais du Nord, lac Saint-Charles : chantier-école en préhistoire de l'Université Laval, saison 2009 et synthèse des travaux archéologiques (2001-2009)*. Québec, Ville de Québec. 87 p.

RICHARD, P.J.H.
1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements de Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 15, n^{os} 1-2, p. 39-56. Montréal.

ROSS, Brian
2014 *Surveillance archéologique de l'installation de bases pour les panneaux de téléjalonnement dans le Vieux-Québec*. Québec, Ville de Québec. 50 p.

ROULEAU, Serge
2002 *Interventions archéologiques. Projets Avenue Dufferin et Pelouses du Parlement. 2001*. Québec, Ville de Québec. 38 p.

2003 *Recherches archéologiques. Fouilles et surveillance sur les pelouses de l'Hôtel du Parlement, CeEt-740, 2002*. Québec, Ville de Québec. 42 p.

2005 *Inventaire archéologique du site de la Villa Montcalm et de la redoute de 1759 (CfEt-23), 2004.* Québec, Ville de Québec. 13 p.

2006 *Interventions archéologiques 2005. Surveillance des travaux sur l'avenue Wilfrid-Laurier, la rue Seigneuriale, la rue Saint-Laurent, la rue Racine, le site du réservoir Sacré-Cœur, le Morrin College et la maison des Jésuites.* Québec, Ville de Québec. 15 p.

ROULEAU, Serge et William MOSS
1998 *Évaluation du potentiel archéologique du quartier Saint-Jean-Baptiste, partie sud*. Québec, Ville de Québec. 113 p.

RURALYS
2015 *Inventaire archéologique (automne 2015). Site patrimonial national de l'Assemblée nationale du Québec (CeEt-740)*. Québec, Assemblée nationale du Québec. 49 p.

SIMONEAU, Daniel
1999 *Rapport d'interventions archéologiques. Esplanade du Parlement*. Québec, Ville de Québec. 144 p.

2000 *Rapport d'interventions archéologiques. Colline parlementaire 1999-2000*. Québec, Ville de Québec. 101 p.

2012 *Rapport des fouilles archéologiques réalisées à l'îlot des Palais par la Ville de Québec, saisons 2006 et 2007*. Québec, Ville de Québec. 409 p.

SLATER, Philippe
1998 *Projet d'assainissement des eaux. Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer. Étude de potentiel, inventaire et surveillance archéologiques des travaux d'excavation*. Saint-Laurent-de-l'île-d'Orléans, Groupe-conseil Polygesco. 318 p.

SOMCYNSKY, Pablo
1980 *Rapport des activités de surveillance archéologique à la place Royale de Québec et de la fouille de sauvetage de la tour S.-O. de la seconde habitation de Champlain*. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 85 p.

TRUELLE ET CIE
2023 *Interventions archéologiques (2021-2022). Projet de restauration de la place George-V à Québec.* Québec, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. 88 p.

VILLE DE QUÉBEC
1996 *Recherches archéologiques dans la cour des petits du Séminaire de Québec, CeEt-32.* Québec, Ville de Québec. 261 p.

VERVILLE, Jean-François
2010 *Paléoenvironnements et fluctuations du niveau marin relatif holocènes dans le bassin versant de la rivière Cap-Rouge, Québec*. Québec, Université Laval. 72 p.

WOODLEY, M.A.
1946 *La famille Joseph et les annales de Québec. Un siècle et demi d'histoire*. Québec. 79 p.

Sites internet

« George-V », www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/toponymie/fiche.aspx?idFiche=712, consulté le 20 mars 2024

« La villa Kincardine Place (1905) », dans *Vues anciennes de Québec*, histoireurbaine.wordpress.com/2014/11/01/la-villa-kincardine-place-1905/, consulté le 20 mars 2024

Annexes

Annexe 1 : Inventaire des artefacts et des écofacts

Annexe 2 : Catalogues des photographies

Annexe 1 : Inventaire des artefacts et des écofacts

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_catalogue	Date_saisie
	0000A0000A0000							oui ou vide	oui ou vide	oui ou vide			aaaa-mm-jj
4006G9B04	4006G0009C0004	1.1.1.106	contenant	Frag	1	0	4.99				Fragment de paroi. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore d'aspect jaune. La surface extérieure est recouverte d'une glaçure incolore. Sans décor apparent. Entrée service I.		2024-01-22
4006G9B04	4006G0009C0004	1.1.1.106	contenant	Frag	3	0	4.99				Fragments de paroi. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore d'aspect jaune. La surface extérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect orangé. Sans décor apparent. Probablement le même objet. Entrée service I.		2024-01-22
4006G9B04	4006G0009C0004	1.1.1.3	pot à plante	Frag	3	1	3.1				Fragments de fond plat (1) et de paroi. Pâte orange plutôt pâle et compacte. Probablement le même objet. Entrée service I.		2024-01-22
4006G9B04	4006G0009C0004	1.1.1.3	canalisation	Frag	3	1	4.8.3				Fragments de rebord plat (1) et de paroi. Pâte orange rougeâtre. Probablement le même objet. Entrée service I.		2024-01-22
4006G9B04	4006G0009C0004	1.1.2.31	contenant	Frag	2	1	4.99				Fragments de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Peut-être le même objet. Entrée service I.		2024-01-22
4006G9B04	4006G0009C0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	1	4.2.2				Fragment de fourneau. Marque T [D] moulée en creux face au fumeur. Entrée service I.		2024-01-22
4006G9B04	4006G0009C0004	1.1.2.61	assiette?	Frag	1	1	4.1.3.3				Fragment de rebord. Paroi épaisse. Décor à motifs géométriques et indéterminés imprimé en brun clair. L'impression est mal exécutée. Entrée service I.		2024-01-22
4006G9B04	4006G0009C0004	1.1.2.61	contenant	Frag	1	0	4.99				Fragment plat. Paroi épaisse. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Entrée service I.		2024-01-22
4006G9B04	4006G0009C0004	1.1.2.61	contenant	Frag	1	0	4.99				Fragment de paroi. Sans décor apparent. Entrée service I.		2024-01-22
4006G9B04	4006G0009C0004	1.1.2.71	contenant	Frag	1	0	4.99				Fragment de paroi. Sans décor apparent. Entrée service I.		2024-01-22
4006G9B04	4006G0009C0004	1.2.1.79	contenant	Frag	1	0	4.99				Fragment de paroi. Pâte beige plus ou moins vitrifiée. Glaçure brun pâle légèrement orangé recouvrant la surface extérieure. L'intérieur est recouvert d'un mince enduit incolore et légèrement luisant. Entrée service I.		2024-01-22
4006G9B04	4006G0009C0004	1.3.4.11	assiette ou assiette creuse	Frag	2	1	4.1.3.3				Fragments jointifs de rebord ondulé et de paroi. Le marli est recouvert de petites sphères moulées en relief. Croisement possible avec 9E4. Entrée service I.		2024-01-22
4006G9B04	4006G0009C0004	3.1.1.12	clou découpé	Inc	2	2	4.7.2.3				Clous dont la pointe est absente. Corrodés. Entrée service I.		2024-01-22
4006G9B04	4006G0009C0004	5.2.3	résidu	Frag	1	0	7.1				Fragment informe. Baguette? Entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	1.1.1.53	contenant	Frag	2	1	4.99				Fragments de rebord (1) et de paroi. Pâte rouge. Glaçure incolore. La paroi extérieure du fragment de paroi est partiellement recouverte d'une glaçure. Sans décor apparent. Probablement le même objet. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	1.1.1.53	contenant	Frag	1	0	4.99				Fragment de paroi mince. Pâte rouge. Glaçure incolore. Décor de bandes d'engobe blanc d'aspect jaune. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	1.1.2.113	contenant-couvercle	Frag	1	1	4.99				Fragment de couvercle à assise. Couvercle circulaire à rebord étalé et dessus moulé de pans plats, légèrement bombé. L'intérieur est recouvert d'un engobe blanc. Sans décor apparent. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	1.1.2.61	assiette	Frag	1	1	4.1.3.3				Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge peint en vert. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	1.1.2.61	assiette ou soucoupe	Frag	1	1	4.1.3.3				Fragment de rebord. Décor à motifs géométriques et végétal imprimé en rouge et rehaussé de peinture bleu. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	1.1.2.61	contenant	Frag	2	0	4.99				Fragments plats de fond. Décor à motif indéterminé imprimé bleu de type flown blue. Probablement le même objet. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	1.1.2.71	soucoupe?	Frag	1	1	4.1.3.3				Fragments de base à pied annulaire. Décor moulé en relief à motif de feuillage. Délicat. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	1.1.2.71	assiette de service	Frag	8	1	4.1.3.4				Fragments de rebord (1), de base à fond plat (3), de fond (2) et de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	1.1.2.71	contenant	Frag	1	1	4.99				Fragment de rebord. Sans décor apparent. Délicat. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	1.1.2.91	bol	Frag	6	1	4.1.3.3				Fragments de rebord (1), de paroi carénée (2) et de paroi. Décor mocha rouge dans une bande à l'engobe blanc cernée d'une mince bande à l'engobe brun. Trois fragments jointifs. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	1.2.1.79	bouteille d'eau minérale	Frag	1	0	4.2.1.2	oui			Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Trace d'une inscription moulée en creux: [NASS]AU. Sud, entrée service I.		2024-01-22

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_catalogue	Date_saisie
4006G9C04	4006G0009D0004	1.2.1.81	bouteille à cirage	Frag	4	1	4.9				Fragments de goulot, d'épaule tombante, de base et de paroi. Deux fragments jointifs. Goulot de 5,5 cm de diam. ext. et 4 cm de diam. int. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	1.3.4.11	assiette de service	Frag	8	1	4.1.3.4	oui	oui		Fragments de rebord (3), de base ovale (3) et de fond (1). Décor plutôt effacé à motif floral imprimé polychrome (brun et rose) sur le marli. Inscription imprimée en vert sous le fond: COPELAND. Certains fragments jointifs. 1851-1895-https://www.pinterest.co.uk/pin/330873903871855154/. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	2.2.1.3	bouteille à médicament	Frag	5	2	4.3	oui			Fragments de base (1), de col (1), de goulot (1) et de paroi de bouteille rectangulaire aux coins chanfreinés plats. Fond plat. Lèvre de type Perry Davis. Paroi à pan en retrait avec inscription moulée à l'intérieure: [...]& /[...]YMAN/CASTLE. Moulée en deux parties. Base de 5 cm de long. sur 2,5 cm de larg. Certains fragments jointifs. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	2.3.1.1	bouteille à alcool	Frag	1	1	4.2.1.2				Fragment de base et de paroi. Cul concave peu profond. 6,5 cm de diam. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	2.3.1.1	bouteille à alcool	Frag	1	0	4.2.1.2				Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Semble y avoir une cicatrice de moule de type Rickett. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	3.1.1.1	tige	Frag	1	0	7.1				Fine tige dont les extrémités se terminent en pointe. Env. 12 cm de long. 0,15 cm de diam. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	5.1.1	ossements	Frag	7	0	6.1.1.1				Fragments dont deux avec traces de boucherie. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9C04	4006G0009D0004	5.1.1	ossements	Frag	1	0	6.1.1.2				Fragment. Sud, entrée service I.		2024-01-22
4006G9D04	4006G0009E0004	1.1.1.106	bol?	Frag	1	1	4.1.99				Fragment de base circulaire à fond plat. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore d'aspect jaune. La surface extérieure ne porte pas de glaçure. Décor à l'oxyde de fer. Entrée service II.		2024-01-22
4006G9D04	4006G0009E0004	1.1.1.106	contenant	Frag	1	0	4.99				Fragment de paroi. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore d'aspect jaune. La surface extérieure est recouverte d'une glaçure incolore. Sans décor apparent. Entrée service II.		2024-01-22
4006G9D04	4006G0009E0004	1.1.1.106	contenant	Frag	1	0	4.99				Fragment de paroi. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore d'aspect jaune. La surface extérieure ne porte pas de glaçure. Sans décor apparent. Entrée service II.		2024-01-22
4006G9D04	4006G0009E0004	1.1.1.3	pot à plante	Frag	1	1	3.1				Fragment de rebord arrondi. Pâte orange plutôt pâle et compacte. Entrée service II.		2024-01-22
4006G9D04	4006G0009E0004	1.1.1.3	pot à plante-soucoupe	Frag	1	1	3.1				Fragment de rebord arrondi. Fond plat. Pâte orange plutôt pâle et compacte. 4 cm de haut. Entrée service II.		2024-01-22
4006G9D04	4006G0009E0004	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	1	0	4.22				Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent. Entrée service II.		2024-01-22
4006G9D04	4006G0009E0004	1.1.2.51	contenant	Frag	1	0	4.99				Fragment de paroi. Décor à motif d'arbres imprimé en bleu sur la paroi extérieure. Entrée service II.		2024-01-22
4006G9D04	4006G0009E0004	1.1.2.61	contenant	Frag	1	0	4.99				Fragment de paroi. Sans décor apparent. Entrée service II.		2024-01-22
4006G9D04	4006G0009E0004	1.3.4.11	assiette creuse	Frag	2	1	4.1.3.3				Fragments de rebord ondulé de paroi. Le marli est recouvert de petites sphères moulées en relief. Trace d'un décor à motif floral peint en bleu cobalt sur un des fragments. Croisement possible avec 9C4. Entrée service II.		2024-01-22
4006G9D04	4006G0009E0004	2.3.1.1	bouteille à alcool	Frag	1	1	4.2.1.2				Fragment de base. Cul en cône arrondi. Pontil au sable. 8 cm de diam. Entrée service II.		2024-01-22
4006G9D04	4006G0009E0004	2.3.1.1	bouteille à alcool	Frag	1	1	4.2.1.2				Fragment de base. Cul sphérique. Pontil au sable. 7,5 cm de diam. Entrée service II.		2024-01-22

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_catalogue	Date_saisie
	0000A0000A0000							oui ou vide	oui ou vide	oui ou vide			aaaa-mm-jj
CeEt-740-15A04	CeEt-839-61A0004	1.1.2.71	pichet?	Frag	1	1	4.1.3.4				Fragment de rebord et de paroi moulée de cannelures. Trace d'une anse de 2 cm de larg. à partir de la lèvre. Trace d'un décor moulé en relief à motif indéterminé, blé?		2024-01-22
CeEt-740-15A04	CeEt-839-61A0004	2.3.1.1	bouteille à gin	Frag	3	1	4.2.1.2				Fragments de base carrée (1), d'épaule et de paroi. Probablement le même objet.		2024-01-22
CeEt-740-15A04	CeEt-839-61A0004	1.2.1.91	bouteille	Frag	1	1	4.10				Fragment de base à fond plat. L'intérieur porte une glaçure. 7 cm de diam.		2024-01-22
CeEt-740-15B04	CeEt-839-61B0004	1.1.1.3	brique	Frag	1	0	4.7.1.2				Éclat de brique à pâte orange vif et granuleuse. Strat III.		2024-01-22
CeEt-740-15B04	CeEt-839-61B0004	1.1.2.114	théière	Frag	2	0	4.1.3.4				Fragments jointifs de paroi dont un près du rebord. Décor à motif indéterminé moulé en relief. Glaçure de type Rockingham. Strate III.		2024-01-22
CeEt-740-15B04	CeEt-839-61B0004	1.1.2.61	contenant	Frag	5	2	4.99				Fragments de base circulaire (2) et de paroi. Sans décor apparent. Un fragment de creamware tardif? Un fragment d'assiette? Au moins trois objets différents. Strat. III.		2024-01-22
CeEt-740-15B04	CeEt-839-61B0004	1.1.2.61	contenant	Frag	1	1	4.99				Fragment de base circulaire. Décor à motifs géométriques imprimé en bleu. Assiette? Strat. III.		2024-01-22
CeEt-740-15B04	CeEt-839-61B0004	1.1.2.71	assiette?	Frag	1	1	4.1.3.3				Fragment de base circulaire. Sans décor apparent. Strat. III.		2024-01-22
CeEt-740-15B04	CeEt-839-61B0004	1.2.1.81	contenant	Frag	1	0	4.99				Petit fragment de paroi. L'intérieur ne porte pas de glaçure. Strat. III.		2024-01-22
CeEt-740-15B04	CeEt-839-61B0004	1.3.2.21	soucoupe	Frag	3	1	4.1.3.3				Fragments de rebord, de base à petit pied et de paroi. Décor à motif de palmettes et volutes moulée en relief sous la lèvre. Décor à motif floral imprimé polychrome (rose, vert, jaune, brun). Deux fragments jointifs. Strat. III.		2024-01-22
CeEt-740-15B04	CeEt-839-61B0004	5.1.1	ossements	Frag	1	0	6.1.1.1				Fragment. Strat III.		2024-01-22

Annexe 2 : Catalogues des photographies

Projet : **CeEt-839 (Place George V)** **Op. 61** **Archéologue :** **Michel Huot**
Film N° **NUM1** **Type de film :** **NUM**

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2023-04-12	F9580	01	S.-op. 61A	Début des travaux derrière le complexe H	S-O
		02		Idem	S-O
		03		Excavation en cours	O
		04		Concentration de briques communes, aqueduc et conduite de gaz	S-O
		05		Fin de l'excavation	O
		06		Stratigraphie de la paroi sud; sols anthropiques au-dessus du roc	S-O
		07		État des travaux	S-O
2023-04-13		08		Idem	S-O
		09		État des travaux; jonction de 4006G9B	S-O
2023-04-17	F9589	10		Idem; idem	S-O
		11	S.-op. 61B	État des travaux	S-O
		12		Stratigraphie de la paroi ouest	O
		13		Conduite de benzène reposant sur une lisse de bois	S-O
		14		Idem	S
		15		Idem	S-O
		16		Idem	S-O
	F9596	17		Conduite de benzène dégagée	S

Projet : **VDQ2307 (Place George V)** **Op. 1A-1B** **Archéologue :** **Michel Huot**
Film N° **NUM1** **Type de film :** **NUM**

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2023-04-28	F9645	01	S.-op. VDQ2307 1A	Début de l'excavation; roc sous l'infrastructure de la rue	S-O
		02		Idem; idem	S-O
2023-05-02	F9647	03		État des travaux	S-O
		04		Stratigraphie de la paroi sud	S-O
		05		Idem	S-O
		06		Idem	S-O
		07		Anciens réseaux de Bell	S-O
		08		Idem	S-O
		09	S.-op. VDQ2307-1B	État des sols	S-O
		10		Idem	S-O
		11		Idem	S-O
		12		Remblaiement	N

Projet : **4006G9 (Place George V)** **Archéologue :** **Michel Huot**
Film N° **4006G23R01E-01** **Type de film :** **NUM**

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
		01	S.-op. 4006G9A	État des travaux	S-O
		02		Roc sous l'infrastructure de la rue	S
		03		Idem	S
2023-04-18	F9600	04		État des travaux	S-O
		05		Idem; stratigraphie de la paroi ouest	S-O
		06		Idem; stratigraphie de la paroi est	S
		07		Idem; idem	S
		08		Idem; stratigraphie de la paroi ouest	N
		09	S.-op.4006G9B	Localisation de l'entrée de service 1	N-E
		10		État des sols	N-E
		11		Stratigraphie de la paroi ouest	S-O
2023-04-19	F9608	12		Localisation de l'entrée de service 1	N
		13		Pièce de bois avec trace d'incendie	P
		14		Idem	P
		15		État des sols	N-E
2023-04-20	F9612	16		Idem	N-E
		17		Idem	N-E
		18		Décapage de la partie est	N-E
		19		Ancien sanitaire en terre cuite et aqueduc	S
		20		Idem	S-E
		21		Idem	S
		22		Idem	S
		23		Idem	S
		24		Idem, détails	S
		25	S.-op. 4006G9C	Localisation d'une concentration d'artefacts	S
		26		Idem	S
		27		Stratigraphie de la paroi est	S-E
		28		Idem	S-E
2023-04-21	F9625	29	S.-op. 4006G9B	État des travaux	S-O
		30	S.-op. 4006G9C	Poursuite de l'excavation	S
2023-04-25	F9627	31		État des travaux	S-O
		32		Roc sous l'infrastructure de la rue	S-O
		33	S.-op. 4006G9D	Localisation de l'entrée de service 2	S-O
		34		Début de l'excavation	O
		35		État des sols dans la partie ouest	O
		36		État des sols dans la partie centrale	S-O
		37		Idem	S-O
		38		Idem	S
2023-04-26	F9635	39		État des travaux	O

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2023-04-26	F9635	40		État des travaux	O
		41		Décapage de la partie est	N-E
		42		Idem	S
		43		Fragment de brique commune dans le remblai	P
		44		Excavation de la partie est	O
2023-04-27	F9641	45		Remblaiement et début de l'excavation de la sous-opération 9F	N-O
		46		Pierres de grès dans le remblai	P
2023-04-28	F9643	47	S.-op. 4006G9E	Stratigraphie de la paroi est	S
		48		Idem	S
2023-05-04	F9660	49	S.-op. 4006G9A	Excavation pour couper une valve à eau	O
		50		Idem	O
		51	S.-op. 4006G9C	Artefacts	
		52		Idem	

VILLE DE QUÉBEC

PARC ROBITAILLE



SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE, MAI ET JUIN 2023

Rapport final

ethnoscop

Septembre 2024

Parc Robitaille

Surveillance archéologique, mai et juin 2023

Ethnoscop
2024

Page couverture : Monument aux ancêtres de la famille Robitaille, vue vers le sud-ouest (VDQ2313-NUM1-07).

RÉSUMÉ

La Ville de Québec a entrepris d'augmenter les attraits pour les visiteurs du parc Robitaille (situé au 585, rue de la Peltrie) par l'aménagement d'un vaste jeu d'eau. Comme ce parc est positionné sur une censive occupée depuis 1670 par la famille Robitaille, Ethnoscop a été mandatée afin de procéder à une surveillance archéologique des travaux d'excavation. Celle-ci, identifiée sous le numéro VDQ2313-1, fut menée sporadiquement du 29 mai au 30 juin 2023.

La recherche historique révèle que les Robitaille ont détenu au moins trois maisons aux environs du parc Robitaille : une datant du Régime français, une autre des années 1840 et une troisième du tournant du XX^{e} siècle. Selon Sigma-2, une banque de données sur le patrimoine urbain enfoui élaborée par la Ville de Québec, le parc aurait pu renfermer des vestiges de la maison du Régime français et de sa dépendance, peut-être aussi des restes d'un bâtiment du tournant du XX^{e} siècle. Or c'est sur deux documents cartographiques imprécis, soit le plan de Holland de 1763 et la carte topographique de 1939, que Sigma-2 a été basée pour le secteur du parc. À la lumière des résultats de la recherche historique et de la surveillance archéologique, il semble bien que ce soit hors du terrain aujourd'hui couvert par le parc que ces édifices ont été érigés. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans le parc sauf à l'intérieur du boisé, peu touché par les travaux d'aménagement.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES V
LISTE DES PHOTOGRAPHIES VII
LISTE DES PLANS VII
LISTE DES PARTICIPANTS IX
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat 1
1.2 Méthodes de travail 2
2. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES 9
2.1 Cadre environnemental ancien et actuel 9
2.2 Cadre culturel autochtone 12
2.2.1 Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA) 12
2.2.2 Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) 13
2.2.3 Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) 14
2.2.4 Période autochtone historique (XVI^{e} siècle au XX^{e} siècle) 14
2.3 Cadre culturel euroquébecois 16
2.3.1 Peuplement de la seigneurie de Gaudarville au Régime français 16
2.3.2 Famille Robitaille 17
2.4 Recherches archéologiques antérieures 33
3. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 35
3.1 Sous-opération VDQ2313-1A 35
3.2 Sous-opération VDQ2313-1B 41
3.3 Sous-opération VDQ2313-1C 43
3.4 Sous-opération VDQ2313-1D 46
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 51
MÉDIAGRAPHIE 53
ANNEXES
Annexe 1. Inventaire des artefacts et des écofacts
Annexe 2. Catalogue des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Extrait de Sigma-2 où les carrés orange représentent d'anciens bâtiments (Ville de Québec) 1

Figure 2. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011) 10

Figure 3. « La seigneurie de Gaudarville » (Trudel 1973) 16

Figure 4. Robert de Villeneuve, « Carte des Environs de Quebec en la Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve Ingénieur du Roy » (Bibliothèque nationale de France [BnF] 12148/btv1b59689108) 17

Figure 5. Gédéon de Catalogne, « Carte du Gouvernement de Québec », 1709 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] 0000590353) 19

Figure 6. Antoine-Denis Raudot, « Plan de quelques lots situés dans la seigneurie Gaudarville », 1710 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS7,PG8/5) 20

Figure 7. Samuel Holland, « *Plan of Canada or the province of Quebec from the uppermost settlements to the island of Coudre* », 1763 (Bibliothèque et Archives du Canada [BAC] A/300/[1761]) 21

Figure 8. Ignace Plamondon, « Procès-verbal et plan figuratif de chaînage d'une terre », 1774 (BAnQ Québec CA301,S43,P738) 22

Figure 9. Louis Legendre, « Plan Figuratif des Seigneuries de Gaudarville et Fossambault Situées dans le District de Québec », 1830 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS20,P7) 23

Figure 10. Henry Whitmer Hopkins, « *Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys* », 1879 (BAnQ 0000174243) 24

Figure 11. Livernois, maison Robitaille construite dans les années 1840, deuxième moitié du XIX^{e} siècle (Robitaille Samson) 25

Figure 12. Livernois, ruisseau Saint-Michel, première moitié du XX^{e} siècle (Robitaille Samson) 25

Figure 13. Maison Robitaille du tournant du XX^{e} siècle (Robitaille Samson) 26

Figure 14. Croquis stratigraphiques des parois sud-ouest et ouest de la sous-opération 1A 39

Figure 15. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 1B 42

Figure 16. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 1C 45

Figure 17. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de l'extrémité ouest de la sous-opération 1D 49

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Ruisseau Saint-Michel en bordure sud du sentier, vue vers l'est (VDQ2313-NUM2-7) 11

Photo 2. Excavation en cours dans la sous-opération 1A, vue vers le nord (VDQ2313-NUM1-15) 36

Photo 3. Séquence stratigraphique de la paroi ouest à l'extrémité sud de la sous-opération 1A (VDQ2313-NUM1-18) 36

Photo 4. Bouteilles de boisson gazeuse de marque indéterminée et Fresca (VDQ2313-NUM1-44).....37

Photo 5. Excavation dans la sous-opération 1B, vue vers l'ouest (VDQ2313-NUM1-27) 41

Photo 6. Artefacts présents dans la sous-opération VDQ2313-1B (VDQ2313-NUM1-43).....41

Photo 7. Excavation de l'accès au terrain de jeux, vue vers le nord-ouest (VDQ2313-NUM1-30) 43

Photo 8. Artefacts présents dans le chemin d'accès aux jeux (VDQ2313-NUM1-37) 44

Photo 9. Ancrage de hauban de poteau ou coutre de charrue? (VDQ2313-NUM1-41) 44

Photo 10. Extrémités finale et initiale de la sous-opération 1D, vue vers le sud-sud-ouest (VDQ2313-NUM2-5) 46

Photo 11. Excavation en bordure de la souche, vue vers le sud (VDQ2313-NUM2-10).....47

Photo 12. Emplacement prévu pour le puits d'accès, vue vers le sud (VDQ2313-NUM2-11) 48

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation de l'aire d'intervention.....3

Plan 2. Parc Robitaille.....5

Plan 3. Sous-opérations 7

Plan 4. Superposition du plan de Holland de 1763 à la trame actuelle 27

Plan 5. Superposition de la carte topographique de 1939 à la trame actuelle.....29

Plan 6. Superposition de la carte cadastrale de 1975 à la trame actuelle.....31

Plan 7. Zones d'informations archéologiques et sites archéologiques à proximité de l'aire d'intervention 34

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Ville de Québec

Service de la culture et du patrimoine

Manon Goyette	Archéologue

Service de la gestion des immeubles

Nathalie Bourelle	Architecte paysagiste
Joël Grenier	Technicien en génie civil

RÉALISATION

Ethnoscop

Martin Royer	Responsable de projet, rédacteur des sections 2.4 et 3.4 et réviseur du rapport
Michel Huot	Archéologue historien, rédacteur principal du rapport
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Édition du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

Techni-Arp

Émile Pelletier	Chargé de projets

Paradis aménagement urbain

Philippe Plante	Contremaître

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

La Ville de Québec a entrepris d'augmenter les attraits pour les visiteurs au parc Robitaille (situé au 585, rue de la Peltrie, plans 1 et 2) par l'aménagement d'un vaste jeu d'eau. Comme ce parc est positionné sur une censive occupée depuis 1670 par la famille Robitaille, le Service de la culture et du patrimoine de la Ville de Québec a mandaté la firme Ethnoscop afin de procéder à une surveillance archéologique des travaux d'excavation. Celle-ci, identifiée sous le numéro VDQ2313-1, fut menée sporadiquement du 29 mai au 30 juin 2023. Elle était justifiée par l'existence possible de traces d'occupations pouvant remonter au Régime français selon Sigma-2, une banque de données géoréférencées de la Ville de Québec (figure 1).



Figure 1. Extrait de Sigma-2 où les carrés orange représentent d'anciens bâtiments (Ville de Québec)

Des excavations étaient prévues pour acheminer les services publics présents dans la rue de la Peltrie jusqu'au jeu d'eau (sous-opération 1A, plan 3). Une aire a été décapée pour implanter cet espace d'amusement (sous-opération 1B) et des travaux de réfection furent apportés à l'accès au parc (sous-opération 1C). Enfin, une tranchée a été creusée dans la portion sud-ouest du terrain afin d'alimenter le nouvel aménagement en électricité (sous-opération 1D). Le présent rapport traite des résultats de la surveillance archéologique.

1.2 Méthodes de travail

La surveillance archéologique a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 23-ETHN-10. L'enregistrement des données a été effectué suivant le système de Tikal. Les données récoltées lors du mandat ont été compilées dans un carnet d'arpentage et les travaux ont fait l'objet d'une couverture photographique exhaustive. Les tranchées ont été géolocalisées et cartographiées. Des croquis stratigraphiques de certaines des parois de ces tranchées ont par ailleurs été dressés. Le dossier technique a été remis à la Ville de Québec et au ministère de la Culture et des Communications, alors que les quelques artefacts recueillis ont été déposés à la réserve d'archéologie de la Ville.



PARC ROBITAILLE, QUÉBEC
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 1

LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION

AIRE D'INTERVENTION

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques nos 21L11-200-0201 et 21L14-200-0101
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 0,5 1 Km

ÉCHELLE : 1/50 000

VDQ2313

ethnoscop

PARC ROBITAILLE, QUÉBEC

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 2

PARC ROBITAILLE

AIRE D'INTERVENTION

LOTISSEMENT

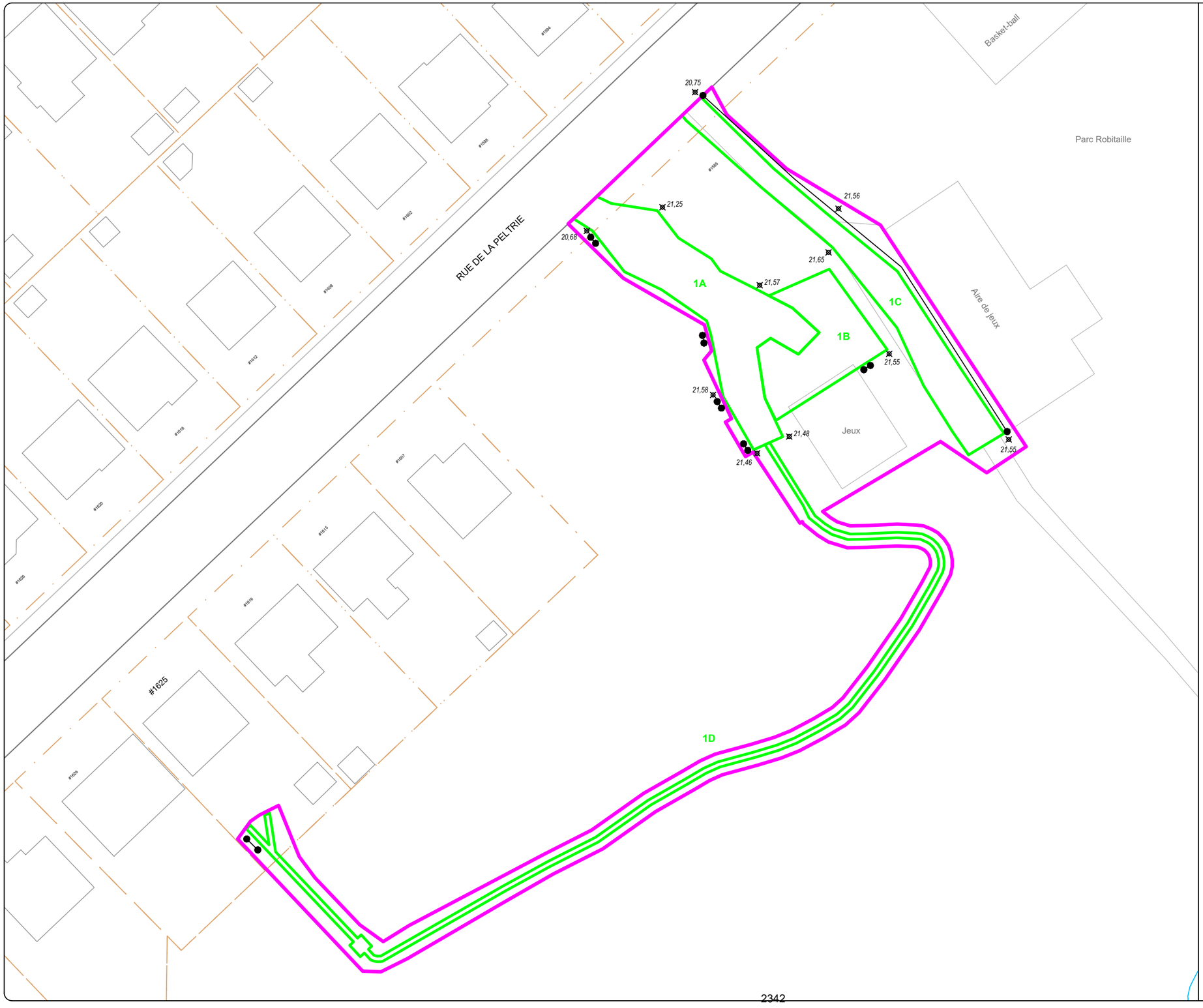
0 20 40 m

ÉCHELLE : 1/2000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichier PARC ROBITAILLE, QUÉBEC_Corpo.dwg *SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

VDQ2313

ethnoscop



PARC ROBITAILLE, QUÉBEC

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 3

SOUS-OPÉRATIONS

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- LOTISSEMENT

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/500

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichier PARC ROBITAILLE, QUÉBEC_Corpo.dwg *SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

VDQ2313

ethnoscop

2. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES

2.1 Cadre environnemental ancien[1] et actuel

Dès le début de la déglaciation, le seuil de Québec a été impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent en raison de sa forme et de sa position. Le rôle du secteur demeurera important tout au long de la fonte du glacier wisconsinien, de l'exondation des terres et de la mise en place de conditions environnementales telles qu'on les connaît aujourd'hui. Il correspond en effet à un goulot d'étranglement qui, il y a plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), était toujours occupé par les glaces de l'indlansis laurentien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui était déjà libéré du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011). Le seuil de Québec était occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. La déglaciation de la région de Québec, entre l'île d'Orléans et Saint-Augustin-de-Desmaures, aurait débuté entre 13 000 et 12 500 ans AA (Lamarche 2011 et Richard 2007).

Peu après 11 000 ans AA, le passage aurait été libéré selon Richard et Occhietti (2005). Le niveau des eaux saumâtres à l'est de Québec se situe alors à une altitude d'environ 140 m (Lamarche 2011 : 123, figure 2). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange du lac proglaciaire Candona et amène une incursion massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain. À cette occasion, le niveau d'eau à l'ouest de Québec s'abaisse de 30 à 60 m (Parent et Occhietti 1988 : 239). La limite orientale de la mer de Champlain devait se trouver au niveau du seuil de Québec; à l'est de celui-ci, la mer de Goldthwait occupe la vallée du Saint-Laurent jusque vers 6 500 ans AA (Dionne 1988 et 2001 et Lamarche 2011 : 126). Le relèvement isostatique fait que le niveau des eaux se situe alors autour de 100 m d'altitude. Les glaces ont essentiellement disparu du Québec méridional, le front glaciaire se trouvant désormais à la hauteur de Saint-Félicien au lac Saint-Jean; le complexe glaciaire des Appalaches est également disparu. Vers 9 800 ans AA, la poursuite du relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la formation du lac à Lampsilis à l'ouest du seuil de Québec (Richard et Occhietti 2005). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent est en

[1] Tiré d'Ethnoscop 2020

formation lorsque le niveau de l'eau atteint 65 m d'altitude (Lamarche 2011 : 125). Dès lors, l'exondation progressive du territoire passe par diverses phases (Lamarche 2011 : 9), qui mènent à la création de terrasses délimitant les niveaux de Rigaud (60 m, vers 9 800 ans AA), de Montréal (31 m, vers 8 800 ans AA) et de Saint-Barthélémy (20 m, vers 8 000 ans AA). Le sommet du promontoire de Québec émergeant, des bras du Proto-Saint-Laurent coulent désormais au nord de celui-ci en empruntant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou.

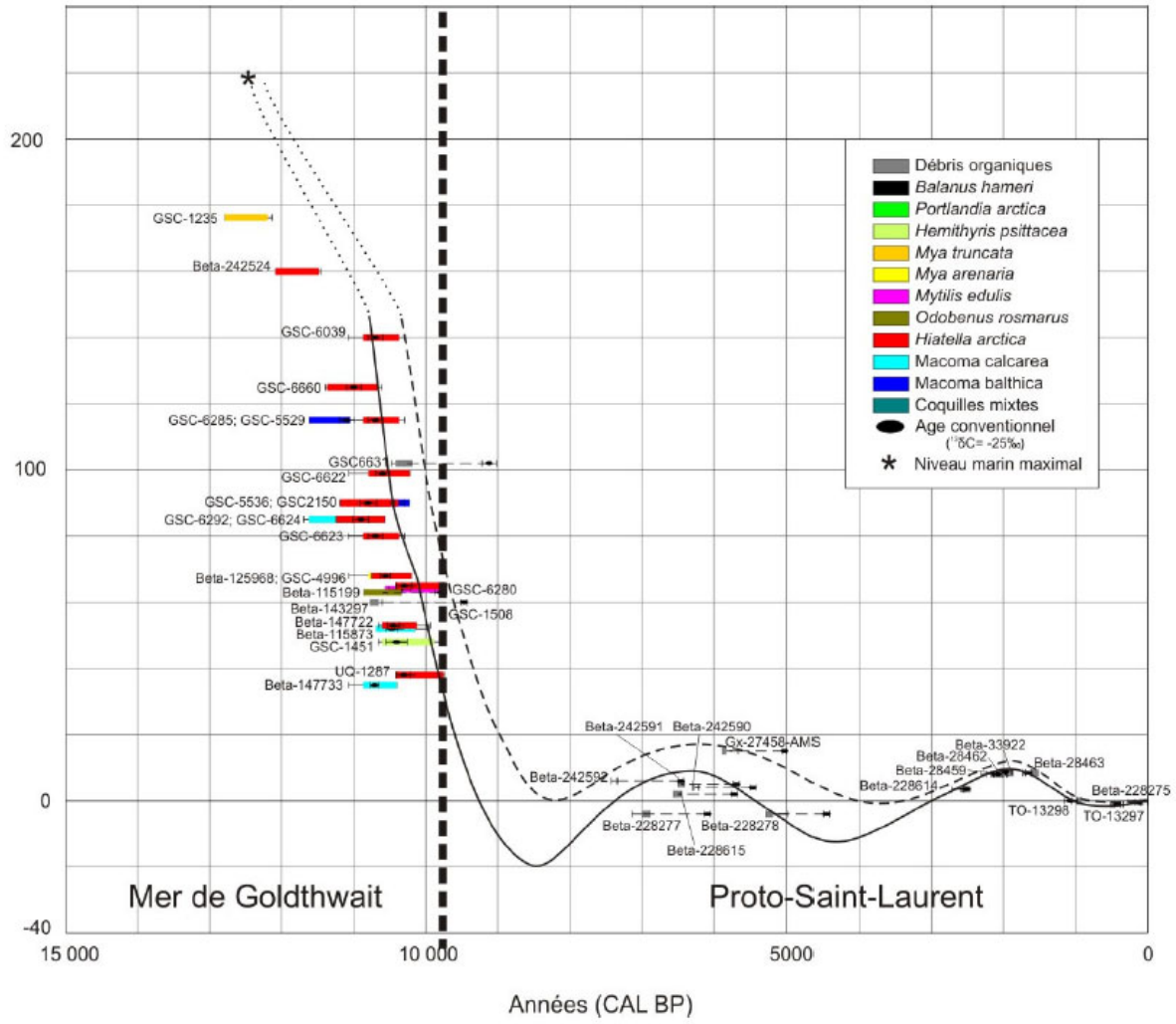


Figure 2. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)

Jusqu'à environ 9 500 ans AA, le climat devait être rigoureux et les terres émergées étaient probablement caractérisées par un pergélisol recouvert d'une toundra herbeuse. Cet épisode lacustre est absent à l'est du seuil de Québec. En effet, la désalinisation de la mer de Goldthwait tarde, s'étirant jusque vers 8 400 ans AA selon Dyke et Prest (1987 et 1989) et jusque vers 6 500 ans AA selon Dionne (1988, 1999 et 2001). Des arbres peuplaient les contreforts des Laurentides au nord de Québec il y a au moins 9 000 ans AA, confirmant que la phase de végétation non arboréenne fut somme toute très courte (Talon *et al*. 2005). Vers

8 000 à 7 000 ans AA, une dense forêt d'épinettes noires recouvre les basses terres (Richard 1985). L'aire d'étude est alors exondée.

Le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes continue à s'abaisser progressivement, mais irrégulièrement. Il descend même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7 000 ans AA (Dionne 2001), avant de remonter lors de la transgression laurentienne qui a débuté vers 6 500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il s'abaisse à nouveau en deçà de l'actuel par la suite pour remonter peu après 2 000 ans AA (Dionne 2001). Cette dernière remontée, nommée transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992 et Garneau 1997), a atteint un niveau 5 à 8 m au-dessus de l'actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1 000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés. Dans les dernières années, les marées fluctuent entre 0 et près de 5 m d'altitude (marees.gc.ca).

Le parc Robitaille est dans le secteur Champigny de la ville de Québec. Il est enclavé dans un quartier résidentiel bordé par de grands axes, dont le boulevard Wilfrid-Hamel au nord et les autoroutes Félix-Leclerc et Duplessis au sud et à l'est. Ce parc est traversé par le ruisseau Saint-Michel (photo 1), qui se jette dans la rivière du Cap Rouge. Ailleurs, l'ancienne terre de la famille Robitaille s'est urbanisée depuis les années 1970.



Photo 1. Ruisseau Saint-Michel en bordure sud du sentier, vue vers l'est (VDQ2313-NUM2-7)

2.2 Cadre culturel autochtone[2]

La préhistoire du Québec est divisée en trois périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Ces périodes sont découpées en sous-périodes afin de mieux rendre compte de l'évolution des groupes chronologiquement, géographiquement et culturellement. L'occupation autochtone s'est poursuivie dans la région de Québec à la période historique. Il en sera question à la fin de cette section.

2.2.1 Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)

Le peuplement initial du territoire québécois a commencé peu après le début du retrait glaciaire, puis l'occupation humaine s'est étendue à mesure que l'inlandsis laurentien a reculé vers le nord. Durant le Paléoindien ancien (12 000 à 10 000 ans AA), des groupes qui pratiquent un mode de subsistance basé sur leur grande mobilité pénètrent le Québec méridional en suivant la migration des caribous en provenance du sud des Grands Lacs (Chapdelaine 2007). Les vestiges les plus anciens ont été trouvés dans la région du lac Mégantic. On y a trouvé des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud ainsi que divers outils (grattoirs, racloirs, perçoirs et éclats retouchés) faits dans des matières premières lithiques de bonne qualité. Il est probable que des groupes affiliés aient descendu la rivière Chaudière et occupé l'embouchure de celle-ci, alors située près des chutes de la Chaudière. Bien qu'il semble que ce secteur ait été habitable, une telle occupation n'a toujours pas été découverte.

Les plus anciennes traces d'occupations humaines dans la région de Québec sont plutôt attribuées au Paléoindien récent (10 000 à 8 000 ans AA). En effet, à l'embouchure de la rivière Chaudière, des pointes de type Nicolas/Holcombe ont été récoltées sur le site CeEt-657 (Pintal 2002). Ce site, localisé entre 40 et 50 m d'altitude, a été daté d'entre 10 000 et 9 000 ans AA, soit au début du Paléoindien récent. Pintal l'attribue toutefois au Paléoindien ancien; les sites CeEt-471, CeEt-481B, CeEt-658, CeEt-778 et CeEt-799 sont également attribués à cette période (Pintal 2003).

Ailleurs au Québec, le Paléoindien récent est caractérisé par des sites attribuables à la culture plano. Des sites ont été découverts sur de hauts plateaux et des enclaves marines le long de la vallée du fleuve Saint-Laurent (Benmouyal 1987, Chalifoux 1999, Dumais 1988 et 2000 et Pintal 2006) ou à l'intérieur des terres comme en Abitibi (Côté 1998) et en Estrie (Graillon 2011). Pour l'instant, aucune composante plano n'a été mise au jour dans la région de Québec. Bien que Laliberté (1992) ait attribué les découvertes faites sur le site CeEt-482 au Paléoindien récent, d'autres auteurs les associent plutôt à l'Archaïque ancien (Burke *et al*. 2017 et Pintal 2003).

[2] Cette section provient d'Ethnoscop 2024.

2.2.2 Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)

L'Archaïque a été découpé en trois sous-périodes : Archaïque ancien, Archaïque moyen et Archaïque récent ou supérieur. Le développement de nouvelles technologies, comme le polissage et le recours à des matériaux locaux plutôt qu'exotiques, distingue l'Archaïque du Paléoindien (Plourde 2009). De plus, des conditions climatiques se réchauffant et se stabilisant amènent un accroissement de la population, ce qui engendre une mobilité moins grande et, de là, une spécialisation de certains groupes face à des environnements variés.

Des traces de quelques occupations datant de l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA), qui est contemporain à une partie du Paléoindien, ont été mises au jour sur la rive sud de Québec (Burke *et al*. 2017, Laliberté 1992 et Pintal 2002 et 2003). La fouille d'un foyer sur le site CeEt-472 a entre autres livré des os calcinés d'ours, de castor, de phoque, de tortue et d'oiseau; les autres sites découverts (CeEt-482, CeEt-679 et CeEt-680) pourraient être des camps satellites visant à fournir le camp principal en denrées (Pintal 2003).

En raison d'un niveau fluvial plus bas que l'actuel, les occupations attribuables à l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA) sont particulièrement rares dans l'ensemble du Québec, les principales découvertes ayant été faites en Estrie (Chapdelaine 2007 et 2017 et Graillon 1997), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Fortier 2011 et Plourde 2003) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Ces sites ont livré des pointes à pédoncule droit ou convergent de type Neville ou Stark (Boudreau 2008). Pour l'instant, aucune découverte n'y a été attribuée de façon certaine dans la région de Québec.

L'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA) marque le début de l'occupation humaine permanente dans la région de Québec. Cette dernière fait partie de la sphère d'influence de l'Archaïque laurentien et l'accroissement démographique se ressent dans le nombre de composantes découvertes. Des sites datant de cette époque ont été trouvés à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 et CeEt-600), à Lévis (CeEt-5, CeEt-471, CeEt-481, CeEt-565, CeEt-622 et CeEt-660), à Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEu-10), dans la région de Boischatel (CfEs-29) et sur l'île d'Orléans (CfEs-1 et CfEs-16). Les sites de cette époque sont principalement de petits campements saisonniers qui ont été mis au jour entre 10 et 20 m d'altitude. Il importe de rappeler que le niveau du fleuve avait augmenté de 10 à 15 m au-dessus du niveau actuel durant la transgression laurentienne.

Alors que la mobilité des groupes est moins grande qu'auparavant, les réseaux se développent, témoignant de contacts plus fréquents avec des groupes dispersés sur un grand territoire. De plus, les ressources sont plus intensivement exploitées et la production d'outils lithiques polis ou en os se généralise. La fin de l'Archaïque est caractérisée par une hétérogénéité rassemblée sous le vocable d'Archaïque post-laurentien et regroupant les traditions Lamoka et Susquehanna.

2.2.3 Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

Le début du Sylvicole est marqué par l'adoption d'une nouvelle technologie : la poterie. Il correspond également à la mise en place du réseau Meadowood. Il semble que la région de Québec était près de l'extrémité est de ce réseau qui rayonnera pendant les 600 ans que durera le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA). La culture Meadowood est caractérisée par la production de lames de cache servant de support à de nombreux outils et dans l'utilisation intensive du chert Onondaga. De plus, le polissage n'est plus exclusif à la fabrication d'outils. On trouve entre autres des gorgerins, des pierres aviformes et des pipes tubulaires. La fin de cette sous-période est marquée par un ensemble de manifestations funéraires associées à l'épisode Middlesex. La découverte d'une ou deux sépultures sur le boulevard Champlain à Québec dans les années 1960 y est attribuée (Clermont 1976 et 1990). Elle (ou elles) comprenait de nombreuses offrandes. Dans la région de Québec, des sites du Sylvicole inférieur ont principalement été mis au jour à Lévis (CeEt-565, CeEt-601, CeEt-659, CeEt-660, CeEt-857 et CeEu-12), entre 6 et 19 m d'altitude.

Le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) représente une période de 1 400 ans pendant laquelle les populations de la vallée du Saint-Laurent s'engagent dans un processus de sédentarisation saisonnière et de production alimentaire. Les sites de l'îlot des Palais et de la place Royale (CÉRANE 1989 et 1994, Simoneau 2012 et Somcynsky 1980) ont livré des traces attribuées au Sylvicole moyen. Les sites ont été découverts entre 5 et 20 m d'altitude.

Au Sylvicole supérieur (1 000 à 460 ans AA), la vallée du fleuve Saint-Laurent est occupée par l'ensemble culturel iroquoien. L'alimentation des Iroquoiens du Saint-Laurent repose toujours sur la chasse et la pêche, mais également sur la culture du maïs, du haricot, de la courge et du tournesol. La production céramique est pour sa part caractérisée par la présence d'un parement et de crestellations. Les Iroquoiens se regroupent en villages éventuellement palissadés afin de se défendre de leurs ennemis. À la fin de la période préhistorique, ils occupent la vallée de l'estuaire jusqu'au lac Ontario. Dans la région de Québec, on compte de sept à dix villages pratiquant l'horticulture. Les sites de la place Royale (Giroux 1992, Simoneau 2012 et Somcynsky 1980), de l'îlot des Palais, du domaine de Maizerets et de Sillery (Chrétien et Bertrand 2005 et Douville 2005) sont attribués à cette période.

2.2.4 Période autochtone historique (XVIe siècle au XXe siècle)

Lors de ses visites dans l'estuaire du Saint-Laurent de 1534 à 1536, Jacques Cartier prend contact avec des Iroquoiens dans la région de Québec et entretient avec eux des relations politiques et économiques. En effet, plusieurs villages devaient se situer entre Québec et la côte de Beaupré. Cartier mentionne dans ses récits de 1536 la présence d'une bourgade, Stadaconé, près de l'embouchure de la rivière Lairet. Il indique également que des gens demeurent sur l'île d'Orléans (Biggar 1924). Le village de Sitadin serait pour sa part situé dans l'arrondissement de Beauport (Gariépy et Bergeron 1999). Une carte de Samuel de

Champlain datant de 1613 localise d'ailleurs des habitations autochtones à Lévis, sur l'île d'Orléans et près de l'embouchure des rivières Montmorency et Beauport.

Le terrain de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-600) constitue l'un des endroits supposés du lieu où Européens et Autochtones ont, pour la première fois, soutenu un contact en Amérique du Nord (Plourde 2006). Lors de son passage dans la région de Québec en 1535, Jacques Cartier (1981 : 220-221) a observé la présence d'un village iroquoien aux abords de la rivière Saint-Charles. Stadaconé apparaît pour Cartier la plus populeuse des sept bourgades qu'il localise entre l'île aux Coudres et Portneuf. Plourde (2008 : 11) estime à 5 000 m^2 la dimension du village de Stadaconé.

Avant le milieu du XX^e siècle, les chercheurs situaient le village de Stadaconé en hauteur, le long du coteau Sainte-Geneviève, voire dans le secteur du Château Frontenac ou même dans le parc des Champs-de-Bataille. Le développement de l'archéologie durant la seconde moitié du XX^e siècle a permis de comprendre les schèmes d'établissement des Iroquoiens du Saint-Laurent et ainsi de mieux cerner les lieux où ils s'installaient. La culture du maïs nécessitait des terres bien drainées, près d'une rivière ou d'un ruisseau. Plourde (2008 : 12) interprète le terme « terre double » de la description que Cartier fait de Stadaconé comme les deux côtés d'un cours d'eau et le terme « bonne hauteur » comme un terrain en retrait des marées ou des crues les plus fortes. Les abords de la rivière Saint-Charles, à la hauteur du quartier Saint-Sauveur, correspondent à cette description puisqu'il s'agit d'un terrain plat hors des crues printanières et des marées. Plourde propose plusieurs emplacements où auraient pu se trouver Stadaconé et les villages antérieurs à celui-ci. Il aurait pu être sur la rive droite de la rivière Saint-Charles, sous les 15 m d'altitude, à la hauteur de l'avenue Marie-de-l'Incarnation ou du cimetière Saint-Charles, ou du moins dans un rayon de 1,6 ou 2,5 km[3] du parc Cartier-Brébeuf. La durée d'occupation d'un village iroquoien a été évaluée à environ dix à vingt ans (Chapdelaine 1993), ce qui signifie qu'il a pu y avoir création et abandon de plusieurs villages iroquoiens dans la région de Québec, avant et après le passage de Cartier. Ces villages auraient probablement occupé des environnements semblables à Stadaconé, soit des plaines fertiles près d'un cours d'eau.

Pour des raisons qui demeurent largement inconnues (guerres, épidémies, migrations, fusions avec d'autres groupes), les Iroquoiens du Saint-Laurent abandonnent la vallée du fleuve Saint-Laurent entre la visite de Cartier et l'établissement de Samuel de Champlain en Amérique, soit vers la fin du XVI^e siècle[4]. En effet, au début du XVII^e siècle, la vallée du Saint-Laurent est sous le contrôle de plusieurs nations autochtones. Ce sont essentiellement des Innus, des Algonquins, des Malécites et des Micmacs qui sillonnent la région de Québec (Martijn 1991). L'ouverture de la mission de Sillery en 1637 attire également des groupes d'origine abénaquise.

[3] Selon qu'on utilise la lieue de Paris d'avant 1674 de 3,248 km ou la lieue française de 4,91 km (Plourde 2008 :13).

[4] L'histoire de la vallée du Saint-Laurent aux XVI^e et XVII^e siècles jouit récemment d'un regain d'intérêt de la part des chercheurs, auquel les Premières Nations du Québec prennent part activement (Lesage et Williamson 2020).

Après avoir été défait par des Iroquois en Ontario, un contingent de Hurons-Wendat se réfugie dans la région de Québec au milieu du XVII[e] siècle. Ils sont tout d'abord hébergés près du château Saint-Louis (1650-1651) avant d'être relocalisés sur l'île d'Orléans (1651-1656), puis de retour à Québec à la suite d'une attaque d'Iroquois (1656-1668), à Beauport (1668-1669) et à Sainte-Foy (1669-1673, Arkéos 2000 : 32). Face à l'augmentation de la population huronne, un nouvel emplacement leur est concédé à L'Ancienne-Lorette pour y trouver de meilleures zones de chasse. Ils s'établiront définitivement à la jeune Lorette (Wendake) en 1697. D'ailleurs, des documents historiques témoignent de la présence huronne sur le site de la mission jésuite de Lorette[5] (CeEu-11) vers la fin des années 1660 ou au début des années 1670 (Noël 2014 : 8).

2.3 Cadre culturel euroquébecois

2.3.1 Peuplement de la seigneurie de Gaudarville au Régime français

Au milieu du XVII[e] siècle, la Compagnie de la Nouvelle-France concède des terres au sommet de l'escarpement, terres qui seront ultérieurement intégrées à la seigneurie de Gaudarville (figure 3). Gaudarville est « concédée à Louis de Lauson de la Citière et de Gaudarville par son père, le gouverneur Jean de Lauson le 8 février 1652 » (https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=119073). Elle mesure 45 arpents de front sur quatre lieues de profondeur (Gingras *et al*. 1991 : 17).

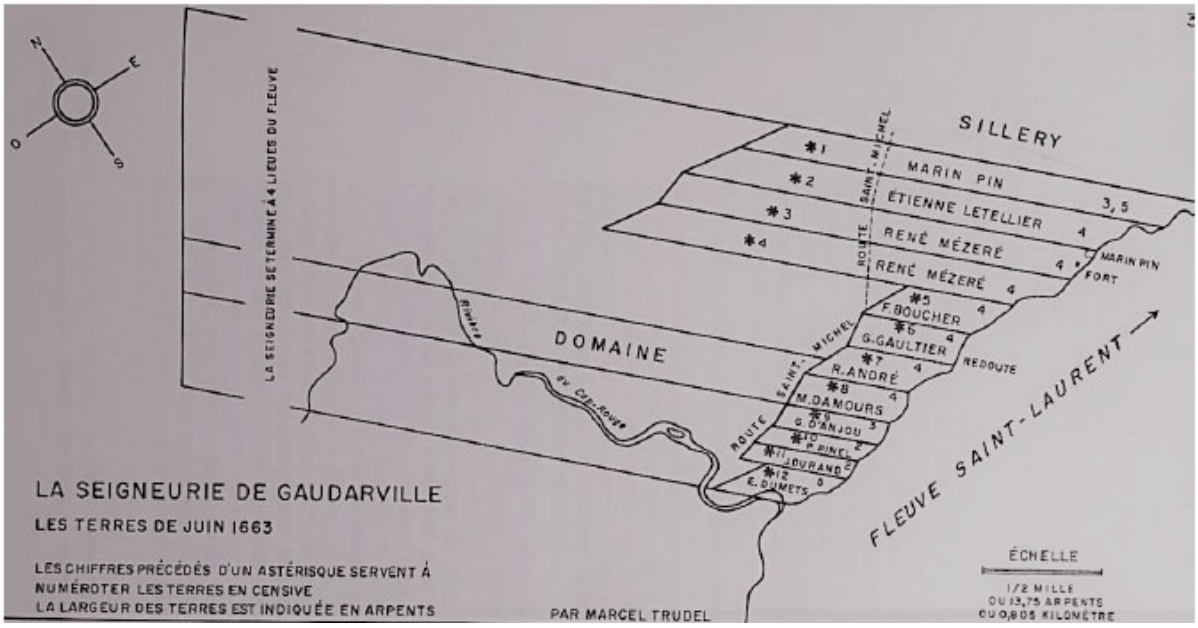


Figure 3. « La seigneurie de Gaudarville » (Trudel 1973)

[5] Le site porte également le nom de Chapelle Notre-Dame-de-Lorette.

En 1670, les premières terres sont attribuées dans le troisième rang (chemin Champigny) par le secrétaire du Conseil souverain, dont des parcelles pour les trois frères Robitaille (Pierre, Nicolas et Jean). Au dernier quart du XVII[e] siècle, le développement de ce territoire est freiné par la menace iroquoise. Tout de même, selon le plan de Robert de Villeneuve de 1686, quelques habitations existent alors dans l'arrière-fief de Gaudarville, sans mention cependant des Robitaille (figure 4).



Figure 4. Robert de Villeneuve, « Carte des Environs de Quebec en la Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve Ingénieur du Roy » (BnF 12148/btv1b59689108) – le nord est à gauche.

2.3.2 Famille Robitaille[6]

Les Robitaille signent un contrat de concessions contiguës en novembre 1670. Nicolas obtient « trois arpens de terre de front en La Seigneurie de Gaudarville sur la profondeur qui se trouvera entre La route de champigny d'une part et le ruisseau dict Sainct Michel d'autre part Joignant d'un Costé a Jean Robitaille » (BAnQ Québec, Greffe de Gilles Rageot, Concession de terre de M. de Mesnu à Nicolas Robitaille, 24 novembre 1670). Par la suite, il y a peu de traces de son passage dans la seigneurie, ni même de la présence de Nicolas au

[6] Les paragraphes qui suivent sont principalement basés sur des données tirées de Robitaille Samson 1987.

Québec. On ne sait pas s'il habite sur sa parcelle ou chez son frère et voisin Jean. Nicolas cède sa terre à son frère Pierre en 1693 et s'en retourne en France.

Jean Robitaille détient pour sa part « trois arpens de terre de front en La Seigneurie de Gaudarville sur la profondeur qui se trouvera entre La route de champigny d'une part et Le ruisseau dict Sainct Michel d'autre part Joignant d'un Costé a Pierre Robitaille et d'autre costé a Nicolas Robitaille d'un bout a Jean Keganivet dit L'Esperance ladicte route de Champigny entre deux » (BAnQ Québec, Greffe de Gilles Rageot, Concession de terre de M. de Mesnu à Jean Robitaille, 18 novembre 1670). Jean s'est marié trois jours après son arrivée en Nouvelle-France à une fille du Roi, Marguerite Bulté. C'est probablement avec l'aide de ses frères et de la dot du Roi accordé aux filles venant prendre mari en Nouvelle-France que Jean fait construire sa maison. Il n'y a pas de précisions sur l'emplacement et les dimensions de cette résidence. Au recensement de 1681, Jean est âgé de 38 ans et Marguerite de 34 ans; ils ont alors six enfants, deux fusils, cinq bêtes à cornes et seize arpents de terre en valeur. Comme Nicolas, Jean vend sa terre à Pierre en 1693, puis va s'établir à Québec. L'acte de vente porte sur « une maison de pièces de bois les uns sur les autres à un étage seulement de vingt sept pieds de longueur et de dix sept de largeur, garnie de son plancher, et recouverte de paille, avec un angard entouré de pieux et recouverte aussi de paille » (BAnQ Québec, Greffe de François Genaple, Vente de Jean Robitaille et Marguerite Bultez son épouse, à Pierre Robitaille et Marie Mauffait son épouse, 23 mars 1693).

Pierre avait reçu en 1670 « trois arpens de terre de front en la Seigneurie de Gaudarville sur la profondeur qui se trouvera entre La route de champigny d'une part et Le ruisseau dict Saint Michel d'autre d'autre part Joignant d'un Costé a Jean Robitaille Son frère et d'autre Costé a Jacques fluet d'un bout A Jean larchevesque Lad de route de champigny entre eux » (BAnQ Québec, Greffe de Gilles Rageot, Concession de terre de M. Mesnu à Pierre Robitaille, 24 novembre 1670). Il prend pour épouse Marie Maufait en 1675. Six ans plus tard il a 30 ans, sa femme 18 et ils ont deux enfants. Son patrimoine est alors constitué de seize arpents en valeur, six bêtes à cornes et un fusil, mais on ne sait rien en ce qui concerne les bâtiments. Comme on l'a mentionné, en 1693 il fait l'acquisition des concessions de ses frères. En 1709, divers colons l'entourent (figure 5). Il possède en fait cinq parcelles selon un plan de 1710 (figure 6). Pierre vend ses biens à son fils Jean en 1715, une semaine avant son décès.

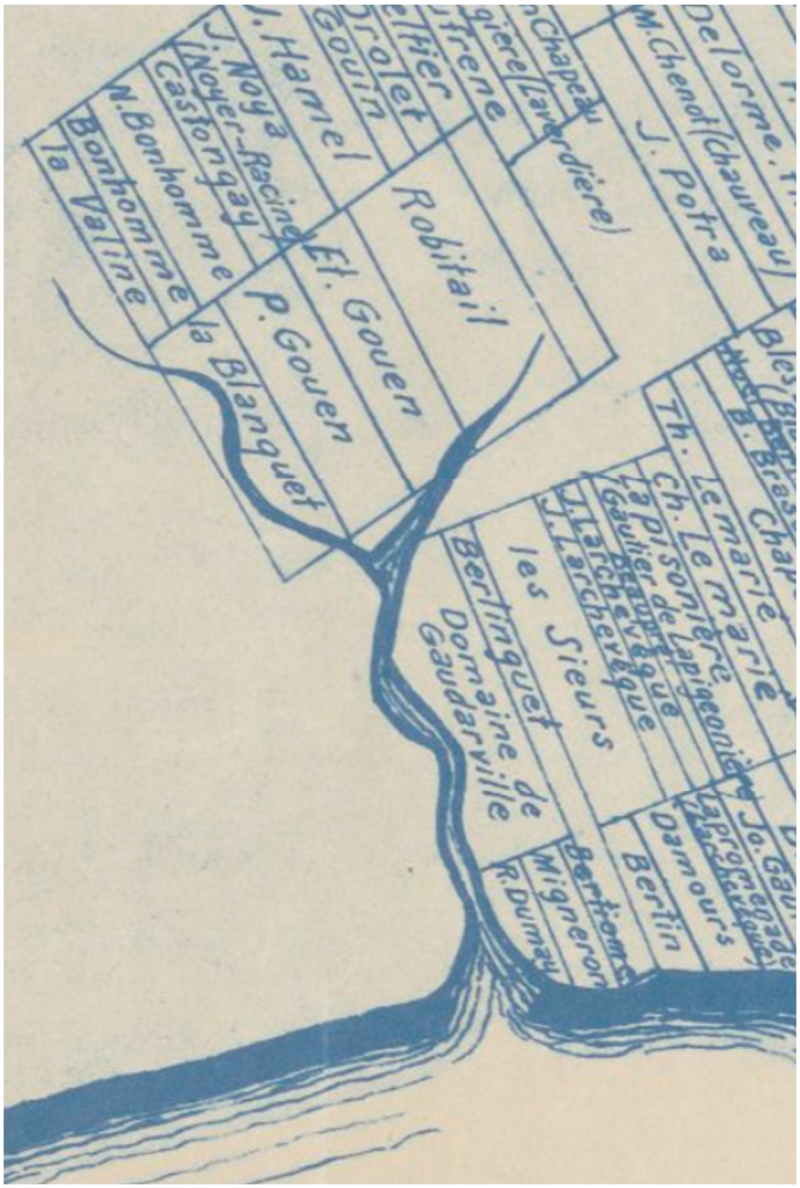


Figure 5. Gédéon de Catalogne, « Carte du Gouvernement de Québec », 1709 (BAnQ 0000590353)

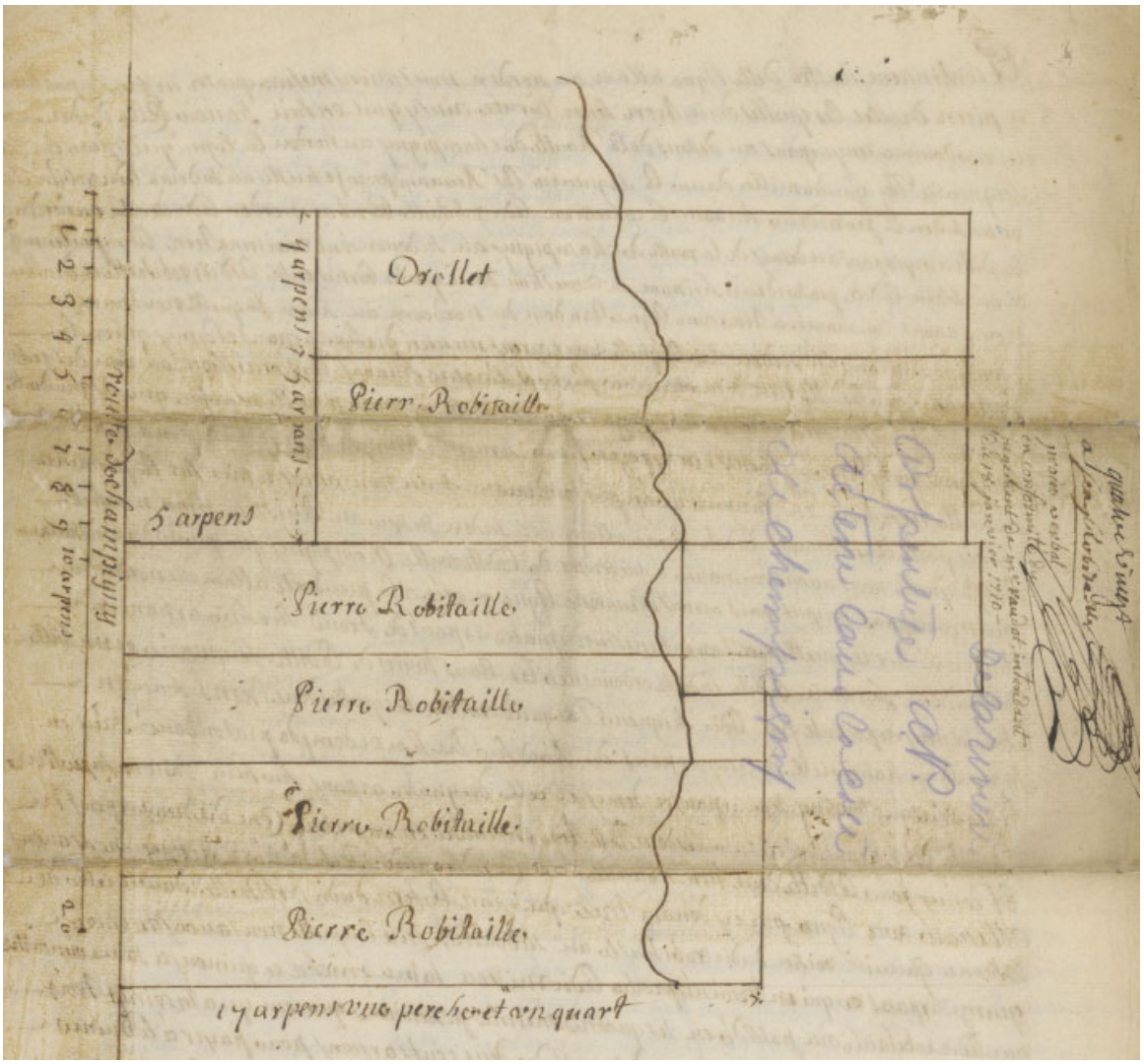


Figure 6. Antoine-Denis Raudot, « Plan de quelques lots situés dans la seigneurie Gaudarville », 1710 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS7,PG8/5) – le nord est à gauche.

En 1725, Jean Robitaille détient une maison, une grange et une étable sur sa terre de trois arpents et demi de front sur quinze de profondeur (Mathieu et Laberge 1991 : 64). Il occupe sa terre jusqu'à sa mort en 1748, possédant alors une jument, deux bœufs, trois vaches, neuf moutons et deux cochons. Une description des bâtiments est dressée :

> une maison de Pieces sur Pieces formant chambre et cuisine contenant trente et un pieds de long sur vingt pieds demy de large couverte de planche, de travers plancher haut et bas embouvettés, portes et Cloisons cheminée de pierre dans le milieu […] Item une étable de trente pieds de long sur vingt de large de pièce sur piece Plancher demadrier couverte de paille et trois Planchers en bois pour ravalements. Item une grange de vingt pieds en carré close de planches couverte de paille Batterie et garde-grain icelle […] Item une bergerie de dix pieds sur huit close de madriers plancher de planches couverte en apanti de paille. Item un fournis Contenant quinze pieds sur douze de piece sur piece couvert de planches. Plancher de planches cheminée de pierre et un four de terre (BAnQ Québec, Greffe d'André Geneste, Inventaire des biens de défunt Jean Robitaille, 5 août 1750).

Le premier fils de Jean, Joseph Jean, prend la relève de la ferme. Marié à Marie-Anne Voyer en 1748, il possède sept ans plus tard

> une maison de piece sur piece formant chambre et Cuisine Contenant trente pieds de long sur vingt pieds de large Couverte de planche embouvetté et planche haut et Bas embouvettés, quatre croisés vitrees et une petite aussi vitrees portes cloisons et contrevents cheminée de pierre […] Item une Grange De Charpente contenant trente pieds de Long sur Vingt de Large clauté de planches couverte de planches […] une vieille mechante Etable de pieux tombant en ruine (BAnQ Québec, Greffe d'André Geneste, Inventaire des biens de Joseph Jean Robitaille, 24 mars 1755).

En 1774, l'année où son fils Joseph prend pour épouse Marie-Jeanne Allain, il lui donne son domaine et, trois ans plus tard, il fait l'acquisition d'une maison au coin des rues Saint-Joachim et Saint-Flavien à Québec. Il décède en 1809 et est inhumé dans le cimetière des Picotés.

Les bâtiments décrits en 1755 sont vraisemblablement parmi ceux représentés sur le plan dit de Murray (figure 7 et plan 4). Un plan de 1774 montre la terre Robitaille traversée par un ruisseau, alors nommé des Prairies plutôt que Saint-Michel (figure 8).



Figure 7. Samuel Holland, « *Plan of Canada or the province of Quebec from the uppermost settlements to the island of Coudre* », 1763 (BAC A/300/[1761])

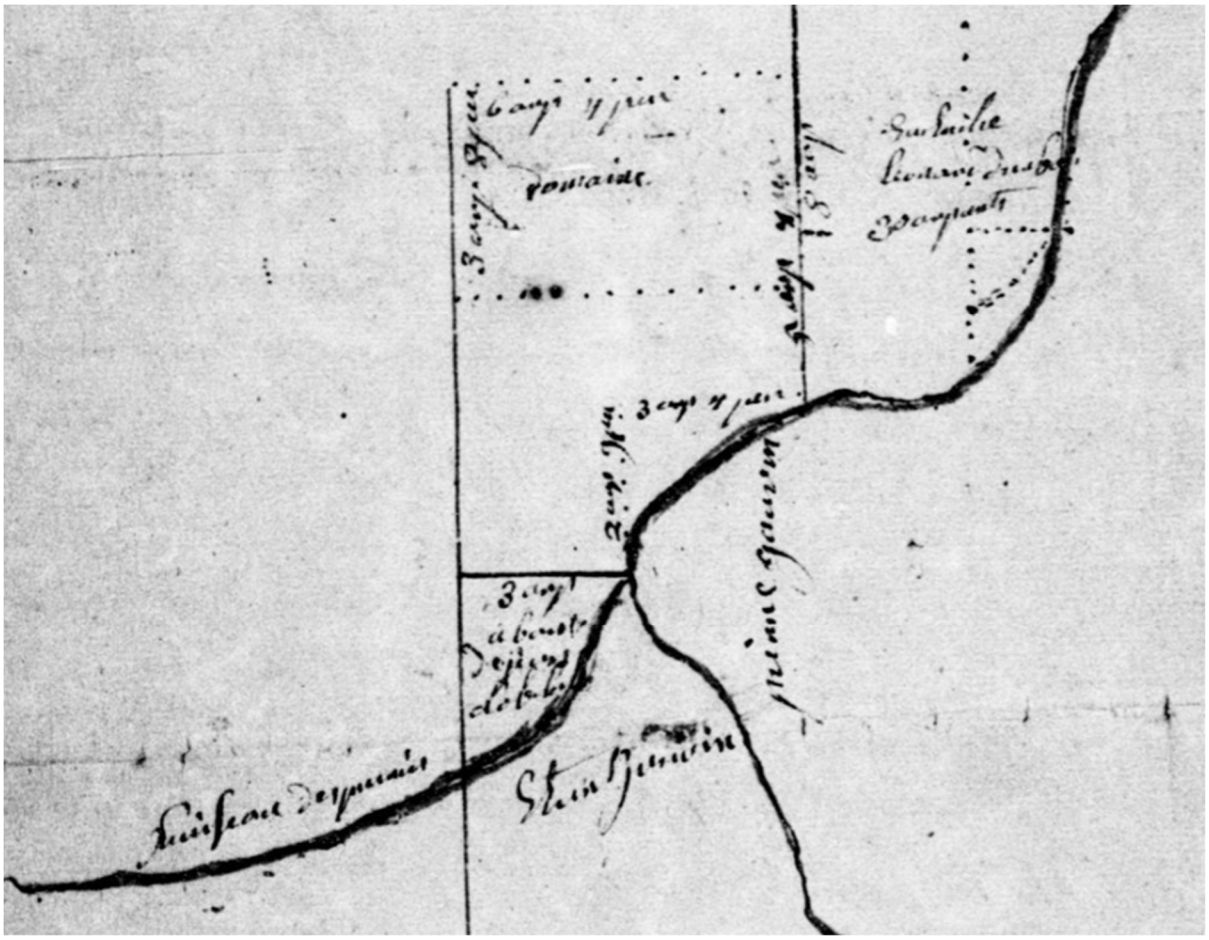


Figure 8. Ignace Plamondon, « Procès-verbal et plan figuratif de chaînage d'une terre », 1774 (BAnQ Québec CA301,S43,P738) – le nord est à gauche.

Joseph poursuit l'exploitation du domaine familial, mais semble en difficulté financière, car un inventaire de ses biens est dressé en 1807 afin de les liquider pour rembourser des dettes. Comme immeubles, il possède alors « Une terre située Parr. Anc. Lorette contenant 6 arpents et 1 perche de front sur environ 15 arp de profondeur et au bout de laquelle dite terre a 7 arp de large formant un total en superficie de 66 arpe carré Sur laquelle dite terre sont construits une maison en bois de 30 pi de long sur 20 pi de profondeur- 1 grange et 1 étable jointe ensemble de 60 pi de front sur 22 pi de large » (BAnQ Québec, Greffe de Roger Lelièvre, Inventaire des biens de Joseph Jean Robitaille, 16 mars 1807) – la maison est probablement la même que celle décrite dans les actes des années 1750. Joseph Robitaille décède en 1824. Le plan de Louis Legendre de 1830 positionne la terre Robitaille dans la 3e concession de Gaudarville (figure 9).

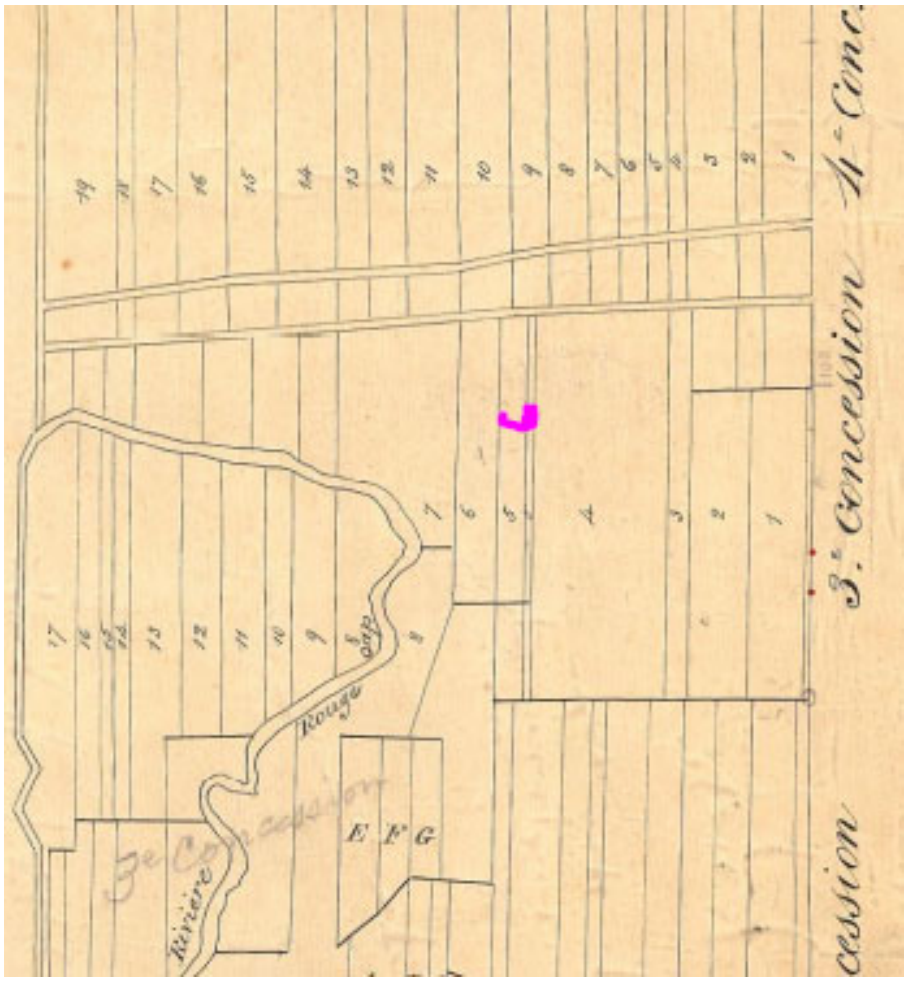


Figure 9. Louis Legendre, « Plan Figuratif des Seigneuries de Gaudarville et Fossambault Situées dans le District de Québec », 1830 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS20,P7) – l'aire d'intervention est en violet.

Une maison est bâtie par Pierre Robitaille et ses fils Pierre et Jean dans les années 1840, du moins avant le décès du père en 1847. Selon Robitaille Samson, elle aurait été positionnée « au bout de la terre, à l'endroit où aujourd'hui passe l'autoroute Charest, entre le boulevard Duplessis et la route Jean-Gauvin » Il s'agit probablement de la maison qui, en 1904, se trouvait sur le lot 517 (à l'ouest de l'aire d'intervention), traversé par le ruisseau Saint-Michel (figure 10). Et c'est vraisemblablement cette maison qui apparaît sur deux photos qui auraient été prises au cours de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle (figure 11) et dans la première moitié du XX^{e} siècle (figure 12). C'est Jean qui, au moment de son mariage en 1862, l'habite avec sa femme.

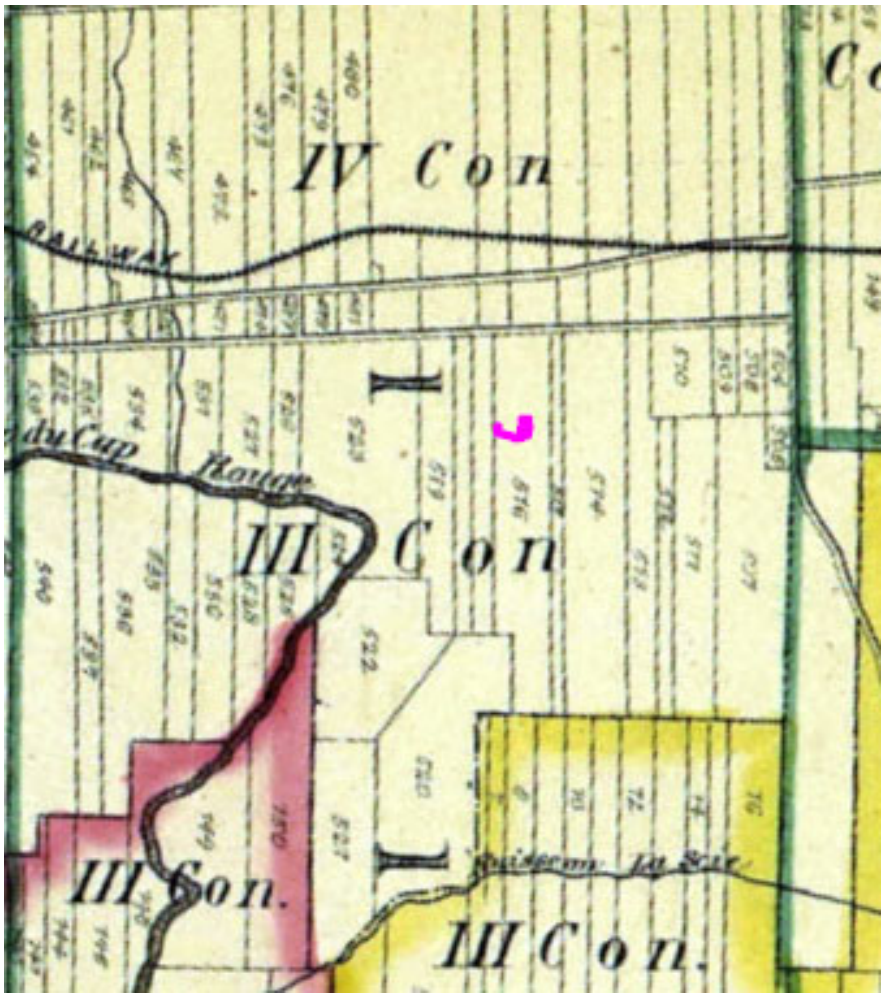


Figure 10. Henry Whitmer Hopkins, « *Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys* », 1879 (BAnQ 0000174243) – l'aire d'intervention est en violet.



Figure 11. Livernois, maison Robitaille construite dans les années 1840, deuxième moitié du XIX^{e} siècle (Robitaille Samson)

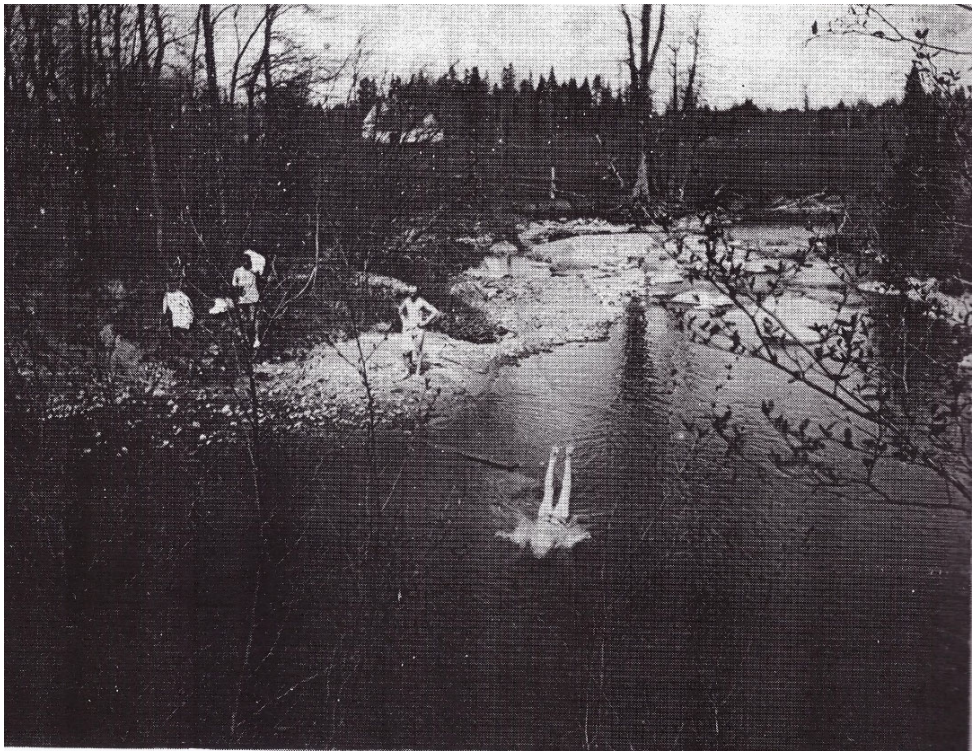


Figure 12. Livernois, ruisseau Saint-Michel, première moitié du XX^{e} siècle (Robitaille Samson)

Quelques années après le décès de Jean survenu en 1894, ses fils décident de construire une nouvelle maison plus près du chemin, soit le rang Sainte-Famille au sud du boulevard Wilfrid-Hamel (figure 13). La vieille maison d'en bas est alors démolie et les Robitaille y récupèrent les portes et fenêtres pour la nouvelle. Quant à la grange visible sur la figure 11, elle avait déjà été détruite par un incendie. Une carte topographique de 1939 place un édifice au sud-est de l'aire d'intervention (plan 5). La maison du tournant du XX^{e} siècle – le bâtiment illustré sur la carte topographique de 1939? – est rasée dans les années 1970, alors qu'on développe le quartier Champigny. Le parc Robitaille se trouve sur le lot 516 (plan 6). L'ingénieur René Robitaille, premier président de l'Association des familles Robitaille, a mentionné qu'il

> y a longtemps, mon père m'avait montré cette vieille maison, sise au bout d'un petit chemin depuis la route Sainte-Famille, en me disant que ''c'était la maison de nos ancêtres Robitaille''. Lorsqu'on forma l'Association, je cherchai à retrouver cette ''vieille maison au bout du chemin''. Je la retrouvai au milieu d'un développement résidentiel nouveau. Je me rendis au bureau du promoteur où j'aperçus sur un mur, le plan d'aménagement du projet. Il y avait vers le centre, un espace colorié en vert. J'appris que c'était le site d'un parc projeté, car la ville de Sainte-Foy exigeait du promoteur que 10 % du terrain en développement soit cédé à la Ville pour y aménager un parc local. […] Et je me suis dit, ''Ce parc devrait très bien s'appeler Parc Robitaille puisqu'il se trouve sur la terre ancestrale des Robitaille'' » (Association des familles Robitaille 1998 : 12).

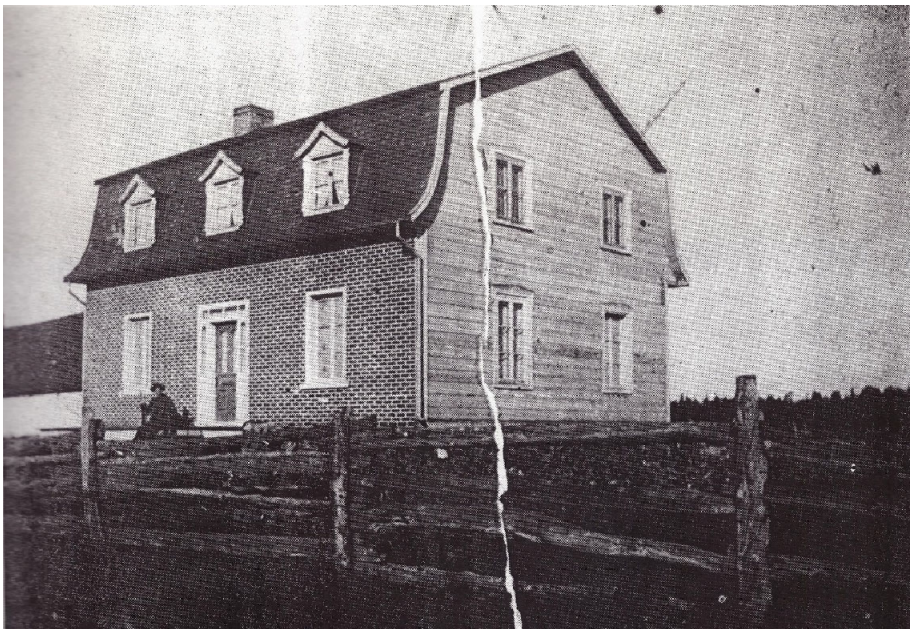


Figure 13. Maison Robitaille du tournant du XX^{e} siècle (Robitaille Samson)

PARC ROBITAILLE, QUÉBEC

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 4

SUPERPOSITION DU PLAN DE HOLLAND DE 1763 À LA TRAME ACTUELLE

AIRE D'INTERVENTION

0 150 300 m

ÉCHELLE : 1/15 000

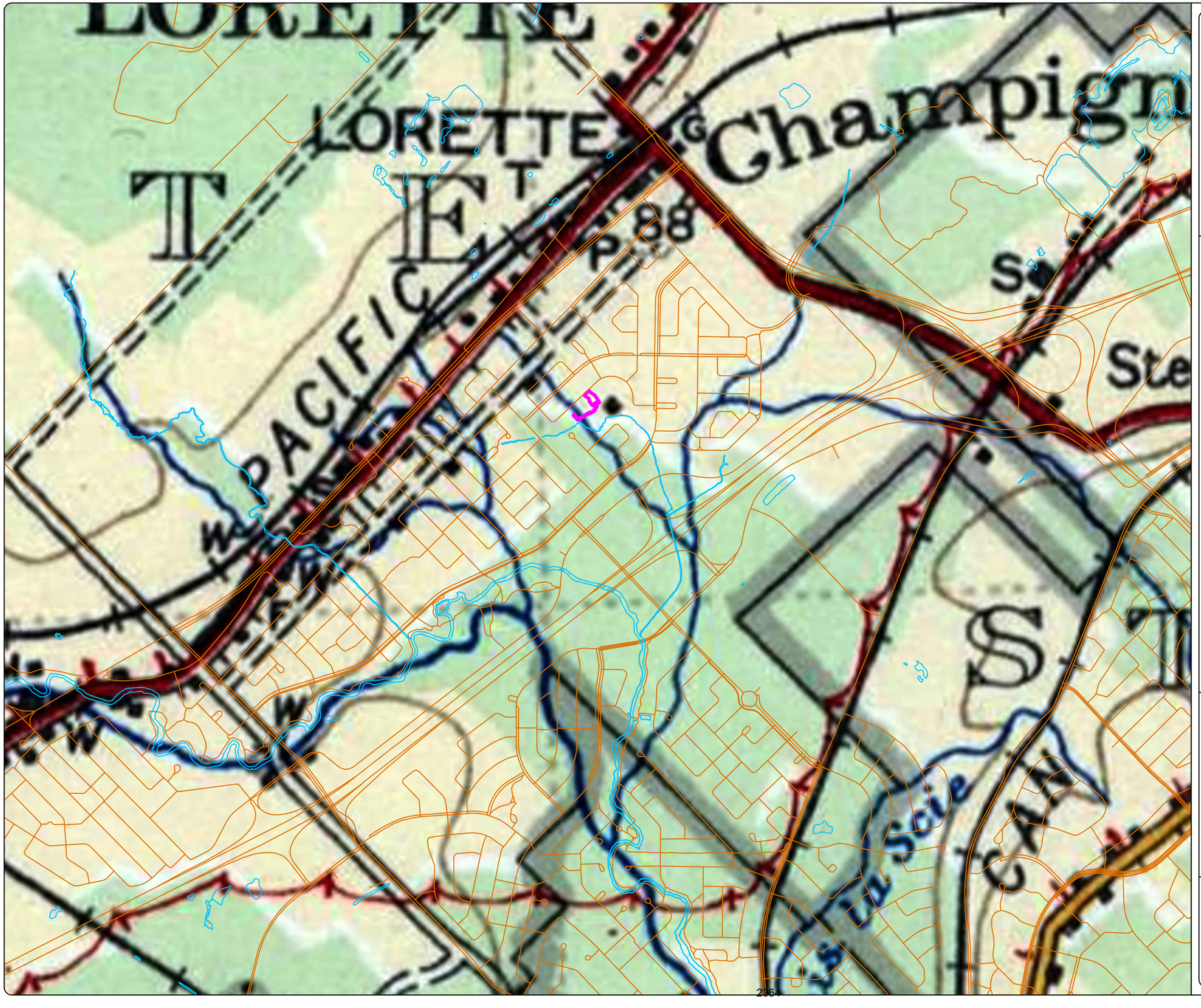
Source : VILLE DE QUÉBEC. Voies publiques, dans Données Québec, 2012, mis à jour le 15 janvier 2024. [https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/vque_18], (consulté le 06 février 2024).

VILLE DE QUÉBEC. Hydrographie - Cours d'eau linéaires, dans Données Québec, 2018, mis à jour le 14 janvier 2024. [https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/hydrographie], (consulté le 07 février 2024).

SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2313

ethnoscop



PARC ROBITAILLE, QUÉBEC

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 5

SUPERPOSITION DE LA CARTE TOPOGRAPHIQUE DE 1939 À LA TRAME ACTUELLE

AIRE D'INTERVENTION

0 150 300 m

ÉCHELLE : 1/15 000

Source : VILLE DE QUÉBEC. Voies publiques, dans Données Québec, 2012, mis à jour le 15 janvier 2024. [https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/vque_18], (consulté le 06 février 2024).
VILLE DE QUÉBEC. Hydrographie - Cours d'eau linéaires, dans Données Québec, 2018, mis à jour le 14 janvier 2024. [https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/hydrographie], (consulté le 07 février 2024).
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2313

ethnoscop

PARC ROBITAILLE, QUÉBEC

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 6

SUPERPOSITION DE LA CARTE CADASTRALE DE 1975 À LA TRAME ACTUELLE

AIRE D'INTERVENTION

0 150 300 m

ÉCHELLE : 1/15 000

Source : VILLE DE QUÉBEC. Voies publiques, dans Données Québec, 2012, mis à jour le 15 janvier 2024. [https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/vque_18], (consulté le 06 février 2024).

VILLE DE QUÉBEC. Hydrographie - Cours d'eau linéaires, dans Données Québec, 2018, mis à jour le 14 janvier 2024. [https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/hydrographie], (consulté le 07 février 2024).

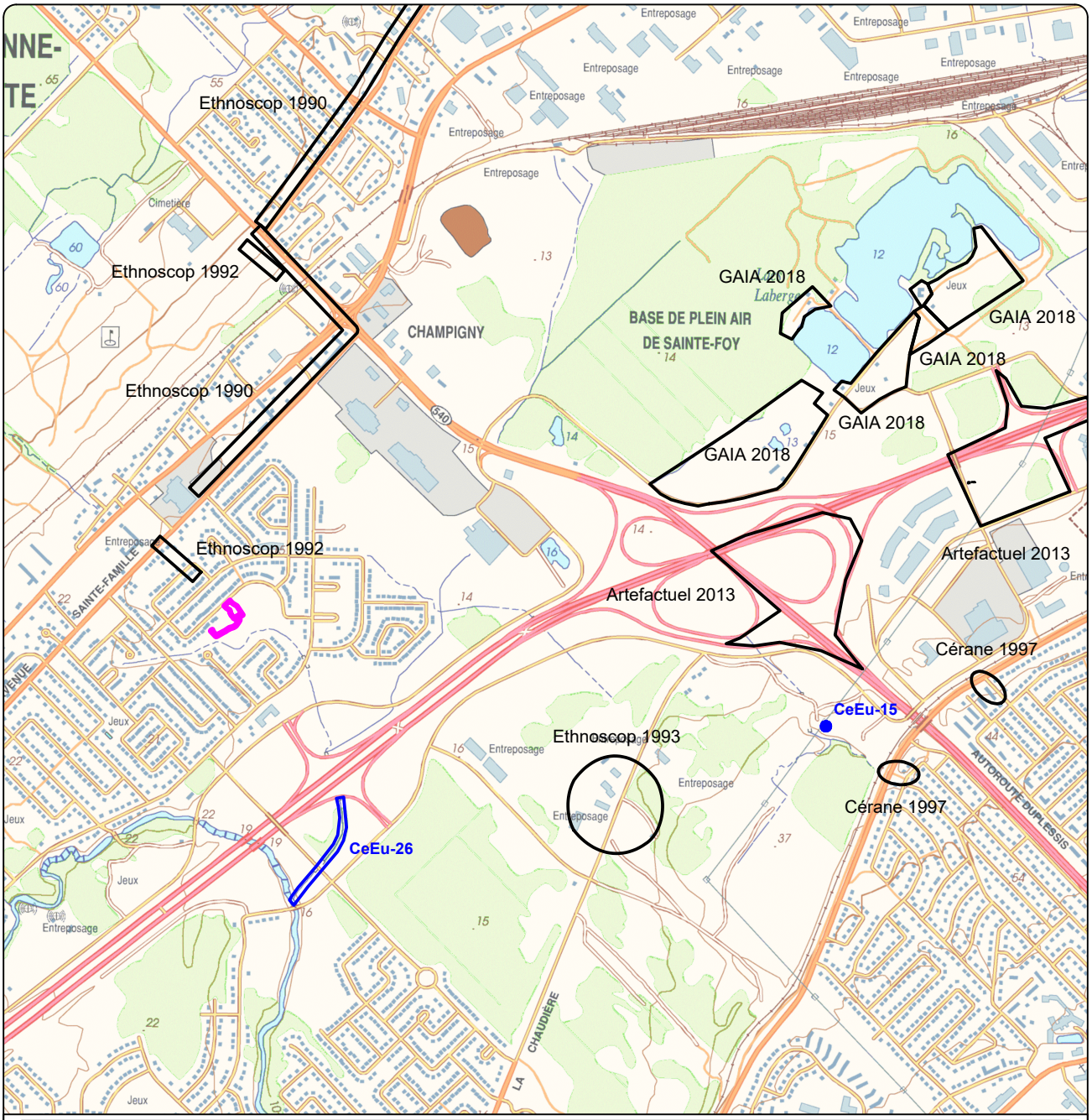
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2313

ethnoscop

2.4 Recherches archéologiques antérieures

Aucune intervention n'avait eu lieu jusqu'à maintenant dans le parc Robitaille ou à proximité immédiate. Les interventions archéologiques les plus rapprochées ont été réalisées pour Hydro-Québec il y a environ 25 ans (plan 7). Ainsi, une surveillance archéologique a été effectuée en 1989 le long du boulevard Wilfrid-Hamel, de la route de l'Aéroport et des rues Saint-Paul, du Moulin et Saint-Jean-Baptiste (Ethnoscop 1990). Des murs en pierre sèche (murs de soutènement?) non datés et un mur de fondation d'une maison du début du XX^{e} siècle ont alors été mis au jour du côté ouest de la route de l'Aéroport et des assemblages d'artefacts des XIX^{e} et XX^{e} siècles ont été récoltés devant le 1528, rue Saint-Paul et près de la rive nord de la rivière Lorette. Deux ans plus tard, une surveillance archéologique sur la rue Pierre-Robitaille et le long de la route de l'Aéroport n'a permis aucune découverte (Ethnoscop 1992). Le site archéologique le plus près est CeEu-26 (canal Scott). En 2012 a été signalée l'existence de vestiges du canal aménagé au milieu du XIX^{e} siècle par le meunier Michael Scott afin d'augmenter le débit de la rivière du Cap Rouge. Des vestiges apparents de ce canal se trouvent « aux abords de l'autoroute Félix-Leclerc à la hauteur de la sortie Legendre et [...] entre l'extrémité nord de la rue Laberge jusqu'au réseau des voies ferrées » (Rouleau 2012 : 42).



PARC ROBITAILLE, QUÉBEC

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 7

ZONES D'INFORMATIONS ARCHÉOLOGIQUES ET SITES ARCHÉOLOGIQUES À PROXIMITÉ DE L'AIRE D'INTERVENTION

AIRE D'INTERVENTION

ZONE D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

SITE ARCHÉOLOGIQUE

CeEu-15 CODE BORDEN

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques nos 21L11-200-0201 et 21L14-200-0101
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 200 400 m

ÉCHELLE : 1/20 000

VDQ2313

ethnoscop

3. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

L'intervention archéologique dans le parc Robitaille fut divisée en quatre sous-opérations, soit VDQ2313-1A à 1D (plan 3). Le principal objectif de l'intervention était de vérifier la présence de traces de l'occupation du secteur par la famille Robitaille.

3.1 Sous-opération VDQ2313-1A

Les travaux pour la mise en place de la conduite d'aqueduc et d'égout vers le jeu d'eau n'ont pas donné de résultats significatifs en ce qui concerne l'éventuelle présence des Robitaille sur les lieux. La tranchée pouvait faire jusqu'à 4 m de largeur et atteindre 3,70 m de profondeur (photos 2 et 3). Une cage de protection a dû être utilisée près du mémorial. Les trois premiers croquis stratigraphiques relevés dans la paroi ouest illustrent la même déposition de sols. Sous environ 0,30 m de gazon et d'humus se trouve un horizon d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur de sable graveleux brun, ferme, avec du gravillon et quelques fragments de briques communes. Ce rehaussement, vraisemblablement associé à l'aménagement du parc dans les années 1970, repose sur le sol naturel, qui va du loam sableux brun près de la rue de la Peltrie à un sable brun vers le sud (figure 14). Deux bouteilles de boisson gazeuse datées de 1967 et 1968 ont été découvertes dans les déblais d'excavation (photo 4).



Photo 2. Excavation en cours dans la sous-opération 1A, vue vers le nord (VDQ2313-NUM1-15)



Photo 3. Séquence stratigraphique de la paroi ouest à l'extrémité sud de la sous-opération 1A (VDQ2313-NUM1-18)

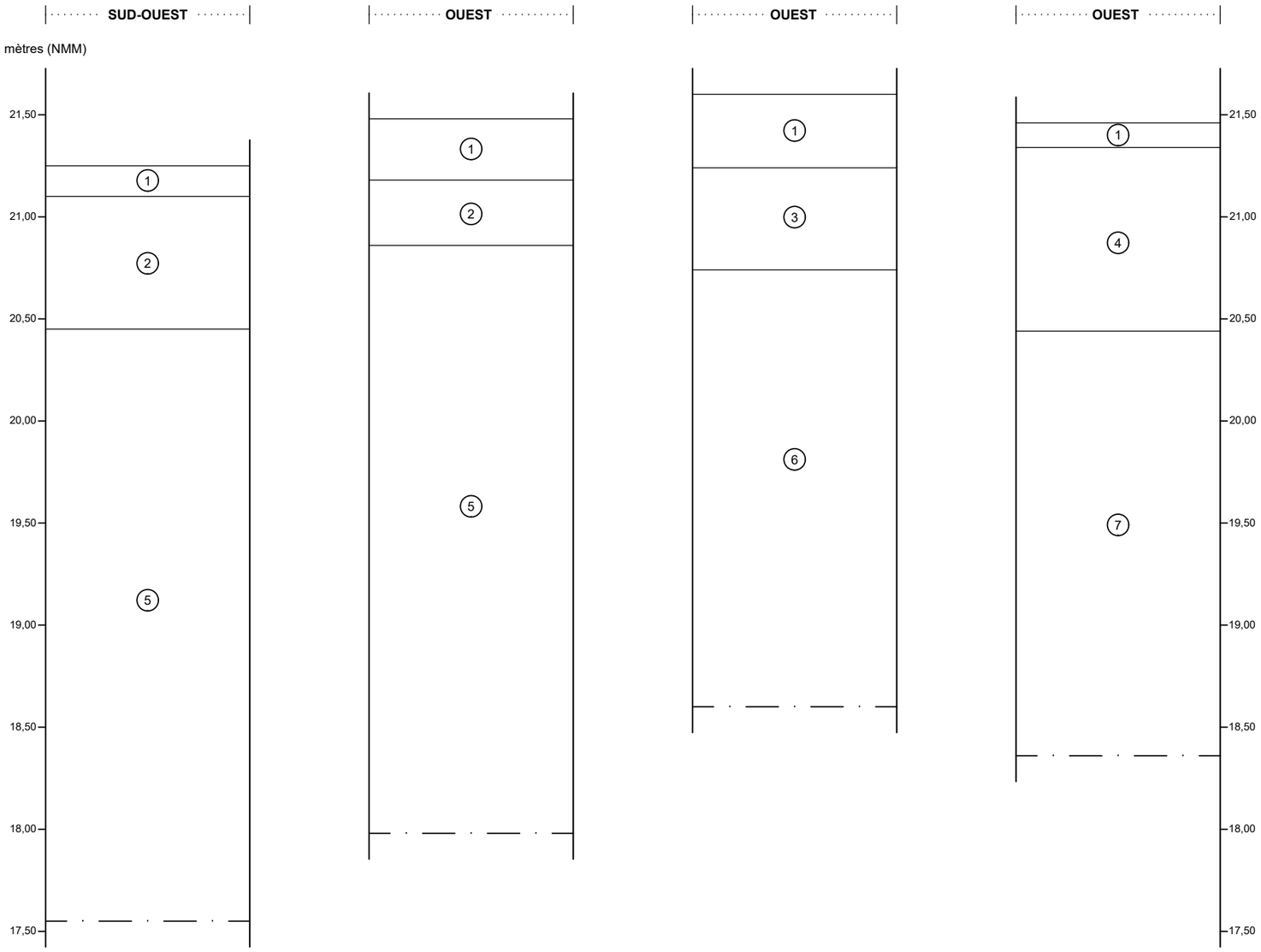


Photo 4. Bouteilles de boisson gazeuse de marque indéterminée et Fresca (VDQ2313-NUM1-44)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUES

PARC ROBITAILLE, QUÉBEC

SOUS-OPÉRATION 1A, PAROIS SUD-OUEST ET OUEST



1. Gazon et loam brun, compact, avec des racines
2. Sable graveleux brun à brun pâle, compact, avec du gravillon rond de granite
3. Loam graveleux brun, compact, avec du gravillon rond de granite
4. Sable graveleux brun pâle devenant plus graveleux et rougeâtre à l'interface inférieure, compact, avec du charbon de bois
5. Loam sableux brun, ferme, avec du gravillon et des plaquettes de schiste gris; sol naturel
6. Sable brun, compact, avec du gravillon de granite rond et des plaquettes de schiste gris; sol naturel
7. Sable gris, compact, avec du gravillon de granite et des plaquettes de schiste; sable de rivière

— · — Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/25

VDQ2313

ethnoscop

FIGURE 14

3.2 Sous-opération VDQ2313-1B

La sous-opération 1B représente l'aire prévue pour le jeu d'eau (plan 3). Cette section fut excavée sur moins de 0,75 m de profondeur (photo 5 et figure 15). La déposition des sols est sensiblement la même que dans la partie sud de la sous-opération 1A, hormis la présence d'artefacts dans la couche 2 : fragments de terre cuite fine blanche, cul de bouteille en verre vert foncé et longue barre de métal ferreux perforée avec un clou découpé (photo 6).



Photo 5. Excavation dans la sous-opération 1B, vue vers l'ouest (VDQ2313-NUM1-27)

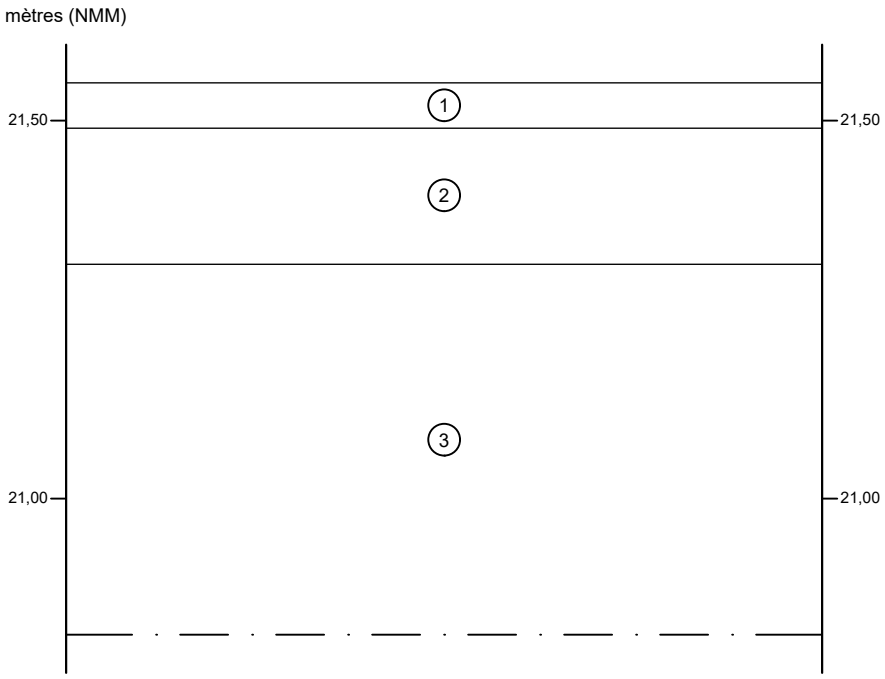


Photo 6. Artefacts présents dans la sous-opération VDQ2313-1B (VDQ2313-NUM1-43)

PARC ROBITAILLE, QUÉBEC

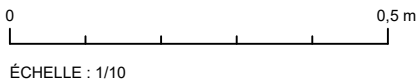
SOUS-OPÉRATION 1B, PAROI SUD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1. Gazon et loam brun, compact
2. Loam sableux brun foncé, compact, avec du gravillon rond et des fragments de briques communes
3. Loam graveleux brun, compact, avec du gravillon rond et des racines

— · — Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/10

VDQ2313

ethnoscop

FIGURE 15

3.3 Sous-opération VDQ2313-1C

Une partie des travaux consistait à resurfacer le chemin d'accès aux jeux du parc (photo 7). Pour ce faire, une excavation d'une profondeur d'environ 0,30 m a été effectuée dans le sentier existant. On y retrouvait 0,18 m de criblure de pierre reposant sur un sable graveleux mélangé à des débris de démolition, dont des fragments de briques communes, du bois, des déchets divers et quelques gros moellons de granite (figure 16); des fragments d'un carreau en terre cuite fine à glaçure, de contenants en terre cuite fine blanche, de la porcelaine commune, ainsi que deux objets en métal ferreux, dont un qui pourrait être une tranche et l'autre un ancrage de hauban d'un poteau ou un coutre de charrue, ont été recueillis dans ces débris (photos 8 et 9). Les artefacts et déchets divers pourraient indiquer la présence d'un bâtiment aux environs avant l'aménagement du parc, peut-être un de ceux illustrés sur une carte topographique de 1939 et sur un plan de 1975 (plan 4).



Photo 7. Excavation de l'accès au terrain de jeux, vue vers le nord-ouest (VDQ2313-NUM1-30)



Photo 8. Artefacts présents dans le chemin d'accès aux jeux (VDQ2313-NUM1-37)

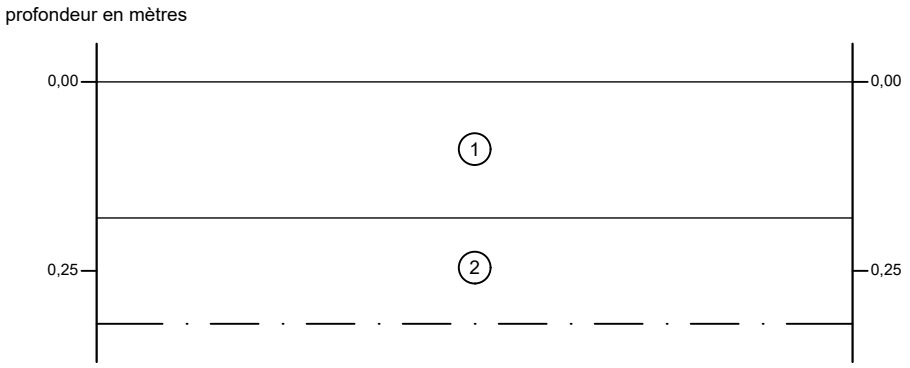


Photo 9. Ancrage de hauban de poteau ou coutre de charrue? (VDQ2313-NUM1-41)

PARC ROBITAILLE, QUÉBEC

SOUS-OPÉRATION 1C, PAROI EST

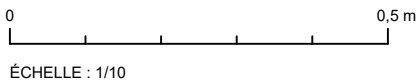
CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1 Criblure de pierre

2 Sable graveleux mélangé avec des matériaux de démolition (briques, bois, déchets et moellons de granite)

— · — Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/10

VDQ2313

ethnoscop

FIGURE 16

3.4 Sous-opération VDQ2313-1D

Afin d'alimenter en électricité le jeu d'eau, une tranchée longue de 138 m et généralement large d'environ 0,65 m a été excavée vers le boisé à l'ouest du parc, et ce, à partir de l'extrémité sud de la sous-opération 1A (plan 3). La surveillance archéologique n'a porté que sur la portion ouest de la tranchée, entre un transformateur situé à l'arrière du 1625, rue de la Peltrie et l'emplacement prévu pour un puits d'accès – dans ce secteur, la tranchée a atteint une profondeur de 1,10 m (1,60 m pour le puits d'accès), alors qu'ailleurs (dans un sentier piétonnier existant et dans le parc), elle ne fut que d'environ 0,30 m.

L'excavation de la tranchée pour la conduite électrique a été entreprise à partir de 1,15 m au sud du transformateur. Du plastique et du caoutchouc étaient présents au fond de la tranchée à son extrémité nord (figure 17). Tout le terrain privé semble avoir été rehaussé par rapport au boisé adjacent. Initialement orientée nord-sud, la portion nord de la tranchée a dû être reprise dans un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest sur une longueur d'environ 3,50 m (photo 10), et ce, afin de faciliter le raccordement de la conduite projetée au transformateur. Quelques débris (morceaux de béton et bois peint) étaient présents dans cette portion corrigée de la tranchée, dont la succession des couches était la même que dans la précédente.



Photo 10. Extrémités finale et initiale de la sous-opération 1D, vue vers le sud-sud-ouest (VDQ2313-NUM2-5)

Une fois parvenu dans le boisé, une souche de 1,10 m de diamètre a dû être contournée, entraînant la présence de grosses racines dans la tranchée (photo 11). C'est un peu au sud de cette souche, soit à une vingtaine de mètres au sud de l'extrémité de la tranchée, que l'excavation a été agrandie pour pouvoir accueillir un puits d'accès (photo 12). À cet endroit, la sous-opération 1D a atteint 2 m de côté et une profondeur de 1,60 m. Des sols stériles, soit une argile brun verdâtre sous un limon argileux brun orangé, formaient les derniers quinze centimètres creusés. Apparaissaient plus haut des remblais, en commençant par de l'argile brun verdâtre (sol rapporté). Ainsi, aucun indice d'occupation n'a été aperçu dans cette portion du boisé.



Photo 11. Excavation en bordure de la souche, vue vers le sud (VDQ2313-NUM2-10)

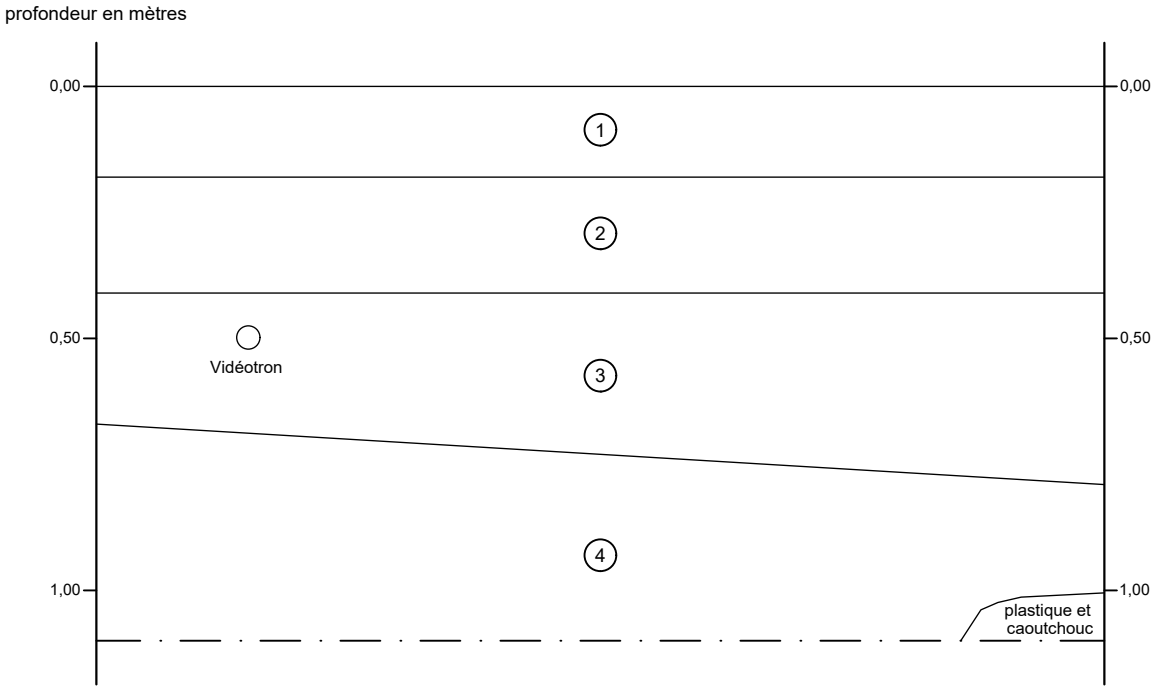


Photo 12. Emplacement prévu pour le puits d'accès, vue vers le sud (VDQ2313-NUM2-11)

PARC ROBITAILLE, QUÉBEC

EXTRÉMITÉ OUEST DE LA SOUS-OPÉRATION 1D, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1. Gazon et humus
2. Limon argileux brun pâle
3. Loam brun foncé, un peu gravelleux
4. Limon argileux brun

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

VDQ2313

ethnoscop

FIGURE 17

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des traces de l'occupation ancienne des lieux par la famille Robitaille depuis 1670 pouvant être présentes, une surveillance archéologique a été réalisée au parc Robitaille du 29 mai au 30 juin 2023 lors de travaux d'aménagement paysager menés par le Service de la gestion des immeubles de la Ville de Québec. Les travaux d'excavation réalisés au cours de ce projet n'ont permis que de mettre au jour quelques artefacts épars des XIX^{e} et XX^{e} siècles, peut-être associés à l'occupation d'une maison démolie dans les années 1970, lors du développement du quartier Champigny et de l'aménagement du parc.

La recherche historique révèle que les Robitaille ont détenu au moins trois maisons aux environs du parc Robitaille : une datant du Régime français, une autre des années 1840 et une troisième du tournant du XX^{e} siècle. Selon Sigma-2, une banque de données géomatiques sur les ressources archéologiques du territoire de la Ville de Québec, le parc aurait pu renfermer des vestiges de la maison du Régime français et de sa dépendance, peut-être aussi des restes d'un bâtiment du tournant du XX^{e} siècle. Or, c'est sur la base de deux documents cartographiques imprécis, soit le plan de Holland de 1763 et une carte topographique de la Défense nationale de 1939, que le potentiel archéologique du terrain a été évalué. À la lumière des résultats de la recherche historique et de la surveillance archéologique menée durant les travaux, il semble bien que ce soit hors du terrain aujourd'hui couvert par le parc que ces édifices ont été érigés. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans le parc sauf à l'intérieur du boisé, lequel a peu été touché par les travaux d'aménagement.

MÉDIAGRAPHIE

ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 46, nº 2, p. 181-188. Montréal, Université de Montréal.

ARKÉOS

2000 *Renforcement du réseau de transport d'électricité de la Communauté urbaine de Québec. Lignes à 230 kV Laurentides-Québec et La Suète-Québec. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Hydro-Québec.

ASSOCIATION DES FAMILLES ROBITAILLE

1998 *Les Robitaille*. 28 p.

BENMOUYAL, José

1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec.

BIGGAR, Henry Percival

1924 *Jacques Cartier's Portrait*. Toronto, University Library.

BOUDREAU, Jeff

2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland, Freedom Digital.

BURKE, Adrian L., Killian DRISCOLL et Marie-Michelle DIONNE

2017 « La technologie lithique sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482 (Saint-Romuald, Lévis, Québec) », dans *Paléo-Québec* nº 36, p. 57-76. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CARTIER, Jacques

1981 *Voyages au Canada avec les relations des voyages en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval*. Paris, FM/La Découverte. 272 p.

CÉRANE

1989 *L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale (Québec)*. Québec, Les Publications du Québec. 382 p.

1994 *Fouilles archéologiques de la maison Hazeur et analyse des données préhistoriques des sites CeEt-201 et CeEt-601, Place-Royale, Québec*. Québec, SOGIC.

CHALIFOUX, Éric
1999 « Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment : A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec », dans *Northeast Anthropology* nº 57, p. 69-79. Albany, University at Albany.

CHAPDELAINE, Claude
1993 « The Sedentarization of the Prehistoric Iroquoians : A Slow or Rapid Transformation », dans *Journal of Anthropological Archaeology* nº 12, p. 173-209. Amsterdam, Elsevier.
2017 « L'Archaïque moyen au Méganticois et le site BiEr-6, Lac des Joncs », dans *Paléo-Québec* nº 36, p. 77-114. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CHAPDELAINE, Claude (dir.)
2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CHRÉTIEN, Yves et M. BERTRAND
2005 *Inventaire archéologique à Hamelville (CeEt-858) et fouille au site du Promontoire (CeEt-857), Boisé Irving 2005*. Québec, Commission de la capitale nationale. 53 p.

CLERMONT, Norman
1976 « Un site du Sylvicole inférieur à Sillery », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 6, nº 1, p. 36-44. Montréal.
1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 20, nº 1, p. 5-17. Montréal.

CÔTÉ, Marc
1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue », dans *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

DIONNE, Jean-Claude
1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada », dans *Quaternary Research* nº 29, p. 233-244. Cambridge, Cambridge University Press.
1999 « Indices de fluctuations mineures du niveau marin relatif à l'Holocène supérieur, à l'Isle-Verte, côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 53, nº 2, p. 277-285. Montréal, Université de Montréal.
2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day », dans *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*. Geological Society of America Special Paper nº 351, p. 271-284. Boulder.

DOUVILLE, Steve
2005 *Le Domaine Maizerets. Analyse des vestiges structuraux, évolution du site et synthèse archéologique*. Québec, Université Laval. 102 p.

DUMAIS, Pierre
1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 101 p.
2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec », dans *Archaeology of Eastern North America* nº 28, p. 81-112. Eastern States Archaeological Federation.

DYKE, A.S. et V.K. PREST
1987 « Late Wisconsinan and Holocene History of the Laurentide Ice Sheet », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 41, nº 2, p. 237-263. Montréal, Université de Montréal.
1989 *Paléogéographie de l'Amérique du Nord septentrionale entre 18 000 et 5 000 ans avant le présent*. Commission géologique du Canada, carte 1703A, échelle de 1 : 12 500 000. Ottawa.

ETHNOSCOP
1990 *Travaux d'enfouissement du réseau électrique d'Hydro-Québec dans la région Montmorency secteur Jacques-Cartier en 1989. Surveillance archéologique*. Québec, Hydro-Québec. 98 p.
1992 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau électrique d'Hydro-Québec dans la région Montmorency (secteur Jacques-Cartier) en 1991*. Québec, Hydro-Québec. 121 p.
2020 *Réseau structurant de transport en commun. Étude de potentiel archéologique du parcours du tramway*. Québec, Ville de Québec. 212 p.
2023 *Projet de raccordement du centre de données de Microsoft de L'Ancienne-Lorette. Étude de potentiel archéologique*. Québec, Hydro-Québec. 107 p.
2024 *Tramway de Québec. Inventaire archéologique, 2022. Boulevard des Capucins*. Québec, Ville de Québec. 97 p.

FORTIER, Nicolas
2011 « Une gestion archaïque des matières premières lithiques en Haute-Côte-Nord », dans *Archéologiques* nº 24, p. 144-163. Québec, Association des archéologues du Québec.

GARIÉPY, Gino et Claude BERGERON
1999 *Courville Villeneuve. Un Sault en héritage*. Beauport, Ville de Beauport.

GARNEAU, Michelle
1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossiles du site archéologique de la Grande Place, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 51, nº 2, p. 211-220. Montréal, Université de Montréal.

GINGRAS, Henri, Guy LAVIOLETTE et Alain GELLY
1991 *Cap-Rouge. 1541-1991. 450 ans d'histoire*. Cap-Rouge, Société historique du Cap-Rouge. 337 p.

GIROUX, Pierre
1992 *Expertise archéologique à la maison Hazeur, Place-Royale, Québec*. Québec, SOGIC. 67 p.

GRAILLON, Éric
1997 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt*. Lac-Mégantic, MRC du Granit.
2011 *Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke. Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Sherbrooke, Musée de la nature et des sciences.

LALIBERTÉ, Marcel
1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991*. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

LAMARCHE, Lise
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Québec, INRS.

LESAGE, Louis et Ronald F. WILLIAMSON
2020 « When and Where Did the St. Lawrence Iroquoians and the North Shore of Lake Ontario Iroquoians Go and Why? The Huron-Wendat Perspective », dans *Ontario Archaeology* nº 100, p. 34-61. Toronto, Ontario Archaeological Society.

MARTIJN, Charles. A.
1991 « Gepèg (Québec), un toponyme d'origine micmaque », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 21, nº 3, p. 51-64. Montréal.

MATHIEU, Jacques et Alain LABERGE (dir.)
1991 *L'Occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent. Les aveux et dénombrements 1723-1745*. Sillery, Septentrion. 415 p.

NOËL, Stéphane
2014 *Fouille archéologique du site de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette (CeEu-11) (2013). L'Ancienne-Lorette*. L'Ancienne-Lorette, Corporation de la Chapelle Notre-Dame-de-Lorette.

PARENT, Michel et Serge OCCHIETTI
1988 « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 42, n° 3, p. 215-246. Montréal, Université de Montréal.

PINTAL, Jean-Yves
1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 257 p.
2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 22, n° 3, p. 41-54. Montréal.
2003 *Un Sault dans l'histoire. Présence amérindienne à Lévis*. Lévis, Ville de Lévis. 13 p.
2006 « Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis », dans *Archéologiques* n° 19, p. 1-20. Québec, Association des archéologues du Québec.

PLOURDE, Michel
2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Tadoussac, Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. 362 p.
2006 *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications.
2008 « Stadaconé : lieu de ''demourance'' de Donnacona », dans *Revue Cap-aux-Diamants* n° 93, p. 11-14. Québec, Éditions Cap-aux-Diamants.
2009 *Fouilles archéologiques, Marais du Nord, lac Saint-Charles. Chantier-école en préhistoire de l'Université Laval, saison 2009, et synthèse des travaux archéologiques (2001-2009).* Québec, Université Laval.

RICHARD, Pierre J.H.
1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements de Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 15, nos 1-2, p. 39-56. Montréal.
2007 « Le paysage tardiglaciaire du ''Grand Méganticois'' : état des connaissances », dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*, p. 21-45. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, Pierre J.H. et Serge OCCHIETTI
2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada », dans *Quaternary Research* nº 63, p. 353-358. Cambridge, Cambridge University Press.

ROBITAILLE SAMSON, Lorraine
1987 *La famille de Pierre Robitaille de père en fils en la seigneurie de Gaudarville*. Québec.

ROULEAU, Serge
2012 *Inventaire archéologique 2010. Le Vieux-Cap-Rouge et le "fort d'en bas"*. Québec, Ville de Québec. 91 p.

SIMONEAU, Daniel
2012 *Rapport des fouilles archéologiques réalisées à l'îlot des Palais par la Ville de Québec, saisons 2006 et 2007*. Québec, Ville de Québec.

SOMCYNSKY, Pablo
1980 *Rapport des activités de surveillance archéologique à la place Royale de Québec et de la fouille de sauvetage de la tour S.-O. de la seconde habitation de Champlain*. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 85 p.

TALON, Brigitte, Serge PAYETTE, Louise FILION et Ann DELWAIDE
2005 « Reconstruction of the long-term fire history of an old-growth deciduous forest in southern Québec, Canada, from charred wood in mineral soils », dans *Quaternary Research* nº 64, p. 36-43. Cambridge, Cambridge University Press.

TRUDEL, Marcel
1973 *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*. Ottawa, Université d'Ottawa. 618 p.

Sites internet

Commission de toponymie du Québec, *Seigneurie de Gaudarville*,
https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=119073,
consulté le 9 avril 2024

Gouvernement du Canada, *Marées, courants et niveaux d'eau*,
https://marees.gc.ca/fr/,
consulté le 9 avril 2024

Annexes

Annexe 1. Inventaire des artefacts et des écofacts

Annexe 2. Catalogue des photographies

Annexe 1. Inventaire des artefacts et des écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Parc Robitaille, Québec
Code : VDQ2313

Archéologues : Martin Royer
Analyste : Isabelle Hade

Date : Print. 2024
Collection : SO

Code	Site	Lot	Code Matériau	Matériau	Objet	Nbre Art.	Nbre Obj.	Intégrité	Code Fonction	Fonction	Commentaires	No Bte.	No Cat.
VDQ	2313	1A02	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	0	Frag	F5.08.3.4	Matériaux de base-brique	Éclat à pâte orange vif.	1	
VDQ	2313	1A99	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Bouteille de boisson gazeuse	1	1	Ent	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille cylindrique à corps moulé de cannelures ondulantes. Fond plat. Ouverture à capsule. Inscription moulée en relief au-dessus de la base: 10 FL. OZ. Inscription moulée en relief sous le fond: 13/15-1968/L/23300. 24 cm de haut. 5,5 cm de diam. de base. Fabrication mécanique post 1900. Date: 1968.	1	
VDQ	2313	1A99	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille de boisson gazeuse	1	1	Ent	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille cylindrique. La partie centrale du corps est légèrement rentrée et présente un décor de petites sphères moulées en relief. Fond plat. Ouverture à capsule. Inscription moulée en relief sous le fond: 67/13. Inscription à la peinture à l'émail (effacée) sur le col: FRESCA/TRADE MARK REG/CITRUS-FLAVOURED SUGAR-FREE BEVERASE-BOISSONGAZEUSE SANS SUCRE À LA SAVEUR D'AGRUMES. Inscription à la peinture à l'émail (effacée) dans un ovale moulé au-dessus de la base: PRODUIT DE COCA-COLA/PRODUCT OF COCA-COLA. Inscription à la peinture à l'émail (effacée) dans un autre ovale moulé au-dessus de la base faisant le descriptif du contenu. 24,7 cm de haut. 5,5 cm de diam. de base. Fabrication mécanique post 1900. Verre coloré vert vif. Dominion Glass-Dominion Glass Co. 1928-début années 1970. Fresca introduit en 1964.	1	
VDQ	2313	1B02	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à alcool	1	1	Frag	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragment de base à fond sphérique de bouteille cylindrique. Verre coloré vert foncé.	1	
VDQ	2313	1B02	M3.04	Métal Ferreux	Bande	1	1	Incomp	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bande rectangulaire aux extrémités droites. Présence d'un total de six perforations (1 cm de diam.) près des extrémités. Une des perforations est traversée d'un rivet. 106 cm de long. sur 5 cm de larg. Corrodée.	HD	
VDQ	2313	1C02	M1.2.2	Terre cuite fine vernissée	Carreau	1	1	Frag	F5.08.3.3	Matériaux de revêtement	Fragment de carreau de forme carrée ou rectangulaire. Pâte blanche dont le dessus est recouvert d'un émail blanc. Le dessous est moulé de bande en relief.	1	
VDQ	2313	1C02	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	4	1	Frag	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments de base circulaire (2-jointifs) et de fond. Sans décor apparent. Probablement le même objet. Assiette?	1	
VDQ	2313	1C02	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	1	0	Frag	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi à corps circulaire. Décor à motif indéterminé de type flown blue imprimé sur la surface extérieure.	1	
VDQ	2313	1C02	M1.5	Porcelaine Commune	Indéterminé	1	0		F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Gros fragment à corps arrondi. Pâte blanche recouverte d'une glaçure incolore. Sans décor apparent. Massif, paroi de 0,9 cm d'épais. Sanitaire?	1	
VDQ	2313	1C02	M3.04	Métal Ferreux	Outil?	1	1	Ent	F2.6.2	Outils et machines	Pièce ressemblant à un harpon composé d'une tige circulaire de 62 cm de long. sur 2 cm de diam. L'extrémité proximale est droite. L'autre extrémité est en pointe et est fixée à une plaque mobile en forme de pointe de flèche (29 cm de long. sur 10 cm de larg.). 72 cm de long. totale. Corrodée. Coutre pour le labourage?	HD	

Code	Site	Lot	Code Matériau	Matériau	Objet	Nbre Art.	Nbre Obj.	Intégrité	Code Fonction	Fonction	Commentaires	No Bte.	No Cat.
VDQ	2313	1C02	M3.04	Métal Ferreux	Clou indéterminé	1	0	Frag	F5.08.4.2	Fixations	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Découpé?	1	
VDQ	2313	1C02	M3.04.1	fer forgé	Bande	1	0	Frag	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bande rectangulaire fracturée à une extrémité. L'autre extrémité se termine par une tête rectangulaire. Une partie de la bande est renflée. 17,5 cm de long. résid. 1,5 cm dans le plus étroit. 2,5 cm dans le plus large. Corrodée. Loquet? Outil?	1	

Annexe 2. Catalogue des photographies

Projet : **VDQ2313 (Parc Robitaille)** **Archéologue :** **Michel Huot**
Film N° **NUM1** **Type de film :** **NUM**

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2023-05-29	F9667	01	Op. 1	État des lieux avant la surveillance	S-E
2023-05-29	F9668	02	S.-op. 1A	Décapage de surface	N
2023-05-29	F9669	03	S.-op. 1A	Excavation pour le puisard	O
2023-05-29	F9670	04	S.-op. 1A	Stratigraphie de la paroi sud	S-O
2023-05-29	F9671	05	S.-op. 1A	Pose du puisard	N-O
2023-05-29	F9672	06	S.-op. 1A	Vue de la paroi nord	N
2023-05-29	F9673	07	S.-op. 1A	Vue du monument commémoratif	N-E
2023-05-30	F9674	08	S.-op. 1A	Avancée des travaux	N-O
2023-05-30	F9675	09	S.-op. 1A	Idem	N-E
2023-05-30	F9676	10	S.-op. 1A	Séquence stratigraphique de la paroi nord près du monument	N-E
2023-05-30	F9677	11	S.-op. 1B	Début du décapage de surface	N-E
2023-05-31	F9678	12	S.-op. 1B	Avancement des travaux	N-E
2023-05-31	F9679	13	S.-op. 1B	Vue de la paroi nord	N-E
2023-05-31	F9680	14	S.-op. 1B	Vue de paroi sud	S-E
2023-06-01	F9681	15	S.-op. 1B	Avancement des travaux	N-O
2023-06-01	F9682	16	S.-op. 1B	Vue de la paroi sud	S-O
2023-06-01	F9683	17	S.-op. 1B	Avancement des travaux à la fin est de la sous-opération	S-E
2023-06-02	F9684	18	S.-op. 1B	Avancement des travaux et vue de la paroi sud	S-O
2023-06-02	F9685	19	S.-op. 1B	Vue de la paroi sud	S
2023-06-02	F9686	20	S.-op. 1B	Idem	S
2023-06-05	F9687	21	S.-op. 1C	Excavation en cours	N-E
2023-06-05	F9688	22	S.-op. 1C	Idem	N-E
2023-06-05	F9689	23	S.-op. 1C	Section est	S-E
2023-06-05	F9690	24	S.-op. 1C	Idem	S-E
2023-06-06	F9691	25	S.-op. 1D	Excavation du jeu d'eau	S-O
2023-06-07	F9692	26	S.-op. 1D	Idem	S-O
2023-06-07	F9693	27	S.-op. 1D	Vue de la paroi est	S
2023-06-07	F9694	28	S.-op. 1D	Idem	E
2023-06-08	F9695	29	S.-op. 1D	Excavation du jeu d'eau	N-O
2023-06-30	F9696	30	S.-op. 1E	Excavation de l'allée	N-O
2023-06-30	F9697	31	S.-op. 1E	Idem	N-O

Projet : VDQ2313 (Parc Robitaille) **Archéologue :** Martin Royer
Film N° NUM2 **Type de film :** NUM

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2023-06-21	1836	01	1D	Mini-pelle près de l'extrémité nord-ouest de la tranchée électrique	NO
2023-06-21	1837	02	1D	Début de l'excavation à partir du transformateur	O
2023-06-21	1838	03	1D	Excavation près du transformateur en cours	S
2023-06-21	1839	04	1D	Correction de l'axe de la tranchée	ONO
2023-06-21	1840	05	1D	Tranchées originelle et corrigée	SSO
2023-06-21	1841	06	1D	Paroi ouest de l'extrémité nord-est de la tranchée corrigée	O
2023-06-21	1842	07	1D	Ruisseau Saint-Michel en bordure sud du sentier	E
2023-06-21	1843	08	1D	Paroi est de la tranchée à l'orée du boisé	E
2023-06-21	1844	09	1D	Excavation en cours vers l'emplacement prévu pour le puits d'accès	SSO
2023-06-21	1845	10	1D	Excavation en bordure de la souche	S
2023-06-21	1846	11	1D	Emplacement du puits d'accès	S
2023-06-21	1847	12	1D	Excavation pour le puits d'accès	S
2023-06-21	1848	13	1D	Paroi ouest de l'excavation pour le puits d'accès	O

Rapport de surveillance archéologique du site DcEx-1

Programme de Stabilisation des Berges du Lac-Saint-Jean

Municipalité de Chambord



Noémie Plourde, Jany-Claude Bouchard et Érik Langevin
Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental (LHASO)
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Permis no. 23-UQAC-02 **Février 2024**

Rapport de surveillance archéologique

Programme de Stabilisation des Berges du Lac-Saint-Jean

Municipalité de Chambord

Rapport réalisé par
Noémie Plourde, Jany-Claude Bouchard et
Érik Langevin

Permis de recherche archéologique au Québec : 23-UQAC-02
Titulaire du permis de recherche archéologique : Noémie Plourde

Municipalité de Chambord
1526 rue Principale,
Chambord,
QC G0W 1G0

Février 2024

Sommaire

Le Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental (LHASO) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) s'est vu confier par Rio Tinto le mandat de procéder à la surveillance archéologique des travaux d'entretien du printemps 2023 sur le site DcEx-1 à Chambord, dans le cadre du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. La surveillance fut réalisée du 1er mai 2023.

La zone d'étude couvre une superficie approximative de 23 mètres de longueur par trois mètres de large. Elle se situe en bordure du lac Saint-Jean, le long de la rivière Métabetchouane, dans le secteur de Pointe-aux-Trembles, municipalité de Chambord à l'intérieur de la MRC du Domaine-du-Roy.

Le déplacement accidentel du muret protecteur et l'érosion d'une portion du site DcEx-1 qui a suivi nécessitait une intervention d'urgence de la part du Programme de stabilisation des berges de Rio Tinto en collaboration avec les archéologues de l'UQAC. Suite aux pourparlers avec le ministère de la Culture et des Communications (MCCQ), il fut convenu d'ajuster et de réinstaller temporairement le muret de protection, le temps qu'une action plus pérenne soit étudiée.

Table des matières

Sommaire I

Équipe de réalisation V

1. Introduction 1

2. Localisation générale 2

3. Méthodologie 4

4. Description environnementale 8

4.1 La paléogéographie (tirée de Plourde 2022) 8

4.2 Paléoécologie régionale (inspirée de Plourde et Langevin 2017) 13

4.3 Rivière Métabetchouane et bassin versant 13

5. Occupation humaine 15

5.1 La paléohistoire du Lac-Saint-Jean 15

5.2 Paléohistoire du secteur à l'étude 17

6. État des connaissances archéologiques 28

8. Résultat de l'intervention archéologique 33

8. Conclusion et recommandation 37

Bibliographie 38

Annexe 1 : catalogue photo 42

Annexe 2 : photo 44

..... 44

Annexe 3 : note de terrain 45

Annexe 4 : Limite du site classé 46

Liste des figures

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude (source de la carte : MCCQ. MERN, Openstreet map, Forêt ouverte. Gouv. QC. Proj. MTM 6, LHASO 2024)..... 3

Figure 2 : Étendue maximale, profondeur et isobases des paléorivages de la Mer de Laflamme dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. (Source : Leduc 2016, p. 135).. 11

Figure 3 : Schéma de la déglaciation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, répartition de séquences fluvioglaciaires superficielles et enfouies et des sédiments glaciolacustres. (Source : Leduc 2016, p. 48)..... 12

Figure 4 : extrait d'un plan d'arpentage, Pierre-Alexis Tremblay, 1855. (Source : Greffe en ligne, PL04M004_C)..... 22

Figure 5 : Carte de 1872 d'Horace Dumais, village de Métabetchouan. (Source : Arpentage des terres du domaine de l'État et des Frontières du Québec, https://appli.mern.gouv.qc.ca.)..... 23

Figure 6 : Description officielle de la municipalité de Saint-Louis-de-Chambord. (Source : F.X. Lemieux, Limite des territoires administratifs, https://appli.mern.gouv.qc.ca.)..... 24

Figure 7 : Photo aérienne de 1926 montrant la Pointe-aux-Trembles sans bâtiments (en bas à droite) . (Source Géoctopus, 2023, http://www.geoctopus.com/) 25

Figure 8 : Photo aérienne de Pointe-aux-Trembles en 1947 sans bâtiment. (Source : Géoctopus 2023, http://www.geoctopus.com)..... 26

Figure 9 : Distribution des sites archéologiques sur la rivière Métabetchouane. (Source : Langevin 2020) 30

Figure 10 : Distribution des sites archéologiques en périphérie et à l'intérieur du projet à l'étude. 31

Figure 11 : Carte de distribution des vestiges localisés sur le site DcEx-5 et DcEx-6. (Source : Quesnel 1990)..... 32

Figure 12 : Surveillance archéologique du site DcEx-1 (source de la carte : MCCQ. MERN, Forêt ouverte. Gouv. QC. Proj. MTM 6, LHASO 2024). 34

Figure 13 : Installation du muret de bois pour protéger le site DcEx-1 de l'érosion..... 35

Figure 14 : Les vestiges découverts à leur emplacement d'origine, en bas du talus en érosion..... 36

Liste des tableaux

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique. 1

Tableau 2 : Ventilation des données écologiques, projet d'une desserte en service d'eau et d'égout sanitaire dans le secteur de Chambord. 8

Tableau 3 : Sites archéologiques du bassin hydrographique de la rivière Métabetchouane. (Source : Langevin 2020) 29

Équipe de réalisation

Laboratoire d'histoire et d'archéologie du Subarctique oriental

Université du Québec à Chicoutimi

Érik Langevin	Archéologue, chargé de projet, édition
Noémie Plourde	Archéologue, chargée de terrain et rédaction
Jany-Claude Bouchard	Archéologue Assistante

1. Introduction

Ce rapport présente les résultats de la surveillance archéologique des travaux d'entretien effectués au printemps 2023 sur le site DcEx-1 à Chambord dans le cadre du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean.

Afin de s'assurer de l'état des lieux en termes d'intégrité et, deuxio, veiller à ce que le site DcEx-1 ne soit pas perturbé par les travaux d'entretien, les archéologues ont procédé à une surveillance des travaux de réinstallation du muret de protection. Si des découvertes archéologiques subvenaient, les archéologues devaient s'assurer de colliger les données nécessaires. Au cours de l'intervention, ils devaient également documenter l'activité par la prise de photos, de relevés GPS, noter la stratigraphie, etc.

Cette surveillance archéologique, réalisée le 01 mai 2023, s'inscrit dans le cadre de l'application de la Loi sur le Patrimoine culturel et de la Loi sur le Développement durable afin de protéger le patrimoine archéologique du Québec.

Projet	Municipalité	MRC	Type d'intervention	Résultat
Stabilisation des berges	Chambord	MRC du Domaine-du-Roy	Surveillance	Positif

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique.

2. Localisation générale

Le site classé DcEx-1 se situe à la Pointe-aux-Tremble sur la rive ouest de la rivière Métabetchouane. Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le site de l'ancien poste de traite fondé en 1676 se situe dans la MRC du Domaine-du-Roy (municipalité de Chambord), à la jonction de la MRC Lac-Saint-Jean-Est (municipalité de Desbiens) (figure 1).

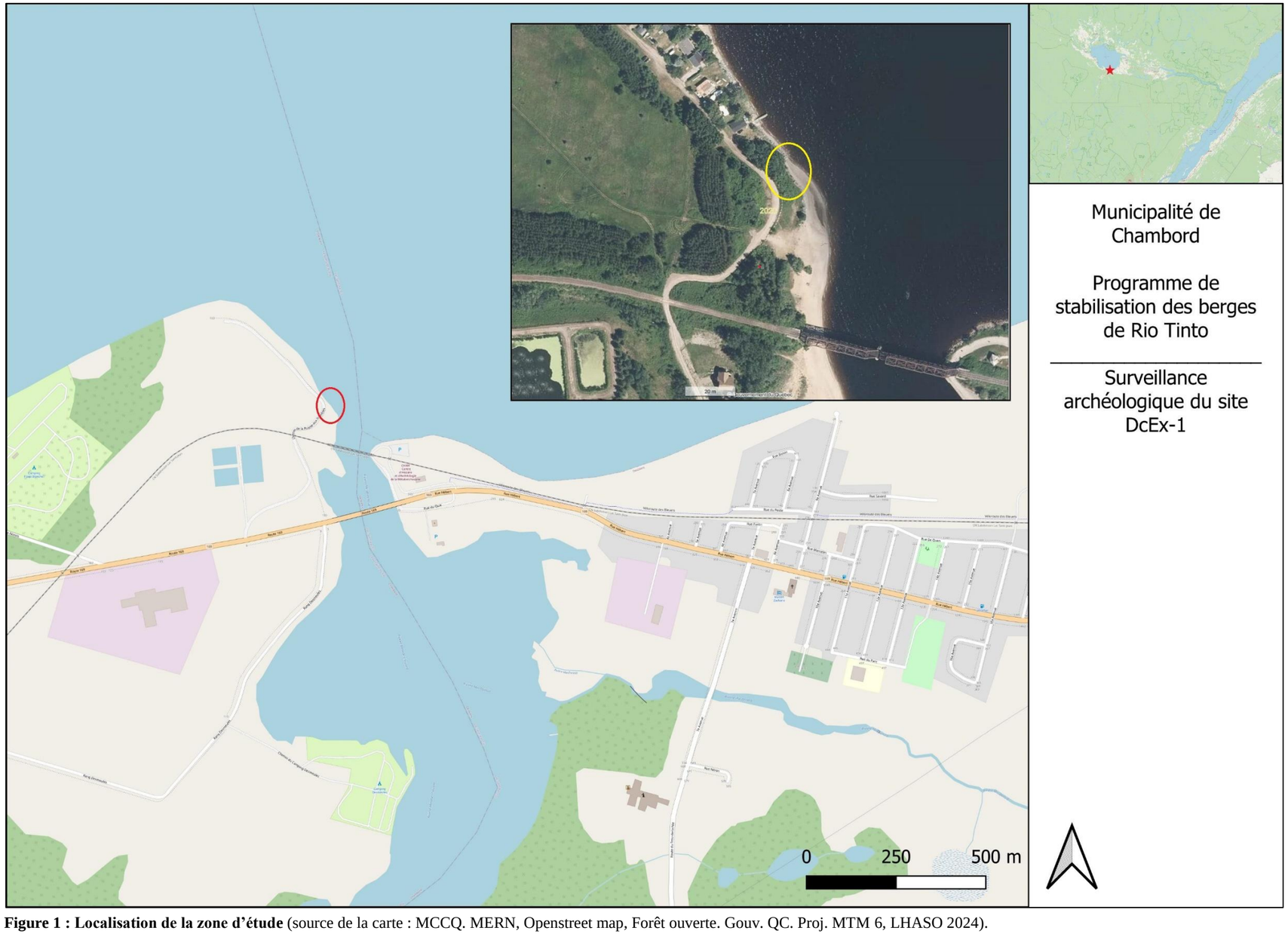


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude (source de la carte : MCCQ. MERN, Openstreet map, Forêt ouverte. Gouv. QC. Proj. MTM 6, LHASO 2024).

3. Méthodologie

La méthodologie prescrite est la suivante:

− préalablement à la réalisation d'un inventaire archéologique, consulter les sources documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus, à proximité et dans l'emprise du projet de construction;

− préalablement à la réalisation d'un inventaire archéologique, consulter les sources documentaires ayant trait à la période historique, tant euro-canadienne qu'amérindienne, pour fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un ou plusieurs rapports d'inventaires archéologiques;

− préalablement à la réalisation d'un inventaire archéologique, consulter les sources documentaires concernant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine.

3.1 Technique de surveillance

La surveillance archéologique est une mesure qui doit demeurer exceptionnelle en raison des contraintes que ce type d'intervention impose au déroulement d'un chantier et des coûts qui peuvent en résulter. Bien que l'approche préventive préalable au déroulement des travaux soit préférable, certains projets possèdent des caractéristiques ne permettant pas la réalisation d'expertises archéologiques préventives. Lorsqu'un prestataire de services se voit confier un mandat de surveillance archéologique, il doit prévoir un plan de travail permettant aux travaux de demeurer le plus fluide possible. Il doit alors circonscrire au maximum le secteur d'intervention et doit appliquer une méthodologie limitant les temps d'arrêt des chantiers, le tout en conformité avec les exigences de la LPC.

En tout temps, le plan de travail proposé doit prendre en compte les contraintes de l'entrepreneur responsable du chantier et proposer des solutions adaptées à celles-ci. La méthodologie proposée par un prestataire de services doit favoriser une surveillance de

courte durée dans la mesure où il est possible d'arrimer la solution au programme de l'entrepreneur responsable.

Enfin, toute recommandation émise doit favoriser les solutions préventives pouvant être mises en œuvre avant les travaux.

3.2 Découverte de biens et de sites archéologiques :

Advenant la mise au jour de biens sur des sites archéologiques situés à l'intérieur des limites du projet il fut entendu avec le chargé d'activité que :

- le promoteur serait aussitôt avisé de la découverte par le chargé de projet du prestataire de service;

- que les vestiges mis au jour seraient dûment identifiés et localisés;

- le prestataire de services doit procéder à l'évaluation qualitative et quantitative de toute découverte de biens ou de sites archéologiques :

a) Le prestataire de services doit transmettre, les coordonnées géographiques de tout bien ou site archéologique susceptible d'être impacté par les travaux;
b) L'évaluation qualitative et quantitative doit permettre au prestataire de services de déterminer s'il est en présence d'un site archéologique;
c) Nonobstant la conclusion de l'évaluation, le prestataire de services doit justifier ses interprétations et recommandations;
d) Le prestataire de services doit transmettre, suivant la fin de l'intervention, la superficie estimée de la dispersion des biens mis au jour lors de l'intervention, qu'il soit ou non en présence d'un site archéologique.

- suivant leur découverte, le dégagement des biens archéologiques mobiliers ou immobiliers doit se faire manuellement, à la truelle. Toute autre méthodologie doit être prévue au devis ou au programme de travail.

- les données prélevées lors de l'intervention doivent permettre de produire une estimation détaillée de la découverte et des coûts d'application des recommandations et mesures d'atténuation émises, ce qui comprend au moins les éléments suivants :

a) Estimation de la superficie du site;

b) Estimation du nombre, de la superficie et de la profondeur des aires d'occupation;

c) Estimation du volume en m3 de l'ensemble des niveaux d'occupation;

d) Estimation du nombre d'artefacts;

e) Description des structures observées;

f) Estimation de la dimension des structures;

h) Nature des expertises requises pour la suite;

i) Évaluation et description des contraintes techniques prévisibles.

3.3 Laboratoire

En laboratoire, les actions suivantes sont entreprises :

- Les biens archéologiques recueillis seront lavés, nettoyés et empaquetés dans des sachets de polyéthylène transparents, suivant les normes généralement appliquées;

- Les biens archéologiques organiques (os, bois, charbon de bois, graisse, etc.) seront traités ou séchés, suivant le cas, préalablement à l'empaquetage;

- Tous les outils et fragments d'outils façonnés, les éclats retouchés ou utilisés de la période préhistorique et les biens archéologiques de la période historique seront identifiés par le code « Borden » attribué au site de provenance avec un numéro de référence sur billet « flottant », à l'intérieur d'un sachet;

- L'identification préliminaire de la matière première sera effectuée, ainsi que celle de la typologie morphologique des outils et le comptage des outils et des éclats de la période préhistorique et des artefacts de la période historique, selon leur classification;

- Les résultats cumulatifs, quantitatifs et qualitatifs seront reportés au rapport sous forme de tableau, en fonction des sites archéologiques et des périodes chronologiques identifiées;

- Un catalogue des informations relatives aux données de localisation des biens archéologiques prélevés sera produit.

4. Description environnementale

Le secteur à l'étude se situe dans la région écologique de la plaine du Lac-Saint-Jean. Cette région suit le pourtour du Lac-Saint-Jean et elle s'étend surtout au nord-est. La rivière Métabetchouane se retrouve au cœur de cette région. Il se trouve dans une zone de végétation tempérée nordique dont le domaine bioclimatique est la sapinière à bouleaux jaunes (Blouin et Berger 2008).

Projet	Région écologique	Unité de paysage	District écologique	Référence
Surveillance archéologique DcEx-1	4e Plaine du Lac-Saint-Jean et du Saguenay	60 Plaine du Lac	60P007 Métabetchouane	Blouin et Berger ; 2008

Tableau 2 : Ventilation des données écologiques, projet de surveillance archéologique du site DcEx-1.

4.1 La paléogéographie (tirée de Plourde 2022)

La dernière période glaciaire est connue au Québec sous le nom du Wisconsinien supérieur. Localement, cet épisode glaciaire est, entre autres, marqué par la présence simultanée de « l'Inlandsis Laurentidien et de calottes glaciaires régionales dans la région du Golfe du Saint-Laurent » (Houde-Poirier 2014, p.6). À son extension maximale, autour de 18 000 AA, l'Inlandsis Laurentidien était formé de trois « dômes coalescents » qui couvraient une majorité du territoire québécois ainsi qu'une partie du Canada et des États-Unis (Leduc 2016, p.140). Seuls quelques sommets pointaient au-dessus de cette énorme mer de glace qui pouvait atteindre jusqu'à trois kilomètres d'épaisseur (Leduc 2016, p.140).

Suivant son extension optimale, on assiste à un réchauffement climatique à l'échelle globale. L'immense étendue de glace qu'est l'Inlandsis Laurentidien entame alors son lent retrait vers le nord jusqu'à sa disparition complète lors de l'Holocène, vers 6000 A.A. (Leduc 2016, p.142) (figure 3). Au Québec, le retrait de l'Inlandsis Laurentidien franchit la région du lac Mégantic autour de 13 000 AA pour atteindre la rive sud du Saint-Laurent autour de 12 700 A.A. (Leduc 2016, p.142). Vers 12 000 A.A., la marge inférieure de l'Inlandsis se situait le long de la rive nord de la vallée du Saint-Laurent. Un millénaire plus tard, le front se situait au sud-est de la réserve faunique des Laurentides et à l'extrémité est

de l'embouchure de la rivière Saguenay. Vers 10 000 A.A., l'Inlandsis ne couvrait plus que la partie nord-ouest du lac Saint-Jean (Langevin 2020).

La cartographie des dépôts meubles du Saguenay-Lac-Saint-Jean indique que le retrait glaciaire de la région se serait effectué selon trois séquences distinctes (Leduc 2016). La première période se situe entre 10 500 AA et 10 000 AA (Leduc 2016, p.146). Cet épisode est marqué par une accélération du retrait de l'Inlandsis Laurentidien. Alors que le front du glacier atteint le sud-est du territoire, le sud du Lac-Saint-Jean a dû attendre que le front du glacier atteigne le lac des Commissaires avant que ne commence sa déglaciation. (Leduc 2016, p147). Quant au territoire qui se trouve au nord de la rivière Saguenay, ce sont les hauts sommets des monts Valin qui vont être tout d'abord être libérés en premier du manteau de glace. L'Inlandsis effectue alors son retrait en direction nord-ouest.

Autour de 10 000 ans, les parcelles des basses terres fraîchement libérées des glaces sont submergées par la mer de Laflamme. Cette dernière commence même à s'étendre graduellement à tout le fjord du Saguenay. Les deltas glaciomarins révèlent que la mer de Laflamme atteint l'altitude maximum de 137 m dans la région de Petit-Saguenay, 166 m dans la vallée de la rivière Sainte-Marguerite et de 168 m près de la Baie des Ha! Ha! (Leduc 2016, p.150). C'est également le début de la seconde séquence qui se situe, toujours selon Leduc, entre 10 000 et 9 600 A.A. Cette 2^{e} période est notamment caractérisée par le retrait de « la marge glaciaire des hautes terres au sud du Lac-Saint-Jean ». C'est également à cette période que se forment certains kames comme celle de Desbiens.

La 3^{e} et dernière période identifiée par Leduc est celle de 9 600 à 8 500 A.A. proposée comme séquence finale de la déglaciation. En somme, c'est la disparition de cette immense étendue de glace du territoire du Saguenay Lac-Saint-Jean dans un mouvement nord-ouest et nord, nord-ouest. Alors qu'autour de 9 600 A.A. l'altitude maximale de la mer de Laflamme atteignait 170 m près de Bagotville et 190 m près du village de l'Ascension, son altitude maximale atteignit 216 m au nord du territoire suite à la phase finale du retrait de l'Inlandsis Laurentidien. Autour de 6000 A.A., les glaces ne couvrent plus que 70 000 km^2 de l'Ungava et on remarque une hausse de température de 1 à 2° de plus lors de la saison

estivale comparativement à aujourd'hui. Le pin blanc et la pruche dominent la flore du Québec méridionale tout comme c'est le cas dans les provinces de l'est (Richard et Grondin 2009). On dénombrait également beaucoup plus de bouleaux blancs dans les pessières et les sapinières mésiques qu'aujourd'hui (Richard et Grondin 2009).

La fonte des glaciers est la cause de nombreux phénomènes naturels dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Notamment, le mouvement des avancées et des reculs des glaces a grandement contribué à façonner le paysage actuel en surcreusant les vallées (Plourde, Langevin et Piédalue 2018). L'important volume d'eau qu'a provoqué la fonte a favorisé l'apport de divers dépôts de sédiments qui se sont étendus en plaine d'épandage à maints endroits sur la région. Le socle rocheux en bordure des basses terres (Hydro-Québec 2002), ainsi que les chutes de la rivière Ouiatchouan qui présentent une dénivellation de 72 m, ne sont que quelques-uns des témoignages de la couverture de glace qui a longtemps recouvert la région (figure 4).

De la fonte de l'Inlandsis résulte également un réseau hydrographique qui va évoluer dans le temps et l'espace. De nombreux lacs et rivières formés lors du retrait vont disparaitre au fil du temps. On assiste alors à des modifications profondes du réseau hydrographique.

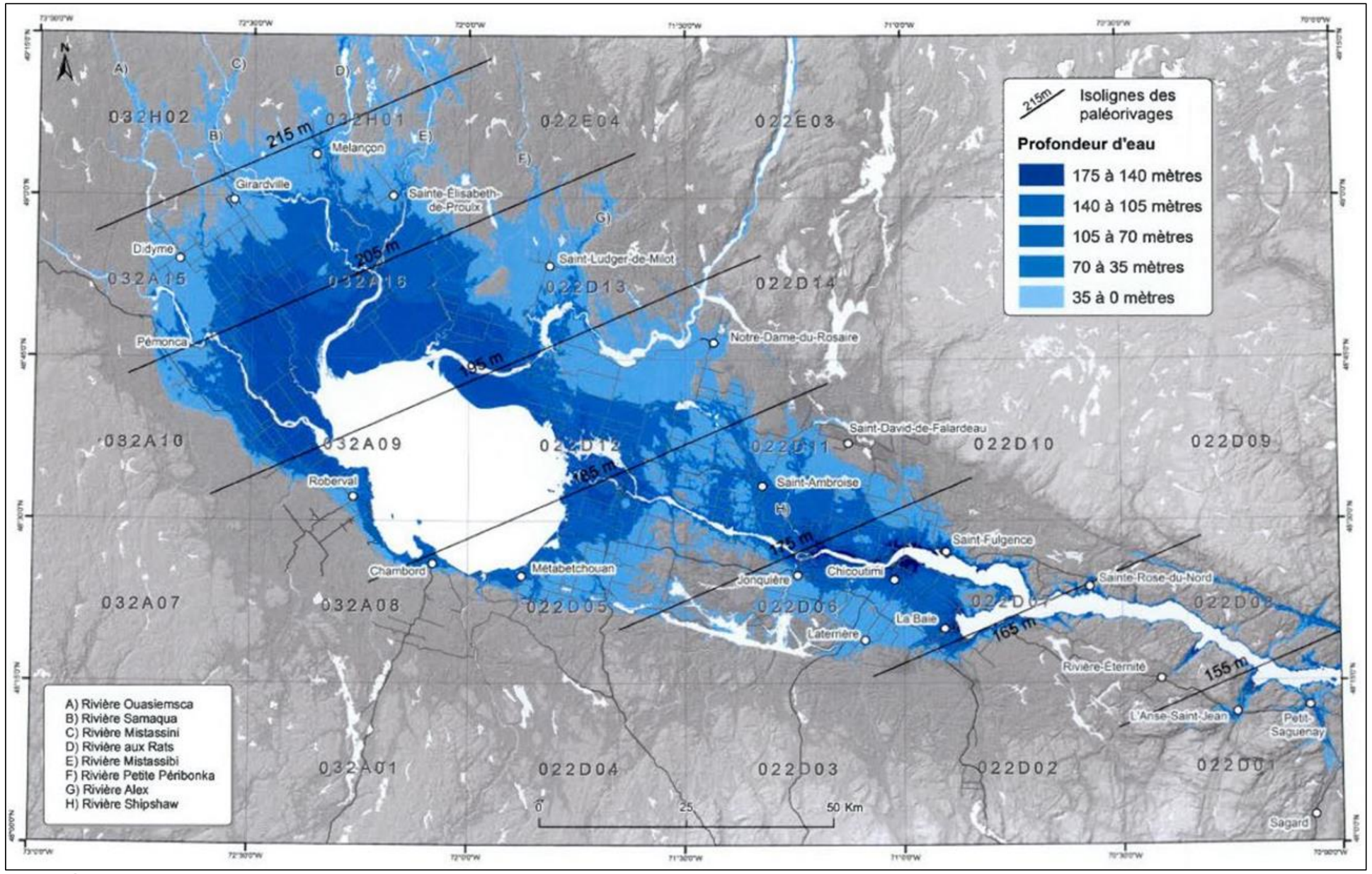


Figure 2 : Étendue maximale, profondeur et isobases des paléorivages de la Mer de Laflamme dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. (Source : Leduc 2016, p. 135)

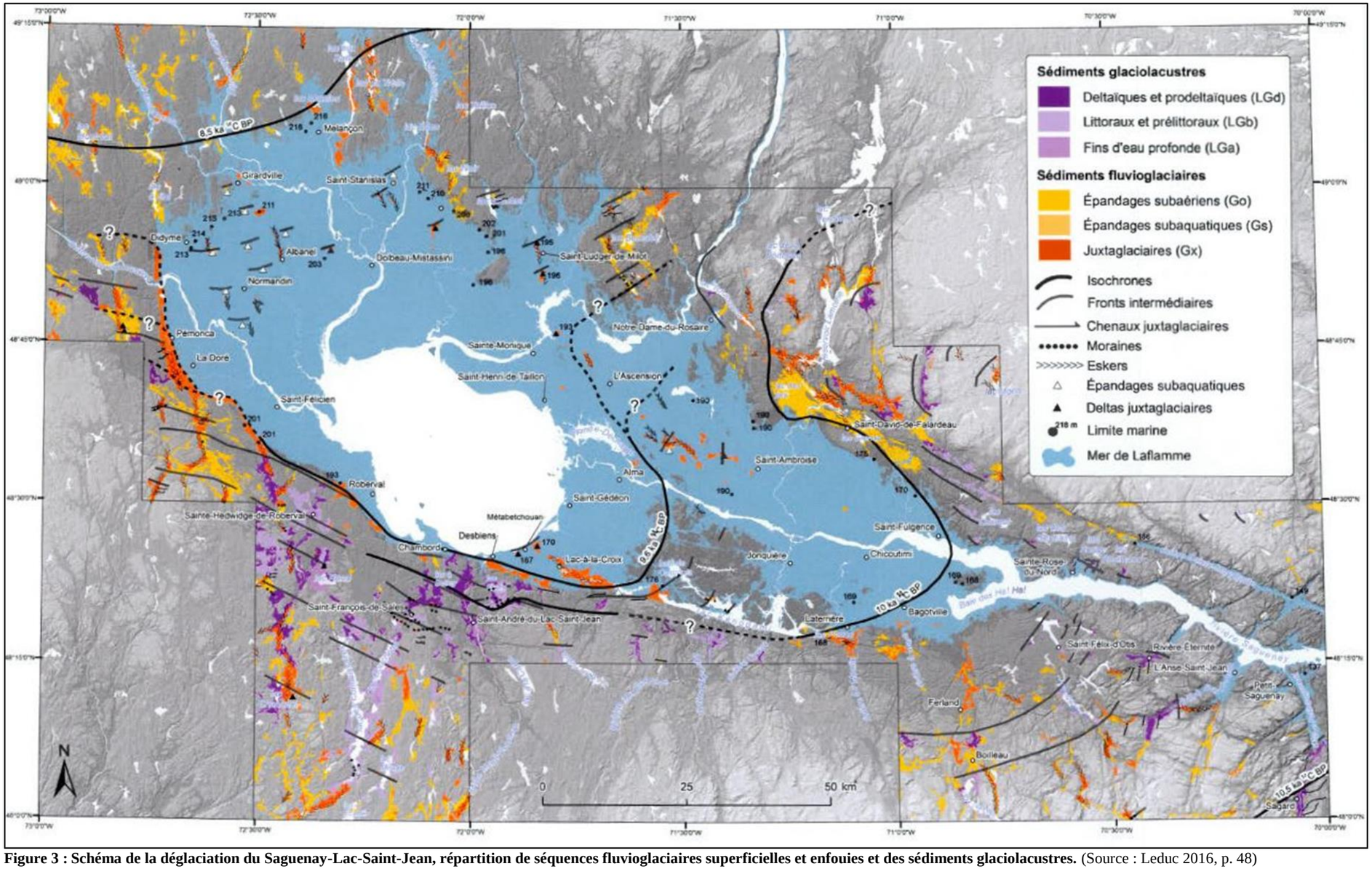


Figure 3 : Schéma de la déglaciation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, répartition de séquences fluvioglaciaires superficielles et enfouies et des sédiments glaciolacustres. (Source : Leduc 2016, p. 48)

4.2 Paléoécologie régionale (inspirée de Plourde et Langevin 2017)

Dès le début du VIII[e] millénaire, le processus du recul glaciaire s'accélère à certains endroits, alors que le couvert végétal demeure à peu près le même aux endroits où l'altitude annule les acquis du réchauffement climatique. En périphérie des lacs Malbaie et Jacques-Cartier, la toundra prédomine jusqu'aux environs de 8000 A.A. La taïga qui ne cessera de se restreindre depuis lors prendra la relève.

Au nord, en périphérie du lac Kénogami, le milieu du VIII[e] millénaire est marqué par le développement rapide d'une sapinière à bouleaux blancs qui, peut-être en raison d'un abaissement temporaire des températures, céda rapidement la place à une pessière fermée qui va perdurer pendant plus d'un millénaire, entre 6800 et 5400 A.A. À cette pessière succéda progressivement le couvert forestier moderne, c'est-à-dire une sapinière à bouleau jaune (Richard 1977)

Pour l'essentiel, les conditions climatiques actuelles auraient donc prévalu au cours des 5000 dernières années. En conséquence, les populations humaines qui ont exploité les ressources de la zone d'étude ont dû organiser leur rythme de déplacement et d'exploitation en regard de conditions saisonnières. Les températures moyennes annuelles du Saguenay−Lac-Saint-Jean sont de 2.2°C pour le secteur de Chicoutimi et de 1.1°C à l'ouest, non loin de Chibougamau. De plus, le lac Saint-Jean paraît jouer un rôle sur la diminution des écarts thermiques moyens de l'été. En conséquence, par rapport aux espaces de même latitude, elle a l'apparence d'une oasis qui a pu jouer un rôle d'attraction vis-à-vis plusieurs groupes des Premières Nations (Murray 1888; Nixon1828).

4.3 Rivière Métabetchouane et bassin versant

D'une longueur de 170 km, la rivière Métabetchouane prend sa source dans la réserve faunique des Laurentides et termine sa course dans le lac Saint-Jean. C'est ainsi le plus important affluent méridional du lac Saint-Jean (MNRF 2021). Non loin de sa source, on retrouve celle de la rivière Jacques-Cartier, ce qui aurait pu permettre à d'éventuels utilisateurs de passer d'une rivière à l'autre. De plus, son parcours l'amène à effleurer des cours d'eau qui donnent accès au bassin hydrographique du Saint-Maurice, qui à son tour

est un axe de circulation majeur au moment de la période de contact (Langevin et Girard 2000). De plus, la sous-zone de la rivière Métabetchouane comprend 2500 lacs sur son territoire (OBV Lac-Saint-Jean 2014).

5. Occupation humaine

5.1 La paléohistoire du Lac-Saint-Jean

Sur la base des données actuelles, la présence humaine au lac Saint-Jean remonterait à environ 5000 ans (Langevin et Plourde 2017). La pénétration vers le lac Saint-Jean se serait faite à partir de la région du lac Champlain en empruntant la rivière Saint-Maurice via les rivières Ouiatchouan et Métabetchouane.

Occupation/fréquentation 5000 à 3000 AA. (tirée de Langevin et Plourde 2017)

D'après l'état actuel des connaissances, les plus vieilles occupations sur le territoire se trouvent majoritairement à l'est du lac Saint-Jean, soit aux entrées de la Petite et de la Grande Décharge. Toutefois, l'occupation ne se fait pas exclusivement que dans cette partie du territoire : « … des indices de leur présence ont été notés le long de la rivière Ticouapé (à l'ouest du lac Saint-Jean), sur les berges du lac des commissaires (au sud du Lac), à l'extrémité est du lac Kénogami et depuis peu, à l'intérieur même des limites de la communauté de Mashteuiatsh » (Plourde, Langevin et Piédalue 2018, p.31).

En tout, il est question de 53 gisements archéologiques qui, dans la région du lac Saint-Jean, pourraient témoigner de la période de l'archaïque supérieur. Parmi tous ces sites, très peu ont fait l'objet de fouilles complètes et de datations radiochronologiques. En grande majorité, ils ont été identifiés sur la base de témoins diagnostiques comme les pointes de projectiles. Le seul site fouillé est DjEt-1, qui se trouve sur le cours moyen de la rivière Péribonka. Une datation radiocarbone de ce site témoigne d'une occupation environnant 3300 AA.

Lors de la phase finale de la période archaïque, les indices d'occupations se font plus nombreux. Même si on remarque la même tendance qui prévalait pendant les derniers millénaires, c'est-à-dire que les indices se font beaucoup plus nombreux sur les sites à l'est, il y a tout de même la présence de vestiges à l'embouchure de la rivière Métabetchouane, au lac des Commissaires et sur les rivières Ashuapmushuan et Péribonka. Ces occupations démontrent qu'il y a un ancrage progressif sur le réseau hydrographique de la région. De

plus, l'usage plus marqué pour les matières premières locales, voire régionales, vient appuyer ce constat.

Occupation/fréquentation 3000 à 450 AA. (tirée de Langevin 2020)

Le début de cette période dénommée sylvicole par les archéologues témoigne d'une intensification de l'occupation du territoire par les Premières Nations. C'est à ce moment, au cours du dernier millénaire, que les groupes de la vallée du Saint-Laurent firent leurs premiers essais agraires. Cette nouvelle économie ne devait jamais s'implanter au lac Saint-Jean.

Bien avant ce moment, vers 2500 A.A., la poterie, matériel courant dans les sites archéologiques de la région de Montréal, se retrouve à l'occasion dans les assemblages archéologiques régionaux, soulignant ainsi de la vastitude des réseaux de circulation des biens à l'échelle du nord-est de l'Amérique du Nord. Quoiqu'occasionnellement présente dans les assemblages du SLSJ et toujours en petite quantité, la céramique demeura, tout au cours du Sylvicole, un produit d'importation. Certains changements vont tout de même se faire sentir, notamment via les cycles de transhumance des groupes locaux. Certains sites comme ceux de la Petite et la Grande Décharge vont se déplacer aux embouchures des rivières Ouiatchouan et Métabetchouane.

D'autre part, on remarque que l'occupation vers l'intérieur des terres s'intensifie au courant de la période. « Des lacs peu ou jamais occupés jusqu'alors verront leurs ressources exploitées, vraisemblablement au cours de la saison hivernale. Dans la même foulée, la calcédoine et le quartz, matières premières locales de qualité discutable, prennent largement le pas sur le quartzite des lacs Mistassini/Albanel réduit, au moment du contact, à un matériel de taille marginal dans les assemblages. Les groupes autochtones se régionalisent plus que jamais et de nouveaux liens privilégiant les contacts par l'ouest et le nord se mettent en place. Ces liens perdurèrent jusqu'à la période du Contact et même au-delà. » (Plourde, Langevin et Piedalue, 2018, p.33-34)

Protohistoire régionale (tirée de Langevin 2020)

Les premiers échanges entre Européens et membres des Premières Nations ne se firent pas dans la région avant le début du XVII^{e} siècle. En conséquence, le mode de vie des populations autochtones du lac Saint Jean ne sera pas affecté avant le milieu du XVII^{e} siècle si ce n'est des objets européens qui circulent sur le territoire entre la première moitié du XVI^{e} siècle et le début du XVII$^{e.}$

Ce n'est qu'à partir des années 1640 que les premières incursions des missionnaires vont mettre fin à l'occupation unilatérale du territoire saguenéen par les Premières Nations. Dès lors, les Premières Nations régionales vont progressivement être soumises à une politique d'acculturation dont les motivations étaient à la fois politiques, apostoliques et économiques. La multiplication des échanges entre les mondes autochtone et occidental va causer un impact important sur le mode de vie des Pekuakamiulnuatsh, allant même jusqu'à la désorganisation presque totale des structures traditionnelles. C'est sans compter les nombreuses épidémies qui frappèrent de plein fouet les Premières Nations, causant presque une disparition totale des populations régionales à la fin du XVII^{e} siècle (Langevin 2020).

5.2 Paléohistoire du secteur à l'étude

Paléohistoire

Les sites à composante paléohistorique de la rivière Métabetchouane sont encore aujourd'hui difficiles à rattacher aux périodes les plus anciennes de l'occupation du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pourtant, à l'Archaïque récent (6000 A.A- 3000A.A), les sites se multiplient dans la région. On retrouve des vestiges qui témoignent de cette période au lac des Commissaires et sur les rivières Ashuapmushuan et Péribonka. Les données archéologiques indiquent que c'est en provenance du sud-ouest que les influences culturelles se fond le plus sentir. Par exemple, les rivières aux Iroquois et de la Ouiatchouaniche ont pu servir de voies de transit entre les régions.

Concernant la rivière Métabetchouane, les données ne sont pas claires. Les sites situés à son embouchure révèlent quelques objets épars qui ne permettent pas une explication

précise de l'occupation ancienne (Langevin et autres 2001). Prenons l'exemple du site DcEx-5, qui malgré les 4270 artéfacts recueillis ne compterait qu'un seul objet, un grattoir, qui peut-être, pourrait témoigner d'une occupation aussi ancienne (Langevin 2020). La Métabetchouane est une rivière difficilement navigable sur de longues distances et ne communique qu'indirectement avec les autres axes de circulation majeurs comme la rivière Saint-Maurice. En ce sens, il se peut que la rivière Métabetchouane n'ait pas été exploitée intensément lors de la période Archaïque.

Il fallut attendre une certaine forme de régionalisation avant de voir la rivière Métabetchouane occupée plus intensément.

> « Même si l'apparition de la poterie (entre -500 et 800 A.D) suivie de près par les premiers essais d'utilisation de plantes domestiquées dans la vallée du Saint-Laurent, ne devaient pas affecter au quotidien le mode de vie des populations du subarctique oriental, il semble bien que des changements se produisent au niveau du schème d'établissement. Jamais les Amérindiens du Lac-Saint-Jean n'adopteront l'agriculture, pas plus qu'ils ne deviendront sédentaires. Cependant, les développements qui affectent les groupes du sud semblent avoir une influence sur les Amérindiens du centre qui réduisent leur cycle de transhumance et déplacent leurs camps estivaux des deux décharges vers les embouchures des rivières Ouiatchouan et Métabetchouane. » (Langevin, 2000a)

C'est au sud-ouest du lac Saint-Jean, entre les rivières Métabetchouane et Ashuapmushuan que les vestiges associés à la période du Sylvicole (3000 A.A – 500 A.A) sont les plus nombreux. On estime que ces deux endroits ont été des pôles d'activités importants tout au cours de la paléohistoire et particulièrement pendant la période de contact. La rivière Métabetchouane le devient tout particulièrement pendant le Sylvicole supérieur (1000 A.A- 500 A.A) (Langevin et autres 1996 et 2001; Quesnel 1990). En effet, les sites DcEx-1 et DcEx-9 témoignent de cette affluence. Les fouilles effectuées à l'été 2000 viennent corroborer cette hypothèse, soit une occupation de la rivière Métabetchouane remontant au XV^{e} siècle de notre ère. Les motifs qui ont poussé les populations à occuper les lieux ne sont toutefois pas clairs. La poterie et les matières premières lithiques découvertes sur le site DcEx-1 sont les seules preuves matérielles démontrant que la principale occupation s'est produite à la toute fin de la paléohistoire (Langevin et autres 2001). De plus, les

témoignages du jésuite DeQuen au XVII[e] siècle mentionnent l'embouchure de la rivière comme un important lieu de rencontre. Précisons tout de même que d'autres témoignages mentionnent que les Kakouchaks ne sont plus qu'une dizaine au Lac-Saint-Jean lors du passage de Normandin en 1732. Cependant, le jésuite Albanel parle de l'embouchure de la Métabetchouane comme d'un lieu occupé jadis par plus d'une vingtaine de nations. Des doutes subsistent cependant eu égards aux ressources nécessaires à la survie d'autant d'individus à cet endroit.

Quoi qu'il en soit, c'est la constitution d'une mission à l'embouchure de la Métabetchouane qui marque le début de l'occupation euro-québécoise du Lac-Saint-Jean. L'établissement du poste de traite par Pierre Bécart de Granville en 1676 était sans doute motivé par les mêmes raisons géographiques qui ont amené les Premières Nations à cet endroit. Les vestiges euro-québécois découverts au cours des fouilles archéologiques tendent à démontrer une occupation de la rive ouest de ce premier poste de traite français. Ajoutons que pour le moment, aucun matériel français n'a été découvert sur la rive est. Les indices archéologiques témoignent plutôt de la présence anglaise, d'ailleurs appuyée par des archives écrites (Langevin et autres 2001).

Malgré tout, un problème demeure. Lorsqu'on regroupe l'ensemble du matériel recueilli au cours des différentes interventions versus l'importance historique présumée de l'embouchure de la rivière Métabetchouane, les données ne collent pas. Ce qui, lorsqu'on commençait à peine à connaître le passé archéologique de la région, constituait un site majeur n'est plus aujourd'hui qu'un site mineur, assez peu productif (Langevin et autres 2001). Comment expliquer ce fait ? Se pourrait-il que les fouilles n'aient pas eu lieu aux bons endroits ? Le site a-t-il été détruit par les activités anthropiques subséquentes ?

5.3 Histoire récente du secteur à l'étude

Avec la signature du Traité de Paris en 1763, le transfert du commerce des fourrures aux Anglais permet de préciser l'occupation de l'embouchure de la rivière Métabetchouane. Ce n'est qu'au début du XIX[e] siècle que nous pouvons attester l'existence du poste de traite

sur la rive est de l'embouchure de la Métabetchouane. À partir de plans détaillés de 1855, 1858 et de 1860, nous pouvons confirmer la présence du poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson (figure 5). Sur le plan détaillé de 1858 apparaissent des bâtiments de ferme, des maisons, les limites du jardin, un cimetière et trois autres bâtiments non identifiés. Dans les années qui suivirent, l'endroit subît de nombreux changements avec le déplacement de certains bâtiments ainsi que la démolition et la reconstruction de certains autres. Le poste de traite fut abandonné en 1880 au profit de celui de Mashteuiatsh (Quesnel 1990).

Ajoutons à ceci que le territoire reçut ses premiers colons dès 1851. Au total, une cinquantaine d'habitants se sont installés à proximité des bâtiments de la Compagnie de la Baie d'Hudson (Fortin 1989). Quelques témoignages confirment aussi que la pointe était cultivée et servait de pâturage (Quesnel 1990). La construction d'un traversier (Bac) en 1876, ainsi qu'un deuxième en 1906, permit de relier les deux rives de la Métabetchouane. Une petite maison fut alors aménagée pour les responsables du bateau, approximativement sur l'emplacement de l'actuel site DcEx-6 (Quesnel 1990).

C'est en 1852 que Price s'installa sur la rive occidentale de la rivière Métabetchouane, à l'endroit même où le poste français avait été érigé (Guitard 1987). La compagnie possédait tout le terrain localisé au sud du chemin de fer (Quesnel 1990). Une carte ancienne de 1872 montre quelques bâtiments présents sur les deux rives à l'embouchure de la rivière (figure 6).

Selon l'album souvenir de Desbiens pour son cinquantenaire sorti en 1976 (Dufour, 1976), ce serait en 1896 que Louis Desbiens et Georges Perron construisirent une scierie qui regroupait dans son entourage cinq ou six familles afin de pourvoir la main-d'œuvre. Ces derniers vendirent le moulin à scie à Price en 1900. Une série d'incendies frappa la scierie en 1903 et 1915. Suite au second brasier, Price construira un écorceur en remplacement de la scierie qui sera incendiée également en 1919. Une monte billot sera alors installé sur le terrain jusqu'en 1922 (.http://www.desbiens123.ca/desbiens/recits/moulin_price/). Environ 11 ans après la fermeture du poste de traite de la Métabetchouane, en 1891, on y

construisit le chemin de fer qui traverse alors toute la pointe de Desbiens. Avec ces travaux d'aménagements, le territoire fut considérablement bouleversé, ce qui permit aux travailleurs d'exhumer des ossements humains à proximité de la poudrière (DcEx-3) (Fortin 1989).

UQA
LHASO
Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental



Figure 4 : extrait d'un plan d'arpentage, Pierre-Alexis Tremblay, 1855. (Source : Greffe en ligne, PL04M004_C)

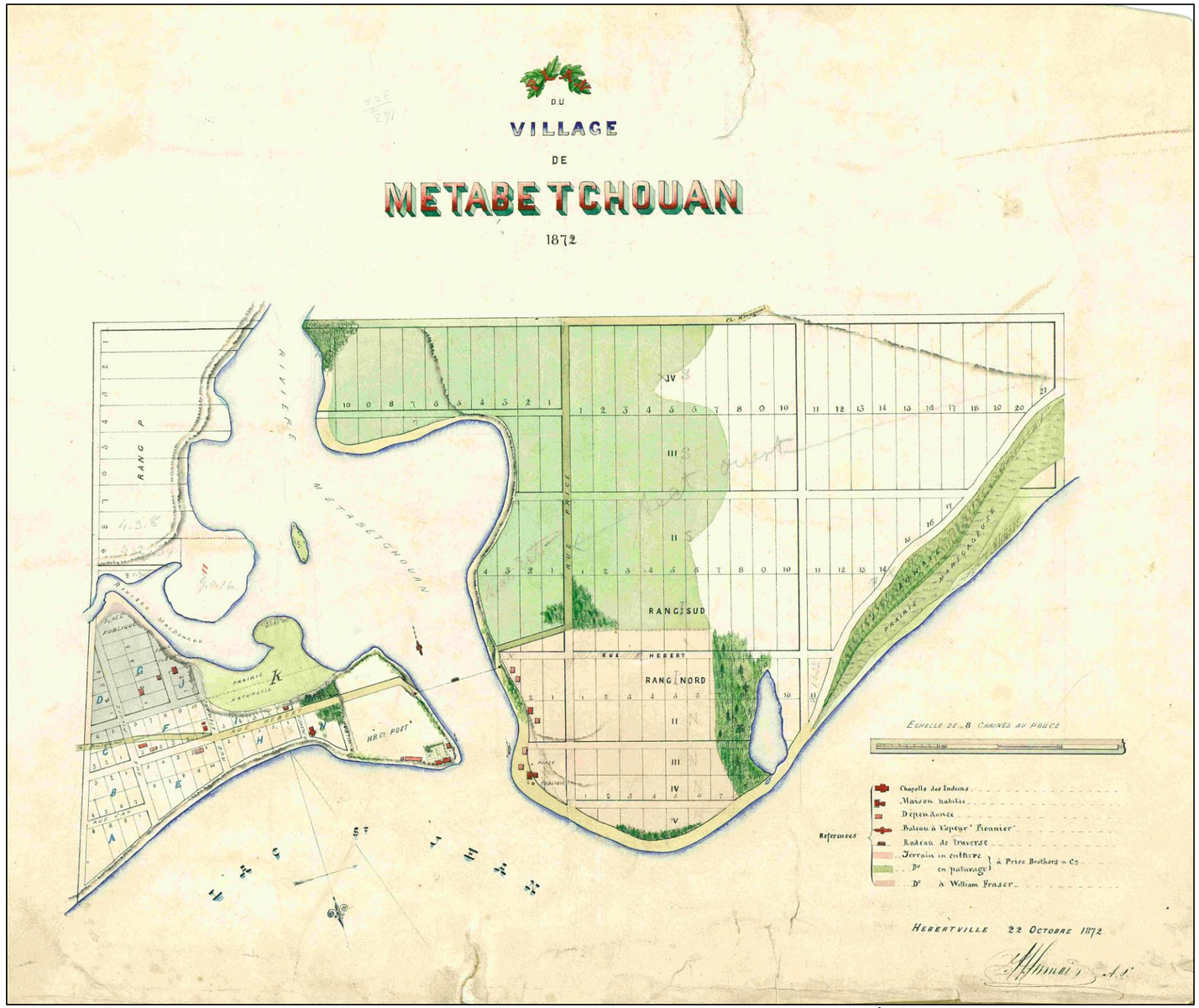


Figure 5 : Carte de 1872 d'Horace Dumais, village de Métabetchouan. (Source : Arpentage des terres du domaine de l'État et des Frontières du Québec, https://appli.mern.gouv.qc.ca.)

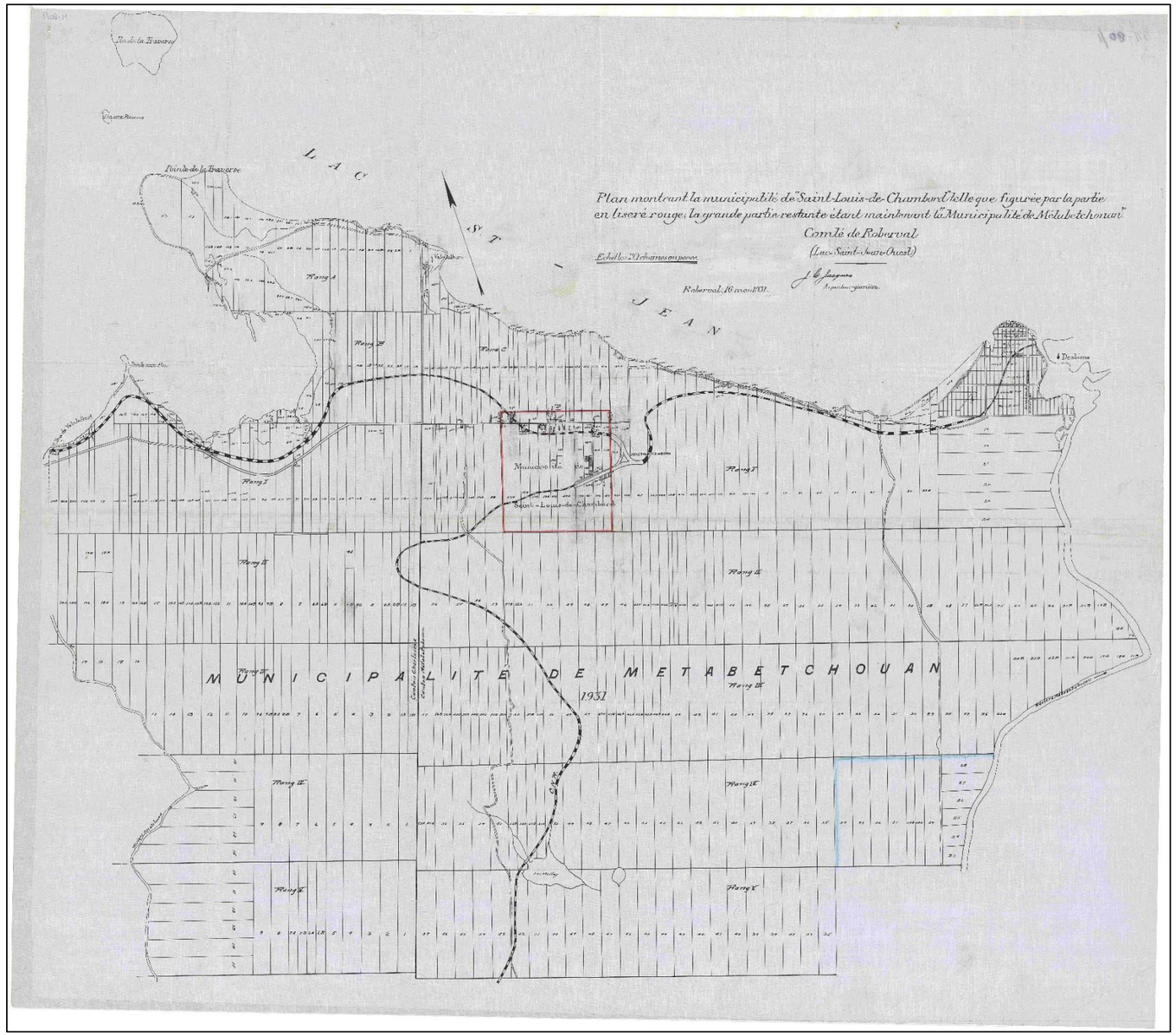


Figure 6 : Description officielle de la municipalité de Saint-Louis-de-Chambord. (Source : F.X. Lemieux, Limite des territoires administratifs, https://appli.mern.gouv.qc.ca.)



Figure 7 : Photo aérienne de 1926 montrant la Pointe-aux-Trembles sans bâtiments (en bas à droite) . (Source Géoctopus, 2023, http://www.geoctopus.com/)



Figure 8 : Photo aérienne de Pointe-aux-Trembles en 1947 sans bâtiment. (Source : Géoctopus 2023, http://www.geoctopus.com)

Au cours du XX^{e} siècle, les travaux d'aménagements de la pointe de Desbiens s'accélèrent. On y construisit la route et le pont en 1921, le monument du père Jean DeQuen en 1947 et une multitude d'autres bâtiments dans les décennies qui vont suivre (Quesnel 1990). Rappelons l'aménagement de chalets, d'un hangar, d'une fosse septique ainsi que la construction d'un quai pour l'Association Chasse et Pêche (Quesnel 1990). De plus, les travaux d'un débarcadère et d'un quai du côté du lac ont eu lieu. Ajoutons à cela l'installation du Centre d'interprétation et des autres travaux officiels réalisés par le gouvernement et la municipalité. Sur la rive ouest, une route apparaît sur un plan de la municipalité de Saint-Louis-de-Chambord de 1931 où figure la Pointe-aux-Trembles (figure 7) alors qu'aucun bâtiment n'est présent sur la pointe en 1927 et en 1947 (Géoctopus 2023) (figures 8 et 9).

Tout comme les nombreuses communautés autour du lac Saint-Jean, le territoire de la municipalité de Desbiens a subi de nombreux bouleversements au cours de son histoire. Les sites archéologiques de l'embouchure de la rivière Métabetchouane sont d'une grande importance pour l'histoire régionale. L'établissement de postes de traite à cet endroit n'est sans doute pas un hasard. La fin du commerce des fourrures marquée par l'arrivée de l'industrie forestière s'ajoute aux évènements historiques marquants du territoire de Desbiens. Les nombreux vestiges archéologiques retrouvés sur place témoignent à leur tour de la richesse historique de l'endroit.

6. État des connaissances archéologiques

La rivière Métabetchouane est un secteur bien connu du paysage archéologique régional. En effet, les expertises archéologiques antérieures démontrent un potentiel élevé quant à la fréquentation de ses rives pendant la paléohistoire régionale. Historiquement parlant, son embouchure a été occupée depuis l'établissement du premier poste de traite par Pierre Bécart de Granville en 1676 (Tremblay 2012).

Actuellement, nous dénombrons 35 sites archéologiques sur les cours de la rivière Métabetchouane (tableau 3) dont 9 qui se trouvent à son embouchure et dans ses environs (figure 10). La recherche archéologique dans ce secteur a été initiée en 1939 par W.J Wintenberg qui effectua une première intervention scientifique (DcEx-1) (Langevin et autres 2001). Toutefois, nous devons attendre en 1964 avant que les premiers vestiges soient recueillis. La découverte de deux squelettes humains approximativement au même endroit, tout près de DcEx-1, remit alors en perspective la valeur archéologique des lieux (Fortin 1964). Les découvertes effectuées par Joseph Henri Fortin initièrent une série de récoltes surfaciques et de sondages à l'embouchure de la rivière Métabetchouane (Fortin 1972; Simard 1967; 1970). Il faudra attendre les années 1980 pour que soient réalisées d'autres expertises archéologiques par des archéologues professionnels (Laliberté 1984; Boucher-Dallaire 1983). Ces études conclurent à un endommagement sévère des sites archéologiques par divers facteurs de perturbation tel que l'érosion des berges et l'activité humaine. Par conséquent, le ministère des Affaires culturelles initia des fouilles par l'intermédiaire de l'UQAC et de la compagnie Alcan de 1986 à 1987. Celles-ci menèrent à une meilleure compréhension du secteur. Le site DcEx-1 fut classé en 1988 par le ministère de la Culture et des Communications. Les recherches démontrent un lieu de passage, de rencontre et d'établissement par les Premières Nations. De plus, les sites archéologiques de la Métabetchouane présentent un intérêt pour leur valeur historique comme établissement du commerce des fourrures.

La majeure partie des interventions archéologiques qui suivirent furent effectuées ponctuellement à proximité des rives de la rivière Métabetchouane. Ainsi, c'est dans le

cadre du Programme de stabilisation des berges de Rio Tinto Alcan que fut découvert un nouveau site (DcEx-9), qui ne serait qu'une extension de DcEx-1 (Langevin 1996). Le site semble davantage lié à une occupation paléohistorique préalable à celle du poste de traite (350-100-AA) (Langevin et autre 2001). Les sites archéologiques aujourd'hui répertoriés dans le secteur DcEx sont pour la plupart des bâtiments répertoriés pour leur grande valeur patrimoniale (Répertoire du patrimoine 2021). Trois de ces sites se retrouvent dans le secteur des travaux (figure 11). Le secteur comprend donc : le site classé du poste de traite original (DcEx-1 et 9), les emplacements probables de postes de traite anglais et de la poudrière (DcEx-3), les vestiges de l'industrie forestière (DcEx-5), l'emplacement probable de la maison du passeur (DcEx-6), les sépultures (DcEx-8) et d'autres sites archéologiques paléohistoriques (DcEx-2, 4 et 7) (figure 12).

Code Borden	Feuillet 1 :50000	Type intervention	Nb d'objets	Typologie					État vertical	Chronologie (A.A.)
				lithique	cér.	hist.	oss.	str.		
DcEx-1	22 D/05	fouille	~70 000	ca-qzt	X	X	X	X	surf./strat.	0 à 350; 350 à 1000; 1000 à 2400; 3000 à 6000 ??
DcEx-2	22 D/05	sondages	701	ca-qzt	1	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 1000
DcEx-3	22 D/05	sondages	843	ca-qzt	-	X	X	-	stratigr.	100 à 350; 350 à 6000
DcEx-4	22 D/05	insp. vis.	191	ca-qzt	1	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 3000; 3000 À 6000
DcEx-5	22 D/05	sondages	~4270	qzt-qz	-	X	X	X	surf./strat.	50 à 250; 350 à 6000
DcEx-6	22 D/05	sondages	86	-	-	X	-	-	stratigr.	50 à 150
DcEx-7	22 D/05	sondages	1	ca	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DcEx-8	22 D/05	sondages	3	-	-	X	X	X	stratigr.	50 à 250
DcEx-9	22 D/05	fouille	7369	ca-qzt	48	X	X	X	stratigr.	0 à 350; 350 à 1000
DaEx-1	22 D/04	insp. vis.	25	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DaEx-2	22 D/04	insp. vis.	5	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DaEx-3	22 D/04	insp. vis.	16	ca	-	-	X	-	surface	350 à 1000
DaEx-4	22 D/04	insp. vis.	228	qzt-ca	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DaEx-5	22 D/04	insp. vis.	24	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 1000
DaEx-6	22 D/04	insp. vis.	20	qzt-qz	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DaEx-7	22 D/04	insp. vis.	15	qzt-ca	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DaEx-8	22 D/04	insp. vis.	61	qzt	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DbEx-1	22 D/04	insp. vis.	41	qzt	-	X	X	-	surface	0 à 350; 3000 à 6000
DbEx-2	22 D/04	insp. vis.	83	qzt-ca	-	-	X	-	surface	350 à 6000
DbEx-3	22 D/04	insp. vis.	297	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-3	31 P/16	insp. vis.	128	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-4	31 P/16	insp. vis.	12	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
ClFa-5	31 P/16	insp. vis.	17	qzt-ca	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-6	31 P/16	insp. vis.	150	qzt-qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
ClFa-7	31 P/16	insp. vis.	45	qzt	-	-	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-8	31 P/16	insp. vis.	83	qzt-qz	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-9	31 P/16	insp. vis.	51	qzt-qz	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-10	31 P/16	insp. vis.	24	qzt-qz	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-11	31 P/16	insp. vis.	51	qzt-ca	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-12	31 P/16	insp. vis.	159	qzt-qz	1	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 1000; 3000 à 6000 ??
ClFa-13	31 P/16	insp. vis.	88	qzt-qz	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-14	31 P/16	insp. vis.	320	ch-qz	-	X	X	-	surface	0 à 350; 2400 à 3000
ClFa-15	31 P/16	insp. vis.	17	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
ClFa-16	31 P/16	insp. vis.	29	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
ClFb-01	31 P/16	insp. vis.	8	cal	qz	-	-	-	surface	350 à 6000

Tableau 3 : Sites archéologiques du bassin hydrographique de la rivière Métabetchouane. (Source : Langevin 2020)

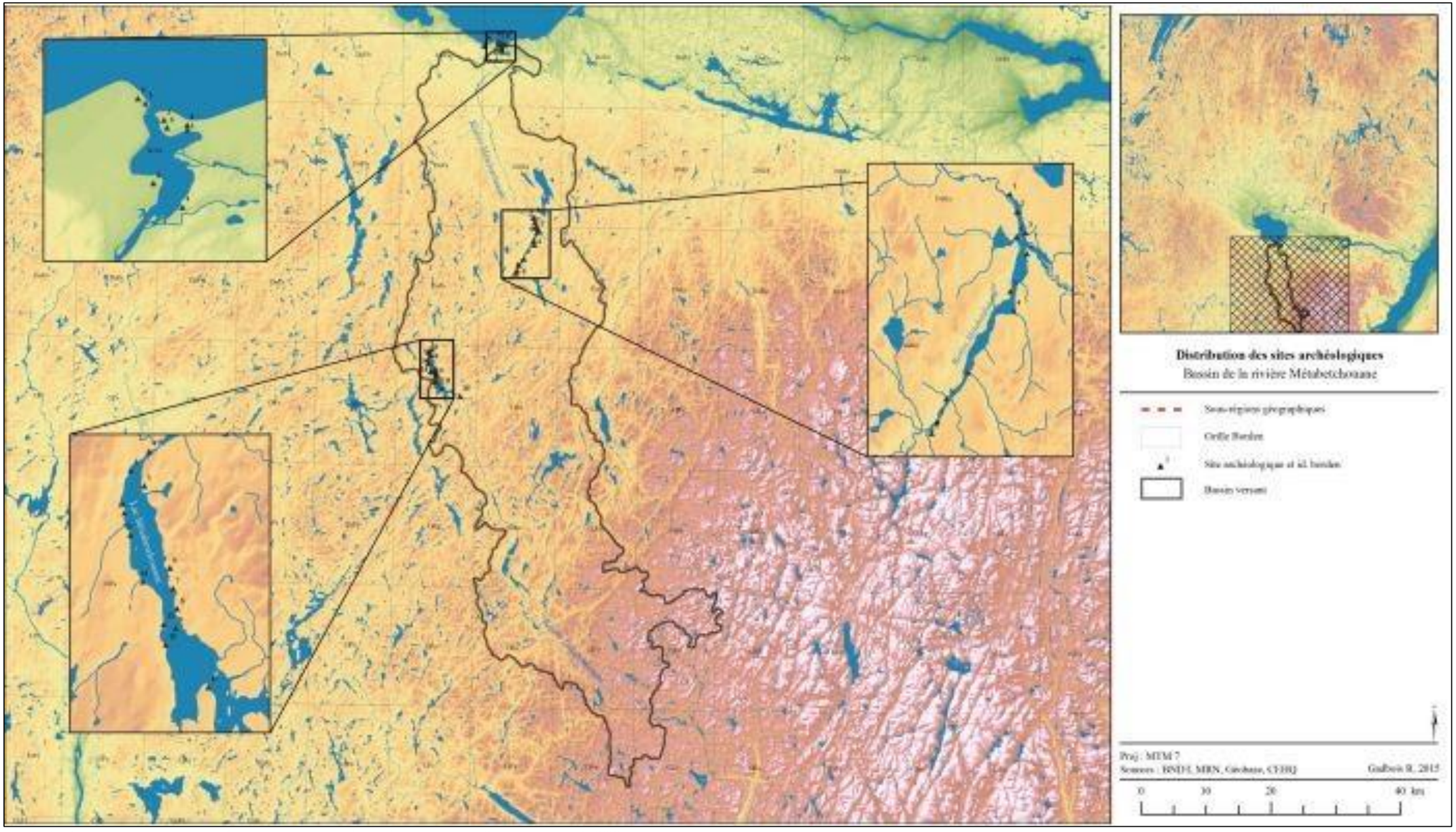
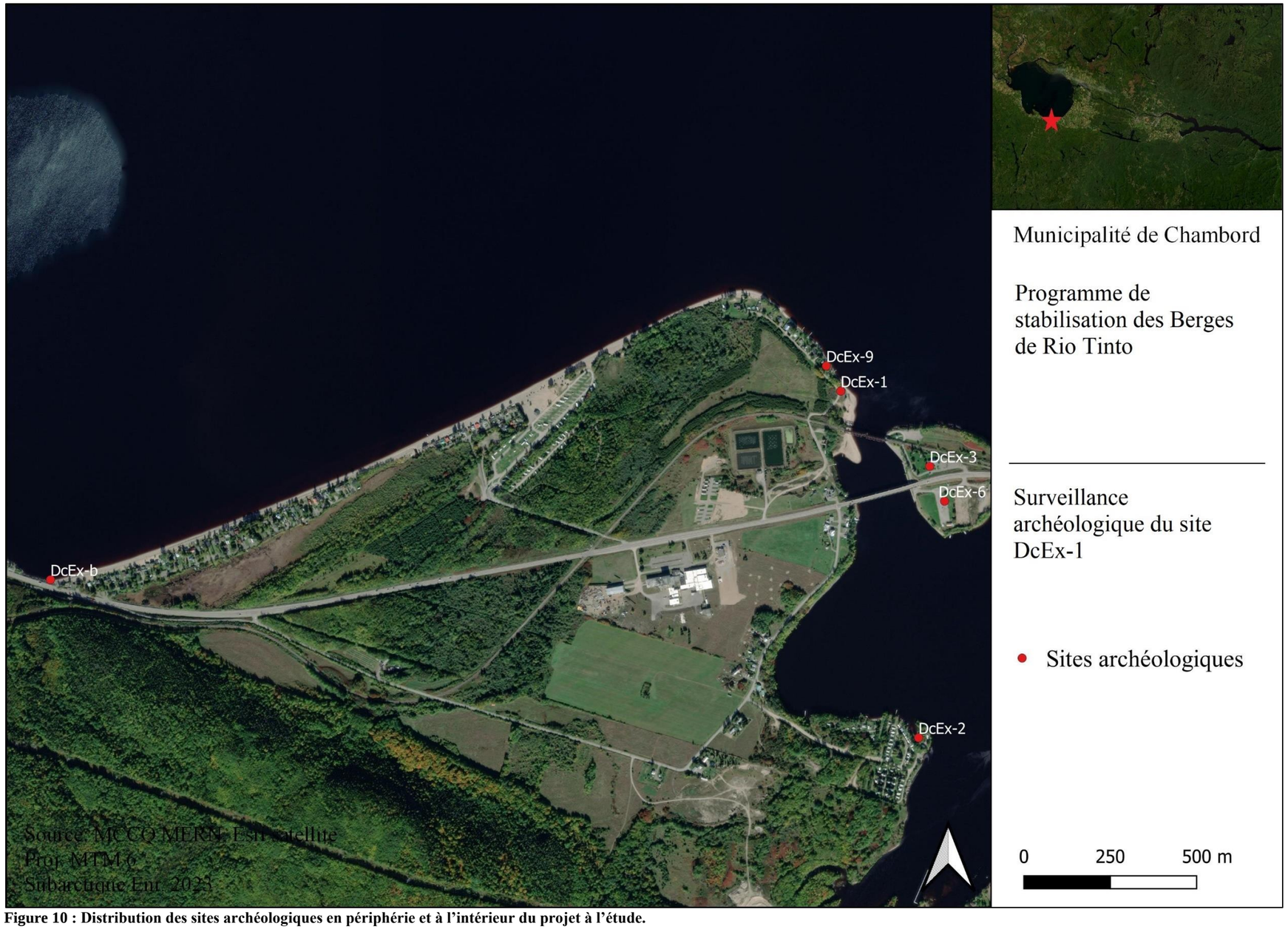


Figure 9 : Distribution des sites archéologiques sur la rivière Métabetchouane. (Source : Langevin 2020)



Municipalité de Chambord

Programme de stabilisation des Berges de Rio Tinto

Surveillance archéologique du site DcEx-1

- Sites archéologiques

0 250 500 m

Figure 10 : Distribution des sites archéologiques en périphérie et à l'intérieur du projet à l'étude.

UQA
LHASO
Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental

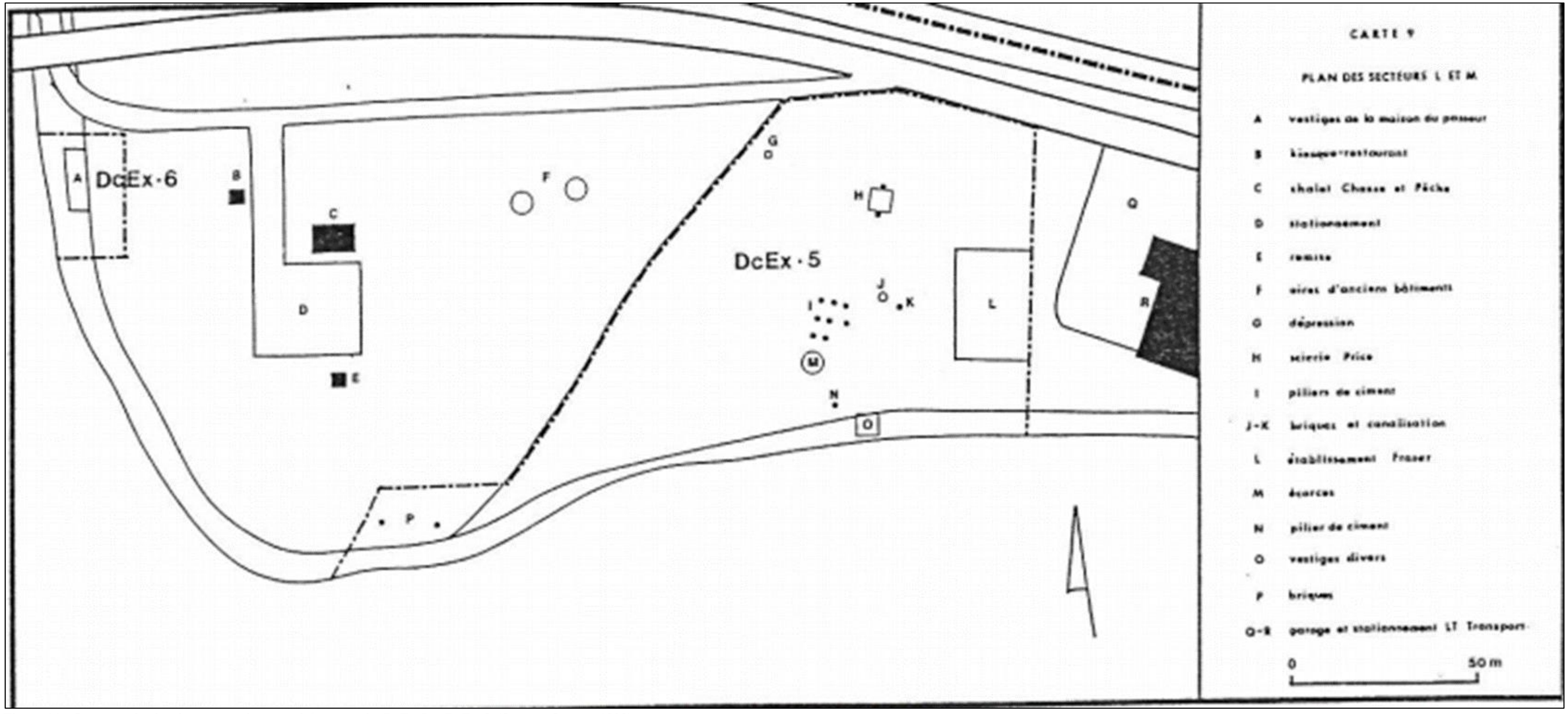


Figure 11 : Carte de distribution des vestiges localisés sur le site DcEx-5 et DcEx-6. (Source : Quesnel 1990)

8. Résultat de l'intervention archéologique

Dans le cadre du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean (PSBLSJ), le Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental (LHASO) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) s'est vu confier par Rio Tinto le mandat de procéder à la surveillance archéologique des travaux d'entretien temporaire du printemps 2023 sur le site DcEx-1 à Chambord.

Compte tenu de la forte érosion des berges du site classé DcEx-1, en lien avec le déplacement d'un muret de protection et de l'exposition conséquente du talus d'érosion aux vagues, une intervention d'urgence de la part du Programme de stabilisation des berges de Rio Tinto, en collaboration avec les archéologues de l'UQAC, a été autorisée par le MCCQ et ajoutée au calendrier 2023 du PSBLSJ. D'un commun accord, il fut convenu d'ajuster et de réinstaller le muret de protection en bois de manière temporaire, afin de mieux protéger le site classé (figure 13) en attendant qu'une solution pérenne soit étudiée.

L'intervention archéologique s'est tenue le 1er mai 2023. Afin de préserver l'intégrité du site archéologique, une surveillance s'est tenu lors des travaux de remise en place du muret déplacé.

Peu de travaux susceptibles de perturber le site ont été entrepris. En effet, le talus d'érosion n'était pas touché. Le mur a été installé en avant de celui-ci et les poteaux servant à le consolider ont été déposés sur la plage dans une zone érodée où ne se trouvait plus de substrat archéologique.

Quelques vestiges liés à la période de contact ont néanmoins été observés en surface dont un fragment de fourneau de pipe en argile fine cuite blanche ainsi qu'un fragment d'os de cuisson (figure 14).

Une autre intervention est prévue au printemps 2024 afin de consolider le muret de protection.

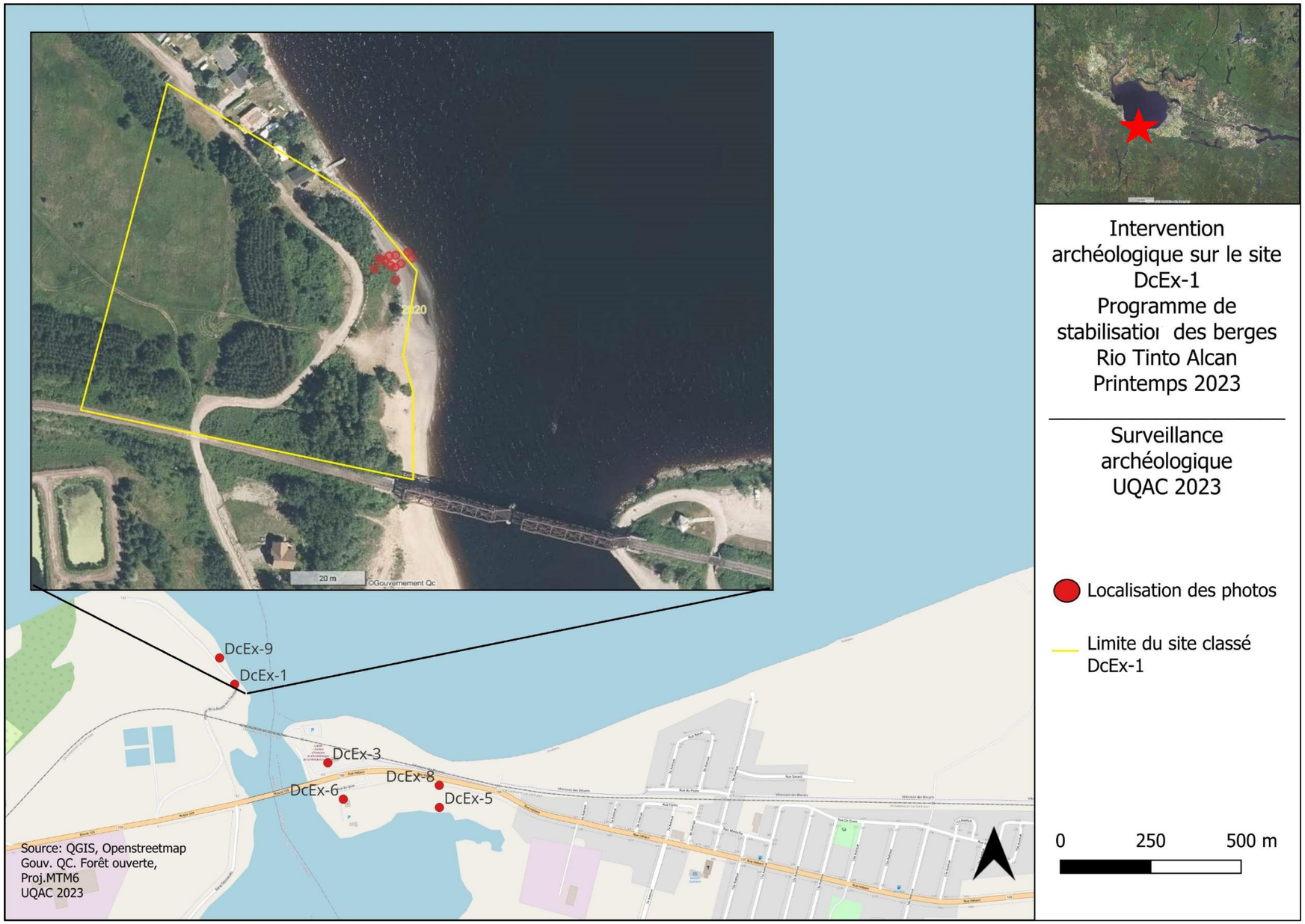


Figure 12 : **Surveillance archéologique du site DcEx-**1 (source de la carte : MCCQ. MERN, Forêt ouverte. Gouv. QC. Proj. MTM 6, LHASO 2024)**.**



Figure 13 : Installation du muret de bois pour protéger le site DcEx-1 de l'érosion.



Figure 14 : Les vestiges découverts en bas du talus en érosion.

8. Conclusion et recommandation

Le Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental (LHASO) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) s'est vu confier par le Programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean (PSBLSJ) de Rio Tinto le mandat de procéder à la surveillance archéologique des travaux d'entretien d'urgence du printemps 2023 sur le site DcEx-1 à Chambord.

Le déplacement par des vagues au cours de l'automne 2022 du muret de bois qui protégeait une portion du site classé DcEx-1 de l'érosion a nécessité au printemps 2023 une intervention d'urgence, autorisée par le MCCQ, de la part du PSBLSJ en collaboration avec les archéologues de l'UQAC. Les travaux archéologiques visaient à déterminer d'une part, l'état des lieux en termes d'intégrité et, deuxio, veiller à ce que le site DcEx-1 ne soit pas perturbé lors des travaux d'entretien d'urgence.

Bien que l'intervention du Programme de stabilisation des berges de Rio Tinto ait permis de réduire les risques d'érosion du site DcEx-1 en installant le muret de façon temporaire**, nous recommandons que ledit muret soit rapidement consolidé** afin d'optimiser la protection et l'intégrité du site DcEx-1 pour les années à venir.

Bibliographie

BERGER, J.-P. et J. Blouin; 2008 : *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 5b,c,d* – Colline ceinturant le lac Saint-Jean, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de l'analyse et de la diffusion des informations forestières et écologiques.

BOUCHARD, Russel. 1995, *Le dernier des Montagnais, de la préhistoire au début du XVIIIe siècle.* Vie et mort de la nation ilnu. Russel Bouchard, Chicoutimi, 211 p

CHAIX, L. et MÉNIEL, P. 2001. *Archéozoologie : Les animaux et l'archéologie.* Éd Errance, Paris, France, 239 p.

CHAMBERS, E.T.D. 1904, *Quebec, Lake St-John and the new route to the far-famed Saguenay*, New-York, Harper & Brothers Publishers, 62 p.

CRESPIEUL, François de, 1674 : *Relations inédites de la Nouvelle-France (1672-1679).*

DAWSON, Nelson-Martin. 2011, *Fourrures et forêts métissèrent les Montagnais*, Septentrion, Québec, 322 p.

DELAGE, Denis, 1985: *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-est*, 1600-1664 . Boréal Express, Montréal, 419 p.

DUFOUR, Laurent (supervision), *Album souvenir de Desbiens à l'occasion de son cinquantenaire*, municipalité de Desbiens, 1976, 31 p.

FORTIN, Joseph-Henri. 1967, *Archéologie au royaume du Saguenay. Sites du lac Saint-Jean. 1964-1967*. Rapport d'activités. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 153 p.

FORTIN, Marie-Josée, *Le site du poste de traite de Métabetchouan : rapport final de la recherche historique*, inédit, 1989, 74 pages.

GUITARD, Michelle. 1984, *Des fourrures pour le roi au poste de Métabetchouan, Lac-Saint-Jean*, Québec, MAC, 244 pages.

HOUDE-POIRIER, Myriane. 2014, *Écoulements glaciaires au Wisconsinien supérieur, déglaciation et variations du niveau marin relatif dans la région de Gaspé, Québec*, Mémoire, Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en géographie, 174 p.

JURDANT, Michel *et al*. 1972, *La carte écologique de la région du Saguenay−Lac-Saint-Jean.* Notice explicative. Vol. 1, L'environnement et ses ressources : identification, analyse et évaluation, Environnement Canada, Centre de recherche forestière des Laurentides, Rapport d'information, Q-F-X-31, 93 p.

PLOURDE, Noémie, Érik Langevin et Gisèle Piédalue, 2018 : *Fouille archéologique sur le site DdFb-18*, automne 2017, Mashteuiatsh, lac Saint-Jean, mars 2018, 116 p

LANGELIER, J.-C. 1898, *Industrie de la pulpe et du papier dans la région du Lac-Saint-Jean. Régions de Québec, du Lac-Saint-Jean, de Chicoutimi et de la Côte-Nord du Saint-Laurent : description des comtés arpentés, explorations de territoires et arpentage des rivières et des lacs, de 1889 à 1908*. Ministère des Terres et Forêts, Québec, p. 49-69.

LANGEVIN, Érik. 1993, *L'archéologie au Saguenay-Lac Saint-Jean: rétrospective et prospectives*. Ministère de la Culture, direction régionale du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, 44 p.

LANGEVIN, Érik, 2015 : *Un fjord, une rivière, un lac et des ruisseaux. Variabilité culturelle paléohistorique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Québec, Canada).* Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 763 p.

LANGEVIN, Érik, et Noémie Plourde, 2017 : «Du Piekouagamy au fleuve Saint-Laurent. La question des identités culturelles au cours de l'Archaïque supérieur sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay». Dans : BURDE, A. L. et C. CHAPDELAINE (édit.), *L'Archaïque au Québec, six millénaires d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec no 36, Montréal. p. 151-186.

LANGEVIN ET AUTRES, 2001, *De nouvelles fouilles sur le site DcEx-1, Intervention de l'été 2000, Rivière Métabetchouane, Chambord, Lac-Saint-Jean.* Volume 1, Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi, 151 pages.

LEDUC, ERIC. 2016, *Le quaternaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec : Cartographie, sédimentologie, modélisation de l'extension marine et paléogéographie, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en géographie, Université du Québec à Montréal, 185 p.

LASALLE, Pierre, Ghismont Martineau et Luc Chauvin, 1977 : *Morphologie, Stratigraphie et déglaciation dans la région de la Beauce, Mont Notre Dame, Parc des Laurentides*, La division, ministère des Richesses naturelle, 74 p.

MARSAN, André, et Associés. 1983, *Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social. Le milieu, le phénomène d'érosion et l'analyse de gestion des niveaux du lac.* Tome 1, ALCAN, Programme de stabilisation des berges d'Alcan, Montréal, 262 P.

MURRAY, W.H.H., 1888: The Doom of Mamelons, a Legend of the Saguenay, with a Description and Map of the Lake St-John and Saguenay Region. Québec.

PARENT, Michel, et al. 1885, « Paléogéographie du Québec méridional entre 12,500 et 8000 ans BP. » *Recherches amérindiennes au Québec*, col. XV (1-2), 1pp. 17-37.

QUESNEL, Annie, 1990, *Inventaire des sites archéologique DcEx-3, DcEx-5, DcEx-6 et DcEx-8*, Rapport archéologique, Desbiens, Lac Saint-Jean. Québec, 84 pages.

RICHARD, Pierre J.H., 1973 : “Histoire postglaciaire comparée de la végétation dans deux localités au nord du parc des Laurentides, Québec.”, Le Naturaliste Canadien, vol 100 : 577-590.

RICHARD, Pierre J.H., 1985 : “Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans A.A., l'habitabilité dans un milieu changeant”. Recherches Amérindiennes au Québec, vol. XV (1-2) : 39-56

SAVARD, Germain et Claudette CORMIER. 1995, *Liste annotée des oiseaux du Saguenay−Lac-Saint-Jean*. Club des ornithologues amateurs du Saguenay--Lac-Saint-Jean, Jonquière, 175 p.

SIFA. 1996, Système *d'information sur la faune aquatique*, Ministère de l'Environnement et de la Faune, dossiers de lacs.

TALBOT, Jean et André LAPOINTE. *Population de poissons du lac Saint-Jean.* Ministère du Loisir, Chasse et Pêche, SAEF-02, 1978, 52 p.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI. « Épisode de la mer Laflamme», carte prise dans l’Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sous la direction de Majella Gauthier**,** Réal Daigneault, Unité d’enseignement en Sciences de la Terre, Département des Sciences Appliquées, UQAC.

WRIGHT, James V. 1995, *A History of the Native People of Canada*, Collection Mercure 152, volume 1 (10 000-1000 B.C.). Canadian Museum of Civilisation, Ottawa, 564 p.

Ressources électroniques

BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE EN ARCHÉOLOGIE, *Culture et communications du Québec*, [en ligne], https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/,

BANQ SAGUENAY, *Bibliothèque et archives nationales du Québec*, [en ligne], https://numerique.banq.qc.ca/ Consulté le 15 février 2022.

Géoctopus, *Groupe Conseil Nutshimit-Nippour* [en ligne], consulté le 29 mars 2023, http://www.geoctopus.com

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, « Portail régional de l’eau, Saguenay-Lac-Saint-Jean (région administrative 02) », Ministère de l’environnement et de la lutte contre les changements climatiques, consultation 07 février 2022, [En ligne], https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/regions/region02

GREFFE DE L’ARPENTEUR GÉNÉRAL, *Énergie et Ressources naturelles du Québec* [en ligne], https://appli.mern.gouv.qc.ca/Gagq/CarteInteractive/Bureau?g=2b739d1c-c2a1-40c4-bf48-2d21e97539f6

INSTITUE DE RECHERCHER ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGRONOMIE, *Études pédologiques,* [en ligne], Consulté le 07 février 2022, https://www.irda.qc.ca/fr/services/protection-ressources/sante-sols/information-sols/etudes-pedologiques

PORTAIL MSP, Ministère de la Culture et des Communications, [en ligne], https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/, Consulté le 13 février 2022,

SIMARD, Jocelyn, Desbiens123, consultation le 13 février 2022 [En ligne], http://www.desbiens123.ca/desbiens/recits/moulin_price/)

Annexe 1 : catalogue photo

# Photo carte	# Photo	Direction	Description	Point GPS
0	1682936702173.jpg	Sud-ouest	Environnement	-71.966476748.422055
1	1682936726361.jpg	Sud-ouest	Idem	-71.966451148.422027799999995
2	1682936758146.jpg	Ouest	Idem	-71.966560948.4220416
3	1682936782636.jpg	Sud-Ouest	Idem	-71.966612748.422039799999999
4	1682936803000.jpg	Plongé Ouest	Idem	-71.966682448.422023400000003
5	1682936828482.jpg	Sud-Est	Idem	-71.966645748.4220177
6	1682937099374.jpg	Vers l'est	Idem	-71.966564348.421923899999996
7	1682937483256.jpg	Plongé	Érosion	-71.966715848.4219784
8	1682942291019.jpg	Sud-est	Installation du muret	-71.966525248.4220014
9	1682944331425.jpg	Sud-ouest	Talus d'érosion	-71.966601348.421997299999999

10	1682944346187.jpg	Sud-ouest	Idem	-71.96656948.421984899999984

Annexe 2 : photo


1682937099374


1682937483256


1682942291019


1682944331425


1682944346187


1682936702173


1682936726361

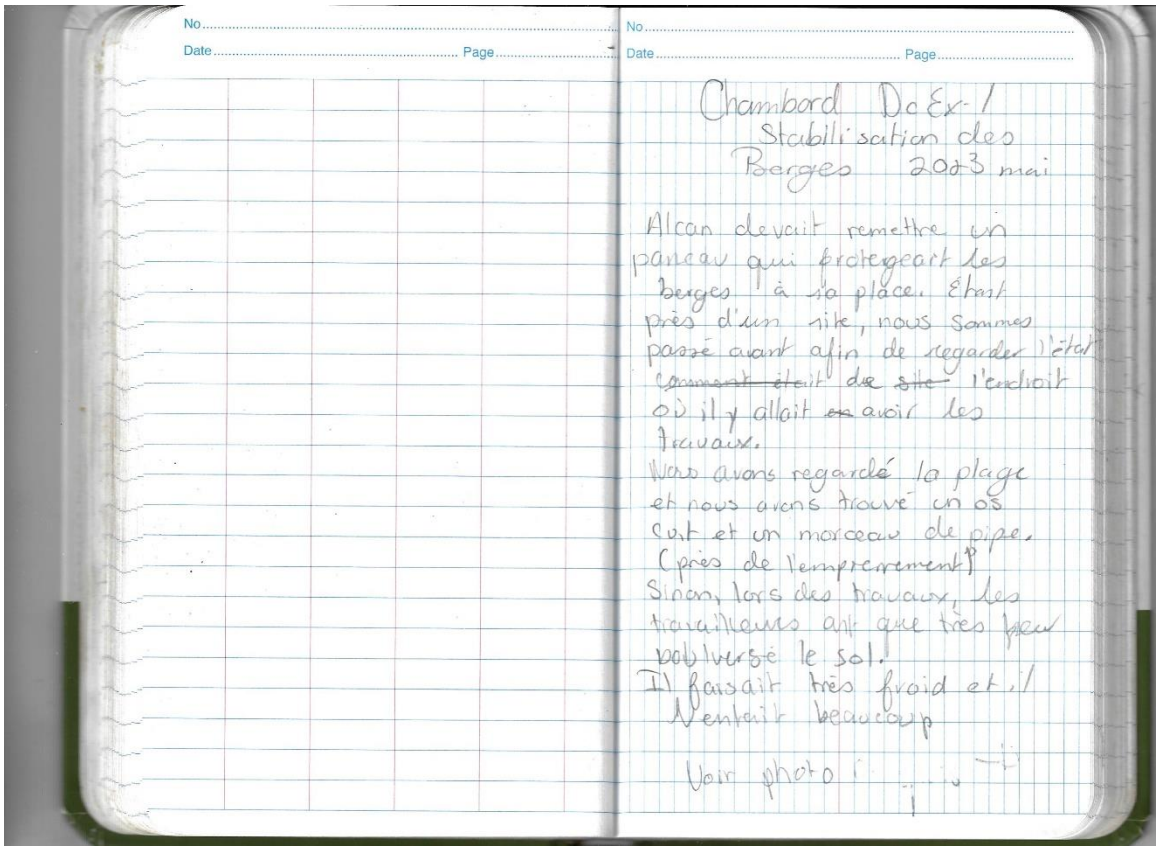

1682936758146


1682936782636


1682936803000


1682936828482

Annexe 3 : note de terrain



No.....
Date..... Page.....

Chambord Do Ex-1
Stabilisation des
Berges 2023 mai

Alcan devait remettre un
panneau qui protegeait les
berges à sa place. Étant
près d'un site, nous sommes
passé avant afin de regarder l'état
~~comment était le site~~ l'endroit
où il y allait ~~en~~ avoir les
travaux.
Nous avons regardé la plage
et nous avons trouvé un os
cuit et un morceau de pipe.
(près de l'empierrement)
Sinon, lors des travaux, les
travailleurs ont que très peu
bouleversé le sol.
Il faisait très froid et il
ventait beaucoup

Voir photo

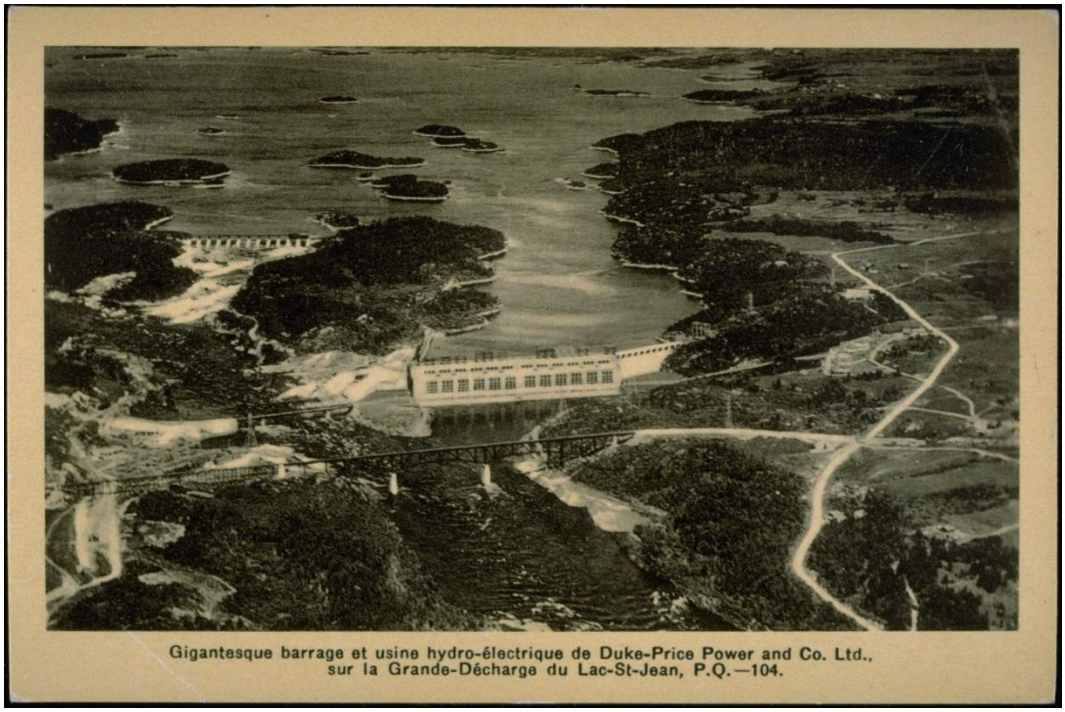
Annexe 4 : Limite du site classé



Inventaire archéologique 2023

Travaux d'aménagement à l'évacuateur #4

La Grande Décharge
Alma
Rapport final



Noémie Plourde, Jany-Claude Bouchard et Érik Langevin
Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique Oriental (LHASO)
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
Permis no. 23-UQAC-05 **Février 2024**

Photo : Barrage de la Grande Décharge (vers le nord-ouest), Source : BANQ numérique, Roberval :J. E. Chabot, Photographe, 0002631706.

RIO-TINTO

Inventaires archéologiques
Travaux d'aménagement à l'évacuateur #4
Année 2023

Permis de recherche archéologique au Québec : 23-UQAC-05

Interventions supervisées par :
Noémie Plourde, Jany-Claude Bouchard et Érik Langevin, archéologues

Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental,
Université du Québec à Chicoutimi
555, Boulevard de l'Université
Saguenay, Qc
G7H 2B1
Téléphone : 418-545-5011 poste : 5503
Adresse de courriel : erik_langevin@uqac.ca

Février 2024

Équipe de réalisation

Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental de l'Université du Québec à Chicoutimi

Érik Langevin	Archéologue, chargé de projet
Noémie Plourde	Archéologue, chargée d'intervention,
Jany-Claude Bouchard	Archéologue, assistante de terrain
Marc-André Béchard	Archéologue, technicien sénior
Véronique Duguay	Archéologue, technicienne intermédiaire
Virginie Boissonneault	Archéologue, technicienne intermédiaire
Joshwa Bossum	Archéologue, technicien junior
William Savard	Archéologue, technicien apprenti
Chantale Bolduc	Archéologue, technicienne apprentie

Table des matières

Équipe de réalisation 4
Sommaire 8
1.Introduction 9
2.Localisation générale 9
3.Méthodologie 11
3.1 Inventaire 11
3.2 Laboratoire 13
4.Contexte géographique et environnemental 14
4.1 Région écologique 14
4.2 La paléogéographie (tiré de Plourde, 2022) 14
5. État des connaissances archéologiques 19
6.Milieu humain 22
6.1 La période paléohistorique (du début de l'occupation humaine jusqu'à Cartier) ... 22
6.2 Période protohistorique 24
6.3 Période historique 25
6.4 Historique du projet à l'étude 27
7. Résultat de l'intervention 31
7.1 Secteur 1 34
7.2 Secteur 2 34
8. Discussion et recommandation 41
9. Conclusion 42
Bibliographie 43
Annexe 1 : Catalogue photo 46
Annexe 2 : Photo sondage et coordonnées GPS 71
Annexe 3 : Photos environnements et sondages 81
Annexe 4 : Notes de terrain 90

Liste des figures

Figure 1 : Localisation générale de l'intervention archéologique à l'évacuateur #4 dans la municipalité d'Alma. 10

Figure 2 : Étendue maximale, profondeur et isobases des paléorivages de la Mer de Laflamme dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. (Source : Leduc 2016 , p.135).. 17

Figure 3 : Schéma de la déglaciation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, répartition de séquences fluvioglaciaires superficielles et enfouies et des sédiments glaciolacustres.... 18

Figure 4 : Distribution des sites archéologiques à l'embouchure de la Petite et Grande Décharge 20

Figure 5 : Sites archéologiques en périphérie de l'intervention archéologique 2022..... 21

Figure 6 : La dalle humide construite sous Peter McCleod vers 1856. (Source : http://www.desbiens123.net/bersim/genealogie/histlacsjean/slide.htm) 28

Figure 7 : La centrale hydroélectrique de Duke Price Power Co. Ltd et une partie de la rivière Grande-Décharge où un pont de fer est en construction (entre 1923 et 1925). (Source : Fonds La Presse - Archives nationales à Montréal, Cote : P833,S3,D519 , https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4167185)..... 30

Figure 8 : Distribution des sondages à l'intérieur des limites des travaux prévus par Rio Tinto. 32

Figure 9 : Distribution des sondages avec le profil topographique. 33

Figure 10 : Environnement rencontré dans le secteur 1. 35

Figure 11 : Séquence pédologique du sondage 7. 36

Figure 12: Séquence pédologique du sondage 16. 37

Figure 13 : Environnement rencontré dans le secteur 2. 38

Figure 14 : Séquence pédologique du sondage 74. 39

Figure 15 : Séquence pédologique du sondage 156. 40

Liste des tableaux

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique 8

Tableau 2 : Ventilation des données écologiques du projet d'aménagement à l'évacuateur #4 pour Rio Tinto. 14

Tableau 3 : Description du secteur inventorié. 31

Sommaire

Le laboratoire d'archéologie et d'histoire du subarctique Oriental de l'Université du Québec à Chicoutimi s'est vu confier par Rio Tinto Alcan le mandat de procéder à un inventaire archéologique dans le cadre de la poursuite des travaux d'aménagement effectué à l'évacuateur #4 à la Grande Décharge dans la municipalité d'Alma.

Projet	Municipalité	MRC	Type d'intervention	Superficie (km^2)	Nombre de sondages réalisés	Date de réalisation	Résultat
Travaux à l'évacuateur 4 Rio Tinto (suite 2023)	Alma	Lac-Saint-Jean-Est	Inventaire par sondages Inspection visuelle	+/- 0,0179 km²	218 sondages	13 novembre au 15 novembre 2023	Négatif

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique

Les travaux archéologiques visaient à déterminer d'une part, l'état des lieux en termes d'intégrité et, deuxio, en cas de découverte, s'assurer que le patrimoine archéologique serait sauvegardé.

D'une superficie approximative de 0,0179 km², le lieu d'intervention divisé en deux secteurs a fait l'objet d'une inspection visuelle systématique au sein duquel 218 sondages exploratoires furent effectués. Aucun bien ou nouveau site n'a été identifié lors de l'inventaire.

Les résultats de l'expertise archéologique permettent de recommander à Rio Tinto Alcan de procéder aux travaux d'aménagement à l'évacuateur #4 de la Grande Décharge prévu **sans contrainte du point de vue de l'archéologie.**

1.Introduction

Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique du projet d'aménagement à l'évacuateur #4 de la Grande Décharge au courant de l'automne 2023. Ce présent mandat a été effectué pour le compte Rio Tinto Alcan dans la municipalité d'Alma.

Les travaux effectués dans le cadre du projet d'aménagement de l'évacuateur #4 de Rio Tinto sont assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en vertu des articles 31.1 et suivants de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) (L.R.Q. c.Q-2) et de l'article 2 du règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q. r.9).

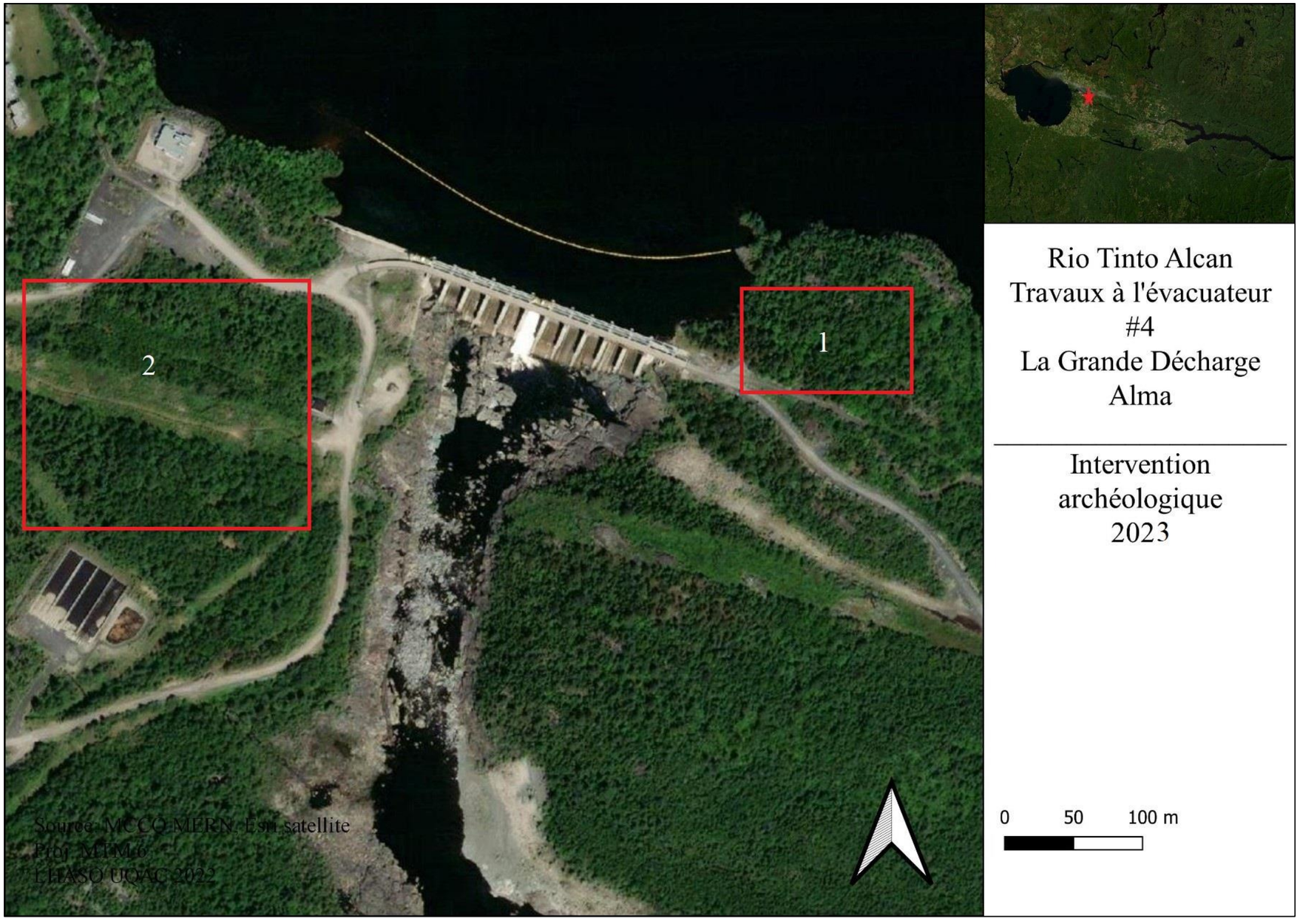
La LQE stipule, aux articles 31.1, que les sites archéologiques et historiques ainsi que les biens culturels doivent être considérés à titre de paramètres d'analyses dans l'étude d'impact sur l'environnement. Le règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts précise que l'étude d'impact peut traiter les aspects des inventaires qualitatifs et quantitatifs du patrimoine culturel, archéologique et historique du milieu visé par le projet d'aménagement (section III, art. 3b).

C'est dans ce contexte que le Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a été mandaté pour procéder à l'inventaire du secteur touché par les travaux. L'intervention archéologique consiste à un inventaire archéologique et une inspection visuelle du secteur concerné. Elle s'est déroulée le 23 juin 2022.

2.Localisation générale

Le secteur à l'étude se situe à proximité du déversoir de l'évacuateur #4 de la Grande décharge dans la municipalité d'Alma. La Grande et la Petite Décharge sont les deux seuls exutoires, sommes toutes étroits, du lac Saint-Jean alors que ce dernier est nourri de plusieurs rivières à fort débit (Langevin 2020). Cet état de fait explique que même avant la construction du barrage en 1926, le niveau du lac pouvait atteindre jusqu'à plus de 7 mètres lors de la crue printanière (Langevin 2020).

Le nom de la ville d'Alma où se site le projet, fut d'abord attribué à l'île qui se trouve à la jonction entre la Petite et la Grande Décharge (Alma, https://toponymie.gouv.qc.ca/).



Rio Tinto Alcan
Travaux à l'évacuateur
#4
La Grande Décharge
Alma

Intervention
archéologique
2023

0 50 100 m

Figure 1 : Localisation générale de l'intervention archéologique à l'évacuateur #4 dans la municipalité d'Alma.

3.Méthodologie

3.1 Inventaire

La méthodologie prescrite est la suivante:

- préalablement à la réalisation d'un inventaire archéologique, consulter les **sources** documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques paléohistoriques et historiques connus, à proximité et dans l'emprise du projet de construction;
- préalablement à la réalisation d'un inventaire archéologique, consulter les sources documentaires ayant trait à la période historique, tant euro-canadienne qu'amérindienne, pour fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un ou plusieurs rapports d'inventaires archéologiques;
- préalablement à la réalisation d'un inventaire archéologique, consulter les sources documentaires concernant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine.

Les techniques d'inventaire prescrites sont les suivantes :

- les puits de sondage sont distribués selon une grille d'échantillonnage qui espacera chaque sondage d'une distance d'au maximum 10 à 15 mètres entre eux, sur chaque alignement de sondages, ceux-ci étant distancés d'environ 10 à 15 mètres les uns des autres. Toutes les superficies propices à la réalisation de sondages archéologiques doivent être l'objet de sondages systématiquement disposés;
- chaque puits de sondage archéologique couvrira une superficie minimale de 900 cm2;
- l'inventaire archéologique qui est effectué par l'excavation de puits de sondage réalisé à la pelle exige une vérification minutieuse du contenu à la truelle, une déstructuration du couvert végétal et organique superficiel, l'atteinte d'un niveau de sol considéré stérile et la consignation de toutes les informations pertinentes relatives à chaque puits de sondage;
- lorsque des biens archéologiques sont mis au jour par sondages ou observés en surface, des sondages supplémentaires sont pratiqués en périphérie à une distance maximale de 5 m l'un de l'autre afin de déterminer l'étendue et l'importance du ou des sites archéologiques découverts,
- les sondages supplémentaires réalisés en périphérie d'un sondage positif seront de 50 cm par 50 cm et seront excavés à la truelle;

- la profondeur maximale de chaque puits de sondage est habituellement déterminée par la couche de sol identifiée comme étant archéologiquement stérile et naturelle;
- les biens archéologiques identifiés dans les sondages exploratoires seront localisés par rapport à la couche de sol de référence;
- tous les outils et fragments d'outils paléohistoriques identifiés dans les sondages d'évaluation seront localisés horizontalement et verticalement par rapport à un point de référence;
- les éclats et déchets de taille de la pierre seront localisés par quadrant, à l'intérieur de chaque sondage et en rapport avec la stratigraphie réelle ou arbitraire;
- les biens archéologiques de la période historique seront localisés individuellement ou en lots, selon leur nombre et leur importance;
- les traces d'aménagements seront localisées individuellement et les biens archéologiques leur étant associés seront identifiés par rapport à celles-ci;
- toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographies nécessaires à la compréhension des biens archéologiques seront prises;
- tous les échantillons de sol, de charbon de bois et autre matériel organique, ou de toute autre matière nécessaire à la compréhension d'éventuels sites seront prélevés adéquatement au cours des travaux;
- tous les sondages positifs seront précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain à partir d'un point de référence identifiable ;
- tous les sondages pratiqués seront comptabilisés ; sondages archéologiques positifs et négatifs différenciés;
- l'orientation et l'emplacement des alignements de sondages seront reportés, à titre illustratif, sur un plan adéquat (plan de construction);
- lorsque des « collectes de surface » de biens archéologiques paléohistoriques doivent être effectuées, les outils et fragments d'outils seront localisés individuellement, suite à l'implantation d'un quadrillage. Les éclats et déchets de taille seront prélevés par quadrant;
- dans les cas d'implantation d'un quadrillage ou d'alignements d'orientation de sondages, un plan de référence sera préparé et joint au rapport
- tous les sondages archéologiques seront obligatoirement remblayés;
- tout aménagement, structure ou organisation de l'espace de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, fera l'objet d'une description détaillée,

d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;

- tous les relevés photographiques seront réalisés sous forme d'enregistrement électroniquement numérisé;

le cas échéant, des mesures de protection, de sauvetage, de fouille ou de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans l'emprise du projet seront proposées, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques éventuellement identifiés ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux devant être effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.

3.2 Laboratoire

- Les biens archéologiques recueillis seront lavés, nettoyés et empaquetés dans des sachets de polyéthylène transparents, suivant les normes généralement appliquées;
- les biens archéologiques organiques (os, bois, charbon de bois, graisse, etc.) seront traités ou séchés, suivant le cas, préalablement à l'empaquetage;
- tous les outils et fragments d'outils façonnés, les éclats retouchés ou utilisés de la période paléohistorique et les biens archéologiques de la période historique seront identifiés par le code « Borden » attribué au site de provenance avec un numéro de référence sur billet « flottant », à l'intérieur d'un sachet;
- l'identification préliminaire de la matière première sera effectuée, ainsi que celle de la typologie morphologique des outils et le comptage des outils et des éclats de la période paléohistorique et des artefacts de la période historique, selon leur classification;
- les résultats cumulatifs, quantitatifs et qualitatifs seront reportés au rapport sous forme de tableau, en fonction des sites archéologiques et des périodes chronologiques identifiées;
- un catalogue des informations relatives aux données de localisation des biens archéologiques prélevés sera produit.

4.Contexte géographique et environnemental

4.1 Région écologique

Les secteurs à l'étude se situent dans la région écologique des plaines du lac Saint-Jean et du Saguenay. Cette région englobe l'ensemble des plaines autour de lac Saint-Jean jusqu'à l'intersection de la rivière Saguenay, près de Cap-Ouest. Il se trouve dans une zone de végétation tempérée nordique dont le domaine bioclimatique est la sapinière à bouleau jaune. (Blouin et Berger 2008).

Projet	Région écologique	Unité de paysage	District écologique	Référence
Inventaire Évacuateur #4 Rio Tinto Alcan	4e Plaine du lac Saint-Jean et du Saguenay	60 Plaine du lac Saint-Jean	60P008 Plaine de la rivière Taillon	Blouin et Berger ; 2008

Tableau 2 : Ventilation des données écologiques du projet d'aménagement à l'évacuateur #4 pour Rio Tinto.

4.2 La paléogéographie (tiré de Plourde, 2022)

La dernière période glaciaire est connue au Québec sous le nom du Wisconsinien supérieur. Localement, cet épisode glaciaire est, entre autres, marqué par la présence simultanée de « l'Inlandsis Laurentidien et de calottes glaciaires régionales dans la région du Golfe du Saint-Laurent » (Houde-Poirier, 2014, p.6). À son extension maximum, autour de 18 000 AA, l'Inlandsis Laurentidien était composé de trois « dômes coalescents » qui couvraient une majorité du territoire québécois ainsi qu'une partie du Canada et des États-Unis (Leduc 2016, p.140). Seuls quelques sommets pointaient au-dessus de cette énorme mer de glace qui pouvait atteindre jusqu'à trois km d'épaisseur (Leduc 2016, p.140).

Suivant son extension optimale, on assiste à un réchauffement climatique à l'échelle globale. L'immense étendue de glace qu'est l'Inlandsis Laurentidien entame alors son lent retrait vers le nord jusqu'à sa disparition complète lors de l'Holocène, vers 6000 AA. (Leduc 2016, p.142) (Figure 3).

Au Québec, le retrait de l'Inlandsis Laurentidien franchit la région du lac Mégantic autour de 13 000 AA pour atteindre la rive sud du Saint-Laurent autour de 12 700 A.A. (Leduc 2016, p.142). Vers 12 000 A.A., la marge inférieure de l'Inlandsis se situait le long de la rive nord de la vallée du Saint-Laurent. Un millénaire plus tard, le front se situait au

sud-est de la réserve faunique des Laurentides et à l'extrémité est de l'embouchure de la rivière Saguenay. Vers 10 000 A.A., l'Inlandsis ne couvrait plus que la partie nord-ouest du lac Saint-Jean (Langevin 2020).

La cartographie des dépôts meubles du Saguenay-Lac-Saint-Jean indique que le retrait glaciaire de la région se serait effectué selon trois séquences distinctes (Leduc 2016). La première période se situe entre 10 500 AA et 10 000 AA (Leduc 2016, p.146). Cet épisode est marqué par une accélération du retrait de l'Inlandsis Laurentidien. Alors que le front du glacier atteint le sud-est du territoire, le sud du Lac-Saint-Jean dû attendre que le front du glacier atteigne le lac des Commissaires avant que ne commence sa déglaciation. (Leduc 2016, p147). Quant au territoire qui se trouve au nord de la rivière Saguenay, ce sont les monts Valin qui vont être libérés en premier de l'épais manteau de glace. L'Inlandsis effectue alors son retrait en direction nord-ouest.

Déjà autour de 10 000 ans, les parcelles des basses terres fraîchement libérées des glaces sont submergées par la mer de Laflamme. Celle-ci commence même à s'étendre graduellement à tout le fjord du Saguenay. Les deltas glaciomarins révèlent que la mer de Laflamme atteint l'altitude maximum de 137 m dans la région de Petit-Saguenay, 166 m dans la vallée de la rivière Sainte-Marguerite et de 168 m près de la Baie des Ha! Ha!. (Leduc 2016 p.150). C'est également le début de la seconde séquence qui se situe, toujours selon Leduc entre 10 000 et 9 600 A.A. Cette période est caractérisée principalement par le retrait de « la marge glaciaire des hautes terres au sud du Lac-Saint-Jean ». C'est également à cette période que se forment certaines terrasses de kame comme celle de Desbiens.

La dernière période identifiée par Leduc est celle de 9 600 à 8 500 A.A. proposée comme séquence finale de la déglaciation. En somme, c'est le retrait total de cette immense étendue de glace du territoire du Saguenay Lac-Saint-Jean dans un mouvement nord-ouest et nord, nord-ouest. Alors qu'autour de 9 600 l'altitude maximale de la Mer Laflamme atteignait 170 m près de Bagotville et 190 m près du village de l'Ascension, son altitude maximale atteindra jusqu'à 216 m au nord du territoire suite à la phase finale du retrait de l'Inlandsis Laurentidien.

Autour de 6000 A.A., les glaces ne couvrent plus que 70 000 km2 de l'Ungava et on remarque une hausse de température de 1 à 2° de plus lors de la saison estivale comparativement à aujourd'hui. Le pin blanc et la pruche dominent la flore du Québec méridionale tout comme c'est le cas dans les provinces de l'est (Richard et Grondin 2009). On dénombrait également beaucoup plus de bouleaux blancs dans les pessières et les sapinières mésiques qu'aujourd'hui (Richard et Grondin 2009).

La fonte des glaciers est la cause de nombreux phénomènes naturels dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Notamment, le mouvement des avancées et des reculs des glaces a grandement contribué à façonner le paysage actuel en surcreusant les vallées (Plourde, Langevin et Piédalue 2018). L'important volume d'eau qu'a provoqué la fonte a favorisé l'apport de divers dépôts de sédiments qui se sont étendus en plaine d'épandage à maints

endroits sur la région. Le socle rocheux en bordure des basses terres (Hydro-Québec 2002), ainsi que les chutes de la rivière Ouiatchouan qui présentent une dénivellation de 72 mètres, ne sont que quelques-uns des témoignages de la couverture de glace qui a longtemps recouvert la région (Figures 3 et 4).

De la fonte de l'Inlandsis résulte également un réseau hydrographique qui va évoluer dans le temps et l'espace. De nombreux lacs et rivières formés lors du retrait vont totalement disparaitre au fil du temps. On assiste alors à des modifications profondes du réseau hydrographique.

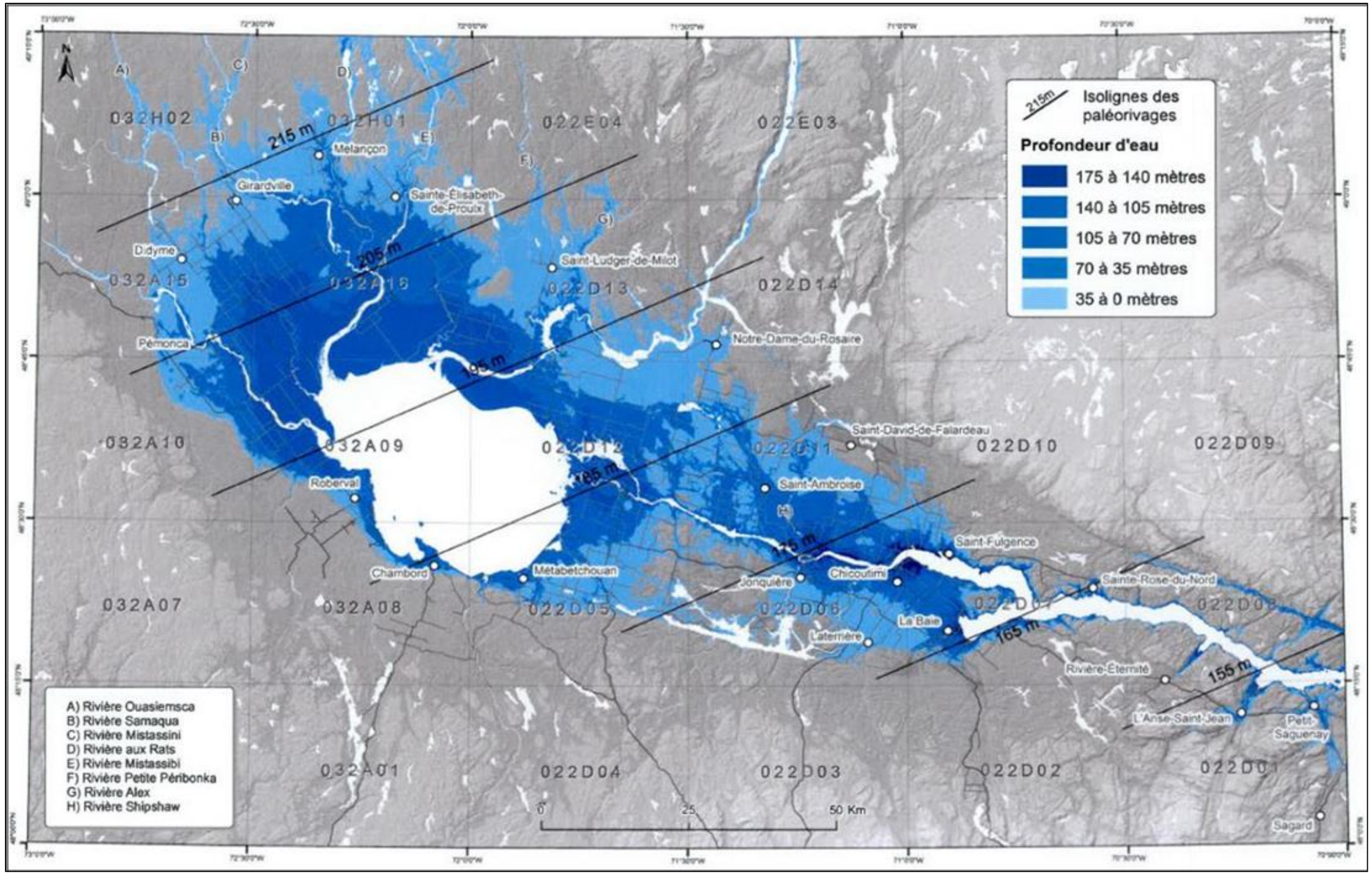


Figure 2 : Étendue maximale, profondeur et isobases des paléorivages de la Mer de Laflamme dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. (Source : Leduc 2016 , p.135)

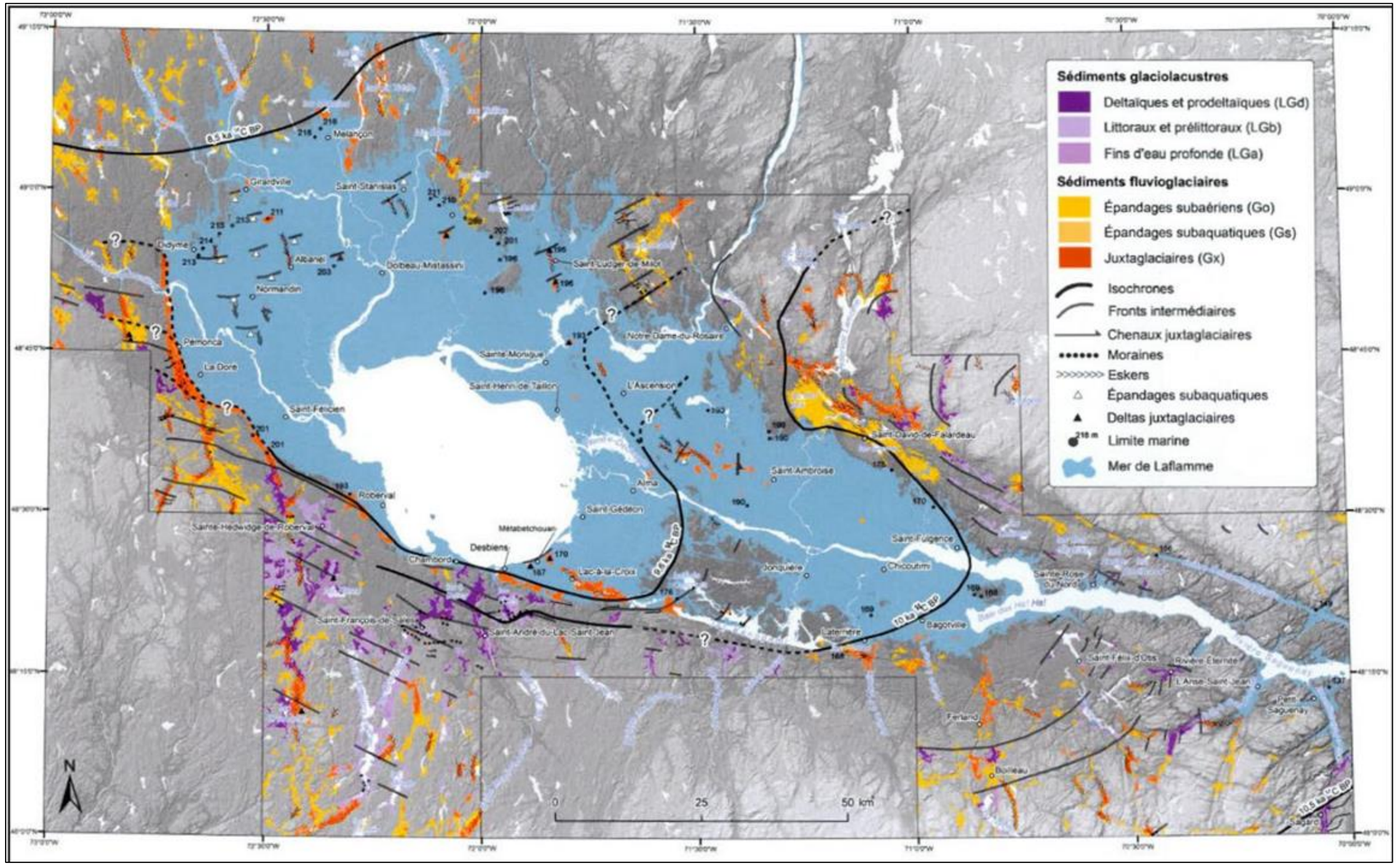


Figure 3 : Schéma de la déglaciation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, répartition de séquences fluvioglaciaires superficielles et enfouies et des sédiments glaciolacustres.
(Source : Leduc 2016, p.48)

5. État des connaissances archéologiques

Selon les données actuelles, 31 sites archéologiques se trouvent à l'embouchure de la Grande et la Petite Décharge. La grande majorité du matériel recueilli (30/31) provient de collecte de surface. En l'absence de contexte archéologique fiable, les témoins diagnostiques et les types de matières premières peuvent être déterminants afin d'établir une chronologie relative (Plourde, 2022).

De tous ces sites, 16 présentent des vestiges qui témoigne d'une occupation initiale entre 5000 et 3000 ans A.A. Quelques composantes du site DdEw-12 semblent même indiquer une occupation pouvant aller au-delà de 5000 ans A.A. comme le démontre la présence d'outils polis associés à des pointes de projectile aux formes typologiquement assignables à cette période de la paléohistoire (Langevin, 2020).

Seul le site DdEw-12 présente une occupation des lieux lors de la période suivante (3000 A.A à 450 AA). Encore une fois, de nombreuses pointes de jet associées a des vestiges types démontre une présence au Sylvicole inférieur, soit de 3000 A.A à 2400 A.A.. L'occupation se poursuit lors du millénaire suivant caractérisé par l'apparition de divers styles de poterie couplée par la présence de témoins diagnostiques lithiques (Langevin, 2020, p.173). Les occupants de la Grande et la Petite Décharge semblent abandonner les sites à la fin de la période (1000 A.A. à 450 A.A.). Du moins, c'est ce qu'indique données archéologiques recueillies à ce jour.

Le site archéologique (figure 5) le plus proche de la zone d'étude fut découvert en 1996 lors d'une campagne d'inventaire dans le cadre du projet d'implantation de l'usine d'électrolyse d'alumine d'Alma (Arkéos, 1996). Il s'agit d'un site de surface de nature paléohistorique indéterminé. Un assemblage de 56 éclats de tailles de pierre parmi lesquelles se trouvaient 53 vestiges en quartz et trois en quartzite de Mistassini. La majorité des vestiges furent découverts en surface, possiblement mis au jour par le vent et/ou par excavation à la pelle mécanique. Se situant dans une sablière, le site fut considéré comme détruit (Arkéos, 1996, p.50).

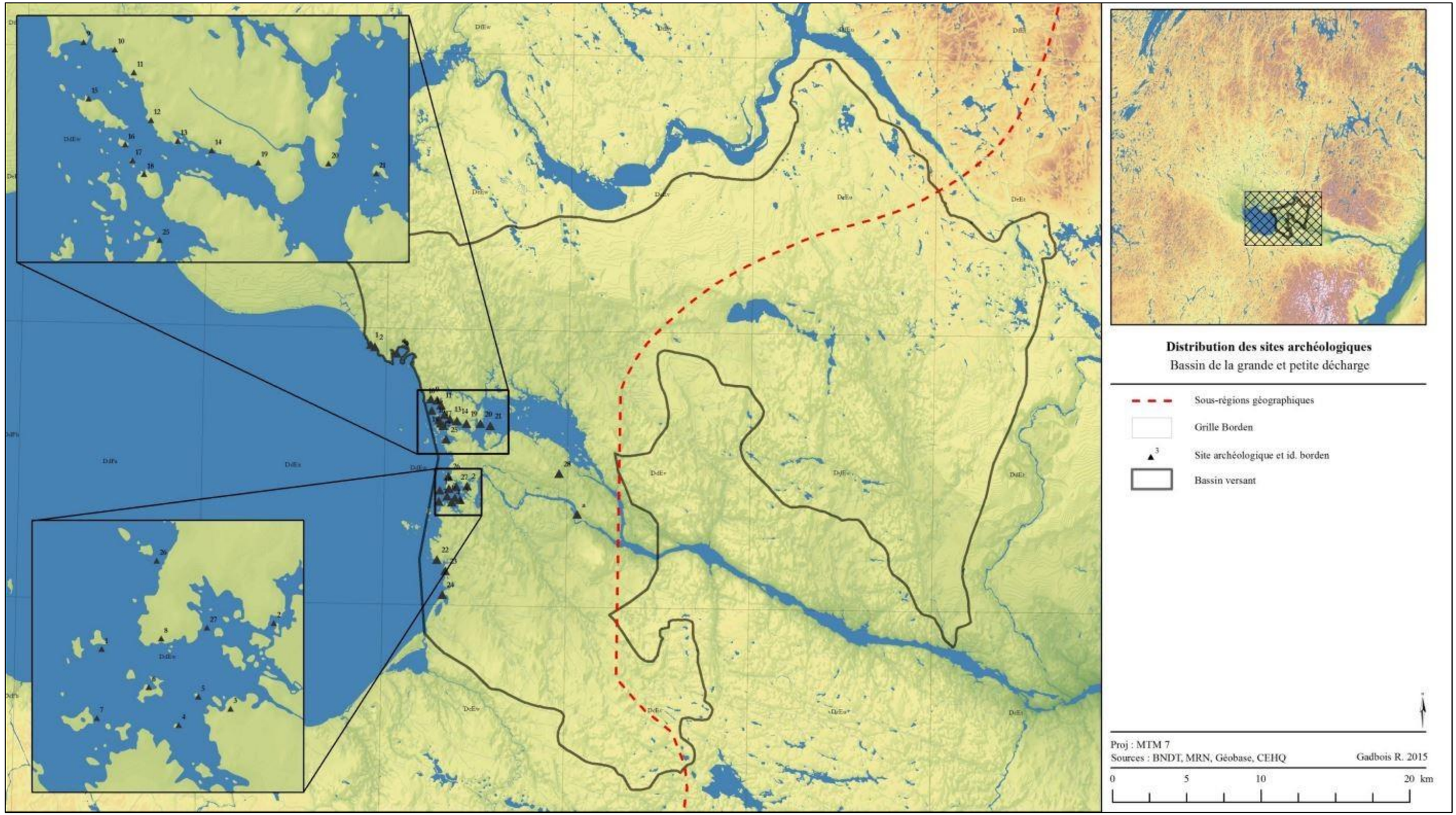
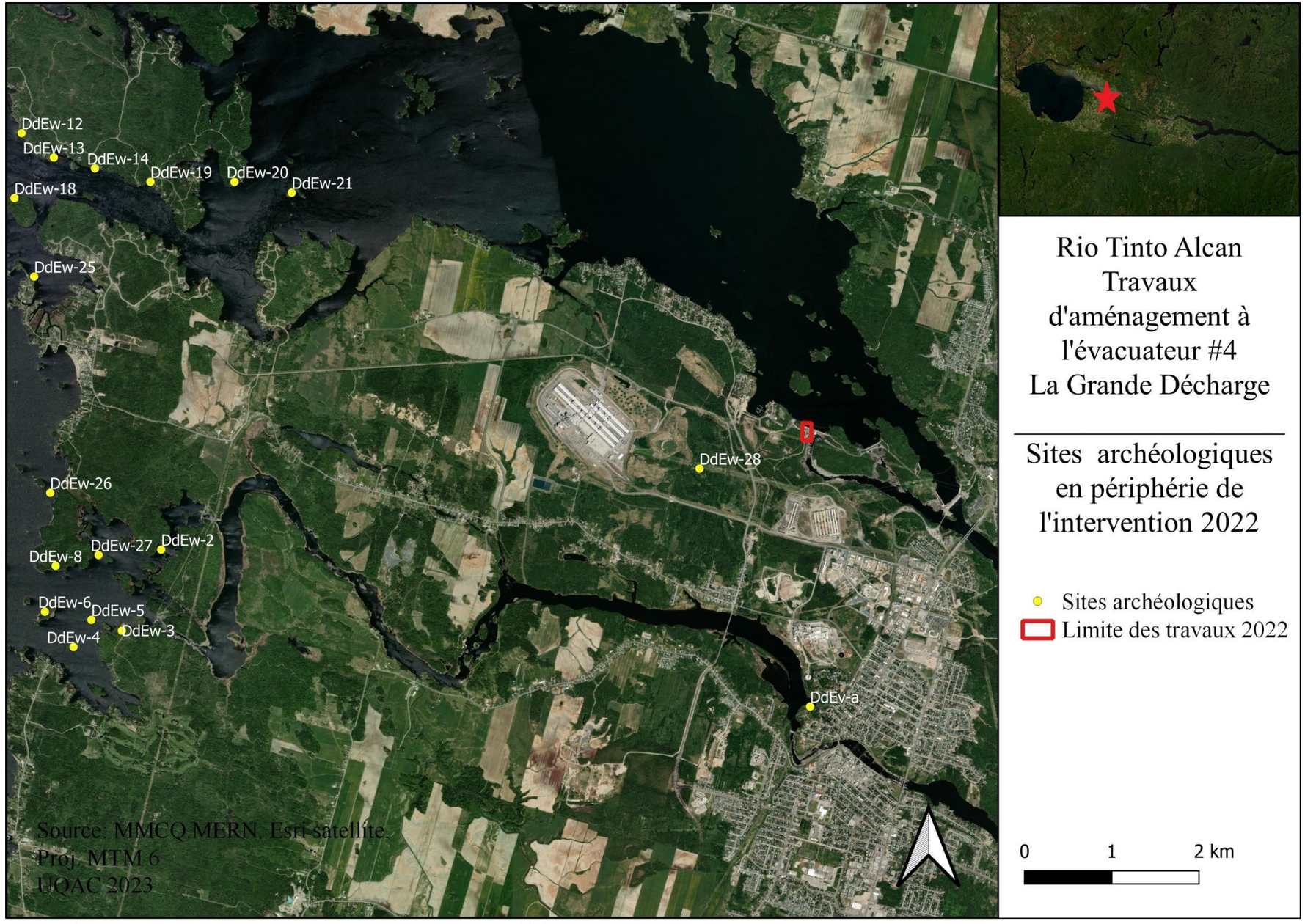


Figure 4 : Distribution des sites archéologiques à l'embouchure de la Petite et Grande Décharge



Rio Tinto Alcan
Travaux
d'aménagement à
l'évacuateur #4
La Grande Décharge

Sites archéologiques
en périphérie de
l'intervention 2022

Sites archéologiques
Limite des travaux 2022

0 1 2 km

Figure 5 : Sites archéologiques en périphérie de l'intervention archéologique 2022.

6.Milieu humain

6.1 La période paléohistorique (du début de l'occupation humaine jusqu'à Cartier)

Selon les données actuelles, la région du Lac-Saint-Jean aurait été définitivement occupée au cours du quatrième millénaire avant Jésus-Christ (Langevin et Plourde 2017). La pénétration par l'intérieur des terres se serait effectuée par la région du lac Champlain, pour atteindre le lac Saint-Jean via les rivières Saint-Maurice et Ouiatchouan. Rapidement, l'occupation du Lac-Saint-Jean se serait faite sur une base continue.

Entre le Lac-Saint-Jean et le Haut Saguenay, les plus anciens sites se situent pour la plupart à l'est du lac Saint-Jean, aux entrées de la Petite et de la Grande Décharge. Les Amérindiens de cette époque n'occupaient cependant pas que ce secteur ; des indices de leur présence ayant été notée à quelques endroits le long de la rivière Ticouapé (à l'ouest du lac Saint-Jean), sur les berges du lac des Commissaires (au sud du lac Saint-Jean) et à l'extrémité est du lac Kénogami (Langevin et Plourde 2017). Il est aussi probable qu'ils remontaient l'un et/ou l'autre des affluents septentrionaux du lac Saint-Jean, du fait que dès le troisième millénaire avant Jésus-Christ, soit quelques siècles à peine après leurs premières incursions, ils auraient déjà été en possession du quartzite des lacs Mistassini/Albanel (Langevin, McCaffrey, Moreau et Hancock 1995).

Au cours de l'Archaïque final (entre 2000 et 1000 avant notre ère), les indices d'occupation se font plus nombreux. Des vestiges ont été recueillis à l'embouchure de la rivière Métabetchouane, au lac des Commissaires et sur les rivières Ashuapmushuan et Péribonka (Langevin et Plourde 2017) ainsi que sur les anciens rivages de Mashteuiatsh. Il y a là démonstration d'un ancrage progressif sur le réseau hydrographique du lac Saint-Jean. La tendance observée au début de l'Archaïque est encore présente, car c'est principalement à l'est, le long des deux déversoirs du lac Saint-Jean, que se trouvent les plus grandes concentrations de vestiges. C'est néanmoins par le sud-ouest du lac Saint-Jean que les influences culturelles sont les plus tangibles. Les sous-réseaux des rivières Métabetchouane, Ouiatchouan, voire de la rivière aux Iroquois et de la rivière Ouiatchouaniche, servent alors de voies de transit pour les échanges entre régions.

"L'ancrage dans le territoire se fait particulièrement sentir par l'utilisation plus importante qu'avant de matières premières locales, ou tout au moins régionales. Il y a là démonstration d'une emprise de plus en plus grande du territoire et de ses richesses. Cependant, on parle encore d'une très faible démographie de l'ordre de moins de 0,05 habitant par kilomètre carré. Seuls des déplacements spatiaux importants peuvent justifier cette grande connaissance du territoire, et une fois de plus on doit s'interroger sur les motivations profondes de ces déplacements. Il est peu probable que ceux-ci soient nécessaires du point de vue de la subsistance. Le territoire est immensément riche (altithermal), encore à peu près vierge et peu peuplé. En bonne partie, ces déplacements pourraient être motivés par

les interactions avec des groupes plus ou moins apparentés qui eux se déplacent pour à peu près les mêmes raisons." (Langevin 2000a: 12)

De nombreux assemblages du lac Saint-Jean dateraient de la fin de l'Archaïque et du début du Sylvicole (circa –1000). L'influence des courants idéologiques du Centre Est américain se retrouve dans quelques assemblages régionaux. C'est le cas d'un site du lac Vert, à l'ouest du lac Kénogami, et de la Grande Décharge du lac Saint-Jean (Langevin 2015). Au nord du lac Saint-Jean, peu de sites témoignent de cette période. Les populations nouvellement arrivées semblent plus enclines à échanger avec les groupes du sud, qu'à exploiter les ressources nordiques.

Même si l'apparition de la poterie, suivie de près par les premiers essais d'utilisation de plantes domestiquées dans la vallée du Saint-Laurent, n'affecta pas de façon sensible le mode de vie des populations du Subarctique oriental, des changements se firent sentir au niveau du schème d'établissement. Jamais les Amérindiens du Lac-Saint-Jean n'adopteront le mode de vie agraire, pas plus qu'ils ne deviendront potiers ou qu'ils ne se sédentariseront. Malgré tout, leur cycle de transhumance va se réduire et leurs camps estivaux, traditionnellement situés en périphérie de la Grande et de la Petite Décharge, seront déplacés vers les embouchures des rivières Ouiatchouan et Métabetchouane (Langevin 2015).

En parallèle, l'intérieur des terres témoigne d'une occupation intense. Des lacs peu ou jamais occupés jusqu'alors verront leurs richesses exploitées, vraisemblablement au cours de la saison hivernale. Dans la même foulée, la calcédoine et le quartz, matières premières locales de qualité discutable, prennent largement le pas sur le quartzite de la rivière Témiscamie réduit, au moment du Contact, à un matériel de taille marginal dans les assemblages. Les groupes autochtones se régionalisent plus que jamais et de nouveaux liens privilégiant les contacts par l'ouest et le nord se mettent en place. Ces liens perdureront jusqu'à la période du Contact et même au-delà.

Que ce soit la rivière Ashuapmushuan, la Mistassini ou la Péribonka, c'est à partir du Sylvicole moyen que les assemblages témoignent d'un dynamisme et d'une intensité sans précédent de l'occupation paléohistorique. Ainsi, plus le nombre des interventions augmente sur les bassins versants de ces rivières, plus le nombre de sites archéologiques croît. Ces sites, au nombre de plusieurs dizaines, témoignent d'une occupation de l'hinterland d'au moins 3000 ans (Langevin 2015), donc du début du Sylvicole moyen.

Des fragments de céramique typique du milieu du Sylvicole (entre 500 et 1000 A.D.) ont été recueillis sur les bassins versants des rivières Péribonka et Mistassini. Il ne s'agit pas de centaines de sites, encore moins de centaines de vases, mais de quelques traces qui laissent entrevoir qu'on remontait ces rivières pour en exploiter les ressources, tout en se servant de ces chemins d'eau pour atteindre d'autres bassins hydrographiques (Langevin et

LeBlanc 2005 ; Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2005). La grande connaissance du milieu, sous-entendue par l'explosion relative du nombre de sites du Sylvicole, laisse d'ailleurs supposer que de telles expéditions auraient débuté dès la fin de l'Archaïque.

Avec la fin du Sylvicole va s'accentuer la prise en main du territoire. Les lieux d'arrêts semblent se multiplier et deux tendances se dessinent ; l'une représente des sites paléohistoriques dont le contenu artéfactuel se limite presque totalement aux matériaux disponibles régionalement (Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2005). Ces sites auraient été occupés par des groupes ayant peu de contacts avec l'extérieur, ou encore témoigneraient de la poursuite d'activités résolument orientées vers les ressources de l'intérieur. Quant à l'autre tendance, elle se caractérise par des assemblages dont le contenu laisse entrevoir la présence de contacts récurrents avec les cultures du sud.

Les peuples nomades du Lac-Saint-Jean ont dû s'adapter à un système de subsistance basé sur deux saisons dominées par deux grands principes opposés. Il y avait d'une part, l'été, de la mi-avril à la fin août. On se rassemblait à des endroits favorables, presque toujours situés en bordure de cours d'eau majeurs. Les groupes qui s'y retrouvaient échangeaient des biens matériels et en profitaient pour sceller ou raffermir des alliances matrimoniales. Puis il y avait l'hiver qui s'amorçait dès septembre et perdurait jusqu'à la mi-avril. Cette saison était marquée par l'isolement. La bande se dispersait en petits groupes de deux ou trois familles pour gagner les territoires de chasse, généralement situés à l'intérieur des terres, le long de cours d'eau qui serpentent à travers les montagnes.

Ce sont des sites de ce genre qui sont découverts dans les terres de l'intérieur. Or, les sites d'hiver sont plus difficiles à déceler pour les archéologues. D'une part, ils sont petits, temporaires, parfois occupés à une seule reprise et c'est à ce moment que les Amérindiens produisent le moins de matériel lithique. D'autre part, au-delà de ces difficultés appréhendées, de tels sites peuvent révéler différents aspects du mode de vie des populations du Subarctique. La conquête de l'hiver étant un phénomène relativement récent dans l'histoire de l'humanité, la découverte de sites hivernaux mènerait à une meilleure compréhension des mécanismes d'adaptation à l'hiver, ainsi que l'évolution matérielle et culturelle en lien avec cette saison.

6.2 Période protohistorique

Au Saguenay−Lac-Saint-Jean, la protohistoire se définie comme la période précédant l'installation des postes de traite, au cours de laquelle les Amérindiens occupant la région vivaient de la chasse, de la pêche et de la cueillette de manière traditionnelle, tout en intégrant des aspects de la technologie européenne (Moreau et Langevin 1992). Les contacts entre les deux cultures se limitent alors à la sphère technologique. Par conséquent, l'impact sur le mode de vie traditionnel demeure assez faible.

Les premiers contacts officiels documentés entre les populations algonquiennes du bassin hydrographique du Saguenay et les pêcheurs européens se seraient produits au moment de l'arrivée de Champlain au début du XVIIe siècle. Avant cette époque, le Bas Saguenay, tout comme le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Tadoussac, aurait été un territoire fréquenté plus assidûment par les Iroquoiens que par les Algonquiens (Langevin 2015). C'est d'ailleurs avec les premiers que Cartier et les Basques feront des échanges. Suite à la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent, un certain nombre de peuples algonquiens (dont les Kakouchaks) prendront le relais et se rendront à Tadoussac pour commercer avec les Européens.

Il faudra attendre près d'un demi-siècle avant qu'une première incursion non-autochtone documentée ait lieu au lac Saint-Jean. Au milieu du XVIIe siècle, différents événements ont raison de la timidité française. D'une part, il y a la présence anglaise dans le nord qui engendre une compétition féroce entre eux et les Français pour l'accès aux fourrures autochtones. D'autre part, il y a la destruction de la Huronie (1649) et la menace constante que font vivre les Iroquois sur les nations algonquiennes du nord et sur la jeune colonie. Ce n'est cependant que suite à la prise en charge de la Nouvelle-France par le roi (1664) et la paix fragile (1667-1680) avec les Iroquois imposés par l'arrivée du régiment de Carignan, que le mariage d'intérêt de la France avec les Montagnais célébré par Champlain au début du XVIIe siècle sera consommé. L'ouverture du territoire s'explique avant tout par une convergence d'événements relativement indépendants.

L'élément artéfactuel le plus significatif de cette période est sans contredit la perle de verre, dont certains modèles sont chronologiquement assignables au début du XVIIe siècle. Que ce soit le long des rivières Ashuapmushuan, Métabetchouane, Péribonka, voire Ticouapé, de nombreuses perles de verre de cette période ont été découvertes un peu partout (Langevin 2015).

6.3 Période historique

Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, les Ilnus du Saguenay−Lac-Saint-Jean ne connaissaient des Européens que les quelques biens matériels (haches, couteaux, chaudrons, etc.) qui s'échangeaient à Tadoussac et s'écoulaient par la suite à l'intérieur des terres (Moreau et Langevin 1992). L'isolement relatif des Algonquiens du Lac-Saint-Jean s'estompa à compter des années 1640. Le bassin hydrographique du Saguenay (dont le lac Saint-Jean fait partie intégrante) fit dès lors l'objet d'explorations sporadiques par les missionnaires. Ayant échoué dans leurs tentatives de sédentariser les Algonquiens, les Jésuites développèrent le concept de « missions volantes » qui consistait à suivre les Autochtones lors de leurs déplacements saisonniers. Les incursions des missionnaires devaient mener à la découverte de nouveaux territoires et s'inscrivaient dans la philosophie de

développement colonial qu'entretenait la France pour ses colonies; le principe étant qu'un territoire découvert est un territoire possédé.

Les Amérindiens des bassins hydrographiques du Saguenay et du lac Saint-Jean qui, jusqu'au XVIIe siècle, n'avaient eu que de rares contacts avec les Européens, furent dès lors soumis à une politique d'acculturation dont les motivations étaient d'ordres économiques, politiques et apostoliques. La multiplication des relations entre Européens et Amérindiens entraîna la nation kakouchak dans un cycle où les épidémies et la surexploitation du territoire engendrèrent une désorganisation presque totale des structures traditionnelles de la société amérindienne. À la fin du XVIIe siècle, la population autochtone du Saguenay−Lac-Saint-Jean était presque anéantie. Ceux qui avaient survécu fréquentaient souvent des terres plus éloignées, à la recherche de fourrures.

Depuis les explorations de Pierre-Esprit de Radisson et de Médart Chouart en 1668, le commerce des fourrures des Anglais était bien établi sur les rives de la baie d'Hudson. Le gouvernement royal français, désirant exploiter au maximum les ressources naturelles de sa colonie de la Nouvelle-France, jugea qu'il fallait tout mettre en œuvre pour reprendre le commerce des fourrures en provenance de la baie d'Hudson. Les autorités coloniales prirent des mesures concrètes pour parvenir à ces fins. Elles avaient comme objectif de découvrir de nouveaux territoires, d'établir de nouveaux tracés qui mèneraient les Eurocanadiens ainsi que les Amérindiens à cette région riche en pelleteries et de ramener dans le giron français les Autochtones qui y commerçaient avec les Anglais. Plusieurs visites de missionnaires-explorateurs empruntèrent alors des trajets traditionnellement empruntés par les Autochtones.

Dans ces récits de voyage, les explorateurs rapportent que les Kakouchaks du Saguenay−Lac-Saint-Jean faisaient des échanges avec d'autres Autochtones apparentés à la grande famille des Algonquiens : les Oukesestigouek (du secteur de Bersimis), les Outakouamiouek (de Nicabau et Ouakouni), les Mistassinouek (des lacs Mistassini et Albanel), les Mouchaouauastririnouek (fréquentant le site de Mouchau-Ouaraganich), les Ounaschkapiouek (les Naskapis de l'intérieur des terres) et les Oupapinachiouek (Papinachoix).

Outre les expéditions missionnaires, le gouvernement royal investit également dans la construction d'infrastructures (postes de traite et/ou missions) dont Chicoutimi (1676), Métabetchouane (1676), Mistassini (1679), Némiscau (1679) et Ashuapmushuan (1683). Ces installations jouaient un rôle rassembleur au moment même où les sites traditionnels de foires, souvent situés à courte distance du poste, disparaissaient peu à peu. Au poste, les Amérindiens avaient accès à la chapelle et au missionnaire.

La présence des postes transformait graduellement les nouvelles relations de production. De territoire indéterminé en termes de propriété collective, les Amérindiens commencèrent à se constituer en « bandes de postes de traite ». Formées à partir d'un réseau lâche de familles nucléaires qui s'assemblaient près du même comptoir, ces bandes commencèrent à délimiter le territoire et à s'opposer aux intrus. Les postes influencèrent également les déplacements saisonniers des autochtones qui s'ajustèrent aux exigences de la traite et une concurrence pour les bons territoires s'amorça. Les postes de traite prirent l'habitude de s'attacher leurs « Indiens » et instituaient l'installation de campements ou de cabanes regroupées en petits villages. (Leacock 1980 : 86)

Ce réseau de postes de traite/mission eut une vie plutôt brève. La prospérité de la Traite de Tadoussac déclina dès 1701, avec la Paix de Montréal. L'une des conséquences de ce traité fut d'ouvrir l'accès au commerce des fourrures en provenance des Grands Lacs et de l'Ouest américain, plus profitable que celui du Nord-du-Québec. L'effort missionnaire, intimement lié au commerce des pelleteries, diminua puis cessa complètement pour une durée d'une vingtaine d'années. Il faut attendre 1720 pour qu'un Jésuite, le père Pierre Laure, prenne à nouveau en main le Domaine du Roy.

6.4 Historique du projet à l'étude

Dès les premières décennies du 19e siècle, des individus dont la présence était liée à l'industrie forestière mettaient pied sur l'île Sainte-Anne. Mais, ce n'est qu'en 1857 qu'elle accueillit celui qui devait devenir son premier résident permanent, Damase Boulanger (Piedalue, Fortin et Langevin, 2014). Né dans la municipalité de Saint-Thomas de Montmagny en 1818, Boulanger serait arrivé à Chicoutimi vers 1843. Entré à l'emploi de Peter McLeod, il était, en 1845, « coleur ».[1] Après la mort de McLeod en 1852, il entra au service de William Price.

McLeod est devenu l'associé de Price en 1842 alors qu'il lui cède sa scierie de la rivière noire afin de fonder un nouvel établissement à la rivière du Moulin, au sein du territoire pour lequel la compagnie de la Baie d'Hudson détenait le monopole. Déjà propriétaire de plusieurs scieries le long du Saguenay, Price désirait profiter du droit de libre circulation détenu par McLeod en raison de son ascendance amérindienne, dans le but d'exploiter les forêts du Saguenay. Fortement endetté envers Price, McLeod est décédé subitement en 1852, laissant Price seul propriétaire des établissements du Saguenay (http://www.patrimoineculturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=11400&type=pge#.UoPVHPlLNqA). (Piedalue, Fortin et Langevin, 2014)

[1] Personne qui, pour le compte d'une industrie forestière, mesure en forêt la dimension des arbres arrivés à maturité, en vue de calculer la quantité de bois marchands qu'il sera possible d'en tirer, que ce soit comme bois de construction ou, plus tard, comme bois destiné à la production des pâtes et papiers.

La construction de la dalle humide (figure 6), qui devait permettre de transporter le bois depuis le lac Saint-Jean vers Chicoutimi via la rivière Petite Décharge, fut à l'origine de la venue de Boulanger sur l'île d'Alma en 1856. La construction, puis le fonctionnement de celle-ci, exigeait un personnel constant pour assurer la régularité de l'opération, sans compter les nombreuses réparations à la structure, notamment lors des crues printanières. Pendant plus de trente ans tout le bois pour exportation tiré des forêts entourant le lac Saint-Jean passait par là (Piedalue, Fortin et Langevin, 2014).

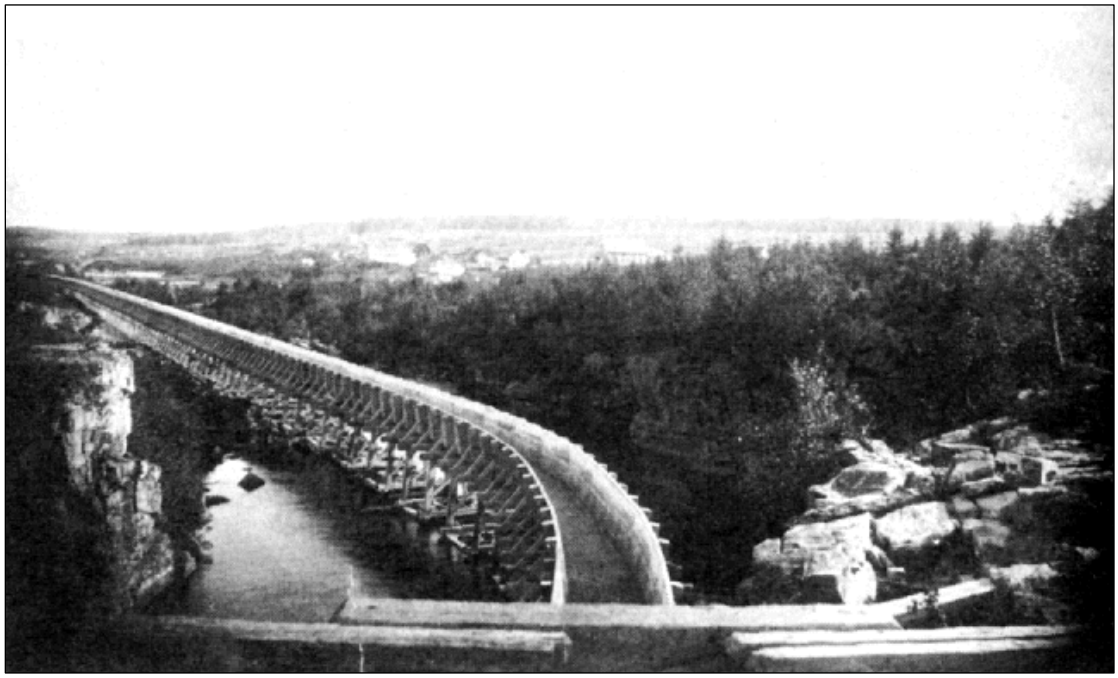


Figure 6 : La dalle humide construite sous Peter McCleod vers 1856. (Source : http://www.desbiens123.net/bersim/genealogie/histlacsjean/slide.htm)

Selon Speck (1927), le secteur des deux décharges était, au début du XX^{e} siècle, divisé en deux districts familiaux dont l'un était ouvert à tous, alors que l'autre était la propriété d'une famille (Tomas Basil). Le barrage qui devait faire du lac Saint-Jean un réservoir « officiel » fut construit à la même époque et une digue l'avait précédé de quelques décennies.

La construction du barrage est notamment dû à un capitaliste du nom de James Buchanam Duke qui, au début du XXe siècle, est à la tête de *L'Américain Tobacco Compagny* (Girard et Perron, 1989, p. 315 à 317). Décidé à diversifier ses activités, il se tourne vers l'hydroélectricité. En 1920, il s'associe à William Price afin d'obtenir les permis nécessaires à la construction du barrage de l'Isle Maligne. Ensemble, ils fondent la Duke-Price Power Compagny. En 1923, la construction du barrage débute (figure) et va s'échelonner sur deux ans pour entrer en production en avril 1925 (https://energie.riotinto.com/energie-electrique/histoire/). Peu de temps avant sa mort, Duke réussi à conclure une entente avec le président de l'Aluminium Compagny of

América (Alcoa), monsieur Arthur Vining Davis. La centrale de l'Isle-Maligne atteint son plein potentiel en 1926 (https://energie.riotinto.com/energie-electrique/histoire/ / Girard et Perron, 1989, p. 315 à 317) .



Figure 7 : La centrale hydroélectrique de Duke Price Power Co. Ltd et une partie de la rivière Grande-Décharge où un pont de fer est en construction (entre 1923 et 1925). (Source : Fonds La Presse - Archives nationales à Montréal, Cote : P833,S3,D519 , https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4167185)

7. Résultat de l'intervention

Le laboratoire d'archéologie et d'histoire du subarctique orientale de l'université du Québec à Chicoutimi s'est vu confier par Rio Tinto Alcan le mandat de procéder à un inventaire archéologique dans le cadre de la poursuite des travaux d'aménagement effectués à l'évacuateur #4 de la rivière La Grande Décharge dans la municipalité d'Alma. L'intervention archéologique s'est déroulée du 13 novembre au 15 novembre 2023.

Un total de 218 sondages négatifs fut réalisé à l'intérieur de la limite des travaux des deux secteurs d'interventions prévus par Rio Tinto Alcan (figure 8).

Secteur	Superficie	Profil topographique et environnement	Perturbations anthropiques	Contexte pédologique	Intervention archéologique	Nmb. Sondages	
						+	-
Évacuateur #4	+/- 0.062 km^2	Secteur aménagé avec une profil topographique inégale	Industrialisation du secteur. Ligne de passage de transport d'énergie	Remblais avec débris de construction	Sondages exploratoires de 30 x 30 cm aux 10 à 15 m.	0	218

Tableau 3 : Description du secteur inventorié.

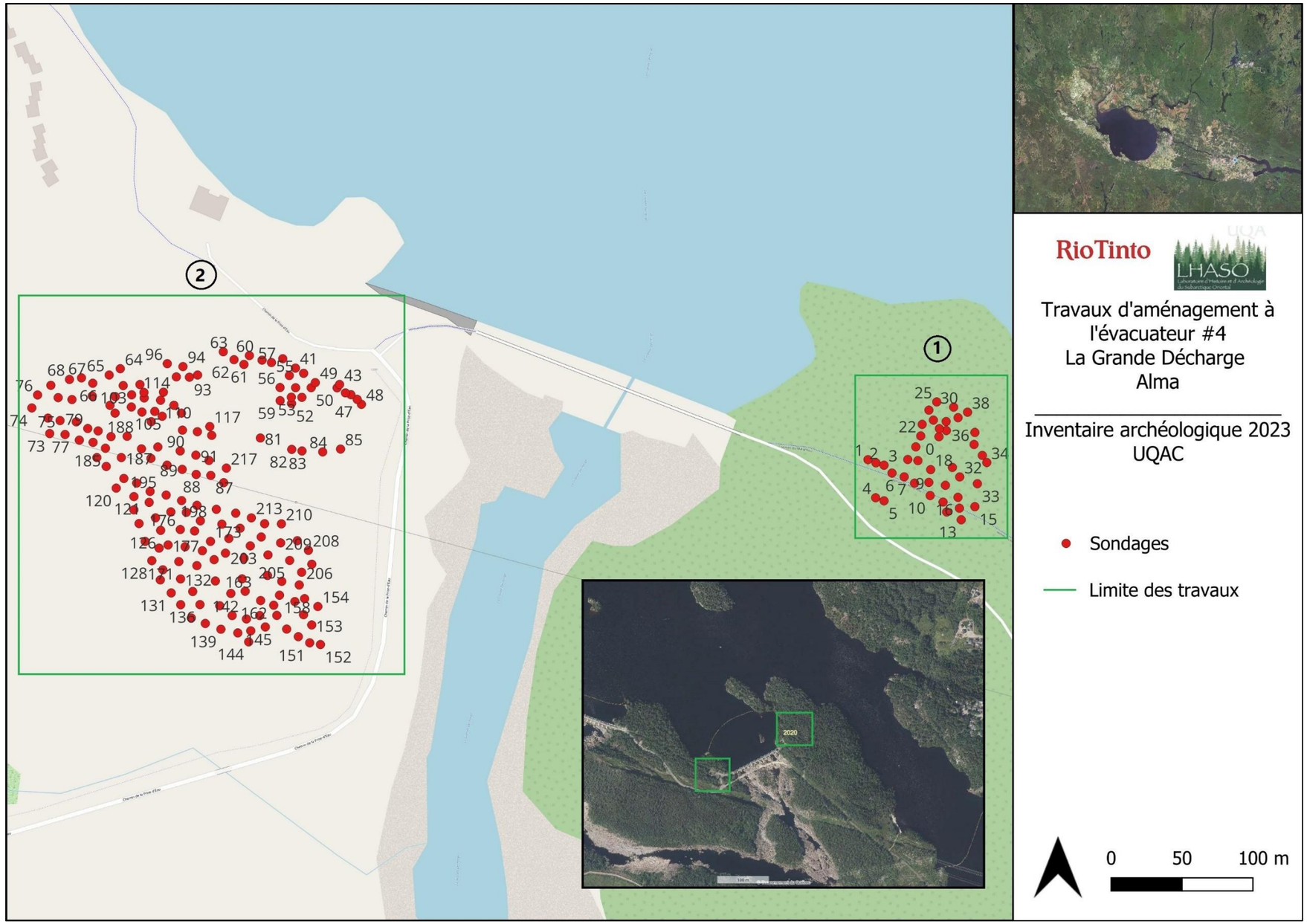
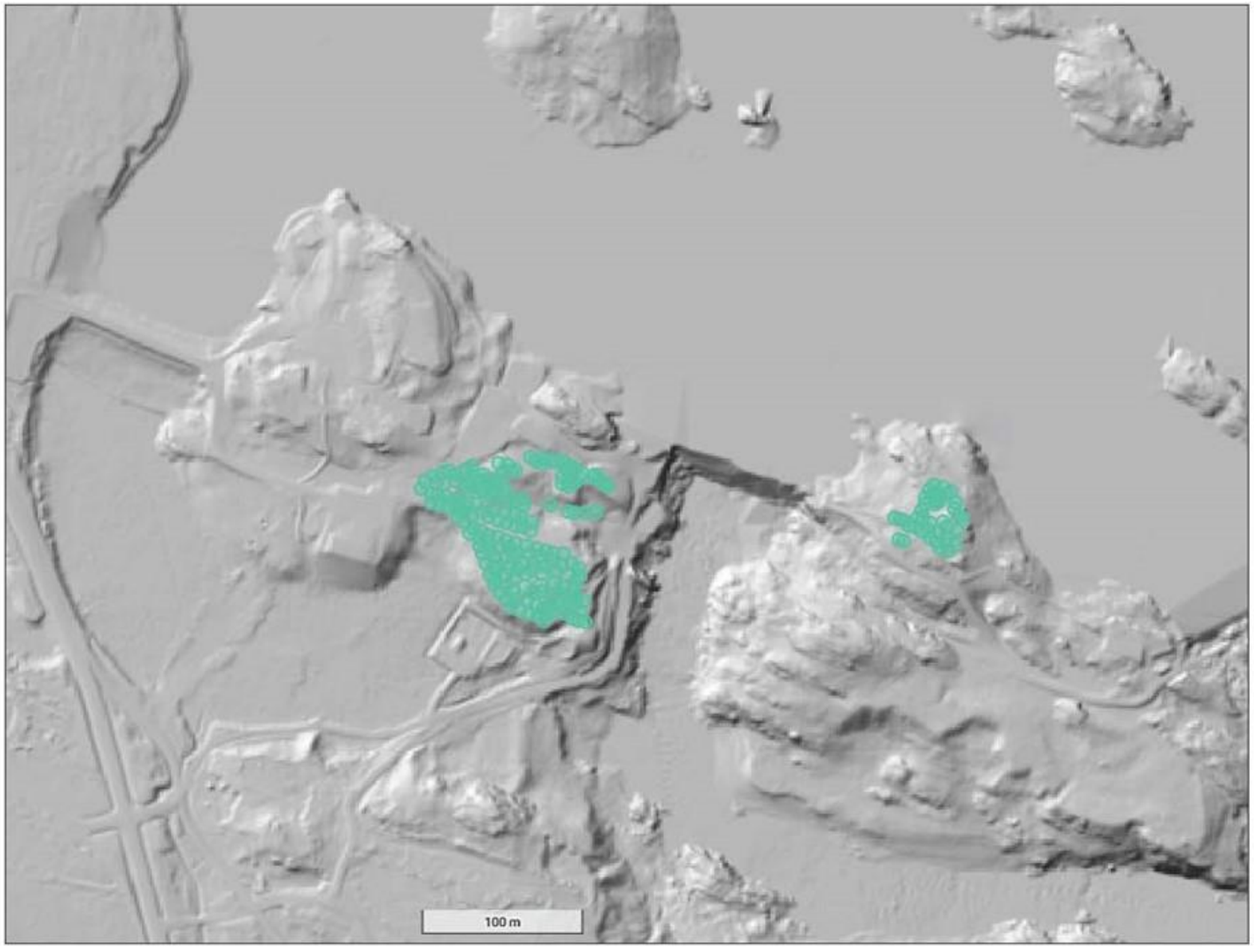


Figure 8 : Distribution des sondages à l'intérieur des limites des travaux prévus par Rio Tinto.





RioTinto

UQA
LHASO

Travaux d'aménagement à
l'évacuateur #4
La Grande Décharge
Alma

Inventaire archéologique 2023
UQAC

0 50 100 m

Figure 9 : Distribution des sondages avec le profil topographique.

7.1 Secteur 1

Un total de 40 sondages a été réalisé sur la plus haute terrasse du secteur 1. Situé dans un secteur boisé sur une pointe en bordure de la Grande Décharge, le profil topographique disgracieux et les affleurements rocheux du secteur 1 explique le nombre moins élevé de sondage alors que de prime abord, le secteur semblait être un lieu hautement propice à l'occupation humaine **(**figure 9 et 10). Une inspection visuelle systématique des lieux fut réalisée afin d'identifier de possibles vestiges en surface.

Les séquences pédologiques rencontrés sur le secteur 1 sont de manière générale semblable. En somme, il s'agit d'un podzol de type forestier sans perturbation anthropique majeure. Notons que la proximité du cran rocheux ainsi que la topographie vallonnée des lieux ont eu un impact sur la profondeur de certain sondages (figure 11 et 12)

7.2 Secteur 2

Situé sur un plateau de 102 m de hauteur par rapport au niveau de la mer dans un environnement forestier de type boréal, la topographie du secteur 2 présente les mêmes caractéristiques inégale que le secteur 1 (figure 9). Plus vaste en termes de superficie, 178 sondages manuels furent réalisés à l'intérieure. Notons la présence d'une ligne de transport d'énergie traversant la zone d'expertise d'est en ouest (figure 13).

La séquence pédologique rencontré est généralement de type forestier, excepté autour de la ligne de transport d'énergie et dans le creux de certains vallons. Un épais niveau de sable (50 cm) se trouvait en surface du sol avant d'atteindre les horizons naturels de type forestier (figure 14) dans le secteur de la ligne de transport d'énergie alors que dans les vallons, la séquence pédologique se composait d'argile grise compacte (figure 15).

Aucun vestige de valeur archéologique fut mis à jour lors de l'intervention archéologique sur les deux secteurs des travaux prévu par Rio Tinto Alcan en 2023.









Figure 10 : Environnement rencontré dans le secteur 1.

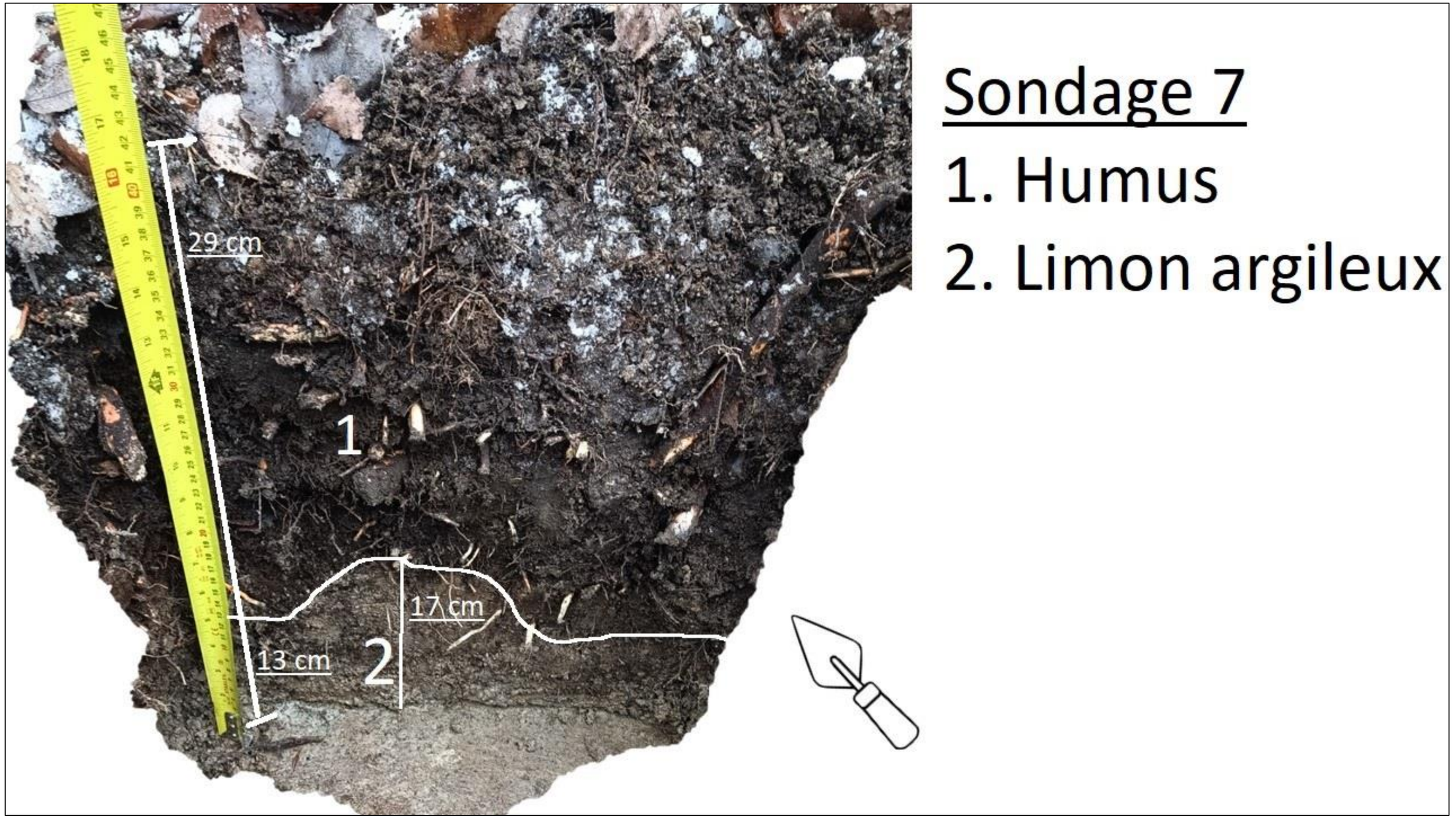


Figure 11 : Séquence pédologique du sondage 7.

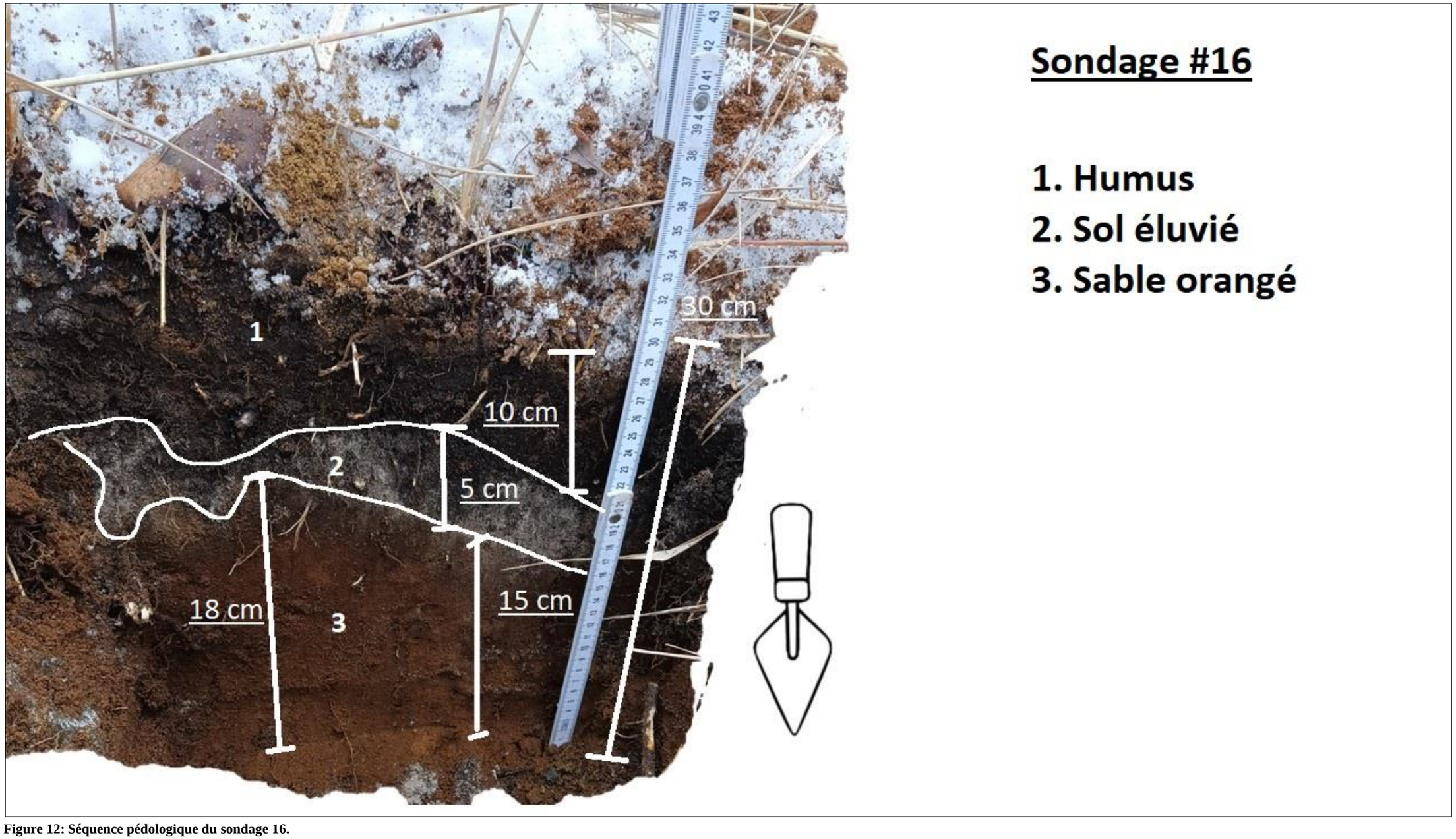


Figure 12: Séquence pédologique du sondage 16.



Figure 13 : Environnement rencontré dans le secteur 2.



Sondage #74

1. Sable beige limoneux
(épaisseur +/- 27 cm)
2. Sable beige à gros grain
(épaisseur +/- 7 cm)
3. Humus
(épaisseur +/- 7)
4. Sol éluvié
(épaisseur +/- 4 cm)
5. Sable orangé
(épaisseur +/- 10 cm)

Figure 14 : Séquence pédologique du sondage 74.

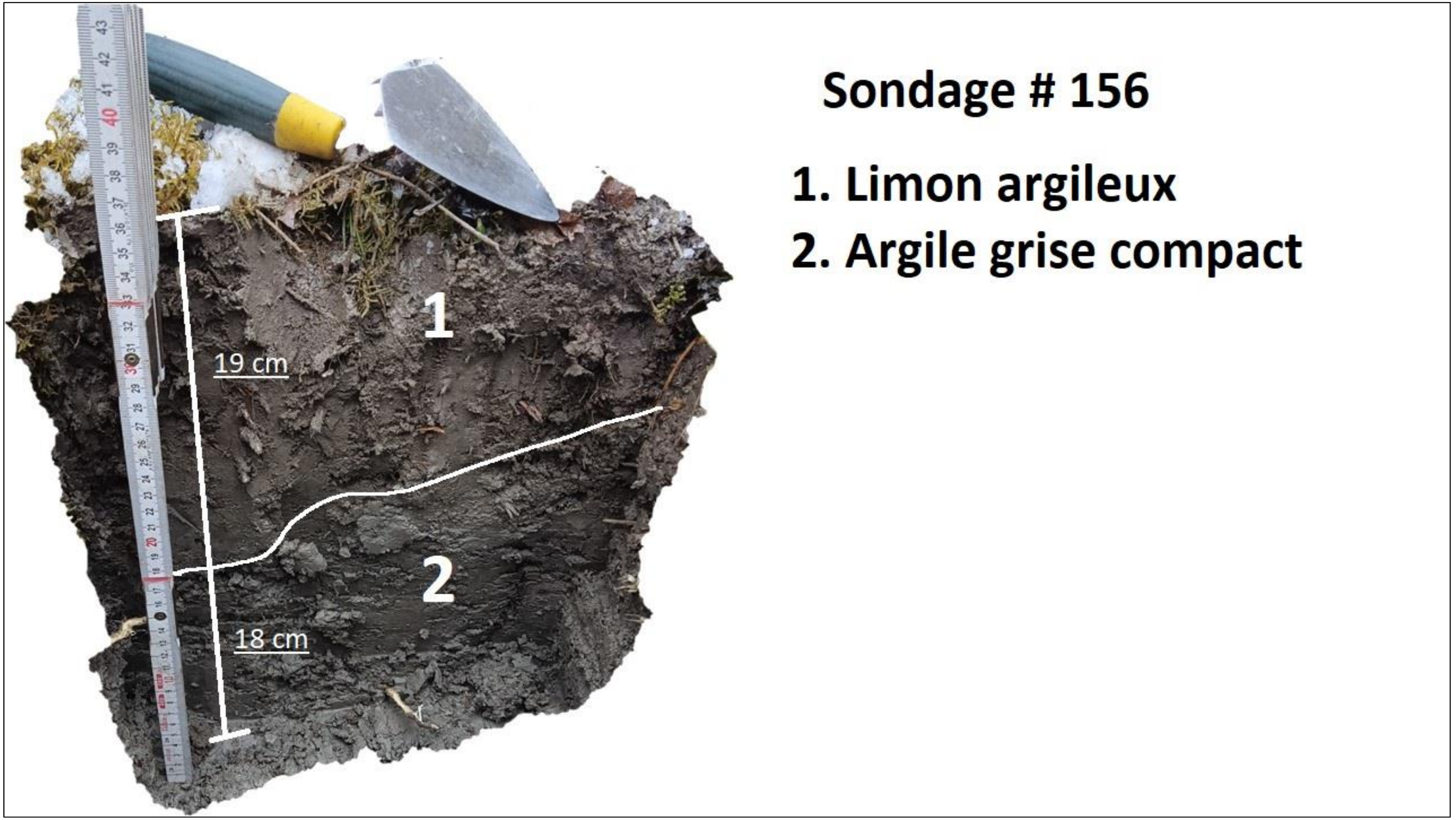


Figure 15 : Séquence pédologique du sondage 156.

8. Discussion et recommandation

L'inventaire archéologique réalisé dans le cadre de la poursuite du projet d'aménagement à l'évacuateur #4 de Rio Tinto à l'intérieur de la municipalité d'Alma n'a mené à la découverte d'aucun nouveau site archéologique, qu'il soit de nature paléohistorique ou historique.

Ce projet d'inventaire et les résultats négatifs qui en découlent s'ajoutent au corpus de données recueillies lors d'études précédentes réalisées autour du projet à l'étude. Ainsi, les sondages effectués à l'intérieur des limites du projet démontrent que malgré la proximité du site DdEw-28 et des nombreux sites qui se trouvent aux embouchures de La Petite et La Grande Décharges, aucun vestige ne se trouve ou subsiste dans le secteur d'étude. Cela n'exclut aucunement que des biens ou sites archéologiques soient présents à l'extérieur de ces limites. Dans ce contexte, s'il advenait que les limites du projet soient déplacées ou agrandies, il conviendrait de procéder à une nouvelle expertise archéologique.

9. Conclusion

Le mandat confié à Subarctique Enr. a donné lieu à la réalisation d'un inventaire archéologique dans le cadre du projet d'aménagement à l'évacuateur #4 de Rio Tinto à l'intérieur de la municipalité d'Alma

L'expertise archéologique s'est effectuée à l'intérieur d'une superficie totalisant plus ou moins 0.0179 km^2. Les zones inventoriées ont été, au départ, considérées comme propices à l'occupation humaine lors de la période paléohistorique ou historique. Or, l'expertise démontre qu'aucun vestige archéologique ne se retrouve ou n'a survécu à l'intérieur des limites du projet.

Ces interventions n'ayant pas mené à la découverte de nouveaux biens ou sites archéologiques dans la zone inventoriée, **Rio Tinto peut procéder aux travaux prévus, sans contrainte du point de vue de l'archéologie.**

Bibliographie

Arkéos Inc., 1996, *Inventaire archéologique du site d'implantation de l'usine d'électrolyse d'alumine d'Alma (SEGAL),*volume 1, rapport archéologique, SNC-Lavalin Environnement Inc.

CÔTÉ, Dany. *Histoire de l'industrie forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean,* Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, Publication no 17, 1999, p. 174.

CHAMBERS, E.T.D., 1904: *Quebec, Lake St-John and the new route to the far-famed Saguenay*. New-York, Harper & Brothers Publishers.

CHAPDELAINE, Claude, 1984 : *Le site de Chicoutimi. Un campement paléohistorique au pays des Kakouchacks.* Ministère des Affaires Culturelles, Dossiers 61, Québec.

DAIGNEAULT, Robert-André, 1985 : "Cadre géologique des sites archéologiques DbEj-11 et DbEj-13 de GrandesBergeronnes (été 1984) ", in J.-F. Moreau et al., *École de fouilles de Grandes-Bergeronnes. Été 1984.* Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Montréal, Montréal, 44 p.

DALLAIRE, Joane, Frédéric Gagnon, Marie-Andrée Boivin et Érik Langevin, 1997 : "Études archéologiques dans la région du lac Vert et du lac Kénogamishish: les sites DcEv-6 et DcEv-8". *Saguenayensia,* vol. 39 (3) : 35-38.

DECHENE, Louise. "Les entreprises de William Price (1810-1850)", *Saguenayensia,* juillet-août 1970, 12, 3, pp. 58-64; 12, 4, pp. 82-85.

DELAGE, Denis, 1985 : *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-est, 1600-1664* . Boréal Express, Montréal, 419 p.

DESROSIERS, Alain, 1995 : *Liste de la faune vertébrée du Québec.* Ministère de l'environnement et de la faune, Nouv. éd., Publication du Québec, Québec, 122 pp.

DIONNE J.C. et Serge Occhietti, 1996 : "Aperçu du Quaternaire à l'embouchure du Saguenay, Québec", *Géographie physique et quaternaire,* 50 (1): 5-34.

DICTIONARY OF CANADIAN BIOGRAPHY, vol. VIII (1851-1860), Peter McLeod.

DUFOUR, Jules, 1977 : "La Sagamie: un nouveau régionyme pour la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean", *Annales de l'ACFAS* : 44 (2): 105-110.

----, 1981 : " "L'hypsométrie", "Le Climat I, II, III", "l'Hydrographie" et les "Ecorégions" ", in Magella Gauthier et L.-M. Bouchard, *Atlas Régional du Saguenay−Lac-St-Jean* . Gaëtan Morin éditeur, Chicoutimi, n.p.

GIRARD, Camil et Normand PERRON. *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean,* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Les Régions du Québec », 1989, p. 665p.

JURDANT, M., J. Beaubien, J.L. Bélair, J.C. Dionne, et V. Gérardin, 1972 : *La carte écologique de la région du Saguenay−Lac-Saint-Jean.* Notice explicative. Vol. 1, L'environnement et ses ressources : identification, analyse et évaluation, Environnement Canada, Centre de recherche forestière des Laurentides, Rapport d'information, Q-F-X-31, 93 p.

LANGEVIN Érik, 2020 : *Un fjord, une rivière, un lac et des ruisseaux : variabilité culturelle paléohistorique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Québec, Canada).* Thèse de doctorat, Faculté des Arts et des Sciences, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 763 p.

LANGEVIN, Érik et Jean-Michel PAINCHAUD. Inventaire archéologique de L'Île Sainte-Anne, Alma, Lac-Saint-Jean, avril 2012.

LEDUC, Éric, 2016, *Le quaternaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec :Cartographie, Sédimentologie, modélisation de l'extension marine et paléogéographie*, Mémoire de la maîtrise en Géographie, Universtié du Québec à Montréal, 184 p.

LONGSTRETH, T.M., 1922 : *The Laurentians: the hills of the habitant,* Toronto, McClelland & Stewart.

MARSAN, A., et Associés, 1983 : *Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social. Le milieu, le phénomène d'érosion et l'analyse de gestion des niveaux du lac.* Tome 1. Programme de stabilisation des berges d'Alcan, Montréal.

RICHARD, Pierre J.H., 1973 : "Histoire postglaciaire comparée de la végétation dans deux localités au nord du parc des Laurentides, Québec.", *Le Naturaliste Canadien*, vol 100 : 577-590.

----, 1985 : "Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans A.A., l'habitabilité dans un milieu changeant". *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XV (1-2) : 39-56.

PIÉDALUE, Gisèle et al, Interventions archéologiques sur l'Ile Sainte-Anne, DdEv-a, Subarctique Enr., 2014.

PLOURDE, Noémie, *Raconte-moi Pointe-Bleue, sur les traces des Pekuakamiulnuatsh*, mémoire de maitrise, Université du Québec à Chicoutimi, 2022, 161p.

PLOURDE, Noémie, LANGEVIN Érik et PIEDALUE, Gisèle, *Fouilles archéologiques sur le site DdFb-18, automne 2017, Mashteuiatsh, Lac Saint-Jean*, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, Université du Québec à Chicoutimi.

Site Internet

Bibliothèque des archives nationales du Québec [en ligne], https://www.banq.qc.ca/

Commission de toponymie du Québec, https://toponymie.gouv.qc.ca/

Le répertoire du patrimoine culturel du Québec, http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ

Annexe 1 : Catalogue photo

NO. PHOTO CARTO	NOM.PHOTO	DIRECTION	DESCRIPTION	LONGITUDE/LATITUDE (LLNAD83)	DATE
0	1699449741878.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652601 48.584075300000002	13/11/2023
1	1699449751909.JPG,	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6525858 48.584076100000004	13/11/2023
2	1699881819169.JPG	N	ENVIRONNEMENT	-71.6532673 48.583832400000006	13/11/2023
3	1699881828320.JPG	W	ENVIRONNEMENT	-71.6532676 48.583832499999997	13/11/2023
4	1699881841446.JPG	W	ENVIRONNEMENT	-71.6532934 48.583825700000006	13/11/2023
5	1699881851582.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6533355 48.583836799999997	13/11/2023
6	1699882158164.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6531669 48.583812300000005	13/11/2023
7	1699882168411.JPG	W	ENVIRONNEMENT	-71.652601 48.584075300000002	13/11/2023
8	1699883023503.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.653339 48.583641300000001	13/11/2023

9	1699883040002.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6532844 48.583588100000014	13/11/2023
10	1699883051930.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6532504 48.583605699999 9	13/11/2023
11	1699883145134.JPG	N	ENVIRONNEMENT	-71.6531465 48.583591500000 1	13/11/2023
12	1699883272491.JPG	E	ENVIRONNEMENT	-71.652965 48.5837617	13/11/2023
13	1699883729668.JPG	E	ENVIRONNEMENT	-71.6530302 48.583768999999 9	13/11/2023
14	1699885006468.JPG	ND	ENVIRONNEMENT, PENTE	-71.652427 48.5834806	13/11/2023
15	1699885102910.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6524367 48.583464999999 9	13/11/2023
16	1699885121471.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6524275 48.583354399999 9	13/11/2023
17	1699885457805.JPG	N	SONDAGE, TEST, ORGANIQUE NOIR 25CM, 2 SABLE BEIGE LIMONEUX	-71.652962 48.583772000000 1	13/11/2023
18	1699885906148.JPG	N	ENVIRONNEMENT	-71.652398 48.583551	13/11/2023

19	1699885973418.JPG	ND	ENVIRONNEMENT, POTEAU HYDRO	-71.652324 48.58356500000002	13/11/2023
20	1699886034690.JPG	ND	ENVIRONNEMENT, COLLINE	-71.652314 48.58356000000006	13/11/2023
21	1699886086470.JPG	ND	ENVIRONNEMENT, PENTE	-71.652284 48.58355499999999	13/11/2023
22	1699886114117.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652264 48.583551	13/11/2023
23	1699886241808.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652382 48.58356900000001	13/11/2023
24	1699887568444.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652937 48.58387999999999	13/11/2023
25	1699887609310.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652921 48.58389299999999	13/11/2023
26	1699887649821.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652855 48.58394600000026	13/11/2023
27	1699889039023.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652585 48.584284	13/11/2023
28	1699889068677.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.65258 48.58429799999999	13/11/2023
29	1699889093675.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652633 48.58431300000001	13/11/2023

30	1699889121144.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652725 48.58434700000004	13/11/2023
31	169988913478.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652725 48.58434700000004	13/11/2023
32	1699889455536.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652747 48.58430300000034	13/11/2023
33	1699889478334.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652786 48.584249	13/11/2023
34	1699889498799.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652776 48.584227999999 7	13/11/2023
35	1699889529829.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652797 48.584163999999 9	13/11/2023
36	1699889598153.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652803 48.584034	13/11/2023
37	1699890057806.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652686 48.584128999999 9	13/11/2023
38	1699890101615.JPG	SW	ENVIRONNEMENT	-71.652669 48.584091	13/11/2023
39	1699890243019.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652629 48.58406600000001	13/11/2023
40	1699890558515.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652419 48.584206999999 9	13/11/2023

41	1699890571478.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.65241 48.5842040000003	13/11/2023
42	1699890619448.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652391 48.584202000000 05	13/11/2023
43	1699890646667.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652365 48.584183999999 65	13/11/2023
44	1699890668686.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652311 48.5841450000001	13/11/2023
45	1699890695555.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652276 48.584124	13/11/2023
46	1699890709035.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652255 48.584096999999 86	13/11/2023
47	1699890724852.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652252 48.584051999999 86	13/11/2023
48	1699890760138.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652319 48.583991999999 95	13/11/2023
49	1699890769899.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652319 48.583991999999 95	13/11/2023
50	1699890792274.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652265 48.5839530000001	13/11/2023
51	1699890801984.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652265 48.5839530000001	13/11/2023

52	1699890815083.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652253 48.583939999999984	13/11/2023
53	1699890827236.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652253 48.583939999999984	13/11/2023
54	1699894868895.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.653098 48.583845	13/11/2023
55	1699894884828.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.65312 48.583867999999995	13/11/2023
56	1699895013985.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652706 48.583932000000004	13/11/2023
57	1699895044605.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652643 48.583916999999985	13/11/2023
58	1699895104936.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652543 48.583847999999999	13/11/2023
59	1699895112306.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652543 48.583847999999999	13/11/2023
60	1699895295724.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652265 48.583718000000005	14/11/2023
61	1699895324815.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652208 48.583706000000035	14/11/2023
62	1699895350112.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652217 48.583729000000005	14/11/2023

63	1699895363579.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.65218 48.583775	14/11/2023
64	1699896014325.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.652594 48.584003999999 9	14/11/2023
65	1699896229887.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.65224 48.583800999999 94	14/11/2023
66	1699967230093.JPG	S	ENVIRONNEMENT	-71.658626 48.584403000000 1	14/11/2023
67	1699967266113.JPG	S	ENVIRONNEMENT	-71.658599 48.584370000000 1	14/11/2023
68	1699967301164.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658446 48.584385	14/11/2023
69	1699967325908.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658397 48.584385	14/11/2023
70	1699967371536.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658348 48.584362	14/11/2023
71	1699967506633.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658249 48.584340999999 95	14/11/2023
72	1699967545758.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658214 48.584318999999 65	14/11/2023
73	1699967590953.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658161 48.584262999999 9	14/11/2023

74	1699967615492.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658163 48.584205	14/11/2023
75	1699967631936.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658123 48.584193	14/11/2023
76	1699967641185.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658103 48.584150999999 9	14/11/2023
77	1699967653981.JPG	S	ENVIRONNEMENT	-71.658203 48.584217999999 9	14/11/2023
78	1699967724912.JPG	S	ENVIRONNEMENT	-71.658203 48.584217999999 9	14/11/2023
79	1699967754628.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658246 48.584233000000 1	14/11/2023
80	1699967786805.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658331 48.584268000000 1	14/11/2023
81	1699968156758.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658373 48.584315000000 3	14/11/2023
82	1699969133576.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658124 48.584227	14/11/2023
83	1699969486383.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658418 48.584288000000 15	14/11/2023
84	1699969927489.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658983 48.584313000000 1	14/11/2023

85	1699969950913.JPG	E	ENVIRONNEMENT, MILIEU HUMIDE	-71.659013 48.584306999999995	14/11/2023
86	1699970023968.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658989 48.584287000000002	14/11/2023
87	1699970051429.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658991 48.584237	14/11/2023
88	1699970114104.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658935 48.584187999999998	14/11/2023
89	1699970273613.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658898 48.584158	14/11/2023
90	1699970296955.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658873 48.584148	14/11/2023
91	1699970317613.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658873 48.584148	14/11/2023
92	1699970331891.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658831 48.584154999999998	14/11/2023
93	1699970353444.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658802 48.584157000000005	14/11/2023
94	1699970381202.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658775 48.584164999999985	14/11/2023
95	1699970419748.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658728 48.584207999999999	14/11/2023

96	1699970518058.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658679 48.584229999999 9	14/11/2023
97	1699971023721.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658898 48.584433999999 9	14/11/2023
98	1699971031888.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658898 48.584433999999 9	14/11/2023
99	1699971067014.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658924 48.584475999999 95	14/11/2023
100	1699971202610.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659127 48.584499999999 9	14/11/2023
101	1699971436603.JPG	E	ENVIRONNEMENT	-71.658931 48.584242000000 46	14/11/2023
102	1699972171987.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659488 48.584587	14/11/2023
103	1699972193664.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659563 48.584582000000 1	14/11/2023
104	1699972222635.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659639 48.584583000000 1	14/11/2023
105	1699972237519.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659706 48.584599	14/11/2023
106	1699972246497.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659711 48.584600999999 9	14/11/2023

107	1699972280039.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659799 48.58458300000001	14/11/2023
108	1699972310551.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659899 48.58458300000001	14/11/2023
109	1699972338075.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659921 48.584574	14/11/2023
110	1699972356121.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659941 48.58456999999985	14/11/2023
111	1699972391856.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660102 48.584509	14/11/2023
112	1699972424511.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660149 48.58451900000003	14/11/2023
113	1699972475770.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660233 48.58446499999994	14/11/2023
114	1699972503396.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660294 48.58444199999997	14/11/2023
115	1699972512244.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660294 48.58444199999997	14/11/2023
116	1699972864099.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.65923 48.58442099999999	14/11/2023
117	1699973048382.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.65949 48.58454499999999	14/11/2023

118	1699973063245.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659512 48.58454599999999	14/11/2023
119	1699973238867.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659364 48.584605000000004	14/11/2023
120	1699973292003.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659184 48.584676	14/11/2023
121	1699973381347.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659334 48.58475199999998	14/11/2023
122	1699973407850.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659489 48.584808000000001	14/11/2023
123	1699973477065.JPG	S	ENVIRONNEMENT	-71.659843 48.58484799999994	14/11/2023
124	1699973494116.JPG	SW	ENVIRONNEMENT	-71.659917 48.584846	14/11/2023
125	1699973518202.JPG	S	ENVIRONNEMENT	-71.660032 48.584811	14/11/2023
126	1699973562681.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660225 48.58468999999966	14/11/2023
127	1699973574072.JPG	W	ENVIRONNEMENT	-71.660388 48.584603000000016	14/11/2023
128	1699973589215.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660443 48.584583000000001	14/11/2023

129	1699974369689.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660983 48.584373	14/11/2023
130	1699974387285.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660954 48.584434999999985	14/11/2023
131	1699974581300.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660883 48.584218999999999	14/11/2023
132	1699974615446.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660868 48.584194999999994	14/11/2023
133	1699974645839.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660835 48.584171999999995	14/11/2023
134	1699974790378.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.661282 48.584069000000003	14/11/2023
135	1699974790378.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.661282 48.584069000000003	14/11/2023
136	1699974808929.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.661339 48.584078000000005	14/11/2023
137	1699975074335.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.661384 48.584124	14/11/2023
138	1699975251780.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.661213 48.584021000000001	14/11/2023
139	1699975274039.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.66112 48.584011999999997	14/11/2023

140	1699975388283.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660991 48.583979	14/11/2023
141	1699976360527.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660771 48.584069000000003	14/11/2023
142	1699977278423.JPG	N	ENVIRONNEMENT	-71.658744 48.583461	14/11/2023
143	1699977297941.JPG	E	ENVIRONNEMENT	-71.658658 48.583468000000001	14/11/2023
144	1699980938291.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.65947 48.584024	14/11/2023
145	1699980957842.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659394 48.584022000000004	14/11/2023
146	1699980972459.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659372 48.584037999999999	14/11/2023
147	1699980980259.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659369 48.584040000000044	14/11/2023
148	1699981039456.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659121 48.584007999999998	14/11/2023
149	1699981067856.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659039 48.584007000000014	15/11/2023
150	1699981077396.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659035 48.584001	15/11/2023

151	1699981084984.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659034 48.583999999999975	15/11/2023
152	1699981171545.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658725 48.583920999999975	15/11/2023
153	1699981182533.JPG	E	ENVIRONNEMENT	-71.658716 48.583908000000001	15/11/2023
154	1699981240465.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658467 48.583899	15/11/2023
155	1699981257300.JPG	E	ENVIRONNEMENT	-71.658415 48.583902999999999	15/11/2023
156	1699981285684.JPG	SE	ENVIRONNEMENT	-71.658356 48.583936999999999	15/11/2023
157	1699981306099.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658286 48.583970999999999	15/11/2023
158	1699981341746.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658278 48.583996000000004	15/11/2023
159	1699981462075.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658291 48.584015999999999	15/11/2023
160	1699983474236.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659721666666667 48.584281666666667	15/11/2023

161	1699983488092.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.65969666666666 48.584286666666685	15/11/2023
162	1699983522630.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659448333333333 48.584293333333335	15/11/2023
163	1699983713893.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.65961666666666 48.584371666666667	15/11/2023
164	1699983754158.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6597865 48.5843802999999	15/11/2023
165	1699983791951.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659745 48.584450000000003	15/11/2023
166	1699983856899.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659865 48.584456700000004	15/11/2023
167	1699984031912.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6600133 48.584476700000001	15/11/2023
168	1699984063824.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.66005666666666 48.584438333333334	15/11/2023

169	1699984110660.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6601166666667 48.5844483333334	15/11/2023
170	1699984572983.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6602049999999 48.5844200000002	15/11/2023
171	1699984699552.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6602940322536 5 48.584345696464	15/11/2023
172	1699985134382.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660435 48.5843382999999 85	15/11/2023
173	1699985198335.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.66051 48.5842682999999 9	15/11/2023
174	1699986321304.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660675 48.5842650000000 16	15/11/2023
175	1699986360232.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6606416 48.5842514	15/11/2023
176	1699987491634.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6601191 48.5841628	15/11/2023
177	1699987565341.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660063 48.5841455000000 34	15/11/2023
178	1699987623113.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6600144 48.5841618000000 04	15/11/2023

179	1699987648923.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6599581 48.584148200000016	15/11/2023
180	1699987721503.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6600987 48.5842398999997	15/11/2023
181	1699987960915.JPG	ND	ENVIRONNEMENT, ENTRE DEUX COLINES	-71.6602933 48.5842582999999	15/11/2023
182	1699988397802.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659828 48.5842050999999	15/11/2023
183	1699988458976.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6598217 48.584245000000 1	15/11/2023
184	1699988509124.JPG	ND	ENVIRONNEMENT, CHEMIN, PENTE	-71.6597433 48.584168500000004	15/11/2023
185	1699988537053.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6597219 48.5841844	15/11/2023
186	1699988787774.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6601117 48.584233599999976	15/11/2023
187	1699989356250.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6599644 48.58425	15/11/2023
188	1699989376972.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6598879 48.584213499999976	15/11/2023
189	1699989646618.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6594796 48.584171800000036	15/11/2023

190	1699989728429.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659654848.584171800000036	15/11/2023
191	1700053270866.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660809848.5839167	15/11/2023
192	1700053290639.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660738648.5838899	15/11/2023
193	1700053318648.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660615648.58377650000003	15/11/2023
194	1700053611125.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660468348.583538299999996	15/11/2023
195	1700055358707.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.660098548.583119000000001	15/11/2023
196	1700055388325.JPG	ND	ENVIRONNEMENT, SENTIER	-71.660100748.583091099999999	15/11/2023
197	1700055754387.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659949348.583011599999999	15/11/2023
198	1700055764491.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659939748.5829727	15/11/2023
199	1700056194070.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659538448.582941699999999	15/11/2023
200	1700056325766.JPG	ND	ENVIRONNEMENT, ZONE HUMIDE	-71.6597148.5829717	15/11/2023

201	1700056390568.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6598408 48.58285280000001	15/11/2023
202	1700056418684.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6597352 48.5828195	15/11/2023
203	1700056436773.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6596842 48.58283050000003	15/11/2023
204	1700056480857.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6594781 48.5828592	15/11/2023
205	1700057040865.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6593192 48.582940699999995	15/11/2023
206	1700057131923.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6593617 48.58291170000001	15/11/2023
207	1700057189088.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6592951 48.582754599999999	15/11/2023
208	1700057221320.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6591893 48.582729299999998	15/11/2023
209	1700057260347.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6590771 48.582777399999997	15/11/2023
210	1700057289048.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6589377 48.582775999999996	15/11/2023
211	1700058296180.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6588922 48.582695699999999	15/11/2023

212	1700058312985.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6589331 48.58269659999999	15/11/2023
213	1700058345127.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6588672 48.58258910000001	15/11/2023
214	1700058380305.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6586448 48.58256699999998	15/11/2023
215	1700058410759.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658514 48.58251269999995	15/11/2023
216	1700058436800.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658498 48.58264130000006	15/11/2023
217	1700058480763.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6585849 48.5826754	15/11/2023
218	1700058537553.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6585259 48.58291219999998	15/11/2023
219	1700058602670.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6589247 48.58286279999999	15/11/2023
220	1700058920051.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6588357 48.58280289999999	15/11/2023
221	1700060268328.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6587517 48.58294859999998	15/11/2023
222	1700060633648.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6590733 48.58300830000002	15/11/2023

223	1700060826184.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6592983 48.58311670000003	15/11/2023
224	1700060926698.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6594868 48.58307500000001	15/11/2023
225	1700061175070.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6594083 48.58310829999964	15/11/2023
226	1700061204122.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6594885 48.58318510000004	15/11/2023
227	1700061281303.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6592864 48.58321610000016	15/11/2023
228	1700061522485.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.659645 48.5832078	15/11/2023
229	1700061597088.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6597524 48.58315400000001	15/11/2023
230	1700061642532.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6597668 48.58311800000001	15/11/2023
231	1700061692599.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6597288 48.58323769999984	15/11/2023
232	1700061758925.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6598549 48.58326829999996	15/11/2023
233	1700062199185.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6597267 48.58344499999998	15/11/2023

234	1700066865515.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6605255 48.5840853999999	16/11/2023
235	1700067477696.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6603912 48.5840904999999	16/11/2023
236	1700067620084.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6602483 48.5839483	16/11/2023
237	1700068235226.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6601033 48.5839500000000	16/11/2023
238	1700068432814.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6600347 48.5837109999999	16/11/2023
239	1700069534700.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6594475 48.5833938000000	16/11/2023
240	1700069603854.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6592938 48.5833457999999	16/11/2023
241	1700069834030.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6590771 48.5831058	16/11/2023
242	1700069900310.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658852 48.58319	16/11/2023
243	1700069908386.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.658855 48.5832005000000	16/11/2023
244	1700070030002.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6587586 48.5830887999999	16/11/2023

245	1700070048966.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6587182 48.5831024	16/11/2023
246	1700070105300.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6585711 48.5831991	16/11/2023
247	1700070119818.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6585333 48.58325210000001	16/11/2023
248	1700070148879.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6584642 48.58330880000026	16/11/2023
249	1700070181961.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6584837 48.58335239999995	16/11/2023
250	1700070501876.JPG	NE	ENVIRONNEMENT	-71.6586794 48.58336400000046	16/11/2023
251	1700071669922.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6590126 48.58360839999974	16/11/2023
252	1700071681004.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6591752 48.5836156	16/11/2023
253	1700071710620.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6589738 48.58371779999999	16/11/2023
254	1700071726326.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6590372 48.58374800000014	16/11/2023
255	1700071757815.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6591049 48.58374079999999	16/11/2023

256	1700071771447.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6590963 48.58373070000002	16/11/2023
257	1700071800815.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6591399 48.58370289999999	16/11/2023
258	1700071817758.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6592199 48.58370260000001	16/11/2023
259	1700071840902.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6592711 48.58371590000016	16/11/2023
260	1700071913937.JPG	ND	ENVIRONNEMENT	-71.6595464 48.5838215	16/11/2023
261	1700072471419.JPG	N	ENVIRONNEMENT	-71.6580728 48.58355940000001	16/11/2023

Annexe 2 : Photo sondage et coordonnées GPS

No. Sondage	No.Photo carto	Nom. Photo	Direction	Description	Date
0	293	1699449726869.jpg	NW	Sondage	08/11/2023
2	294	1699882567797.jpg	N	Sondage	13/11/2023
10	295	1699884513758.jpg	N	1: organique noire 15 cm, 2 sable beige, inclusion de pierre angulaire, probablement remblais du chemin	13/11/2023
13	296	1699885782393.jpg	N	Sondage	13/11/2023
16	297	1699886991845.jpg	N	Sondage, podzol forestier	13/11/2023
24	298	1699889894701.jpg	N	Sondage	13/11/2023
44	299	1699968106201.jpg	N	Sondage, argile très comact	14/11/2023
43	300	1699968634481.jpg	E	Croquis : 1 hummus sablonneuse 10 cm: sable argileux orange 10 cm meuble : argile gris 30 cm	14/11/2024
68	301	1699974215234.jpg	E	Sondage	14/11/2025
74	302	1699975649606.jpg	N	Sondage test	14/11/2023
72	303	1699975944638.jpg	N	Sondage	14/11/2023
77	304	1699976915719.jpg	S	Sondage	14/11/2023
112	305	1699988857133.jpg	E	Sondage test	15/11/2023
97	306	1699988958262.jpg	E	Sondage test	15/11/2023

124	307	17000549 26429.jpg	E	Sondage test	15/11 /2023
128	308	17000552 43653.jpg	N	Sondage	15/11 /2023
143	309	17000578 57243.jpg	W	Sondage	15/11 /2023
156	310	17000601 16229.jpg	W	Argile	15/11 /2023

No. Sondage	**Résultat**	**Longitude/Latitude (LLNad83)**	**Date**
0	Négatif	-71.6526326 48.584014999999994	13/11/2023
1	Négatif	-71.6533117 48.58386999999999	13/11/2023
2	Négatif	-71.6532354 48.58385010000001	13/11/2023
3	Négatif	-71.6531583 48.58383500000002	13/11/2023
4	Négatif	-71.6532382 48.58362919999996	13/11/2023
5	Négatif	-71.6531583 48.58360999999999	13/11/2023
6	Négatif	-71.6530819 48.58378540000001	13/11/2023
7	Négatif	-71.6529655 48.583761399999986	13/11/2023
8	Négatif	-71.652866 48.583721800000035	13/11/2023
9	Négatif	-71.6527295 48.58372640000002	13/11/2023
10	Négatif	-71.6527167 48.583643300000006	13/11/2023
11	Négatif	-71.6525935 48.58360189999999	13/11/2023
12	Négatif	-71.6525587 48.583539299999984	13/11/2023
13	Négatif	-71.6524198 48.583489999999955	13/11/2023
14	Négatif	-71.652437 48.583563	13/11/2023
15	Négatif	-71.652289 48.583573	13/11/2023
16	Négatif	-71.652451 48.583631999999994	13/11/2023
17	Négatif	-71.652571 48.583708	13/11/2023
18	Négatif	-71.652712 48.58380700000001	13/11/2023

19	Négatif	-71.652834 48.583864000000005	13/11/2023
20	Négatif	-71.652931 48.58387099999996	13/11/2023
21	Négatif	-71.652854 48.583950999999985	13/11/2023
22	Négatif	-71.652807 48.58401999999998	13/11/2023
23	Négatif	-71.652793 48.58409299999997	13/11/2023
24	Négatif	-71.652729 48.584182999999996	13/11/2023
25	Négatif	-71.652654 48.58423500000001	13/11/2023
26	Négatif	-71.652686 48.584119999999984	13/11/2023
27	Négatif	-71.652629 48.58406600000001	13/11/2023
28	Négatif	-71.652562 48.58405400000001	13/11/2023
29	Négatif	-71.652564 48.58411100000001	13/11/2023
30	Négatif	-71.652492 48.584202000000005	13/11/2023
31	Négatif	-71.652504 48.583821	13/11/2023
32	Négatif	-71.652434 48.58376100000001	14/11/2023
33	Négatif	-71.652265 48.583718000000005	14/11/2023
34	Négatif	-71.652175 48.58385200000001	14/11/2023
35	Négatif	-71.652218 48.58389699999998	14/11/2023
36	Négatif	-71.652297 48.58396600000003	14/11/2023
37	Négatif	-71.652289 48.58404200000001	14/11/2023
38	Négatif	-71.652359 48.58417	14/11/2023
39	Négatif	-71.6524500285709 48.58413538390212	14/11/2023
40	Négatif	-71.658909 48.584508	14/11/2023
41	Négatif	-71.65878746517136 48.584448730754815	14/11/2023
42	Négatif	-71.6587090993289 48.58441578078754	14/11/2023
43	Négatif	-71.65836546258105 48.58434535066044	14/11/2023
44	Négatif	-71.65830943779497 48.58429215777596	14/11/2023
45	Négatif	-71.658257 48.584281000000004	14/11/2023

46	Négatif	-71.658389 48.58432400000001	14/11/2023
47	Négatif	-71.65819691186016 48.58425101337588	14/11/2023
48	Négatif	-71.65815624532569 48.58421966714488	14/11/2023
49	Négatif	-71.65859789631668 48.5843570680326	14/11/2023
50	Négatif	-71.658637 48.58432500000001	14/11/2023
51	Négatif	-71.658726 48.58426399999999	14/11/2023
52	Négatif	-71.658825 48.584225	14/11/2023
53	Négatif	-71.658827 48.584265000000016	14/11/2023
54	Négatif	-71.65878599015285 48.58432494524058	14/11/2023
55	Négatif	-71.658846 48.58440200000001	14/11/2023
56	Négatif	-71.658935 48.584326000000004	14/11/2023
57	Négatif	-71.659017 48.584484	14/11/2023
58	Négatif	-71.659107 48.58449900000002	14/11/2023
59	Négatif	-71.658934 48.584243000000015	14/11/2023
60	Négatif	-71.659228 48.584528000000006	14/11/2023
61	Négatif	-71.65928 48.584472000000005	14/11/2023
62	Négatif	-71.659375 48.584501999999986	14/11/2023
63	Négatif	-71.659478 48.584552	14/11/2023
64	Négatif	-71.660463 48.58444499999999	14/11/2023
65	Négatif	-71.660569 48.584405000000004	14/11/2023
66	Négatif	-71.660726 48.58435299999999	14/11/2023
67	Négatif	-71.660834 48.58438699999999	14/11/2023
68	Négatif	-71.660949 48.584377000000046	14/11/2023
69	Négatif	-71.661127 48.58434	14/11/2023
70	Négatif	-71.661057 48.584261999999995	14/11/2023
71	Négatif	-71.660925 48.58425	14/11/2023
72	Négatif	-71.66115446506409 48.58413252830675	14/11/2023

73	Négatif	-71.661138 48.584035	14/11/2023
74	Négatif	-71.661309 48.58419699999999	14/11/2023
75	Négatif	-71.661039 48.584116999999964	14/11/2023
76	Négatif	-71.661254 48.58427900000001	14/11/2023
77	Négatif	-71.660991 48.58402899999999	14/11/2023
78	Négatif	-71.660884 48.58410900000001	14/11/2023
79	Négatif	-71.660774 48.584067000000005	14/11/2023
80	Négatif	-71.6608546736097 48.58399346696703	14/11/2023
81	Négatif	-71.659123 48.584007000000014	15/11/2023
82	Négatif	-71.658823 48.583935	15/11/2023
83	Négatif	-71.658725 48.583924999999994	15/11/2023
84	Négatif	-71.658527 48.58391900000001	15/11/2023
85	Négatif	-71.658356 48.58393699999999	15/11/2023
86	Négatif	-71.659615 48.583865	15/11/2023
87	Négatif	-71.6595972 48.5837703	15/11/2023
88	Négatif	-71.65973666666667 48.583776666666694	15/11/2023
89	Négatif	-71.6598708 48.583808799999986	15/11/2023
90	Négatif	-71.65989 48.583924999999994	15/11/2023
91	Négatif	-71.65974 48.58389833333334	15/11/2023
92	Négatif	-71.65972333333335 48.584405000000004	15/11/2023
93	Négatif	-71.6598016 48.58439119999997	15/11/2023
94	Négatif	-71.65986333333333 48.584458333333345	15/11/2023
95	Négatif	-71.65992666666666 48.58439333333337	15/11/2023
96	Négatif	-71.66001333333334 48.58447666666669	15/11/2023
97	Négatif	-71.660275 48.584344999999985	15/11/2023
98	Négatif	-71.66023666666666 48.584295	15/11/2023
99	Négatif	-71.6604349 48.584338400000036	15/11/2023

100	Négatif	-71.6605101 48.58426819999997	15/11/2023
101	Négatif	-71.6605612 48.5842136	15/11/2023
102	Négatif	-71.6605126 48.584164200000004	15/11/2023
103	Négatif	-71.6603568 48.584202800000014	15/11/2023
104	Négatif	-71.6602554 48.58417080000001	15/11/2023
105	Négatif	-71.6601333 48.584175000000045	15/11/2023
106	Négatif	-71.6607309 48.58427259999999	15/11/2023
107	Négatif	-71.6601667 48.58411000000001	15/11/2023
108	Négatif	-71.6600621 48.58414429999999	15/11/2023
109	Négatif	-71.6599498 48.584213799999986	15/11/2023
110	Négatif	-71.6600774 48.5842456	15/11/2023
111	Négatif	-71.6602342 48.58425999999997	15/11/2023
112	Négatif	-71.6603541 48.58428009999997	15/11/2023
113	Négatif	-71.6598782 48.584164200000004	15/11/2023
114	Négatif	-71.66005 48.58429670000001	15/11/2023
115	Négatif	-71.6598683 48.5840566	15/11/2023
116	Négatif	-71.6597254 48.58404669999999	15/11/2023
117	Négatif	-71.6596068 48.58407940000001	15/11/2023
118	Négatif	-71.6595884 48.584023599999995	15/11/2023
119	Négatif	-71.6587697 48.58335790000001	15/11/2023
120	Négatif	-71.6605017 48.58368999999999	15/11/2023
121	Négatif	-71.66033241232526 48.58363659220748	15/11/2023
122	Négatif	-71.6601867 48.58359999999999	15/11/2023
123	Négatif	-71.6603329 48.58355280000001	15/11/2023
124	Négatif	-71.6602834 48.583466200000004	15/11/2023
125	Négatif	-71.660225 48.5833533	15/11/2023
126	Négatif	-71.6600767 48.58342329999999	15/11/2023

127	Négatif	-71.6600914 48.58331079999999	15/11/2023
128	Négatif	-71.6601612 48.58323160000003	15/11/2023
129	Négatif	-71.6600559 48.58317389999999	15/11/2023
130	Négatif	-71.6600802 48.58310999999998	15/11/2023
131	Négatif	-71.6599757 48.58302760000001	15/11/2023
132	Négatif	-71.65988622704388 48.58311619250608	15/11/2023
133	Négatif	-71.659885 48.58295329999996	15/11/2023
134	Négatif	-71.6597836 48.58286939999999	15/11/2023
135	Négatif	-71.65977 48.58303670000001	15/11/2023
136	Négatif	-71.65970070777803 48.582954029495994	15/11/2023
137	Négatif	-71.6596496 48.58283460000001	15/11/2023
138	Négatif	-71.65951171411508 48.58294648306733	15/11/2023
139	Négatif	-71.6595003810289 48.582798190364684	15/11/2023
140	Négatif	-71.6593389 48.58277479999998	15/11/2023
141	Négatif	-71.65925608857833 48.58286312344521	15/11/2023
142	Négatif	-71.65939277396772 48.58288453746559	15/11/2023
143	Négatif	-71.6592149 48.58278820000001	15/11/2023
144	Négatif	-71.659235 48.58271830000001	15/11/2023
145	Négatif	-71.6590756 48.58281250000002	15/11/2023
146	Négatif	-71.6591288 48.582884500000006	15/11/2023
147	Négatif	-71.6589955 48.58294990000002	15/11/2023
148	Négatif	-71.6589656 48.5828855	15/11/2023
149	Négatif	-71.65887140590031 48.582799140747795	15/11/2023
150	Négatif	-71.6587598 48.582751099999996	15/11/2023
151	Négatif	-71.658651 48.582712499999985	15/11/2023
152	Négatif	-71.6585485 48.58270160000001	15/11/2023
153	Négatif	-71.6586318 48.582825299999996	15/11/2023

154	Négatif	-71.6585733 48.58294169999999	15/11/2023
155	Négatif	-71.6587 48.58299166666666	15/11/2023
156	Négatif	-71.65871 48.58288999999999	15/11/2023
157	Négatif	-71.6587933 48.5829732	15/11/2023
158	Négatif	-71.65894 48.58301333333333	15/11/2023
159	Négatif	-71.6587512 48.58307789999998	15/11/2023
160	Négatif	-71.65891856349846 48.58310061126781	15/11/2023
161	Négatif	-71.659055 48.5831383	15/11/2023
162	Négatif	-71.6591205 48.582979300000005	15/11/2023
163	Négatif	-71.65926839745224 48.58303821702299	15/11/2023
164	Négatif	-71.6592984 48.58311670000003	15/11/2023
165	Négatif	-71.65940519354989 48.5830245456697	15/11/2023
166	Négatif	-71.6595533 48.58310320000001	15/11/2023
167	Négatif	-71.6592794 48.58324680000001	15/11/2023
168	Négatif	-71.65945663532992 48.5832791082797	15/11/2023
169	Négatif	-71.6595653 48.58323810000002	15/11/2023
170	Négatif	-71.6597303 48.58320029999999	15/11/2023
171	Négatif	-71.65990283786414 48.58322589657678	15/11/2023
172	Négatif	-71.65984337243572 48.58331914154721	15/11/2023
173	Négatif	-71.65960012674076 48.5833533287942	15/11/2023
174	Négatif	-71.65967787707812 48.583294238102155	15/11/2023
175	Négatif	-71.65975205724862 48.58341901788219	15/11/2023
176	Négatif	-71.65988886619742 48.58342849370899	15/11/2023
177	Négatif	-71.6600059 48.58333060000001	15/11/2023
178	Négatif	-71.6599789 48.58353970000002	15/11/2023
179	Négatif	-71.6601256684271 48.583502407750274	15/11/2023
180	Négatif	-71.66002399622809 48.58364619930455	15/11/2023

181	Négatif	-71.6606867 48.58388329999997	16/11/2023
182	Négatif	-71.6607233 48.583979400000004	16/11/2023
183	Négatif	-71.6606748 48.58405160000001	16/11/2023
184	Négatif	-71.6605516 48.58401569999998	16/11/2023
185	Négatif	-71.66060461305506 48.583942120689585	16/11/2023
186	Négatif	-71.660597 48.5838272	16/11/2023
187	Négatif	-71.66045316481359 48.58388339054417	16/11/2023
188	Négatif	-71.6603975 48.584018000000015	16/11/2023
189	Négatif	-71.66026 48.5839383	16/11/2023
190	Négatif	-71.66017 48.58387829999998	16/11/2023
191	Négatif	-71.6600154 48.58383520000001	16/11/2023
192	Négatif	-71.6601035 48.583950000000016	16/11/2023
193	Négatif	-71.6604288 48.583751199999995	16/11/2023
194	Négatif	-71.6603062 48.583722300000005	16/11/2023
195	Négatif	-71.6601776137577 48.58366927571532	16/11/2023
196	Négatif	-71.6598764070386 48.58361127198566	16/11/2023
197	Négatif	-71.6598311 48.58353700000001	16/11/2023
198	Négatif	-71.6596967 48.58348330000001	16/11/2023
199	Négatif	71.65972973609314 48.58358127295628	16/11/2023
200	Négatif	-71.6595438 48.583556199999975	16/11/2023
201	Négatif	-71.6594912 48.5834624	16/11/2023
202	Négatif	-71.6594247 48.5833719	16/11/2023
203	Négatif	-71.65921926124611 48.583325011243346	16/11/2023
204	Négatif	-71.6590501 48.58326790000004	16/11/2023
205	Négatif	-71.65884282334446 48.58323287071357	16/11/2023
206	Négatif	-71.6587283 48.58315829999998	16/11/2023
207	Négatif	-71.658631 48.583209099999976	16/11/2023

208	Négatif	-71.6586636 48.58329710000001	16/11/2023
209	Négatif	-71.6589293 48.58334399999998	16/11/2023
210	Négatif	-71.6589217 48.5834643	16/11/2023
211	Négatif	-71.65908253382437 48.58346518565628	16/11/2023
212	Négatif	-71.65911469823186 48.58338125732158	16/11/2023
213	Négatif	-71.6592094 48.583502100000004	16/11/2023
214	Négatif	-71.65935887027445 48.583531622423806	16/11/2023
215	Négatif	-71.6593168 48.58343640000001	16/11/2023
216	Négatif	-71.6594738 48.58372450000002	16/11/2023
217	Négatif	-71.65944807508822 48.583816516988236	16/11/2023

Annexe 3 : Photos environnements et sondages




1699889529829.jpg
1699889698153.jpg
1699890057806.jpg
1699890101615.jpg
1699890243019.jpg
1699890558515.jpg
1699890571478.jpg
1699890619448.jpg
1699890646667.jpg
1699890668686.jpg
1699890695555.jpg
1699890709035.jpg
1699890724852.jpg
1699890760138.jpg
1699890769899.jpg
1699890792274.jpg
1699890801984.jpg
1699890815083.jpg
1699890827236.jpg
1699894868895.jpg
1699894884828.jpg
1699895013985.jpg
1699895044605.jpg
1699895104936.jpg
1699895112306.jpg
1699895295724.jpg
1699895324815.jpg
1699895350112.jpg
1699895363579.jpg
1699896014325.jpg
1699896229887.jpg
1699967230093.jpg
1699967266113.jpg
1699967301164.jpg
1699967325908.jpg


1699967371536.jpg
1699967506633.jpg
1699967545758.jpg
1699967590953.jpg
1699967615492.jpg
1699967631936.jpg
1699967641185.jpg
1699967653981.jpg
1699967724912.jpg
1699967754628.jpg
1699967786805.jpg
1699968156758.jpg
1699969133576.jpg
1699969486383.jpg
1699969927489.jpg
1699969950913.jpg
1699970023968.jpg
1699970051429.jpg
1699970114104.jpg
1699970273613.jpg
1699970296955.jpg
1699970317613.jpg
1699970331891.jpg
1699970353444.jpg
1699970381202.jpg
1699970419748.jpg
1699970518058.jpg
1699971023721.jpg
1699971031888.jpg
1699971067014.jpg
1699971202610.jpg
1699971436603.jpg
1699972171987.jpg
1699972193664.jpg
1699972222635.jpg


1699972237519.jpg
1699972246497.jpg
1699972280039.jpg
1699972310551.jpg
1699972338075.jpg
1699972356121.jpg
1699972391856.jpg
1699972424511.jpg
1699972475770.jpg
1699972503396.jpg
1699972512244.jpg
1699972864099.jpg
1699973048382.jpg
1699973063245.jpg
1699973238867.jpg
1699973292003.jpg
1699973381347.jpg
1699973407850.jpg
1699973477065.jpg
1699973494116.jpg
1699973518202.jpg
1699973562681.jpg
1699973574072.jpg
1699973589215.jpg
1699974369689.jpg
1699974387285.jpg
1699974581300.jpg
1699974615446.jpg
1699974645839.jpg
1699974790378.jpg
1699974808929.jpg
1699975074335.jpg
1699975251780.jpg
1699975274039.jpg
1699975388283.jpg


1699976360527.jpg
1699977278423.jpg
1699977297941.jpg
1699980938291.jpg
1699980957842.jpg
1699980972459.jpg
1699980980259.jpg
1699981039456.jpg
1699981067856.jpg
1699981077396.jpg
1699981084984.jpg
1699981171545.jpg
1699981182533.jpg
1699981240465.jpg
1699981257300.jpg
1699981285684.jpg
1699981306099.jpg
1699981341746.jpg
1699981462075.jpg
1699983474236.jpg
1699983488092.jpg
1699983522630.jpg
1699983713893.jpg
1699983754158.jpg
1699983791951.jpg
1699983856899.jpg
1699984031912.jpg
1699984063824.jpg
1699984110660.jpg
1699984572983.jpg
1699984699552.jpg
1699985134382.jpg
1699985198335.jpg
1699986321304.jpg
1699986360232.jpg

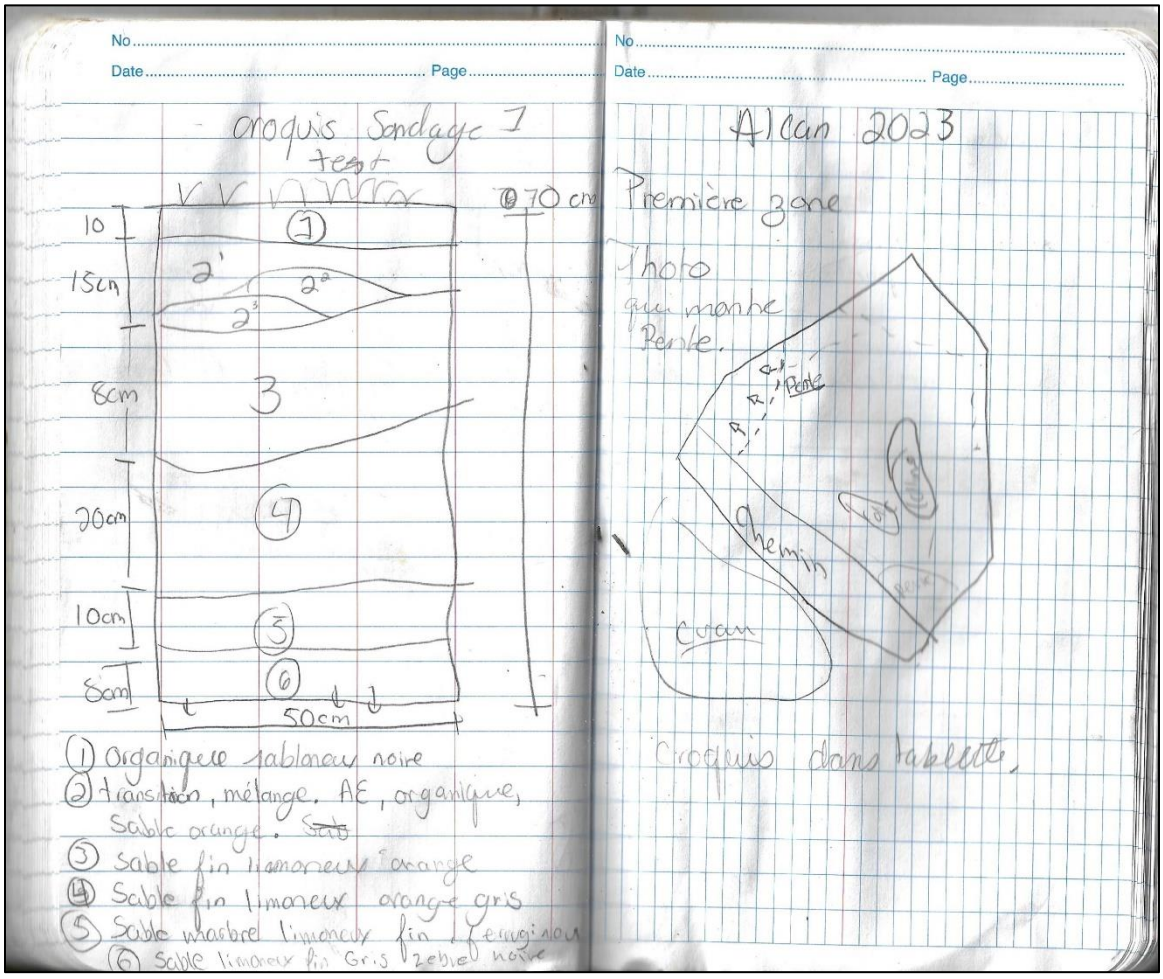

1699987491634.jpg
1699987565341.jpg
1699987623113.jpg
1699987648923.jpg
1699987721503.jpg
1699987960915.jpg
1699988397802.jpg
1699988458976.jpg
1699988509124.jpg
1699988637053.jpg
1699988787774.jpg
1699989356250.jpg
1699989376972.jpg
1699989646618.jpg
1699989728429.jpg
1700053270866.jpg
1700053290639.jpg
1700053318648.jpg
1700053611125.jpg
1700055358707.jpg
1700055388325.jpg
1700055754387.jpg
1700055764491.jpg
1700056194070.jpg
1700056325766.jpg
1700056390568.jpg
1700056418684.jpg
1700056436773.jpg
1700056480857.jpg
1700057040865.jpg
1700057131923.jpg
1700057189088.jpg
1700057221320.jpg
1700057260347.jpg
1700057289048.jpg

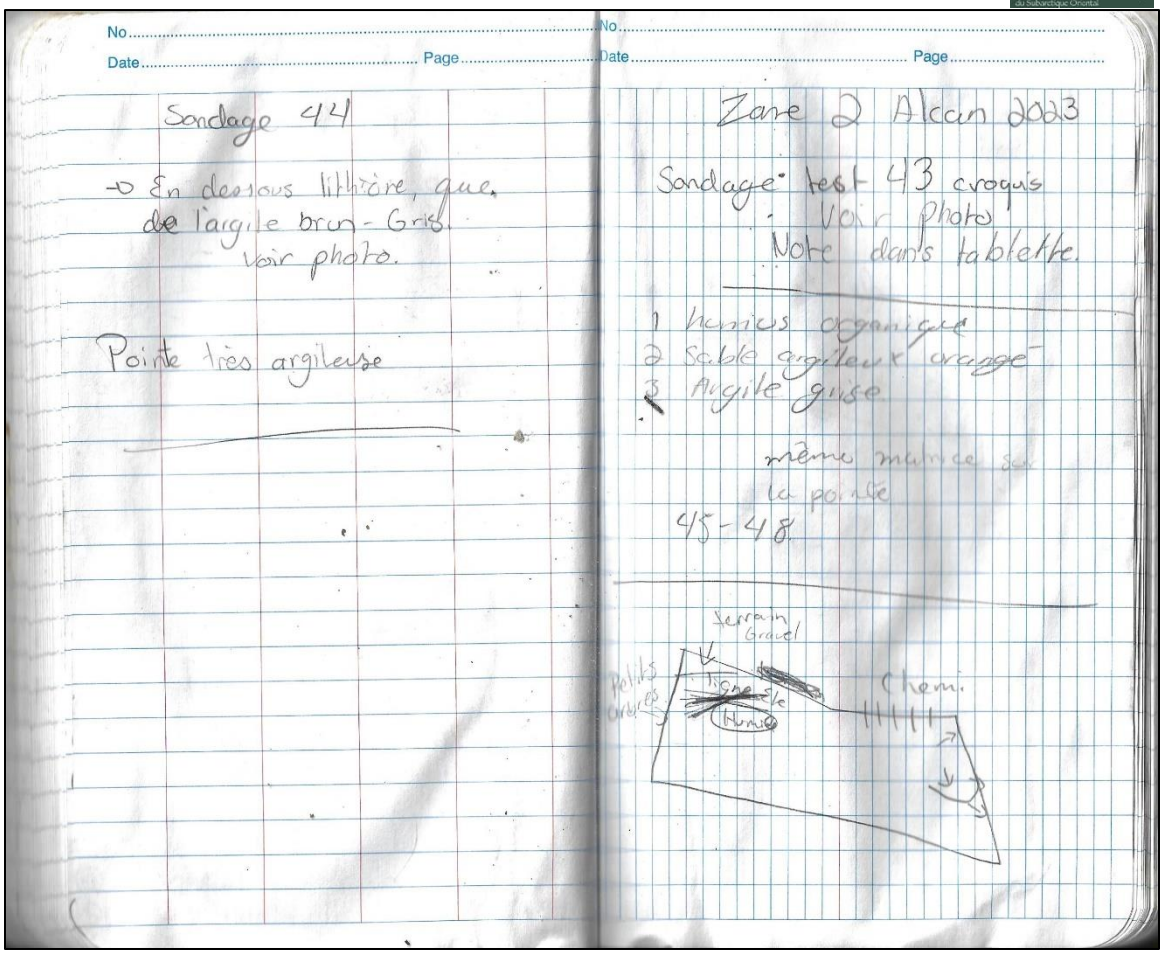

1700058296180.jpg
1700058312985.jpg
1700058345127.jpg
1700058380305.jpg
1700058410759.jpg
1700058436800.jpg
1700058480763.jpg
1700058537553.jpg
1700058602670.jpg
1700058920051.jpg
1700060268328.jpg
1700060633648.jpg
1700060826184.jpg
1700060926698.jpg
1700061175070.jpg
1700061204122.jpg
1700061281303.jpg
1700061522485.jpg
1700061597088.jpg
1700061642532.jpg
1700061692599.jpg
1700061758925.jpg
1700062199185.jpg
1700066865515.jpg
1700067477696.jpg
1700067620084.jpg
1700068235226.jpg
1700068432814.jpg
1700069534700.jpg
1700069603854.jpg
1700069834030.jpg
1700069900310.jpg
1700069908386.jpg
1700070030002.jpg
1700070048966.jpg

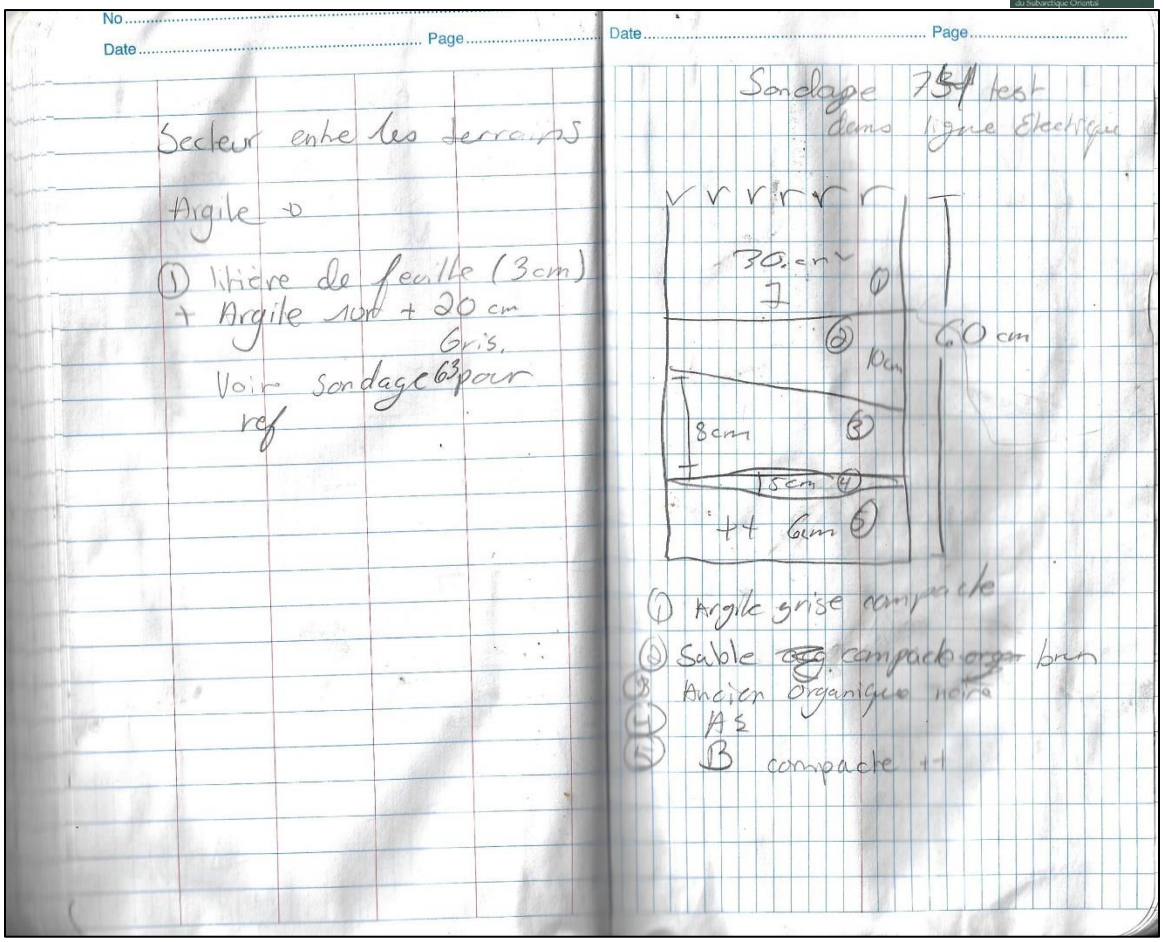

1700070105300.jpg
1700070119818.jpg
1700070148879.jpg
1700070181961.jpg
1700070501876.jpg
1700071669922.jpg
1700071681004.jpg
1700071710620.jpg
1700071726326.jpg
1700071757815.jpg
1700071771447.jpg
1700071800815.jpg
1700071817758.jpg
1700071840902.jpg
1700071913937.jpg
1700072471419.jpg

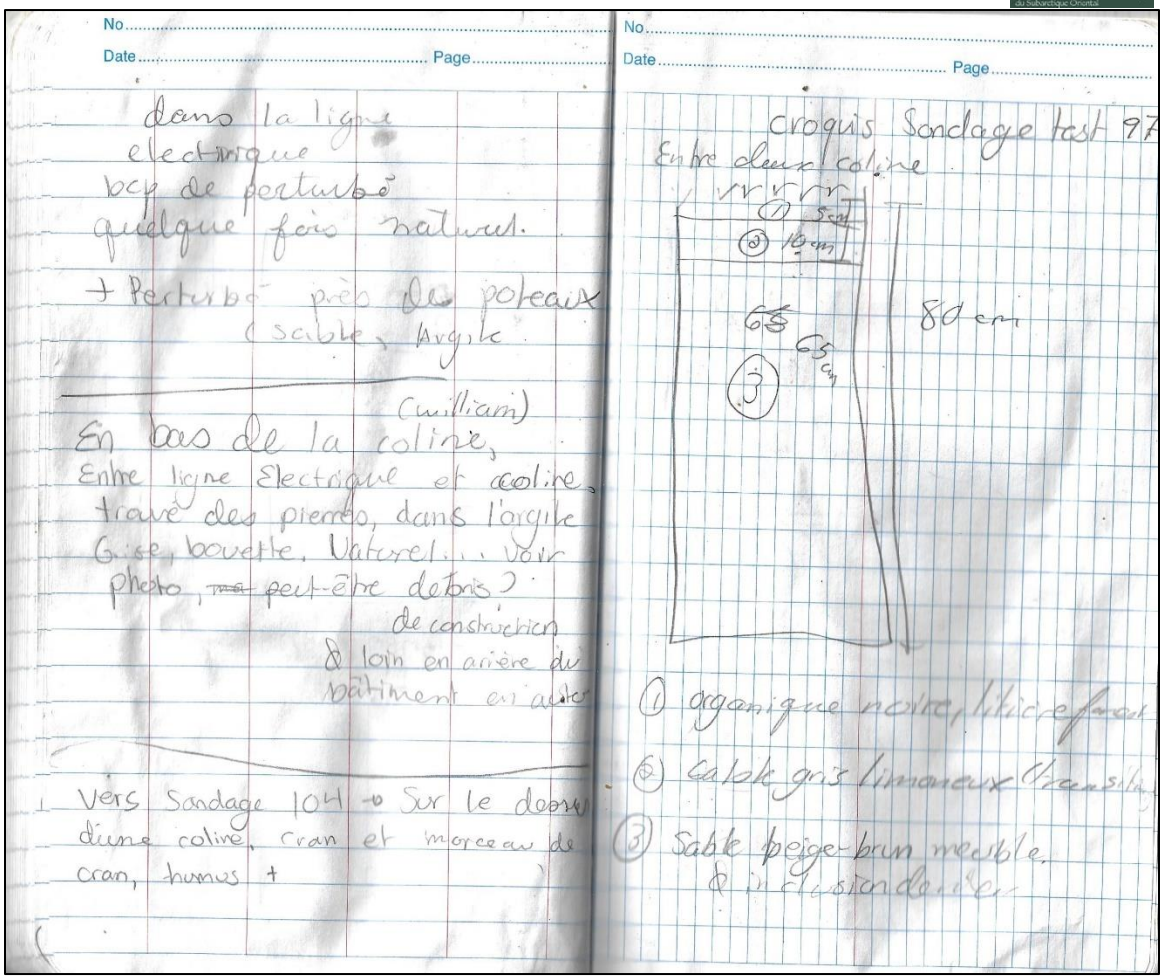

1699449726869.jpg
1699882567797.jpg
1699884513758.jpg
1699885782393.jpg
1699886991845.jpg
1699889894701.jpg
1699968106201.jpg
1699968634481.jpg
1699974215234.jpg
1699975649606.jpg
1699975944638.jpg
1699976915719.jpg
1699988857133.jpg
1699988958262.jpg
1700054926429.jpg
1700055243653.jpg
1700057857243.jpg
1700060116229.jpg

Annexe 4 : Notes de terrain




Sondage 44
En dessous litière, que de l'argile brun-Gris. Voir photo.
Pointe très argileuse
Zone 2 Alcan 2023
Sondage test 43 croquis - Voir photo
Note dans tablette.
1 humus organique
2 Sable argileux orange
3 Argile grise
même matrice sol la pointe
45-48
Terrain Gravel
Petits arbres
Tronc de
Humus
Chemi.


No
Date
Page
Secteur entre les terrains
Argile ↓
① litière de feuille (3cm)
+ Argile noir + 20 cm
Gris.
Voir sondage 63 pour
ref
Date
Page
Sondage 754 test
dans ligne Electrique
30 cm
①
②
10cm
60 cm
8cm
③
15cm
④
+ 6cm
⑤
① Argile grise compacte
② Sable compacte argile brun
③ Ancien Organique noire
④ A
⑤ B compacte +1



dans la ligne électrique bcp de perturbé quelque fois naturel.

+ Perturbé près des poteaux (sable, Argile

(William)

En bas de la colline, Entre ligne Electrique et colline, trouvé des pierres, dans l'argile Grise, bouette. Naturel... Voir photo, ~~mot~~ peut-être débris de construction & loin en arrière du bâtiment en acier

1 Vers Sondage 104 → Sur le dessus d'une colline, cran et morceau de cran, humus +

croquis Sondage test 97

Entre deux colline

5cm

15cm

65

65cm

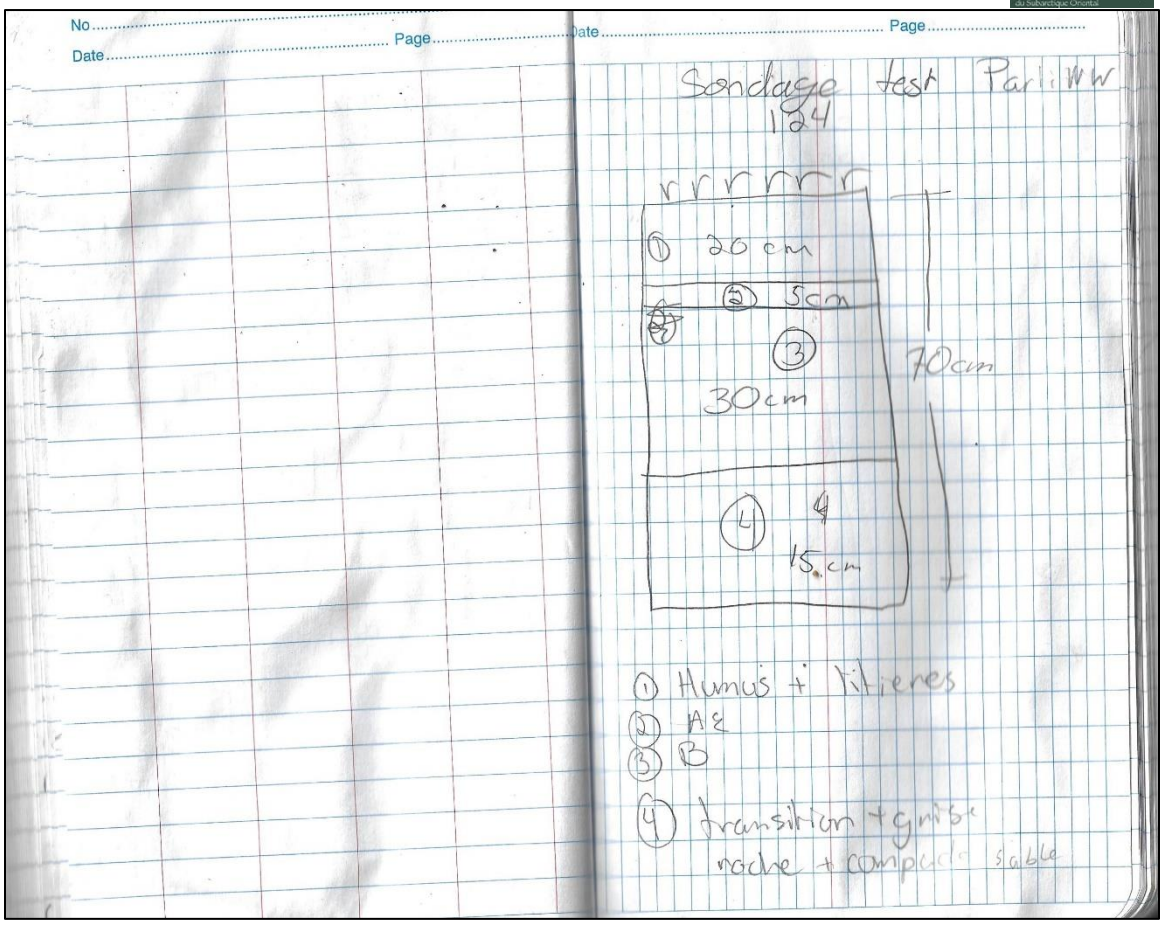
80cm

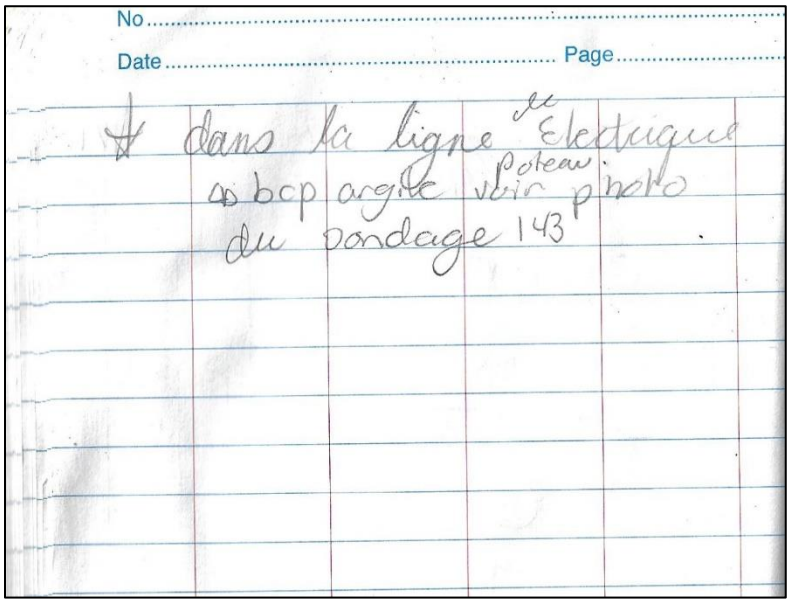
3

① organique noire, litière forêt

② Sable gris limoneux transition

③ Sable beige-brun meuble, & inclusion de...


No
Date
Page
Sondage test Parl. WW
124
20 cm
5cm
30cm
70cm
15 cm
① Humus + litieres
② A&
③ B
④ transition + gniss
roche + compacte sable


No
Date
Page
dans la ligne de Electrique
bcp argile
Poteau voir photo
du sondage 143

Projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott

Inventaire archéologique 2023



Jany-Claude Bouchard, Noémie Plourde et Érik Langevin
Subarctique Enr
Permis no. 23-SUBA-02

Avril 2024

Illustration de la page couverture : Rivière Ouiatchouaniche, 1887-1890 (Source : BAnQ en ligne : P74, S8, SS1, D1

MUNICIPALITÉ DE ROBERVAL

EXPERTISE ARCHÉOLOGIQUE 2023

Inventaire archéologique

Projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott

Permis de recherche archéologique au Québec : 23-SUBA-02

Titulaire du permis : Noémie Plourde

Rapport préparé par :

Subarctique Enr.

1428 des Maristes

Chicoutimi (Québec) G7H 4K7

Téléphone : 418-693-5444

Adresse courriel : subarctique@hotmail.com

Avril 2024

Sommaire

Le mandat confié à Subarctique Enr par la municipalité de Roberval a donné lieu à la réalisation d'un inventaire archéologique dans le cadre du projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott (tableau 1).

Zone	Municipalité	MRC	Type d'intervention	Superficie (m²)	Nombre de sondages réalisés	Date de réalisation	Résultat
Secteur parc de la Pointe-Scott	Roberval	Domaine-du-Roy	Inventaire par sondage	550 m²	10	11 mai 2023	Négatif

Tableau 1: Sommaire de l'intervention

D'une superficie approximative de 550 m² pour le secteur, le lieu d'intervention a fait l'objet d'un inventaire archéologique. Au total, 10 sondages manuels ont été effectués. Aucun bien ou nouveau site archéologique n'a été identifié par les archéologues.

Les résultats de l'expertise archéologique permettent d'affirmer **que la municipalité de Roberval peut, sans contrainte au point de vue archéologique, effectuer les travaux relatifs au projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott.**

Équipe de réalisation

L'équipe de Subarctique Enr. était composée de quatre personnes.

Érik Langevin	Archéologue, chargé de projet, édition
Noémie Plourde	Archéologue, chargée d'intervention, rédaction
Jany-Claude Bouchard	Archéologue, assistante de terrain, rédaction
Marc-André Béchard	Archéologue, technicien sénior

Table des matières

Sommaire IV
Équipe de réalisation V
Liste des figures VII
Liste des tableaux VII
Liste des photos VII
1. Introduction 1
2. Localisation générale 2
3. Méthodologie 4
3.1 Inventaire 4
3.2 Laboratoire 6
4. Compte rendu de la recherche 7
4.1 Description du projet 7
5. Contexte géographique et environnemental 8
5.1 Région écologique 8
5.2 Paléogéographie 8
6. Contexte paléohistorique et historique 13
6.1 Contexte paléohistorique du lac Saint-Jean 13
6.2 Contexte historique de la municipalité de Roberval 14
7. État des connaissances archéologiques 19
8. Résultat de l'intervention archéologique 22
9. Discussion et recommandation 29
10. Conclusion 30
Bibliographie 31
Annexe 1 : Catalogue photo 34
Annexe 2 : Photos 36
Annexe 3 : Coordonnée GPS 38
Annexe 4 : Notes de terrain 39

Liste des figures

Figure 1: Localisation de l'emprise du projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott 3
Figure 2: Étendue maximale, profondeur et isobases des paléorivages de la mer de Laflamme dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Leduc 2016) 11
Figure 3: Schéma de la déglaciation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, répartition de séquences fluvioglaciaires superficielles et enfouies et des sédiments glaciolacustres (Leduc 2016) 12
Figure 4: Plan avec les sites archéologiques près de la zone à l'étude 21
Figure 5: Distribution des sondages archéologiques effectués 23
Figure 6: Photos de l'environnement et des aménagements 25
Figure 7: Photos des dalles de béton 26
Figure 8: Séquence pédologique du sondage 5 28

Liste des tableaux

Tableau 1: Sommaire de l'intervention IV
Tableau 2: Projet inventorié 1
Tableau 3: Ventilation des données écologiques du projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott 8
Tableau 4: Description du secteur inventorié 22

Liste des photos

Photo 1: L'Hôtel Roberval, vers 1900 (Source: BAnQ en ligne: P560,S1, P338) 16
Photo 2: Scierie Scott, 1896 (Source BAnQ en ligne: 0002727677) 17
Photo 3: Traversée du lac Saint-Jean, 1976 (Source: BAnQ en ligne: E10, S44, SS1, D76-387) 18
Photo 4: Sondage 1 27

1. Introduction

Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique effectué en lien avec le projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott, au cours du printemps 2023. Ce mandat a été effectué par le compte de la municipalité de Roberval. L'inventaire archéologique s'inscrit dans le cadre de l'application de la Loi sur Patrimoine archéologique du Québec.

Projet	Municipalité	Localisation et description	Superficie (m^2)
Inventaire archéologique	Roberval	Expertise archéologique dans le secteur du parc de la Pointe-Scott	550 m^2

Tableau 2: Projet inventorié

2. Localisation générale

Le secteur à l'étude se trouve dans les limites de la municipalité de Roberval, au parc de la Pointe-Scott. Plus précisément, la zone d'intervention est circonscrite dans une zone de plus ou moins 550 m² bordée au nord par le boulevard de la Traversée, à l'ouest par le parc d'amusement pour enfant et au sud-est par le sentier pédestre qui mène à la plage.

La municipalité de Roberval possède une superficie de 200.8 km² et a une population de 8 204 habitants (Statistique Canada 2011). Cette municipalité fait partie de la MRC Le Domaine-du-Roy et se situe près des berges du lac Saint-Jean, avoisinant les municipalités de Chambord au sud-est et Mashteuiatsh au nord-ouest (Gouvernement du Québec 2010).



Figure 1: Localisation de l'emprise du projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott

3. Méthodologie

3.1 Inventaire

La méthodologie adoptée est la suivante :

- préalablement à la réalisation d'un inventaire archéologique, consulter les sources documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques paléohistoriques et historiques connus, à proximité et dans l'emprise du projet de construction;
- préalablement à la réalisation d'un inventaire archéologique, consulter les sources documentaires ayant trait à la période historique, tant euro-canadienne qu'amérindienne, pour fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un ou plusieurs rapports d'inventaires archéologiques;
- préalablement à la réalisation d'un inventaire archéologique, consulter les sources documentaires concernant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine.

Les techniques d'inventaire adoptées sont les suivantes :

- les puits de sondage sont distribués selon une grille d'échantillonnage qui espacera chaque sondage d'une distance d'au maximum 10 à 15 mètres entre eux, sur chaque alignement de sondages, ceux-ci étant distancés d'environ 10 à 15 mètres les uns des autres. Toutes les superficies propices à la réalisation de sondages archéologiques doivent être l'objet de sondages systématiquement disposés;
- chaque puits de sondage archéologique couvrira une superficie minimale de 900 cm^2;
- l'inventaire archéologique qui est effectué par l'excavation de puits de sondage réalisé à la pelle nécessite une vérification minutieuse du contenu à la truelle, une déstructuration du couvert végétal et organique superficiel, l'atteinte d'un niveau de sol considéré stérile et la consignation de toutes les informations pertinentes relatives à chaque puits de sondage;
- lorsque des biens archéologiques sont mis au jour par sondages ou observés en surface, des sondages supplémentaires seront pratiqués en périphérie à une distance maximale de 5 m l'un de l'autre afin de déterminer l'étendue et l'importance du ou des sites archéologiques découverts,
- les sondages supplémentaires réalisés en périphérie d'un sondage positif seront de 50 cm par 50 cm et seront excavés à la truelle;
- la profondeur maximale de chaque puits de sondage est habituellement déterminée par la couche de sol identifiée comme étant archéologiquement stérile et naturelle;

- les biens archéologiques identifiés dans les sondages exploratoires seront localisés par rapport à la couche de sol de référence;
- tous les outils et fragments d'outils paléohistoriques identifiés dans les sondages d'évaluation seront localisés horizontalement et verticalement par rapport à un point de référence;
- les éclats et déchets de taille de la pierre seront localisés par quadrant, à l'intérieur de chaque sondage et en rapport avec la stratigraphie réelle ou arbitraire;
- les biens archéologiques de la période historique seront localisés individuellement ou en lots, selon leur nombre et leur importance;
- les traces d'aménagements seront localisées individuellement et les biens archéologiques leur étant associés seront identifiés par rapport à celles-ci;
- toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographies nécessaires à la compréhension des biens archéologiques seront prises;
- tous les échantillons de sol, de charbon de bois et autre matériel organique, ou de toute autre matière nécessaire à la compréhension d'éventuels sites seront prélevés adéquatement au cours des travaux;
- tous les sondages positifs seront précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain à partir d'un point de référence identifiable ;
- tous les sondages pratiqués seront comptabilisés ; sondages archéologiques positifs et négatifs différenciés;
- l'orientation et l'emplacement des alignements de sondages seront reportés, à titre illustratif, sur un plan adéquat (plan de construction);
- lorsque des « collectes de surface » de biens archéologiques paléohistoriques doivent être effectuées, les outils et fragments d'outils seront localisés individuellement, suite à l'implantation d'un quadrillage. Les éclats et déchets de taille seront prélevés par quadrant;
- dans les cas d'implantation d'un quadrillage ou d'alignements d'orientation de sondages, un plan de référence sera préparé et joint au rapport
- tous les sondages archéologiques seront obligatoirement remblayés;
- tout aménagement, structure ou organisation de l'espace de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, fera l'objet d'une description détaillée, d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;
- tous les relevés photographiques seront réalisés sous forme d'enregistrement électroniquement numérisé;

Le cas échéant, des mesures de protection, de sauvetage, de fouille ou de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans l'emprise du projet seront proposées, en

fonction des caractéristiques des sites archéologiques éventuellement identifiés ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux devant être effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.

3.2 Laboratoire

Les activités en laboratoire sont les suivantes :

- Les biens archéologiques recueillis seront lavés, nettoyés et empaquetés dans des sachets de polyéthylène transparents, suivant les normes généralement appliquées;
- les biens archéologiques organiques (os, bois, charbon de bois, graisse, etc.) seront traités ou séchés, suivant le cas, préalablement à l'empaquetage;
- tous les outils et fragments d'outils façonnés, les éclats retouchés ou utilisés de la période paléohistorique et les biens archéologiques de la période historique seront identifiés par le code « Borden » attribué au site de provenance avec un numéro de référence sur billet « flottant », à l'intérieur d'un sachet;
- l'identification préliminaire de la matière première sera effectuée, ainsi que celle de la typologie morphologique des outils et le comptage des outils et des éclats de la période paléohistorique et des artefacts de la période historique, selon leur classification;
- les résultats cumulatifs, quantitatifs et qualitatifs seront reportés au rapport sous forme de tableau, en fonction des sites archéologiques et des périodes chronologiques identifiées;
- un catalogue des informations relatives aux données de localisation des biens archéologiques prélevés sera produit.

4. Compte rendu de la recherche

4.1 Description du projet

L'expertise archéologique s'inscrit dans le projet d'implantation d'un circuit urbain dans le parc de la Pointe-Scott planifié par la municipalité de Roberval. Le secteur ciblé était considéré comme ayant un potentiel élevé tel qu'émis dans l'avis archéologique[1] effectué par Subarctique Enr. préalablement à l'intervention. C'est dans ce cadre qu'un inventaire archéologique fut commandé et planifié en amont des travaux.

Une équipe composée de trois archéologues a procédé à une intervention qui consistait à expertiser la zone à potentiel.

En somme, considérant le potentiel paléohistorique et historique de l'emplacement, Subarctique Enr. a considéré qu'une intervention devait être effectuée avant le début des travaux, quoique des remaniements majeurs semblaient avoir affecté le secteur. La courte intervention a eu lieu le 11 mai 2023.

[1] BOUCHARD, Jany-Claude. *Avis archéologique; projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott.* Subarctique Enr., Saguenay, 2023. 10 pages.

5. Contexte géographique et environnemental

5.1 Région écologique

Le secteur à l'étude se situe dans la région écologique des plaines du lac Saint-Jean et du Saguenay. Cette région englobe l'ensemble des plaines autour de lac Saint-Jean jusqu'à l'intersection de la rivière Saguenay, près de Cap-Ouest. Il se trouve dans une zone de végétation tempérée nordique dont le domaine bioclimatique est la sapinière à bouleau jaune. (Blouin et Berger 2008)

Projet	Région écologique	Unité de paysage	District écologique	Référence
Inventaire parc de la Pointe-Scott	4e Plaine du lac Saint-Jean et du Saguenay	60 Plaine du lac Saint-Jean	060P007 Plaine de la rivière à l'Ours	Blouin et Berger, 2008

Tableau 3: Ventilation des données écologiques du projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott

5.2 Paléogéographie [2]

La dernière période glaciaire est connue au Québec sous le nom du Wisconsinien supérieur. Localement, cet épisode glaciaire est, entre autres, marqué par la présence simultanée de « l'Inlandsis Laurentidien et de calottes glaciaires régionales dans la région du golfe du Saint-Laurent » (Houde-Poirier, 2014, p.6). À son extension maximum, autour de 18 000 A.A., l'Inlandsis Laurentidien était composé de trois « dômes coalescents » qui couvraient une majorité du territoire québécois ainsi qu'une partie du Canada et des États-Unis (Leduc 2016, p.140). Seuls quelques sommets pointaient au-dessus de cette énorme mer de glace qui pouvait atteindre jusqu'à trois kilomètres d'épaisseur (Leduc 2016, p.140).

Suivant son extension optimale, on assiste à un réchauffement climatique à l'échelle globale. L'immense étendue de glace qu'est l'Inlandsis Laurentidien entame alors son lent retrait vers le nord jusqu'à sa disparition complète lors de l'Holocène, vers 6000 A.A. (Leduc 2016, p.142) (Figure 3).

Au Québec, le retrait de l'Inlandsis Laurentidien franchit la région du lac Mégantic autour de 13 000 A.A pour atteindre la rive sud du Saint-Laurent autour de 12 700 A.A. (Leduc

[2] PLOURDE, Noémie. *Raconte-moi Pointe-Bleue…Sur les traces des Pekukamiulnuatsh.* Mémoire de maîtrise. Saguenay, Université du Québec à Chicoutimi, 2022. Page 20 à 24

2016, p.142). Vers 12 000 A.A., la marge inférieure de l'Inlandsis se situait le long de la rive nord de la vallée du Saint-Laurent. Un millénaire plus tard, le front se situait au sud-est de la réserve faunique des Laurentides et à l'extrémité est de l'embouchure de la rivière Saguenay. Vers 10 000 A.A., l'Inlandsis ne couvrait plus que la partie nord-ouest du lac Saint-Jean (Langevin 2020).

La cartographie des dépôts meubles du Saguenay-Lac-Saint-Jean indique que le retrait glaciaire de la région se serait effectué selon trois séquences distinctes (Leduc 2016). La première période se situe entre 10 500 A.A et 10 000 A.A (Leduc 2016, p.146). Cet épisode est marqué par une accélération du retrait de l'Inlandsis Laurentidien. Alors que le front du glacier atteint le sud-est du territoire, le sud du Lac-Saint-Jean dû attendre que le front du glacier atteigne le lac des Commissaires avant que ne commence sa déglaciation. (Leduc 2016, p147). Quant au territoire qui se trouve au nord de la rivière Saguenay, ce sont les monts Valin qui vont être libérés en premier de l'épais manteau de glace. L'Inlandsis effectue alors son retrait en direction nord-ouest.

Déjà autour de 10 000 ans, les parcelles des basses terres fraîchement libérées des glaces sont submergées par la mer de Laflamme. Celle-ci commence même à s'étendre graduellement à tout le fjord du Saguenay. Les deltas glaciomarins révèlent que la mer de Laflamme atteint l'altitude maximum de 137 m dans la région de Petit-Saguenay, 166 m dans la vallée de la rivière Sainte-Marguerite et de 168 m près de la Baie des Ha! Ha!. (Leduc 2016 p.150). C'est également le début de la seconde séquence qui se situe, toujours selon Leduc entre 10 000 et 9 600 A.A. Cette période est caractérisée principalement par le retrait de « la marge glaciaire des hautes terres au sud du Lac-Saint-Jean ». C'est également à cette période que se forment certaines terrasses de kame comme celle de Desbiens.

La dernière période identifiée par Leduc est celle de 9 600 à 8 500 A.A. proposée comme séquence finale de la déglaciation. En somme, c'est le retrait total de cette immense étendue de glace du territoire du Saguenay Lac-Saint-Jean dans un mouvement nord-ouest et nord, nord-ouest. Alors qu'autour de 9 600 l'altitude maximale de la mer Laflamme atteignait 170 m près de Bagotville et 190 m près du village de l'Ascension, son altitude maximale atteindra jusqu'à 216 m au nord du territoire suite à la phase finale du retrait de l'Inlandsis Laurentidien.

Autour de 6000 A.A., les glaces ne couvrent plus que 70 000 km² de l'Ungava et on remarque une hausse de température de 1 à 2° de plus lors de la saison estivale comparativement à aujourd'hui. Le pin blanc et la pruche dominent la flore du Québec méridionale tout comme c'est le cas dans les provinces de l'est (Richard et Grondin 2009).

On dénombrait également beaucoup plus de bouleaux blancs dans les pessières et les sapinières mésiques qu'aujourd'hui (Richard et Grondin 2009).

La fonte des glaciers est la cause de nombreux phénomènes naturels dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Notamment, le mouvement des avancées et des reculs des glaces a grandement contribué à façonner le paysage actuel en surcreusant les vallées (Plourde, Langevin et Piédalue 2018). L'important volume d'eau qu'a provoqué la fonte a favorisé l'apport de divers dépôts de sédiments qui se sont étendus en plaine d'épandage à maints endroits sur la région. Le socle rocheux en bordure des basses terres (Hydro-Québec 2002), ainsi que les chutes de la rivière Ouiatchouan qui présentent une dénivellation de 72 mètres, ne sont que quelques-uns des témoignages de la couverture de glace qui a longtemps recouvert la région (Figures 2 et 3).

De la fonte de l'Inlandsis résulte également un réseau hydrographique qui va évoluer dans le temps et l'espace. De nombreux lacs et rivières formés lors du retrait vont totalement disparaître au fil du temps. On assiste alors à des modifications profondes du réseau hydrographique.

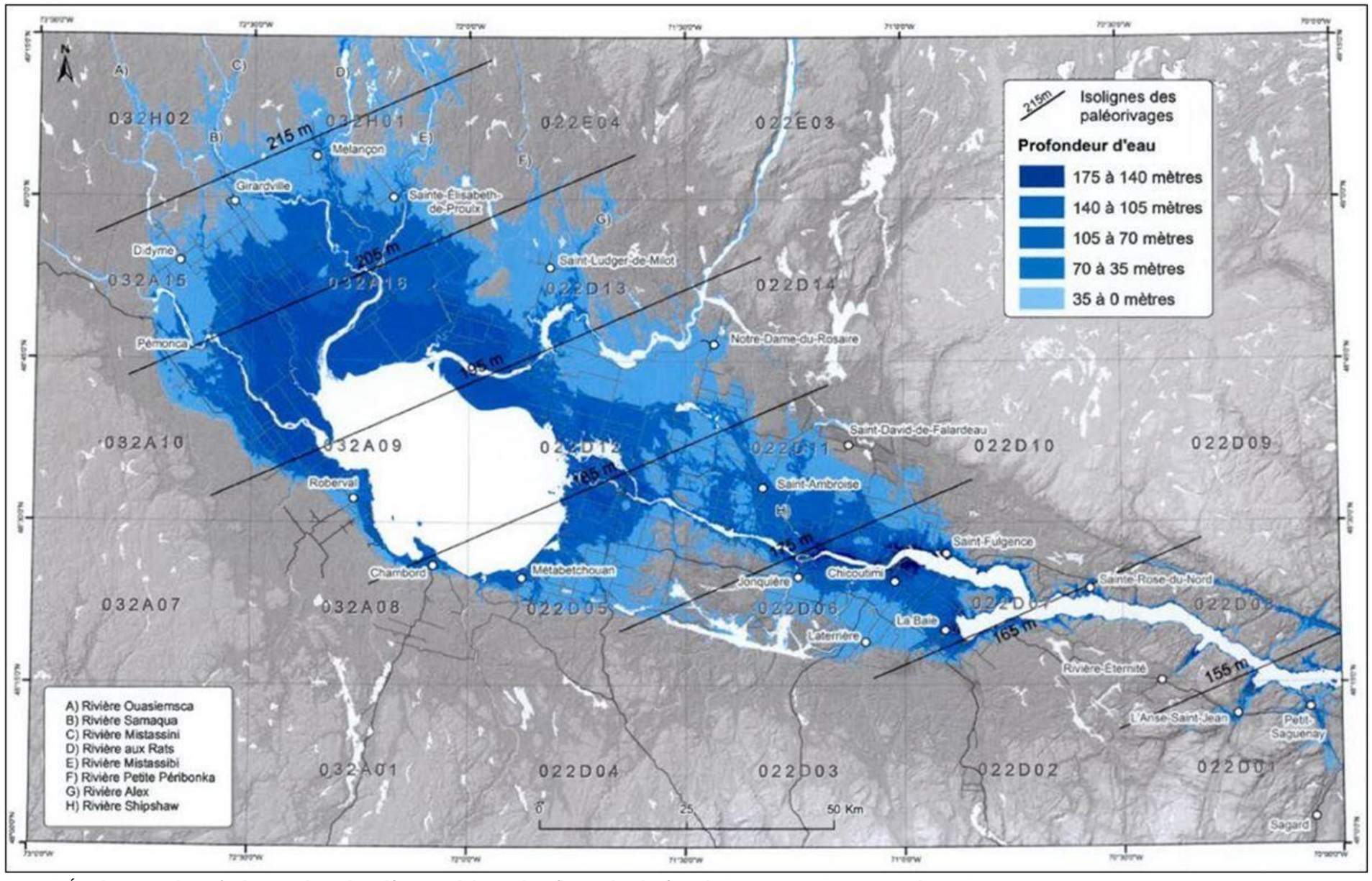


Figure 2: Étendue maximale, profondeur et isobases des paléorivages de la mer de Laflamme dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Leduc 2016)

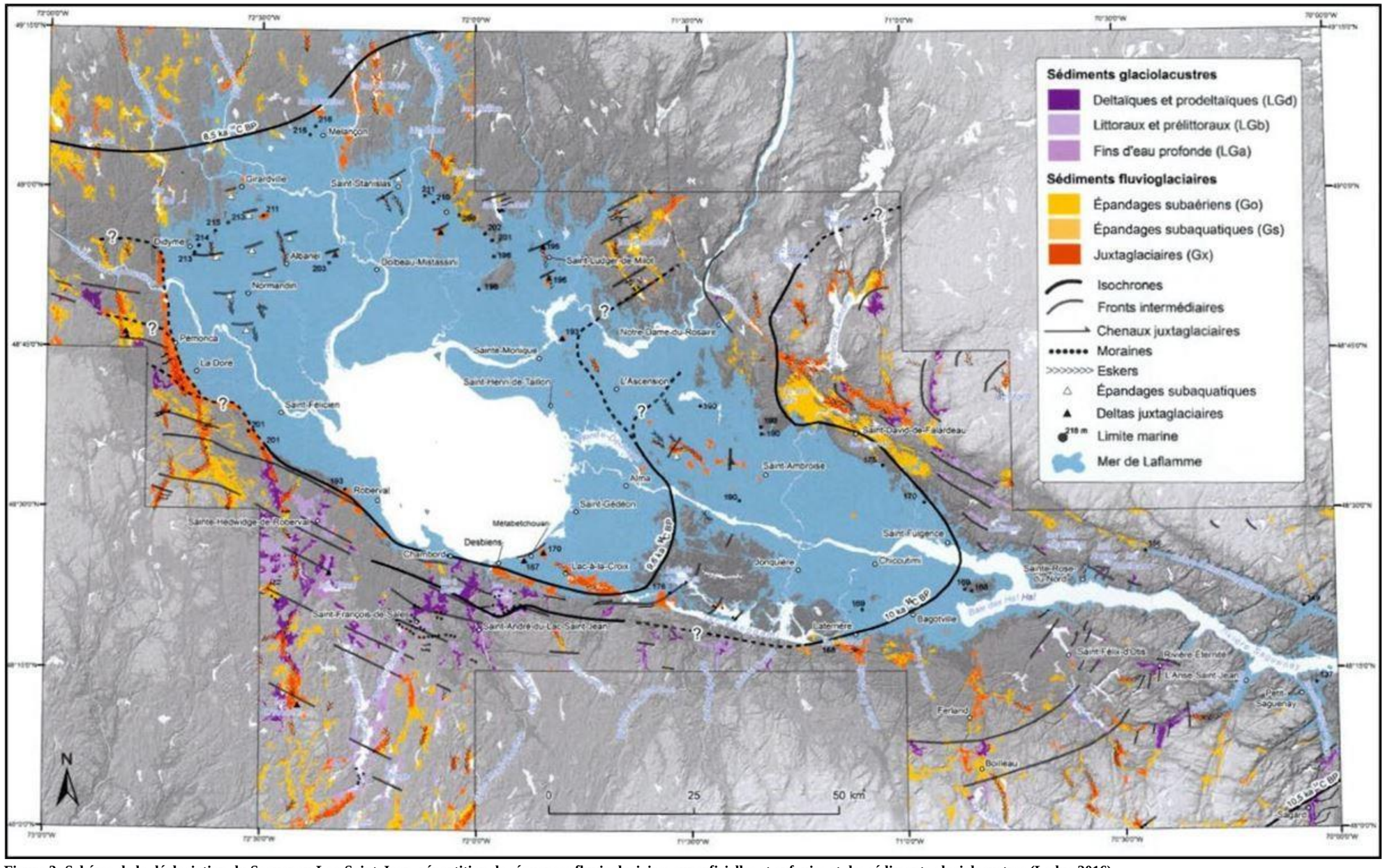


Figure 3: Schéma de la déglaciation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, répartition de séquences fluvioglaciaires superficielles et enfouies et des sédiments glaciolacustres (Leduc 2016)

6. Contexte paléohistorique et historique

6.1 Contexte paléohistorique du lac Saint-Jean

Les premiers occupants du lac Saint-Jean seraient vraisemblablement passés par la rivière Saint-Maurice pour se rendre jusqu'aux basses terres, empruntant sur leur chemin les rivières Ouiatchouan et Métabetchouane. Les spécialistes datent cette entrée sur le territoire il y a environ 5 000 ans A.A. (Langevin et Plourde 2017, Langevin, Plourde et Piédalue 2018).

Cette occupation précoce a été majoritairement observée à la Grande Décharge et la Petite Décharge. Les sites trouvés à ces endroits ont d'ailleurs livré un bon nombre de vestiges qui permet ce constat. Pour cette même période, des indices provenant du site DdFb-18 permettent d'envisager que Mashteuiatsh a aussi été un lieu important pour les balbutiements de cette occupation régionale (Plourde 2022).

Cette période qu'est l'Archaïque est caractérisée par l'utilisation majoritaire du quartzite de la rivière Temiscamie, mais aussi du quartzite de Cheschire et du chert noir. L'usage de ces matières premières permet d'envisager le dynamisme des populations qui s'ancrent doucement sur le territoire du lac Saint-Jean tant au niveau géographique qu'au niveau des échanges (Moreau et Langevin 2011, Plourde 2022).

Un changement est remarqué il y a environ 3 000 ans, à la période du Sylvicole inférieur, où les déplacements vont se réduire et les sites estivaux vont être occupés sur une plus longue période de temps. La culture que l'on nomme Meadowood va surtout être perçue dans les éléments lithiques trouvés dans les sites archéologiques de cette période, telles les pointes de projectile. La matière première de choix pour ces types de vestiges lithiques est suprarégionale. Toutefois, ceux-ci combleront leurs besoins avec de la matière première régionale ou locale tel le quartzite ou la calcédoine (Langevin 2020).

Au Sylvicole moyen, on assiste à une intensification de l'utilisation de la calcédoine aux dépens du quartzite de la rivière Témiscamie. Les centres se déplacent aussi de la Petite et de la Grande décharge vers les rivières Ouiatchouan et Ashuapmushuan (Langevin 2020, Plourde 2022).

Quant au Sylvicole supérieur, on assiste à un prolongement des tendances déjà instauré. La calcédoine est encore la matière première de choix. Aussi, c'est à ce moment que les pointes de projectile deviennent difficilement affiliable à une période. Si avant le réseau vaste d'échange permettait une certaine standardisation dans les types de pointes, on assiste plutôt à un régionalisme dans la production qui est encore aujourd'hui mal définie par les

archéologues (Langevin 2020, Plourde 2020). On se retrouve donc avec une vaste étendue de style diversifié en plus d'une utilisation plus importante d'os et de bois dans la confection d'outils. La présence de la céramique, généralement d'origine iroquoienne, constitue un des éléments clés permettant l'assignation chronologique relative des sites de cette période.

Lors de l'arrivée des Européens sur le territoire, il semblerait que l'identité des peuples qui occupent les berges du Pekuagami [3] soit celle des Kakouchaks. Ceux-ci occupaient vraisemblablement un espace allant à 50 km au nord de la rivière Péribonka, probablement jusqu'au lac Onitchiway au nord-est, le lac des Commissaires au sud et le lac Kénogami à l'est (Langevin 2020).

6.2 Contexte historique de la municipalité de Roberval

Avant de se nommer Roberval, ce territoire était connu sous le nom de Notre-Dame du Lac-Saint-Jean. Celui-ci regroupait à la fois Roberval et Héberville qui sont devenues deux municipalités distinctes en 1857 puis une ville en 1903. L'idée du nom Roberval aurait été proposée par l'arpenteur Joseph Bouchette en l'honneur de Jean-François de La Rocque de Roberval, lieutenant général du roi en Nouvelle-France en 1541. La première vague de colonisation se fait en 1855 et déjà quelques familles y sont installées. Celles-ci seront rejointes par des foyers venus principalement de Charlevoix (Commission de toponymie).

Le potentiel de la rivière Ouiatchouaniche a été un point tournant dans le développement de Roberval. En effet, ce cours d'eau a été rapidement ciblé pour y construire deux moulins à scie en 1848. Toutefois, la petite communauté établie autour de ces activités forestières est durement touchée par le grand feu de 1870. Heureusement, la partie basse de Roberval est épargnée par l'élément destructeur. Dans cette partie du village, les bâtiments de Thomas Jamme, entrepreneur important pour la région, vont être épargnés, ce qui va permettre une relance rapide des activités malgré la présence d'importants brulis (Langevin 2004, Garneau 2018, Vien 1955).

En 1888, la venue du chemin de fer va mettre Roberval sur la carte de la région. En cette même année, l'entrepreneur américain Horace Jansen Beemer impliqué dans la création du chemin de fer, fait construire un hôtel de luxe; l'Hôtel Roberval (photo 1). Le village est alors une destination de choix pour ceux et celles qui désirent lier luxe et plein air. Beemer offre à ces touristes plusieurs activités liées à la pêche, dont celle de la ouananiche. Roberval va alors entrer dans un âge d'or qui dura 20 ans où plusieurs industries vont se

[3] Lac Saint-Jean

développer et prospérer, ne détrônant toutefois pas les industries forestières et agricoles. D'ailleurs, en 1903 Roberval est considéré comme « la reine du Lac » (Langevin 2004, Garneau 2018, Vien 1955).

En 1908, Roberval subit un coup dur lorsqu'un incendie consume entièrement l'Hôtel Roberval. Deux ans plus tard, la scierie Scott ferme ses portes après 22 ans d'activité (photo 2). Le rythme de la ville ralentit mais ne cesse pas. Plusieurs infrastructures sont construites comme un nouvel hôtel ; l'Hôtel Château Roberval, un monastère des Ursulines en 1910, un bureau de poste en 1911, une mairie en 1929, un palais de justice en 1988 et plusieurs autres. À cet effet, quelques bâtiments d'intérêt patrimonial sont encore visibles aujourd'hui et l'ouvrage de Manon Garneau : « Sur les traces de nos bâtisseurs : Roberval : circuit patrimonial » propose un parcours qui les met en avant. De plus, chaque année la municipalité de Roberval organise la traversée internationale du lac Saint-Jean, évènement qui a pris place la première fois en 1955 (photo 3) (Langevin 2004, Garneau 2018, Vien 1955).

L'intervention archéologique qui s'est déroulée à l'intérieur de l'emprise était surtout ciblée pour tout ce qui était relatif à la scierie Scott, construite en 1888. C'est l'entrepreneur Benjamin Alexander Scott qui est à la tête de ce projet, s'alliant aux autres industries forestières du coin, dont celle de Beemer. Cette scierie mesurait 120 pieds de long par 40 pieds de large. Celle-ci se situait à 1 *mille* au nord-ouest de l'Hôtel Roberval. (Garneau 2018) En effet, selon le guide *Sur les traces de nos bâtisseurs : Roberval : circuit patrimoniale*, « Dès l'arrivée du chemin de fer à Roberval, Ross, Scott et Beemer construisent à cet endroit (Pointe-Scott) un moulin à scie. (…) cette usine fonctionne au moyen de chaudières à vapeur et coupe 90 billots à l'heure » (page 42). Il est aussi mentionné qu'à sa fermeture, les infrastructures qui s'étaient construites autour d'elle vont être abandonnées graduellement (Garneau 2018)



Photo 1: L'Hôtel Roberval, vers 1900 (Source: BAnQ en ligne: P560,S1, P338)



Photo 2: Scierie Scott, 1896 (Source BAnQ en ligne: 0002727677)

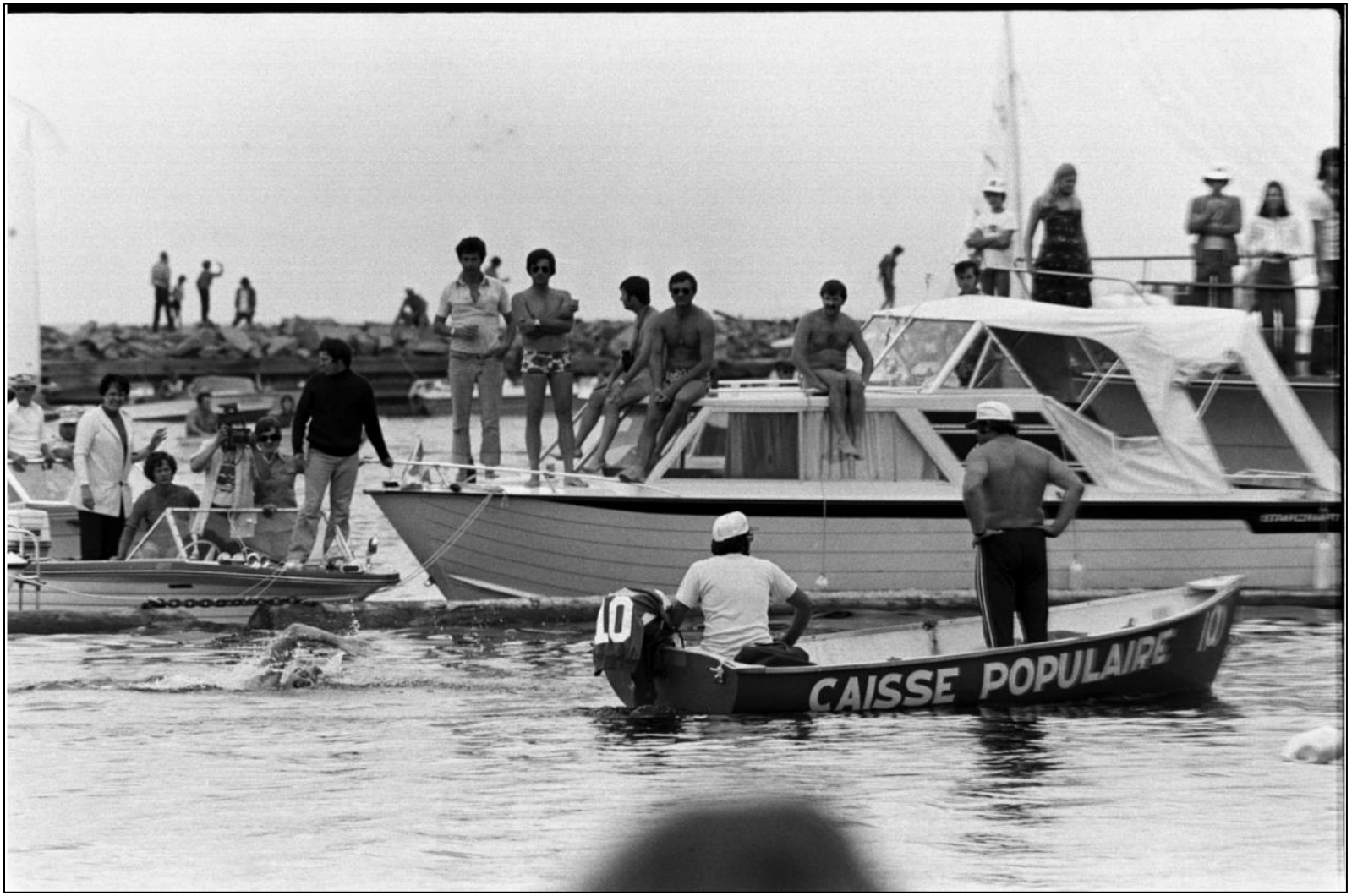


Photo 3: Traversée du lac Saint-Jean, 1976 (Source: BAnQ en ligne: E10, S44, SS1, D76-387)

7. État des connaissances archéologiques[4]

Préalablement à l'intervention documentée par ce rapport, aucune intervention archéologique n'avait été effectuée à l'intérieur de l'emprise du projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott. Le bilan qui suit fera toutefois état des connaissances archéologiques connues à l'intérieur et en marge de la municipalité de Roberval.

Au milieu des années 1980, une étude de potentiel effectuée dans le cadre du Programme de stabilisation des berges a eu comme objectif de procéder à l'évaluation archéologique de l'ensemble des berges du lac Saint-Jean (Archéotec 1983). Selon cette étude, l'essentiel des berges de la municipalité de Roberval recelait un fort potentiel. Les critères ayant permis d'en arriver à un tel résultat ne sont pas clairement définis, mais les sources historiques et archéologiques alors existantes ne permettaient pas d'affirmer le contraire.

Depuis lors, un certain nombre d'interventions archéologiques ont eu lieu à l'intérieur des limites de la municipalité (Langevin 2015). Outre les interventions liées à la reconstruction du palais de justice de Roberval , l'effort archéologique s'est limité aux berges immédiates du lac dans le cadre du Programme de stabilisation des berges de Rio-Tinto. Ces différents inventaires s'étendent sur une bordure d'environ 30 mètres avec des sondages effectués à chaque 10 mètres (Langevin 2018), dans ce contexte le secteur touché par l'inventaire de 2023 n'avait pas été exploré.

Les berges soumises à ces inventaires s'étendent au-delà de la ville elle-même. C'est ainsi que les deux îles qui se trouvent au large de Roberval ont également été inventoriées. Aucun site n'a été répertorié sur les berges de la municipalité, alors que quatre l'ont été sur l'une des deux îles. Aucun de ces sites n'est cependant connu autrement que par quelques sondages et/ou découvertes en surface. Les quelques objets recueillis suggèrent, dans un cas (site DbFb-13), une occupation du Sylvicole, et dans l'autre (DdFb-14), une occupation de l'Archaïque. Il ne semble pas s'agir de vastes sites. L'élément le plus intéressant de l'île aux Couleuvres a trait au fait qu'il s'agit de l'endroit où se trouve la source de la calcédoine du lac Saint-Jean, une matière première de plus ou moins bonne qualité, utilisée à une échelle principalement régionale à partir de la fin du Sylvicole moyen (Langevin 2015). Ce matériau, surtout présent dans la section nord-ouest de l'île, se présente sous forme de gros galets que l'érosion millénaire des berges a détachés du socle rocheux.

En marge du territoire municipalisé de Roberval se trouve un certain nombre de sites. À quelques kilomètres à l'ouest, plusieurs occupations archéologiques ont été répertoriées sur

[4] Tiré de l'étude de potentiel réalisée par Subarctique Enr 2018

la Pointe-Bleue (Langevin 2015), alors qu'à l'est l'embouchure de la rivière Ouiatchouan a révélé également des indices de la présence paléohistorique de groupes autochtones.

L'interprétation des sites situés sur, ou à proximité, de Mashteuiatsh, se heurte à la connaissance limitée qu'on en a. Avant 2017, malgré la présence de 10 sites sur les neuf kilomètres de berges qui ceinturent la communauté Ilnu de Mashteuiatsh, aucune découverte majeure n'avait permis de documenter significativement le passé culturel de ce secteur. Parmi les éléments qu'il faut néanmoins considérer, est le fait que tous les sites se situent sur le versant nord-ouest de la pointe, à l'embouchure de la rivière Ashuapmushuan. Encore aujourd'hui, les eaux au large de la Pointe-Bleue constituent l'un des endroits les plus riches pour la capture d'ouananiches. Depuis 2018, la découverte du site DdFb-18, au centre-ville de Mashteuiatsh ouvre de nombreux horizons (Langevin et Piédalue 2018, Plourde et Langevin 2018, Plourde 2020).

Plus à l'est, aux environs de la rivière Ouiatchouan, se trouvent une demi-douzaine de sites. Un seul d'entre eux, DcFa-5, a été fouillé extensivement (Moreau et Langevin 1994). Les deux années d'intervention ont révélé une occupation sur au moins deux périodes de temps, soit le Sylvicole moyen et le Sylvicole supérieur. Quelques objets suggèrent également une occupation remontant à la fin de l'Archaïque. Les deux années d'interventions ont permis de recueillir plus de 6000 objets parmi lesquels se trouvent plusieurs dizaines de tessons de céramiques, dont un vase qui s'apparente fortement à la céramique Vinette 1 de la fin du Sylvicole initial. À l'état de débitage, la calcédoine est pratiquement la seule matière première représentée dans cet assemblage. Du chert et le quartzite des lacs Mistassini/Albanel sont cependant présents à l'état d'outils finis.

Au moment des interventions, la majeure partie du site avait été érodée. La plupart des objets ont donc été recueillis en surface, vraisemblablement hors contexte. Seules quelques aires de combustions, souvent lessivées, ont été observées. Les éléments les plus légers de ces structures, à savoir les fragments osseux et les tout petits éclats, étaient éparpillés un peu partout sur tout le site. Aucune analyse spécifique des fragments osseux n'a été effectuée.

Bref, que ce soit à l'est ou à l'ouest de la zone d'étude, la principale période d'occupation des berges sud-ouest du lac Saint-Jean semble s'être produite lors de la période dite du Sylvicole supérieur et, dans une moindre mesure, du Sylvicole moyen. Cette occupation s'est faite sur les berges immédiates du lac, à des endroits aujourd'hui inondés en conséquence du maintien du lac Saint-Jean à son niveau maximal de printemps.

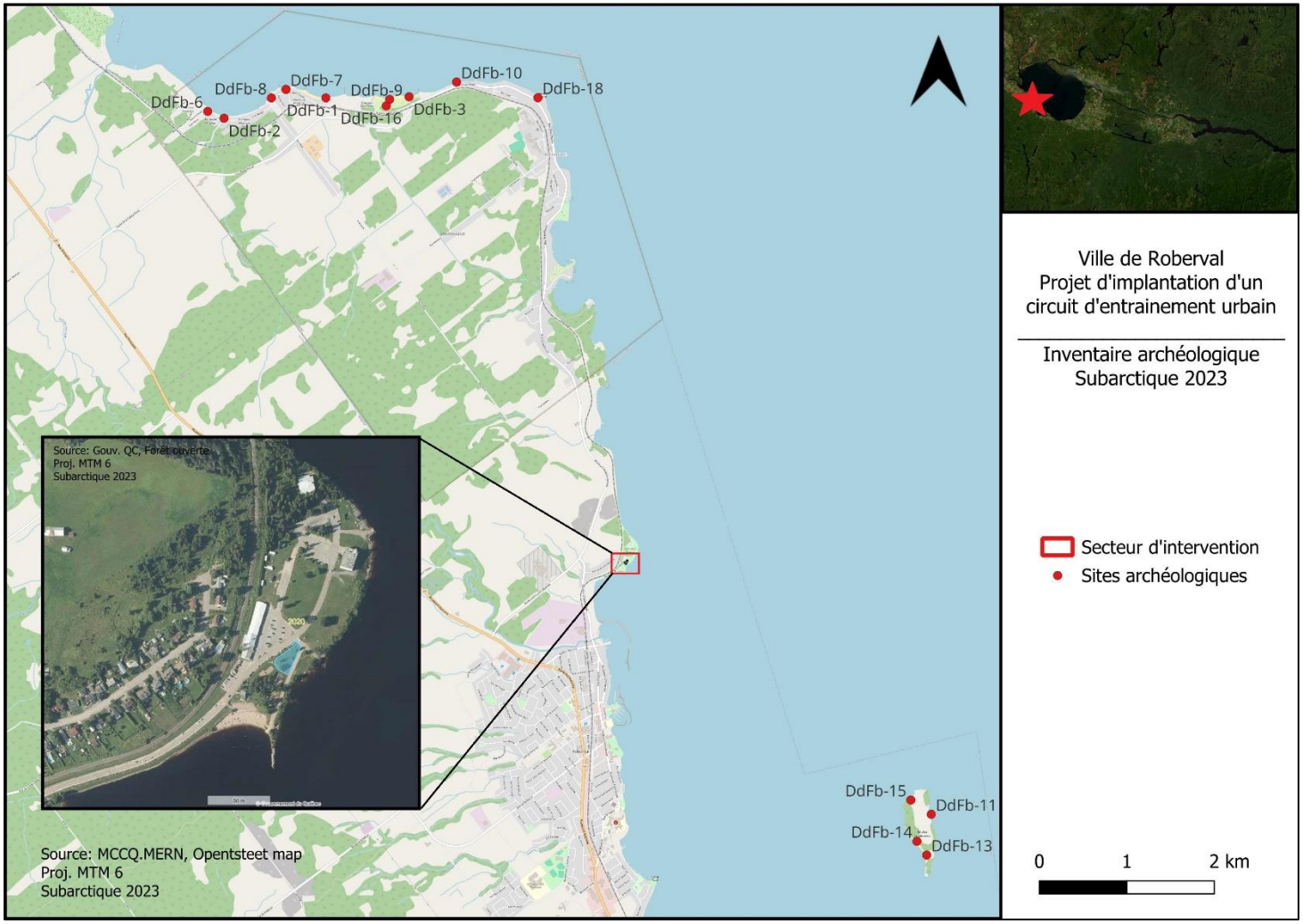


Figure 4: Plan avec les sites archéologiques près de la zone à l'étude

8. Résultat de l'intervention archéologique

L'intervention archéologique s'est déroulée le 11 mai 2023 dans le cadre du projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott comme prescrit.

Les limites du projet ont fait l'objet d'un inventaire archéologique totalisant 10 sondages manuels ainsi qu'une inspection visuelle systémique.

Zone	Superficie (m^2)	Profil topographique et environnement	Perturbations anthropiques	Contexte pédologique	Intervention archéologique	Nb sondage	Résultat
Emprise du projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott	550 m^2	Terrain plat, arbres et arbustes	Plantation de cèdres, aménagement de béton (marche, assise, dalle), gabions, chemins de terre battue,	organique, minéral, limoneux	Sondage exploratoire	10	Négatif

Tableau 4: Description du secteur inventorié

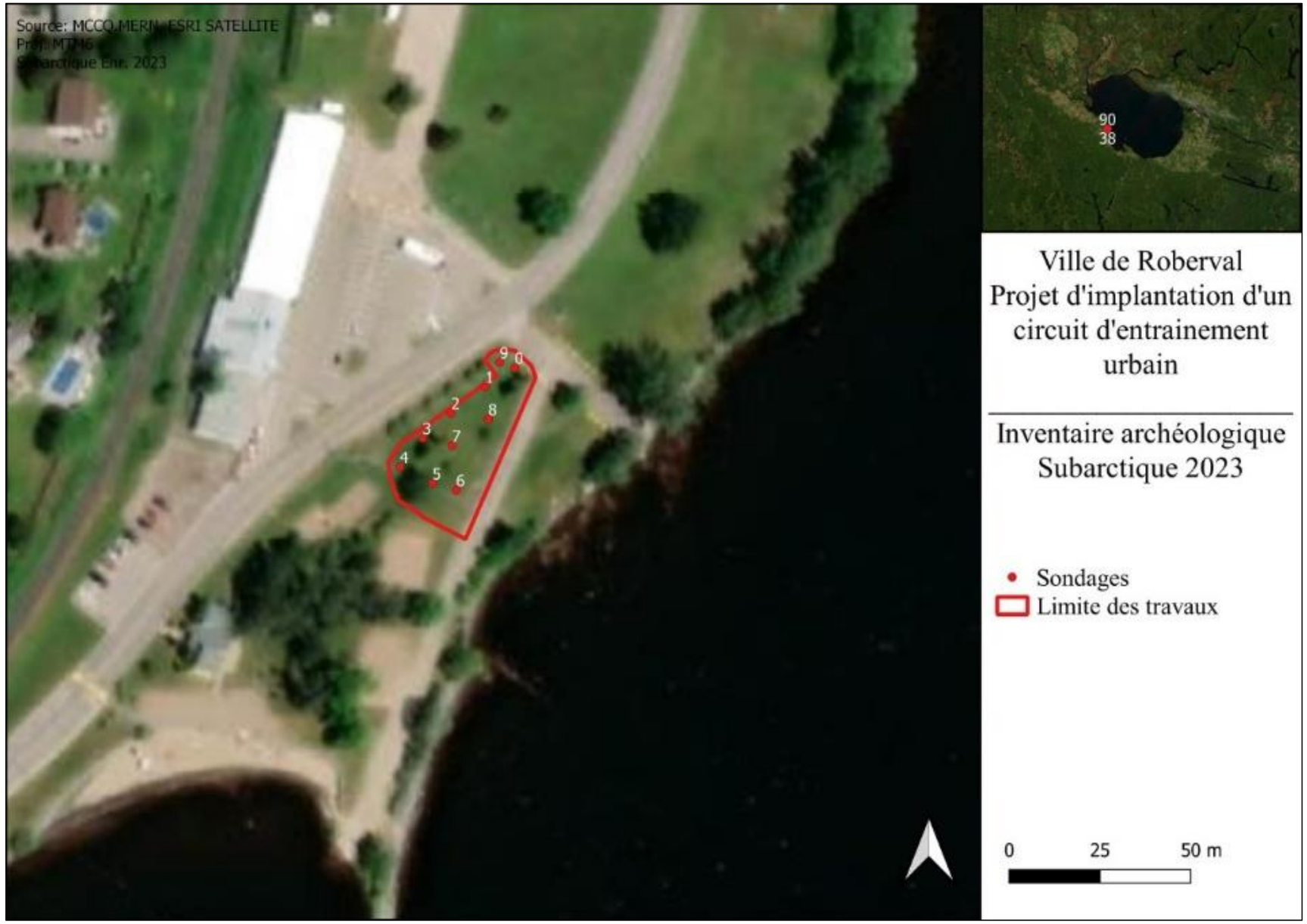


Figure 5: Distribution des sondages archéologiques effectués

Secteur d'inventaire du parc de la Pointe-Scott

Le secteur ciblé se trouve à l'est du boulevard de la traversée, face au bâtiment dédié au club de curling, tout près de la plage et du parc municipal. Cette section du terrain en est une bien entretenue, avec divers plateaux circonscrits par des murets de gabions (figure 6). Celui-ci est aussi agrémenté de plusieurs grands tuyas (figure 6).

Sur place, les archéologues ont observé trois dalles de béton, toutes alignées avec le muret de gabions qui délimitait la zone d'intervention archéologique. Celle plus à l'est a été documentée. En somme, cette dalle mesure 123 centimètres de largeur, 13 centimètres d'épaisseur et au moins 86 centimètres de longueur (figure 7). Celle-ci se poursuivait en dessous du muret de gabion ce qui rendait impossible d'avoir la longueur exacte. Les archéologues ont toutefois plus observé qu'elle faisait moins d'un mètre. L'évaluation postérieure à l'intervention a permis de confirmer qu'elles ne possèdent aucune valeur archéologique car elles sont de toute évidence très récentes, si on en juge par certains éléments métalliques qui y étaient ancrés.

Quant aux séquences pédologiques, les archéologues ont pu observer, sans grande surprise, que les sols étaient perturbés. En 10 sondages, les matrices variaient allant de remblais (sondage 1, photo 4) à quelques parcelles naturelles (sondage 5, figure 8). Dans le sondage 5, la succession de sol allait comme suit : humus organique brun sablonneux suivi d'un sable fin limoneux gris compact, d'un horizon de sable éluvié (AE), d'un sable orangé, d'un sable grossier gris foncé meuble, d'un sable fin gris pâle meuble pour finir sur un sable grossier gris meuble contenant des cailloux (figure 8).

Les résultats de l'intervention archéologique effectué à l'intérieur de l'emprise du projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott n'ont révélé aucun vestige d'intérêt archéologique.



Figure 6: Photos de l'environnement et des aménagements



Figure 7: Photos des dalles de béton



Photo 4: Sondage 1

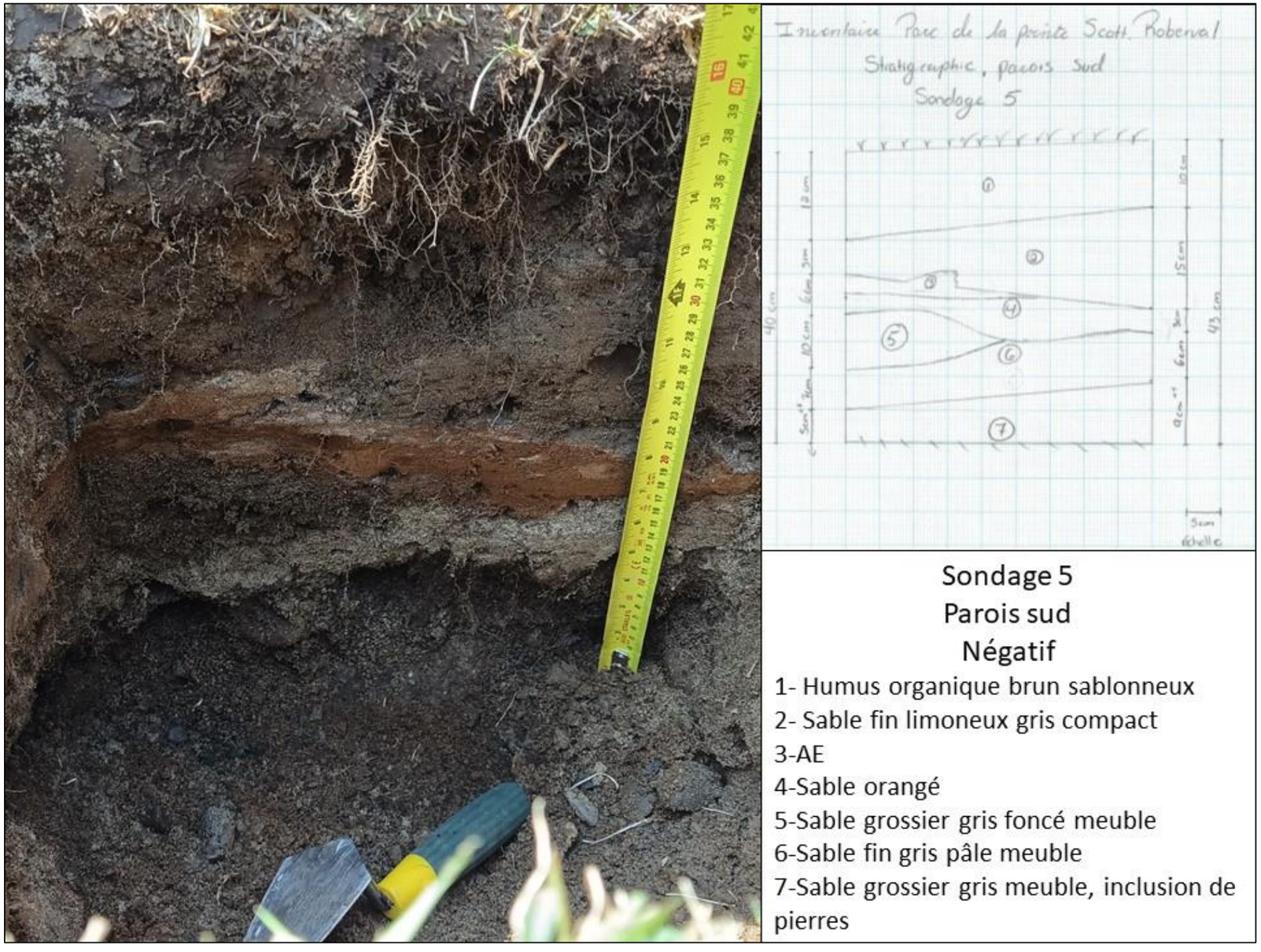


Figure 8: Séquence pédologique du sondage 5

9. Discussion et recommandation

L'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott n'a mené à la découverte d'aucun nouveau site archéologique qu'il soit de nature paléohistorique ou historique,

Ce projet d'inventaire et les résultats négatifs qui en découlent s'ajoutent au corpus de données recueillies lors d'études précédentes réalisées autour du projet. Ainsi, les sondages effectués à l'intérieur des limites du projet démontrent que malgré un certain potentiel historique et paléohistorique, aucun vestige ne se trouve ou ne subsiste dans le secteur d'étude. Cela n'exclut aucunement que des biens ou sites archéologiques soient présents à l'extérieur de ces limites. Dans ce contexte, s'il advenait que les limites du projet soient déplacées ou agrandies, il conviendrait de procéder à une nouvelle expertise.

10. Conclusion

Le mandat confié à Subarctique Enr. a donné lieu à la réalisation d'un inventaire archéologique dans le cadre du projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott.

L'expertise archéologique s'est effectuée à l'intérieur d'une superficie totalisant 550m². Les zones inventoriées étaient considérées comme propices à l'occupation humaine lors de la période paléohistorique et historique. Or, l'expertise démontre qu'aucun vestige archéologique ne s'y retrouve ou n'a survécu aux nombreuses perturbations ayant eu cours à l'intérieur des limites du projet.

Ces interventions n'ayant pas mené à la découverte de nouveaux biens ou sites archéologiques dans les zones inventoriées, **la municipalité de Roberval peut procéder aux travaux prévus, sans contrainte du point de vue de l'archéologie.**

Bibliographie

BERGER, J.-P. et J. Blouin; 2008 : *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 4d,e*, Haute colline de Charlevoix et du Saguenay/Plaine du Lac Saint-Jean et du Saguenay, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de l'analyse et de la diffusion des informations forestières et écologiques.

BOUCHARD, Jany-Claude. *Avis archéologique; projet d'implantation d'un circuit d'entraînement urbain dans le parc de la Pointe-Scott.* Subarctique Enr., Saguenay, 2023. 10 pages.

DELAUNIÈRE, Hélèna et autre, « *Fouilles archéologiques sur le site DdFb-18, été 2020 »,* Mashteuiatsh, Lac-Saint-Jean, Université du Québec à Chicoutimi, Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh, 2021. 131 pages.

ETHNOTECH INC., Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy, Cadrage ethnohistorique et sitologique, Roberval, 1989, 146 p.

GARNEAU, Manon, *Sur les traces de nos bâtisseurs - Roberval - Circuit patrimonial, Roberval, Société d'histoire Domaine-du-Roy*; Roberval (Ville), 2018, ressource en ligne, Collections de BAnQ.

GAUDREAULT, Martin, *Roberval d'hier à aujourd'hui*, Roberval, Gaudreault, Martin, 2021, ressource en ligne, Collections de BAnQ.

HYDRO-QUÉBEC. Régularisation des crues du bassin versant du Lac Kénogami. Études d'impact sur l'environnement. RP3.2 Aménagement du Réservoir Pikauba, Hydro-Québec et Ministère des ressources naturelles, 2002, 68 p.

LANGEVIN, Érik, Programme *de stabilisation des berges Lac-Saint-Jean, inventaire archéologique, rapport et notes de terrain.,* Vol.1. Alcan, 1991. 180 pages.

LANGEVIN, Érik, *Projet enfouissement du réseau câblé, Roberval, 2003 : Étude de potentiel archéologique,* Saguenay, Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi, Hydro Québec Distribition, 2004, 84 p.

LANGEVIN, Érik, 2015 : *Un fjord, une rivière, un lac et des ruisseaux : variabilité culturelle paléohistorique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Québec, Canada).* Thèse de doctorat, Faculté des Arts et des Sciences, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 763 p.

LANGEVIN Érik et Gisèle Piédalue, 2018 : *Inventaire archéologique sur le site DdFb-18, automne 2017, Mashteuiatsh, Lac Saint-Jean.* Rapport soumis à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan. Subarctique Enr., Chicoutimi, 89 p.

LANGEVIN, Érik et Noémie PLOURDE. Du Piekouagamy au fleuve Saint-Laurent. La question des identités culturelles au cours de l'Archaïque supérieur sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay. L'Archaïque au Québec, six millénaires d'histoire amérindienne, A. L. Burke et C. Chapdelaine (directeurs), Paléo-Québec 36, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal. 2017, pp. 151-186.

LEDUC, ERIC. Le quaternaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec : Cartographie, sédimentologie, modélisation de l'extension marine et paléogéographie, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en géographie, Université du Québec à Montréal, 2016, 185 p.

MOREAU, Jean-François et Erik Langevin, 2011 : « Le peuplement postglaciaire de l'Amérique du Nord : 7 000 ans d'occupation du Saguenay-lac-Saint-Jean (Québec, Canada). » In Peuplement et Préhistoire en Amériques, Denis Vialou éditeur. CTHS, Paris : 153-163

Plourde Noémie. (2022). *Raconte-moi Pointe-Bleue… Sur les traces des Pekuakamiulnuatsh.* Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi.

RICHARD, Pierre J.H. et Pierre GRONDIN. « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans Manuel de foresterie, édité par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Deuxième édition, 17076. Boisbriand: MultiMondes, 2009, 10 p.

Subarctique, 2020, Interventions archéologiques 2020. Projet d'agrandissement du Palais de Justice de Roberval. Phases I et II. Municipalité de Roberval, MRC du Domaine du Roy., SQI, rapport inédit, 98 p.

VIEN, Rossel, Histoire de Roberval, Cœur du Lac-St-Jean. 1855-1955, Édition du Centenaire, 1955, 369 p.

Web

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVE NATIONALE DU QUÉBEC : *BANQ Numérique.* [en ligne].http://numerique.banq.qc.ca/

COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC, *Roberval*, [en ligne], https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=53753

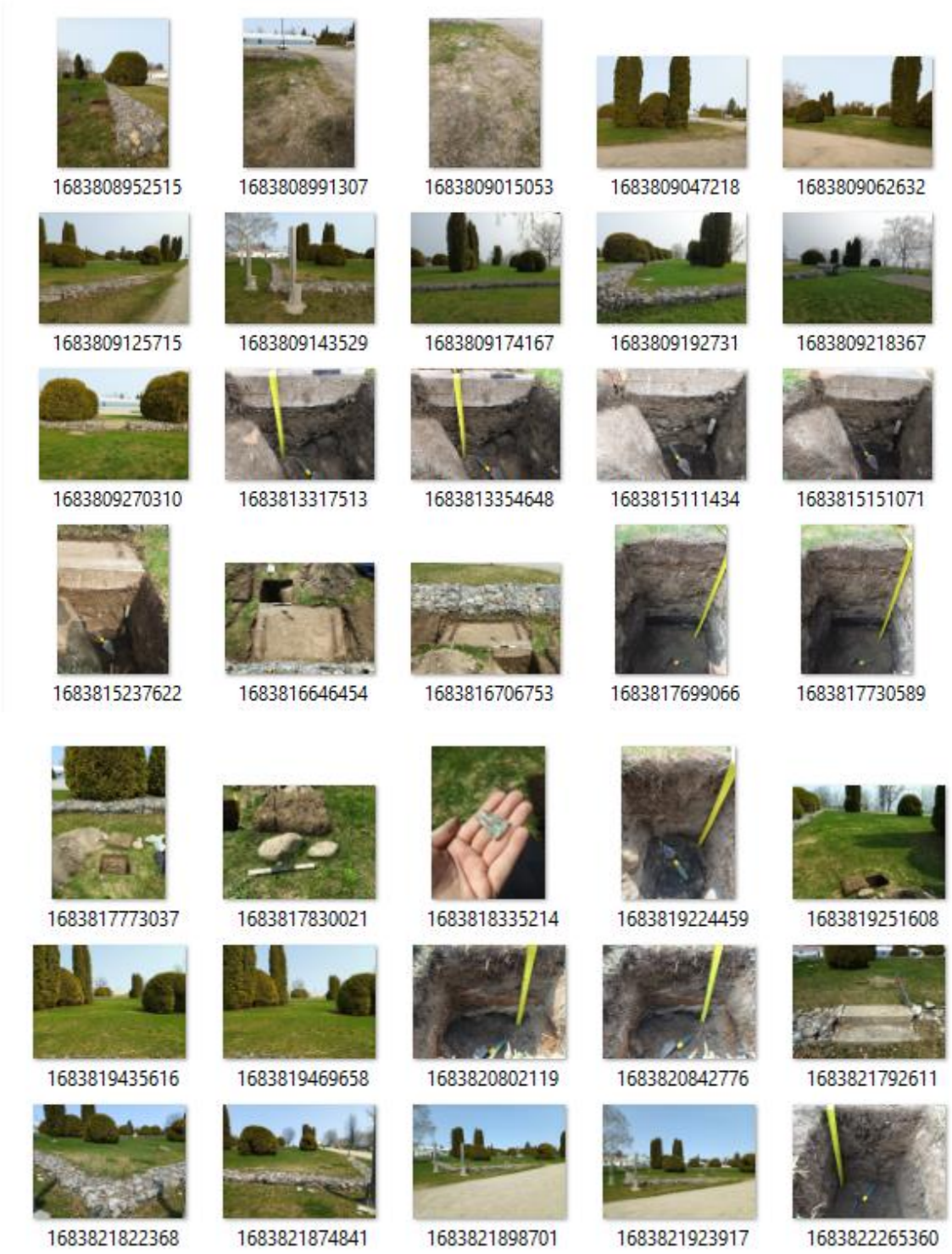
Statistique Canada. 2023. (tableau). *Profil du recensement*, Recensement de la population de 2021, produit nº 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 15 novembre 2023.

Annexe 1 : Catalogue photo

Numéro de photo	Description	Direction
1683808952515	Début de l'intervention, dalle est	Sud-ouest
1683808991307	Environnement	Ouest
1683809015053	Idem	Ouest
1683809047218	Environnement	Ouest
1683809062632	Environnement	Sud-ouest
1683809125715	Environnement	Ouest
1683809143529	Environnement	Ouest
1683809174167	Environnement	Nord
1683809192731	Environnement	Nord
1683809218367	Environnement	Nord
1683809270310	Environnement	Ouest
1683813317513	Sondage 1	Sud
1683813354648	Idem	Sud
1683815111434	Idem	Sud
1683815151071	Idem	Sud
1683815237622	Idem	Sud
1683816646454	Dalle de béton, Sondage 1	Nord-ouest
1683816706753	Idem	Ouest
1683817699066	Sondage 2	Est
1683817730589	Sondage 2	Est
1683817773037	Sondage 2	Ouest
1683817830021	Type de pierres retrouvées dans le sol	Sud
1683818335214	Verre trouvé dans le remblai	Sud
1683819224459	Sondage	Nord
1683819251608	Sondage et environnement	Nord
1683819435616	Environnement	Nord
1683819469658	Environnement	Nord
1683820802119	Sondage 5	Sud
1683820842776	Sondage 5	Sud
1683821792611	Sondage et environnement	Ouest
1683821822368	Environnement	Nord-ouest
168382187484	Environnement	Ouest
1683821898701	Environnement	Ouest
1683821923917	Environnement	Ouest
1683822265360	Sondage 6	Sud
1683822301172	Sondage 6	Sud
1683822874603	Archéologue au travail	Ouest
1683822961907	Environnement	Sud

1683823793984	Dalle et environnement	Sud
1683823818045	Dalle et environnement	Nord-ouest
1683823853410	Dalle et environnement	Ouest
1683823879804	Environnement	Nord-ouest
1683823906364	Environnement	Nord
1683824096205	Environnement	Ouest

Annexe 2 : Photos




1683822301172


1683822874603


1683822961907


1683823793984


1683823818045


1683823853410


1683823879804

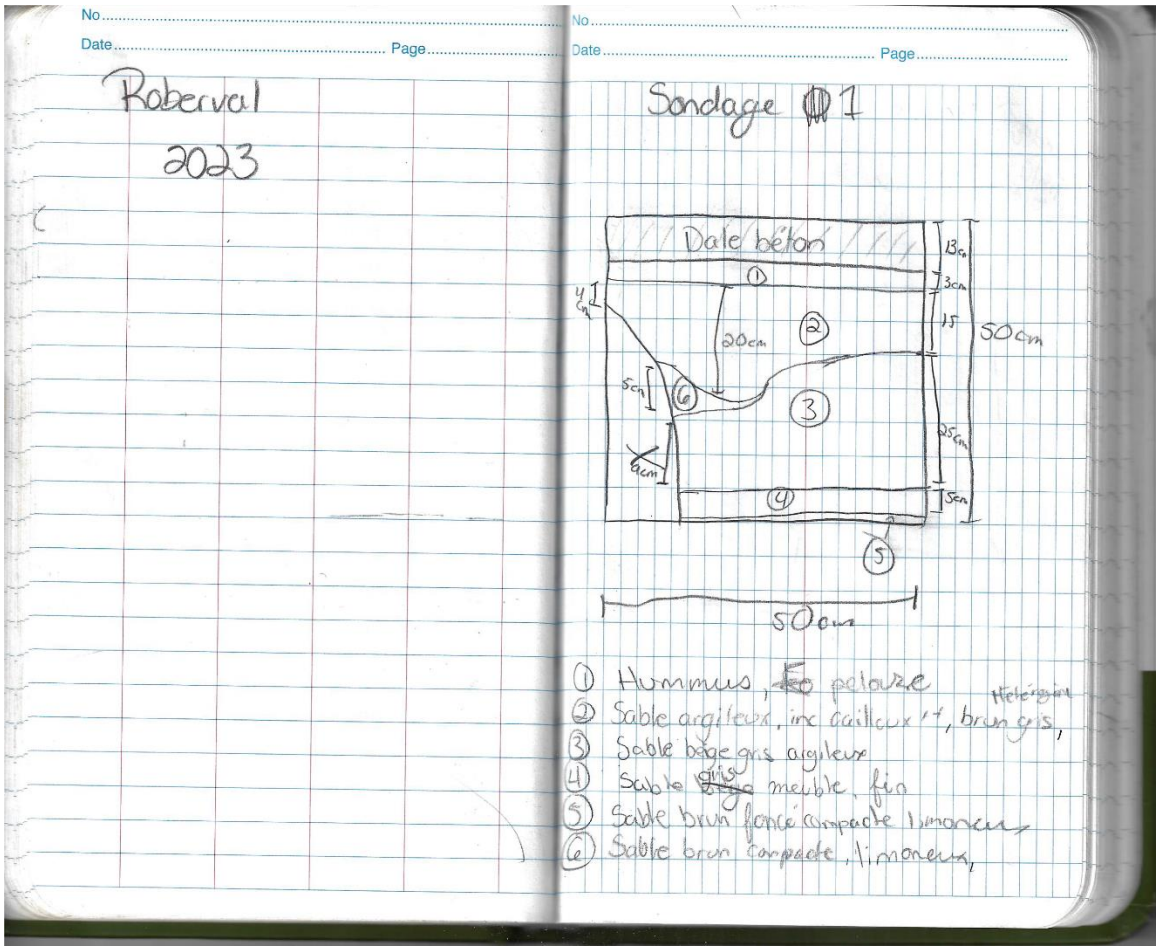

1683823906364

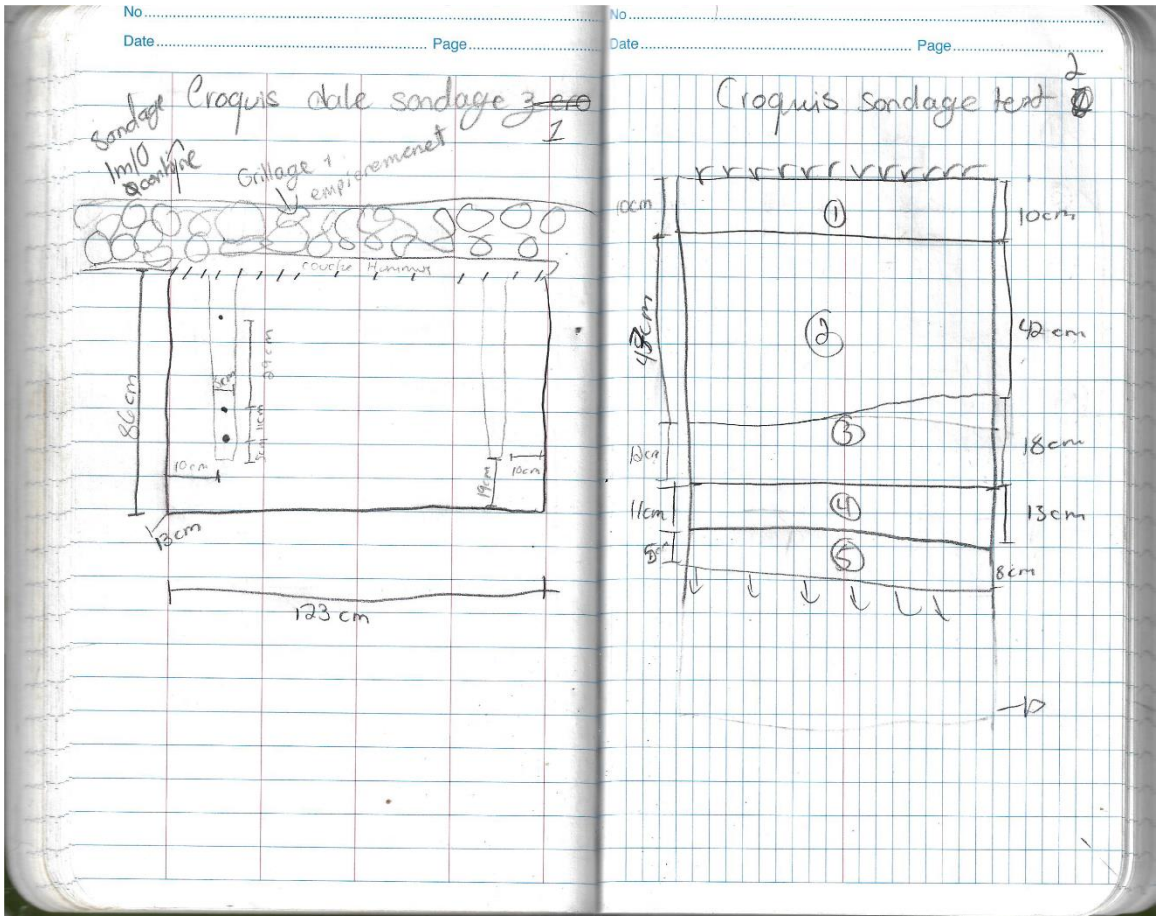

1683824096205

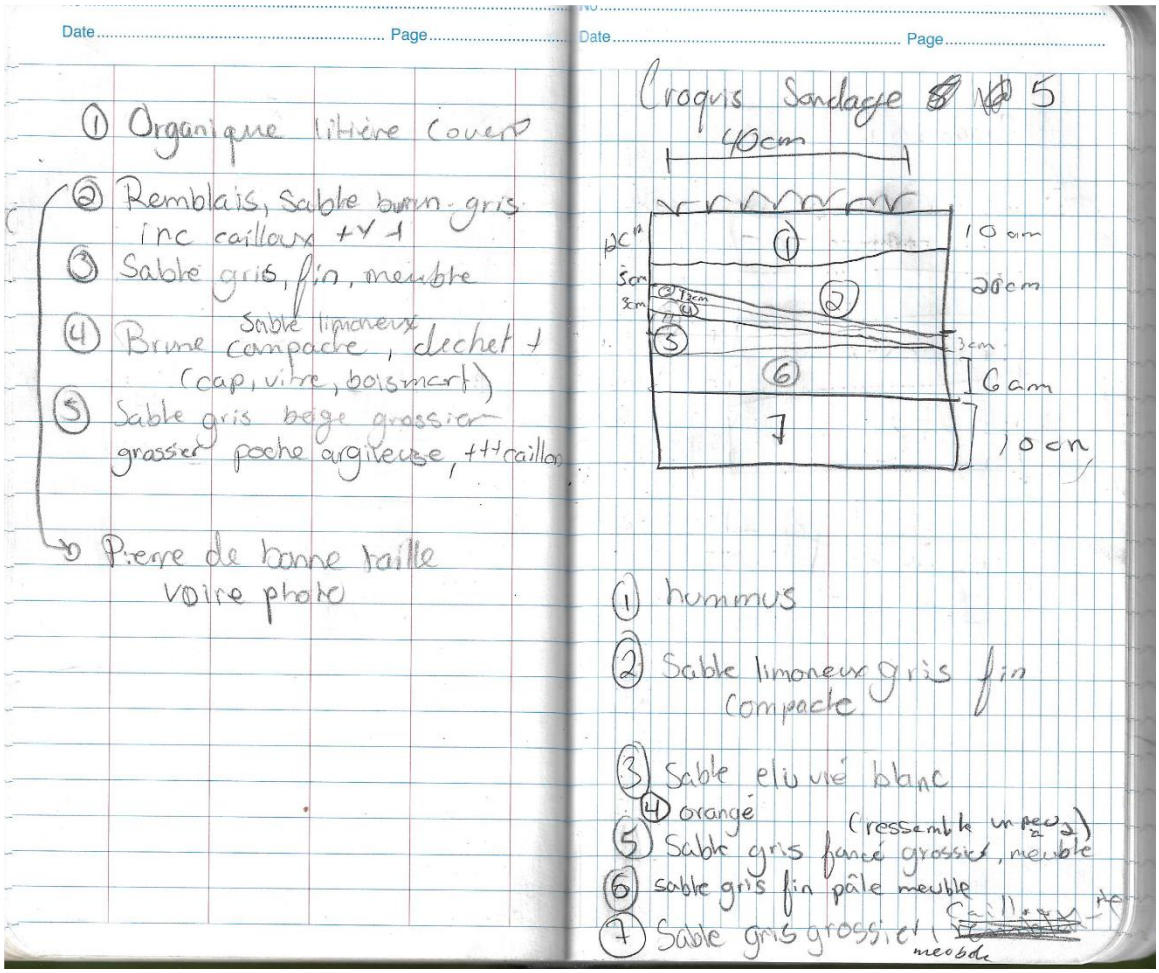
Annexe 3 : Coordonnée GPS

Sondage	Résultat	Longitude	Latitude
0	Négatif	-72.21755	48.534363600000006
1	Négatif	-72.21766	48.53431670000003
2	Négatif	-72.2177867	48.53425170000003
3	Négatif	-72.2178934	48.53419009999999
4	Négatif	-72.2179783	48.53411829999999
5	Négatif	-72.2178567	48.53407830000003
6	Négatif	-72.2177683	48.534061699999995
7	Négatif	-72.2177833	48.5341717
8	Négatif	-72.2176483	48.53423670000001
9	Négatif	-72.2176059	48.53437679999999

Annexe 4 : Notes de terrain




Croquis dale sondage zéro
Grillage + empierrement
couche Hummus
86 cm
10cm
10cm
123 cm
Croquis sondage test
10cm
42 cm
18cm
13cm
8cm
11cm



Date ..... Page .....

① Organique litière couvert

② Remblais, sable brun-gris inc cailloux +++

③ Sable gris, fin, meuble

④ Brune Sable limoneux compacte, déchet + (cap, vitre, bois mort)

⑤ Sable gris beige grossier grossier poche argileuse, +++ caillou

→ Pierre de bonne taille voire photo

Date ..... Page .....

Croquis Sondage 5

40cm

pc

5cm

8cm

10 cm

20cm

3cm

6cm

10cm

① hummus

② Sable limoneux gris fin compacte

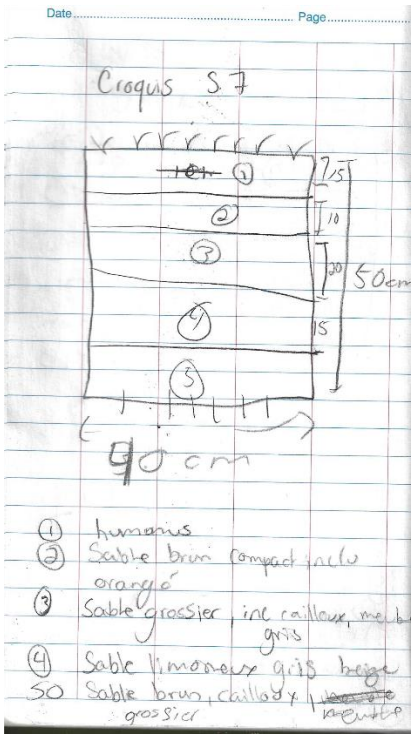
③ Sable éluvié blanc

④ orangé

⑤ Sable gris fancé grossier, meuble (ressemble un peu à ②)

⑥ sable gris fin pâle meuble

⑦ Sable gris grossier, meuble


Date
Page
Croquis S7
7,5
10
20
50cm
15
90 cm
1 humains
2 Sable brun compact inclu orangé
3 Sable grossier, inc cailloux, meub gris
4 Sable limoneux gris beige
50 Sable brun, cailloux, grossier

Rapport d'intervention archéologique

MAI 2024



Supervision archéologique : réfection des fondations du parement sud-ouest du 11-13 rue St-Stanislas (CeEt-918), 2023

GAIA, Coopérative de travail en archéologie

Société québécoise des infrastructures
Québec

Rapport d'intervention

Supervision archéologique : réfection des fondations du parement sud-ouest du 11-13 rue St-Stanislas (CeEt-918), 2023

Rapport préparé par :

GAIA, coopérative de travail en archéologie
275 rue Prénoveau
Québec (Québec) G2N 2G1
418-928-4242
info@gaia-arch.com
www.gaia-arch.com

2024
Société québécoise des infrastructures

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Société québécoise des infrastructures

Kate Boudreau	Chargée de projet
Érick Sauvé	Chargé de projet remplaçant

GAIA, coopérative de travail en archéologie

Olivier Lalonde	Archéologue chargé de projet, responsable d'intervention et rédaction du rapport
Anne-Marie Faucher	Archéologue, technicienne de laboratoire et responsable d'intervention suppléante
Antoine Guérette	Archéologue, infographie
Anne Laberge	Archéologue, technicienne de laboratoire et technicienne de terrain
Myriam Renaud	Archéologue, assistante en culture matérielle et inventaire archéologique
Laurence Pouliot	Archéologue, spécialiste en culture matérielle et inventaire archéologique
Dominic Drouin	Archéologue, technicien de terrain
Alexandre Morissette	Arpenteur, production de plans

Artefactuel

Zocha Houle-Wierzbicki	Bioarchéologue, rédaction du rapport

Ville de Québec

Caroline Parent	Archéologue, Division du patrimoine
Patrick Talbot	Sergent-Détective, Service de police de la Ville de Québec, Division des enquêtes et services spécialisés
Jean Marc Picard	Coroner, Service de police de la Ville de Québec
James Woollett	Zooarchéologue, collaborateur avec le Service de police de la Ville de Québec

Gervais Jacques Inc

Sylvain Jacques	Chargé de projet
Alex Poulin	Contremaître de chantier

Institutions

MCC	Laboratoire et réserve archéologique du Québec

REMERCIEMENTS

La supervision archéologique des travaux menés devant le 11-13 rue St-Stanislas devait être sans histoire, mais la découverte inattendue d'une sépulture humaine a donné une tout autre saveur au projet. Malgré cet imprévu, grâce à la collaboration de tous les intervenants impliqués de près ou de loin, ce projet aura été un plaisir à mener à terme. Nous tenons à les remercier sincèrement.

Certains intervenants ont été plus particulièrement sollicités à la suite de cette découverte, et nous tenons à souligner leur contribution. Kate Boudreau de la Société québécoise des infrastructures, Sylvain Jacques et Alex Poulin de Gervais Jacques Inc. ainsi que Nicola Cormier du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ont été non seulement patients et compréhensifs, mais respectueux de la nature très solennelle de cette découverte. Plus encore, ils ont fait preuve d'un intérêt et d'une curiosité apparente pour la tournure des événements et nous sommes choyés d'avoir pu vivre cette expérience avec eux. Finalement, nous remercions la SQI encore une fois d'avoir donné leur aval pour procéder à des analyses spécialisées sur l'individu exhumé, nous permettant ainsi de mieux définir son identité.

RÉSUMÉ

Une surveillance archéologique a eu lieu à l'été 2023 le long des fondations du mur de façade du 11-13 rue St-Stanislas, à Québec. Les travaux visaient à imperméabiliser les fondations du mur sud-ouest du bâtiment et nécessitaient des excavations sur toute la longueur du mur, jusqu'à la base des fondations. Au cours de ces travaux, GAIA a eu l'occasion de décrire les fondations du bâtiment et quelques couches archéologiques. Le 11-13 rue St-Stanislas consistait à l'origine en deux bâtiments, soit une chapelle construite en 1824 et une habitation construite entre 1815 et 1824. Les fondations des bâtiments désormais joints comportaient plusieurs traces de réparation et de modernisation telles que des entrées d'eau chaude et des branchements aux égouts, par exemple.

Cependant, c'est la découverte d'une sépulture humaine qui a marqué cette intervention. La sépulture, bien que tronquée par l'érection de la chapelle de 1824, était partiellement intacte et il fut possible d'émettre des hypothèses quant à sa nature. Les données recueillies sur le terrain ont été bonifiées d'une analyse de datation au radiocarbone ainsi que d'une analyse d'ADN, dressant le portrait d'un homme vraisemblablement européen, décédé dans une fourchette d'âge de 25 à 45 ans. L'hypothèse la plus plausible quant à son origine est qu'il s'agirait d'un non catholique enterré par les Augustines sur leurs terres, à l'extérieur d'un cimetière. La poursuite des analyses spécialisées est recommandée.

À cause de la présence inattendue de cette sépulture et du contexte de sa découverte, toute excavation dans le secteur doit être menée sous la supervision d'un archéologue sensibilisé à la possibilité de faire d'autres découvertes fortuites de sépultures humaines.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation i

REMERCIEMENTS ii

RÉSUMÉ iii

Table des matières iv

Liste des figures vii

LISTE DES PHOTOGRAPHIES ix

Liste des tableaux xi

1. Introduction 1

1.1. Contexte d'intervention 1

1.2. Mandat et objectifs 3

2. Méthodologie 4

2.1. Intervention sur le terrain 4

2.1.1. Surveillance archéologique 4

2.1.2. Fouille bioarchéologique 5

2.2. Analyse ostéologique 8

2.2.1. Traitement des données 8

2.2.2. Inventaire et état de conservation 8

2.2.3. Estimation des paramètres de base 10

2.2.3.1. Estimation du sexe 10

2.2.3.2. Estimation de l'âge 12

2.2.3.3. Estimation de la stature 13

2.2.3.4. Estimation de l'origine géographique 14

2.2.3.5. Datation radiocarbone 15

3. État des connaissances 16
3.1. Cadre environnemental 16
3.1.1. Environnement actuel 16
3.1.2. Cadre environnemental ancien 16
3.2. Cadre culturel 19
3.2.1. Cadre culturel paléohistorique 19
3.2.2. Cadre culturel historique 20
3.2.2.1. Occupation des Augustines et fortifications de la Ville de Québec 20
3.2.2.2. Chapelle Trinity-Chapel-of-Ease et conservatoire d'art dramatique et de musique du Québec 25
3.3. Interventions archéologiques antérieures 30
4. Résultats de la surveillance archéologique 32
4.1. Occupation agricole et domestique, 17e siècle au premier quart du 19e siècle 33
4.2. Occupation domestique et religieuse, 19e et 20e siècles 34
4.2.1 Construction de la Chapel of Ease (11 rue St-Stanislas) 34
4.2.1.1. Érections des fondations de la chapelle (vestige 4A100/4B300, 4C100) 34
4.2.1.2. Érection de bases de pierres devant l'entrée principale de la chapelle (4B100 et 4B200) 39
4.2.2. Construction d'une habitation (13 rue St-Stanislas, 4C200/4D100) 44
4.2.3. Modernisation des infrastructures dans la chapelle (11 rue St-Stanislas) 46
4.2.4. Modernisation des infrastructures dans le 13 rue St-Stanislas 51
5. Résultats de la fouille bioarchéologique 53
5.1. Fouille bioarchéologique 53
5.1.1. La fosse d'inhumation 59
5.1.2. Le cercueil 60

5.1.3. Le squelette 61
5.2. Analyse ostéologique 61
5.2.1. Analyse visuelle (macroscopique) 61
5.2.2. Analyses spécialisées 68
5.2.2.1. Analyses génétiques 68
5.2.2.2. Datation radiocarbone 72
5.2.2.3. Analyses isotopiques C et N 75
5.3. Synthèse des résultats et recommandations 77
6. Conclusion et recommandations 80
5. Bibliographie 83
Annexe A : Croquis stratigraphiques 86
Annexe B : Catalogue photo 90
SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE 91
Fouille bioarchéologique 104
Analyse ostéologique 106
Annexe C : Inventaire de la culture matérielle 111
Annexe D : Analyse radiocarbone 120
Annexe E : Analyse d'ADN 125

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Vue générale de la Haute-Ville de Québec. L'emplacement approximatif de l'intervention de 2023 est marqué d'une pastille verte. 2

Figure 2 : Plan de localisation du site archéologique CeEt-918 projeté et des sites à proximité tel que proposé en 2022. 3

Figure 3 : Plan de localisation du site CeEt-918 et de l'intervention de 2023. 6

Figure 4 : Plan de l'opération 4 7

Figure 5 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec. 18

Figure 6 : Extrait du *Vrai plan du haut et bas Québec comme il est en l'an 1660* par Jean Bourdon, 1660. Le cercle bleu indique l'emplacement de l'hôpital et de la rue des Pauvres. 22

Figure 7 Extrait de la Carte Des Environs de Québec En La Nouvelle-France Mezuré sur Le Lieu Très Exactement En 1685 Et 86 par Le Sr. DEVILLENEUVE Ingénieur du Roy sur laquelle on voit le secteur général de l'intervention. 23

Figure 8 : Extrait du *Plan de la Ville et Château de Québek de 1695* de Levasseur de Néré sur lequel on voit l'enceinte de Beaucours. Le cercle bleu représente le secteur de l'intervention. 23

Figure 9 : Cartouche par de Fonville intitulée *Québec vue du Nord-Ouest*, 1699. On y voit le secteur de la côte du Palais et les fortifications de Beaucours, vu vers le sud. 24

Figure 10 : Extrait du *Plan de la ville de Québec* par Chaussegros de Léry en 1727, avec le secteur à l'étude encerclé. 26

Figure 11 : Extrait du *Plan de la Ville de Québec* de 1750, auteur inconnu, avec le secteur à l'étude encerclé. 26

Figure 12 : Extrait du plan *City of Quebec* de Bouchette en 1815. Sur ce plan, la rue St-Stanislas s'apelle *Angel Street*. Le secteur à l'étude est encerclé. 27

Figure 13 : Illustration de la façade de la *Chapel of the Holy Trinity* en 1829 par James Smillie. 28

Figure 14 : Extrait du plan *Insurance plans of the City of Quebec* par Sanborn et Goad en 1875. 29

Figure 15 : Illustration de la *St. Stanislaus Street* par James P. Cockburn le 3 avril 1830. Les deux côtés de la rue sont désormais occupés. 29

Figure 16 : Extrait du plan *Insurance plan of the city of Quebec, volume 1* par Underwriters' Survey Bureau en 1957. 30

Figure 17 : Localisation approximative des quatre sous-opérations creusées en 2023 devant la façade du 11-13 rue St-Stanislas. Vu vers l'est. 32

Figure 18 : Extrémité nord du parement sud-ouest des fondations du 11 rue St-Stanislas (4A100), dans la moitié nord de 4A. La photo du bas indique le numéro des états identifiés. 36

Figure 19 : Fondations du mur sud-ouest du 11 rue St-Stanislas (4B300) dans la moitié nord de 4B, vis-à-vis de l'entrée principale. La photo du bas indique le numéro des états identifiés. 37

Figure 20 : Extrémité sud des fondations du mur sud-ouest du 11 rue St-Stanislas (4C100). La photo du bas indique le numéro des états identifiés. 38

Figure 21 : Extrémité nord du parement sud-ouest des fondations du 13 rue St-Stanislas (4C200). La photo du bas indique le numéro des états identifiés. 45

Figure 22 : Plan de localisation de la sépulture 4F-S1 combiné au dessin en plan de la sépulture. Se référer à la Figure 23 pour les détails concernant la sépulture. 54

Figure 23 : Plan à l'échelle de la sépulture 4F-S1. La portion préservée de la fosse (4F1) se situe à l'ouest de la rupture de pente (4F), alors que la tranchée de construction du bâtiment (4F2) correspond à la portion est. 57

Figure 24 : Extrait de la Gazette de Sorel, du 16 novembre 1875. 74

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 : Vue de la face buccale de la 2e molaire supérieure gauche prélevée pour le test d'ADN. ... 11

Photo 2 : Vue de la face occlusale de la 2e molaire supérieure gauche prélevée pour un test d'ADN. 12

Photo 3 : Vue de la face linguale de la canine inférieure gauche prélevée pour le test au radiocarbone. 15

Photo 4 : Au coin sud du 11 rue St-Stanislas (4C100), les premières assises des fondations du mur sud-ouest sont désaxées du reste de la structure. Vue vers le nord. 39

Photo 5 : Surface du vestige 4B100. 41

Photo 6 : Surface du vestige 4B200. 42

Photo 7 : Sélection d'artéfacts provenant de la couche 4B4. 42

Photo 8 : Bouchon de métal provenant de la couche 4B3. 43

Photo 9 : Gros plan sur le coin nord des fondations du 13 rue St-Stanislas et sur la relation avec les fondations du 11 rue St-Stanislas. Vue vers l'est. 44

Photo 10 : Gros plan sur le béton de l'état 4A100e servant à boucher un trou dans le vestige. Complètement à droite, on peut voir que le béton a été coulé contre un élément structurel qui a été retiré ultérieurement. 47

Photo 11 : Massif de béton 4A100g pénétrant perpendiculairement dans les fondations du 11 rue St-Stanislas. 47

Photo 12 : Section des fondations dans la sous-opération 4B, correspondant à l'état 4B300d couvrant des conduites. 49

Photo 13 : Conduites de terre cuite, de fer et de plomb dans la sous-opération 4B. 50

Photo 14 : Sous-opération 4C après excavation. 50

Photo 15 : Fondations du 11 rue St-Stanislas (4C100), extrémité nord de la sous-opération 4C, où l'on peu voir deux conduites dans les fondations. 51

Photo 16 : Gros plan sur le tuyau de terre cuite insérée dans la fondation du 13 rue St-Stanislas, à environ 1,00 m du coin nord du bâtiment. 52

Photo 17 : Localisation de la sous-opération 4F. La portion préservée de l'individu 4F-S1 se situait sous le massif, lequel est soutenu par une poutre en « H ». Vue vers le nord. 55

Photo 18 : Localisation de la sépulture 4F-S1 avant la fouille. Vue vers l'est à partir de la sous-opération 4E 56

Photo 19 : Vue générale de la fosse de 4F-S1, une fois le prélèvement des os complété. On constate la présence de la rupture de pente qui délimite la portion préservée de la fosse de celle qui a été tronquée par la tranchée de construction. 58

Photo 20 : Portion des fondations au niveau de la sépulture 4F. Le roc tendre aurait été creusé pour asseoir la première assise sur une surface stable, élargissant par la même occasion la fosse d'inhumation. 59

Photo 21 : Vue générale de la sépulture 4F-S1 en cours de fouille, sur laquelle on peut voir le vide laissé par les parois de cercueil suivant leur décomposition (flèches rouges). 60

Photo 22 : Vue générale du squelette de 4F-S1 en position anatomique. 64

Photo 23 : Vue générale des maxillaires (vue antérieure) de 4F-S1. 65

Photo 24 : Vue générale des maxillaires (vue postérieure) de 4F-S1. 65

Photo 25 : Vue générale de la mandibule (vue occlusale) de 4F-S1 66

Photo 26 : Vue générale de la mandibule (vue postéro-occlusale) de 4F-S1. 66

Photo 27 : Détail de l'encoche visible sur la canine inférieure droite de 4F-S1. 67

Photo 28 : Détail des molaires inférieures gauches sur lesquelles on aperçoit une usure dentaire sur la face occluso-buccale 67

Photo 29 : Détail des premières incisives inférieures de 4F-S1, sur lesquelles il y aurait deux lignes hypoplasiques. 68

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Degré de l'indice de conservation anatomique (ICA) 9

Tableau 2 : Méthodes utilisées pour l'estimation du sexe – CeEt-918 4F-S1..... 11

Tableau 3 : Méthodes utilisées pour l'estimation de l'âge – CeEt-918 4F-S1..... 13

Tableau 4 : Inventaire des ossements prélevés pour CeEt-918 4F-S1. 62

Tableau 5 : Résultats finaux de l'ADN mitochondrial obtenus pour le chromosome X de l'individu CeEt-918 4F-S1 (Paléo-DNA, 2023)..... 69

Tableau 6 : Fréquences estimées des haplotypes dans diverses régions du monde. Données non disponibles pour les régions non affichées. Extrait de Mitomap.org (Paléo-DNA, 2023)..... 70

Tableau 7 : Résultats finaux de l'ADN mitochondrial obtenus pour le chromosome Y de l'individu CeEt-918 4F-S1 (Paléo-DNA, 2023)..... 70

Tableau 8 : Résultats obtenus pour la datation radiocarbone de l'individu CeEt-918 4F-S1 (Beta-Analytic, 2023). 72

Tableau 9 : Synthèse des informations concernant les isotopes N et C et les tissus humains issus de contexte archéologique. 75

Tableau 10 : Comparaison des $\delta^{13}C$ et $\delta^{15}N$ de 4F-S1 avec 12 groupes nord-américains et européens un individu du 18e siècle qui a été retrouvé à quelques kilomètres du site à l'étude..... 76

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AA : avant aujourd'hui

ANMM : au-dessus du niveau moyen de la mer

BAnQ : Bibliothèque et Archive nationale du Québec

SQI : Société québécoise des infrastructures

MCCQ : ministère de la Culture et des Communications du Québec

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte d'intervention

Ce rapport fait état des résultats de la supervision archéologique réalisée au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, au 11-13 rue Saint-Stanislas (Figure 1). À l'automne 2022, des tranchées exploratoires ont été creusées autour du bâtiment afin d'évaluer l'état des fondations et de localiser la source des infiltrations d'eau au sous-sol. Les fondations du mur sud-ouest se sont révélées être dans un état si dégradé que leur imperméabilisation sur toute la longueur du mur a été jugée prioritaire. Les travaux ont été planifiés pour le printemps 2023 et la surveillance archéologique des excavations a eu lieu du 24 mai au 9 août 2023. La coopérative de travail GAIA a été mandatée par la Société québécoise des infrastructures d'assurer la supervision archéologique des travaux d'excavation sous le numéro de permis 23-GAIA-02.

L'intervention s'est déroulée à l'intérieur des limites du site archéologique de la rue St-Stanislas, identifié sous le numéro de site CeEt-918 (Figure 2). Le bâtiment est situé dans le site patrimonial du Vieux-Québec, sur un terrain qui était la propriété des Augustines à partir du 17e siècle. Au 19e siècle, une chapelle anglicane y a été érigée, bâtiment qui subsiste encore aujourd'hui et qui a été transformé en conservatoire d'art dramatique et de musique. Le site présente donc un potentiel de découverte significatif lié à l'occupation religieuse et institutionnelle des lieux, et les quelques interventions archéologiques qui y ont été menées en témoignent.

La découverte inattendue d'une sépulture humaine a nécessité de procéder à une fouille complète, laquelle s'est déroulée du 14 au 19 juin 2023. La fouille a eu lieu sous la supervision d'une bioarchéologue de la coopérative Artefactuel.

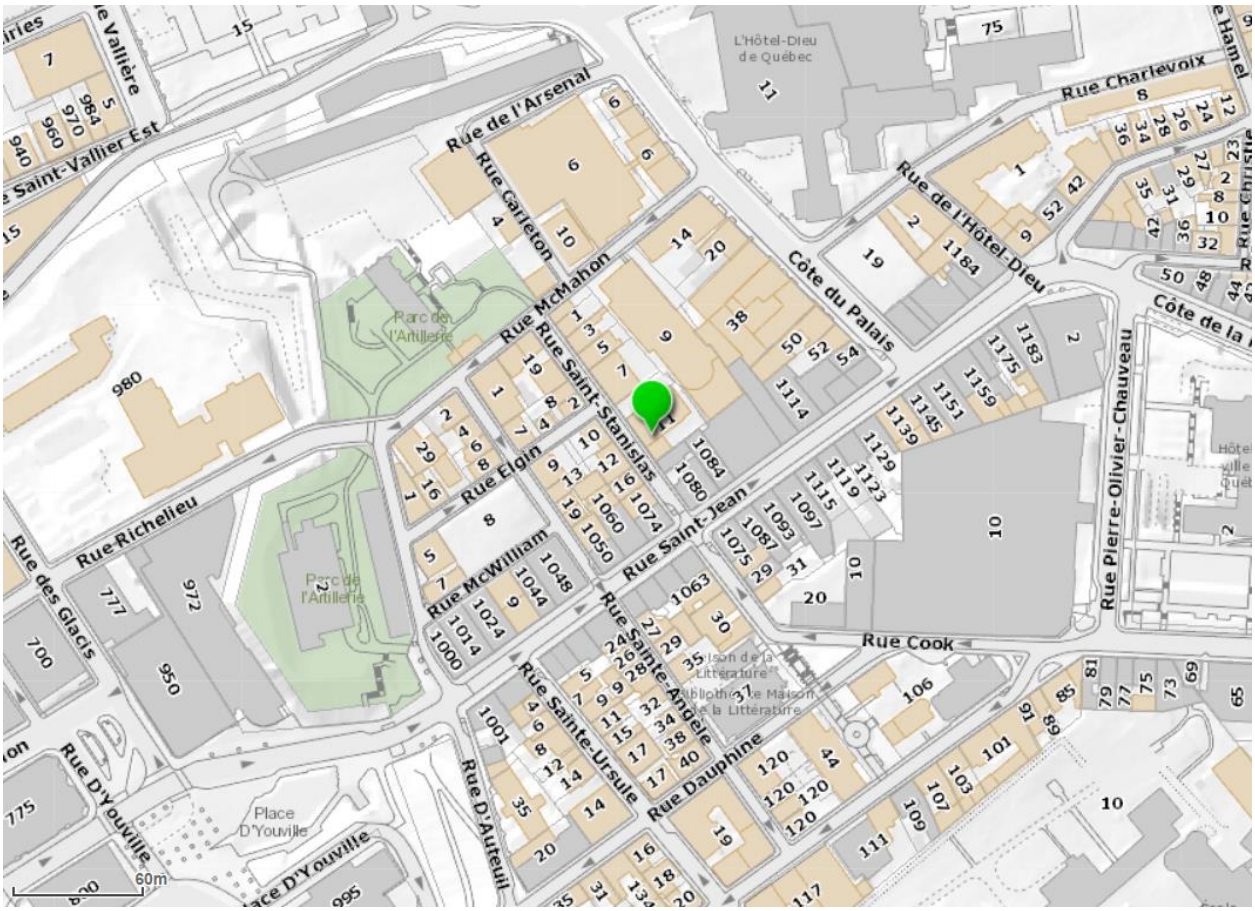


Figure 1 : Vue générale de la Haute-Ville de Québec. L'emplacement approximatif de l'intervention de 2023 est marqué d'une pastille verte.

Carte interactive de la Ville de Québec, 2024

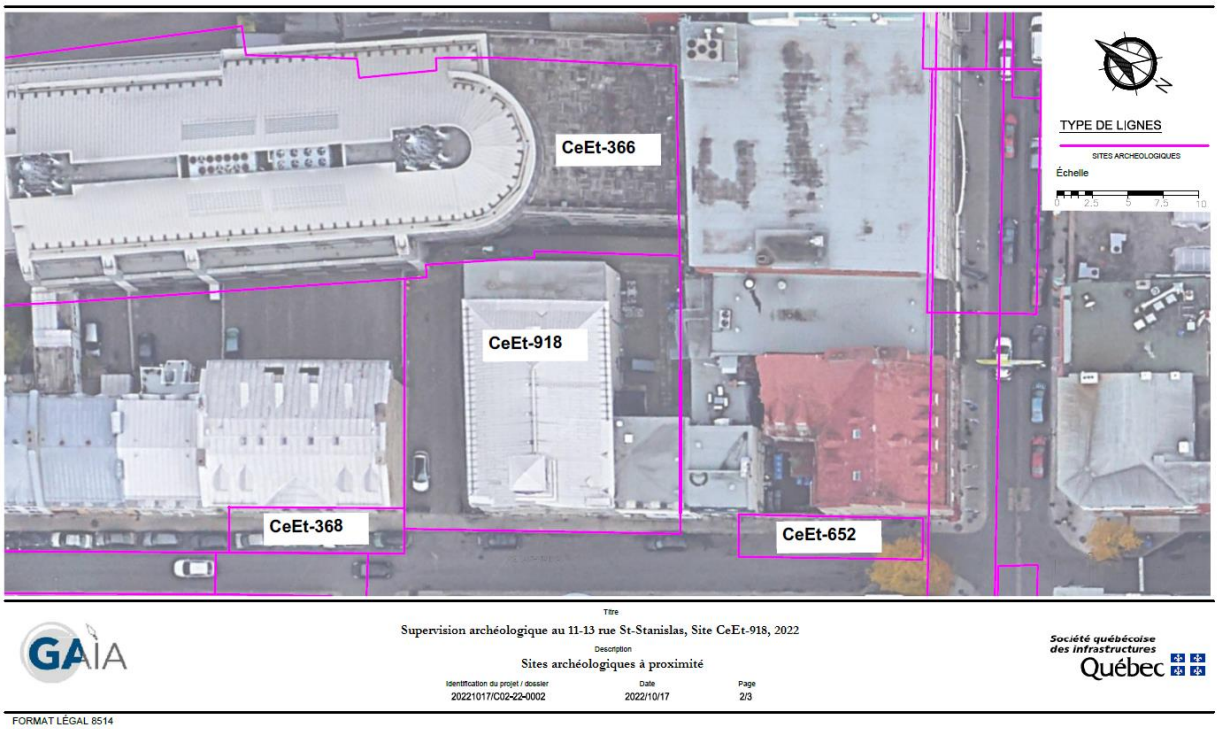


Figure 2 : Plan de localisation du site archéologique CeEt-918 projeté et des sites à proximité tel que proposé en 2022.

Tiré de GAIA 2023 : 2

1.2. Mandat et objectifs

Le mandat de GAIA, coopérative de travail en archéologie, était d'assurer la supervision des travaux d'excavation dans le secteur d'intervention visé et d'assurer le dégagement des vestiges et des couches stratigraphiques permettant de décrire les découvertes archéologiques faites durant l'intervention. Dans l'éventualité où des vestiges ou contextes archéologiques importants étaient découverts, l'archéologue devait assurer leur protection et leur conservation. Si la destruction s'avérait nécessaire, une décision devait être prise de concert entre GAIA, la Société québécoise des infrastructures (SQI) et le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. Intervention sur le terrain

2.1.1. Surveillance archéologique

Selon le système de quadrillage du territoire canadien inventé par Borden au milieu du 20e siècle, l'intervention associée à ce rapport se trouve dans le quadrant CeEt, auquel s'ajoute le numéro de site archéologique spécifique. Pour cette intervention, le code Borden attribué au site est CeEt-918. Conformément à la méthode d'enregistrement des données archéologiques en vigueur en archéologie historique au Québec, l'enregistrement des données a été réalisé selon le système Tikal (Parcs Canada 2005). Ce système comprend un enregistrement permettant de localiser horizontalement et verticalement les données archéologiques (opération, sous-opération et lot). Dans le cas présent, la longue tranchée creusée près des fondations a été divisée en quatre sous-opérations portant les numéros 4A, 4B, 4C et 4D (Figure 3 et Figure 4). Cette décision a été prise en réponse au déroulement des travaux de maçonnerie. Afin de conserver un accès au bâtiment durant toute la durée des travaux, les tranchées 4A et 4C ont été creusées dans un premier temps et les tranchées 4B et 4D ont suivi une fois les premières remblayées. Les sous-opérations 4E et 4F ont été créées à la suite de la découverte d'une sépulture humaine. La Figure 2 correspond aux nouvelles limites d'un agrandissement du site archéologique CeEt-918 proposé par GAIA en 2023 et approuvées par le MCCQ. La sous-opération 4E dépasse légèrement les limites du site CeEt-918 tel que suggéré à la Figure 2, mais puisqu'elle a été excavée pour la fouille de la sépulture 4F, on propose de l'y intégrer tout de même. Aucune découverte archéologique n'y a été faite.

Des croquis stratigraphiques des parois jugées représentatives (Annexe A) viennent complémenter la prise de notes sur le terrain, et chaque découverte d'importance a été relevée et géoréférencée par un arpenteur. Les données altimétriques et planimétriques sont consignées dans un carnet d'arpentage. La description des photos se trouve dans un catalogue (Annexe B) et les photos originales sont transmises à la Société québécoise des infrastructures. L'identification des photos réalisées au cours de la surveillance est composée d'un code alphanumérique. Il débute par le code Borden et la date de l'intervention, suivi de NUM1 désignant son association à la surveillance archéologique et finalement, du numéro de la photographie suivant l'ordre chronologique (CeEt-918-2023-NUM1-001). Aux

termes du projet, tous les documents originaux ont été remis en version électronique à la SQI et au MCCQ. Les artéfacts et écofacts collectés lors de l'intervention ont été lavés et inventoriés, puis déposés au Laboratoire et Réserve en Archéologique du Québec (LRAQ). Une copie de l'inventaire des artéfacts se trouve à l'Annexe C.

2.1.2. Fouille bioarchéologique

La fouille du squelette implique l'enregistrement et le dégagement minutieux des ossements, ainsi que celui de toutes les structures qui l'entourent (cercueil, fosse d'inhumation, etc.) en suivant les principes du système Tikal. Le dégagement est d'abord effectué à la truelle afin de repérer les limites des différentes composantes de la sépulture. Puis, celles-ci sont délicatement fouillées avec l'aide d'outils de finition, tels que des truelles de petits formats, des bâtons en bois pour sculpter, des outils de dentisterie, des pinceaux, une poire, etc. Une fois le dégagement complété, la sépulture fait l'objet d'un relevé photo, d'un dessin en plan, d'un relevé des altitudes générales du site, de la sépulture et des régions anatomiques et enfin, d'un enregistrement rigoureux, avant le prélèvement des os. Les os prélevés sont ensachés par région anatomique dans des sacs en papier, puis par individu dans des boîtes identifiées (code Borden, opération, sous-opération, sépulture). Lorsque le prélèvement est complété, il est possible de poursuivre la fouille du cercueil (s'il y a lieu) et celle de la fosse. Il est d'usage de procéder à une vérification des niveaux inférieurs afin d'assurer l'absence de sépulture en deçà de celle fraîchement exhumée. L'identification des photos réalisées au cours de la fouille est composée d'un code alphanumérique. Il débute par le code Borden et la date de l'intervention, suivi de NUM2 désignant son association à la fouille et finalement, du numéro de la photographie suivant l'ordre chronologique (CeEt-918-2023-NUM2-001). Les analyses radiocarbone et d'ADN sont présentées en annexe (Annexe D et E)

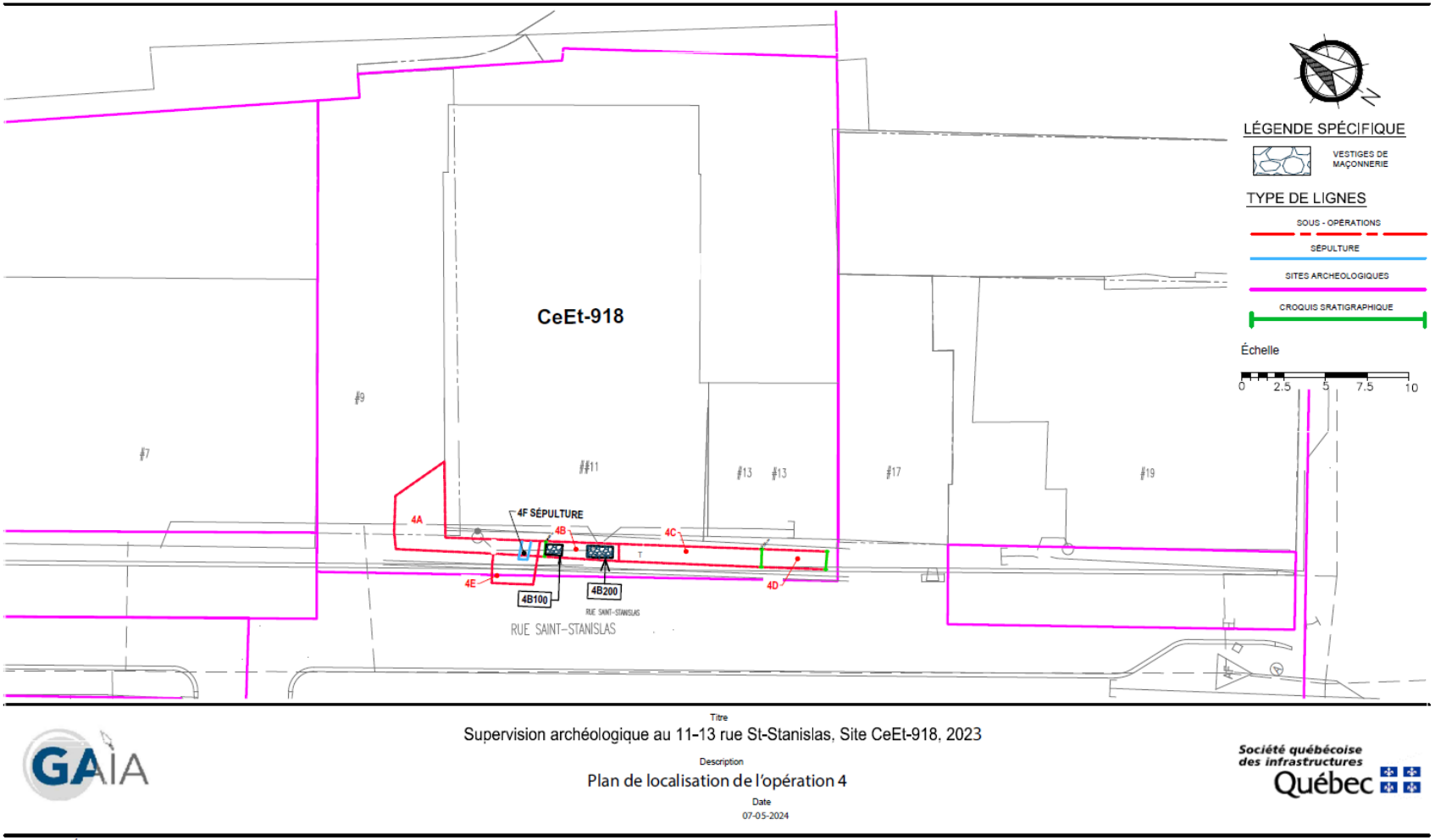


Figure 3 : Plan de localisation du site CeEt-918 et de l'intervention de 2023.

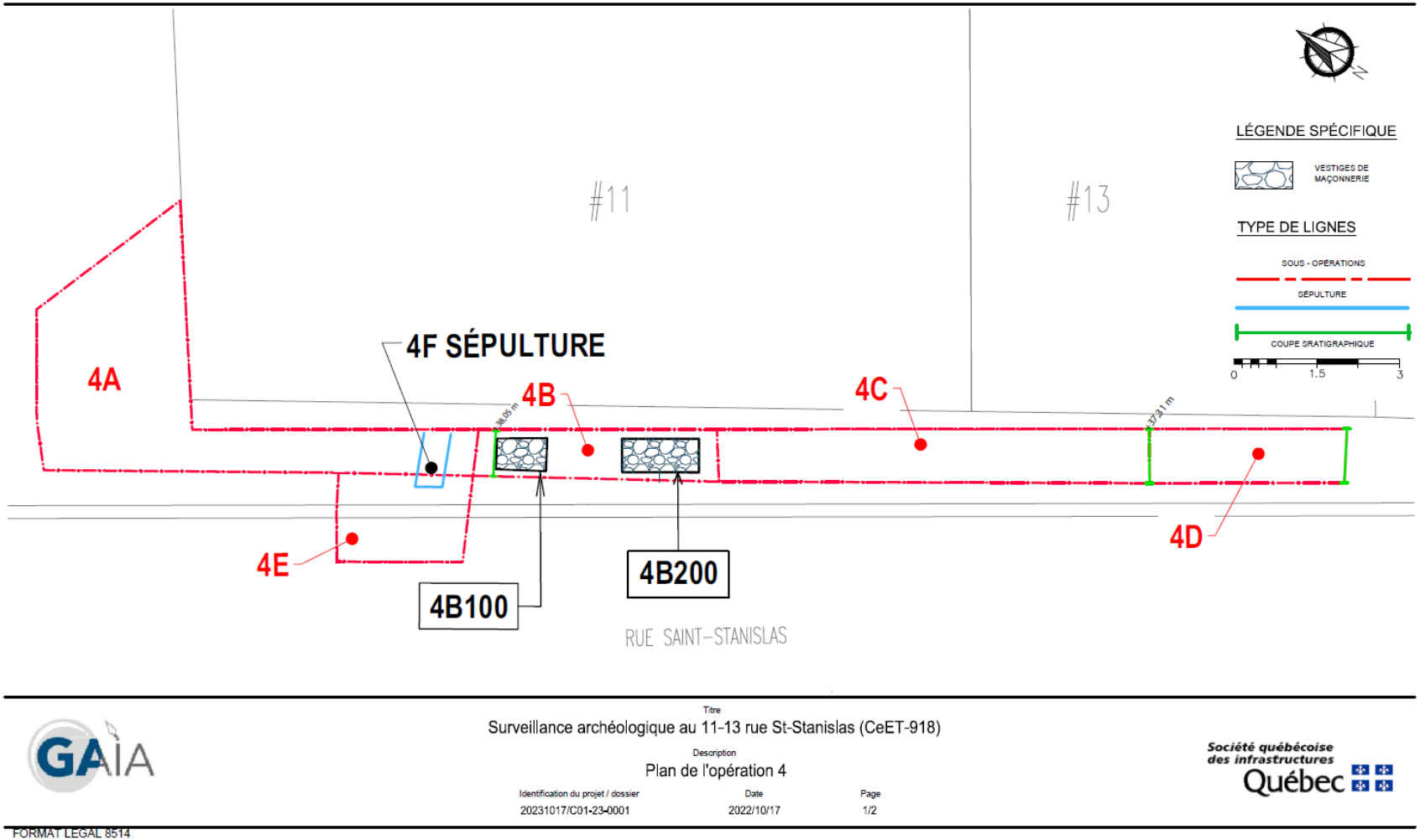


Figure 4 : Plan de l'opération 4

2.2. Analyse ostéologique

2.2.1. Traitement des données

Une fois les ossements acheminés au laboratoire, ceux-ci font l'objet d'un nettoyage humide. Les résidus de sol sont éliminés à l'aide d'une brosse à dents humide et d'un grattoir en bois, sans immerger les os dans l'eau. La période de séchage varie en fonction des conditions d'entreposage. Une attention particulière doit être portée quant aux conditions environnementales afin de prévenir l'apparition de moisissures. Les os de chaque individu sont alors disposés en position anatomique, puis font l'objet d'un relevé photo général. L'identification des photos réalisées au cours de l'analyse est composée d'un code alphanumérique. Il débute par le code Borden et la date de l'intervention, suivi du numéro d'individu, et finalement, du numéro de la photographie suivant l'ordre chronologique (CeEt-918-2023-4FS1-001).

L'analyse ostéologique comprend l'inventaire des ossements, l'évaluation de leur état de conservation (ICA), l'estimation des paramètres de base (âge, sexe, origine géographique et stature), et finalement, le relevé des lésions pathologiques et des caractères discrets. Ces divers éléments sont recensés à l'intérieur de fiches d'enregistrement normalisées. Les modalités spécifiques aux méthodes utilisées pour l'estimation des paramètres de base sont présentées dans la prochaine section.

Après analyses, les ossements sont emballés dans des sacs en papier, lesquels sont regroupés par régions anatomiques, puis réunis dans une boîte également identifiée. Les os articulés ou fragiles, comme le crâne ou la mandibule, font l'objet d'une mesure de protection supplémentaire en étant enveloppés d'un papier bulle et de feuilles de mousse. Advenant la présence de dents isolées, celles-ci seraient conservées dans des fioles.

2.2.2. Inventaire et état de conservation

L'inventaire sert à comptabiliser les ossements présents au sein de l'individu. L'évaluation du degré de conservation de chaque os est également effectuée au cours de cette étape. Cette évaluation s'inspire de la méthode de l'*Indice de conservation anatomique* (ICA) élaborée par Dutour (1989), dont l'objectif

principal est de fournir un aperçu de la masse osseuse résiduelle. Elle comporte toutefois un biais majeur, car elle ne permet pas de différencier un squelette quasi complet fragmentaire d'un squelette incomplet dont les os présents sont entiers (Bello, 2001 cité dans Bello *et al.*, 2003: 24). Le Tableau 1 présente le barème utilisé pour déterminer la cote de conservation :

Tableau 1 : Degré de l'indice de conservation anatomique (ICA)

Cote (C)	Valeur
0	Os absent
0,25	Entre 0,01 et 24,9% de l'os présent
0,5	Entre 25 et 50% de l'os présent
0,75	Entre 50 et 74,9% de l'os présent
0,85	Entre 75 et 99,9% de l'os présent
1,0	100% de l'os présent

L'indice de conservation est ensuite calculé à l'aide de la formule suivante:

$$ICA\ (\%) = 100 \times \sum C \frac{1, Nbre\ os_{observés}}{Nbre\ os_{total}}$$

Un score de conservation supérieur ou égal à 50 % indique un squelette généralement « bien conservé » (Bello *et al.*, 2003: 24).

Cet indice représente un outil efficace à l'échelle individuelle puisqu'il permet d'évaluer rapidement la précision des estimations d'âge et de sexe, ainsi que la valeur de l'analyse pathologique, dont la validité des interprétations dépend en premier lieu de l'état de conservation des os. Un squelette complet et bien préservé assurera des résultats plus fidèles. À l'échelle de la collection, l'utilisation de l'indice de l'ICA permet de fournir un portrait de l'état de l'échantillon analysé et d'offrir des éléments de comparaison pour d'autres collections similaires. Or, considérant le biais majeur soulevé plus haut, il importe de rester prudent avec cet indice.

2.2.3. Estimation des paramètres de base

Les paramètres de base consistent principalement en l'estimation du sexe, de l'âge, de l'origine géographique et de la stature. Plusieurs méthodes d'analyse existent pour évaluer ces paramètres, qu'elles soient de nature qualitative, quantitative, destructive ou non destructive. Plusieurs facteurs influenceront le choix de la méthode utilisée, soit la disponibilité des os, leur état, l'expérience de l'observateur, les moyens financiers, le temps d'analyse disponible, etc. (ex. analyse macroscopique *versus* technologique). Chacune d'entre elles comporte une marge de précision variable et, dans le but de préciser l'intervalle obtenu, il est recommandé d'appliquer plus d'une méthode pour chaque individu. Les résultats correspondent ainsi de manière générale à des « estimations » et non des valeurs définies. L'ensemble des méthodes utilisées au cours de cette analyse apparaissent dans les ouvrages de référence suivants: Byers (2005), Buickstra et Ubelaker (1994) et Ramey Burns (2007).

2.2.3.1. Estimation du sexe

Les méthodes d'estimation du sexe se divisent en deux catégories : métriques et non-métriques. Les méthodes métriques sont relativement plus précises puisqu'elles sont moins sujettes aux variations intra-observateurs et à la subjectivité de l'observateur. Cependant, elles requièrent bien souvent des os entiers, ce qui n'est pas nécessairement fréquent en contexte archéologique. Les méthodes reposant sur la ceinture pelvienne sont généralement plus fiables que celles qui portent sur le crâne puisque la ceinture pelvienne affiche davantage le dimorphisme sexuel dû à l'enfantement. Dans le cas présent, les os diagnostiques étaient soit incomplets soit fragmentaires. Une seule méthode s'est donc avérée applicable, bien qu'un trait sur sept d'une méthode basée sur la morphologie du bassin ait également été évalué (Tableau 2).

Tableau 2 : Méthodes utilisées pour l'estimation du sexe – CeEt-918 4F-S1

Région anatomique	Type	Auteur(s) – Année (Pop. étudiée)	Os visé(s)	Critères d'évaluation
Crâne	Non métrique	Walker dans Buikstra & Ubelaker 1994 (Non précisée)	Glabelle, crête nucale, processus mastoïde, bord supraorbitaire, *trigonum* mentale	Morphologie de 5 traits crâniens
Post-crânien	Non métrique	Lippincott, Williams et Wilkins 1974 (dans Chaffee 1974) (Non précisée)	Bassin	Morphologie de 7 régions anatomiques

Cet inconvénient a pu être pallié par la réalisation d'un test génétique au laboratoire Paleo-DNA de Lakehead University. Outre la détermination de l'origine géographique, cette analyse a permis de statuer sur le sexe de l'individu à l'étude grâce à l'ADN nucléaire. La préparation de l'échantillon se résume au prélèvement d'un os (ou d'un fragment de celui-ci) ou d'une dent à l'aide de gants médicaux, sur une surface de travail préalablement stérilisée. L'échantillon a par la suite été enveloppé dans une gaze stérile et disposé dans un petit contenant hermétique pour être envoyé au laboratoire par la poste. L'échantillon soumis dans le cadre de ce projet correspondait à une dent, soit la 2e molaire supérieure gauche (Photo 1 et Photo 2).



Photo 1 : Vue de la face buccale de la 2e molaire supérieure gauche prélevée pour le test d'ADN.
CeEt-918-2023-4FS1-003



Photo 2 : Vue de la face occlusale de la 2e molaire supérieure gauche prélevée pour un test d'ADN.
CeEt-918-2023-4FS1-002

2.2.3.2. Estimation de l'âge

De nombreuses méthodes existent pour évaluer l'âge d'un individu à sa mort, lesquelles offrent, chacune à leur façon, un niveau de précision variable. Dans le cas présent, deux méthodes se sont avérées applicables compte tenu du peu d'ossements recueillis. Ces méthodes reposent essentiellement sur l'aspect des sutures crâniennes et de surfaces articulaires spécifiques sur le squelette post-crânien. Le Tableau 3 décrit brièvement ces méthodes (nom des auteurs, année de l'étude, population à la base de l'étude, région anatomique visée et les éléments évalués).

Tableau 3 : Méthodes utilisées pour l'estimation de l'âge – CeEt-918 4F-S1

Type	Auteur(s) – Année (Pop. étudiée)	Os visé(s)	Critères d'évaluation
Non métrique	Meindl & Lovejoy 1985 (dans Byers, 2005: 205) (Collection Hamann-Todd)	Crâne	Degré de fusion des sutures crâniennes
	Lovejoy 1985 (Non précisée)	Maxillaires et mandibule	Aspect de la surface occlusale des dents
	Lovejoy *et al.* 1985 (dans Byers, 2005: 200) (Collection Hamann-Todd)	Coxaux	Aspect de la surface auriculaire
	Albert et Maples 1995 (dans Ramey Burns 2007 : 88) (Non précisée)	Vertèbres	Aspect du corps vertébral

Ces méthodes fournissent un intervalle d'âge qui doit être réévalué en fonction de l'ensemble des résultats lorsque plusieurs méthodes sont applicables. Certaines d'entre elles doivent également être prises avec légèreté, comme c'est notamment le cas du degré de fusion des sutures crâniennes. En effet, certains individus présenteront effectivement une persistance de la suture métopique en âge avancé, alors qu'elle est généralement l'une des premières à se fermer. Néanmoins, le facteur principal qui peut influencer la détermination de la catégorie d'âge, outre l'état de conservation, est la présence de lésions. La présence de lésions qui s'apparentent à celles découlant du processus normal de la sénescence ou d'un mode de vie actif pourrait contribuer à surestimer l'âge de l'individu (ex. : arthrite versus arthrose). Un raisonnement similaire s'applique également à la méthode basée sur l'usure dentaire puisque celle-ci dépend aussi de plusieurs facteurs, dont le mode d'alimentation, l'occupation[1] et les activités de l'individu (ex. : fumer la pipe). Ces paramètres sont susceptibles d'accélérer le processus d'usure ou bien de le concentrer dans une ou plusieurs régions de la mâchoire (Roberts et Manchester, 2007 : 63).

2.2.3.3. Estimation de la stature

Plusieurs méthodes ont été développées pour estimer la stature d'un individu à partir du squelette. Ces méthodes sont, pour la majorité, basées sur des fonctions mathématiques spécifiques à chaque os long

[1] L'appareil dentaire est parfois utilisé comme un outil de travail dans certaines professions (ex. : tisserands.)

du squelette. Cette particularité permet ainsi d'obtenir un intervalle même lorsqu'il n'y a qu'un seul os long présent. Il importe de souligner que ces méthodes ne sont représentatives que sur des os complets et non pathologiques. Comme aucun os long n'était complet chez l'individu 4F-S1, ce paramètre n'a pu être estimé.

2.2.3.4. Estimation de l'origine géographique

Les méthodes applicables pour l'estimation de l'origine géographique reposent généralement sur la morphologie du crâne. Elles peuvent tout aussi bien être qualitatives que quantitatives. À titre d'exemple, la méthode qualitative de Krogman 1962, Brues 1977 et Rhine 1990 (dans Byers 2005: 131-141) évalue l'aspect de la région nasale, faciale, de la voûte crânienne et des maxillaires en fonction de différents critères. Elle permet de distinguer trois groupes ethniques, soit « Blanc », « Noir » et « Asiatique ». Une seconde méthode, métrique cette fois, est celle d'Ubelaker (1999). À l'aide de huit mesures spécifiques, celle-ci permet de calculer les probabilités d'appartenir à l'un des trois groupes mentionnés précédemment. Les mesures sont intégrées dans les équations mathématiques en fonction du sexe estimé de l'individu.

Or, dans le cas présent, les os formant la voûte crânienne se sont désarticulés lors du prélèvement, comme la majorité des sutures n'étaient pas complètement fusionnées. Certains os se sont également fracturés en raison du changement d'environnement, lequel les a fortement fragilisés. Malgré un séchage lent, les os ont également subi une légère déformation. Ainsi, le remontage du crâne n'est pas fidèle à sa morphologie d'origine, ce qui vient biaiser la lecture des traits morphologiques et morphométriques nécessaires à l'estimation de ce paramètre biologique.

En revanche, la réalisation d'une analyse génétique au laboratoire Paleo-DNA de Lakehead University a permis de compenser cet inconvénient. Pour ce projet, les tests génétiques visés concernent l'analyse de l'ADN mitochondrial (ADNmt) et nucléaire (ADNnuc). L'ADN mitochondrial permet de retracer la lignée maternelle, laquelle ne change pas vraiment au fil des générations. L'ADN nucléaire permet d'identifier le sexe de l'individu et de retracer la lignée paternelle de l'individu. Si certains profils génétiques fournissent plus d'informations spécifiques que d'autres, ils proviennent tous d'une origine géographique spécifique à l'échelle mondiale.

2.2.3.5. Datation radiocarbone

Considérant le contexte particulier de cette sépulture, un échantillon de l'individu 4F-S1 (canine inférieure gauche) a été soumis au laboratoire Beta-Analytic Inc. pour une datation radiocarbone Photo 3). Selon l'état de préservation de l'échantillon soumis, le test de radiocarbone permet d'obtenir un aperçu de la datation du squelette. Les résultats obtenus correspondent en fait à des probabilités présentées sous la forme d'une ou plusieurs fourchettes de datation. Lorsqu'il y a plusieurs fourchettes, il devient pertinent de confronter les résultats aux données archéologiques afin de raffiner les possibilités.



Photo 3 : Vue de la face linguale de la canine inférieure gauche prélevée pour le test au radiocarbone.
CeEt-918-2023-4FS1-006

Cette analyse fournit également des valeurs supplémentaires, qui viennent préciser le portrait de l'individu. Ces valeurs correspondent essentiellement au pourcentage de carbone (^{12}C) et d'azote (^{14}N), le rapport ^{12}C : ^{14}N et ^{14}C :^{13}C, ainsi que ^{15}N :^{14}N. Ces valeurs sont obtenues à partir du collagène présent dans les dents et les os de l'individu. Une fois comparées aux valeurs de référence, ces données offrent un aperçu de ce que pourrait avoir été le portrait alimentaire de l'individu.

3. ÉTAT DES CONNAISSANCES

3.1. Cadre environnemental

3.1.1. Environnement actuel

L'aire d'étude se situe sur le plateau de Québec, à une altitude d'environ 37 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer (ANMM). Celui-ci est formé de roches appartenant à la province des Appalaches. Localement, le socle rocheux est principalement composé de calcaire argileux, de shale et de shales à bloc (Castonguay et Nadeau 2012), des pierres tendres qui n'offrent que peu de potentiel technologique ou architectural. Bien que la zone visée par les travaux se trouve en milieu fortement urbanisé, elle se trouve dans le sous-domaine bioclimatique de l'érablière à tilleuls de l'Est (Gouvernement du Québec 2019).

3.1.2. Cadre environnemental ancien

Le paysage actuel de la Ville de Québec est le produit de longs processus géomorphologiques et environnementaux résultant principalement de la dernière période glaciaire. Si les événements quaternaires remontant aux glaciations plus anciennes restent encore à être déchiffrés par les géomorphologues, les processus se rattachant à la plus récente, celle du Wisconsinien, sont assez bien documentés pour en faire ici un bref survol. On reconnaît qu'il y a environ 21 000 ans, la calotte glaciaire nord-américaine atteint son dernier maximum avant d'entamer un déclin irréversible (Parent *et al.* 1985 : 18-20). Pendant plus de cinq mille ans, la marge glaciaire remonte tranquillement vers la frontière canadienne, libérant les terres sur son passage et permettant à la végétation de s'y installer.

Vers 13 500 ans AA (Avant Aujourd'hui) le glacier occupe encore la vaste majorité du territoire québécois, mais l'estuaire et le Golfe du Saint-Laurent est alors libre de glace jusqu'à la hauteur de l'Île d'Orléans. Cette profonde entaille au cœur de l'Inlandsis Laurentidien est occupée par la Mer de Goldthwait qui agit comme une baie de vêlage (Parent *et al.* 1985 : 21). Vers 13 000 AA, l'Inlandsis s'est retiré au sud de l'actuel fleuve Saint-Laurent. Une portion du glacier qui se trouve dans le détroit de Québec et qui restreint l'entrée des eaux marines en amont se rompt. Les eaux salées envahissent

alors les Basses-Terres du Saint-Laurent, donnant naissance à la Mer de Champlain (Parent et Occhietti 1988). L'environnement terrestre sur le pourtour de ces mers est particulièrement inhospitalier. Bien que les données paléoenvironnementales soient rares pour cette période, on estime que la formation végétale dominante aux abords de la mer de Champlain est la toundra (Richard 1985 : 46). Au maximum de cette transgression, la mer de Champlain atteindrait une altitude maximale d'environ 210 mètres sur la rive nord du Saint-Laurent (Parent et Occhietti 1988). Une grande partie de la région, y compris la colline de Québec où se trouve la zone d'étude, se retrouverait sous l'eau. La limite marine se situe alors sur les contreforts des Laurentides où pendant un certain temps les vagues lèchent le front du glacier.

La déglaciation a pour effet de libérer un poids très important sur la croute terrestre, lui permettant de remonter au fur et à mesure que le glacier se retire. Ce rebond isostatique a pour conséquence de progressivement drainer la mer de Champlain vers l'estuaire du Saint-Laurent (Figure 5). L'apport en eaux de fonte étant toujours important, les eaux salées sont tranquillement remplacées par l'eau douce. Le futur fleuve Saint-Laurent se rétrécit progressivement et se désalinise. Vers 11 400 ans cal. AA, le détroit de Québec mesure près de 10 km de large et s'étend des environs de Pont-Rouge jusqu'à l'île d'Orléans (Pintal 2010 : 15). Dans cet estuaire, un archipel d'îles allongées émerge progressivement. Ces îles forment aujourd'hui les sommets les plus hauts du plateau de Québec et de l'embouchure de la rivière Chaudière (Pintal 2012 : 4). Alors que le glacier se retire au cœur du plateau laurentien, la végétation du secteur d'étude passe tranquillement d'une toundra forestière à un environnement boréal. Le cœur du massif des Laurentides au nord de Québec constitue toujours pour sa part des déserts froids où la toundra perdura plus longtemps (Richard 1985 : 47).

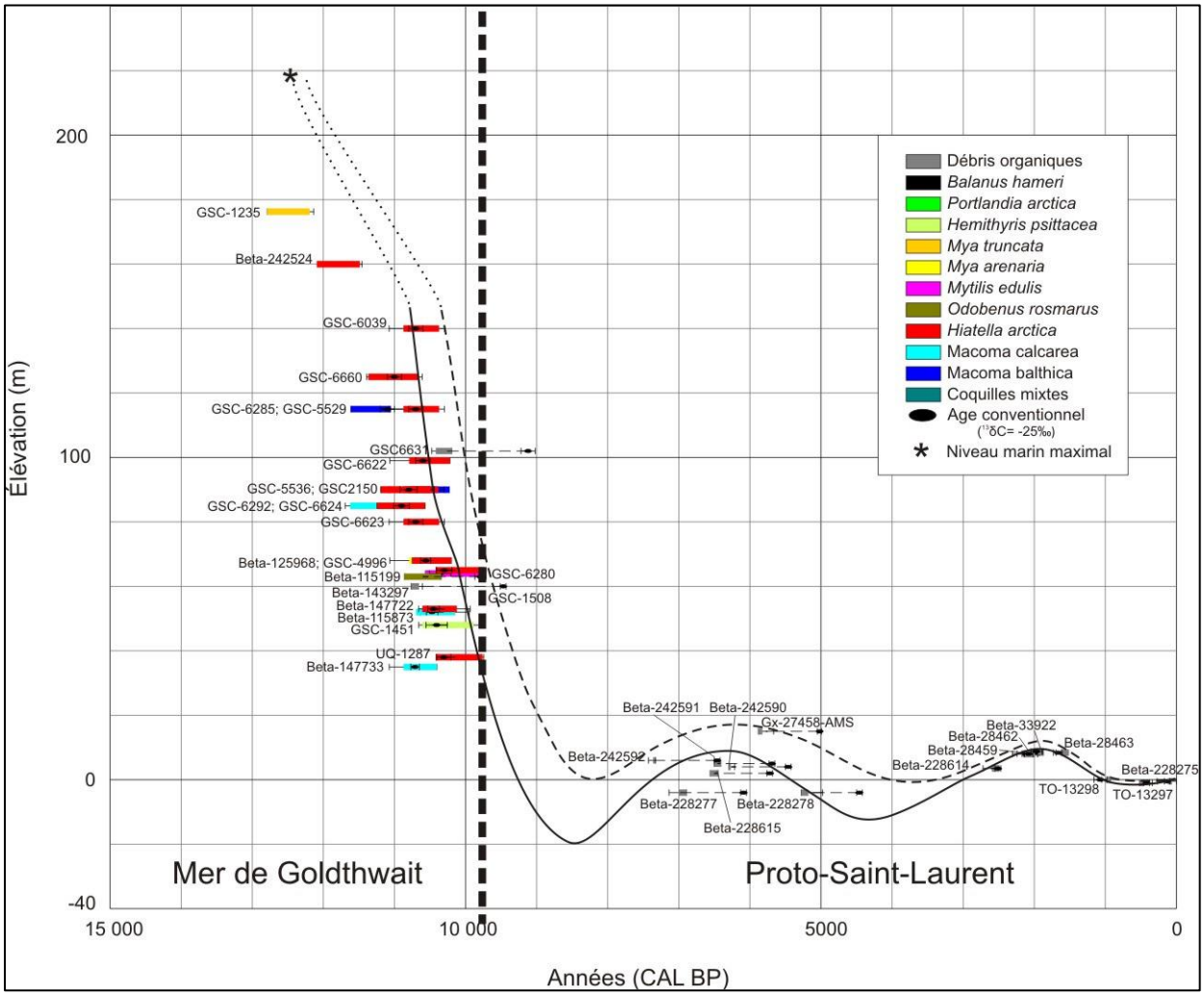


Figure 5 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec.

(Source : Lamarche 2011 : 87)

Entre 11 600 et 10 500 ans cal. AA, on note le retour d'un environnement d'eau douce dans les environs de Québec (Ochietti *et al.* 2001). Le niveau de l'eau se trouve alors autour de 65 mètres ANMM. Cette altitude représente dans le secteur de Québec la limite entre les dépôts marins et les dépôts du Proto-Saint-Laurent, période durant laquelle « s'amorce la chenalisation du bras de mer séparant la Mer de Goldthwait et le Lac à Lampsilis » (Lamarche 2011 : 29). À ce moment, la colline de Québec est émergée sous la forme d'une île, séparée de la rive nord par un chenal empruntant la dépression de Cap-Rouge et la vallée de la rivière Saint-Charles. En amont de Québec, ce Lac à Lampsilis connaîtra plusieurs phases de régressions, associées dans la vallée supérieure du Saint-Laurent à différentes lignes de rivages, soit le rivage de Rigaud (61-74 mètres), de Montréal (30 mètres) et de Saint-Barthélémy (20 mètres).

En raison de phénomènes encore plus ou moins bien compris, le NMR (niveau marin relatif) de l'estuaire et du Proto-Saint-Laurent serait descendu à près de 10 mètres sous le niveau actuel durant l'intervalle 7 000 à 6 000 AA. Dionne (2004) situe ce bas niveau marin aux alentours de 7 000 années cal. AA dans la région de Rivière-du-Loup. À partir de 6 600 ans cal. AA s'amorce une nouvelle transgression marine qui entraînera des répercussions assez importantes non seulement sur la géomorphologie régionale, mais sur l'occupation humaine du territoire. La Transgression Laurentienne (6 600 à 3 200 ans cal. AA) désigne une remontée du NMR jusqu'à environ 15 mètres ANMM dans la région de Québec (Lamarche 2011 : 134). Cela signifie que tout ce qui se trouve sous cette cote d'élévation a été submergé par les eaux du Saint-Laurent, sites archéologiques compris.

Enfin, entre 2 600 et 1 900 ans cal. AA, une dernière transgression fait remonter le Saint-Laurent jusqu'à 5 mètres ANMM. Cette dernière transgression est à l'origine des basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent et que l'on désigne comme le rivage Mitis. Dans la région de Québec, ce rivage se trouve entre 2 et 4 mètres ANMM (Verville 2010 : 3). Enfin, le niveau marin redescendra à celui que l'on connaît aujourd'hui au cours des deux derniers millénaires (Dionne 1987 : 242). Les courbes de régression et de transgressions pour ces périodes récentes demeurent cependant bien peu précises en raison d'un manque de données.

3.2. Cadre culturel

3.2.1. Cadre culturel paléohistorique

L'occupation humaine dans la région de Québec remonte à plus de 10 500 ans, au moment où la mer de Champlain occupait encore la vallée du Saint-Laurent. La rivière Chaudière, dont l'embouchure se trouve au sud de notre aire d'étude, joua un rôle central dans la colonisation du territoire. On y retrouve les plus vieilles traces d'incursions humaines de la région, qui se manifestent par de petites occupations situées sur des sommets rocheux. Des pessières à cladines commenceraient à coloniser le paysage à partir de 11 000 ans AA, mais doivent se limiter aux dépressions et aux endroits abrités des forts vents qui déferlent dans le détroit (Pintal 2012 : 5). Suivant la déglaciation, le promontoire de Québec, au sommet duquel se trouve le secteur à l'étude, serait habitable à partir d'environ 10 000 ans AA, durant la période culturelle paléoindienne (12 500 à 9 000 AA). Toutefois, l'environnement du côté nord du

détroit de Québec serait toujours fortement influencé par la présence du glacier qui se trouve sur le plateau laurentien, restreignant ainsi l'implantation des groupes humains. Il faut attendre plusieurs centaines d'années pour qu'une forêt d'épinettes noires s'implante et que les écosystèmes se stabilisent.

L'occupation dans le secteur de l'actuelle ville de Québec devient par conséquent plus importante à partir de la période Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA). Les groupes humains de l'Archaïque s'adaptent à un environnement en voie de se stabiliser. On retrouve des indices isolés de la présence humaine à la préhistoire à divers endroits sur le plateau de Québec, bien que celles-ci demeurent toujours peu diagnostiques. Cependant, le seul exemple d'occupation préhistorique retrouvé *in situ* sur le plateau de Québec provient du site CeEt-387 découvert à la place d'Youville (Groupe Harcart 1988). Sur ce site ont été trouvés une centaine de témoins lithiques, principalement des éclats de chert vert à radiolaires, et un cercle de charbon de bois qui a été daté à 3 960 ± 70 années radiocarbone AA (4 412 ans cal. AA), situant donc l'occupation vers la fin de la période Archaïque.

Des occupations plus récentes ont été documentées sur les basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent, notamment à Place-Royale (CeEt-9) et à Sillery (CeEt-5), où des sépultures remontant au Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) et Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ont été découvertes. Durant la préhistoire récente, au Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA), l'occupation des groupes iroquoiens dans la région de Québec s'intensifie et ils se rassemblent dans des villages parfois palissadés pouvant compter plusieurs centaines de personnes. Les Iroquoiens du Saint-Laurent de la région de Québec pratiquent alors un mode de subsistance mixte, incluant la culture du maïs, la chasse et la pêche (Tremblay 2006). Nous savons par les sources historiques qu'au milieu du 16e siècle, un village important, Stadaconé, se trouve sur les bords de la rivière Saint-Charles. À ce jour, aucune trace de celui-ci n'a cependant été trouvée.

3.2.2. Cadre culturel historique

3.2.2.1. Occupation des Augustines et fortifications de la Ville de Québec

Le premier propriétaire européen du terrain à l'étude est Guillaume Couillard, qui obtient en 1627 une terre de cent arpents de la Compagnie des Cents Associées. Elle est délimitée à l'est par la côte du

Palais, au sud par la rue St-Jean, au nord par la falaise et elle se rend jusqu'à la Place d'Youville à l'ouest (Arkéos 1995 : 9). Au cours des trente années suivantes, cette terre est morcelée et divisée entre les membres de la famille Couillard qui s'installent surtout le long de la côte du Palais, qu'on appelle alors la rue des Pauvres. En 1666 cependant, tous ces terrains sont cédés à l'ordre religieux des Hospitalières.

Au cours de la décennie 1630, la duchesse d'Aiguillon conçoit un projet à caractère religieux visant à soigner et convertir les peuples autochtones en Amérique du Nord, dans la jeune colonie de Québec. En 1637, elle obtient de la Compagnie des Cents-Associés une terre de sept arpents et demi en Haute-Ville où elle entreprend de faire ériger un monastère, à l'est de la rue des Pauvres (Casgrain 1878 : 45). Les premières religieuses de l'ordre des Hospitalières, à qui on a confié cette mission, arrivent à Québec en 1639. Après un bref séjour à la ville, alors que la construction du monastère n'est pas encore achevée, elles se déplacent à Sillery pour se rapprocher des communautés autochtones auprès desquelles elles veulent travailler. Menacées par des incursions iroquoises, elles sont contraintes de retourner à Québec et font reprendre en 1642 la construction du monastère pour s'y installer définitivement et fonder l'Hôtel-Dieu. Depuis, ce complexe monastique et hospitalier ne cesse de s'agrandir sous la protection des Hospitalières, aujourd'hui mieux connues sous le nom d'Augustines. Lorsqu'elles prennent possession du secteur à l'étude en 1666, les terres sont exploitées, mais les bâtiments sont principalement regroupés près de la rue des Pauvres (Figure 6 et Figure 7).

En 1690, les premières fortifications de Québec sont érigées sous la supervision du major de ville François Provost, chargé des travaux en l'absence de l'ingénieur de Villeneuve. Ces fortifications prennent la forme de palissades de bois. À la hauteur de la rue St-Jean, cette ligne fortifiée passerait au niveau de la rue Ste-Ursule et le secteur à l'étude se trouverait à l'intérieur des murs (Arkéos 1995 : 10). Les Augustines de l'Hôtel-Dieu envisagent de lotir ces terrains, mais un nouveau plan de fortification mis sur pied en 1692 vient perturber leurs plans.

En 1693, en l'absence de l'ingénieur de Villeneuve et face à la menace d'une attaque anglaise, l'intendant Champigny décide de ne pas attendre l'approbation du roi pour débuter les travaux de fortification. Il confie au chevalier Josué Boisberthelot de Beaucours la supervision des travaux d'érection des nouvelles fortifications, une ligne de palissades terrassées agrémentées d'ouvrages maçonnés (Figure 8). L'ingénieur Jacques Levasseur de Néré arrive à Québec l'année suivante et entreprend de compléter

et de corriger l'enceinte. Toutefois, il n'est pas satisfait des fortifications existantes et il propose un projet d'enceinte permanente (Simoneau 1989 : 5). Il reçoit l'aval de la Cour et débute les travaux de correction des fortifications de Beaucours en 1697 (Simoneau 1989 : 5) et entreprend l'ajout de retranchements devant les fortifications de 1693 (Charbonneau *et al.* 1982 : 34-37). L'ouvrage supervisé par Beaucours suivrait grossièrement le tracé de la rue St-Stanislas, ce qui signifie que les terres des Augustines se trouvent toujours partiellement à l'extérieur des fortifications. La cartouche de fonville, dessinée en 1699 (Figure 9), illustre la ligne de fortification située tout près des bâtiments construits sur la rue des Pauvres.

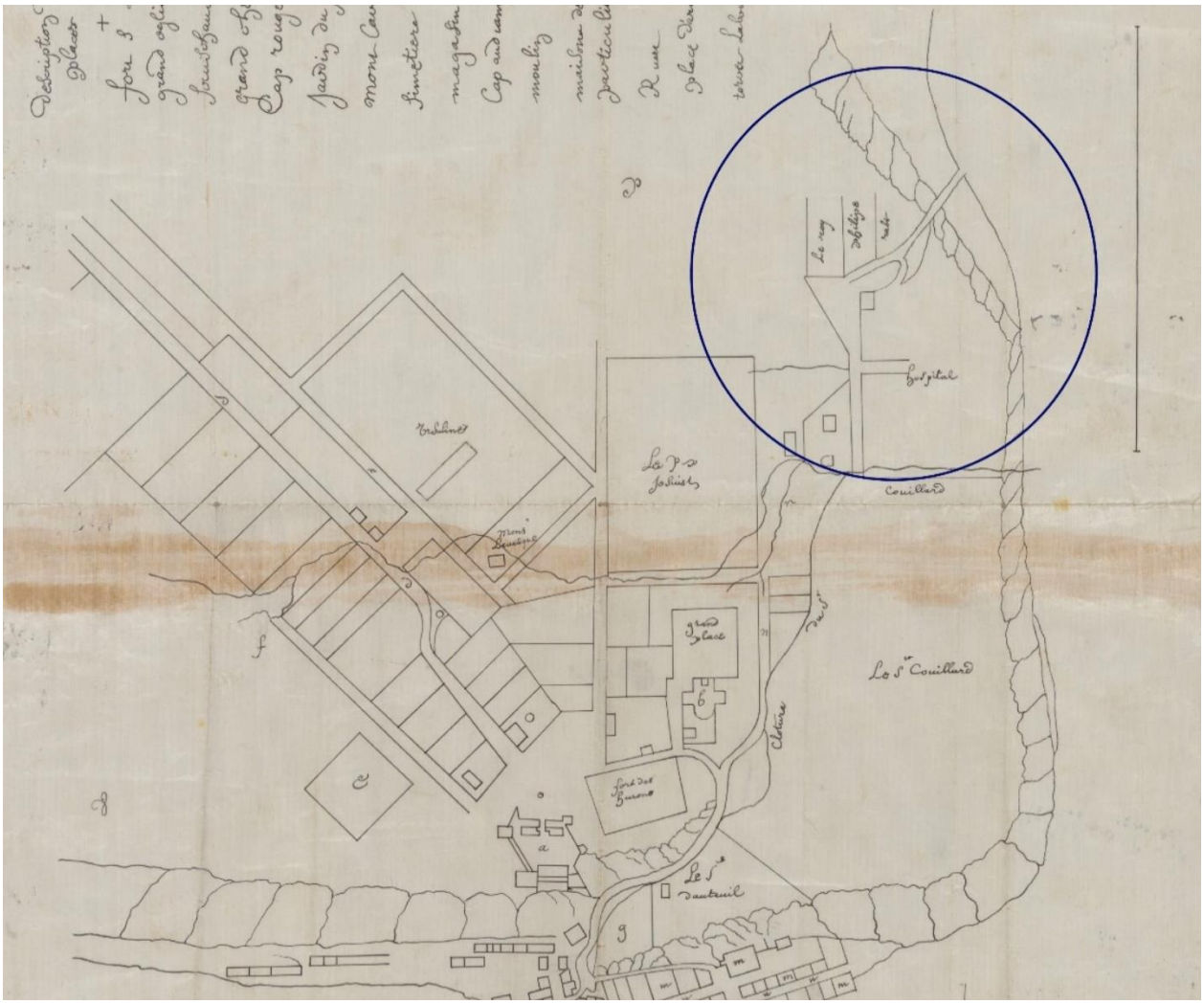


Figure 6 : Extrait du *Vrai plan du haut et bas Québec comme il est en l'an 1660* par Jean Bourdon, 1660. Le cercle bleu indique l'emplacement de l'hôpital et de la rue des Pauvres.

BAnQ, E21,S555,SS1,SSS22,P61



Figure 7 Extrait de la Carte Des Environs de Québec En La Nouvelle-France Mezuré sur Le Lieu Très Exactement En 1685 Et 86 par Le Sr. DEVILLENEUVE Ingénieur du Roy sur laquelle on voit le secteur général de l'intervention.

BNF, département des Cartes et plans, extrait; GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4

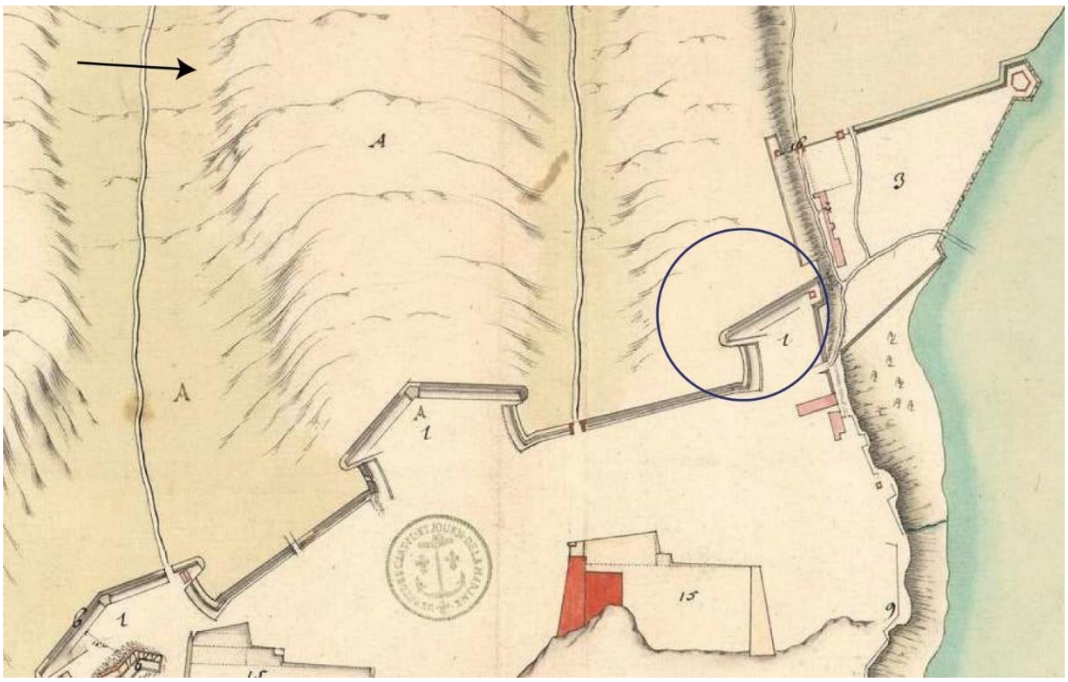


Figure 8 : Extrait du *Plan de la Ville et Château de Québek de 1695* de Levasseur de Néré sur lequel on voit l'enceinte de Beaucours. Le cercle bleu représente le secteur de l'intervention.

Modifié de ANOM 03DFC359B

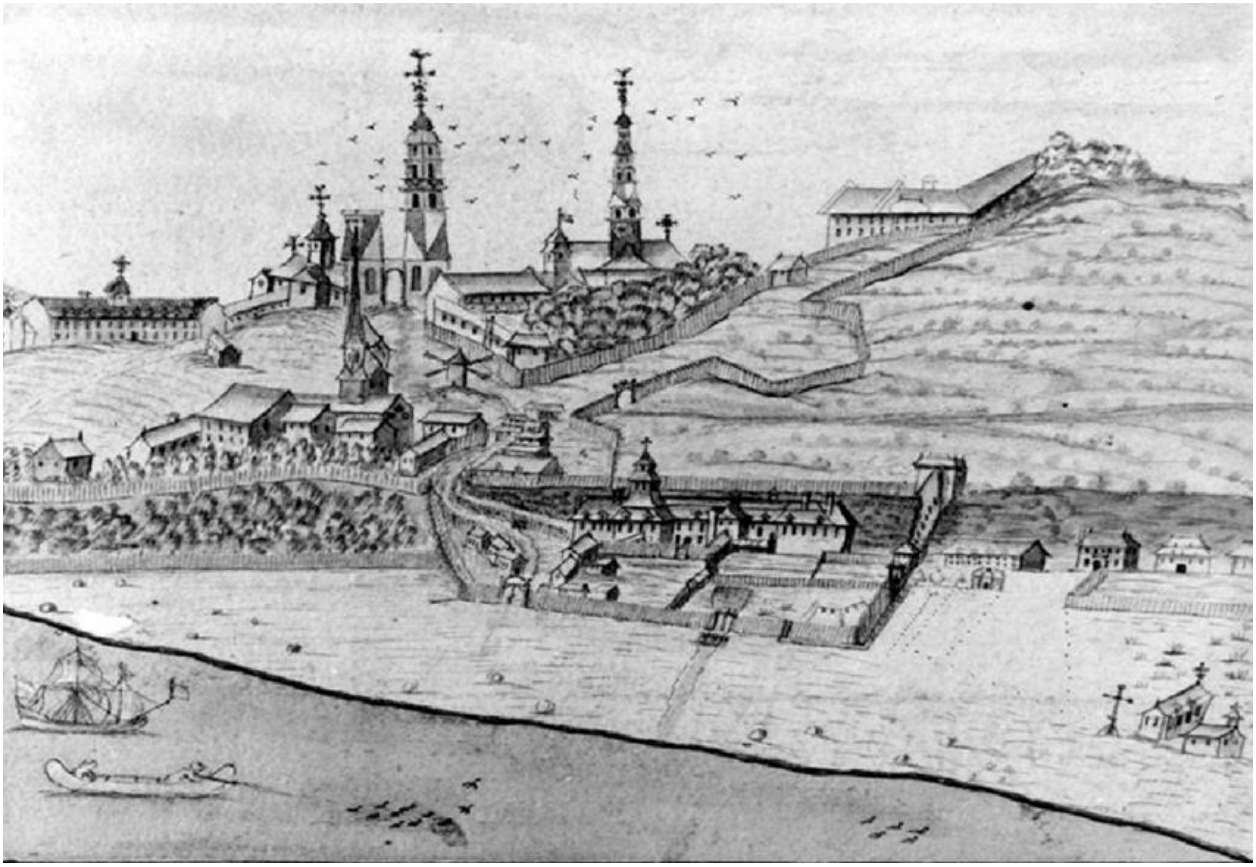


Figure 9 : Cartouche par de Fonville intitulée *Québec vue du Nord-Ouest*, 1699. On y voit le secteur de la côte du Palais et les fortifications de Beaucours, vu vers le sud.

BAC A/340/Québec/1699

Les travaux d'amélioration des fortifications de Beaucours proposés par de Néré se poursuivent au début du 18e siècle. Toutefois, le Traité d'Utrecht de 1713 met fin à la guerre entre la France et l'Angleterre ainsi qu'à la volonté de fortifier Québec, du moins temporairement. En 1744, la France est de nouveau en guerre contre l'Angleterre et l'ingénieur Chaussegros de Léry est chargé de concevoir de nouvelles fortifications permanentes en toute hâte. Son plan prévoit une ligne bastionnée sur toute la longueur ouest de la ville (Simonneau 1989 : 6). Ces fortifications, inachevées lors de la prise de Québec, seront terminées sous le Régime anglais. Le tracé de Chaussegros de Léry fait passer les fortifications bien à l'ouest du secteur à l'étude.

La concession de terrains n'est pas la seule utilisation que les Augustines font de la grande terre située entre la rue des Pauvres, la rue St-Jean et la Place d'Youville au cours du Régime français. Avant 1759, la seule religion reconnue dans la colonie est le catholicisme et les protestants n'ont pas le droit de s'y

établir (Roy 1941 : 186). Cela n'empêche toutefois pas les gens de passage pratiquant une autre religion, tels que les navigateurs ou les soldats, de se retrouver à Québec temporairement. Les navires en provenance de France emploient une grande quantité de huguenots qui, s'ils tombent malades lors de leur passage à Québec, sont pris en charge par les Augustines de l'Hôtel-Dieu (Roy 1941 : 186). En cas de décès, les non catholiques sont enterrés dans les champs avoisinant le complexe hospitalier, comme c'est le cas du soldat Jean Simon dit Sans Regret enterré près des casernes, donc près du secteur à l'étude :

> « 31 juillet 1734 – Jean Simon dit Sans Regret, soldat de la compagnie de Noyelle, natif de Poitou, est entré en cet hôtel-Dieu le 13 juin 1734, et il est décédé le 31e idem, âgé de 34 ans, sans avoir jamais voulu recevoir les sacrements, quoy que les prêtres et les religieuses se fussent employés avec beaucoup de zèle pour le gagner ; il fut enterré proche des casernes sans honneur et avec l'horreur qu'il inspirait » (FamilySearch : Canada, Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979)

Les registres mortuaires de L'Hôtel-Dieu mentionnent plusieurs actes similaires (Roy 1941 : 187). Plus encore, selon l'historien, archiviste et journaliste Pierre-Georges Roy, la découverte d'ossements humains lors de la construction de nouvelles habitations dans ce quadrilatère était fréquente. Cette déclaration, qui n'est pas accompagnée par davantage de preuves ou d'explications, fait peut-être état d'événements qui sont survenus à plusieurs reprises durant la vie de l'auteur et qu'il relate dans l'ouvrage cité (Roy 1941).

3.2.2.2. Chapelle Trinity-Chapel-of-Ease et conservatoire d'art dramatique et de musique du Québec

La rue Saint-Stanislas apparaît entre 1727 (Figure 10) et 1750 (Figure 11) durant la même période que les rues Elgin et Saint-Angèle. Dès la première moitié du 19e siècle, des bâtiments sont érigés au coin des rues Saint-Stanislas et Saint-Jean, certains pouvant se trouver dans le périmètre du terrain aujourd'hui occupé par le 11-13 rue Saint-Stanislas. L'espace à l'étude est encore inoccupé en 1815 (Figure 12), et c'est en 1824 qu'il connait ses premiers importants bouleversements avec la construction de la Chapel of Ease (ville.quebec.qc.ca 2024), aussi connu sous le nom de Trinity Chapel, Trinity Church, Holy Trinity of Ease et Trinity-chapel-of-Ease.

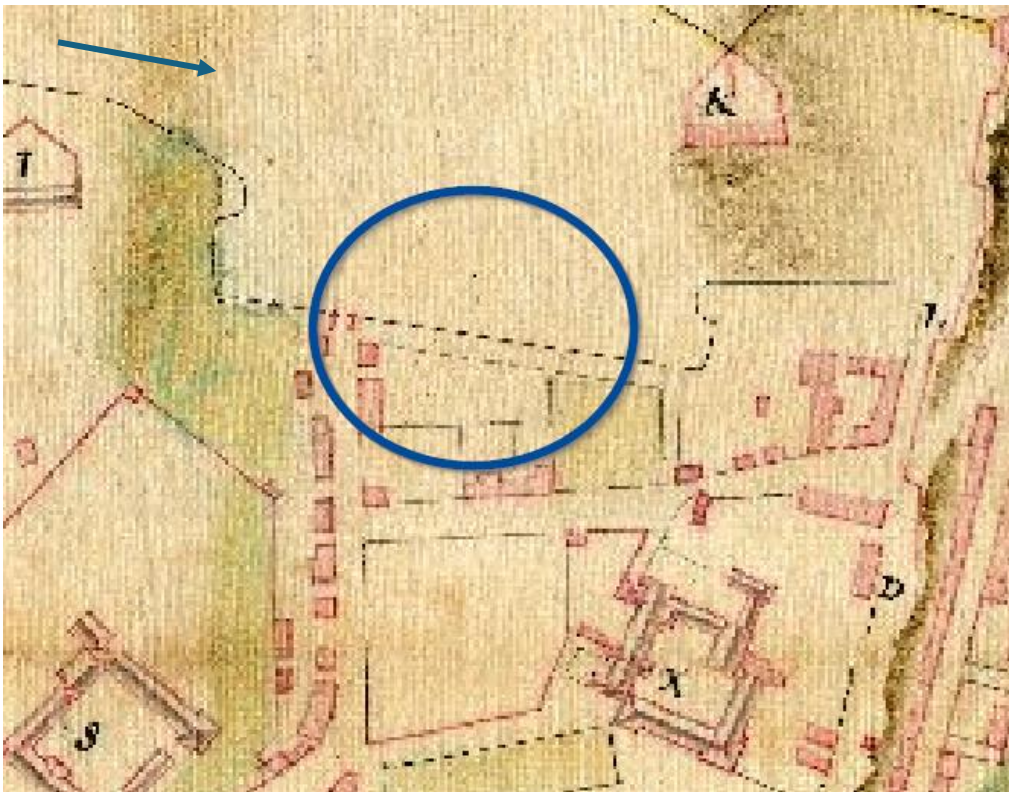


Figure 10 : Extrait du *Plan de la ville de Québec* par Chaussegros de Léry en 1727, avec le secteur à l'étude encerclé.
BAnQ, P600, S4, SS2, D593

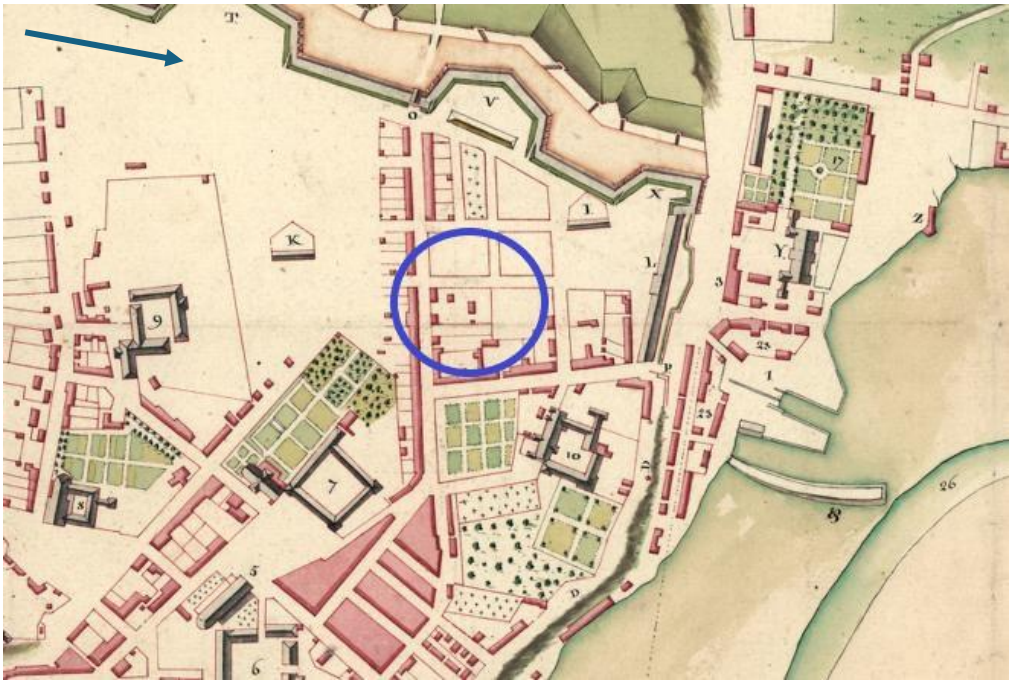


Figure 11 : Extrait du *Plan de la Ville de Québec* de 1750, auteur inconnu, avec le secteur à l'étude encerclé.
LC Maps of North America, 1750-1789, 594

La *Chapel of Ease* (Figure 12 et Figure 13), un bâtiment de pierre grise, est née de la nécessité de desservir un nombre croissant d'anglicans à Québec. En 1824, le juge en chef Jonathan Sewell fait ériger à ses frais la chapelle sur la rue St-Stanislas et c'est son fils, Edmond Willoughby Sewell, qui sera le premier desservant du lieu de culte (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2024 : Ancienne chapelle Holy Trinity of Ease). L'importance de la famille Sewell dans l'histoire de la chapelle se reflète dans le plan de 1875 dessiné par Sanborn et Goad, sur lequel le lieu de culte porte la dénomination *Sewell Church* (Figure 14).



Figure 12 : Extrait du plan *City of Quebec* de Bouchette en 1815. Sur ce plan, la rue St-Stanislas s'apelle *Angel Street*. Le secteur à l'étude est encerclé.

BAnQ : 0003836113

À partir du début du 19e siècle, la rue se peuple très rapidement et déjà, en 1830, la chapelle se voit entourée de bâtiments (Figure 15). Sur le plan de 1875, on peut observer qu'à l'arrière, annexé à la chapelle, se trouve une construction de brique. En 1910, à la suite de plusieurs changements de mains, la chapelle est vendue à la Trinity Church et elle en prendra le nom. Avant 1957, la maison immédiatement au sud de la chapelle est jointe au lieu de culte et on peut circuler de l'un à l'autre par

l'intérieur (Figure 16). Le lieu de culte est désaffecté dans les années 1960 puis acquis par le Gouvernement du Québec pour y loger le Conservatoire d'art dramatique en 1966 (ville.quebec.qc.ca 2024).

La maison voisine accolée à la chapelle, du côté nord, comporte déjà sur le plan de 1875 (Figure 14) une annexe de pierre à l'arrière, avec une construction de bois plus petite pour assurer le passage de la maison à l'annexe. L'habitation aurait été démolie après 1961 (Ethnoscop 2015 : 36).

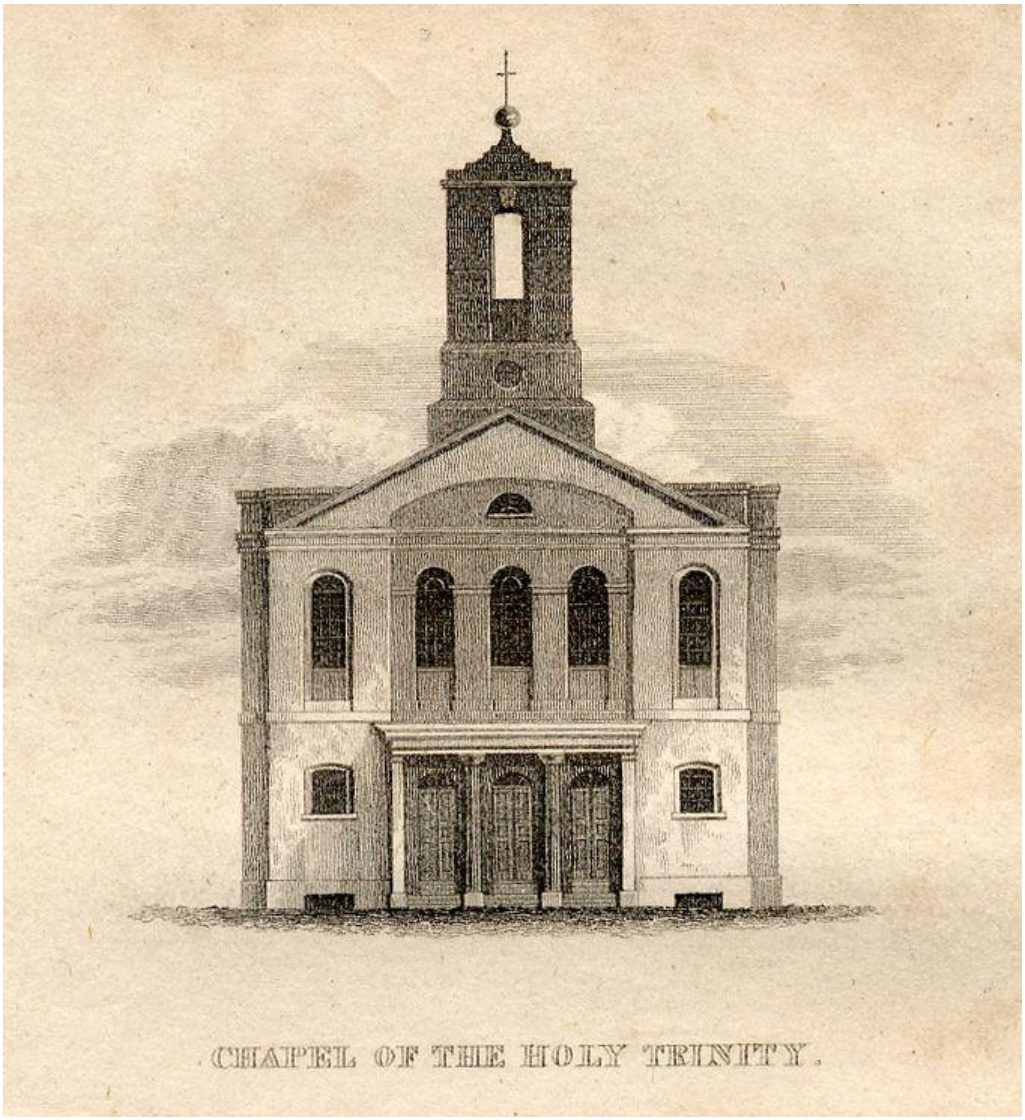


Figure 13 : Illustration de la façade de la *Chapel of the Holy Trinity* en 1829 par James Smillie.
BAnQ 0002727293

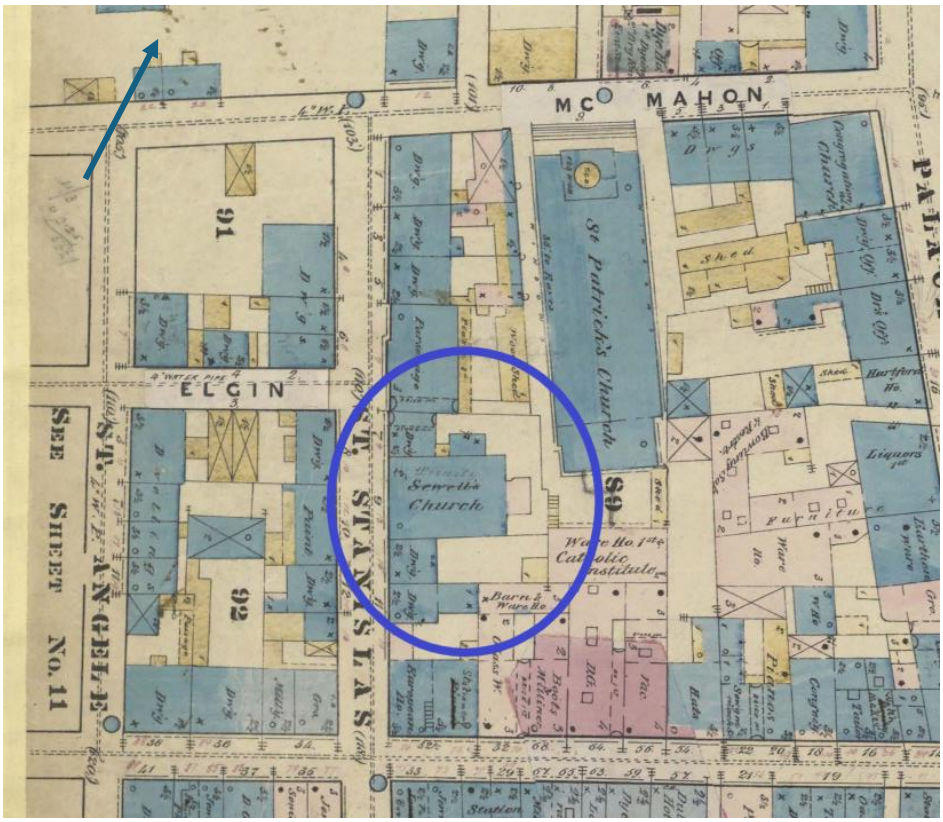


Figure 14 : Extrait du plan *Insurance plans of the City of Quebec* par Sanborn et Goad en 1875.

BAnQ, P600, S4, SS1, D65



Figure 15 : Illustration de la *St. Stanislaus Street* par James P. Cockburn le 3 avril 1830. Les deux côtés de la rue sont désormais occupés.

Royal Ontario Museum

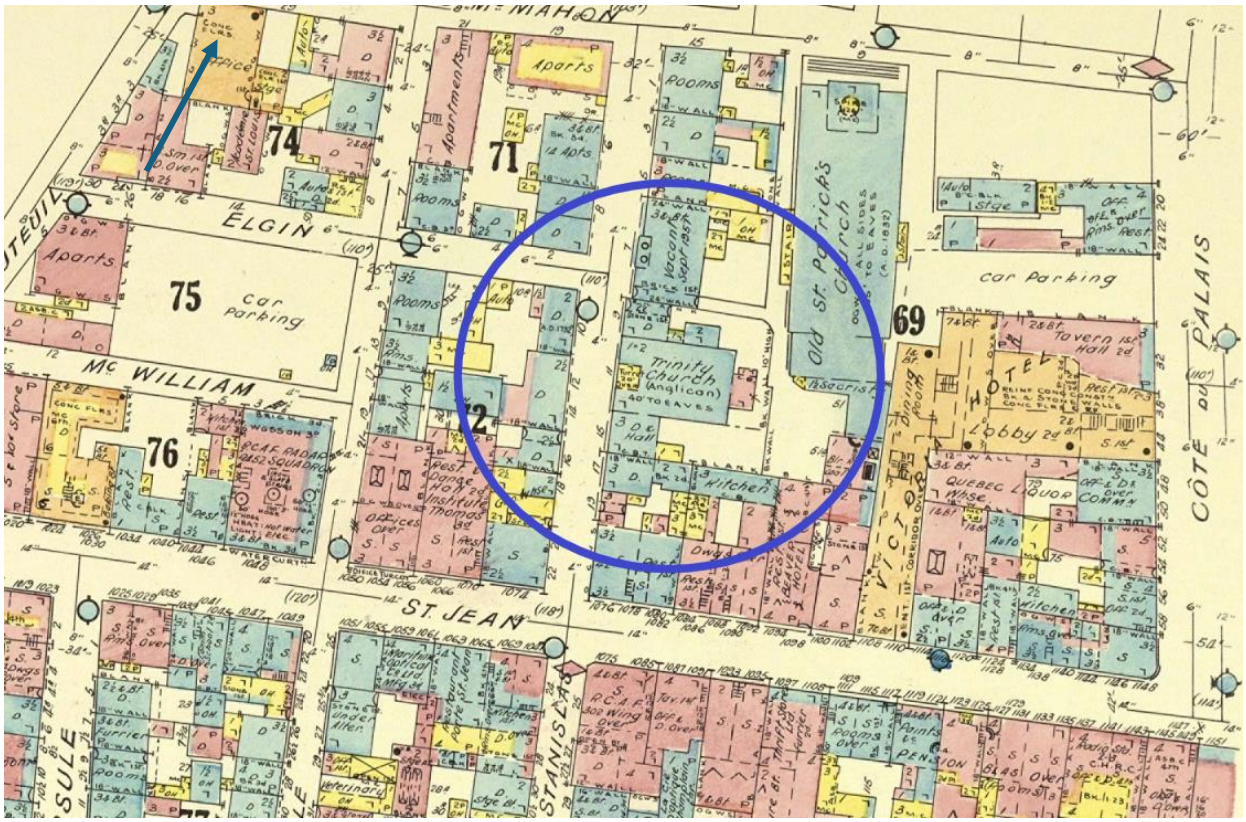


Figure 16 : Extrait du plan *Insurance plan of the city of Quebec, volume 1* par Underwriters' Survey Bureau en 1957. BAnQ, 0000174294

3.3. Interventions archéologiques antérieures

Trois interventions archéologiques ont eu lieu dans le périmètre du site CeEt-918 avant celle de 2023. La première a lieu en 2013 sous le giron d'Ethnoscop dans le cadre d'un projet d'enfouissement de câbles par la compagnie Bell. L'intervention a été réalisée dans le stationnement asphalté situé au nord de la chapelle, là où se trouvaient autrefois une habitation et une annexe de pierre, érigées entre 1837 et 1875 puis démolies après 1961. Des vestiges des fondations de cette habitation ont été mis au jour dans une grande tranchée traversant le stationnement sur sa longueur. De plus, dans la portion orientée nord-sud de la tranchée, les vestiges de ce qui a été interprété comme un mur de soutènement ont été dégagés, ainsi qu'un important dépôt associé à une fosse à déchets (Ethnoscop 2015).

Des travaux de grande envergure ont eu lieu dans toute la rue St-Stanislas en 2022, ce qui a mené à deux interventions archéologiques. D'abord, GAIA dirige la surveillance archéologique lors du

creusement de tranchées exploratoires autour du 11 rue St-Stanislas afin de vérifier l'état des fondations (GAIA 2023). Des trois tranchées creusées, deux mènent à des découvertes, soit celle près du mur sud, dans la cour arrière, et celle près du mur ouest, sous le trottoir de la rue St-Stanislas. Dans la cour arrière, on trouve un vestige dont la fonction est toujours indéterminée. Sous le trottoir, on identifie quelques couches archéologiques datées du 19e siècle en plus de commencer à décrire les fondations du bâtiment. Plus tard, en automne, Artéfact Urbain dirige la surveillance de travaux d'excavation dans toute la rue St-Stanislas (rapport en cours de rédaction). Le site archéologique CeEt-918 est largement intouché, mais le creusement d'un raccord permet de bonifier l'analyse des fondations de pierre du 11 rue St-Stanislas.

Plusieurs sites archéologiques se trouvent à proximité de CeEt-918. D'abord, tout juste au nord se trouve le site de l'Église Saint-Patrick (CeEt-366). L'église a pignon sur la rue McMahon et les interventions ont surtout eu lieu dans la rue et à l'intérieur des ruines de l'église, incendiée en 1970 (Rouleau 1997). Plus près du site CeEt-918, le site CeEt-368 a fait l'objet d'une courte supervision archéologique en 1986 (Tremblay et Croteau 1987). Le site inclut le trottoir et une portion de la rue devant le 7 rue Saint-Stanislas, et seule une maçonnerie de pierre, alignée avec le bâtiment existant, a été mise au jour. Finalement, le site archéologique CeEt-652 connu sous le nom de « maison James Murray », a fait l'objet d'une intervention archéologique en 1993 avec CÉRANE (1994). Cette intervention a permis de décrire les fondations du bâtiment et d'en reconstituer une partie de l'histoire.

4. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

Le caractère exceptionnel de la découverte d'une sépulture contraste avec le reste de l'intervention archéologique à plusieurs égards. En premier lieu, la méthode d'intervention diffère grandement entre la supervision archéologique et la fouille bioarchéologique, et cela se reflète dans le traitement des données et dans leur présentation. Ensuite, le contexte funéraire auquel cette sépulture est associée est dissocié du contexte domestique et institutionnel rencontré dans les données de la surveillance archéologique. Ainsi, pour simplifier la présentation des données, les résultats des deux contextes archéologiques en question sont présentés séparément. Cette section se concentre sur les résultats de la surveillance archéologique.

Le déroulement des travaux a conduit à la division de la tranchée en quatre sous-opérations de longueurs similaires. La Figure 17 illustre peut-être mieux qu'un plan à quelle portion de la façade correspond chaque sous-opération. Par la suite, la découverte d'une sépulture humaine a nécessité la création de deux autres sous-opérations afin de permettre une fouille sécuritaire. La sous-opération 4E a été creusée directement à l'ouest de la sous-opération 4A, tandis que la sous-opération 4F correspond au périmètre occupé par la sépulture. Lors de la présentation des résultats, les sous-opérations 4A, 4B, 4C, 4D et4E ne sont pas traitées de manière indépendante, mais sont plutôt regroupées. Les résultats sont présentés selon l'ordre chronologique des événements.



Figure 17 : Localisation approximative des quatre sous-opérations creusées en 2023 devant la façade du 11-13 rue St-Stanislas. Vu vers l'est.

O. Lalonde 2024

4.1. Occupation agricole et domestique, 17e siècle au premier quart du 19e siècle

On sait que la construction de la Chapel of Ease (11 rue St-Stanislas) a lieu en 1824 et qu'il s'agit du premier bâtiment érigé à cet endroit spécifique sur la rue St-Stanislas. Cependant, le plan de 1815 (Figure 12) fait état d'une rue déjà bien garnie en bâtiments et on pourrait s'attendre à ce que cette occupation domestique urbaine s'intensifiant se reflète dans la stratigraphie et dans la culture matérielle récoltée. Toutefois, les artéfacts collectés sont peu nombreux et peu d'entre eux ont pu être liés à des couches archéologiques spécifiques. Cela s'explique surtout par un brassage important des sols rencontrés, résultant de travaux sur les fondations des bâtiments et de divers autres creusements modernes. Bien que la plupart des objets collectés lors de l'intervention se retrouvent mélangés dans ces remblais, des lambeaux de sols ont tout de même été observés.

Les vestiges 4B100 et 4B200 fournissent des indices permettant de déterminer un terminus *post quem* pour certaines couches. Ces vestiges sont des massifs de pierre associés à la construction de la chapelle, mais contrairement au bâtiment dont les fondations reposent sur le roc, ces vestiges sont posés sur des sols archéologiques (stratigraphie de 4A, voir Annexe A). Ainsi, on peut déduire que les couches situées en dessous sont antérieures à cet événement. La stratigraphie sous ces vestiges se compose de deux couches de sol. La première qu'on rencontre sous les vestiges est un limon légèrement sableux brun, parsemée de taches d'oxydation orange, d'une épaisseur d'environ 0,30 m (4A4/4C4/4D5/4E3). Dans cette couche, on observe de rares inclusions de charbon de bois, de bois sous la forme de branches et de copeaux et de quelques petits os blanchis. Considérant que l'aire à l'étude se situait dans un champ avant le début de l'expansion urbaine au 19e siècle, il est possible que cette couche de limon corresponde à cette période. La présence d'os blanchis, des copeaux de bois et des traces de charbons de bois dans la couche pourrait résulter d'un défrichage du terrain, peut-être par brûlis. Les champs ont vraisemblablement été cultivés et cette couche pourrait aussi constituer un labour.

La deuxième et dernière couche de sol rencontrée avant d'atteindre le roc est un limon brun composé de plaquettes de schistes friables et qui correspond à la surface du roc qui s'effrite (4A5/4C5/4D6/4E4). Elle ne contient aucune inclusion anthropique.

4.2. Occupation domestique et religieuse, 19e et 20e siècles

4.2.1 Construction de la Chapel of Ease (11 rue St-Stanislas)

4.2.1.1. Érections des fondations de la chapelle (vestige 4A100/4B300, 4C100)

La construction de la Chapel of Ease et de l'habitation tout juste au sud sont les événements ayant laissés le plus de traces matérielles dans le secteur à l'étude. Lors de l'intervention, on observe en plus des fondations de la chapelle (4A100/4B300/4C100/4D100) deux vestiges maçonnés qu'on associe aussi à la chapelle (4B100 et 4B200).

Depuis 1824, la chapelle n'a jamais été reconstruite si on peut se fier aux sources historiques. Le premier événement de construction visible dans les fondations serait donc associé à la construction originale. Il est observable à la base des fondations sur presque toute la longueur du mur (4A100a/4B300a/4C100a, voir Figure 19 et Figure 20). Il s'agit d'un état formant un parement plus ou moins dressé avec un fruit parfois inversé. Il est composé de blocs de grès et de calcaires bruts, les plus petits mesurant en moyenne 0,13 m sur 0,13 m et les plus gros environ 0,46 m sur 0,18 m. Le liant est un mortier beige crème baveux et compact, contenant des nodules de chaux et des gravillons de sable. Les assises sont très irrégulières et épousent la surface irrégulière du roc. Cet état pourrait avoir servi de base sur laquelle poser la structure plus régulière du mur et n'est probablement pas le seul état associé à la construction initiale.

Un état se dressant sur la majorité de la hauteur des fondations est posé sur ces assises irrégulières formant la base des fondations (4A100b/4B300b/4C100b, voir Figure 18, Figure 19 et Figure 20). Il s'agit d'un assemblage composé majoritairement de blocs de calcaire équarris et de quelques blocs de grès ébauchés. Un mortier d'une couleur variant entre le beige et le beige foncé, parfois creux et parfois baveux, sert de liant. Il est friable par endroits et robuste par d'autres. Le nombre d'assises formant cet état varie entre deux et douze en fonction des perturbations postérieures affectant les fondations. Les assises sont plus ou moins régulières d'une extrémité à l'autre du bâtiment. Le parement est irrégulier : au niveau de la sous-opération 4A, au nord, il est droit et bien dressé. Au centre, dans la sous-opération 4B vis-à-vis de l'entrée principale du bâtiment, il est plus ou moins bien dressé. Au niveau de la sous-

opération 4C, à l'extrémité sud du bâtiment, il est mal dressé et présente plusieurs défauts possiblement liés à la construction. Près de l'extrémité sud, le parement est convexe et il possède un fruit.

Près de l'extrémité sud, on note un désalignement entre l'état 4C100a et 4C100b, d'une largeur maximale de 0,10 m (Photo 4), de sorte que les deux états ne sont pas alignés au coin sud du bâtiment. Cet écart forme un angle d'environ 7 degrés. La base des fondations est orientée dans un axe légèrement plus nord-est vers le sud-ouest que le reste de la construction. Ce désalignement disparaît à 2,60 m du coin sud du bâtiment.

Plusieurs particularités ont été rencontrées dans l'état principal des fondations. À certains endroits, on observe des assises plus régulières que d'autres, ou composées de pierres plus grandes que pour le reste de l'assemblage. Ces irrégularités dans le parement pourraient résulter de réparations ponctuelles non documentées effectuées postérieurement à la construction du bâtiment. Elles nous indiquent aussi peut-être qu'on a cherché à rectifier des erreurs qui se sont introduites dans la structure durant l'érection des fondations. Par exemple, si les premières assises ont été posées dans un mauvais alignement, on aurait pu tenter de corriger l'erreur, résultant au désalignement observé près du coin sud. Selon les maçons présents sur les lieux, il ne leur est pas inhabituel de travailler sur des murs qui ont été érigés de la sorte. Ils suggèrent aussi que l'érection des fondations aurait pu débuter au nord et se terminer au sud et qu'ainsi, les petites erreurs se seraient multipliées jusqu'à produire un parement irrégulier et moins bien dressé au sud (Communication personnelle, 2023). Cette suggestion est purement spéculative et aurait besoin d'une recherche approfondie avant d'en tirer des conclusions.

Finalement, il est difficile de dire si les états 4A100c et 4B300c (Figure 18 et Figure 19), les dernières assises avant la surface du sol, sont associés à la construction de la chapelle ou à des travaux ultérieurs. Il peut s'agir autant d'assises de mise à niveau bâties en 1824 que de réparations à la suite de travaux sur la portion du mur hors terre, après sa construction.



Figure 18 : Extrémité nord du parement sud-ouest des fondations du 11 rue St-Stanislas (4A100), dans la moitié nord de 4A. La photo du bas indique le numéro des états identifiés.

Photo CeEt-918-2023-NUM1-106 et montage O. Lalonde



Figure 19 : Fondations du mur sud-ouest du 11 rue St-Stanislas (4B300) dans la moitié nord de 4B, vis-à-vis de l'entrée principale. La photo du bas indique le numéro des états identifiés.

Photo CeEt-918-2023-NUM1-329 et montage O. Lalonde



Figure 20 : Extrémité sud des fondations du mur sud-ouest du 11 rue St-Stanislas (4C100). La photo du bas indique le numéro des états identifiés.

Photo CeEt-918-2023-NUM1-079 et montage O. Lalonde



Photo 4 : Au coin sud du 11 rue St-Stanislas (4C100), les premières assises des fondations du mur sud-ouest sont désaxées du reste de la structure. Vue vers le nord.

Modifié de CeEt-918-2023-NUM1-078

4.2.1.2. Érection de bases de pierres devant l'entrée principale de la chapelle (4B100 et 4B200)

Le vestige 4B100 est une maçonnerie orientée nord-sud qui mesure 0,96 m de longueur sur 0,64 m de largeur (Photo 5). Il est appuyé contre les fondations de la chapelle (4B300) et vient recouvrir un petit ressaut visible à cet endroit. Sa construction est donc contemporaine ou postérieure à celle du bâtiment. Le vestige se situe directement vis-à-vis de la colonne séparant les deux portes les plus au nord de la

façade. Il semble avoir été coupé au nord, mais les parements ouest et sud paraissent bien dressés. Le vestige est composé de trois assises, totalisant 0,37 m de hauteur. L'assemblage est fait de pierres calcaires et de pierres en calcaire schisteux et il est lié d'un mortier gris pâle contenant des nodules de chaux et des gravillons sableux. Les pierres ont des dimensions variantes entre 0,30 m et 0,36 m de longueur, sauf pour la première assise donc les pierres sont plus grosses, avec des dimensions pouvant aller jusqu'à 0,45 m de longueur.

Le vestige 4B200 (Photo 6) est très similaire au vestige 4B100. Il est composé des mêmes pierres calcareuses et de calcaire schisteux. Il est orienté nord-sud et il mesure 1,50 m de longueur. Il est graduellement plus étroit du nord au sud, avec une largeur de 0,65 m à son extrémité nord, et de 0,45 m à son extrémité sud. Le vestige a possiblement été partiellement détruit dans sa partie sud, résultant en un parement irrégulier, tandis que les limites nord et ouest correspondent à des parements plus ou moins bien dressés. Les assises sont irrégulières et le mortier creux, voire inexistant pour l'assise inférieure. Il mesure environ 0,45 m de hauteur.

La couche de sol 4B4 est contemporaine à la construction des maçonneries 4B100 et 4B200. Elle est composée de limon sableux brun pâle contenant jusqu'à 20 % de plaquettes de schiste, du mortier, des fragments de brique, du charbon de bois et des traces d'anthracite. La couche se retrouve à la fois sous les vestiges et latérale à ces derniers. Elle contient beaucoup d'artéfacts et d'écofacts dont beaucoup ont été collectés à la surface. On y observe plusieurs fragments de contenants de céramique, incluant des terres cuites grossières de type local et de type Saintonge, ainsi qu'un fragment de terre cuite grossière rouge à engobe glaçurée brune. La couche contient aussi des tessons de faïence blanche et de faïence brune, de grès grossier rhénan brun, de grès fin à glaçure saline et de porcelaine fine dure orientale. Finalement, elle contient des fragments de vitre, des os présentant des traces de boucherie, un manche d'ustensile en fer et en os ainsi que des fragments de bouteilles de verre de type britannique. La majorité des artéfacts fait état d'une occupation domestique du 18^{e} siècle, avec certains artéfacts pouvant avoir été fabriqués durant le Régime britannique (Photo 7). Cette couche pourrait correspondre à un niveau d'occupation ou de circulation, considérant sa richesse relative en artéfacts et sa composition en inclusions. Comme la couche se trouve à la fois sous ces bases de pierre et latérale à ces dernières, il s'agit probablement du sol en place lors de la construction des vestiges en question.



Photo 5 : Surface du vestige 4B100.



Photo 6 : Surface du vestige 4B200.

CeEt-918-2023-NUM1-312



Photo 7 : Sélection d'artéfacts provenant de la couche 4B4.

Photo : GAIA

Un sable granuleux gris foncé composé de fragments de schiste (4B3) recouvre la surface et les côtés des vestiges 4B100 et 4B200. Il contient quelques artéfacts, notamment des fragments de contenants de terre cuite grossière locale et de type Stafforshire, de terre cuite fine de type creamware, de grès grossier rhénan gris et deux bouchons à capsules de bouteilles à boisson. Plusieurs artéfacts proviennent d'objets produits durant le 18e siècle, tandis que les bouchons seraient une production datant d'après 1892 (Photo 8). Cette couche est probablement un remblai de rehaussement de la rue ou d'aménagement de surface.



Photo 8 : Bouchon de métal provenant de la couche 4B3.

Photo : GAIA

Les vestiges 4B100 et 4B200 demeurent énigmatiques. Appuyés contre les fondations de la chapelle, on pourrait s'attendre à ce que leur fonction y soit liée. Toutefois, aucune information provenant des archives ne permet d'expliquer leur véritable fonction. Il est peu probable que ces structures maçonnées aient été utilisées pour soutenir le mur, les colonnes ornant la façade du bâtiment ou les escaliers menant à la rue. Ces vestiges ne sont pas imbriqués aux fondations et ils reposent sur du limon plutôt que sur le roc, plus stable. De plus, le dessin de la façade de la chapelle fait en 1828 (Figure 13) et l'illustration de Cockburn de 1830 (Figure 15) indiquent que le niveau de la rue était alors à peu près le même qu'aujourd'hui et qu'il correspondait au niveau de la base des colonnes et des marches actuelles du bâtiment, cela seulement quatre ans après sa construction. Le sommet de ces vestiges se situe à environ 0,80 m du niveau de la rue actuelle, et donc du niveau de la rue lors de leur construction. Ils sont donc trop profonds et trop instables pour avoir servi à soutenir un élément architectural de la

chapelle. Peut-être ont-ils servi de structures temporaires utilisées pour l'érection de la chapelle, avant d'être enterrées une fois leur fonction remplie.

4.2.2. Construction d'une habitation (13 rue St-Stanislas, 4C200/4D100)

La phase initiale de construction des fondations du mur sud-ouest du 13 rue St-Stanislas est représentée par un état principal formant la majorité du mur, 4C200a (Figure 21). Il s'agit d'un parement plus ou moins bien dressé, composé de calcaire et de calcaire schisteux brut. Les assises, d'un nombre variant entre huit et dix, sont irrégulières. Le liant est un mortier brun-beige friable contenant de gros nodules de chaux. À la base des fondations, au coin nord, on retrouve un assemblage mal dressé, irrégulier et composé de blocs de calcaire bruts ou ébauchés posés à tout venant (4C200b). Le liant est un mortier brun-beige très friable et très sableux. Cet état est limitrophe aux fondations de la chapelle, mais celui-ci n'est ni imbriqué ni adossé à la structure en question (Photo 9). Cet état est similaire à l'état principal 4C200a, quoique l'assemblage soit moins régulier et qu'il contienne des pierres plus grosses et non travaillées. Les deux assemblages pourraient être contemporains à l'érection du bâtiment.



Photo 9 : Gros plan sur le coin nord des fondations du 13 rue St-Stanislas et sur la relation avec les fondations du 11 rue St-Stanislas. Vue vers l'est.

CeEt-918-2023-NUM1-054



Figure 21 : Extrémité nord du parement sud-ouest des fondations du 13 rue St-Stanislas (4C200). La photo du bas indique le numéro des états identifiés.

Photo CeEt-918-2023-NUM1-061 et montage O. Lalonde

4.2.3. Modernisation des infrastructures dans la chapelle (11 rue St-Stanislas)

Les fondations du parement sud-ouest du 11 rue St-Stanislas ont été grandement perturbées par des travaux divers sur le bâtiment depuis leur construction. Les fondations ont régulièrement été percées pour alimenter, entre autres choses, le bâtiment en eau, en électricité, ou encore, pour le raccorder au système d'égouts. Les réparations sont souvent modestes, ce qui a fortement contribué aux problèmes d'infiltration d'eau que l'intervention de 2023 visait à éliminer. Ces perturbations seront présentées de l'extrémité nord de la tranchée vers l'extrémité sud.

Aménagements dans les fondations de la chapelle, portion nord

La première perturbation dans la structure des fondations rencontrée à partir du coin nord correspond aux états 4A100d et 4A100e (Figure 18). Quelque chose a probablement été introduit dans le bâtiment puis retiré, abîmant le parement. L'état 4A100d, composé de sept assises de calcaire gris foncé, résulterait des réparations subséquentes. Quant à l'élément introduit dans le bâtiment, il semble avoir été bouché avec le béton représenté par l'état 4A100e (Photo 10). La bonne facture du béton suggère que ce comblement ait eu lieu au 20^{e} siècle.

Un massif de béton (4A100g, voir Photo 11) entre perpendiculairement dans les fondations du 11 rue St-Stanislas. Il se connecte, à l'ouest, au massif de béton contenant les conduites électriques et sert donc à alimenter le bâtiment en électricité. Il mesure 0,62 m de largeur et 0,32 m de hauteur. Au nord de cette structure (Photo 11 et Figure 18), les fondations sont particulièrement en mauvais état. Bien qu'on désigne cette perturbation sous l'appellation de l'état 4A100f, il ne s'agit pas d'un assemblage maçonné, mais plutôt d'un enlèvement dans les fondations. La limite sud de l'état de béton 4A100e forme une bavure irrégulière qui devait être adossée à des pierres des fondations qui ont été extraites postérieurement (voir Photo 10). Ainsi, si la pose du massif de béton est responsable de cet enlèvement, il serait plus récent que le béton (4A100e) au nord.



Photo 10 : Gros plan sur le béton de l'état 4A100e servant à boucher un trou dans le vestige. Complètement à droite, on peut voir que le béton a été coulé contre un élément structurel qui a été retiré ultérieurement.
CeEt-918-2023-NUM1-112



Photo 11 : Massif de béton 4A100g pénétrant perpendiculairement dans les fondations du 11 rue St-Stanislas.
CeEt-918-2023-NUM1-118

Aménagements dans les fondations de la chapelle, portion centrale

Au niveau de la sous-opération 4B, une tranchée a été creusée pour insérer plusieurs conduites dans le bâtiment (Photo 12 et Figure 19). Les conduites sont au nombre de trois : la plus grosse, au centre, mesure environ 0,17 m de diamètre et est faite de terre cuite. La conduite au nord est en plomb et mesure 0,03 m de diamètre et la conduite au sud est en fer et mesure 0,06 m de diamètre (Photo 13). Les sédiments ayant servi à combler la tranchée sont un limon brun foncé avec des inclusions de pierres, de mortier, de brique, de fragments de tuyaux de grès, de charbon de bois, d'huîtres et de plaquettes de schiste (4B5). Quelques artéfacts ont été collectés dans cette tranchée. On y note des fragments de contenants de faïence blanche, de terre cuite fine de type pearlware et creamware, de porcelaine fine dure, de terre cuite grossière de type Buckley et de type Staffordshire et des fragments de terre cuite grossière de production locale. La couche contient aussi un bouton de verre opaque blanc à deux trous. Ces artéfacts ont surtout été produits dans la deuxième moitié du 18^{e} siècle et au début du 19^{e} siècle. Toutefois, puisqu'il s'agit d'un remblaiement de tranchée, ces artéfacts sont probablement issus d'un brassage des sols.

Afin d'insérer ces conduites dans le bâtiment, il semble qu'on ait cherché une faille dans le roc ou qu'on ait creusé la surface du roc. Ensuite, l'ouverture créée dans les fondations a été colmatée avec des blocs de grès, de la brique et du calcaire sans chercher à former d'assises, puis le tout a été couvert d'un ciment beige-jaunâtre baveux. Cet événement pourrait correspondre à un ancien approvisionnement du bâtiment en eau chaude et en eau froide et le branchement au système d'égout de la ville

Aménagements dans les fondations de la chapelle, portion sud

Finalement, dans la sous-opération 4C, on observe deux ouvertures dans les fondations du 11 rue St-Stanislas dans lesquelles des conduites de fer ont été insérées (Photo 14 et Photo 15). Elles sont situées près de l'extrémité nord de la tranchée 4C. Les trous créés par l'insertion des tuyaux ont été colmatés avec du ciment. Ce matériau indique une association avec le 20^{e} siècle et suggère un autre événement d'approvisionnement en eau du bâtiment.

.



Photo 12 : Section des fondations dans la sous-opération 4B, correspondant à l'état 4B300d couvrant des conduites.

CeEt-918-2023-NUM1-331



Photo 13 : Conduites de terre cuite, de fer et de plomb dans la sous-opération 4B.

CeEt-918-2023-NUM1-324



Photo 14 : Sous-opération 4C après excavation.

CeEt-918-2023-NUM1-067



Photo 15 : Fondations du 11 rue St-Stanislas (4C100), extrémité nord de la sous-opération 4C, où l'on peu voir deux conduites dans les fondations.

CeEt-918-2023-NUM1-097

4.2.4. Modernisation des infrastructures dans le 13 rue St-Stanislas

Les fondations du bâtiment au numéro civique 13 rue St-Stanislas font état de deux événements liés à des poses de conduites. Le premier rencontré à partir de la limite nord des fondations consiste en l'insertion de deux conduites de fer de 0,03 m de diamètre, servant probablement à approvisionner le bâtiment en eau. Ces travaux sur les fondations ont eu pour effet d'affaiblir le parement extérieur (4C200d, Figure 21). À cet endroit, les fondations sont en si mauvais état que les pierres formant le parement extérieur ne s'y trouvaient plus lors de l'intervention.

Finalement, un tuyau de terre cuite de 0,22 m de diamètre a été inséré à environ 1,00 m du coin nord du bâtiment. Il est posé au fond d'une dépression formée dans le roc. Une partie des fondations a été endommagée lors de ces travaux, puis réparée (4C200e) à l'aide de pierres calcaires ébauchées liées par un mortier gris robuste. Le parement est bien dressé et est formé d'environ quatre assises. Ensuite, des

morceaux de briques et un ciment très sableux gris-brun ont été utilisés autour du tuyau afin de colmater le trou. Le ciment est de si mauvaise facture qu'à certains endroits, il s'apparente plus à du sable. Ce branchement rejoignait probablement un aqueduc ou un système d'égouts.



Photo 16 : Gros plan sur le tuyau de terre cuite insérée dans la fondation du 13 rue St-Stanislas, à environ 1,00 m du coin nord du bâtiment.

CeEt-918-2023-NUM1-050

5. RÉSULTATS DE LA FOUILLE BIOARCHÉOLOGIQUE

5.1. Fouille bioarchéologique

Cette section présente les résultats de la fouille archéologique de la sépulture qui a été mise au jour au cours de cette intervention. Une sous-opération (4F, Figure 22) a été créée uniquement pour la sépulture, celle-ci ayant été identifiée par le code « S1 ». Sa découverte relève du pur hasard puisqu'aucun potentiel bioarchéologique n'avait été évalué dans ce secteur. L'excavation de la tranchée contre le mur de fondation du bâtiment devait initialement se limiter à une largeur d'environ 0,60 m en raison de la présence d'un massif électrique qui longeait le trottoir est de la rue (Photo 17). Or, la découverte d'une concentration d'ossements humains pendant l'excavation mécanique, à un peu moins que 2,00 m de l'entrée la plus au nord (Photo 17), a nécessité de revoir l'emprise des travaux afin de pouvoir fouiller la portion de la sépulture qui était toujours en place. Le massif ne pouvant être retiré, l'emprise des excavations a dû être agrandie vers l'ouest afin de vider les sols qui auraient pu s'affaisser sous le massif pendant la fouille de l'individu. Cela offrait également un éclairage naturel supplémentaire considérant l'étroitesse de la zone de travail (Photo 18).

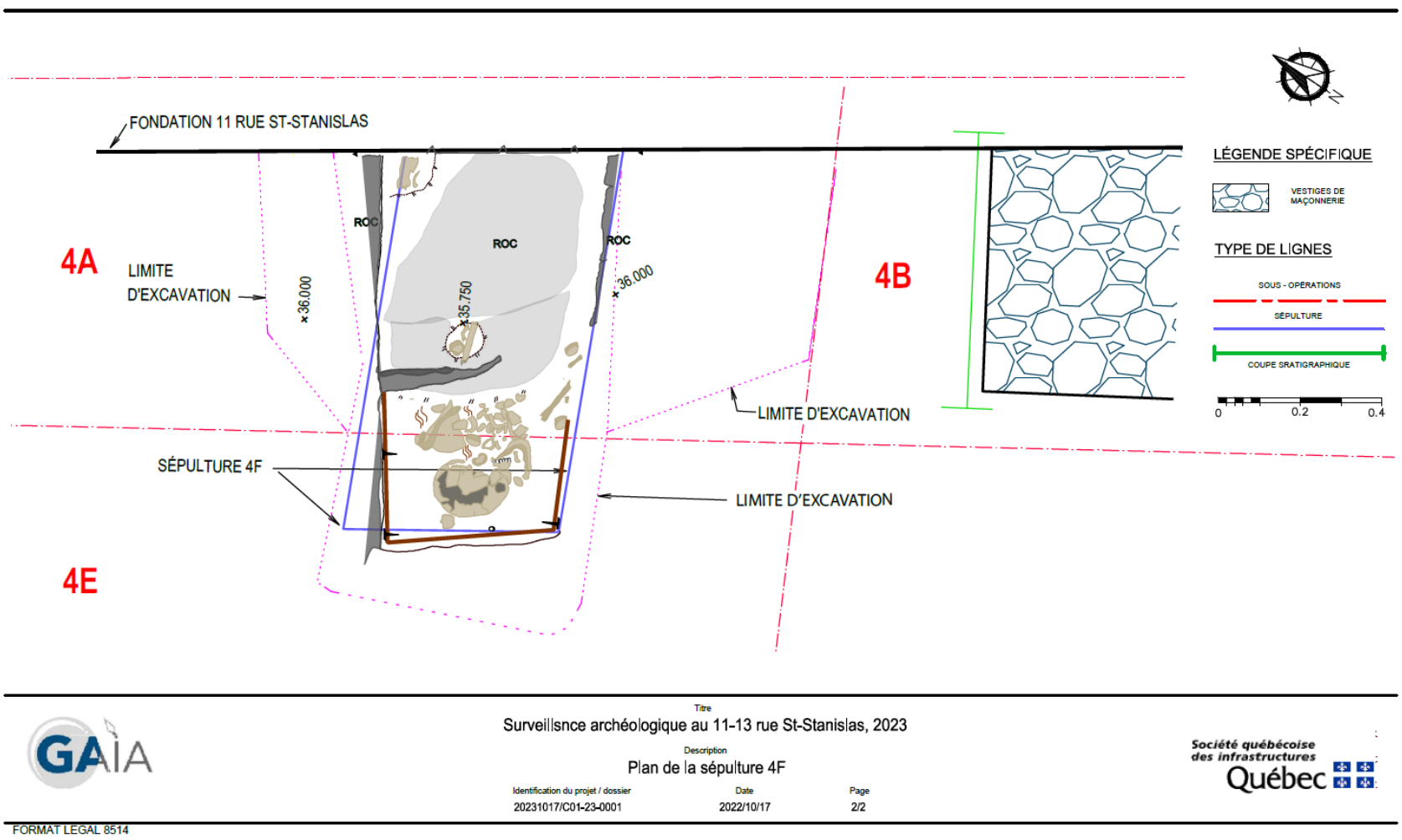


Figure 22 : Plan de localisation de la sépulture 4F-S1 combiné au dessin en plan de la sépulture. Se référer à la Figure 23 pour les détails concernant la sépulture.

Infographie : GAIA



Photo 17 : Localisation de la sous-opération 4F. La portion préservée de l'individu 4F-S1 se situait sous le massif, lequel est soutenu par une poutre en « H ». Vue vers le nord.

CeEt-918-2023-NUM2-002



Photo 18 : Localisation de la sépulture 4F-S1 avant la fouille. Vue vers l'est à partir de la sous-opération 4E.
CeEt-918-2023-NUM2-005

La sépulture a été perturbée à deux reprises : une première fois pour la construction de l'église en 1824-1825 et une seconde fois par les présents travaux. En effet, l'excavation creusée pour les travaux de réfection de la fondation du bâtiment ont permis de mettre au jour la tranchée associée à la construction du bâtiment, laquelle tronquait la portion est de la sépulture. Le comblement de la tranchée de construction (**4F2**) était relativement similaire à celui utilisé pour combler la fosse à l'origine (**4F1**), à l'exception des inclusions anthropiques. Ayant été en bonne partie creusée dans la partie plus tendre du roc, l'empreinte de la fosse demeurait visible (Figure 23) dans la tranchée de construction, quoiqu'elle semblait avoir été légèrement élargie en comparaison avec sa portion intacte et qu'elle était définitivement plus profonde d'environ 0,15 m (Photo 19). Ceci s'explique probablement par la volonté d'assoir la première assise du mur de fondation sur le roc sain (Photo 20). Le comblement de 4F1 correspondait à une argile limoneuse gris-beige, gris foncé, hétérogène et

compacte, laquelle contenait des cailloux et des cailloutis de calcaire et de calcaire schisteux (roc effrité), quelques petits charbons de bois dans la région du crâne. Le comblement de la tranchée de construction dans l'emprise de la fosse contenait également des granules de mortier, de nombreux éclats de taille calcaire et des petites pierres anguleuses de calcaire. Des os humains épars y ont évidemment été récoltés. La sépulture avait été inhumée dans le sol naturel (**4F3**), une argile gris foncé, parfois orangée, homogène et compacte. Ce niveau reposait sur le roc, lequel n'était pas uniforme. Celui-ci prenait effectivement parfois la forme d'une pâte dans laquelle il était aisé de creuser, comme ce qui avait manifestement été le cas ici.

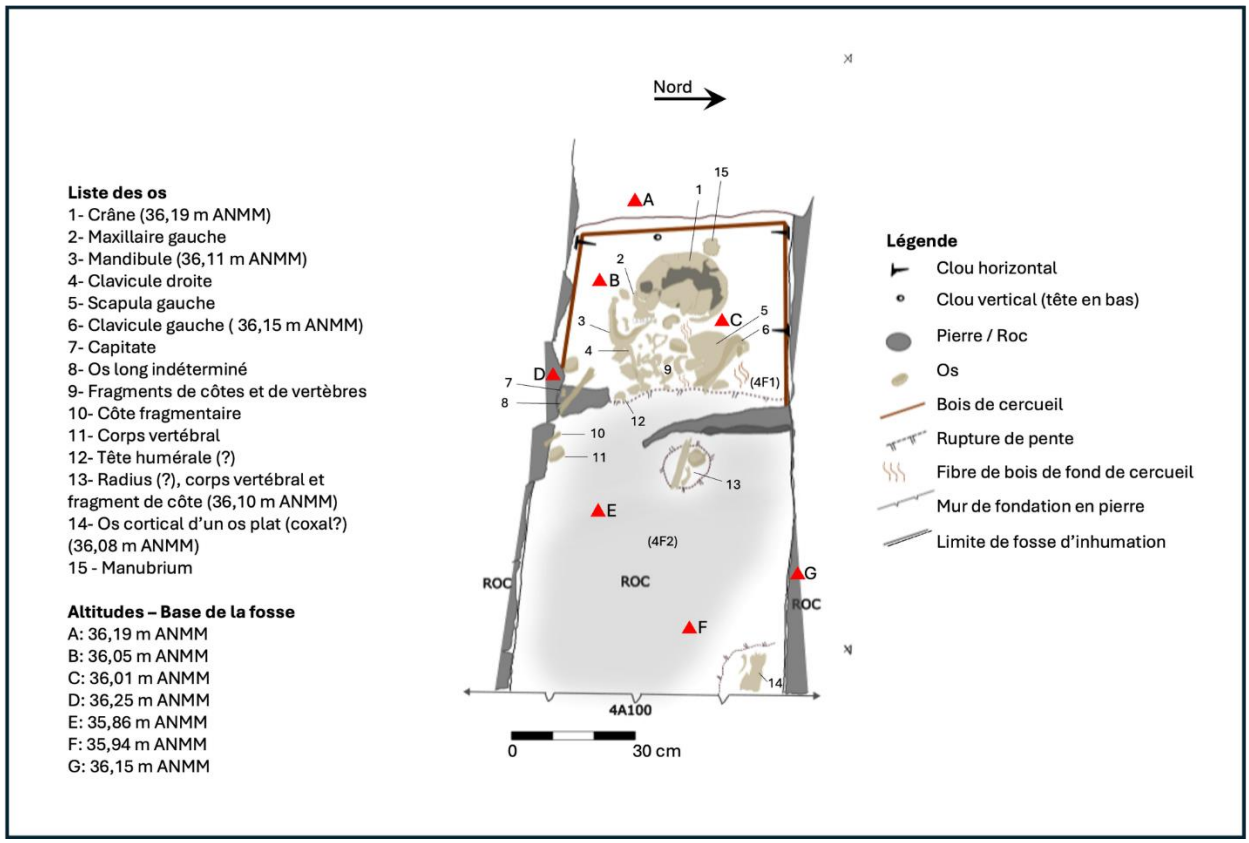


Figure 23 : Plan à l'échelle de la sépulture 4F-S1. La portion préservée de la fosse (4F1) se situe à l'ouest de la rupture de pente (4F), alors que la tranchée de construction du bâtiment (4F2) correspond à la portion est.
Infographie : Artefactuel



Photo 19 : Vue générale de la fosse de 4F-S1, une fois le prélèvement des os complété. On constate la présence de la rupture de pente qui délimite la portion préservée de la fosse de celle qui a été tronquée par la tranchée de construction.

CeEt-981-2023-NUM2-021



Photo 20 : Portion des fondations au niveau de la sépulture 4F. Le roc tendre aurait été creusé pour asseoir la première assise sur une surface stable, élargissant par la même occasion la fosse d'inhumation.
CeEt-918-2023-NUM1-282

5.1.1. La fosse d'inhumation

Orientée est-ouest, la fosse d'inhumation s'étendait sur 1,20 m de longueur, bien qu'elle ait manifestement été tronquée par le mur de fondation, préservant ainsi environ 0,45 m de longueur à l'ouest. De forme sub-rectangulaire, la largeur à son extrémité ouest mesurait 0,55 m, alors qu'elle en mesurait près de 0,65 m à sa limite est. La fosse a été aperçue en stratigraphie également. Son altitude de surface réelle demeure cependant inconnue puisqu'elle a été tronquée par l'implantation du massif et de la tranchée de construction. La fosse mesurait environ 0,40 m de hauteur à partir de la base du massif. Dans la portion perturbée, la fosse d'inhumation semblait avoir été creusée à nouveau pendant la construction de l'édifice afin d'atteindre le roc sain (altitude variant entre 35,89 m et 35,99 m ANMM).

5.1.2. Le cercueil

Si le bois était presque entièrement décomposé, les restes d'un cercueil (**4F100**) ont tout de même pu être observés. L'empreinte des parois apparaissait sous forme d'un vide de 0,03 m de largeur dans la portion préservée de la sépulture (Photo 21). Quelques fibres de bois étaient toujours accolées à l'argile de part et d'autre du vide, ainsi que sous le crâne de l'individu. Des clous en fer forgé ont été relevés aux coins ouest du cercueil, lesquels traversaient horizontalement les parois du cercueil (pointant vers l'intérieur). Des clous verticaux ont également été aperçus à la base du cercueil, ceux-ci pointant plutôt vers le haut. Dans sa portion préservée, l'empreinte du cercueil suggère que la structure était de forme rectangulaire et qu'il mesurait 0,50 m de largeur, soit pratiquement la largeur de la fosse. Seul 0,40 m de son extrémité ouest était préservé, le reste ayant été tronqué par la tranchée 4F2. Les premiers indices de la présence du cercueil sont apparus à une altitude de 36,23 m ANMM. Les parois mesuraient approximativement 0,18 m de hauteur. Aucune trace du couvercle n'a été retrouvée, mais compte tenu du sol argileux et des précipitations survenues la nuit précédant la fouille, les traces de fibres de bois ont aussi pu simplement nous échapper.



Photo 21 : Vue générale de la sépulture 4F-S1 en cours de fouille, sur laquelle on peut voir le vide laissé par les parois de cercueil suivant leur décomposition (flèches rouges).

CeEt-918-2023-NUM2-016

5.1.3. Le squelette

La tête reposant à l'ouest, seule la portion supérieure de l'individu avait été épargnée par les perturbations associées à la construction de l'église. La disposition des os suggère qu'ils ont tout de même été affectés par les travaux. En effet, la tranchée de construction est venue tronquer le squelette à la hauteur des humérus, ce qui est venu bouleverser la cage thoracique et la ceinture scapulaire en place (Figure 23 et Photo 21). Les vertèbres étaient désarticulées. Les côtes étaient très fragmentaires et reposaient aléatoirement. Les clavicules étaient légèrement désaxées et la scapula droite était éclatée. Le crâne reposait sur son côté droit (regard vers le sud), les os formant la voûte s'étaient en partie affaissés vers l'intérieur du crâne. Son sommet apparaissait à une altitude de 36,07 m ANMM. La mandibule était retournée sur elle-même, reposant sur sa face supérieure, devant les maxillaires. Le manubrium avait été projeté à l'ouest de la voûte crânienne. L'ensemble des os longs ont été récoltés dans la portion perturbée de la fosse, avec quelques os supplémentaires (ischium gauche et quelques vertèbres fragmentées).

L'ensemble des observations faites sur le terrain suggère que la portion de la sépulture entrant en conflit avec les travaux de construction de l'église a été retirée de son contexte. À cette époque, le bois n'était probablement pas encore décomposé, ou du moins, pas entièrement. Une partie du cercueil a peut-être été ainsi arrachée, ce qui expliquerait l'absence de connexion anatomique entre la plupart des os supposément laissés en place. Par souci « éthique », les os les plus faciles à voir et à prélever auraient été redéposés à leur emplacement initial. Même si cette exposition à l'air libre a pu être relativement brève, ce changement d'environnement a certainement eu un impact sur l'état de conservation du bois de cercueil et du squelette préservés *in situ*, les fragilisant davantage.

5.2. Analyse ostéologique

5.2.1. Analyse visuelle (macroscopique)

Dans cette section seront abordés les résultats issus de l'analyse ostéologique des restes osseux humains qui ont été prélevés au cours de l'ensemble de cette intervention, en commençant par un aperçu de l'inventaire des ossements associés à la sépulture CeEt-918 4F-S1 (Tableau 4). Une liste exhaustive est

disponible en annexe et celle-ci inclut également l'évaluation de l'état de conservation de chacun de ces éléments anatomiques.

Tableau 4 : Inventaire des ossements prélevés pour CeEt-918 4F-S1.

Région anatomique	**Ossements présents**
Crâne	Frontal, occipital, ethmoïde, vomer, sphénoïde, pariétal (D/G), temporal (D/G), zygomatique (D/G), maxillaire (D/G), mandibule, 31 dents (sur 32)
Ceinture scapulaire	Clavicule (D/G), scapula (D/G), manubrium
Membres supérieurs	Humérus (D/G), radius (D/G), ulna (D/G), 2 carpes, 2 MTC, 1 phalange proximale et une phalange intermédiaire
Squelette axial	Fragments de corps de côtes (C/D), quelques vertèbres C, T et L
Ceinture pelvienne	Ilium (D/G), ischium (G)
Membres inférieurs	Fémur (D/G), tibia (D/G), fibula (D/G)
Légende D : Droit ; G : Gauche ; C : Cervicale ; T : Thoracique ; L : Lombaire	

L'analyse ostéologique s'est avérée relativement sommaire en raison de l'état des ossements. Le détail des résultats obtenus pour chaque méthode est disponible en annexe. La sépulture 4F-S1 était composée de l'ensemble des os longs, un crâne pratiquement complet, les scapulas, les clavicules, du manubrium, des fragments de côtes, des fragments de coxal droit et gauche, quelques vertèbres et os de main (Photo 22). Les os longs étaient incomplets pour la plupart. La présence de cheveux a été observée près du crâne de l'individu au moment de la fouille. Ceux-ci ont été prélevés et conservés, bien qu'aucune analyse n'ait été réalisée. La découverte de ce type de tissu humain est plutôt rare au Québec en contexte archéologique. Il serait donc intéressant d'explorer les possibilités de recherche, à savoir d'abord si son état de conservation le permet. Considérant que les cheveux se régénèrent plus rapidement que les os, ils sont susceptibles de fournir des informations relatives aux dernières années de vie de l'individu.

L'indice de conservation anatomique obtenu pour cette sépulture est de 55,6 %, ce qui représente un état de conservation relativement bon. Tel que mentionné dans la section portant sur la méthodologie, il faut toutefois garder à l'esprit que cet indice ne fait aucune distinction entre un squelette complet fragmentaire et un squelette incomplet, mais dont les os sont entiers. Dans le cas présent, il manque principalement les petits os, comme ceux des mains et des pieds. Cette absence s'explique toutefois par la perturbation de la fosse d'inhumation au moment de la construction du mur de fondation.

Malgré le tamisage des sols associés à la tranchée de construction dans ce secteur, aucun de ces os n'a été retrouvé. Par ailleurs, la réinhumation rapide des os sur place une fois l'ouvrage érigé peut amener les gens à récupérer uniquement les os de plus grosse dimension. Bien que plusieurs fragments provenant du squelette axial et de la ceinture pelvienne soient recensés, ces os demeurent relativement très fragmentaires et incomplets, tout comme la majorité des os longs.

Selon l'aspect du crâne et de l'os coxal, les résultats convergent vers un individu masculin âgé entre 25 et 45 ans. En raison de l'absence ou de l'incomplétude des ossements diagnostiques, l'âge estimé demeure très approximatif puisque les paramètres utilisés pour cet individu ne sont pas réputés pour être très précis et fidèles. Or, si le même constat s'applique pour l'estimation du sexe étant donné que le crâne et la ceinture pelvienne étaient incomplets ou déformés, ce résultat est issu d'un test génétique, ce qui élimine tout doute. Comme aucun os long n'était complet, il n'a pas été possible d'estimer la stature de cet individu. L'origine géographique n'a pu être déterminée à partir de méthode visuelle en raison de l'état des os du visage.

Aucune analyse pathologique n'a pu être réalisée puisque le squelette était incomplet, s'en tenant à un simple relevé des lésions osseuses. Aucune anomalie majeure n'a été observée sur les os de cet individu, à l'exception de nombreuses caries dentaires sur les molaires et de la présence de tartre léger sur la plupart des dents, près la base de la couronne (Photo 23, Photo 24, Photo 25 et Photo 26). De l'usure dentaire a été observée sur les incisives principalement, avec la présence d'une encoche pouvant résulter d'une fracture de la dent ou d'une activité quelconque sur la canine droite (Photo 27). D'ailleurs, si l'usure des molaires et des prémolaires était relativement superficielle sur la face occlusale, les 1ères et les 2^{e} molaires inférieures présentaient une usure sur la face occluso-buccale, créant une petite facette oblique (Photo 28). Cette usure était toutefois plus marquée sur les secondes molaires que les premières. Des analyses supplémentaires seraient susceptibles de préciser la source de cette usure, à savoir si elle résulte du mode alimentaire ou d'une activité particulière. La localisation de cette anomalie tend toutefois davantage vers la seconde option, tout comme pour l'usure observée sur les incisives. La possible présence de lignes hypoplasiques (2) a été observée sur la face labiale des premières incisives inférieures (Photo 29). Les traces étant ténues, il serait pertinent de contrevérifier à l'aide d'un microscope binoculaire, comme leur présence est révélatrice d'un stress pendant l'enfance



Photo 22 : Vue générale du squelette de 4F-S1 en position anatomique.

CeEt-918-2023-4FS1-013



Photo 23 : Vue générale des maxillaires (vue antérieure) de 4F-S1.

CeEt-918-2023-4FS1-078



Photo 24 : Vue générale des maxillaires (vue postérieure) de 4F-S1.

CeEt-918-2023-4FS1-081



Photo 25 : Vue générale de la mandibule (vue occlusale) de 4F-S1.

CeEt-918-2023-4FS1-093

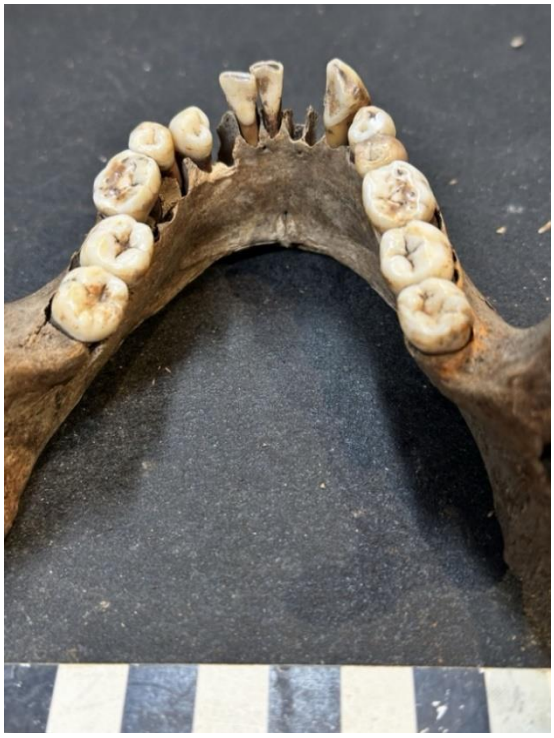


Photo 26 : Vue générale de la mandibule (vue postéro-occlusale) de 4F-S1.

CeEt-918-2023-4FS1-092



Photo 27 : Détail de l'encoche visible sur la canine inférieure droite de 4F-S1.

CeEt-918-2023-4FS1-089



Photo 28 : Détail des molaires inférieures gauches sur lesquelles on aperçoit une usure dentaire sur la face occluso-buccale.

CeEt-918-2023-4FS1-099



Photo 29 : Détail des premières incisives inférieures de 4F-S1, sur lesquelles il y aurait deux lignes hypoplasiques. CeEt-918-2023-4FS1-102

Comme mentionné précédemment, les résultats issus de cette analyse doivent être abordés sous réserve. Les nombreux os manquants ou incomplets constituent un biais d'importance à considérer, sachant que plusieurs d'entre eux se seraient révélés plus fiables pour l'estimation de certains paramètres biologiques. En revanche, la réalisation d'analyses spécialisées a permis de préciser certains paramètres concernant cet individu. En effet, le sexe de l'individu et l'origine géographique ont pu être déterminés grâce à un test génétique. Un test au radiocarbone a également fourni des informations relatives à la datation de cette inhumation. Ces résultats seront présentés dans la section suivante.

5.2.2. Analyses spécialisées

5.2.2.1. Analyses génétiques

Les résultats du test de faisabilité se sont avérés positifs pour l'ADN mitochondrial et nucléaire, ce qui signifie que des valeurs ont été obtenues pour la lignée paternelle et maternelle. Sans l'ADN nucléaire, l'identification du sexe est effectivement impossible. Un profil d'ADN mitochondrial et nucléaire couvrant les régions hypervariable 1 (HV1) et hypervariable 2 (HV2) a été obtenu pour l'échantillon

soumis. Les résultats de la réplication des données étant identiques, l'incertitude calculée qui en résulte est par conséquent nulle pour ces échantillons (Paléo-DNA, 2023).

Comme mentionné plus tôt, l'ADN mitochondrial est transmis par la lignée maternelle, c'est-à-dire que seules les femmes transmettent leur profil ADNmt à leur progéniture. Un profil d'ADNmt est présenté dans le Tableau 5 sous forme de différences par rapport à une séquence de référence universelle d'ADNmt, appelée séquence de référence révisée de Cambridge (RCRS). La position de base et l'appel de base des différences par rapport au RCRS sont indiqués ci-dessous (Paléo-DNA, 2023).

Tableau 5 : Résultats finaux de l'ADN mitochondrial obtenus pour le chromosome X de l'individu CeEt-918 4F-S1 (Paléo-DNA, 2023).

Référence		**CeEt-918 4F-S1**
16224	T	C
16311	T	C
16519	T	C
73	A	G
195	T	C
263	A	G
315.1	-	C
Haplogroupe prédit		**K**
Fréquence de population		0.0010434

* Régions analysées 16024-16545pb, 20-369pb. « RCRS » correspond à la séquence de référence révisée de Cambridge. Note : « - » est une position de base non définie. La fréquence de population a été déterminée à l'aide de la base de données d'ADN mitochondrial v4/R13 pour les plages 16 024 à 16 365 et 73-340 représentent 46 963 haplotypes.

L'haplogroupe mitochondrial K est apparu il y a environ 50 000 ans en tant que descendant de l'haplogroupe R[2] (Tableau 6). Certains membres de cet haplogroupe ont migré vers le nord en Scandinavie tandis que d'autres ont voyagé vers le sud en Afrique du Nord. Cependant, la majorité des membres de l'haplogroupe K sont issus d'un groupe d'individus qui ont migré vers le nord depuis le Proche-Orient, traversant les montagnes du Caucase dans le sud de la Russie et arrivant dans les steppes de la mer Noire (Paléo-DNA, 2023).

[2] L'haplogroupe R est un haplogroupe d'ADNmt largement distribué, qui est associé au peuplement de l'Eurasie il y a environ 70 000 ans. Celui-ci est distribué dans les populations modernes du monde entier en dehors de l'Afrique subsaharienne (Larruga, J. M., 2017 : 115).

Tableau 6 : Fréquences estimées des haplotypes dans diverses régions du monde. Données non disponibles pour les régions non affichées. Extrait de Mitomap.org (Paléo-DNA, 2023).

Région	Haplogroupe (%)
	X
Afrique	2
Moyen-Orient	5
Ouest européen	5
Est européen	4
Caucase	6
Asie centrale	1
Sibérie	0
Amérique du Nord	3

L'ADN nucléaire a également pu être analysé. L'utilisation de 23 marqueurs comme cible a permis d'établir un profil du chromosome Y pour cet individu (Tableau 7). L'ADN du chromosome Y est transmis par les lignées paternelles, c'est-à-dire de père en fils biologique. Une relation paternelle s'établit lorsque toutes les informations de chaque marqueur sont partagées entre individus (Paléo-DNA, 2023).

Tableau 7 : Résultats finaux de l'ADN mitochondrial obtenus pour le chromosome Y de l'individu CeEt-918 4F-S1 (Paléo-DNA, 2023).

Marqueurs testés	CeEt-918 4F-S1
DYS576	16
DYS389 I	13
DYS448	19
DYS389 II	29
DYS19	14
DYS391	11
DYS481	22
DYS549	13
DYS533	12
DYS438	11
DYS437	14
DYS570	17
DYS635	25
DYS390	23
DYS439	12
DYS392	13
DYS643	10

Marqueurs testés	CeEt-918 4F-S1
DYS393	13
DYS458	17
DYS385	11, 15
DYS456	16
Y-GATA_H4	12
Haplogroupe prédit	**R1b**

L'haplogroupe R du chromosome Y aurait commencé avec la naissance d'un homme il y a environ 30 000 ans en Asie centrale. Les descendants de cet homme seraient à l'origine de la première grande vague humaine à avoir atteint l'Europe. Cet haplogroupe est retrouvé sur tous les continents, mais il est plus courant en Europe, en Asie du Sud et en Asie centrale. En fait, il représenterait 50 % de la population européenne et environ 42 % de celle des États-Unis. Il est divisé en deux sous-groupes principaux appelés R1 et R2. R1 a continué sur le sous-continent européen et R2 s'est dirigé vers le sous-continent indien. La majorité des membres de l'haplogroupe R appartiennent au sous-groupe R1 qui est très répandu dans toute l'Europe et l'Eurasie occidentale. R1a est typique des populations d'Europe de l'Est, du sous-continent indien et de certaines parties d'Asie centrale, alors que R1b est le plus abondant en Europe, mais sa fréquence diminue d'ouest en est pour finalement disparaître au-delà du Moyen-Orient (Paléo-DNA, 2023).

Si ces résultats suggèrent que l'individu 4F-S1 était d'origine européenne ou eurasienne, ils permettent néanmoins de constater qu'une certaine distance génétique séparait la lignée maternelle de celle paternelle. Des analyses supplémentaires se révèleraient pertinentes pour préciser l'identité de cet individu. L'analyse des isotopes de l'oxygène et du strontium pourrait effectivement fournir des informations complémentaires, du moins plus spécifique à cet homme. La comparaison des valeurs obtenues pour les dents et les os permettraient notamment de vérifier s'il est mort dans la même région où il est né.

5.2.2.2. Datation radiocarbone

En raison du caractère singulier de la découverte, une analyse au radiocarbone a également été réalisée afin de pouvoir la situer dans le temps. Certes, l'inhumation précédait la construction de l'église (1824-1825) et la présence d'un cercueil permettait de l'attribuer à la présence européenne sur le territoire. Il n'en demeurait pas moins qu'une datation au radiocarbone était susceptible de préciser cette fourchette temporelle. Ainsi, la seconde molaire supérieure gauche a été soumise pour l'analyse radiocarbone AMS. L'échantillon (BETA- 676784) a obtenu un âge conventionnel à 190 AA ± 30 ans. Cette valeur a été calibrée avec les méthodes BetaCal4.20 et NHZ1, ainsi qu'une courbe de calibration INTCAL20[3], fournissant ainsi quatre fourchettes chronologiques avec un intervalle de confiance de 2σ (probabilité de 95,4 %) (Tableau 8). Il importe de préciser qu'à partir de 1650, il faut tenir compte de l'effet de Suess dans l'interprétation de ces données. En effet, ce phénomène correspond à la combustion des carburants fossiles depuis le milieu du 20e siècle, laquelle a engendré l'émission d'importantes quantités supplémentaires de CO_2 privé de ^{14}C dans l'atmosphère, pouvant ainsi biaiser les valeurs (Keeling 1979).

Tableau 8 : Résultats obtenus pour la datation radiocarbone de l'individu CeEt-918 4F-S1 (Beta-Analytic, 2023).

Intervalle de confiance	Datation calibrée AD (après J.-C.)	Datation calibrée AA[4] (avant présent)	Probabilité	Âge médian
95,4 % (2 sigmas)	1724 - 1812	226 - 138	52,0 %	1768
	1648 - 1695	302 - 255	21,8 %	
	1916 – Post. 1950	34 – Post. 0	17,8 %	
	1838 - 1878	112 - 72	3,8 %	

Si les fourchettes chronologiques sont nombreuses, l'archéologie permet ici d'éliminer certaines possibilités. En effet, la position de l'individu dans les niveaux archéologiques place son inhumation avant l'occupation du secteur au 19e siècle et plus spécifiquement, avant la construction de l'église en 1824-1825. De ce fait, il est possible d'éliminer les deux dernières fourchettes obtenues, laissant donc les valeurs suivantes : 1724 – 1812 et 1648 – 1695. Par ailleurs, il importe de souligner que la datation

[3] Hua, et al., 2022, Radiocarbon, 64(4): 723-745.
Reimer, et al., 2020, Radiocarbon, 62(4): 725-757.
[4] 1950 par convention

a été obtenue à partir de la canine inférieure gauche, laquelle se forme entre l'âge de 4 et 15 ans. Donc ces fourchettes temporelles ne représentent ni le moment de naissance ni celui de la mort de l'individu. Le squelette se renouvelle pratiquement tous les 10 ans, à l'exception des dents. Le processus de remodelage osseux n'étant pas uniforme, celui-ci variera au sein d'un même squelette, mais aussi entre les individus. Plusieurs facteurs peuvent également influencer le rythme du remodelage, tels que le bagage génétique, l'alimentation et l'activité physique (Langdahl *et al.* 2016 : 226). La date obtenue représenterait donc plutôt les premières années de vie de l'individu.

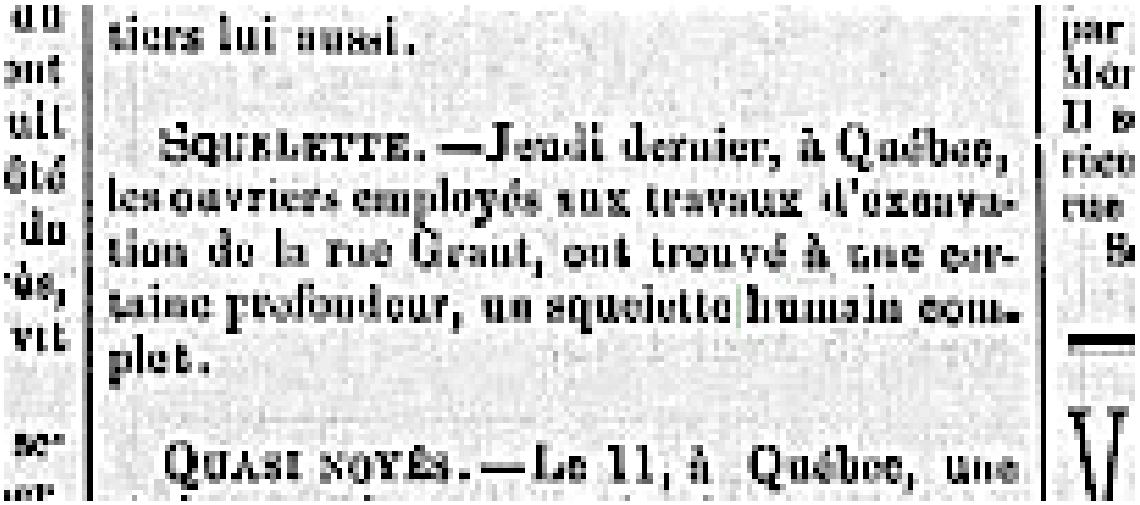
Ces datations viennent confirmer le caractère singulier de cette sépulture. Si l'inhumation d'un individu dans un cercueil, la tête à l'ouest, suggèrent des pratiques funéraires chrétiennes, il n'en demeure pas moins que la sépulture repose en dehors des limites d'un cimetière connu. Des changements s'opèrent dans le paysage de Québec au cours du second quart du 18e siècle, pendant lesquels le site se trouve initialement à l'extérieur des limites de la ville pour y être enfin inclus lorsque les fortifications en pierre fort imposantes seront construites. Ainsi, on peut supposer que cet homme pourrait avoir été inhumé par les Augustines de l'Hôtel-Dieu qui, en cas de décès de non catholiques, enterraient les défunts dans les champs avoisinant le complexe hospitalier (Roy, 1941 : 186). Le site demeure vacant pendant encore quelques années suivant la construction des fortifications en pierre, l'inhumation a donc pu avoir eu lieu au cours de cette période même si on notait la présence d'habitations à proximité. Si cette hypothèse est avérée, la présence d'un cercueil constituerait un fait plutôt intéressant. Selon les témoignages de l'époque, l'inhumation des hérétiques était généralement qualifiée de « sans honneur » et elle suscitait une « grande horreur » chez ceux qui devaient la réaliser (Roy, 1941 : 187). On s'attendrait donc à une inhumation rapide et simple, sans artifice. Or, la présence d'un cercueil et la volonté de creuser le roc pour offrir une sépulture décente en respectant également l'orientation habituelle du mort témoigneraient d'une certaine forme de respect envers le défunt.

Cependant, d'autres hypothèses peuvent expliquer la présence de l'individu 4F-S1 à cet endroit. Elle pourrait simplement correspondre à une inhumation ponctuelle exécutée par des habitants vivant à proximité et souhaitant offrir un lieu de repos en dehors du cimetière pour des raisons qui leur sont propres. Sinon, on sait aussi qu'au cours du régime français, on jetait initialement le corps des suppliciés dans le fleuve à défaut d'avoir une voirie comme en France. Or, cette pratique sera rapidement modifiée au profit de l'exposition des corps des suppliciés aux carrefours des routes. Puis, on ne se donnera

même plus la peine de déplacer leur corps : on les exposera directement sur le lieu de leur exécution jusqu'à ce que leur corps se dégrade complètement. En aucun cas, les suppliciés n'avaient le droit à une inhumation chrétienne… sauf si de bons samaritains profitaient de la nuit pour récupérer le corps et lui offrir une sépulture convenable (Roy, 1941 : 189) :

> « David McLane exécuté au pied des Glacis, à Québec, le 21 juillet 1797 fut abandonné sur le lieu où il était mort, conformément à la sentence. Mais le soir même, quatre citoyens respectables, MM. Chalou, Laliberté, Gauvreau et Barbeau, profitant des ténèbres, creusèrent une fosse et y déposèrent le cadavre. » (Roy, 1941 : 189).

Lorsque les pendaisons publiques seront finalement abolies, les suppliciés seront enterrés dans les cours des prisons (Roy, 1941 : 189). Dans tous les cas, la découverte fortuite de squelette humain en dehors de l'emprise d'un cimetière n'est pas rare à Québec et ses environs. Des articles de journal de l'époque rapportent plusieurs découvertes de ce genre pendant des travaux d'excavation, notamment à Lévis dans l'ancienne anse qui constitue aujourd'hui le secteur de la Traverse, mais aussi à Québec, dans l'ancienne rue Grant (actuellement la rue Monseigneur-Gauvreau) par exemple (Figure 24).



tiers lui aussi.

SQUELETTE.—Jeudi dernier, à Québec, les ouvriers employés aux travaux d'excavation de la rue Grant, ont trouvé à une certaine profondeur, un squelette humain complet.

QUASI NOYÉS.—Le 11, à Québec, une

Figure 24 : Extrait de la Gazette de Sorel, du 16 novembre 1875.

BAnQ 0000082434

5.2.2.3. Analyses isotopiques C et N

Le test au radiocarbone fournit également des valeurs en lien avec les isotopes du carbone (C) et de l'azote (N), lesquelles permettent de tirer des informations supplémentaires sur l'individu à l'étude (Tableau 9). Les résultats obtenus à partir de l'échantillon de collagène de la dent sont validés par un rapport C : N de 3,2. Il s'agit d'une méthode pour tester la conservation du collagène : l'échantillon est considéré fiable s'il obtient un ratio C : N molaire entre 3,1 et 3,5 (van Klinken 1999) et un %C approximatif de 35 à 46 % et un %N entre 11 et 16,6 % (Ambrose 1990). L'individu 4F-S1 présentait un %C de 40,38 % et un %N de 14,9% (Beta-Analytic 2023).

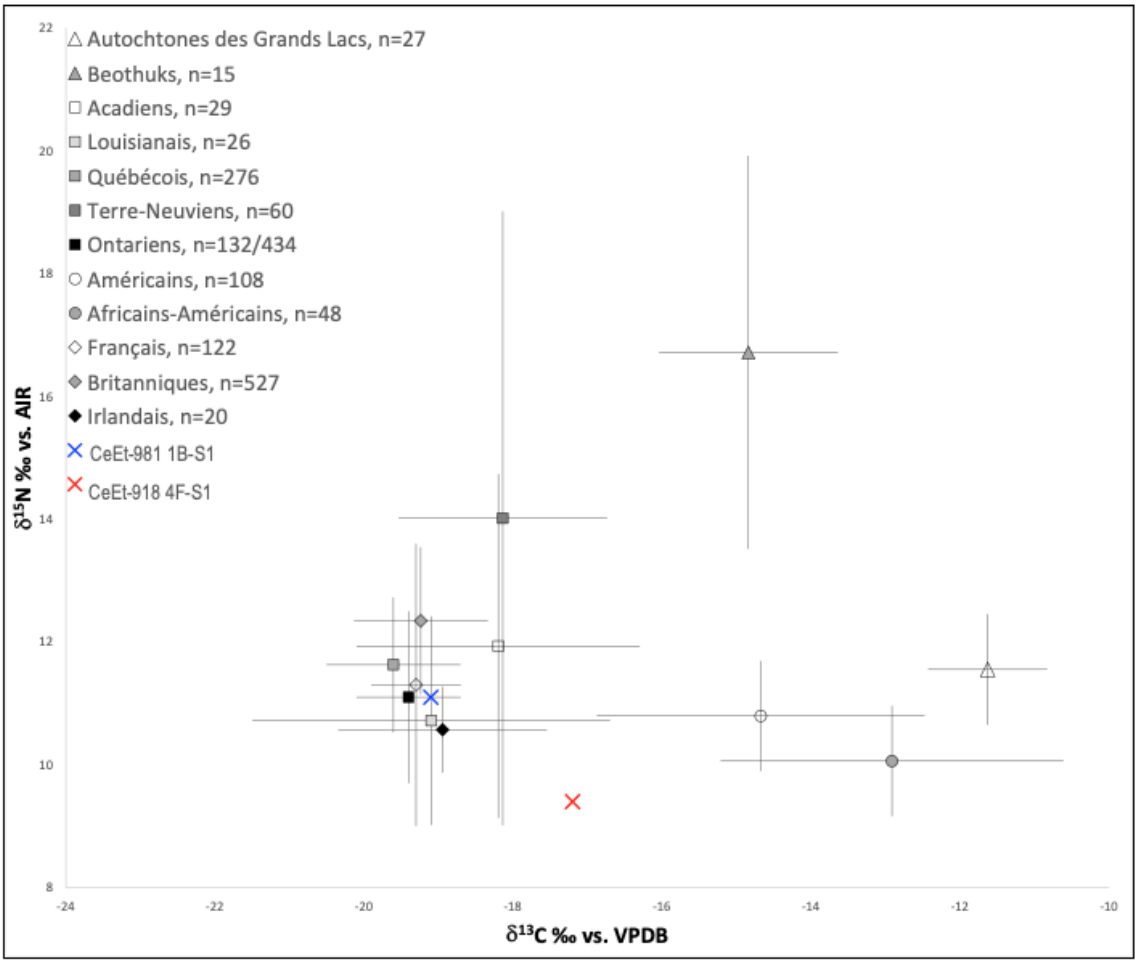
Tableau 9 : Synthèse des informations concernant les isotopes N et C et les tissus humains issus de contexte archéologique.

		Matrice	
		Organique	**Minérale**
Tissu	**Dent**	Collagène dentinaire ***Alimentation durant l'enfance*** ***d*^{15}N :** niveau trophique, ressources terrestres vs marines, allaitement *Attention: Stress physiologiques peuvent entrainer de la variation*	Carbonates de l'émail (C) ***Alimentation durant l'enfance*** ***d* ^{13}C :** consommation de ressources C_4 (par ex. maïs), ressources marines
	Os	Collagène osseux ***Alimentation durant les dernières années de vie*** ***d*^{13}C :** consommation de ressources C_4 (par ex. maïs), ressources marines *Attention: Biais vers la portion protéinée de l'alimentation* ***d*^{15}N :** niveau trophique, ressources terrestres vs marines *Attention: Stress physiologiques peuvent entrainer de la variation*	Carbonates de l'apatite de l'os (C) ***Alimentation totale durant les dernières années de vie*** ***d* ^{13}C :** ensemble de l'alimentation

Ces valeurs offrent un aperçu de l'alimentation de l'individu 4F-S1. Pour ce faire, il est nécessaire de comparer ces données à un référentiel existant. Le Tableau 10 présente les valeurs de δ^{13}C et δ^{15}N du collagène osseux de deux individus datant du 18^{e} siècle par rapport à des données provenant de 12 groupes originaires de l'Amérique du Nord (Autochtones de la région des Grands lacs, Béothuks, Acadiens, Louisianais, Canadiens : Terre-Neuviens, Québécois, Ontariens, Américains et de

descendance Africaine) et de l'Europe de l'Ouest (Français, Britanniques, Irlandais). On constate que la valeur de notre individu est marginale en comparaison à celles des populations de référence. Le $\delta^{13}C$ suggère davantage une consommation de ressources aquatiques (comme en Acadie et à Terre-Neuve) que de ressources de type C_4, tel que le maïs (consommé par les groupes autochtones et américains). Toutefois, le bas $\delta^{15}N$ ne supporte pas cette hypothèse. Ce résultat ambigu reflète probablement le biais du $\delta^{13}C$ obtenu du collagène vers la portion protéinée de l'alimentation, ce qui minimise l'empreinte des ressources végétales de type C_4. L'analyse du carbonate osseux de l'individu 4F-S1 permettrait de clarifier l'interprétation de ces résultats (Vigeant 2024, dans Artefactuel 2024). Il existe également d'autres types d'isotopes qui sont susceptibles de fournir des informations pertinentes quant à l'alimentation et l'origine géographique de l'individu, comme l'oxygène et le strontium.

Tableau 10 : Comparaison des $\delta^{13}C$ et $\delta^{15}N$ de 4F-S1 avec 12 groupes nord-américains et européens un individu du 18e siècle qui a été retrouvé à quelques kilomètres du site à l'étude.



5.3. Synthèse des résultats et recommandations

Les restes humains d'un seul individu ont été identifiés lors de cette intervention. La sépulture 4F-S1 contenait un crâne pratiquement complet, l'ensemble des os longs bien qu'incomplets, les scapulas, les clavicules, le manubrium, des fragments de côtes, des fragments de coxal droit et gauche, quelques vertèbres et os de main. L'analyse visuelle préliminaire indique qu'il s'agirait d'un homme probablement âgé entre 25 et 45 ans. À première vue, le squelette post-crânien ne présentait pas de lésions ou d'anomalies particulières. Autrement, les surfaces articulaires observées n'affichaient aucun signe d'usure pouvant résulter d'arthrose, d'arthrite, ou encore, d'un traumatisme. Les insertions musculaires observables étaient peu marquées. Quelques pathologies dentaires ont toutefois été recensées, soit des petites caries sur les molaires et du tartre (léger) sur l'ensemble des dents, près la base de la couronne. De l'usure dentaire a été observée sur les incisives principalement, avec la présence d'une encoche pouvant résulter d'une fracture de la dent ou d'une activité quelconque sur la canine droite. D'ailleurs, si l'usure des molaires et des prémolaires était relativement superficielle sur la face occlusale, les 1ères et les 2e molaires inférieures présentaient une usure sur la face occluso-buccale, créant une petite facette oblique vue de profil. Des analyses supplémentaires seraient susceptibles de préciser la source de cette usure, de quel type d'une activité elle résulte.

Les analyses spécialisées réalisées (ADN et ^{14}C) sur deux dents de l'individu ont fourni des informations pertinentes. Une d'entre elles a notamment permis de confirmer le sexe de l'individu 4F-S1, soit un homme. L'analyse génétique a également permis de déterminer que l'haplogroupe issu de la lignée maternelle (K) différait de la lignée paternelle (R1b). Ces deux groupes se sont respectivement étendus en Eurasie de manière particulière. Cela ne nous renseigne toutefois pas sur l'origine exacte de l'individu. **Il serait donc pertinent de procéder à des analyses isotopiques de l'oxygène (O) et du strontium (Sr) sur les dents et sur les os afin de vérifier de quel côté de l'océan il est né et a vécu. Des analyses supplémentaires pourraient également être effectuées pour les isotopes C et N issus cette fois des os afin d'obtenir un portrait de son alimentation au cours de sa vie en général, mais aussi des dernières années de sa vie plus spécifiquement.** Des cheveux ont également été prélevés près du crâne lors de la fouille. Il serait pertinent d'explorer les avenues de recherche sur cet échantillon puisqu'il s'agit d'un élément rarement préservé en contexte archéologique.

Considérant le caractère singulier de cette inhumation, il apparait pertinent d'approfondir les recherches sur cet individu. Les pistes de recherche ici soulevées peuvent aisément être explorées en contexte académique. Les ressources sont généralement plus accessibles dans le milieu universitaire, qu'il soit question de technologies, de nouvelles méthodes d'analyses ou de ressources financières. De plus, les assemblages ostéologiques humains sont relativement rares au Québec, une collaboration de ce type contribue d'une certaine manière à la formation des futurs bioarchéologues du milieu professionnel. **Pour cette raison, il est recommandé d'établir une entente avec le département d'anthropologie de l'Université de Montréal pour que les étudiants aux 2e et 3e cycles en bioarchéologie puissent avoir accès aux ossements dans le cadre de leur projet de recherche.**

Si les fourchettes chronologiques fournies par le test au radiocarbone (^{14}C) sont nombreuses, l'archéologie a permis de confirmer que l'inhumation était antérieure à l'occupation du secteur au 19e siècle et plus spécifiquement, à la construction de l'église en 1824-1825. De ce fait, les premières années de vie de l'individu seraient comprises dans l'une de ces deux fourchettes temporelles : 1724 – 1812 (52,0% de probabilité) et 1648 – 1695 (21,8% de probabilité). L'inhumation d'un individu dans un cercueil, la tête à l'ouest, suggèrent des pratiques funéraires chrétiennes. Le fait que la sépulture reposait en dehors des limites d'un cimetière connu suggère que cet homme pourrait avoir été inhumé par les Augustines de l'Hôtel-Dieu qui, en cas de décès de non catholiques, enterraient les hérétiques dans les champs avoisinant le complexe hospitalier (Roy, 1941 : 186). Ce scénario demeure toutefois au stade de l'hypothèse pour le moment.

Si la découverte fortuite d'ossements humains est souvent perçue comme une source de problèmes et de contraintes nuisant au bon déroulement des travaux, il importe de rappeler la nature particulière qui caractérise les restes humains. Une valeur émotionnelle et identitaire rattache ces individus, bien que parfois très anciens, aux populations actuelles, en partie ou en majorité constituées de descendants. Soulignons que la dignité humaine subsiste même après la mort et que tout défunt a droit au repos éternel. Tout reste humain mérite ainsi d'être traité avec respect. De plus, d'un point de vue scientifique, ces découvertes nous offrent l'opportunité d'enrichir, et parfois même de confronter, nos connaissances concernant le portrait des populations qui ont contribué à écrire notre histoire. Idéalement, il est recommandé d'exhumer l'entièreté du squelette afin de lui offrir un dernier lieu de repos. Cela évite également que la section qui aurait été laissée en place soit à nouveau oubliée puis

perturbée, ou encore, que son état de préservation se détériore en raison d'un changement d'environnement, comme ce fut le cas pour l'individu 4F-S1. Enfin, si ce dernier fait l'objet d'analyses spécialisées, les données seront aussi plus complètes puisque la précision d'une analyse ostéologique est avant tout reliée à la quantité d'os disponible et à leur état de conservation.

La découverte de restes humains à des endroits inattendus dans le cadre de travaux d'excavation n'est pas chose courante au Québec et le protocole à suivre n'est pas clairement défini ni au MCC ni au MSP. À ce jour, il est généralement établi au cas par cas, laissant parfois le poids de la décision entre les mains du client. **Il serait donc bénéfique qu'une entente soit établie entre ces deux intervenants, d'abord pour accélérer le processus de découverte et de traitement. Puis, qu'un protocole soit mis en place afin de baliser les paramètres d'intervention associés à ce type de découverte (fouille complète *versus* partielle, entente(s) avec le milieu académique, réalisation d'analyses ostéologiques et spécialisées, réinhumation des ossements *post* analyses, etc.).** Par souci éthique et scientifique, il importe d'exhumer les individus qui se trouvent en conflit avec les travaux lorsque des découvertes de ce type surviennent. L'exhumation doit être effectuée ou supervisée par un bioarchéologue lorsque les ossements ne relèvent pas d'un contexte judiciaire.

En dernier lieu, il est indispensable d'aborder le sujet de la réinhumation des ossements. **Le client devra convenir d'une date et d'un lieu de réinhumation des ossements de 4F-S1.** Bien que nous ayons une hypothèse quant à son affiliation religieuse, nous n'en avons aucune certitude. L'enterrement des ossements devrait donc avoir lieu dans un espace sacré, ouvert à toutes religions. Plusieurs cimetières offrent ce type de lieu dans la région de Québec (ex. : cimetière St-Charles). Si ces ossements humains font l'objet d'une entente avec le milieu universitaire, il serait pertinent d'attendre les résultats issus des projets de recherche afin de vérifier si de nouvelles informations sont susceptibles de nous renseigner sur son identité. Le choix du site de réinhumation pourrait alors en être influencé. Le client pourrait aussi convenir de faire don indéfiniment des ossements à l'université, mais ce serait priver cet homme de son repos éternel. Advenant un tel scénario, une discussion entre les intervenants permettrait certainement d'évaluer différentes options pour atteindre un juste équilibre entre science et éthique.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Du 24 mai au 9 aout 2023, au 11-13 rue St-Stanislas, a eu lieu une surveillance archéologique ainsi que la fouille d'une sépulture. Ces deux bâtiments, leur structure désormais jointe, abritent le Conservatoire d'art dramatique et de musique du Québec. En réaction à de graves problèmes d'infiltration d'eau au sous-sol, des tranchées exploratoires creusées en 2022 (GAIA 2023) ont permis de constater que les fondations du mur sud-ouest, donnant sur la rue St-Stanislas, étaient dans un piètre état. L'objectif de l'intervention de 2023 était donc de superviser les travaux d'imperméabilisation effectués sur le mur sud-ouest des deux bâtiments. À cet effet, les efforts se sont concentrés sur la description des fondations des bâtiments faisant l'objet des travaux. À la suite de la découverte inattendue d'une sépulture humaine, GAIA a fait appel à une bioarchéologue de la coopérative Artefactuel pour mener la fouille. La découverte a lieu le 29 mai 2023 et la fouille de la sépulture s'est terminé le 19 juin 2023.

Le bâtiment portant le numéro civique 11 rue St-Stanislas est une ancienne chapelle érigée en 1824 sous le nom de Chapel of Ease, tandis que le bâtiment portant le numéro civique 13 rue St-Stanislas est une habitation érigée entre 1815 et 1824. Les fondations d'origine des deux bâtiments ont été observées, ainsi que plusieurs travaux divers tel que l'approvisionnement en eau et en électricité et le branchement à l'aqueduc qui ont eu lieu depuis leur construction.

Des restes humains ont été découverts fortuitement lors de cette intervention. La sépulture 4F-S1 était pratiquement complète, à l'exception des petits os et de plusieurs éléments du squelette axial. En revanche, les ossements étaient relativement fragmentaires ou souvent incomplets. L'analyse ostéologique indique qu'il s'agirait d'un homme probablement âgé entre 25 et 45 ans. Aucune lésion ou anomalie particulière n'a été observée sur le squelette post-crânien. Quelques pathologies dentaires ont toutefois été recensées. Certaines d'entre elles pourraient d'ailleurs résulter d'une activité particulière. Des analyses spécialisées (ADN et ^{14}C) ont été réalisées sur deux dents de l'individu, ce qui a notamment permis de confirmer le sexe masculin de l'individu 4F-S1. L'analyse génétique a, quant à elle, permis de déterminer que l'haplogroupe issu de la lignée maternelle (K) différait de la lignée paternelle (R1b), lesquels se sont respectivement étendus en Eurasie de manière spécifique. Le test au radiocarbone (^{14}C) indique que les premières années de vie de l'individu seraient comprises dans l'une de ces deux fourchettes temporelles : 1724 – 1812 (52,0% de probabilité) et 1648 – 1695 (21,8%

de probabilité). La majorité des indices observés sur le terrain suggèrent des pratiques funéraires chrétiennes. Comme la sépulture reposait en dehors des limites d'un cimetière connu et selon les pratiques funéraires connues de l'époque, cette sépulture pourrait correspondre à l'inhumation d'un hérétique par les Augustines de l'Hôtel-Dieu (Roy, 1941 : 186). Ce scénario demeure toutefois au stade de l'hypothèse pour le moment.

Considérant le caractère singulier de cette inhumation, il apparait pertinent d'approfondir les recherches sur cet individu. **Il est donc recommandé de poursuivre les analyses isotopiques entamées afin de pouvoir comparer son alimentation au cours de sa vie en général et plus spécifiquement, au cours des dernières années de vie. Il est aussi recommandé d'analyser les isotopes de l'oxygène (O) et du strontium (Sr) sur les dents et sur les os afin de vérifier de quel côté de l'océan il est né et a vécu.** La découverte de cheveux près du crâne mériterait également d'explorer les avenues de recherche en raison de la rareté de ce type de tissu en contexte archéologique.

Une collaboration avec le milieu académique est souhaitable puisqu'elle permettrait d'approfondir les recherches ostéologiques, en plus d'assurer la formation des futurs bioarchéologues du milieu professionnel. **Dans cet ordre d'idée, il est recommandé d'établir une entente avec le département d'anthropologie de l'Université de Montréal pour que les étudiants aux 2e et 3e cycles en bioarchéologie puissent avoir accès aux ossements dans le cadre de leur projet de recherche.**

En l'absence d'un protocole bien défini à suivre en cas de découverte fortuite, **il serait bénéfique qu'une entente soit établie entre le MCC et le MSP, afin d'accélérer le processus de découverte et de traitement. La création d'un protocole afin de baliser les paramètres d'intervention associés à ce type de découverte (fouille complète *versus* partielle, entente(s) avec le milieu académique, réalisation d'analyses ostéologiques et spécialisées, réinhumation des ossements *post* analyses, etc.) serait également un outil fort utile à l'ensemble des intervenants susceptibles de traiter ce type de découverte. Soulignons aussi par souci éthique et scientifique qu'il est primordial d'exhumer les individus qui se trouvent en conflit avec les travaux et que ceux-ci doivent être effectués ou supervisés par un bioarchéologue lorsque les ossements ne relèvent pas d'un contexte judiciaire.**

Enfin, il est indispensable d'aborder le sujet de la réinhumation des ossements. **Le client devra convenir d'une date et d'un lieu de réinhumation des ossements de 4F-S1 si aucune entente n'est conclue avec le milieu universitaire.** Advenant une entente, une discussion entre les deux parties devra avoir lieu afin de baliser la durée du prêt et tout autre détail connexe.

5. BIBLIOGRAPHIE

Ambrose, S. H. 1990. « Preparation and Characterization of Bone and Tooth Collagen for Isotopic Analysis », *Journal of Archaeological Science*, 17:431-451.

Arkéos inc. 1995. *Église Saint-Patrick (CeEt-366), Vieux-Québec*. Rapport d'intervention remis au Service d'urbanisme, Division du design urbain et du patrimoine de la Ville de Québec.

Artefactuel. 2024. *Analyses spécialisées de la sépulture 1B-S1 (CeEt-981)*. Rapport déposé à la Ville de Lévis.

Bello, S., Thomann, A., Rabino Massa, E. et O. Dutour. 2003. « Quantification de l'état de conservation des collections ostéoarchéologiques et ses champs d'application en anthropologie. » *Antropo*, 5 : 21-37. www.didac.ehu.es/antropo

Beta-Analytic. 2023. *Report of Radiocarbon Dating Analyses*. Document inédit.

Buikstra, J.A. et D.H. Ubelaker. 1994. *Standards for Data Collection from human skeletal remains.* Arkansas, Fayetteville, Archaeological Survey, Research Series 44.

Burns, K. R. 2007. *Forensic Anthropology Training Manual* (2e éd.). New Jersey, Pearson Prentice Hall - Pearson Education.

Byers, S.N. 2005. *Introduction to Forensic Anthropology* (2e éd.). Boston, Allyn and Bacon – Pearson Education.

Casgrain, H. R. 1878. *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Léger Brousseau, imprimeur-libraire, Québec.

Castonguay, S. et L. Nadeau. 2012. *Géologie simplifiée de la région de Québec, Québec*. Commission géologique du Canada, Dossier public 7086. doi:10.4095/290089.

CÉRANE. 1994. *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1993*. Hydro-Québec. Rapport inédit remis au MCC.

Chaffee, E. 1974. *Basics Physiology and Anatomy* (3e éd.). Lippincott.

Charbonneau, A., Y. Desloges et M. Lafrance. 1982. *Québec, ville fortifiée du XVIIe au XIXe siècle.* Édition du Pélican, Parcs Canada.

Dionne, J.-C. 1987. « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research*, 29 : 233-244.

Dionne, J.-C. 2004. « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) ». *Géographie physique et Quaternaire*, 56 (1) : 33-44.

Dutour, O. 1989. Hommes fossiles du Sahara : peuplements holocènes du Mali septentrional. Paris, Édition du CNRS, 342 p.

Ethnoscop. 2015. *Interventions archéologiques réalisées dans le site patrimonial de Québec en 2013 et 2014*. Bell, Vidéotron. Rapport inédit soumis au MCC.

GAIA. 2023. *11-13 rue Saint-Stanislas (CeEt-918). Supervision archéologique de tranchées exploratoires.* Rapport soumis à la Société québécoise des infrastructures.

Gouvernement du Québec. 2019. *Classification écologique du territoire Québécois*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. URL : https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/ (consulté en avril 2022).

Groupe Harcart inc. 1988. *Fouilles et surveillance archéologiques à la Place D'Youville*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine.

Keeling, C. D. 1979. The Suess effect: ^{13}Carbon-^{14}Carbon interrelations. *Environment International*, Vol. 2 (4–6) : 229-300.

Lamarche, L. 2011. *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse déposée à l'INRS.

Langdahl, B., Ferrari, S. et D. W. Dempster. 2016. Bone Modeling and Remodeling: Potential as Therapeutic Targets for the Treatment of Osteoporosis, *Therapeutic Advances in Musculoskeletal Disease*, Vol. 8 (6) : 225–235.

Larruga, J. M. 2017. *Carriers of mitochondrial DNA macrohaplogroup R colonized Eurasia and Australasia from a southeast Asia core area*. BMC Evolutionary Biology, 17 (1): 115.

Lovejoy, C.O. 1985. « Dental wear in the Libben population: Its functional pattern and role in the determination of adult skeletal age at death ». American Journal of Physical Anthropology, 68: 47-56.

Occhietti, S., M. Chartier H., C. Hilaire-Marcel, M. Cournoyer, S. L. Cumbaa et R. Harrington. 2001. « Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9 750 bp : le site de Saint-Nicolas ». *Géographie physique et Quaternaire*, 55(1) : 23-45.

Paleo-DNA. 2023. *SER093-23 Final Report.* Étude inédite.

Parcs Canada. 2005. *Parcs Canada manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections Version 1.0*, Parks Canada, Canada.

Parent, M., J.-M. M. Dubois, P. Bail, A. Larocque et G. Larocque. 1985. « Paléogéographie du Québec méridional entrer 12 500 et 8 000 ans BP ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, 15 (1-2) : 17-37.

Parent, M. et S. Occhietti. 1988. « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea Invasion in the St. Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, 42 (3) : 215-246.

Pintal, J.-Y. 2010. *Étude de potentiel et inventaire archéologique : Sentier des grèves. Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec.* Rapport soumis à la Ville de Québec.

Pintal, J.-Y. 2012. « Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation: The Case of the Strait of Quebec », dans Claude Chapdelaine (éd.), *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast*, College Station: Texas A&M University Press.

Richard, P. J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP : L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, 15 (1-2) : 39-56.

Roberts C. et K. Manchester. 2007. *The archaeology of disease* (3e éd.). New York: Cornell University Press.

Rouleau, S. 1997. *Interventions ponctuelles 1995. Rapport d'activités archéologiques*. Ville de Québec. Rapport inédit soumis au MCC.

Roy, P.-G. 1941. *Les cimetières de Québec*. Lévis. Libraries and Cultural Resources Digital Collections, University of Calgary.

Simoneau, D. 1989. *Rapport de fouilles archéologiques. Les portes du Palais, Québec.* Ville de Québec, division du Vieux-Québec et du patrimoine.

Tremblay, R. 2006. *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : Peuple du maïs*. Pointe-à-Callières, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Les Éditions de l'Homme, Montréal.

Tremblay Y. et J. Croteau. 1987. *La surveillance archéologique de la construction de ligne souterraine d'Hydro-Quebec dans la Ville de Québec en 1985 . Volume 1 : Rapport final.* Hydro-Québec. Rapport inédit soumis au MCC.

Ubelaker, Douglas H. 1999. Human Skeletal Remains. Excavation, Analysis, Interpretation. Third Edition, Taraxacum.

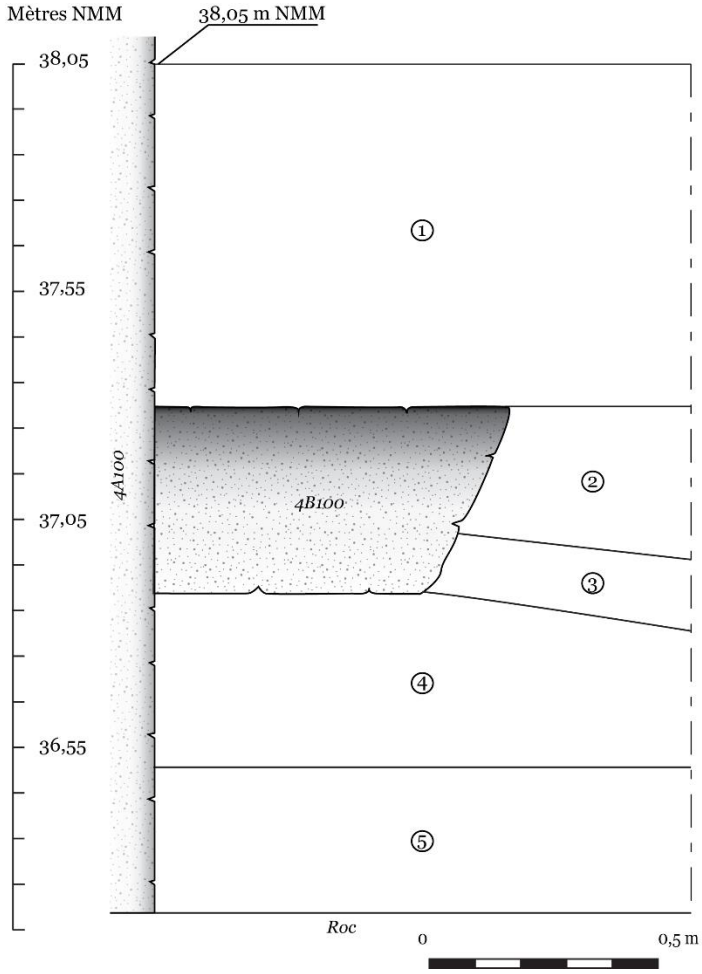
van Klinken, G. J. 1999. « Bone collagen quality indicators for palaeodietary and radiocarbon measurements », *Journal of Archaeological Science*, 26:687-695.

Verville, J.-F. 2010. *Paléoenvironnements et fluctuations du niveau marin relatif holocènes dans le bassin versant de la rivière Cap-Rouge, Québec*. Mémoire présenté à l'Université Laval, Québec.

Ville de Québec. 2024. *Fiche d'un bâtiment patrimonial – Chapelle Holy Trinity*. https://www.ville.quebec.qc.ca/, consulté le 16 mars 2023.

White, T. D. et P. A. Folkens. 2005. *The Human Bone Manual*. Burlington, Elsevier Academic Press.

ANNEXE A : CROQUIS STRATIGRAPHIQUES



CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-918-4A, paroi sud

DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable beige (perturbation de 2023). 4A1.

② Schiste concassé gris compact avec blocs de cailcaire et de schiste. 4A2.

③ Sable limoneux brun peu compact avec inclusions de traces de mortier et de pierres blanches. 4A3.

④ Limon argileux brun taché orangé, peu compact. Inclusions d'os blanchi et de charbon de bois. 4A4.

⑤ Schiste désagrégé. 4A5.

LÉGENDE

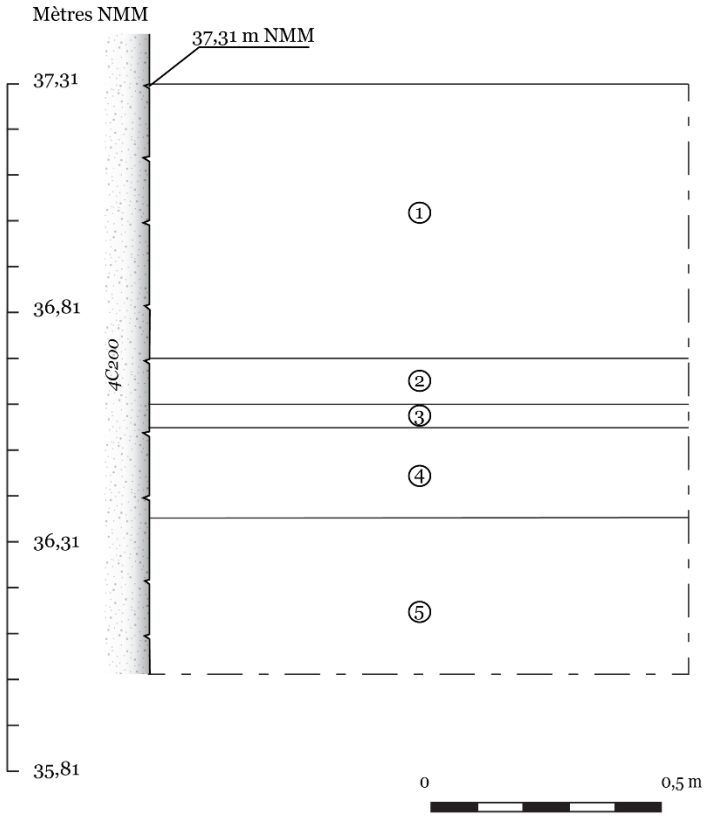
Maçonnerie

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 16 avril 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-918-4C, paroi sud



DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable beige foncé, meuble, avec cailloux. 4C1.

② Limon sableux brun, meuble, avec cailloux. 4C2.

③ Mortier beige orangé. 4C3.

④ Limon sableux brun avec taches orangées et inclusions de plaquettes de schiste. 4C4.

⑤ Gravier de schiste et limon, hétérogène, peu compact. Taches et lentilles grises orangées. 4C5.

LÉGENDE

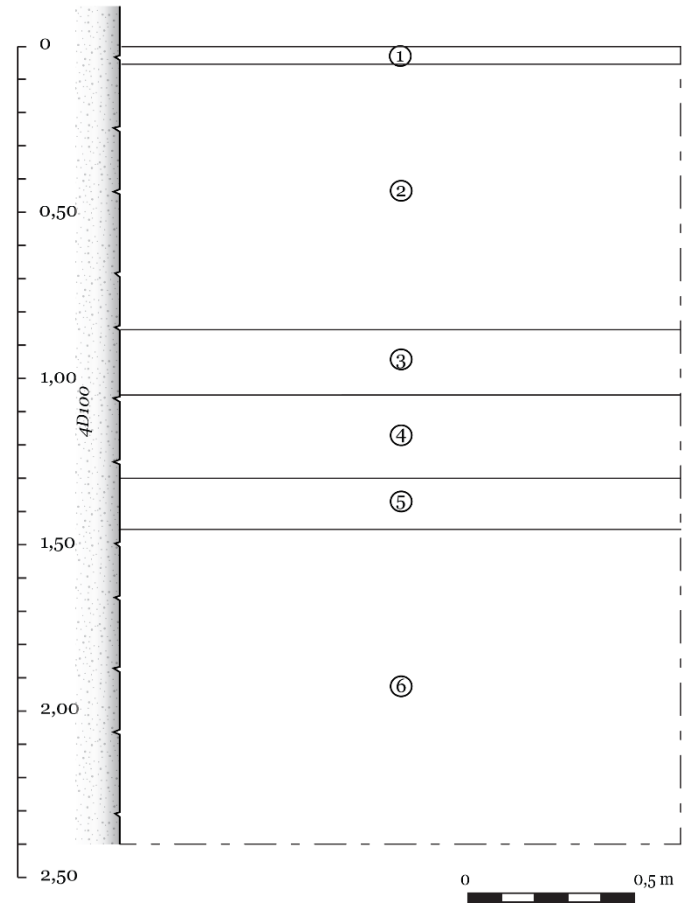
Maçonnerie

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 16 avril 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-918-4D, paroi sud



DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. (4D1)

② Gravier 0-3/4". (4D2)

③ Sable jaune. (4D3)

④ Argile sableuse brun avec pierres (10%), schiste (10%), brique (1%) et mortier (1%). (4D4)

⑤ Mortier blanc-crème avec inclusions de nodules de mrtier et de fragments de schiste. (4D5)

⑥ Sable limoneux brun foncé avec taches orangées et cailloux, plaquettes de schiste (50%). (4D6)

LÉGENDE

Maçonnerie

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 16 avril 2024

ANNEXE B : CATALOGUE PHOTO

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-918-2023-NUM1-001	IMGP9672	4A	4A, Excavation avant arrivée des archéologues	NE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-002	IMGP9673	4A	4A, Excavation avant arrivée des archéologues	NE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-003	IMGP9674	4A	4A, Excavation avant arrivée des archéologues	NE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-004	IMGP9675	4A	4A, Excavation avant arrivée des archéologues	SO	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-005	IMGP9676	4A	4A, Excavation avant arrivée des archéologues	SO	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-006	IMGP9677	4A	4A, Excavation avant arrivée des archéologues	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-007	IMGP9678	4A	4A, exposition du cœur du mur du 11 rue St-Stanislas	NE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-008	IMGP9679	4A	4A, exposition du cœur du mur du 11 rue St-Stanislas	NE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-009	IMGP9680	4A	4A, exposition du cœur du mur du 11 rue St-Stanislas	NE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-010	IMGP9681	4A	4A, exposition du cœur du mur du 11 rue St-Stanislas	NE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-011	IMGP9682	4A	4A, exposition du cœur du mur du 11 rue St-Stanislas	NE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-012	IMGP9683	4A	4A, exposition du cœur du mur du 11 rue St-Stanislas	NE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-013	IMGP9684	4A	Ambiance	SE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-014	IMGP9685	4A	Ambiance	SE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-015	IMGP9686	4C	4C excavation en cour	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-016	IMGP9687	4C	4C excavation en cour	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-017	IMGP9688	4C	4C excavation en cour	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-018	IMGP9689	4C	4C excavation en cour	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-019	IMGP9690	4C	4C excavation en cour	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-020	IMGP9691	4C	4C, fondations du 11-13 rue St-Stanislas (4C100)	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-021	IMGP9692	4C	4C, fondations du 11-13 rue St-Stanislas (4C100)	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-022	IMGP9693	4C	4C excavation en cour	N	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-023	IMGP9694	4C	4C excavation en cour	N	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-024	IMGP9695	4C	4C parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-918-2023-NUM1-025	IMGP9696	4C	4C parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-026	IMGP9697	4C	4C excavation en cour	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-027	IMGP9698	4C	4C excavation en cour	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-028	IMGP9699	4C	4C excavation en cour	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-029	IMGP9700	4C	4C excavation en cour	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-030	IMGP9701	4C	4C excavation en cour	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-031	IMGP9702	4C	4C excavation en cour	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-032	IMGP9703	4C	4C excavation en cour	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-033	IMGP9704	4C	4C excavation en cour	N	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-034	IMGP9705	4C	4C excavation en cour	N	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-035	IMGP9706	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-036	IMGP9707	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-037	IMGP9713	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	SE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-038	IMGP9714	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	SE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-039	IMGP9715	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	SE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-040	IMGP9716	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-041	IMGP9717	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-042	IMGP9718	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-043	IMGP9719	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-044	IMGP9720	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-045	IMGP9721	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-046	IMGP9722	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	SE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-047	IMGP9723	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	SE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-048	IMGP9724	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-049	IMGP9725	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-050	IMGP9726	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-051	IMGP9727	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-052	IMGP9728	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-053	IMGP9729	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-918-2023-NUM1-054	IMGP9730	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-055	IMGP9731	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	N	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-056	IMGP9732	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	N	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-057	IMGP9733	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-058	IMGP9734	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-059	IMGP9735	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-060	IMGP9736	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-061	IMGP9737	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-062	IMGP9738	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	NE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-063	IMGP9739	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	NE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-064	IMGP9740	4C	4C fin excavation	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-065	IMGP9741	4C	4C fin excavation	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-066	IMGP9742	4C	4C fin excavation	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-067	IMGP9743	4C	4C fin excavation	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-068	IMGP9744	4C	4C fin excavation	SE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-069	IMGP9745	4C	4C fin excavation	SE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-070	IMGP9746	4C	4C fin excavation	SE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-071	IMGP9747	4C	4C fin excavation	N	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-072	IMGP9748	4C	4C fin excavation	N	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-073	IMGP9749	4C	4C fin excavation	N	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-074	IMGP9750	4C	4C fin excavation	N	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-075	IMGP9751	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-076	IMGP9752	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-077	IMGP9753	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	NE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-078	IMGP9754	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	NE	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-079	IMGP9755	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-080	IMGP9756	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-081	IMGP9780	4C	4C paroi sud	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-082	IMGP9781	4C	4C paroi sud	S	24-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-918-2023-NUM1-083	IMGP9782	4C	4C paroi sud	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-084	IMGP9783	4C	4C paroi sud	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-085	IMGP9784	4C	4C paroi sud	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-086	IMGP9785	4C	4C paroi sud	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-087	IMGP9786	4C	4C paroi sud	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-088	IMGP9787	4C	4C paroi sud	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-089	IMGP9788	4C	4C paroi sud	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-090	IMGP9789	4C	4C paroi sud	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-091	IMGP9790	4C	4C paroi sud	S	24-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-092	IMGP9791	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	SE	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-093	IMGP9792	4C	Raté	-	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-094	IMGP9793	4C	Raté	-	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-095	IMGP9794	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	SE	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-096	IMGP9795	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	SE	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-097	IMGP9796	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-098	IMGP9797	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-099	IMGP9798	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	SE	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-100	IMGP9799	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	SE	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-101	IMGP9800	4C	4C paroi est, parement ouest de 4C100	SE	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-102	IMGP9801	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-103	IMGP9802	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-104	IMGP9803	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-105	IMGP9804	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-106	IMGP9805	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-107	IMGP9806	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-108	IMGP9807	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-109	IMGP9808	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-110	IMGP9809	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-111	IMGP9810	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-918-2023-NUM1-112	IMGP9811	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-113	IMGP9812	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-114	IMGP9813	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-115	IMGP9814	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-116	IMGP9815	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-117	IMGP9816	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-118	IMGP9817	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-119	IMGP9818	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-120	IMGP9819	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-121	IMGP9820	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-122	IMGP9821	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-123	IMGP9822	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	E	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-124	IMGP9823	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	NE	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-125	IMGP9824	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	NE	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-126	IMGP9825	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	NE	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-127	IMGP9826	4A	4A paroi est, parement ouest de 4A100	SE	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-128	IMGP9827	4A	4A paroi sud avant nettoyage	S	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-129	IMGP9828	4A	4A paroi sud avant nettoyage	S	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-130	IMGP9829	4A	4A paroi sud avant nettoyage	S	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-131	IMGP9830	4A	4A paroi sud avant nettoyage	S	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-132	IMGP9831	4A	4A paroi sud avant nettoyage	S	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-133	IMGP9832	4A	4A paroi sud avant nettoyage	S	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-134	IMGP9833	4A	4A fin excavation avant fouille de la sépulture 4F	S	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-135	IMGP9834	4A	4A fin excavation avant fouille de la sépulture 4F	S	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-136	IMGP9835	4A	4A fin excavation avant fouille de la sépulture 4F	S	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-137	IMGP9836	4A	4A fin excavation avant fouille de la sépulture 4F	S	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-138	IMGP9837	4A	4A fin excavation avant fouille de la sépulture 4F	S	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-139	IMGP9838	4A	4A fin excavation avant fouille de la sépulture 4F	S	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-140	IMGP9839	4A	4A fin excavation avant fouille de la sépulture 4F	S	26-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-918-2023-NUM1-141	IMGP9840	4A	4A, portion sud avant dégagement de la sépulture	S	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-142	IMGP9841	4A	4A, portion sud avant dégagement de la sépulture	S	26-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-143	IMGP9842	4A	4A, portion sud avant dégagement de la sépulture	S	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-144	IMGP9843	4A	4A, portion sud après découverte de la sépulture	S	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-145	IMGP9844	4A	4A, portion sud après découverte de la sépulture	S	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-146	IMGP9845	4A	4A, portion sud après découverte de la sépulture	E	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-147	IMGP9846	4A	4A, portion sud après découverte de la sépulture	E	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-148	IMGP9847	4A	4A, portion sud après découverte de la sépulture	E	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-149	IMGP9848	4A	4A, portion sud après découverte de la sépulture	E	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-150	IMGP9849	4A	4A, portion sud après découverte de la sépulture	E	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-151	IMGP9850	4A	4A, portion sud après découverte de la sépulture	N	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-152	IMGP9851	4A	4A, portion sud après découverte de la sépulture	N	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-153	IMGP9852	4A	4A paroi ouest, portion sépulture (4F)	O	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-154	IMGP9853	4A	4A paroi ouest, portion sépulture (4F)	O	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-155	IMGP9854	4A	4A paroi ouest, portion sépulture (4F)	O	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-156	IMGP9855	4A	4A paroi ouest, portion sépulture (4F)	O	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-157	IMGP9856	4A	4A paroi ouest, portion sépulture (4F)	O	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-158	IMGP9857	4A	4A paroi ouest, portion sépulture (4F)	NO	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-159	-	4A	4A paroi ouest, portion sépulture (4F)	O	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-160	-	4A	4A paroi ouest, portion sépulture (4F)	O	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-161	-	4A	4A, os visible à la surface de 4F	O	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-162	-	4A	4A, os visible à la surface de 4F	O	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-163	-	4A	4A, os visible à la surface de 4F	O	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-164	-	4F	Surface de 4F	O	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-165	-	4F	Surface de 4F	O	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-166	-	4F	Surface de 4F	O	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-167	-	4F	Ambiance. Dominique près de la sépulture	N	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-168	-	4F	Surface de 4F, en nettoyage	O	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-169	-	4F	Surface de 4F, en nettoyage	O	29-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-918-2023-NUM1-170	-	4F	Surface de 4F, en nettoyage	S	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-171	-	4F	Surface de 4F, en nettoyage	S	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-172	-	4A	4A paroi ouest, portion 4F nettoyée	O	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-173	-	4A	4A paroi ouest, portion 4F nettoyée	O	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-174	-	4F	Surface de 4F nettoyée	S	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-175	-	4F	Surface de 4F nettoyée	S	29-05-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-176	-	4A, 4B	Paroi sud de 4A et vestige 4B100	S	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-177	-	4A, 4B	Paroi sud de 4A et vestige 4B100	S	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-178	-	4F	Fouille de 4F	S	19-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-179	-	4F	Fouille de 4F	N	19-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-180	-	4F	Fouille de 4F	N	19-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-181	-	4F	Fouille de 4F	N	19-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-182	-	4F	Fouille de 4F	N	19-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-183	-	4F	Fouille de 4F, ambiance, Zocha	N	19-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-184	-	4F	Fouille de 4F, ambiance, Zocha	N	19-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-185	-	4F	Mandibule, 4F, ambiance	-	19-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-186	-	4F	Mandibule, 4F, ambiance	-	19-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-187	-	4F	Mandibule, 4F, ambiance	-	19-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-188	-	4F	Mandibule, 4F, ambiance	-	19-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-189	-	4F	Mandibule, 4F, ambiance	-	19-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-190	IMG_1768	4E	Excavation de 4E	S	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-191	IMG_1769	4E	Excavation de 4E	S	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-192	IMG_1770	4F	Dégagement de la surface de 4F sous le massif de béton	E	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-193	IMG_1771	4F	Dégagement de la surface de 4F sous le massif de béton	E	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-194	IMG_1772	4F	Dégagement de la surface de 4F sous le massif de béton	E	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-195	IMG_1773	4F	Dégagement de la surface de 4F sous le massif de béton	E	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-196	IMG_1774	4F	Dégagement de la surface de 4F sous le massif de béton	S	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-197	IMG_1775	4F	Dégagement de la surface de 4F sous le massif de béton	SE	14-06-2023	OL

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-918-2023-NUM1-198	IMG_1776	4F	Surface de 4F entièrement nettoyée, prête à la fouille	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-199	IMG_1777	4F	Surface de 4F entièrement nettoyée, prête à la fouille	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-200	IMG_1778	4F	Surface de 4F entièrement nettoyée, prête à la fouille	S	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-201	IMG_1779	4F	Surface de 4F entièrement nettoyée, prête à la fouille	S	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-202	IMG_1780	4F	Surface de 4F entièrement nettoyée, prête à la fouille	S	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-203	IMG_1781	4F	Surface de 4F entièrement nettoyée, prête à la fouille	S	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-204	IMG_1782	4F	Surface de 4F entièrement nettoyée, prête à la fouille	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-205	IMG_1783	4F	Surface de 4F entièrement nettoyée, prête à la fouille	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-206	IMG_1784	4A	Paroi nord de la portion sud de 4A	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-207	IMG_1785	4A	Paroi nord de la portion sud de 4A	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-208	IMG_1786	4A	Paroi nord de la portion sud de 4A	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-209	IMG_1787	4A	Paroi nord de la portion sud de 4A	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-210	IMG_1788	4A	Paroi sud de 4A, vestige 4B100, fin	S	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-211	IMG_1789	4A	Paroi sud de 4A, vestige 4B100, fin	S	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-212	IMG_1790	4A	Paroi sud de 4A, vestige 4B100, fin	S	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-213	IMG_1791	4F	4F surface	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-214	IMG_1792	4F	4F surface	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-215	IMG_1793	4F	4F surface	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-216	IMG_1794	4F	4F surface	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-217	IMG_1795	4F	4F surface	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-218	IMG_1796	4F	4F surface	S	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-219	IMG_1797	4F	4F surface	S	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-220	IMG_1798	4F	4F surface	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-221	IMG_1799	4F	4F surface	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-222	IMG_1800	4F	4F surface	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-223	IMG_1801	4F	4F surface	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-224	IMG_1802	4F	4F surface	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-225	IMG_1803	4E	4E paroi sud	S	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-226	IMG_1804	4E	4E paroi sud	S	14-06-2023	OL

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-918-2023-NUM1-227	IMG_1805	4E	4E paroi est	E	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-228	IMG_1806	4E	4E paroi est	E	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-229	IMG_1807	4E	4E paroi est	E	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-230	IMG_1808	4E	4E paroi est	E	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-231	IMG_1809	4E	4E fin excavation	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-232	IMG_1810	4E	4E fin excavation	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-233	IMG_1811	4E	4E fin excavation	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-234	IMG_1812	4E	4E fin excavation	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-235	IMG_1813	4E	4E fin excavation	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-236	IMG_1814	4E	4E fin excavation	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-237	IMG_1815	4E	4E fin excavation	N	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-238	IMG_1816	4E	4E fin excavation	SE	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-239	IMG_1817	4E	4E fin excavation	SE	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-240	IMG_1818	4E	4E fin excavation	SE	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-241	IMG_1819	4E	4E fin excavation	SE	14-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-242	IMG_1858	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-243	IMG_1859	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-244	IMG_1860	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	O	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-245	IMG_1861	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	S	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-246	IMG_1862	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	O	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-247	IMG_1863	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	O	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-248	IMG_1864	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	O	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-249	IMG_1865	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	S	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-250	IMG_1866	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	S	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-251	IMG_1867	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	S	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-252	IMG_1868	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	S	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-253	IMG_1869	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	O	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-254	IMG_1870	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-255	IMG_1871	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	E	15-06-2023	OL

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-918-2023-NUM1-256	IMG_1872	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-257	IMG_1873	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-258	IMG_1874	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-259	IMG_1875	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-260	IMG_1876	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-261	IMG_1877	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-262	IMG_1878	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-263	IMG_1879	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-264	IMG_1880	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	S	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-265	IMG_1881	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	S	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-266	IMG_1882	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	S	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-267	IMG_1883	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	S	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-268	IMG_1884	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	S	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-269	IMG_1885	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	E	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-270	IMG_1886	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	E	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-271	IMG_1887	4F	4F en cours de fouille, squelette exposé	E	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-272	IMG_1891	4F	4F, fin de fouille	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-273	IMG_1892	4F	4F, fin de fouille	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-274	IMG_1893	4F	4F, fin de fouille	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-275	IMG_1894	4F	4F, fin de fouille	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-276	IMG_1895	4F	4F, fin de fouille	E	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-277	IMG_1896	4F	4F, fin de fouille	E	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-278	IMG_1897	4F	4F, fin de fouille	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-279	IMG_1898	4F	4F, fin de fouille	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-280	IMG_1899	4F	4F, fin de fouille	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-281	IMG_1900	4F	4F, fin de fouille	E	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-282	IMG_1901	4A	Parement 4A100 après la fouille de 4F	E	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-283	IMG_1902	4A	Parement 4A100 après la fouille de 4F	E	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-284	IMG_1903	4A	Parement 4A100 après la fouille de 4F	E	15-06-2023	OL

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-918-2023-NUM1-285	IMG_1904	4A	Parement 4A100 après la fouille de 4F	E	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-286	IMG_1905	4F	4F, fin de fouille	SE	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-287	IMG_1906	4F	4F, fin de fouille	NE	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-288	IMG_1907	4A	4A excavation sous un massif de béton	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-289	IMG_1908	4A	4A excavation sous un massif de béton	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-290	IMG_1909	4A	4A excavation sous un massif de béton	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-291	IMG_1910	4A	4A excavation sous un massif de béton	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-292	IMG_1911	4A	4A excavation sous un massif de béton	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-293	IMG_1912	4A	4A excavation sous un massif de béton	N	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-294	IMG_1913	4A	4A100 près du massif de béton pénétrant dans le mur 4A100	E	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-295	IMG_1914	4A	4A100 près du massif de béton pénétrant dans le mur 4A100	E	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-296	IMG_1915	4A	4A100 près du massif de béton pénétrant dans le mur 4A100	E	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-297	IMG_1916	4A	4A100 près du massif de béton pénétrant dans le mur 4A100	E	15-06-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-298	IMG_3241	4B	Vestige 4B100 surface	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-299	IMG_3242	4B	Vestige 4B100 surface	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-300	IMG_3243	4B	Vestige 4B100 surface	S	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-301	IMG_3244	4B	Vestige 4B100 surface	S	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-302	IMG_3245	4B	Vestige 4B100 surface	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-303	IMG_3246	4B	Vestige 4B100 surface	N	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-304	IMG_3247	4B	Vestige 4B100 surface	N	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-305	IMG_3248	4B	Vestige 4B100 surface de la 2e assise	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-306	IMG_3249	4B	Vestige 4B100 surface de la 2e assise	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-307	IMG_3250	4B	Vestige 4B100 surface de la 2e assise	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-308	IMG_3251	4B	Vestige 4B100 surface de la 2e assise	N	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-309	IMG_3252	4B	Vestige 4B100 surface de la 2e assise	N	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-310	IMG_3253	4B	Pierre extraite de 4B100	-	09-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-918-2023-NUM1-311	IMG_3254	4B	4B200	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-312	IMG_3255	4B	4B200	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-313	IMG_3256	4B	4B200	S	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-314	IMG_3257	4B	4B200	S	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-315	IMG_3258	4B	4B200	N	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-316	IMG_3259	4B	4B200	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-317	IMG_3260	4B	4B200	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-318	IMG_3261	4B	4B200	S	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-319	IMG_3262	4B	4B200	S	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-320	IMG_3263	4B	Artéfacts - tuile et brique française?	-	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-321	IMG_3264	4B	Tuyau en céramique au fond de 4B5	S	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-322	IMG_3265	4B	Tuyau en céramique au fond de 4B5	S	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-323	IMG_3266	4B	Tuyau en céramique au fond de 4B5	S	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-324	IMG_3267	4B	Tuyau en céramique au fond de 4B5	S	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-325	IMG_3268	4B	Tuyau en céramique au fond de 4B5	S	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-326	IMG_3269	4B	Tuyau en céramique au fond de 4B5	S	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-327	IMG_3270	4B	Fondation du 11-13 rue St-Stanislas, 4B300	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-328	IMG_3271	4B	Fondation du 11-13 rue St-Stanislas, 4B300	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-329	IMG_3272	4B	Fondation du 11-13 rue St-Stanislas, 4B300	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-330	IMG_3273	4B	Fondation du 11-13 rue St-Stanislas, 4B300	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-331	IMG_3274	4B	Fondation du 11-13 rue St-Stanislas, 4B300	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-332	IMG_3275	4B	Fondation du 11-13 rue St-Stanislas, 4B300	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-333	IMG_3276	4B	Fondation du 11-13 rue St-Stanislas, 4B300	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-334	IMG_3277	4B	Fondation du 11-13 rue St-Stanislas, 4B300	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-335	IMG_3278	4B	Fondation du 11-13 rue St-Stanislas, 4B300	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-336	IMG_3279	4B	Fondation du 11-13 rue St-Stanislas, 4B300	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-337	IMG_3280	4B	Fondation du 11-13 rue St-Stanislas, 4B300	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-338	IMG_3281	4B	Fondation du 11-13 rue St-Stanislas, 4B300	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-339	IMG_3282	4B	Détail sur des grès de 4B300	E	09-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-918-2023-NUM1-340	IMG_3283	4B	Détail sur des grès de 4B300	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-341	IMG_3284	4B	Détail sur des grès de 4B300	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-342	IMG_3285	4B	Détail sur des grès de 4B300	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-343	IMG_3286	4B	4B vue générale	S	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-344	IMG_3287	4B	4B vue générale	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-345	IMG_3288	4B	4B vue générale	NE	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-346	IMG_3289	4B	4B vue générale	NE	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-347	IMG_3290	4D	Vue générale de 4D	S	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-348	IMG_3291	4D	Vue générale de 4D	S	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-349	IMG_3292	4D	Vue générale de 4D	E	09-08-2023	OL
CeEt-918-2023-NUM1-350	IMG_3293	4D	Vue générale de 4D	E	09-08-2023	OL

FOUILLE BIOARCHÉOLOGIQUE

No	Date	Secteur	Orientation	Description
CeEt-918-2023-NUM2-001	14-06-2023	Op. 4	SE	Vue générale de l'opération 4.
CeEt-918-2023-NUM2-002	14-06-2023	4F	N	Vue générale de la sous-opération 4F, avant le nettoyage manuel.
CeEt-918-2023-NUM2-003	14-06-2023	4E / 4F	N	Vue générale de la sous-opération 4E, avant son excavation.
CeEt-918-2023-NUM2-004	14-06-2023	4F	S	Vue générale de la sous-opération 4E, fin de l'excavation.
CeEt-918-2023-NUM2-005	14-06-2023	4E / 4F / 4F-S1	E	Vue générale de la sépulture 4F-S1, avant la fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-006	14-06-2023	4E / 4F / 4F-S1	E	Vue générale de la sépulture 4F-S1, avant la fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-007	14-06-2023	4E / 4F / 4F-S1	E	Localisation de la sépulture 4F-S1, avant la fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-008	14-06-2023	4E / 4F / 4F-S1	SE	Localisation de la sépulture 4F-S1, avant la fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-009	14-06-2023	4F / 4F-S1	N	Localisation de la sépulture 4F-S1, avant la fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-010	14-06-2023	4E	N	Vue générale de la sous-opération 4E, fin de l'excavation.
CeEt-918-2023-NUM2-011	14-06-2023	4F-S1	W	Vue générale de la sépulture 4F-S1, début de la fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-012	14-06-2023	4F-S1	W	Vue générale de la sépulture 4F-S1, début de la fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-013	15-06-2023	4F-S1	W	Vue générale de la sépulture 4F-S1, en cours de fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-014	15-06-2023	4F-S1	W	Vue générale de la sépulture 4F-S1, en cours de fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-015	15-06-2023	4F-S1	W	Vue générale de la sépulture 4F-S1, en cours de fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-016	15-06-2023	4F-S1	W	Vue générale de la sépulture 4F-S1 en cours de fouille, sur laquelle on peut voir le vide laissé par les parois de cercueil suivant leur décomposition
CeEt-918-2023-NUM2-017	15-06-2023	4F-S1	W	Vue générale de la sépulture 4F-S1, fin de fouille - avant le prélèvement des os.
CeEt-918-2023-NUM2-018	15-06-2023	4F-S1	W	Vue générale de la sépulture 4F-S1, fin de fouille - avant le prélèvement des os.
CeEt-918-2023-NUM2-019	15-06-2023	4F-S1	W	Vue générale de la sépulture 4F-S1, fin de fouille - avant le prélèvement des os.
CeEt-918-2023-NUM2-020	19-06-2023	4F-S1	N	Vue générale de la sépulture 4F-S1, fin de fouille - avant le prélèvement des os.

No	Date	Secteur	Orientation	Description
CeEt-918-2023-NUM2-021	19-06-2023	4F-S1	N	Vue générale de la sépulture 4F-S1, fin de fouille - après le prélèvement des os.
CeEt-918-2023-NUM2-022	19-06-2023	4F-S1	W	Vue générale de la sépulture 4F-S1, fin de fouille - après le prélèvement des os.
CeEt-918-2023-NUM2-023	19-06-2023	4F-S1	N	Vue générale de la sépulture 4F-S1, fin de fouille - après le prélèvement des os.
CeEt-918-2023-NUM2-024	19-06-2023	4F-S1	N	Vue générale de la base de la fosse associée à 4F-S1, fin de fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-025	19-06-2023	4F-S1	N	Vue générale de la base de la fosse associée à 4F-S1, fin de fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-026	19-06-2023	4F-S1	N	Vue générale de la base de la fosse associée à 4F-S1, fin de fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-027	19-06-2023	4F-S1	N	Vue générale de la base de la fosse associée à 4F-S1, fin de fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-028	19-06-2023	4F-S1	NW	Vue générale de la base de la fosse associée à 4F-S1, fin de fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-029	19-06-2023	4F-S1	S	Vue générale de la base de la fosse associée à 4F-S1, fin de fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-030	19-06-2023	4F-S1	SW	Vue générale de la base de la fosse associée à 4F-S1, fin de fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-031	19-06-2023	4F-S1	NW	Vue générale de la base de la fosse associée à 4F-S1, fin de fouille.
CeEt-918-2023-NUM2-032	20-06-2023	4A	N	Vue générale de la berme à excaver, située au nord de la sépulture 4F-S1
CeEt-918-2023-NUM2-033	20-06-2023	4A	N	Vue générale de la berme à excaver, située au nord de la sépulture 4F-S1

ANALYSE OSTÉOLOGIQUE

No	Date	Vue - face	Description
CeEt-918-2023-4FS1-001	05-10-2023	Plan - antérieure	Maxillaires, avant le nettoyage, en vue du prélèvement de la 2e molaire gauche pour test ADN
CeEt-918-2023-4FS1-002	05-10-2023	Plan - occlusale	2 molaire supérieure gauche, pour analyse ADN
CeEt-918-2023-4FS1-003	05-10-2023	Plan - buccale	2 molaire supérieure gauche, pour analyse ADN
CeEt-918-2023-4FS1-004	05-10-2023	Profil - latéral	Mandibule, avant le nettoyage, en vue du prélèvement de la canine gauche pour test radiocarbone
CeEt-918-2023-4FS1-005	05-10-2023	Profil - latéral	Mandibule, avant le nettoyage, en vue du prélèvement de la canine gauche pour test radiocarbone
CeEt-918-2023-4FS1-006	05-10-2023	Plan - linguale	Canine inférieure gauche, pour analyse radiocarbone
CeEt-918-2023-4FS1-007	05-10-2023	Plan - occlusale	Canine inférieure gauche, pour analyse radiocarbone
CeEt-918-2023-4FS1-008	05-10-2023	Plan - buccale	2 molaire supérieure gauche, pour analyse ADN
CeEt-918-2023-4FS1-009	05-10-2023	Plan - linguale	2 molaire supérieure gauche, pour analyse ADN
CeEt-918-2023-4FS1-010	05-10-2023	Plan - occlusale	Maxillaire droit, avant le nettoyage
CeEt-918-2023-4FS1-011	05-10-2023	Plan - occlusale	Maxillaire gauche, avant le nettoyage
CeEt-918-2023-4FS1-012	07-05-2024	Plan	Vue générale de l'individu 4F-S1 en position anatomique
CeEt-918-2023-4FS1-013	07-05-2024	Plan	Vue générale de l'individu 4F-S1 en position anatomique
CeEt-918-2023-4FS1-014	07-05-2024	Plan	Détail des tibias et fibulas
CeEt-918-2023-4FS1-015	07-05-2024	Plan	Détail des fémurs
CeEt-918-2023-4FS1-016	07-05-2024	Plan	Détail des fémurs
CeEt-918-2023-4FS1-017	07-05-2024	Plan	Détail des avants-bras et du bassin
CeEt-918-2023-4FS1-018	07-05-2024	Plan	Détail des bras et du squelette axial
CeEt-918-2023-4FS1-019	07-05-2024	Plan	Détail des bras et du squelette axial
CeEt-918-2023-4FS1-020	07-05-2024	Plan	Détail de la ceinture scapulaire
CeEt-918-2023-4FS1-021	07-05-2024	Plan	Détail du crâne, maxillaires et mandibule
CeEt-918-2023-4FS1-022	07-05-2024	Plan - antérieure	Détail tibia et fibula droits

No	Date	Vue - face	Description
CeEt-918-2023-4FS1-023	07-05-2024	Plan - antérieure	Détail tibia et fibula droits (zoom sur la corticale)
CeEt-918-2023-4FS1-024	07-05-2024	Plan - antérieure	Détail tibia et fibula gauches
CeEt-918-2023-4FS1-025	07-05-2024	Plan - antérieure	Détail tibia et fibula gauches (zoom sur la corticale)
CeEt-918-2023-4FS1-026	07-05-2024	Plan - antérieure	Détail fémur droit
CeEt-918-2023-4FS1-027	07-05-2024	Plan - postérieure	Détail fémur droit
CeEt-918-2023-4FS1-028	07-05-2024	Plan - antérieure	Détail fémur gauche
CeEt-918-2023-4FS1-029	07-05-2024	Plan - antérieure	Détail fémur gauche
CeEt-918-2023-4FS1-030	07-05-2024	Plan - antérieure	Détail fémur gauche
CeEt-918-2023-4FS1-031	07-05-2024	Plan - postérieure	Détail fémur gauche
CeEt-918-2023-4FS1-032	07-05-2024	Plan - postérieure	Détail fémur gauche
CeEt-918-2023-4FS1-033	07-05-2024	Plan	Capitate droit (bas), hamate gauche (haut), 2 métatarses indéterminés, 1 phalange proximael et 1 distale indéterminées
CeEt-918-2023-4FS1-034	07-05-2024	Plan	Capitate droit (bas), hamate gauche (haut), 2 métatarses indéterminés, 1 phalange proximael et 1 distale indéterminées
CeEt-918-2023-4FS1-035	07-05-2024	Plan - antérieure	Radius et ulna gauches
CeEt-918-2023-4FS1-036	07-05-2024	Plan - postérieure	Radius et ulna gauches
CeEt-918-2023-4FS1-037	07-05-2024	Plan - postérieure	Humérus gauche
CeEt-918-2023-4FS1-038	07-05-2024	Plan - antérieure	Humérus gauche
CeEt-918-2023-4FS1-039	07-05-2024	Plan - antérieure	Radius et ulna droits
CeEt-918-2023-4FS1-040	07-05-2024	Plan - postérieure	Radius et ulna droits
CeEt-918-2023-4FS1-041	07-05-2024	Plan - antérieure	Humérus droit
CeEt-918-2023-4FS1-042	07-05-2024	Plan - postérieure	Humérus droit
CeEt-918-2023-4FS1-043	07-05-2024	Plan	Coxal gauche
CeEt-918-2023-4FS1-044	07-05-2024	Plan	Coxal gauche
CeEt-918-2023-4FS1-045	07-05-2024	Plan	Coxal droit (ilium)
CeEt-918-2023-4FS1-046	07-05-2024	Plan	Coxal droit (ilium)

No	Date	Vue - face	Description
CeEt-918-2023-4FS1-047	07-05-2024	Plan - supérieure	Cervicales
CeEt-918-2023-4FS1-048	07-05-2024	Plan - inférieure	Cervicales
CeEt-918-2023-4FS1-049	07-05-2024	Plan - inférieure	Cervicales
CeEt-918-2023-4FS1-050	07-05-2024	Profil - antérieure	Cervicales articulées
CeEt-918-2023-4FS1-051	07-05-2024	Profil - antérieure	Cervicales articulées
CeEt-918-2023-4FS1-052	07-05-2024	Profil - latérale	Cervicales articulées (côté gauche)
CeEt-918-2023-4FS1-053	07-05-2024	Plan - supérieure	Thoraciques
CeEt-918-2023-4FS1-054	07-05-2024	Plan - inférieure	Thoraciques
CeEt-918-2023-4FS1-055	07-05-2024	Plan - supérieure	Lombaires
CeEt-918-2023-4FS1-056	07-05-2024	Plan - inférieure	Lombaires
CeEt-918-2023-4FS1-057	07-05-2024	Plan	Clavicule et scapula droites
CeEt-918-2023-4FS1-058	07-05-2024	Plan	Clavicule et scapula droites
CeEt-918-2023-4FS1-059	07-05-2024	Plan	Clavicule et scapula gauches
CeEt-918-2023-4FS1-060	07-05-2024	Profil - latérale	Fosse glénoïde de la scapula gauche
CeEt-918-2023-4FS1-061	07-05-2024	Plan - supérieure	Clavicule gauche
CeEt-918-2023-4FS1-062	07-05-2024	Plan - antérieure	Scapula gauche
CeEt-918-2023-4FS1-063	07-05-2024	Plongée - latérale	Voûte crânienne, côté droit
CeEt-918-2023-4FS1-064	07-05-2024	Plongée - antérieure	Voûte crânienne
CeEt-918-2023-4FS1-065	07-05-2024	Plongée - latérale	Voûte crânienne, côté gauche
CeEt-918-2023-4FS1-066	07-05-2024	Plongée - postérieure	Voûte crânienne
CeEt-918-2023-4FS1-067	07-05-2024	Plan - endocrâne	Voûte crânienne
CeEt-918-2023-4FS1-068	07-05-2024	Plan - endocrâne	Voûte crânienne et détail des orbites
CeEt-918-2023-4FS1-069	07-05-2024	Plan - endocrâne	Voûte crânienne et détail des orbites
CeEt-918-2023-4FS1-070	07-05-2024	Plan - exocrâne	Occipital

No	Date	Vue - face	Description
CeEt-918-2023-4FS1-071	07-05-2024	Plan - endocrâne	Occipital
CeEt-918-2023-4FS1-072	07-05-2024	Plan - exocrâne	Temporal droit et gauche
CeEt-918-2023-4FS1-073	07-05-2024	Profil - exocrâne	Temporal droit et gauche
CeEt-918-2023-4FS1-074	07-05-2024	Plan - endocrâne	Temporal droit et gauche
CeEt-918-2023-4FS1-075	07-05-2024	Plan - antérieure	Zygomatique droit et gauche
CeEt-918-2023-4FS1-076	07-05-2024	Plan - postérieure	Zygomatique droit et gauche
CeEt-918-2023-4FS1-077	07-05-2024	Plongée	Dents de la mandibule, côté droit
CeEt-918-2023-4FS1-078	07-05-2024	Plan - antérieure	Dents des maxillaires
CeEt-918-2023-4FS1-079	07-05-2024	Plan - antérieure	Détail de la face labiale des incisives, canine et prémolaires du maxillaire gauche
CeEt-918-2023-4FS1-080	07-05-2024	Plan - antérieure	Détail de la face labiale des incisives, canine et prémolaires du maxillaire droit
CeEt-918-2023-4FS1-081	07-05-2024	Plan - linguale	Dents des maxillaires
CeEt-918-2023-4FS1-082	07-05-2024	Plan - linguale	Dents du maxillaire droit
CeEt-918-2023-4FS1-083	07-05-2024	Plan - linguale	Dents du maxillaire gauche
CeEt-918-2023-4FS1-084	07-05-2024	Plan - linguale	Détail des incisives supérieures
CeEt-918-2023-4FS1-085	07-05-2024	Plongée - antérieure	Mandibule
CeEt-918-2023-4FS1-086	07-05-2024	Plongée - latérale	Mandibule, côté droit
CeEt-918-2023-4FS1-087	07-05-2024	Plongée - latérale	Mandibule, côté droit
CeEt-918-2023-4FS1-088	07-05-2024	Plongée - latérale	Mandibule, côté gauche
CeEt-918-2023-4FS1-089	07-05-2024	Plongée - labiale	Détail de l'encoche observable sur la portion supérieure de la canine droite inférieure
CeEt-918-2023-4FS1-090	07-05-2024	Plan	Mandibule
CeEt-918-2023-4FS1-091	07-05-2024	Plongée - postérieure	Mandibule
CeEt-918-2023-4FS1-092	07-05-2024	Plongée - postérieure	Mandibule (détail des dents)
CeEt-918-2023-4FS1-093	07-05-2024	Plan	Mandibule

No	Date	Vue - face	Description
CeEt-918-2023-4FS1-094	07-05-2024	Plan - labiale	Détail des traces de lignes hypoplasiques sur les incisives 1 et 2 inférieures gauches
CeEt-918-2023-4FS1-095	07-05-2024	Plan - labiale	Détail des dents de la mandibule, présence de tartre et d'usure dentaire sur la face occlusale des incisives
CeEt-918-2023-4FS1-096	07-05-2024	Plan - labiale	Détail des dents de la mandibule, présence de tartre et d'usure dentaire sur la face occlusale des incisives
CeEt-918-2023-4FS1-097	07-05-2024	Profil - labiale	Encoche observable sur la canine inférieure droite
CeEt-918-2023-4FS1-098	07-05-2024	Profil - buccale	Usure dentaire occluso-buccale sur les molaires inférieures gauches
CeEt-918-2023-4FS1-099	07-05-2024	Plongée - occluso-buccale	Usure dentaire occluso-buccale sur les molaires inférieures gauches
CeEt-918-2023-4FS1-100	07-05-2024	Plan - occlusale	Usure dentaire occluso-buccale sur les molaires inférieures gauches
CeEt-918-2023-4FS1-101	07-05-2024	Plongée - occluso-buccale	Usure dentaire occluso-buccale sur les molaires inférieures droites
CeEt-918-2023-4FS1-102	07-05-2024	Profil - labiale	Détail des traces de lignes hypoplasiques sur les incisives 1 et 2 inférieures gauches

ANNEXE C : INVENTAIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE

# inv	Code_Borden	Op SousOp/Lot	Code_mat_PC	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation
00001	CeEt-918	4B3	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Indéterminé	1	1	Un fragment de contenant ou de tuile très émoussé. Quelques traces de glaçure verte seulement et pâte orangé très grossière et assez épaisse, sans décor apparent.	1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.
00002	CeEt-918	4B3	1.1.1.35	TCG locale gl coloration multi	Contenant	1	1	Un fragment de corps de contenant à la pâte orangé et à la glaçure jaunâtre présentant quelques tâches brunes, sans décor apparent.	
00003	CeEt-918	4B3	1.1.1.41	TCG Staff slip sans engobe	Contenant	1	1	Un fragment de corps contenant à la pâte chamois, à la glaçure incolore et avec un décor à l'engobe de fine ligne brune.	1650 c - 1799 c
00004	CeEt-918	4B3	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	1	Un fragment de corps de contenant ouvert avec un décor peint polychrome à motifs floraux.	1762 po - 1840 c.
00005	CeEt-918	4B3	1.2.1.41	GG rhénan gris	Contenant	1	1	1 fragment de bord de pichet ou de vase assez gros en grès grossier rhénan gris, pâte assez épaisse, présence d'une ligne bleu à la base du col du rebord.	1650 c - 1799 c., spécialement avant 1775 c
00006	CeEt-918	4B3	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant, possiblement une bouteille à boisson gazeuse en verre teinté régulier turquoise.	
00007	CeEt-918	4B3	3.1.1.12	Fer laminé	Capsule	1	2	Deux bouchons à capsules de bouteille à boisson alcoolisée fixée ensemble l'un dans l'autre, l'un face à l'autre.	post 1892.
00008	CeEt-918	4B3	5.1.1	Os	Ossement	1	1	Ossement de gros mammifère.	
00009	CeEt-918	4B4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	3	2	2 petits fragments de brique et 1 brique incomplète de 2,2 cm d'épaisseur, mais dont les	

# inv	Code_Borden	Op SousOp/Lot	Code_mat_PC	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation
								dimensions complètes sont inconnus.	
00010	CeEt-918	4B4	1.1.1	Terre cuite grossière	Contenant	3	1	3 éclats de pâte orangé, possiblement de la TCG locale.	
00011	CeEt-918	4B4	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Contenant	4	4	1 fragment de bord de terrine et 3 fragments de corps de contenant à pâte orangé et à glaçure verte, 4 teintes de glaçure différentes, sans décor apparent.	1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.
00012	CeEt-918	4B4	1.1.1.35	TCG locale gl coloration multi	Contenant	3	3	3 petits fragments de TCG locale à pâte orangé et à glaçure jaune-verdâtre, 3 teintes différentes, sans décor apparent.	
00013	CeEt-918	4B4	1.1.1.101	TCG Saintonge	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant à pâte rosé, engobe blanche et glaçure verte, sans décor apparent.	1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.
00014	CeEt-918	4B4	1.1.1.103	TCG rouge engobe gl brun	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant à pâte rouge-orangé, engobe blanc et glaçure jaune et brune, sans décor apparent.	1700 c - 1765 c
00015	CeEt-918	4B4	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	3	3	1 fragment de bord et 2 fragments de corps de contenant à pâte beige et à émail blanc, sans décor apparent. Faïence brit.	1760 c - 1795 c
00016	CeEt-918	4B4	1.1.2.2	Faïence brune	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant à pâte rouge-orangé, émail brun d'un côté et bleu pâle de l'autre, sans décor apparent.	1700 c - 1800 c, spécialement entre 1720 c - 1765 c
00017	CeEt-918	4B4	1.1.2.4	Faïence à fond	Contenant	1	1	1 fragment de bord de contenant à pâte chamois, à émail blanc et ayant un décor peint bleu.	1635 c -1799 c
00018	CeEt-918	4B4	1.2.1.31	GG rhénan brun	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant en GG rhénan brun.	1200 po - 1850 c, spécialement entre 1605 c - 1775 c

# inv	Code_Borden	Op SousOp/Lot	Code_mat_PC	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation
00019	CeEt-918	4B4	1.2.2.31	GF blanc homo glaçure saline	Contenant	3	2	1 fragment de la base d'un contenant fermé ayant un décor moulé à motifs de lignes sur la base du contenant, 1 fragment de corps sans décor apparent et 1 fragment d'un possible contenant ouvert avec un décor moulé à motifs géométriques (possiblement des perles).	1710 c - 1790 c, spécialement entre 1740 c - 1775 c.
00020	CeEt-918	4B4	1.3.2.11	PF dure orientale	Bol ?	1	1	1 fragment de bord d'un possible petit bol, présence d'un décor peint polychrome (brun, orange et bleu) à motifs géométriques.	
00021	CeEt-918	4B4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	4	4	4 fragments de tuyau de pipe.	
00022	CeEt-918	4B4	2.1.4	V Inc au plomb	Contenant ?	2	1	2 fragments de corps d'un contenant ou d'une lampe de cheminée.	
00023	CeEt-918	4B4	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	2	2 fragments de verre à vitre teinté régulier vert, complètement patiné et recouverts de dépôts.	
00024	CeEt-918	4B4	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Vitre	1	1	1 fragment de verre à vitre teinté turquoise.	
00025	CeEt-918	4B4	2.3.1.2	V Coul transp vert foncé brit	Bouteille	8	2	2 fragments de base, 4 fragments de corps de bouteille et 1 fragment de goulot de bouteille avec lèvre évasé et bague droite en verre de couleur vert foncé. Le verre est complètement altéré, patiné et s'effeuille pour 6 des fragments.	
00026	CeEt-918	4B4	3.1.1.1	Fer indéterminé	Clou	1	1	1 fragment de clou incomplet, possiblement laminé, recouvert de concrétions métalliques.	

# inv	Code_Borden	Op SousOp/Lot	Code_mat_PC	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation
00027	CeEt-918	4B4	7.8	Fer et os	Ustensile	1	1	1 manche d'ustensile en os et possédant une soie en métal ferreux, présence de concrétions métalliques sur la pièce dont la majorité se retrouve au niveau de la mitre.	
00028	CeEt-918	4B4	5.1.1	Os	Ossement	22	1	22 fragements d'ossements, dont 4 fragments de dents de mammifères, présence de traces de boucherie sur certains ossements.	
00029	CeEt-918	4B4	5.1.5	Nacre	Huître	3	1	3 petit fragments d'huître.	
00030	CeEt-918	4B5	5.1.1	Os	Ossement	2	1	2 fragments d'ossements de mammifères.	
00031	CeEt-918	4B100	2.1.1	Verre incolore sans plomb	Vitre	1	1	1 fragment de verre à vitre incolore sans plomb avec une légère teinte améthyste.	
00032	CeEt-918	4B100	5.1.1	Os	Ossement	1	1	1 os de mammifères.	
00033	CeEt-918	4D6	4.1.8	Silex	Matière première ?	1	1	1 fragment de silex brute, possiblement un fragment de ballast, présence de cortex sur la surface.	
00034	CeEt-918	4D7	2.3.1.2	V Coul transp vert foncé brit	Bouteille à boisson alcoolisée	2	1	1 base d'une bouteille en verre col. Transparent vert foncé de type britannique de type soufflé et 1 fragment de base en verre col. Transparent vert foncé de type britannique; présence de patine sur les deux fragments.	
00035	CeEt-918	4D7	4.3.2	Mortier	Liant	1	1	1 fragment de mortier avec peu d'inclusion et beaucoup de chaux.	
00036	CeEt-918	4D7	5.1.1	Os	Ossement	18	1	18 ossements de mammifères, dont certains présentent des traces de boucherie.	
00037	CeEt-918	4B5	1.1.1.35	TCG locale gl coloration multi	Contenant	1	1	1 fragment de corps d'un contenant, pâte orangé et glaçure jaunâtre.	

# inv	Code_Borden	Op SousOp/Lot	Code_mat_PC	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation
00038	CeEt-918	4B5	1.1.1.52	TCG Buckley	Contenant	2	1	2 fragments de corps d'un contenant, pâte rouge et glaçure brun foncé.	1720 c - 1775 c
00039	CeEt-918	4B5	1.1.1.107	TCG Staff slip engobe blanc	Contenant	1	1	1 fragment de corps d'un contenant, pâte blanchâtre, engobe blanche et glaçure jaune.	1650 c - 1795 c
00040	CeEt-918	4B5	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	2	2	2 fragments de contenant, 1 à pâte beige et à émail blanc bleuté épais et 1 à pâte beige et à émail bleuté avec deux fines lignes bleues.	
00041	CeEt-918	4B5	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	2	2	1 fragment d'un possible couvercle avec un décor peint à motifs géométriques et 1 fragment d'un rebord d'une possible tasse avec un décor imprimé bleu.	1775 c - 1830 c
00042	CeEt-918	4B5	1.1.2.31	Creamware	Contenant	3	2	2 fragments de corps de contenant sans décor apparent et 1 fragment d'une possible assiette avec un décor moulé.	1762 po - 1840 c.
00043	CeEt-918	4B5	1.3.2.29	PF dure indéterminée	Contenant	1	1	1 fragment de porcelaine fine sans décor apparant.	
00044	CeEt-918	4B5	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant ?	1	1	1 très petit fragment d'un possible contenant légèrement altéré en surface.	
00045	CeEt-918	4B5	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Vitre	1	1	1 fragment de vitre en verre teinté turquoise.	
00046	CeEt-918	4B5	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Bouton	1	1	1 bouton en verre opaque blanc à deux trous de 1,5 cm de diamètre.	
00047	CeEt-918	4B5	5.1.1	Os	Ossement	3	1	3 fragments de mammifères.	
00048	CeEt-918	4A3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	Fragment de tuyau de pipe. Sans marque ni décor.	

# inv	Code_Borden	Op SousOp/Lot	Code_mat_PC	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation
00049	CeEt-918	4A3	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	Jatte ou terrine	1	1	Fragment de base d'une jatte ou terrine. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure.	
00050	CeEt-918	4A3	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	Assiette?	1	1	Fragment de bord d'une possible assiette. Décor moulé à motif d'orge sur le marli et bord ondulé.	18e siècle
00051	CeEt-918	4A3	1.2.1.41	GG rhénan gris	Contenant	1	1	Fragment de base d'un contenant (peut-être une jarre ou une cruche?). L'intérieure et la surface extérieure de la base ne sont pas glaçuré.	
00052	CeEt-918	4A4	5.1.1	Os	Ossement	2	1	Petits fragments d'os blanchi.	
00053	CeEt-918	4C	1.1.1.32	TCG local glaçure verte	Contenant	1	1	Fragment de corps d'un contenant (peut-être une jatte ou terrine). Pâte orangé-rosâtre, glaçure verte mouchetée sur la surface intérieure.	1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.
00054	CeEt-918	4C	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	1	1	Fragment de fond et base d'un contenant (peut-être une assiette ou un plat). Pâte blanchâtre, émail bleuté. Présence d'un début de décor peint en bleu sur la surface intérieure, vers le centre du contenant.	1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.
00055	CeEt-918	4E3	5.1.1	Os	Ossement	13	1	Petits fragments d'os blanchi.	
00056	CeEt-918	4F1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	3	1	Fragments non jointifs provenant probablement du même clou.	
00057	CeEt-918	4F2	5.1.1	Os	Ossement	1	1	Petit fragment d'os blanchi	
00058	CeEt-918	4F2	2.2.1.1	Verre teinté rég vert	Vitre	2	1	Petits fragments de verre à vitre	
00059	CeEt-918	4F2	2.2.1.2	Verre teinté rég bleu-vert français	Contenant	1	1	Petit fragment courbe d'un contenant. Trace d'altération par les sols (patine).	
00060	CeEt-918	34-S1 4A99	5.1.1	Os	Ossement	1	1	Fragment d'os de mammifère	

# inv	Code_Borden	Op SousOp/Lot	Code_mat_PC	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation
00061	CeEt-918	4A99	5.1.1	Os	Ossement	1	1	Fragment d'os de mammifère	
00062	CeEt-918	4A99	5.1.4	Coquille	Huitre	1	1	Petit fragment de coquille d'huitre.	
00063	CeEt-918	4A99	4.1.13	Pierre	Pierre	1	1	Fragment de pierre sans forme apparente, présentant des taches de rouille.	
00064	CeEt-918	4A99	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	1	Fragment d'une tige en métal ferreux de forme cylindrique. Longueur résiduelle de 10,5 cm.	
00065	CeEt-918	4A99	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	2	2	Fragments de clous en fer forgé.	
00066	CeEt-918	4A99	3.1.2.1	Cuivre ind	Épingle	1	1	Petite épingle à tête plus ou moins plate. Mesure 3,2 cm de longueur.	
00067	CeEt-918	4A99	1.1.2.31	Creamware	Contenant	2	1	Petits fragments de corps d'un contenant.	
00068	CeEt-918	4A99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	3	3	Fragments de tuyaux de pipes. Sans marque ni décor.	
00069	CeEt-918	4A99	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	8	3	Fragments de fond, pied et corps provenant de divers contenants. Certains fragments possèdent un décor peint en bleu à motif indéterminé.	1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.
00070	CeEt-918	4A99	1.3.2.11	PF dure orientale	Contenant	1	1	Fragment de fond d'un contenant. Sans marque ni décor.	
00071	CeEt-918	4A99	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	Contenant	4	2	Fragments de corps et bord provenant d'au moins deux contenants distincts. Sans marque ni décor.	
00072	CeEt-918	4A99	1.2.1.71	GG Nottingham	Contenant	2	1	Fragments de fond et corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	

# inv	Code_Borden	Op SousOp/Lot	Code_mat_PC	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation
00073	CeEt-918	4A99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Jatte ou terrine	5	2	Fragments jointifs et non jointifs de corps et bord d'au moins deux jattes ou terrines. Pâte rouge-orangé, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure.	1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.
00074	CeEt-918	4A99	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	Contenant	1	1	Fragment de corps d'un contenant. Pâte orange, glaçure verdâtre-jaune et tâchetée brune sur la surface inérieure.	
00075	CeEt-918	4A99	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	1	1	Fragment de corps d'un contenant. Pâte grise, glaçure verte tâchetée sur les surfaces intérieure et extérieure. Probablement une production locale.	
00076	CeEt-918	4A99	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	Jatte ou terrine	6	0	Fragments jointifs et non jointifs de corps et base d'une jatte ou terrine. Il s'agit du même objet qu'à l'entré d'inventaire #2 (lot 4A3). 2 tessons jointifs qui présentent un trou de réparation. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure.	
00077	CeEt-918	4A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	Fragment de brique française. Pâte rose-blanchâtre avec des inclusions.	
00078	CeEt-918	4A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à plante	1	1	Fragment de corps d'un pot à plante. Pâte orangé.	
00079	CeEt-918	4A99	2.2.1.1	Verre teinté rég vert	Vitre	1	1	Fragment de verre à vitre. Légèrement altéré (patine).	
00080	CeEt-918	4A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	2	1	Fragment de col et corps d'une bouteille à boisson alcoolisée. Fragments grandement altérés par les sols (recouvert de patine).	

ANNEXE D : ANALYSE RADIOCARBONE

Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

November 03, 2023

Miss Zocha Houle-Wierzbicki
Artefactuel, coop de travail
40, rue Ste-Catherine
Beauharnois, J6N2P9
Canada

RE: Radiocarbon Dating Results

Dear Miss Houle-Wierzbicki,

Enclosed is the radiocarbon dating result for one sample recently sent to us. As usual, the method of analysis is listed on the report with the results and calibration data is provided where applicable. The Conventional Radiocarbon Ages have all been corrected for total fractionation effects and where applicable, calibration was performed using 2020 calibration databases (cited on the graph pages).

The web directory containing the table of results and PDF download also contains pictures, a cvs spreadsheet download option and a quality assurance report containing expected vs. measured values for 3-5 working standards analyzed simultaneously with your samples.

Reported results are accredited to ISO/IEC 17025:2017 Testing Accreditation PJLA #59423 standards and all chemistry was performed here in our laboratory and counted in our own accelerators here. Since Beta is not a teaching laboratory, only graduates trained to strict protocols of the ISO/IEC 17025:2017 Testing Accreditation PJLA #59423 program participated in the analyses.

As always Conventional Radiocarbon Ages and sigmas are rounded to the nearest 10 years per the conventions of the 1977 International Radiocarbon Conference. When counting statistics produce sigmas lower than +/- 30 years, a conservative +/- 30 BP is cited for the result unless otherwise requested. The reported d13C values were measured separately in an IRMS (isotope ratio mass spectrometer). They are NOT the AMS d13C which would include fractionation effects from natural, chemistry and AMS induced sources.

When interpreting the results, please consider any communications you may have had with us regarding the samples.

Thank you for prepaying the analysis. As always, if you have any questions or would like to discuss the results, don't hesitate to contact us.

Sincerely,



Ronald E. Hatfield President

Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Zocha Houle-Wierzbicki — Report Date: November 03, 2023

Artefactuel, coop de travail — Material Received: October 10, 2023

Laboratory Number	Sample Code Number	Conventional Radiocarbon Age (BP) or Percent Modern Carbon (pMC) & Stable Isotopes	
Beta - 676784	**CeEt-918 4F-S1**	**190 +/- 30 BP**	IRMS δ13C: -17.2 o/oo
			IRMS δ15N: -9.4 o/oo
(52.0%)	**1724 - 1812 cal AD**	**(226 - 138 cal BP)**	
(21.8%)	**1648 - 1695 cal AD**	**(302 - 255 cal BP)**	
(17.8%)	**1916 - Post AD 1950**	**(34 - Post BP 0)**	
(3.8%)	**1838 - 1878 cal AD**	**(112 - 72 cal BP)**	

Submitter Material: Tooth
Pretreatment: (tooth collagen) collagen extraction; with alkali
Analyzed Material: Tooth collagen
Analysis Service: AMS-Standard delivery
Percent Modern Carbon: 97.66 +/- 0.36 pMC
Fraction Modern Carbon: 0.9766 +/- 0.0036
D14C: -23.38 +/- 3.65 o/oo
Δ14C: -31.96 +/- 3.65 o/oo (1950:2023)
Measured Radiocarbon Age: (without d13C correction): 60 +/- 30 BP
Calibration: BetaCal4.20: HPD method: INTCAL20
Carbon/Nitrogen: CN : 3.2 %C: 40.38 %N: 14.90

Results are ISO/IEC-17025:2017 accredited. No sub-contracting or student labor was used in the analyses. All work was done at Beta in 4 in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the 14C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1 sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. d13C values are on the material itself (not the AMS d13C). d13C and d15N values are relative to VPDB. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.

BetaCal 4.20

Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years

(High Probability Density Range Method (HPD): INTCAL20)

(Variables: d13C = -17.2 o/oo)

Laboratory number **Beta-676784**

Conventional radiocarbon age **190 ± 30 BP**

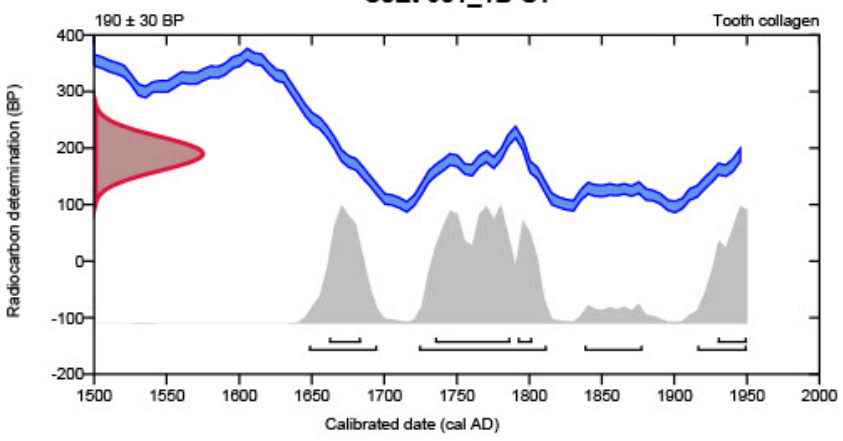
95.4% probability

(52%)	1724 - 1812 cal AD	(226 - 138 cal BP)
(21.8%)	1648 - 1695 cal AD	(302 - 255 cal BP)
(17.8%)	1916 - Post cal AD 1950	(34 - Post cal BP 0)
(3.8%)	1838 - 1878 cal AD	(112 - 72 cal BP)

68.2% probability

(35.2%)	1735 - 1787 cal AD	(215 - 163 cal BP)
(14.4%)	1662 - 1684 cal AD	(288 - 266 cal BP)
(12.3%)	1930 - Post cal AD 1950	(20 - Post cal BP 0)
(6.2%)	1792 - 1802 cal AD	(158 - 148 cal BP)

CeEt-981_1B-S1



Database used

INTCAL20

References

References to Probability Method

Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. Radiocarbon, 51(1), 337-360.

References to Database INTCAL20

Reimer, et al., 2020, Radiocarbon 62(4):725-757.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory
4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

Quality Assurance Report

This report provides the results of reference materials used to validate radiocarbon analyses prior to reporting. Known-value reference materials were analyzed quasi-simultaneously with the unknowns. Results are reported as expected values vs measured values. Reported values are calculated relative to NIST SRM-4990C and corrected for isotopic fractionation. Results are reported using the direct analytical measure percent modern carbon (pMC) with one relative standard deviation. Agreement between expected and measured values is taken as being within 2 sigma agreement (error x 2) to account for total laboratory error.

Report Date: October 24, 2023
Submitter: Miss Zocha Houle-Wierzbicki

QA MEASUREMENTS

Reference 1	
Expected Value:	0.44 +/- 0.04 pMC
Measured Value:	0.44 +/- 0.04 pMC
Agreement:	Accepted
Reference 2	
Expected Value:	129.41 +/- 0.06 pMC
Measured Value:	129.41 +/- 0.34 pMC
Agreement:	Accepted
Reference 3	
Expected Value:	96.69 +/- 0.50 pMC
Measured Value:	96.71 +/- 0.26 pMC
Agreement:	Accepted

COMMENT: All measurements passed acceptance tests.

Validation: Digital signature on file Date: October 24, 2023

ANNEXE E : ANALYSE D'ADN

Lakehead UNIVERSITY | Paleo-DNA Laboratory
Centre for Analytical Services

Tel 807 343-8010 ext.8616
Toll Free 1-866-DNA-LABS
email paleodna@lakeheadu.ca

SER093-23 Final Report

File #: SER093-23

Date: 25 October 2023

Report of Expert

Expert's Name: Stephen Fratpietro, M.Sc., B.Ed.
Title: Technical Manager, Paleo-DNA Laboratory

I, the undersigned, as requested by Zocha Houle-Wierzbicki, Artefactuel, submit my professional opinion in reference to the following matter: This examination of exhibits is connected to an ancient DNA analysis.

ITEMS EXAMINED:
The following item (see Table 1) was submitted for genetic analysis by Zocha Houle-Wierzbicki, Artefactuel. This sample was designated the following case and sample number by the Paleo-DNA Laboratory (PDL):

PDL Case Designation	PDL Sample Designation	Sample Type	Comments
SER093-23	1	Tooth	Molar (2e superior left)

Table1. Samples submitted to the Paleo-DNA Laboratory.

EXAMINATION REQUESTED: Ancient DNA Analysis: extraction of DNA, mitochondrial DNA profiling and nuclear DNA feasibility test.

REQUIREMENTS REQUESTED: Determine if any genetic information could be extracted from the sample. Unless otherwise discussed, the industry standard extraction, purification and amplification protocols were to be used and attempted in this case.

The Paleo-DNA Laboratory agreed to work on the project in accordance with high scientific and professional standards, but as we had not been involved with the collection and storage of the sample, nor have we inspected the sample, nor have we assessed the condition of the sample, the Paleo-DNA Laboratory did not promise success in achieving any desired result. The Paleo-DNA Laboratory undertook this project giving no warranty of fitness for a particular purpose, or any other warranty, expressed or implied, on the results of your project or the tests carried out pursuant to your project. This includes no guarantee or warranty that the recommended protocol will achieve your desired results.

Lakehead UNIVERSITY | Paleo-DNA Laboratory
Centre for Analytical Services

Tel 807 343-8010 ext.8616
Toll Free 1-866-DNA-LABS
email paleodna@lakeheadu.ca

SER093-23 Final Report

EXAMINATION METHODOLOGY:

The molar is prepared pre-amplification in a room dedicated specifically to limited quantity DNA samples. This environment is monitored quarterly for the presence of DNA. This lab has restricted access and requires protective gear to be worn at all times: tyvek suit covering head and feet, gloves, hairnet, facemask. All persons entering this lab have their DNA profiled and kept for future comparison.

Sample Preparation

The tooth is surface sterilized with 10% bleach, rinsed with sterile water and dried with 70% ethanol. When dry, it is milled into a fine powder using a mixer mill.

DNA Extraction

Total Demineralization [Loreille et al, 2007]:

Approximately 1g of sample powder is mixed with 14.0mL 0.5M EDTA, 750uL 20% Lauryl Sarcosinate, and 200uL Proteinase K (20mg/mL) in a sterile 15.0mL tube. This reaction is repeated using 1.25g of sample 1 (molar). This reaction is incubated overnight at 56°C with gentle agitation. The resulting supernatant is transferred to next step.

Silica Bead Purification [modified Boom et al, 1990]:

The supernatant is mixed with 35mL 4M Guanidinium Thiocyanate and 15uL silica. This is allowed to sit overnight at 4°C [to allow DNA to bind to silica] after which the supernatant is removed and the remaining silica washed with Working Wash Buffer (10mM Tris-HCl, 50mM NaCl, 1mM EDTA, anhydrous ethanol) and 100% ethanol, then allowed to dry. The silica is resuspended in 55uL sterile water and incubated for 1 hour at 56°C to allow DNA to unbind from silica and dissolve in the water. The resulting supernatant is transferred to the next step.

Size Exclusion Column Purification [Matheson et al, 2009]:

The purified DNA extract is further filtered using Biorad Micro Bio-Spin P30 Chromatography Columns as per manufacturer's instructions.

Tel 807 343-8010 ext.8616
Toll Free 1-866-DNA-LABS
email paleodna@lakeheadu.ca

SER093-23 Final Report

It is important to note that an extraction control (negative) is carried through this entire process as a quality control measure.

Mitochondrial DNA PCR Amplification

DNA is amplified in 25uL reactions using Invitrogen Platinum® Taq DNA Polymerase with 2.5uL of 10X PCR Buffer, 0.5uL of dNTP mix (0.2mM each), 1uL 50mM $MgCl_2$, 0.25uL of 10uM each primer, and 0.25uL Platinum Taq DNA Polymerase. Cycling parameters: hot start of 94° for 2 min, and 50 cycles of 94°C for 30s, 60°C for 1 min., 72°C for 2 min.

The amplicon sizes are approximately 250bp in length and overlap in order to span the human mitochondrial HV1 and HV2 region. Primers used amplify regions mt15971-16258, mt16191-16420, mt1-280, mt155-389.

Primer Information:

15971F	5'-TTA ACT CCA CCA TTA GCA CC-3'	Edson etal. 2004. Forensic Sci Rev 16:63
16258R	5'-TGG CTT TGG AGT TGC AGT TG-3'	Edson etal. 2004. Forensic Sci Rev 16:63
16191F	5'-CCC ATG CTT ACA AGC AAG TA-3'	Kolman etal. 2000. Am. J. Phys. Anthropol. 111(1): 5-23
16420R	5'-TGA TTT CAC GGA GGA TGG TG-3'	Vigilant etal. 1989. PNAS. 86: 9350-9354
1F	5'-GAT CAC AGG TCT ATC ACC C-3'	PDL
280R	5'-GAT GTC TGT GTG GAA AGT GG-3'	PDL
155F	5'-TAT TTA TCG CAC CTA CGT TC-3'	Edson etal. 2004. Forensic Sci Rev 16:63
389R	5'-CTG GTT AGG CTG GTG TTA GG-3'	Edson etal. 2004. Forensic Sci Rev 16:63

PDL (Paleo-DNA Laboratory) developed primer.

Amplicons and Length for aDNA analysis.
15971F – 16258R = 287bp
16191F – 16420R = 229bp
1F – 280R = 279bp
155F – 389R = 234bp

Each PCR reaction batch includes a positive and negative PCR control as well as the negative extraction control. Each amplicon is amplified at least twice for replication.

Quantification

Nuclear DNA is targeted using Life Technologies Quantifiler™ Human DNA Quantification kit as per manufacturer's instructions run on the ABI 7000 Sequence Detection System.

Lakehead UNIVERSITY | Paleo-DNA Laboratory
Centre for Analytical Services

Tel 807 343-8010 ext.8616
Toll Free 1-866-DNA-LABS
email paleodna@lakeheadu.ca

SER093-23 Final Report

GEL Electrophoresis

PCR products are mixed with a dye and loaded onto a 6% Polyacrylamide Gel (PAGE) that uses electricity to separate any DNA products produced by the PCR reaction. The gel is stained with ethidium bromide that binds to the DNA in the gel and fluoresces under ultra violet light. A picture is taken for visual verification of amplification products present within the PCR reaction. Each primer region will produce a DNA band of a specific size if DNA is present.

Successful PCR products are purified using the Qiagen QIAquick PCR purification kit as per manufacturer's protocol. This isolates the targeted DNA product from any unused primers or small non-specific products generated from the PCR reaction.

Sequencing

Purified PCR products are direct sequenced with the Life Technologies Big Dye Terminator Ready Reaction Kit v3.1 in both the forward and reverse direction. 0.5uL Big Dye Terminator Ready Reaction Mix v3.1, 0.25uL 10uM primer, 2uL 5x Big Dye Terminator Sequencing Buffer, 4.2uL of sterile water, and 3uL purified PCR Product. Cycling parameters: Hot Start of 96°C for 60s; 15 cycles of 96°C for 10s, 50°C for 5s, 60°C for 75s; 5 cycles of 96°C for 10s, 50°C for 5s, 60°C for 90s; and 5 cycles of 96°C for 10s, 50°C for 5s, 60°C for 2 min. Sequencing products are purified with a sodium acetate/ethanol precipitation as per Applied Biosystems Automated DNA Sequencing Chemistry Guide. Sequencing products are resuspended in 15uL Hi-Di Formamide and run on the ABI 3130xl for sequencing analysis.

Mitochondrial sequencing data is edited and aligned to the Revised Cambridge Reference Sequence using Gene Codes Sequencher™ Software v4.10.1

Lakehead UNIVERSITY | Paleo-DNA Laboratory
Centre for Analytical Services

Tel 807 343-8010 ext.8616
Toll Free 1-866-DNA-LABS
email paleodna@lakeheadu.ca

SER093-23 Final Report

RESULTS: The results below relate only to the items tested.
The results for the mitochondrial DNA feasibility test were positive. A mitochondrial DNA profile spanning hypervariable region 1 (HV1) and hypervariable region 2 (HV2) was obtained for each sample submitted. The results from replicating the data is identical, therefore the resulting calculated uncertainty is zero for these test samples. Mitochondrial DNA (mtDNA) is passed down through the maternal line. Only females pass on their mtDNA profile to their offspring. A mtDNA profile is reported in Table 2 as differences from a universal mtDNA reference sequence called the Revised Cambridge Reference Sequence (RCRS). The base position and base call of the differences from the RCRS is stated below.

Reference		Molar
16224	T	C
16311	T	C
16519	T	C
73	A	G
195	T	C
263	A	G
315.1	-	C
Predicted Haplogroup		**K**
Population Frequency		**0.0010434**

Table 2. Final mitochondrial DNA results obtained. Regions analyzed 16024-16545bp, 20-369bp. 'RCRS' is the Revised Cambridge Reference Sequence . '-' is an undefined base position. Population frequency determined using the EMPOP Mitochondrial DNA Database v4/R13 for the ranges 16024-16365 and 73-340 representing 46,963 haplotypes.

Region	Haplogroup (%)
	K
Africa	2
Middle East	5
West Europe	5
East Europe	4
Caucasus	6
Central Asia	1
Siberia	0

Table 3. Estimated Worldwide Haplotype frequencies in various regions. Data not available for regions not shown. Excerpt from Mitomap.org.

Tel 807 343-8010 ext.8616
Toll Free 1-866-DNA-LABS
email paleodna@lakeheadu.ca

SER093-23 Final Report

Mitochondrial haplogroup K originated around 50,000 years ago as a descendant from haplogroup R. Some members of this haplogroup migrated north into Scandinavia while others traveled south into North Africa. However, most members of haplogroup K stem from a group of individuals who migrated northward out of the Near East, crossing the Caucasus Mountains in southern Russia and arriving on the steppes of the Black Sea.

****

The results for the nuclear DNA feasibility test were. There was sufficient nuclear DNA detected to perform further testing.

Sex Identification
The amelogenin test for sex identification had the following results.

Sample	Result
Sample 1 (molar)	X,Y - male

Lakehead UNIVERSITY | Paleo-DNA Laboratory
Centre for Analytical Services

Tel 807 343-8010 ext.8616
Toll Free 1-866-DNA-LABS
email paleodna@lakeheadu.ca

SER093-23 Final Report

Y-Chromosome Analysis

Using a 23 Y-chromosome markers as a target, **a Y-chromosome profile was produced** for the sample. The results from replicating the data is identical, therefore the resulting calculated uncertainty is zero for these test samples. Y-chromosome DNA is passed down through the paternal lines from biological father to son. A paternal relationship is established when all of the information at each marker is shared between individuals.

Y-chromosome markers tested	Sample 1
DYS576	16
DYS389 I	13
DYS448	19
DYS389 II	29
DYS19	14
DYS391	11
DYS481	22
DYS549	13
DYS533	12
DYS438	11
DYS437	14
DYS570	17
DYS635	25
DYS390	23
DYS439	12
DYS392	13
DYS643	10
DYS393	13
DYS458	17
DYS385	11,15
DYS456	16
Y-GATA_H4	12
Predicted Haplogroup	***R 1 b***

Table 4. Final Y-chromosomel DNA results obtained. 23 markers were analyzed. 'NR' means no results were reported for that marker.

Y-haplogroup R is believed to have started with a man born around 30,000 years ago in Central Asia. The descendants of this man were the first large wave of humans to reach Europe. It is found in all continents but is most common in Europe, South Asia, and Central Asia. In fact, this haplogroup is believed to account for 50% of the European population and approximately 42% of the United States.

Lakehead UNIVERSITY | Paleo-DNA Laboratory
Centre for Analytical Services

Tel 807 343-8010 ext.8616
Toll Free 1-866-DNA-LABS
email paleodna@lakeheadu.ca

SER093-23 Final Report

This haplogroup is divided into two major subgroups known as R1 and R2. R1 continued onto the European subcontinent and R2 went to the Indian subcontinent. The majority of members of haplogroup R belong to subgroup R1 which is very common throughout Europe and western Eurasia. R1a is typical of populations in Eastern Europe, the Indian Subcontinent, and parts of Central Asia. R1b is the most abundant haplogroup in Europe decreasing in magnitude from West to East and disappears beyond the Middle East.

NOTES:

Controls were run at every step of the analysis and gave expected results. The above profiles do not match any staff member or laboratory user at the Paleo-DNA Laboratory, past or present. No modern comparison samples were submitted with this batch from the archaeologists or any other individual who may have handled the sample and potentially contaminated it. Therefore, we cannot guarantee that these profiles are authentic and not a previous handler. This analysis complies with the requirements requested by the client. Details of the experimental procedures and analysis of this case are found in the case file of the Paleo-DNA laboratory, case number SER093-23. Your feedback is important to us! Please fill out our customer survey at http://lucas.lakeheadu.ca/customer-survey.

Technical Manager: _____ Date: 27 Oct 2023
Stephen Fratpietro



Rapport d'intervention archéologique aux sites CkEe-3 et CkEe-43

Jolyane Saule

Parc national du Lac-Témiscouata

Mai 2024

Sépaq

Remerciements

Le présent document a été réalisé avec la participation de plusieurs collaborateurs. Nous aimerions d'abord souligner l'engagement de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk qui nous a gracieusement permis de procéder à une fouille archéologique sur leur territoire ancestral en plus de nous accompagner lors d'inspections visuelles au site CkEe-43. Un merci tout spécial à tous les participants de l'activité de fouilles publiques qui ont directement contribué à la recherche archéologique. Merci également aux gardes-parcs, Vincent Bérubé, Jean Talbot et Pierre Schwindling qui ont aidé à monter et démonter l'aire de fouilles. Finalement, merci à Rosalie Morin-Nadeau, biologiste, pour son coup de main à l'arpentage et au tamisage ainsi qu'à Alizée Mélissa Bordes pour son aide au traitement des collections.

Équipe de réalisation

Coordination	Lise Deschênes, directrice du Parc national du Lac-Témiscouata Michel Grégoire, responsable de l'éducation et de la conservation
Responsable de terrain, analyse et rédaction	Jolyane Saule, archéologue
Cartographie	Jolyane Saule, archéologue

Comment citer le document :

« Saule, Jolyane, 2024, Rapport d'intervention archéologique aux sites CkEe-3 et CkEe-43 – Parc national du Lac-Témiscouata (Sépaq) »

En première page :

Fragment de biface découvert lors de l'excavation du sondage 2023-1 du site CkEe-43 (IMG_0045)

Sépaq

Parc national
du Lac-Témiscouata

Parc national du Lac-Témiscouata (Sépaq)
400 chemin de la Vieille-Route c.p. 28
Squatec (Québec) G0L 4H0

Téléphone : 418-855-5508
Télécopieur : 418-855-5511

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF 8

1. INTRODUCTION 9

2. MANDAT 11

3. CADRE ENVIRONNEMENTAL ANCIEN ET ACTUEL 12

3.1. Paléoenvironnement 12

3.2. Environnement contemporain 13

4. CADRE CULTUREL 15

4.1. Présence autochtone 17

4.2. Colonisation et présence allochtone 21

5. MÉTHODOLOGIE 23

5.1. Méthodologie pour la fouille 23

5.2. Méthodologie pour l'encadrement du public 24

5.3. Méthodologie pour l'inventaire manuel 24

5.4. Méthodologie pour l'inspection visuelle avec collecte 25

5.5. Méthodologie de laboratoire 25

6. CKEE-3 26

6.1. Présentation du site 26

6.2. Historique des recherches 30

6.3. Résultats 35

6.3.1. La séquence stratigraphique 35

6.3.2. Les structures 40

6.3.3. La culture matérielle 42

6.4.Interprétations et recommandations 49
6.4.1. Séquence d'occupations 49
6.4.2. Occupation paléohistorique 50
6.4.3. Occupation du XX^{e} siècle 51

7. CKEE-43 53

7.1.Présentation du site 53

7.2.Historique des recherches 54

7.3.Résultats 56
7.3.1. La séquence stratigraphique 58
7.3.2. La culture matérielle 61

7.4.Interprétations et recommandations 65

8. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS 67

RÉFÉRENCES 69

ANNEXES 74

Annexe 1. Catalogue des artéfacts 75

Annexe 2. Catalogue des photographies de terrain 88

Liste des cartes

Carte 1 Localisation des sites CkEe-3 et CkEe-43 10
Carte 2 Localisation des sites archéologiques au Parc national du Lac-Témiscouata 16
Carte 3 Localisation du site CkEe-3 et de l'aire de fouilles publiques 26
Carte 4 Distribution des unités fouillées selon les années d'intervention 31
Carte 5 Localisation des structures mises au jour en 2023 sur CkEe-3 40
Carte 6 Distribution horizontale des artéfacts sur CkEe-3 42
Carte 7 Distribution horizontale des témoins paléohistoriques 44
Carte 8 Distribution horizontale des artéfacts historiques sur CkEe-3 46
Carte 9 Plan de l'inventaire de CkEe-43 58
Carte 10 Résultats de l'intervention sur CkEe-43 et identification des portions résiduelles du site.....66

Liste des tableaux

Tableau 1 Séquence culturelle du Témiscouata (adapté de Eid 2015b; Chalifoux, Burke, et Chapdelaine 1998b) 15

Tableau 2 Repères historiques de l'industrie forestière du XX[e] siècle (tiré et adapté de Bolduc 2016 : 32) 22

Tableau 3 Interventions archéologiques antérieures sur CkEe-3 32

Tableau 4 Distribution verticale des artéfacts sur CkEe-3 43

Tableau 5 Effectifs des témoins paléohistoriques 44

Tableau 6 Catégories d'artéfacts historiques 48

Tableau 7 Classification des artéfacts historiques par fonction 48

Tableau 8 Interventions archéologiques antérieures sur CkEe-43 55

Tableau 9 Résumé des sondages effectués sur CkEe-43 57

Tableau 10 Effectif du matériel collecté sur CkEe-43 61

Tableau 11 Répartition des effectifs selon leur provenance 61

Tableau 12 Effectif de l'outillage provenant de CkEe-43 62

Liste des figures

Figure 1 Implantation des unités de fouilles (CkEe-3_IMG_002) 24

Figure 2 Pose du géotextile et remblayage (CkEe-3_IMG_123) 24

Figure 3 Photo aérienne montrant les bâtiments de la Fraser Co. en 1963 (Source : MTF Q63322-129) 28

Figure 4 Extraits des photographies aériennes de 1930 où l'on voir le camp de la Terre-à-Fer au sud de l'embouchure de la rivière Touladi 28

Figure 5 Camp de la Terre-à-Fer en 1964, Archives du Musée canadien de l'Histoire, Fonds MS-702-V3.....29

Figure 6 Camp de la Terre-à-Fer en 1964 depuis la rive nord de la rivière Touladi, Archives du Musée canadien de l'Histoire, Fonds MS-702-V3 29

Figure 7 Refuge situé à la Terre-à-Fer, 2006 (Crédit : Albert Lebel) 30

Figure 8 Relevé stratigraphique de la paroi nord de l'aire de fouilles (Coupe 1) et photographies correspondantes.....37

Figure 9 Relevé stratigraphique de la paroi est de l'aire de fouilles (Coupe 2) et photographie correspondante.....38

Figure 10 Relevé stratigraphique de la paroi ouest de l'aire de fouilles (Coupe 3) et photographie correspondante.....38

Figure 11 Relevé stratigraphique de la paroi sud de l'aire de fouilles (Coupe 4) et photographies correspondantes.....39

Figure 12 Vue du piquet, mètre 193N-205W NW, niveau 10-15, vue vers le nord (IMG_029) 40

Figure 13 Excavation de la STR-2023-2 en cours (IMG_052).....41

Figure 14 Excavation de la STR-2023-3 en cours (IMG_084).....41

Figure 15 Pièce esquillée en chert Touladi (CkEe-3.644).....45

Figure 16 Deux faces d'un fragment mésial de biface en chert Touladi (CkEe-3.622) 45

Figure 17 Éclat utilisé en chert Touladi (CkEe-3.621) 45

Figure 18 Grattoir en quartz (CkEe-3.669).....45

Figure 19 Tessons de poterie (CkEe-3.673) 45

Figure 20 Boutons (CkEe-3.592) 47

Figure 21 Fragments de verre taillé (CkEe-3.569) 47

Figure 22 Séquence événementielle du site CkEe-3.....49

Figure 23 Vue générale du site depuis la Vieille Route, vue vers l'est (IMG_0028) 53

Figure 24 Vue générale du fossé au sud du site, vue vers l'est (IMG_0029) 53

Figure 25 Vue de la concentration lithique sur côté nord du fossé, vue vers le nord-est (IMG_0034) 54
Figure 26 Environnement du sondage 2023-5, vue vers l'est (IMG_0095) 54
Figure 27 Pointe de projectile trouvée sur CkEe-43 en 2014 (CkEe-43.27), crédit photo: Pierre-Emmanuel Chaillon 54
Figure 28 Matériel lithique en surface, inspection visuelle du 19 juin, vue vers le nord (IMG_0035) 57
Figure 29 Matériel lithique en surface, inspection visuelle du 16 août, vue vers le nord (IMG_0111) 57
Figure 30 Profil stratigraphie des sondages effectués sur CkEe-43.....59
Figure 31 Paroi nord du sondage 2023-4 (IMG_0090) 60
Figure 32 Paroi est du sondage 2023-2 (IMG_0067) 60
Figure 33 Paroi nord du sondage 2023-7 (IMG_0108) 60
Figure 34 Paroi nord du sondage 2023-3 (IMG_0083) 60
Figure 35 Planche de pièces bifaciales provenant de CkEe-43 62
Figure 36 Planche d'ébauches bifaciales provenant de CkEe-43 63
Figure 37 Planche d'outils unifaciaux provenant de CkEe-43 63
Figure 38 Planche de nucléi provenant de CkEe-43 64

Sommaire exécutif

Les parcs nationaux du Québec assurent la conservation permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou des sites naturels et culturels à caractère exceptionnel afin que ceux-ci puissent profiter aux générations actuelles et futures pour des fins d'éducation et de récréation. La recherche archéologique est au cœur de la raison d'être du Parc national du Lac-Témiscouata dont la mission est, entre autres, de protéger et de mettre en valeur le patrimoine archéologique. Dans cette optique, le Parc national propose à sa clientèle une variété d'activités sur l'archéologie. C'est dans ce contexte que des fouilles publiques participatives sont organisées à chaque année. Depuis 2016, les fouilles ont lieu au Jardin-des-Mémoires. (CkEe-3).

Le présent rapport synthétise les résultats de l'intervention archéologique qui a eu lieu entre les mois de juin et septembre 2023 au site CkEe-3. L'intervention a permis d'identifier trois nouvelles structures dont une zone de combustion datée à 680 ± 15 ans AA (avant aujourd'hui) et de mettre au jour 1202 artéfacts grâce à la fouille de 2,75 m^2. Le projet a aussi servi à introduire 122 participants à la recherche archéologique.

Un second site, CkEe-43, a fait l'objet d'une intervention archéologique dans l'optique d'y effectuer les fouilles publiques en 2024. Un inventaire avec sondages manuels a donc été fait sur le site CkEe-43. L'intervention a permis de délimiter le site et de récolter 3284 artéfacts lithiques. Aucun artéfact diagnostique de l'ancienneté du site n'a été mis au jour. Il s'est aussi avéré que le site est fortement perturbé et détruit à plus de 75%. Pour cette raison, il a été déterminé que CkEe-43 ne serait pas un bon candidat pour accueillir les fouilles publiques en 2024.

Finalement, notons que le permis de recherche archéologique 23-TEMP-02 avait été octroyé par le Ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation des travaux mentionnés. Conformément au Règlement sur la recherche archéologique[1], le rapport inclut des informations sur les contextes paléoenvironnemental, environnemental et culturel, un résumé des recherches antérieures sur le site et une description du site et sa localisation. La méthodologie d'intervention et les résultats sont ensuite présentés. Ces derniers sont interprétés et une série de recommandations concluent le rapport. Les annexes comprennent les catalogues d'artéfacts et de photographies. Un dossier technique a également été produit et inclut les photographies numériques, des copies des notes de terrain et une fiche-résumé du site.

[1] Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002, a. 81, par. 2)

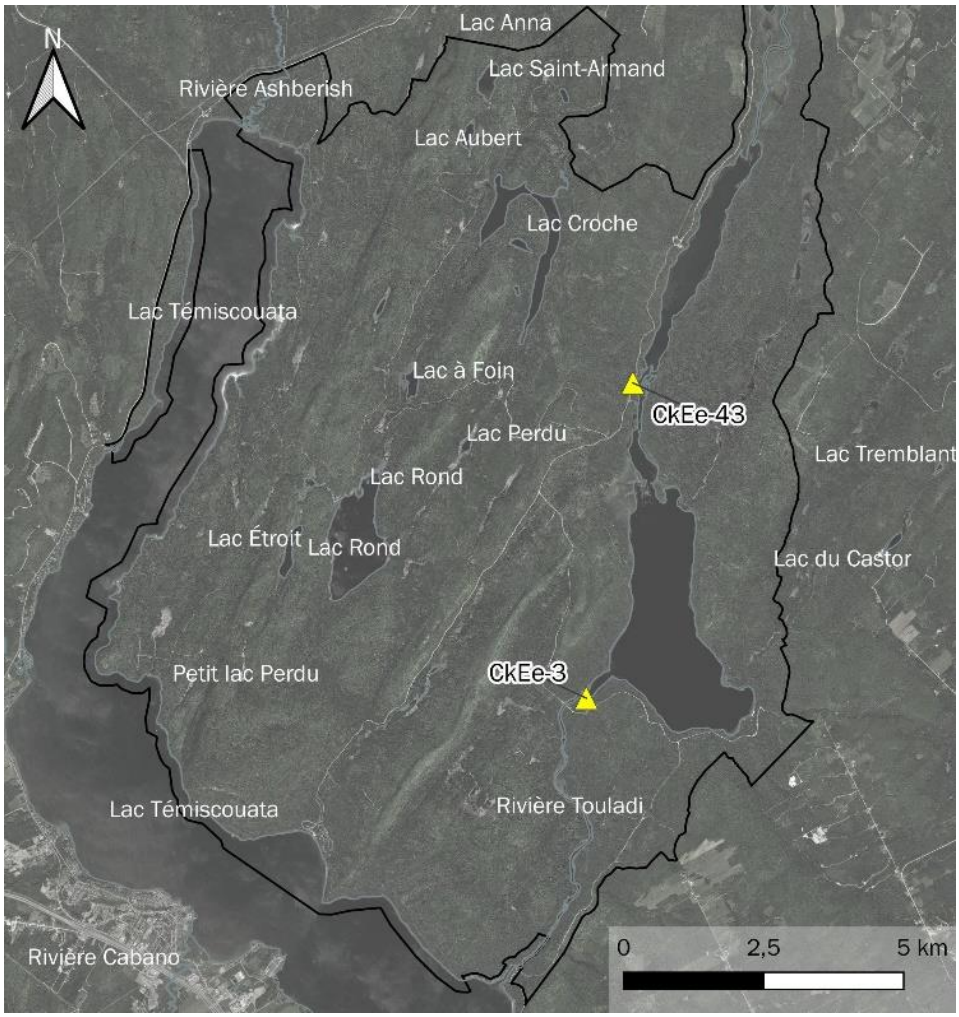
1. Introduction

Le présent rapport d'intervention dévoile les résultats de la fouille archéologique du site CkEe-3 et d'un inventaire avec sondages du site CkEe-43, tous deux situés au Parc national du Lac-Témiscouata (Carte 1). Le Parc national se trouve dans la MRC du Témiscouata et dans région administrative du Bas-Saint-Laurent. On y compte actuellement 55 sites archéologiques répertoriés. La position stratégique qu'occupe le Témiscouata au centre de voies de circulations navigables et la richesse de ses ressources naturelles expliquent l'abondance de sites archéologiques rencontrés. Riche d'occupations autochtones et allochtones, le Parc met de l'avant son patrimoine archéologique grâce à plusieurs activités. L'une d'elles est la fouille archéologique participative où des visiteurs peuvent fouiller sous la supervision d'un archéologue. Cette fouille participative est unique dans le réseau de la SÉPAQ et, pour une huitième année consécutive, avait lieu au Jardin des Mémoires.

C'est dans ce contexte que 2,75 m^2 ont été excavés sur le site CkEe-3. L'intervention a permis d'identifier une nouvelle structure de combustion paléohistorique qui a livré une date radiométrique de 680±15 ans AA (avant aujourd'hui) et de mettre au jour 1202 artéfacts. Le projet a aussi servi à introduire 122 participants à la recherche archéologique.

De plus, une intervention archéologique a été organisée sur le site CkEe-43 qui semblait être un bon candidat pour accueillir les fouilles publiques en 2024. Huit sondages ont été effectués. Quatre sondages se sont révélés positifs et ont livré 3 284 témoins paléohistoriques.

Le rapport fait donc état des données générées lors de l'intervention des mois de juin à septembre 2023. Il est d'abord question du mandat à remplir pour la saison estivale. Les cadres environnementaux et culturels permettent par la suite de mettre en contexte les connaissances recueillies sur le terrain. S'ensuit une présentation des sites et de l'historique des recherches antérieures. La méthodologie, les résultats et les interprétations sont également détaillés. Finalement, une conclusion et les recommandations terminent le rapport. Un dossier technique joint également le rapport. Les notes de terrain, catalogues, photographies et la fiche de site y sont réunis.



Carte 1 Localisation des sites CkEe-3 et CkEe-43

2. Mandat

Le Parc national du Lac-Témiscouata a obtenu le permis 23-TEMP-02 afin de faire une fouille archéologique sur CkEe-3 et un inventaire sur CkEe-43.

Les objectifs étaient les suivants :

CkEe-3	▪ Réaliser la fouille archéologique du site CkEe-3 dans le cadre d'une activité de fouille publique. Les buts sont de mettre en valeur le patrimoine archéologique du parc, de partager les connaissances liées à la recherche scientifique avec les visiteurs et de sensibiliser le public; ▪ Obtenir un échantillon représentatif de la culture matérielle du site afin de confirmer les datations et les fonctions des différentes occupations; ▪ Initier les participants de l'activité de fouilles publiques aux techniques de fouille archéologique; ▪ Investiguer le secteur du mètre 193N-206W, lequel avait fait l'objet d'un sondage en 2022; ▪ Récolter, colliger, analyser et interpréter les données issues de la fouille archéologique et produire un rapport d'intervention.
CkEe-43	▪ Délimiter le site; ▪ Obtenir un échantillon représentatif de la culture matérielle afin de pouvoir déterminer l'ancienneté du site et sa fonction; ▪ Identifier un secteur pour accueillir les fouilles publiques en 2024; ▪ Faire des inspections visuelles périodiquement afin de vérifier si l'érosion du talus est active; ▪ Récolter, colliger, analyser et interpréter les données issues de l'inventaire et de l'inspection visuelle et produire un rapport d'intervention.

3. Cadre environnemental ancien et actuel

Les environnements ancien et contemporain sont des éléments qui ont influencé le choix des lieux d'établissement et les comportements des individus dès la paléohistoire et jusqu'au passé récent. La reconstitution des environnements anciens permet en particulier d'évaluer dans quelles conditions les groupes passés ont vécu et à partir de quelle période l'environnement était favorable à l'occupation humaine. La connaissance de l'environnement actuel permet de mettre en contexte le site archéologique à l'étude.

3.1. Paléoenvironnement

Le Témiscouata n'a pas toujours eu l'aspect qu'on lui connait aujourd'hui. La géographie régionale actuelle a été, en grande partie, configurée par le dernier cycle de glaciation. Alors que la structure géologique sous-jacente s'est formée il y a plusieurs centaines de millions d'années, le retrait des glaciers il y a quelques milliers d'années a sculpté le paysage en adoucissant les montagnes et en créant de nombreuses vallées.

Lors du cycle de glaciation, une large calotte glaciaire, l'Inlandsis laurentidien, recouvrait le Nord-Est américain. Un réchauffement progressif entamé autour de 18 ka AA[2] et s'est traduit par une fonte des larges masses de glaces (Fortin et Lechasseur 1993c). Celles-ci ont libéré de grandes quantités d'eau qui ont envahi l'estuaire du Saint-Laurent et formé une mer intérieure : la mer de Goldthwait. La disposition du réseau hydrographique s'est modifiée avec le temps. La libération des eaux, la fonte des glaciers et le relèvement isostatique ont modelé successivement plusieurs plans d'eau et cours d'eau avant que la configuration actuelle s'établisse. À la fin du Pléistocène, le lac proglaciaire Madawaska forme l'étendue d'eau dominante (Morissette, Hétu, et Lajeunesse 2020). Son niveau est alors nettement supérieur à celui des plans d'eau actuels; il atteint plus de 195 mètres au-delà du niveau moyen de la mer. Il englobait les lacs Témiscouata, Touladi, Squatec et des Aigles. Autour de 10 000 ans AA, le lac proglaciaire se vidange et laisse place aux bassins versants des rivières Madawaska et Saint-Jean (Kite et Stuckenrath 1989), mais le niveau de l'eau fluctuera tout de même pendant la majeure partie de la paléohistoire (Chalifoux, Burke, et Chapdelaine 1998a). La configuration des rivages que l'on connait aujourd'hui s'est consolidée il y a 2 000 ans alors que le relèvement isostatique s'est stabilisé dans le Bas-Saint-Laurent (Fortin et Lechasseur 1993c).

Les derniers millénaires ont aussi vu le couvert végétal évolué. Le Témiscouata s'insère aujourd'hui dans une sapinière à bouleau jaune de l'Est, mais ce ne fut pas toujours le

[2] AA = avant aujourd'hui

cas et l'implantation de la végétation s'est faite très progressivement. Quand le lac proglaciaire Madawaska se retire, des conditions climatiques périglaciaires règnent. Il faudra attendre la toute fin du Pléistocène avant qu'une végétation de toundra arbustive s'installe (Richard, Larouche, et Lortie 1992). Le stade d'afforestation a débuté assez tardivement autour de 9 200 ans AA. C'est à ce moment que les conditions climatiques sont suffisamment propices à la présence de végétation arborescente. La forêt demeurera ouverte jusqu'au tournant du 8e millénaire AA. L'agencement des espèces arboricoles de la région s'est modifié depuis et c'est vers 5 000 ans AA que s'est consolidé le couvert forestier du sud du Québec. Or, la composition des forêts actuelles a toutefois été largement modifiée par les campagnes de coupe de bois intensives que le Témiscouata connait depuis le XIXe siècle.

La faune actuelle est très diversifiée et les données disponibles suggèrent que la faune l'était tout autant pendant la paléohistoire. Le caribou n'est plus présent au Témiscouata depuis une centaine d'années, mais il est répertorié dans le registre archéologique. Un panache de caribou trouvé dans une tourbière a d'ailleurs été daté à 1847[3].

3.2. Environnement contemporain

Le Témiscouata se loge au creux des Appalaches entre les monts Chics-Chocs et les monts Notre-Dame. Pour sa part, le Parc national du Lac-Témiscouata se trouve plus précisément dans la région naturelle des Monts-Notre-Dame. Le paysage est caractéristique du complexe appalachien; la topographie générale de la région est plissée et composée de plusieurs plis alignés. Les Appalaches, jadis formées de crans montagneux abrupts, ont été adoucies par le retrait des glaciers et l'érosion. Le substrat rocheux du secteur à l'étude fait partie du Groupe de Cabano. On y retrouve surtout des shales et des siltstones (Morin 1984), mais également des cherts. Les dépôts de surface sont principalement des dépôts glaciaires, mais on retrouve des dépôts lacustres ou glacio-lacustres sur les rivages (Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs 2022).

Le Parc national est inclus dans le bassin versant de la rivière Saint-Jean. À plus petit échelle, le sous-bassin versant de la rivière Madawaska englobe tous les cours d'eau du Parc, dont la rivière Touladi qui relie le Grand lac Touladi au lac Témiscouata et qui borde le site CkEe-3 et le Petit lac Touladi, près duquel se trouve le site CkEe-43. Autrement dit, la configuration hydrographique du secteur inclut la rivière Touladi, les deux lacs Touladi, le lac Témiscouata ainsi que douze lacs de plus petite envergure et une multitude de petits ruisseaux.

[3] Le panache a été soumis au Laboratoire de radiochronologie du Centre d'études nordiques de l'Université Laval en 2021. Une date non calibrée ^{14}C de 130 ± 15 ans AA a été obtenue.

De plus, la région à l'étude fait partie du domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune (Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs 2022). Les forêts contiennent nombre d'espèces de feuillus. Nommons les bouleaux blancs et jaunes, plusieurs types d'érable, le hêtre, l'orme blanc, des peupliers, etc. Les conifères sont tout aussi variés; les épinettes, le pin blanc, le cèdre et la pruche font partie de la canopée. Plusieurs espèces d'arbustes et d'herbacées sont également rencontrées comme l'aulne crispé, le pimbina, le noisetier, etc.

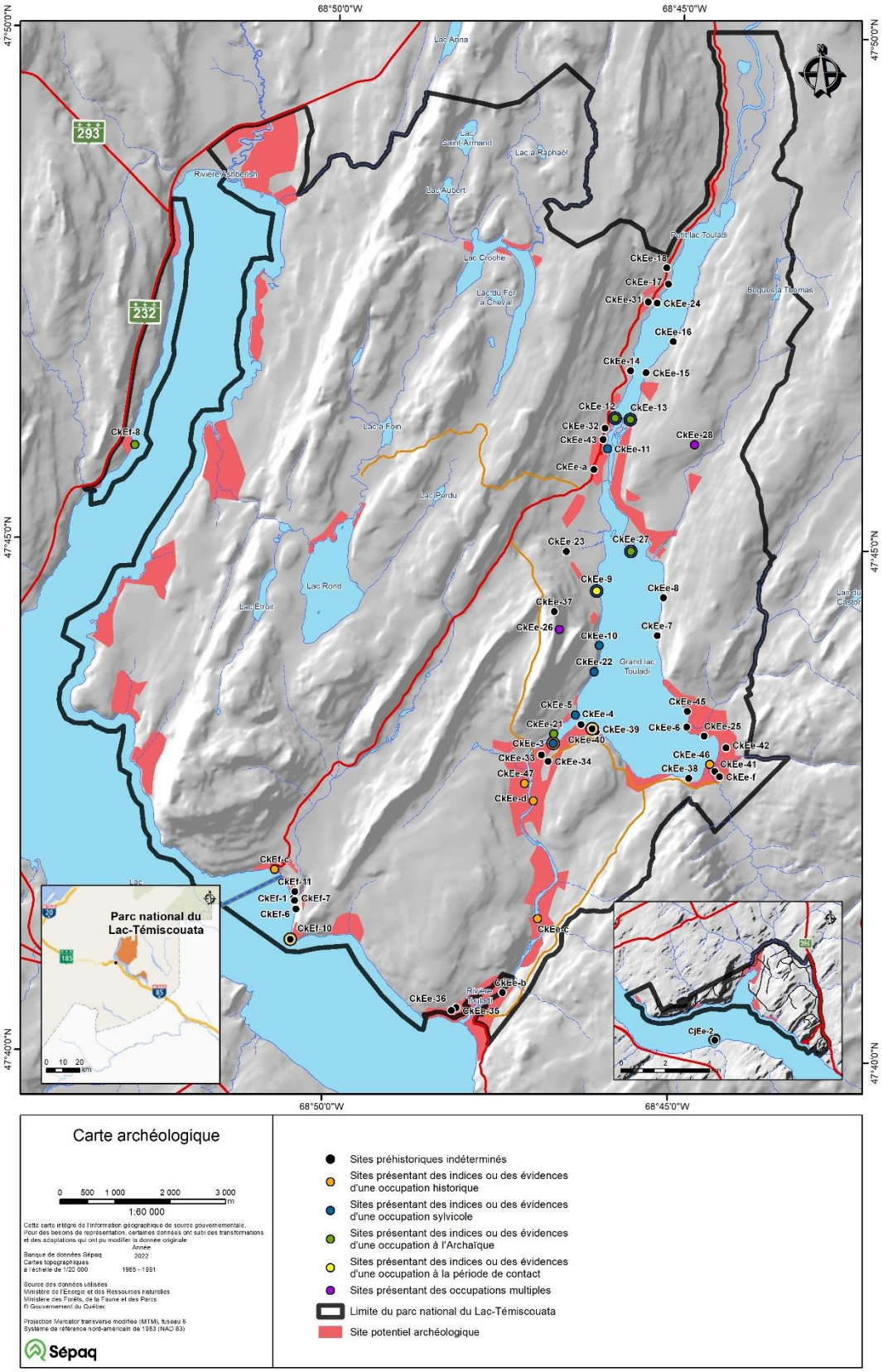
Les espèces animales rencontrées dans le Parc national sont typiques de la faune de l'arrière-pays de la rive sud du Saint-Laurent. On retrouve en grande quantité le cerf de Virginie et le coyote. L'orignal, l'ours noir, le castor, la loutre, le rat musqué et le pygargue sont aussi des espèces présentes dans le secteur.

4. Cadre culturel

Les données archéologiques recueillies depuis plus de 50 ans au Témiscouata permettent de dresser un portrait de l'histoire culturelle de la région. Les sections suivantes mettent en évidence les caractéristiques des grandes périodes de la paléohistoire et les développements observés depuis la période de contact jusqu'à la période contemporaine. La séquence culturelle du Témiscouata est présentée dans le Tableau 1. Rappelons que le Parc national du Lac-Témiscouata présente une concentration de sites archéologiques importante. Ceux-ci sont principalement positionnés en périphérie des plans d'eau comme le démontre la Carte 2.

Tableau 1 Séquence culturelle du Témiscouata (adapté de Eid 2015b; Chalifoux, Burke, et Chapdelaine 1998b)

Chronologie (en années AA)	**Période**	**Sous-période**	**Marqueurs diagnostiques**
12 500 - 10 000	Paléoindien	Paléoindien ancien	Pointes à cannelure
10 000 - 8 000		Paléoindien récent	Pointes à retouches parallèles (ex. : type Ste-Anne-Varney)
	Archaïque	Archaïque ancien	Industrie sur quartz, pointes à pédoncule
8 000 - 6 000		Archaïque moyen	Pointes à pédoncule contractant (ex. : type Neville ou Stark)
6 000 – 3 000		Archaïque récent	Pointes à encoches en coin (ex. : type Brewerton) ou latérales (ex. : type Otter Creek), utilisation du cuivre, outillage bouchardé et/ou poli
3 000 – 2 400	Sylvicole	Sylvicole inférieur	Utilisation du chert Onondaga, bifaces de cache, grattoirs triangulaires bifaciaux, céramique type Vinette I
2 400 – 1 000		Sylvicole moyen	Céramique décorée au dentelé, d'empreintes ondulantes ou à la cordelette. Ex. : pointes Jack's Reef ou Levanna.
1 000 – 500		Sylvicole supérieur	Céramique décorée de motifs géométriques complexes, pipes en céramique pointes triangulaires à encoches profondes et base arrondie.
500 - 200	Historique	Période coloniale	Objets de traite
200 - 50		Période industrielle	Matériaux récents (verre, métal, plastique, etc.)



Carte 2 Localisation des sites archéologiques au Parc national du Lac-Témiscouata

4.1. Présence autochtone

L'histoire autochtone du Témiscouata est plurimillénaire. Comprendre la séquence culturelle de la région permet de mettre en contexte les données archéologiques récoltées lors des interventions de terrain. Cette séquence est traditionnellement divisée en plusieurs périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et la période historique. Dès le **Paléoindien**, le Bas-Saint-Laurent et les régions limitrophes sont fréquentés par les groupes nomades de chasseurs-cueilleurs. Sur la base de la culture matérielle, de schèmes d'établissement et de mode de subsistance diffèrent, le Paléoindien a été divisé en deux sous-périodes : le Paléoindien ancien et le Paléoindien récent.

Le **Paléoindien ancien** est encore aujourd'hui peu représenté dans le registre archéologique québécois. Pour le moment, seul le site Cliche-Rancourt en Estrie témoigne de cette période dans la province (Chapdelaine 2012b; 2007). On reconnait les occupations du Paléoindien ancien par la présence d'une technologie lithique distincte qui comporte, entre autres, des pointes à cannelure. De plus, les stratégies de subsistance sont principalement basées sur la chasse au gros gibier, abondant dans le climat tardiglaciaire de l'époque. Les schèmes d'établissement sont surtout marqués par un nomadisme accru et par la présence de groupes de petite taille. Ces caractéristiques peuvent expliquer la difficulté à repérer les sites de cette période. Aucun site de cette période n'a été identifié dans la région du Témiscouata, mais quelques sites paléoindiens anciens se trouvent dans les maritimes et en Nouvelle-Angleterre (Chapdelaine 2012a; Betts et Hrynick 2021; Spiess et Newby 2002).

Le **Paléoindien récent** est nettement mieux représenté dans le registre archéologique même si l'on ne compte qu'une douzaine de sites associés à cette période au Québec. On reconnait les sites paléoindiens récents notamment grâce à la culture matérielle qui inclut des pointes de type Ste-Anne-Varney à base carrée et aux bords parallèles, des pointes lancéolées et des forets (Chapdelaine et Graillon 2020). Si plusieurs sites sont connus dans la région de Rimouski et en Gaspésie (Chapdelaine 1994; Chalifoux 1999), un seul site témoigne du Paléoindien récent dans le Témiscouata. En effet, une des composantes du site ClEe-9 à Squatec a été estimée à 9 000 ans AA de par sa position géographique et grâce à plusieurs datations radiocarbones (Dumais et Rousseau 2002). Le site n'a toutefois pas livré de matériel formellement diagnostique du Paléoindien récent.

L'**Archaïque** est une longue période qui s'échelonne sur plus de sept millénaires et qui regroupe un ensemble de traditions archéologiques diverses. Ces traditions varient en fonction du temps et de l'espace. On assiste à une régionalisation des cultures archéologiques pendant l'Archaïque (Chevrier 2017). L'Archaïque est aussi divisé en sous-périodes culturelles distinctes : Archaïque ancien, moyen et récent. Malgré que

l'Archaïque couvre une longue période, peu de manifestations archéologiques y sont rattachées au Témiscouata, notamment pour ce qui a trait aux premiers millénaires de l'Archaïque.

L'**Archaïque ancien** demeure une période méconnue à l'échelle du Québec. Il est attesté sur de rares sites de l'Estrie, de la Côte-Nord et de la région de Québec (Burke, Driscoll, et Dionne 2017; Ouellet et Richard 2017; Pintal 1998; Plourde 2003). On le reconnait aussi dans les provinces maritimes alors qu'il s'exprime dans la tradition de l'Archaïque du Golfe du Maine. Cette tradition se base sur une utilisation extensive du quartz et sur une industrie lithique principalement unifaciale (Robinson 1992). Au Témiscouata, aucun site n'est formellement associé à l'Archaïque ancien quoique le site CjEg-3 présente certaines affinités avec la période culturelle (Chalifoux, Burke, et Chapdelaine 1998c). Ce dernier a été interprété comme étant un lieu d'inhumation funéraire, mais s'est avéré fortement perturbé. Aujourd'hui, CjEg-3 est complètement détruit. Malgré tout, une pointe à pédoncule et une hache/herminette y ont été trouvées et suggèrent une appartenance à l'Archaïque.

L'**Archaïque moyen** est lui aussi sous-représenté à l'échelle de la province. On le reconnait dans le registre archéologique par la présence de pointes à pédoncule contractant. Les types Neville et Stark en sont de bons exemples (Dincauze 1971; 1976). Quelques sites sont connus en Estrie ou sur la Côte-Nord (Plourde 2003; Chapdelaine 2017), mais aucun n'est répertorié au Témiscouata à l'heure actuelle.

L'**Archaïque récent** marque l'apogée de la pierre travaillée par polissage et par bouchardage. C'est aussi un épisode durant lequel les groupes humains diversifient leur coffre à outils (Clermont, Chapdelaine, et Cinq-Mars 2003). Les pointes de projectile arborent parfois des encoches en coin (type *Brewerton*) ou latérales (type *Otter Creek*), mais la pointe à pédoncule continue d'être produite. Un vaste réseau de commerce du cuivre émerge dans la région des Grands Lacs, le travail de l'os prend beaucoup plus d'ampleur et les activités de subsistance deviennent plus variées. Des campements de pêche estivaux sont notamment occupés plus longtemps. L'intensification des activités de pêche permet par conséquent de subvenir aux besoins de grands groupes. On retrouve quelques sites de l'Archaïque récent au Témiscouata, mais la majorité des témoins archaïques proviennent de contextes perturbés ou sont des découvertes isolées (Burke et Richard 2010). Les sites CkEe-2, CkEe-13, CkEe-27 et CkEf-8 pourraient avoir été occupés lors de la phase ultime de l'Archaïque (Chalifoux, Burke, et Chapdelaine 1998c), mais l'absence de datation radiocarbone demeure un problème.

Le **Sylvicole** débute alors que certains groupes du Québec méridional intègrent la production céramique dans leur mode de vie. Le découpage culturel du Sylvicole se base principalement sur les changements morpho-stylistiques observés dans la poterie. C'est ainsi que sont créés le Sylvicole inférieur, le Sylvicole moyen et le

Sylvicole supérieur. Par contre, au Témiscouata, l'adoption de cette nouvelle technologie semble être timide et tardive. La présence de céramique n'est pas un critère nécessaire pour diagnostiquer une occupation sylvicole. L'industrie lithique et les datations radiocarbones sont plutôt privilégiées pour placer les sites dans la séquence culturelle.

Le **Sylvicole inférieur** est marqué par la tradition *Meadowood*. Il s'agit d'une grande sphère d'interaction à laquelle participent de nombreux groupes autochtones dans le Nord-Est américain et dont l'épicentre se trouve dans les Grands Lacs (Taché 2011; 2010; McEachen 1996). La tradition *Meadowood* s'exprime, entre autres, dans les pratiques funéraires. Le mobilier funéraire inclut souvent des gorgerins, des pipes tubulaires et de l'ocre. On remarque aussi une nette préférence pour le chert Onondaga qui se présente souvent sous forme de bifaces de cache. Ces bifaces sont standardisés et probablement utilisés comme monnaie d'échange. Ils sont parfois faits de matières locales. Les outils lithiques du Sylvicole inférieur incluent souvent des bifaces de cache transformés en pointe de projectile à encoches ou des grattoirs triangulaires bifaciaux (Chrétien 1995). Certains groupes du Sylvicole inférieur produiront aussi une céramique assez grossière traitée au battoir cordé : la céramique Vinette I. Les populations du Témiscouata participent sommairement à la sphère d'interaction *Meadowood*. Les artéfacts du Sylvicole inférieur qui ont été trouvés au Témiscouata sont plutôt anecdotiques. Les sites CkEe-2, CkEe-13 et CkEe-22 ont livré des pointes s'apparentant aux productions du Sylvicole inférieur, alors que des grattoirs triangulaires ont été trouvés aux sites CkEe-9 et CkEe-11 (Chalifoux, Burke, et Chapdelaine 1998d). Les datations radiocarbones obtenues sur CkEe-3 suggèrent que le site a été occupé à la toute fin du Sylvicole inférieur. Cependant, aucun artéfact diagnostique d'une participation à la sphère d'interaction *Meadowood* n'y a été mis au jour jusqu'à présent.

C'est au **Sylvicole moyen** que la céramique commence à être décorée. On découpe d'ailleurs le Sylvicole moyen en deux phases. Cette distinction se fait sur la base de changements observés dans la technologie céramique et dans les attributs morpho-stylistiques des vases (Gates Saint-Pierre 2010). Au Sylvicole moyen ancien, la poterie est montée au colombin et les décors sont généralement faits d'empreintes ondulantes ou de motifs au dentelé qui couvrent la majeure partie de la panse (Chapdelaine 1990). Plus tard, au Sylvicole moyen récent, le décor à la cordelette gagne en popularité et on voit des ponctuations produisant des bosses internes sur certains vases (Gates Saint-Pierre 2003). Même si les décors céramiques constituent un marqueur important pour dater un site, la poterie se fait souvent rare. Heureusement, le Sylvicole moyen est aussi marqué par de nouvelles tendances lithiques. Les pointes avec encoches de type *Jack's Reef* et les pointes triangulaires *Levanna* font leur apparition. Ces dernières perdureront toutefois au-delà du Sylvicole moyen. Les indices pour reconnaitre une occupation au Sylvicole moyen peuvent être observés sur la céramique ou l'outillage

lithique, mais ils demeurent fugaces et les datations au radiocarbone sont encore la meilleure façon de confirmer une occupation pendant cette période. Ainsi, la présence autochtone pendant le Sylvicole moyen est attestée sur quelques sites du Témiscouata. Les sites CkEf-2, CkEe-1 et CkEe-2 ont livré des tessons de céramique du Sylvicole moyen, alors que des pointes *Jack's Reef* ont été trouvées sur les sites CkEe-5, CkEe-10 et CkEe-22 (Chalifoux, Burke, et Chapdelaine 1998d, 54). Des dates radiocarbones ont confirmé la lecture typologique des pointes des sites CkEe-5 et CkEe-22 et leur appartenance au Sylvicole moyen. Dans d'autres cas, comme sur CkEe-12, aucun témoin diagnostique du Sylvicole moyen n'a été identifié, mais les datations absolues permettent néanmoins de confirmer une présence pendant cette période.

Traditionnellement, le **Sylvicole supérieur** marque le début d'une tradition céramique distincte dans la vallée du Saint-Laurent. Les groupes de la vallée laurentienne – que les archéologues appellent les Iroquoiens du Saint-Laurent – commencent à façonner des vases de forme de plus en plus globulaire grâce à la méthode du battoir et de l'enclume et à les orner de motifs géométriques complexes. La culture matérielle iroquoienne du Saint-Laurent inclut des pipes à fumer en céramique, de l'outillage en os et des pointes triangulaires de type *Levanna* et plus tardivement de type *Madison*. Le Sylvicole supérieur signe aussi l'avènement de la semi-sédentarité et de l'agriculture chez certains groupes du Nord-est américain (Chapdelaine 1993). D'autres groupes, comme ceux de traditions algonquiennes que l'on retrouve au Témiscouata, continuent de pratiquer un nomadisme saisonnier. L'intégration de la poterie dans leur mode de vie est limitée. On retrouve de la céramique au site Davidson (CkEe-2) ou au site CkEe-27, mais c'est surtout à travers la technologie lithique que se reconnaissent les occupations du Sylvicole supérieur (Eid 2017). On retrouve d'ailleurs des pointes particulières pendant cette période dans la région. Il s'agit de pointes triangulaires assez étroites qui présentent de profondes encoches en coin et une base arrondie (Chalifoux, Burke, et Chapdelaine 1998d). Plusieurs spécimens de ce type de pointe ont été trouvés aux sites CkEe-9 et CkEe-10. Somme toute, les occupations sylvicoles sont assez bien représentées dans le registre archéologique du Témiscouata et attestent d'une présence autochtone assidue à la fin de la paléohistoire.

Les premiers contacts avec les Européens ne marquent toutefois pas la fin de l'occupation autochtone sur le territoire du Témiscouata, mais signent toute de même le début de la période **historique**. Les Basques, puis les Français rencontrent plusieurs groupes en Gaspésie et dans l'estuaire du Saint-Laurent. Les Wolastoqiyik[4] sont l'un de ces groupes. Ces derniers occupaient tout le bassin versant de la rivière Wolastoq

[4] *Wolastoqiyik* désigne aujourd'hui une Première Nation anciennement connue sous le vocable « malécite ». Historiquement, ils ont parfois été appelés « Etchemins ».

(rivière Saint-Jean) jusqu'au Fleuve Saint-Laurent (Burke 2009). Les Wolastoqiyik partageaient certaines parties de leur territoire avec d'autres nations. Les Mi'kmaqs, les Passamaquoddy, et peut-être les Abénakis ont pu fréquenter les environs. Les Iroquoiens du Saint-Laurent et Innus ont aussi transité par le littoral du Bas-Saint-Laurent (Fortin et Lechasseur 1993b). Les données historiques indiquent cependant que le Témiscouata était principalement occupé par les Wolastoqiyik. Une carte de 1699 dressé par De Rozier positionne près d'une vingtaine de villages wolastoqey dans la vallée de la rivière Saint-Jean (voir Burke 2009). Pendant la colonisation, les Wolastoqiyik, qui occupaient une position stratégique grâce à leurs voies de commerce, participent aux échanges commerciaux avec les Français, puis avec les Anglais (Johnson et Martijn 1994). Des objets de traite étaient alors troqués. Les échanges commerciaux paveront la voie aux missionnaires jésuites et récollets qui tenteront d'évangéliser les différentes communautés autochtones du Québec.

Au XIX^{e} siècle, les communautés wolastoqey vivent généralement de la chasse et de la pêche traditionnelles et commerciales, mais également de l'artisanat (Michaux 2009). Au début du XX^{e} siècle, à cause des différentes pressions économiques et politiques, seule une poignée de familles occupent encore le Témiscouata. L'histoire récente de la nation Wolastoqiyik a été marquée par la diaspora de sa population quoique la nation se fait officiellement reconnaitre par les gouvernements fédéral, puis provincial en 1987 et 1989 (Girard et Brisson 2018). Aujourd'hui, la Première nation Wolastoqiyik Wahsipekuk veille sur son territoire ancestral depuis la réserve de Cacouna.

4.2. Colonisation et présence allochtone

On doit les premières traces écrites attestant du contact entre les Européens et les Autochtones à Jacques Cartier, mais il faudra attendre la fin du XVII^{e} siècle avant que les premiers efforts de colonisation s'organisent (Fortin et Lechasseur 1993a). La seigneurie de Madawaska sera concédée en 1683 à C.A. de la Chesnaye. Le peuplement de la région se fera particulièrement lentement. En 1790, le Bas-Saint-Laurent ne compte que 1 250 habitants (Fortin et Lechasseur 1993a, 119). Ce n'est qu'au XVIII^{e} siècle que l'exploitation des produits forestiers devient un attrait et que le potentiel de cette ressource est considéré. Cette nouvelle industrie et l'instauration d'une route dans la vallée du Témiscouata seront les premiers pas vers le développement économique de la région (Fortin et Lechasseur 1993d). Vers la moitié du XIX^{e} siècle, l'exploitation forestière devient l'industrie la plus importante du Témiscouata et c'est vers 1850 que s'entame véritablement la colonisation de la région. L'arrivée de la compagnie Fraser en 1899, qui s'établit à Cabano où elle construit un moulin à scie et implante un véritable village de travailleurs, mène à l'enracinement de plusieurs familles vivant de l'industrie forestière (Tableau 2). Les activités de coupe de bois et de drave nécessitent alors la construction de plusieurs

camps forestiers. Un des camps sera situé à l'embouchure de la rivière Touladi. C'est le campement de la Terre-à-Fer. Il sera en activité entre les années 1930 et les années 1960.

Tableau 2 Repères historiques de l'industrie forestière du XX^{e} siècle (tiré et adapté de Bolduc 2016 : 32)

Repère chronologique	Événement
1899	Arrivée de la Compagnie Fraser à Cabano
1909	Récit d'un draveur en 1909 qui témoigne des activités de drave sur la rivière Touladi
1938	Présence du camp de la Compagnie Fraser à la Terre-à-Fer
1940-1950	Occupation du site par la Fraser
1963	Bâtiments de la Fraser encore présents (photo aérienne)
1964	Visite de Martijn qui atteste de la présence des bâtiments
1966	Incendie de la scierie de Cabano. Fin des opérations de coupe de la Fraser.
ca. 1970	Démolition ou incendie des bâtiments

5. Méthodologie

5.1. Méthodologie pour la fouille

L'intervention de 2023 s'est faite en continuité avec les interventions antérieures. Les unités de fouille sont des mètres carrés divisés en quatre quadrants (Figure 1). C'est le quadrillage général du site implanté en 2016 qui a été utilisé. Les puits fouillés en 2023 ont été implantés autour d'un quadrant (193N-206W SE) excavé en 2022. C'est une stratégie d'excavation par niveau arbitraire de cinq centimètres depuis la surface qui a été privilégiée. Le type de couche naturelle ou d'horizon – Ah, Ae, Bf, C – a été enregistré pour chacun des niveaux. La fouille se terminait lorsque le till était atteint ou encore quand deux niveaux stériles étaient atteints. Règle générale, les puits étaient fouillés jusqu'à 40 cm de profondeur.

La fouille s'est faite à la truelle et les sols ont été tamisés dans un tamis double avec des mailles ¼ et ⅛ de pouces. Toutes les étapes de la fouille étaient supervisées par l'archéologue responsable de l'intervention.

Tous les témoins archéologiques étaient ensachés sur le terrain avec une étiquette indiquant la provenance de la découverte (mètre, quadrant et niveau). Les objets individualisés ont été localisés tridimentionnellement à partir du coin sud-est[5] de l'unité de fouille et grâce à un point de référence altimétrique implanté en 2022 (PR 101). Les données d'arpentage produites lors de l'implantation du Jardin des Mémoires ont été utilisées pour connaitre l'altitude réelle des points de référence. Le PR 101 se trouve à une altitude de 164,04 m ANMM. Les pierres de plus de cinq centimètres ainsi que toutes les pierres rougies et/ou éclatées par la chaleur ont été reportées sur un plan à l'échelle. Une attention particulière a été portée aux structures qui nécessitaient des enregistrements supplémentaires. Des plans détaillés et des photographies supplémentaires ont été nécessaires afin de documenter précisément ces éléments particuliers.

Sur le terrain, les notes ont été colligées dans un carnet de notes. Des relevés planimétriques et stratigraphiques ont été faits sur papier millimétré. Tout au long de l'intervention, des photos des éléments significatifs ont été prises.

À la fin de l'excavation, un géotextile a été apposé au fond de l'aire et le tout a été remblayé (Figure 2).

[5] Entre 2016 et 2021 inclusivement, les mesures étaient prises à partir du coin NW. Nous avons changé la stratégie parce que le point de référence du quadrillage du site se trouve au SE de l'aire de fouille et il est plus cohérent de mesurer la position des objets selon la même configuration.



Figure 1 Implantation des unités de fouilles (CkEe-3_IMG_002)



Figure 2 Pose du géotextile et remblayage (CkEe-3_IMG_123)

5.2. Méthodologie pour l'encadrement du public

L'intervention archéologique au Jardin des Mémoires est ouverte au public pour observation et les visiteurs du Parc pouvaient s'inscrire afin de participer à la fouille. L'inscription est obligatoire pour la participation et doit se faire par téléphone ou en personne dans un centre de service du Parc. L'activité est payante pour les adultes participants, mais gratuite pour les 17 ans et moins. Un âge minimum de 10 ans est toutefois requis. Quatre personnes au maximum peuvent participer à la fouille en même temps et les observateurs pouvaient regarder s'ils restent en retrait de l'aire de fouille active. L'activité dure 120 minutes en tout et se décline en plusieurs étapes. D'abord, la responsable d'intervention fait une présentation du Jardin des Mémoires afin d'expliquer l'histoire culturelle du Témiscouata. De retour à la station de fouille, les participants prennent part à un atelier sur la culture matérielle afin qu'ils soient minimalement capables de reconnaître des artéfacts. L'équipement de terrain, préalablement préparé pour chaque participant, est présenté et les techniques de fouille de base sont enseignées. Une fois une démonstration de fouille complétée, les participants ont entre 40 et 60 minutes pour fouiller chacun un quadrant. Cette étape est supervisée de près. Même si les participants creusent, la prise de notes de terrain et les enregistrements sont faits par la responsable d'intervention. À la fin de l'activité, chaque participant devait tamiser son sol avec l'aide des autres participants. Le segment final de l'activité est dédié à la sensibilisation du patrimoine archéologique.

5.3. Méthodologie pour l'inventaire manuel

Lors de l'inventaire archéologique sur CkEe-43, des sondages manuels ont été creusés à la pelle et à la truelle. Chaque sondage mesurait 50 cm de côté. Ils ont été excavés jusqu'à l'atteinte d'un sol stérile ou du roc. Les sols ont été tamisés à l'aide d'un tamis aux mailles de ¼ de pouces. Lors de l'excavation, les artéfacts ont été séparés selon la

position verticale à laquelle ils ont été prélevés. Les sondages ont été géolocalisés grâce à un GPS. Ils ont aussi fait l'objet d'un enregistrement détaillé. Une fiche d'enregistrement a été remplie pour chaque sondage. Des photos et un relevé stratigraphique ont été pris. Une fois l'excavation et les enregistrements complétés, les sondages ont été remblayés.

5.4. Méthodologie pour l'inspection visuelle avec collecte

L'inspection visuelle a été effectuée périodiquement afin de vérifier l'évolution de l'érosion d'une paroi d'un fossé sur le site CkEe-43. Des visites ont donc été organisées approximativement aux deux semaines, notamment suite à de fortes pluies. Pour l'occasion, tous les artéfacts visibles en surface ont été ramassés et ensachés selon leur date de collecte. Des photos documentant les visites de terrain et des notes ont été prises.

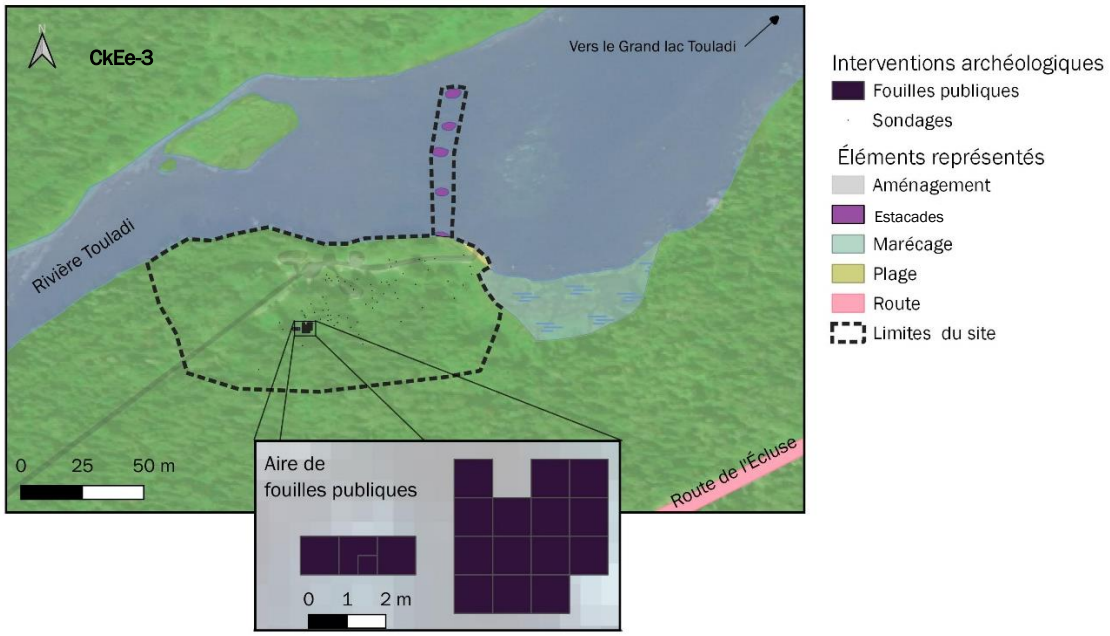
5.5. Méthodologie de laboratoire

Les artéfacts ont été traités au bureau administratif du Parc national du Lac-Témiscouata où ils ont été nettoyés selon les directives du vade-mecum québécois (Bergeron *et al*. 2021). Mis à part les objets de métal ou ceux particulièrement délicats, les artéfacts ont été nettoyés à l'eau et séchés à l'air libre. Un inventaire de culture matérielle a été fait et un numéro de catalogue a été octroyé pour les artéfacts d'intérêt particulier et pour les artéfacts provenant de chaque quadrant-niveau selon leur matériau ou selon le sondage de provenance. L'ensemble des artéfacts de facture autochtone ont été conservés ainsi que la plupart des témoins du XXe siècle, mais les clous et les fragments de verre ont été élagués après avoir été comptabilisés et inclus dans l'inventaire de culture matérielle. Finalement, une sélection d'objets a été faite et ceux-ci ont été photographiés.

6. CkEe-3

6.1. Présentation du site

Le site CkEe-3 se situe à l'embouchure de la rivière Touladi, à l'endroit où le Grand lac Touladi se décharge (Carte 1). Il se trouve sur la rive sud de la rivière (Carte 3), sur une terrasse à une altitude de 160 à 165 mètres ANMM[6]. Le site couvre une superficie estimée à 20 000 m^2. Une petite anse avec un milieu humide délimite la portion est du site, alors que la rivière Touladi forme la limite nord.



Carte 3 Localisation du site CkEe-3 et de l'aire de fouilles publiques

Le site est aujourd'hui une attraction touristique du Parc national du Lac-Témiscouata et accueille le « Jardin des Mémoires ». Quatre stations d'interprétation ont été érigées lors de la création du Parc et des sentiers ont été implantés. Des mesures de protection avaient préalablement été établies : un géotextile, un remblai et des passerelles de bois ont été posés afin de protéger les sols archéologiques. Le site est donc partiellement aménagé, mais de grands espaces de forêt de conifères et de végétation herbacée demeurent. La forêt, dominée par l'épinette, est typique d'une forêt d'intérieur mature même si de jeunes peuplements forestiers sont rencontrés dans plusieurs secteurs. Ces jeunes peuplements sont l'héritage de la coupe forestière intensive du XIX^e et XX^e siècle. Le secteur accueille néanmoins une très grande biodiversité faunique. De par la confluence d'habitats variés, de nombreuses espèces

[6] ANMM = au-dessus du niveau moyen de la mer

d'oiseaux, notamment d'oiseaux aquatiques, et des mammifères (castor, cerf de Virginie, rat musqué, belette, loutre, marmotte, porc-épic, etc.) sont présents. Le Grand lac Touladi compte une dizaine d'espèces de poissons, mais peu se retrouvent à la hauteur de la rivière Touladi. Le site CkEe-3 n'est donc pas un lieu de pêche particulièrement prisé aujourd'hui, mais les ressources terrestres y sont abondantes.

La topographique du secteur est généralement plane ou légèrement bosselée. Une pente douce se trouve dans la portion est du site. Cette pente permet d'accéder à la berge de la rivière Touladi. La berge est composée de sable grossier et de petits galets de plage. Les sols de la terrasse sont essentiellement sableux, ce qui explique que le drainage y est très bon.

Les caractéristiques propres au site expliquent que celui-ci ait été occupé pendant la paléohistoire et pendant la période industrielle. Mis à part une composante autochtone plurimillénaire, le site a été occupé par un camp de bûcherons-draveurs de la compagnie Fraser au XX^{e} siècle. Une estacade formée de piliers de pierre encore visibles et de chaînes permettait de retenir les billots empilés sur le Grand lac Touladi. Cette estacade est représentée sur une photo aérienne de 1963 (Figure 3) qui montre également que quatre bâtiments avaient été érigés au Jardin des Mémoires, alors nommé la « Terre-à-Fer »[7]. Une autre photo aérienne datant de 1930 illustre également plusieurs bâtiments (Figure 4). Les quatre bâtiments sont une cuisine, un dortoir où pouvaient loger 40 personnes, un établi et le bureau du contremaître. Sur des photos d'archives de 1964, on voit bien plusieurs bâtiments en bois et en tôle (Figure 5 et Figure 6). Le camp a été démantelé et incendié à la fin des années 1960. Depuis, le secteur a été utilisé par la population locale comme lieu de chasse et de villégiature. Un petit refuge en bois se trouvait d'ailleurs dans la partie ouest du site lors de la création du Parc (Figure 7). Il a été démonté au moment de l'aménagement du Jardin des Mémoires. Aujourd'hui, le site CkEe-3 est visité par des milliers de visiteurs annuellement et est l'objet d'un projet d'archéologie publique unique dans le réseau de la SÉPAQ.

[7] « Terre-à-Fer » serait une déformation du terme anglais « Toroughfare »



Figure 3 Photo aérienne montrant les bâtiments de la Fraser Co. en 1963 (Source : MTF Q63322-129)

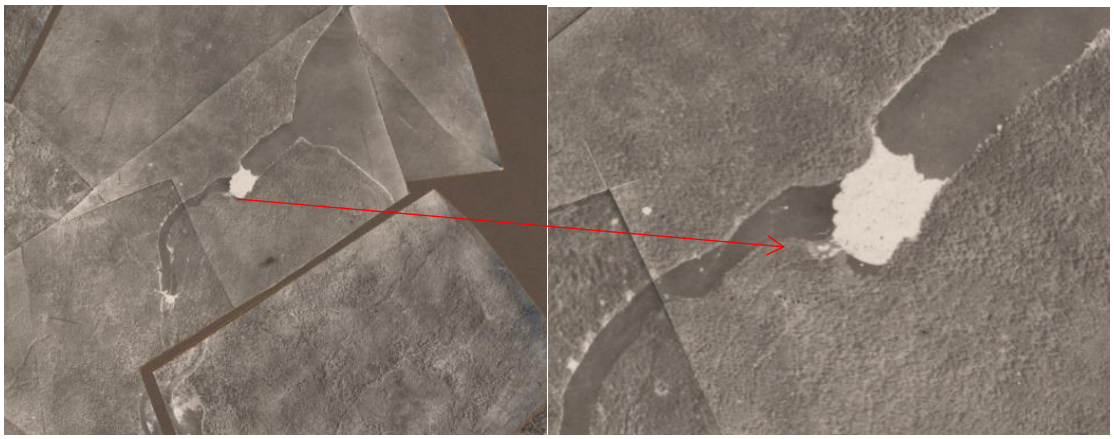


Figure 4 Extraits des photographies aériennes de 1930 où l'on voir le camp de la Terre-à-Fer au sud de l'embouchure de la rivière Touladi

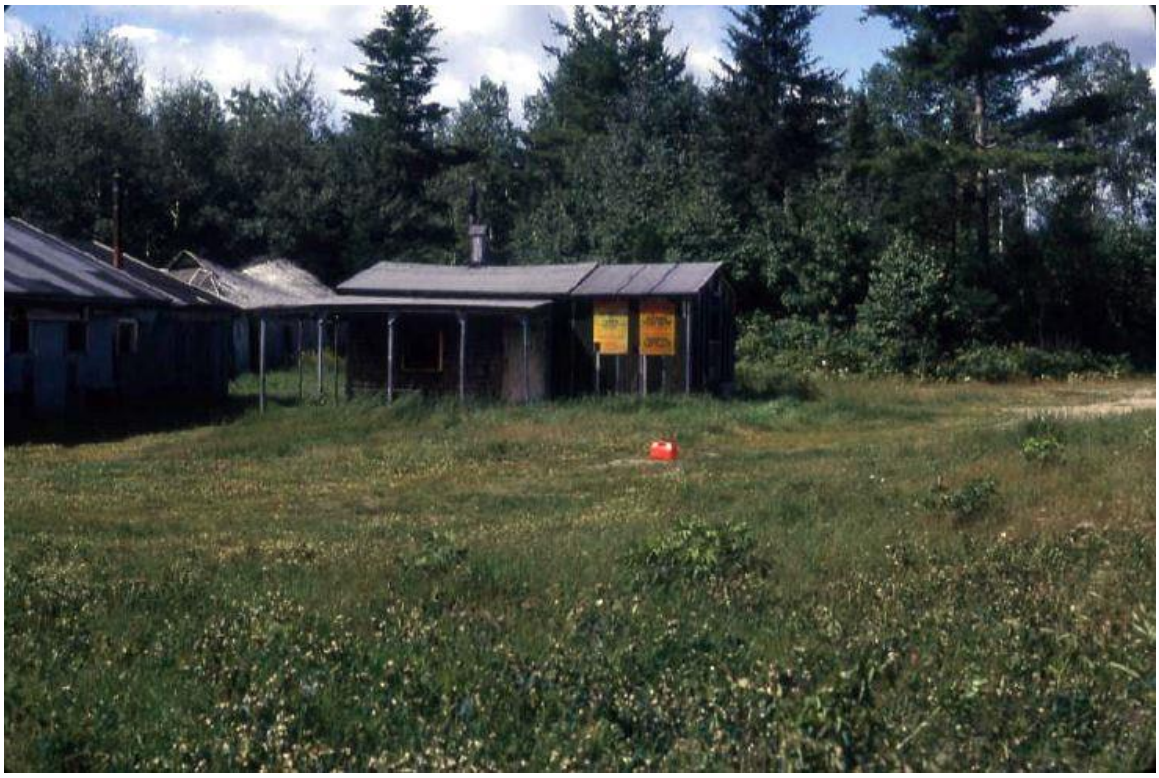


Figure 5 Camp de la Terre-à-Fer en 1964, Archives du Musée canadien de l'Histoire, Fonds MS-702-V3



Figure 6 Camp de la Terre-à-Fer en 1964 depuis la rive nord de la rivière Touladi, Archives du Musée canadien de l'Histoire, Fonds MS-702-V3

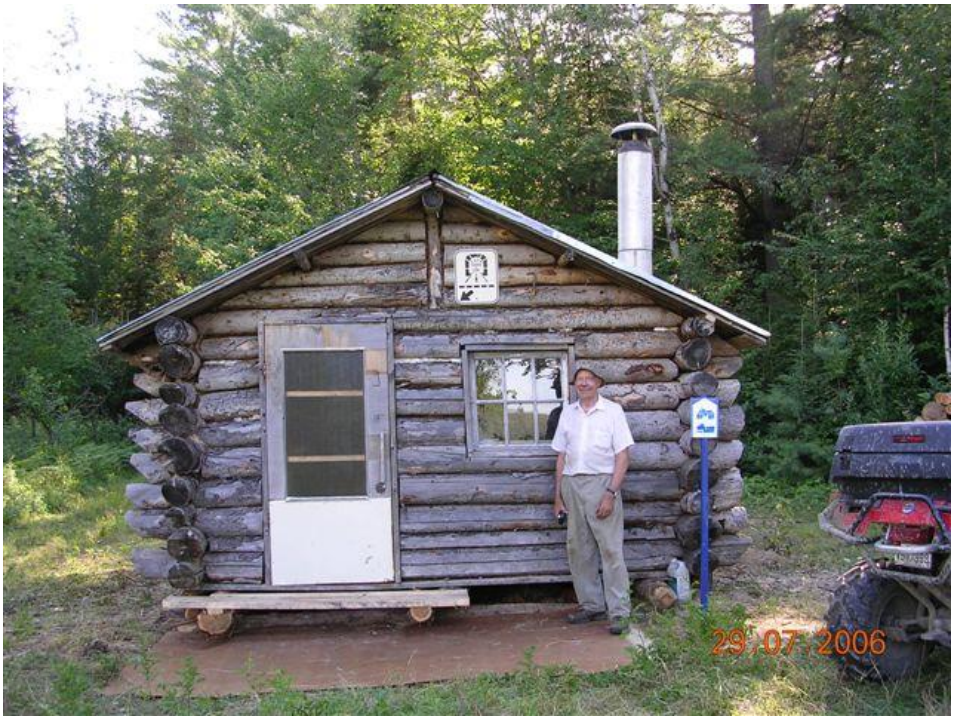


Figure 7 Refuge situé à la Terre-à-Fer, 2006 (Crédit : Albert Lebel)

6.2. Historique des recherches

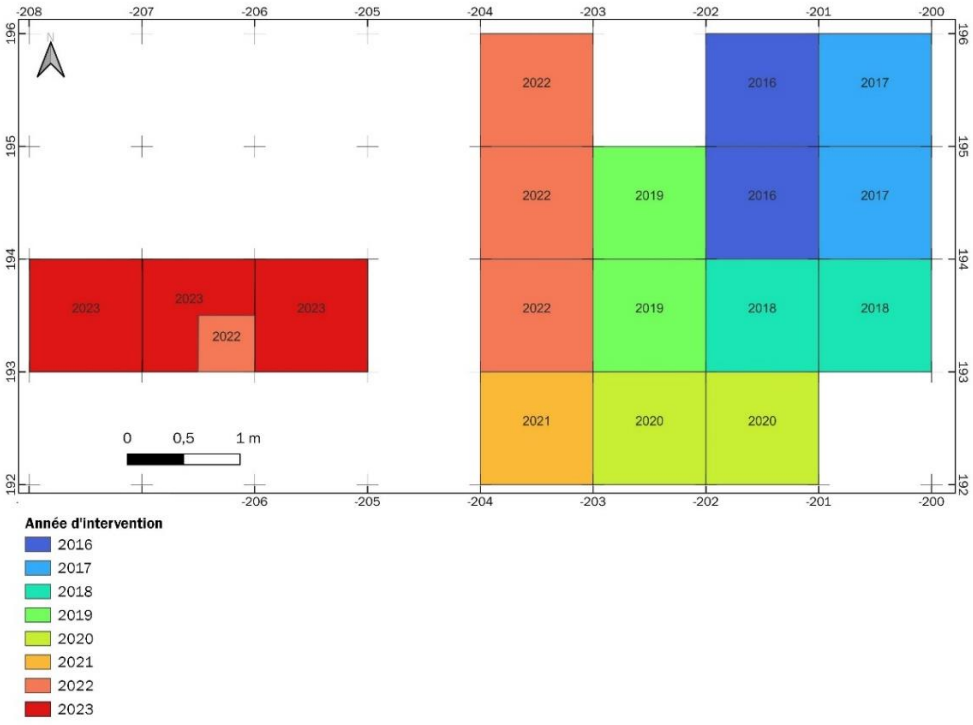
CkEe-3 a fait l'objet d'une dizaine d'interventions depuis sa découverte (Tableau 3). Il a d'abord été identifié par Charles Martijn (1964; 1965) lors d'une grande prospection des rives de la région. À l'époque, c'est l'utilisation du lieu comme camp forestier par la Compagnie Fraser qui justifie l'attribution du nom « Drive Camp » au site. Martijn (1964, 34-35) mentionne que les géologues Bailey et McInnes avaient repéré une concentration d'éclats de pierre lors de leur reconnaissance. Ils en disent : « *on the left bank of the river at the foot of First Touladi Lake. The latter place has evidently been a favourite one for the manufacture of flint implements, as the surface over a considerable area is dotted with little piles of flint chips. The material must have derived from the drift, as no suitable rock occurs in the vicinity* ». Martijn conclut qu'il doit s'agir du site CkEe-3.

Les interventions initiales sur le site CkEe-3 ont été succédées par deux visites où les archéologues Morin (1988) et Chalifoux (1992) collectent quelques témoins trouvés en surface. Les deux remarquent que le site d'occupation autochtone a été perturbé

par l'exploitation forestière prolongée de la Compagnie Fraser. Chalifoux note que des nivellements ont eu lieu.

Il faudra attendre 2012 pour que le premier inventaire archéologique soit effectué dans le cadre de la mise en place du Parc national du Lac-Témiscouata. Pintal (2012) effectue des sondages systématiques et 32 sont positifs. Ceux-ci témoignent des occupations autochtone et allochtone du lieu. Pintal émet plusieurs recommandations dont l'objectif est de mitiger les impacts qu'auront les aménagements du parc et l'affluence accrue de visiteurs.

Une fois le Parc mis en activité, plusieurs interventions auront lieu sur le site CkEe-3. Eid (2015a) fera une inspection visuelle et une collecte d'artéfacts en surface dans le cadre d'une grande campagne d'inspection des sites archéologiques du Parc national. En 2016 et 2017, Laurence Bolduc effectue successivement un inventaire, puis une fouille dont le but est de localiser, délimiter et comprendre les aires d'occupation et de rejets associées à l'exploitation forestière. L'année 2016 marque également le début des fouilles publiques organisées par la SÉPAQ qui se poursuivront sur CkEe-3 jusqu'à cette année. Entre 2016 et 2023, un à trois mètres carrés ont été excavés annuellement dans une aire ouverte de fouille (Carte 4). Des structures de combustion, une structure de bois et plusieurs milliers d'artéfacts de facture autochtone et allochtone ont été mis au jour.



Carte 4 Distribution des unités fouillées selon les années d'intervention

Tableau 3 Interventions archéologiques antérieures sur CkEe-3

Année	Type d'intervention	Source	Résultats	Recommandations
1964	Inspection visuelle et collecte de surface	(Martijn 1964; 1965)	Découverte du site. Présence d'un ancien camp forestier de la Fraser Lumber Co. Et d'un possible atelier de taille. Collecte de 45 outils paléohistoriques et d'éclats de chert.	Fouille d'une bande de 10 mètres en bordure du lac.
1966	Inspection visuelle et collecte de surface	(Martijn 1966)	Un total de 30 objets a été récolté, incluant une base de pointe de projectile lancéolée et trois grattoirs	Aucune recommandation émise.
1986	Inspection visuelle et collecte de surface	(Desrosiers 1986)	Deux éclats de chert gris local ont été trouvés en surface.	Réévaluation du site et limitation d'accès de visiteur.
1988	Inspection visuelle et collecte de surface	(Morin 1988)	Deux fragments de biface ont été collectés.	Aucune recommandation émise.
1991	Inventaire avec sondages	(Chalifoux 1992)	Un total de sept sondages a été fait, et cinq étaient positifs. Ceux-ci ont livré 359 artéfacts, dont un grattoir.	Arrêt des travaux à cause des perturbations historiques sur le site.
2012	Inventaire avec sondages systématiques	(Pintal 2012)	Environ 70 sondages ont été faits. De ce nombre, 32 étaient positifs et ont livrés des artéfacts paléohistoriques et historiques. L'intervention a permis d'estimer que la superficie du site se situe entre 750 et 1000 m^2 et que plusieurs aires de taille distinctes sont présentes.	Plusieurs mesures d'atténuation d'impacts ont été proposées : fouille partielle, balisage des sentiers, remblaiement.
2014	Inspection visuelle	(Eid 2015a)	Une inspection générale de l'état du site a été exécutée. Quatre éclats, deux nucléi et une ébauche de biface ont été récoltés.	Éviter la circulation, consolider les berges, revégétaliser les berges, fouiller le secteur sujet à l'érosion suite à une consultation avec un expert en érosion et continuer à sensibiliser le public.
2015	Inventaire avec sondages	(Bolduc 2016)	Un total de 37 sondages a été excavé dans trois secteurs de CkEe-3. Ils ont livré 1580 artéfacts. De ce nombre, 612 sont de facture autochtone. L'intervention a permis de localiser une fosse à déchets du XX^{e} siècle et une structure de combustion autochtone.	Mise en place d'une fouille publique et excavation de la fosse à déchets.

Année	Type d'intervention	Source	Résultats	Recommandations
2016	Fouille (opération 1A)	(Bolduc 2017)	La fouille de l'opération 1A de 1 m par 2 m a permis de délimiter la fosse à déchets et de la vider. Un total de 985 artéfacts a été trouvé. Mis à part deux éclats de chert, la culture matérielle témoigne de la période historique. La fosse a été principalement utilisée entre 1948 et 1955.	Aucun travail supplémentaire nécessaire sur l'opération 1A, mais mise au jour d'autres zones de rejet afin de mieux comprendre l'occupation historique du secteur.
2016	Fouille	(Leclerc 2018a)	Fouille avec le public de 2 mètres carrés (194N-201W-195N-201W). Un total de 1019 témoins archéologiques a été trouvé, dont 931 sont de facture autochtone. De ce total, 10 outils sur éclat et sept outils bifaciaux ont été identifiés. Deux structures de combustion ont été partiellement fouillées.	Poursuivre la fouille avec le public et dégager complètement les deux structures de combustion et poursuivre l'inventaire du site pour identifier ses limites. Procéder à une datation radiocarbone et une analyse technologique des vestiges lithiques.
2017	Fouille	(Leclerc 2018b)	Fouille avec le public de 2 mètres carrés (195N-200W et 194N-200W). Au total, 1198 artéfacts ont été trouvés. Près de la moitié est de nature autochtone (n=588), alors que 611 sont associés à la période historique.	Poursuivre la fouille avec le public et le dégagement des deux structures de combustion et poursuivre l'inventaire du site pour identifier ses limites. Procéder à une datation radiocarbone et une analyse technologique des vestiges lithiques.
2018	Fouille	(Leclerc 2019b)	Fouille avec le public de 2 mètres carrés (193N-200W et 193N-201W). Des artéfacts de la période historique (n=450) et de la période paléohistorique (n=349) ont été mis au jour.	Poursuivre la fouille avec le public et le dégagement des deux structures de combustion et poursuivre l'inventaire du site pour identifier ses limites. Procéder à des datations radiocarbones et une analyse technologique des vestiges lithiques.

Année	Type d'intervention	Source	Résultats	Recommandations
2019	Fouille	(Leclerc 2020)	Fouille avec le public de 2 mètres carrés (193N-202W et 194N-202W). Au total, 450 témoins historiques et 349 artéfacts paléohistoriques ont été trouvés.	Poursuivre la fouille avec le public et le dégagement des deux structures de combustion et poursuivre l'inventaire du site pour identifier ses limites. Procéder à des datations radiocarbones et une analyse technologique des vestiges lithiques.
2020	Fouille	(Leclerc 2022a)	Démonstration de fouille de deux mètres carrés (192N-201W et 192N-202W). Un total de 320 témoins archéologiques a été récolté. De ce nombre, 69 sont associés à la période industrielle et 251 sont associés à l'occupation autochtone. Trois sondages ont également été excavés dans le secteur nord-est du site.	Poursuivre la fouille du site, notamment des aires en périphérie des structures de combustion et procéder à un inventaire complet du site. Procéder à des datations radiocarbones et une analyse technologique des vestiges lithiques.
2021	Fouille	(Leclerc 2022b)	Démonstration de fouille d'un mètre carré (192N-203W). Un total de 66 témoins archéologiques, dont 23 sont de facture autochtone.	Poursuivre l'exploration du site et la fouille avec le public. Procéder à des datations radiocarbones et une analyse technologique des vestiges lithiques.
2022	Fouille	(Saule 2022b)	Fouille de 3,25 mètres carrés (193N-203W, 194N-203W, 195N-203W et 193N-206W SE). L'intervention a permis de mettre au jour une fosse de la période industrielle en plus d'une zone de combustion déstructurée, visiblement associée à l'occupation autochtone. Un total de 708 artéfacts a été récolté. Du nombre, 56 sont associés à la présence autochtone, alors que le reste (n :652) témoigne de l'occupation du XXe siècle.	Poursuivre les recherches dans le secteur de l'unité 193N-206W. Procéder à une analyse technologique des témoins lithiques. Effectuer une synthèse de connaissances du site.

6.3. Résultats

L'intervention 2023 a permis d'excaver 2,75 m^2 soit les mètres 193N-205W, 193N-206W ¾ et 193N-207W sur CkEe-3. L'activité de fouilles publiques a accueilli 122 participants et de nombreux observateurs. Afin de rendre l'activité praticable en tout temps, une tente à structure a été installée. Avant l'arrivée des groupes de fouilleurs, des ensembles d'outils incluant truelle, porte-poussière, un galon à mesurer, un bac pour artéfact, un tapis pour les genoux et des sécateurs était monté pour chaque fouilleur. Après avoir suivi une rapide formation, les participants fouillaient un quadrant et un niveau au maximum chacun. Après la fouille, les participants tamisaient les sols excavés en équipe. Toutes les opérations étaient supervisées par la responsable de l'intervention. La fin de l'excavation s'est faite au mois de septembre sans la présence de participant. L'ensemble de l'aire a été remblayé. Au final, la fouille a permis de collecter 1202 témoins archéologiques et d'identifier trois structures. Un échantillon de charbon a été collecté dans une des structures et il a été soumis au laboratoire de radiochronologie de l'Université Laval. L'échantillon a été daté à 680 ± 15 ans AA.

6.3.1. La séquence stratigraphique

Les différents profils stratigraphiques relevés (Figure 8 à Figure 11) permettent de comprendre les événements qui ont formé le site. Dans le quadrant SE du mètre 193N-206W, la stratigraphie révèle que le sol est composé d'un podzol généralement déstructuré. Les horizons Ah, Ae, Bf et C sont présents, mais leur répartition horizontale n'est pas typique d'un podzol bien développé. La séquence inhabituelle de sols dans ce secteur pourrait avoir été causée par des chablis antérieurs à l'occupation humaine récente ou par des actions de nivellements et d'arasement effectuées dans le dernier siècle. Le premier niveau de sol rencontré dans les unités fouillées est le Ah/Ap (A humique et A perturbé). Il s'agit d'un sol sableux avec du limon de couleur gris foncé. Des racines et des lentilles de sable beige le parsèment. Son épaisseur est inégale; elle varie entre 10 et 22 cm. Par endroit, on retrouve un horizon Ae sous le Ah/Ap, mais sa présence n'est pas constante. Par exemple, dans le mètre 193N-207W, le Ae est absent, alors qu'ailleurs il fait une dizaine de centimètres d'épaisseur. Lorsque le Ae est présent, il s'appuie sur l'horizon B, que l'on reconnait grâce à sa teinte orangée. L'horizon B s'étend sur une profondeur de 20 à 30 cm avant qu'on atteigne le till glaciaire (horizon C). Ce dernier est de teinte gris-vert et il est composé de cailloutis meubles. La base de ce niveau n'a pas été atteinte.

Somme toute, les sols n'ont pas subi de perturbations anthropiques importantes et les horizons enfouis ne semblent pas avoir été remaniés. Or, le niveau Ah a, du moins par endroit, été légèrement remanié lors de la construction du camp de la Terre-à-Fer, mais aussi lors des aménagements des stations d'interprétation du Parc national du

Lac-Témiscouata. Le remaniement des sols doit être pris en compte lors de l'analyse spatiale des vestiges. Malgré tout, les différents relevés stratigraphiques permettent de reconstituer la séquence d'événements et de comprendre l'utilisation de l'espace. C'est l'un des éléments qui appuiera les interprétations de la section 6.4.

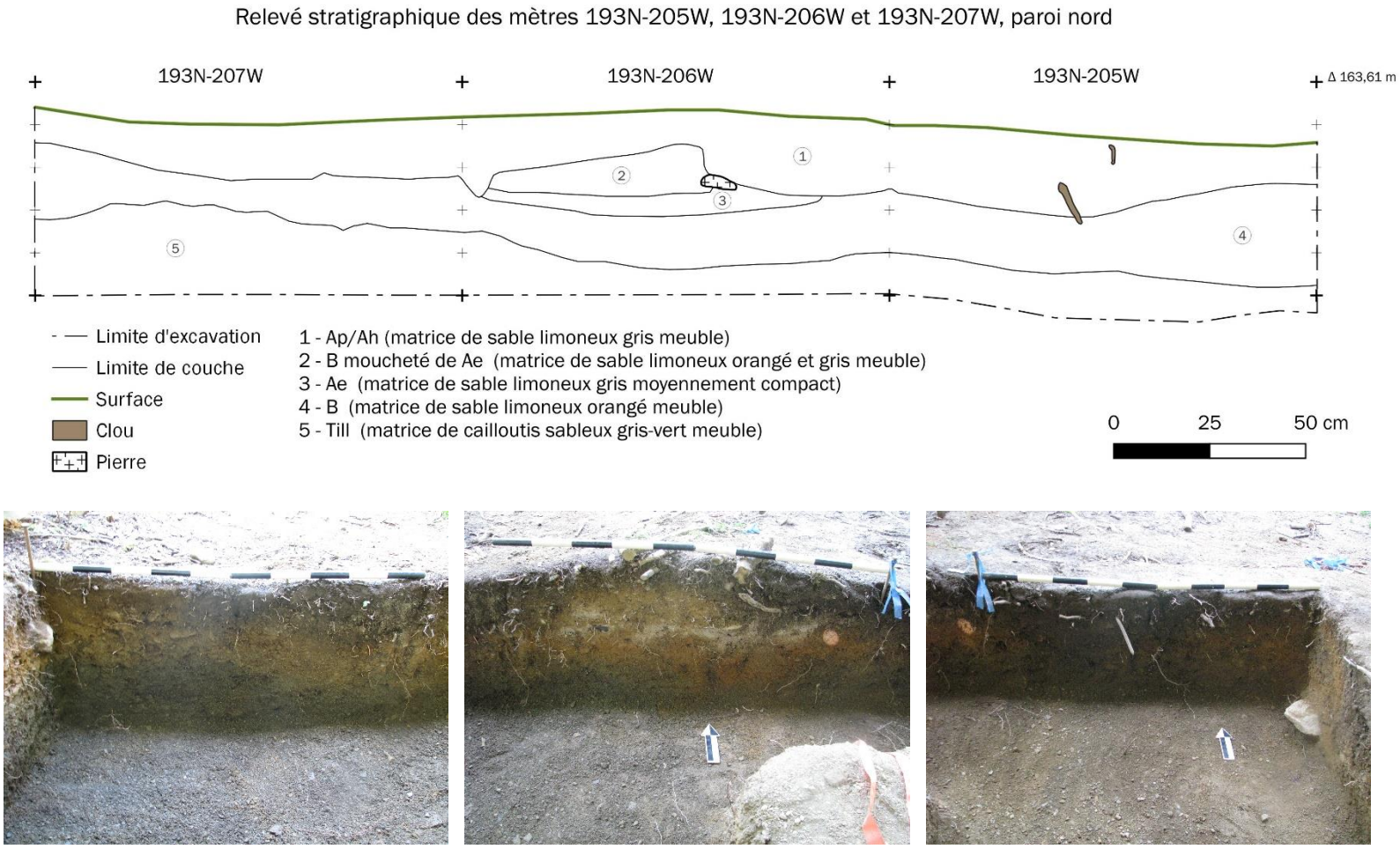


Figure 8 Relevé stratigraphique de la paroi nord de l'aire de fouilles (Coupe 1) et photographies correspondantes

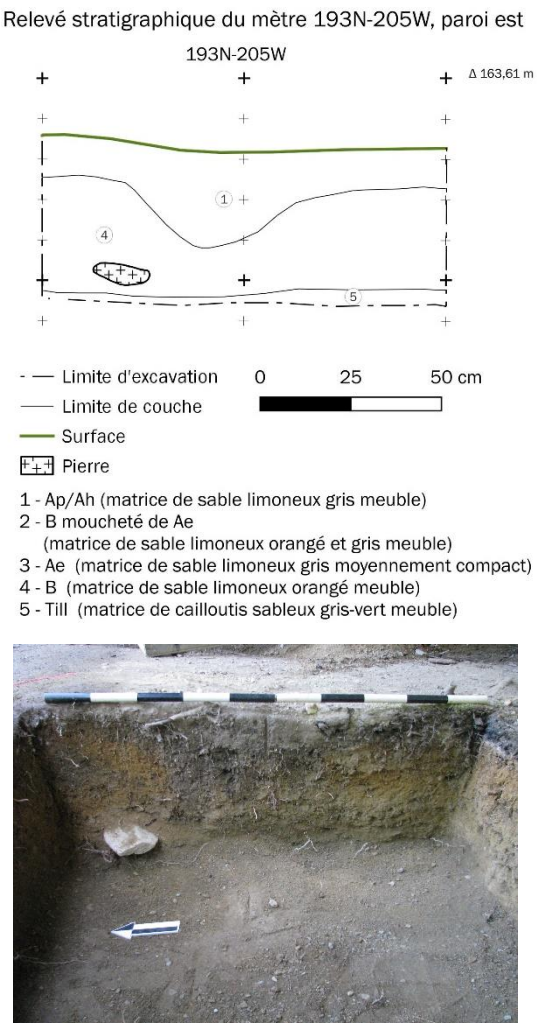


Figure 9 Relevé stratigraphique de la paroi est de l'aire de fouilles (Coupe 2) et photographie correspondante

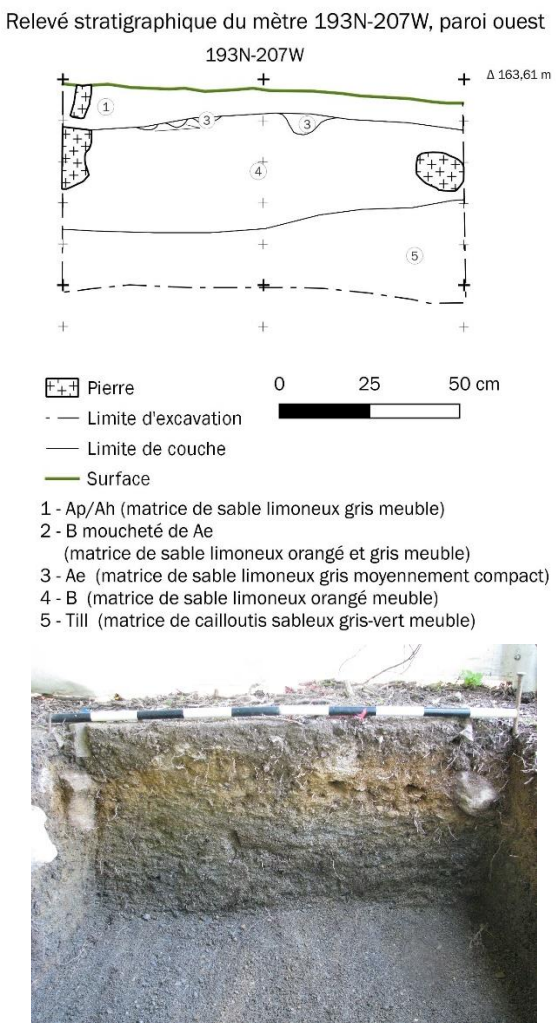


Figure 10 Relevé stratigraphique de la paroi ouest de l'aire de fouilles (Coupe 3) et photographie correspondante

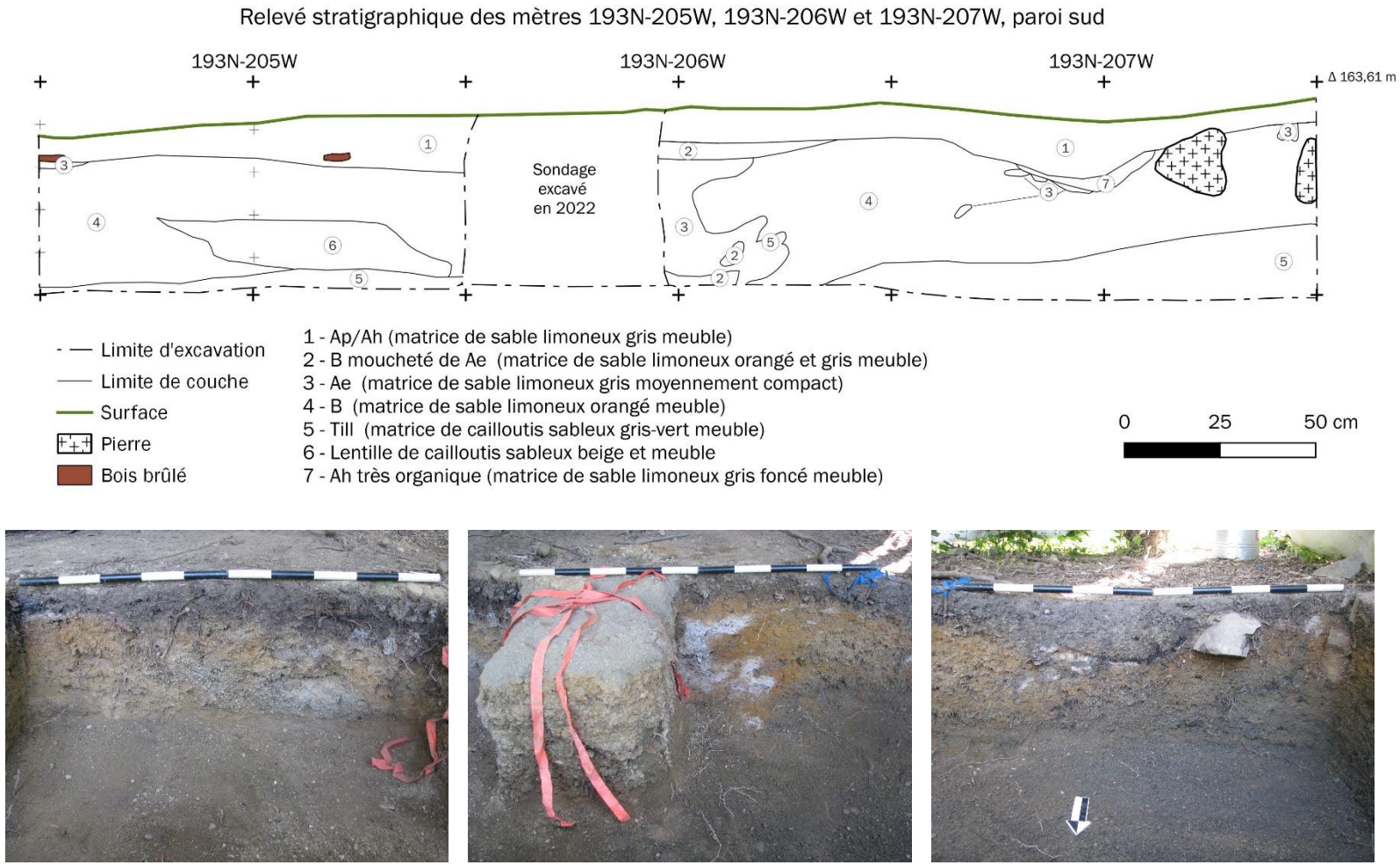
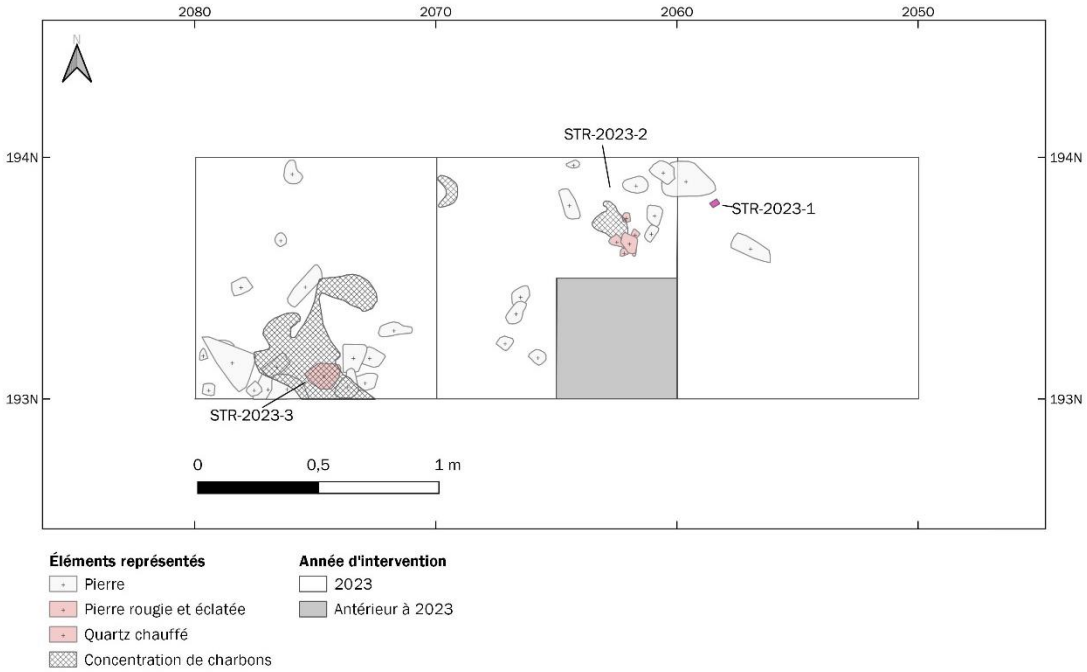


Figure 11 Relevé stratigraphique de la paroi sud de l'aire de fouilles (Coupe 4) et photographies correspondantes

6.3.2. Les structures

Trois structures ont été mises au jour pendant l'intervention 2023 (Carte 5). La première, **STR-2023-1** est un piquet de bois trouvé à la verticale dans le quadrant NW du mètre 193N-205W (Figure 12). Il était visible à quelques centimètres de la surface et s'enfonçait jusqu'à une altitude absolue de 163,03 m ANMM, soit près de 40 cm sous la surface initiale. La pièce de bois est incomplète; la portion du haut est manquante. La portion résiduelle mesure 0,42 m. La pièce est rectangulaire; elle mesure 1 pouce de largeur et 1 1/16 pouce d'épaisseur. Le bois est en très bon état. L'intégrité de la pièce suggère qu'elle est très récente; le piquet a vraisemblablement été installé suite à l'aménagement du Jardin des mémoires en 2010-2011.



Carte 5 Localisation des structures mises au jour en 2023 sur CkEe-3



Figure 12 Vue du piquet, mètre 193N-205W NW, niveau 10-15, vue vers le nord (IMG_029)

La **STR-2023-2** est une structure de combustion qui a été mise au jour dans le mètre 193N-206W NE (Figure 13). Il s'agit de la continuité d'une structure identifiée en 2022. Les indices d'activités de chauffe sont la concentration de pierres rougies, la présence de charbons de bois et l'abondance d'os blanchis collectés dans la zone de la structure. Aucun sol rubéifié n'a été identifié et il n'a pas été possible de faire une coupe de la structure. La section exposée en 2022 mesure 24 cm par 33 cm. La zone où du charbon et des pierres rougies ont été mis au jour s'étend sur une dizaine de centimètres soit à une altitude oscillant entre 163,22 et 163,33 m ANMM. Il est à noter que des tessons de poterie et des éléments lithiques se trouvaient à proximité de la zone de combustion. Un échantillon de charbon provenant de la STR-2023-2 a été daté à 680 ± 15 ans AA, soit au milieu du Sylvicole supérieur.



Figure 13 Excavation de la STR-2023-2 en cours (IMG_052)

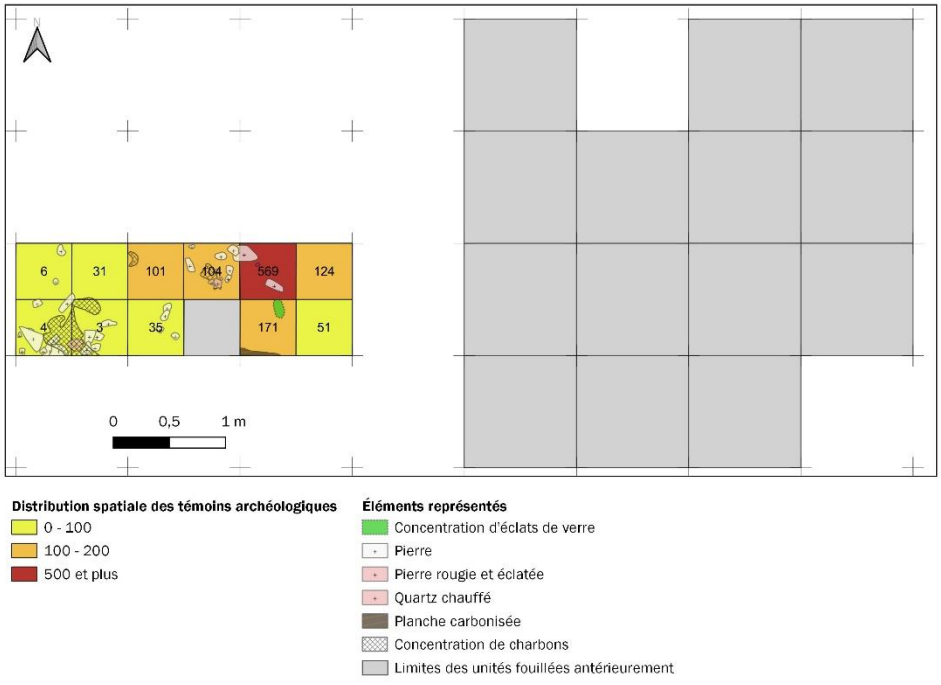


Figure 14 Excavation de la STR-2023-3 en cours (IMG_084)

La troisième structure (**STR-2023-3**) se situe dans la portion ouest du secteur d'intervention. Elle a été à moitié exposée dans la moitié sud du mètre 193N-207W; elle se poursuit vers le sud. Cette structure consiste en une concentration diffuse de charbons et de bois brûlé (Figure 14). La concentration était visible à une profondeur de 10 cm sous la surface et s'enfonçait sur une vingtaine de centimètres dans le sol. Avec les informations recueillies lors de la fouille, il est difficile de savoir s'il s'agit d'une structure associée à l'occupation autochtone du site ou à la période industrielle. Très peu de matériel se trouvait dans la structure, mis à part quelques fragments de verre ou de métal. La quasi-absence de matériel de facture autochtone et la présence de témoins de la période historique suggèrent que la concentration de charbons pourrait être récente. Notons également qu'aucune pierre rougie et/ou éclatée par le feu ni aucun sol rubéifié n'a été mis au jour dans ce secteur.

6.3.3. La culture matérielle

L'intervention 2023 a permis de récolter 708 témoins archéologiques et un échantillon de charbon. De ce total, 652 artéfacts sont associés à l'occupation du site au XX^{e} siècle, alors que 56 sont associés à l'occupation paléohistorique. Les artéfacts de chaque période seront abordés de façon indépendante dans les prochaines sections. Un examen préliminaire de la distribution de la culture matérielle à travers le site () montre que la partie est du secteur d'intervention est plus riche. Le quadrant NW du mètre 193N-205W est d'ailleurs le plus abondant en témoins culturels. La répartition verticale des témoins est présentée dans le Tableau 4. On constate que les artéfacts ont été trouvés dans le 35 premier centimètres de fouille. Le niveau 35-40 était stérile. Ce sont surtout dans les deux premiers niveaux arbitraires que se concentrent les découvertes. Un total de 304 et de 741 témoins a respectivement été trouvé dans les niveaux 0-5 et 5-10. Il est aussi possible de constater un enfouissement différentiel des témoins selon leur ancienneté. En effet, les artéfacts historiques sont concentrés dans les quatre niveaux de surface et ne s'enfoncent pas au-delà de 20 cm de profondeur. Au contraire, les artéfacts paléohistoriques se trouvent dans tous les niveaux positifs; depuis la surface jusqu'à 35 cm de profondeur.



Carte 6 Distribution horizontale des artéfacts sur CkEe-3

Tableau 4 Distribution verticale des artéfacts sur CkEe-3

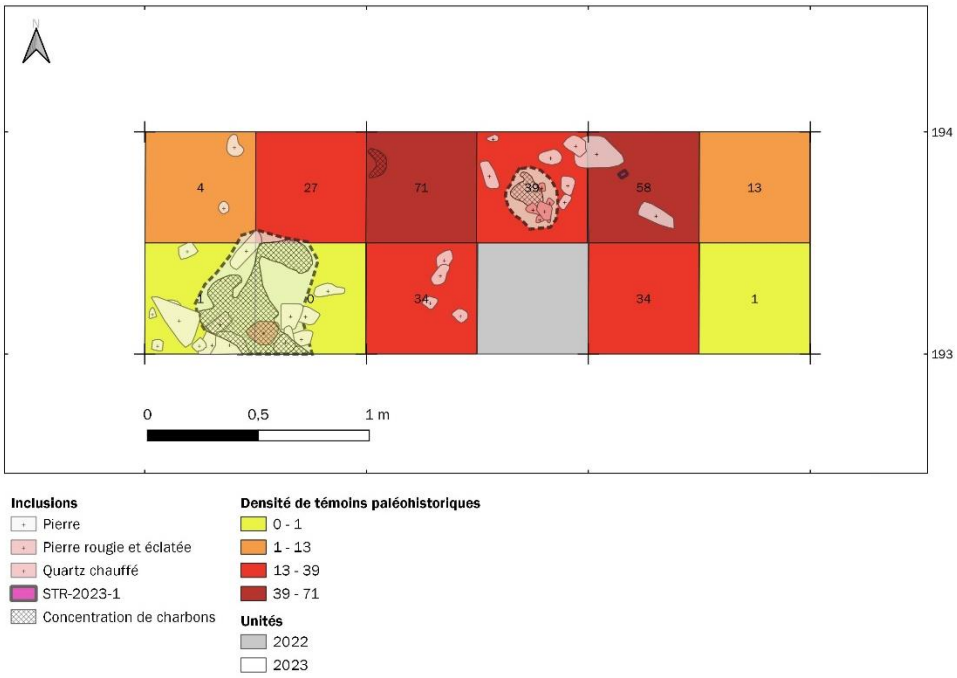
Niveau	Nombre d'artéfacts historiques	Nombre d'artéfacts* paléohistoriques	Total général
Surface	3		3
0-5	250	54	304
5-10	645	96	741
10-15	11	25	36
15-20	9	25	34
20-25		72	72
25-30		7	7
30-35	2**	3	5
Total général	**920**	**282**	**1202**

*Le total inclut un échantillon de charbon prélevé dans la STR-2023-2

** Les deux témoins historiques trouvés dans le niveau 30-35 correspondent aux éléments de la structure STR-2023-1 (piquet de bois et fragment de métal).

La culture matérielle paléohistorique

L'assemblage paléohistorique contient 281 artéfacts et un échantillon de charbon. La présente la distribution des objets paléohistoriques à l'échelle du site, alors que le montre la répartition des artéfacts par catégorie. La catégorie la mieux représentée est le **débitage** avec un total de 167 spécimens. La vaste majorité des éclats recueillis sont en chert Touladi, mais un éclat de quartz et un éclat de quartzite blanc, provenant possiblement de Mistassini, font aussi partie de l'assemblage.



Carte 7 Distribution horizontale des témoins paléohistoriques

Tableau 5 Effectifs des témoins paléohistoriques

Catégorie d'artéfact	Total
Débitage	**167**
Os blanchis	**105**
Outils taillés	**7**
Fragment de biface	1
Grattoir	1
Pièce esquillée	4
Éclat utilisé	1
Tesson de poterie	**2**
Total général	**281**

La deuxième catégorie en importance inclut les **os blanchis**. On en dénombre 105 dans la collection. La majorité des os blanchis (n : 86) provient de la moitié ouest du mètre 193N-205W soit immédiatement à côté de la structure de combustion STR-2023-2.

L'**outillage lithique** est représenté par sept spécimens (Figure 15 à Figure 18). On compte quatre pièces esquillées, un fragment mésial de biface, un possible grattoir et un éclat utilisé. La majorité de ces pièces sont faites de chert Touladi, mais le grattoir et une des pièces esquillées sont faits de quartz. Ainsi, l'ensemble de l'outillage est fait de matières locales à l'instar du débitage.



Figure 15 Pièce esquillée en chert Touladi (CkEe-3.644)



Figure 16 Deux faces d'un fragment mésial de biface en chert Touladi (CkEe-3.622)



Figure 17 Éclat utilisé en chert Touladi (CkEe-3.621)



Figure 18 Grattoir en quartz (CkEe-3.669)

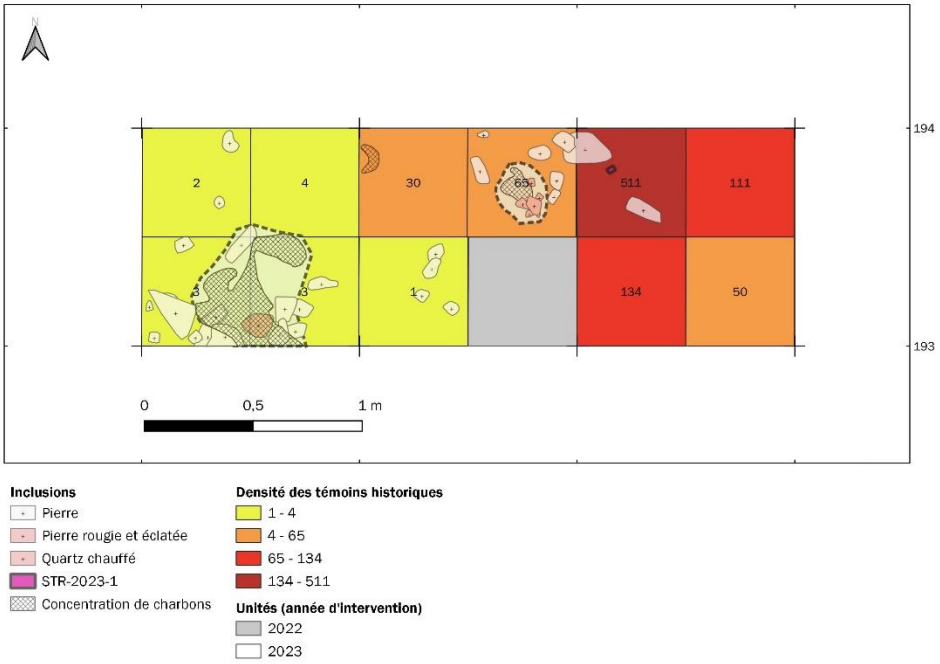
Finalement, deux **tessons de poterie** (Figure 19) ont été découverts dans le mètre 193N-205W, dans le niveau 5-10. Il s'agit de tessons de corps non décorés sans traitement de surface identifiable, dont e dégraissant visible est d'origine minéral. Les deux fragments sont de petite dimension (moins de 2 cm^2) et ils pourraient appartenir au même vase.



Figure 19 Tessons de poterie (CkEe-3.673)

La culture matérielle historique

Les artéfacts associés au contexte industriel sont au nombre de 652. La grande majorité des témoins ont été trouvés dans la fosse à déchets au nord de l'aire de fouille, particulièrement dans le quadrant NW du mètre 195N-203W ().



Carte 8 Distribution horizontale des artéfacts historiques sur CkEe-3

Le fait état des artéfacts récoltés et le Tableau 7 regroupe les artéfacts selon leur fonction. La catégorie d'artéfacts la mieux représentée dans la collection est les clous (n=461). Ils ont des dimensions variées, mais avaient tous une tête ronde. Les clous représentent, avec les vis et le verre à vitre, les éléments de quincaillerie qui constitue la catégorie fonctionnelle la mieux représentée de l'assemblage. Une autre catégorie importante est celle des objets liés à l'alimentation comme les fragments de bouteille et les boîtes de conserve. Notons que les objets liés à l'alimentation sont principalement des contenants, alors que les ustensiles et la vaisselle sont rares. L'habillement constitue une autre catégorie d'artéfacts que l'on retrouve sur le site. En tout, ce sont 15 objets qui font partie de cette catégorie. Du lot, notons que des boutons (Figure 20) et des boucles ont été retrouvés, ainsi que des œillets et des lanières de cuir qui pourraient provenir de bottes de travailleur. De rares éléments associés à la chasse (douille et plomb) ou à l'éclairage complètent la collection.

Comme le mentionne Bolduc (2020), la composition de l'assemblage de CkEe-3 s'accorde avec le schème diagnostique des contextes industriels élaboré par South (1977). South indique que les sites industriels lèguent en majorité des artéfacts de quincaillerie et d'alimentation et que ces catégories comptent pour plus de 80% des

assemblages. Dans le cas présent, les objets de quincaillerie et d'alimentation collectés en 2023 représentent respectivement 79,7 % et 5,3% de l'assemblage. Ces taux correspondent à ceux présagés par South.

Finalement, ajoutons aux éléments mentionnés, des fragments de verre qui semblent avoir été taillés. Plusieurs fragments de verre incolore portent des attributs généralement associés aux éléments de débitage : présence d'un talon, bulbe de percussion sur l'une des faces et forme allongée et mince. Au total, 79 fragments de verre ont pu être taillés (Figure 21). Cela s'ajoute à un possible outil taillé mis au jour en 2022 (Saule 2022) et à un grattoir en verre vert trouvé en 2016 (Bolduc 2017). Les objets en verre taillé ne sont pas absents du registre archéologique du Nord-Est américain; ils ont été trouvés en territoire Mi'kmaw, en Nouvelle-Écosse (Lelièvre et al. 2022) et au fort d'Odanak dans le Ndakina (Plourde et Treyvaud 2017). La découverte de verre taillé au Jardin des Mémoires pourrait indiquer que des Autochtones qui connaissaient les pratiques ancestrales de la taille aient été présents au camp de la Terre-à-Fer au XXe siècle. Ils ont également pu occuper le secteur pendant la période coloniale, avant l'aménagement du lieu par la compagnie Fraser.



Figure 20 Boutons (CkEe-3.592)



Figure 21 Fragments de verre taillé (CkEe-3.569)

Tableau 6 Catégories d'artéfacts historiques

Identification	Nombre
Clou	461
Verre fondu	215
Verre	92
Fragments de papier d'aluminium	32
Fragments de plaque de métal	21
Bouton	15
Vitre	14
Tige	13
Fil de fer	12
Agrafe	7
Chaînon	7
Conserve	6
Œillet à crochet	4
Boucle	3
Os écru	3
Capsule	3
Écrou	2
Piquet	2
Ouvre boîte	1
Lame	1
Tige gainée	1
Pièce de mécanisme	1
Plomb	1
Bouchon	1
Plaque	1
Douille	1
Total général	**920**

Tableau 7 Classification des artéfacts historiques par fonction

Fonction	Nombre
Quincaillerie	733
Autre	82
Alimentation	49
Habillement	22
Défense	3
Éclairage	1
Indéterminée	30
Total général	**920**

6.4. Interprétations et recommandations

6.4.1. Séquence d'occupations

Les données obtenues au cours de l'intervention 2023 permettent de confirmer la séquence d'occupations proposées précédemment (Leclerc 2018a; 2018b; 2019b; 2020; 2022a, Saule 2022) en plus de confirmer une occupation au Sylvicole supérieur. Le site présente deux grandes composantes distinctes : l'occupation paléohistorique et l'occupation industrielle au XXe siècle (Figure 22). Avant même l'arrivée humaine, les sols naturels se sont formés par pédogenèse. C'est sur cette surface que des individus ont occupé le site pendant la paléohistoire. Le secteur excavé a minimalement été occupé lors de la transition entre le Sylvicole inférieur et le Sylvicole moyen ainsi que vers le milieu du Sylvicole supérieur. Il se peut aussi que le site ait été occupé à d'autres périodes de la paléohistoire. Beaucoup plus tardivement, après la période de contact, l'embouchure de la rivière Touladi a été fréquentée pour ses ressources forestières et fauniques. Les Euroquébécois y pratiquaient la chasse et la coupe de bois. Au début du XX^{e} siècle, la compagnie Fraser commence à exploiter l'endroit. Ils y installent un camp forestier à même le sol dans les années 1930. À cette fin, le terrain est nivelé avant que trois ou quatre bâtiments en bois soient érigés. Le camp sera occupé pendant deux ou trois décennies avant d'être démantelé. Les vestiges des bâtiments auraient été incendiés.

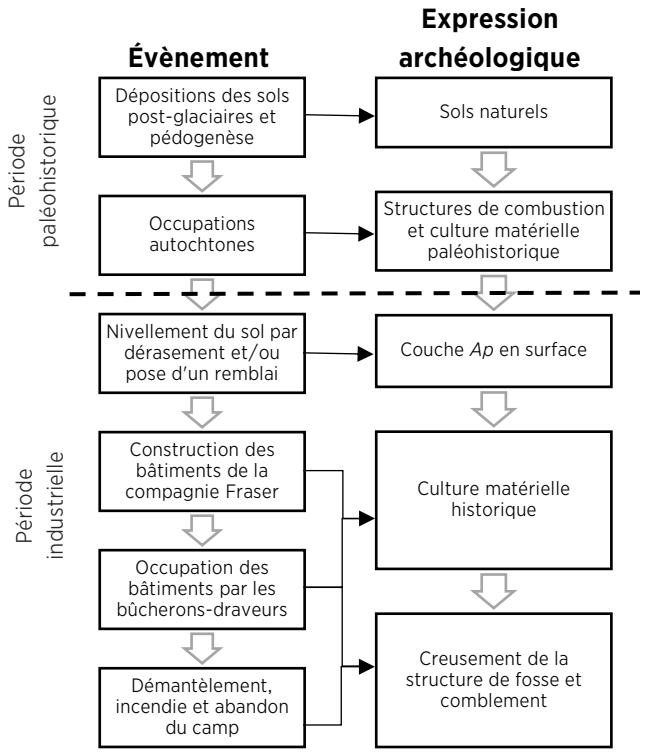


Figure 22 Séquence événementielle du site CkEe-3

6.4.2. Occupation paléohistorique

Si la culture matérielle trouvée sur CkEe-3 permet d'affirmer que des populations autochtones ont séjourné sur le site, elle est peu loquace quant à l'**ancienneté** de l'occupation. Aucun objet diagnostique n'a été mis au jour si ce n'est que des tessons de céramique qui indiquent une occupation durant le Sylvicole. Heureusement, trois dates radiocarbones obtenues entre 2019 et 2023 à partir de charbon de bois ont permis de replacer les occupations dans la séquence culturelle. Une date de 2420 ±15 ans BP (2426 ans AA calibrées), une date de 2490 ±15 ans BP (2580 ans AA calibrées) indiquent que le site a été occupé à la toute fin du Sylvicole inférieur ou au début du Sylvicole moyen ancien (Leclerc 2020). L'intervention de 2023 a permis d'ajouter à cela une date de 680 ± 15 ans AA. Cette dernière date indique que le site a également été fréquenté au Sylvicole supérieur. Cela permet de confirmer que les groupes qui se sont arrêtés sur CkEe-3 l'ont fait à plusieurs moments du Sylvicole. La présence humaine paléohistorique s'étend donc sur près de 2000 ans.

La **fonction du site** demeure incertaine. Lors de fouilles antérieures, des matières premières exogènes ont été mises au jour. Des outils et des déchets de taille en chert de Mistassini et en chert de Ramah ont été trouvés. Une structure de combustion de grande envergure avait aussi été identifiée et plusieurs outils lithiques y étaient associés. Ceci pourrait indiquer une volonté de sacrifier des objets dans le but de faire une offrande ou d'établir un statut social particulier. Ce genre de comportements a été observé ethnographiquement et archéologiquement (Boivin 2013; Bliege Bird et Smith 2005). Ainsi, à la lumière de ces découvertes, le site avait alors été interprété comme étant un lieu rituel (Leclerc 2022a). Le secteur fouillé en 2022 et 2023 a cependant livré une majorité d'outils en pierre locale; le chert Touladi domine largement l'assemblage. L'analyse spatiale préliminaire du matériel récolté suggère que plusieurs aires d'activité se trouvent sur le site. L'aire excavée en 2023, datée au Sylvicole supérieur, semble avoir été utilisée à des fins domestiques. La présence de fragments de vase, d'une aire de combustion, une concentration d'os blanchis et le peu de matériel lithique sont des indices d'activités domestiques. Cela contraste avec l'occupation du Sylvicole inférieur du site où des activités rituelles auraient pris place (voir Leclerc 2022b).

Parallèlement, le matériel collecté sur le site ne permet pas de s'exprimer sur l'**appartenance culturelle** des groupes qui ont séjourné sur le site. Des archéologues observent toutefois une continuité dans la culture matérielle du Témiscouata depuis la fin de l'Archaïque (Chalifoux, Burke, et Chapdelaine 1998b; Burke 2000). Rien n'empêche de croire que les occupants de CkEe-3 étaient un groupe de la famille algonquine s'apparentant aux Wolastiqiyik. Après tout, le Témiscouata fait partie intégrante du territoire ancestral wolastoqey. De surcroit, l'importance du chert Touladi dans l'assemblage et le fait que les étapes de transformation initiale de la

matière soient prépondérantes suggèrent que les occupants du site connaissaient l'existence d'au moins une des carrières de chert du secteur. Le paysage du Témiscouata et les ressources étaient donc connus des occupants du site.

6.4.3. Occupation du XX^{e} siècle

Les vestiges trouvés sur CkEe-3 attestent du mode de vie des bûcherons-draveurs de la Compagnie Fraser. Les diverses interventions ont permis de confirmer que le camp a été en activité entre les années 1930 et 1970. L'**ancienneté** du site a pu être établie grâce à la culture matérielle typique du milieu du XX^{e} siècle, mais aussi à travers l'histoire orale (Bolduc 2020). Lorsque Martijn visite le site au début des années 1960, les bâtiments de la compagnie Fraser sont encore présents (Martijn 1964), mais en 1986, ils sont disparus (Desrosiers 1986).

La **fonction du site** est aussi connue : le lieu était un camp forestier saisonnier où les bûcherons-draveurs séjournaient de la fin de l'automne jusqu'au printemps. Les artéfacts récoltés en 2023 supportent aussi l'idée que le campement a été démantelé et incendié à la fin de sa période d'utilisation. Le bois calciné et le verre fondu trouvés ainsi que la structure STR-2023-03 suggèrent que les structures ont été brûlées. L'excavation de 2023 n'a pas permis de confirmer avec certitude la fonction précise du secteur fouillé. Les enquêtes orales nous apprennent que le camp était composé d'un dortoir, d'une cuisine, du bureau du contremaître et peut-être d'une étable. Bolduc (2020) émet l'hypothèse que ce serait le dortoir qui aurait été dans le secteur excavé, alors que la cuisine aurait été plus à l'est près de l'endroit où un dépotoir a été trouvé. La culture matérielle mise au jour en 2023 – notamment les artéfacts liés à l'habillement – s'accorde avec cette idée.

La plupart des travailleurs de la compagnie Fraser habitaient la région du Témiscouata. Une grande proportion des employés étaient de descendance euroquébécoise, mais des Autochtones aussi travaillaient pour la compagnie. Les indices matériels de cette présence sont minces, mais les découvertes d'un grattoir en verre vert en 2016 (Bolduc 2017, 201) et d'éclats de verre suggèrent qu'au moins un individu connaissait les principes de la taille. Ce savoir-faire est généralement associé à la période paléohistorique ou encore au tout début de la période de contact. D'ailleurs, les autres évidences de fabrication d'outils en verre taillé proviennent de sites de la période de contact, mais dans le cas présent, le verre utilisé est de facture moderne. On peut donc croire que le camp de la compagnie Fraser accueillait des allochtones et des autochtones. Une entrevue faite avec un Wolastoqey de la Première nation de Madawaska, Noël Francis Jr., confirme que des membres de la communauté travaillaient pour la compagnie Fraser dans les 1960 (CIDIF, s. d.). Michaux (2009) conclut également que les Wolastoqiyik du Québec et du Nouveau-Brunswick travaillaient pour des compagnies forestières, notamment la compagnie Fraser.

Sachant que des Autochtones logeaient vraisemblablement au camp de la Terre-à-fer, il est tout à fait probable qu'un individu possédait encore le savoir technique pour fabriquer des grattoirs en verre au XX^{e} siècle.

7. CkEe-43

7.1. Présentation du site

Le site CkEe-43 se situe entre la Vieille-Route et le Petit lac Touladi (Carte 1). Il se trouve à une quarantaine de mètres à l'ouest du Petit lac Touladi sur une terrasse s'élevant environ à 163 m ANMM. Plus à l'est, on retrouve une seconde terrasse plus basse que la première. Le site a été identifié parce que des témoins archéologiques ont été découverts dans un fossé aménagé pour le drainage Vielle-Route (Figure 23 et Figure 24). Les témoins archéologiques ont été trouvés dans la paroi nord du talus et dans les déblais de creusement qui ont été entassés au nord du fossé (Figure 25). Dans l'ensemble, la topographie du secteur est plane à bosselée. Une forêt mixte typique d'un jeune peuplement prévaut et quelques chablis ont été observés (Figure 26). Le talus permet d'avoir une idée de la stratigraphie. Les couches semblent se comporter comme un podzol avec une couche humique en surface. Plus en profondeur, on retrouve des sols sableux. Le secteur a d'ailleurs déjà été utilisé comme banc d'emprunt de matériaux meubles. Or, la portion à l'étude ne semble pas avoir été utilisée à cette fin.



Figure 23 Vue générale du site depuis la Vieille Route, vue vers l'est (IMG_0028)



Figure 24 Vue générale du fossé au sud du site, vue vers l'est (IMG_0029)



Figure 25 Vue de la concentration lithique sur côté nord du fossé, vue vers le nord-est (IMG_0034)



Figure 26 Environnement du sondage 2023-5, vue vers l'est (IMG_0095)

7.2. Historique des recherches

C'est en 2014 que le site a d'abord été identifié (Tableau 8). C'était alors une découverte fortuite qu'Eid a faite en trouvant des témoins lithiques le long du fossé de drainage déjà en place. En 2014, Eid récolte 1 415 témoins archéologiques. Une pointe à encoches associée au Sylvicole moyen est d'ailleurs trouvée (Figure 27). En 2017 et 2018, le site a fait l'objet d'inspections visuelles. À ces occasions, Leclerc a noté que l'érosion du talus dû au ruissellement est un problème modéré. En effet, aux deux reprises, des témoins lithiques ont été aperçus. Elle recommande de faire un inventaire et un suivi annuel. En 2022, CkEe-43 a été inclus dans une vigie de dix sites du Parc national. Il fait alors l'objet d'une inspection visuelle avec collecte. La visite de terrain a permis de récolter 53 artéfacts lithiques, incluant un biface, sept ébauches et trois éclats retouchés.



Figure 27 Pointe de projectile trouvée sur CkEe-43 en 2014 (CkEe-43.27), crédit photo: Pierre-Emmanuel Chaillon

Tableau 8 Interventions archéologiques antérieures sur CkEe-43

Année	Type	Source	Résultats d'intervention	Recommandations
2014	Évaluation de site, inspection visuelle, collecte	(Eid 2015b)	Suite à une découverte fortuite lors de l'aménagement d'un canal, un total de 1 415 artéfacts, dont une pointe de projectile à encoches en coin associée au Sylvicole moyen.	Procéder à un inventaire archéologique et faire une visite annuelle.
2017	Évaluation de site, inspection visuelle	(Leclerc 2018c)	L'inspection visuelle a permis de déterminer que le problème d'érosion est modéré et que c'est l'action des pluies qui cause le plus de dommage. L'érosion due aux crues printanières est limitée.	Procéder à un inventaire archéologique et faire une visite annuelle.
2018	Évaluation de site, inspection visuelle	(Leclerc 2019a)	L'inspection visuelle a permis de confirmer la présence d'érosion active; plusieurs artéfacts ont été aperçus en surface.	Faire une visite annuelle et procéder à un inventaire archéologique.
2022	Évaluation de site, inspection visuelle et collecte	(Saule 2022a)	L'inspection visuelle a permis de confirmer de nouveau l'érosion due au ruissellement sur le site. Un total de 53 témoins lithiques a été collecté.	Procéder à un inventaire archéologique et apposer un géotextile sur la portion du talus qui subit du ruissellement.

7.3. Résultats

L'intervention sur CkEe-43 a confirmé que le site a subi des dégâts importants lors de l'aménagement d'un fossé d'écoulement. En effet, une portion du site a été détruite par excavation mécanique et les déblais de creusement ont été déposés de part et d'autre du fossé créé. Les travaux de réfection de la Vieille-Route dans ce secteur n'avaient pas fait l'objet de mesures préventives en ce qui a trait au patrimoine archéologique puisque l'aire d'étude ne se trouvait pas dans une zone de potentiel archéologique (Ruralys 2010). Par conséquent, aucun inventaire préalable n'a été effectué avant les excavations qui ont eu lieu au tournant des années 2010. Le site sera identifié quelques années plus tard en inspection visuelle, mais aucun sondage n'a été fait depuis la découverte du site.

Les travaux de l'été 2023 ont débuté le 19 juin et se sont terminés le 4 octobre 2023. L'inventaire a permis d'excaver huit sondages et de faire six visites d'inspection visuelle (Carte 9, Tableau 9). Parmi les sondages, quatre ont livré du matériel archéologique, mais pour l'un d'entre eux (S-2023-7), les témoins n'étaient que présents dans des déblais de surface. Les quatre sondages ont livré un total de 2 542 artéfacts, de ce nombre, 683 provenaient de déblais de surface. Les inspections visuelles périodiques ont permis de collecter 742 témoins, tous collectés à la surface du talus de l'actuel fossé. Soulignons aussi qu'aucune structure n'a été mise au jour.

Au total, six jours d'inspections visuelles ont été faits entre les mois de juin et de septembre. À chaque visite, des artéfacts ont été repérés dans le talus nord du fossé (Figure 28 et Figure 29). En moyenne, 123 témoins étaient collectés à chaque visite. Ces derniers étaient toujours situés dans une zone étendue sur une distance de cinq mètres. Le fait que des objets ont été collectés lors de toutes les inspections indiquent que l'érosion et le ruissellement sont des menaces actives. Afin de prévenir la dégradation du site, une membrane de géotextile a été apposée afin d'éviter que le ruissellement ait un impact délétère sur la portion résiduelle du site.



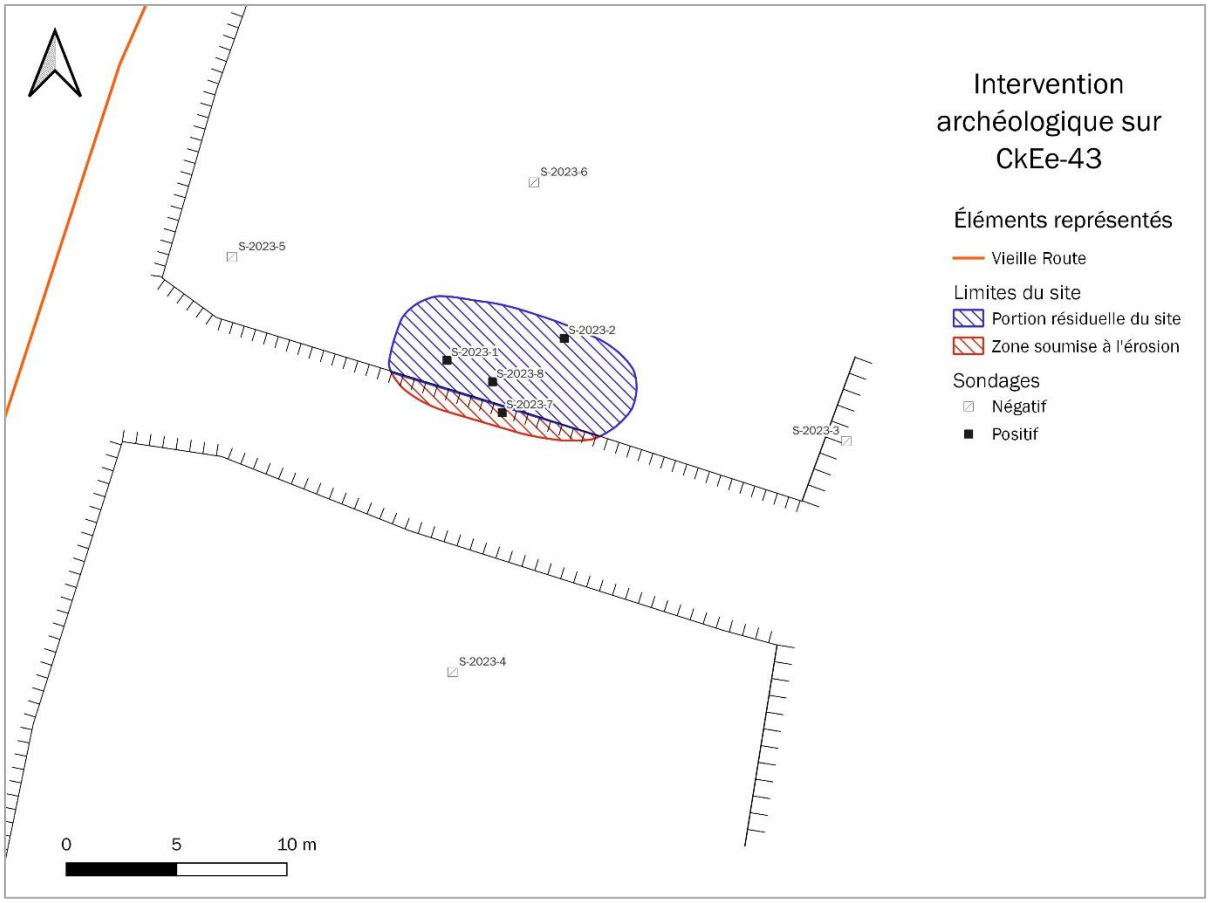
Figure 28 Matériel lithique en surface, inspection visuelle du 19 juin, vue vers le nord (IMG_0035)



Figure 29 Matériel lithique en surface, inspection visuelle du 16 août, vue vers le nord (IMG_0111)

Tableau 9 Résumé des sondages effectués sur CkEe-43

Sondage	**Coordonnées**	**Position informelle**	**Résultats**
S-2023-1	-68.7675591, 47.76836438	Sur la terrasse, au nord du fossé	Sondage positif avec présence de déblais en surface
S-2023-2	-68.76748815, 47.768373352	Sur la terrasse, au nord du fossé	Sondage positif avec présence de déblais en surface
S-2023-3	-68.76731749, 47.768331565	Basse-terrasse, à l'est du cœur du site	Sondage négatif
S-2023-4	-68.76755574, 47.768237614	Au sud du fossé	Sondage négatif
S-2023-5	-68.76768926, 47.76840645	À l'ouest du cœur du site	Sondage négatif
S-2023-6	-68.7675065, 47.76843673	Au nord du cœur du site	Sondage négatif
S-2023-7	-68.7675257, 47.76834306	Au fond du fossé	Sondage positif (matériel uniquement présent dans les déblais en surface
S-2023-8	-68.76753154, 47.768355683	Adjacent au talus	Sondage positif



Carte 9 Plan de l'inventaire de CkEe-43

7.3.1. La séquence stratigraphique

La majorité des sondages montre une stratigraphie représentative de podzol, soit une séquence d'horizons Ah/Ae/B/C (Figure 30 et Figure 31). Ces podzols sont généralement bien structurés avec un horizon supérieur composé d'une litière végétale et d'un humus assez organique d'une épaisseur variant de 3 à 8 cm. L'horizon supérieur est généralement déposé sur un niveau gris pâle correspondant au Ae. L'épaisseur du Ae est variable : il fait environ quelques centimètres d'épaisseur dans certains sondages et atteinte près de 20 centimètres. Le Ae laisse place à l'horizon B qui se démarque par sa couleur orangée. À quelques reprises, le till glaciaire composé de cailloutis verdâtre a été atteint. Dans le cas du sondage #7, c'est un sable blond stérile qui a été mis au jour et la base de ce niveau n'a pas été atteinte.

La séquence podzolique est observée dans les sondages #1, #2, #4, #5, #6 et #8. Les sondages #1, #2 et #8 présentaient également des déblais en surface et ceux-ci pouvaient atteindre plus de 50 cm d'épaisseur (Figure 32). Des déblais étaient également présents en surface du sondage #7, mais ce dernier était dérasé (Figure 33). Le sondage #7 a été positionné dans la zone qui avait déjà été creusée par la

machinerie mécanique. Finalement, notons que la stratigraphie du sondage #3 est différente (Figure 34). Les sols rencontrés étaient argileux et mal drainés. Le sondage était d'ailleurs positionné plus près du Petit lac Touladi, sur une basse terrasse.

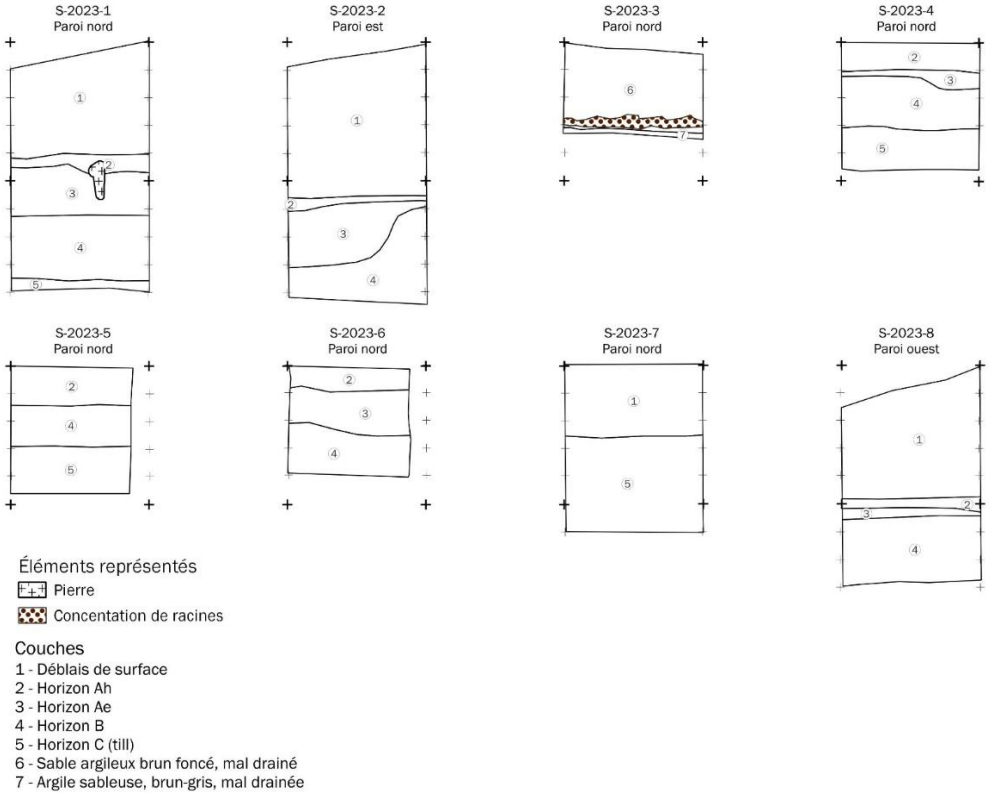


Figure 30 Profil stratigraphie des sondages effectués sur CkEe-43



Figure 31 Paroi nord du sondage 2023-4 (IMG_0090)



Figure 32 Paroi est du sondage 2023-2 (IMG_0067)



Figure 33 Paroi nord du sondage 2023-7 (IMG_0108)



Figure 34 Paroi nord du sondage 2023-3 (IMG_0083)

7.3.2. La culture matérielle

La collection amassée en 2023 s'élève à 3284 témoins (Tableau 10). La catégorie d'artéfact la plus abondante est le débitage (n=3234). La quasi-totalité du débitage est en chert Touladi, mais un éclat de quartzite fait aussi partie de l'assemblage. Un total de 27 outils et huit blocs ou nucléi ont été collectés. Tous semblent faits de chert Touladi. 15 os blanchis ont également été mis au jour.

Les artéfacts proviennent soit de collecte de surface (n=742), de déblais de surface excavés pendant la fouille des sondages (n=683) ou des sondages en soi (n=1859). Seuls deux sondages ont livré du matériel sous la couche de déblais (Tableau 11). Il s'agit des sondages 2023-1 et 2023-8 qui sont distants de trois mètres l'un de l'autre. Mentionnons que le sondage 2023-8 était particulièrement riche; il a livré 1762 témoins archéologiques lors de son excavation. La majorité de ces éléments ont été mis au jour dans les horizons Ah et Ae. Les sondages 2023-2 et 2023-7, qui sont respectivement positionnés à cinq mètres au nord du fossé et au fond du canal d'écoulement, n'ont livré que des témoins dans la couche de déblais supérieure. Les sols en place étaient stériles.

Tableau 10 Effectif du matériel collecté sur CkEe-43

Provenance	Débitage	Outils	Nucléi/blocs	Os blanchis	Total
Surface	724	12	1	5	742
S-2023-1	205	4	3		212
S-2023-2	169	1			170
S-2023-7	68	3		1	72
S-2023-8	2068	7	4	9	2088
Total	**3234**	**27**	**8**	**15**	**3284**

Tableau 11 Répartition des effectifs selon leur provenance

Provenance	Débitage	Outils	Nucléi/blocs	Os blanchis	Total
S-2023-1	**205**	**4**	**3**		**212**
Déblais	109	3	3		115
Sondage	96	1			97
S-2023-2	**169**	**1**			**170**
Déblais	169	1			170
S-2023-7	**68**	**3**		**1**	**72**
Déblais	68	3		1	72
S-2023-8	**2068**	**7**	**4**	**9**	**2088**
Déblais	326				326
Sondage	1742	7	4	9	1762
Total	**2510**	**15**	**7**	**10**	**2542**

L'**outillage** collecté compte 27 éléments. Les pièces bifaciales sont les plus communes dans l'assemblage. On compte 12 ébauches, cinq bifaces, deux fragments de pointe de projectile et deux fragments d'outils bifaciaux indéterminés (Tableau 12, Figure 35 et Figure 36). Du lot, quatre pièces sont complètes alors que les autres sont fragmentaires. Les deux fragments de pointe (CkEe-43.71 et CkEe-43.94) sont des extrémités distales et elles ne sont pas diagnostiques d'une expression culturelle ou d'une période. L'outillage unifacial inclut six spécimens (Figure 37) : trois grattoirs, deux pièces esquillées et un éclat à encoche. Toutes ces pièces semblent avoir été utilisées; les grattoirs ont des fronts émoussés et des esquilles d'utilisation sont visibles sur les pièces esquillées et l'éclat à encoche.

Tableau 12 Effectif de l'outillage provenant de CkEe-43

Prov.	Ébauche bifaciale	Biface	Pointe	Grattoir	Pièce esquillée	Éclat à encoche	Outil bifacial ind.	Total
Surface	**7**		**1**	**2**			**2**	**12**
S-2023-1	**1**	**2**	**1**					**4**
S-2023-2				**1**				**1**
S-2023-7		**1**			**2**			**3**
S-2023-8	**4**	**2**				**1**		**7**
Total	**12**	**5**	**2**	**3**	**2**	**1**	**2**	**27**



Figure 35 Planche de pièces bifaciales provenant de CkEe-43



Figure 36 Planche d'ébauches bifaciales provenant de CkEe-43



Figure 37 Planche d'outils unifaciaux provenant de CkEe-43

Les **déchets de taille** se décline en deux catégories : le débitage et les nucléi ou blocs de matière brute. Le débitage est, comme sur la plupart des sites d'occupation autochtone ancienne, la catégorie de matériel la plus abondante. Sur CkEe-43, c'est

un total de 3234 produits de débitage qui a été amassé. Du lot, on compte presque exclusivement du chert local, mais un éclat de quartzite a également été mis au jour. Notons que plusieurs déchets de taille provenant de la surface présentaient des évidences de chauffe. Il est probable qu'une structure de combustion se trouvait à proximité de la rupture de pente. Cette structure n'a cependant pas été délimitée. De plus, huit nucléi ou bloc de chert Touladi font partie de la collection (Figure 38). À cinq reprises, les nucléi étaient épuisés, mais dans trois cas, ils ne l'étaient pas. La grande proportion de débitage (ratio de 120 éclats pour un outil) indique qu'une des activités phares de CkEe-43 était la taille de pierre, notamment la taille bifaciale. Soulignons cependant qu'aucun percuteur n'a été mis au jour.



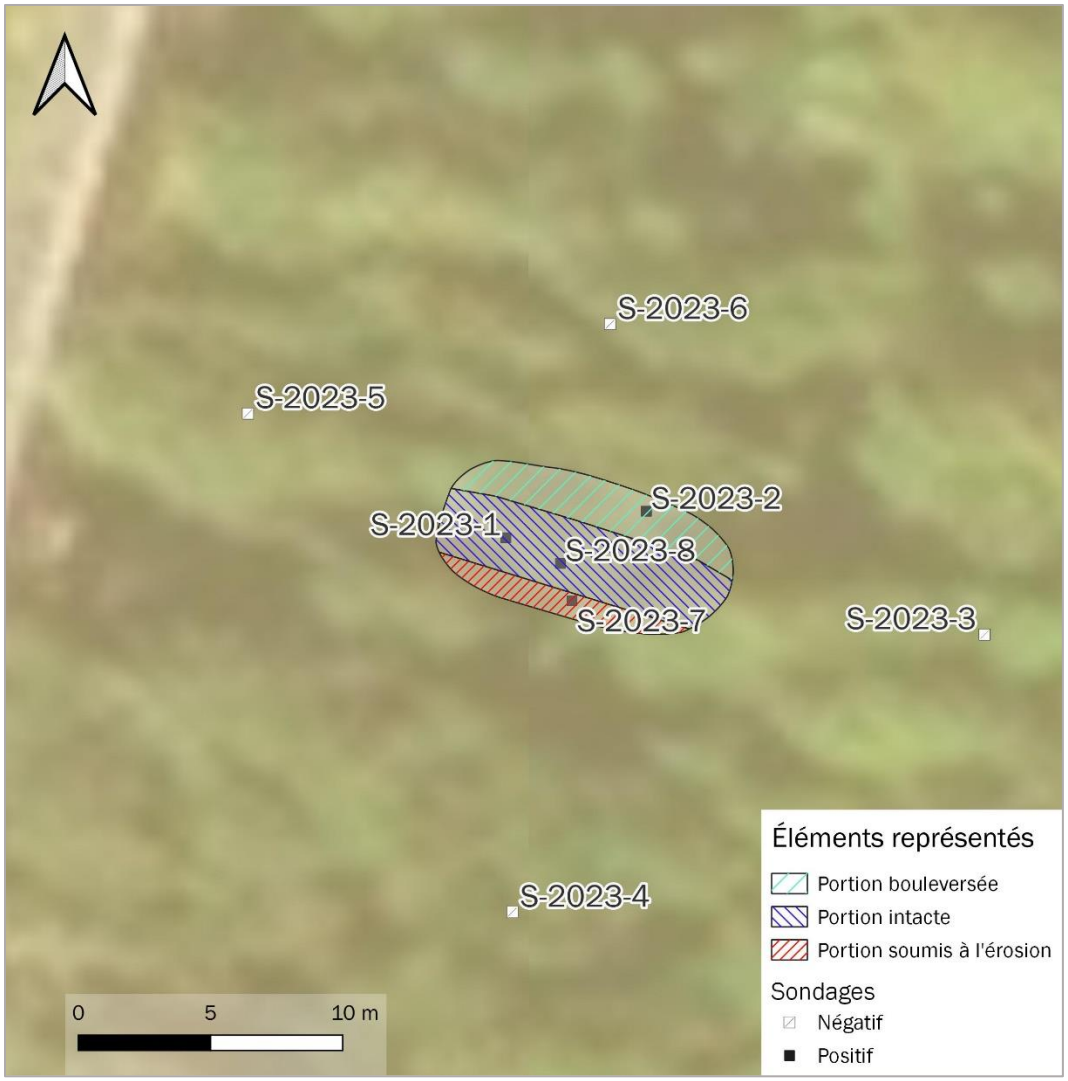
Figure 38 Planche de nucléi provenant de CkEe-43

Finalement, les **écofacts** totalisent 15 éléments. Il s'agit de fragments d'os blanchis. L'identification des restes fauniques n'a pas été effectuée. Les espèces présentes dans l'assemblage ne sont pas connues. La présence de restes alimentaires peut indiquer que des activités de subsistance ont eu lieu sur CKEe-43.

7.4. Interprétations et recommandations

Les sondages positifs et les inspections visuelles ont livré du matériel archéologique qui confirme la présence d'une occupation autochtone ancienne. Bien que l'assemblage soit assez abondant, aucun artéfact diagnostique n'atteste de la période d'occupation du site. L'**ancienneté** du site n'est pas connue et il est également impossible de se prononcer sur le nombre d'occupations qui ont eu lieu sur CkEe-43. Toutefois, plusieurs sites à proximité de CkEe-43 ont livré des évidences de présence humaine pendant le Sylvicole. C'est le cas de CkEe-11, -12 et -13, tous situé à moins de 500 mètres du site à l'étude. En termes de **fonction**, on peut avancer que le site a servi d'atelier de taille. C'est principalement la taille bifaciale qui était privilégiée. Des activités domestiques ont probablement également pris place. La présence d'os blanchis et d'outils utilisés indique en effet que le secteur a vraisemblablement servi à la transformation d'aliments ou de matières organiques.

Pour ce qui est de l'organisation spatiale du site, les données sont incomplètes, mais l'intervention a quand même permis de documenter sommairement les limites du site (Carte 10). Le sondage 2023-8 est nettement le plus riche avec près de 2 000 témoins collectés. La densité artéfactuelle indique que le cœur du site se trouve très près du fossé, probablement à moins d'un mètre de derniers. Les sondages plus en retrait (sondages #3, #4, #5 et #6) ont permis de confirmer que le site a une étendue limitée, bien que peu de sondages ont été faits. Selon les données disponibles, le site a probablement une superficie résiduelle de 45 m^2. La superficie initiale du site est inconnue, puisque nous ne savons pas quelle portion du site a été bouleversée par l'excavation du canal d'écoulement. Cependant, puisque les déblais présents au-delà des limites du site sont riches en témoins culturels, il est clair qu'une partie du site a été détruite. On estime qu'au plus de 50% du site a été détruit, alors que l'autre moitié est bouleversée. En somme, les résultats de 2023 indiquent qu'aucune partie du site n'est intacte; même des portions où les sols sont en place, des déblais ont été déposés en surface. Cette distinction fait que l'excavation des secteurs avec des sols en place est ardue puisqu'il faut dégager les déblais avant d'atteindre les niveaux d'intérêts. Les déblais font parfois jusqu'à un demi-mètre d'épaisseur. CkEe-43 ne s'avère pas être un candidat pour accueillir les fouilles publiques qui ont lieu annuellement au Parc national du Lac-Témiscouata.



Carte 10 Résultats de l'intervention sur CkEe-43 et identification des portions résiduelles du site

8. Recommandations et conclusions

En guise de conclusion, rappelons que l'intervention au Jardin-des-Mémoires (CkEe-3) a permis d'identifier trois nouvelles structures dont une zone de combustion datée à 680 ± 15 ans AA (avant aujourd'hui) et de mettre au jour 1202 artéfacts grâce à la fouille de 2,75 m^2. Le projet a aussi servi à introduire 122 participants à la recherche archéologique. La fouille de 2023 contribue ainsi à la compréhension du site; une composante du Sylvicole supérieur a d'ailleurs été identifiée en 2023.

Un second site, CkEe-43, a fait l'objet d'une intervention archéologique dans l'optique d'y effectuer les fouilles publiques en 2024. Le site avait été fortement endommagé par l'excavation d'un canal d'écoulement des eaux et des artéfacts affleuraient à la surface du talus. L'objectif de 2023 était d'évaluer la portion résiduelle du site et de vérifier la faisabilité d'un projet de fouilles subséquent. Un inventaire avec sondages manuels a donc été fait sur le site CkEe-43. Un total de huit sondages a été excavé; quatre étaient positifs et 3284 témoins lithiques ont été mis au jour. Aucun artéfact diagnostique de l'ancienneté du site n'a été trouvé en 2023. Le travail a tout de même permis de circonscrire le cœur de l'occupation à un petit secteur de quelques mètres carrés. Il s'est toutefois que le site est fortement perturbé et détruit à plus de 75%. Pour cette raison, il a été déterminé que CkEe-43 ne serait pas un bon candidat pour accueillir les fouilles publiques en 2024.

Suite aux travaux effectués sur CkEe-3 et CkEe-43 en 2023. Il n'est pas recommandé que le Parc national du Lac-Témiscouata effectue des travaux archéologies supplémentaires. De plus, puisque les témoins provenant de CkEe-43 sont pour la plupart hors contexte, il n'est pas recommandé de faire d'analyse spécialisée sur le matériel archéologique. Il serait cependant bénéfique de faire des analyses en culture matérielle sur CkEe-3. Ainsi, les recommandations présentées à la page suivante sont émises :

CkEe-3	▪ Éviter tout aménagement ayant des impacts au sol dans les limites du site et dans un rayon de protection en 100 mètres autour de ce dernier; ▪ Procéder à une analyse technologique et tracéologique des témoins de verre qui ont pu être taillés; ▪ Procéder à une analyse technologique des témoins lithiques afin de reconstruire les stratégies lithiques employées sur le site et comprendre l'utilisation de chaque matière première; ▪ Procéder à une analyse zooarchéologique des restes osseux; ▪ Effectuer une synthèse des connaissances du site et publier les résultats afin de rendre accessible l'information à la communauté scientifique. Notons que dix-sept interventions ont eu lieu sur le site. Il est important de mettre en commun toute l'information afin de comprendre le site dans son ensemble.
CkEe-43	▪ Éviter tout aménagement ayant des impacts au sol dans les limites du site et dans un rayon de protection en 100 mètres autour de ce dernier.

Références

Bergeron, André, Blandine Daux, Kateri Morin, et France Rémillard. 2021. *L'archéologue et la conservation: vade-mecum québécpos*. 3e édition. Centre de conservation du Québec.

Betts, Matthew W., et Gabriel M. Hrynick. 2021. *The Archaeology of the Atlantic Northeast*. Toronto: Univerty of Toronto Press.

Bliege Bird, Rebecca, et Eric Alden Smith. 2005. « Signaling theory, strategic interaction, and symbolic capital ». *Current anthropology* 46 (2): 221-48.

Boivin, Nicole. 2013. « From Veneration to Exploitation. Human Engagement with the Mineral World ». In *Soils Stones and Symbols Cultural Perceptions of the Mineral World*, 15-44. Routledge.

Bolduc, Laurence. 2016. « Parc National du Lac-Témiscouata. Inventaire archéologique de trois secteurs, été 2015 ».

———. 2017. « Parc national du Lac-Témiscouata. Interventions archéologiques aux sites de la Terre-à-Fer (CkEe-3) et de la vieille écluse (CkEk-47), été 2016 ».

———. 2020. « La mémoire d'un territoire : Projet d'archéologie publique de camps forestiers du XXe siècle au Témiscouata, Québec ». Thèse de doctorat, Montréal: Université de Montréal.

Burke, Adrian L. 2000. « Lithic Procurement and the Ceramic Period Occupation of the Interior of the Maritime Peninsula ». Albany, NY: University at Albany Department of Anthropology.

———. 2009. « L'archéologie des Malécites : passé, présent et futur ». *Recherches amérindiennes au Québec* 39 (3): 7-24. https://doi.org/10.7202/045799ar.

Burke, Adrian L., Killian Driscoll, et Marie-Michelle Dionne. 2017. « La technologie sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482 ». In *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*, édité par Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine, 57-76. Paléo-Québec 36. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Burke, Adrian L., et Pierre J. H. Richard. 2010. « L'occupation du Témiscouata pendant l'Archaïque : la comparaison du registre archéologique et du registre paléoenvironnemental ». In *De l'archéologie analytique à l'archéologie sociale*, par Brad Loewen, Claude Chapdelaine, et Adrian L. Burke, 103-27. Paléo-Québec 34. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Chalifoux, Éric. 1992. « Interventions archéologiques au Témiscouata, été 1991, reconnaissance archéologique ». . Université de Montréal, Département d'anthropologie.

———. 1999. « Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie: Résultats de la recherche à La Martre ». *Recherches amérindiennes au Québec* 29 (3): 77-93.

Chalifoux, Éric, Adrian L. Burke, et Claude Chapdelaine. 1998a. « Cadre biogéographique régional ». In *La préhistoire du Témiscouata*, 25-31. Paléo-Québec 26. Monréal: Recherches amérindiennes au Québec.

———. 1998b. *La préhistoire du Témiscouata. Occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk*. Paléo-Québec 26. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

———. 1998c. « Les premiers indices d'une présence humaine au Témiscouata ». In *La préhistoire du Témiscouata*, 33-46. Paléo-Québec 26. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
———. 1998d. « L'occupation du Témiscouata durant la période du Sylvicole ». In *La préhistoire du Témiscouata*, 47-60. Paléo-Québec 26. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
Chapdelaine, Claude. 1990. « Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) ». *Recherches amérindiennes au Québec* 20 (1): 19-46.
———. 1993. « The Sedentarization of Prehistoric Iroquoians: A Slow or Rapid Transformation? » *Journal of Anthropological Archaeology*, nº 12: 173-209.
———. 1994. *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Paléo-Québec 22. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
———. 2007. *Entre lacs et montagnes au Méganticois: 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec 32. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
———. 2012a. *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast*. United States of America: Texas A&M University Press.
———. 2012b. « The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt site, Southeastern Quebec ». *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*, janvier, 135-63.
———. 2017. « L'Archaïque moyen au Méganticois et le site BiEr-6, Lac des Joncs ». In *L'Archaïque au Québec: six millénaires d'histoire amérindienne*, édité par Adrian L Burke et Claude Chapdelaine, 77-114. Paléo-Québec 36. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
Chapdelaine, Claude, et Éric Graillon. 2020. *Kruger 2 : Un site du Paléoindien récent à Brompton*. Vol. 39. Paléo-Québec. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
Chevrier, Daniel. 2017. « Pour une refonte d'un concept archaïque ». In *L'Archaïque au Québec: six millénaires d'histoire amérindienne*, édité par Adrian L Burke et Claude Chapdelaine, 327-35. Paléo-Québec 36. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
Chrétien, Yves. 1995. « Les lames de cache du site Lambert et l'influence de la culture Meadowood dans la région de Québec ». In *Archéologies québécoises*, édité par Anne-Marie Balac, Claude Chapdelaine, Norman Clermont, et Françoise Duguay, 185-201. Paléo-Québec 23. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
CIDIF. s. d. « Toucher du bois ». http://www.toucherdubois.ca/tdb/vignette.php?vignette=5&lang=fr.
Clermont, Norman, Claude Chapdelaine, et Jacques Cinq-Mars. 2003. *L'Île aux Allumettes : l'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*. Paléo-Québec 28. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
Desrosiers, Pierre. 1986. « Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis ». MAC.
Dincauze, Dena F. 1971. « An Archaic Sequence for Southern New England ». *American Antiquity* 36 (2): 194-98. https://doi.org/10.2307/278672.

———. 1976. *The Neville site: 8,000 years at Amoskeag, Manchester, New Hampshire*. Peabody Museum Monographs 4. Cambridge: Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, Harvard University.
Dumais, Pierre, et Gilles Rousseau. 2002. « De limon et de sable: Une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (ClEe-9), au Témiscouata ». *Recherches amérindiennes au Québec* 32 (3): 55-75.
Eid, Patrick. 2015a. « Fouilles, découvertes fortuites et inspections archéologiques au parc national du Lac-Témiscouata, 2014 ». Parc national du Lac-Témiscouata/Sépaq.
———. 2015b. « Fouilles, découvertes fortuites et inspections archéologiques au parc national du Lac-Témiscouata, 2014 ». Parc national du Lac-Témiscouata/Sépaq.
———. 2015c. « Plan de gestion patrimonial du parc national du Lac-Témiscouata ». SÉPAQ.
———. 2017. « Analyse techno-économique des chaînes opératoires lithiques du Témiscouata (Québec), durant le Sylvicole et la période de Contact ». PhD Dissertation, Montréal: Université de Montréal.
Fortin, Jean-Charles, et Antonio Lechasseur. 1993a. « La lente ouverture d'une région marginale, 1653-1790 ». In *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, 99-132. Les régions du Québec. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
———. 1993b. « La Mise en valeur séculaire des ressources : Amérindiens et premiers Européens ». In *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, 59-98. Les Régions du Québec. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
———. 1993c. « Le patrimoine géographique du Bas-Saint-Laurent ». In *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, 27-57. Les Régions du Québec. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
———. 1993d. « Une nouvelle région de colonisation au Québec, 1790-1830 ». In *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, 99-132. Les Régions du Québec. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
Gates Saint-Pierre, Christian. 2003. « Variabilité, stase et régionalisation stylistiques : la céramique du site Hector-Trudel et du nord-est américain au Sylvicole moyen tardif (500 à 1000 ap. J.C.) ». Montréal: Université de Montréal.
———. 2010. « Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec ». Québec: ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
Girard, Camil, et Carl Brisson. 2018. *Reconnaissance et exclusion des peuples autochtones au Québec : du traité d'Alliance de 1603 à nos jours*. Québec: Presses de l'Université Laval.
Johnson, Laurence, et Charles A Martijn. 1994. « Les Malécites et la traite des fourrures ». *Recherches amérindiennes au Québec* 24 (3): 25-44.
Kite, J. Steven, et Robert Stuckenrath. 1989. « Postglacial Evolution of Drainage bin the Middle and Upper St. John River Basin, Maine and New Brunswick ». Édité par Robert D. Tucker et Robert G. Marvinney. *Quaternary Geology, Studies in Maine Geology* 6.
Leclerc, Marianne-Marilou. 2018a. « Fouille archéologique au Parc national du Lac-Témiscouata, été 2016 ».

———. 2018b. « Fouille archéologique au parc national du Lac-Témiscouata. Été 2017 ».
———. 2018c. « Fouille archéologique au parc national du Lac-Témiscouata, été 2017 ». Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).
———. 2019a. « Fouille archéologique et inspection visuelle au parc national du Lac-Témiscouata, été 2018 ». SÉPAQ.
———. 2019b. « Fouille archéologique et inspection visuelle au parc national du Lac-Témiscouata. Été 2018. - Rapport préliminaire. »
———. 2020. « Fouille archéologique et inventaire au parc national du Lac-Témiscouata, été 2019 ». SÉPAQ.
———. 2022a. « Fouille archéologique au parc national du Lac-Témiscouata, été 2020 ». Parc national du Lac-Témiscouata/Sépaq.
———. 2022b. « Fouille archéologique au parc national du Lac-Témiscouata, été 2021 ». Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).
Lelièvre, Michelle, Alyssa Abram, Cynthia Martin, et Mallory Moran. 2022. « All Our Relations. Re-Animating the Mi'kmaw Landscape on Nova Scotia's Chignecto Peninsula ». In *The Far Northeast: 3000 BP to Contact*, édité par Kenneth R. Holyoke et M. Gabriel Hrynick, 285-314. Mercury Series Archaeology Paper 181. Gatineau: Canadian Museum of History and University of Ottawa Press.
Martijn, Charles A. 1964. « Preliminary report, an archaeological reconnaissance in the Temiscouata region of south-east Québec ».
———. 1965. « A second archaeological reconnaissance in the Temiscouata region of south-east Québec ». MAC.
———. 1966. « Recherches archéologiques, comtés de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Matapédia, Matane et Gaspé-Nord ». MAC.
McEachen, Paul J. 1996. « The Meadowood Early Woodland Manifestation in the Maritimes: a Preliminary Interpretation ». Saint-John's: Memorial University of Newfoundland.
Michaux, Emmanuel. 2009. « Le paradigme de l'indigénisation appliqué aux Malécites de Viger : aperçu historique d'un "develop-man" ». *Recherches amérindiennes au Québec* 39 (3): 35-47. https://doi.org/10.7202/045801ar.
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. 2022. « Cartographie du cinquième inventaire écoforestier du Québec méridional ». Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Secteur des forêts, Direction des inventaires forestiers.
Morin, Jean. 1988. « Notes sur des sites du Témiscouata, CkEe-2, 3, 9-18, 21 ». MAC.
Morin, Rémi. 1984. « Géologie de la région de Squatec-Cabano. DP-84-50 ».
Morissette, Antoine, Bernard Hétu, et Patrick Lajeunesse. 2020. « Quaternary Heritage and Landscape in the Témiscouata–Madawaska Valley, Eastern Québec ». In *Landscapes and Landforms of Eastern Canada*, édité par Olav Slaymaker et Norm Catto, 381-99. Cham: Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-35137-3_17.
Ouellet, Jean-Christophe, et Pierre J. H. Richard. 2017. « Un Archaïque ancien (8500-8000 ans AA) en Moyenne-Côte-Nord. L'apport des sites EbCx-65 et EbCx-66 en Minganie ». In *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*, édité par Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine, 15-56. 36. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Pintal, Jean-Yves. 1998. *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Patrimoines 102. Québec: ministère de la Culture et des Communications.
———. 2012. « Parc national du Lac-Témiscouata. Secteurs Terre-à-Fer et CkEe-14. Inventaire archéologique 2012 ». SÉPAQ.
Plourde, Michel. 2003. « 8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent ». Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada.
Plourde, Michel, et Geneviève Treyvaud. 2017. *Les Abénakis d'Odanak, un voyage archéologique*. Odanak: Musée des Abénakis.
Richard, P. J. H., Alayn C. Larouche, et Guy Lortie. 1992. « Paléophytogéographie et paléoclimats postglaciaires dans l'ouest du Bas-Saint-Laurent, Québec ». *Geographie Physique Et Quaternaire* 46: 151-72.
Robinson, B. S. 1992. « Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region: Morturay and Technological Patterning ». In *Early Holocene Occupation in Northern New England*, édité par B. S. Robinson, 63-116. Occasional Publications in Maine Archaeology 9. Augusta.
Ruralys. 2010. « Parc national du Lac-Témiscouata. Étude de potentiel archéologique ». Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).
Saule, Jolyane. 2022a. « Archéologie préventive au Parc national du Lac-Témiscouata : inspections visuelles et inventaires, été 2022 ». Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).
———. 2022b. « Rapport d'intervention archéologique au site CkEe-3 – Parc national du Lac-Témiscouata (Sépaq) ». Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).
South, Stanley. 1977. *Method and Theory in Historical Archeology*. Academic Press, New York.
Spiess, Arthur E., et Paige Newby. 2002. « La séquence et l'adaptation paléoindiennes en Nouvelle-Angleterre et dans les Maritimes ». *Recherches amérindiennes au Québec* 32 (3): 41-54.
Taché, Karine. 2010. « Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec rapport final soumis à Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec ». Québec: Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Direction du patrimoine et de la muséologie. http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2008401.
———. 2011. *Structure and Regional Diversity of the Meadowood Interaction Sphere*. Memoirs of the Museum of Anthropology, University of Michigan 48. Ann Arbor: Museum of Anthropology, University of Michigan.

Annexes

Annexe 1. Catalogue des artéfacts

Site	Année	# Cat.	Puits	Qu.	Niveau	Couche	Identification	Intégrité	Matière	Nb	X	Y	Alt.	Fonction	Statut	Commentaire
CkEe-3	2023	CkEe-3.557	193N-205W	NW	0-5	Ap/Ah	Os blanchis	Incomplet	Os	2				Alimentation		
CkEe-3	2023	CkEe-3.558	193N-205W	NW	0-5	Ap/Ah	Plomb	Complet	Métal non-ferreux	1				Défense		
CkEe-3	2023	CkEe-3.559	193N-205W	NW	0-5	Ap/Ah	Os écru	Complet	Os	1				Indéterminée		Mandibule de petit rongeur, possiblement non anthropique
CkEe-3	2023	---	193N-205W	NW	0-5	Ap/Ah	Clou	Variés	Métal ferreux	51				Quincaillerie	Élagué	Formats variés (clous de finition, clous de 3 pouces, de 6 pouces, etc.)
CkEe-3	2023	---	193N-205W	NW	0-5	Ap/Ah	Verre fondu	Incomplet	Verre incolore	27				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.560	193N-205W	NW	0-5	Ap/Ah	Vitre	Incomplet	Verre incolore	1				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.561	193N-205W	NW	0-5	Ap/Ah	Chaînon	Complet	Métal non-ferreux	2				Indéterminée		
CkEe-3	2023	CkEe-3.562	193N-205W	NW	0-5	Ap/Ah	Tige	Incomplet	Métal ferreux	10				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.563	193N-205W	NW	0-5	Ap/Ah	Écrou	Complet	Métal ferreux	1				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.564	193N-205W	NW	0-5	Ap/Ah	Verre	Incomplet	Verre incolore	8				Autre		Quelques éléments semblent avoir été taillés
CkEe-3	2023	CkEe-3.565	193N-205W	NE	0-5	Ap/Ah	Verre	Incomplet	Verre incolore	2				Autre		Éléments semblent avoir été taillés
CkEe-3	2023	CkEe-3.566	193N-205W	NE	0-5	Ap/Ah	Vitre	Incomplet	Verre incolore	1				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	---	193N-205W	NE	0-5	Ap/Ah	Clou	Variés	Métal ferreux	23				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-205W	NE	0-5	Ap/Ah	Verre fondu	Incomplet	Verre incolore	6				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.567	193N-205W	NE	0-5	Ap/Ah	Tige	Incomplet	Métal ferreux	1				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.568	193N-205W	NE	0-5	Ap/Ah	Plaque	Incomplet	Métal non-ferreux	1				Quincaillerie		Très mince; malléable

Site	Année	# Cat.	Puits	Qu.	Niveau	Couche	Identification	Intégrité	Matière	Nb	X	Y	Alt.	Fonction	Statut	Commentaire
CkEe-3	2023	CkEe-3.569	193N-205W	SE	0-5	Ap/Ah	Verre	Incomplet	Verre incolore	6				Autre		Éléments semblent avoir été taillés
CkEe-3	2023	---	193N-205W	SE	0-5	Ap/Ah	Clou	Variés	Métal ferreux	3				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-205W	SE	0-5	Ap/Ah	Verre fondu	Incomplet	Verre incolore	3				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-205W	SW	0-5	Ap/Ah	Clou	Variés	Métal ferreux	9				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-205W	SW	0-5	Ap/Ah	Verre fondu	Incomplet	Verre incolore	16				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.570	193N-205W	SW	0-5	Ap/Ah	Verre	Incomplet	Verre incolore					Autre		Éléments semblent avoir été taillés
CkEe-3	2023	CkEe-3.571	193N-205W	SW	0-5	Ap/Ah	Tige gainée	Complet	Cuivre	1				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.572	193N-205W	SW	0-5	Ap/Ah	Verre	Incomplet	Verre incolore	1				Éclairage		Fragment de verre très mince; ampoule ou lampe à l'huile ?
CkEe-3	2023	---	193N-205W	SW	5-10	Ap/Ah	Clou	Variés	Métal ferreux	51				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-205W	SW	5-10	Ap/Ah	Verre fondu	Incomplet	Verre incolore	15				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.573	193N-205W	SW	5-10	Ap/Ah	Os blanchis	Incomplet	Os	32				Alimentation		
CkEe-3	2023	---	193N-205W	SW	5-10	Ap/Ah	Papier d'aluminium	Incomplet	Aluminium	5				Alimentation	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.574	193N-205W	SW	5-10	Ap/Ah	Capsule	Complet	Métal ferreux	1				Alimentation		
CkEe-3	2023	CkEe-3.575	193N-205W	SW	5-10	Ap/Ah	Bouton	Complet	Métal ferreux	2				Habillement		Un bouton à quatre trous et un à deux trous
CkEe-3	2023	CkEe-3.576	193N-205W	SW	5-10	Ap/Ah	Tige	Incomplet	Métal ferreux	1				Quincaillerie		Fragment d'une tige de métal avec un diamètre d'un pouce
CkEe-3	2023	CkEe-3.577	193N-205W	SW	5-10	Ap/Ah	Chaînon	Complet	Métal ferreux	1				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.578	193N-205W	SW	5-10	Ap/Ah	Fil de fer	Incomplet	Métal ferreux	1				Quincaillerie		Fil de fer entortillé

Site	Année	# Cat.	Puits	Qu.	Niveau	Couche	Identification	Intégrité	Matière	Nb	X	Y	Alt.	Fonction	Statut	Commentaire
CkEe-3	2023	CkEe-3.579	193N-205W	SW	5-10	Ap/Ah	Verre	Incomplet	Verre incolore	31				Autre		Éléments semblent avoir été taillés
CkEe-3	2023	---	193N-205W	SE	5-10	Ap/Ah	Clou	Variés	Métal ferreux	3				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-205W	SE	5-10	Ap/Ah	Verre fondu	Incomplet	Verre incolore	2				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-205W	NE	5-10	Ap/Ah	Clou	Variés	Métal ferreux	27				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-205W	NE	5-10	Ap/Ah	Verre fondu	Incomplet	Verre incolore	18				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.582	193N-205W	NE	5-10	Ap/Ah	Verre	Incomplet	Verre incolore	7				Autre		Éléments semblent avoir été taillés
CkEe-3	2023	CkEe-3.583	193N-205W	NE	5-10	Ap/Ah	Œillet à crochet	Complet	Métal ferreux	1				Habillement		Œillet à crochet pour lacer des bottes
CkEe-3	2023	CkEe-3.584	193N-205W	NE	5-10	Ap/Ah	Conserve	Incomplet	Métal ferreux	1				Alimentation		12 fragments
CkEe-3	2023	CkEe-3.585	193N-205W	NE	5-10	Ap/Ah	Plaque de métal	Incomplet	Métal non-ferreux	11				Indéterminée		Plaque très mince, courbée par endroit
CkEe-3	2023	CkEe-3.586	193N-205W	NE	5-10	Ap/Ah	Boucle	Complet	Métal ferreux	1				Habillement		
CkEe-3	2023	CkEe-3.587	193N-205W	NE	5-10	Ap/Ah	Os blanchis	Incomplet	Os	8				Alimentation		
CkEe-3	2023	CkEe-3.588	193N-205W	NE	5-10	Ap/Ah	Chaînon	Complet	Métal ferreux	1				Quincaillerie		Petite dimension
CkEe-3	2023	---	193N-205W	NE	5-10	Ap/Ah	Papier d'aluminium	Incomplet	Aluminium	6				Alimentation	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-205W	SE	5-10	Ap/Ah	Clou	Variés	Métal ferreux	16				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-205W	SE	5-10	Ap/Ah	Verre fondu	Incomplet	Verre incolore	10				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.589	193N-205W	SE	5-10	Ap/Ah	Verre	Incomplet	Verre incolore	4				Autre		Éléments semblent avoir été taillés? Éléments provenant d'un contenant

Site	Année	# Cat.	Puits	Qu.	Niveau	Couche	Identification	Intégrité	Matière	Nb	X	Y	Alt.	Fonction	Statut	Commentaire
CkEe-3	2023	CkEe-3.590	193N-205W	SE	5-10	Ap/Ah	Vitre	Incomplet	Verre incolore	1				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	---	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Clou	Variés	Métal ferreux	230				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Verre fondu	Incomplet	Verre incolore	86				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.591	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Os blanchis	Incomplet	Os	45				Alimentation		
CkEe-3	2023	CkEe-3.592	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Bouton	Complet	Métal ferreux	9				Habillement		Trois formats : deux types de bouton à quatre trous et un type sans trou
CkEe-3	2023	CkEe-3.593	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Boucle	Complet	Métal ferreux	2				Habillement		
CkEe-3	2023	CkEe-3.594	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Capsule	Complet	Métal ferreux	2				Alimentation		
CkEe-3	2023	CkEe-3.595	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Lame	Incomplet	Métal ferreux	1				Défense		Partie distale d'une lame de canif
CkEe-3	2023	CkEe-3.596	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Œillet à crochet	Complet	Métal ferreux	3				Habillement		Œillet à crochet pour lacer des bottes
CkEe-3	2023	CkEe-3.597	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Écrou	Complet	Métal ferreux	1				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.598	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Agrafe	Complet	Métal ferreux	5				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.599	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Verre	Incomplet	Verre incolore	20				Autre		Éléments semblent avoir été taillés? Éléments provenant d'un contenant
CkEe-3	2023	CkEe-3.600	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Vitre	Incomplet	Verre incolore	7				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.601	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Piquet	Complet	Métal ferreux	1				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.602	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Tige	Incomplet	Métal ferreux	1				Quincaillerie		Fragment d'une tige de métal avec un diamètre d'un pouce
CkEe-3	2023	CkEe-3.603	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Pièce de mécanisme	Complet	Métal ferreux	1				Quincaillerie		

Site	Année	# Cat.	Puits	Qu.	Niveau	Couche	Identification	Intégrité	Matière	Nb	X	Y	Alt.	Fonction	Statut	Commentaire
CkEe-3	2023	CkEe-3.604	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Ouvre boîte	Complet	Métal ferreux	1				Alimentation		Ouvre-boîte à clé
CkEe-3	2023	CkEe-3.605	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Conserve	Incomplet	Métal ferreux	2				Alimentation		Minimalement deux conserves (une rectangulaire et une ronde), en 56 fragments
CkEe-3	2023	CkEe-3.606	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Fil de fer	Incomplet	Métal ferreux	2				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.607	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Chaînon	Complet	Métal ferreux	2				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	---	193N-205W	NW	5-10	Ap/Ah	Papier d'aluminium	Incomplet	Aluminium	19				Alimentation	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.608	193N-205W	NE	10-15	Ap/Ah	Débitage	Complet	Chert	1				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	---	193N-205W	NE	10-15	Ap/Ah	Clou	Incomplet	Métal ferreux	1				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-205W	SW	10-15	Ap/Ah	Clou	Incomplet	Métal ferreux	2				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.619	193N-205W	SE	10-15	Ah/B	Vitre	Incomplet	Verre incolore	1				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.620	193N-205W	SE	10-15	Ah/B	Os blanchis	Incomplet	Os	1				Alimentation		
CkEe-3	2023	---	193N-205W	SE	10-15	Ah/B	Clou	Variés	Métal ferreux	1				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.628	193N-205W	NE	10-15	Ap/Ah	Verre	Incomplet	Verre incolore	1				Indéterminée		Possiblement un éclat de verre
CkEe-3	2023	CkEe-3.629	193N-205W	NE	10-15	Ap/Ah	Douille	Complet	Métal non-ferreux	1				Défense		
CkEe-3	2023	CkEe-3.630	193N-205W	NE	10-15	Ap/Ah	Bouton	Complet	Métal ferreux	1				Habillement		Bouton à quatre trous
CkEe-3	2023	CkEe-3.631	193N-205W	NE	10-15	Ap/Ah	Débitage	Incomplet	Chert	3				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.632	193N-205W	NW	10-15	Ap/Ah	Os blanchis	Incomplet	Os	5				Alimentation		

Site	Année	# Cat.	Puits	Qu.	Niveau	Couche	Identification	Intégrité	Matière	Nb	X	Y	Alt.	Fonction	Statut	Commentaire
CkEe-3	2023	CkEe-3.633	193N-205W	NW	10-15	Ap/Ah	Conserve	Incomplet	Métal ferreux	2				Alimentation		Minimalement deux conserves (une rectangulaire et une ronde), en 24 fragments
CkEe-3	2023	CkEe-3.634	193N-205W	NW	10-15	Ap/Ah	Os écru	Incomplet	Os	1				Autre		Fragment de crâne de très petit mammifère, possiblement une musaraigne
CkEe-3	2023	CkEe-3.635	193N-205W	NE	5-10	Ap/Ah	Débitage	Incomplet	Chert	1				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.641	193N-205W	NW	15-20	Ap/Ah	Débitage	Incomplet	Chert	4				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.642	193N-205W	NW	15-20	Ap/Ah	Os blanchis	Incomplet	Os	2				Alimentation		
CkEe-3	2023	---	193N-205W	NW	15-20	Ap/Ah	Clou	Variés	Métal ferreux	5				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-205W	NW	15-20	Ap/Ah	Verre fondu	Incomplet	Verre incolore	2				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.643	193N-205W	NW	15-20	Ap/Ah	Verre	Incomplet	Verre incolore	1				Indéterminée		
CkEe-3	2023	CkEe-3.653	193N-205W	NW	15-20	Ap/Ah	Bouton	Complet	Métal ferreux	1				Habillement		Bouton à quatre trous
CkEe-3	2023	CkEe-3.670	193N-205W	NW	30-35	STR-1	Piquet	Incomplet	Bois	1				Autre		
CkEe-3	2023	CkEe-3.671	193N-205W	NW	30-35	STR-1	Conserve	Incomplet	Métal ferreux	1				Alimentation		
CkEe-3	2023	CkEe-3.673	193N-205W	SW	5-10	Ah	Poterie	Incomplet	Céramique	2				Alimentation		Tessons de corps non décorés
CkEe-3	2023	---	193N-206W	NE	0-5	Ap/Ah	Clou	Variés	Métal ferreux	8				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-206W	NW	0-5	Ap/Ah	Verre fondu	Incomplet	Verre incolore	13				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.580	193N-206W	NE	0-5	Ap/Ah	Débitage	Complet	Chert	2				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.581	193N-206W	NE	0-5	Ap/Ah	Os blanchis	Incomplet	Os	2				Alimentation		

Site	Année	# Cat.	Puits	Qu.	Niveau	Couche	Identification	Intégrité	Matière	Nb	X	Y	Alt.	Fonction	Statut	Commentaire
CkEe-3	2023	---	193N-206W	NW	0-5	Ap/Ah	Clou	Variés	Métal ferreux	17				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-206W	NE	0-5	Ap/Ah	Verre fondu	Incomplet	Verre incolore	10				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.609	193N-206W	NE	0-5	Ap/Ah	Bouton	Complet	Métal ferreux	1				Habillement		Bouton à quatre trous
CkEe-3	2023	CkEe-3.610	193N-206W	NE	0-5	Ap/Ah	Fil de fer	Incomplet	Métal ferreux	9				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.611	193N-206W	NE	0-5	Ap/Ah	Agrafe	Complet	Métal ferreux	1				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.612	193N-206W	NE	0-5	Ap/Ah	Chaînon	Complet	Métal ferreux	1				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.613	193N-206W	NE	0-5	Ap/Ah	Verre	Incomplet	Verre incolore	1				Autre		Éléments semblent avoir été taillés? Éléments provenant d'un contenant
CkEe-3	2023	CkEe-3.614	193N-206W	NE	0-5	Ap/Ah	Plaque de métal	Incomplet	Métal ferreux	2				Indéterminée		
CkEe-3	2023	---	193N-206W	NE	5-10	Ap/Ah	Clou	Variés	Métal ferreux	12				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-206W	NE	5-10	Ap/Ah	Verre fondu	Incomplet	Verre incolore	7				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	---	193N-206W	NE	5-10	Ap/Ah	Papier d'aluminium	Incomplet	Aluminium	2				Alimentation	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.615	193N-206W	NE	5-10	Ap/Ah	Plaque de métal	Incomplet	Métal ferreux	8				Indéterminée		
CkEe-3	2023	CkEe-3.616	193N-206W	NE	5-10	Ap/Ah	Vitre	Incomplet	Verre incolore	2				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.617	193N-206W	NE	5-10	Ap/Ah	Os blanchis	Incomplet	Os	1				Alimentation		
CkEe-3	2023	CkEe-3.618	193N-206W	NE	5-10	Ap/Ah	Agrafe	Complet	Métal ferreux	1				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.621	193N-206W	NW	0-5	Ah	Éclat utilisé	Incomplet	Chert	1	0,5	0,9	163,45	Autre		Chert touladi

Site	Année	# Cat.	Puits	Qu.	Niveau	Couche	Identification	Intégrité	Matière	Nb	X	Y	Alt.	Fonction	Statut	Commentaire
CkEe-3	2023	CkEe-3.622	193N-206W	NW	0-5	Ah	Fragment de biface	Incomplet	Chert	1	0,9	0,8	163,5	Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.623	193N-206W	NW	0-5	Ah	Débitage	Incomplet	Chert	6				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.624	193N-206W	SW	0-5	Ah	Débitage	Incomplet	Chert	32				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.625	193N-206W	SW	0-5	Ah	Débitage	Incomplet	Quartzite	1				Autre		Quartzite de Mistassini?
CkEe-3	2023	CkEe-3.626	193N-206W	SW	0-5	Ah	Vitre	Incomplet	Verre incolore	1				Quincaillerie		
CkEe-3	2023	CkEe-3.636	193N-206W	NE	10-15	Ap/Ah	Débitage	Incomplet	Chert	5				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.637	193N-206W	NE	10-15	Ap/Ah	Os blanchis	Incomplet	Os	6				Alimentation		
CkEe-3	2023	CkEe-3.638	193N-206W	NE	10-15	Ap/Ah	Pièce esquillée	Complet	Chert	1				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.639	193N-206W	NE	10-15	Ap/Ah	Pièce esquillée	Complet	Chert	1				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.640	193N-206W	NW	15-20	B	Débitage	Variés	Chert	12				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.644	193N-206W	NE	5-10	Ap/Ah	Pièce esquillée	Complet	Chert	1	0,3	1	163,3	Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.645	193N-206W	NW	5-10	Ae/B	Débitage	Incomplet	Chert	1				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.646	193N-206W	NW	5-10	Ae/B	Os blanchis	Incomplet	Os	1				Alimentation		
CkEe-3	2023	CkEe-3.654	193N-206W	NE	10-15	Ah/B	Débitage	Incomplet	Chert	1				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.655	193N-206W	NW	20-25	B	Débitage	Variés	Chert	42				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.656	193N-206W	NE	15-20	STR-2	Débitage	Variés	Chert	6				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.657	193N-206W	NE	15-20	STR-2	Échantillon de charbon	Variés	Chert	1	0,3	0,3	163,3	Autre		

Site	Année	# Cat.	Puits	Qu.	Niveau	Couche	Identification	Intégrité	Matière	Nb	X	Y	Alt.	Fonction	Statut	Commentaire
CkEe-3	2023	CkEe-3.658	193N-206W	SW	20-25	B	Débitage	Variés	Chert	1				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.659	193N-206W	NW	25-30	B	Débitage	Variés	Chert	7				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.660	193N-206W	NE	20-25	STR-2	Débitage	Variés	Quartz	1				Autre		Quartz
CkEe-3	2023	CkEe-3.662	193N-206W	NE	20-25	STR-2	Débitage	Variés	Chert	10				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.669	193N-206W	NE	20-25	STR-2	Grattoir?	Complet	Quartz	1				Autre		Quartz
CkEe-3	2023	---	193N-207W	SE	0-5	Ah	Clou	Incomplet	Métal ferreux	1				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.647	193N-207W	SE	0-5	Ah	Verre	Incomplet	Verre incolore	2				Indéterminée		
CkEe-3	2023	---	193N-207W	NE	0-5	Ah	Clou	Incomplet	Métal ferreux	1				Quincaillerie	Élagué	
CkEe-3	2023	CkEe-3.648	193N-207W	NE	0-5	Ah	Débitage	Variés	Chert	3				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.649	193N-207W	NE	0-5	Ah	Bouton	Complet	Métal ferreux	1				Habillement		Bouton à quatre trous
CkEe-3	2023	CkEe-3.650	193N-207W	NE	0-5	Ah	Bouchon	Complet	Plastique	1				Indéterminée		Logo avec deux "P" stylisés, probablement bouchon d'un tube
CkEe-3	2023	CkEe-3.651	193N-207W	NE	0-5	Ah	Verre	Incomplet	Verre incolore	1				Indéterminée		
CkEe-3	2023	CkEe-3.652	193N-207W	NE	5-10	Ah	Débitage	Variés	Chert	2				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.661	193N-207W	NE	20-25	B	Débitage	Variés	Chert	17				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.663	193N-207W	SW	0-5	Ah	Verre	Incomplet	Verre incolore	2				Alimentation		
CkEe-3	2023	CkEe-3.664	193N-207W	NW	0-5	Ah	Verre	Incomplet	Verre incolore	1				Alimentation		
CkEe-3	2023	CkEe-3.665	193N-207W	SW	0-5	Ah	Débitage	Variés	Chert	1				Autre		Chert touladi

Site	Année	# Cat.	Puits	Qu.	Niveau	Couche	Identification	Intégrité	Matière	Nb	X	Y	Alt.	Fonction	Statut	Commentaire
CkEe-3	2023	CkEe-3.666	193N-207W	NW	0-5	Ah	Verre	Incomplet	Verre transparent vert	1				Alimentation		
CkEe-3	2023	CkEe-3.667	193N-207W	NW	0-5	Ah	Débitage	Variés	Chert	3				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.668	193N-207W	SW	5-10	Ah	Os écru	Complet	Os écru	1				Autre		
CkEe-3	2023	CkEe-3.672	193N-207W	NE	30-35	B	Débitage	Variés	Chert	3				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.674	193N-207W	NE	5-10	Ah	Débitage	Variés	Chert	2				Autre		Chert touladi
CkEe-3	2023	CkEe-3.675	193N-207W	NW	10-15	Ah/B	Pièce esquillée?	Complet	Quartz	1	0,83	0,85	163,3	Autre		Quartz
CkEe-3	2023	CkEe-3.627	Surface générale	NA	NA	NA	Verre	Incomplet	Verre incolore	3				Alimentation		

# Cat.	Site	Secteur/sondage	Provenance	Nombre	Identification	Intégrité	Matière	Commentaire
CkEe-43.59	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte juin)	1	Os blanchis	Incomplet	Os	
CkEe-43.60	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte juin)	1	Ébauche bifaciale	Incomplet	Chert	Ébauche bifaciale avancée, partie distale manquante
CkEe-43.61	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte juin)	1	Outil bifacial indéterminé	Incomplet	Chert	Fragment médio-latéral d'un outil bifacial indéterminé
CkEe-43.62	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte juin)	1	Ébauche bifaciale	Complet	Chert	Ébauche grossière sur éclat épais; le talon n'a pas été retouché
CkEe-43.63	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte juin)	134	Débitage	Variable	Chert	Chert Touladi parfois très altéré; plusieurs éclats présentent des cupules thermiques
CkEe-43.64	CkEe-43	S-2023-1	Déblais de surface	1	Biface	Complet	Chert	Biface à base arrondie; présence de cortex sur une des face
CkEe-43.65	CkEe-43	S-2023-1	Déblais de surface	1	Biface	Incomplet	Chert	Extrémité distale (?) d'un biface de bon calibre
CkEe-43.66	CkEe-43	S-2023-1	Déblais de surface	1	Ébauche bifaciale	Complet	Chert	Ébauche grossière sur éclat épais; le talon et une des marges latérales ne sont pas retouchés
CkEe-43.67	CkEe-43	S-2023-1	Déblais de surface	1	Bloc/nucléus ébauché	Complet	Chert	Quelques enlèvements sur une face
CkEe-43.68	CkEe-43	S-2023-1	Déblais de surface	1	Bloc/nucléus	Complet	Chert	
CkEe-43.69	CkEe-43	S-2023-1	Déblais de surface	1	Bloc/nucléus	Complet	Chert	
CkEe-43.70	CkEe-43	S-2023-1	Déblais de surface	109	Débitage	Variable	Chert	Chert Touladi parfois très altéré
CkEe-43.71	CkEe-43	S-2023-1	NA	1	Pointe	Incomplet	Chert	Fragment distal d'une pointe de projectile
CkEe-43.72	CkEe-43	S-2023-1	NA	96	Débitage	Variable	Chert	Chert Touladi; chert beige
CkEe-43.73	CkEe-43	S-2023-2	Déblais de surface	1	Grattoir	Incomplet	Chert	Chert blanc (possiblement chert Touladi altéré); fragment distal avec partie proximale absente; grattoir sur éclat
CkEe-43.74	CkEe-43	S-2023-2	Déblais de surface	166	Débitage	Variable	Chert	
CkEe-43.75	CkEe-43	S-2023-2	Déblais de surface	3	Débitage	Variable	Chert	
CkEe-43.76	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte juillet)	2	Os blanchis	Incomplet	Os	
CkEe-43.77	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte juillet)	136	Débitage	Variable	Chert	
CkEe-43.78	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte juillet)	1	Débitage	Variable	Quartzite	Quartzite de Mistassini ?
CkEe-43.79	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte mi-juillet)	28	Débitage	Variable	Chert	Chert Touladi
CkEe-43.80	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte mi-juillet)	1	Os blanchis	Incomplet	Os	
CkEe-43.81	CkEe-43	S-2023-7	Déblais de surface	68	Débitage	Variable	Chert	
CkEe-43.82	CkEe-43	S-2023-7	Déblais de surface	1	Os blanchis	Incomplet	Os	
CkEe-43.83	CkEe-43	S-2023-7	Déblais de surface	1	Biface	Incomplet	Chert	Chert Touladi
CkEe-43.84	CkEe-43	S-2023-7	Déblais de surface	1	Pièce esquillée	Complet	Chert	Chert Touladi

CkEe-43.85	CkEe-43	S-2023-7	Déblais de surface	1	Pièce esquillée	Complet	Chert	Chert Touladi
CkEe-43.86	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte mi-août)	1	Ébauche bifaciale	Incomplet	Chert	Chert Touladi; fragment distal ?
CkEe-43.87	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte mi-août)	1	Grattoir	Incomplet	Chert	Chert Touladi; fragment latéro-distal
# Cat.	**Site**	**Secteur/sondage**	**Provenance**	**Nombre**	**Identification**	**Intégrité**	**Matière**	**Commentaire**
CkEe-43.88	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte mi-août)	1	Ébauche bifaciale	Incomplet	Chert	Chert Touladi; fragment mésial
CkEe-43.89	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte mi-août)	1	Ébauche bifaciale	Incomplet	Chert	Chert Touladi; fragment distal
CkEe-43.90	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte mi-août)	1	Outil bifacial indéterminé	Incomplet	Chert	Chert Touladi; fragment indéterminé
CkEe-43.91	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte mi-août)	1	Ébauche bifaciale	Complet	Chert	Chert Touladi; ébauche grossière
CkEe-43.92	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte mi-août)	1	Nucléus épuisé	Complet	Chert	Chert Touladi
CkEe-43.93	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte mi-août)	244	Débitage	Variable	Chert	Chert Touladi
CkEe-43.94	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte mi-août)	1	Pointe	Incomplet	Chert	Chert Touladi; extrémité distale
CkEe-43.95	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte fin-août)	1	Grattoir ?	Incomplet	Chert	Chert Touladi ?
CkEe-43.96	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte fin-août)	147	Débitage	Variable	Chert	Chert Touladi
CkEe-43.97	CkEe-43	S-2023-8	NA	1742	Débitage	Variable	Chert	Chert Touladi
CkEe-43.98	CkEe-43	S-2023-8	Déblais de surface	326	Débitage	Variable	Chert	Chert Touladi
CkEe-43.99	CkEe-43	S-2023-8	NA	9	Os blanchis	Incomplet	Os	
CkEe-43.100	CkEe-43	S-2023-8	NA	1	Ébauche bifaciale	Incomplet	Chert	Chert Touladi; extrémité proximale
CkEe-43.101	CkEe-43	S-2023-8	NA	1	Ébauche bifaciale	Incomplet	Chert	Chert Touladi; extrémité proximale ?
CkEe-43.102	CkEe-43	S-2023-8	NA	1	Ébauche bifaciale	Incomplet	Chert	Chert Touladi; extrémité proximale
CkEe-43.103	CkEe-43	S-2023-8	NA	1	Nucléus épuisé	Incomplet	Chert	Chert Touladi
CkEe-43.104	CkEe-43	S-2023-8	NA	1	Nucléus épuisé	Incomplet	Chert	Chert Touladi
CkEe-43.105	CkEe-43	S-2023-8	NA	1	Nucléus épuisé	Incomplet	Chert	Chert Touladi
CkEe-43.106	CkEe-43	S-2023-8	NA	1	Nucléus épuisé	Incomplet	Chert	Chert Touladi
CkEe-43.107	CkEe-43	S-2023-8	NA	1	Ébauche bifaciale	Incomplet	Chert	Chert Touladi; fragment mésial
CkEe-43.108	CkEe-43	S-2023-8	NA	1	Éclat à encoche	Complet	Chert	Chert touladi
CkEe-43.109	CkEe-43	S-2023-8	NA	1	Biface	Incomplet	Chert	Fragment latéro-proximal
CkEe-43.110	CkEe-43	S-2023-8	NA	1	Biface	Incomplet	Chert	Fragment proximal
CkEe-43.111	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte début septembre)	34	Débitage	Variable	Chert	Chert Touladi
CkEe-43.112	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte début septembre)	1	Os blanchis	Incomplet	Os	
CkEe-43.113	CkEe-43	Fossé	Surface (collecte début septembre)	1	Ébauche bifaciale	Complet	Chert	Chert Touladi

Annexe 2. Catalogue des photographies de terrain

Date	No	Site	Secteur	Puits	Quadrant	Niveau/couche	Orientation	Description
28-06-2023	CkEe-3_IMG_001	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	NA	NA	NA	S	Aire de fouilles aménagées
28-06-2023	CkEe-3_IMG_002	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	NA	N	Surface
28-06-2023	CkEe-3_IMG_003	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	M2	NA	N	Surface
28-06-2023	CkEe-3_IMG_004	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	NA	W	Aire de fouilles avec équipement pour fouilleurs
28-06-2023	CkEe-3_IMG_005	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	NA	NA	NA	S	Aire de fouilles avant l'arrivée des participants
28-06-2023	CkEe-3_IMG_006	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	SW	0-5	N	Concentration d'éclats de verre incolore
28-06-2023	CkEe-3_IMG_007	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	NW	0-5	NA	Fin du niveau 0-5
28-06-2023	CkEe-3_IMG_008	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	SW	0-5	S	Concentration de clous dans la portion NE du quadrant
28-06-2023	CkEe-3_IMG_009	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	NE	0-5	NA	Fin du niveau 0-5
28-06-2023	CkEe-3_IMG_010	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	SE	0-5	NA	Fin du niveau 0-5
28-06-2023	CkEe-3_IMG_011	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	SW	0-5	NA	Fin du niveau 0-5
06-07-2023	CkEe-3_IMG_012	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	SW	5-10	N	Fin du niveau 10-15
06-07-2023	CkEe-3_IMG_013	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	5-10	N	Mètre en cours de fouille. Dans le NW, fouille du 5-10 en cours et dans les autres quadrants, surface du niveau 10-15
06-07-2023	CkEe-3_IMG_014	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	NA	NA	NW	Fouilleurs au travail
06-07-2023	CkEe-3_IMG_015	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	NA	NA	NW	Fouilleurs au travail
06-07-2023	CkEe-3_IMG_016	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	NA	NA	NW	Fouilleurs au travail

Date	No	Site	Secteur	Puits	Quadrant	Niveau/couche	Orientation	Description
06-07-2023	CkEe-3_IMG_017	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	NA	NA	NA	NA	Fouilleurs au travail (tamisage)
06-07-2023	CkEe-3_IMG_018	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	NA	NA	NA	NA	Fouilleurs au travail (tamisage)
06-07-2023	CkEe-3_IMG_019	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	NA	NA	NA	NA	Fouilleurs avec leurs découvertes
12-07-2023	CkEe-3_IMG_020	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	Variable	N	Aire de fouille en cours d'excavation
14-07-2023	CkEe-3_IMG_021	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NW	0-5	N	Niveau 0-5 en cours d'excavation, présence d'une souche en place
12-07-2023	CkEe-3_IMG_022	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	Variable	N	Aire de fouille en cours d'excavation
12-07-2023	CkEe-3_IMG_023	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	Variable	N	Aire de fouille en cours d'excavation
14-07-2023	CkEe-3_IMG_024	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W + 193N-206W	M2	Variable	E	Aire de fouille en cours d'excavation
14-07-2023	CkEe-3_IMG_025	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	M2	0-5	N	Fragment de biface et éclat lors de leur découverte
14-07-2023	CkEe-3_IMG_026	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	SW	0-5	N	Fragment de biface et éclat lors de leur découverte
20-07-2023	CkEe-3_IMG_027	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	Variable	N	Mètre en cours de fouille. Le quadrant NW est plus riche en objets du XXe siècle où le sol est noir.
20-07-2023	CkEe-3_IMG_028	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	NW	10-15	N	Vue du piquet.
20-07-2023	CkEe-3_IMG_029	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	NW	10-15	N	Vue du piquet.
20-07-2023	CkEe-3_IMG_030	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	10-15	N	Vue du piquet.
2-08-2023	CkEe-3_IMG_031	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	Surface	N	Vue de la surface.
2-08-2023	CkEe-3_IMG_032	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	Surface	N	Vue de la surface.

Date	No	Site	Secteur	Puits	Quadrant	Niveau/couche	Orientation	Description
2-08-2023	CkEe-3_IMG_033	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	M2	Variable	N	Mètre en cours de fouille.
2-08-2023	CkEe-3_IMG_034	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NW	10-15	N	Concentration de charbons.
2-08-2023	CkEe-3_IMG_035	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NE	10-15	N	Début de l'excavation de la structure STR-2023_2 (foyer).
2-08-2023	CkEe-3_IMG_036	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	1/2N	10-15	N	Début de l'excavation de la structure STR-2023_2 (foyer).
2-08-2023	CkEe-3_IMG_037	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	1/2E	0-5	N	Mètre en cours de fouille.
3-08-2023	CkEe-3_IMG_038	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W + 193N-206W+193N-207W	NA	Variable	W	Excavation en cours.
3-08-2023	CkEe-3_IMG_039	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NE	10-15	N	Progression de l'excavation de la structure STR-2023_2 (foyer).
3-08-2023	CkEe-3_IMG_040	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NE	10-15	N	Progression de l'excavation de la structure STR-2023_2 (foyer).
3-08-2023	CkEe-3_IMG_041	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NE	10-15	N	Progression de l'excavation de la structure STR-2023_2 (foyer).
3-08-2023	CkEe-3_IMG_042	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	1/2E	Variable	N	Début de l'excavation de la partie est du mètre 193N-207W
5-08-2023	CkEe-3_IMG_043	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	1/2E	Variable	N	Début de l'excavation de la partie est du mètre 193N-207W
5-08-2023	CkEe-3_IMG_044	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	M2	Variable	N	Excavation en cours.
5-08-2023	CkEe-3_IMG_045	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NW	10-15	N	Présence de charbons diffus.
5-08-2023	CkEe-3_IMG_046	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NE	10-15	N	Excavation de la structure STR-2023_2 (foyer).
5-08-2023	CkEe-3_IMG_047	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	1/2N	10-15	N	Excavation de la structure STR-2023_2 (foyer).
5-08-2023	CkEe-3_IMG_048	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	1/2E	5-10	N	Excavation en cours.

Date	No	Site	Secteur	Puits	Quadrant	Niveau/couche	Orientation	Description
5-08-2023	CkEe-3_IMG_049	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W + 193N-206W+193N-207W	NA	Variable	W	Excavation en cours.
5-08-2023	CkEe-3_IMG_050	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NE	10-15	N	Excavation de la structure STR-2023_2 (foyer).
5-08-2023	CkEe-3_IMG_051	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NE	10-15	N	Excavation de la structure STR-2023_2 (foyer).
5-08-2023	CkEe-3_IMG_052	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NE	10-15	N	Excavation de la structure STR-2023_2 (foyer).
5-08-2023	CkEe-3_IMG_053	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	SE	5-10	S	Zone avec charbons ?
5-08-2023	CkEe-3_IMG_054	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W+193N-207W	Variable	5-10	S	Zone avec charbons ?
5-08-2023	CkEe-3_IMG_055	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	SE	5-10	N	Zone avec charbons ?
5-08-2023	CkEe-3_IMG_056	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	SE	5-10	N	Zone avec charbons ?
5-08-2023	CkEe-3_IMG_057	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	NA	Variable	N	Début de l'excavation de la partie ouest du mètre 193N-207W
5-08-2023	CkEe-3_IMG_058	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	NA	Variable	N	Début de l'excavation de la partie ouest du mètre 193N-207W
12-08-2023	CkEe-3_IMG_059	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W + 193N-206W+193N-207W	NA	Variable	E	Excavation en cours.
12-08-2023	CkEe-3_IMG_060	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	Variable	E	Début de l'excavation de la partie ouest du mètre 193N-207W
12-08-2023	CkEe-3_IMG_061	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W + 193N-206W+193N-207W	NA	Variable	E	Excavation en cours.
4-09-2023	CkEe-3_IMG_062	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W+193N-207W	Variable	15-20	N	Fin du niveau 15-20, présence de matière calcinée dans le quadrant nord-est du mètre 193N-207W
4-09-2023	CkEe-3_IMG_063	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	NE	15-20	N	Détail : matière calcinée dans le quadrant nord-est du mètre 193N-207W
4-09-2023	CkEe-3_IMG_064	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	25-30	N	Fin du niveau

Date	No	Site	Secteur	Puits	Quadrant	Niveau/couche	Orientation	Description
4-09-2023	CkEe-3_IMG_065	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	25-30	N	Fin du niveau
4-09-2023	CkEe-3_IMG_066	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	25-30	W	Fin du niveau
4-09-2023	CkEe-3_IMG_067	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NE	15-20	S	STR-2023-2 en cours d'excvation
4-09-2023	CkEe-3_IMG_068	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NE	15-20	W	STR-2023-2 en cours d'excvation
4-09-2023	CkEe-3_IMG_069	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NE	15-20	N	STR-2023-2 en cours d'excvation
4-09-2023	CkEe-3_IMG_070	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NE	20-25	N	STR-2023-2 en cours d'excvation
4-09-2023	CkEe-3_IMG_071	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NE	25-30	W	STR-2023-2 en cours d'excvation
4-09-2023	CkEe-3_IMG_072	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	NE	25-30	N	STR-2023-2 en cours d'excvation
4-09-2023	CkEe-3_IMG_073	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W+193N-207W	Variable	20-25	N	Fin du niveau 20-25, présence de matière calcinée dans les quadrants sud-est et nord-est du mètre 193N-207W
4-09-2023	CkEe-3_IMG_074	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	Variable	N	Excavation en cours.
4-09-2023	CkEe-3_IMG_075	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	SE	20-25	N	Fin du niveau 20-25, présence de matière calcinée le quadrant SE
4-09-2023	CkEe-3_IMG_076	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	SE	20-25	W	Fin du niveau 20-25, présence de matière calcinée le quadrant SE et dans la paroi ouest
4-09-2023	CkEe-3_IMG_077	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	SE	20-25	W	Fin du niveau 20-25, présence de matière calcinée le quadrant SE et dans la paroi ouest
4-09-2023	CkEe-3_IMG_078	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	35-40	N	Fin de l'excavation
4-09-2023	CkEe-3_IMG_079	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	35-40	W	Fin de l'excavation

Date	No	Site	Secteur	Puits	Quadrant	Niveau/couche	Orientation	Description
4-09-2023	CkEe-3_IMG_080	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	NA	NA	Variable	W	Vue d'ensemble. Excavation en cours.
4-09-2023	CkEe-3_IMG_081	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	M2	Variable	N	Excavation en cours.
4-09-2023	CkEe-3_IMG_082	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	M2	Variable	N	Excavation en cours.
4-09-2023	CkEe-3_IMG_083	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	Variable	N	Excavation en cours.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_084	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	SW	15-20	W	Vue latérale d'une possible structure ou anomalie avec charbon et pierres rougies.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_085	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	15-20	S	Vue d'une possible structure ou anomalie avec charbon et pierres rougies.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_086	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	15-20	S	Vue d'une possible structure ou anomalie avec charbon et pierres rougies.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_087	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	15-20	N	Vue d'une possible structure ou anomalie avec charbon et pierres rougies.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_088	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	SW	15-20	N	Vue d'une possible structure ou anomalie avec charbon et pierres rougies.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_089	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	20-25	N	Vue d'une possible structure ou anomalie avec charbon et pierres rougies.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_090	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	SW	20-25	N	Vue d'une possible structure ou anomalie avec charbon et pierres rougies.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_091	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	NA	N	Vue de la paroi nord, fin de fouille
22-09-2023	CkEe-3_IMG_092	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	NA	N	Vue en plan du mètre 193N-207W, fin de fouille.

Date	No	Site	Secteur	Puits	Quadrant	Niveau/couche	Orientation	Description
22-09-2023	CkEe-3_IMG_093	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	NA	N	Vue en plan du mètre 193N-207W, fin de fouille.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_094	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	NA	S	Vue en plan du mètre 193N-207W, fin de fouille.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_095	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	NA	S	Vue en plan du mètre 193N-207W, fin de fouille.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_096	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	NA	S	Vue de la paroi sud, fin de fouille
22-09-2023	CkEe-3_IMG_097	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	NA	S	Vue de la paroi sud, fin de fouille
22-09-2023	CkEe-3_IMG_098	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	NA	W	Vue de la paroi ouest, fin de fouille
22-09-2023	CkEe-3_IMG_099	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	NA	W	Vue de la paroi ouest, fin de fouille
22-09-2023	CkEe-3_IMG_100	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	M2	NA	N	Vue de la paroi nord, fin de fouille
22-09-2023	CkEe-3_IMG_101	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	M2	NA	N	Vue de la paroi nord, fin de fouille
22-09-2023	CkEe-3_IMG_102	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	M2	NA	S	Vue de la paroi sud, fin de fouille
22-09-2023	CkEe-3_IMG_103	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	M2	NA	S	Vue de la paroi sud, fin de fouille
22-09-2023	CkEe-3_IMG_104	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	M2	NA	S	Vue de la paroi sud, fin de fouille
22-09-2023	CkEe-3_IMG_105	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	NA	N	Vue en plan du mètre 193N-205W, fin de fouille.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_106	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	NA	N	Vue en plan du mètre 193N-205W, fin de fouille.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_107	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	NA	N	Vue de la paroi nord, fin de fouille.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_108	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	NA	N	Vue de la paroi nord, fin de fouille.

Date	No	Site	Secteur	Puits	Quadrant	Niveau/couche	Orientation	Description
22-09-2023	CkEe-3_IMG_109	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	NA	S	Vue de la paroi sud, fin de fouille.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_110	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	NA	S	Vue de la paroi sud, fin de fouille.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_111	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	NA	E	Vue de la paroi est, fin de fouille.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_112	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	NA	E	Vue de la paroi est, fin de fouille.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_113	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W + 193N-206W+193N-207W	M2	NA	W	Vue d'ensemble. Fin de l'excavation
22-09-2023	CkEe-3_IMG_114	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	NA	N	Vue de la paroi nord, fin de fouille
22-09-2023	CkEe-3_IMG_115	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-206W	M2	NA	N	Vue de la paroi nord, fin de fouille
22-09-2023	CkEe-3_IMG_116	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W	M2	NA	N	Vue de la paroi nord, fin de fouille
22-09-2023	CkEe-3_IMG_117	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W + 193N-206W+193N-207W	M2	NA	SW	Vue d'ensemble. Fin de l'excavation
22-09-2023	CkEe-3_IMG_118	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W + 193N-206W+193N-207W	M2	NA	SW	Vue d'ensemble. Fin de l'excavation
22-09-2023	CkEe-3_IMG_119	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W + 193N-206W+193N-207W	M2	NA	NW	Vue d'ensemble. Fin de l'excavation
22-09-2023	CkEe-3_IMG_120	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	15-20	N	Vue d'une possible structure ou anomalie avec charbon et pierres rougies.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_121	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	M2	15-20	N	Vue d'une possible structure ou anomalie avec charbon et pierres rougies.
22-09-2023	CkEe-3_IMG_122	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-207W	SW	15-20	N	Vue d'une possible structure ou anomalie avec charbon et pierres rougies.
25-09-2023	CkEe-3_IMG_123	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W + 193N-206W+193N-207W	M2	NA	SW	Vue d'ensemble en cours de remblayage

Date	No	Site	Secteur	Puits	Quadrant	Niveau/couche	Orientation	Description
25-09-2023	CkEe-3_IMG_124	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W + 193N-206W+193N-207W	M2	NA	W	Vue d'ensemble en cours de remblayage
25-09-2023	CkEe-3_IMG_125	CkEe-3	Aire de fouilles publiques	193N-205W + 193N-206W+193N-207W	M2	NA	W	Vue d'ensemble après le remblayage

Date	Site	No	Projet	Sondage	Orientation	Description
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0028	Inventaire CkEe-43	NA	E	Vue générale du site depuis la Vieille Route
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0029	Inventaire CkEe-43	NA	E	Vue générale du site
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0030	Inventaire CkEe-43	NA	NE	Vue générale du site
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0031	Inventaire CkEe-43	NA	NE	Vue générale du site
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0032	Inventaire CkEe-43	NA	E	Vue générale du site
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0033	Inventaire CkEe-43	NA	N	Vue de la concentration lithique sur côté nord du fossé
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0034	Inventaire CkEe-43	NA	NE	Vue de la concentration lithique sur côté nord du fossé
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0035	Inventaire CkEe-43	NA	N	Détail de la concentration lithique du côté nord du fossé
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0036	Inventaire CkEe-43	NA	N	Détail de la concentration lithique du côté nord du fossé
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0037	Inventaire CkEe-43	2023-1	NE	Vue de l'environnement du sondage 2023-1
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0038	Inventaire CkEe-43	2023-1	N	Vue de l'environnement du sondage 2023-1
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0039	Inventaire CkEe-43	2023-1	NA	Surface du sondage 2023-1
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0040	Inventaire CkEe-43	2023-1	S	Vue vers le sud depuis le sondage 2023-1 où on voit le fossé
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0041	Inventaire CkEe-43	2023-1	E	Découverte d'un fragment proximal de biface en cours de fouille
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0042	Inventaire CkEe-43	2023-1	E	Découverte d'un fragment proximal de biface en cours de fouille
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0043	Inventaire CkEe-43	2023-1	E	Découverte d'un fragment proximal de biface en cours de fouille

Date	Site	No	Projet	Sondage	Orientation	Description
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0044	Inventaire CkEe-43	2023-1	E	Découverte d'un fragment proximal de biface en cours de fouille
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0045	Inventaire CkEe-43	2023-1	NA	Fragment de biface découvert lors de l'excavation du sondage 2023-1
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0046	Inventaire CkEe-43	2023-1	N	Paroi nord
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0047	Inventaire CkEe-43	2023-1	N	Paroi nord
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0048	Inventaire CkEe-43	2023-1	N	Paroi nord
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0049	Inventaire CkEe-43	2023-1	E	Fin de fouille
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0050	Inventaire CkEe-43	2023-1	N	Fin de fouille
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0051	Inventaire CkEe-43	2023-1	N	Paroi nord
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0052	Inventaire CkEe-43	2023-1	N	Paroi nord
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0053	Inventaire CkEe-43	2023-1	N	Paroi nord
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0054	Inventaire CkEe-43	2023-1	N	Paroi nord
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0055	Inventaire CkEe-43	2023-1	N	Paroi nord
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0056	Inventaire CkEe-43	2023-1	N	Paroi nord
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0057	Inventaire CkEe-43	2023-1	E	Paroi est
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0058	Inventaire CkEe-43	2023-1	N	Sondage 2023-1 après le remblayage
19-06-2023	CkEe-43	IMG_0059	Inventaire CkEe-43	2023-1	N	Sondage 2023-1 après le remblayage

Date	Site	No	Projet	Sondage	Orientation	Description
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0060	Inventaire CkEe-43	2023-2	S	Vue de l'environnement du sondage 2023-2
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0061	Inventaire CkEe-43	2023-2	N	Surface du sondage 2023-2
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0062	Inventaire CkEe-43	2023-2	E	Fin de fouille du sondage 2023-2
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0063	Inventaire CkEe-43	2023-2	N	Fin de fouille du sondage 2023-2
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0064	Inventaire CkEe-43	2023-2	N	Fin de fouille du sondage 2023-2
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0065	Inventaire CkEe-43	2023-2	E	Paroi est
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0066	Inventaire CkEe-43	2023-2	E	Paroi est
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0067	Inventaire CkEe-43	2023-2	E	Paroi est
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0068	Inventaire CkEe-43	2023-2	E	Paroi est
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0069	Inventaire CkEe-43	2023-2	E	Fin de fouille du sondage 2023-2
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0070	Inventaire CkEe-43	2023-2	S	Fin de fouille du sondage 2023-2
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0071	Inventaire CkEe-43	2023-2	SE	Sondage 2023-2 après le remblayage
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0072	Inventaire CkEe-43	2023-2	W	Sondage 2023-2 après le remblayage
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0073	Inventaire CkEe-43	2023-3	E	Environnement du sondage 2023-3
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0074	Inventaire CkEe-43	2023-3	E	Environnement du sondage 2023-3
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0075	Inventaire CkEe-43	2023-3	W	Environnement du sondage 2023-3

Date	Site	No	Projet	Sondage	Orientation	Description
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0076	Inventaire CkEe-43	2023-3	N	Surface du sondage 2023-3
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0077	Inventaire CkEe-43	2023-3	E	Sondage en cours de fouille
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0078	Inventaire CkEe-43	2023-3	N	Fin de l'excavation
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0079	Inventaire CkEe-43	2023-3	W	Fin de l'excavation
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0080	Inventaire CkEe-43	2023-3	W	Fin de l'excavation
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0081	Inventaire CkEe-43	2023-3	W	Fin de l'excavation
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0082	Inventaire CkEe-43	2023-3	W	Fin de l'excavation
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0083	Inventaire CkEe-43	2023-3	N	Paroi nord
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0084	Inventaire CkEe-43	2023-3	N	Paroi nord
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0085	Inventaire CkEe-43	2023-3	N	Paroi nord
20-06-2023	CkEe-43	IMG_0086	Inventaire CkEe-43	2023-3	E	Sondage 2023-3 après le remblayage
13-07-2023	CkEe-43	IMG_0087	Inventaire CkEe-43	2023-4	N	Sondage 2023-4 après le remblayage
13-07-2023	CkEe-43	IMG_0088	Inventaire CkEe-43	2023-4	NA	Vue en plan du sondage 2023-4 après excavation
13-07-2023	CkEe-43	IMG_0089	Inventaire CkEe-43	2023-4	N	Paroi nord du sondage 2023-4
13-07-2023	CkEe-43	IMG_0090	Inventaire CkEe-43	2023-4	N	Paroi nord du sondage 2023-4
13-07-2023	CkEe-43	IMG_0091	Inventaire CkEe-43	2023-4	N	Environnement du sondage 2023-4

Date	Site	No	Projet	Sondage	Orientation	Description
13-07-2023	CkEe-43	IMG_0092	Inventaire CkEe-43	2023-4	S	Environnement du sondage 2023-4
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0093	Inventaire CkEe-43	2023-5	NA	Vue de la surface du sondage 2023-5
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0094	Inventaire CkEe-43	2023-5	W	Environnement du sondage 2023-5
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0095	Inventaire CkEe-43	2023-5	E	Environnement du sondage 2023-5
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0096	Inventaire CkEe-43	2023-5	NA	Fin de fouille du sondage 2023-5
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0097	Inventaire CkEe-43	2023-5	N	Paroi nord du sondage 2023-5
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0098	Inventaire CkEe-43	2023-5	NA	Fin de fouille du sondage 2023-5
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0099	Inventaire CkEe-43	2023-6	E	Environnement du sondage 2023-6
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0100	Inventaire CkEe-43	2023-6	NA	Surface du sondage 2023-6
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0101	Inventaire CkEe-43	2023-6	S	Environnement du sondage 2023-6
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0102	Inventaire CkEe-43	2023-6	NA	Fin de fouille du sondage 2023-6
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0103	Inventaire CkEe-43	2023-6	N	Paroi nord du sondage 2023-6
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0104	Inventaire CkEe-43	2023-6	N	Paroi nord du sondage 2023-6
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0105	Inventaire CkEe-43	2023-6	E	Sondage 2023-6 après le remblayage
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0106	Inventaire CkEe-43	2023-7	W	Environnement du sondage 2023-7
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0107	Inventaire CkEe-43	2023-7	NA	Fin de l'excavation du sondage 2023-7

Date	Site	No	Projet	Sondage	Orientation	Description
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0108	Inventaire CkEe-43	2023-7	N	Paroi nord du sondage 2023-7
22-07-2023	CkEe-43	IMG_0109	Inventaire CkEe-43	2023-7	E	Sondage 2023-7 après le remblayage
16-08-2023	CkEe-43	IMG_0110	Inventaire CkEe-43	NA	N	Vue de la concentration lithique sur côté nord du fossé
16-08-2023	CkEe-43	IMG_0111	Inventaire CkEe-43	NA	N	Vue de la concentration lithique sur côté nord du fossé
7-09-2023	CkEe-43	IMG_0291	Inventaire CkEe-43	2023-8	N	Environnement du sondage 2023-8
7-09-2023	CkEe-43	IMG_0292	Inventaire CkEe-43	2023-8	N	Environnement du sondage 2023-8
7-09-2023	CkEe-43	IMG_0295	Inventaire CkEe-43	2023-8	NA	Fin de l'excavation du sondage 2023-8
7-09-2023	CkEe-43	IMG_0298	Inventaire CkEe-43	2023-8	W	Fin de l'excavation du sondage 2023-8
8-09-2023	CkEe-43	IMG_0299	Inventaire CkEe-43	NA	N	Artéfacts lithiques visibles en surface en septembre
8-09-2023	CkEe-43	IMG_0300	Inventaire CkEe-43	NA	N	Artéfacts lithiques visibles en surface en septembre
8-09-2023	CkEe-43	IMG_0302	Inventaire CkEe-43	2023-8	E	Sondage 2023-8 après le remblayage
8-09-2023	CkEe-43	IMG_0303	Inventaire CkEe-43	2023-8	E	Sondage 2023-8 après le remblayage
4-10-2023	CkEe-43	IMG_0304	Inventaire CkEe-43	NA	E	Pose du géotextile sur le talus en érosion en cours
4-10-2023	CkEe-43	IMG_0305	Inventaire CkEe-43	NA	W	Pose du géotextile sur le talus en érosion en cours
4-10-2023	CkEe-43	IMG_0306	Inventaire CkEe-43	NA	E	Géotextile posé sur le talus en érosion

RUES DES GLACIS (CeEt-388), SAINTE-FAMILLE (CeEt-724), FLEURIE (CeEt-541), DES COMMISSAIRES EST ET DE L'HORIZON, QUÉBEC



Surveillances archéologiques, été 2023-printemps 2024

ethnoscop

Septembre 2024

RUES DES GLACIS (CeEt-388), SAINTE-FAMILLE (CeEt-724), FLEURIE (CeEt-541), DES COMMISSAIRES EST ET DE L'HORIZON, QUÉBEC

Surveillances archéologiques, été 2023-printemps 2024

Ethnoscop 2024

Page couverture :
Vue vers le nord des excavations réalisées dans la rue des Glacis (CeEt-388-23-NUM1-09)

FICHE-SYNTHÈSE

De l'été 2023 au printemps 2024, cinq projets d'Hydro-Québec à Québec ont été soumis à une surveillance archéologique. Celle-ci était requise à cause du potentiel archéologique de l'emplacement des travaux ou parce que ces derniers se déroulaient dans le site patrimonial du Vieux-Québec.

La rue des Glacis (CeEt-388) est à l'extrémité est du faubourg Saint-Jean. En plus de témoins d'une occupation préhistorique, des vestiges du développement du quartier amorcé vers 1730 pouvaient y être mis au jour. La surveillance archéologique a permis d'identifier une couche anthropique contenant une bonne quantité d'artefacts rattachés à l'occupation du secteur depuis le milieu du XIX^{e} siècle. Il est recommandé de poursuivre la surveillance archéologique pour cette zone, car des vestiges sont toujours en place plus profondément.

Un des projets a consisté au branchement du 4, côte de la Fabrique (CeEt-724) à partir de la rue Sainte-Famille. L'immeuble actuel date de 1850 et occupe un site habité depuis au moins 1740. L'intervention n'a pas permis de dégager de nouvelles ressources archéologiques, car l'excavation a été réalisée à l'emplacement de travaux des années 1990. Aucune recommandation d'intervention archéologique supplémentaire n'est formulée pour cet endroit.

Une surveillance archéologique fut aussi réalisée dans l'emprise du trottoir sud de la rue Fleurie (CeEt-541), à l'ouest de la rue de la Chapelle. Une fréquentation des lieux au cours de la préhistoire est possible, alors que l'occupation historique remonte au tournant du XIX^{e} siècle. La tranchée étant accolée aux fondations de bâtiments récents, seuls des dépôts modernes ont été excavés; cependant, des couches anthropiques pouvant être plus anciennes ont été aperçues dans la paroi nord, sous la rue Fleurie. La poursuite d'interventions archéologiques est recommandée sur le site CeEt-541.

Sur la rue des Commissaires Est entre les rues Saint-Anselme et Caron, le potentiel archéologique était associé à la présence d'une glacière au XVII^{e} siècle. Il était également possible que des fosses communes de l'époque de la Guerre de Conquête puissent y être présentes. Dans les trois excavations ont été découverts des remblais attribués à l'aménagement de la rue et à l'enfouissement de services municipaux. L'étendue des fosses communes pouvant être relativement réduite, il serait pertinent de recommander la poursuite des recherches archéologiques dans le secteur; cependant, tout le quadrilatère au nord a été excavé en 2023 dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet immobilier, au cours duquel des vestiges d'un quai et de latrines ont été découverts.

Sur la rue de l'Horizon, la présence possible de vestiges de bâtiments agrodomestiques des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles justifiait la surveillance archéologique. L'examen des excavations mécaniques a toutefois démontré que l'aménagement de la rue et l'enfouissement des services municipaux ont nécessité l'enlèvement de la majeure partie des sols anciens jusqu'au roc, ne laissant somme toute que peu de potentiel archéologique. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée pour ce secteur.

Mots clés :
Surveillance archéologique, rues des Glacis, Sainte-Famille, Fleurie, des Commissaires Est et de l'Horizon

Référence pour fin de citation :
Ethnoscop 2024. Rues des Glacis (CeEt-388), Sainte-Famille (CeEt-724), Fleurie (CeEt-541), des Commissaires Est et de l'Horizon, Québec. Surveillances archéologiques, été 2023-printemps 2024. Québec, Hydro-Québec. 76 p.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES CARTES VII
LISTE DES FIGURES VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX
LISTE DES PARTICIPANTS XI
1. INTRODUCTION 1
2. MÉTHODES DE TRAVAIL 5
3. CADRE ENVIRONNEMENTAL 7
3.1 Cadre environnemental ancien 7
3.2 Cadre environnemental actuel 9
3.2.1 Haute-ville 9
3.2.2 Basse-ville 12
3.2.3 Sainte-Foy 13
4. SURVEILLANCES ARCHÉOLOGIQUES 15
4.1 Rue des Glacis (CeEt-388) 15
4.1.1 Rappel historique 19
4.1.2 Interventions archéologiques antérieures 24
4.1.3 Résultats 24
4.2 Rue Sainte-Famille (CeEt-724) 30
4.2.1 Rappel historique 33
4.2.2 Interventions archéologiques antérieures 35
4.2.3 Résultats 35
4.3 Rue Fleurie (CeEt-541) 38
4.3.1 Rappel historique 41
4.3.2 Interventions archéologiques antérieures 45
4.3.3 Résultats 45
4.4 Rue des Commissaires Est 50
4.4.1 Rappel historique 55
4.4.2 Résultats 57
4.5 Rue de l'Horizon 60
4.5.1 Rappel historique 60
4.5.2 Résultats 63
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 71
MÉDIAGRAPHIE 73
ANNEXES
Annexe 1 : Inventaires des artefacts et des écofacts
Annexe 2 : Catalogues des photographies
Annexe 3 : Spatiocartes

LISTE DES CARTES

Carte 1. Localisation générale des projets 3
Carte 2. Tranchée CeEt-388-5A 17
Carte 3. Tranchée CeEt-724-3A 31
Carte 4. Sous-opérations CeEt-541-14A et 14B 39
Carte 5. Localisation des tranchées dans la rue des Commissaires Est 53
Carte 6. Sous-opérations HYD2314-H4-1A à 1D 61

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011) 8
Figure 2. Board of Ordnance, « *Plan of the Fortifications of Quebec with the New Works proposed* », 1804 (Bibliothèque et Archives Canada [BAC] 4128589). 10
Figure 3. William Sax, « *Plan of a proposed Road of Communication between St. Rocks and St. Johns Suburbs of Quebec by the Hill commonly called La Cote à Coton* », 1817 (Biblothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] CN301,S230,D7592) 11
Figure 4. Robert de Villeneuve, « Plan De La Ville, Et Chasteau De Quebec, Fait En 1685 » (Archives nationales d'outre-mer [ANOM] 03DFC349B). 11
Figure 5. Thomas Jefferys, « *A Correct Plan of the Environs of Quebec* », 1762 (BAnQ 0002663182). 12
Figure 6. Photographie aérienne, 1959 (RNC photo_19590714_N46790W071287). 13
Figure 7. Photographie aérienne, 1962 (RNC photo_19620904_N46784W071297). 14
Figure 8. Photographie aérienne, 1965 (RNC photo_19650514_N46788W071285). 14
Figure 9. Elias Walker Durnford, « Plan des terrains de John Stewart », 1831 (BAC MG 11, série « Q », vol. 199, p. 107). 20
Figure 10. George T. Sanford, « *View of Quebec* », vers 1845 (Musée national des beaux-arts du Québec [MNBAQ] 2008.371) 20
Figure 11. Joseph Hamel, plan des environs de la porte Saint-Jean, 1846 (Dahl *et al*. 1975 : 252). 21
Figure 12. Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65) 22
Figure 13. Thaddée Lebel, « Coin des rues des Glacis et Saint-Jean », 1929 (Archives de la Ville de Québec [AVQ] P037-N0176-N017665) 22
Figure 14. « Rue des Glacis », 1954 (AVQ Q-C1-14N0033-N003376) 23
Figure 15. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-388-5A, paroi est 26
Figure 16. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-388-5A, paroi ouest 29
Figure 17. Robert de Villeneuve, « Plan De La Ville, Et Chasteau De Quebec, Fait En 1685, Mezureé Exactement » (ANOM 03DFC349B) 33

Figure 18. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Plan De La ville de Quebec », 1740 (ANOM 03DFC416A) 34
Figure 19. Copie d'un plan de François Lemaître Lamorille de 1755 (BAnQ Québec E21,S555,SS10,P1). 34
Figure 20. Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65) 35
Figure 21. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-724-3A, paroi est 37
Figure 22. Daniel Affred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65) 42
Figure 23. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ 0003028680) 42
Figure 24. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ 0003657013) 43
Figure 25. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1923 (BAnQ 0003851855) 43
Figure 26. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 0000174294) 44
Figure 27. Terrain au nord de la rue De Saint-Vallier Est et à l'est de la rue de la Couronne, années 1980 (OPTION Aménagement) 44
Figure 28. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-541-14A près de la rue de la Chapelle, paroi est 47
Figure 29. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-541-14A près de son extrémité ouest, paroi est 48
Figure 30. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-541-14B, paroi ouest 49
Figure 31. Robert de Villeneuve, « Carte Des Environs De Quebec », 1686 (Bibliothèque nationale de France [BNF] https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148 /cb413116963). 55
Figure 32. Alfred Hawkins, « *This plan of the city of Quebec is respectfully inscribed to the magistrates of the city* », 1840 (BAnQ 0000083816) 56
Figure 33. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 0000174294) 57
Figure 34. Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2314-H5-1A, paroi nord 59
Figure 35. Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2314-H4-1D, paroi sud 69

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Excavation dans la rue des Glacis, vue vers le sud (CeEt-388-23-NUM1-09) 15

Photo 2. Excavation dans la rue des Glacis, vue vers le nord-est (CeEt-388-23-NUM1-06) 25

Photo 3. Paroi ouest de la sous-opération CeEt-388-5A (CeEt-388-23-NUM1-14) 27

Photo 4. Assemblage d'artefacts du lot CeEt-388-5A5 (photo Isabelle Hade) 28

Photo 5. Excavation en cours dans le trottoir ouest de la rue Sainte-Famille (CeEt-724-24-NUM1-02) 30

Photo 6. Paroi est de la tranchée CeEt724-3A (CeEt-724-24-NUM1-06) 36

Photo 7. Mur de fondation est du 4, côte de la Fabrique (CeEt-724-24-NUM1-09) 36

Photo 8. Excavation en cours sous le trottoir sud de la rue Fleurie, vue vers l'ouest (CeEt-541-23-NUM1-04) 38

Photo 9. Excavation au coin des rues de la Chapelle et Fleurie, vue vers le sud-ouest (CeEt-541-23-NUM1-14) 38

Photo 10. Partie est de la sous-opération CeEt-541-14A, vue vers l'ouest (CeEt-541-23-NUM1-21) 45

Photo 11. Sondage CeEt-541-14B, vu vers le nord (CeEt-541-23-NUM1-15) 46

Photo 12. Sous-opération HYD2314-H5-1A, vue vers le nord (HYD2314-H5-NUM1-6) 50

Photo 13. Vue d'ensemble vers l'ouest de la sous-opération HYD2314-H5-1B (HYD2314-H5-NUM1-11) 51

Photo 14. Vue en plan vers l'ouest de la sous-opération HYD2314-H5-1C (HYD2314-H5-NUM1-16) 51

Photo 15. Paroi nord de la sous-opération HYD2314-H5-1A (HYD2314-H5-NUM1-5) 58

Photo 16. Paroi nord de la sous-opération HYD2314-H5-1B (HYD2314-H5-NUM1-13) 58

Photo 17. Vue d'ensemble vers le nord-ouest de la sous-opération HYD2314-H4-1B (HYD2314-H4-NUM1-10) 63

Photo 18. Vue d'ensemble vers le sud-est de la sous-opération HYD2314-H4-1A (HYD2314-H4-NUM1-9) 63

Photo 19. Vue d'ensemble vers le nord-est de la sous-opération HYD2314-H4-1C (HYD2314-H4-NUM1-21) 64

Photo 20. Vue d'ensemble vers le nord-est de la sous-opération HYD2314-H4-1D (HYD2314-H4-NUM1-23) 64

Photo 21. Paroi nord-est de la sous-opération HYD2314-H4-1A (HYD2314-H4-NUM1-6) 65

Photo 22. Paroi nord-est de la sous-opération HYD2314-H4-1B (HYD2314-H4-NUM1-15) 66

Photo 23. Paroi nord de la sous-opération HYD2314-H4-1D (HYD2314-H4-NUM1-24) 67

Photo 24. Paroi nord-est de la sous-opération HYD2314-H4-1C (HYD2314-H4-NUM1-17) 68

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Hydro-Québec

Isabelle Duval	Conseillère expertise environnementale - Archéologie
Marine Puech	Conseillère expertise environnementale - Archéologie

RÉALISATION

Ethnoscop

Martin Royer	Directeur de projet, rédacteur des sections 1, 2, 4.2.1, 4.2.2 et 4.3.2 et réviseur du rapport
Michel Huot	Archéologue chargé de projet, rédacteur des sections 4.1, 4.2.3, 4.3.1 et 4.3.3 et corédacteur de la section 5
Nicolas Fortier	Archéologue chargé de projet, rédacteur des sections 3, 4.4 et 4.5 et corédacteur de la section 5
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

D'août 2023 à mars 2024, Hydro-Québec a réalisé cinq projets sous surveillance archéologique dans des rues de Québec, soit les rues des Glacis et Sainte-Famille à la haute-ville, Fleurie et des Commissaires Est à la basse-ville et de l'Horizon à Sainte-Foy (carte 1). La surveillance archéologique était requise, les travaux présentant un enjeu pour la préservation de ressources archéologiques connues ou présumées.

L'objectif général du mandat, réalisé sous les permis de recherche archéologique 23-ETHN-11 et 23-ETHN-34, était de vérifier le potentiel archéologique des emplacements concernés en recueillant des données liées à l'occupation humaine ancienne. La surveillance archéologique pouvait permettre de localiser des sols d'intérêt archéologique, d'évaluer leur intérêt et de proposer des mesures permettant d'atténuer les impacts du projet sur la ou les ressources archéologiques mises au jour. Le cas échéant, une fouille de sauvetage pouvait être effectuée afin de colliger les informations pertinentes.



Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

2. MÉTHODES DE TRAVAIL

La surveillance archéologique doit permettre de vérifier la présence de vestiges architecturaux, d'observer la séquence stratigraphique et de relever la profondeur du sol naturel. Une fouille de sauvetage peut mener à la collecte de témoins de culturelle matérielle. Ces étapes sont décrites, dessinées et photographiées.

Les enregistrements suivent une séquence alphanumérique (système de Tikal) qui commence par un chiffre désignant l'opération (**1**A1). Une opération fait référence, la plupart du temps, à une intervention archéologique en particulier, mais aussi parfois à un secteur d'intervention ou à des phases différentes d'un même projet. La numérotation des opérations prend en considération les interventions préalablement réalisées sur un même site. Par la suite, chaque sous-opération est désignée par une lettre majuscule (1**A**1). Toutes les unités archéologiques, telles que les sols et les vestiges architecturaux, sont ensuite représentées par un nombre, soit le numéro de lot (1A**1**). Celui-ci correspond à l'unité minimale d'enregistrement en archéologie. Le code ainsi formé est noté sur les supports d'enregistrement que sont les fiches de lot et de description des vestiges, le catalogue des photographies, les plans et les croquis. Il est aussi consigné sur les échantillons de sols et les sacs d'artefacts et d'écofacts recueillis. Grâce à ce code, les éléments importants de l'intervention peuvent être rapidement localisés géographiquement et stratigraphiquement. Pour les rues des Glacis, Sainte-Famille et Fleurie, les aires d'intervention se trouvaient à l'intérieur de sites archéologiques désignés par des codes Borden, ce qui n'était pas le cas des rues des Commissaires Est et de l'Horizon; ces deux interventions sont donc désignées par des codes temporaires.

3. CADRE ENVIRONNEMENTAL

3.1 Cadre environnemental ancien

L'objectif de cette section est de synthétiser les connaissances les plus récentes quant à l'évolution du paysage, ce qui permettra d'établir l'environnement dans lequel les premières populations humaines sont venues s'établir dans ou aux abords des aires d'intervention. Cette synthèse repose surtout sur les recherches menées par Lamarche (2011) et Dionne (2001). Il a été possible d'avoir l'image la plus complète des environnements anciens en les combinant à d'autres travaux réalisés en divers endroits le long du fleuve Saint-Laurent.

Dès le début de la déglaciation, le seuil de Québec a été impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent en raison de sa forme et de sa position. Le rôle du secteur demeurera important tout au long de la fonte du glacier wisconsinien, de l'exondation des terres et de la mise en place de conditions environnementales telles qu'on les connaît aujourd'hui. Il correspond en effet à un goulot d'étranglement qui, il y a plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), était toujours occupé par les glaces de l'indlansis laurentidien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui était déjà libéré du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011). Le seuil de Québec était occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. La déglaciation de la région de Québec, entre l'île d'Orléans et Saint-Augustin-de-Desmaures, aurait pour sa part débuté entre 13 000 et 12 500 ans AA (Lamarche 2011 et Richard 2007).

Peu après 11 000 ans AA, le passage aurait été libéré selon Richard et Occhietti (2005). Le niveau des eaux devenues saumâtres à l'est de Québec se situe alors à une altitude d'environ 140 m (Lamarche 2011 : 123, figure 1). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange du lac proglaciaire Candona et amène une incursion massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain. À cette occasion, le niveau d'eau à l'ouest de Québec s'abaisse de 30 à 60 m (Parent et Occhietti 1988 : 239). La limite orientale de la mer de Champlain devait se trouver au niveau du seuil de Québec; à l'est de celui-ci, la mer de Goldthwait occupe la vallée du Saint-Laurent jusque vers 6 500 ans AA (Dionne 1988 et 2001 et Lamarche 2011 : 126). Le relèvement isostatique fait que le niveau des eaux se situe autour de 100 m d'altitude. Les glaces ont alors essentiellement disparu du Québec méridional, le front glaciaire étant

désormais à la hauteur de Saint-Félicien au lac Saint-Jean; le complexe glaciaire des Appalaches est également disparu. Une végétation de type non arborescente s'installe à mesure que le glacier recule et qu'un réchauffement de la température se fait sentir. Cette végétation est alors dominée par des plantes arctiques et des arbustes typiques de la toundra. La phase d'afforestation suit rapidement, soit entre 10 500 et 10 000 ans AA (Hamann 2008). En effet, les endroits libres des eaux sont dès lors colonisés par des forêts très ouvertes constituées d'épinettes noires, de pins gris et de bouleaux blancs.

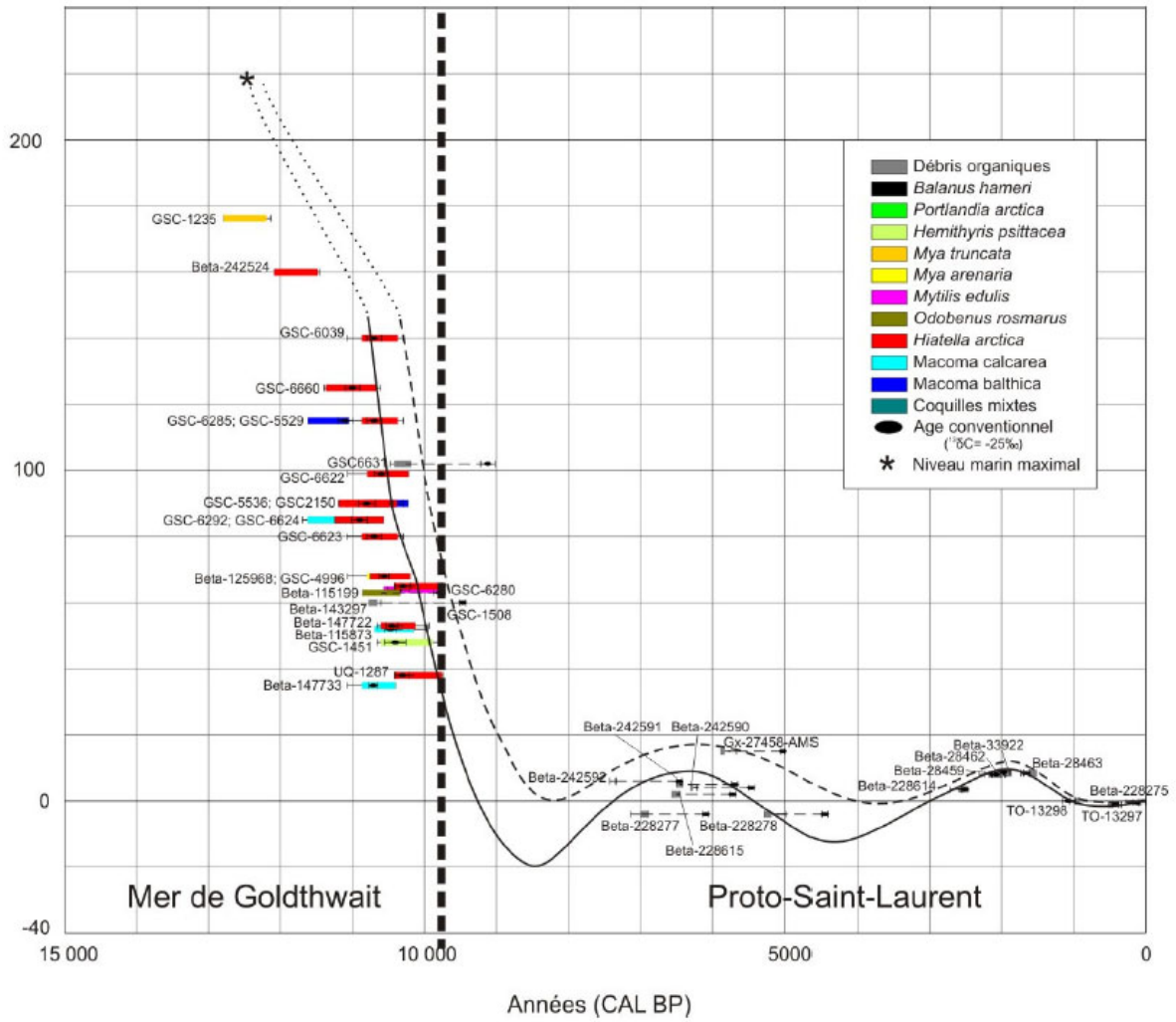


Figure 1. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)

La poursuite du relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la formation du lac à Lampsilis à l'ouest du seuil de Québec vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). La densification de la végétation amène les forêts à se refermer. Dans la région de Québec s'installe une sapinière à bouleau blanc, qui compte également des sapins, des pins et des bouleaux jaunes (Hamann 2008 et Richard 2020). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent est en formation lorsque le niveau de l'eau

atteint les 65 m d'altitude (Lamarche 2011 : 125). Dès lors, l'exondation progressive du territoire passe par diverses phases (Lamarche 2011 : 9) qui mènent à la création de terrasses délimitant les niveaux de Rigaud (60 m, 9 800 ans AA), de Montréal (31 m, 8 800 ans AA) et de Saint-Barthélémy (20 m, 8 000 ans AA). Le sommet du promontoire de Québec émergeant, des bras du Proto-Saint-Laurent coulent désormais au nord de celui-ci en empruntant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou. Les trois aires d'intervention situées sur le promontoire de Québec ont été libérées entre 10 200 ans AA et 9 400 ans AA environ.

Cet épisode lacustre est absent à l'est du seuil de Québec. En effet, la désalinisation de la mer de Goldthwait tarde, s'étirant jusque vers 8 400 ans AA selon Dyke et Prest (1987 et 1989) et jusque vers 6 500 ans AA selon Dionne (1988, 1999 et 2001). Vers 8 000 à 7 000 ans AA, une dense forêt d'épinettes noires recouvre déjà les basses terres (Richard 1985).

Le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes continuera à s'abaisser progressivement, mais irrégulièrement. Il descendra même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7 000 ans AA (Dionne 2001) avant de remonter lors de la transgression laurentienne qui a débuté vers 6 500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il s'abaissera à nouveau en deçà de l'actuel par la suite pour remonter peu après 2 000 ans AA (Dionne 2001). Cette dernière remontée, nommée transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992 et Garneau 1997), a atteint un niveau de 5 à 8 m au-dessus de l'actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Ces mouvements du niveau hydrique dans la dépression de Cap-Rouge-Limoilou ont façonné trois terrasses, soit celle de la rue Saint-Vallier (15 m), celle de 8-10 m (où se trouvent les rues Fleurie et des Commissaires Est) et celle de 5-6 m (Garneau 1997). Après la transgression laurentienne, c'est l'érablière à tilleuls qui colonise la région de Québec. Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1 000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés. Il en résulte qu'à l'arrivée des Européens en Nouvelle-France, la végétation n'avait que peu changé (Hamann 2008).

3.2 Cadre environnemental actuel

3.2.1 Haute-ville

Les rues des Glacis et Sainte-Famille sont situées à l'extrémité est de l'arrondissement La Cité-Limoilou, soit dans un secteur fortement urbanisé de la haute-ville de Québec. Le promontoire de Québec, où se trouve la haute-ville, s'étire de l'embouchure de la rivière Saint-Charles jusqu'à celle de la rivière du Cap Rouge. Comprises dans une portion des Appalaches au nord du fleuve Saint-Laurent, le socle rocheux des deux aires d'intervention fait partie de la Formation Ville de Québec. Son socle rocheux est principalement composé de calcaire argileux intercalé avec des lits de shale, de calcarénite et de grès calcareux (De Souza et Tremblay 2012). Des lambeaux d'olistostrome (Formation de Citadelle) existent

au nord et au sud du tronçon de la rue des Glacis à l'étude. La rue Sainte-Famille est également cernée par un lambeau de cet olistostrome. Composé de shale, ce dernier recèle des nodules de chert à radiolaires. Sur le promontoire de Québec, les dépôts superficiels sont issus de l'altération du socle rocheux. Leur épaisseur peut atteindre 0,50 à 1 m (Bolduc *et al*. 2003).

La surface actuelle de la rue des Glacis se situe à près de 50 m d'altitude tandis que celle de la rue Sainte-Famille est à environ 40 m au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM). Alors que la portion sud de la rue des Glacis à l'étude se trouve sur le rebord d'une terrasse sur laquelle repose également la place D'Youville, sa portion nord présente une pente prononcée vers le nord. De la même façon, la rue Sainte-Famille connaît une pente régulière qui se poursuit jusqu'à la falaise du Cap-Diamant. Au sud de l'aire d'intervention se trouve une étroite terrasse. Ces terrasses et ces pentes sont représentées sur divers plans des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles dont un de 1804 (figure 2). Bien qu'il n'y ait actuellement plus de cours d'eau naturel dans cette partie de la haute-ville de Québec, un ruisseau longe la rue des Glacis sur plusieurs plans anciens, notamment sur celui de 1817 (figure 3). Le cours d'eau le plus près de la rue Sainte-Famille est un ruisseau qui circulait du terrain des Ursulines vers la rue Hamel en longeant l'actuelle rue des Jardins (figure 4).

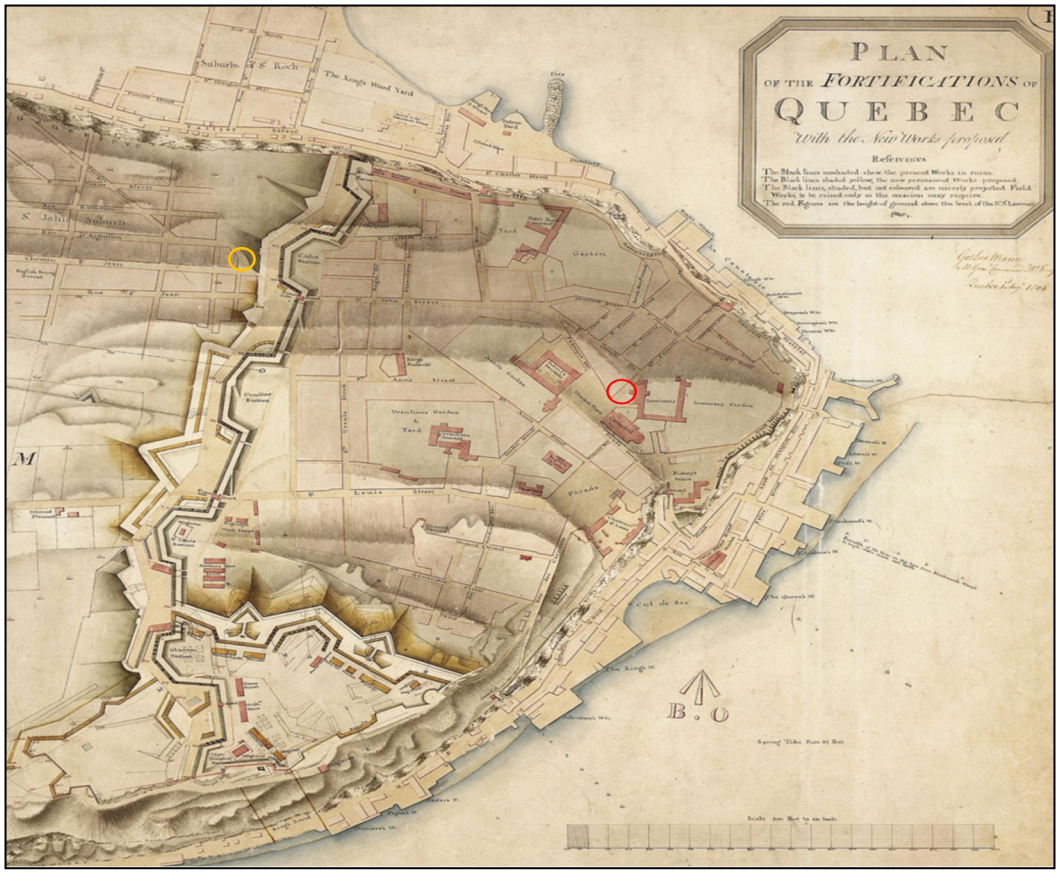


Figure 2. Board of Ordnance, « *Plan of the Fortifications of Quebec with the New Works proposed* », 1804 (BAC 4128589). Les aires d'intervention de la haute-ville sont encerclées en orange (rue des Glacis) et en rouge (rue Sainte-Famille).

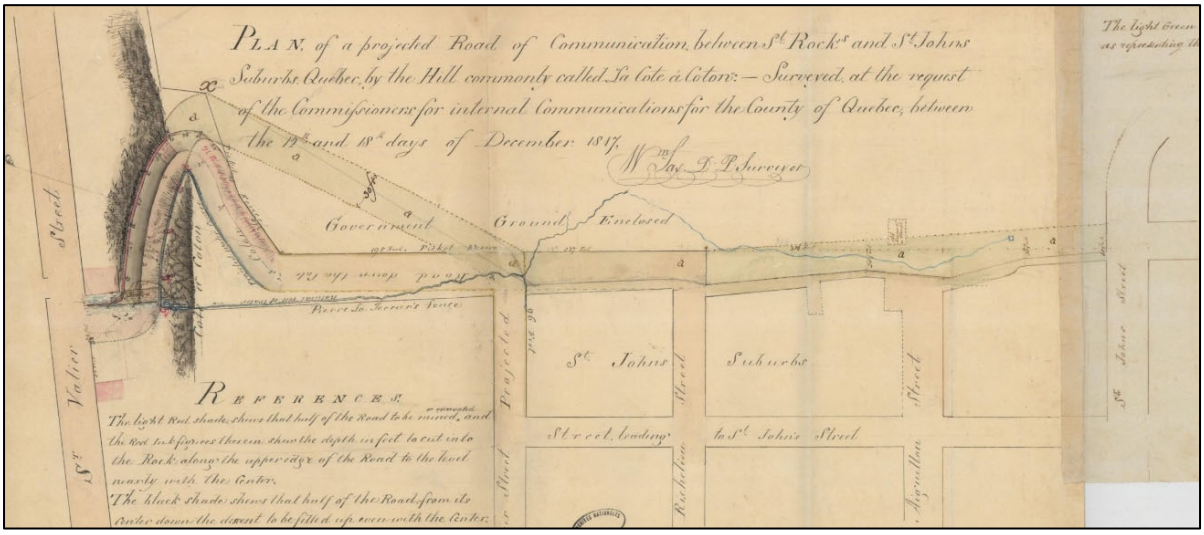


Figure 3. William Sax, « *Plan of a proposed Road of Communication between St. Rocks and St. Johns Suburbs of Quebec by the Hill commonly called La Cote à Coton* », 1817 (BAnQ CN301,S230,D7592). Le nord est à gauche.



Figure 4. Robert de Villeneuve, « Plan De La Ville, Et Chasteau De Quebec, Fait En 1685 » (ANOM 03DFC349B). Le nord est en bas et l'aire d'intervention sur la rue Sainte-Famille est encerclée.

3.2.2 Basse-ville

Les rues Fleurie et des Commissaires Est sont situées dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur, dans des secteurs fortement urbanisés. La surface actuelle de la rue Fleurie est à environ 11 m d'altitude tandis que celle de la rue des Commissaires Est se trouve plus près de 10 m (NMM). L'assise rocheuse de la rue Fleurie est composée de calcaire argileux intercalé avec des lits de shale, de calcarénite et de grès calcareux (De Souza et Tremblay 2012). Elle est associée à la Formation Ville de Québec de la province géologique des Appalaches. La Formation de Les Fonds, qui occupe un secteur tout juste au nord de la rue Fleurie, est attribuée à la Plate-forme du Saint-Laurent. Englobant aussi la rue des Commissaires Est, cette formation est composée d'ardoise et d'ardoise dolomitique (De Souza et Tremblay 2012). Le fond de la dépression Cap-Rouge–Limoilou est généralement constitué d'alluvions fluviales de sable, de silt sableux, de sable graveleux et de gravier dont l'épaisseur varie de 0,5 à 5 m (Bolduc *et al.* 2003). Plus précisément, sous la rue Fleurie, le sol naturel prend la forme d'un sable très fin loameux à un loam limoneux qui correspond à un ancien bas de plage. Le sol naturel dans le secteur de la rue des Commissaires Est est un sable fin loameux reposant sur un loam argileux ou un limon argileux d'origine marine (Morneau 1989). Des ruisseaux ont circulé non loin de l'aire d'intervention de la rue des Commissaires Est, comme le démontre un plan de 1762 (figure 5). Aujourd'hui, ces cours d'eau ont tous disparu, la rivière Saint-Charles étant le cours d'eau le plus rapproché.



Figure 5. Thomas Jefferys, « *A Correct Plan of the Environs of Quebec* », 1762 (BAnQ 0002663182). L'aire d'intervention sur la rue des Commissaires Est est encerclée.

3.2.3 *Sainte-Foy*

La rue de l'Horizon est située dans l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, dans un secteur résidentiel qui ne s'est développé que récemment (figures 6 à 8). En effet, une grande partie du territoire de Sainte-Foy est demeuré longtemps agricole ne se développant qu'à partir de la seconde moitié du XX^{e} siècle. La surface actuelle de la rue se situe un peu sous les 70 m d'altitude. Elle présente une douce pente qui rompt avec le plateau de Sainte-Foy au sud. La haute-ville de Québec fait partie d'un lambeau des Appalaches qui s'est soulevé du côté nord du fleuve Saint-Laurent. Le socle rocheux de la rue de l'Horizon est constitué de shale gris, vert et rouge, de grès et de grès conglomératique feldspathique associés à la Formation de Sainte-Foy (De Souza et Tremblay 2012). Juste au sud de la rue de l'Horizon se trouve une bande de mudslate rouge et au nord un lambeau d'olistostrome. Sur le promontoire de Québec, les dépôts superficiels sont issus de l'altération du socle rocheux. Leur épaisseur peut atteindre 0,50 à 1 m (Bolduc *et al*. 2003).

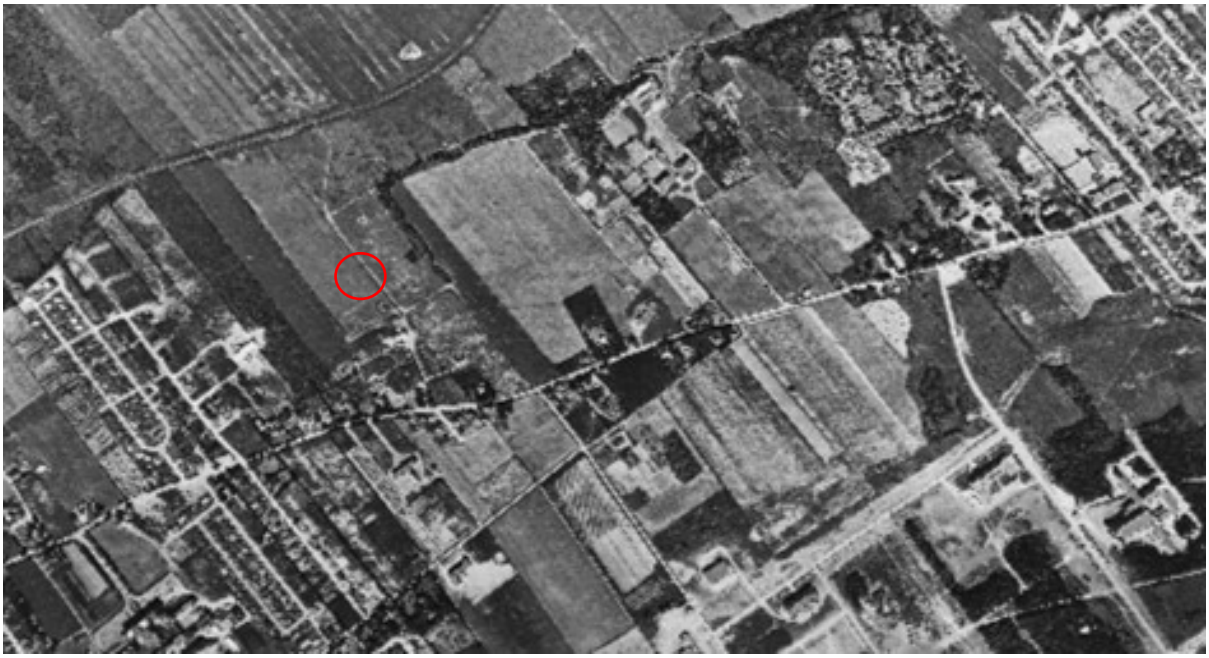


Figure 6. Photographie aérienne, 1959 (RNC photo_19590714_N46790W071287). Le secteur de l'aire d'intervention sur la rue de l'Horizon est encerclé.



Figure 7. Photographie aérienne, 1962 (RNC photo_19620904_N46784W071297). Le secteur de l'aire d'intervention sur la rue de l'Horizon est encerclé.



Figure 8. Photographie aérienne, 1965 (RNC photo_19650514_N46788W071285). Le secteur de l'aire d'intervention sur la rue de l'Horizon est encerclé.

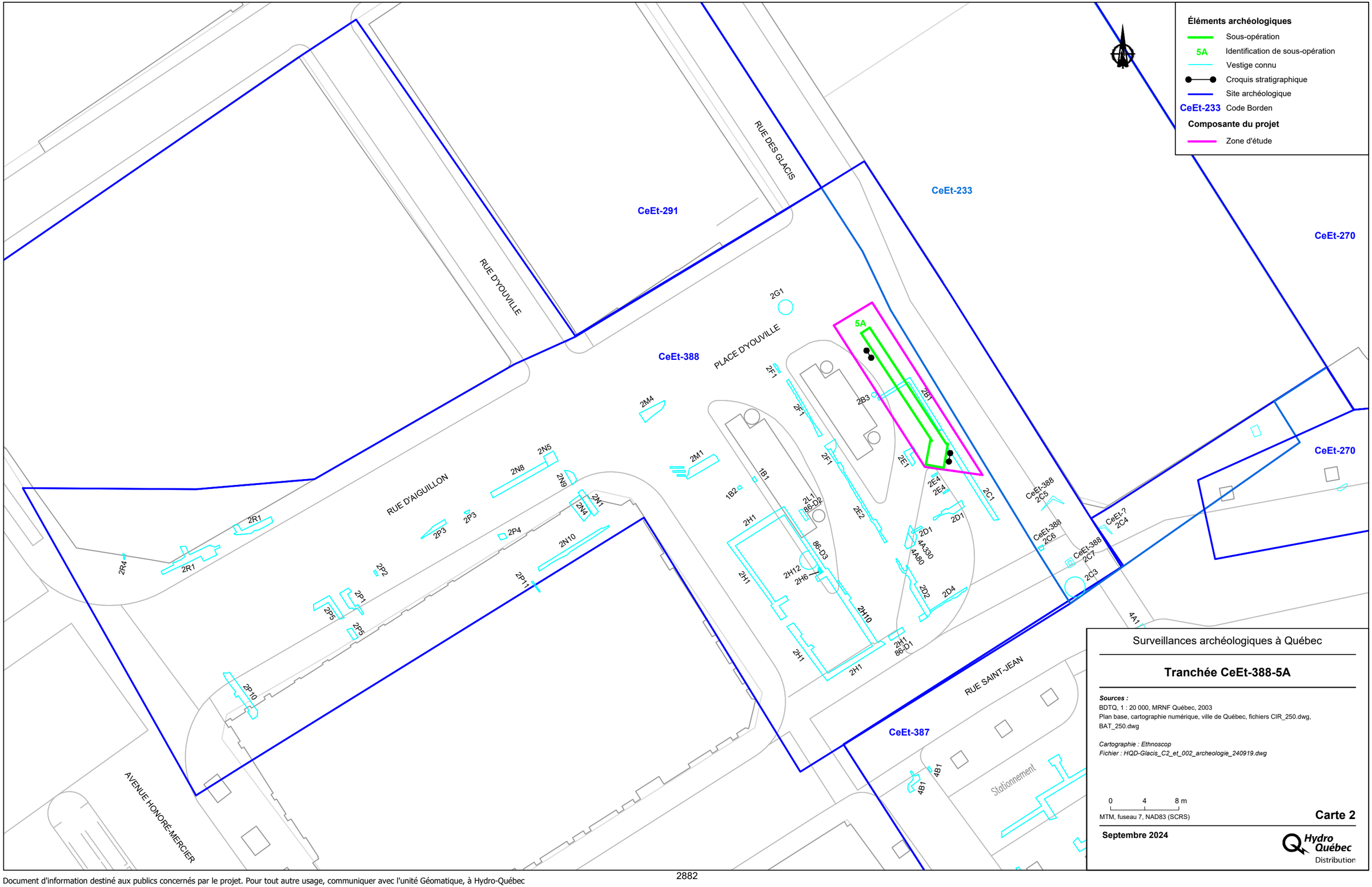
4. SURVEILLANCES ARCHÉOLOGIQUES

4.1 Rue des Glacis (CeEt-388)

Une surveillance archéologique fut menée de manière intermittente du 6 au 12 décembre 2023, dans le cadre de la réfection du PA-QS194 et de la connexion à de nouveaux conduits dans la rue des Glacis (photo 1 et cartes 1 et 2). Ces travaux se sont déroulés dans le site patrimonial déclaré du Vieux-Québec et dans le site archéologique CeEt-388. Lors d'une surveillance archéologique en 1986 (Tremblay et Tanguay 1987), le mur de fondation est de bâtiments mitoyens en pierre (un commerce d'alcools et une pharmacie existants en 1875) a été trouvé sous la rue des Glacis, un peu au nord de la rue Saint-Jean. Ce mur, dérasé lors de sa découverte, pouvait être encore présent en profondeur. L'intervention de 2023 visait à assurer sa préservation, le cas échéant.



Photo 1. Excavation dans la rue des Glacis, vue vers le sud (CeEt-388-23-NUM1-09)



Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

4.1.1 Rappel historique

Au XVII^{e} siècle, la rue des Glacis est comprise dans l'une des propriétés de la famille Couillard. Cette parcelle est acquise par les religieuses de l'Hôtel-Dieu dans les années 1670, puis vendue en 1722 à Joachim Girard avec comme obligation de concéder des emplacements aux pauvres (Lapointe 1988 : 9). Le développement du faubourg Saint-Jean s'amorce vers 1730. Cependant, l'expansion de ce secteur se fait timidement en raison de la proximité des ouvrages défensifs. En effet, la bande de terre située au pied du glacis doit être libre de constructions (zone *non aedificandi*).

Près de l'aire d'intervention, quelques bâtiments existent à la fin des années 1730 du côté sud de la rue Saint-Jean; ils sont vraisemblablement démolis au milieu des années 1740, lors de l'érection des fortifications. Des édifices existent tout de même de part et d'autre de la rue Saint-Jean dans ce secteur au milieu des années 1770; ces édifices sont en ruines à la suite de l'invasion américaine de 1775-1776 (Ethnoscop 2020 : 151). Malgré la réticence des militaires, la rue Saint-Jean se voit bordée de maisons et de boutiques d'artisans à la fin du XVIII^{e} siècle. Et au premier quart du XIX^{e} siècle, la rue des Glacis et la côte à Coton sont en place et permettent le passage de la haute-ville à la basse-ville (figure 3). Le bâti est relativement dense dans le secteur au début des années 1830 (figure 9).

Le faubourg est dévasté par les flammes en 1845 (figure 10). Sitôt les braises refroidies, une reconstruction s'amorce, bien souvent sur les mêmes emplacements. En 1846, un dénommé J. Reynhar (James Reynar de Reynar Buildings?) est propriétaire du terrain au coin nord-est des rues des Glacis et Saint-Jean (figure 11). Une vocation mixte (domestique et commerciale) se manifeste au milieu du XIX^{e} siècle (figure 12) et va perdurer jusqu'à la fin des années 1920 (Simoneau 1987 : 7), alors que toutes les propriétés au nord de la place sont expropriées (figure 13). Tout est rasé en 1930 pour permettre plus de fluidité à une circulation grandissante d'automobiles et du tramway (figure 14).

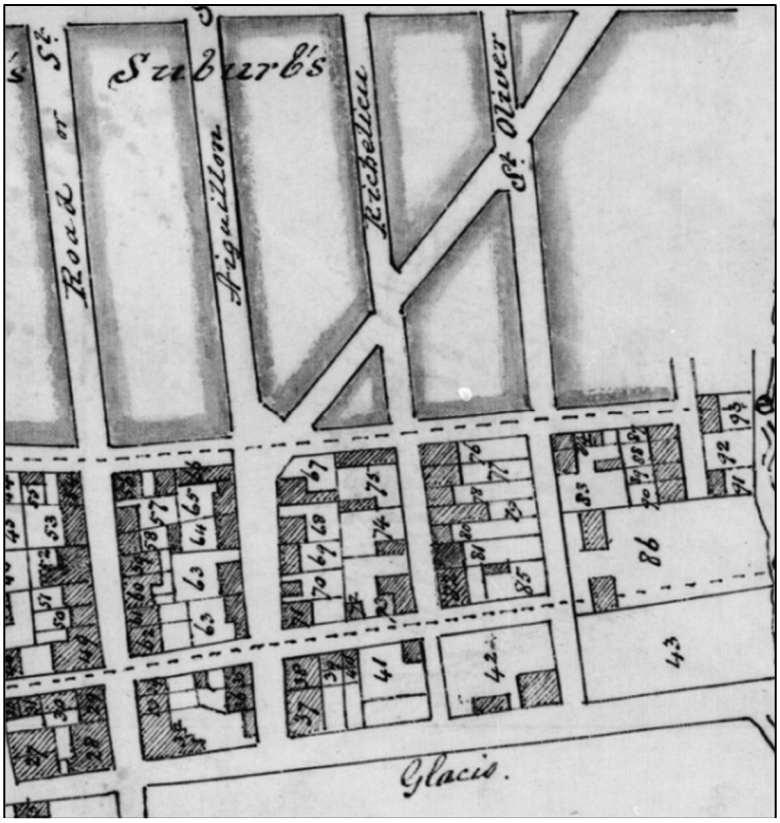


Figure 9. Elias Walker Durnford, « Plan des terrains de John Stewart », 1831 (BAC MG 11, série « Q », vol. 199, p. 107). Le nord est à droite.



Figure 10. George T. Sanford, « *View of Quebec* », vers 1845 (MNBAQ 2008.371)

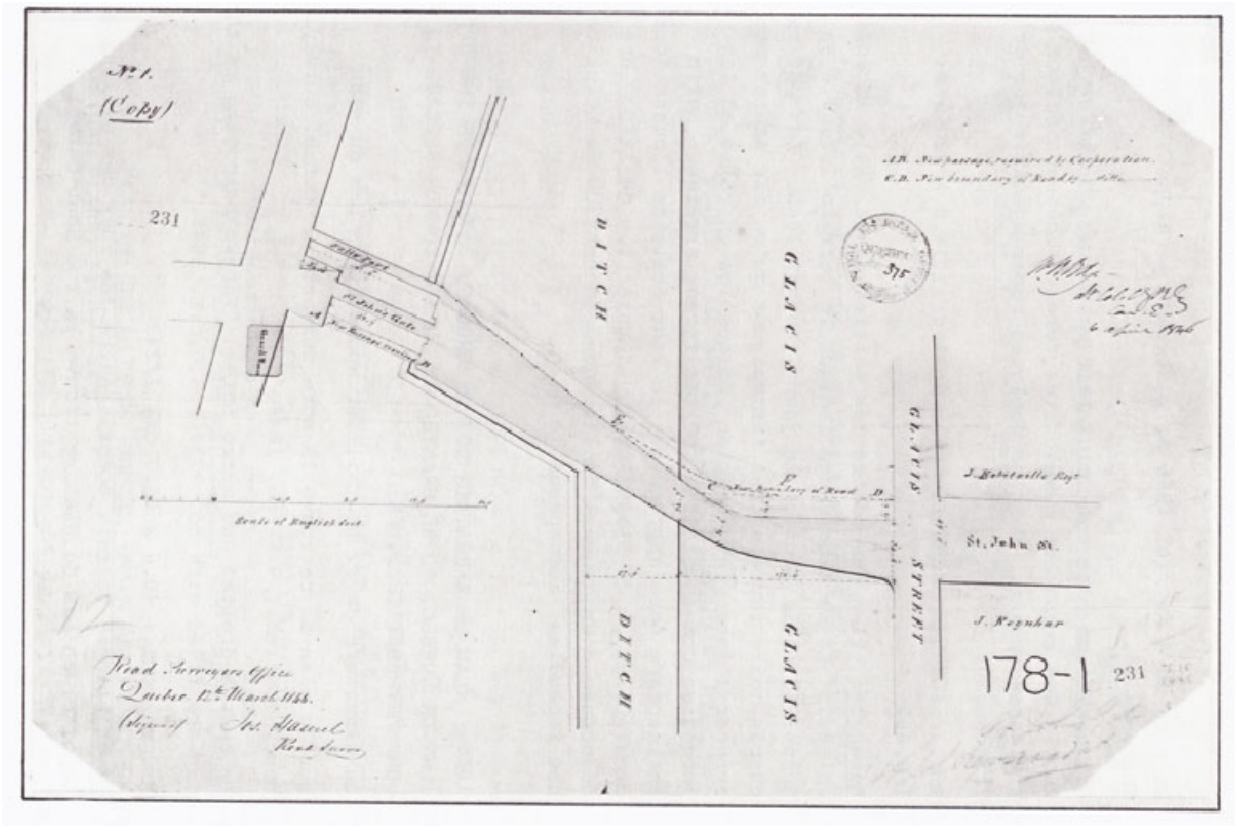


Figure 11. Joseph Hamel, plan des environs de la porte Saint-Jean, 1846 (Dahl *et al*. 1975 : 252). Le nord est en bas.

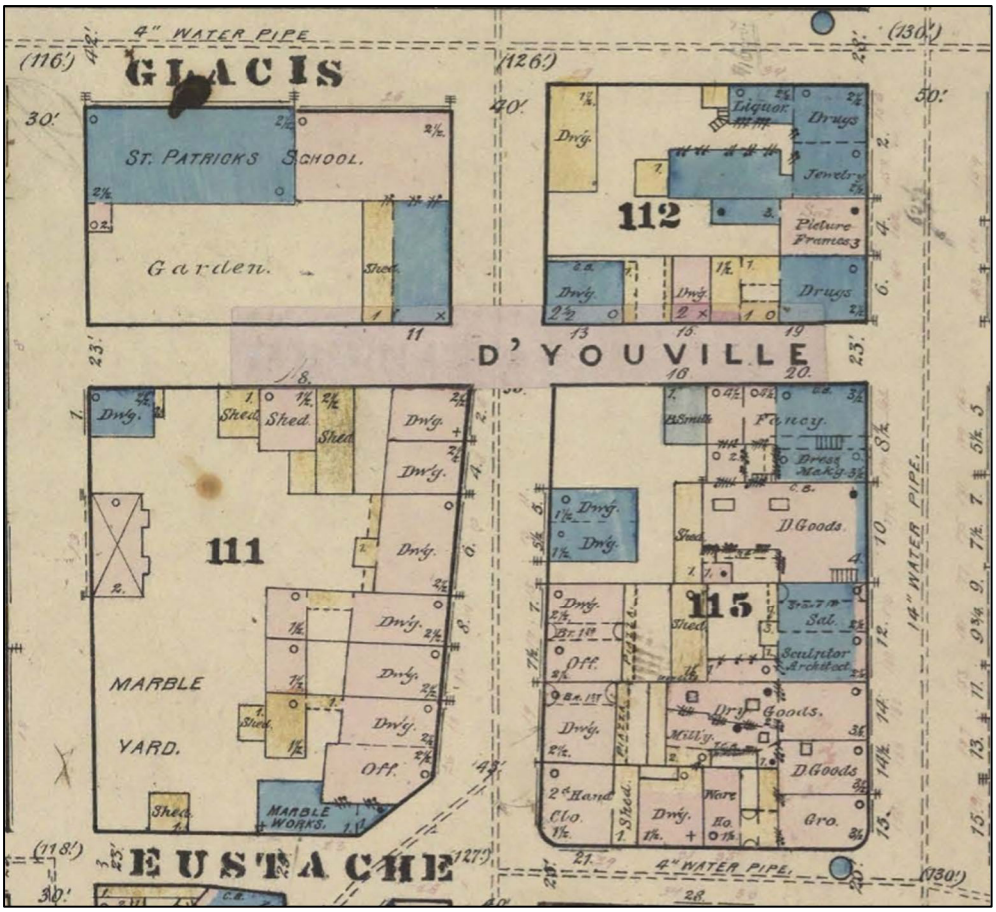


Figure 12. Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65). Le nord est à gauche.



Figure 13. Thaddée Lebel, « Coin des rues des Glacis et Saint-Jean », 1929 (AVQ P037-N0176-N017665)



Figure 14. « Rue des Glacis », 1954 (AVQ Q-C1-14N0033-N003376)

4.1.2 Interventions archéologiques antérieures

En 1986, des vestiges d'un bâtiment construit avant 1875 et des vestiges architecturaux antérieurs à 1815 ont été découverts sur la rue D'Aiguillon (Tremblay et Tanguay 1987). La même année, le Groupe de recherches en histoire du Québec (1987) a réalisé une étude de potentiel archéologique ainsi que quatre sondages exploratoires dans les terre-pleins centraux de la place D'Youville. Les sondages ont permis de vérifier le potentiel archéologique du secteur par la découverte de vestiges architecturaux.

Une surveillance archéologique fut réalisée en 1986 dans le cadre de travaux d'aménagement de la partie nord de la place D'Youville (Simoneau 1987). À cette occasion, des fondations de maisons et de bâtiments secondaires ainsi que des latrines furent mises au jour, datant d'avant 1755 jusqu'au début du XX^{e} siècle. Et des fouilles archéologiques ont été menées en novembre 1986, suivies d'une surveillance archéologique au printemps 1987 dans la portion du site CeEt-388 au sud de la rue Saint-Jean, à la place D'Youville (Lapointe 1988). Elles ont permis de trouver des ressources archéologiques liées à une occupation autochtone préhistorique. De plus, les fondations de plusieurs maisons et dépendances de même que des vestiges de la contrescarpe, du parapet, du chemin couvert et des traces du glacis font partie des découvertes.

Dans le cadre d'un projet de travaux de modification d'équipements déjà en place et d'ajouts de nouvelles composantes du réseau souterrain d'Hydro-Québec dans la côte de la Potasse et les rues des Glacis, Richelieu et des Sœurs-de-la-Charité, une étude de potentiel et une surveillance archéologiques ont été réalisées (Castonguay et Slater 2013). Ces travaux ont permis d'enregistrer douze éléments architecturaux, dont certains inédits, ainsi que quelques objets singuliers comme un petit boulet.

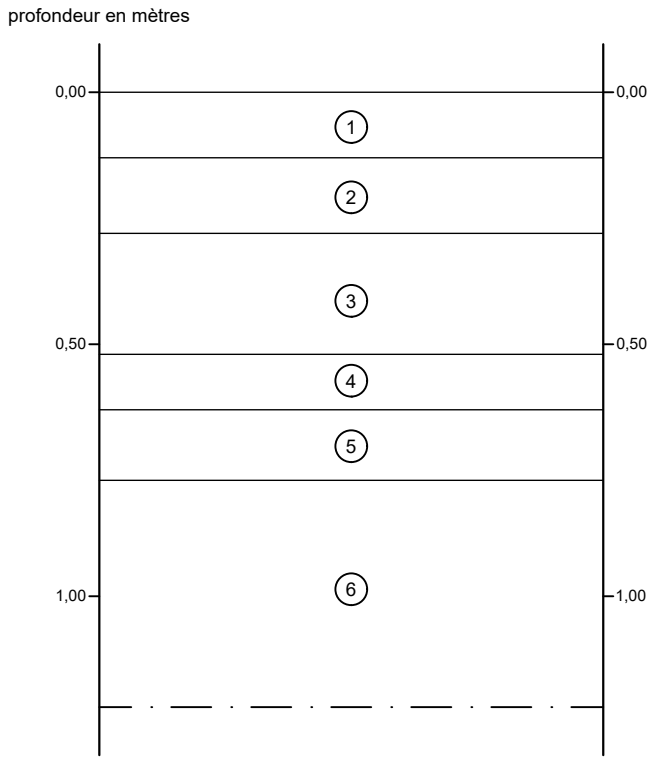
4.1.3 Résultats

La tranchée dans la place D'Youville (CeEt-388 5A) a été positionnée dans l'axe de la rue des Glacis (carte 2). De 2,10 m de largeur au sud, elle a été réduite à 1,20 m vers la rue D'Aiguillon. La profondeur atteinte variait de 2,10 m à 1,20 m du sud au nord et le tracé surmontait ou longeait des conduites existantes. Aucun vestige architectural n'a été atteint lors de l'excavation de la tranchée.

Un premier relevé stratigraphique de la paroi est fut pris dans la portion sud de la tranchée (photo 2 et figure 15). Sous l'asphalte et son lit de pose, un horizon de sable brun épais de 0,11 m vient sceller une couche de démolition renfermant des fragments de briques communes et de pierres. La dernière couche, excavée sur une profondeur de 0,45 m, est constituée de sable brun grisâtre. La présence de ce sable moderne à la base de l'excavation confirme que toute la séquence est le résultat d'événements récents.



Photo 2. Excavation dans la rue des Glacis, vue vers le nord-est (CeEt-388-23-NUM1-06)



1. Asphalte
2. Béton armé
3. Gravier
4. Sable brun
5. Loam brun avec des fragments de briques communes et des pierres
6. Sable brun

— · — Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-388-5A, paroi est

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-Glacis_f15_et_002_archeologie_240919.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 15

Septembre 2024

Hydro Québec

Le second relevé fut pris dans la paroi ouest près de la rue D'Aiguillon (carte 2). La déposition des sols est similaire à celle plus au sud, sauf pour la dernière couche (photo 3 et figure 16). Celle-ci (lot 5A5) est composée de loam brun foncé, ferme, dans laquelle se trouvait un assemblage de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle : fragments d'un pot de chambre et d'un pot en terre cuite grossière de type Angleterre du Nord-Est et d'une théière en terre cuite fine de type Rockingham, pipe en terre cuite fine argileuse au motif du hussard, fragments d'une assiette, d'une soucoupe, d'un pot de chambre et d'un autre contenant en terre cuite fine blanche, d'assiettes, d'un plat et d'assiettes de service et d'autres contenants en terre cuite fine blanche vitrifiée, bouteille et encrier en grès grossier du Derbyshire, fragment d'un contenant en grès à glaçure saline brune inscrit « AP[...]\TO TH[E...] », fragment d'une bouteille en grès grossier de Bristol marqué « PRICE\BRISTOL », fragments d'un objet en grès fin et d'une assiette en porcelaine fine dure européenne, bouteille à médicament en verre teinté vert inscrite « NORTHROP\& LYMAN\NEW CASTLE N. W. » (à partir de 1857), cul de bouteille à alcool en verre vert foncé et encrier en verre bleu (photo 4). La couche contenait également des fragments de briques communes et de pierres ainsi que de nodules de mortier. Elle provient du nivellement lors de la démolition des bâtiments en 1930.

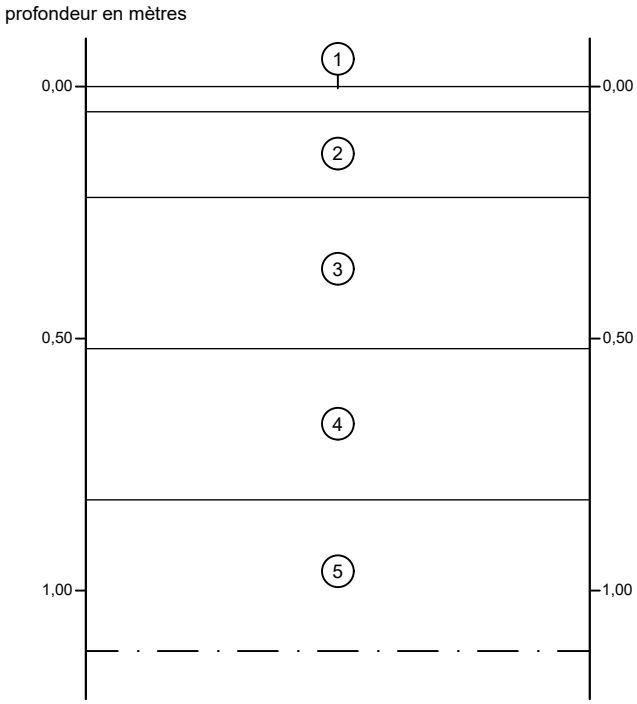


Photo 3. Paroi ouest de la sous-opération CeEt-388-5A (CeEt-388-23-NUM1-14)



Photo 4. Assemblage d'artefacts du lot CeEt-388-5A5 (photo Isabelle Hade)

A-Pot de chambre en terre cuite grossière de type Angleterre du Nord-Est
B-Pot en terre cuite grossière de type Angleterre du Nord-Est
C-Bouteille à alcool en verre coloré vert foncé
D-Bouteille en grès grossier du Derbyshire
E-Bouteille en grès grossier de Bristol inscrite « PRICE\BRISTOL »
F-Bouteille en verre teinté vert marquée « NORTHROP\& LYMAN\NEW CASTLE N. W. »
G-Encrier individuel en grès grossier du Derbyshire
H-Contenant en grès fin coloré dans la masse
I-Théière (?) en terre cuite fine chamois à glaçure brune
J-Assiette en porcelaine fine européenne
K-Encrier individuel en verre coloré transparent bleu
L-Assiette en terre cuite fine blanche à décor Willow
M- Bol en terre cuite fine blanche vitrifiée
N-Assiette en terre cuite fine blanche vitrifiée
O-Plat de service en terre cuite fine blanche vitrifiée
P-Contenant en grès grossier à glaçure saline brune inscrit « AP[...]\TO TH[E...] »
Q-Soucoupe en terre cuite fine blanche à décor à l'éponge
R-Pipe en terre cuite fine argileuse blanche au motif du hussard
S-Pot de chambre en terre cuite fine blanche
T-Bol en terre cuite fine blanche



1 Asphalte
2 Béton armé
3 Gravier
4 Sable brun
5 Loam brun foncé, ferme, avec des fragments de pierres, des briques communes, des nodules de mortier et des artefacts

— · — Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-388-5A, paroi ouest

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-Glacis_f16_et_002_archeologie_240919.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 16

Septembre 2024

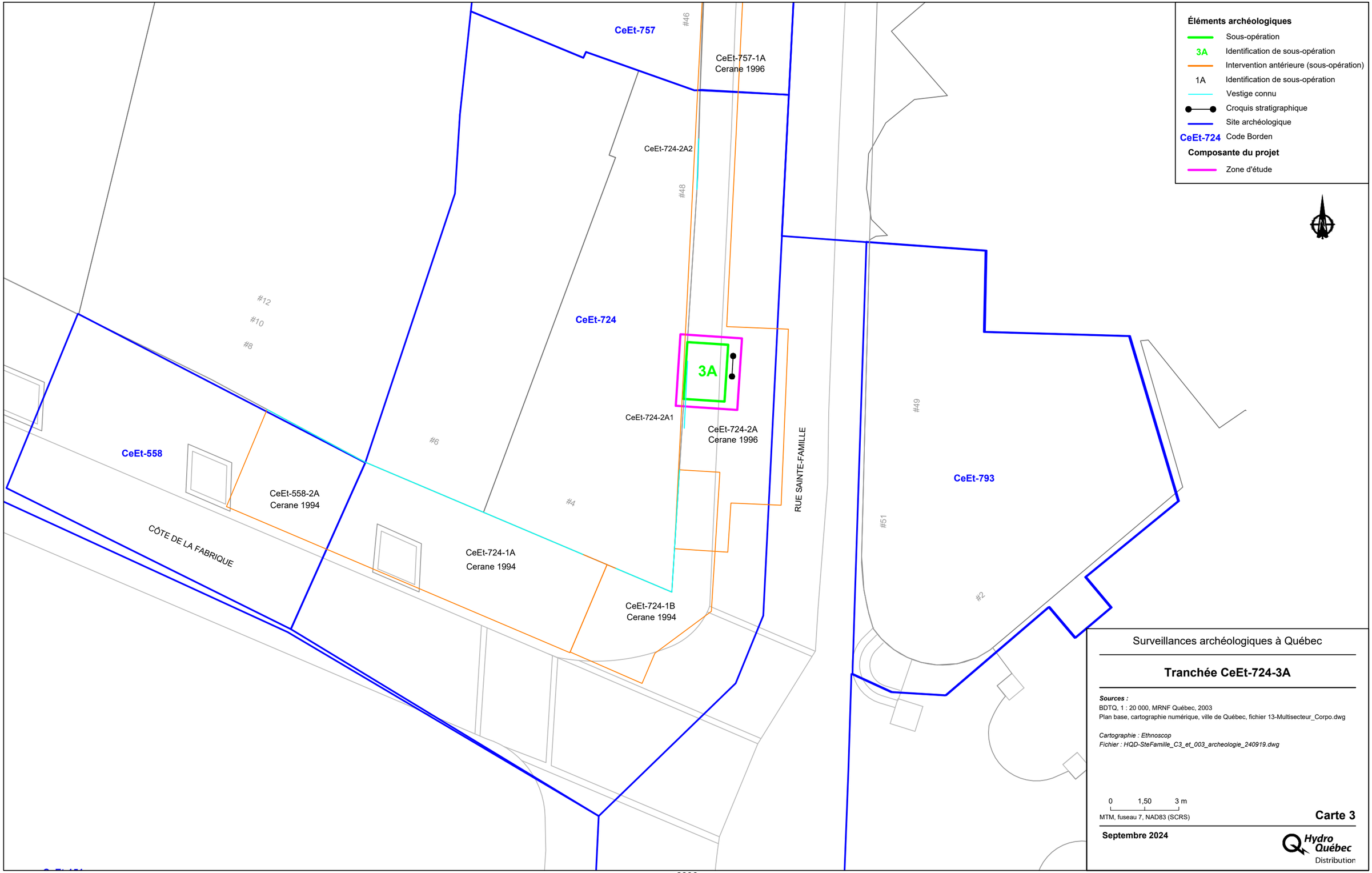
Hydro Québec

4.2 Rue Sainte-Famille (CeEt-724)

Une surveillance archéologique a été effectuée le 18 janvier 2024 lors d'une réfection d'un raccordement au réseau électrique au 4, côte de la Fabrique (plan 3), un endroit ayant accueilli un bâtiment dès le Régime français. La tranchée (CeEt-724-3A) implantée dans le trottoir ouest de la rue Sainte-Famille et excavée jusqu'à l'atteinte des conduites existantes, mesurait 2,50 m (nord-sud) sur 1,80 m (photo 5).



Photo 5. Excavation en cours dans le trottoir ouest de la rue Sainte-Famille (CeEt-724-24-NUM1-02)



Surveillances archéologiques à Québec

Tranchée CeEt-724-3A

Sources :
BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2003
Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichier 13-Multisecteur_Corpo.dwg

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-SteFamille_C3_et_003_archeologie_240919.dwg

0 1,50 3 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 3

Septembre 2024

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

4.2.1 Rappel historique

La rue Sainte-Famille est déjà tracée à la fin du XVII[e] siècle (figure 17). La propriété visée (4, côte de la Fabrique) est concédée en 1696 à George Regnard Duplessis, qui deviendra deux ans plus tard receveur de l'amirauté. Agrandie vers l'ouest en 1695, la propriété appartient par la suite à l'officier Charles Regnard Duplessis de Morampont, fils du précédent. On y trouve en 1740 (figure 18) « une maison en pierre à un étage de 27 pieds sur 47 et une maison en colombage de 32 pieds sur 40, une écurie de pièce sur pièce de 15 pieds sur 20, une remise de charpente, un hangar de charpente de 20 pieds sur 18 et une glacière de pièce sur pièce de 12 pieds sur 15 » (Groupe de recherches en histoire du Québec 1997[1] : annexe 1). Occupé par le lieutenant Daniel de Beaujeu en 1744, le terrain est acheté par l'officier Louis Legardeur de Repentigny en 1758, avec une maison en colombage de deux étages et une maison en pierre.

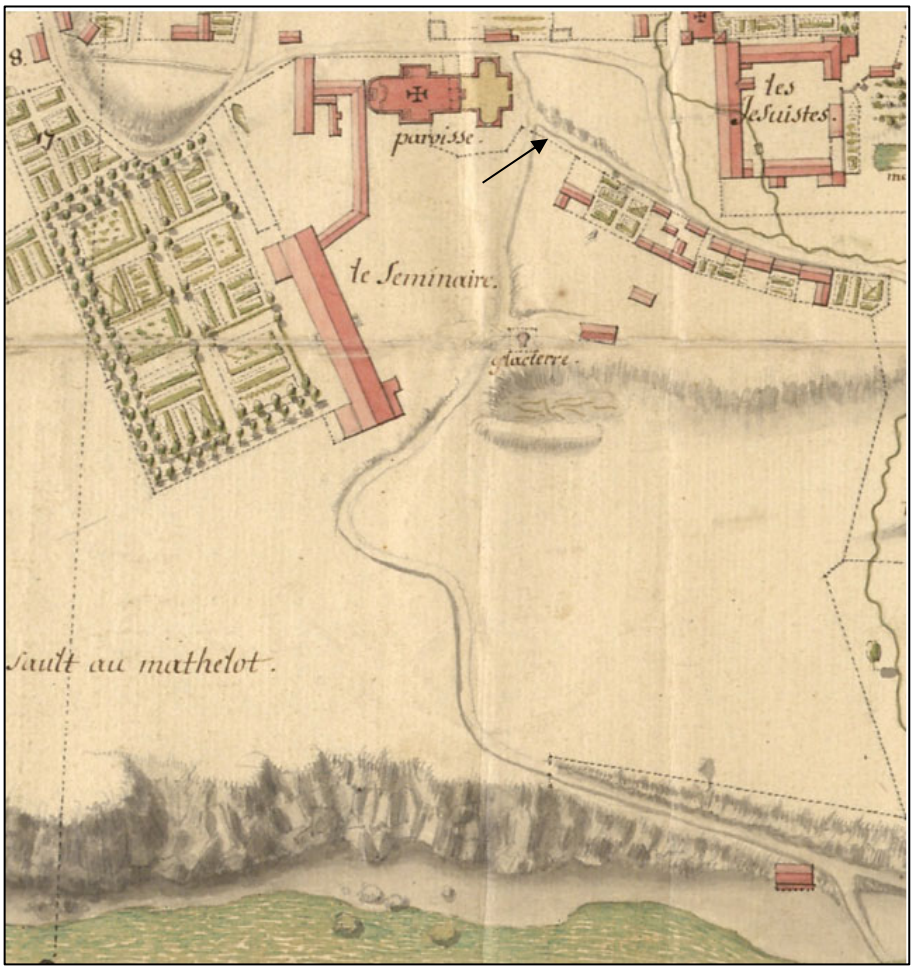


Figure 17. Robert de Villeneuve, « Plan De La Ville, Et Chasteau De Quebec, Fait En 1685, Mezureé Exactement » (ANOM 03DFC349B). Le nord est en bas et la flèche pointe la rue Sainte-Famille près de la côte de la Fabrique.

[1] Selon cette étude, aucun bâtiment n'a empiété sur l'aire d'intervention au fil des années.



Figure 18. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Plan De La ville de Quebec », 1740 (ANOM 03DFC416A). Le nord est au coin inférieur droit et la flèche pointe le terrain au 4, côte de la Fabrique.

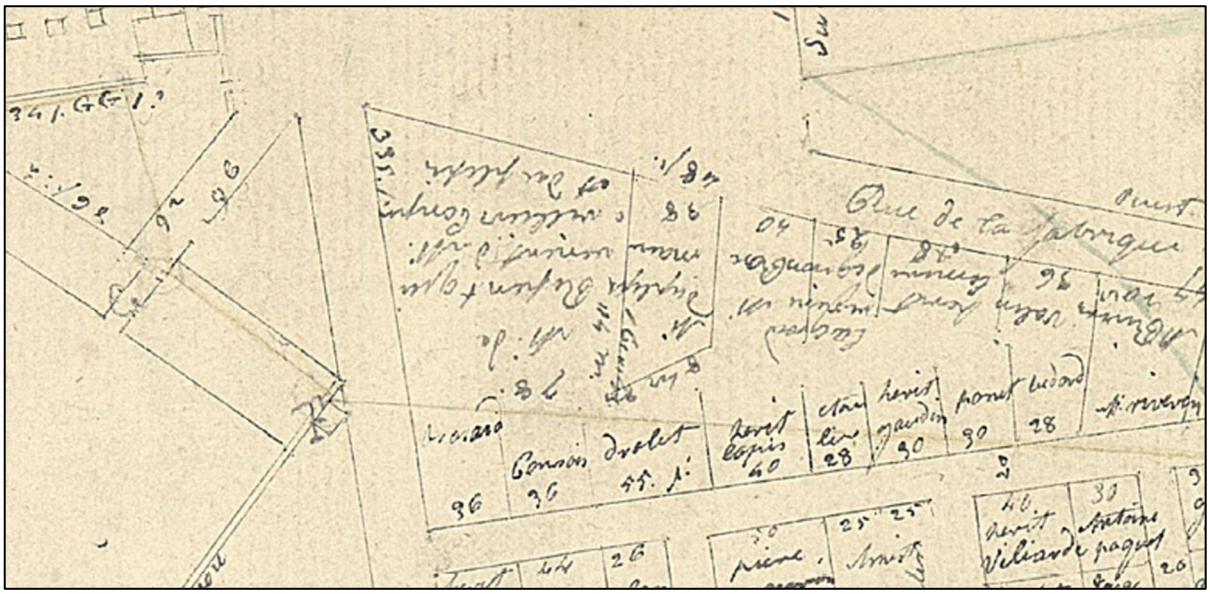


Figure 19. Copie d'un plan de François Lemaître Lamorille de 1755 (BAnQ Québec E21,S555,SS10,P1). Le nord est en bas.

En 1770, le boucher Jean Normand possède le coin de la côte de la Fabrique et de la rue Sainte-Famille. À la fin du XVIII^{e} siècle, c'est une maison en pierre à deux étages, deux hangars et une étable que l'on trouve à cet endroit (Groupe de recherches en histoire du Québec : annexe 1). Un chapelier réside dans la maison au début du XIX^{e} siècle; il fait ériger un hangar en pierre à trois étages au fond de la cour en 1815. Habitée par un épicier, un commis et un tailleur en 1830, la résidence est acquise par le Séminaire de Québec en 1844, y faisant ériger une maison en brique de quatre étages six ans plus tard (figure 20). Depuis ce temps, le rez-de-chaussée de ce bâtiment a conservé une vocation commerciale.

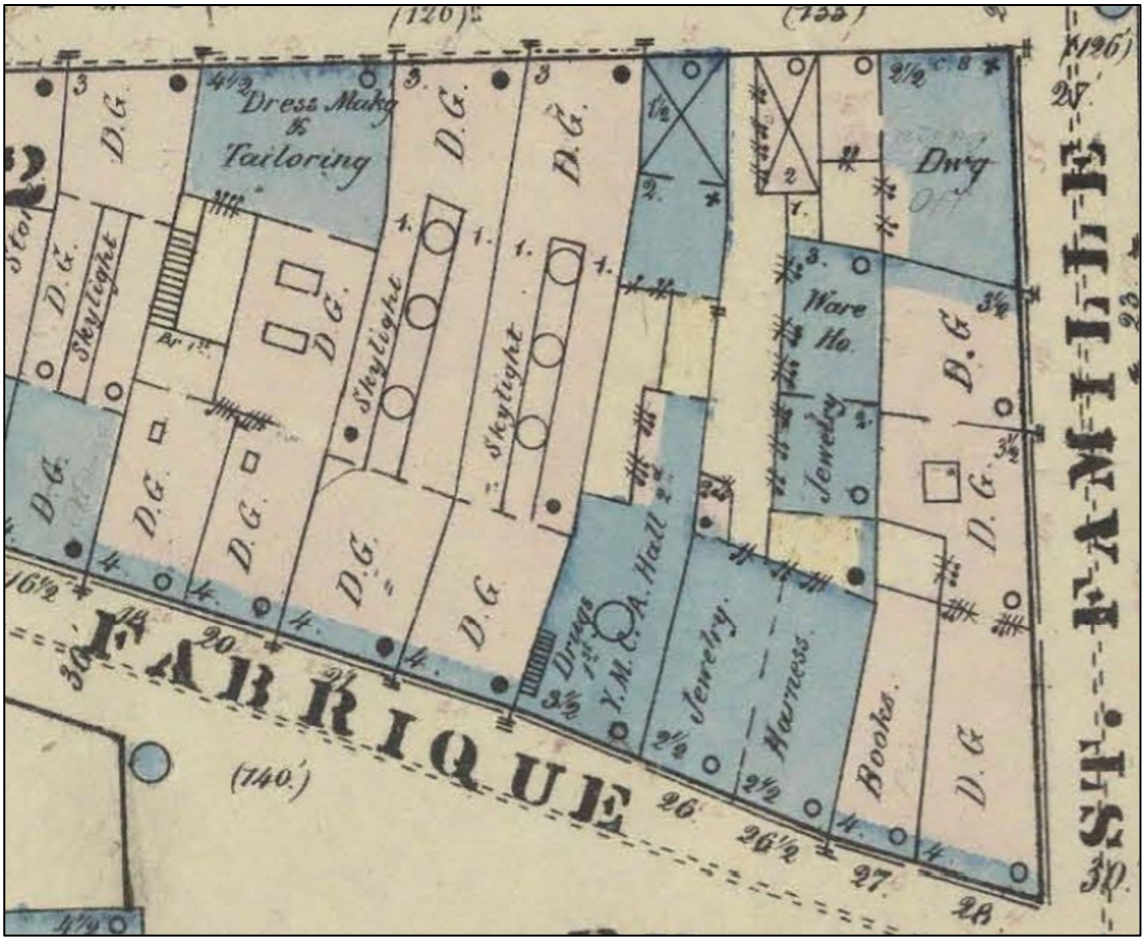


Figure 20. Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65)

4.2.2 *Interventions archéologiques antérieures*

Une surveillance archéologique fut menée en 1994 lors de travaux d'Hydro-Québec dans la rue Sainte-Famille (CÉRANE 1995). À cette occasion, des phases distinctes de construction du mur de fondation est du 4, côte de la Fabrique ont été identifiées. Le même mur a à nouveau été dégagé l'année suivante (CÉRANE 1996).

4.2.3 *Résultats*

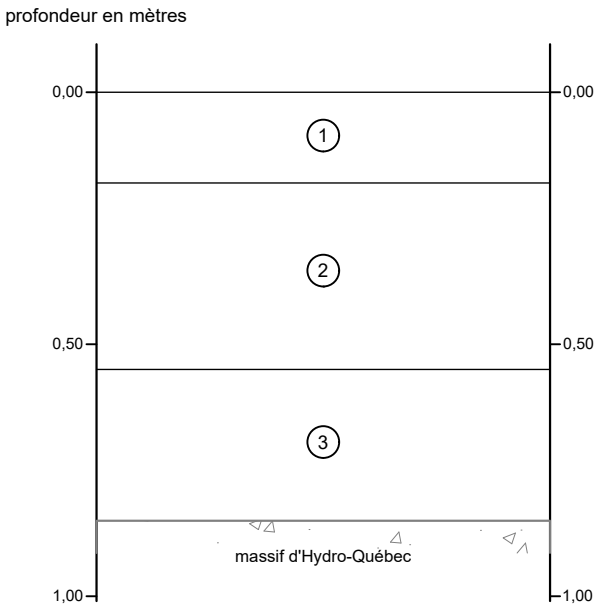
Au cours de l'excavation, aucune ressource archéologique ne fut observée. La déposition des sols dans la tranchée témoigne de travaux d'aménagement récents, possiblement ceux menés par Hydro-Québec dans les années 1990. On y trouvait une couche d'asphalte (3A1) de 0,18 m d'épaisseur et son lit de pose, épais de 0,37 m et formé de gravier (3A2, figure 21). Ce gravier recouvrait un sable brun épais de 30 cm et entourant le massif électrique (3A4, photo 6). Dans ce secteur, la fondation de l'édifice a été refaite en béton (CÉRANE 1995); seule une petite portion à l'extrémité nord de l'excavation est en calcaire (photo 7). Le roc est apparu sous la fondation, à 0,75 m sous la surface.



Photo 6. Paroi est de la tranchée CeEt724-3A (CeEt-724-24-NUM1-06)



Photo 7. Mur de fondation est du 4, côte de la Fabrique (CeEt-724-24-NUM1-09)



1 Asphalte
2 Gravier
3 Sable brun, meuble
Béton

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-724-3A, paroi est

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-SteFamille_f21_et_003_archeologie_240919.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 21

Septembre 2024

Hydro Québec

4.3 Rue Fleurie (CeEt-541)

Dans le cadre de travaux de raccordement souterrain, une surveillance archéologique a été effectuée ponctuellement sur la rue Fleurie entre les rues de la Chapelle et du Parvis, du 29 août au 6 septembre 2023 (photo 8 et carte 4). Une tranchée linéaire d'une centaine de mètres a alors été excavée sur une profondeur maximale de 1,50 m, de la rue de la Chapelle jusqu'au 515, rue Fleurie (sous-opération CeEt-541 14A). Une petite excavation a aussi été réalisée en bordure sud de la rue Fleurie, au coin de la rue de la Chapelle (CeEt-541 14B); de 1,50 m (est-ouest) sur 1 m, elle avait pour objectif de localiser des conduites existantes (photo 9). La rue Fleurie est comprise dans un vaste terrain qui fut concédé en 1626 à Louis Hébert. Cependant, ce n'est qu'à la fin du XVIII^{e} siècle que des bâtiments apparaissent au coin des rues de la Chapelle et Fleurie.



Photo 8. Excavation en cours sous le trottoir sud de la rue Fleurie, vue vers l'ouest (CeEt-541-23-NUM1-04)

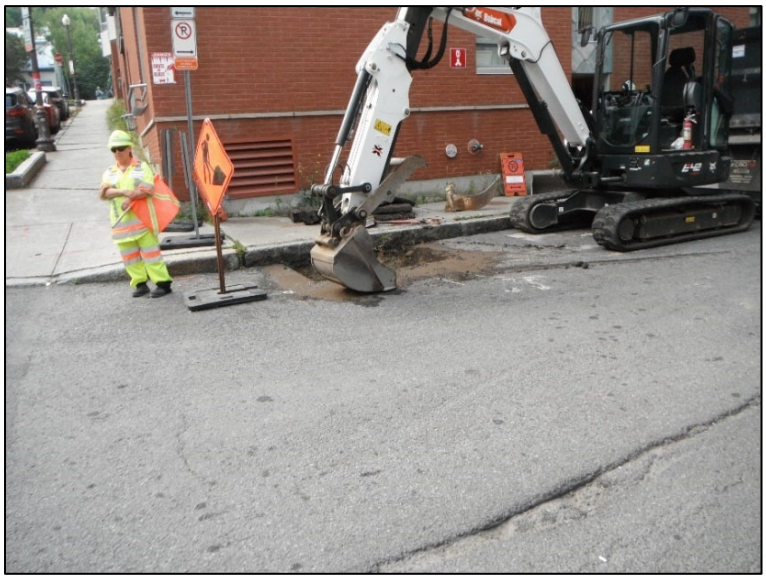
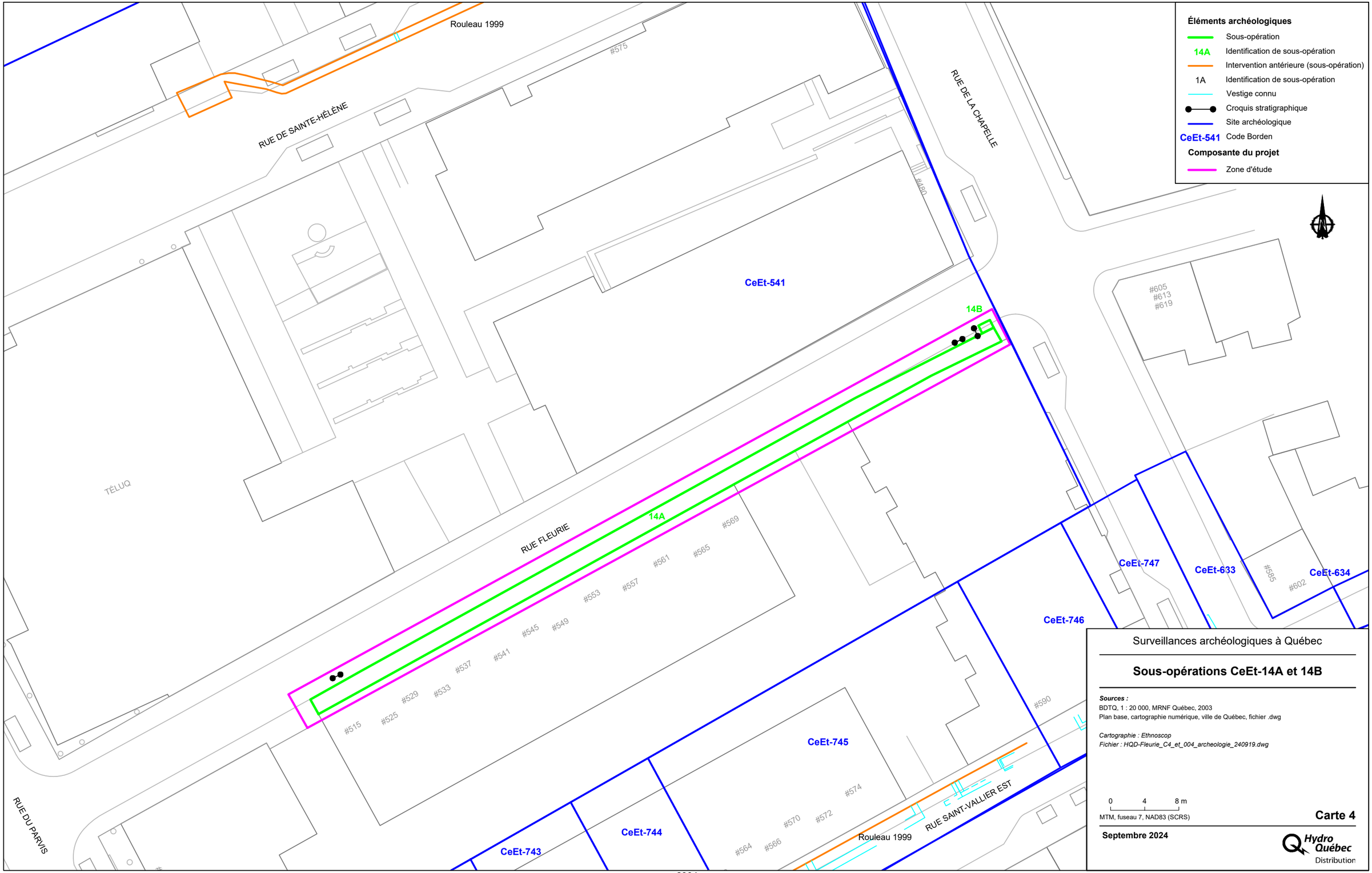


Photo 9. Excavation au coin des rues de la Chapelle et Fleurie, vue vers le sud-ouest (CeEt-541-23-NUM1-14)



Surveillances archéologiques à Québec

Sous-opérations CeEt-14A et 14B

Sources :
BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2003
Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichier .dwg

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-Fleurie_C4_et_004_archeologie_240919.dwg

0 4 8 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 4

Septembre 2024

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

4.3.1 Rappel historique[2]

La rue Fleurie a été tracée sur un terrain concédé à Louis Hébert en 1662. Cependant, Hébert ne semble pas avoir développé cette parcelle; peut-être parce qu'une bonne partie du secteur était une plaine marécageuse. Charles Aubert de la Chesnaye en devient propriétaire en 1644 et, en 1695, on y trouve une résidence de campagne, des jardins et plusieurs bâtiments secondaires[3]. En 1720, Henri Hiché se porte acquéreur de la propriété et amorce la vente de terrains. Ce sera la naissance du faubourg Saint-Roch, le long de la rue Saint-Vallier et aux abords du palais de l'Intendant.

Le marchand William Grant acquiert le faubourg Saint-Roch en 1764 et en devient seigneur. Un premier bâtiment est érigé à l'angle des rues de la Chapelle et Fleurie en 1799, alors que la population du faubourg est grandissante. En 1805, l'homme d'affaires John Mure devient propriétaire des terrains non encore lotis dans le secteur d'intervention. Vingt ans plus tard, la concession ayant appartenu à Louis Hébert est entièrement lotie et concédée. Et en 1845 un incendie ravage presque tout le faubourg Saint-Roch, mais la reconstruction ne tarde pas.

À la suite du déclin des chantiers navals où gravitait une bonne partie de la population du secteur, plusieurs usines s'implantent dans Saint-Roch, mais sans vraiment toucher le territoire ultérieurement nommé la Grande Place, qui demeure un quartier résidentiel ouvrier. Du dernier quart du XIX^{e} siècle jusqu'au début du XX^{e} siècle, le cadre bâti demeure sensiblement le même avec une majorité de maisons en bois, quelques-unes en brique et très peu en pierre (figures 22 à 24). Entre 1910 et 1923 (figure 25), une église et le presbytère des Sœurs servantes du Très-Saint-Sacrement sont construits un peu à l'ouest de la rue de la Chapelle. En 1957 (figure 26), cet ensemble religieux abrite les Chevaliers de Colomb et une salle de quilles. À partir du début des années 1970, les édifices sont graduellement rasés, laissant place à des espaces vacants et à des stationnements (figure 27).

[2] Cette section est basée sur Recherches Arkhis 1989 et McGain 1990.

[3] Aucun de ces édifices n'était dans l'emprise de la rue Fleurie.

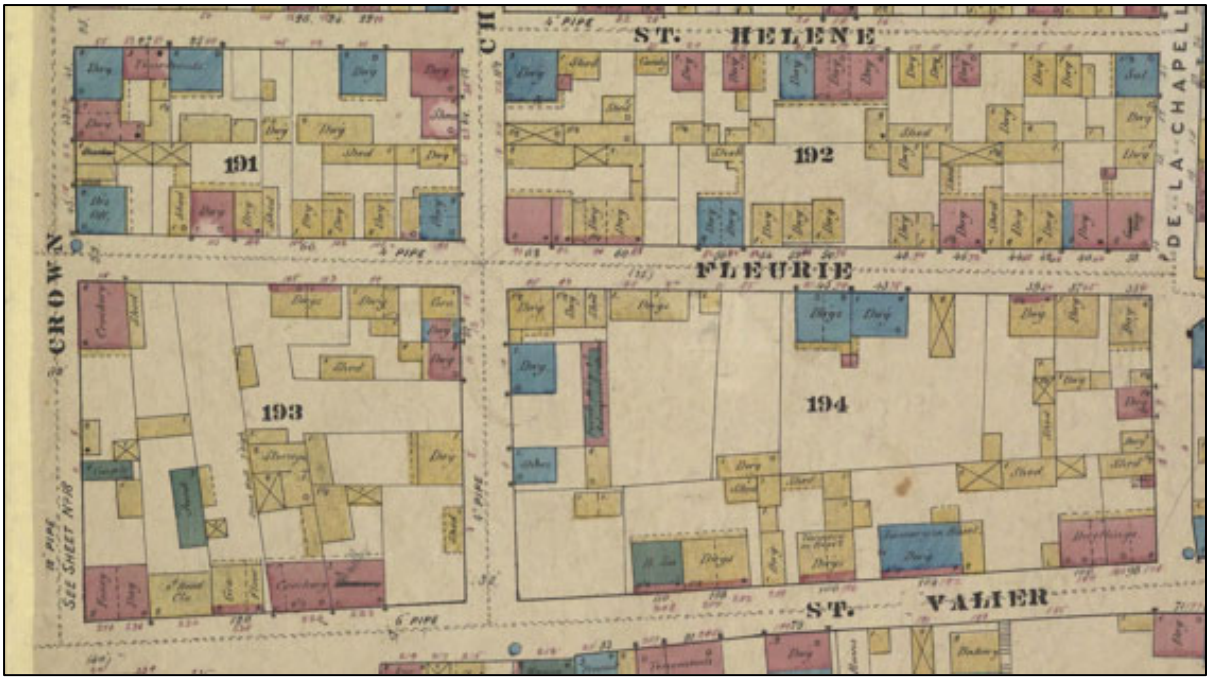


Figure 22. Daniel Affred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65)

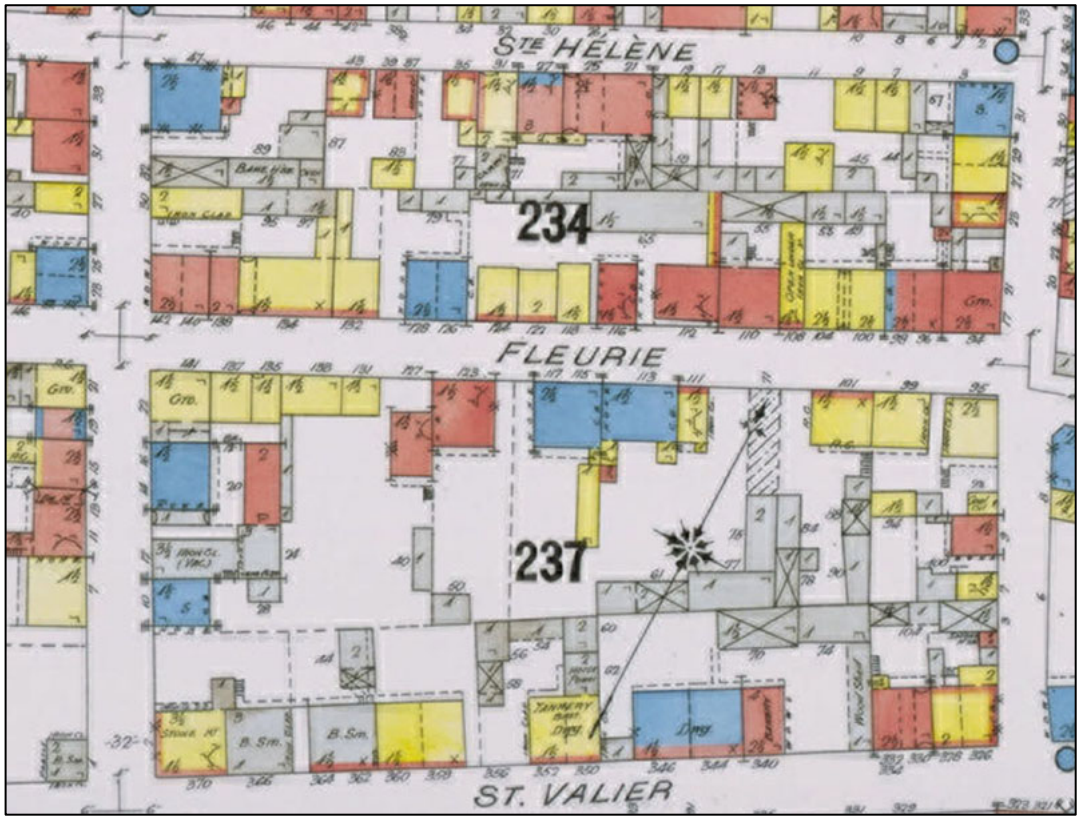


Figure 23. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ 0003028680)

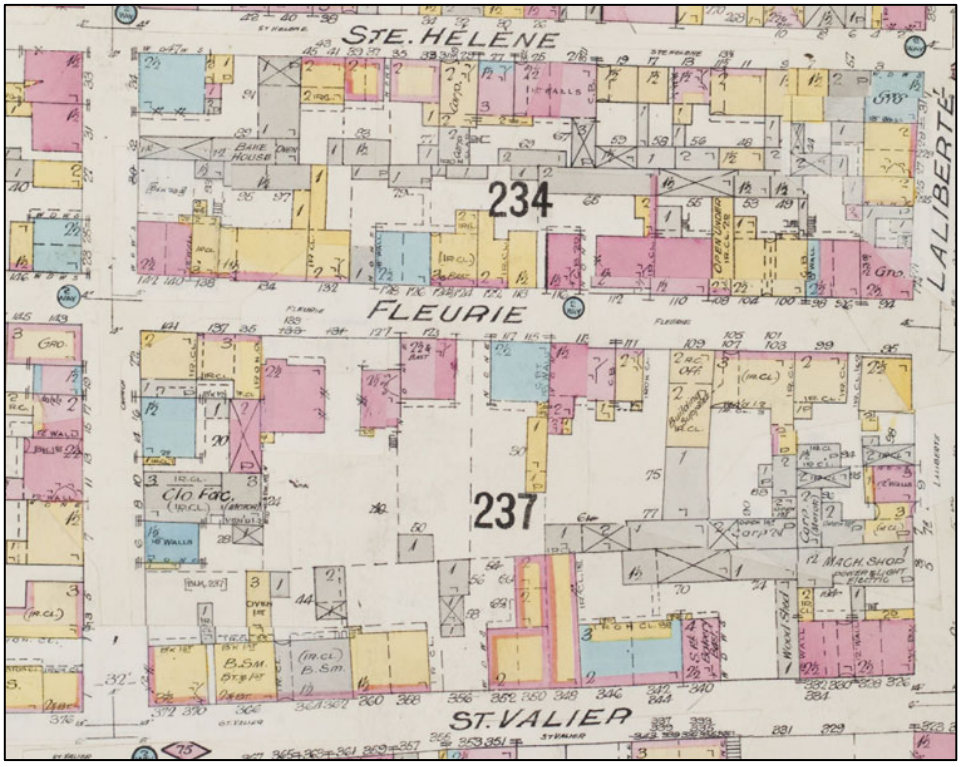


Figure 24. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ 0003657013)

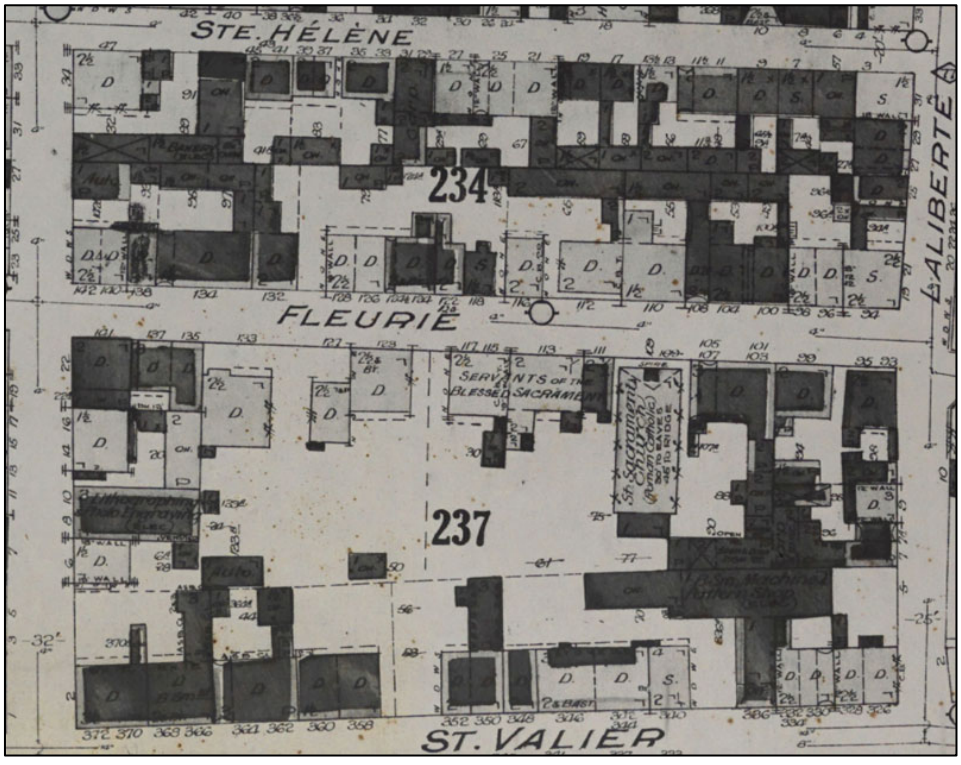


Figure 25. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1923 (BAnQ 0003851855)

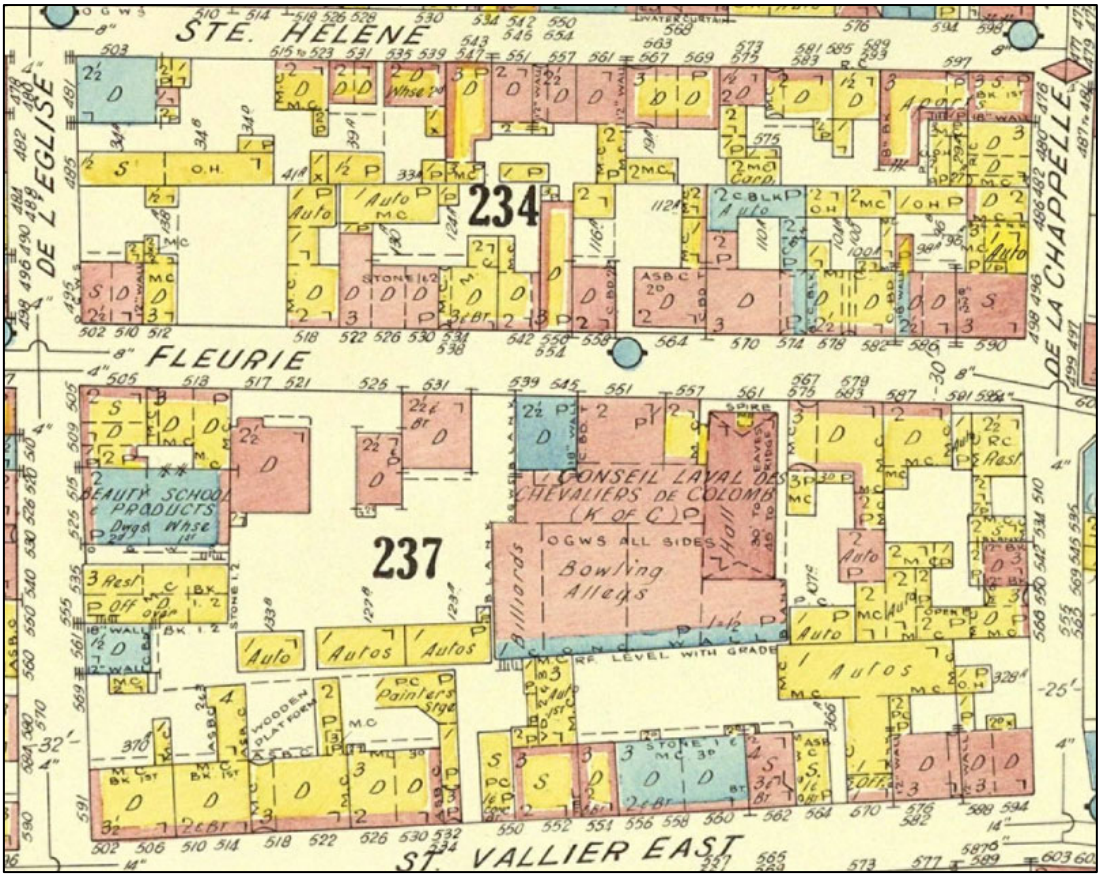


Figure 26. Underwriters' Survey Bureau, *« Insurance plan of the city of Quebec »*, 1957 (BAnQ 0000174294)



Figure 27. Terrain au nord de la rue De Saint-Vallier Est et à l'est de la rue de la Couronne, années 1980 (OPTION Aménagement)

4.3.2 *Interventions archéologiques antérieures*

Un inventaire et une fouille archéologiques ont été effectués sur le site de la Grande Place (CeEt-541) en 1989 et 1990, menant à la mise au jour de nombreux vestiges architecturaux de maisonnées ouvrières de 1820 à 1900, dont douze latrines, et d'une très vaste collection de témoins de culture matérielle (Les Recherches Arkhis 1989 et McGain 1990). En 1998, la surveillance archéologique de travaux d'Hydro-Québec le long de la rue Sainte-Hélène entre les rues de l'Église et de la Chapelle (aussi dans le site CeEt-541) a permis la description de vestiges architecturaux postérieurs à l'incendie du faubourg Saint-Roch de 1845 (CÉRANE 1999).

4.3.3 *Résultats*

La tranchée principale (sous-opération CeEt-541-14A) a été réalisée sous le trottoir sud de la rue Fleurie (carte 4). Les dépôts de sols sont associés à l'aménagement du trottoir et de la rue. Un relevé de la paroi nord près de la rue de la Chapelle montre 0,15 m d'asphalte et 0,50 m de gravier (figure 28). S'ensuit 0,85 m de sable brun, meuble, avec quelques morceaux de béton (photo 10); ce sable représente l'assise sur laquelle repose la rue.



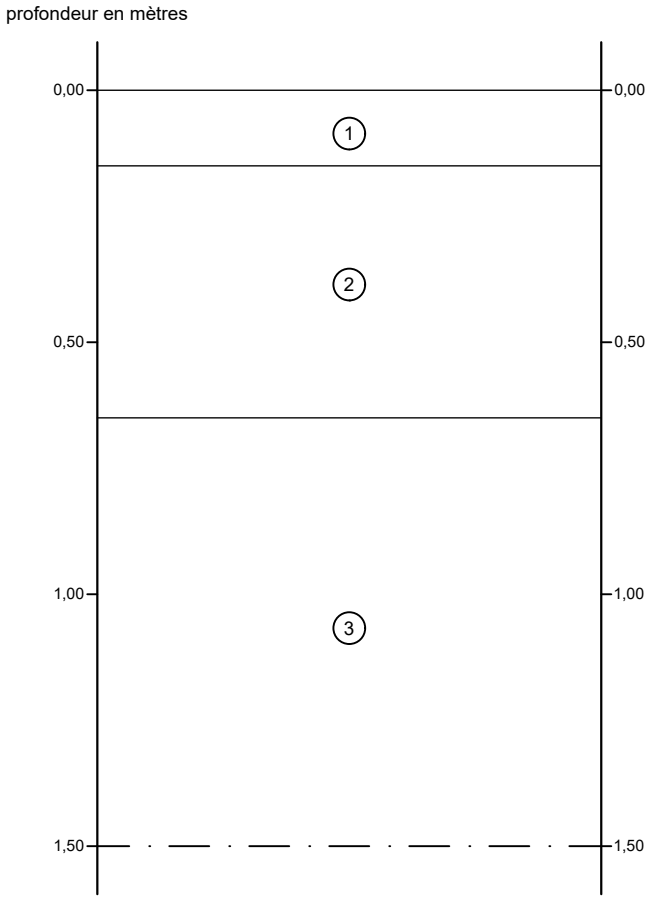
Photo 10. Partie est de la sous-opération CeEt-541-14A, vue vers l'ouest (CeEt-541-23-NUM1-21)

Un second relevé concerne la paroi nord près de son extrémité ouest (figure 29), avec une bordure de granit du trottoir haute de 0,12 m et son lit de pose de 0,08 m de béton. Suivent une couche de gravier angulaire de 0,13 m et un sable brun, meuble et épais de 0,20 m, qui compose l'infrastructure de la rue. Dans la partie inférieure de la tranchée, un loam brun, compact, avec des fragments de briques communes et des coquilles d'huîtres, a été excavé sur une profondeur de 0,97 m. Il s'agit vraisemblablement d'un rehaussement de la rue.

Immédiatement à l'ouest de la rue de la Chapelle, le sondage exploratoire 14B a été creusé sur une profondeur de 1,10 m. La déposition des sols y est également liée à l'aménagement de la rue Fleurie (photo 11 et figure 30).



Photo 11. Sondage CeEt-541-14B, vu vers le nord (CeEt-541-23-NUM1-15)



1 Béton
2 Gravier
3 Sable brun
— · — Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-541-14A près de la rue de la Chapelle, paroi est

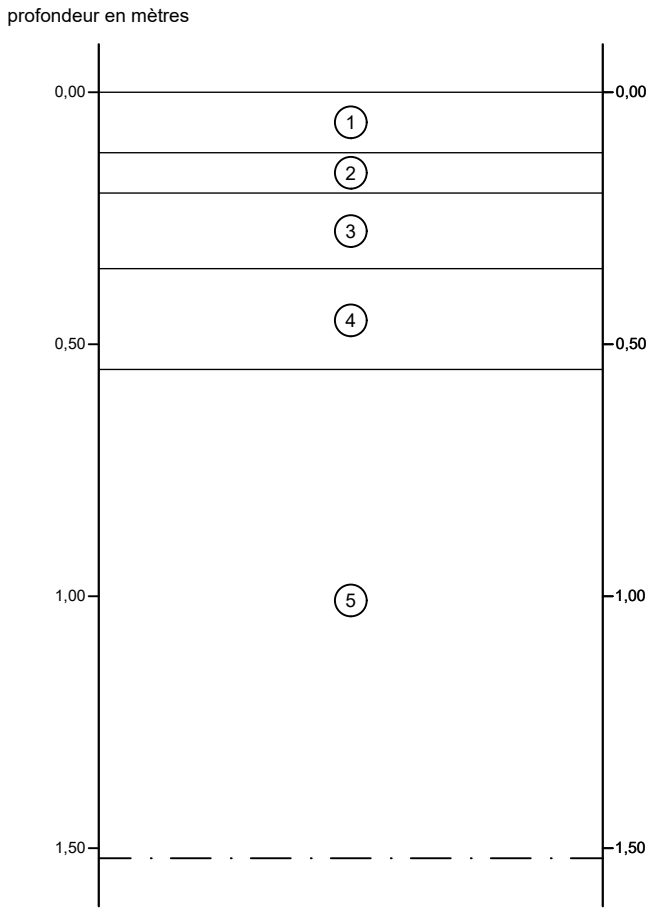
Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-Fleurie_f28_et_004_archeologie_240919.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 28

Septembre 2024

Hydro Québec



1. Pierres de granite; bordure du trottoir
2. Béton; lit de pose de la bordure
3. Gravier
4. Sable brun, meuble
5. Loam brun, compact, avec des briques communes et des coquilles d'huîtres

— · — Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-541-14A près de son extrémité ouest, paroi est

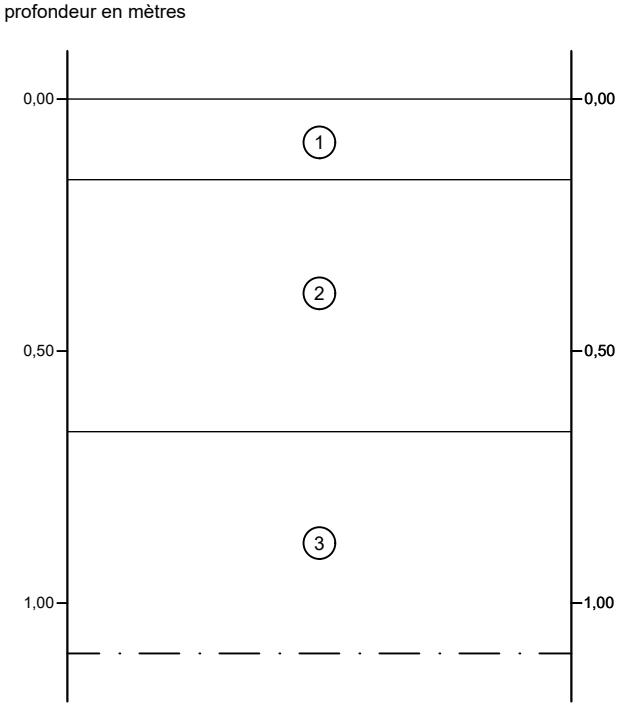
Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-Fleurie_f29_et_004_archeologie_240919.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 29

Septembre 2024

Hydro Québec



1 Béton

2 Gravier

3 Sable brun, compact, avec des fragments de briques communes, des pierres et des nodules de mortier; ancienne infrastructure de la rue

— · — Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-541-14B, paroi ouest

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-Fleurie_f30_et_004_archeologie_240919.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 30

Septembre 2024

Hydro Québec

4.4 Rue des Commissaires Est

Le 8 novembre 2023, l'installation d'un poteau électrique temporaire a nécessité l'excavation mécanique d'une tranchée mesurant environ 1,03 m de longueur (est-ouest) sur 0,75 m de largeur dans le trottoir nord de la rue des Commissaires Est, un peu à l'est de la rue Saint-Anselme (sous-opération 1A, photo 12 et carte 5). Le 28 mars 2024, deux autres poteaux ont été installés à l'est du précédent. La sous-opération 1B mesure 0,90 m (est-ouest) sur 0,55 m (photo 13) alors que la sous-opération 1C est de 1 m (est-ouest) sur 0,75 m (photo 14). Les interventions ont pris la forme de surveillances archéologiques dont l'objectif était principalement de vérifier la présence présumée dans le secteur d'une glacière au XVII^{e} siècle. Il était également possible que des fosses communes de soldats protestants morts lors de la Guerre de Conquête puissent être mises au jour dans ce secteur. Les interventions d'Hydro-Québec se sont déroulées en bordure sud du quadrilatère formé des rues du Prince-Édouard, Caron, des Commissaires Est et Saint-Anselme, où des vestiges d'un quai et de latrines ont été mis au jour en 2023 (Ethnoscop 2024).



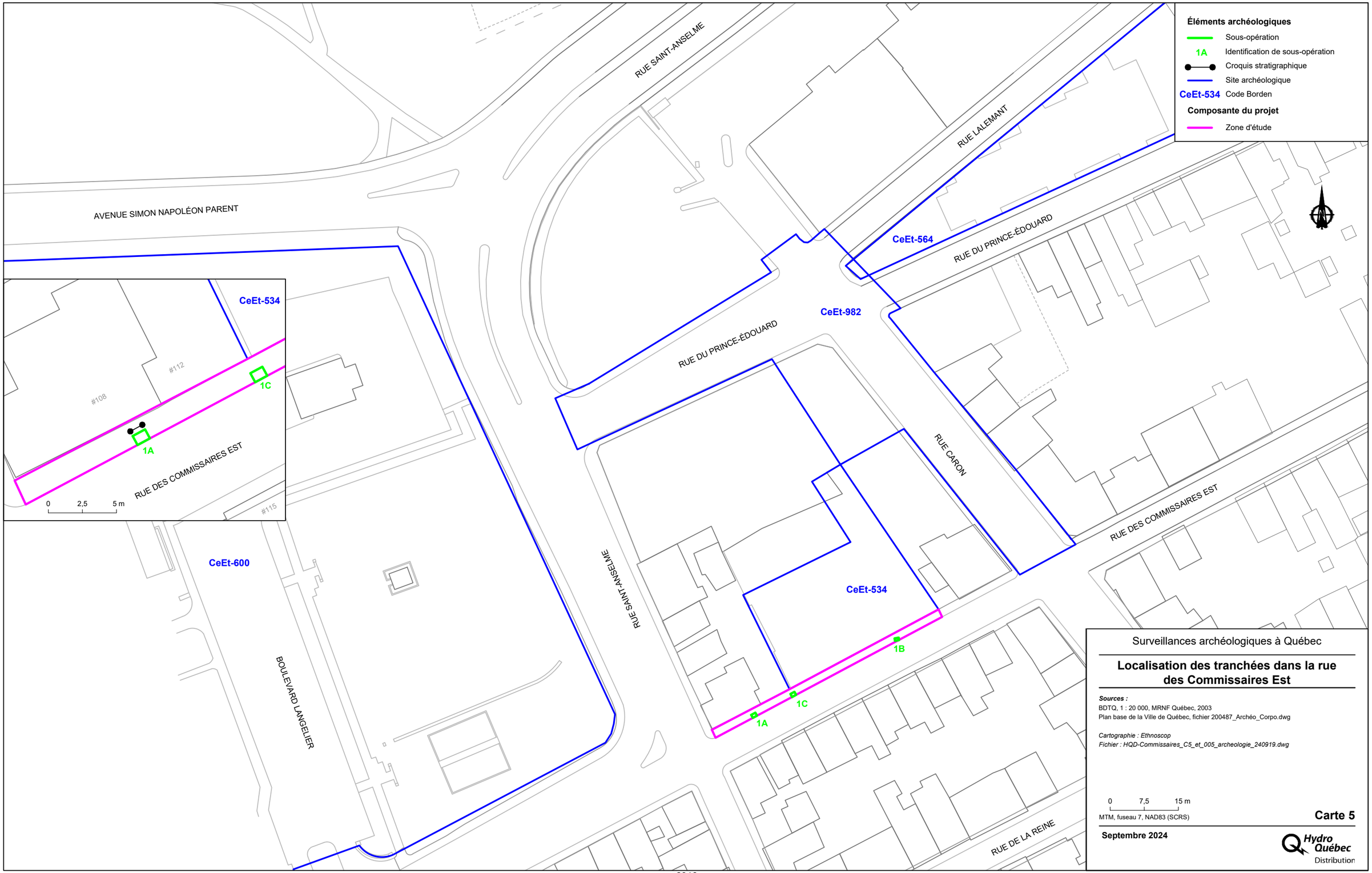
Photo 12. Sous-opération HYD2314-H5-1A, vue vers le nord (HYD2314-H5-NUM1-6)



Photo 13. Vue d'ensemble vers l'ouest de la sous-opération HYD2314-H5-1B (HYD2314-H5-NUM1-11)



Photo 14. Vue en plan vers l'ouest de la sous-opération HYD2314-H5-1C (HYD2314-H5-NUM1-16)



Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

4.4.1 Rappel historique[4]

Dès le début des années 1620, les Récollets se font concéder des terres le long de la rivière Saint-Charles et y érigent un monastère ainsi qu'une chapelle. L'endroit est déserté lors de l'attaque de Québec par les frères Kirke et réoccupé en 1670. Les Récollets font alors construire une église (1671-1673) et un monastère en pierre (1680-1684). Un plan dressé en 1685 illustre ce monastère du côté sud de la rivière Saint-Charles et à l'est d'un ruisseau (figure 31). En 1692, un nouveau monastère est érigé pour les Récollets à proximité de la place d'Armes. Les Augustines, déjà établies à l'Hôtel-Dieu, sont alors désignées par l'évêque de Québec pour prendre soin des malades dans l'ancien monastère transformé en hôpital (Rouleau 2008 : 19). C'est dans un environnement ouvert et campagnard que sont érigés les bâtiments du monastère.



Figure 31. Robert de Villeneuve, « Carte Des Environs De Quebec », 1686 (BNF https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148 /cb413116963). Le nord est au coin supérieur gauche et le bâtiment à l'est du monastère des Récollets (en 37) serait une glacière.

En 1728, l'Hôpital général procède à l'ouverture d'un cimetière destiné à accueillir les malades défunts (Cloutier 2001 : 1). La parcelle de terre choisie pour le cimetière est localisée à l'est de l'hôpital. Lors de la Guerre de Conquête, l'hôpital est occupé par les troupes françaises (Rouleau et Fortier 2011 : 20). Des centaines de soldats blessés et décédés au combat sont inhumés sur la propriété; ceux de religion protestante auraient été enterrés dans des fosses communes au nord-est du cimetière, soit aux abords de la maison des domestiques (Cloutier 2001 : 8).

[4] Cette section provient principalement d'Ethnoscop 2014.

C'est à partir des années 1840 que l'ouest du quartier Saint-Roch s'est peuplé. À ce moment, les sœurs cèdent une partie de leurs terres pour l'établissement des quartiers résidentiels (Cloutier 2001 : 8). À l'ouest de l'aire d'intervention, la rue Saint-Anselme est ouverte en 1840; elle longe la limite est du terrain de l'Hôpital général (figure 32). L'accroissement de la construction navale dans le secteur a fortement influencé l'établissement de nouvelles familles à l'est de l'Hôpital général. Les ouvriers habitant les logements à proximité de la rue Saint-Anselme œuvraient surtout dans le domaine du bois, des industries à proximité leur fournissant de l'ouvrage.

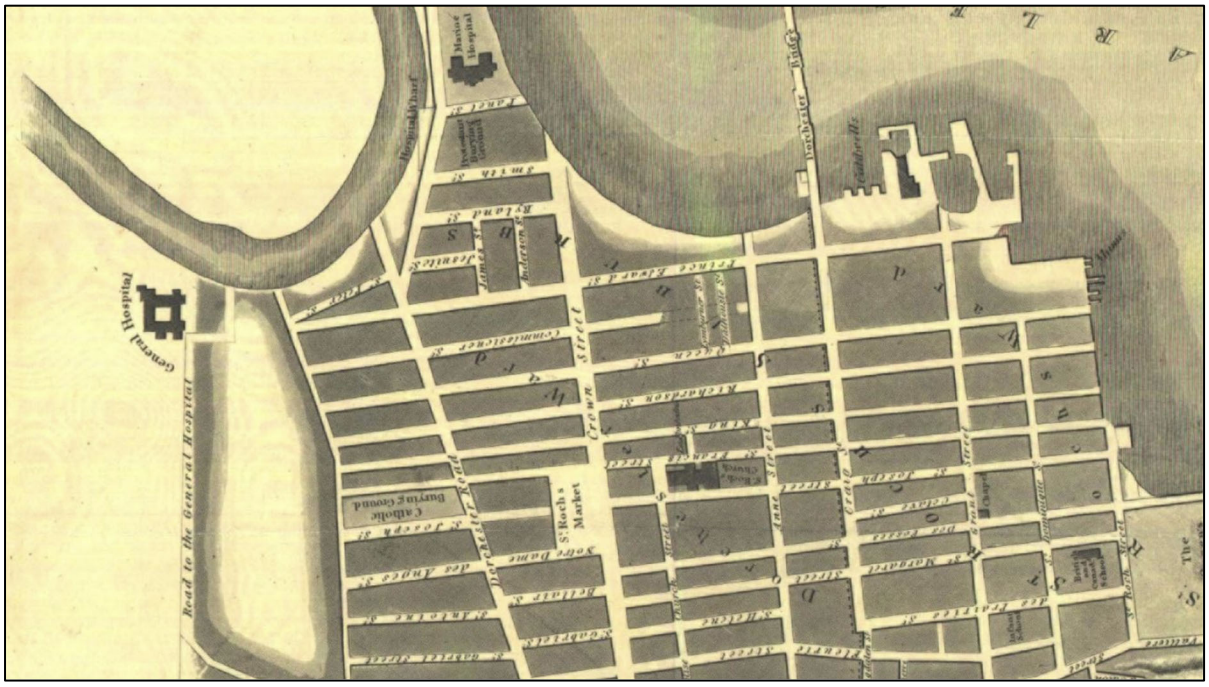


Figure 32. Alfred Hawkins, « *This plan of the city of Quebec is respectfully inscribed to the magistrates of the city* », 1840 (BAnQ 0000083816)

Au début du XX^e siècle, le quartier Saint-Roch voit encore le nombre d'occupants augmenter et, en réponse à cette croissance démographique, les habitations subissent un accroissement en hauteur (McGain 1991 : 39). Au milieu du XX^e siècle, des immeubles à bureaux remplacent des bâtiments à vocation domestique (figure 33). En 1941, à l'occasion de l'élargissement de la rue Saint-Anselme et de l'implantation d'un égout collecteur, des ouvriers découvrent des ossements humains (Cloutier 2001 : 10-11). Le méandre de la rivière Saint-Charles qui passe au nord du terrain est comblé en 1957 et la rivière est détournée plus au nord (Rouleau et Fortier 2011 : 19).

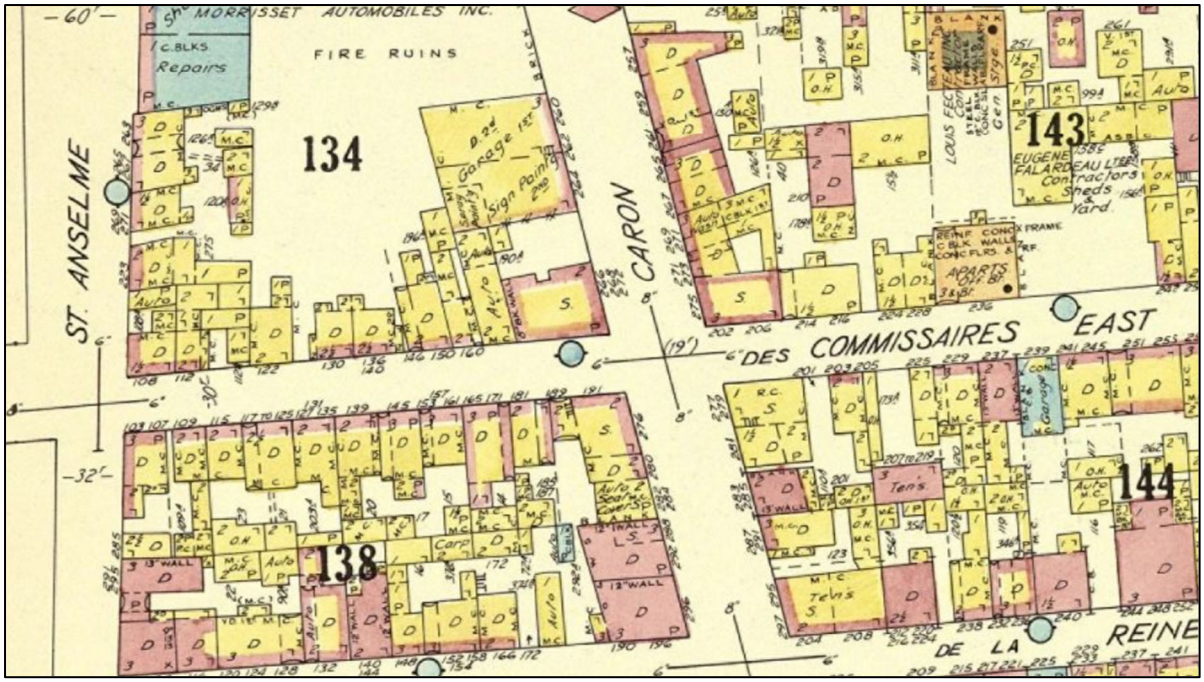


Figure 33. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 0000174294)

4.4.2 Résultats

Les séquences stratigraphiques des sous-opérations 1A et 1C sont similaires. Le trottoir est constitué de 0,14 à 0,20 m de béton (photo 15 et figure 34). Il repose sur 0,15 à 0,27 m de sable gris entremêlé de gravier; des fragments d'une tasse en porcelaine fine dure européenne et d'un contenant en porcelaine fine Bone China ainsi qu'un tesson de verre à vitre y ont été récoltés. Ce lit de pose surmonte un remblai de nivellement de sable brun avec du gravier et des morceaux de bois. D'une épaisseur de 0,50 à 0,57 m, il repose sur un géotextile. Bien que cette partie de la rue des Commissaires Est ait été aménagée entre 1845 et 1875, les couches observées datent d'un réaménagement au XX^{e} siècle, voire au début du XXI^{e} siècle. La base de la séquence stratigraphique est occupée par 1,40 m de sable limoneux brun beigeâtre, compact. Il s'agit d'un sol naturel dont le sommet a été dérasé.

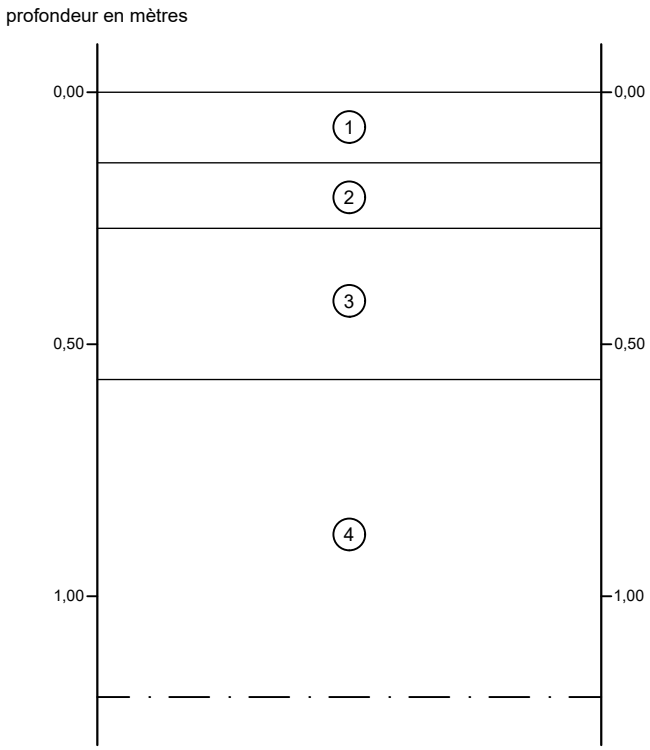


Photo 15. Paroi nord de la sous-opération HYD2314-H5-1A (HYD2314-H5-NUM1-5)

Plus à l'est, la sous-opération 1B a été excavée non loin d'une zone de travaux qui ont nécessité l'enlèvement du trottoir. Le sommet de la séquence stratigraphique est par conséquent occupé par le lit de pose de ce trottoir, encore présent sur une épaisseur de 0,35 m (photo 16). Il surmonte 0,30 m de sable brun grisâtre et de gravier avec des fragments de briques et de tuyaux en grès grossier. Ce remblai de nivellement a été déposé sur 0,20 m de limon argileux brun foncé, compact. Il repose sur 0,65 m de sable brun beigeâtre pâle, meuble. Cette couche a pu servir de remblai de comblement de la tranchée de pose de services municipaux enfouis à proximité. La présence de plastique dans cette couche confirme que les dépôts datent du XX^{e} siècle. Le sol naturel est un sable fin gris, ferme, qui a été excavé sur 0,80 m de profondeur.



Photo 16. Paroi nord de la sous-opération HYD2314-H5-1B (HYD2314-H5-NUM1-13)



1. Béton
2. Sable gris et gravier 0-3/4 po; lit de pose
3. Sable brun et gravier avec des morceaux de bois et du géotextile à la base; remblai de nivellement
4. Sable limoneux brun beigeâtre, compact; sol naturel stérile

— · — Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2314-H5-1A, paroi nord

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-Commissaires_f34_et_005_archeologie_240919.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 34

Septembre 2024

Hydro Québec

4.5 Rue de l'Horizon

Un projet de raccordement enfoui sous la rue de l'Horizon à Québec a conduit à une surveillance archéologique qui a été réalisée de façon intermittente du 6 au l5 novembre 2023 (carte 6). Des plans des XVII[e] et XVIII[e] siècles illustrent des occupations agricoles dans les environs.

4.5.1 Rappel historique[5]

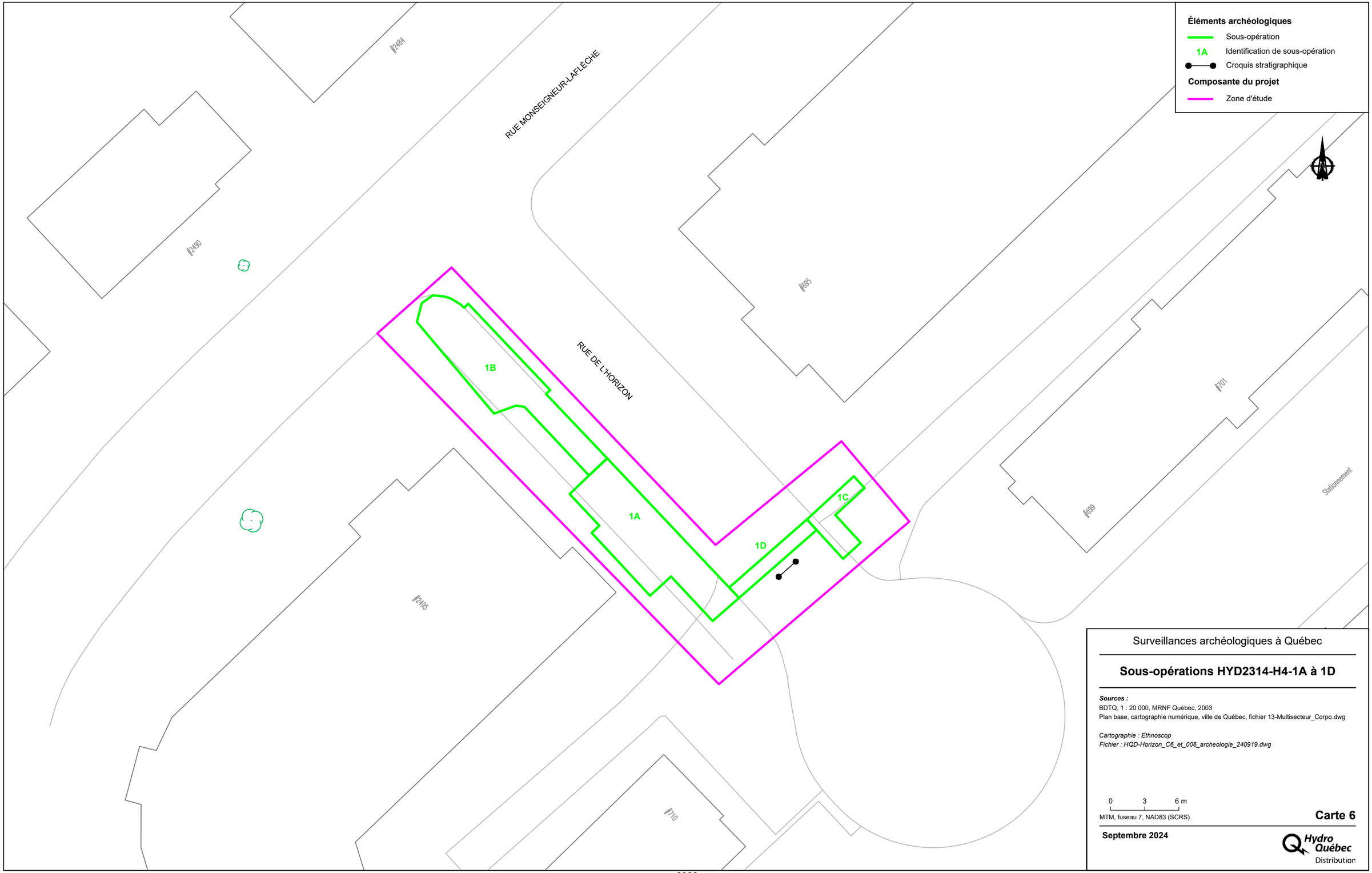
Jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, Sainte-Foy et Québec sont les seules municipalités à se partager le plateau qui s'étend depuis Cap-Rouge, à l'ouest, jusqu'au cap Diamant, à l'est. En fait, c'est après le détachement de Sillery en 1856 et celui de Cap-Rouge en 1872 que le territoire de Sainte-Foy acquiert sa configuration actuelle, du moins dans sa partie sud. L'histoire de Sainte-Foy s'apparente donc intimement à celle des seigneuries de Gaudarville et de Sillery et dans une certaine mesure à celle de la banlieue de Québec. Les premiers établissements voient le jour aux extrémités du territoire, c'est-à-dire sur les hauteurs du Cap-Rouge et à la pointe Sainte-Foy, aussi à l'anse Saint-Joseph à Sillery où les Jésuites s'installent dès 1637. Ces derniers y implantent une mission où une trentaine de familles montagnaises et algonquines viennent s'installer.

Si les habitants de Sillery se sentent éloignés et isolés de Québec, qui n'est encore qu'un village au XVIII[e] siècle, ceux de Cap-Rouge vivent des moments angoissants qui vont les amener à se regrouper pour éviter de s'exposer aux escarmouches meurtrières des Iroquois. Malgré les tensions et les risques d'attaques, le territoire de Sainte-Foy accueille déjà 150 familles en 1667. L'année suivante, on note l'arrivée de nombreux Hurons, chassés de leur territoire par la guerre iroquoise. Après s'être installés au troisième rang de Sainte-Foy, sur les terrains actuels de l'Université Laval où ils érigent une chapelle, ils se déplacent à Lorette, vers 1673, sous la conduite du père Chaumonot.

Après des débuts difficiles, Sainte-Foy connaît aux XVIII[e] et XIX[e] siècles des moments beaucoup plus paisibles qui favorisent le développement d'un modeste village agricole. Situé à l'ombre de Québec, le village de Sainte-Foy conserve son caractère rural et agricole jusque vers 1940. Les données démographiques compilées en 1844 (1 486 habitants) et 1931 (1 973 habitants) confirment cette stabilité.

La construction du pont de Québec, au début du XX[e] siècle, annonce pour Sainte-Foy des transformations majeures. Ce n'est toutefois qu'au cours de la Deuxième Guerre mondiale que s'amorcent l'urbanisation et le développement de ce secteur de Québec (figures 6 à 8). Ce développement très rapide transforme la municipalité : de 1951 à 1971, la population de Sainte-Foy de 5 236 à 63 385 habitants. En l'espace de quelques années, le boom démographique, le développement de quartiers domiciliaires, l'établissement de l'Université Laval et l'arrivée d'industries nouvelles transforment ce paisible village en une ville moderne dotée de tous les services essentiels.

[5] Cette section provient principalement d'Ethnoscop 1993.



Éléments archéologiques

- Sous-opération
- 1A Identification de sous-opération
- Croquis stratigraphique

Composante du projet

- Zone d'étude

Surveillances archéologiques à Québec

Sous-opérations HYD2314-H4-1A à 1D

Sources :
BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2003
Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichier 13-Multisecteur_Corpo.dwg

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-Horizon_C6_et_006_archeologie_240919.dwg

0 3 6 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 6

Septembre 2024

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

4.5.2 Résultats

La sous-opération HYD2314-H4-1A mesure 14,60 m de longueur (nord-ouest–sud-est), pour une largeur qui varie de 2,20 à 4,60 m (photo 17). Au nord de celle-ci, la sous-opération 1B mesure 21 m de longueur (nord-ouest–sud-est) et de 2,20 à 4 m de largeur (photo 18). Cette dernière atteint plus de 4 m de profondeur dans sa portion centrale. La sous-opération 1C, en forme de « L », mesure entre 1,40 et 2,10 m de largeur (photo 19); son tronçon nord-sud mesure 3,30 m de longueur alors que celui est-ouest est long de 3,50 m. Pour sa part, la sous-opération 1D traverse la rue de l'Horizon sur une longueur de 9,50 et une largeur de 1,80 m (photo 20).



Photo 18. Vue d'ensemble vers le sud-est de la sous-opération HYD2314-H4-1A (HYD2314-H4-NUM1-9)



Photo 17. Vue d'ensemble vers le nord-ouest de la sous-opération HYD2314-H4-1B (HYD2314-H4-NUM1-10)



Photo 19. Vue d'ensemble vers le nord-est de la sous-opération HYD2314-H4-1C (HYD2314-H4-NUM1-21)



Photo 20. Vue d'ensemble vers le nord-est de la sous-opération HYD2314-H4-1D (HYD2314-H4-NUM1-23)

Du côté ouest de la rue de l'Horizon, l'asphalte est épais de 0,10 m (lots 1A1 et 1B1, photos 21 et 22). Son lit de pose est un sable brun grisâtre entremêlé de gravier (lots 1A2 et 1B2). D'une épaisseur qui varie de 0,10 à 0,30 m, des fils électriques y avaient été enfouis. Dans la sous-opération 1B, un remblai de nivellement d'environ 0,15 m d'épaisseur s'intercale entre le lit de pose de l'asphalte et le roc. Dessous, le roc a été creusé sur au moins 1,60 m de profondeur. À l'extrémité nord de la sous-opération 1B, il n'y a presque pas de sol, c'est-à-dire que le roc a été atteint à une faible profondeur sous l'asphalte.



Photo 21. Paroi nord-est de la sous-opération HYD2314-H4-1A (HYD2314-H4-NUM1-6)



Photo 22. Paroi nord-est de la sous-opération HYD2314-H4-1B (HYD2314-H4-NUM1-15)

Entre les sous-opérations 1A et 1C, l'excavation de la sous-opération 1D a démontré que l'asphalte a 0,06 m d'épaisseur au centre de la rue (lot 1D1, photo 23 et figure 35). Une tranchée qui visait probablement l'enfouissement des conduites d'aqueduc et d'égout existantes a été comblée avec 0,55 m de sable gris, compact et contenant du gravier 0-3/4 po (lot 1D2), puis au moins 1,05 m de sable brun, meuble et caractérisé par la présence de schiste (lot 1D3). De part et d'autre de cette tranchée, l'asphalte de la rue repose sur 0,20 m de sable brun, compact, avec du gravier arrondi (lot 1D4). Ce lit de pose surmonte un remblai de nivellement qui pourrait être constitué des déblais de l'excavation de la tranchée des services municipaux puisqu'il est composé de 0,20 m de roc désagrégé (lot 1D5). Il recouvre un possible sol naturel qui prend la forme d'un sable brun, meuble, d'une épaisseur de 0,50 m (lot 1D6). À 0,96 m de profondeur, le roc (lot 1D7) est atteint. Celui-ci a été excavé sur 0,69 m d'épaisseur.



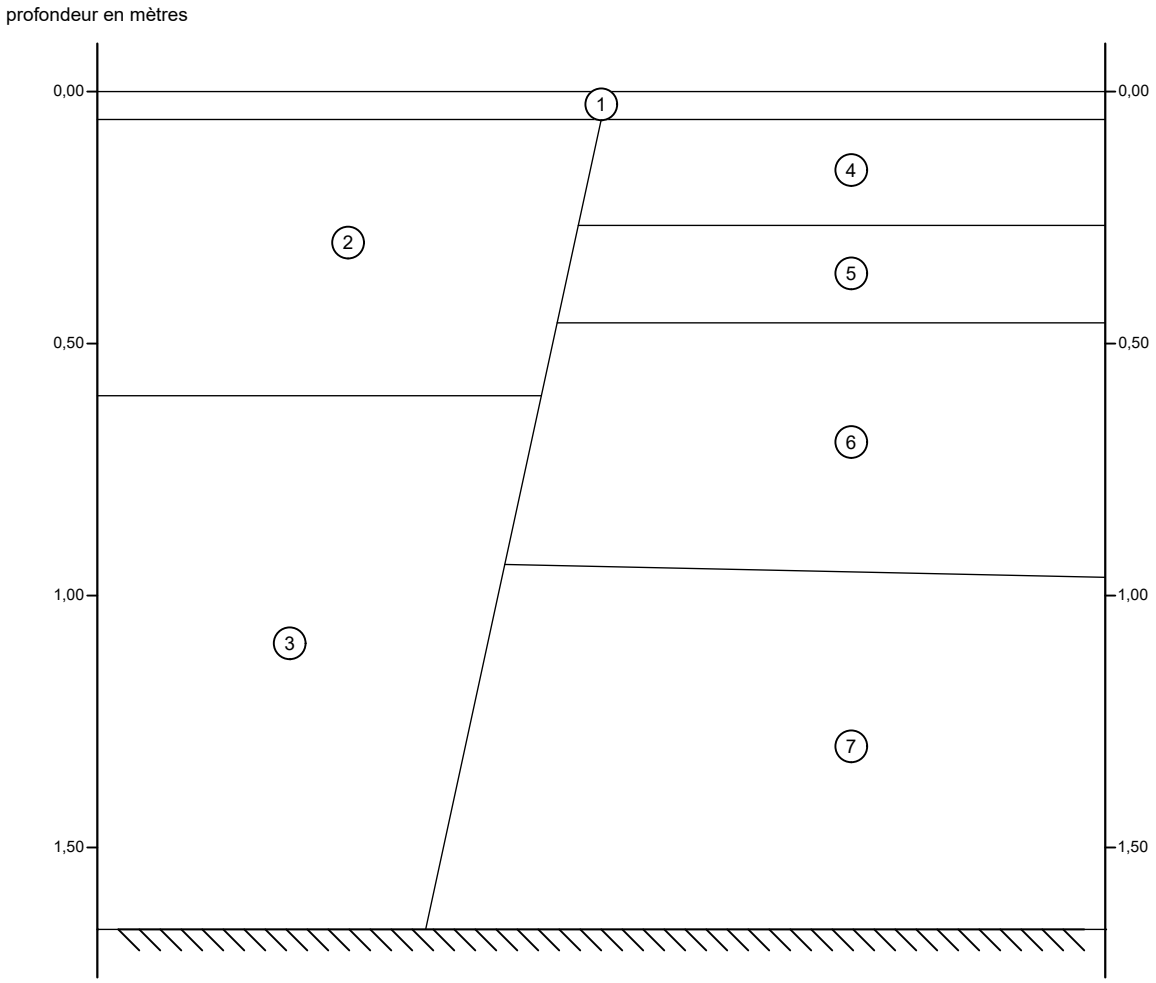
Photo 23. Paroi nord de la sous-opération HYD2314-H4-1D (HYD2314-H4-NUM1-24)

Du côté est de la rue de l'Horizon, l'asphalte de la ruelle située au sud-est de l'aire d'intervention est de 0,05 m d'épaisseur (lot 1C1, photo 24). Il repose sur 0,12 m de sable gris, compact, contenant du gravier 0-3/4 po (lot 1C2); cette couche sert de lit de pose. Suit un remblai de nivellement de 0,30 m d'épaisseur et composé de sable brun pâle, ferme, contenant du gravier subarrondi (lot 1C3). Dessous, un mélange de sable et de roc désagrégé qui a été excavé sur 0,70 m de profondeur pourrait constituer le sol naturel ou un remblai de rehaussement (lot 1C4).



Photo 24. Paroi nord-est de la sous-opération HYD2314-H4-1C (HYD2314-H4-NUM1-17)

L'examen des photographies aériennes démontre que la rue de l'Horizon a été ouverte entre 1962 et 1965. Les bâtiments qui ont été construits de part et d'autre de la rue datent de la même époque. Les couches situées au-dessus du roc ou du sol naturel auraient ainsi été déposées après le milieu du XX^{e} siècle.



1. Asphalte
2. Sable gris, compact, avec du gravier 0-3/4 po
3. Sable brun, meuble, avec du schiste
4. Sable brun, compact avec du gravier subarrondi
5. Éclats de roc
6. Sable brun, meuble
7. Roc creusé par l'entrepreneur

Roc

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2314-H4-1D, paroi sud

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-Horizon_f35_et_006_archeologie_240919.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 35

Septembre 2024

Hydro Québec

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

De l'été 2023 au printemps 2024, cinq projets d'Hydro-Québec à Québec ont été soumis à une surveillance archéologique. Celle-ci était requise à cause du potentiel archéologique de l'emplacement des travaux ou parce que ces derniers se déroulaient dans le site patrimonial du Vieux-Québec.

La réfection d'un puits d'accès et la connexion à de nouveaux conduits ont nécessité l'excavation de tranchées sur la rue des Glacis (CeEt-388). Cet espace se trouve dans le faubourg Saint-Jean et, en plus d'une occupation préhistorique, des témoins du développement du quartier amorcé vers 1730 étaient envisageables. La surveillance archéologique a permis de localiser une couche anthropique contenant une bonne quantité d'artefacts rattachés à l'occupation du secteur depuis le milieu du XIX^{e} siècle. Il est recommandé de poursuivre la surveillance archéologique pour cette zone, car des vestiges sont toujours en place plus profondément.

Un des projets a consisté au branchement du 4, côte de la Fabrique (CeEt-724) à partir de la rue Sainte-Famille. L'immeuble actuel date de 1850 et occupe un site habité depuis au moins 1740. L'intervention n'a pas permis de dégager de nouvelles ressources archéologiques, car les travaux ont été réalisés à même ceux effectués au cours des années 1990. Aucune recommandation d'intervention archéologique supplémentaire n'est formulée pour cet emplacement.

Une surveillance archéologique fut aussi réalisée dans l'emprise du trottoir sud de la rue Fleurie (CeEt-541), à l'ouest de la rue de la Chapelle. Une fréquentation des lieux au cours de la préhistoire est possible, alors que l'occupation historique remonte au tournant du XIX^{e} siècle. La tranchée étant accolée aux fondations de bâtiments récents, seuls des dépôts modernes ont été excavés. Cependant, des couches anthropiques pouvant être plus anciennes ont été aperçues dans la paroi nord, sous la rue Fleurie. La poursuite d'interventions archéologiques est recommandée sur le site CeEt-541.

Sur la rue des Commissaires Est entre les rues Saint-Anselme et Caron, le potentiel archéologique tenait en l'existence dans le secteur d'une glacière au XVII^{e} siècle. Il était également possible que des fosses communes de l'époque de la Guerre de Conquête

puissent y être présentes. Dans les trois excavations, des remblais sont attribués à l'aménagement de la rue et à l'enfouissement de services municipaux. La présence de géotextile confirme que ces dépôts sont modernes. Ils reposaient sur des sols d'origine naturelle qui ont été dérasés. L'étendue des fosses communes pouvant être relativement réduite, il serait pertinent de recommander la poursuite des recherches archéologiques dans le secteur; cependant, tout le quadrilatère au nord a été excavé en 2023 dans le cadre d'un projet immobilier.

Sur la rue de l'Horizon, la présence possible de vestiges de bâtiments agrodomestiques des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles justifiait la surveillance archéologique. L'examen des excavations mécaniques a toutefois démontré que l'aménagement de la rue et l'enfouissement des services municipaux ont nécessité l'enlèvement de la majeure partie des sols anciens jusqu'au roc, ne laissant somme toute que peu de potentiel archéologique. On peut par ailleurs supposer que les sols ont également été décapés de la même façon au nord et au sud de la rue de l'Horizon. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée pour ce secteur.

MÉDIAGRAPHIE

ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 46, nº 2, p. 181-188. Montréal, Université de Montréal.

BOLDUC, A.M., S.J. PARADIS, M. PARENT, Y. MICHAUD et M. CLOUTIER

2003 *Géologie des formations superficielles, Québec, Québec*. Dossier public 3835. Commission géologique du Canada.

CASTONGUAY, Carl et Philippe SLATER

2013 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec à Québec en 2011. Projet des Glacis, phase III. Rues d'Youville, Saint-Jean, des Glacis et d'Auteuil.* Québec, Hydro-Québec.

CÉRANE

1995 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans, Lévis, Thetford et Beauce. 1994*. Québec, Hydro-Québec. 277 p.

1996 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1995*. Québec, Hydro-Québec. 160 p.

1999 *Surveillance archéologique. Projets souterrains. 1998.* Québec, Hydro-Québec. 68 p.

CLOUTIER, Céline

2001 *Le cours du temps et la mémoire des paysages : le site de l'Hôpital Général de Québec*. Québec, Ville de Québec.

DAHL, Edward H., Hélène ESPESSET, Marc LAFRANCE et Thiery RUDDELL

1975 *La ville de Québec, 1800-1850: un inventaire de cartes et plans*. Ottawa, Musées nationaux du Canada. 413 p.

DE SOUZA, Stéphane et Alain TREMBLAY

2012 *Compilation géologique des Appalaches et des Basses-Terres du Saint-Laurent, régions administratives de Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale et Bas-Saint-Laurent*. Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

DIONNE, Jean-Claude

1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada », dans *Quaternary Research* nº 29, p. 233-244. Cambridge, Cambridge University Press.

1999 « Indices de fluctuations mineures du niveau marin relatif à l'Holocène supérieur, à l'Isle-Verte, côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 53, nº 2, p. 277-285. Montréal, Université de Montréal.

2001 « Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence estuary from Deglaciation to Present Day », dans Thomas K. Weddle et Michael J. Retelle (éds), *Deglaciated history and relative sea-level changes, Northern New England and Adjacent Canada*, p. 271-284. Boulder, Geological Society of America.

DYKE, Arthur S. et Victor K. PREST

1987 « Late Wisconsinan and Holocene History of the Laurentide Ice Sheet », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 41, nº 2, p. 237-263. Montréal, Université de Montréal.

1989 *Retrait de l'Inlandsis laurentidien au Wisconsinien supérieur et à l'Holocène*. Commission géologique du Canada.

ETHNOSCOP

1993 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau électrique d'Hydro-Québec, région Montmorency (secteur Jacques-Cartier) en 1992*. Québec, Hydro-Québec.

2014 *Inventaire archéologique préalable à des travaux de géothermie dans la partie nord-est de l'Hôpital général de Québec, CeEt-600*. Québec, CSSS de la Vieille-Capitale.

2020 *Réseau structurant de transport en commun. Étude de potentiel archéologique du parcours du tramway*. Québec, Ville de Québec. 212 p.

2024 *Projet Le Mâ, Québec. Inventaire et relevés archéologiques (CeEt-534 et CeEt-982), juillet et septembre 2023*. Québec, OÏKOS Construction. 89 p.

GARNEAU, Michelle

1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 51, nº 2, p. 211-220. Montréal, Université de Montréal.

GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC

1987 *Synthèse de l'occupation et évaluation du potentiel archéologique de la Place d'Youville*. Québec, Ville de Québec. 279 p.

1997 *Étude d'ensemble : Sous-secteur Hôtel-de-Ville. Synthèse*. Québec, Ville de Québec. 134 p.

HAMANN, Jean

2008 *La forêt de Québec : le changement dans la continuité*, https://nouvelles.ulaval.ca/2008/05/21/la-foret-de-quebec-le-changement-dans-la-continuite-a:22c151d7-dbd7-4cc1-8e29-b0f1f231c261.

LAMARCHE, Lise

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement.

LAPOINTE, Camille

1988 *Fouilles et surveillance archéologiques à la Place d'Youville.* Québec, Ville de Québec. 352 p.

McGAIN, Alison

1990 *Fouilles archéologiques. La Grande Place.* Québec, Ville de Québec. 143 p.

1991 *Surveillance archéologique et étude historique, le site historique de l'îlot Constantineau, CeEt-564, quartier Saint-Roch, ville de Québec.* Québec, Société immobilière du Québec.

MORNEAU, François

1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec*. Québec, Centre de recherche en aménagement et en développement.

MOSS, William et Serge Rouleau

1990 *Étude d'ensemble. Le potentiel archéologique du quartier Saint-Roch.*. Québec, Ville de Québec. 148 p.

PARENT, Michel et Serge OCCHIETTI

1988 « Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 42, n° 3, p. 215-246. Montréal, Université de Montréal.

RECHERCHES ARKHIS, Les

1989 *Étude de potentiel et expertise archéologique de la Grande Place*. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 133 p.

RICHARD, Pierre J.H.

1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 15, nos 1-2, p. 45-64. Montréal.

2007 « Le paysage tardiglaciaire du ''Grand Méganticois'' : État des connaissances », dans Claude Chapdelaine (éd.), *Entre lacs et montagne au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*, p. 21-45. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien », dans Claude Chapdelaine et Éric Graillon (éds), *Kruger 2, un site du Paléoindien récent à* Brompton, p. 23-60. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, Pierre J.H. et Serge OCCHIETTI
2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada », dans *Quaternary Research* nº 63, p. 353-358. Cambridge, Cambridge University Press.

ROULEAU, Serge
2008 *Interventions archéologiques 2006. Surveillance des aménagements au Trait-Carré est de Charlesbourg, à l'Hôpital-Général-de-Québec, à l'église Saint-Louis-de-Courville, rue Marie-de-l'Incarnation et construction des réservoirs Anse-à-Cartier, Roc-Amadour et Victoria.* Québec, Ville de Québec.

ROULEAU, Serge et Nicolas FORTIER
2011 *Inventaire et surveillances archéologiques 2009. Site du moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884), boulevard Langelier, rue des Commissaires (CeEt-600) et rue Saint-Félix*. Québec, Ville de Québec.

SIMONEAU, Daniel
1987 *Rapport de surveillances archéologiques. Place d'Youville phase 1.* Québec, Ville de Québec. 274 p.

TREMBLAY, Yves et André TANGUAY
1987 *Surveillance archéologique du Vieux Québec: les travaux souterrains de 1986*. Québec, Bell Canada. 114 p.

TRUELLE ET CIE
2023 *Interventions archéologiques (printemps-automne 2022). Projet de réaménagement de place de l'Hôtel-de-Ville à Québec*. Québec, Ville de Québec. 150 p.

Annexes

Annexe 1 : Inventaires des artefacts et écofacts

Annexe 2 : Catalogues des photographies

Annexe 3 : Spatiocartes

Annexe 1 : Inventaires des artefacts et des écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : rue des Commissaires Est, Québec **Archéologue : Nicolas Fortier** **Date : Mars 2024**
Code : HYD2314-H5 **Analyste : Isabelle Hade** **Collection : SO**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A03	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Anse moulée. Sans décor apparent. Élagués.	NC	
1A03	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi droite et mince. Lèvre légèrement débordante à l'extérieur et dont la surface est légèrement moulée. Trace d'un décor indéterminé, résidu de peinture orange. Élagué.	NC	
1A03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,31 cm d'épais. Élagué.	NC	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Rue des Glacis, Québec **Archéologue : Michel Huot** **Date : Print. 2024**
Code : CeEt-388 **Analyste : Isabelle Hade** **Collection : SO**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5A5	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	pot de chambre	8	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord étalé (2), de base à talon légèrement débordant (2) et de paroi. Pâte orange. La surface extérieure est partiellement recouverte d'une glaçure incolore d'aspect orangé. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore d'aspect jaune. Deux fragments jointifs. Base d'env. 12 cm de diam.	1	
5A5	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie et de paroi. Pâte orange foncé. La surface extérieure est partiellement recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun. La surface intérieure et la lèvre sont recouverts d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore d'aspect jaune. 14 cm de diam. estimé de rebord. Pot de chambre?	1	
5A5	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière?	1	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de paroi. Corps circulaire. Trace d'une anse. Glaçure de type Rockingham.	1	
5A5	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs de tuyau et de fourneau moulé à motif de hussard. Altérés.	1	
5A5	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, de base, de fond et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Probablement le même objet.	1	
5A5	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor d'une mince bande peinte en bleu sous la lèvre. Décor à motif ouvert peint à l'éponge à la peinture brune.	1	
5A5	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé et de paroi. Sans décor apparent.	1	
5A5	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord évasé et de paroi. Sans décor apparent. 28 cm de diam. estimé. Pot de chambre?	1	
5A5	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Sans décor apparent. 26 cm de diam. estimé de rebord.	1	
5A5	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Paroi à pans concaves ovales.	1	
5A5	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord, de base à fond plat et de fond. Décor à motifs géométriques et de palmettes imprimé en bleu. Trace de peinture verte. Trace d'une marque indéterminée (couronne de fleurs) imprimée en bleu sous la lèvre extérieure d'un des fragments. Base ovale? Plat massif.	1	
5A5	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord et de base à fond plat. Motif ovale moulé sur le marli.	1	
5A5	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi et de base à fond plat. Sans décor apparent.	1	
5A5	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord évasé et de paroi. Sans décor apparent.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5A5	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire (2) et de paroi. Sans décor apparent. Un fragment de base avec la trace d'une marque indéterminée imprimée en noir (licorne-armoiries royales). Les fragments de base s'associent peut-être à des assiettes décrites précédemment. Au moins trois objets différents.	1	
5A5	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille cylindrique à fond légèrement concave, talon droit, épaule tombante, col cylindrique rétréci vers le haut et lèvre arrondie. 17,5 cm de haut. 7 cm de diam. de base.	1	*
5A5	1.2.1.79	GG glaç saline brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte beige recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beige. Mince enduit recouvrant la surface intérieure. Inscription moulée en relief et recouverte d'une glaçure brune: AP[...]\TO TH[E...]. Bande moulée de fines lignes verticales sous l'inscription. Fragment près du rebord avec assise intérieure.	1	
5A5	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier individuel	1	1	2.2	Moyens de communication	Ent	Encrier cylindrique à fond presque plat, talon chanfreiné, épaule tombante, col quasi-absent, lèvre arrondie. 5 cm de haut. sur 4,7 cm de diam. de base.	1	*
5A5	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille cylindrique à fond plat, talon chanfreiné plat, épaule tombante, court col cylindrique rétréci vers le haut et lèvre arrondie. Un enduit ferrugineux de couleur brun-beigeâtre recouvre la partie supérieure. Inscription imprimée en creux (plutôt illisible) au-dessus de la base: PRICE\BRISTOL. 17 cm de haut. 6,5 cm de diam. de base.	1	*
5A5	1.2.2.123	GF col masse glaç liquide	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à fond légèrement en retrait et de paroi globulaire moulée de grosses cannelures. Pâte bleu-gris et glaçure incolore. 14 cm de diam. de base estimé. Objet décoratif?	1	
5A5	1.3.2.21	PF dure européenne	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Ligne dorée peinte sous la lèvre (plutôt effacée).	1	
5A5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.3	Médication	Comp	Bouteille à corps rectangulaire aux coins chanfreinés plats, fond légèrement concave, épaule tombante, col cylindrique, bague façonnée en V et lèvre arrondie. Pan ovale légèrement en retrait sur le devant. Inscription moulée en relief, plutôt effacée, dans ce pan: NORTHROP\& LYMAN\NEW CASTLE N. W. Absence d'un tesson à la base. Goulot façonné à la pince de finition. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 13,5 cm de long. sur 4,7 cm de long. et 2 cm de larg. de base. Teinte légèrement verdâtre. Dès 1857. http://parkscanadahistory.com/series/rb/218.pdf	1	*
5A5	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base à cul en cône arrondi. 7,5 cm de diam.	1	
5A5	2.3.1.5	V col transp bleu	encrier individuelle	1	1	2.2	Moyens de communication	Comp	Encrier de forme octogonale à pans plats. Fond légèrement concave. Épaule tombante. Col cylindrique. Lèvre droite polie au feu partiellement absente. Soufflé dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Résidu de verre à cause du moule sur le col. 6 cm de haut. résid. 4 cm de diam. de base. 2 cm de diam. de col.	1	*

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5A5	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Clou découpé?	1	

Annexe 2 : Catalogues des photographies

Projet : **Rue des Glacis, Québec** **Archéologue :** **Michel Huot**
Film N° **CeEt-388-24-NUM1** **Type de film :** **NUM**

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2023-12-06	1	133815	S.-op. 5A	Excavation au nord de l'abribus	S
2023-12-06	2	133834	S.-op. 5A	Idem; vue des sols	S-O
2023-12-06	3	133837	S.-op. 5A	Idem; vue de la paroi est	E
2023-12-06	4	150342	S.-op. 5A	Idem; idem	N
2023-12-06	5	150402	S.-op. 5A	Idem; idem	N-E
2023-12-06	6	150407	S.-op. 5A	Idem; idem	N-E
2023-12-11	7	082353	S.-op. 5A	Vue générale	O
2023-12-11	8	082408	S.-op. 5A	Idem	O
2023-12-11	9	133350	S.-op. 5A	Suite de l'excavation vers le nord-ouest	N-O
2023-12-11	10	142522	S.-op. 5A	Idem; paroi est	E
2023-12-11	11	142527	S.-op. 5A	Idem; idem	E
2023-12-11	12	142652	S.-op. 5A	Idem; idem	N
2023-12-12	13	083540	S.-op. 5A	Idem	S-E
2023-12-12	14	083557	S.-op. 5A	Idem; paroi ouest	S
2023-12-12	15	083612	S.-op. 5A	Idem; idem	S
2023-12-12	16	083625	S.-op. 5A	Idem; dépôt d'artefacts	
2023-12-12	17	090213	S.-op. 5A	Idem; vue générale	S-E

Projet : **Rue Sainte-Famille, Québec** **Archéologue :** **Michel Huot**
Film N° **CeEt-724,-24-NUM1** **Type de film :** **NUM**

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-01-18	1	074151	S.-op.3A	Début des travaux	N-O
2024-01-18	2	083001	S.-op.3A	Idem	N-O
2024-01-18	3	083443	S.-op.3A	Détail de l'excavation	N
2024-01-18	4	100214	S.-op.3A	Idem	N
2024-01-18	5	102031	S.-op.3A	Paroi est	E
2024-01-18	6	102038	S.-op.3A	Idem	E
2024-01-18	7	102054	S.-op.3A	Vue générale de la tranchée	O
2024-01-18	8	102106	S.-op.3A	Idem	O
2024-01-18	9	102616	S.-op.3A	Perçage de la fondation	N-O
2024-01-18	10	102638	S.-op.3A	Idem	O
2024-01-18	11	103703	S.-op.3A	Idem	O

Projet : **Rue Fleurie, Québec** **Archéologue :** **Michel Huot**
Film N° **CeEt-541-24-NUM1** **Type de film :** **NUM**

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2023-08-29	1	F0048	S.-op. 14A	Début des travaux	N-E
2023-08-29	2	F0049	S.-op. 14A	Excavation du trottoir	S-O
2023-08-29	3	F0050	S.-op. 14A	Idem	S-O
2023-08-30	4	F0057	S.-op. 14A	Excavation de la partie plus à l'est de la rue	S-O
2023-08-30	5	F0058	S.-op. 14A	Idem; bloc de béton dans la paroi nord	N
2023-08-30	6	F0059	S.-op. 14A	Idem; stratigraphie de la paroi nord	N-O
2023-08-31	7	F0060	S.-op. 14A	Avancé des travaux	S-O
2023-08-31	8	F0061	S.-op. 14A	Fragment de dalle de béton dans la paroi nord face au #565	S-O
2023-08-31	9	F0062	S.-op. 14A	Idem	S-O
2023-08-31	10	F0063	S.-op. 14A	Stratigraphie de la paroi nord face au #553	N-O
2023-08-31	11	F0064	S.-op. 14A	Avancé des travaux	S-O
2023-09-05	12	F0066	S.-op. 14A	Fin des travaux vers l'ouest	N-E
2023-09-05	13	F0067	S.-op. 14A	Idem; ancien remblai dans la paroi nord	N
2023-09-05	14	F0068	S.-op. 1B	Excavation d'un sondage exploratoire dans la rue Fleurie au coin de la rue de la Chapelle	S
2023-09-05	15	F0069	S.-op. 1B	Idem; stratigraphie de la paroi nord	N
2023-09-05	16	F0070	S.-op. 1B	Idem; fragment de pelle à neige excavé dans le sondage	P
2023-09-06	17	F0071	S.-op. 1B	Excavation près de la rue de la Chapelle	N-O
2023-09-06	18	F0072	S.-op. 1B	Idem; stratigraphie de la paroi nord	N-O
2023-09-06	19	F0073	S.-op. 1B	Idem; état des travaux	S-O
2023-09-06	20	F0074	S.-op. 1B	Idem; idem	S-O
2023-09-06	21	F0075	S.-op. 1B	Idem; détail du sol en place	S-O

Projet : HYD2314-1.1.2 - Rue de l'Horizon **Archéologue : Nicolas Fortier**

Film n° : HYD2314-1.1.2-NUM1

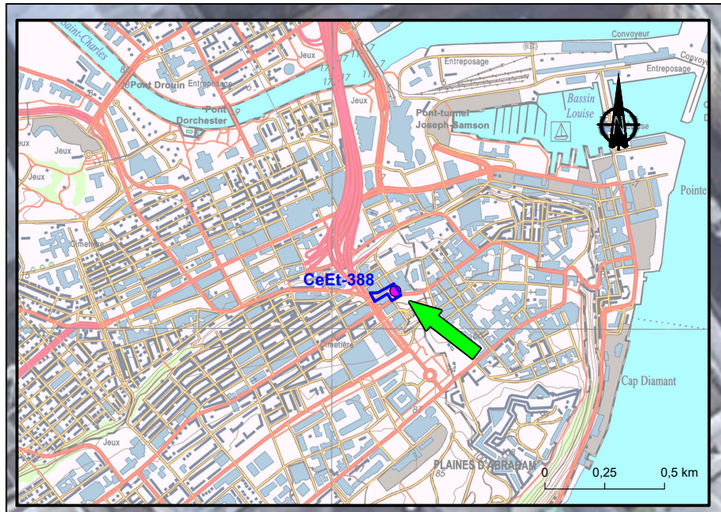
Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2023-11-06	1	933	1A	Vue d'ensemble	SE
2023-11-06	2	934	1A	Vue d'ensemble	O
2023-11-06	3	935	1A	Vue d'ensemble	O
2023-11-06	4	936	1A	Vue d'ensemble	S
2023-11-06	5	937	1A	Vue d'ensemble	NO
2023-11-06	6	938	1A	Paroi nord-est	N
2023-11-06	7	939	1A	Paroi nord-est	N
2023-11-08	8	940	1B	Paroi nord-est	NE
2023-11-08	9	941	1A	Vue d'ensemble	S
2023-11-08	10	942	1B	Vue d'ensemble	NO
2023-11-08	11	943	1B	Excavation profonde	SE
2023-11-08	12	944	1A/1B	Vue d'ensemble	NO
2023-11-14	13	945	1B	Vue d'ensemble	SE
2023-11-14	14	946	1B	Paroi sud-ouest	SO
2023-11-14	15	947	1A	Extrémité sud, paroi nord-est	N
2023-11-14	16	948	1C	Vue d'ensemble	E
2023-11-14	17	949	1C	Paroi nord-est	E
2023-11-14	18	950	1C	Vue d'ensemble	O
2023-11-15	19	951	1C/1D	Vue d'ensemble	O
2023-11-15	20	952	1C/1D	Vue d'ensemble	NO
2023-11-15	21	953	1C/1D	Vue d'ensemble	NE
2023-11-15	22	954	1A/1D	Vue d'ensemble	SO
2023-11-15	23	955	1A/1D	Vue d'ensemble	NE
2023-11-15	24	956	1D	Paroi nord-ouest	NO

Projet : HYD2314-H5 - Rue des Commissaires **Archéologue : Nicolas Fortier**

Film n° : HYD2314-H5-NUM1

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2023-08-11	1	934	1A	Localisation générale	O
2023-08-11	2	935	1A	Localisation générale	O
2023-08-11	3	936	1A	Localisation générale	N
2023-08-11	4	937	1A	En plan	N
2023-08-11	5	938	1A	Paroi nord	N
2023-08-11	6	939	1A	Vue d'ensemble, fin d'intervention	N
2024-03-28	7	1025	1B	Localisation générale	O
2024-03-28	8	1026	1B	Localisation générale	S
2024-03-28	9	1027	1B	Localisation générale	NE
2024-03-28	10	1028	1B	Localisation générale	S
2024-03-28	11	1029	1B	Localisation générale	O
2024-03-28	12	1030	1B	En plan	N
2024-03-28	13	1031	1B	Paroi nord	N
2024-03-28	14	1032	1B	Localisation générale	S
2024-03-28	15	1033	1C	Localisation générale	O
2024-03-28	16	1034	1C	En plan	O
2024-03-28	17	1035	1C	Paroi nord	NO
2024-03-28	18	1036	1C	Localisation générale	SO
2024-03-28	19	1037	1C	Localisation générale	N

Annexe 3 : Spatiocartes



Éléments archéologiques

Site archéologique recensé

CeEt-388 Code Borden

Composante du projet

Zone d'intervention

RUE DES GLACIS

RUE D'YOUVILLE

PLACE D'YOUVILLE

CeEt-388

RUE D'AIGUILLON

RUE SAINT-JEAN

AVENUE HONORÉ-MERCIER

Surveillances archéologiques à Québec

Zone d'intervention et site CeEt-338

Sources :

Orthophotographie, GoogleEarth octobre 2019
BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2003
Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichiers CIR_250.dwg, BAT_250.dwg

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-Glacis_Annexe3C1_et_002_archeologie_240919.dwg

0 4 8 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

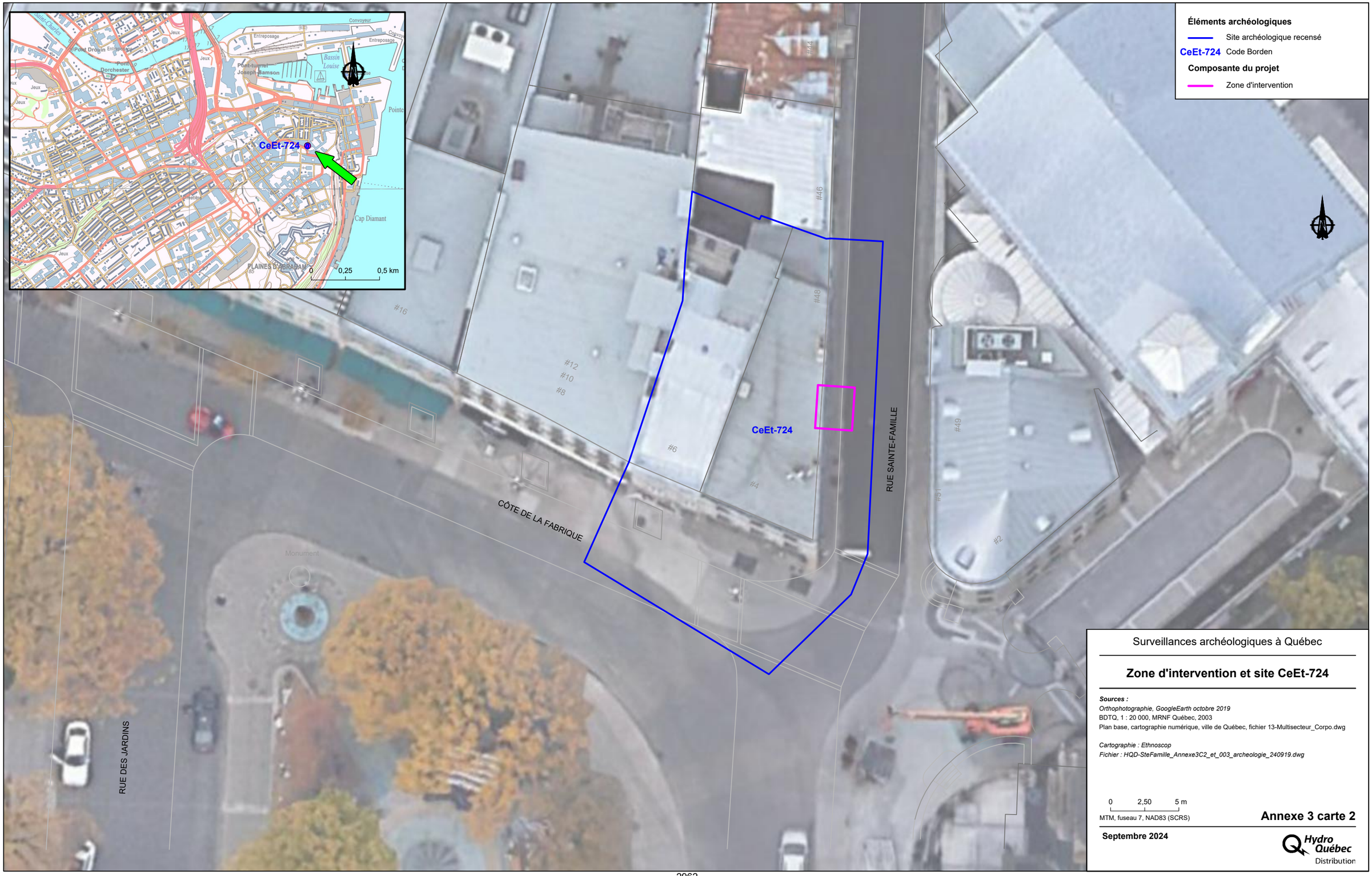
Annexe 3 carte 1

Septembre 2024

Ville de Québec

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec



Surveillances archéologiques à Québec

Zone d'intervention et site CeEt-724

Sources :

Orthophotographie, GoogleEarth octobre 2019
BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2003
Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichier 13-Multisecteur_Corpo.dwg

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-SteFamille_Annexe3C2_et_003_archeologie_240919.dwg

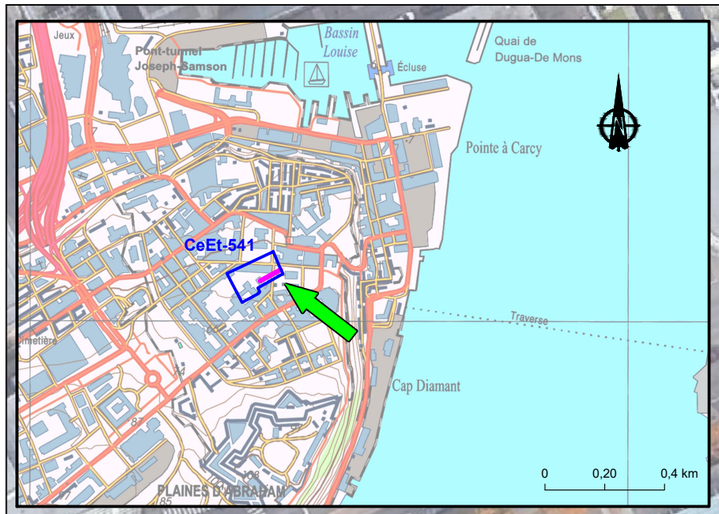
0 2,50 5 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Annexe 3 carte 2

Septembre 2024

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec



Éléments archéologiques

Site archéologique recensé

CeEt-541 Code Borden

Composante du projet

Zone d'intervention

RUE DE SAINTE-HÉLÈNE

RUE DE LA CHAPELLE

CeEt-541

RUE FLEURIE

RUE DU PARVIS

RUE DE SAINT-VALLIER EST

Surveillances archéologiques à Québec

Zone d'intervention et site CeEt-541

Sources :

Orthophotographie, GoogleEarth octobre 2019

BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2003

Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichier 13-Multisecteur_Corpo.dwg

Cartographie : Ethnoscop

Fichier : HQD-Fleurie_Annexe3C3_et_004_archeologie_240919.dwg

0 6 12 m

MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Annexe 3 carte 3

Septembre 2024

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec